www.e-rara.ch

Histoire universelle depuis le commencement du monde jusqu'à présent

L' histoire de la république de Venise

Arkstée & Merkus.

A Amsterdam, MDCCLXXI [1771]

ETH-Bibliothek Zürich

Shelf Mark: Rar 6906: 33

Persistent Link: https://doi.org/10.3931/e-rara-27496

Chapitre II. Histoire de la république de Venise, depuis son origine jusqu'à present.

www.e-rara.ch
Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien – von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material – from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes – des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

Nutzungsbedingungen Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titelinformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

Terms of Use This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

Conditions d'utilisation Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

Condizioni di utilizzo Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]

Visual Library

HISTOIRE UNIVERSELLE,

DEPUIS

LE COMMENCEMENT DU MONDE JUSQU'A PRESENT.

LIVRE VINGT-QUATRIEME.

HISTOIRE GENERALE D'ITALIE ET CELLE DES PRINCIPAUX ETATS QUI S'Y TROUVENT.

CHAPITRE II.

HISTOIRE DE LA REPULIQUE DE VENISE, DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'A PRESENT.

SECTION I.

Origine des Vénitiens. *Leur Gouvernement primitif.* Nobleſſe *de Veniſe. Conſtitution de ſon Gouvernement préſent. Son Commerce & les Etats qu'elle poſſede.*

L'HISTOIRE de la République de Veniſe eſt ſans contredit une des plus intéreſſantes & digne de l'attention de tous ceux qui ſavent penſer. Son antiquité, la maniere dont elle s'eſt formée, les changemens arrivés dans la forme de ſon Gouvernement, les guerres qu'elle a eu à ſoutenir, ſes Conquêtes, le rang qu'elle a tenu & qu'elle tient encore, non ſeulement parmi les Etats d'Italie, mais parmi les Puiſſances de l'Europe l'étendue de ſon Commerce pendant longtems, & ſa durée au milieu des révolutions arrivées durant plus de treize ſiecles, offrent tout ce qui peut réveiller la curioſité. SECTION I. *Origine des* Vénitiens. *Gouvernement ancien & moderne &c.*

C'EST auſſi par l'Hiſtoire de cette fameuſe République, que nous commencerons celle des Etats particuliers de l'Italie. Les bornes que nous devons nous preſcrire ne nous permettent pas de la donner dans toute l'étendue dont elle eſt ſuſceptible mais d'une façon auſſi conciſe qu'il ſera poſſible, & aſſortie au plan de cette Hiſtoire Univerſelle.

SECTION I.

Origine des Vénitiens. Gouvernement ancien & moderne &c.

POUR la rendre plus intelligible, nous destinons cette premiere Section à indiquer l'origine des Vénitiens, à donner une idée de l'ancien Gouvernement de cet Etat, de la Noblesse, qui tient le premier rang à Venise, de la Constitution présente de son Gouvernement, de son Commerce & des Domaines qui lui sont soumis.

Dessein de cette Section.

Origine des Vénitiens.

L'ORIGINE des Vénitiens n'est ni obscure, ni douteuse, comme celle de la plupart des autres Nations. Tous les Historiens conviennent qu'ils descendent des Venetes, qui habitoient le Pays situé entre les Alpes & la Mer Adriatique, qu'on appelloit Vénétie. Mais on se partage sur l'origine des Venetes mêmes. *Strabon* (*a*) & après lui plusieurs autres ont prétendu, qu'ils n'étoient qu'une Colonie des Venetes Gaulois, qui étoient établis sur les côtes méridionales de l'Armorique, & dont Cesar parle assez au long (*b*). Polybe (*c*) parle des Venetes comme d'un peuple fort ancien, qui avoit à peu près les mêmes coutumes & le même habillement que les Gaulois ou Celtes, mais qui parloit une autre langue, il ne décide rien sur leur origine. Ce qui ne permet gueres d'adopter le sentiment qui leur en attribue une Gauloise, c'est qu'il paroit qu'ils se sont toujours déclarés contre les Gaulois, quand ceux-ci ont fait la guerre aux Romains. Polybe (*d*) rapporte, qu'ils firent une irruption sur les terres des Gaulois, quand ceux-ci prirent Rome, l'an 364 depuis sa fondation. Le même Historien (*e*) nous apprend, qu'ils fournirent vingt-mille hommes aux Romains, l'an de Rome 526, contre les Boiens & les Insubriens, qui avoient appellé à leur secours les Gaulois Gesates. Cette disposition à traverser constamment les entreprises des Gaulois semble prouver assez évidemment, qu'ils n'étoient pas de la même nation. Une autre preuve, c'est ce que dit Tite Live (*f*), qu'avant la fondation de Rome, les Etrusques occupoient toutes les terres le long du Po jusques aux Alpes, à l'exception du coin habité par les Venetes, le long des bords de la Mer Adriatique. Ils étoient donc établis en Italie, avant que les Gaulois y fussent passés.

Tite Live (*g*) & Nepos (*h*) font venir les Venetes de la Paphlagonie, province maritime de l'Asie Mineure dont la Capitale étoit Amastris. On prétend qu'une nation de ce Pays appellée Henetes, en aiant été chassée, perdit son Chef ou son Roi Pylemene devant Troye, & passa sous la conduite d'Antenor en Italie, entra dans le Golphe Adriatique, & chassa les Etrusques Euganiens de leurs terres dont elle s'empara, & leur donna son nom. Car Henetes & Venetes n'est qu'un leger changement, qui vient de la prononciation Latine. On trouve divers rapports entre les Henetes Paphlagoniens & les Venetes d'Italie (*i*) ce qui joint à leur constante inimitié contre les Gaulois donne du poids à cette opinion. Un savant Géographe (*k*) croit que ni l'une, ni l'autre opinion n'est suffisamment prouvée.

(*a*) *Strabo* L. IV.
(*b*) *Cæsar* Comment. L. III.
(*c*) *Polyb.* L. II. C. 17. Amst. 1670. in 8vo.
(*d*) Le même, C. 18.
(*e*) Le même, C. 23 & 24.
(*f*) *T. Liv.* L. V. C. 33.
(*g*) Le même, L. I. C. 1.
(*h*) *Nepos* Fragm. C. 7.
(*i*) *Strabo* L. V. p. 325. Edit. Almeloveen.
(*k*) *Cellar.* Geogr. Antiq. L. II. C. IX. Sect. I. p. m. 557.

SECTION I.
Origine des Vénitiens. Gouvernement ancien & moderne &c.

C'eſt auſſi ſemble-t-il, le ſentiment de Strabon (*a*), qui après avoir donné aux Venetes une origine Gauloiſe, en parle d'une manieré douteuſe, & allegue en faveur de l'origine Paphlagonienne les rapports dont nous avons parlé. Ce qu'il y a de certain c'eſt que Polybe, Strabon, Tite Live & Nepos conviennent que les Venetes ſont un peuple fort ancien. On ignore en quel tems & de quelle maniere les Venetes furent réduits ſous l'obéiſſance des Romains. Quelques Hiſtoriens (*b*) croient que l'époque de leur réduction doit avoir précedé l'entrée d'Annibal en Italie, & qu'ils ſe donnerent eux-mêmes aux Romains. Quoiqu'il en ſoit la Vénétie devint Province Romaine, & fut expoſée dans la ſuite aux mêmes révolutions que l'Empire.

Gouvernement ancien.

Les irruptions des Gots en Italie, au commencement du cinquieme ſiecle, & leurs ravages, porterent pluſieurs Venetes à ſe réfugier dans les Iſles du Golphe. Une de ces Iſles nommée Rialte ſervoit déja de port à la ville de Padoue, & ſuivant les apparences avoit quelques habitans. On y bâtit une Egliſe en 421. Ce qui y attira un plus grand nombre de citoyens. Preſque tous les Ecrivains prétendent que depuis cette époque, juſqu'à l'arrivée d'Attila en Italie, cette Colonie naiſſante fut gouvernée par des Conſuls que la ville de Padoue y envoyoit. Un Hiſtorien de Veniſe (*c*), nomme même pluſieurs de ces Conſuls. Mais un autre Auteur (*d*) ſoutient que ce Gouvernement Conſulaire eſt une pure chimere, & que la forme primitive du Gouvernement des Venetes réfugiés dans les Iſles, a été celle des Tribuns. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'à proprement parler, on ne peut regarder cet établiſſement à Rialte, comme l'époque de la naiſſance de Veniſe, & qu'il faut deſcendre juſqu'à l'irruption d'Attila, pour trouver la véritable origine de cette ville. Ce fut alors que la plupart des Iſles furent habitées, & que les habitans s'aſſocierent pour ne former qu'un ſeul corps. On régla que chaque iſle auroit ſon Tribun, qui ſeroit chargé de rendre la juſtice à ceux de ſon reſſort, & qu'on porteroit devant lui toutes les cauſes des particuliers; que ces Tribuns ſeroient choiſis annuellement par le ſuffrage commun des habitans de chaque iſle. Juſques ici les Auteurs ſont d'accord, mais nullement ſur le reſte. Quelques-uns (*e*) prétendent que chaque iſle feſoit une République ſéparée, & indépendante, à peu près comme les Cantons Suiſſes, & que rien ne les uniſſoit que l'intérêt commun qu'elles avoient de ſe défendre contre les entrepriſes de l'ennemi étranger; alors toutes les Communautés ne formoient plus qu'un ſeul Corps & n'avoient qu'un même intérêt. Mais d'autres (*f*) avec plus de fondement diſent que tous les Tribuns étoient comptables de leur adminiſtration à l'aſſemblée générale de la nation, qui ſeule avoit droit de traiter des affaires d'Etat. On ignore par qui & comment ſe feſoit la convocation de cette aſſemblée, de même que l'ordre qui s'y obſervoit (*g*). Cette for-

(*a*) *Strabo* ubi ſup.
(*b*) *Laugier* Pref. Hiſt. p. 25.
(*c*) *Sabellicus* Dec. I. L. 1.
(*d*) *Nicol Craſſo* de Forma Reip. Venet.
(*e*) *Amelot de la Houſſaye*, Hiſt. du Gouvern. de Veniſe p. 2. Paris 1685. *Richard*, Deſcript. Hiſt. & Crit. de l'Italie T. II. p. 168, 169.
(*f*) *Nic. Craſſo* de forma Reip. Venet. *Laugier* Hiſt. de Veniſe, Preface Hiſt. P. 81, 82 & Tom. I. p. 135.
(g) Les mêmes.

SECTION I.

Origine des Vénitiens. Gouvernement ancien & moderne &c.

me de Gouvernement subsista jusqu'à l'an 697. Les querelles qui survinrent entre les Tribuns de différentes isles, donnerent lieu aux Lombards d'attaquer souvent les frontieres des Vénitiens & de profiter de ces divisions. Le mal devint si pressant, que dans une assemblée générale de la nation à Héraclée, où l'on abolit le Tribunat, on élut un Duc, ou Doge, auquel on donna le pouvoir d'assembler le Conseil, de nommer les Tribuns des troupes & les Juges Civils, en un mot de présider à toutes les affaires du Gouvernement. Quelques Auteurs prétendent que ce changement dans la forme du Gouvernement se fit par la permission de l'Empereur. Cela paroit au moins vraisemblable à M. de St. Marc (*a*) qui dit, que le soin que les Doges de Venise eurent dans la suite de se faire revêtir par la Cour de Constantinople de quelque charge honorable ou de l'Empire, ou de la Maison de l'Empereur, est une sorte de preuve, que ce changement ne se fit pas sans que l'Empereur l'eût permis, & que ce fut lui qui donna le titre de Duc à ce Magistrat suprême. Un autre Auteur (*b*) va plus loin & affirme positivement, que les Tribuns des douze isles principales s'adresserent à l'Empereur, dont la souveraineté sur l'Italie étoit encore reconnue, & au Pape, pour obtenir des deux Puissances le droit d'élire un Prince ou chef de leur République, ce qui leur fut accordé tout de suite. On peut assurer hardiment que le Pape n'entra pour rien dans cette affaire, où il n'avoit rien à voir, & l'Auteur seroit assez embarrassé d'indiquer dans quelle source il a puisé ce fait. Crasso (*c*) nie absolument ce recours à l'Empereur, & le nouvel Historien de Venise (*d*) n'est pas plus favorable à cette prétention. Il soutient qu'il est facile de se convaincre que le recours à une Puissance supérieure n'a jamais eu lieu que pour obtenir des dignités étrangeres au gouvernement intérieur de l'Etat, des dignités qui n'avoient rien de commun avec les Magistratures nationales, qui flatoient pourtant l'ambition des Doges, parcequ'elles donnoient un rang dans l'Empire. On ne voit point de postulation pareille faite aux Empereurs, ni à aucune puissance du dehors pour parvenir aux Magistratures nationales. J'ajouterai une raison qui me paroit fort concluante, prise, de l'état où se trouvoit l'Empire. En 694 ou 695 le Patrice Léonce avoit usurpé la Couronne sur Justinien II; & en 697. Apsimare, qui prit le nom de Tibere III. detrona Léonce. Quelle apparence, que les Vénitiens, retranchés dans leurs lagunes se soient embarrassés de recourir à une Cour, où tout étoit dans le trouble & la confusion, & qui changeoit perpétuellement de Maître? Urse, troisieme Doge, aiant entrepris d'abuser de son autorité, fut assassiné. Le peuple jaloux de sa liberté, abolit le nom & la dignité de Doge, & on créa un Magistrat annuel, sous le nom de Maître de la Milice. Ce changement ne dura que cinq ans & les Vénitiens revinrent à l'élection d'un Doge. En 742 ils choisirent pour remplir cette dignité Théodat, fils d'Urse, qui avoit été assassiné. Depuis ce tems-là la République a eu toujours un Doge.

On n'est pas d'accord sur le degré d'autorité dont ces Ducs jouirent jus-

(*a*) Abregé Chron. T. I. p. 287.
(*b*) *Richard* ubi sup. p. 169, 170.
(*c*) ubi sup.
(*d*) Pref. Hist. p. 53, 54.

Section I. *Origine des Vénitiens. Gouvernement ancien & moderne &c.*

ques dans le douzieme ſiecle. Quelques-uns (*a*) diſent que ce furent de vrais Souverains, & qu'ils regnerent avec toute la puiſſance de Souverains abſolus; ils ſe déſignoient des ſucceſſeurs dans la perſonne de leurs fils ou de leurs freres, que le peuple gagné par leurs ſollicitations, leur crédit & leurs libéralités reconnoiſſoit aiſément. D'autres (*b*) diſent qu'ils gouvernerent les iſles avec une autorité ſi abſolue, qu'il ne faut pas s'étonner s'il y eut tant de révoltes & de conjurations contre eux; les uns ayant été chaſſés ou aveuglés, & les autres cruellement maſſacrés Mais cela même, qu'il falloit le conſentement du peuple pour l'établiſſement des ſucceſſeurs que quelques-uns ſe déſignerent, ces révoltes & ces conjurations prouvent que les Doges n'étoient point des Souverains abſolus, & qu'ils tâchoient à la vérité d'étendre leur pouvoir, mais qu'on s'y oppoſoit conſtamment. A meſure qu'ils tentoient d'étendre leurs prérogatives, la nation ſe montroit plus attentive à les contenir, & il en couta la vie à pluſieurs de ces Doges entreprenans. Ils avoient d'abord eu la liberté de ſe choiſir leur Conſeil; mais comme on vit qu'ils en abuſoient, on leur nomma des Conſeillers qu'ils furent obligés de conſulter; & tous ceux qui voulurent s'affranchir de cette ſervitude éprouverent la fureur du peuple. Il eſt vrai que pluſieurs obtinrent le privilege d'aſſocier leurs enfans au Dogat, & par là cette dignité fut quelque tems comme héréditaire dans deux ou trois Maiſons principales; mais, ainſi que nous l'avons remarqué, ils furent toujours obligés de demander le conſentement exprès de la nation. Pour être exact, il faut dire que la dignité Ducale, dans les tems mêmes où elle avoit le plus de privileges, n'a jamais été à Veniſe qu'une premiere Magiſtrature, dont les prérogatives ont été plus ou moins étendues ſelon les circonſtances, mais dont le pouvoir a toujours été inférieur au pouvoir ſuprême de la nation (*c*).

Vers la fin du douzieme ſiecle, il ſe fit un nouveau changement. Vital Michieli, trente-huitieme Doge, ayant été aſſaſſiné par la populace en 1173, on penſa à remedier à ce qu'il y avoit de trop tumultueux dans les Aſſemblées générales du peuple. La Quarantie, ſeul Tribunal ſtable qu'il y eût alors, qui jugeoit pour le civil & pour le criminel, ordonna que chacun de ſix quartiers de la ville nommeroit tous les ans pour la Fête de St. Michel deux Electeurs; que ces douze Electeurs choiſiroient parmi tous les citoyens quatre-cens ſoixante-dix perſonnes pour en former un corps, qu'on nommeroit le Grand Conſeil, qui décideroit toutes les affaires, qui ſe décidoient auparavant par les Aſſemblées générales. Ce Conſeil ſe changeoit tous les ans, & par là tout le monde pouvoit eſpérer d'y entrer à ſon tour (*d*). Les Quarante firent un ſecond réglement, par lequel pour prévenir le tumulte qu'on appréhendoit à la prochaine élection du Doge, ils arrêterent que pour cette fois & ſans conſéquence, on nommeroit onze Electeurs parmi les plus qualifiés de l'Etat, qui choiſiroient le Doge par voie de ſcrutin, & que celui

(*a*) *Richard* ubi ſup. p. 170.
(*b*) *Amelot de la Houſſaye* l. c. p. 3.
(*c*) *Laugier* Pref. Hiſt. p. 89, 90. *Nicol. Craſſo*, ubi ſup.
(*d*) *Amelot* l. c. p. 3, 4.

SECTION I. *Origine des Vénitiens. Gouvernement ancien & moderne &c.*

qui des onze ſuffrages en auroit neuf ſeroit reconnu pour tel. Enfin pour renfermer l'autorité du Doge dans des bornes, on ſtatua que le Grand Conſeil nommeroit tous les ans ſix Conſeillers, un pour chaque quartier, ſans l'avis desquels le Doge ne pourroit rien faire. Ces Réglemens ne laiſſoient qu'une ombre d'autorité au peuple, qui n'avoit plus que le droit d'élire les membres du Grand Conſeil. Il le perdit au bout d'un peuplus d'un ſiecle. Le Doge Pierre Gradenigo, en 1299 rendit perpetuel le Grand Conſeil, qui exiſtoit alors, & toutes ſes places héréditaires dans les familles de ceux qui s'y trouvoient actuellement. Dès lors le peuple ſe trouva exclus du Gouvernement, & l'autorité publique ſe trouva entierement renfermée dans l'intérieur de ce Grand Conſeil, ce qui produiſit l'Ariſtocratie qui ſubſiſte encore aujourd'hui.

Nobles de Veniſe.

Avant que de parler de la conſtitution préſente du Gouvernement, il faut faire connoitre la Nobleſſe, qui ſeule y a part. On la diviſe communément en quatre claſſes. La premiere eſt compoſée de ceux qu'on appelle les Nobles *delle caſe vecchie*, qui deſcendent ou des anciennes familles conſiderables qui ſe réfugierent parmi les Vénitiens, ou des anciens Tribuns, tant de ceux qui élurent le premier Doge, que des autres qui avoient avant ceux-ci été élevés au Tribunat (*a*). Un Auteur (*b*) en compte vingt-cinq en tout. Un autre n'en compte que vingt-quatre (*c*). Nous n'en rapporterons pas les noms, non plus que ceux des Familles des Claſſes ſuivantes; on les trouve dans Amelot. Celles de la premiere Claſſe ont une prééminence de Nobleſſe, mais d'ailleurs ils n'y ont pas aujourd'hui plus de privileges que les Nobles de la derniere claſſe. La ſeconde eſt beaucoup plus nombreuſe, car Amelot y compte ſoixante-treize familles (*d*). Quoiqu'elles ſoient inférieures aux premieres, elles ſont pourtant fort anciennes, puiſque ſans remonter aux anciens Tribuns, elles ſont iſſues de gens, qui dès les premiers ſiecles de la République avoient été emploiés dans les premieres Magiſtratures de l'Etat, & qui étoient reconnus pour anciens nobles, lors de la réformation du Grand Conſeil, faite dans le treizieme ſiecle. La troiſieme Claſſe comprend ceux qu'on appelle Nobles de la guerre de Genes. Le nouvel Hiſtorien de Veniſe met dans cette Claſſe ceux que le hazard fixa au Grand Conſeil, & qui s'étant trouvés dans le cas de l'incluſion lors de la réformation, devinrent nobles par cela même (*e*). Mais il ſemble qu'ils appartiennent plus naturellement à la ſeconde Claſſe, puiſqu'elles étoient nobles avant la guerre de Genes. Ceux qui le devinrent dans le tems de cette guerre acquirent la nobleſſe pour l'argent qu'ils fournirent dans le preſſant beſoin où la République ſe trouvoit. Cette Claſſe eſt peu nombreuſe parce que pluſieurs des familles qui la compoſerent d'abord ſont éteintes. Quelques-unes de ces familles n'ont pas laiſſé de fournir des ſujets, qui ont occupé des premieres places dans l'Etat. La quatrieme Claſſe eſt compoſée de ceux qui acheterent la nobleſſe durant la guerre de Candie. On y compte plus de

(*a*) *Amelot* l. c. p. 639, 640.
(*b*) Le même, p 603, 604, 640-642.
(*c*) *Burnet* Voy. d'Italie T. II. p. 253.
(*d*) *Amelot* ubi ſup. p. 642-671.
(*e*) Pref. Hiſtoriq. p. 99.

quatrevingt familles. Ces nobles ont part au gouvernement intérieur, mais ils ſont rarement emploiés aux grandes Charges de l'Etat, ou aux Ambaſſades importantes (*a*). Il faut ajouter une cinquieme claſſe, qui renferme les Nobles d'honneur & les Nobles de mérite. Les premiers ſont ceux à qui la République prétend faire honneur en inſcrivant leur nom dans le Livre d'or. Pluſieurs Maiſons Souveraines ſont de ce nombre, de même que des freres & des neveux de Pape. Les nobles de mérite ſont ou des ſujets de la République, ou des deſcendans de Capitaines & de Généraux étrangers, qui l'ont ſervie (*b*). M. Burnet (*c*) indique une diſtinction, que je ne trouve marquée dans aucun autre Auteur, & qui mérite d'être rapportée, parcequ'elle a trait à l'Hiſtoire. Il dit que les nouvelles familles ſont diviſées en celles qu'on appelle Familles Ducales, & celles qu'on appelle ſimplement nouvelles Familles. Et voici ce qu'on lui a appris de l'origine de cette diſtinction. Le nom de Familles Ducales fut donné à dix neuf des nouvelles familles, leſquelles depuis l'an 1450 juſqu'en 1620 s'étoient données le mot de conſerver entre elles le Dogat, & d'en exclurre les anciennes familles, qui le portoient trop haut, & excluoient autant qu'elles pouvoient des honneurs les nouvelles familles. Ce n'eſt pas que ces dix neuf ne fiſſent quelquefois tomber le Dogat dans quelques-unes des autres nouvelles familles, qui n'étoient pas de leur parti. Il leur étoit indifférent où le Dogat paſſât, pourvu que les anciennes familles n'y euſſent point de part, & qu'il parut que l'élection dépendoit particulierement d'elles. Les Inquiſiteurs d'Etat firent bien ce qu'ils purent pour empêcher cette Cabale, & pour l'arrêter, mais ils n'en purent jamais venir à bout, & ce ne fut qu'en 1620 que Memmo fut fait Doge que cette Cabale ceſſa. Comme il étoit d'une ancienne famille, il mortifia extrémement les Cabaliſtes, & depuis ce tems-là pluſieurs perſonnes d'anciennes familles ſont parvenues au Dogat. Il faut obſerver, qu'en ſuppoſant la vérité des informations qu'on a données à M. Burnet, il y a faute dans les nombres; car Marc-Antoine Memmo fut élu Doge en 1612 & mourut vers la fin de 1615.

Entre la Nobleſſe & le Peuple, il y a un ſecond état compoſé des bonnes familles bourgeoiſes, qui ſont de deux ſortes. Les premiers ſont Citadins de naiſſance & d'origine, iſſus de ces familles qui avoient part au gouvernement & à l'élection du Doge, avant l'établiſſement de l'Ariſtocratie. Elles demeurerent dans l'ordre des Citadins, parcequ'elles furent exclues du Grand Conſeil. Les Citadins du ſecond ordre ont acquis ce rang, ou par leur mérite ou par argent. Les uns & les autres ſont admis indiſtinctement aux Charges qui leur ſont réſervées; telles ſont celles de Chancelier & de Secretaires. Les Marchands ſont auſſi du corps des Citadins, & ils ſont ſouvent aſſociés avec les Nobles, qui ne peuvent faire commerce ſous leur propre nom. Le Gouvernement tolere cet uſage, pour empêcher les premieres familles de tomber dans l'indigence, ſurtout quand elles ſont nombreuſes, & encore pour les mettre en état de paroitre avec

(*a*) *Richard* l. c. p. 173.
(*b*) *Amelot* ubi ſup. p. 678 & ſuiv.
(*c*) *Burnet* l. c. p. 255 & ſuiv.

SECTION I. *Origine des Vénitiens. Gouvernement ancien & moderne &c.*

honneur dans les places qui demandent de la dépenſe, telles que les grandes Ambaſſades. Sans cette reſſource, la plupart des familles ne pourroient ſubſiſter avec la dignité qu'exige leur naiſſance; l'uſage étant de partager les biens également entre tous les mâles d'une même famille, pour conſerver l'égalité qui doit regner dans une République, & pour les mettre tous en état de la ſervir (*a*).

Gouvernement préſent.

La Conſtitution préſente de la République de Veniſe eſt extrémement compliquée, les Conſeils & les Magiſtratures y ſont en grand nombre. Nous réduirons en abregé ce qu'il y a de plus eſſentiel à ſavoir. Il y a à Veniſe quatre principaux Conſeils, le Grand Conſeil, le College, le Sénat, & le Conſeil des Dix.

Le Grand Conſeil.

LE GRAND CONSEIL eſt l'aſſemblée Générale des Nobles. Tous ceux qui ont paſſé vingt-cinq ans y ont entrée. On y en admet auſſi quelquefois de plus jeunes en conſideration des ſervices que leur famille a rendus à l'Etat. Outre cela, on en reçoit tous les ans un certain nombre, qui ont vingt ans accomplis, & qu'on appelle *Barberins*, parce que le jour de Ste. Barbe, 4 de Decembre, on en tire au ſort trente, que l'on fait entrer au Grand Conſeil. Ils n'y ſont admis que pour écouter & s'inſtruire, & ils n'ont point voix délibérative (*b*). Le Grand Conſeil s'aſſemble les Dimanches & les jours de Fête, parceque comprenant tous les autres Conſeils, on laiſſe les autres jours pour ceux-ci qui ceſſent pendant qu'il ſiege. Depuis le mois d'Avril juſqu'au mois de Novembre, il s'aſſemble le matin depuis huit heures juſqu'à midi. Et depuis le premier de Novembre, il s'aſſemble depuis midi juſques au coucher du Soleil. C'eſt dans ce Conſeil que l'on choiſit les Orateurs & les Podeſtats des Villes; il nomme à toutes les Charges à l'exception d'un petit nombre, dont le Senat diſpoſe. On peut voir dans les Auteurs cités la forme en uſage dans ce Conſeil pour la nomination aux Magiſtratures vacantes. C'eſt un détail dans lequel nous ne pouvons entrer. C'eſt auſſi au Grand Conſeil que doivent s'adreſſer ceux qui aſpirent à la Nobleſſe.

Le College.

LE COLLEGE eſt compoſé du Doge, de ſix Conſeillers, des trois Chefs de la Quarantie Criminelle, & des ſeize Sages, qui ſont diviſés en trois Claſſes. Il y en a ſix qu'on nomme Sages-Grands, cinq qu'on appelle Sages de Terre-ferme, & cinq Sages des Ordres. Ces ſeize membres ſont élus par le Senat. Le College connoit des procès d'importance, dont le Senat lui renvoye le jugemeut. Il donne audience aux Ambaſſadeurs des Princes, aux Députés des Villes, aux Généraux d'armée & aux autres Officiers. Il reçoit les requêtes & les mémoires qui doivent être préſentés au Senat. Enfin c'eſt au College qu'appartenoit le droit de convoquer le Senat. Ces deux Corps agiſſent de concert; l'un propoſe & l'au-

(*a*) *Amelot* l. c. p. 64, 65. *Richard* ubi ſup. p. 174-176.

(*b*) *Amelot*, p. 17. *Gaſp. Contaren.* de Magiſtrat. & Rep. Venet. L. I. *Sabellicus* de Venet. Magiſt. *Donat. Jannot.* Dialog. de Rep. Venet. dans le *Theſaur. Antiq. Ital.* T. V. P. I. Voy. auſſi *Laugier*, Tableau des principales Magiſtratures de Veniſe, à la tête du T. IV. de l'Hiſt. de Veniſe.

l'autre dispose (*a*). Mais il faut faire connoitre les membres qui composent ce Conseil, à l'exception du Doge dont nous parlerons dans la suite.

Section I. *Origine des Vénitiens. Gouvernement ancien & moderne &c.*

Les six Conseillers sont appellés Conseillers de la Seigneurie, parcequ'ils représentent le Corps de la République avec le Doge; ils ne sont qu'une année en charge. Leurs fonctions sont, de consulter avec le Doge & les trois Chefs de la Quarantie Criminelle, les matieres qui doivent se proposer dans les Conseils; d'ouvrir toutes les Lettres qui s'adressent à la Seigneurie, même en l'absence du Doge; de recevoir les requêtes qui doivent être portées au Grand Conseil, qu'ils peuvent déchirer si elles ne sont pas dans la forme requise. Ils accordent les privileges & les exemptions; ils donnent des Juges aux Parties, lorsqu'il y a conflit de Jurisdiction, & peuvent convoquer extraordinairement le Grand Conseil. Ils sont assis à côté du Doge, & peuvent faire bien des choses sans lui, mais il ne doit rien faire sans eux. On n'en élit que trois à la fois dans le Grand Conseil, mais le Senat & les Electeurs du Conseil proposent également les sujets. Les trois derniers Conseillers président chacun pendant quatre mois à la Quarantie Criminelle (*b*).

Conseillers du Doge.

Les trois Chefs de la Quarantie ne sont que deux mois en charge; ils assistent au College pour observer ce qui s'y passe. Leur présence au Grand Conseil est si nécessaire, que s'ils se trouvoient tous trois absens, les délibérations & les élections de ce jour-là seroient nulles. Ils ne peuvent faire aucune proposition à moins qu'ils ne soient tous trois d'accord (*c*).

Chefs de la Quarantie Criminelle.

Il y a six Sages-Grands, ainsi nommés, parcequ'ils manient les plus importantes affaires de l'Etat, dont ils sont proprement les Ministres. Ils ne sont que six mois en charge & doivent avoir trente-huit ans passés. Ils s'assemblent entre eux, & examinent les affaires qui doivent être portées au Senat, qu'ils ont droit de convoquer. C'est le Senat qui les élit de trois en trois mois. Il y en a toujours un de Semaine, qui reçoit les Mémoires & les Requêtes qu'on présente au College. C'est lui qui répond aux lettres des Princes, des Ambassadeurs & des Ministres étrangers, par ordre du Senat. Ils ne peuvent être de semaine un mois de suite. Ils sont exclus de l'élection du Doge, afin qu'ils puissent vaquer aux affaires publiques pendant l'interregne. Les Procurateurs de Saint Marc recherchent cette dignité avec empressement, pour joindre l'autorité à leur rang, qui a plus d'éclat que de puissance (*d*).

Sages. Grands.

Les Sages de Terre-ferme sont au nombre de cinq, & sont six mois en fonction. Ils assistent au Senat, sans y avoir voix délibérative. Un d'eux est appellé Sage de l'Ecriture; il est inspecteur général des troupes de terre, assiste aux revues, casse ou met sur pied les Compagnies, & a l'expédition de tout ce qui concerne les soldats. Un autre est qualifié Sage-Caissier; il est chargé de payer les troupes & les Officiers, & en général tous ceux qui ont de l'argent à recevoir de la République. Il ne se fait aucun payement que par un ordre signé de sa main. Les trois

Sages de Terre-ferme.

(*a*) *Amelot* l. c. p. 44 & suiv. *Contaren.* L. III. & les autres Auteurs cités

(*b*) *Contaren.* L. II. *Donat. Jannot.* ubi sup. *Amelot* p. 194 & suiv.

(*c*) *Contaren.* L. IV. *Amelot* p. 99.

(*d*) Le même, p. 200 & *Contaren.* L. III. *Donat. Janot.* l. c.

SECTION I.

autres n'ont point de fonction particuliere; ils suppléent aux premiers en cas d'absence ou de maladie (*a*).

Origine des Vénitiens. Gouvernement ancien & moderne &c.

Il y a pareillement cinq Sages des Ordres. Ce sont de jeunes Nobles qui n'entrent au College que pour s'y instruire; ils sont obligés de se tenir de bout & découverts; ils n'ont voix déliberative que quand il s'agit des affaires de mer. Cette Magistrature étoit autrefois une des premieres & des plus importantes de la République, mais depuis la décadence de la Marine, elle a perdu son crédit. Ces Sages ne sont aussi que six mois en fonction. Les jeunes Nobles recherchent fort cet emploi, parcequ'il ouvre la porte aux grandes charges (*b*).

Sages des Ordres.

Le Senat.

LE SENAT ou *Prégadi* est composé de près de trois-cens Nobles. Les Sénateurs sont au nombre de cent-vingt; les Procurateurs de Saint-Marc, les Conseillers & tous les Membres du College, le Conseil des Dix, les Censeurs, les Avogadors, les Juges de la Quarantie criminelle y ont séance, ainsi que plusieurs autres Magistrats, dont quelques-uns n'ont point voix délibérative. Le Sénat décide de la paix & de la guerre, il établit les impôts, & fixe le prix des monnoies; il dispose de tous les emplois militaires de terre & de mer; il nomme les Ambassadeurs pour les Cours étrangeres. Toutes les affaires dont il doit délibérer sont proposées par le College. Chaque Sénateur a droit de dire son avis & de contredire celui des autres. Quand les avis sont partagés, il y a pour chacun un Secretaire qui va recueillir les voix, en nommant l'auteur de l'opinion. Il a une boëte blanche, & on met sa bale dans celle qu'on juge à-propos. Ces Secretaires sont suivis par d'autres, dont les uns portent des boëtes vertes où l'on met les bales pour rejetter les avis proposés, & les autres des boëtes rouges, qui sont pour ceux qui n'adoptent, ni ne rejettent. L'opinion qui a pour elle plus de la moitié forme un arrêt du Senat. Si les suffrages ne sont pas réunis à plus de moitié, on rejette l'avis qui en a eu le moins, & on recommence la balotation, jusqu'à ce qu'il en passe un à plus de la moitié. Si l'on n'y peut parvenir, on ouvre de nouvelles opinions. Il n'y a que le Doge, les Conseillers & les Sages-Grands qui puissent faire baloter une opinion en leur nom. Les autres sont obligés, quand ils veulent faire baloter un avis, de prier un de ces premiers Magistrats de s'en déclarer l'auteur. Les Magistratures qui sont à la nomination du Sénat, se donnent à la pluralité des voix. Les Sénateurs ne sont qu'un an en charge (*c*). Quoiqu'il semble y avoir en cela de l'inconvénient, il n'est pas aussi grand qu'il le paroit d'abord. Les Sénateurs pouvant être continués par une nouvelle élection, il en reste toujours une partie des anciens. Outre cela, il y a tant de Magistrats qui entrent dans le Senat, qu'il s'en trouve toujours quelques-uns, qui aiant été assistans sont informés de ce qui s'est passé. Enfin par ce changement annuel la porte est toujours ouverte au mérite, & l'on peut, sans offenser personne, rejetter au bout d'un an, ceux qu'on ne trouve pas propres aux affaires & leur en substituer de plus habiles.

Le Conseil de Dix.

LE CONSEIL DE DIX est composé du Doge, des Conseillers & de dix Nobles élus par le Grand Conseil, qui doivent tous être de familles

(*a*) *Amelot* p. 204. *Contaren.* l. c.
(*b*) *Amelot* p. 205. *Contaren.* l. c.
(*c*) *Contaren.* ubi sup. *Amelot* p. 49 & suiv. *Donat. Jannot.* in Dial.

différentes. L'autorité de Conſeil eſt ſouveraine ſur toutes ſortes de perſonnes, ſans excepter le Doge lui-même. Il juge de tous les crimes d'Etat, & connoit de toutes les affaires criminelles. Il ſe renouvelle tout les ans au mois d'Août. Tous les mois on tire au ſort les trois Chefs des Dix, qui ſont de ſemaine tour à tour. Ils ont le droit d'ouvrir les lettres qui s'adreſſent à leur Conſeil, où ils en font enſuite rapport. Ils le convoquent dans les cas ordinaires & extraordinaires. Ce Tribunal eſt le plus redoutable qu'il y ait par ſa façon de procéder. Les trois Chefs reçoivent par écrit les dépoſitions des délateurs & des témoins; enſuite ils font arrêter ſecretement les accuſés, & on les met dans des cachots. Ils y ſont interrogés par le Chef de ſemaine, qui fait écrire leurs réponſes par un Greffier & les communique à ſes deux Collegues, pour en dire leur avis. Ils portent enſuite l'affaire au Conſeil, où ils ſe rendent accuſateurs tous trois enſemble, & produiſent les pieces du procès. Ce qu'il y a de plus dur, c'eſt qu'il n'eſt pas permis aux accuſés de plaider leur cauſe, ni d'avoir d'Avocats pour les défendre, non pas même de voir leurs parens ou d'en recevoir des lettres. Si quelqu'un des Juges veut prendre leur cauſe en main, il le peut; mais rarement ce bon office a-t-il ſon effet. Car ce Conſeil penche ſi fort à la ſévérité, que les moindres fautes en matiere d'Etat y ſont irrémiſſibles, & que les ſeules apparences y ſont réputées pour des crimes. Lorſque l'accuſé eſt manifeſtement convaincu, il eſt exécuté ſelon les formes ordinaires de la Juſtice; hors ce cas-là l'exécution ſe fait ſecretement. Les Sentences de ce Conſeil ſont ſans appel. Il eſt en général fort odieux à la Nobleſſe, mais on le conſerve, parcequ'il eſt regardé comme le plus ferme ſoutien de l'Etat (*a*).

Section I. *Origine des Vénitiens. Gouvernement ancien & moderne &c.*

Les Inquisiteurs d'Etat ſont tirés de ce Conſeil & ſont au nombre de trois, dont l'un doit être Conſeiller, & les deux autres ſont pris des Dix. Ces Inquiſiteurs ont un pouvoir ſi abſolu, qu'ils décident en dernier reſſort de la vie de tous les citoyens, & qu'ils peuvent faire noyer ou étrangler le Doge même ſans la participation du Senat. Quand ils ſont tous trois du même avis leur arrêt eſt ſouverain, & s'exécute ſans autre formalité. S'ils ſont partagés, l'affaire eſt portée au Conſeil de Dix. Ils ont partout des eſpions, qui les avertiſſent de tout ce qui ſe dit & ſe paſſe; tout eſt ſuſpect. Si quelqu'un parle mal du Gouvernement, on l'envoye noyer. Si c'eſt un Seigneur ou Gentilhomme étranger il reçoit ordre de ſortir de l'Etat dans l'eſpace de vingt-quatre heures, ſous peine de la vie. Ces Inquiſiteurs font des viſites nocturnes dans le Palais de Saint Marc, d'où ils ſortent par des endroits ſecrets dont ils ont la clef, & il eſt auſſi dangereux de les voir, que d'en être vu (*b*).

Inquiſiteurs d'Etat.

Les Dix ont la diſpoſition des Fêtes publiques; ils ont leur Epargne, où il entre un tiers des revenus publics. Ce Conſeil a dans le Palais de Saint-Marc de quoi armer quinze-cens hommes, en cas qu'il arrivât quelque émûte, ou quelque ſurpriſe durant la tenue du Grand Conſeil (*c*). Avant que de parler des autres Tribunaux, il faut faire connoitre les Avogadors & les Cenſeurs.

(*a*) *Contaren.* l. c. *Amelot* p. 220 & ſuiv. *Donat. Jannot.* ubi ſup.

(*b*) *Amelot* p. 231 & ſuiv.

(*c*) Le même, p. 244.

SECTION I.

Origine des Vénitiens. Gouvernement ancien & moderne &c.

LES AVOGADORS ſont à peu près ce qu'on appelle en France les Avocats Généraux avec cette différence, que ceux-ci donnent leurs concluſions ſur les plaidoyers des Avocats, au lieu que les Avogadors de Veniſe parlent les premiers & font dans les affaires criminelles la fonction d'accuſateurs. Ce ſont les hommes de la République, & on les appelle par cette raiſon Avogadors du commun. Leur devoir principal eſt de faire obſerver les loix, & de procéder rigoureuſement contre ceux qui les violent. Ils rapportent les procès où il leur plait, & on ne peut leur refuſer le Barreau quand ils le demandent. L'Avogador qui rapporte le procès n'a point voix délibérative; il fait la fonction d'accuſateur dans le criminel. Les Avogadors ſont au nombre de trois, qui ſont élus par le Senat & confirmés par le Grand Conſeil. Ils ſont ſeize mois en charge. Il faut que dans toutes les délibérations du Grand Conſeil & du Senat, un d'eux ſoit préſent, autrement la réſolution ſeroit nulle. Quand le Grand Conſeil fait quelque nouvelle ordonnance, que les Avogadors regardent comme préjudiciable au Public, ou incompatible avec les anciennes loix de l'Etat, ils peuvent en empêcher l'enrégiſtrement & la publication, juſqu'à ce qu'on en ait plus mûrement délibéré dans une autre aſſemblée. Ils exigent & reçoivent les amendes de tous les Magiſtrats qui ſont en faute. Ils doivent lire de tems en tems au Grand Conſeil les anciennes ordonnances. Ils ont la garde du Livre où ſont écrits les noms de tous les Nobles, & peuvent s'oppoſer à la priſe de poſſeſſion & à l'exercice des Charges, juſqu'à ce que les Nobles qui en ſont pourvus, ſe ſoient purgés des accuſations qui leur ſont intentées. Ils peuvent ſuſpendre l'exécution des arrêts du Conſeil de Dix, en produiſant quelque nouvelle piece en faveur des accuſés, pourvu qu'il ne ſoit pas queſtion d'affaire d'Etat. Au reſte c'eſt toujours un des Avogadors qui prononce au coupable l'arrêt de ce Conſeil (*a*).

Avogadors.

Cenſeurs.

Il y a auſſi à Veniſe deux CENSEURS, qui ſont de même ſeize mois en charge. Leur fonction conſiſte à veiller ſur les mœurs des particuliers, ſur les brigues que les Nobles font pour obtenir des charges, ſur le payement des gages & ſur les larcins des domeſtiques & ſur les Gondoliers qui bouchent le paſſage du Canal du Palais de Saint Marc. Les Cenſeurs entrent au Senat & y ont voix délibérative (*b*).

Les Quarenties.

Outre les Conſeils dont nous avons parlé, il y a à Veniſe trois Cours du premier ordre pour le criminel & pour le civil, qu'on appelle QUARANTIES, parcequ'elles ſont compoſées de quarante Juges. La premiere eſt la Quarantie Criminelle, qui juge de tous les crimes, excepté de ceux d'Etat, dont la connoiſſance appartient au Conſeil de Dix. Ceux qui la compoſent ſont huit mois en charge. Ils ont voix délibérative dans le Senat; leurs Chefs ont ſéance au College, & cette Cour eſt traitée de *Séréniſſime Seigneurie* (*b*).

La ſeconde ſe nomme la Quarantie civile vieille, parcequ'elle eſt de plus ancienne création. Elle juge des affaires qu'on y porte par appel des Magiſtrats ſubalternes de la ville.

(*a*) Le même, p. 248. *Centaren.* L. III. (*c*) Le même, p. 245 & ſuiv.
(*b*) *Amelot* p. 254, 255.

Section I. *Origine des Vénitiens. Gouvernement ancien & moderne &c.*

La troiſieme eſt la Quarantie Civile nouvelle, où vont les cauſes civiles par appel des Magiſtrats du dehors. Les Membres de ces deux Quaranties ſont huit mois en charge, comme ceux de la Quarantie Criminelle. Mais ils montent de la nouvelle à la Vieille & de la Vielle à la Criminelle, enſorte qu'ils ſont proprement deux ans en fonction, ſucceſſivement dans ces trois Tribunaux.

Chacune de ces Quaranties a trois Chefs, qui changent tous les deux mois; c'eſt à eux à donner le Bureau aux Parties. On peut les prier de faire appeller les Cauſes, mais il n'eſt pas permis de ſolliciter les Juges dans les deux Quaranties Civiles. Dans les trois Cours il y a deux Contradicteurs, qui ſont chargés de défendre les Parties contre les Avogadors, particulierement dans les affaires criminelles (*a*).

Autres Tribunaux.

Outre les Quaranties, il y a deux autres Colleges de Juges. Le premier eſt compoſé de vingt Sages qui jugent les Cauſes Civiles, dont le fond eſt depuis quatre-cens juſqu'à huit-cens ducats. Le ſecond eſt compoſé de douze Sages, qui jugent les Cauſes depuis cent juſqu'à quatre-cens ducats. Ces deux Tribunaux ont trois Chefs comme les Quaranties, & les Avogadors peuvent y porter les affaires (*b*).

Il y a encore le College des ſix Seigneurs criminels de nuit, qui ſont en fonction un an. Ils jugent de tous les crimes commis pendant la nuit. Ils peuvent condamner à mort, & leur ſentence eſt définitive, ſi elle eſt confirmée par les Juges *de proprio*; ſinon l'affaire eſt portée à la Quarantie Criminelle. Un autre College de ſix Seigneurs de nuit juge de tous les délits commis pendant la nuit, qui n'exigent pas la procédure au criminel (*c*). Nous ne parlerons pas des Cours ſubalternes, ni de pluſieurs commiſſions particulieres, parceque ce détail nous meneroit trop loin. On peut conſulter les Auteurs cités déja ſur le Gouvernement de Veniſe. Nous dirons ſeulement encore un mot des Procurateurs de St. Marc, du Chancelier & des Secretaires de la République, après quoi nous donnerons une idée du Doge, qui en eſt le Chef.

Procurateurs de St. Marc.

Il n'y a d'abord eu qu'un Procurateur de Saint-Marc juſqu'en 1231, qu'on en élut un ſecond, parceque le premier fut envoyé en Ambaſſade à Conſtantinople. En 1259 on y en ajouta un troiſieme & ainſi ſucceſſivement en divers tems, on en a augmenté le nombre juſqu'à neuf ordinaires; on en fait auſſi d'extraordinaires à prix d'argent, dans les occaſions où la République a beſoin de ſecours. Ils ont ſoin des orphelins qui reſtent ſans tuteurs, reglent la ſucceſſion de ceux qui meurent ſans laiſſer de Teſtament & ſans enfans, font exécuter fidelement les Teſtamens des autres, & veillent au maintien du bon ordre & du repos dans les familles. Ils ont auſſi la direction des aumônes publiques, qu'ils peuvent diſtribuer comme il leur plait. C'eſt eux encore qui ont la direction de la Bibliotheque & qui nomment aux Chaires Ducales fondées pour enſeigner la Philoſophie, le Droit & la

(a) Venett. *Contaren.* L. IV. *Salellic.* de Mag.

(b) *Laugier* Tableau des Magiſt. de Veniſe, p. 32, 33.

(c) *Amelot*, p. 256, 257.

SECTION I.

Origine des Vénitiens. Gouvernement ancien & moderne &c.

Medecine. L'Université de Padoue eſt toujours ſous la direction de deux Procurateurs, qui prennent connoiſſance de tous les Livres qui s'impriment dans l'Etat, & qui ont ſoin qu'on ne les expoſe point en vente, que les Libraires n'ayent fourni les Exemplaires qui doivent être mis dans la Bibliotheque publique. Les Procurateurs ne ſont jamais envoyés en Ambaſſade ordinaire. Leur dignité eſt à vie; cependant il y a des exemples que la République en a dépouillé quelquefois ceux qui la poſſedoient (*a*).

Le Chancelier.

Le Chancelier eſt le Chef de la Bourgeoiſie. Il aſſiſte à tous les Conſeils, ſans y avoir voix. Il eſt le confident de tous les ſecrets de la République, qui ne reçoit & n'écrit point de Lettres qu'il ne les voie. Il eſt le maître du ſceau, & Chevalier né en vertu de ſa charge, qui lui donne le titre d'Excellence & la preſſéance ſur tous les Sénateurs & les Magiſtrats de la ville, excepté les Conſeillers de la Seigneurie & les Procurateurs de Saint Marc. Il eſt le Chef de tous les Secretaires, qui repréſentent avec lui le corps des Citadins, & c'eſt parmi les Secretaires qu'on le prend; c'eſt le Grand Conſeil qui l'élit. Le Chancelier eſt à vie, & porte la pourpre comme le Doge & les ſix Conſeillers du College, jouit de tous les privileges de la Nobleſſe, à la réſerve de la voix délibérative dans les Conſeils. Il a trois mille ducats d'appointemens & les émolumens de ſa charge montent à neuf ou dix mille. Il fait une entrée publique après ſon élection & reçoit les mêmes honneurs que le Doge après ſa mort (*b*).

Secretaires.

Il y a trois Claſſes de Secretaires. Les premiers s'appellent Secretaires du Conſeil de Dix, & ſont au nombre de quatre. Ce ſont les plus diſtingués, à cauſe de l'importance de ce Tribunal, & ces places ſont fort recherchées & difficiles à obtenir. Ceux de la ſeconde claſſe ſont les Secretaires du Senat; il y en a vingt-quatre. Cinq ou ſix ſont emploiés dans les Réſidences de Naples, de Milan, de Florence & de Zurich. D'autres ſont Secretaires d'Ambaſſade. La fonction des Secretaires de ces deux claſſes eſt de lire dans le College & dans le Senat toutes les Lettres qu'on écrit à la Seigneurie, & de dreſſer les réponſes. Ceux de la troiſieme Claſſe s'appellent Notaires & Tabellions Ducaux. Leur nombre eſt illimité. Leur fonction eſt à peu près celle de Greffiers. Ils écrivent les Sentences rendues dans les Judicatures de Saint Marc & de Rialte, pour les délivrer aux Parties. Ils dreſſent les Contracts de mariage, les Teſtamens, & tous les autres Actes ſemblables. De cette Claſſe on paſſe à la ſeconde, & de la ſeconde à la premiere, ſuivant le mérite & la capacité. Tous les Secretaires dépendent du Conſeil de Dix, qui les élit, & auquel ils ſont reſponſables (*c*).

Le Doge.

La dignité Ducale a conſervé à Veniſe les mêmes prérogatives d'honneur, qui y étoient attachées autrefois, mais elle n'a conſervé que très-peu de ſon ancienne autorité. Nous avons parlé plus haut de celle dont les Doges ont joui autrefois. Nous ajouterons que pendant longtems ils gouvernerent en vrais Souverains à pluſieurs égards. Ils donnoient l'inveſtiture à tous les Prélats & les Officiers élus par le peuple. Les Princes

(*a*) Le même, p. 209-219.
(*b*) Le même, p. 273-276.
(*c*) Le même, p. 276-278.

qui envoyoient des Ambaſſadeurs à Veniſe, adreſſoient les lettres de créance au Duc ſeul. Ils s'appliquoient la confiſcation des biens des condamnés, & la juſtice ſe rendoit en leur nom. Ils aſſocioient leurs enfans & leurs freres au Dogat, qu'ils rendoient par ce moyen héréditaire dans leur Maiſon. Ils choiſiſſoient eux-mêmes leurs Conſeillers (*a*). C'étoient-là ſans contredit de grandes prérogatives, qui dénotent juſqu'à un certain point une Souveraineté réelle. Cependant la Nation ne s'étoit pas dépouillée de ſes droits: elle s'étoit réſervée celui d'élire les Doges & de les dépoſer, de faire des Loix, de créer des Magiſtratures & de les réformer. Elle uſa de ſes droits quand ces Chefs de la République entreprirent d'abuſer de leur autorité, & par degrès elle a renfermé leur pouvoir dans des bornes ſi étroites, que ces Princes n'ont plus que l'extérieur & la vaine apparence de la Souveraineté.

Section I. *Origine des Vénitiens. Gouvernement ancien & moderne &c.*

Le Doge préſide à tous les Conſeils & y fait les fonctions affectées à tous les principaux Magiſtrats. Il y propoſe les affaires, quand il veut, mais n'a que ſa voix ſeule. Les Lettres de créance des Miniſtres que la République envoye dans les Cours étrangeres, ſont écrites en ſon nom, mais elles ſont ſignées par un des Secretaires du Senat, & ſcellées du ſceau de la Seigneurie. Bien que les dépêches des Ambaſſadeurs lui ſoient adreſſées, il ne peut les ouvrir qu'en préſence des Conſeillers, qui au contraire peuvent les lire & y répondre ſans lui. Toute la monnoye ſe bat ſous ſon nom, mais elle ne porte ni ſon effigie, ni ſes armes. Il eſt chargé de procurer l'obſervation des Loix, & pour y ſatisfaire il va une fois tous les mois viſiter les tribunaux inférieurs, recevoir les plaintes de ceux à qui l'on n'a pas rendu juſtice, & reprimander ſévérement les Juges qui ont manqué à leur devoir. Mais il n'agit en cela que comme Commiſſaire de la République. Il ne diſpoſe point des deniers publics, & n'a qu'un revenu fort médiocre, qui ſuffit à peine aux dépenſes que ſa dignité l'oblige de faire. C'eſt lui qui répond aux Ambaſſadeurs qui vont à l'audience. S'ils n'ont qu'à faire part d'événemens fâcheux ou favorables qui intéreſſent leurs Maîtres, le Doge a la liberté de répondre par tel compliment qu'il lui plait. Mais en tout autre cas, il doit ſe contenter de répondre en termes généraux; car s'il en diſoit trop, il s'expoſeroit à être deſavoué, & à eſſuyer même des reprimandes. Il eſt même des occaſions où il courroit riſque d'être dépoſé, s'il ne reprimoit pas fierement un Ambaſſadeur, qui feroit quelque propoſition honteuſe à la Seigneurie, ou qui parleroit en termes injurieux (*b*). On voit par là que ce Prince de Veniſe n'a que l'autorité d'un Citoyen. D'ailleurs il eſt extrémement gêné. Il ne peut ſortir de la ville ſans une permiſſion expreſſe des Conſeillers de la Seigneurie. S'il s'abſente ſans avoir cette permiſſion, il s'expoſe à mille inſultes, la loi autoriſant même à lui jetter des pierres en pareil cas. Quand il a la permiſſion de s'abſenter, il n'eſt plus reconnu pour Doge, & ne reçoit aucuns honneurs publics. Il eſt alors regardé comme un membre ſéparé de ſon corps & ne peut faire aucun acte d'autorité (*c*). Ses enfans & ſes freres

(*a*) Le même, p. 157 & ſuiv.
(*b*) Le même, p. 168 & ſuiv.
(*c*) Le même, p. 175 & ſuiv.

SECTION I.

Origine des Vénitiens. Gouvernement ancien & moderne &c.

ſont exclus de toutes les principales charges de l'Etat durant ſa vie. Ils ne ſauroient non plus impétrer de la Cour de Rome aucun Bénéfice, non pas même l'accepter, quand il leur ſeroit offert par le Pape. Le Doge ne peut recevoir des préſens des Princes étrangers; tous les préſens qui viennent du dehors ſont cenſés faits à la République & on les applique à ſon profit. Il eſt exclus de tout commandement militaire. Le Palais des Doges eſt rempli d'eſpions, & les Inquiſiteurs d'Etat y ſont de fréquentes viſites ſans être vus, deſorte que ces Princes ſont comme en priſon & obſervés de tous côtés. Ils ſont ſujets au Conſeil de Dix, comme tous les autres membres de l'Etat. Naturellement une place environnée de tant d'épines, ne peut être fort ambitionnée; auſſi y a-t-on pourvu. Il n'eſt plus permis de refuſer le Dogat, quand on eſt élu, ſous peine de banniſſement & de confiſcation des biens. Un Doge ne peut auſſi abdiquer, parcequ'on dit, qu'un homme né dans une République & qui a part aux affaires, ne doit jamais manquer à ſa patrie, tant qu'il eſt en état de la ſervir. Ce qu'il y a de plus dur, c'eſt que la Seigneurie ne fait aucune difficulté de dépoſer un Doge, quelques grands ſervices qu'il ait rendus à l'Etat, lorſque l'âge ou les infirmités le mettent hors d'état de vaquer aux affaires (*a*). L'adminiſtration des Doges eſt recherchée après leur mort, par les trois Inquiſiteurs & par cinq Correcteurs créés exprès, & pour peu d'apparence qu'il y ait de les ſoupçonner d'avoir négligé la choſe publique pour avancer leurs affaires particulieres, ou de n'avoir pas vécu d'une façon convenable à leur rang, on condamne leurs héritiers à une amende pécuniaire: deſorte qu'ils ne peuvent récueillir la ſucceſſion, qu'après s'être engagés par ſerment à payer la taxe qui leur ſera impoſée (*b*).

L'Egliſe de St. Marc ne reconnoit point d'autre juriſdiction que celle du Doge. Il nomme à tous les bénéfices qui y ſont, conſiſtant en vingt-cinq Chanoines & un Doyen; celui-ci eſt toujours un Noble Venitien, qui porte le titre de Primicier de St. Marc, & qui a un revenu conſiderable & de grands privileges, dont nous parlerons plus bas. Le Doge eſt encore Patron & Protecteur d'une Abbaye de filles, qu'on nomme Monaſtere *delle Vergini*, fondée par le Doge Pierre Ziani, & ſa femme pour les Gentils-donnes Vénitiennes. Cette Abbaye n'a point d'autre Supérieur pour le ſpirituel & le temporel que le Doge; c'eſt lui qui en nomme l'Abbeſſe (*c*).

Il donne auſſi certaines petites charges de ſon Palais, qu'on appelle *Comandadori del Palazzo*, qui ſont proprement des Huiſſiers, qui logent dans le Palais, & qui ſont payés par le Public. Il a ſes Secretaires particuliers, ſes deux Chanceliers, ſon Introducteur des Ambaſſadeurs, qu'on nomme. *Il Cavalier del Doge*, qui va les inviter de ſa part aux cérémonies, & qui les conduit dans ſon appartement, lorſqu'ils entrent au Palais. Cet Officier eſt toujours vêtu de rouge. Le Doge a encore un autre Officier nommé *il Gaſtaldo del Doge*, qui aſſiſte en robe violette à l'exécution des criminels,

(*a*) Le même, p. 176-178.
(*b*) Le même, p. 188.
(*c*) Le même, p. 172, 173.

nels, & y donne le signal, en secouant son mouchoir en l'air. Enfin le Doge & sa famille ne sont point sujets au Magistrat des Pompes, c'est-à-dire qu'il leur est permis de dépenser en luxe ce qui leur plait. Il est permis au fils aîné du Doge de porter la veste Ducale, c'est-à-dire la robe à grandes manches, d'avoir des Estafiers & des Gondoliers vêtus de livrée, & de porter une ceinture à boucles dorées (*a*).

Section I. *Origine des Vénitiens. Gouvernement ancien & moderne &c.*

Le Doge est obligé de donner quatre fois par an un repas aux Nobles. Le lendemain de Noël, le jour de Saint Marc, le jour de l'Ascension, & le quinze de Juin, à cause de la découverte d'une conspiration ce jour-là en 1310 (*b*). Outre les principaux Magistrats, le Doge invite communément un certain nombre d'autres Nobles, sans distinction de riches ou de pauvres, d'anciens ou de nouveaux. Le Doge avoit autrefois le pouvoir de créer des Comtes & des Chevaliers; à présent le Senat jouit de ce privilege, & le Doge a seulement le droit de les recevoir. Il peut cependant faire des Chevaliers de Saint Marc, Ordre de Chevalerie qui n'est pas en grande considération. On peut consulter les Auteurs cités (*c*) sur la forme de son élection, sur son couronnement, les honneurs qu'on lui rend tant alors, que dans les cérémonies publiques & dans les Conseils, de même que sur la pompe de ses funerailles. Ce sont des détails où nous ne pouvons entrer. Nous ajouterons seulement que durant l'interregne, le Senat, ni les autres Conseils ne s'assemblent point. Les Conseillers de la Seigneurie & les Chefs de la Quarantie criminelle prennent le gouvernement de la ville. L'interregne ne dure ordinairement que huit jours; le plus long qu'il y ait eu a été de dix sept jours en 1595 (*d*).

La femme du Doge ne partage plus avec lui aucun des honneurs, & n'a plus rang de Princesse. Autrefois on les couronnoit solemnellement après leurs maris. La derniere qui l'a été avec la plus grande magnificence, c'est Morosina Morosini, femme du Doge Marin Grimani, en 1595. Le Pape Clément VIII. lui envoya même la rose d'or, que les Papes ont coutume de bénir en Carême, & qu'ils envoyent à quelque Princesse Souveraine. Le Senat ne gouta pas cette démarche, & ordonna qu'après la mort de la Duchesse cette rose seroit mise dans le trésor de Saint Marc. Pendant l'interregne suivant, les Inquisiteurs & les Correcteurs abolirent par un décret ce couronnement des femmes, ensorte que depuis ce tems-là les femmes des Doges ne sont plus que les premieres Gentils-donnes de l'Etat (*e*).

Donnons à présent une idée de l'Etat Militaire à Venise. La République entretient à peine en tems de paix six mille hommes de troupes réglées, tant Cavalerie qu'Infanterie dont la plus grande partie est distribuée dans les différentes places que la Seigneurie possede en Terre-ferme. Outre ces troupes elle a un Corps d'Infanterie, appellé *Cernide*, c'est-à-dire gens choisis, bien que ce ne soit qu'un amas de misérables

Etat Militaire.

(*a*) Le même, p. 173, 174.
(*b*) Le même, p. 181.
(*c*) Voy. *Amelot*, Laugier Disc. sur les Doges au devant du T. III. *Richard* ubi sup. p. 181-196. *Contaren.* L. II. *Sabellic* de Magist. Venet.
(*d*) *Amelot*, p. 192
(*e*) Le même, p. 181, 182.

SECTION I. *Origine des Vénitiens. Gouvernement ancien & moderne &c.*

payſans & de toute la canaille de la Terre ferme. Auſſi ne coutent-ils guere à entretenir durant la paix, n'y ayant que les Capitaines & les Sergens qui ſoient payés; les premiers ont vingt-cinq ducats par mois & les autres dix, tout le reſte ſe contente d'un habit uniforme, de quelques exemptions d'impôts, & de quelques légeres gratifications dans les revues (*a*). En tems de guerre la République prend des Soldats étrangers, mais elle a beaucoup de peine à en trouver, parcequ'on les tient dans une eſpece de captivité, enſorte qu'elle eſt obligée d'avoir recours à ſes Alliés, dont elle ne laiſſe pas de ſe défier, & contre leſquels elle prend de grandes précautions (*b*). Jamais la Seigneurie ne donne le commandement des armées de terre à des Nobles Vénitiens. En tems de guerre, elle appelle à ſon ſervice quelque Prince ou Seigneur étranger, à qui elle donne de gros appointemens, avec le titre de Généraliſſime de terre. Mais elle lui donne toujours pour conſeil ou pour eſpions deux Sénateurs, qu'on appelle Provéditeurs Généraux, ſans leſquels il ne peut prendre aucune réſolution, ni exécuter aucune entrepriſe, ce qui leur a plus d'une fois été préjudiciable. En l'abſence du Généraliſſime, le Général de l'Infanterie, pareillement étranger a le commandement (*c*).

La République conſidere davantage le ſervice de Mer. Elle entretient toujours ſur les vaiſſeaux & ſur les Galeres un certain nombre de jeunes Nobles, pour qu'ils s'inſtruiſent dans la Marine, & elle leur donne de bonnes penſions pour les y attacher davantage. Outre cela, elle ordonne aux Marchands de ſes Etats, qui mettent des navires en mer, d'y entretenir à leurs fraix deux ou trois pauvres Gentilshommes, qui ont le privilege d'avoir une pacotille franche de tous droits; & ils peuvent vendre ce privilege, dont le produit ſert à leur entretien. Cela leur fait aimer un métier, où ils trouvent leur intérêt, & l'eſpérance de s'élever par leurs ſervices aux premiers emplois de la Marine (*d*).

Le premier Officier de Mer eſt en tems de guerre, le Généraliſſime ou Capitaine Général de Mer, qui commande la Flotte. Il a un pouvoir preſque illimité ſur tous les autres Généraux & Capitaines pendant les trois ans que dure ſa commiſſion. Son autorité s'étend auſſi ſur tous les Ports, toutes les iſles & toutes les Fortereſſes. Il eſt reçu partout avec de grands honneurs, comme ſi le Senat étoit avec lui. Il eſt vrai que tout cela eſt contrebalancé par des deſagrémens. Si ces Généraux ont perdu une bataille ou une ville, ils ſont expoſés aux recherches des Inquiſiteurs d'Etat, & à celles de tous les Nobles. S'ils ſont vainqueurs, leurs envieux épluchent toutes les circonſtances de leur victoire, & leur ſuſcitent ſouvent des accuſateurs (*e*). Ce Général, toujours Noble Vénitien eſt créé par le Senat.

Celui qui tient le ſecond rang eſt le Provéditeur Général de la Mer, dont la charge eſt perpétuelle, bien que la même perſonne ne puiſſe l'exercer que deux ans. Il commande en l'abſence du Généraliſſime; il peut caſſer & punir de mort les Officiers qui manquent à leur devoir, & donner leurs

(*a*) *Richard* ubi ſup. p. 234. *Amelot* p. 79.
(*b*) Le même, p. 71.
(*c*) Le même, p. 69, 70.
(*d*) Le même, p. 77 *Richard* p. 235, 236.
(*e*) *Amelot* p. 305 & ſuiv.

charges à qui il lui plait. Il a à sa disposition l'argent de la Flotte, & a sous lui deux Commissaires, qui sont aussi Nobles Vénitiens, qui payent les soldats par son ordre, & veillent sur les Officiers. Le Général & le Provéditeur se servent d'espions l'un à l'autre, & vivent dans une perpétuelle émulation; ils s'éclairent naturellement, & par là le Senat est instruit de leur conduite. Quand ils ont fini leur tems, ils déposent les marques de leur dignité à Capo d'Istria, & sont obligés par une loi de se constituer prisonniers avant que de rendre compte de leur administration. Le Provéditeur réside ordinairement à Corfou, en tems de paix (*a*).

Section I. *Origine des Vénitiens. Gouvernement ancien & moderne &c.*

Le troisieme Officier de Mer est le Général ou Gouverneur du Golfe. Il commande une Escadre que la République entretient toujours dans le Golfe, pour en défendre l'entrée aux Pirates & à tous les vaisseaux de guerre, comme aussi pour faire payer les droits de toutes les marchandises, qui y passent. Cette charge est perpétuelle, mais elle n'est possédée que trois ans par le même Noble. En tems de guerre, si le Généralissime vient à manquer, le commandement est dévolu au Général du Golfe (*b*).

Le Général des Galéasses tient le quatrieme rang. Ces Galéasses sont de gros bâtimens qui ressemblent à des Châteaux; elles portent ordinairement cent pieces de canon, & ont mille hommes d'équipage. Les Capitaines sont tous Nobles Vénitiens & n'obéissent qu'à leur Général, & celui-ci est soumis au Généralissime. Cette charge n'a lieu qu'en tems de guerre. Telle est aussi celle de Général des Galions, qui est le Surintendant de toutes les munitions de la Flotte (*c*).

Outre ces Généraux, le Senat entretient deux Capitaines ou Chefs d'escadre, qui commandent chacun quatre galeres, les unes appellées libres, parcequ'elles sont montées par des gens qui s'engagent volontairement; les autres nommées *dé Condemnati*, montées par des Forçats, condamnés à cette peine. Ces Galeres ne s'écartent du port que pour des commissions particulieres (*d*).

Toutes les galeres sont conmmandées par de jeunes Nobles, qu'on appellle *Sopra Comiti*. Ils ont tout pouvoir sur leurs soldats & leurs matelots, hors la peine de mort. Ils disposent à leur gré de tous les emplois subalternes, pour les dédommager des fraix qu'ils font, en formant l'équipage à leurs dépens. La République ne leur fournit que le corps de la galere & les munitions de guerre, & ne paye l'équipage que du jour qu'il vient à bord (*e*).

Comme le commerce tient à la Marine, nous toucherons ici cet article. Les Vénitiens fesoient autrefois un commerce très-considerable. Tout celui de Levant, de la Perse & des Indes étoit presque entierement entre leurs mains: les épiceries & les drogues des Indes venoient par Alexandrie, d'où on les transportoit par mer à Venise, qui étoit l'entrepôt où toute l'Europe venoit se fournir (*f*). Ce commerce étoit une source de richesses pour les Vénitiens, qui mettoient tel prix qu'ils vouloient aux épiceries.

Commerce de Venise.

(*a*) Le même, p. 311.
(*b*) Le même, p. 313, 314.
(*c*) Le même, p. 314, 315.
(*d*) Le même, p. 315. *Richard* l. c. p. 241, 242.
(*e*) Les mêmes.
(*f*) *Huet.* Hist. du Commerce & de la Navigation des Anciens Ch. 48. p. m. 283, 284. *Amelot*, p. 90.

SECTION I.

Origine des Vénitiens. Gouvernement ancien & moderne &c.

Mais ils ont perdu ce commerce depuis la découverte du chemin par le Cap de Bonne Eſpérance. Pendant longtems les étoffes de ſoie ont fait auſſi une branche de leur commerce, qui eſt fort diminuée depuis qu'on a établi preſque par tout des fabriques de ces ſortes d'étoffes. On en peut dire autant des fabriques de glaces & de dentelles, dont la France, l'Angleterre & la Flandre leur ont enlevé une partie du profit. On a fait encore à Veniſe un commerce de tableaux, qui y attiroit beaucoup d'argent; mais la ſource en eſt bien prête à tarir, faute d'artiſtes qui l'entretiennent (*a*). Les Jouailliers font encore un commerce conſiderable à Veniſe. C'eſt la ville d'Italie où il y en a le plus, & de fort riches. Le commerce des drogues du Levant s'y ſoutient auſſi par la qualité excellente de celles qui s'y vendent. Le principal commerce de Veniſe eſt à préſent celui du Levant & de l'Allemagne. C'eſt par rapport au premier que les Vénitiens ménagent extrémement la Cour Ottomane.

Clergé de Veniſe.

Il en eſt de l'Egliſe à Veniſe comme de l'Etat, car celui qui en eſt le Chef porte un grand titre, reçoit beaucoup d'honneurs, & eſt appellé Patriarche, mais il n'a gueres d'autorité. Le Patriarche eſt toujours un Noble Venitien, qui eſt élu par le Senat. Il ne met dans ſes Mandemens & ordonnances que *Divina miſeratione* ſans ajouter comme les autres Evêques & *Sanctæ Sedis Apoſtolicæ gratia.* Il eſt Primat de Dalmatie & Métropolitain des Archevêques de Candie & de Corfou & des Evêques de Chiozza & de Torcello. Il n'a la nomination qu'à deux Bénéfices (*b*). L'Egliſe de Saint Marc n'eſt point de ſa Juriſdiction, elle releve du Doge & a ſon Doyen ou Primicier. Ce Primicier eſt une eſpece d'Evêque, qui a le droit d'officier pontificalement, de donner ſolemnellement la bénédiction au peuple, & d'accorder quarante jours d'indulgence. Le Patriarche n'a preſque aucune autorité ſur le reſte du Clergé, qui eſt en général très-ignorant & déréglé, & même plus qu'en aucun autre endroit d'Italie (*c*). Les Curés ſont élus par le peuple de chaque Paroiſſe: c'eſt par cette raiſon que les Nobles n'y prétendent point, parceque ce ſeroit un affront pour eux que des Compétiteurs Citadins l'emportaſſent, ce qui arriveroit communément. Le Corps du Clergé Séculier de Veniſe, qui comprend ſoixante-dix Paroiſſes, eſt diviſé en neuf Congrégations, dont chacune a ſa juriſdiction, où toutes les cauſes des Prêtres & des Confreres de ſon reſſort ſont jugées en premiere inſtance; & s'il y a appel elles vont au *College Plébanal*, compoſé des Députés de toutes les Congrégations. Preſque jamais les affaires ne ſont portées devant le Patriarche. Du reſte le Clergé eſt entierement dépendant de la Seigneurie, qui a une pleine autorité ſur tous ſes ſujets tant Eccléſiaſtiques que Séculiers. Cette autorité s'étend même ſur le redoutable Tribunal de l'Inquiſition, qui eſt à Veniſe ſur un tout autre pied qu'ailleurs. Il y a toujours trois Sénateurs, qui aſſiſtent au nom de la Seigneurie à toutes les procédures & les délibérations des Juges Eccléſiaſtiques. Ceux-ci ne peuvent entendre de témoins, citer

(*a*) *Richard* ubi ſup. p. 492. *Amelot* p. 279.
(*b*) *Burnet* Voy. d'Italie T. II. p. 262, 263. *Miſſon.* Voy. d'Italie T. I. p. 261.
(*c*) *Burnet* l. c. *Miſſon* ubi ſup. p. 262. *Amelot*, p. 280.

Section I. *Origine des Vénitiens. Gouvernement ancien & moderne &c.*

ni interroger un accusé, sans la participation des trois Nobles, & sans qu'ils soient présens. Ces Assistans ont le pouvoir de suspendre les délibérations des Inquisiteurs, & d'empêcher l'exécution de leurs sentences. Ils ne sont pas tenus de garder le secret, & doivent empêcher la publication d'aucune Bulle, sans la permission de la République. D'ailleurs l'Inquisition ne juge ni les Grecs, ni les Bigames, ni les Blasphémateurs, ni les Sorciers, ni les Magiciens, ni beaucoup d'autres gens, qui en d'autres endroits sont de sa juridiction. L'Inquisition a encore un pouvoir très-borné à l'égard des Livres qui s'impriment. Ceux qui seront curieux de plus grands détails sur ce sujet peuvent consulter Amelot (*a*). Nous finirons ce qui regarde les Ecclésiastiques, en observant qu'ils sont exclus de toutes les Charges & de tous les Conseils publics. La Loi exclut encore les Nobles, qui ont un frere, un oncle, ou un neveu Cardinal, de toutes les délibérations qui regardent les Ecclésiastiques (*b*).

Situation de Venise.

Nous finirons cette Section, en donnant une idée de la ville de Venise, & de ses domaines. Venise, dit un célebre voyageur (*c*), a quelque chose de si singulier dans sa situation, que quand on auroit couru toute la Terre, on ne pourroit pas dire avoir vu aucune ville qui lui ressemble. Cette ville est la plus forte qu'on connoisse sans aucune fortification, imprenable en quelque façon, & inabordable, sans autres défenses que celle de sa situation au milieu de la mer. Il est vrai que c'est une mer fort basse, que les Italiens appellent des Lagunes, comme qui diroit des marais (*d*). C'est du milieu de ces eaux qu'on voit s'élever cet amas de bâtimens & de palais magnifiques qui forment la ville de Venise. Le grand canal qui partage la ville en deux parties à peu près égales a la forme d'un S; il a presque partout au moins cent pas de largeur. Environ au milieu du canal est situé le pont de Rialte, qui unit ensemble les deux parties de la ville. Quatre-cens canaux & beaucoup plus de ponts servent à communiquer dans tous les quartiers de la ville, on peut voir une description détaillée de Venise dans plusieurs voyageurs & particulierement dans l'Auteur cité ici. (*e*). Burnet (*f*) dit que les Lagunes devenoient si fortes en 1685, que les Vénitiens n'avoient pas moins de peine à faire que Venise demeurât une isle, que les Hollandois en ont pour empêcher que la Mer ne les gagne. Il ajoute que bien des gens croioient, que vu le déchet qu'on voyoit depuis quelque tems, il falloit que dans un siecle ou deux, si cela continuoit sur le même pied, que Venise cessât entierement d'être une isle, & devint terre ferme. Il ne paroit pas que jusques ici cette conjecture se soit vérifiée. Sans doute que les précautions qu'on prend réussissent. Un autre voyageur (*g*) nous apprend, qu'on a des moulins & d'autres machines pour vuider les vases qui s'amassent, & qui se découvrent en quelques endroits quand la Mer est tout-à-fait basse. On a aussi détourné l'embouchure de la Brenta & de quelques autres rivieres, afin qu'elles n'apportent pas des

(*a*) Le même, p. 323-354.
(*b*) Le même, p. 23.
(*c*) *Spon* Voy. d'Italie &c. T. I. p. m. 43.
(*d*) Le même, l. c. *Misson* Voy. d'Italie T. I. p. 193, 194.
(*e*) *Richard* ubi sup. p. 254 & suiv.
(*f*) *Burnet* Voy. d'Italie T. II. p. 241.
(*g*) *Misson* ubi sup. p. 194, 195.

SECTION I.

Origine des Vénitiens. Gouvernement ancien & moderne &c.

fanges & des sables dans ces Lagunes. Il ajoute, que si Venise doit incessamment travailler à entretenir les eaux qui l'environnent, dans une certaine hauteur, pour empêcher qu'elle ne se trouve jamais réunie au Continent, il ne lui seroit pas avantageux non plus en toute maniere, que ces mêmes eaux eussent une grande & universelle profondeur; parceque les choses demeurant à peu près dans l'état où elles sont, il est comme impossible d'approcher de Venise ni par Mer, ni par Terre.

Domaines de la République.

La République de Venise possede des domaines considerables en Italie, qu'un Géographe moderne (*a*) divise en quatre Provinces ou Parties principales. 1. La Marche Trévisane, qui comprend le Trevisan proprement dit, le Dogado ou Duché de Venise, le Polesin, le Feltrin, le Bellunois, & le Cadorin. 2. La Lombardie, non la Lombardie en général, mais cette partie, qui comprend le Padouan, le Vicentin, le Veronois, le Bressan, le Bergamasc & le Cremasc. 3. Le Frioul, dont Udiné est la Capitale & où est Palma-nova, une des plus fortes places de l'Europe (*b*). 4. L'Istrie, dont la Capitale est Pola. Les principales villes de l'Etat de Venise sont Venise, Padoue, Vicence, Verone, Bresse, Bergame & Creme. La Seigneurie a encore sous sa domination la Dalmatie, dont Zara est la Capitale; sur les côtes d'Epire Suada, & Spina-Longa sur celles de Candie. Elle est aussi maitresse de quelques isles de l'Archipel, dont les principales sont Corfou, Cephalonie, Zante, Cerigo, Tiné & Sainte Maure. Elle a eu autrefois l'isle de Candie, que les Turcs lui ont enlevé dans le siecle passé; & elle a des prétentions sur le royaume de Chipre.

SECTION II.

Fondation & accroissemens progressifs de VENISE; *guerre contre les Esclavons; changemens divers dans la forme du Gouvernement & révolutions sous les premiers Doges. Guerre avec* Pepin *Roi d'Italie.*

Fondation de Venise.

LA foiblesse de l'Empire Romain l'exposa dans le cinquieme siecle aux incursions & aux ravages de diverses Nations Barbares. Les Gots furent des premiers qui se signalerent, sous la conduite, d'Alaric, qui prit & saccagea Rome. Comme les habitans de la Venetie se trouvoient le plus exposés aux fureurs de la guerre, & aux passage des Armées ennemies, un grand nombre se réfugierent dans les isles situées au fond du Golphe Adriatique, à peu de distance du Continent. Comme ces isles étoient incultes, & qu'elles ne fournissoient d'autre ressource que la pêche, ceux qui s'y sauvoient, retournoient dans leurs premieres demeures, aussitôt qu'ils le pouvoient avec quelque sureté (*c*). La seule isle de Rialte, avoit vraisemblablement quelques habitans, parcequ'elle servoit de Port à la ville

(*a*) *Cluver.* Introd. ad Geograph. L. III. C. 34.

(*b*) *Lassels* Voy. d'Italie T. II. p. 261.

(*c*) *Sabellic.* Hist. Rer. Venet. Decad. I. L. I.

de Padoue. Il y a de l'apparence qu'elle commença à se peupler davantage, lors des ravages des Gots. Cependant les maisons n'étoient le plupart que des cabanes construites de roseaux & de bois. Un violent incendie, en consuma un grand nombre, comme on ne pouvoit arrêter le progrès des flammes, un des habitans nommé Entinope fit vœu, que s'il plaisoit à Dieu d'arrêter la fureur de l'incendie, il bâtiroit une Eglise. Une pluie abondante arrêta les flammes & on bâtit une Eglise ou une Chapelle dédiée à St. Jaques, en 421 (*a*). C'est selon plusieurs Auteurs l'époque de la fondation de Venise. D'autres avec plus de raison la reculent jusqu'à l'invasion d'Attila en 452. Ce barbare Conquérant, ayant traversé les Alpes Juliennes vint mettre le siege devant Aquilée. La nouvelle de son approche, fit déserter les habitans de la Venetie, qui chercherent de nouveau un asile dans les isles. Ceux d'Aquilée se jetterent à Grado; Ceux de Concordia à Caorlo; ceux d'Altino se répandirent dans toutes les petites isles qui sont auprès de Torcello: ceux de Padoue & des environs, à Rialte, à Chioggia, à Malamauco, à Albiola, à Palestrine (*b*). Attila assiegea Aquilée, l'emporta au bout de quelques tems, la saccagea & la réduisit en cendres. Les Huns altérés du sang des Romains coururent toute la Venetie, & détruisirent Concordia, Altino, Padoue, Vicence, Verone, Bresce & Bergame. Ce Fléau de Dieu aiant repris bientôt le chemin de la Pannonie, beaucoup des Venetes réfugiés quitterent des isles peu agréables, & où ils éprouvoient une grande disette, pour retourner dans leurs habitations de terre ferme, & dans un pays abondant.

Section II. *Fondation & Accroissemens de Venise.*

Il ne laissa pas d'en rester un grand nombre dans les isles, qui commencerent la plupart à être habitées, & qui formerent par degrès une nation particuliere, qui eut ses loix & ses Magistrats, sans dépendre en aucune façon des villes dont ils étoient originaires. D'autant moins, que ceux qui y étoient retournés étoient assez occupés à relever ces villes & à les tirer de leurs ruines (*c*). C'est à ce tems-là qu'il faut fixer la véritable époque de la fondation de Venise; ce fut alors qu'on vit plusieurs petites villes bâties dans le sein des eaux, mais qui n'avoient rien de remarquable, les maisons étant fort simples & appropriées au besoin. C'est néanmoins de cet amas de Cabanes, converties en palais, que s'est formée avec le tems la ville de Venise (*d*). Les premiers habitans étoient des gens à qui une naissance illustre inspiroit le plus d'aversion pour la servitude, qui porterent dans leur retraite le goût de la liberté, la simplicité des mœurs & la pureté de la foi. Ils n'estimoient les hommes qu'autant qu'ils étoient laborieux & utiles au bien commun, pour lequel ils avoient tous le même zele.

Comme l'anarchie est très-préjudiciable à une Societé, ces Insulaires voulurent établir une forme de Gouvernement. Mais on comprend aisément qu'étant tous libres & indépendans, ils n'avoient garde de se déterminer pour une autorité absolue. Ils se déciderent pour la Puissance

Etablissement des Tribuns.

(*a*) *Nic. Crasso* not. ad *Donat. Janot.* Dialog in Thes. Antiq. Ital. T. V. P. 1. Col. 26. *Sabellic.* l. c.

(*b*) *Nic. Crasso* ubi sup.

(*c*) Le même, *de forma* Reip. Venet.

(*d*). *Sabellic.* ubi sup.

SECTION II. *Fondation & Accroissemens de Veniſe.*

Tribunicienne, & réſolurent que chaque iſle auroit ſon Tribun, qui ſeroit élu annuellement par les habitans de l'iſle, & que tous les Tribuns ſeroient reſponſables de leur adminiſtration à l'aſſemblée générale de la nation, qui ſeule auroit le droit de traiter des affaires d'Etat (*a*). On ignore comment & par qui ſe convoquoit cette aſſemblée.

Etat des premiers Venitiens.

Trois ans après la retraite d'Attila, Genſeric Roi des Vendales vint du fond de l'Afrique faire une irruption en Italie avec une armée des plus nombreuſes. Il répandit la terreur & la conſternation par tout, entra dans Rome, & y commit les plus affreux excès, devaſta les campagnes, brûla les villes & les bourgades. Cette invaſion contribua à fixer les Venetes dans les iſles, où ils étoient à couvert des fureurs des Barbares. Leur pauvreté n'étoit pas capable d'exciter l'avidité de ces conquérans féroces, & feſoit leur ſûreté. Ne pouvant ſubſiſter par la culture des terres, la Mer étoit leur reſſource. La pêche & le trafic du Sel occupoient les moins aiſés; ceux qui étoient plus accommodés s'adonnoient au commerce, on ſe feſoient un devoir de contribuer au bien de leurs concitoyens par de ſages réglemens. Leurs mœurs étoient pures & ſimples, le luxe ne pouvoit avoir lieu parmi eux, ils vivoient heureux parcequ'ils n'ambitionnoient rien (*b*).

Fin de l'Empire d'Occident. 476.

En 476 Odoacre Roi des Hérules, à la tête d'une formidable armée, entra en Italie par la vallée de Trente. Il s'empara ſans réſiſtance de toute la Vénetie & de la Ligurie, où il fit le dégat. Oreſte, pere du jeune Empereur Auguſtule, marcha contre lui avec une armée, & s'avança juſqu'à Lodi, pour l'empêcher de paſſer l'Adda. Mais la déſertion de la plus grande partie de ſes troupes, l'obligea d'aller ſe renfermer dans Pavie, où Odoacre l'aſſiegea. Il emporta la ville d'aſſaut, & la brûla. Oreſte fut pris & conduit à Plaiſance, où le vainqueur lui fit trancher la tête (*c*). Sans perdre, de tems Odoacre marcha à Ravenne, où il entra ſans peine; Paul frere d'Oreſte y fut tué. Auguſtule abandonné de tout le monde, ſe rendit à Rome, où il ſe dépouilla lui-même de la pourpre. Odoacre y fut reçu avec de grandes acclamations; le Senat & le peuple le vinrent recevoir. Par compaſſion pour l'âge d'Auguſtule, il lui laiſſa la vie & l'envoya dans le château de Lucullane entre Naples & Pouzzoles, & lui aſſigna une penſion de ſix mille ſols d'or (*d*). C'eſt par cette révolution que finit l'Empire d'Occident. Odoacre prit le nom de Roi d'Italie, qu'il gouverna aſſez tranquillement juſqu'en l'année 493.

Liberté & mœurs des premiers Venitiens.

Cette chute de l'Empire d'Occident devint l'époque de la parfaite liberté des Venetes inſulaires. Juſques-là ils avoient reconnu l'autorité des Empereurs, quoiqu'ils euſſent leurs propres Magiſtrats, & leurs loix particulieres. Mais leur nouvel Etat fut démembré de l'Empire, quand toute l'Italie ſe vit ſoumiſe à Odoacre. Ce Prince prétendoit bien être maître de tous les lieux où les Empereurs avoient dominé, mais les Vénitiens, qui

(*a*) *Nic Graſſo* de forma Reip. Venet.
(*b*) *Sabellic.* Dec. I. L. I. p. m. 18, 19. *Bern. Juſtiniani* de Orig. Urb. Venet. eorumque geſtis L. IV.
(*c*) Le même, l. c. *St. Marc* Abreg. Chronol. T. I. ſous l'an 476.
(*d*) Les mêmes.

qui n'avoient pas été vaincus, se maintinrent dans l'indépendance, & commencérent à faire un Etat séparé. Ils conserverent néanmoins des liaisons avec l'Empire d'Orient, & en reconnurent à de certains égards la Souveraineté (*a*). L'amour de la liberté fesoit passer chaque jour de nouveaux habitans parmi eux; mais bien que cette République naissante fût intéressée à multiplier ses citoyens, elle rejettoit ceux qui auroient pu troubler sa tranquillité par leurs vices, & n'admettoit que des gens dont les mœurs étoient pures & simples, & qui par une vie laborieuse pussent contribuer à l'utilité commune. Rien de plus beau que le portrait que les Historiens de Venise (*b*) nous font de ces anciens Vénitiens, ils vantent l'union qui regnoit entre eux, leur zele pour le bien public & leur pieté.

Section II. *Fondation & Accroissement de Venise.*

Odoacre ayant vaincu les Ruges en 487, s'attira par là une guerre qui lui fut fatale. Frederic fils du Roi des Ruges se réfugia à la Cour de Théodoric, Roi des Ostrogoths son parent. Ce Prince résolut de prendre la défense de Frederic, d'autant plus qu'il étoit fatigué des plaintes de ses sujets, qui s'accommodoient peu des terres que l'Empereur Zenon leur avoit assignées. Avant que d'entreprendre l'expédition d'Italie, Théodoric se rendit à Constantinople, & obtint son agrément. Dès l'Automne de 488 toute la nation des Ostrogoths se mit en marche. Odoacre fut défait en deux batailles & se sauva à Ravenne. Le vainqueur soumit toute l'Italie Cispadane, passa le Po, & vint mettre le siege devant Ravenne; ce siege dura trois ans, pendant lesquels Théodoric acheva la conquête du reste de l'Italie. En 493 Odoacre se rendit par composition; mais peu après il fut tué dans un festin par ordre de Théodoric (*c*).

Théodoric fait la conquête de l'Italie.

L'invasion des Ostrogoths ne causa pas à l'Italie autant de maux, que les précédentes, elle ne laissa pas néanmoins de multiplier le nombre des Citoyens de la nouvelle République, & par là de la rendre plus puissante. Elle commençoit déja à devenir florissante. La navigation avoit déja fait des progrès considerables chez les Vénitiens, & ils trafiquoient librement dans tous les ports du Golfe Adriatique. On ne sait que fort imparfaitement ce qui se passoit chez eux dans ces premiers tems. Ce qui paroit certain, c'est qu'ils ne furent pas aussi indépendans sous Théodoric & ses successeurs, qu'ils l'avoient été sous Odoacre, & que s'ils conserverent leurs loix & leur Gouvernement particulier, ils furent tenus à de certains services. C'est ce qui paroit par une Lettre de Cassiodore, Ministre du Roi Théodoric, adressée aux Tribuns maritimes. Comme cette Lettre fait connoitre l'état des Vénitiens au commencement du sixieme siecle, & que nous n'avons d'ailleurs gueres de lumieres sur ce tems-là, nous la rapporterons selon la traduction de M. l'Abbé Laugier. „ Aux Tribuns maritimes, Cassiodore „ Sénateur & Préfet du Prétoire. Nous avons envoyé dernierement des „ ordres pour faire venir à Ravenne les vins & huiles d'Istrie qui sont cet„ te année en grande abondance. Vous qui avez dans le voisinage grand „ nombre de vaisseaux, soyez diligens à en faire le chargement & le

Etat des Vénitiens sous Théodoric.

(*a*) *Justiniani* L. V. in initio. *Laugier* Hist. de Venise T. I. p. 143.

(*b*) *Justiniani* & *Sabellicus*. V. *Laugier* l. c. p 144.

(*c*) *St. Marc* ubi sup. ann. 493.

SECTION II. *Fondation & Accroiſſement de* Veniſe.

„ transport. Il vous en doit peu couter d'uſer de diligence dans un trajet „ ſi court, vous qui ſouvent parcourez des eſpaces comme infinis. Votre „ ſituation vous rend la navigation très-familiere, puiſque ſans ſortir de „ chez vous, vous allez par mer de maiſon en maiſon. Si les vents con- „ traires vous empêchent de vous hazarder en pleine mer, vous avez la „ commodité d'une multitude de fleuves, ſur leſquels vos barques, ſans „ craindre les vents & la tempête, parcourent les terres voiſines; & „ quand on les conſidere de loin, on diroit qu'elles marchent à travers les „ gazons & les prairies. Dans cette eſpece de navigation le tirage de vos „ matelots vous ſert de voile. Il me prend envie de rapporter ici ce que „ j'ai vû de l'extraordinaire ſituation de vos demeures dans le ſein des la- „ gunes. L'illuſtre Province de Venetie, autrefois remplie de nobles ci- „ toyens, s'étend du côté du midi juſqu'au Po & à Ravenne; elle jouit à „ l'Orient du bel aſpect de la Mer Adriatique. Là un flux & un reflux „ alternatif couvre tantôt & tantôt laiſſe à découvert une partie de la „ plage, deſorte qu'en un inſtant on voit des bras de mer & des iſles là „ où le moment d'auparavant on n'avoit vu qu'un continent uniforme. „ C'eſt au milieu de ces lagunes que vos habitations ſe trouvent placées à „ la maniere des oiſeaux aquatiques. A leur exemple vos demeures ſont „ diſperſées ſur cette vaſte mer. Vous uniſſez enſemble les terreins étroits „ que la nature vous y préſente. Vous raſſemblez les ſables qui ſont au- „ tour pour les oppoſer aux efforts de la marée, & ce foible rempart eſt „ ſuffiſant pour réſiſter à la violence des eaux. Le poiſſon eſt la nour- „ riture commune de tous vos habitans. Là le pauvre & le riche menent „ la même vie, ont le même ſort. Des maiſons uniformes & entiere- „ ment ſemblables banniſſent loin de vos citoyens toute idée de diver- „ ſité de fortune. Cette égalité prévient toute occaſion de jalouſie & de „ diſpute. Ainſi vous vous garantiſſez heureuſement d'un vice qui en- „ fante partout ailleurs tant de calamités. Toute votre attention ſe bor- „ ne à vos ſalines. Ce ſont-là vos champs & vos moiſſons. Le ſel „ vaut pour vous la plus riche monnoye, puiſqu'il vous fournit toutes „ vos ſubſiſtances. On peut ſe paſſer d'or, on ne peut ſe paſſer de ſel, „ puiſqu'il eſt l'aſſaiſonnement néceſſaire de tous les mets. Préparez donc „ vos vaiſſeaux en toute diligence, afin que quand vous en ſerez aver- „ tis par Laurentius, que nous avons envoyé pour recueillir les vins & „ les huiles, vous puiſſiez les tranſporter promptement (*a*)". Je ne ſai quelle amplification de Rhéteur M. de St. Marc trouve dans la deſcription de Caſſiodore (*b*). Ce Préfet ne repréſente nullement Veniſe comme une ville conſiderable; on y voit ſeulement de quelle façon elle s'eſt inſenſiblement formée, quelles étoient les mœurs de ces Inſulaires, & qu'ils dépendoient juſqu'à un certain point des Oſtrogoths. Quelques efforts qu'ait fait un Auteur Vénitien (*c*) pour prouver que cette Lettre n'indique point de dépendance, il n'eſt perſonne qui ne l'y apperçoive clairement.

(*a*) Hiſt. de Veniſe T. I. p. 149-152. dans la Table au mot *Veniſe & Vénitiens.*
(*b*) A la fin du T. II. de l'Abr. Chron. (*c*) *Nicol. Craſſo* de forma Reip. Venet.

Une partie des Eſclavons s'étoit établie dans la Dalmatie. Ils avoient par degrés gagné du terrein, & s'étoient avancés juſques ſur le bord de la Mer Adriatique, & y avoient bâti la ville de Narenta. Le voiſinage de la mer leur inſpira le goût de la marine, ils conſtruiſirent des vaiſſeaux, & ſe mirent à pirater. Les Vénitiens ſe virent expoſés à leurs brigandages & leur navigation fut fort troublée par ces dangereux voiſins. Ils furent donc contraints d'armer des bâtimens en guerre pour proteger leur commerce. Ils livrerent combat aux Pirates & remporterent ſur eux une grande victoire qui obligea ces ennemis de leur navigation, à ne plus paroître (*a*). C'eſt tout ce qu'on ſait de cette premiere guerre que les Vénitiens eurent à ſoutenir.

Section II. *Fondation & Accroiſſement de Veniſe.*

Premiere guerre des Vénitiens.

La domination des Oſtrogoths en Italie ne ſubſiſta pas longtems après la mort de Théodoric, arrivée en 525. Athalaric ſon petit-fils lui ſucceda ſous la tutelle de ſa mere Amalaſonte fille de Théodoric. Ce jeune Roi étant mort en 534, Amalaſonte pour continuer à gouverner épouſa Théodat, neveu de Théodoric, & le fit proclamer Roi. Ce Prince ingrat peu de tems après la fit arrêter & la confina dans une iſle du Lac de Bolſene dans la Toſcane, où il la fit étrangler. L'Empereur Juſtinien, qui venoit de reconquérir l'Afrique ſur les Vandales, profita de cette occaſion pour porter la guerre en Italie ſous prétexte de venger la mort d'Amalaſonte. Beliſaire paſſa avec une armée en Sicile, qu'il ſoumit, & delà en Italie, où il ſe rendit maître de Naples. Les Goths, irrités de la lâcheté de Théodat, qui étoit à Rome, proclamerent Roi Vitigés en 536; ce nouveau Roi fit tuer Théodat. Nous ne détaillerons pas les opérations de la guerre entre Vitigés & Beliſaire, nous nous contenterons de dire qu'en 539, le Général de Juſtinien mit le ſiege devant Ravenne, où Vitigés s'étoit renfermé. Il chercha d'abord à couper les vivres aux aſſiegés. Il ne leur reſtoit plus qu'une des bouches du Po, par laquelle ils pouvoient recevoir des munitions. Beliſaire demanda aux Vénitiens des bâtimens pour fermer ce paſſage, parcequ'ils étoient propres à naviger ſur les rivieres comme ſur la mer, & qu'ils tiroient peu d'eau. Ils lui en envoyerent, qui furent d'un grand ſecours. Les Goths, qui étoient du côté de Pavie, ayant amaſſé une grande quantité de bateaux, ils les chargerent de blé pour les conduire à Ravenne, & mirent à la tête quelques bâtimens armés en guerre. Mais avant qu'ils puſſent arriver, l'eau baiſſa tellement qu'ils ſe trouverent à ſec; les Vénitiens d'un côté, & les ſoldats de Beliſaire de l'autre, accablerent les Goths de traits, & à la fin ſe rendirent maîtres de tout ce convoi (*b*). Ravenne fut priſe, Vitigés fait priſonnier & mené à Conſtantinople par Beliſaire.

Les Vénitiens aſſiſtent Beliſaire.

Les Goths élurent ſucceſſivement Ildobald & Erarik, qui ne regnerent l'un & l'autre que quelques mois. Totila qui monta enſuite ſur le trône en 541 rétablit en peu de tems les affaires de ſa nation, & fit de ſi grands progrès, que Juſtinien fut obligé de renvoyer Beliſaire en Italie. Ce fameux Général, que l'Empereur laiſſa manquer des ſecours néceſſaires ne

Ils continuent à donner du ſecours aux Grecs.

(*a*) *Sabellic.* Dec. I. L. I. p. m. 21.

(*b*) *Bern. Juſtiniani* L. VI. *Procop.* Gothic. L. II. C. 28.

SECTION II. *Fondation & accroissement de Venise.*

put pendant cinq ans venir à bout d'empêcher Totila de faire de nouvelles conquêtes. Il fut rappellé à Constantinople en 548, & pendant plus de trois ans, le Roi des Goths eut en quelque façon le champ libre. En 551 Justinien nomma Narses Capitaine Général en Italie. Avant son arrivée, il y eut un combat sur mer devant Ancone, que les Goths assiegeoient par terre & par mer. Valerien, qui commandoit à Ravenne fit venir des vaisseaux de Dalmatie & de Venise, auxquels il joignit ceux qu'il avoit. Les Goths les attaquerent, mais furent battus & les Vénitiens contribuerent à la victoire (*a*).

En particulier à Narses. 552.

Narses, après avoir assemblé une armée considerable, traversa la Dalmatie & l'Istrie & arriva à l'entrée de la Vénetie. Il envoya demander le passage aux François, maîtres de Treviſe & de Vicence, ils le refuserent sous prétexte qu'il avoit à sa suite des Lombards ennemis mortels de leur nation. Il apprit en même tems qu'il ne pouvoit prendre sa route que par Verone, & que cette route étoit impraticable par les précautions que Totila avoit prises (*b*). Il ne restoit donc qu'à marcher le long de la mer; route très-difficile à cause de la multitude de fleuves & de marais qu'il falloit passer. Narses demanda des vaisseaux aux Vénitiens, qui lui fournirent les bâtimens nécessaires pour conduire son armée à travers leurs lagunes (*c*).

Ce Général frappé de l'étonnante situation de ces lieux, descendit à Rialte, pour les examiner avec plus d'attention. Pendant son séjour dans ce lieu, les villes du continent voisin lui envoyerent des Députés, & entre autres celle de Padoue, qui profita de cette occasion pour demander justice des Vénitiens. Les Padouans se plaignoient de ce que ceux-ci leur avoient enlevé l'ancienne jouissance des Lagunes, & le droit d'y naviger librement, qu'ils leur fermoient l'entrée & la sortie des rivieres, & leur fesoient plus de tort que n'avoient fait les Huns & les Goths: demandant que Narses leur rendit justice, & les rétablit dans leurs anciens droits. Nicolas, Tribun de Rialte, répondit par un long discours que Justiniani rapporte, ou lui prête (*d*). Le Général Grec ne voulut rien décider, disant que l'affaire méritoit mûre délibération, & que le tems le pressoit de se rendre à Ravenne. Il exhorta les deux Partis à vivre en bonne intelligence, & à se disputer l'honneur de se surpasser pour le service de l'Empire. On prétend (*e*) que Narses avant que de partir de Rialte fit vœu, s'il réussissoit dans son entreprise, de bâtir dans ce lieu même deux Eglises, l'une à S. Théodore, & l'autre à S. Geminien, & de consacrer à cette œuvre pieuse les dépouilles des ennemis qu'il auroit vaincus. Il accomplit son vœu dans la suite, & fonda les deux Eglises en question, qui sont encore deux des principales Eglises du quartier de St. Marc (*f*).

Les Ostrogoths détruits.

Narses s'étant rendu à Ravenne, marcha bientôt contre Totila, lui livra bataille & le défit, & quelques jours après ce Prince mourut d'une blessure. Les Goths élurent en sa place Theia, qui fut tué l'année suivan-

(*a*) *Justinian.* l. c.
(*b*) *Procop.* Hist. Mêlée C 26.
(*c*) *Sabellic.* l. c. p. 22. *Justinian.* ubi sup.
(*d*) *Justiniani* L. VI.
(*e*) Le même, *Sabellic.* ubi sup.
(*f*) Les mêmes.

Section II. *Fondation & Accroissement de Veniſe.*

te 553. Après ſa mort, la plupart des Goths ſe ſoumirent, deſorte que la guerre fut terminée, & la monarchie des Oſtrogoths finit, n'ayant duré que ſoixante-quatre ans depuis l'arrivée de Théodoric (*a*).

L'Empereur Juſtinien mourut en 565, Juſtin II. lui ſucceda, ſur lequel l'Impératrice Sophie avoit tout pouvoir. Narſes gouvernoit l'Italie qu'il avoit reconquiſe, & tout y étoit tranquille. Mais elle étoit menacée d'une nouvelle révolution. Les Lombards, qui habitoient la Pannonie, avoient pour Roi Alboin. Ce Prince ambitieux & guerrier, après avoir détruit le royaume des Gépides en 566, tourna ſes vues vers l'Italie. Les troupes qu'il avoit prêtées à Narſes en étant revenues, avoient fait naitre à leurs compatriotes le deſir de s'établir dans un ſi beau pays. Une ſeule raiſon pouvoit l'arrêter, c'étoit l'amitié particuliere qui l'uniſſoit à Narſes; cet obſtacle ceſſa bientôt. On n'eſt pas d'accord ſur ce qui le leva. La plupart des Hiſtoriens prétendent que Narſes lui-même invita Alboin à paſſer en Italie, pour ſe venger d'une inſulte que lui avoit faite l'Impératrice Sophie. Non contente de l'avoir fait rappeller, elle lui écrivit, dit-on, de revenir à Conſtantinople, où elle lui donneroit la ſurintendance des ouvrages de ſes femmes; que c'étoit la place qui convenoit à un Eunuque. M. de S. Marc (*b*) prétend que ce n'eſt là qu'un conte ridicule, publié par les Italiens toujours ennemis des Gouverneurs qui leur venoient de Conſtantinople. Un Auteur qui a écrit depuis (*c*) a prétendu établir la certitude de cette Hiſtoire. Quoiqu'il en ſoit, la mort de Narſes, arrivée en 567 laiſſa le Roi des Lombards en liberté d'exécuter ſes projets. Il ſe mit en marche avec toute ſa nation en 568, & avec une multitude de gens de diverſes autres nations. Il entra dans la Vénetie, & ſe rendit bientôt maître de tout le pays ſitué entre les Alpes & l'Apennin (*d*).

Invaſion des Lombards en Italie. 568.

Cette invaſion fut extrémement favorable à l'Etat de Veniſe, & il en retira de ſi grands avantages, que quelques Auteurs (*e*) ne balancent pas à marquer cette révolution comme la véritable époque de la fondation de Veniſe. Paulin Patriarche d'Aquilée, avec une partie de ſes Eccléſiaſtiques & les principaux citoyens de ſa ville, ſe réfugia dans l'iſle de Grado, qui fut appellée la nouvelle Aquilée. De toutes les autres villes, il vint une ſi grande foule de réfugiés, que la plupart des iſles, formées par l'embouclure du Po furent habitées, & la réunion d'un grand nombre de ces iſles a formé la ville de Veniſe (*f*). Les Lombards introduiſirent avec eux l'Arianisme en Italie, ce qui ſervit à rendre l'Etat de Veniſe encore plus conſiderable. Pluſieurs Evêques de la Vénetie quitterent le Continent dans le cours du ſixieme ſiecle, pour ſe retirer dans les iſles Vénitiennes. Magnus Evêque d'Oderzo, accompagné de quantité d'habitans bâtit la nouvelle Héraclée & y fixa ſa réſidence, Paul Evêque d'Altino ſe transporta à Torcello, Paul Evêque de Padoue établit ſon Siege Episcopal à Malamauco (*g*).

Accroiſſement de Veniſe.

(*a*) *St. Marc* Abr. Chron. T. I. p. 124-128.

(*b*) Le même, p. 156, 158.

(*c*) *Le Beau* Hiſt. du Bas Empire T. XI. p. 178-180.

(*d*) *Juſtiniani* L. VII. *Sabellic.* l. c. p. m. 23

(*e*) *St. Marc* ubi ſup. p. 160.

(*f*) Le même. *Laugier* Hiſt. de Veniſe T. I. p. 176.

(*g*) *Juſtiniani* L. VII. vers la fin.

SECTION II. *Fondation & Accroissement de Veniſe.*

Agilulf Roi des Lombards & Giſulf Duc du Frioul ne ſouffroient qu'avec peine que des Evêques des villes de leur domination dépendiſſent du Patriarche d'Aquilée réſidant à Grado, ils profiterent d'une occaſion pour faire à cet égard du changement. Severe Patriarche d'Aquilée étant mort en 606, le Pape qui vouloit un Patriarche de ſa communion, ſollicita Smeralde ou Smaragde, Exarque de Ravenne de l'appuier de ſon autorité. Les Suffragans du Patriarchat, qui devoient faire à Grado l'élection & la conſécration d'un nouveau Metropolitain, refuſant de ſe prêter aux intentions de l'Exarque, il les fit enlever & conduire à Ravenne. On prétend qu'à force de menaces, il les obligea d'élire & de conſacrer à Ravenne Candien ou Candidien, qui alla tenir ſon ſiege à Grado. Les Evêques de retour chez eux, ſurtout ceux de la domination des Lombards, ne manquerent pas de proteſter contre une élection, que le défaut de liberté ſembloit rendre nulle. Surs de la protection du Roi des Lombards & du Duc de Frioul, ils choiſirent & conſacrerent l'Abbé Jean, qui rétablit le ſiege dans Aquilée, qui étoit du Duché de Frioul. Depuis ce tems-là on vit deux Patriarches, l'un Schismatique dans cette ville, l'autre de la Communion de Rome à Grado. Les ſuffragans ſe partagerent. Les Evêques ſujets de l'Empire, qui ſe réunirent ſucceſſivement à l'Egliſe de Rome, reconnurent le Patriarche de Grado. Les Evêques, ſujets des Lombards, ſe ſoumirent au Patriarche d'Aquilée. Lorſque dans la ſuite, celui-ci fut auſſi rentré dans la Communion de Rome, la diviſion du Patriarchat ſubſiſta toujours (*a*).

Schisme entre l'Egliſe d'Aquilée & celle de Grado. 606.

Troubles dans la République de Veniſe.

Vers la fin du ſiecle, la République de Veniſe déja bien puiſſante ſe vit agitée par des troubles inteſtins. Les Tribuns qui gouvernoient depuis ſi longtems dégénérerent de la vertu de leurs ancêtres, & donnerent lieu de ſe plaindre de leur adminiſtration. Diviſés entre eux, ils ſacrifioient tout à leur intérêt particulier, & ne chercherent plus qu'à empieter les uns ſur les autres. La diſcorde ſe mit dans la nation, chacun prit parti. Les Lombards épioient l'occaſion de ſoumettre ce peuple ſi fier de ſa liberté, & les Pirates Eſclavons profitoient de ces diviſions pour courir la mer impunément. Tout préſageoit la ruine de la République. La grandeur du mal ouvrit les yeux aux Vénitiens, ils comprirent qu'il étoit de leur intérêt de ſe réunir, & que le vrai moyen de rétablir la paix étoit de changer la forme du Gouvernement (*b*).

Election du premier Doge. 697.

On indiqua une aſſemblée générale de la Nation à Héraclée où ſe trouverent Chriſtophle Patriarche de Grado, les Evêques ſes ſuffragans, au moins ceux dont les ſieges avoient été transférés dans les iſles, tout le Clergé, la Nobleſſe & le Peuple. On y fit des plaintes ameres des maux qu'on avoit ſouffert, on les imputa aux Tribuns, & on inſiſta ſur l'établiſſement d'un Gouvernement propre à prévenir la diſcorde. Le Patriarche fit un diſcours très-éloquent, ſi l'on en croit les Hiſtoriens (*c*), & repréſenta la néceſſité de choiſir un ſeul Chef, qui fut le centre de l'autorité publique, qui fit exécuter promptement les Loix, & ſut manier les forces de

(*a*) *St. Marc* T. I. p. 206, 207.
(*b*) *Sabellic.* l. c. p. m. 25.
(*c*) Le même, p. 26. *Laugier* T. I. p. 186-189.

l'Etat ſans trouble & ſans contradiction. Tout le monde applaudit, & l'on procéda ſur le champ à l'élection propoſée. Les ſuffrages ſe réunirent en faveur de Paul Luc Anafeſte, dit Paolucci, citoyen d'Héraclée, univerſellement eſtimé par ſa ſageſſe & ſa probité (*a*). On lui donna le titre de Duc, dont on a fait dans la ſuite celui de Doge, avec le droit d'aſſembler le Conſeil, de nommer les Officiers des Troupes & les Juges civils, en un mot de préſider à toutes les affaires du Gouvernement. D'ailleurs le Duc étoit ſubordonné aux Etats Généraux de la Nation, & ſa dignité n'étoit point héréditaire. Cependant les premiers Doges gouvernerent en véritables Princes dont ils prenoient même la qualité, & dont ils avoient à bien des égards l'autorité.

SECTION II. *Fondation & Accroiſſement de Veniſe.*

PAUL LUC ANAFESTE I. *Doge de Veniſe.*

PAUL LUC ANAFESTE ne démentit pas l'opinion avantageuſe qu'on avoit de lui. Il commença par rétablir l'union au dedans: un mélange de douceur & de ſévérité, dont il fit uſage à-propos fit renaitre le calme. Il fixa ſa réſidence à Héraclée, qui devint la capitale de l'Etat, dont il étendit les limites depuis la grande juſqu'à la petite Piave. Il donna la chaſſe aux Pirates, & les chaſſa aſſez loin pour n'en plus ſouffrir d'incommodité. Il s'attacha enſuite à gagner l'amitié des Rois Lombards, & il paroit que Liutprand avoit des égards pour lui. Ce fut à la priere d'Anafeſte que ce Prince accorda en 715 aux Vénitiens diverſes exemptions dans ſes Etats, & régla avec eux les limites, qui devoient ſéparer leurs frontieres de ſon royaume (*b*). Anafeſte gouverna environ vingt ans & mourut en 717. Son regne fut heureux & tranquille, la juſtice fut exactement rendue, l'innocence protégée, le crime puni, la religion reſpectée la concorde maintenue, le commerce appuyé & l'abondance procurée (*c*).

MARCEL, II. *Doge de Veniſe.* 717.

MARCEL TEGAGLIANO d'Héraclée, Général des troupes des Vénitiens, ou Maître de la Milice, fut élu pour remplacer Anafeſte. C'étoit un homme doux & tranquille, qui eut grand ſoin d'entretenir la paix avec les Lombards, à l'exemple de ſon prédéceſſeur (*d*). On le taxe même d'avoir porté trop loin la complaiſance dans l'affaire du Patriarchat d'Aquilée. Juſques-là les Papes n'avoient point reconnu les Patriarches de cette ville. En 719 Liutprand obtint de Grégoire II. le *Pallium* pour Serenus ou Severe, nouvellement élu, ſous la condition, que le Patriarche d'Aquilée n'étendroit point ſa Juriſdiction au delà des frontieres du royaume des Lombards, & qu'il n'inquieteroit point le Patriarche de Grado (*e*). Juſtiniani accuſe Marcel de négligence ou d'indolence, de n'avoir pas ſoutenu les droits de l'Egliſe de Grado. Le nouvel Hiſtorien de Veniſe (*f*) ſemble l'excuſer. Il dit, que Marcel affecta de ne ſe point mêler de cette affaire, ſoit qu'il lui parût aſſez indifférent pour le bonheur de la République, qu'un Prélat Vénitien étendit ſa juriſdiction ſur des contrées étrangeres; ſoit plutôt qu'il craignît en ſe montrant trop difficile à cet égard de s'attirer l'inimitié de Liutprand, qui avoit cette affaire extrémement à

(*a*) *Sabellic.* ubi ſup.
(*b*) *Juſtiniani* L. X. *St. Marc* l. c. p. 309.
(*c*) *Laugier* l. c. p. 193. *Juſtiniani* l. c.
(*d*) *Juſtiniani* L. X.
(*e*) Le même, *St. Marc* T. I. p. 312.
(*f*) *Laugier* T. I. p. 196.

SECTION II. *Fondation & Accroiſſement de Veniſe.*

cœur. Marcel mourut en 726, après un gouvernement paiſible de neuf ans, qui n'eut d'ailleurs rien de remarquable (*a*).

URSE III. *Doge de Veniſe.*

On lui donna pour ſucceſſeur URSE de la ville d'Héraclée, d'une naiſſance illuſtre, & d'un caractere vif & entreprenant. Il s'appliqua particulierement à former la jeuneſſe Vénitienne aux exercices de la guerre. Il étoit préſent à tout pour voir de ſes propres yeux les progrès & pour les exciter par ſes éloges. Il fut le premier qui illuſtra le nom Vénitien par ſes exploits (*b*). Il augmenta le nombre des ſoldats ſur les vaiſſeaux de la République, & les Vénitiens chaſſerent non ſeulement les Pirates, mais les pourſuivirent dans leurs Ports, firent des deſcentes & brûlerent leurs vaiſſeaux (*c*).

Il reprend Ravenne ſur les Lombards.

L'Empereur Léon l'Iſaurien s'étant déclaré contre le culte des images, publia en 726 un Edit pour l'abolir, auquel le Pape Grégoire II. refuſa d'obéir. Les Miniſtres de l'Empereur tâcherent d'exciter contre lui les Vénitiens, & les peuples de la Pentapole, qui refuſerent de prendre parti contre Grégoire. Le Patrice Paul Exarque de Ravenne fut tué à Ravenne dans un tumulte qu'il y eut à l'occaſion des images (*d*). Juſques-là le Roi des Lombards étoit demeuré ſimple ſpectateur des troubles, l'occaſion d'en profiter lui parut favorable. Il aſſiegea Ravenne, & s'en rendit maître par la trâhiſon d'un habitant, qui lui livra une porte. L'Empereur envoya peu après l'Eunuque Eutychius, qui avoit déja été Exarque, qui recouvra Ravenne par le moyen des Vénitiens. Juſtiniani (*e*) & après lui le nouvel Hiſtorien de Veniſe (*f*) rapportent cette Hiſtoire d'une façon toute différente. Ils diſent que l'Exarque Paul fut obligé de rendre Ravenne à Liutprand; qu'il ſe ſauva dans l'Etat de Veniſe, où le Doge Urſe lui fit un accueil très-favorable. Que le Pape Grégoire II, qui redoutoit la trop grande puiſſance des Lombards, écrivit au Doge pour l'exciter à délivrer Ravenne, & on rapporte ſa Lettre. Que le Doge convoqua une grande aſſemblée où l'Exarque fut admis, & fit un diſcours pathétique pour engager les Vénitiens à le ſécourir, diſcours qu'on donne tout du long, de même que celui du Doge pour appuier la demande de l'Exarque. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que ce ne peut-être l'Exarque Paul, qui ait imploré le ſecours des Vénitiens, puiſqu'il avoit été tué, avant la priſe de Ravenne. Si Eutychius alla trouver Urſe, c'eſt ce qui eſt au moins problématique, & ces harangues que Juſtiniani rapporte me paroiſſent être de ſa façon. Quoiqu'il en ſoit, il eſt certain que les Vénitiens entreprirent de ſécourir l'Exarque, équipperent une Flotte conſiderable, & firent voile pour attaquer Ravenne par mer, tandis qu'Eutychius l'attaqueroit par terre. Hilprant neveu de Liutprand en étoit Gouverneur, & Pérédée Duc de Vicenze en commandoit la garniſon. Pendant que les Lombards & les Grecs combattoient ſous les murs de la ville, les troupes de débarquement des Vénitiens tomberent tout à coup ſur les Lombards, &

(*a*) *Sabellic.* Dec. I. L. I. p. m. 27. *Juſtiniani* l. c.
(*b*) Le même & *Laugier* p. 197.
(*c*) *Juſtiniani* ubi ſup.
(*d*) *St. Marc* l. c. p. 320, 322, 324, 326.
(*e*) *Juſtiniani* l. c.
(*f*) *Laugier* ubi ſup. p. 197 *& ſuiv.*

& Pérédée fut tué dans la chaleur de l'action; Hilprand fut fait prisonnier, les Lombards prirent la fuite & Eutychius rentra dans Ravenne. Liutprand qui s'avançoit au secours de la place fut attaqué près de Rimini, par les troupes d'Eutychius & des Vénitiens, & son armée fut taillée en pieces (*a*). Le Doge défendit aussi l'Eglise de Grado contre les entrepris ses de Calixte Patriarche d'Aquilée (*b*). Devenu fier par ses heureux succès il oublia qu'il gouvernoit des Républiquains. Sa hauteur & l'autorité absolue qu'il s'arrogeoit indisposerent contre lui les peuples voisins d'Héraclée, la guerre s'alluma & dura plus de deux ans avec beaucoup d'animosité & de fureur. A la fin les habitans d'Héraclée las de la guerre tournerent leur haine contre le Doge, qui fut tué, les uns disent à cause de son inflexibilité, d'autres prétendent que ce fut en voulant calmer le peuple (*c*). Il avoit regné onze ans avec beaucoup de gloire au dehors, & avoit contribué à rendre les Vénitiens belliqueux. On trouve qu'il portoit le titre d'*Hypate* ou Consul, que la Cour de Constantinople lui avoit sans doute donné en recompense de son expédition de Ravenne.

Section II. *Fondation & Accroissement de Venise.*

Après la mort d'Urse, on convoqua une assemblée à Malamauco. On étoit si animé contre la mémoire du Doge, que tous se réunirent à abolir la dignité Ducale, & à lui substituer un Magistrat annuel, sous le nom de *Maître de la Milice*. Le premier fut *Dominique Leone*, auquel succéda en 738 *Felix Cornicula*. Celui-ci d'un caractere doux, & affable, travailla à rétablir l'union entre les Citoyens, & fit rappeller Théodat fils du dernier Doge, qui s'étoit exilé volontairement après la mort de son pere. Ce même *Théodat* le remplaça en 739. *Julien Cipario*, d'une grande naissance & distingué par ses vertus lui succéda. L'Empereur l'honora du titre de Consul. On lui substitua en 740 *Jean Fabriciatio*, mais il n'acheva pas son année. Les Vénitiens mécontens de son gouvernement le déposerent & lui firent crever les yeux (*d*).

Changement dans la forme du Gouvernement. 737.

La multitude toujours inconstante, & dégoutée des Maîtres de la Milice s'occupa d'un nouveau changement. Dans une assemblée qui se tint à Malamauco, on se réunit à rétablir la dignité Ducale, & ce qu'il y a d'extraordinaire ils élurent pour Doge Theodat Urse, fils de celui qu'on avoit tué. Il établit sa résidence à Malamauco, & gouverna pendant plusieurs années fort tranquillement. Il renouvella avec Aistulfe ou Astolfe Roi des Lombards le Traité, qui subsistoit depuis longtems entre les deux Etats, & étendit même le territoire des Vénitiens. Aistulfe s'étant rendu maître de Ravenne en 752, Théodat pensa à se précautionner contre un voisin entreprenant. Il y avoit déja des forts construits par ses prédécesseurs aux embouchures de la plupart des rivieres qui se jettent dans les lagunes, le Doge entreprit de fortifier de même l'embouchure de l'Adige, en fesant bâtir un fort à Brondolo. Galla, citoyen de Malamauco, homme séditieux, prit occasion de ce que le Doge fesoit pour le bien public,

Theodat Urse, IV. *Doge de Venise.* 742.

(*a*) *St. Marc* T. I. p. 330, 332.
(*b*) *Justiniani* ubi sub. *Sabellic.* l. c. p. m. 28.
(*c*) Les mêmes, *St. Marc* l. c. p. 337. *Laugier* T. I. p. 206, 207.
(*d*) *Justiniani* L. XI. *Sabellicus* ubi sup. p. 29. *St. Marc* l. c. p. 339. *Laugier* l. c. p. 209, 210.

SECTION II. *Fondation & Accroissement de Veniſe.*

de l'accuſer de former des projets de tirannie. Il le perſuada à la multitude crédule. Un jour que Théodat étoit allé preſſer les travaux, Galla à la tête d'une troupe de conjurés vint fondre ſur lui, le fit priſonnier, on le dépoſa & on lui creva les yeux, ce dont il mourut (*a*).

Dès ce tems-là les Vénitiens feſoient un grand commerce dans l'Afrique & dans l'Orient; mais un trait marque qu'ils n'étoient pas fort ſcrupuleux dans le choix des moyens de gagner. En 748, quelques-uns d'eux acheterent un grand nombre d'Eſclaves Chretiens, pour les aller revendre aux Saraſins d'Afrique. Le Pape Zacharie les racheta & les affranchit tous. Il prit auſſi des meſures pour empêcher à l'avenir cet infâme commerce (*b*).

GALLA V. *Doge de Veniſe.* 755.

GALLA, qui avoit été animé par l'ambition, plus que par zele pour la liberté, n'eut pas ſitôt arrêté Théodat, que ſoutenu d'une troupe de ſes gens, il courut à Malamauco, s'empara du Palais & ſe fit proclamer Doge par ſon Parti. Quand il ſe vit en place, il ne cacha plus ſes vices, & par ſa conduite tirannique il ſe rendit ſi odieux, qu'au bout d'un an, on ſe ſaiſit de lui, on lui creva les yeux & l'envoya en exil (*c*).

MONEGARIO VI. *Doge de Veniſe* 756.

DOMINIQUE MONEGARIO fut élu d'un conſentement unanime; mais pour prévenir l'abus du pouvoir ſuprême, dans un homme d'un caractere dur & féroce, on lui aſſocia deux Tribuns, ſans l'avis desquels il lui fut défendu de rien entreprendre. Le Doge ſe moqua de cette précaution, n'eut aucun égard aux repréſentations & aux avis des Tribuns, & ſe permit tous les excès qu'un mauvais naturel eſt capable de ſuggérer. Cette conduite revolta des gens qui vouloient être libres, deſorte qu'on lui creva les yeux & le chaſſa (*d*).

Il paroit que juſques ici les Vénitiens n'avoient été ni fort prudens, ni fort heureux dans le choix de leurs Doges. L'élection de ce Chef de la République étoit devenue pour eux une affaire de routine. Après l'exil de Monegario, ils furent & plus ſages & plus heureux.

MAURICE GALBAIO, VII. *Doge de Veniſe.* 764.

MAURICE GALBAIO fut élu dans une aſſemblée à Malamauco. Il étoit d'une famille noble de Héraclée, & joignoit à de grands biens beaucoup de probité & de douceur. Il s'appliqua d'abord à rétablir la concorde parmi les citoyens, & y réuſſit heureuſement (*e*). Pendant un regne de vingt-trois ans, il gouverna toujours avec beaucoup de ſageſſe & de modération, & tout fut tranquille. Le ſeul trouble excité de ſon tems vint de la part de Jean, Patriarche d'Aquilée. Ce Prélat profitant de la brouillerie qu'il y avoit entre le Roi des Lombards & le Pape Etienne III. travailla à enlever à l'Egliſe de Grado, les Suffragans qu'elle avoit conſervés en Iſtrie, qui conſentirent à reſſortir deſormais de ſa Métropole. Le Doge Maurice & Jean Patriarche de Grado, en firent porter des plaintes au Pape Etienne. Ce Pontife en écrivit fortement au Patriarche d'Aquilée & aux Evêques d'Iſtrie; mais ils n'eurent aucun égard à ſes Lettres. Les Vénitiens, par l'avis du Doge, prirent le parti d'envoyer une Ambaſſade à Rome.

(*a*) *Juſtiniani* ubi ſup. *Sabellic.* Dec. I. L. II. p. 31, 32. *Laugier* l. c. p. 211, 212.
(*b*) *St. Marc* ubi ſup. p. 347, 348.
(*c*) *Sabellic* ubi ſup. *St. Marc*, p. 341. *Laugier* p. 213.
(*d*) *Sabellic.* l. c. *St. Marc* & *Laugier* ubi ſup.
(*e*) *Juſtiniani* l. c.

Les Ambaſſadeurs n'y arriverent qu'après la mort d'Etienne III. auquel avoit ſuccedé Adrien I. Ce nouveau Pontife leur donna audience, & les Ambaſſadeurs, auxquels Juſtiniani (*a*) prête une fort longue harangue, lui expoſerent leurs griefs contre le Patriarche d'Aquilée, & le prierent d'interpoſer ſon autorité, parceque ſi l'Evêque d'Aquilée ne ſe déſiſtoit pas de ſes entrepriſes, ils ſeroient obligés d'emploier les armes pour le faire rentrer dans ſes bornes. Adrien écrivit au Patriarche d'Aquilée en termes très-durs, & aux Suffragans de Grado pour les exhorter à rentrer dans le devoir. Ils obéirent, non tant par reſpect pour le Pape, que par la crainte des François, qui protégeoient le Pape, & qui avoient déja la ſupériorité ſur les Lombards (*b*).

Section II. *Fondation & Accroiſſement de Veniſe.*

Maurice termina encore heureuſement une autre affaire. La ville de Rialte feſoit encore partie du Dioceſe de Malamauco, & depuis longtems les habitans demandoient d'avoir un Evêque chez eux, leur ville étant la plus ancienne de l'Etat Vénitien. Maurice le leur fit accorder dans une Aſſemblée qui ſe tint à ce ſujet, & obtint auſſi l'agrément du Pape Adrien. On convoqua tout le Clergé & le Peuple, le Doge & le Patriarche ſe trouverent préſens, & ils élurent Obeliato, fils du Tribun de Malamauco. Le nouvel Evêque établit ſa Cathédrale dans la petite iſle d'Olivolo, proche de Rialte, & prit le nom d'Evêque d'Olivolo (*c*).

Les Vénitiens donnent du ſecours à Charlemagne. 774.

Un Hiſtorien de Veniſe (*d*) raconte un fait, dont je ne trouve aucune trace dans d'autres Auteurs. Il prétend que Charlemagne étant parti de Rome pour preſſer le ſiege de Pavie, ce Prince eut beſoin de vaiſſeaux pour attaquer la ville du côté de la riviere, qui étoit le plus foible. Ayant appris que les Vénitiens pouvoient lui rendre ſervice, il leur envoya, de même que le Pape, un Ambaſſadeur pour leur demander des vaiſſeaux. L'affaire fut miſe en délibération & les avis furent partagés, mais enfin on réſolut d'accorder à Charlemagne ſa demande, enſorte qu'on fit partir vingt-cinq bâtimens bien pourvus de rameurs & de ſoldats. Ce ſecours contribua à déterminer Didier, dernier Roi des Lombards, à ſe rendre.

Le Doge aſſocie ſon fils. 777.

Le Doge Maurice avoit tellement gagné tous les cœurs par la ſageſſe de ſon adminiſtration, qu'il pouvoit obtenir tout ce qu'il demandoit. Il propoſa qu'on lui permit d'aſſocier ſon fils Jean au Dogat. Sans faire réflexion ſur les conſéquences que cet exemple pouvoit avoir, on lui accorda cette marque de confiance. Maurice ne négligea rien pour former ſon fils aux vertus, qui pouvoient le rendre propre à gouverner heureuſement. Il mourut en 787 univerſellement regretté (*e*).

Jean VIII. *Doge de Veniſe.* 787.

Jean ne ſe vit pas ſitôt ſeul en poſſeſſion du Dogat, qu'il leva le maſque & ſe fit connoître pour un Prince méchant & capable de tout. La ſeule choſe louable qu'il fit pendant ſon gouvernement, c'eſt qu'il ne négligea pas de traiter des limites avec Charlemagne, Maître de l'Italie, & devenu Empereur. Charlemagne confirma l'ancien Traité fait avec les Rois Lombards, & l'Etat de Veniſe demeura ſéparé du nouvel Empire d'Occident

(*a*) Le même.
(*b*) Le même.
(*c*) Le même, L. XII. *Sabellic.* l. c. p. 34.
(*d*) *Juſtiniani* ubi ſup.
(*e*) Le même, *Sabellic.* p. 32. *St. Marc* T. I. p. 445. *Laugier* T. I. p. 219, 220.

SECTION II. *Fondation & Accroissement de Venise.*

par les mêmes bornes, qu'il l'étoit de l'ancien royaume des Lombards. Jean, quoique tout différent de son pere, prétendit au même privilege que lui, & voulut associer son fils Maurice. Les Vénitiens y consentirent, soit par respect pour la mémoire de l'ayeul, soit dans l'espérance que le jeune Maurice modéreroit la férocité de son pere. On fut trompé; le fils s'associa aux déréglemens de son pere comme à sa dignité. L'un & l'autre se permirent tout ce que la corruption d'un cœur vicieux peut suggérer, ils attentoient à l'honneur des femmes, deshonoroient les vierges; ils pilloient les Citoyens, en leur supposant des crimes, dont-ils vendoient la rémission à prix d'argent. Obéliato Evêque d'Olivolo, étant mort, ils mirent à sa place un jeune Grec de vingt-deux ans, nommé Christophle; ce qui indigna tout le peuple (*a*). Jean Patriarche de Grado, vénérable par son âge & par ses vertus, respecté & aimé de tout le monde, étant instruit des crimes des deux Doges, représenta tantôt, à l'un, tantôt à l'autre leur devoir, leur rappellant l'exemple de Maurice leur pere & leur ayeul, qui par ses grandes vertus avoit obtenu tout ce qu'il avoit desiré. Rien n'importune tant les méchans que les avis d'un homme sage; ils ne font que les irriter parcequ'ils n'en veulent pas profiter. Le pere & le fils, irrités contre le vertueux Prélat, résolurent de se venger de lui. Le jeune Maurice s'embarqua avec une troupe de ses satellites & se rendit à Grado. Le Patriarche sans défiance alla au devant de lui, Maurice le fit saisir & précipiter du haut d'une tour (*b*). Une action si odieuse souleva tout le peuple; les amis des deux Doges leur conseillerent de tâcher de le calmer, à quoi ils réussirent par leurs prieres & leurs supplications.

Divisions dans l'Etat de Venise.

Bien loin de marcher sur les traces de Maurice l'ancien, & d'entretenir la paix & l'union parmi les Citoyens, Jean & Maurice fomenterent les divisions qu'il y avoit depuis longtems entre les habitans de Héraclée & d'Equilie, deux villes de l'Etat très-voisines, qui avoient de fréquentes querelles pour les limites de leur territoire (*c*). Vers le même tems, un terrible vent de Sud excita une tempête si violente, qu'il fit refluer les eaux de la mer sur les isles Vénitiennes. Les rivieres du continent, grossies par des pluies continuelles, causerent un si furieux débordement dans les lagunes, qu'il y eut deux pieds d'eau sur les terres les plus élevées, & qu'on craignit une submersion générale (*d*).

Conjuration contre Jean & son fils.

Justiniani (*e*) rapporte que lorsque Charlemagne passa en 800 en Italie, il prit sa route par le Frioul, On lui fit des députations de toutes parts. Jean & Maurice ne manquerent d'aller au devant de lui, avec un nombreux cortege. Le Roi leur fit un accueil très-favorable, les remercia des vaisseaux qu'ils lui avoient envoyés pour le siege de Pavie & promit de reconnoitre ce service. Fortunat, qui avoit succedé à son oncle Jean dans le Patriarchat de Grado, se rendit aussi auprès de Charlemagne, accompagné d'Obelerio, d'une famille Tribunicienne de Malamauco, qui joignoit à de grandes richesses un esprit hardi & entreprenant, & aspiroit secretement

(*a*) *Justiniani* L. XII.
(*b*) Le même, *Sabellic* ubi sup. p. 33.
(*c*) *Justiniani* l. c.
(*d*) Le même.
(*e*) Le même, L. XIII.

au Dogat. L'un & l'autre suivirent le Roi à Rome, & tâcherent de gagner sa faveur par de grands présens, pour obtenir sa protection contre les deux Doges leurs ennemis. Quand ils furent de retour, Fortunat, pour venger l'assassinat commis en la personne de son oncle se ligua avec Obelerio que l'ambition dévoroit; ils trâmerent une conjuration, mais l'imprudence ordinaire aux jeunes gens trop ardens, fut cause que leur complot fut découvert. Il ne leur resta d'autre parti à prendre que celui de la fuite. Obelerio se retira avec ses complices à Treviſe & Fortunat passa en France.

SECTION II. *Fondation & Accroissement de Veniſe.*

Ce Prélat feignit n'y être venu que par zele pour le service de l'Empereur, il lui insinua que les Doges de Veniſe étoient ses ennemis, & dévoués aux Empereurs d'Orient, qu'en dernier lieu lorsqu'il avoit traité avec Nicephore sur les limites, les Doges avoient contribué à lui ôter les villes maritimes de Dalmatie, qui étoient fort à sa bienséance. Charlemagne qui avoit d'autres affaires, informa de celle-ci Pepin son fils, qu'il avoit déclaré Roi d'Italie. Les voisins des Vénitiens, jaloux de leur prospérité inspirerent les mêmes soupçons au jeune Roi. Il jugea à-propos de dissimuler, jusqu'à ce qu'il trouvât une occasion favorable d'humilier les Vénitiens. Ceux-ci pénétrerent bientôt les desseins qu'on méditoit à leur préjudice, ils envoyerent des Ambassadeurs à Nicephore, pour lui représenter au nom des Doges & du Peuple, le danger qu'ils couroient d'être subjugués par les François, ce qui seroit très-préjudiciable à l'Empire d'Orient, & pour le supplier de les sécourir dans un si grand péril. Nicephore promit d'envoyer en cas de besoin une Flotte dans la Mer Adriatique, pour tenir le Roi Pepin en respect (*a*).

Charlemagne prévenu contre les Vénitiens.

Cependant Jean & Maurice continuoient à user tiranniquement de leur autorité & à s'abandonner à toutes sortes d'excès. Obelerio, retiré à Treviſe, entretenoit des intelligences avec quelques-uns des principaux membres de la République. Ses partisans tenterent une entreprise toute singuliere, qui leur réussit; ce fut de le proclamer Doge brusquement. Cette hardiesse intimida tellement Jean & Maurice, qu'appréhendant le sort qu'ils méritoient, ils se sauverent à Mantoue, avec Christophe Evêque d'Olivolo (*b*).

Jean & Maurice *obligés de s'enfuir.* 804.

Obelerio se rendit promptement à Malamauco, & prit possession du Dogat, & obtint soit d'abord, soit deux ans après (*c*), que son frere Béat lui fût associé. Fortunat instruit de l'élevation de son ami, revint de France à Grado. Cependant Pepin pensoit à se rendre maître de la Dalmatie, & pour y réussir il tâcha d'engager les Vénitiens à se lier plus étroitement avec lui. Il se servit de Fortunat pour gagner Obelerio, à quoi il réussit sans peine. Le Doge indiqua une assemblée générale, où l'affaire fut mise en délibération. Justiniani (*d*) à son ordinaire rapporte de longs discours qu'on y fit. Le parti opposé aux François représenta avec tant de force, qu'on s'exposoit à la servitude, en prenant des engagemens avec Pepin, qu'on résolut de lui envoyer une Ambassade, Justiniani dit à Charlemagne, ce qui n'est guere vraisemblable. Les Ambassadeurs furent char-

Obelerio IX. *Doge de Veniſe.* 804.

(*a*) Le même & *Sabellic.* l. c.
(*b*) Les mêmes.
(*c*) *St. Marc* p. 445. *Justiniani* & *Sabellic.* ubi sup.
(*d*) *Justiniani* L. XIV.

SECTION II. *Fondation & Accroissement de Veniſe.*

gés de repréſenter, que d'anciens Traités ne permettoient pas de faire dans cette occaſion, ce qu'il demandoit. La ſuite de cette Hiſtoire eſt rapportée fort diverſement. Les uns (*a*) prétendent, que Pepin fit marcher contre les Vénitiens les troupes qu'il avoit dans l'Iſtrie & dans le Frioul, que ces troupes pénétrerent vers Héraclée & Equilie, aſſiegerent ces deux villes, les prirent d'aſſaut & les renverſerent de fond en comble. Qu'on engagea Obelerio à travailler à deſarmer la colere de Pepin, & que le Doge obtint de lui de ne pas pouſſer plus loin ſa vengeance. D'autres (*b*) racontent que les Doges Jean & Maurice entretenoient des correſpondances dans la ville de Héraclée leur patrie, & leurs amis travailloient à les faire rappelier. Obelerio, pour prévenir l'effet de ces intrigues, ſouleva contre ceux d'Heraclée les habitans d'Equilie, toujours ennemis des premiers. Les deux villes armerent l'une contre l'autre il ſe donna divers combats & il y eut bien du ſang répandu. Comme ceux d'Equilie avoient eu du deſſous, le Doge feignit de les vouloir ſoutenir; il indiqua une aſſemblée générale, où il propoſa pour terminer les différends de ruiner les deux villes. Cet avis l'emporta; Heraclée & Equilie furent entierement ruinées & les familles les plus conſiderables de l'une & de l'autre vinrent s'établir à Malamauco & à Rialte.

Les Vénitiens aſſiſtent les Grecs. 807-809.

L'Empereur Nicephore attentif à conſerver ce qui lui avoit été cédé en Dalmatie, envoya Nicetas avec une Flotte ſur les côtes d'Italie. Cette Flotte vint à Veniſe, où Nicetas conclut avec Pepin une trêve de quelques mois. En 809 le même Commandant revint avec une Flotte, & en treprit d'attaquer Commachio, place entournée de marais & d'étangs. Mais la Garniſon le repouſſa vertement, & dans une ſortie que firent les aſſiégés, ils mirent ſes troupes en déroute, ce qui l'obligea de ſe rembarquer & de ſe rendre à Malamauco pour y paſſer l'hiver. Là il traita de la paix avec le Roi, mais s'étant apperçu que les Doges traverſoient la négociation & que même ils formoient des complots contre lui, il fit voile pour Conſtantinople (*c*).

Pepin fait la guerre aux Vénitiens. 810.

Pepin, irrité contre les Vénitiens, qui malgré Obelerio avoient aſſiſté les Grecs dans l'expédition de Commachio, réſolut de s'en venger. Ils apprirent bientôt qu'il feſoit de grands préparatifs a Ravenne, & délibérerent ſur le parti qu'ils devoient prendre. Obelerio, ſon frere Béat & leurs partiſans conſeilloient la ſoumiſſion, & il inſiſta tant, qu'il ſe rendit ſuſpect d'intelligence avec les François. On le chaſſa avec ſon frere & tous ceux qui penſoient comme eux; Obelerio fut conduit à Conſtantinople, & Béat relegué à Zara en Dalmatie (*d*). Il regne ſur ce ſujet une ſi grande diverſité & tant de confuſion dans ce que racontent les Hiſtoriens de Veniſe, qu'on ne ſait preſque à quoi s'en tenir. Nous avons adopté ici le recit de Dandolo, que M. Laugier a ſuivi. Quoiqu'il en ſoit Pepin ſe rendit maître de Brandolo, de Chioggia, de Pelleſtrine & d'Albiola, qui n'étoit ſéparé de Malamauco que par un canal de médiocre largeur.

(*a*) *Laugier* les a ſuivis, Voy. T. I. p. 233.
(*b*) *Juſtiniani* l. c. *St. Marc* p. 453, 454.
(*c*) Les mêmes.
(*d*) *Laugier* p. 236.

Dans cette extrémité, on se détermina par le conseil d'Ange Participatio, un des principaux Citoyens, de se retirer tous à Rialte (*a*). SECTION II. *Fondation & Accroissement de* Venise.

Pepin arrivé Malamauco, connut toute la difficulté de son entreprise, la situation de Rialte ne lui permettant point une attaque réguliere, il fit sommer la ville de se rendre, avec menace de n'entendre à aucune composition, si l'on ne se rendoit sur le champ. Les Vénitiens, qui desiroient d'entamer une négociation, pour faire traîner l'affaire en longueur, dans l'espérance que la Flotte de l'Empereur Grec viendroit à leur secours, envoyerent deux Ambassadeurs à Pepin, qui leur demanda avec beaucoup de hauteur ce qu'ils venoient faire ? Ils répondirent, qu'ils venoient lui demander la paix, aux conditions qui lui paroitroient équitables. Dans l'état où vous êtes, répondit fierement Pepin, vous convient-il de parler de paix ? „ Allez dire à ceux qui vous ont envoyés, que dans peu ils subi„ ront la peine de leur orgueil, & que je saurai les faire repentir d'avoir „ mépriſé tant de fois ma clémence (*b*).

Victoire des Vénitiens.

Les Vénitiens avoient cependant pris toutes les précautions possibles contre l'ennemi; ils avoient fait venir des isles voisines tous ceux qui étoient en état de porter les armes ils boucherent tous les canaux, à la réserve du principal, en y fesant des estacades, & en fesant couler à fond des bâtimens chargés de pierres; ils ôterent tous les piliers qui servoient à marquer le chemin aux vaisseaux, & assemblerent tous les navires qu'ils avoient pour en former une Flotte, dont-ils donnerent la conduite à Victor d'Héraclée, qui joignoit à une naissance illustre, beaucoup de résolution, de courage & de capacité. La Flotte de Pepin étoit toute prête, & on s'attendoit à terminer la guerre dès le lendemain par une bataille décisive. Victor ne négligea rien pour encourager ses gens par les motifs les plus pressans; Justiniani (*c*) lui attribue à son ordinaire une longue harangue, dont le nouvel Historien de Venise a donné la substance (*d*). Dès le lendemain les deux Flottes en vinrent aux mains, & les François furent battus autant par l'adresse & la ruse des Vénitiens, que par leur courage. Pepin fut obligé de se retirer & de s'en retourner à Ravenne, après avoir, fait saccager toutes les villes Vénitiennes qu'il avoit prises. Quelques Historiens ont prétendu que Pepin avoit soumis Venise, mais ce fait est si universellement démenti, qu'on ne peut l'admettre, & qu'il y a de l'apparence, que ces Historiens ont eu en vue Malamauco, qui étoit la Capitale de l'Etat Vénitien, & qu'ils ont ignoré que Rialte ne subit point la loi du vainqueur. La même année Charlemagne conclut un Traité avec l'Empereur Nicephore, par lequel il fut stipulé, que l'on rendroit Venise à ce dernier, c'est-à-dire ce que Pepin avoit conquis de l'Etat Vénitien. Nos Historiens modernes (*e*) conviennent que cet article du Traité prouve assez clairement que la République n'avoit pas alors l'indépendance qu'elle a eue

(*a*) *Justiniani* ubi sup. *Sabellic.* Dec. I. L. II p. m. 38. *Dandolo* Chron. Ap. *St. Marc* p. 457.

(*b*) *Justiniani* L. XIV. à la fin.

(*c*) Le même, L. XV.

(*d*) *Laugier* T. I. p. 239-241.

(*e*) *St. Marc* T. I. p. 457, 458. *Laugier* p. 245, 246.

SECTION III. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 811 juſqu'à l'an 1096.*

depuis. Les Vénitiens aimerent mieux relever des Empereurs d'Orient, parcequ'ils y trouvoient plus d'avantage pour leur commerce & pour leur liberté.

SECTION III.

Election d'un nouveau Doge. Diviſions inteſtines & guerres au dehors. Privileges accordés aux Vénitiens par les Empereurs d'Orient. Accroiſſement des Domaines de la République. Nouveaux troubles dans l'intérieur de l'Etat. Guerre avec les Normans.

Election d'un nouveau Doge.

AUSSITÔT que la paix fut rétablie, les Vénitiens ſongerent à procéder à l'élection d'un Doge. Comme ils regardoient Obelerio & Béat ſon frere comme les premiers auteurs de leurs maux, les partiſans de ces deux Doges firent des efforts inutiles pour traverſer l'élection d'un nouveau Chef de la République (*a*). On les proſcrivit ſans retour ſelon les uns, ſuivant d'autres Béat eut permiſſion de reſter & exerça le Dogat; d'autres prétendent qu'il fut exilé avec ſon frere, & qu'on permit à Valentin, leur plus jeune frere de reſter (*b*). Tout cela eſt fort confus. Il paroit néanmoins qû'on n'eut aucun égard à Obelerio, & à ſes freres, ſur les fortes repréſentations du Tribun de Malamauco, & l'on procéda à l'élection d'un Doge. Tous les ſuffrages ſe réunirent en faveur d'Ange Particiaco ou Participatio, également diſtingué par ſa ſageſſe, ſa capacité & ſes richeſſes (*c*).

ANGE PARTICIPATIO, X. *Doge de Veniſe.* 811.

ANGE PARTICIPATIO méritoit toute la confiance de ſes citoyens; on ne laiſſa pas pour prévenir l'abus de l'autorité de lui donner pour adjoints deux Tribuns, qu'on devoit renouveller au bout de chaque année (*d*). Comme la ville de Malamauco avoit été preſque ruinée par les François, il fixa ſa réſidence à Rialte, qui devint par là la Capitale, & fut auſſi appellée Veniſe, nom qu'elle a retenu toujours, & que nous lui donnerons dans la ſuite. La guerre avoit attiré du Continent une ſi grande foule de nouveaux habitans, & il en venoit tous les jours un ſi grand nombre, que le Doge fut obligé de donner plus d'étendue à la ville. Il fit embraſſer par une même enceinte ſoixante petites iſles qui étoient autour de Rialte, & établit leur communication par des ponts, jettés ſur les canaux qui les ſéparoient. Il fit auſſi bâtir le Palais Ducal, dans le même lieu où il eſt encore aujourd'hui, & à Olivolo l'Egliſe Cathédrale, dédiée à Saint Pierre (*e*). Il releva de ſes ruines la ville d'Héraclée, dont il étoit originaire, & lui donna le nom de Ville-neuve, & fit conſtruire de nouveaux bâtimens dans les autres villes qui avoient ſouffert de la guerre.

Il

(*a*) *Juſtiniani* ubi ſup.
(*b*) Le même, *Sabellic.* Dec. I. L. II. p. m. 41, 42.
(*c*) *Juſtiniani* l. c.
(*d*) Le même, *Sabellic.* ubi ſup.
(*e*) Les mêmes.

Il obtint, dit-on (*a*), de Charlemagne la confirmation des derniers Traités & divers privileges. SECTION III. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 811 juſqu'à l'an 1096.*

Son application à travailler au bien public, ne l'empêcha pas de penſer à ſes intérêts particuliers. Il avoit deux fils, dont l'aîné ſe nommoit Juſtinien & le ſecond Jean. Il avoit envoyé l'aîné à Conſtantinople vers Léon dit l'Arménien, on ignore pour quel ſujet. Cet Empereur lui fit un accueil très-favorable & le créa Hipate ou Conſul (*b*). Dans ſon abſence le Doge aſſocia ſon fils Jean au Dogat, ſans même conſulter le peuple, qui ne s'y oppoſa point. A ſon retour de Conſtantinople, Juſtinien fut ſi piqué de cette aſſociation, qu'il refuſa de paroitre en préſence de ſon pere. Participatio touché du chagrin de ſon fils, jugea à-propos de le contenter, & partagea avec lui l'autorité; Jean céda volontairement à ſon frere la place qu'il occupoit (*c*). *Diſcorde entre ſes enfans.*

A peine avoit-il terminé cette querelle domeſtique, qu'il ſe vit expoſé aux complots de quelques-uns des principaux, qui trâmerent une conſpiration pour lui ôter le Dogat. Participatio uſa de ſévérité dans cette occaſion, qui intéreſſoit la tranquillité publique. Les deux principaux Chefs du complot furent punis de mort: un troiſieme ſe ſauva, mais ſes biens furent confiſqués (*d*). Ange Participatio mourut en 827. *Conſpiration contre le Doge.*

Justinien ſon fils gouverna ſeul, après ſa mort. Ce Doge n'avoit pas les qualités de ſon pere, quoiqu'il fut exempt de vices; mais ſa capacité étoit médiocre, il étoit foible, & d'une ſanté délicate, ce qui le détermina à aſſocier ſon frere Jean. Les Saraſins s'étoient déja rendus ſi puiſſans, que l'Empire d'Orient en avoit tout à craindre. En 828 ils commencerent à attaquer la Sicile. L'Empereur Michel le Begue demanda à Juſtinien une Flotte pour ſécourir cette iſle. La Flotte ſe rendit dans la mer de Sicile, mais elle n'y fit aucun exploit, ſoit qu'elle ne pût joindre l'ennemi (*e*), ſoit qu'elle n'oſât pas ſe commettre avec lui. L'an 827 Juſtinien fit bâtir une Abbaye de filles dédiée à Saint Zacharie, il paroit par l'Acte de cette Fondation, que les Vénitiens dépendoient de l'Empire d'Orient (*f*). Ce fut de ſon tems, dit-on (*g*), que le corps de l'Evangéliſte Saint Marc fut tranſporté d'Alexandrie en Egypte à Veniſe, non ſans qu'il y eût, comme à l'ordinaire, du miraculeux. Il fut dépoſé dans la Chapelle du Palais Ducal, en attendant qu'on lui eût bâti une Egliſe, & depuis ce tems-là Saint Marc a été le patron de Veniſe. Juſtinien Participatio mourut en 829, & légua par ſon Teſtament une ſomme conſiderable pour la conſtruction de l'Egliſe de St. Marc (*h*). Justinien Participatio, XI. *Doge de Veniſe.* 827.

Jean Participatio ſon frere lui ſucceda, & commença ſon adminiſtration en donnant ſes ſoins au bâtiment de l'Egliſe de Saint Marc, qu'il fit achever, & où on tranſporta le corps de l'Evangeliſte. Il y établit des Chanoines & un Doyen ou Primicier, & cette Egliſe devint la Jean Participatio, XII. *Doge de Veniſe.* 829.

(*a*) *Juſtiniani* L. XV. à la fin.
(*b*) *Sabellic.* l. c. p. 44. *St. Marc* p. 445.
(*c*) *Sabellic.* l. c.
(*d*) Le même, p. 45.
(*e*) Le même, p. 46.
(*f*) *Laugier* Pref. Hiſt. p. 68-72. Voy. *St. Marc* p. 445, 447, 449.
(*g*) *Sabellic* p. 46-49.
(*h*) Le même, Dec. I. L. III. p. 52.

SECTION III. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 811 juſqu'à l'an 1096.*

Chapelle du Doge. Elle étoit alors fort différente de ce qu'elle a été depuis qu'on la rebâtie. Les Pirates Narentins ayant renouvellé leurs courſes contre les vaiſſeaux Vénitiens, le Doge leur fit donner la chaſſe, ce qui les engagea à faire la paix, qu'ils violerent cependant peu après.

Guerre Civile dans l'Etat de Veniſe. 831.

Obelerio toujours ambitieux, travailloit ſourdement à reprendre la place, dont on l'avoit chaſſé. On apprit tout à coup qu'il s'étoit jetté dans l'iſle de Veglia, & qu'il s'en étoit rendu maître. Jean s'embarqua d'abord pour prévenir les progrès de ce rebelle, & l'aſſiegea. Il ſe trouva parmi ſes troupes un grand nombre de ſoldats de Malamauco, qui déſerterent & paſſerent du côté d'Obelerio. Le Doge Jean irrité de cette déſertion, ramena ſa Flotte à Veniſe & alla fondre ſur la ville de Malamauco, qu'il brûla (*a*). Action que l'Abbé Laugier condamne avec raiſon comme injuſte & cruelle (*b*). Jean retourna enſuite attaquer Obelerio, le vainquit, le prit priſonnier & lui fit trancher la tête (*c*).

Diviſions inteſtines. 835.

Cet acte de ſévérité n'éteignit point l'eſprit de faction. Soit pour venger la mort d'Obelerio, ſoit par ambition, un Tribun nommé Caroſio conſpira contre le Doge, qui pour ſe dérober à la violence de cette cabale ſe ſauva en France. Caroſio s'empara du Dogat, ſans le concours du peuple. Il jouit de ſon uſurpation quelques mois, au bout deſquels pluſieurs des principaux de la Nobleſſe, affectionnés au Doge Jean, ſurprirent Caroſio, lui creverent les yeux, & le bannirent, feſant mourir les principaux de ſes complices (*d*). Ils rappellerent en même tems Jean, & en attendant ſon retour, l'Evêque d'Olivolo, avec deux des principaux furent chargés du ſoin du gouvernement. Jean reprit l'adminiſtration des affaires, & gouverna heureuſement par rapport au Public; mais une brouillerie avec la famille Maſtalizia, l'une des plus conſiderables de Veniſe fut la cauſe de ſa ruine. 837. Ceux de ce parti ſe ſentant ſupérieurs, ſurprirent le Doge un jour, qu'il alloit à la Cathédrale d'Olivolo pour y faire ſes dévotions, le dépouillerent des marques de ſa dignité, lui firent raſer la barbe & les cheveux, & le releguerent à Grado pour être Clerc de l'Egliſe, au ſervice de laquelle il mourut dans la ſuite (*e*).

PIERRE TRADONICO, XIII. *Doge de Veniſe.* 837.

PIERRE TRADONICO ou TRADONIGO fut élu pour remplacer Jean. Il étoit de Pola, mais s'étoit venu établir à Rialte, dans le tems de la guerre des François. Ce nouveau Doge ſe ſignala par divers exploits ſur terre & ſur mer. Il entreprit de reprimer les Pirates de Dalmatie, s'approcha de leurs côtes & força leur Prince à faire un Traité de paix. Il paſſa enſuite aux iſles de Narente, & ſa préſence obligea leur Duc Droſaïc à renouveller l'ancienne alliance avec les Vénitiens. Vers le même tems il ſécourut les Veronois contre les habitans des environs du Lac Benac, aujourd'hui de la Garde. Ceux de Verone en témoignerent leur reconnoiſſance par de magnifiques préſens, qu'ils envoyerent à Veniſe (*f*). 839. Pierre à ſon retour de l'expédition, dont nous avons parlé, trouva à Veniſe le Patrice Théodoſe, que l'Empereur Théophile, fils de Michel le Begue,

(*a*) Le même.
(*b*) *Laugier* T. I. p. 263, 264.
(*c*) *Sabellic.* l. c.
(*d*) Le même, *St. Marc*, p. 449. *Laugier* T. I p. 264, 265.
(*e*) Les mêmes.
(*f*) *Sabellic* ubi ſup. p 53, 54.

avoit envoyé pour agir contre les Saraſins de Sicile. Ces infideles avoient toujours des flottes nombreuſes en mer, pour infeſter les côtes de l'Italie, où ils avoient fait de grands ravages. Théodoſe engagea le Doge à joindre ſes vaiſſeaux à la Flotte Grecque, & le créa Protoſpataire.

Section III. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 811 juſqu'à l'an 1096.*

Tradonigo arma une flotte de ſoixante voiles, & s'étant joint à la Flotte impériale que le Patrice commandoit, ils allerent enſemble chercher l'ennemi. Ils rencontrerent près de Crotone, dans le golfe de Tarente, l'armée navale des Saraſins, commandée par Sabas leur Prince. Ils l'attaquerent avec courage, mais les Vénitiens abandonnés des Grecs, furent accablés par le nombre, mis en déroute, & il ne ſe ſauva de la défaite qu'un petit nombre de navires. Les Saraſins pénétrerent dans le golfe parcoururent la côte de Dalmatie, prirent & brûlerent la ville d'Auſerre. Au retour de Dalmatie, ils s'emparerent de pluſieurs navires marchands de Veniſe, qui venoient de Syrie, & maſſacrerent tous ceux qui s'y trouvoient, tant ils étoient animés contre les Vénitiens. Ils tournerent enſuite vers Ancone, qu'ils ſurprirent & ſaccagerent (*a*).

Les Vénitiens ſont défaits par les Saraſins.

La défaite de la Flotte Vénitienne fit reprendre courage aux Narentins & aux autres Pirates de Dalmatie; ils recommencerent leurs brigandages, firent même des deſcentes & ſurprirent la ville de Caorlo, qu'ils pillerent & ſaccagerent. Le Doge employa contre eux de ſi grandes forces, qu'ils furent enfin réduits à ſe tenir tranquilles. Quelques-uns attribuent ce ſuccès à Jean ſon fils, qu'il avoit aſſocié, mais qui mourut avant lui (*b*).

Courſes des Pirates.

Si l'Etat avoit été troublé au dehors depuis quelques années, il ne l'étoit pas moins au dedans. Six des principales Familles avoient formé deux partis, trois contre trois, qui donnoient tous les jours des ſpectacles de fureur. La ville étoit devenue un champ de bataille, où il ſe donnoit ſans ceſſe des combats. Le Doge tenta envain de reconcilier les deux Factions, en voulant les ménager, il ſe rendit ſuſpect & même odieux à l'une & à l'autre. Il ſe forma tout d'un coup une conſpiration contre lui & en revenant de l'Egliſe de Saint Zacharie, il fut attaqué par une troupe de ſcélérats. Ceux qui l'accompagnoient eſſayerent en-vain de le défendre, il fut percé de coups, après avoir gouverné vingt-ſept ou vingt-huit ans (*c*).

Diviſions inteſtines. Le Doge aſſaſſiné. 864.

Les gens de Tradonigo ſe rendirent maîtres du Palais Ducal, & s'y défendirent contre les mutins pendant trente jours. Ils ſe rendirent enfin à condition qu'on ne leur feroit pas un crime de s'être défendus dans un lieu qui appartenoit au Public, & de ce qu'ils avoient voulu défendre la vie d'un Prince excellent; on s'engagea auſſi à ne laiſſer pas impuni l'horrible attentat de ceux qui l'avoient aſſaſſiné. On tint une aſſemblée générale, & on nomma trois Commiſſaires pour informer rigoureuſement contre les parricides, avec autorité de punir les coupables, les Triumvirs bannirent les uns en France & en Grece, les autres qui devoient ſubir la mort, furent mis en pieces par le peuple. Il y en eut un qui fut ſaiſi d'un accès

Les Aſſaſſins punis.

(*a*) Le même, p. 54-56. *St. Marc* p. 492. *Laugier* l. c. p. 267-269.
(*b*) *Sabellic.* l. c. *Laugier* p. 270.
(*c*) *Sabellic.* p. 57. *St. Marc*, T. II. p. 589. *Laugier* ubi ſup. p. 271, 272.

SECTION III. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 811 juſqu'à l'an 1096.*

de frénesie, & qui mourut dans des transports de rage, qui firent croire que Dieu l'avoit livré au Démon (*a*).

Quand le calme fut rétabli, on procéda à l'élection d'un nouveau Doge, & les suffrages se réunirent en faveur d'URSE PARTICIPATIO, de la même famille, qui avoit déja donné trois Doges à la République. Urse se distingua par sa sagesse, sa pieté, & par un gouvernement moderé. On ne sait rien des premieres années de son administration, sinon qu'il rendit stable la paix faite avec les Narentins & les autres Pirates de Dalmatie. Les pirateries des Sarasins étoient fort onéreuses à l'Italie & aux Provinces méridionables de France, & les Vénitiens en souffroient beaucoup par rapport à leur commerce. Le nouvel Historien de Veniſe (*b*) rapporte un fait que je ne trouve pas ailleurs: c'est qu'Urse Participatio traita avec l'Empereur Charles le Chauve des moyens de se garantir des brigandages des Sarasins & conclut avec lui une ligue offensive pour agir conjointement avec lui dans les mers de France & de Veniſe contre l'ennemi commun. Si ce Traité est réel, il doit être de l'année 876.

URSE PARTICIPATIO, XIV. *Doge de Veniſe.* 864.

Les Sarasins assiegent Grado. 877.

Une Flotte des Sarasins partie d'Alexandrie, après s'être emparée de l'isle de Candie, vint ravager en 877 les côtes de Dalmatie & l'Istrie. Devenus hardis par leurs succès les Sarasins parurent devant Grado, & en formerent le siege. Le Doge fit partir aussitôt sa Flotte sous le commandement de Jean son fils; les Infideles n'attendirent pas les Vénitiens, ils se rembarquerent promptement, & allerent saccager Comachio. Quelques-uns conjecturent qu'il y eut un combat. Ce qui le feroit croire, c'est qu'on fut si content de la bonne conduite de Jean, qu'il fut associé au Dogat (*c*).

Expédition contre les Eſclavons.

Les Esclavons de Dalmatie, s'étant jettés dans l'Istrie, saccagerent plusieurs des villes maritimes. Urse avec trente navires alla arrêter leurs progrès & les battit. On ne dit pas pourquoi le Doge alla au secours de l'Istrie, qui ne fesoit pas encore partie de l'Etat de Veniſe; quelques-uns croient que les Esclavons avoient fait des ravages sur les terres de la République. D'autres disent, qu'il importoit aux Vénitiens de ne pas souffrir l'aggrandissement d'une nation, qui leur avoit déja causé diverses incommodités (*d*).

Affaires Eccléſiaſtiques.

Urse Participatio eut un démêlé avec Pierre Patriarche de Grado, parceque ce Prélat refusa de sacrer Evêque de Torcello Dominique, Abbé d'Altino, à cause qu'il étoit Eunuque. Le Pape Jean VIII. décida ce différend dans un Concile qu'il tint à Ravenne au mois de Juin 877; le Concile ordonna, que Dominique ne seroit point consacré, tant que Pierre vivroit, mais qu'il jouiroit des revenus de l'Evêché (*e*). Urse obtint promesse de Valpert Patriarche d'Aquilée, de ne plus inquieter l'Eglise de Grado (*f*).

L'avantage que le Doge avoit remporté sur les Sarasins, lui procura de la part de Basile dit le Macédonien, Empereur d'Orient le titre de Proto-

(*a*) *Sabellic.* l. c. p. 58.
(*b*) *Laugier* T. I. p. 274.
(*c*) *Sabellic.* ubi sup. *St. Marc* T. II. p. 568. *Laugier* l. c. p. 275.
(*d*) *Sabellic.* l. c. p. 59. *St. Marc* l. c.
(*e*) Les mêmes.
(*f*) *Sabellic.* l. c.

Section III. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 811 juſqu'à l'an 1096.*

ſpataire ou de Grand Ecuyer. Pour reconnoitre cet honneur, Urſe envoya à Baſile, les uns diſent douze, les autres trois groſſes cloches, qui furent les premieres dont les Grecs ſe ſervirent (*a*). Urſe mourut en 881, après avoir regné glorieuſement dix-ſept ans.

Jean Participatio II, XV. *Doge de Veniſe.* 881.

Jean Participatio ſucceda à ſon pere. Peu après ſon avénement au Dogat, il fit partir pour Rome ſon frere Badoër, pour demander au Pape Jean VIII. le Gouvernement de Comachio, qu'il prétendoit devoir appartenir aux Vénitiens, comme étant enclavé dans leur Province. Quelques Hiſtoriens prétendent (*b*) que Jean demandoit le Comté de Comachio pour lui-même, afin d'acquérir une Souveraineté à ſa famille. Quoiqu'il en ſoit, Marin Comte ou Duc de cette ville, craignant de perdre ſa place, attaqua Badoër, comme il paſſoit ſur les confins de ſon Gouvernement, le bleſſa à la jambe & l'emmena priſonnier à Comachio. Il le relâcha enſuite, après qu'il ſe fut engagé par ſerment à ſe déſiſter de ſon projet. Badoër retourna à Veniſe & mourut de ſa bleſſure. Le Doge irrité voulut venger la mort de ſon frere, alla attaquer Comachio, l'emporta d'aſſaut, paſſa au fil de l'épée la plupart des habitans, mit dans la ville un Gouverneur & des Juges, & retourna à Veniſe après avoir ravagé les terres de Ravenne, dont les habitans avoient donné du ſecours à ceux de Comachio (*c*).

Après cette expédition le Doge, dont la ſanté étoit fort chancelante, tomba malade, & du conſentement du peuple nomma pour ſon ſucceſſeur Pierre ſon frere. S'étant rétabli, Pierre lui reſta aſſocié. Celui-ci étant mort, il partagea l'autorité avec Urſe, ſon autre frere, qui néanmoins s'en démit volontairement. L'affoibliſſement de ſa ſanté ne permettant plus à Jean de ſoutenir le poids du gouvernement, il abdiqua de lui-même la ſixieme année de ſon Dogat, laiſſant au peuple la liberté d'élire un nouveau Doge (*d*). Bien des gens crurent que l'un & l'autre ſe démirent du Gouvernement, parcequ'ils s'appercevoient qu'on commençoit à être lâs de leur adminiſtration.

Pierre Candiano I, XVI. *Doge de Veniſe.* 887.

Pierre Candiano I, fut élu pour le remplacer. On vante ſa vertu, ſa prudence, ſa valeur, & ſon habileté dans l'art de la guerre, mais ſon regne ne dura que quelques mois. Les Nerentins continuoient toujours à infeſter la mer par leurs pirateries. Le Doge envoya d'abord contre eux quelques bâtimens, qui revinrent ſans avoir trouvé les ennemis, qui s'étoient retirés. Peu après Candiano réſolut de les exterminer une fois pour toutes. Il arma douze galeres, pour les aller combattre, & les attaqua vivement; d'abord les Vénitiens eurent l'avantage & prirent quelques vaiſſeaux ennemis; mais enſuite ils furent accablés par le nombre, les Narentins envelopperent les Galeres Vénitiennes, & Candiano fut tué en combattant courageuſement, après un regne de cinq mois. Cette action ſe paſſa au mois de Septembre. La nouvelle de cette défaite mit l'allarme dans Veniſe, on força en quelque maniere Jean Participatio à reprendre les rênes du Gouvernement, ce qu'il fit malgré lui. On ne ſongea plus à nommer un

(*a*) *Sabellic.* ubi ſup. *St. Marc* p. 589. *Laugier* p. 277.
(*b*) *Laugier* p. 279.
(*c*) *Sabellic.* l. c p. 59, 60.
(*d*) Le même, *St. Marc* p. 589. *Laugier* l. c. p. 281.

SECTION III. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 811 juſqu'à l'an 1096.*

autre Doge. Il gouverna encore ſix mois, au bout desquels les uns (*a*) diſent qu'il mourut à la fin d'Avril ou au commencement de Mai 888, les autres, qu'il renouvella ſes inſtances pour être déchargé d'un fardeau qu'il ne ſe croioit pas en état de porter (*b*). Ce qu'il y a de certain c'eſt que Pierre Tribuno fut élu pour le remplacer.

PIERRE TRIBUNO, XVII. *Doge de Veniſe.* 888.

PIERRE TRIBUNO commença ſon adminiſtration en travaillant à mettre la ville en défenſe contre les ſurpriſes des Pirates, qui infeſtoient les lieux qui en étoient les plus voiſins. Il s'appliqua à y mettre des barrieres, fit fortifier le quartier d'Olivolo, qui pour cette raiſon fut appellé *Caſtello* ou le château. Il fit tendre des chaines à l'entrée du port, & établit divers corps-de-garde pour faire le guet durant la nuit (*c*). L'Empereur Léon le Philoſophe l'honora du titre de Protoſpataire, & Gui Duc de Spolete, couronné Empereur d'Occident en 891, fit expédier à la priere de Tribuno un Diplome par lequel il renouvelloit & confirmoit les privileges & les exemptions accordées aux Vénitiens par les Rois d'Italie & par les Empereurs d'Occident (*d*).

Irruption des Hongrois en Italie. 900.

L'Italie étoit en ce tems-là agitée par de grands troubles; Gui Duc de Spolete dont nous venons de parler, & Berenger Duc de Frioul ſe feſoient continuellement la guerre, à quoi il faut ajouter les brigandages des Pirates & des Saraſins, qui commettoient mille deſordres; c'eſt ce qui invita les Hongrois, branche des Huns, à y faire une irruption. Ils avoient ravagé une partie de l'Allemagne, & de là paſſerent en Italie, où Berenger avoit alors le deſſus. Il marcha contre eux, & leur livra bataille le 24 de Septembre ſur le bord de la Brente. Ses troupes furent miſes en déroute avec une perte conſidérable, & les Hongrois firent périr par le feu tous les priſonniers qu'ils avoient faits. Ils dévaſterent enſuite la Lombardie, ruinant & brûlant tous les lieux dont-ils s'emparoient (*e*). Comme on ne dit plus rien d'eux alors, il y a de l'apparence que contens du butin qu'ils avoient fait, ils s'en retournerent chez eux.

Seconde irruption qu'ils font. 906.

En 906 ils revinrent en Italie, & parurent dans le Frioul. Berenger entreprit de leur diſputer le paſſage, & les Hongrois intimidés offrirent de rendre tout le butin qu'ils avoient fait, pourvu qu'on leur permît de s'en retourner. Berenger leur répondit d'une maniere inſultante, ce qui leur fit prendre la réſolution de vaincre ou de mourir. Ils combattirent avec tant de fureur que l'armée de Berenger fut taillée en pieces (*f*). Ils ravagerent enſuite les environs de Treviſe, de Breſcia, de Padoue, & ſe préparoient à tourner vers Milan. Mais ayant oui parler de l'Etat de Veniſe comme d'un Pays enrichi par le commerce, ils formerent le deſſein de l'attaquer. Ils fondirent d'abord ſur la Cité neuve ou la nouvelle Héraclée, où ils commirent tous les excès qu'une inhumanité brutale peut ſuggérer, ils traiterent de la même maniere Equilie & Chioggia. Encouragés par ces ſuccès, ils entreprirent d'attaquer Veniſe même; & dans ce deſſein ils

(*a*) *St. Marc* ubi ſup.
(*b*) *Sabellic.* ubi ſup. *Laugier* p. 384.
(*c*) *Sabellic.* l. c. p. 61. *Laugier* p. 285, 286.
(*d*) *St. Marc* l. c. p. 693.
(*e*) Le même, p. 644, 646.
(*f*) *Bonfin.* Rer. Hungar. Dec. I. L. X.

rassemblerent tout ce qu'ils purent de barques & de bateaux pour s'y transporter, d'autres (*a*) disent qu'ils firent des radeaux, qu'ils couvrirent de peaux. Les Vénitiens furent consternés & remplis de terreur, en se voyant menacés de devenir la proye d'un peuple barbare & inhumain. Le Doge Pierre Tribuno, ranima le courage de ses citoyens, fit préparer la Flotte en diligence, & la munit bien de soldats & de matelots. SECTION III. *Histoire de Venise depuis l'an 811 jusqu'à l'an 1096.*

Il s'avança vers Albiola, les Hongrois vinrent au devant de lui & le combat fut des plus vifs, sans que la victoire se déclarât pour aucun des partis. Les Barbares s'efforçoient de pénétrer par plusieurs endroits, comptant sur leur nombre. On combattit ainsi quelques jours, & enfin les Hongrois peu accoutumés à se battre sur mer, furent mis en desordre & obligés de prendre la fuite, avec une perte considerable (*b*). Ils retournerent dans le Continent continuer leurs ravages, & Berenger les engagea à la fin à s'en retourner à force d'argent qu'il leur donna (*c*). *Les Vénitiens les battent.*

Le Doge Tribuno, comblé de gloire, rentra dans Venise aux acclamations de tout le peuple, qui le regarda avec raison comme son libérateur. Il gouverna tranquillement le reste de ses jours & mourut après un regne de vingt-trois ans.

URSE PARTICIPATIO II, autrement dit BADOER lui succeda. C'étoit un homme modeste, doux, pacifique, & d'une grande pieté. Aussitôt après son élection, il envoya son fils Pierre à Constantinople, pour faire part à l'Empereur de son avénement au trône Ducal. Pierre y fut reçu avec beaucoup de caresses, on lui fit de grands présens, & on lui donna la qualité de Protospataire. A son retour en passant sur les confins de la Croatie, il fut pris & dépouillé de tout dans une embuscade, que lui fit tendre Michel Duc d'Esclavonie, lequel le remit à Siméon Roi des Bulgares. Le Doge son pere ne put obtenir sa liberté qu'à force de présens. Encore y fallut-il toute l'adresse de Dominique, Archidiacre de Malamauco, que le Doge par reconnoissance fit ensuite Evêque de cette Eglise (*d*). Du reste l'administration d'Urse II. fut paisible, & il ne s'occupa qu'à rendre les peuples heureux. URSE PARTICIPATIO II, XVIII. *Doge de Vénise.* 912.

Après un gouvernement de vingt ans, il abdiqua sa dignité, & se retira dans un Monastere. Les uns disent que ce fut à cause de sa grande vieillesse (*e*). D'autres prétendent, que ce fut pour se consacrer entierement à Dieu, qu'il prit le parti de la retraite (*f*). *Son abdication.*

On remplaça Urse Badoër par PIERRE CANDIANO II, fils de celui qui avoit été tué à la bataille de Grado en 887. Suivant la coutume de ses prédécesseurs, il envoya son fils Pierre à Constantinople annoncer son élection, & porter de riches présens aux Empereurs, & Pierre en revint avec le titre de Protospataire (*g*). Candiano II, par son courage & sa sagesse, augmenta considérablement la puissance des Vénitiens, en assujettissant quelques-uns des peuples, qui les environnoient du côté de la Dalmatie, & PIERRE CANDIANO II, XIX. *Doge de Venise.* 932.

(*a*) Le même, *Sabellic.* l. c.
(*b*) Les mêmes.
(*c*) *Bo fin.* ubi sup. *St. Marc* T. II. p. 654.
(*d*) *Sabellic.* l. c. p 65. *St. Marc* p. 693.
(*e*) *St. Marc* l. c.
(*f*) *Laugier* T. I. p. 295.
(*g*) *Sabellic.* l. c. *St. Marc* p. 695.

SECTION III. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 811 juſqu'à l'an 1096.*

feſant alliance avec d'autres (*a*). Les Corſaires d'Iſtrie, ennemis alors des Vénitiens, firent de ſon tems un coup bien hardi. C'étoit la coutume alors que les mariages des principaux citoyens ſe célebroient dans l'Egliſe Cathédrale d'Olivolo ou Caſtello, la veille de la Chandeleur. On y conduiſoit les fiancées avec toutes leurs parures, & une caſſette où les joiaux étoient renfermés avec l'argent de la dot. Un jour les Corſaires d'Iſtrie s'aviſerent de ſe rendre ſecretement aux environs, & enleverent les fiancées avec tous leurs bijoux. Le Doge ramaſſa ſur le champ les gens qu'il trouva ſous ſa main, monta ſur un vaiſſeau & pourſuivit les Corſaires. Il les ſurprit dans les lagunes de Caorlo, occupés à partager le butin, fondit ſur eux, les maſſacra tous, & ramena à Veniſe les captifs & tous les tréſors. Pour perpétuer la mémoire de cet événement on inſtitua une Fête qui fut appellée la fête des Maries (*b*). Le Doge pour ſe venger pleinement des Corſaires d'Iſtrie leur fit la guerre ſi vivement, ſurtout à ceux de Juſtinople, aujourd'hui *Capo d'Iſtria*, qu'il les força de demander la paix & de payer annuellement un tribut de cent cruches de vin (*c*). Il tira auſſi raiſon d'une injure que ceux de Comachio avoient faite à la République, en enlevant quelques navires marchands de l'Etat Vénitien. Candiano les ſomma de les rendre, & ſur le refus qu'ils en firent, il vint aſſieger leur ville, la prit, enleva les navires qu'ils avoient pris, & les obligea de promettre d'obéir aux ordres de la République (*d*).

La vigueur avec laquelle le Doge ſavoit maintenir les droits & la dignité de l'Etat parut encore dans une autre occaſion. Winter, Marquis d'Iſtrie, aiant mis de nouveaux droits ſur les marchandiſes que l'on portoit de Veniſe dans ſon Gouvernement, & chargé de redevances extraordinaires les terres que les Vénitiens y poſſédoient, Candiano défendit par un Edit tout commerce avec l'Iſtrie, Winter voyant que cela diminuoit ſes revenus & appauvriſſoit ſes ſujets, eut recours à Marin, Patriarche de Grado, par la médiation duquel les anciens Traités d'alliance & de commerce furent renouvellés (*e*). Candiano après avoir ſignalé ſon adminiſtration mourut, ayant gouverné ſept ans.

PIERRE BADOER, XX *Doge de Veniſe.* 939.

PIERRE BADOER fils du Doge Urſe Badoër fut élu en ſa place. Quelques-uns lui attribuent la délivrance des Fiancées, enlevées par les Corſaires d'Iſtrie, & la défaite de ceux-ci dans les lagunes de Caorlo, dont nous avons parlé ſous ſon prédéceſſeur. Il gouverna tranquillement & il ne ſe paſſa rien de remarquable durant ſon adminiſtration. Les uns lui donnent trois ans (*f*) de regne, & d'autres au moins quatre, le feſant mourir en 944 (*g*).

PIERRE CANDIANO III, XXI. *Doge de Veniſe.* 942.

Il eut pour ſucceſſeur PIERRE CANDIANO III, troiſieme fils de Pierre Candiano II. Un Hiſtorien (*h*) de Veniſe dit, qu'il avoit été aſſocié par ſon pere, & que ſa mauvaiſe conduite l'avoit fait dépoſer. Mais ayant chan-

(*a*) *St. Marc* l. c.
(*b*) *Sabellic.* ubi ſup. *Laugier* l. c. p. 296, 297.
(*c*) *Sabellic.* p. 66.
(*d*) Le même.
(*e*) *St. Marc* p. 695.
(*f*) *Sabellic.* p. 68. *Laugier* l. c. p. 300.
(*g*) *St. Marc* ubi ſup.
(*h*) *Sabellic.* p. 67.

changé de mœurs, & s'étant reglé, il parut digne d'être élevé au Dogat. Il ne trompa point l'opinion avantageuse que l'on avoit conçue de lui. SECTION III.

Histoire de Venise depuis l'an 811 jusqu'à l'an 1096.

En ce tems-là les Narentins continuoient leurs brigandages dans toute l'étendue du Golfe Adriatique, de façon que Venise même étoit comme une ville assiegée par les courses de ces Pirates. Les Vénitiens fremissoient de colere & de honte de se voir bravés par une poignée de voleurs sur une mer où ils avoient remporté les plus éclatantes victoires. Ils osoient paroître pour ainsi dire à la vue de la ville, & l'on se croyoit tous les jours à la veille de les y voir piller & massacrer les habitans. On prit la résolution de les reprimer. Le Doge arma trente-trois galeres & en donna le commandement à Urse Badoër, & à Pierre Urséolo. Dèsque les Narentins furent informés de cet armement, ils se retirerent dans leurs ports, & envoyerent des députés pour demander la paix. On la leur accorda, à condition qu'ils rendroient tout ce qu'ils avoient pris sur les sujets de l'Etat, ou en payeroient la valeur, suivant l'estimation qu'on feroit équitablement (*a*). M. Laugier ajoute, que les Narentins s'obligerent aussi à payer un tribut à la République (*b*), mais Sabellicus n'en dit rien.

Guerre contre les Narentins.

Droit de battre monnoie.

Suivant un Manuscrit cité par Muratori (*c*), ce fut sous le Dogat de Pierre Candiano III. que Berenger II. Roi d'Italie, confirma les conventions anciennement faites avec les Vénitiens, c'est-à-dire qu'il promit de n'accorder passage à qui que ce soit sur les terres de l'Empire pour agir hostilement contre la République; de laisser l'entrée des rivieres libre aux vaisseaux Vénitiens, moyennant un certain droit, & de maintenir les Doges dans le droit de battre monnoye, qu'ils avoient obtenu des Empereurs Grecs. Ce droit étoit déja ancien à Venise: car quelques années auparavant en 925, le Roi Rodolfe, en confirmant les exemptions & les privileges des Vénitiens, avoit déclaré dans son Diplome, que le Doge de Venise avoit le droit de faire battre monnoie, & que les Doges ses prédécesseurs avoient depuis *très-longtems* joui de ce privilege sans interruption (*d*). Cela ne s'accorde guere avec ce que M. de St. Marc dit ailleurs (*e*), que les Vénitiens obtinrent ce privilege des Empereurs Grecs, ou l'usurperent vers la fin du neuvieme siecle, ou vers le commencement du suivant. Comment Rodolfe auroit-il pu dire l'an 925 que les Doges jouissoient de ce droit depuis *très-longtems*, si les Vénitiens l'avoient obtenu ou usurpé depuis si peu d'années?

Déréglemens & révolte du fils du Doge. 955.

Candiano III. avoit trois fils, dont l'aîné avoit embrassé l'état Ecclésiastique. En 955, il associa le second, nommé Pierre, au Dogat, du consentement du peuple. Ce jeune homme mépriса bientôt les conseils de son pere, & suivit ses caprices, se livrant à toutes sortes d'excès. Il se révolta même contre son pere, & les deux Partis furent près à en venir aux mains au milieu de la ville; mais la meilleure partie du peuple, indignée du procedé de ce fils rebelle, tomba sur lui, & il fut même pris. Sa révolte eût été punie de mort, si son pere n'eût obtenu sa grace; il fut seulement ban-

(*a*) Le même.
(*b*) *Laugier* ubi sup. p. 306.
(*c*) Voy. Le même, p. 301.
(*d*) *St. Marc* p. 678.
(*e*) Le même, T. I. p. 462.

SECTION III. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 811 juſqu'à l'an 1096.*

ni. Les Evêques, le Clergé & tout le peuple aſſemblés à cette occaſion, s'engagerent par un Décret ſolemnel, & même par ſerment, à ne le jamais reconnoitre pour Doge, ni durant la vie, ni après la mort de ſon pere (*a*).

Le jeune Doge, outré de fureur, ſe réfugia auprès de Gui, ſecond fils du Roi Berenger II, d'autres diſent auprès d'Adalbert. Gui le préſenta à ſon pere, & le mena enſuite avec lui pour faire la conquête du Duché de Spolete, qu'il s'étoit fait donner, & dont-il vouloit dépouiller le Duc Théobald II (*b*). Après cette expédition Pierre revint à Pavie, & demanda à Berenger du ſecours contre les Vénitiens dont-il vouloit ſe venger. Il alla à Ravenne faire un armement de ſix vaiſſeaux, qu'il avoit obtenus, avec leſquels il s'empara de pluſieurs vaiſſeaux Vénitiens. Le chagrin que le vieux Doge eut de voir ſon fils devenu l'ennemi de ſa patrie, le fit tomber dans une maladie de langueur, dont il mourut (*c*).

Il eſt élu Doge.

Il ſembloit peu naturel qu'on penſât à lui donner pour ſucceſſeur un fils auſſi indigne, mais ſoit inconſtance de la part du peuple, ſoit que Pierre eût trouvé moyen d'intriguer par ſes amis qui l'avoient ſecretement reconcilié avec les principaux citoyens, & par eux avec tout le peuple, il fut rappellé en 959 d'un conſentement unanime, malgré le decret & le ſerment, pour ſucceder à ſon pere (*d*).

PIERRE CANDIANO IV. XXII. *Doge de Veniſe.* 959.

PIERRE CANDIANO IV. parvint ainſi au Dogat contre toute apparence. On envoya à Ravenne, trois-cens Gondoles pour lui porter la nouvelle de ſon élection & pour le ramener en grande pompe. Pendant les premieres années de ſon adminiſtration, il gouverna avec aſſez de ſageſſe, & s'il ne montra pas les vertus de ſon pere, il déguiſa ſes propres vices. Othon I. aiant vaincu Berenger, avoit été couronné Empereur en 962. Deux ans après, Pierre Candiano lui envoya des Ambaſſadeurs, qui obtinrent de ce Prince la confirmation des privileges & des exemptions des Vénitiens (*e*). On dit que les Ambaſſadeurs de la République profiterent de cette circonſtance pour faire confirmer par le Pape Jean XII. les droits de l'Egliſe Patriarchale de Grado, qui fut reconnue Métropole de tout l'Etat de Veniſe & de toute l'Iſtrie (*f*). Ce fait me paroit fort douteux, puiſque ce fut en Lombardie que les Ambaſſadeurs de Veniſe trouverent l'Empereur, que Jean XII. avoit été dépoſé & étoit vraiſemblablement déja mort, & que c'étoit Léon VIII, qui occupoit le ſiege de Rome, ſur lequel Othon venoit de le rétablir (*g*).

Mauvaiſe conduite de ce Doge.

Après pluſieurs années de déguiſement, Candiano ne put ſe contraindre davantage, il ſe montra dans ſon naturel. Dégouté de ſa femme, il la répudia & la força à ſe faire religieuſe. Il obligea un fils qu'il en avoit eu, nommé Vital, à ſe faire tonſurer, ce qui fut avantageux à ce jeune homme, puiſqu'il devint dans la ſuite Patriarche de Grado. Candiano ne conſultant que ſes paſſions épouſa Waldrade, fille de Gui & petite-fille de Bérenger, qui lui apporta en dot pluſieurs belles Terres ſur les confins

(*a*) *Sabellic.* ubi ſup. *St. Marc* p. 995. *Laugier* T. I. p. 306-308.
(*b*) *St. Marc* l. c.
(*c*) *Sabellic. St. Marc, Laugier* l. c.
(*d*) Les mêmes.
(*e*) *St. Marc* l. c. & p. 816.
(*f*) *Sabellic. Laugier* p. 311.
(*g*) *St. Marc* p. 816. Voy. le même ſous l'an 964.

du Ferrarois, avec un grand nombre d'Eſclaves des deux ſexes & d'autres biens. L'accroiſſement de ſa fortune le rendit fier, & il traita ſes citoyens avec une hauteur qui approchoit de la tirannie. Il prit à ſa ſolde des troupes, avec leſquelles il attaqua ceux d'Oberzo, ſous prétexte qu'ils avoient uſurpé des terres, qui appartenoient à ſa femme; il prit & brûla leur ville. Il ne menagea pas davantage les Ferrarois & leur fit la guerre avec ſuccès (*a*).

Il eſt attaqué dans ſon Palais & tué.

Au retour de cette expédition le Doge ſe conduiſit en tiran, & introduiſit une garde dans le Palais. Alors on vit éclorre tout d'un coup une conſpiration qui ſe formoit depuis quelque tems; le peuple courut en foule attaquer le Palais, & comme on ne pouvoit enfoncer les portes, que Candiano défendoit avec ſa garde, on y mit le feu par le conſeil de Pierre Urſeolo diſent quelques-uns, mais cela n'eſt pas avéré. Les flammes conſumerent le Palais, avec l'Egliſe de St. Marc, deux autres Egliſes, & trois-cens maiſons. Le Doge chercha à ſe ſauver avec un fils en bas âge par un endroit de l'Egliſe de St. Marc, que les flammes n'avoient pas encore gagné; mais voyant toutes les avenues fermées, il eut recours aux prieres & aux ſupplications, & demanda qu'on épargnât au moins un enfant innocent; on lui répondit en criant, meure le tiran! le peuple égorgea le pere & le fils, & jetta leurs corps à la voirie. Jean Gradenigo obtint qu'on les en tirât & leur fit donner la ſépulture (*b*).

Pierre Urseolo, XXIII. *Doge de Veniſe.* 976.

Pour prévenir de plus grands maux, on ſe hâta de procéder à l'élection d'un Doge, & tous les ſuffrages ſe réunirent en faveur de Pierre Urseolo, également diſtingué par une pieté rare & par la pureté de ſes mœurs. Il ne ſe rendit qu'avec répugnance aux vœux du peuple, & ſe retira dans ſa maiſon, en attendant qu'on eût rebâti le Palais Ducal. Comme il étoit fort riche, il fit rebâtir le Palais & l'Egliſe de St. Marc à ſes dépens.

Vital Patriarche de Grado, fils du dernier Doge, par le conſeil de quelques Vénitiens ſe retira promptement en Saxe auprès de l'Empereur Othon II. auquel il demanda juſtice du meurtre de ſon pere. L'Empereur le reçut avec bonté & le pria de reſter auprès de lui. Waldrade veuve de Candiano, eut auſſi recours à l'Impératrice Adélaïde, afin d'inquieter le nouveau Doge & les Vénitiens. Urſéolo ſut traiter adroitement avec l'Impératrice elle-même, & par voix de compoſition, il obtint de Waldrade un déſiſtement, qui fut enſuite approuvé par l'Impératrice à Plaiſance (*c*).

Victoire ſur les Saraſins.

Cependant Urſéolo gouvernoit avec une grande ſageſſe, & juſtifioit le choix qu'on avoit fait de lui, en s'appliquant uniquement à procurer le bien public. Il ſécourut auſſi les Grecs de la Pouille. Les Saraſins y avoient fait une invaſion, & après avoir pris Capoue, ils aſſiegeoient Bari par mer & par terre. Les habitans manquant de vivres, le Doge avec une Flotte alla les ſécourir, & fit entrer des proviſions dans la ville. S'étant joint en-

(*a*) *Sabellic.* l. c. *St. Marc* p. 695, 697. *Laugier* p. 313-315.

(*b*) *Sabellic.* l. c. p. 69-71. *St. Marc* p. 697. *Laugier* p. 315-317.

(*c*) *Muratori* Ann. T. V. p. 449. Ap. *St. Marc* p. 1053. *Sabellic.* Dec. I. L. IV. p. m. 75.

SECTION III.

suite à une Flotte des Grecs, il livra bataille aux Saraſins, & remporta ſur eux une victoire complete (*a*).

Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 811 juſqu'à l'an 1096.

La grande dévotion d'Urſéolo fut préjudiciable à la République, en ce qu'elle le porta à abandonner le gouvernement. Warin ou Guerin, Abbé de Saint Michel de Cuſan en Rouſſillon étant venu à Veniſe viſiter le corps de Saint Marc, fut très-bien accueilli du Doge. Dans les entretiens qu'il eut avec Urſéolo, il n'eut pas de peine à lui inſpirer le dégoût du monde & l'amour de la retraite. Le Doge ne différa que pour avoir le tems de regler les affaires de la République; en congédiant Guerin, il le pria de revenir au bout d'un an. En attendant il joignit au ſoin des affaires publiques toutes les œuvres de pieté poſſibles. Il fonda un hopital pour les pauvres auprès de l'Egliſe de St. Marc, ſécourut les veuves & les orphelins, honora & protégea de Clergé. Au bout de l'an Guerin ne manqua pas de revenir, & la nuit du premier de Septembre 978. le Doge, ſans avoir communiqué ſon deſſein, ni à Felicie ſa femme, ni à Pierre ſon fils, ni à ſes domeſtiques, ſortit ſecrettement de Veniſe, accompagné de quelques amis qui avoient pris le même parti que lui, & alla prendre l'habit monaſtique dans l'Abbaye de St. Michel, où il vécut encore dix-neuf ans & mourut en odeur de ſainteté (*b*). C'eſt ainſi qu'une dévotion mal entendue priva Veniſe d'un chef, ſi capable d'en faire le bonheur. Son départ cauſa une douleur générale, mais comme il n'y avoit plus de remede, il fallut ſonger à le remplacer.

Abdication & fuite du Doge. 978.

VITAL CANDIANO XXIV. *Doge de Veniſe.* 978.

La pluralité des ſuffrages ſe déclara pour VITAL CANDIANO, frere de Pierre Candiano IV. Il fit d'abord rappeller le Patriarche de Grado ſon neveu, qui de la Cour d'Othon II. étoit venu ſe fixer dans la Marche de Verone. Comme ce Prélat avoit indiſpoſé l'Empereur contre les Vénitiens, ſon oncle le renvoya en Allemagne pour y travailler à reconcilier ſes concitoyens avec Othon. Le Patriarche en vint aiſément à bout, & l'Empereur renouvella avec la République les anciennes conventions (*c*). C'eſt la ſeule choſe remarquable que Vital eut occaſion de faire. Au bout d'un an, il tomba dangereuſement malade, & ſentant que ſon mal augmentoit, il ſe fit porter au Monaſtere de Saint Hilaire, prit l'habit, fit profeſſion & mourut quelques jours après (*d*).

TRIBUNO MEMMO, XXV. *Doge de Veniſe.* 979.

TRIBUNO MEMMO fut élu pour le remplacer, mais quoiqu'il ne manquât pas de lumieres & qu'il fût fort riche, ſon adminiſtration ne fut pas heureuſe par les diſſenſions inteſtines, auxquelles il ne ſut pas remédier. Les Caloprini & les Moroſini, deux des plus puiſſantes familles de Veniſe, eurent querelle enſemble & mirent toute la ville en combuſtion. Les Caloprini prirent les armes, & les Moroſini ſe cacherent, à la réſerve d'un ſeul qui fut tué. Redoutant alors la ſévérité des loix, Etienne Caloprini ſuivi de ceux de ſa famille ſe retira auprès de l'Empereur Othon II. qui étoit alors à Verone, où il ſe diſpoſoit à aller combattre les Grecs de la Pouille. Les Caloprini animerent ce Prince contre les Vénitiens, & lui promi-

(*a*) *Sabellic.* l. c. p. 74, 75.
(*b*) Le même, p. 76, 77. *St. Marc* p. 1052-1054. *Laugier* T. I. p. 322-324.
(*c*) Les mêmes.
(*d*) Les mêmes.

rent de soumettre l'Etat de Venise à son obéissance. Othon défendit à tous ses sujets d'Italie d'entretenir aucun commerce avec les Vénitiens, & à ceux-ci de fréquenter les ports de l'Empire. Cette défense fit qu'on ne put plus tirer du Continent aucune subsistance, & la disette fut si grande, que la ville de Capo d'Argere se soumit à l'Empereur, qui donna aux habitans tout le territoire de Loredo, pour engager d'autres villes à suivre l'exemple de celle-ci (*a*). M. de St. Marc dit (*b*), qu'en 983, des Députés du Doge furent appaiser ce Prince, & même en obtenir des privileges & des exemptions. Mais cela ne s'accorde point avec ce que rapporte Sabellicus, dont le récit paroit fort simple. La ville même de Venise se ressentant de l'extrême disette, le peuple s'en prit aux Caloprini, qu'il regardoit comme les auteurs de ses maux; par un décret public leurs maisons furent démolies, leurs biens confisqués, & leurs femmes & leurs enfans empriſonnés. Othon, laissa les choses sur le pied où elles étoient, sans faire la guerre aux Vénitiens, & sans leur donner la paix; il partit pour Rome, où il mourut vers la fin de l'année 983. Après sa mort, l'Impératrice Adelaïde s'intéressa en faveur des Caloprini, & obtint leur retour à Venise (*c*). M. de Saint Marc (*d*) ajoute, que quatre Députés du Doge jurerent en son nom à l'Impératrice, que les Caloprini pouvoient revenir sans aucun risque. Ils ne furent pas plutôt à Venise, que quatre des Morosini entreprirent de venger les anciennes injures, & assassinerent les trois fils d'Etienne Caloprini, revenant du Palais dans une Gondole. On accusa le Doge d'être complice de cet assassinat, mais il s'en justifia, sans pourtant se mettre en devoir de punir les Morosini (*e*).

Section III. *Histoire de Venise depuis l'an 811 jusqu'à l'an 1096.*

Bien que Memmo n'eût rien fait qui pût lui concilier la faveur du peuple, il souhaita d'avoir Maurice son fils pour Collegue. Dans cette vue, il l'envoya à la Cour de Constantinople, dans l'espérance qu'il en reviendroit décoré de quelque grand titre, & qu'il obtiendroit alors plus aisément les suffrages pour lui. Mais une maladie dont il fut attaqué ne lui permit pas de voir le retour de son fils. Il prit le parti d'abdiquer le Dogat; quelques-uns disent qu'il y fut contraint par le peuple, parcequ'il avoit toujours pris parti dans les dissensions civiles. Quoiqu'il en soit, il se retira dans un Monastere, où il mourut peu après (*f*).

Pierre Urseolo II. lui succeda par les suffrages, de tout le peuple. Un grand sens, de l'équité, de la valeur, de la prudence, une application continuelle aux affaires, une attention singuliere à procurer l'avantage de sa patrie, mettent ce Doge au rang des plus grands hommes, que Venise ait eus (*g*). Il étoit le second fils de Pierre Urséolo I, & l'on prétend que son pere lui avoit prédit qu'il parviendroit un jour au Dogat (*h*). Le nouveau Doge montra d'abord ce qu'on pouvoit se promettre de lui, car il obtint des Empereurs d'Orient la permission pour les Vénitiens

Pierre Urseolo II, XXVI. *Doge de Venise.* 991.

(*a*) *Sabellic.* p. 79. *St. Marc* l. c. p. 1055. *Laugier* l. c. p. 326, 327.
(*b*) *St. Marc* ubi sup.
(*c*) *Sabellic.* l. c. p. 80. *Laugier* T. I. p. 328.
(*d*) *St. Marc* T. II. p. 1055.
(*e*) *Sabellic.* & *St. Marc* l. c.
(*f*) Les mêmes.
(*g*) *St. Marc* l. c. p. 1056.
(*h*) *Sabellic.* ubi sup.

SECTION III.

Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 811 juſqu'à l'an 1096.

de commercer librement dans tous les ports de l'Empire Grec, avec exemption de tous droits d'ancrage & de douane. Il traita auſſi avec les Soudans d'Egypte & de Syrie, & obtint d'eux de grands privileges pour les vaiſſeaux de ſa nation, qui trafiqueroient chez eux. Il fit de même à l'égard de tous les Princes d'Italie, & ouvrit ainſi un vaſte champ à l'induſtrie de ſes citoyens, accoutumés depuis longtems au commerce, & qui en connoiſſoient tout le prix, & les avantages qu'on en peut recueillir (*a*).

Ligue contre les Narentins.

Après avoir ainſi aſſuré un commerce étendu aux Vénitiens, Urſéolo ſongea à le mettre en ſureté contre les brigandages des Pirates Narentins. Non contens de faire des courſes ſur mer, ils feſoient des deſcentes, & attaquoient les villes de Croatie, d'Iſtrie & de Dalmatie, & avoient ravagé le territoire de ceux de Zara, qui étoient ſoumis à l'Etat de Veniſe. Toutes ces villes, qui peu à peu s'étoient rendues indépendantes, réſolurent de ſe liguer enſemble pour ſe mettre à couvert des inſultes des Narentins. Mais ne ſe ſentant pas aſſez puiſſantes, elles envoyerent des Ambaſſadeurs à Veniſe, pour ſolliciter l'aſſiſtance de la République, en offrant de ſe donner à elle, ſi elle les délivroit des vexations des Pirates. Une propoſition ſi avantageuſe fut acceptée, & on renvoya les Députés avec la promeſſe d'un prompt & puiſſant ſecours (*b*).

Le Doge va prendre poſſeſſion de l'Iſtrie & de la Dalmatie.

Le Doge fit équipper une nombreuſe Flotte, ſur laquelle il embarqua les troupes néceſſaires, & après avoir imploré la protection de Dieu ſur ſon entrepriſe, il mit à la voile; un vent favorable le conduiſit à Aquilée & de là à Grado. Le Patriarche Vital à la tête de ſon Clergé & de tout le peuple vint le recevoir, & lui préſenta l'étendard de Saint Hermagore, en feſant des vœux pour l'heureux ſuccès de ſon expédition. Urſéolo s'avança vers les côtes d'Iſtrie & aborda à Parenzo, dont l'Evêque accompagné des principaux citoyens vint prêter ſerment de fidelité à la République. Le Doge fit ſon entrée dans la ville & y fut reçu avec joie. Delà il ſe rendit à Pola, qui ſuivit l'exemple de Parenzo. Le Doge y reçut les Députations des autres villes, qui, y envoyerent faire leurs ſoumiſſions. Après y avoir fait des levées, pour completer ſes équipages, il fit voile vers la Dalmatie (*c*). Il alla aborder à Zara, qui étoit déja ſous la protection des Vénitiens, & y fut reçu comme un Libérateur. Les villes voiſines, & les iſles de la côte envoyerent leurs députés pour ſe ranger ſous la domination de la République.

Murcimir, Prince de Croatie, voyant les rapides ſuccès des Vénitiens, appréhenda qu'ils ne vouluſſent porter leurs vues ſur l'intérieur du Pays. Il envoya des Ambaſſadeurs au Doge pour traiter avec lui, & lui offrir même des troupes. Ce qui fournit à Urſéolo un moyen d'aſſurer les nouveaux domaines de la République (*d*). Pendant ſon ſéjour à Zara, il détacha dix vaiſſeaux pour aller faire le dégat ſur les côtes des Narentins. Cette Eſcadre intercepta auprès de l'iſle de Corzola quarante navires marchands de ces Pirates, qui venoient de la Pouille & les enleva. Elle s'empara auſſi

(*a*) Le même.
(*b*) Le même, p. 81.
(*c*) Le même, p. 81, 82. Voy. auſſi *Laugier* l. c. p. 339-345.
(*d*) *Sabellic.* l. c.

de Corzola. Le Doge suivit bientôt & reçut les soumissions de cette isle, & de la ville de Trau. Il trouva dans cette derniere Suringa, frere de Murcimir, que celui-ci avoit chassé du trône. Suringa donna en otage son fils Etienne, qui épousa ensuite la fille d'Urséolo (*a*).

Section III. *Histoire de Venise depuis l'an 811 jusqu'à l'an 1096.*

La Flotte passa aux autres villes de Dalmatie, & entre autres à Spalatro, qui toutes se rangerent sous l'obéissance de la République. La seule isle & ville de Lesinia refusa de se soumettre. Cette ville située sur des rochers escarpés, & fortifiée par l'art, passoit pour imprénable, & étoit la retraite ordinaire des Narentins, qui delà tomboient fréquemment sur les navires marchands de Venise. Urséolo fit d'abord sommer les habitans de se soumettre à l'exemple de leurs voisins, les menaçant des derniers malheurs s'ils s'obstinoient à se défendre. Ils refuserent d'y entendre; le Doge fit donner l'assaut, & après une opiniâtre résistance, les assiegés ne pouvant plus tenir, poserent les armes & demanderent grace. Le Doge la leur accorda, mais fit raser la place (*b*).

Siege & prise de Lesinia.

Après cette expédition, Urséolo entra dans le golfe de Narente, & mit des troupes à terre pour faire le dégat sur les terres des Narentins. Il porta partout le fer & le feu aux environs de leur ville, & dévasta le Pays de la façon la plus cruelle, pour inspirer la terreur. Les Narentins prirent alors le parti de lui envoyer des Députés pour demander la paix. Il la leur accorda aux conditions suivantes, qu'ils dédommageroient les marchands Vénitiens de toutes les pertes qu'ils leur avoient occasionnées, selon l'évaluation qui en seroit faite, & qu'ils s'engageroient à ne plus faire le métier de Pirates. La nécessité fit accepter ces conditions, bien que dures; & ce fut ainsi qu'après avoir disputé pendant près de cent-soixante-dix ans l'empire de la mer aux Vénitiens, ils furent obligés de le leur céder (*c*).

Traité avec les Narentins.

Urséolo ramena sa Flotte triomphante à Venise, où il entra environné de tout le peuple. Il rendit compte dans une assemblée générale de son expédition, & reçut les louanges qu'il avoit méritées. On statua par un Décret public, que lui & ses successeurs prendroient désormais dans tous les actes le titre de Duc de Venise & de Dalmatie. On régla ensuite la forme de gouvernement que l'on devoit établir dans les villes nouvellement soumises, où l'on envoya des Magistrats pour y commander (*d*). Le Doge se renferma alors dans les soins d'un gouvernement tranquille, pour faire goûter à ses citoyens les douceurs de la paix. Il fit élever divers édifices à Grado & embellit cette ville, dont il rebâtit à ses dépens l'Eglise Cathédrale. Héraclée ou la cité-neuve eut aussi part à ses soins.

Magistrats envoyés dans les villes soumises.

L'Empereur Othon III. étant venu en ce tems-là à Verone, Urséolo lui envoya Jean le Diacre pour lui faire part des avantages qu'il avoit remportés en Dalmatie, & il obtint de ce Prince la confirmation des anciens Traités qui fixoient les limites de l'Etat Vénitien jusqu'à la Piave, & plusieurs nouvelles franchises pour le commerce de la République. Ce fut alors que l'Empereur lui demanda d'envoyer à Verone le plus jeune de ses fils, pour lui faire donner la Confirmation en sa présence. Le Doge le fit

Estime de l'Empereur Othon III, pour le Doge.

(*a*) Le même.
(*b*) Le même, p. 85.
(*c*) Le même.
(*d*) Le même, p. 86.

SECTION III. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 811 juſqu'à l'an 1096.*

partir & l'Empereur fut ſon parrain dans la cérémonie, & lui donna ſon nom d'Othon, au lieu de celui de Pierre qu'il portoit (*a*).

Othon partit enſuite pour Rome. A ſon retour, il fit écrire à Urſéolo, qu'il ſe rendroit dans peu à Ravenne, & que delà il avoit deſſein de venir ſecretement à Veniſe, mais qu'il vouloit y garder le plus parfait *incognito*. L'Empereur étant à Ravenne, ſous prétexte d'aller à l'Abbaye de la Pompoſa faire une retraite, paſſa à Veniſe avec cinq ou ſix perſonnes. Il logea dans un Monaſtere pour éviter d'être connu. Le Doge vint le ſoir lui rendre viſite, & ils allerent enſemble de nuit à l'Egliſe de Saint Marc. Pendant quelques jours qu'Othon demeura à Veniſe, il eut de fréquentes entrevues avec le Doge, & ils ſoupoient familierement enſemble. Pour ſerrer davantage les nœuds de leur amitié, l'Empereur ſans ſe faire connoitre, tint ſur les fonts une fille, qui venoit de naitre au Doge. Urſéolo obtint de lui, qu'il déchargea les Vénitiens de l'obligation d'envoyer tous les ans à l'Empereur un manteau de drap d'or. On ignore l'origine de cette eſpece de tribut, dont il n'eſt point fait mention ailleurs dans l'Hiſtoire. Veniſe en fut affranchie par les ſoins du Doge; qui fit de grands & riches préſens à Othon, quand il retourna à Ravenne (*b*). Trois jours après ſon départ, Urſéolo aſſembla tout le peuple, & l'informa du ſéjour que l'Empereur avoit fait dans la ville, & des graces qu'il avoit obtenues de ce Prince. Tout le monde donna les plus grandes louanges à la diſcrétion & au zele du Doge (*c*).

L'Empereur vient incognito à Veniſe. 998.

Jean ſon fils lui eſt aſſocié.

Peu après, on lui permit par un décret ſolemnel d'aſſocier Jean ſon fils aîné. Après cette aſſociation, il fit partir Jean avec ſon frere Othon pour Conſtantinople. Jean y épouſa Marie, niece des Empereurs Conſtantin & Baſile, qui l'honorerent de la dignité de Patrice. Il revint avec ſon frere comblés de préſens (*d*).

Calamités dont Veniſe eſt affligée.

La proſpérité dont Urſéolo avoit joui juſques alors fut troublée par la famine & la peſte qui affligerent Veniſe. Les ſoins & l'activité de ce grand homme, empêcherent qu'elles ne fiſſent autant de ravages qu'elles en auroient pû faire. Il eut cependant la douleur de perdre ſon fils Jean & ſa belle fille, que la contagion emporta (*e*).

Mort du Doge. 1009.

Urſéolo ne leur ſurvécut pas longtems; ſentant ſa fin approcher il fit ſon teſtament, par lequel il donna le tiers de ſes biens à ſes enfans, laiſſa un autre tiers pour le ſoulagement des pauvres & la réparation des Egliſes, & le troiſieme pour fournir à la dépenſe des ſpectacles & des fêtes publiques. Il mourut au bout de peu de jours après dix-ſept ans d'une adminiſtration, pendant laquelle il avoit rendu les plus grands ſervices à la République (*f*).

OTHON URSEOLO XXVII. *Doge de Veniſe.* 1009.

OTHON URSEOLO ſon fils, quoique jeune encore fut élu d'une voix, pour lui ſucceder. Il ne démentit pas l'opinion avantageuſe qu'on avoit de lui, & les commencemens de ſon adminiſtration furent propres à faire concevoir

(*a*) Le même, Voy. *Laugier* T. I. p. 356-358.
(*b*) *Sabellic.* p. 87. *St. Marc* p. 912. *Laugier* l. c. p. 358-360.
(*c*) *Sabellic.* ubi ſup.
(*d*) Le même, *Laugier* p. 363, 364.
(*e*) *Sabellic.* l. c. p. 68. *St. Marc* p. 1056. *Laugier* p. 365.
(*f*) Les mêmes.

cevoir les plus grandes espérances. Geisa Roi de Hongrie lui fit offrir sa fille en mariage, & il épousa cette Princesse, qui étoit sœur d'Etienne, depuis Roi de Hongrie, qui a été mis au nombre des Saints (*a*).

Section III. *Histoire de Venise depuis l'an 811 jusqu'à l'an 1096.*

La ville d'Adria, alors encore assez riche & puissante, avoit des prétentions sur le Loredan, que l'Empereur Othon II. avoit donné à ceux de Capo d'Argere, & qui avoit depuis été réuni à l'Etat de Venise. Les habitans d'Adria entrerent en armes dans le Loredan, comptant de s'en rendre maîtres. Le Doge marcha contre eux, & remporta une victoire signalée. Ils demanderent la paix, & l'obtinrent à condition qu'ils rendroient ce qu'ils avoient pris, & n'entreprendroient plus rien contre la République. Cette défaite ruina tellement les affaires de la ville d'Adria, que depuis ce tems-là elle n'a fait que décheoir, & que ce n'est plus qu'un village (*b*).

Guerre contre ceux d'Adria.

Pendant que le Doge étoit occupé à réduire ceux d'Adria, Murcimir Roi de Croatie, contre la foi des Traités, attaqua le territoire de Zara, & ceux d'autres villes frontieres. Othon se hâta d'aller mettre ce nouvel ennemi à la raison. Il lui livra bataille & le mit en déroute. Ensuite il parcourut toute la côte de Dalmatie & d'Istrie, & s'arrêta dans les principales villes, pour y faire renouveller le serment de fidelité (*c*).

Guerre contre Murcimir.

Il sembloit qu'après une expédition aussi glorieuse, l'autorité du Doge devoit être plus affermie que jamais, & néanmoins ce fut alors qu'il devint la victime d'une troupe de factieux. Dominique Flabanico, citoyen d'un rang distingué, mais d'un très-mauvais caractere, trâma une conspiration contre Othon. Un jour il vint au Palais avec ses complices; ils se saisirent du Doge, lui raserent la barbe, & l'exilerent à Constantinople (*d*). Ce parti, sans doute puissant & redoutable, fit proceder à l'élection d'un autre Doge, mais Flabanico fut trompé dans l'espérance de parvenir à cette place, on élut Pierre Centranico ou Barbolano.

Conspiration contre le Doge, qui est exilé. 1026.

Le nouveau Doge ne manquoit pas de mérite, mais la maniere dont il étoit parvenu au premier rang, par l'expulsion d'un Chef estimé & aimé, laissoit des semences de mécontentement dans les esprits. Centranico travailla d'abord à rétablir l'union & la concorde parmi les citoyens, mais la suite fit voir qu'il n'eut pas le bonheur d'y réussir parfaitement. Il fut plus heureux à maintenir les droits de l'Eglise de Grado.

Pierre Centranico XXVIII. *Doge de Venise.* 1026.

Le Patriarche, frere du Doge exilé, avoit pris la fuite, craignant que les Factieux ne lui fissent partager la disgrace de son frere. Pepon, Patriarche d'Aquilée, voulut profiter de cette circonstance, & sous prétexte de prendre soin de cette Eglise privée de Pasteur, il s'empara de Grado. Centranico sentit les conséquences de cette entreprise, envoya des troupes qui chasserent Pepon, & pour lui ôter tout prétexte, le Doge rappella le Patriarche fugitif, auquel il donna toutes les suretés possibles. Pepon se plaignit à l'Empereur Conrad I. de l'injure que les Vénitiens venoient de lui faire & mit ce Prince dans ses intérêts. Mais la colere de Conrad ne fit aucun mal à la République, parcequ'il avoit d'autres affaires (*e*).

Différend avec le Patriarche d'Aquilée.

(*a*) Les mêmes.
(*b*) *Sabellic.* l. c. *Laugier* p. 368-370.
(*c*) *Sabellic.* l. c. p. 89. *Laugier* p. 370-372.
(*d*) Les mêmes & *St. Marc* ubi sup.
(*e*) *Sabellic.* Dec. I. L. IV. p. m. 89, 90. *Laugier* T. I. p. 375-377.

SECTION III. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 811 juſqu'à l'an 1096.*

Depuis quatre ans que Centranico gouvernoit, il n'avoit donné aucun ſujet de ſe plaindre de ſon adminiſtration. Mais on ne pouvoit oublier ſon prédéceſſeur, & il avoit toujours des ennemis. Le Patriarche de Grado profita de la diſpoſition des eſprits pour intriguer ſourdement, & vint à bout de ſoulever le peuple. On ſe ſaiſit du Doge, on lui raſa la barbe, & on le confina dans un Monaſtere (*a*).

Le Doge dépoſé. 1031. *Othon Urſéolo meurt.*

Après ce coup, il ne fut plus queſtion que de rappeller Othon Urſéolo & de lui rendre la place, dont il avoit été indignement chaſſé. On fit partir pour Conſtantinople Vital, Evêque de Torcello, bien accompagné, pour ramener le Doge à Veniſe. En attendant ſon retour, on établit le Patriarche de Grado, ſon frere, Vice-Doge. Comme c'étoit un homme d'un grand ſens, il remplit pendant quatorze mois les fonctions de Doge, avec beaucoup d'honneur & à la ſatisfaction des Vénitiens. Les Députés revinrent de Conſtantinople avec la triſte nouvelle qu'Othon y étoit mort. Comme ſi Dieu n'eut pas voulu dit Sabellicus (*b*), qu'un ſi grand homme fût rendu à une ville ingrate, qui avoit permis qu'il devint la victime d'une troupe de ſéditieux.

Dominique Urſéolo s'empare du Dogat.

Le Patriarche ſe démit ſur le champ du Vice-Dogat. Dominique Urſéolo, de la même famille, ſe flatant que le nom qu'il portoit ſuffiſoit pour l'autoriſer à ſucceder au Dogat, s'en empara. Un attentat ſi manifeſte ſur la liberté publique ſouleva tout le peuple, jaloux de ſes privileges. On l'attaqua dans le Palais, & il auroit perdu la vie, s'il n'eût trouvé le moyen de s'échaper & de ſe ſauver à Ravenne, où il mourut peu après (*c*).

Dominique Flabanico, auteur de la dépoſition & de l'exil d'Othon Urſéolo, s'étoit abſenté de Veniſe, après l'élection de Centranico. Le Vice-Doge Urſe, pour venger ſon frere, anima tout le peuple contre Flabanico, qu'il fit déclarer ennemi de la patrie. Quoiqu'abſent, il avoit toujours un puiſſant parti dans Veniſe, & ce parti ne contribua pas peu au ſoulevement contre Dominique. Les amis de Flabanico profiterent de l'indignation publique contre l'uſurpateur, pour le faire élire Doge, bien qu'abſent & banni comme ennemi de la Patrie (*d*).

DOMINIQUE FLABANICO, XXIX. *Doge de Veniſe.* 1032.

DOMINIQUE FLABANICO étoit trop animé contre les Urſéolo pour ne pas travailler à ſe venger d'eux. Le premier uſage qu'il fit de ſon autorité fut de convoquer une aſſemblée générale, où après avoir exaggeré le péril qu'on avoit couru de voir la liberté anéantie par l'audace d'un uſurpateur, & ce qu'on avoit à craindre d'une famille ſi ambitieuſe, il propoſa de la proſcrire & de la bannir à perpétuité. La multitude aveugle, ſans faire réflexion ſur les importans ſervices que les Urſéolo avoient rendus à l'Etat, acquieſça au Décret, par lequel la famille des Urſéolo, une des plus illuſtres de la ville, fut chaſſée pour toujours de Veniſe, & déclarée déchue à perpétuité de tous honneurs, droits & prééminences; opprobre dont elle eſt demeurée couverte juſqu'à nos jours (*e*). Cependant comme on trouve dans la ſuite des Urſéolo à Veniſe, dont on voit la ſouſcrip-

(*a*) *Sabellic.* l. c. *Laugier*, p. 378.
(*b*) *Sabellic.* ubi ſup.
(*c*) Le même. *St. Marc* T. III. p. 30 & 673. *Laugier* p. 379, 380.
(*d*) Les mêmes.
(*e*) Les mêmes.

tion dans des Actes publics, il faut conclure, ou qu'il y avoit deux familles de ce nom, qui n'avoient entre elles rien de commun, ou que les branches collatérales furent exceptées de la rigueur qu'on exerça contre la poſtérité directe de l'uſurpateur (*a*). Fablanico prouva juſqu'à quel point un cœur peu généreux eſt capable de porter la vengeance. Cela même donne lieu de ſoupçonner que ce ne fut pas par un motif de zele pour le bien public qu'il fit porter un autre Décret, fort utile en lui-même, par lequel on abolit l'uſage dangereux où les Doges étoient de ſe faire aſſocier leurs fils ou leurs freres, & cette Loi eſt devenue une loi fondamentale dont on ne s'eſt plus écarté (*b*). Il eſt à préſumer, dit M. Laugier (*c*), que Flabanico n'avoit point d'enfans, & qu'il n'abolit une ſi belle prérogative des Doges, que parcequ'il n'étoit pas dans le cas de s'en prévaloir. Il n'étoit pas homme à ſe donner des chaines pour le ſeul plaiſir d'en ôter à ſes citoyens. Il occupa le trône Ducal aſſez tranquillement pendant dix ans & mourut accablé de vieilleſſe (*d*).

Section III. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 811 juſqu'à l'an 1096.*

Dominique Contareno ou Contarini ſuccéda à Flabanico. L'Empereur Conſtantin le créa Maître de la Milice, c'eſt-à-dire Général d'armée, comme l'étoient les Ducs de Naples (*e*). Contareno eut d'abord des affaires fâcheuſes ſur les bras. Les troubles intérieurs dont Veniſe avoit été agitée, inſpirerent aux habitans de Zara l'eſprit de révolte, ils chaſſerent leur Magiſtrat Vénitien, & ſe donnerent au Roi de Croatie (*f*). Cet exemple pouvoit être d'une dangereuſe conſéquence, & entrainer les autres villes de Dalmatie, ſi l'on n'y remédioit promptement. Le Doge arma auſſitôt une nombreuſe Flotte, dont il prit lui-même le commandement, pour aller réduire les rebelles.

Dominique Contareno, XXX. *Doge de Veniſe.* 1043.

Il fit voile pour la Dalmatie, & mit le ſiege devant Zara, ce qui contint les autres villes dans le devoir. Contareno pouſſa le ſiege avec tant de vigueur, qu'il obligea les habitans de ſe rendre à diſcretion. Jugeant que dans les circonſtances préſentes, les voies de la douceur étoient préférables à celles de la rigueur, le Doge ſe contenta d'avoir remis les rebelles dans le devoir, & ne leur infligea aucune peine (*g*).

Révolte & réduction de Zara.

Pepon Patriarche d'Aquilée entreprit de nouveau de ſe rendre maître de l'Egliſe de Grado. Comme tout étoit expoſé en vente à la Cour de Rome, ſous le Pontificat de Benoit IX, Pepon obtint aiſément un Décret, qui déclaroit l'Egliſe de Grado ſuffragante d'Aquilée. Muni de ce Décret, il ſe tranſporta avec ſes troupes à Grado, qu'il traita de la maniere la plus cruelle. Il s'empara de toutes les richeſſes qu'il y trouva, & brûla la ville, ſans même épargner les Egliſes. Le Doge Contareno joignit ſes Lettres à celles d'Urſe Patriarche de Grado, pour ſe plaindre l'un & l'autre très-vivement à Benoit IX. de l'impieté de Pepon; & leurs Députés ſolliciterent avec tant de chaleur la révocation du Décret, qu'on fut obligé de céder à leurs raiſons. Il ſe tint un Concile, où l'on révoqua le Décret com-

Nouvelle entrepriſe de Pepon reprimée. 1044.

(*a*) *Laugier* p. 384.
(*b*) *Sabellic.* l. c. p. 91.
(*c*) *Laugier* p. 385.
(*d*) *Sabellic.* ubi ſupra.
(*e*) *Muratori* L. VI. p. 131. Ap. *St. Marc* T. III. p. 675.
(*f*) *Sabellic.* l. c.
(*g*) Le même, *Laugier* p. 386-388.

SECTION III. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 811 juſqu'à l'an 1096.*

me obtenu ſubrepticement, & on enjoignit au Patriarche d'Aquilée de reſtituer ce qu'il avoit enlevé. Pepon obéit, mais il conçut un ſi grand chagrin de la mortification qu'il venoit d'eſſuier, qu'il en mourut peu après (*a*).

Le différend entre les deux Patriarchats décidé. 1053.

Quelques années après ce démêlé entre les Patriarches d'Aquilée & de Grado fut décidé pleinement par Léon IX. Ce Pape ſe trouvant à Mantoue, vint à Veniſe ſatisfaire ſa dévotion à Saint Marc. Les Vénitiens le reçurent avec tous les honneurs convenables, & ſurent tirer avantage de ſa viſite. Car ce Pape s'étant rendu à Rome pour les fêtes de Pâque, tint un Concile, dont on ne ſait autre choſe, ſinon qu'il décida que le Patriarche de Grado continueroit à ne point dépendre de celui d'Aquilée, & qu'il ſeroit le Métropolitain de l'Iſtrie & des iſles de Veniſe (*b*).

DOMINIQUE SILVIO, XXXI. *Doge de Veniſe.* 1071.

Dominique Contareno gouverna avec beaucoup de ſageſſe, pendant vingt-huit ans, & ſe fit aimer & eſtimer par ſon affabilité, & par ſon application à procurer en tout le bien public. Il mourut en 1071.

Le jour même de ſes obſeques, tout le peuple étant aſſemblé dans l'Egliſe de Saint Nicolas, pour aſſiſter à cette cérémonie, on proclama Doge tout d'un coup DOMINIQUE SILVIO. Quelques Hiſtoriens (*c*) diſent, qu'il avoit épouſé une Greque de Conſtantinople, qui portoit la ſenſualité & la molleſſe aux derniers excès. Ce Doge donna en 1074 un Diplôme, par lequel il confirme au Patriarche de Grado la poſſeſſion des biens & des droits attribués à ſon Egliſe, & decerne une amande de cinq livres d'or contre ceux qui troubleroient la poſſeſſion de cette Egliſe. Comme Silvio ſe nomme dans ce Diplôme, *par la miſericorde de Dieu Duc de Veniſe & de Dalmatie*, l'Abbé Laugier en tire des conſéquences aſſez naturelles en faveur de l'indépendance des Vénitiens (*d*). M. de St. Marc (*e*) prétend que ce Diplôme ne fait rien ni pour, ni contre. Ce qui mérite d'être remarqué, c'eſt que parmi les autres ſouſcripteurs, on trouve un Pierre & un Dominique Urſéolo.

Les Vénitiens arment contre les Normands & remportent une Victoire ſur eux. 1081.

Robert Guiſcard devenu Duc de la Pouille travailloit en ce tems-là à s'aggrandir aux dépens de l'Empire Grec. Nicephore III. ſurnommé Botoniate avoit uſurpé la couronne impériale ſur Michel Parapinace qui vint en Italie implorer le ſecours de Robert. Celui-ci partit en 1081 avec une Flotte nombreuſe des Ports de Brindes & d'Otrante pour profiter de l'occaſion de pouſſer ſes conquêtes. Une tempête lui fit perdre quelques vaiſſeaux, ce qui ne l'empêcha pas, après s'être emparé de l'iſle de Corfou, de ſe rendre maître de la Valonne & de Botronte, & d'aller aſſiéger Durazzo en Epire (*f*). Sur ces entrefaites Alexis Comnene avoit à ſon tour détrôné Nicephore. Effrayé des entrepriſes de Robert, il fit la paix avec les Turcs, & ſollicita les Vénitiens de le ſecourir contre le Prince Normand, en leur feſant de grandes promeſſes (*g*). Les Vénitiens épou-

(*a*) *Sabellic.* ubi ſup. *St. Marc* l. c. p. 110.

(*b*) Le même, p. 196, 677. Le Concile dont il eſt parlé, n'eſt connu que par une Lettre de Léon IX. aux Evêques de Venetie & d'Iſtrie, imprimée dans le T. IX. des Conciles du P. Labbe.

(*c*) *Sabellic.* l. c. p. 92, 93. *Laugier*, p. 390, 391.

(*d*) Le même, p. 399.

(*e*) *St. Marc*, p. 677.

(*f*) *Anne Comnene* Alexiad. L. III. Ch. 8. de la trad. de Couſin.

(*g*) La même, L. IV. Ch. 1.

ſerent les intérêts d'Alexis avec d'autant plus d'empreſſement, qu'ils étoient eux-mêmes intéreſſés à ne pas laiſſer établir ſi proche de leurs terres un empire auſſi redoutable que celui de Guiſcard. Le Doge fit équipper une belle Flotte, avec laquelle il ſe rendit à la hauteur de Durazzo, que la Flotte de Robert tenoit bloquée par mer. Bientôt on en vint aux mains, & l'habileté des Vénitiens ſur mer triompha de la valeur des Normands; leur Flotte fut battue & diſſipée, & les Vénitiens firent entrer des vivres & quelques troupes dans Durazzo (*a*). En même tems Alexis vint avec une nombreuſe armée au ſecours de cette Place, mais Robert lui livra bataille le 18 d'Octobre, & le mit en déroute (*b*). Il continua alors le ſiege de Durazzo, dont il ſe rendit bientôt maître. Les Hiſtoriens varient ſur la maniere. Les uns (*c*) diſent que la ville ſe rendit par compoſition. D'autres (*d*) rapportent que ce fut par trâhiſon. Dominique, un des Nobles Vénitiens, qui commandoient dans la place le ſecours de leur nation, aiant quelque ſujet de mécontentement offrit à Robert de la lui livrer, s'il vouloit lui accorder en mariage une de ſes nieces & divers autres avantages; & la nuit du 8 de Fevrier 1082, les Normands, aiant eſcaladé les murs, il les introduiſit dans la ville. Le fils du Doge & beaucoup d'autres Vénitiens furent faits priſonniers, grand nombre de leurs vaiſſeaux pris & tout le Pays des environs ſe ſoumit à Robert.

Les Vénitiens ſont battus. 1084.

Quoiqu'il en ſoit, la guerre dura les deux années ſuivantes, & Alexis engagea les Vénitiens à entreprendre une ſeconde expédition contre le Duc Normand. Si l'on en croit Anne Comnene (*e*) ils remporterent encore deux Victoires ſur les Normands, mais les autres Hiſtoriens n'en parlent point. Au mois de Novembre, Robert combattit la Flotte Vénitienne, coula à fond deux vaiſſeaux avec toute leur charge, leur en prit pluſieurs, leur tua quelques milliers d'hommes & fit deux mille priſonniers (*f*).

Le Doge Silvio eſt dépoſé.

Le Doge Silvio revint à Veniſe avec les débris de ſa Flotte, & ſa défaite lui fit perdre tout le crédit & toute la conſidération qu'il avoit parmi ſes concitoyens. Quelques Hiſtoriens (*g*) diſent, que Vital Faledro ou Falier, ſe prévalant de la disgrace qui lui étoit arrivée, le rendit odieux au peuple, & que par le moyen de ſes préſens & de ſes promeſſes il le fit dépoſer. D'autres (*h*) prétendent que Silvio occupa le trône Ducal juſqu'à ſa mort. Il ſemble que l'autorité de Dandolo, ſur laquelle les premiers ſe fondent, doit l'emporter, puiſque de l'aveu même de l'Abbé Laugier, la Chronique de cet Auteur eſt plus exacte que ce que l'on a écrit dans les tems poſtérieurs.

Vital Faledro ou Falier fut élu pour remplacer Silvio. Une des premieres actions de ſon gouvernement fut d'envoyer une Ambaſſade ſolemnelle à Conſtantinople pour demander à l'Empereur Alexis de céder à la République le domaine de la Dalmatie & de l'Iſtrie en toute Souveraineté. Comme ce Prince avoit beſoin des Vénitiens, il leur céda ſans diffi-

Vital Falier XXXII. *Doge de Veniſe.* 1084.

(*a*) La même, *Sabellic.* p. 95.
(*b*) Alexiad. L. IV. Ch. 2-6. *Sabellic.* Dec. I. L. V. p. 97.
(*c*) Alexiad. L. V. Ch. I. *Sabellic.* l. c.
(*d*) *St. Marc* T. III. p. 814.
(*e*) Alexiad. L. VI. Ch. 4.
(*f*) La même, *Sabellic.* p. 98.
(*g*) *Muratori* L. VI. p. 288. Ap. *St. Marc* p. 679.
(*h*) *Laugier* T. I. p. 399. Voy. *Sabellic.* l. c.

SECTION III. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 811 juſqu'à l'an 1096.*

culté les droits qu'il pouvoit avoir ſur des Provinces qui étoient déja entre leurs mains (*a*). Dandolo (*b*) rapporte que les Ambaſſadeurs obtinrent pour Falier le titre de Protoſebaſte. Cette circonſtance, jointe à un Diplôme de ce Doge, dont l'Abbé Laugier fait mention (*c*), peut ſervir à éclaircir un endroit de l'Hiſtoire d'Anne Comnene (*d*). Elle rapporte qu'après la défaite de Silvio, les Vénitiens raſſemblerent une nouvelle Flotte, & défirent Robert. Qu'ayant informé de cette victoire Alexis, il les en recompenſa magnifiquement, en donnant au Duc de Veniſe la qualité de Protoſébaſte, avec un revenu fort conſiderable. Qu'il ordonna de payer à l'avenir une ſomme d'or aux Egliſes de Veniſe, qu'il aſſigna à la grande Egliſe de Saint Marc un revenu annuel, outre diverſes maiſons & quantité d'immeubles tant à Conſtantinople qu'à Durazzo. Elle ajoute, qu'Alexis accorda auſſi aux Vénitiens la liberté de trafiquer de toutes ſortes de marchandiſes dans toute l'étendue de l'Empire, ſans payer aucuns droits.

Le Doge Falier entreprit de rebâtir & de repeupler la petite ville de Loredo, qui avoit beaucoup ſouffert de l'invaſion de ceux de Zara, & étoit demeurée preſque déſerte. Après en avoir relevé les bâtimens, il lui accorda, des exemptions & des privileges, qui y attirerent un grand nombre d'habitans (*e*).

L'Empereur Henri IV. étant en 1094 à Treviſe confirma les anciennes conventions des Rois d'Italie avec les Vénitiens. On croit que ce fut alors qu'il alla à Veniſe viſiter la Baſilique de Saint Marc. Pendant ſon ſéjour il accorda divers privileges à pluſieurs Monaſteres, & tint ſur les fonts une fille du Doge (*f*). Vital Falier mourut en 1096.

SECTION IV.

Exploits des Vénitiens *dans les deux premieres Croiſades. Guerre contre le Roi de Hongrie, les Padouans, les Piſans. Brouilleries avec* Manuel *Empereur Grec. Etabliſſement du* Grand Conſeil, *& autres Réglemens politiques. Nouvelles Croiſades. Conquête de Conſtantinople, de Candie & autres événemens juſqu'à l'abdication de* Jaques Thiépolo, *quarante-troiſieme Doge*, en 1248.

VITAL MICHIELI XXXIII. *Doge de Veniſe.* 1096.

VITAL MICHIELI ſucceda à Falier. Ce fut de ſon tems, qu'on vit le goût des Croiſades en Orient éclater. Pierre l'Hermite l'inſpira à toute l'Europe & le Pape Urbain II. le ſeconda, & l'on vit bientôt une foule de croiſés ſe mettre en devoir de paſſer en Aſie. A la vérité tous ces croiſés n'étoient pas animés par le même motif: pluſieurs ne paſſoient en Orient que par des vues d'intérêt & dans l'eſpérance de s'y établir. Il y en avoit qui ne s'enroloient que pour n'être pas ſoupçonnés de lâcheté, d'autres

(*a*) *Sabellic.* l. c. *Laugier*, p. 403-406.
(*b*) *St. Marc*, l. c.
(*c*) *Laugier* p. 407.
(*d*) Alexiad. L. VI. Ch. 4.
(*e*) *Sabellic.* l. c. p. 99. *Laugier*, p. 407.
(*f*) *St. Marc* ubi ſup. p. 864.

s'engageoient par légéreté, par compagnie, & pour ne pas quitter leurs parens & leurs amis. Des femmes mêmes pour ne pas être ſéparées de leurs amans; enfin le Moine & le Reclus ennuyés de leurs cellules, le Payſan las du travail, & des fourbes groſſirent le nombre (*a*).

Nous ne ſuivrons point les croiſés dans toutes leurs entrepriſes, nous nous bornerons à ce qui concerne les Vénitiens en particulier. Ils ne furent pas des premiers à s'empreſſer d'entreprendre ces expéditions d'outremer. Les croiſés, ſous la conduite de Godefroi de Bouillon, avoient déja fait pluſieurs conquêtes & pris la ville de Jéruſalem quand les Vénitiens commencerent à s'ébranler. Nous ne déciderons pas ſi le zele de religion eut beaucoup de part à leurs mouvemens; il y a de l'apparence que l'intérêt de leur commerce & l'eſpérance de faire quelque conquête influerent beaucoup ſur leurs deſſeins. Quoiqu'il en ſoit, ils équipperent en 1099 une Flotte plus puiſſante qu'aucune qu'ils euſſent jamais miſe en mer, puiſqu'elle étoit compoſée de deux-cens navires de toute grandeur. Le Doge en donna le commandement à ſon fils & à Henri Contareno Evêque de Caſtello (*b*).

Armement des Vénitiens. 1099.

Cette Flotte étant arrivée à la hauteur de l'iſle de Rhodes y rencontra une Flotte des Piſans, deſtinée aux mêmes uſages que celle des Vénitiens. La ville de Piſe étoit alors une des plus floriſſantes d'Italie, par ſon commerce & par ſa marine. Il y eut de la conteſtation entre les deux Flottes, mais on en ignore le ſujet. Elles ſe livrerent combat & les Piſans furent battus; les Vénitiens leur prirent vingt-deux galeres, où il y avoit dit-on quatre mille hommes. Comme ils remarquerent un grand nombre de croiſés parmi les priſonniers, ils ſe contenterent de garder trente des principaux, & renvoyerent le reſte avec leurs bâtimens, qu'ils rendirent ſans autre condition (*c*).

Ils battent les Piſans.

Après cette victoire la Flotte Vénitienne entra dans l'Archipel, & parut devant Smyrne, dont elle s'empara ſans coup férir, parcequ'elle étoit ſans garniſon. Delà les Vénitiens parcoururent toute la côte, & vinrent à Joppe, appellée depuis Caffa, dont ils faciliterent la conquête à Godefroi de Bouillon (*d*). Ils revinrent alors paſſer l'hiver à Veniſe.

Exploits des Vénitiens.

Au retour du Printems, les Vénitiens reprirent la route d'Orient, dans le tems qu'après la célebre victoire d'Aſcalon, la plupart des croiſés s'en étoient retournés, & avoit abandonné Godefroi, devenu Roi de Jéruſalem. Les Vénitiens entrerent dans le Port de Jaffa, que ce Prince avoit fait fortifier, & lui donnerent du ſecours, avec lequel il ſe rendit maître de Tibériade & de preſque toute la Galilée. Quelque tems après les Vénitiens prirent Caiphas au pied du Mont Carmel, après avoir tenté inutilement l'attaque d'Aſcalon (*e*). Comme ils ne prenoient pas encore un

(*a*) *Vertot* Hiſt. des Cheval. de Malte T. I. p. 36. in 12vo. *Maimbourg* Hiſt. des Croiſades, T. I. p. 35, 36. in 12vo.

(*b*) *Sabellic.* l. c. p. 112 *Laugier* T. II. p. 10, 11. *St. Marc* p. 879.

(*c*) *Sabellic.* p. 113. *Laugier* l. c. p. 12, 13. *St. Marc* ubi ſup.

(*d*) *Sabellic.* l. c. *Maimbourg* ubi ſup. L. III.

(*e*) Le même.

SECTION IV. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1096 juſqu'à l'an 1248.*

intérêt fort vif aux conquêtes que les Chretiens feſoient en Orient, leur Flotte revint à Veniſe (*a*).

Guerre contre les Normands. 1100.

Ce qui contribua ſans doute à leur retour, c'eſt que Roger Duc de la Pouille & de Calabre, fils de Robert Guiſcard feſoit de fréquentes courſes ſur leurs terres de Dalmatie. Le Doge Michieli entreprit de contenir ce Prince, & dans ce deſſein il traita avec Caloman Roi de Hongrie, qui poſſedoit la Croatie & une partie de la Dalmatie. Ce Prince qui avoit autant d'intérêt que les Vénitiens à empêcher les Normands de s'aggrandir, fournit des troupes au Doge. Elles s'embarquerent avec celles de Veniſe ſur la Flotte de la République, qui fit voile pour la Calabre. Elle aborda à Brindes, ſurprit cette ville qui étoit ſans défenſe & y mit garniſon, tandis que les troupes de débarquement ſe répandirent à droite & à gauche dans le Pays, & y porterent le fer & le feu. Roger ſurpris, & n'aiant pas de troupes pour faire tête à l'ennemi, s'engagea à ne plus inquieter les Vénitiens. Ceux-ci ſe rembarquerent avec leurs troupes auxiliaires, & revinrent chargés de butin (*b*).

Secours donné à la Comteſſe Mathilde. 1101.

Vers ce tems-là la ville de Ferrare s'étoit révoltée contre la Comteſſe Mathilde. Cette Princeſſe demanda du ſecours aux Vénitiens, qui lui fournirent un Flotte de petits bâtimens ſur le Po, tandis qu'elle feſoit avancer ſes troupes pour aſſieger la place par terre. Les Ferrarois n'étant pas en état de réſiſter à ces forces réunies, ſe rendirent ſans laiſſer commencer le ſiege. La Comteſſe Mathilde, pour reconnoitre le ſervice que la République lui avoit rendu, lui accorda le privilege de commercer librement à Ferrare, avec pleine exemption de tous droits à perpétuité (*c*). Vital Michieli mourut en 1102 (*d*).

ORDELAFE FALIER, XXXIV. *Doge de Veniſe.* 1102.

ORDELAFO FALEDRO ou FALIER fut choiſi pour le remplacer. Ce Doge ne tarda pas longtems à envoyer une Flotte en Orient. Baudouin I. qui avoit ſuccedé à ſon frere Godefroi de Bouillon aſſiegeoit alors la ville d'Acre ou Ptolemaïde, & il avoit déja une Flotte Génoiſe pour le ſeconder. Celle de Veniſe, qui étoit de près de cent navires, vint à l'appui, enſorte que la ville fut enfin obligée de ſe rendre. Les deux Flottes combinées aiderent encore à prendre les villes de Sidon & de Berite. Quelques Hiſtoriens diſent, qu'enſuite les Vénitiens firent voile vers les côtes d'Egypte, & qu'ils attaquerent & prirent d'aſſaut le château de Faramina vers les bouches du Nil. Comme c'étoit une retraite de Pirates, la place fut pillée & ſaccagée & les bâtimens trouvés dans le Port brûlés. Baudouin pour reconnoitre les ſervices que les Vénitiens lui avoient rendus, leur céda un quartier de la ville d'Acre, pour s'y établir, y avoir leurs propres Magiſtrats pour ſe gouverner ſelon leurs loix, & y jouir de tous les privileges de franchiſe pour leur commerce. Il accorda aux Genois les mêmes avantages (*e*).

A peine

(*a*) *Sabellic.* Dec. I. L. VI. p. 124. *Laugier* T. II. p. 14, 15.

(*b*) *Sabellic.* l. c. *Bonfin.* Rerum Hungar. Dec. II. L. V.

(*c*) *Sabellic.* ubi ſup. *St. Marc* T. III. P. II. p. 892. *Laugier* l. c. p. 17, 18.

(*d*) *St. Marc* ubi ſup. p. 898.

(*e*) *Sabellic.* l. c. p. 125, 126. *Laugier* l. c. p. 20-22.

SECTION IV. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1096 juſqu'à l'an 1248.*

A peine la Flotte fut-elle de retour à Veniſe, qu'il fallut penſer à repouſſer un autre ennemi. Les Padouans, prétendant que les Vénitiens avoient empietté ſur leur terrein, entreprirent de ſe faire rendre juſtice, & s'avancerent ſecondés des milices de Treviſe & de Ravenne pour s'emparer du terrein conteſté. Les Vénitiens marcherent à eux, & les rencontrerent près de la Tour d'Ellé-Bebbé, entre la Brente & l'Adige. Après quelques eſcarmouches, on en vint à une action dans les formes, les Padouans furent battus, & on leur fit ſix-cens priſonniers (*a*). M. de Saint Marc met cette action en l'année 1110 (*b*), deſorte qu'elle ſeroit poſtérieure de pluſieurs années au retour de la Flotte, qui avoit été en Orient.

Guerre avec les Padouans.

Paix ménagée par l'Empereur Henri V. 1111.

Quoiqu'il en ſoit, les Padouans porterent leurs plaintes à l'Empereur Henri V. qui étoit alors à Verone. Ce Prince écrivit au Doge de lui envoyer des députés avec leſquels il pût terminer cette affaire à l'amiable. On ne put ſe diſpenſer de contenter ce Prince, & le fils du Doge avec quelques autres partit pour Verone. L'Empereur de concert avec les Députés des deux villes fixa les limites, fit rendre les priſonniers, & renouvella entre les Vénitiens d'une part, & les Padouans & les autres ſujets du royaume d'Italie de l'autre les anciens Traités d'alliance & d'amitié (*c*). Quelques Hiſtoriens prétendent que ce fut alors que les Vénitiens obtinrent de grands privileges & beaucoup de franchiſes de l'Empereur, & que les Ambaſſadeurs furent obligés de promettre à ce Prince l'ancien tribut du manteau de drap d'or, dont Othon III. les avoit affranchis, mais d'autres ne parlent point du tribut (*d*).

Incendies à Veniſe.

Vers ce tems-là Veniſe eut le malheur d'éprouver deux grands incendies dans l'eſpace de deux mois. Le ſecond ſurtout fut terrible & porta le feu dans ſeize différentes Iſles. Dans le même tems la ville de Malamauco fut auſſi embraſée, & en même tems ſubmergée par la mer qui l'engloutit (*e*). Quelques-uns mettent ces incendies en 1106 (*f*). Le deſordre qu'ils avoient fait fut réparé, & on rebâtit la ville d'une façon plus ſolide & plus magnifique. Le Doge permit auſſi aux habitans de l'iſle de Chioggia d'enlever des ruines de Malamauco tout ce qui pouvoit ſervir à embellir leur ville, où l'on tranſporta le ſiege Epiſcopal (*g*).

Guerre contre le Roi de Hongrie.

A peine les Vénitiens étoient-ils revenus de la frayeur que les incendies leur avoient cauſée, qu'ils ſe virent obligés de ſe défendre contre les entrepriſes de Caloman Roi de Hongrie. Ce Prince ſe voiant maître de la Croatie & de la Dalmatie, ne ſouffroit qu'avec peine que les Vénitiens fuſſent en poſſeſſion des villes maritimes. Il entra à main armée en Dalmatie, la ville de Zara ſe rendit d'abord à lui; pluſieurs autres ſuivirent cette exemple & Caloman pour ſe les attacher davantage déclara qu'il mettoit toute la Dalmatie en liberté (*h*). Le Doge Falier équippa d'abord une Flotte & paſſa en Dalmatie, mit le ſiege devant Zara, & battit l'armée Hongroiſe, venue au ſecours de la place. Après cette victoire

(*a*) Les mêmes.
(*b*) *Saint Marc* ubi ſup. p. 972.
(*c*) *Sabellic.* l. c. p. 127. *Saint Marc* ubi ſup. p. 998. *Laugier* T. II. p. 24-26.
(*d*) *Sabellic.* p. 128.
(*e*) Le même, *Laugier* p. 27-29.
(*f*) *St. Marc* T. III. P. II. p. 948.
(*g*) *Sabellic.* l. c. *Laugier* p. 29, 30.
(*h*) *Bonfin.* Dec. II. L. V. p. m. 187. *Sabellic.* l. c. p. 129.

SECTION IV. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1096 juſqu'à l'an 1248.*

Zara ſe rendit, & le Doge ramena les autres au devoir, & en punit quelques-unes en feſant raſer les murailles. Il paſſa enſuite les montagnes & ravagea toute la Croatie, après quoi il revint avec ſa Flotte à Veniſe, où il entra comme en triomphe (*a*). Au reſte il eſt impoſſible de fixer la date préciſe de ces événemens. M. de St. Marc place l'expédition de Falier ſous l'an 1115 & l'Hiſtorien de Hongrie la met en la même année (*b*). Mais cela ne peut ſe concilier avec le tems de la mort de Caloman, que ces deux Auteurs mettent en l'année 1114 (*c*). Encore moins peut-on accorder avec ces dates, la ſeconde expédition & la mort du Doge Falier qu'on met en 1117 & l'Ambaſſade des Vénitiens à Caloman. Il eſt vrai que M. l'Abbé Laugier ſemble lever la difficulté, en ſubſtituant à Caloman Etienne II. ſon fils (*d*). Mais Etienne étoit encore enfant, quand il ſucceda à ſon pere; on ne peut donc lui attribuer d'avoir commandé à la bataille, où le Doge Falier fut tué. Cependant le voyage de l'Empereur Henri V. à Veniſe dont nous parlerons bientôt, tombe en 1116, & Falier vivoit encore; deſorte que ſa mort doit être placée ſous l'année ſuivante. Il y a en tout cela bien de la confuſion. Prenons les faits tels que les Hiſtoriens les rapportent.

Les Vénitiens ſont défaits.

Les Hongrois irrités de l'affront qu'ils avoient reçu aſſemblerent une nombreuſe armée, rentrerent en Dalmatie, & parurent devant Zara. Le Doge Falier mit auſſitôt à la voile avec ſa Flotte, débarqua ſes troupes, & alla fondre ſur les Hongrois. Après un combat auſſi ſanglant qu'opiniâtre, où le Doge donna des preuves d'une valeur extraordinaire, ce Prince tomba mort percé de coups, l'armée Vénitienne fut taillée en pieces, & ceux qui purent échaper au fer de l'ennemi ſe ſauverent ſur leurs vaiſſeaux, emportant avec eux le corps du Doge (*e*). Les Vénitiens furent ſi conſternés & ſi abattus par cette défaite, qu'ils envoyerent des Ambaſſadeurs au Roi de Hongrie, qui lui demanderent la paix avec tant de ſoumiſſion, qu'on leur accorda une Trêve de cinq ans, à condition qu'ils ne tenteroient rien contre la Dalmatie (*f*).

Voyage de Henri V. à Veniſe. 1116.

Nous n'avons point voulu interrompre le fil des événemens pour parler du voyage de l'Empereur Henri V. à Veniſe, dont il faut dire un mot. Ce fut au commencement du mois de Mars 1116 que ce Prince, étant en Italie, vint à Veniſe, logea dans le Palais Ducal, viſita l'Egliſe de Saint Marc & celles des autres Saints, loua beaucoup la ſituation de la ville, la beauté des édifices & l'équité du Gouvernement. Il tint le 12 de Mars un *Plaid*, dans lequel il accorda ſur ſes poſſeſſions d'Italie des privileges à pluſieurs Monaſteres; & dans le Diplôme il donne à l'Etat de Veniſe le nom de Royaume (*g*).

DOMINIQUE MICHIELI,

DOMINIQUE MICHIELI fut le ſucceſſeur d'Ordelafe Falier. Il ne ſe paſſa rien de remarquable pendant les cinq premieres années de ſon gou-

(*a*) Les mêmes.
(*b*) Voy. *St. Marc* p. 1024.
(*c*) *Bonfin.* in Chronol. Reg. Hung. ad ann. 1114. *St. Marc* p. 981.
(*d*) *Laugier* p. 33.
(*e*) *Bonfin.* Dec. II. L. V. p. m. 188, 189. *St. Marc* p. 1038. *Sabellic.* p. 130. *Laugier* p. 33, 34.
(*f*) *Bonfin.* ubi ſup. p. 190. *Sabellic.* l. c. *Laugier*, p. 35, 36.
(*g*) Chron. de *Dandolo*, Ap. *St. Marc* T. III. P. I. p. 679, 681.

Section IV. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1096 juſqu'à l'an 1248.*

vernement. Ce fut en l'année 1122 ou 1123 que Baudouin du Bourg, Roi de Jéruſalem, fit ſolliciter les Vénitiens par ſes Ambaſſadeurs, de lui envoyer du ſecours, promettant de leur accorder de grands avantages. Pendant la négociation le Roi eut le malheur de tomber entre les mains des Infideles (*a*). Ce fâcheux contretems obligea les Chretiens d'Orient d'écrire au Pape Calixte II. pour implorer ſon ſecours. Le Pontife ne voyant que les Vénitiens en état d'entreprendre cette expédition, s'adreſſa au Doge Michieli. Celui-ci, ſoit par zele de religion, ſoit pour procurer de nouveaux avantages à la République, propoſa l'expédition dans une aſſemblée générale, & l'appuia fortement, à en juger par le diſcours qu'on lui attribue (*b*). Tout le monde concourut à la guerre; on équippa une puiſſante Flotte, que les uns font monter à cent navires & d'autres à deux cens (*c*).

XXXV. *Doge de Veniſe.* 1117.

Son Expédition en Orient. 1123.

Le Doge mit à la voile & paſſa d'abord en Dalmatie pour prendre un renfort de rameurs & de matelots. Un vent favorable le porta dans l'iſle de Chypre. Delà il ſe rendit devant Joppe ou Jaffa, dont le port étoit aſſiegé par la Flotte des Infideles. Michieli l'attaqua avec tant de courage, qu'il remporta une victoire ſignalée (*d*). Etant entré dans le port de Jaffa, il ſe rendit à Jéruſalem pour concerter les opérations de la campagne avec le Patriarche Varimond & les Seigneurs qui gouvernoient en l'abſence du Roi. On ſe détermina à faire le ſiege de Tyr, pourvu que la Flotte Vénitienne bloquât le port de cette ville. Le Doge, qui ne ſe contentoit pas d'une gloire ſtérile, profita du beſoin qu'on avoit de ſon ſecours pour obtenir des conditions avantageuſes à la République. Il demanda pour les Vénitiens une Egliſe, une rue, un four banal, des bains & l'exercice particulier de la Juſtice dans Jéruſalem & dans toutes les villes de la dépendance de ce royaume. Qu'on leur cédât en toute ſouveraineté la troiſieme partie des villes de Tyr & d'Aſcalon. On lui accorda ces conditions avec pluſieurs autres également utiles aux Vénitiens (*e*). Dans la ſuite le Roi Baudouin, échapé de ſa priſon, ratifia ce Traité. Le ſiege de Tyr fut entrepris & dura plus de quatre mois, & auroit vraiſemblablement duré plus longtems, ſi une lettre ſuppoſée, qu'on fit tomber entre les mains des aſſiegés ne les avoit déterminés à ſe rendre (*f*). Le tiers de la ville fut cédé au Doge, qui s'en mit en poſſeſſion, de même que du tiers d'Aſcalon, qui ſe rendit peu après.

Ses autres exploits.

Calojean Empereur de Conſtantinople, qui avoit ſuccedé à Alexis ſon pere, jaloux de la gloire acquiſe par les Vénitiens, & mécontent de ce qu'ils avoient entrepris cette guerre ſans ſon agrément, réſolut de les attaquer, & de tomber ſur tous leurs vaiſſeaux que l'on rencontreroit dans les mers de Grece. Michieli en ayant reçu la nouvelle, mit ſur le champ à la voile vers l'Archipel. L'iſle de Rhodes fut la premiere qui éprouva

(*a*) *Sabellic.* l. c. *Vertot* Hiſt. de Malte T. I. L. I. p. m. 83, 84.

(*b*) *Sabellic.* p. 131-134, qui met ce diſcours dans la bouche de l'Evêque. *Laugier* p. 39-43.

(*c*) *Sabellic.* p. 134. *St. Marc* T. III. P. II. p. 1102. *Laugier* p. 43, 44.

(*d*) Les mêmes.

(*e*) *Sabellic.* p. 136. *Vertot* l. c. p. 87, 88. *Laugier* p. 48-50.

(*f*) *Sabellic.* 136-138. *Vertot* l. c. *Laugier* p. 51-57.

SECTION IV. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1096 juſqu'à l'an 1248.*

l'effort de ſes armes, il prit & pilla la ville. Delà il alla ſaccager Chio, Samos, Paros, Andro, Lesbos & toutes les iſles Grecques. A ſon retour, il s'empara de la ville de Modon ſur les côtes de Morée, & y mit garniſon. Delà, il entra dans le Golfe & fit rentrer dans le devoir les villes de Zara, de Spalatro & de Trau, qui favoriſoient les Hongrois. La premiere fut pillée & en partie détruite. Enfin il revint triomphant à Veniſe, où il fut reçu avec les applaudiſſemens que méritoient ſes glorieux exploits. Le Doge ne ſurvécut pas longtems à cette expédition ſi avantageuſe à la République. Les uns le font mourir en 1128 (*a*), d'autres en 1130 (*b*).

PIERRE POLANI XXXVI. *Doge de Veniſe.* 1130.

PIERRE POLANI ſon gendre fut élu en ſa place. Dans les commencemens de ſon adminiſtration, il eut occaſion d'acquérir de nouveaux droits aux Vénitiens. La plupart des villes d'Italie s'étoient miſes en liberté, & formoient de petites Républiques, qui étoient ſouvent en guerre enſemble. La petite ville de Fano ayant à faire tête à celles de Ravenne & de Peſaro, demanda du ſecours aux Vénitiens. Le Doge accorda à ceux de Fano ſon aſſiſtance à condition qu'ils s'obligeroient à payer tous les ans une ſomme d'argent à la République, avec mille livres d'huile pour le luminaire de l'Egliſe de Saint Marc (*c*).

Guerre avec les Piſans.

Les Piſans, qui étoient puiſſans en ce tems-là, & ſembloient aller preſque de pair avec les Vénitiens, avoient diſſimulé l'affront que le Doge Vital Michieli avoit fait à leur Flotte devant Rhodes. Ils n'en avoient pas moins de reſſentiment, & ils le firent enfin éclater ſous le Doge Pierre Polani. Ils ſe mirent à attaquer les Vénitiens partout avec fureur. Ceux-ci leur rendirent la pareille, & il y eut beaucoup de petits combats. On ſe feſoit tout le mal poſſible. Enfin le Pape intervint, & agit ſi efficacement, qu'il fit ceſſer les hoſtilités (*d*). L'Abbé Laugier dit que ce fut Céleſtin II (*e*): ce qui fixe la fin de cette guerre à l'an 1143 ou 1144.

Guerre contre les Padouans.

Peu de tems après, les Vénitiens eurent un nouveau démêlé avec les Padouans. Ceux-ci avoient détourné le cours de la Brente, pour en rendre l'entrée difficile aux bateaux Vénitiens. Le Doge envoya contre eux des troupes, qui battirent les Padouans, & leur firent trois-cens cinquante priſonniers, qu'on rendit preſque auſſitôt, parceque les principaux de Padoue firent repréſenter, qu'ils n'avoient aucune part à ce qui s'étoit fait, & que cela avoit été entrepris par quelques gens téméraires du peuple (*f*).

Exploits de Roger contre les Grecs.

La tranquillité ne dura pas longtems. Roger Roi de Sicile, comptant ſur la meſintelligence qui avoit éclaté entre les Vénitiens & les Grecs ſous le Doge précédent, avoit entrepris d'attaquer les Grecs. Il étoit parti d'Otrante, & aiant fait voile vers l'iſle de Corfou, il s'en étoit rendu maître. Delà il étoit paſſé dans la Morée, l'avoit ravagée, & s'étoit emparé de Corinthe. Pénétrant plus loin, il avoit devaſté la Béotie, l'Achaie & rui-

(*a*) *Laugier*, p. 62.
(*b*) *St. Marc* l. c. P. I. p. 681 & P. II. p. 1128. Sabellic. p. 141.
(*c*) *Sabellic.* Dec. I. L. VII. p. 143.
(*d*) Le même, p. 144.
(*e*) *Laugier*, p. 67.
(*f*) *Sabellic.* l. c.

né Thebes. Il venoit encore d'envoyer une Flotte de ſoixante galeres, qui étoit entrée dans le canal de Conſtantinople, d'où elle lançoit des traits enflammés ſur tous les bourgs & bourgades des environs (*a*). Manuel Comnene occupoit alors le trône; il envoya des Ambaſſadeurs à Veniſe pour ſolliciter la République, en vertu de l'ancienne amitié entre les deux peuples, de s'oppoſer aux progrès de Roger, qui ne pouvoient qu'être préjudiciables aux Vénitiens eux-mêmes. Les Ambaſſadeurs réuſſirent dans leur négociation, & on réſolut la guerre (*b*).

Armement des Vénitiens en faveur des Grecs, & exploits de leur Flotte. 1148, 1149.

Le Doge Polani raſſembla une nombreuſe Flotte, dont il prit lui-même le commandement. Des vents contraires l'aiant obligé de relâcher à Caorlo, il y tomba dangereuſement malade, & l'on fut obligé de le ramener à Veniſe. Il laiſſa le commandement de la Flotte à Jean ſon frere, & à Rainier ſon fils. Ceux-ci mirent à la voile & joignirent la Flotte de l'Empereur Grec, avec laquelle ils chaſſerent les Siciliens de l'iſle de Corfou. Nicetas (*c*) rapporte que pendant les attaques il y eut un ſi grand démêlé entre les Vénitiens & les Grecs, qu'ils en vinrent aux mains, que les Vénitiens eurent du deſſous & furent obligés de ſe retirer dans leurs vaiſſeaux, qu'ils brûlerent une partie de la Flotte Grecque & que l'Empereur rétablit la paix entre les deux partis. Quoiqu'il en ſoit de ce récit, les Venitiens, après la réduction de Corfou, firent voile pour la Sicile, où ils commirent les plus affreux ravages. Ils reprirent enſuite la route de Veniſe, où ils trouverent à leur arrivée le Doge mort (*d*).

Dominique Morosini XXXII. *Doge de Veniſe.* 1148.

Dominique Morosini fut élu unanimement pour ſucceder à Polani. Ce fut en ce tems-là qu'à la ſollicitation de Saint Bernard on entreprit la ſeconde Croiſade, à laquelle les Vénitiens ne prirent aucune part. Mais ils furent obligés de nettoyer la Mer Adriatique de quelques Pirates d'Ancone, qui l'infeſtoient. On équippa ſix galeres pour leur donner la chaſſe. Elles rencontrerent cinq bâtimens de ces Corſaires en haute mer, les attaquerent & les prirent. Le Chef de ces Pirates, nommé Guiſcard, fameux par ſes brigandages, fut mené à Veniſe, où le Doge le fit pendre (*e*). Les habitans de quelques villes d'Iſtrie, imiterent l'exemple des Anconitains, & firent des courſes dans le Golfe. Moroſini envoya contre eux cinquante navires, ſous le commandement de ſon fils & de Marin Gradenigo. Ils parurent devant Pole, mais les habitans n'attendirent pas qu'on les aſſiégeât, ils demanderent la paix, qu'on leur accorda, à condition qu'ils ne pirateroient plus, & qu'ils fourniroient annuellement deux mille livres d'huile pour le luminaire de l'Egliſe de Saint Marc. Les villes de Parenzo & d'Hemone s'accommoderent à peu près aux mêmes conditions (*f*).

Traité avec Guillaume I. Roi de Sicile 1152.

Guillaume I. venoit de ſuccéder à Roger ſon pere Roi de Sicile. Comme il étoit fort animé contre les Grecs, il chercha à n'avoir pas les Vénitiens en ſon chemin. Il conclut avec eux un Traité d'alliance dé-

(*a*) Le même, p. 145. *Giannone* Hiſt. de Naples T. II. L. XI. Ch. 7. Voy. *Nicetas* Hiſt. de Man. Comnene L. I. Ch. I. Trad. de Couſin.

(*b*) *Sabellic.* l. c.

(*c*) *Nicetas* ubi ſup. Ch. 5.

(*d*) *Sabellic.* p. 146. *St. Marc* T. III. P. I. p. 681, 683. *Laugier* l. c. p. 68-73.

(*e*) *Sabellic.* ubi ſup.

(*f*) Le même, p. 147.

SECTION IV.

Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1096 juſqu'à l'an 1248.

fenſive, en vertu duquel il leur accorda de grands privileges & beaucoup de franchiſes pour leur commerce (*a*).

Le Pape Anaſtaſe IV. érigea en ce tems-là la ville de Zara en Metropolitaine de la Dalmatie, & trois ans après le Pape Adrien IV. ſoumit l'Archevêque de Zara & tous ſes ſuffragans au Patriarche de Grado (*b*).

Voilà tout ce qui ſe paſſa ſous le gouvernement ſage & pacifique de Moroſini, qui mourut la huitieme année de ſon adminiſtration.

VITAL MICHIELI II. XXXVIII. *Doge de Veniſe.* 1156.

VITAL MICHIELI II. fut choiſi pour le remplacer. Il eut bien des occaſions de ſe diſtinguer. Ce fut trois ans après que ſe forma un Schiſme par l'élection du Pape Alexandre III. & de l'Antipape Victor IV. L'Empereur Frederic Barberouſſe ſe déclara pour le dernier, parceque Alexandre ne voulut pas ſe rendre à Pavie & mettre ſes droits en compromis. Dans ce tems-là l'Empereur travailloit à réduire ſous ſon obéiſſance les villes de Lombardie qui s'étoient rendues indépendantes. Il en vouloit particulierement à Milan, qu'il prit & ruina en grande partie. On dit que les Vénitiens envoyerent des ſecours conſiderables aux Milanois (*c*). Mais c'eſt ce dont je ne trouve aucune trace dans les Hiſtoriens de Milan, & Sabellicus n'en dit rien.

Guerre avec quelques villes de Lombardie.

Comme les Vénitiens adhéroient au Pape Alexandre III. l'Empereur, occupé ailleurs, engagea les habitans de Padoue, de Vicenze, de Verone & de Ferrare d'attaquer les frontieres de la République, & ils ſe ſaiſirent de deux Places. Les Vénitiens firent d'abord marcher des troupes; mais les ennemis ne les attendirent point, & ſe retirerent après avoir pillé les deux villes dont ils s'étoient rendus maîtres. L'armée Vénitienne s'en vengea cruellement, en portant le fer & le feu ſur les terres des confédérés (*d*).

Entrepriſe du Patriarche d'Aquilée.

La République eut dans le même tems à ſe venger d'Ulric Patriarche d'Aquilée. Ce Prélat aiant aſſemblé des troupes ſe rendit maître de Grado, & en fit enlever toutes les richeſſes pour les emporter à Aquilée. Mais il n'eut pas le tems de ſe ſauver avec ſon butin. La Flotte Vénitienne inveſtit l'iſle de Grado, & le Patriarche fut fait priſonnier avec douze de ſes Chanoines & pluſieurs autres perſonnes. Ils furent menés en triomphe à Veniſe, & on ne leur rendit leur liberté qu'à condition que le Patriarche enverroit tous les ans un taureau & douze ſangliers à Veniſe (*e*).

Brouilleries avec l'Empereur Manuel Comnene.

Manuel Comnene regnoit toujours à Conſtantinople, & voyoit d'un œil jaloux la proſpérité des Vénitiens, qui avoient étendu leur commerce de tous côtés. D'abord il chercha à s'allier contre eux avec Guillaume Roi de Sicile; n'aiant pu réuſſir de ce côté-là, il envoya des Ambaſſadeurs à Veniſe pour ſolliciter les Vénitiens à faire la guerre au Roi de Sicile. On leur répondit, que la République avoit fait un Traité d'alliance avec Guillaume, & qu'on ne pouvoit violer la foi donnée. Cette réponſe irrita Manuel, & il fit éclater ſon mécontentement d'une façon ſi viſible, que le Doge rappella tous les négocians Vénitiens qui ſe trouvoient dans l'Empire Grec. Cela fournit à Manuel un prétexte d'attaquer la République, &

(*a*) Le même.
(*b*) Le même.
(*c*) *Laugier* T. II. p. 81.
(*d*) *Sabellic.* Dec. I. L. VII. p. 148.
(*e*) Le même, *Laugier* l. c. p. 82-85.

il envoya une armée en Dalmatie, qui s'empara de Spalatro, de Raguſe & de Trau. Mais toujours de mauvaiſe foi, ce Prince feignit qu'il n'avoit en vue que d'engager les Vénitiens à renouer l'ancienne amitié avec lui. C'eſt ce qu'il fit déclarer par de nouveaux Ambaſſadeurs, chargés de ſolliciter qu'on rétablit le commerce, & qu'on accordât aux vaiſſeaux de la République la liberté de venir comme auparavant dans ſes ports, promettant de leur donner de plus grandes marques de ſon affection que jamais. Séduits par ces trompeuſes promeſſes, on leva la défenſe, & les Marchands plus avides que prudens ſe répandirent bientôt dans tous les ports de l'Orient. On fit partir en même tems deux Ambaſſadeurs pour renouveller avec l'Empereur l'ancienne alliance. Manuel qui avoit pris ſes meſures, fit arrêter dans un même jour tous les Vénitiens qui ſe trouvoient dans ſes Etats & confiſqua leurs biens (*a*). Les Ambaſſadeurs de la République informés de la perfidie de Manuel ſortirent promptement des terres de l'Empire, & donnerent avis à Veniſe de ce qui s'étoit paſſé, où l'on vit auſſi arriver quelques-uns de ceux qui avoient échapé à la trâhiſon des Grecs (*b*).

Armement des Vénitiens.

Rien n'approche de la conſternation & de la fureur qu'inſpira à tout le monde l'indigne procédé de l'Empereur. On travailla avec tant de diligence à équipper une Flotte, qu'au bout de cent jours on eut cent vaiſſeaux prets à faire voile, outre vingt autres bâtimens de charge. On fit venir de Dalmatie & d'Iſtrie des ſoldats & des matelots pour completer les équipages (*c*).

Le Doge ſe laiſſe tromper.

Le Doge mit à la voile avec cette formidable Flotte, & paſſa d'abord ſur les côtes de Dalmatie. La ville de Trau fut priſe d'aſſaut & ruinée. Raguſe vit une partie de ſes murailles démolies; Spalatro ſe rendit auſſi. Delà Michieli entra dans l'Archipel & ſe préſenta devant Negrepont. Le Gouverneur, qui n'étoit pas en état de ſe défendre contre une ſi puiſſante Flotte, perſuada au Doge, que s'il vouloit envoyer des Ambaſſadeurs à Manuel, il ſeroit aiſé de faire la paix. Le Doge envoya donc deux hommes de conſideration à Conſtantinople, & en attendant le ſuccès de cette démarche, il alla à Chio, ſe rendit maître de cette iſle, & réſolut d'y mettre ſa flotte en quartier l'hiver. Manuel reçut les Ambaſſadeurs honorablement, mais traina la négociation en longueur, de façon que les Ambaſſadeurs s'apperçurent qu'il les jouoit, ce qui fit qu'ils partirent ſans rien conclure (*d*).

Sa Flotte ruinée par la peſte.

Ils trouverent la flotte dans un état déplorable. La peſte s'y étoit miſe, & avoit déja emporté beaucoup de monde. On crut généralement, que l'Empereur avoit fait empoiſonner les puits & les fontaines, dont les Vénitiens tiroient leur eau. Le Doge ne laiſſa pas au retour du Printems de parcourir pluſieurs iſles de l'Archipel. Mais la contagion continua à faire tant de ravages, qu'il fut obligé de retourner à Veniſe avec les miſérables reſtes de ſa Flotte. Ce qu'il y eut de plus fâcheux, c'eſt qu'elle mit la peſte dans Veniſe, & elle y fit beaucoup de ravage.

(*a*) *Sabellic.* l. c. p. 149, 150. *Nicetas* Hiſt. de Manuel Comnene L. V. Ch. 9.
(*b*) *Sabellic.* l. c. p. 150.
(*c*) Le même.
(*d*) Le même, p. 151.

SECTION IV. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1096 juſqu'à l'an 1248.*

Ce nouveau malheur excita de grandes clameurs contre le Doge, on l'accuſoit d'avoir trâhi les intérêts de la République pour plaire à Manuel, & laiſſé ruiner la Flotte par les artifices des Grecs. Michieli voulut ſe juſtifier, mais on l'accabla d'injures, deſorte que voyant qu'il couroit riſque de la vie, il chercha à ſe ſauver. Un des ſéditieux le rencontra, & le bleſſa mortellement, & il mourut peu d'heures après (*a*).

Il eſt aſſaſſiné.

Etabliſſement du Grand Conſeil, & autres Réglemens. 1173.

Cet attentat, dont on avoit vu d'autres exemples donna occaſion aux gens ſages de penſer aux moyens de reprimer l'exceſſive licence du peuple en lui laiſſant moins d'influence dans les affaires. Il n'y avoit alors d'autre Tribunal ſtable que la Quarantie, qui jugeoit au Civil & au Criminel. Ce Tribunal profita des circonſtances pour faire le réglement de l'établiſſement du Grand Conſeil (*b*), auquel on attribua le pouvoir de décider de toutes les affaires qui ſe décidoient auparavant dans les Aſſemblées générales. Cette loi fut univerſellement approuvée. La Quarantie ſtatua auſſi, que pour prévenir le tumulte qu'on appréhendoit à l'élection prochaine d'un Doge, on nommeroit pour cette fois onze Electeurs, qui choiſiroient le Doge par voie de ſcrutin. Comme il ne s'agiſſoit en apparence que d'un arrangement paſſager, ce réglement ne ſouffrit point non plus de difficulté. On penſa auſſi à reſerrer l'autorité du Doge dans des bornes plus étroites, & il fut réglé, que le Grand Conſeil nommeroit tous les ans ſix Conſeillers, ſans l'avis deſquels le Doge ne pourroit rien faire.

Sénat de Veniſe.

Ces Réglemens furent exécutés immédiatement après les obſeques du Doge Michieli. On forma le Grand Conſeil, & ſoixante de ſes membres annuellement élus furent deſtinés à compoſer un Senat, où ſe traiteroient toutes les affaires d'Etat. Il conſerva le nom de *Prégadi*, qu'on donnoit aux Aſſemblées extraordinaires que les Doges convoquoient dans les cas urgens. On nomma auſſi les ſix Conſeillers du Doge, & les onze Electeurs.

Orio Malipier refuſe le Dogat.

Ces Electeurs étoient des principaux de la ville, tous gens integres, & zélés pour le bien public. Dès le premier ſcrutin Orio Malipier, ou Mastropietro, qui étoit du nombre, eut toutes les voix de ſes confreres. C'étoit un homme de beaucoup de vertu & d'un grand ſens, qui avoit fort à cœur le bien de la République. Il repréſenta à ſes Collegues, qu'il falloit dans les circonſtances préſentes un Doge capable & opulent, & il leur propoſa Sebaſtien Ziani, Citoyen Septuagenaire & fort riche. Les Electeurs entrerent dans les vues de Malipier, & d'une voix unanime ils élurent pour Doge Ziani (*c*).

SEBASTIEN ZIANI, XXXIX. *Doge de Veniſe.* 1173.

SEBASTIEN ZIANI élu d'une façon nouvellle gagna d'abord le peuple, en lui feſant jetter de l'argent, quand il lui fut préſenté: & pour ſe rendre agréable, il fit divers embelliſſemens à la ville à ſes fraix. Ce fut lui qui fit emmener à Veniſe des iſles de l'Archipel, trois Colonnes de granit, d'une grandeur extraordinaire. Mais quand on les débarqua l'une tomba dans la mer, ſans qu'on ait jamais pu l'en tirer. Ziani fit élever les deux

(*a*) Le même, p. 152. *Laugier* ubi ſup. p. 95-100.

(*b*) Voy. la Sect. I.

(*c*) *Sabellic.* l. c. p. 153. *Laugier* l. c. p. 107-114.

deux autres dans la Place de Saint Marc, où elles ſont encore aujourd'hui (*a*). Le Doge ſe ſervit du même architecte, qui les avoit élevées pour divers autres ouvrages publics.

Section IV. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1096 juſqu'à l'an 1248.*

L'Empereur Manuel continuoit à inquieter les Vénitiens, & ne ceſſoit de leur faire tout le mal qu'il pouvoit. Sabellicus rapporte (*b*) que ſa haine venoit de ce qu'il avoit trouvé dans un certain Livre des vers, qui portoient que du fond de la Mer Adriatique devoit ſortir une nation, qui envahiroit l'Empire de Conſtantinople. Ne voyant que les Vénitiens qui puſſent accomplir la prédiction, il ne négligeoit rien pour les abattre. Il ſe porta même à violer le droit des gens en la perſonne des nouveaux Ambaſſadeurs, que Vital Michieli lui avoit envoyés avant que de quitter l'Archipel. Il fit appeller un jour ſecretement Henri Dandolo, un des Ambaſſadeurs, ſous prétexte de lui parler d'affaires, & lui fit paſſer un fer chaud devant les yeux (*c*). Cette violence fut cauſe, que les Ambaſſadeurs ſe retirerent promptement & revinrent à Veniſe. Les calamités dont elle avoit été affligée avoient tellement épuiſé la République, qu'on ne put ſe venger de la perfidie de Manuel. Ce Prince avoit animé les Anconitains, & leurs Pirates avoient recommencé à faire des courſes dans le Golfe. Les Vénitiens s'étant ligués avec ceux de Rimini, profiterent du voiſinage des lieux pour les renfermer dans leurs ports (*d*). L'Hiſtorien moderne de Veniſe (*e*) rapporte, que la Seigneurie appréhendant les ſuites d'une guerre qu'elle ne pouvoit plus ſoutenir, fit toutes ſortes d'inſtances auprès de Manuel pour l'engager à la paix. Mais qu'il ne fut jamais poſſible d'obtenir de ce Prince qu'il rendit ſon amitié aux Vénitiens. Qu'il fallut donc renoncer aux avantages dont leur commerce avoit joui ſi longtems ſur les terres de l'Empire. Que les Vénitiens appréhendant de nouvelles entrepriſes de la part de Manuel, renouvellerent leur alliance avec le Roi de Sicile. Le dernier article eſt certainement vrai, mais comment accorder le reſte avec le récit de Nicetas (*f*) qui dit que Manuel crut devoir étouffer cette guerre dans ſa naiſſance, & que bien qu'il ne pût rompre l'alliance que les Vénitiens avoient faite avec le Roi de Sicile, il les rétablit dans tous les droits dont ils jouiſſoient auparavant, & leur offrit de leur rendre les biens qu'il avoit confiſqués. Mais que comme des Marchands intelligens & intéreſſés, ils aimerent mieux avoir quinze-cens livres d'or en divers payemens.

Haine de Manuel contre les Vénitiens.

Nous avons parlé dans l'Hiſtoire Générale d'Italie (*g*) des différends de l'Empereur Frederic Barberouſſe avec le Pape Alexandre III. & de la maniere dont ils ſe terminerent à Veniſe en 1177. Nous avons auſſi réfuté les fables, qu'on a debitées à ce ſujet (*h*), ainſi nous n'en parlerons point ici. Nous dirons ſeulement que les Hiſtoriens de Veniſe rapportent (*i*) que le Doge Ziani accompagna le Pape quand il retourna à Rome, & qu'Alexan-

(*a*) *Richard* Deſcript. Hiſt. & Crit. d'Italie, T. II. p. 291. *Sabellic.* l. c. p. 153, 154. *Laugier* l. c. p. 115-117.
(*b*) *Sabellic.* l. c. p. 156.
(*c*) Le même, p. 155.
(*d*) Le même, p. 156.
(*e*) *Laugier* ubi ſup. p. 120.
(*f*) *Nicetas* Hiſt. de Manuel Comnene, L. V. Ch. 9.
(*g*) *Sect.* V.
(*h*) Voy. p. 159.
(*i*) *Sabellic.* l. c. p. 162.

SECTION IV. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1096 juſqu'à l'an 1248.*

dre III. pour lui témoigner ſa reconnoiſſance des ſervices que la République lui avoit rendus, lui fit préſent d'un étendard & de huit trompettes d'argent, en lui recommandant de les faire porter devant lui dans toutes les cérémonies publiques. Le Doge étant revenu à Veniſe, ne ſurvécut pas longtems à la concluſion de cette affaire & mourut de vieilleſſe, la ſeptieme ou la huitieme année de ſon gouvernement. Il fit par ſon Teſtament divers legs pieux.

Nouvelle forme d'élection.

Après qu'on lui eut rendu les derniers devoirs, le Grand Conſeil s'aſſembla, & l'on s'en tint à la forme d'élection par des Commiſſaires choiſis, mais on fit un nouveau changement. Au lieu de nommer onze Electeurs, on en élut à la pluralité des voix d'abord quatre. Ceux-ci aſſemblés ſéparément furent chargés d'en élire chacun dix, ce qui forma un corps de quarante Electeurs, qui élurent le Doge par voie de ſcrutin (*a*).

ORIO MALIPIER, XL. *Doge de Veniſe.* 1181.

Les ſuffrages ſe réunirent en faveur D'ORIO MALIPIER, qui avoit refuſé le Dogat à l'élection précédente. Il commença ſon adminiſtration, en engageant les Piſans à ſe départir de l'alliance qu'ils avoient faite avec ceux d'Ancone; ceux-ci à la faveur de cet appui avoient recommencé leurs courſes. Quand les Piſans les eurent abandonnés, ils firent avec les Vénitiens une trêve de dix ans (*b*).

Rebellion de la ville de Zara.

Malipier eut bientôt une autre affaire, plus importante ſur les bras. La ville de Zara, ſe révolta & ſe donna à Bela Roi de Hongrie, ſous prétexte qu'on lui avoit fait injuſtice en la ſoumettant pour le ſpirituel au Patriarche de Grado. Il fut queſtion d'équipper une Flotte, mais l'épuiſement des fonds publics étoit un obſtacle; la généroſité de divers particuliers qui fournirent de l'argent, le leva. La Flotte partit, mais la garniſon Hongroiſe qui étoit dans Zara défendit la ville ſi courageuſement, qu'il fallut lever le ſiege, & ſe contenter de ſoumettre les iſles voiſines (*c*).

Les Vénitiens envoyent une Flotte en Orient. 1189.

Saladin, qui regnoit en Egypte, avoit profité de la foibleſſe du royaume de Jéruſalem & des diviſions qui le déchiroient, pour tâcher de chaſſer les Chretiens de la Syrie. Il avoit remporté ſur eux une victoire ſignalée devant Tibériade, s'étoit rendu maître d'Acre, & de preſque toutes les villes de la Paleſtine, & il venoit enfin de prendre Jéruſalem. Cela donna lieu à une nouvelle Croiſade. L'Empereur Frederic Barberouſſe étoit paſſé en Orient, & après avoir gagné deux batailles contre les Turcs d'Iconie, il s'étoit avancé vers la Syrie, pour aſſieger Acre. Etant mort avant que d'y arriver, Frederic Duc de Souabe mena l'armée au ſiege de cette ville, que les Chretiens avoient déja commencé. Les Vénitiens, intéreſſés au recouvrement d'Acre & ſollicités par le Pape Clément III, réſolurent d'envoyer une Flotte au ſecours des croiſés, & dans cette vue ils conclurent une trêve avec Bela Roi de Hongrie. Quand ils n'eurent plus rien à craindre de ce dangereux voiſin, leur Flotte partit conjointement avec celle des Piſans. La ville d'Acre fut obligée de ſe rendre après un ſiege de plus de trois ans, le 13 de Juillet 1191. Auſſitôt qu'on en fut maître, on rétablit les Vénitiens, les Génois & les Piſans dans leurs anciens quartiers, avec les

1191.

(*a*) Le même. *Laugier* l. c. p. 144.
(*b*) *Sabellic.* Dec. I. L. VIII. p. 168.
(*c*) Le même, p. 169.

droits dont ils avoient joui (*a*). La Flotte Vénitienne, qui depuis près de trois ans tenoit la mer, revint d'Orient, ayant beſoin de ſe radouber & de ſe rafraichir. Quelques-uns diſent qu'elle ne retourna à Veniſe que ſous le Doge ſuivant (*b*). SECTION IV. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1096 juſqu'à l'an 1248.*

Ce fut ſous le Gouvernement du Doge Malipier, qu'on régla, que les ſix Conſeillers de la Seigneurie, ſeroient tenus de réſider dans le quartier pour lequel ils étoient élus (*c*). On créa auſſi deux nouvelles Magiſtratures. La premiere fut celle des trois Avogadors (*d*), dont nous avons marqué les fonctions ailleurs (*e*). La ſeconde fut celle des trois Juges que l'on nomme *Al Foreſtieri*; leur fonction conſiſte à juger les cauſes qui ſont entre les Citoyens & les Etrangers, ou bien entre les Etrangers ſeulement, ils ſont auſſi commis pour connoitre du loyer des maiſons, des navires & des barques (*f*). *Nouveaux réglemens politiques.*

Orio Malipier abdiqua le Dogat pour embraſſer la vie monaſtique dans le Couvent de Sainte-Croix, où il mourut (*g*).

Henri Dandolo fut élu comme ſon prédéceſſeur par les Quarante. C'étoit le même, qui étant Ambaſſadeur à Conſtantinople avoit preſque perdu la vue par la perfidie de l'Empereur Manuel. Ce fut ſous ſon Gouvernement que la gloire des Vénitiens brilla plus que jamais, & qu'ils étendirent les bornes de leur domination. Henri Dandolo, XLI. *Doge de Veniſe.* 1192.

La premiere occaſion qu'il eut de faire connoitre ſa fermeté, fut contre les Piſans. L'émulation qu'il y avoit entre eux & les Vénitiens avoit dégénéré en inimitié, pendant que leurs Flottes avoient été en Syrie. Après leur retour d'Orient les Piſans entreprirent de s'établir dans le Golfe Adriatique, ſurprirent la ville de Pole en Iſtrie, & ſe diſpoſerent à y paſſer l'hiver. Les Vénitiens ne leur en laiſſerent pas le loiſir. Bientôt le Doge eut une Flotte, qui alla tout droit à Pole. La ville fut bientôt emportée, & ce qui s'y trouva de Navires Piſans fut brûlé. La plus grande partie de leur Flotte étoit allée pour eſcorter ſix vaiſſeaux marchands richement chargés, qui venoient d'Orient. Les Vénitiens après avoir démoli les murs de Pole, pour que les Piſans ne puſſent plus s'y loger, mirent à la voile pour Modon en Morée. Ils apperçurent bientôt la Flotte ennemie avec les navires marchands, & les allerent attaquer. Ils mirent l'eſcorte en fuite, & enleverent deux des bâtimens marchands. Cet échec obligea les Piſans à faire la paix (*h*).

A la fin du douzieme ſiecle, le Pape Innocent III. réuſſit à engager un grand nombre de Princes & de Seigneurs à entreprendre une nouvelle croiſade. Quand tout fut prêt, il fut queſtion de la route qu'on prendroit. L'expérience avoit fait voir que le chemin par terre, & au travers des Etats des Princes Grecs & Mahométans, étoit également difficile & dangereux. Pour éviter cet inconvénient, les Seigneurs croiſés envoyerent des *Nouvelle Croiſade & Traité des Croiſés avec les Vénitiens.*

(*a*) Le même, p. 170. Hiſt. des Croiſad. T. II. L. VI. p. m. 271. *Vertot* Hiſt. de Malte T. I. L. II. p. m. 321.
(*b*) *Sabellic.* ubi ſup. p. 171.
(*c*) *Amelot* Hiſt. du Gouv. de Veniſe, p. m. 194.
(*d*) Le même, p. 248.
(*e*) Sect. I.
(*f*) *Amelot* l. c. p. 270.
(*g*) *Sabellic.* l. c. p. 170.
(*h*) Le même, l. c. p. 171.

SECTION IV.

Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1096 juſqu'à l'an 1248.

députés à Veniſe, pour traiter avec la République, & lui demander de fournir les vaiſſeaux néceſſaires pour porter l'armée à Saint Jean d'Acre. Le Traité fut conclu en 1201, & l'on convint, que les Vénitiens fourniroient les bâtimens néceſſaires pour paſſer quatre mille cinq-cens chevaliers, neuf mille Ecuyers & vingt mille hommes de pied, avec des vivres & des proviſions pour un an; que les vaiſſeaux ſeroient équippés & prets à partir dans tout le mois de Juin de l'année ſuivante; que leur ſervice ne ſeroit compté que du jour que la Flotte partiroit du Port de Veniſe, & que les Princes croiſés payeroient pour cela quatrevingt-cinq mille marcs d'argent (*a*). Pour ne pas paroitre cependant agir uniquement en Marchands les Vénitiens réſolurent de joindre à l'armée des croiſés cinquante galeres bien équipées pour ſervir utilement par mer, tandis que les François agiroient ſur terre. Ici encore le Doge n'oublia pas l'intérêt de la République, car il ſtipula, que les conquêtes qui ſe feroient durant l'année de leur confédération, ſe partageroient également entre les François & les Vénitiens (*b*). Ceux-ci remplirent exactement toutes les conditions du Traité; ils fournirent même beaucoup plus de vaiſſeaux & de navires qu'ils n'étoient obligés, outre les cinquante galeres. Il n'étoit plus queſtion que de payer, avant que de partir, la ſomme promiſe. Diverſes circonſtances mirent les Princes & les Seigneurs, qui s'étoient rendus à Veniſe, dans l'impuiſſance de fournir toute la ſomme dont ils étoient convenus, & même après avoir vendu leur vaiſſelle d'argent, leurs chaines d'or & juſqu'à leurs bagues, il manquoit encore trente-cinq mille marcs. Le Doge en fin politique ſe ſervit de l'occaſion pour faire un coup avantageux à la République; il propoſa aux croiſés de les décharger de la dette, s'ils vouloient en paſſant lui aider à reprendre la ville de Zara, qui s'étoit donnée au Roi de Hongrie, ainſi qu'on la vu. Comme le Pape avoit menacé d'excommunication les croiſés, s'ils emploioient leurs armes contre d'autres que les Infideles, la propoſition de Dandolo trouva de la contradiction, ſurtout de la part du Légat du Pape. Mais les François ſe rendirent aux raiſons du Doge, d'autant plus qu'ils ne pouvoient ſe paſſer des Vénitiens pour pourſuivre leur expédition (*c*).

Priſe de Zara. 1202.

Dandolo, quoique fort vieux & aveugle, demanda & obtint la permiſſion de prendre la croix, & le commandement de la Flotte. On s'embarqua & mit à la voile. L'armée parut devant Zara, & cette ville fut attaquée ſi vivement, qu'elle ſe rendit au bout de cinq jours (*d*). Mais comme la ſaiſon étoit trop avancée pour paſſer en Orient, on réſolut d'hyverner en Dalmatie. Le Pape voulut faire valoir ſon excommunication, mais on n'y eut gueres d'égard.

Révolutions à Conſtantinople.

Le deſſein des croiſés étoit de paſſer en Egypte, pour en faire la conquête, mais pendant le ſéjour qu'ils firent à Zara un incident les fit changer de projet, pour aller à Conſtantinople. Pour l'intelligence de ceci, il

(*a*) *Maimbourg* Hiſt. des Croiſad. T. III. L. VII. p. m. 53, 54. *Vertot* ubi ſup. p. 346.

(*b*) Les mêmes.

(*c*) Hiſt. des Croiſad. l. c. p. 65-69. *Vertot* p. 347, 348.

(*d*) Les mêmes.

Section IV. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1096 juſqu'à l'an 1248.*

faut donner en peu de mots une idée des révolutions arrivées dans l'Empire Grec. Manuel Comnene en mourant laiſſa l'empire à ſon fils Alexis, âgé à peine de treize ans, & au bout de moins de trois ans, Andronic ſon couſin germain ſe fit proclamer Empereur, & Alexis fut étranglé par ſon ordre (*a*). Il ne jouit de ſon uſurpation que deux ans, au bout deſquels Iſaac Lange, profita de la haine qu'il s'étoit attirée par ſes cruautés, ſe rendit maître de ſa perſonne, le fit mourir dans les plus cruels tourmens & ſe fit reconnoitre pour Empereur (*b*) Iſaac regna environ huit ans; ſon frere Alexis, qui lui avoit les plus grandes obligations, conſpira alors contre lui, lui fit crever les yeux & s'empara de l'Empire (*c*). Alexis, fils d'Iſaac, ſe ſauva auprès de Philippe Duc de Souabe, élu Empereur, qui avoit épouſé Irene ſa ſœur. Ce fut ce jeune Prince qui fit changer les croiſés de deſſein, ainſi qu'on le va voir.

Traité des croiſés avec le Prince Alexis Comnene.

Philippe, à qui Othon, Duc de Saxe, diſputoit l'Empire, n'étant pas en état de donner à ſon beaufrere les ſecours dont il avoit beſoin, lui conſeilla de s'adreſſer aux croiſés. Alexis leur envoya des Députés. Le Doge de Veniſe fut chargé de conduire la négociation avec eux. Il convint avec ces Envoyés, que ſi les croiſés pouvoient rétablir l'Empereur Iſaac ſur le trône, le Pere & le fils leur payeroient deux-cens mille marcs d'argent, qu'Alexis ſe rendroit dans leur armée & les accompagneroit enſuite en Orient, ou leur fourniroit dix mille hommes payés pour un an, & que pour conſerver les conquêtes que l'on eſperoit de faire, il y entretiendroit à ſes dépens en tout tems cinq-cens Chevaliers (*d*). Les Députés promirent encore, que l'Empereur Iſaac & ſon fils travailleroient à ſoumettre l'Egliſe Grecque au Siege de Rome. Ils ſignerent le Traité & retournerent en Allemagne, d'où le Prince Alexis partit auſſitôt, & ſe rendit avec une extrême diligence en Dalmatie, & ratifia le Traité fait par ſes Ambaſſadeurs (*e*).

Priſe de Conſtantinople. 1203.

Les François & les Vénitiens mirent à la voile & ſe rendirent devant Conſtantinople. Nous ne ferons point le détail du ſiege de cette ville; on peut le voir dans les Auteurs cités (*f*). Nous nous contenterons de dire que le Doge Dandolo malgré ſon grand âge & quoiqu'aveugle ſe ſignala d'une façon particuliere. L'Empereur Alexis, Prince lâche & perdu de débauche s'enfuit de nuit dans une barque avec ſa famille & ſes tréſors. Les habitans de Conſtantinople coururent à la priſon d'Iſaac Lange, l'en tirerent & le rétablirent ſur le trône. Ils envoyerent des Députés aux croiſés, pour les en informer. Ceux-ci s'étant aſſurés de la vérité, & ayant fait ratifier à Iſaac le Traité conclu par ſon fils, menerent le jeune Alexis en triomphe à ſon pere, qui l'aſſocia à l'Empire. Les Chefs de la croiſade l'accompagnerent enſuite dans la plupart des Provinces de l'Empire, où ils firent reconnoitre ſon autorité.

(*a*) *Nicetas* Hiſt. d'Alexis Comnene Ch. 17. & Hiſt. d'Andronic. L. I. Ch. 1.
(*b*) Le même, L. II. Ch. 10.
(*c*) Le même, Hiſt. d'Iſaac Lange L. III. Ch. 9.
(*d*) Hiſt. des Croiſad. l. c. p. 74-84. *Vertot* l. c. p. 351-353. Voy. *Nicetas* Hiſt. d'Alexis L. III. Ch. XI.
(*e*) Les mêmes.
(*f*) Hiſt. des Croiſad. ubi ſup. p. 90-126. *Nicetas* l. c. Ch. 12. *Laugier* T. II. p. 214-230.

SECTION IV. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1096 juſqu'à l'an 1248.*

Ce Prince ſe rendit odieux à ſes ſujets pour remplir ſes engagemens envers les croiſés, il tiroit de l'argent de tous côtés, & il fallut même prendre les vaſes ſacrés & les ornemens des Egliſes (*a*). Il agiſſoit par le conſeil de Murzufle Ducas, le plus fourbe & le plus méchant des hommes, qui s'étoit inſinué dans ſon eſprit; aſpirant à l'Empire il engageoit Alexis à faire des fautes. Murzufle tâcha de le brouiller avec les croiſés, en lui feſant comprendre qu'ils mettoient leurs ſervices à un trop haut prix. Bientôt on en vint à une rupture ouverte, & les Grecs entreprirent de brûler la Flotte Vénitienne, mais échouerent dans leur deſſein par les ſoins du Doge & par les bons ordres qu'il donna. Alexis, toujours trâhi par Murzufle, envoya par ſon conſeil, implorer leur ſecours contre ſes ſujets rebelles. Dans le même tems le traitre fit courir le bruit que l'Empereur étoit d'intelligence avec les Latins. La ſédition augmenta, on élut un autre Empereur nommé Cannabe, dont Murzufle s'aſſura ſecretement. Enſuite ſous prétexte de ſauver Alexis, il le mena à l'écart, le fit charger de fers, & enſuite étrangler; après quoi il ſe fit proclamer Empereur (*b*).

Conduite imprudente d'Alexis, qui eſt détroné & étranglé.

Les croiſés attaquent Murzufle. Seconde priſe de Conſtantinople. 1204.

Cet horrible attentat indigna à un tel point les croiſés, qu'ils réſolurent de le venger, d'autant plus que leur intérêt demandoit, qu'ils ſe fiſſent payer ce qui leur étoit dû encore, & que rien n'étoit plus propre à faciliter le ſuccès de leur expédition en Orient, que de ſe rendre maîtres de l'Empire d'Orient. Les Eccléſiaſtiques mêmes approuverent cette réſolution (*c*). Avant que de l'exécuter le Doge fit une nouvelle convention avec les François qui conſiſtoit dans les articles ſuivans. 1. Qu'on choiſiroit ſix Electeurs de chaque nation pour élire un Empereur. 2. Que celle des deux nations qui n'obtiendroit pas l'Empire, auroit le Patriarchat. 3. Que les Vénitiens auroient toutes les iſles de l'Archipel & tous les ports de Romanie & que le reſte ſeroit aux François. 4. Que la quatrieme partie du butin ſeroit réſervée pour le futur Empereur, & les trois autres parties partagées également entre les Vénitiens & les François.

Pendant que les croiſés ſe préparoient à attaquer Conſtantinople, Henri frere de Baudouin Comte de Flandres, alla avec un détachement s'emparer de la ville de Philée, qu'il prit & pilla. A ſon retour, il eut à combattre Murzufle, qui étoit ſorti de la ville pour tomber ſur lui. Les Grecs furent battus & le grand étendard de l'Empire tomba entre les mains des Latins (*d*).

Les ſuccès des croiſés déterminerent Murzufle à entamer une négociation, & il demanda une conférence avec le Doge Dandolo (*e*). N'aiant pu tromper cet aveugle clairvoyant, il fit tous les préparatifs néceſſaires pour ſe bien défendre. Le 8 d'Avril les croiſés donnérent un aſſaut, mais furent repouſſés. Ils revinrent à la charge le 12, & après un combat furieux les Latins entrerent dans la ville, & firent un grand carnage des fuyards. La nuit qui ſurvint obligea de prendre poſte, & de ne pas s'engager plus loin. On mit le feu aux maiſons dont le voiſinage pouvoit être

(*a*) *Nicetas* Hiſt. d'Iſaac Lange & d'Alexis Ch. 3, 4.

(*b*) Le même, Ch. 4, 5. Hiſt. des Croiſad. l. c. p. 139-155.

(*c*) La même, p. 156-158.

(*d*) *Nicetas* Hiſt. d'Alex. Ducas Murzufle Ch. 1.

(*e*) *Nicetas* l. c. Ch. 2.

incommode. Murzufle ſe ſauva la même nuit ſur un vaiſſeau. Le lendemain les habitans vinrent en proceſſion implorer la clémence des vainqueurs: on leur accorda la vie & la liberté, mais on ſe réſerva le droit de piller la ville. Les Princes ſe ſaiſirent d'abord des principaux Palais & s'y établirent. Les ſoldats ſe répandirent de tous côtés, & commirent tous les excès qu'on peut imaginer. Quoique Nicetas exaggere peut-être, nos Hiſtoriens en diſent aſſez pour faire concevoir que le deſordre fut horrible (*a*).

SECTION IV. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1096 juſqu'à l'an 1248.*

Quand le pillage fut ceſſé, & qu'on eut partagé le butin immenſe qu'on avoit fait, un nomma les douze Electeurs pour élire un Empereur. La grande conſideration que les croiſés avoient pour Dandolo, auroit ſelon les apparences fait tomber le choix ſur lui. Mais ce ſage Prince, conſiderant que la dignité impériale dans un Vénitien, ſeroit la ruine d'un Gouvernement Républicain, & qu'un Empereur étranger ne pourroit ſe ſoutenir qu'avec le ſecours des Vénitiens, ils convinrent d'élire un des Princes. Le politique Doge ménagea ſi bien l'affaire, qu'il fit élire Baudouin Comte de Flandres, qui ne pouvoit donner d'ombrage à la République, parceque ſes Etats étoient fort éloignés de Veniſe (*b*). Après le couronnement du nouvel Empereur, ce Prince écrivit au Pape Innocent III. pour lui rendre compte des raiſons qui avoient fait entreprendre la conquête de Conſtantinople. Le Marquis de Montferrat Général des François, écrivit au Pape une Lettre de même teneur. Le Doge Dandolo écrivit auſſi, parcequ'il comprit qu'il avoit beſoin du Pape pour l'élection d'un Patriarche Vénitien: il fit même demander au Légat du Pape l'abſolution pour lever tous les obſtacles, & l'obtint ſans peine. Thomas Moroſini fut élu Patriarche, quoiqu'il fût abſent; il alla à Rome où le Pape le ſacra lui-même.

Baudouin élu Empereur.

On procéda au partage des terres, on créa diverſes Principautés pour les Chefs de l'armée Françoiſe. Les Vénitiens eurent les iſles de l'Archipel, & pluſieurs Ports ſur les côtes de l'Hellespont, de Phrygie & de Morée, avec la moitié de la ville de Conſtantinople pour la poſſeder en toute ſouveraineté. Le Marquis de Montferrat leur vendit pour mille marcs d'or l'iſle de Candie, que le jeune Alexis lui avoit donnée (*c*).

Partage des terres.

L'Hiſtoire des révolutions de l'Empire de Conſtantinople ſous les Latins n'eſt pas de notre ſujet. Nous nous contenterons de dire, que le Roi des Bulgares s'étant déclaré pour les Grecs, l'Empereur Baudouin fut fait priſonnier & après l'avoir été un an, le Roi des Bulgares le fit périr de la façon la plus barbare (*d*). Henri ſon frere lui ſucceda. Dans le tems qu'on apprit ſa mort, les Vénitiens perdirent leur illuſtre Doge Henri Dandolo, qui mourut à Conſtantinople & fut inhumé dans l'Egliſe de Sainte Sophie.

Mort du Doge Dandolo. 1205.

Les grands ſervices qu'il avoit rendus à la République ſembloient devoir

Création

(*a*) Le même, Ch. 2-4 Hiſt. des Croiſad. *ubi ſup.* p. 162-180. *Laugier* l. c. p. 158-168.

(*b*) Hiſt. des Croiſad. l. c. p. 181-185. *Vertot* l. c. p. 359, 360. *Nicet.* Hiſt. depuis la priſe de Conſtantinople, Ch. 3.

(*c*) *Sabellic.* Dec. I. L. VIII. p. m. 182. Hiſt. des Croiſad. p. 188. *Laugier* p. 274, 275.

(*d*) *Nicetas* Hiſt. de Baudouin Ch. XI. *Laugier* p. 287-289.

SECTION IV. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1096 juſqu'à l'an 1248.*

donner un nouveau relief à la Dignité Ducale, cependant au lieu d'y ajouter de nouvelles prérogatives, on jugea à-propos de la reſſerrer dans des bornes plus étroites. On créa une nouvelle Magiſtrature, qui a toujours eu lieu dans les interregnes. On nomma ſix Correcteurs, qui furent chargés d'examiner les abus qui pouvoient s'être gliſſés dans le Gouvernement & d'en faire rapport au Senat pour y remédier (*a*).

des Correcteurs.

PIERRE ZIANI. XLII. *Doge de Veniſe.* 1205.

Après avoir pris ces meſures, on élut pour Doge PIERRE ZIANI, fils de Sebaſtien Ziani. Dandolo n'avoit pas eu le tems d'aſſurer à la République la poſſeſſion des vaſtes domaines, qui lui étoient échus dans le partage qu'on avoit fait. Ziani commença par affermir l'établiſſement fait à Conſtantinople. On y envoya Marin Zeno en qualité de premier Magiſtrat ou de Podeſta, & on lui donna quatre Provéditeurs, qui devoient former ſon Conſeil (*b*). Pour s'aſſurer les iſles de l'Archipel, on publia un Edit par lequel on offroit de donner en fief aux citoyens celles qu'ils pouvoient conquérir, en ſe réſervant les iſles qui ſont à l'embouchure du Golfe & celle de Candie (*c*).

Cet Edit encouragea nombre de particuliers opulens à faire des armeniens à leurs fraix, & à entreprendre des conquêtes. Pluſieurs réuſſirent fort heureuſement. Marc Dandolo & Jaques Viari s'emparerent en commun de la ville & du territoire de Gallipoli; Marc Sanuto, s'étant aſſocié avec quelques autres, s'empara des iſles de Naxe, d'Antiparos, Sentorin, Nio, Cimulo, Siphanto, Policandro & de preſque toutes les Cyclades. Raban Carcerio, Gentilhomme Veronois, ſe rendit maître d'une bonne partie de l'iſle de Negrepont. Pluſieurs autres Particuliers ſe formerent de petites Souverainetés. Quelques Seigneurs Grecs imiterent cet exemple (*d*).

Les Vénitiens ſe mettent en poſſeſſion de l'iſle de Candie.

La République s'étoit réſervée l'iſle de Candie, mais il lui en couta pour s'en aſſurer la tranquille poſſeſſion. Ici il ſe trouve une grande diverſité dans les récits des Hiſtoriens Vénitiens & Génois. Les premiers & Sabellicus en particulier paroiſſent avoir eu en vue de raconter tout à l'avantage de Veniſe. Après mûr examen, nous avons jugé que celui des autres eſt beaucoup plus ſimple & plus naturel, en y ajoutant quelques circonſtances que ceux de Veniſe nous fourniſſent. D'ailleurs il paroit y avoir quelque confuſion dans les récits de ces derniers. La Seigneurie, en permettant des équippemens aux Particuliers, arma elle-même trente galeres pour ſe mettre en poſſeſſion de Candie. Cette Flotte s'empara chemin faſant de la Capitale de l'iſle de Corfou, comme auſſi de Modon & de Coron ſur les côtes de la Morée. Etant arrivés en Candie, les Généraux trouverent d'abord quelque réſiſtance de la part des Candiots, mais les obligerent enfin à ſe ſoumettre.

Guerre avec le Comte de Mallée.

Peu de tems après Henri Comte de Mallée ſur les côtes du Peloponeſe ou Morée trouva moyen de ſe rendre maître de Candie; on ne dit pas comment (*e*), il paroit ſeulement que les Genois, à qui il avoit rendu de grands ſer-

(*a*) *Sabellic.* l. c. *Laugier* ubi ſup.
(*b*) *Sabellic.* l. c. p. 184, 185. *Laugier* p. 299
(*c*) *Sabellic.* ubi ſup. p. 185.
(*d*) Le même, l. c. p. 186.
(*e*) *Bizarus* de bello Veneto L. I. ſous l'an 1206. *Ubert. Foliita* Hiſt. Genuenſ. L. III. ſous l'an 1205.

Section IV. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1096 juſqu'à l'an 1248.*

ſervices, lui donnerent du ſecours pour cette entrepriſe. Le Senat de Veniſe fit auſſitôt équipper une nouvelle Flotte, dont il donna le commandement à Rainier Dandolo. Ce Général aborda en Candie, ſe rendit maître de la Capitale, & de la plupart des autres places. Le Comte de Mallée, ſe ſentant trop foible, pour réſiſter à ſon ennemi, envoya Arnaud Baudouin avec deux vaiſſeaux à Genes, pour demander du ſecours. On lui en accorda, & quand il fut arrivé le Comte alla chercher l'armée Vénitienne, & la défit entierement. Dandolo fut tué dans l'action d'un coup de fléche, d'autres diſent qu'il fut fait priſonnier & mourut quelques jours après (*a*). Les Vénitiens armerent de nouveau, leur Flotte rencontra Léon Vetrano, Officier de Genes, qui alloit avec neuf vaiſſeaux porter du ſecours en Candie au Comte de Mallée. Vetrano fut battu & fait priſonnier, on le mena à Corfou où les Vénitiens le firent pendre (*b*). Le Comte voyant la ſupériorité des Vénitiens, prit le parti en 1210 de ſe rendre lui-même à Genes, pour ſolliciter cette République de l'aſſiſter puiſſamment. Avant que de ſe décider, le Senat envoya des Ambaſſadeurs à Veniſe pour tâcher de ménager un accommodement. Mais les Vénitiens trop irrités n'y voulurent point entendre, & firent même de grandes plaintes de ce que les Génois avoient aſſiſté le Comte. Au retour des Ambaſſadeurs, le Senat de Genes accorda un puiſſant ſecours au Comte, deſorte que la guerre continua juſqu'en 1212 ou 1213. Alors les Genois, las de la guerre, chercherent à la terminer, & comme ils étoient les aggreſſeurs ils crurent devoir faire les premieres ouvertures de paix. Ils envoyerent à Veniſe Aubert Spinola & Lanfranc Roſſy, qui n'ayant pu réuſſir à conclure la paix, firent une trêve pour trois ans où le Comte de Mallée, en qualité d'Allié des Génois, fut compris (*c*). Cependant les Vénitiens violerent la trêve; s'étant joints à quelques vaiſſeaux Piſans, ils enleverent pluſieurs navires qui appartenoient à des Marchands de Genes. On ſe diſpoſoit à repouſſer cette inſulte, lorſque par la médiation du Pape Innocent III, les deux Républiques prolongerent la trêve pour dix ans, en 1218 (*d*). Ce furent là les préliminaires des guerres que les Vénitiens & les Génois eurent depuis enſemble.

1206. 1207. 1208. 1210.

Accroiſſement de puiſſance de Veniſe.

La Seigneurie de Veniſe avoit envoyé des colonies en Candie & dans l'iſle de Corfou, pour s'en aſſurer mieux la poſſeſſion. Carcerio Deſpote d'une partie de l'iſle de Negrepont, aiant de la peine à ſe ſoutenir par ſes propres forces, recourut à la protection de Veniſe, ſe ſoumit à la République & ſe rendit ſon tributaire. Geoffroi Prince d'Achaie & le Deſpote de Cephalonie en firent à peu près autant, & s'aſſurerent le ſecours de la Seigneurie (*e*). Deſorte que tout concouroit à ſon aggrandiſſement.

Guerre contre les Padouans.

L'ancienne animoſité entre les Padouans & les Vénitiens ſe réveilla à l'occaſion d'une querelle entre les jeunes gens des uns & des autres, dans un divertiſſement public à Treviſe (*f*). La ville de Padoue arma, & en

(*a*) *Bizarus* ubi ſup.
(*b*) *Sabellic.* l. c. p. 187. *Ubert. Folieta* ubi ſup. ſous les années 1208-1210.
(*c*) *Bizarus* l. c. ann. 1213. *Folieta* l. c. ann. 1212.
(*d*) Les mêmes.
(*e*) *Sabellic.* ubi ſup. p. 189.
(*f*) Voy. la deſcription de ce divertiſſement dans *Sabellic.* l. c. p. 187, 188. Et dans *Laugier* T. II. p. 326-329.

SECTION IV. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1096 juſqu'à l'an 1248.*

gagea celle de Treviſe dans ſa querelle. Les milices des deux villes ſe réunirent, & entrerent ſur les terres de Veniſe, y firent le dégat & enleverent beaucoup de butin. Au lieu de ſatisfaire aux plaintes qu'on en fit, les Confédérés aſſiegerent la Tour *delle Bebbé* à l'embouchure de l'Adige. Marc Cocano qui y commandoit fit une aſſez longue réſiſtance, pour donner le tems à l'armée Vénitienne de venir à ſon ſecours. On en vint aux mains, & les Padouans avec leurs alliés furent battus. On leur fit plus de quatre-cens priſonniers, & on leur enleva quatre Drapeaux. Berthold Patriarche d'Aquilée ménagea la paix entre les deux partis, moyennant une ſatisfaction que les Padouans firent aux Vénitiens (*a*).

Traité de Pierre Courtenai avec les Vénitiens. 1217.

Henri Empereur de Conſtantinople étant mort, les Barons François élurent ſon beau frere Pierre de Courtenai, Comte d'Auxerre, à qui ils envoyerent offrir la couronne en France. L'ayant acceptée, il ſe rendit à Rome, où il fut couronné par le Pape Honorius III. Il traita avec les Vénitiens pour lui fournir les vaiſſeaux dont il avoit beſoin; ils s'y engagerent à condition qu'il leur aideroit à reprendre la ville de Durazzo, que Théodore Comnene leur avoit enlevée. Pierre de Courtenai s'embarqua à Brindes avec ſa petite armée, & Jean Colonne Légat du Pape. Il débarqua à Durazzo, mais cette ville fut ſi bien défendue, qu'il fallut renoncer à cette conquête. L'Empereur voulut continuer ſon chemin par terre, mais il périt par la perfidie de Théodore Comnene (*b*), & le Légat reſta priſonnier.

Le Roi de Hongrie leur cede ſes droits ſur la Dalmatie.

Le Pape engagea André Roi de Hongrie, gendre de Pierre de Courtenai, de faire la guerre à Théodore, avec l'armée qu'il avoit prête pour la Paleſtine. André traita avec les Vénitiens pour attaquer le Prince Grec par mer & par terre. Mais Théodore deſarma la colere du Pape par une feinte ſoumiſſion, & le Pontife défendit aux croiſés d'attaquer ſes terres, & ordonna de s'en tenir à l'entrepriſe de la Terre Sainte. Le Roi de Hongrie obéit, & pour engager les Vénitiens à le paſſer en Orient, il leur céda tous ſes droits ſur les villes de Dalmatie, qui étoient actuellement entre leurs mains (*c*).

Révolte des Candiots.

L'iſle de Candie donnoit toujours beaucoup d'occupation aux Vénitiens. Depuis qu'ils y avoient tranſporté une Colonie de leur nation, tout y avoit été à la vérité aſſez tranquille. Mais il ſe forma parmi les Candiots une faction de gens qu'on nommoit les Stagioſtéphanites, plus diſtingués que les autres par leur naiſſance & leur fortune. Leur conſpiration ne fut connue qu'au moment qu'elle éclata. Ils ſe ſaiſirent de Sittia & de Mirabel où ils ſe fortifierent. Jaques Thiépolo, qui commandoit dans l'iſle, demanda du ſecours à Marc Sanuto Duc de Naxe. Sanuto vint avec ſes vaiſſeaux & ſes troupes, & contribua beaucoup à réduire les rebelles, dont les chefs furent obligés de quitter l'iſle (*d*).

Guerre civile en Candie.

Bientôt la jalouſie du commandement brouilla les deux Généraux Vénitiens. Le Duc de Naxe favoriſa une ſédition qui s'éleva dans la ville de Candie, parcequ'un jour le pain manqua au marché. Le tumulte augmenta

(*a*) *Sabellic.* Dec. I. L. VIII.
(*b*) Le même.
(*c*) Le même, p. 191.
(*d*) Le même, L. IX. p. 196.

à un tel point, que Thiéopolo craignant pour sa vie se cacha, & s'étant déguisé en femme il se sauva à Thémene, château des mieux fortifiés. Sanuto, resté maître de la ville de Candie, soumit successivement toutes les autres, à la réserve de Thémene, qu'il attaqua inutilement. Le Senat de Venise envoya d'abord des troupes commandées par Dominique Quirini & Sebastien Bethanigo. Thiéopolo se vit avec ce secours en état de tenir la campagne: mais il avoit en tête un ennemi rusé, qui évita soigneusement d'en venir à une action décisive. Comme les Grecs de l'isle le favorisoient, il se contenta de harceler continuellement l'armée Vénitienne, pour la ruiner peu à peu. Thiépolo pénétra son dessein, & pour le faire échouer, il marcha secretement vers la ville de Candie, la surprit & s'en rendit maître. Sanuto prit alors le parti de faire des propositions de paix; elle lui fut accordée, & il se retira avec ses troupes à Naxe (*a*). Pour ménager les esprits des Candiots, on rappella Thiépolo à Venise, & on envoya Paul Quirini pour le remplacer dans le gouvernement de l'isle de Candie.

Nouvelle révolte des Candiots.

Ce nouveau Duc, car c'est le titre que les Vénitiens donnoient à ces Gouverneurs, ce nouveau Duc ne fut pas plus heureux que son prédécesseur, & bientôt on vit éclorre contre lui une révolte plus dangereuse que la précédente, pour un sujet très-leger. Le Commandant Vénitien du château de Bonripari ayant fait enlever des chevaux, qui appartenoient à un Grec fort accrédité dans sa nation, on en porta des plaintes au Duc, qui ordonna qu'on rendit les chevaux. Cet ordre ne fut pas exécuté assez promptement au gré des Grecs; ils se révolterent, & la plus grande partie de l'isle se souleva. Quirini pour arrêter l'incendie fit marcher des troupes sous le commandement de Pierre Tonisto & de Jean Gritti. Ces deux Généraux attaquerent les rebelles qui occupoient un poste très-avantageux, les Vénitiens furent presque tous taillés en pieces, Gritti y périt, le reste se débanda & se sauva. Cette nouvelle portée à Venise fit rappeller Quirini, & on envoya pour le remplacer Dominique Delfino. Ce nouveau Gouverneur ramena les esprits par sa sagesse & sa douceur, rétablit la paix, & accorda même des terres à quelques uns des Chefs des rebelles (*b*).

Pierre Ziani occupoit depuis vingt-quatre ans le trône Ducal, sans avoir beaucoup de part aux grands événemens de son regne. Il s'étoit toujours tenu à Venise, ne songeant qu'à y faire fleurir la justice, l'abondance & la paix. Ce fut de son tems que l'on créa le Tribunal de la Quarantie Civile, qu'on nomme aujourd'hui la Quarantie civile vieille (*c*). Comme l'âge le rendoit peu propre aux affaires, il abdiqua le Dogat, & mourut peu de mois après.

Quand il fut question d'élire son successeur, les suffrages des quarante Electeurs se trouverent également partagés, dit le nouvel Historien de Venise (*d*), entre Rainier Dandolo & Jaques Thiépolo, ce qui dura près de deux mois, au bout desquels par ordre du Senat, le sort en décida en faveur de Thiepolo. Mais M. Laugier a oublié là, qu'il a lui même rapporté que Dandolo avoit été tué d'un coup de fleche en Candie (*e*). Comment

(*a*) Le même, p. 197-199.
(*b*) Le même, p. 201.
(*c*) *Laugier* ubi sup. p. 354.
(*d*) Le même, p. 355.
(*e*) Le même, p. 314, 315.

SECTION IV. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1096 juſqu'à l'an 1248.*

donc pluſieurs années après a-t-il pu être mis ſur les rangs pour le Dogat? Le fait même eſt cependant vrai, & j'ai trouvé dans Nicolas Craſſo, que celui qui partagea les ſuffrages avec Thiépolo fut *Marin Dandolo*, ſur lequel ſon Concurrent l'emporta par le ſort (*a*).

JAQUES THIÉPOLO, XLIII. *Doge de Veniſe.* 1228 ou 1229.

JAQUES THIÉPOLO ſucceda donc à Ziani. Sous ſon gouvernement la tranquillité de l'iſle de Candie fut plus troublée que jamais. Bien loin, que la douceur dont on avoit uſé envers les Candiots, les eût rendus plus ſoumis, il ſembloit au contraire qu'ils vouloient éprouver juſqu'où leurs maîtres porteroient la patience. Jean Storlat avoit ſuccédé dans ce Gouvernement à Delfino. Scardille & Melliſin, deux chefs de rebelles, ſe mirent à courir la campagne, & à y commettre les plus affreux brigandages, pillant, ravageant & portant par tout le fer & le feu. Le Duc aſſembla ſes troupes, & appella le Duc de Naxe à ſon ſecours. Sanuto paſſa en Candie avec ſes troupes, & y fit dit-on conſtruire un Fort pour tenir les rebelles en bride, Ceux-ci implorerent la protection de Vatace Empereur de Nicée, promettant de le reconnoitre pour leur Souverain, s'il les mettoit en état de chaſſer les Vénitiens. Vatace, qui étoit déja piqué contre les Latins, envoya en Candie une flotte de trente-trois galeres. A leur arrivée Sanuto ſe rembarqua avec ſes troupes, s'étant laiſſé gagner à force d'argent. Les Grecs aſſiegerent la ville de Retimo, & Marc Quirini qui y commandoit fut obligé de ſe rendre. Ils ſoumirent encore pluſieurs autres places, mais ayant entrepris le ſiege du Fort de Boniface, le Duc vint au ſecours de la place, & les obligea de décamper, en abandonnant la plupart de leurs machines de guerre. Les Généraux de Vatace voyant que la conquête de l'iſle n'étoit pas auſſi aiſée que les Candiots le leur avoient fait eſpérer, ſe rembarquerent avec leurs troupes. Les Candiots rebelles furent donc obligés de ſe ſoumettre, ce qui n'empêcha que l'on ne rappellât le Duc Jean Storlat, auquel ſucceda Nicolas Toniſto, qui fut bientôt remplacé par Barthelemi Gradonigo. Ce dernier trouva moyen de pacifier les choſes, en accordant des terres aux chefs des rebelles. Gradonigo étant mort, les deux Conſeillers Jean Ardizon & Marc Molin prirent le gouvernement en main. Les rebelles commencerent à remuer, & Molin aſſiegea la ville de Sittia. Il apperçut une Flotte de douze vaiſſeaux qui venoit à pleines voiles au ſecours de la place, envoyée par Vatace. Molin leva le ſiege & ſe retira à la Capitale pour laquelle il craignoit. Ardizon avec les vaiſſeaux qu'on tenoit toujours prêts alla pour s'oppoſer aux Grecs, & les attaqua dans le Port de Suda où ils étoient entrés; le combat dura juſqu'à midi, & Ardizon fut bleſſé à mort, deſorte qu'on ſonna la retraite. Les Vénitiens comptoient de revenir le lendemain à la charge, mais les ennemis profiterent de la nuit pour mettre à la voile, & regagner la haute mer. Ange Gradonigo, nommé Gouverneur de Candie arriva peu après, & travailla à rétablir la paix. Il gagna quelques-uns des chefs des rebelles, mais ne put jamais étouffer entierement l'eſprit de rebellion (*b*). Voyons l'état des affaires en Orient.

(*a*) *Nic. Craſſo* de Rep. Venet. (*b*) *Sabellic.* Dec. I. L. IX. p. 201-204.

Section IV. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1096 juſqu'à l'an 1248.*

On a vu plus haut que Pierre de Courtenai Empereur de Conſtantinople périt par la perfidie de Théodore Comnene. Robert ſon ſecond fils fut élu pour lui ſucceder au refus de Philippe Comte de Namur ſon frere aîné. Robert étant mort ſans poſtérité, laiſſa la couronne impériale à ſon frere Baudouin II. âgé ſeulement de dix ans. Jean de Brienne, Roi de Jéruſalem, mais dépouillé de ſon royaume, fut élu Empereur à condition que Baudouin épouſeroit ſa fille & lui ſuccederoit. Ce nouvel Empereur avoit à ſe défendre contre les entrepriſes de Vatace, devenu puiſſant & redoutable, ce qui joint à ſes qualités perſonnelles le rendoit un ennemi dangereux. Ce Prince ſe ligua avec l'Empereur de Trébiſonde, & Aſan Roi de Bulgarie, pour ſe rendre maître de Conſtantinople. Jean de Brienne comprit qu'il avoit beſoin de ſecours, & que la Seigneurie de Veniſe étoit la ſeule puiſſance alliée de qui il pouvoit en eſpérer. Conjointement avec Théophile Zeno Podeſta en ce tems-là à Conſtantinople, il informa le Senat de l'état des affaires, & demanda qu'on envoyât promptement une bonne flotte avec des troupes, pour mettre la ville impériale hors d'inſulte.

Affaires d'Orient.

Secours envoyé à Conſtantinople. 1233.

On ſentit à Veniſe combien il importoit d'arrêter les entrepriſes de Vatace, contre lequel la République avoit d'ailleurs bien des griefs. On ordonna un armement de vingt-cinq galeres ſous les ordres de Léonard Quirini & de Marc Cuſſoni. Pendant qu'ils ſe préparoient à partir, Vatace vint mettre le ſiege devant Conſtantinople avec une nombreuſe armée, tandis que ſa flotte tenoit la mer. Les Généraux Vénitiens firent toute la diligence poſſible pour venir au ſecours. Léon Gavala, bon homme de mer, commandoit la flotte de Vatace, & par ſes ordres il alla au devant de la Flotte Vénitienne pour lui barrer l'entrée du détroit des Dardanelles. Les Vénitiens l'attaquerent avec toute l'impétuoſité poſſible, & remporterent bientôt une victoire complette, vingt-quatre galeres des Grecs furent ou priſes ou fracaſſées, & le reſte fut diſperſé. Dans le même tems Jean de Brienne attaqua le camp des ennemis avec tant de ſuccès, qu'il les mit en déroute, enſorte que Vatace fut obligé de lever le ſiege & de ſe retirer dans ſes Etats. La Flotte Vénitienne entra dans le Port, & après avoir laiſſé ſeize galeres avec des troupes & des munitions pour défendre la ville en cas de nouvelle attaque, elle revint triomphante à Veniſe (*a*).

Victoire navale des Vénitiens.

Au bout de deux ans Vatace, qui avoit réparé ſes pertes, réparut devant Conſtantinople avec ſes troupes & ſes vaiſſeaux. Jean Michieli, alors Podeſta, entreprit de combattre la Flotte Grecque avec les ſeize galeres qu'il avoit. Il le fit avec tant de courage, qu'après une action de deux heures, il mit la Flotte ennemie en fuite, & rentra dans le port avec dix navires qu'il avoit pris, Vatace fut encore obligé de décamper ſans avoir pu réuſſir dans ſon entrepriſe (*b*).

Trêve entre les Vénitiens & les Genois. 1247.

Le Pape Grégoire IX. qui étoit brouillé avec l'Empereur Frederic II. craignant que les Vénitiens & les Genois, toujours en défiance les uns des autres, n'en vinſſent à une rupture, demanda que les deux Républiques envoyaſſent des Députés à Rome. Sous ſa médiation ils renouvellerent la trêve pour neuf ans, aux conditions ſuivantes; que ni l'une ni

(*a*) Le même, p. 204-206. (*b*) Le même, p. 206.

SECTION IV.

Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1096 juſqu'à l'an 1248.

l'autre ne feroit de Traités avec aucune Puiſſance, ni n'en ſtipuleroit aucun avantage ſans le conſentement de l'autre ; & que pour marque de leur bonne intelligence, les vaiſſeaux des deux Etats porteroient réciproquement leurs pavillons, avec le leur propre. Le Pape déclara excommuniés ceux qui manqueroient à ce Traité (*a*).

Les Vénitiens arment en faveur du Pape.

La guerre s'étant allumée entre Grégoire IX. & l'Empereur, le premier implora le ſecours des Vénitiens. Ceux-ci, qui redoutoient que Frederic ne devint trop puiſſant en Italie, armerent vingt-cinq galeres, & le Doge en donna le commandement à Jean Thiépolo, un de ſes fils. Cette Flotte vint croiſer ſur les côtes de la Pouille, où Thiépolo fit aſſez de ravages pour irriter extremement l'Empereur. Le Vénitien n'ayant oſé ſe commettre avec la Flotte de Frederic, revint à Veniſe ſans autre exploit.

Leur haine pour Frederic II.

L'Empereur protégeoit un certain Ezzelin, homme de baſſe naiſſance, mais qui avoit gagné ſa faveur par ſon zele contre les Guelfes. Il s'étoit rendu maître dans Padoue en 1237 (*b*), & y exerçoit la plus cruelle tirannie, de même qu'à Treviſe & dans les villes voiſines. Un grand nombre de perſonnes pour ſe dérober à ſes violences ſe réfugierent à Veniſe, & y fomentoient l'averſion qu'on avoit pour Frederic & pour ſes partiſans. Elle augmenta encore par un trait de cruauté de ce Prince. Pierre Thiépolo fils du Doge, s'étoit mis au ſervice des Milanois, & eut le malheur d'être fait priſonnier, dans un combat contre Ezzelin, qui l'envoya à Frederic. L'Empereur le fit d'abord conduire à Piſe & delà l'envoya dans la Pouille, où il lui fit trancher la tête pour ſe venger des ravages que ſon frere Jean y avoit faits (*c*).

Ils donnent du ſecours aux Genois.

Les Génois déclarés pour le Pape, s'attirerent pour ennemi l'Empereur, qui ſe ligua contre eux avec les Piſans, & ils armerent conjointement une Flotte formidable. Les Genois demanderent du ſecours aux Vénitiens, en vertu du dernier Traité. Ceux-ci envoyerent à leur ſecours ſoixante galeres, ſous les ordres d'André Thiéopolo, auſſi fils du Doge. Il paſſa d'abord à Pola, qu'il condamna à une amande, parceque cette ville n'avoit pas fourni une galere comme elle y étoit obligée. Il fit voile enſuite vers Durazzo, & là il apprit que la Flotte Genoiſe avoit battu celle de Frederic & des Piſans à la hauteur de l'iſle de Corſe. Sur cette nouvelle il reprit ſon cours vers Pola, qui s'étoit révoltée, la ville fut priſe, pillée & brûlée (*d*).

Révolte de la ville de Zara.

Celle de Zara venoit auſſi de ſe ſouſtraire à la domination Vénitienne, & avoit chaſſé le Podeſta Jean Michieli. Le Senat fit partir auſſitôt une Flotte avec des troupes ſous le commandement de Rainier Zeno. Le ſiege dura deux mois pendant leſquels les Zaretins ſe défendirent courageuſement ; mais ils ſe rendirent enfin, parcequ'ils ne pouvoient eſpérer de ſecours de Bela Roi de Hongrie, qui s'étoit retiré en Dalmatie à cauſe des ravages que les Tartares feſoient dans ſes Etats. Les Vénitiens profiterent de cette occaſion, & après la reddition de Zara, ils envoyerent des Am-

(*a*) Le même, p. 207. *Bizarus* de Bello Venet. L. I. ſous l'an 1237. *Ubert. Folieta* Hiſt. Genuenſ. L. III. ſous l'an 1237.

(*b*) Monach. Pad. Chron. L. I. ſous l'an 1237.

(*c*) *Sabellic.* l. c. p. 209. *Blond. Flav.* de Orig. & geſtis Venet. num. 284.

(*d*) *Sabellic.* l. c. p. 211. *Blond. Flav.* de Orig. & Geſt. Venet. n. 286.

baſſadeurs à Bela, pour traiter avec lui. Ce Prince dans l'impuiſſance d'agir, renonça en faveur de la République à tous ſes droits ſur Zara (*a*).

Révoltes en Candie.

L'iſle de Candie donnoit toujours beaucoup d'occupation au Senat de Veniſe. Il y eut ſucceſſivement pluſieurs révoltes, dont la derniere ſous la conduite d'Alexis Calerge fut la plus dangereuſe & la plus difficile à appaiſer. On en peut voir le détail dans le nouvel Hiſtorien de Veniſe (*b*). Nous nous contenterons de dire, que Calerge occupa les Vénitiens pendant dixhuit ans, ſans qu'aucun de leurs Ducs pût le réduire. Il fallut enfin que la Seigneurie s'humiliât juſqu'à lui demander la paix & on lui accorda les conditions les plus honorables & les plus avantageuſes. Les Vénitiens tinrent parole à Calerge, & lui de ſon côté remplit ſes engagemens avec tant de fidelité, qu'il empêcha dans la ſuite ſes compatriotes de ſe révolter, & les ſervices qu'il rendit engagerent le Senat à le créer Noble Vénitien lui & tous ſes deſcendans.

Abdication & mort du Doge.

Après avoir gouverné pendant vingt ans, le Doge Jaques Thiépolo abdiqua pour paſſer le reſte de ſa vie dans le repos, & mourut peu de tems après ſon abdication. Ce fut lui qui réforma le Code Vénitien, & réduiſit à un petit nombre d'articles courts & ſubſtantiels le Cahos immenſes des loix & des ordonnances anciennes (*c*).

Avant que de procéder à l'élection d'un autre Doge, on fit un nouveau changement dans la forme de l'élection qui la rend fort compliquée. Amelot de la Houſſaye n'en parle point. M. l'Abbé Laugier place ce changement après la mort du Doge Renier Zeno, M. l'Abbé Richard en dit quelque choſe (*d*). Nous la rapporterons d'après Sabellicus (*e*). Après que les cinq Correcteurs ont fait leur Office, le Grand Conſeil s'aſſemble. On met dans une urne autant de ballotes qu'il y a de Nobles préſens; trente ſont dorées, les autres ſont blanches. Ceux qui ont eu les ballotes dorées paſſent dans une autre ſalle, où ils tirent encore & ſur les trente il y en a neuf qui ont des ballotes dorées. Ces neuf éliſent alors quarante perſonnes. Ces quarante par un nouveau ſcrutin réduiſent le nombre à douze, qui ſont ceux qui ont tiré douze ballotes dorées. Ces douze en éliſent vingt-cinq qui tirent encore, & les neuf à qui échéent des ballotes dorées, éliſent quarante-cinq autres perſonnes. Ces quarante-cinq, en choiſiſſent par ſcrutin onze, de même par balottes dorées, & ces onze en éliſent quarante-un qui ſont les véritables Electeurs du Doge. Ces Electeurs ſont enfermés, & obſervent encore quantité de cérémonies entre eux, qu'il ſeroit trop long de rapporter. Il ſuffira de dire, que d'abord il ne falloit que vingt-une voix pour être élu, mais qu'à préſent il en faut vingt-cinq.

(*a*) *Sabellic.* l. c.
(*b*) *Laugier* T. II. p. 399-408.
(*c*) *Sabellic.* p. 212.
(*d*) *Richard* Deſcript. Hiſt. & Crit. d'Italie T. II. p. 178-180.
(*e*) *Sabellic.* p. 212-214.

SECTION V.
Hiſtoire de Veniſe *depuis l'an* 1248 *juſqu'à l'an* 1382.

SECTION V.

Guerres avec le Tiran Ezzelin, *les* Genois *& pluſieurs autres Puiſſances. Etabliſſemens Politiques dans l'intérieur de l'Etat. Conſpiration du Doge* Marin Falier, *& autres événemens mémorables, juſqu'à la concluſion de la Paix avec les* Genois *en* 1381 *& la mort du Doge* André Contarini *en* 1382.

MARIN MOROSINI, XLIV. *Doge de Veniſe.* 1248.

MARIN MOROSINI fut élu à la pluralité des ſuffrages pour ſucceder à Jaques Thiépolo. Il gouverna fort pacifiquement pendant quatre ans. Il eſt vrai que Sabellicus met ſous ſon adminiſtration la guerre contre le Tiran Ezzelin, & que M. l'Abbé Laugier l'y place auſſi, bien que les dates qu'il a mis en marge indiquent un tems poſtérieur. Auſſi cette guerre ne commença-t-elle que ſous le Pape Alexandre IV. parvenu au Pontificat en 1254. La République de Veniſe ne prit aucune part aux troubles d'Italie, pendant les grands demêlés du Pape Innocent IV. avec l'Empereur Frederic II. Elle s'occupoit de ſes affaires particulieres. Après la paix faite dans l'iſle de Candie avec Alexis Calerge, elle envoya une nouvelle Colonie dans cette iſle, qui y bâtit ſur les ruines de la ville de Cydon une nouvelle ville, qui fut ſurnommée Canée (*a*). Les Vénitiens étoient ſi ſoigneux d'éviter de ſe brouiller avec les autres Puiſſances, que Conrad fils de l'Empereur Frederic II. mort en 1250, leur aiant demandé des vaiſſeaux pour paſſer dans la Pouille, ils les lui accorderent. Ce fut le Doge Moroſini qui établit les Seigneurs criminels de nuit. Il n'en créa d'abord que deux, mais on en ajouta quatre ſous ſon ſucceſſeur. On peut voir ailleurs (*b*) quelles ſont les fonctions de ces ſix Nobles. Moroſini obtint du Pape Innocent IV. pour le Primicier de Saint Marc le privilege d'officier avec la mître, le bâton & l'anneau paſtoral. Ce Doge mourut en 1252.

RENIER ZENO XLV. *Doge de Veniſe.* 1252.

RENIER ZENO lui ſucceda. Il prit poſſeſſion du Dogat préciſément dans le tems que le Légat Philippe Fontana publioit à Veniſe la Croiſade contre le Tiran Ezzelin, dit l'Abbé Laugier (*c*). Mais il ſe trompe; un Auteur contemporain place cette Croiſade en 1256 (*d*). Quoiqu'il en ſoit Ezzelin depuis pluſieurs années exerçoit en Lombardie la tirannie la plus affreuſe dont l'Hiſtoire faſſe mention. Les villes de Padoue, de Verone, de Vicence & tous les environs étoient un théatre d'horreurs, dont on peut voir un détail qui fait frémir dans l'auteur cité (*e*). Le Pape Innocent IV. l'avoit excommunié, mais Ezzelin s'étoit moqué de ſes anathêmes. Alexandre IV. ſucceſſeur d'Innocent, ſollicité par pluſieurs Princes publia une eſpece de Croiſade contre ce Barbare en 1256, & commit Philippe Fontana Archevêque de Ravenne, pour faire en qualité de Légat la guerre à cet

(*a*) *Laugier* l. c. p. 417, 418.
(*b*) Voy. Sect. I.
(*c*) *Laugier* l c. p. 433.
(*d*) *Monach. Pad.* Chron. L. II. ſous l'an 1256.
(*e*) Le même, L. I. ſous les ann. 1252, 1253.

Section V. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1248 juſqu'à l'an 1382.*

cet ennemi de l'Egliſe & de l'humanité. Fontana ſe rendit à Veniſe pour engager la Seigneurie à le ſeconder. Il y aſſembla un grand nombre de croiſés de Padoue, de Verone de Vicence, de Treviſe & d'autres lieux, qui fuioient la tirannie d'Ezzelin. Le Senat de Veniſe donna tout l'appui poſſible au Légat, lui fournit des troupes, des vaiſſeaux, des machines de guerre & des vivres (*a*).

Guerre contre Ezzelin. 1256.

Le rendez-vous général fut à la tour delle Bebbé. Delà on s'avança vers Correggiola. On eut beaucoup de peine à faire remonter les navires le long de la Brente & du Bachiglione, parce que Anſedin neveu du tiran, qui commandoit à Padoue, avoit détourné les eaux des deux rivieres. Il fallut donc faire paſſer les troupes dans des barques ſur l'autre rive, où l'ennemi s'étoit poſté pour diſputer le paſſage. Les Archers Vénitiens eurent bientôt écarté tout ce qui s'oppoſoit au débarquement de l'armée. On marcha droit à Sacco, où Anſedin s'étoit jetté avec une groſſe garniſon. Les croiſés s'emparerent de pluſieurs bourgs & châteaux du voiſinage ; ce qui obligea Anſedin d'abandonner Sacco, pour ſe renfermer dans Padoue & bien défendre cette ville. Les croiſés prirent Sacco ſans réſiſtance, & ſe déterminerent à marcher droit à Padoue. Le Lundi 12 de Janvier, ils s'avancerent en diligence vers cette ville & en arrivant donnerent l'aſſaut à la porte del Ponte Corvo, & malgré la réſiſtance d'Anſedin, ils prirent poſte le même jour ſur cette partie du rempart. Dès le lendemain, ils firent une ſeconde attaque du côté de la porte d'Altino, & malgré la vigoureuſe réſiſtance d'Anſedin, ils ſe rendirent maîtres de la ville. Anſedin ſe ſauva par une autre porte & prit la route de Vicence. Quatre jours après la Citadelle ſe rendit, & l'on prit auſſi tous les Forts des environs à l'exception de deux (*b*).

Cruauté de ce Tiran.

Pendant ce tems-là, Ezzelin, après avoir ravagé tout le territoire de Mantoue, avoit formé le ſiege de cette ville. Mais ſur la nouvelle des mouvemens des croiſés, il avoit levé le ſiege. En feſant paſſer le Mincio à ſes troupes, il reçut la nouvelle de la priſe de Padoue. Il ſe rendit promptement à Verone, tranſporté de fureur, & pour ſe venger du peu de réſiſtance qu'on avoit fait à Padoue, il fit deſarmer douze mille Padouans, qui étoient dans ſon armée, les fit charger de fers & jetter dans d'obſcures priſons, où les uns périrent de faim & les autres par divers ſupplices. Il donna auſſi ordre de couper les mains & les pieds à tous les Padouans qu'on prendroit ; un grand nombre eurent le malheur d'éprouver ainſi la barbarie de ce Tiran inhumain. S'étant rendu à Vicence, il fit arrêter par de fortes digues les eaux du Bachiglione, pour en ôter l'uſage à la ville de Padoue. Le Légat s'avança avec ſon armée pour rompre ces digues, & remporta la victoire ſur les Vicentins, qui étoient venus le combattre ; après quoi il fit détruire les digues & s'en retourna à Padoue (*c*).

Au commencement du mois d'Août, le Légat s'avança de nouveau avec ſon armée du côté de Vicence. Malheureuſement la diviſion ſe mit parmi ſes troupes. Il y avoit un grand nombre de Bolonois, qui ſous prétexte qu'on ne leur payoit pas exactement la ſolde, qui leur étoit due, ſe

(*a*) Le même, L. II ann. 1256. (*b*) Le même. (*c*) Le même.

SECTION V.

Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1248 juſqu'à l'an 1382.

mutinerent & ſe retirerent. Quelques-uns diſent qu'ils furent effrayés en apprenant qu'Ezzelin étoit arrivé à Vicence, & que ſes troupes groſſiſſoient de jour en jour (*a*). Ainſi le Légat fut obligé de ſe retirer. Bientôt on apprit à Padoue que le Tiran ſe diſpoſoit à venir l'aſſieger; ce qui engagea à faire des fortifications, & à creuſer un large foſſé du côté où l'on attendoit l'ennemi (*b*). Il ne manqua pas de venir ſe préſenter, mais après quelques attaques infructueuſes, il s'en retourna à Vicence (*c*).

Il ne ſe paſſa rien de conſiderable en l'année 1257; mais au mois d'Avril de l'année ſuivante, le Légat eut l'adreſſe d'enlever à Ezzelin la ville de Breſce (*d*). Le Tiran eut ſa revanche au mois de Septembre. Secondé des Crémonois, il attaqua l'armée du Légat, la mit en déroute, & fit un grand nombre de priſonniers, du nombre des quels fut le Légat lui-même, qu'il fit enfermer dans une étroite priſon à Breſce qui ſe rendit à lui (*e*). Enorgueilli de ſa victoire, il ne menagea plus les Crémonois & les irrita à un tel point, qu'ils ſe liguerent contre lui, en 1259, avec le Marquis d'Eſte & les Mantouans. Aiant tenté une entrepriſe ſur Milan qui ne lui réuſſit point, les Crémonois & les Mantouans l'attaquerent, défirent ſon armée, & le firent priſonnier. Ils le menerent à Succino, où il mourut âgé de ſoixante-dix ans en impie, comme il avoit vécu (*f*). Nous avons ſuivi ce Tiran juſqu'à ſa fin, pour n'y pas revenir.

Guerre entre les Vénitiens & les Genois. 1258.

Tandis que la guerre ſe feſoit de cette maniere en Italie, il s'en préparoit une autre bien plus conſiderable entre les Vénitiens & les Génois, toujours jaloux & rivaux les uns des autres. La querelle commença dans la Paleſtine, & les Hiſtoriens de l'une & de l'autre nation conviennent que le ſujet de la querelle fut des plus petits, mais ils ne le racontent pas de la même maniere. On a vu plus haut, que par les Traités faits avec les Rois de Jéruſalem les deux nations avoient à Acre chacune leur quartier ſéparé. Un Hiſtorien de Genes (*g*) rapporte que deux des habitans de la lie du peuple, l'un Vénitien & l'autre Génois, aiant eu diſpute, le Vénitien battit le Génois. Les compatriotes de celui-ci, gens aiſés à prendre feu, s'attrouperent les armes à la main, fondirent ſur les Vénitiens, les chaſſerent de l'Egliſe de Saint Sabas, & en bleſſerent quelques-uns. Le malheur voulut, qu'en ce tems-là, un Capitaine Genois vint relâcher à Acre avec un navire Vénitien, qu'il avoit acheté d'un Pirate qui l'avoit pris. Les Vénitiens pour ſe venger de l'inſulte qu'on leur avoit faite, ſe ſaiſirent du vaiſſeau. Les Genois en plus grand nombre, non ſeulement reprirent le navire, mais s'emparerent de tous ceux que les Vénitiens avoient dans le port, & leur cauſerent une grande perte. Sur les plaintes que la République en fit, il ſe tint une Conférence à Boulogne entre les Députés des deux Etats, où l'on convint que l'on payeroit le dommage ſelon l'eſtimation qui en ſeroit faite. Mais les Genois ne ſe hâtant point d'exécuter

(*a*) Le même, *Rolandini* Chron. L. IX. C. 10, 11.

(*b*) Monach. Pad. *l. c. Rolandini* L. X. C. 1.

(*c*) *Monach. Pad.* l. c. *Rolandin.* l. c. C. 2-9.

(*d*) *Monach Pad.* Chron. L. II. ann. 1258.

(*e*) *Rolandin.* Chron. L. XI. C. 8-10. *Monach. Pad.* l. c.

(*f*) Le même, *Rolandin.* L. XII. C. 4-9.

(*g*) *Folieta* Hiſt. Genuenſ. L. IV. ann. 1258.

la convention, on en vint aux armes, ainſi que nous le verrons. D'autres Hiſtoriens (*a*) diſent que la cauſe du démêlé fut l'Egliſe du Monaſtere de Saint Sabas, qui devoit être commune aux deux nations pour y celebrer l'office divin. Les Genois prétendoient l'avoir à eux ſeuls, & les Vénitiens ſoutenoient vivement leur droit. Cette affaire fut portée par devant le Pape Alexandre IV. qui décida, que l'Egliſe en queſtion devoit reſter commune aux Vénitiens & aux Genois. Peut-être que l'une & l'autre cauſe donnerent lieu au différend, & que la querelle entre les Vénitiens & les Genois ſervit de prétexte à la violence à laquelle les Genois ſe porterent (*b*).

Combats entre les deux nations.

Aiant eu les premiers avis du jugement du Pape, ils s'emparerent par force du Monaſtere de Saint Sabas, aidés ſous main par le Comte Philippe de Montfort Gouverneur de la ville. Ils le fortifierent, & en firent une vraie citadelle pour ſoutenir leur uſurpation (*c*), & le Comte ordonna aux Vénitiens de quitter la ville. La République pour ſe venger de l'inſulte faite à la nation, arma treize galeres ſous le commandement de Laurent Thiépolo. Cette Flotte parut devant le Port d'Acre, força la chaine qui le fermoit, y entra & brûla deux galeres & vingt-trois navires marchands des Genois qui y étoient. Les Vénitiens débarquerent enſuite, emporterent le Monaſtere de Saint Sabas & ruinerent cette partie que les Genois avoient fortifiée. Ceux-ci prirent les armes contre les Vénitiens, ſecondés des Piſans, qui s'étoient déclarés pour eux. Le combat fut fort animé, il y eut beaucoup de ſang répandu & quantité d'édifices brûlés (*d*).

Le Senat de Genes inſtruit de ce qui venoit de ſe paſſer, fit équipper une Flotte de quarante galeres ou vaiſſeaux. Cette Flotte fut accueillie d'une violente tempête, qui la diſperſa, quatre des bâtimens furent obligés de retourner à Genes, les autres entrerent à la fin heureuſement dans le Port de Tyr. Les Vénitiens qui étoient à Acre, armerent en diligence vingt-une Galeres, avec leſquelles ils allerent ſe préſenter devant le Port de Tyr. Les Genois ſortirent pour les combattre, mais les Vénitiens les battirent & leur enleverent trois galeres (*e*). Les Genois armerent alors une puiſſante Flotte de vingt-cinq galeres & quatre gros vaiſſeaux pour aller joindre les vaiſſeaux qui étoient encore en Syrie, ils y ajouterent enſuite encore huit galeres, ſur la nouvelle que les Vénitiens armoient puiſſamment de leur côté. En effet ils firent partir ſous les ordres d'André Zeno quinze galeres & dix vaiſſeaux pour ſeconder les forces que Laurent Thiépolo commandoit. Roſſo Tarca, qui étoit le commandant de la Flotte Genoiſe, étant arrivé à Tyr, vint ſe préſenter devant le Port d'Acre pour défier les Vénitiens au combat. Les deux Capitaines de ceux-ci, s'étant fait informer des forces de l'ennemi ſortirent du Port avec quatre vingt bâtimens de toutes grandeurs, le jour même de la Saint Jean. On combattit avec cette fureur que l'animoſité & la haine inſpirent, les Genois furent à la fin vaincus, leur Flotte fut ruinée, on leur prit vingt-cinq ga-

(*a*) *Sabellic.* Dec. I. L. X. in init. *Bizarus* de Bello Venet. L. I.
(*b*) Hiſt. des Croiſad. T. IV. p. m. 231.
(*c*) *Bizarus* ubi ſup. *Sabellic.* l. c.
(*d*) *Bizarus* de bello Venet. L. I. *Folieta* Hiſt. Genuenſ. L. IV.
(*e*) Les mêmes.

SECTION V.

Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1248 juſqu'à l'an 1382.

leres, avec un grand nombre de priſonniers. Cette défaite obligea les Genois, qui étoient encore dans Acre à ſe ſauver promptement à Tyr. Les Vénitiens aſſouvirent leur haine, en pillant tous leurs magazins, & leurs maiſons (*a*). Cette défaite décrédita extremement les Genois en Syrie, & à la réſerve du Prince de Tyr, des Catalans, des habitans d'Acre, & des Chevaliers de Saint Jean de Jéruſalem, tous les Chretiens du Levant ſe déclarerent pour les Vénitiens (*b*). Les Genois, voiant leurs affaires en deſordre par l'interruption du commerce d'Orient, eurent recours aux Luquois, dont ils emprunterent une ſomme conſiderable pour rétablir leur crédit (*c*).

Trêve entre les deux Nations.

Le Pape Alexandre IV. à qui ces diviſions cauſoient beaucoup de chagrin, parcequ'elles étoient fort nuiſibles aux affaires des Latins en Orient, engagea les Vénitiens & les Genois à envoyer des Ambaſſadeurs à Viterbe, où il étoit, pour traiter de la paix en ſa préſence. Ces Commiſſaires convinrent du renouvellement de la trêve pour un certain tems, une des conditions fut, que les Genois auroient la liberté de reprendre leur navigation & leur commerce en Orient (*d*).

Conſtantinople priſe par Michel Paléologue. 1261.

Cette trêve ne fut pas de longue durée, & la priſe de Conſtantinople par Michel Paléologue renouvella bientôt la guerre. Michel d'abord Régent de l'Empire de Nicée, pendant la minorité de Jean Laſcaris petit fils de Vatace, s'étoit fait proclamer Empereur en 1259. Pour ſe rendre conſiderable aux yeux des Grecs, il voulut tenter de ſe rendre maître de Conſtantinople, où regnoit alors Baudouin II. Il ménagea des intelligences dans cette ville parmi les Grecs, mais s'étant avancé de ce côté-là, & voiant que rien ne branloit, il ſe retira. L'année ſuivante un de ſes Généraux, nommé Alexis, qu'il envoyoit en Thrace avec des troupes veiller à la ſureté d'Andrinople, eut ordre auſſi de tenter la priſe de Conſtantinople, bien qu'il n'eût pas des forces ſuffiſantes pour l'emporter. Quand Alexis fut à portée, il manda quelques-uns des Grecs, qui étoient d'intelligence avec Michel. Ayant appris d'eux qu'il y avoit peu de troupes dans la ville, & qu'il lui ſeroit aiſé de la ſurprendre, ce Général, après avoir balancé vu la difficulté de l'entrepriſe, ſe détermina à la tenter. Elle lui réuſſit ſi heureuſement qu'il ſe rendit maître de cette Capitale de l'Empire preſque ſans peine. L'Empereur Baudouin ſe ſauva avec le Patriarche Pantaleon Juſtiniani, & ils firent voile pour l'iſle de Negrepont (*e*). Ainſi finit l'Empire des Latins en Orient après avoir duré un peu plus d'un demi ſiecle.

Les Genois font alliance avec lui.

Les Vénitiens étoient fort intereſſés à cette révolution qui les privoit d'un de leurs plus beaux établiſſemens. Appréhendant que Paléologue ne ſe bornât pas à la conquête de Conſtantinople, ils armerent vingt-deux galeres, dont ils donnerent le commandement à Marc Michieli pour mettre les iſles de l'Archipel à couvert des entrepriſes de l'Empereur Grec. Le Général Vénitien répandit une ſi grande terreur parmi les Grecs, qu'on prétend que Paléologue fut ſur le point d'abandonner Conſtantinople (*f*).

(*a*) Les mêmes, & *Sabellic.* ubi ſup.
(*b*) *Foliet.* l. c.
(*c*) *Bizarus* l. c.
(*d*) Le même & *Foliet.* l. c.
(*e*) *Pachymer.* L. II. Ch. 26, 27. *Sabellic.* l. c. p. 224, 225.
(*f*) *Sabellic.* l. c.

SECTION V. *Histoire de Venise depuis l'an 1248 jusqu'à l'an 1382.*

Quoiqu'il en soit, ce Prince pour avoir des forces navales à sa disposition fit proposer aux Genois une ligue offensive & défensive contre les Vénitiens, leur offrant de grands avantages. Le Senat de Genes envoya deux Députés à Michel, qui conclurent avec lui un Traité d'alliance, par lequel il leur cédoit la ville de Smyrne & l'isle de Chio (*a*), quelques-uns y ajoutent le fauxbourg de Pera aux portes de Constantinople. C'est peut-être ce qu'a eu en vue un Historien Grec (*b*) qui dit que Michel accorda aux Genois la permission de demeurer dans un des plus beaux quartiers de la ville, d'être gouvernés selon leurs loix par le Magistrat qui leur seroit envoyé de leur Pays, & de faire le commerce de mer sans payer aucun impôt. Ce Traité souleva tous les esprits contre les Genois; le Pape Urbain IV. écrivit au Senat de Genes pour lui reprocher l'injustice & l'indécence de sa conduite, & comme ces représentations furent sans succès, il excommunia les Genois, ce qui ne les ébranla point (*c*).

La Flotte Genoise est battue. 1263.

En conséquence, de leur Traité avec Paléologne, ils firent partir d'abord dix galeres & six vaisseaux, commandés par Martin Bocanegra. Deux ans après, ils envoyerent encore vingt cinq galeres avec divers autres bâtimens. Cette Flotte ayant joint treize autres galeres dans sa route, rencontra vingt-six galeres Vénitiennes, qui fesoient voile vers Constantinople. Les Genois se mirent en devoir de les attaquer; mais la division qui regnoit dans leur Flotte, les empêcha de profiter de l'avantage du nombre; il n'y eut que quatorze de leurs galeres qui combattirent. Elles furent battues, & il y en eut quatre de prises (*d*). L'année suivante 1264, les Genois mirent en mer vingt galeres & deux gros vaisseaux, commandés par Simon Grillo. Il rencontra un gros convoi de vaisseaux Vénitiens richement chargés, dont il s'empara après un rude combat. Ensuite ayant appris qu'une nombreuse Flotte Vénitienne devoit sortir de ses ports, Grillo retourna à Genes avec le riche butin qu'il avoit fait, sans vouloir courir les risques d'un combat (*e*).

Les Vénitiens mirent en mer cinquante-deux galeres, avec ordre de chercher la Flotte Genoise; mais comme elle s'étoit retirée, ils firent voile pour le Levant, & prirent dans le Port de Tyr un vaisseau Genois richement chargé. Ils tenterent même d'attaquer la ville mais ils la trouverent si bien défendue, qu'ils furent obligés de renoncer à cette entreprise (*f*).

Autre défaite des Génois. 1266.

Ils ne se relâchoient point dans les soins qu'ils prenoient pour se rendre maîtres de la mer. En 1265 ou 1266, car les Historiens varient la dessus, Jaques Dandolo sortit du Golfe avec une Flotte de trente-sept galeres, & vint établir sa croisiere à l'entrée du canal de Malte, trois galeres ennemies tomberent entre ses mains, & divers autres bâtimens Genois eurent le même sort. Le Senat de Genes arma aussitôt vingt-sept galeres qu'il fit partir sous le commandement de Lanfranc Borbonico. Les deux Flottes se rencontrerent à la hauteur de Trapani, & se livrerent un combat des

(*a*) *Folieta* ubi sup. ann. 1261. *Bizarus* l. c.
(*b*) *Pachymer.* ubi sup. Ch. 32.
(*c*) *Bizarus* & *Folieta* ubi sup.
(*d*) *Folieta* l. c. ann. 1263. *Sabellic.* Dec. I. L. X. p. 227.
(*e*) *Folieta* l. c. ann. 1264.
(*f*) *Bizarus* l. c.

SECTION V.

Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1248 juſqu'à l'an 1382.

plus furieux, les Vénitiens remporterent une victoire complette, prirent vingt-quatre galeres, & firent deux mille cinq-cens priſonniers. Il eſt vrai que cette victoire leur couta beaucoup de ſang, (*a*). On prétend que l'imprudence de l'Amiral Genois contribua beaucoup à ſa défaite, ce qu'il y a de certain c'eſt qu'à ſon retour il fut condamné à l'exil & à une groſſe amende (*b*).

Expédition des Genois en Candie.

L'Empereur Michel Paléologue, croyant la République de Genes perdue, chercha à faire la paix avec les Vénitiens. Ceux-ci conſentirent à une trêve de cinq ans (*c*). Les Genois ne perdirent pas néanmoins courage, ils armerent une nouvelle Flotte de vingt-cinq galeres, dont ils donnerent le commandement à Aubert Doria. Il courut d'abord tout le Golfe & y fit quelques priſes, mais n'aiant point rencontré la Flotte Vénitienne, il fit voile en Candie, & chemin feſant enleva à la hauteur de Rhodes un navire marchand Vénitien dont la cargaiſon étoit fort riche. Doria mouilla à la rade de Canée, prit cette place d'aſſaut, la pilla & la ruina preſque entierement. En ſe rembarquant il emmena avec lui trois-cents-cinquante des principaux Bourgeois. A ſon retour, il rencontra trente-deux galeres Vénitiennes, qui eſcortoient une Flotte marchande; mais il évita prudemment le combat, & ſe rendit en Sicile, où il partagea à ſes ſoldats le butin qu'il avoit fait (*d*).

Sédition à Veniſe.

Les grands armemens que la République de Veniſe avoit faits, avoient épuiſé les finances, deſorte qu'il fallut avoir recours à de nouvelles impoſitions, on en mit une ſur les farines. Le peuple ſe ſouleva & s'attroupa tumultueuſement autour du Palais, avec de grands cris & des menaces. Le Doge ſe préſenta pour appaiſer la populace, mais au lieu de reſpecter ſa perſonne, les mutins lui jetterent des pierres, ce qui l'obligea de ſe retirer. Ils allerent enſuite piller pluſieurs maiſons des Nobles, & le deſordre augmentoit, lorſque les troupes que le Doge fit venir l'arrêterent, & diſſiperent les ſéditieux. On fit une recherche rigoureuſe des coupables; les principaux furent ſaiſis & on les condamna au dernier ſupplice (*e*).

Evénemens de la guerre en 1267.

En 1267 la guerre continua entre les Vénitiens & les Genois. Ceux-ci équipperent vingt-cinq galeres, dont ils donnerent le commandement à Luc Grimaldi. Il fit voile pour le Levant, & dans ſa route il prit deux galeres Vénitiennes & un vaiſſeau marchand. Etant arrivé à Acre, il ſe rendit maître de la Tour ou du Fort que les Vénitiens avoient bâti pour défendre le Port. Il laiſſa quinze galeres pour le proteger, & fit voile vers Tyr avec les dix autres, pour délibérer avec le Seigneur de cette ville, ennemi des Vénitiens. Dans ſon abſence Marc Gradenigo arriva avec vingt-trois galeres de Veniſe, il attaqua les quinze Genoiſes, & en prit cinq. Les dix autres ſe ſauverent à Tyr, & Grimaldi prit le parti de revenir à Genes après avoir détaché trois galeres pour troubler le commerce

(*a*) Le même, *Folieta* L. V. ann. 1266. *Sabellic.* l. c. p. 228, 229.
(*b*) *Bizarus* & *Folieta* ann. 1266.
(*c*) *Sabellic.* ubi ſup.
(*d*) *Bizarus* & *Folieta* l. c. *Sabellic.* l. c. p. 230.
(*e*) Le même.

des Vénitiens (*a*). De part & d'autre, les armateurs causoient de grands dommages, sans que cela décidât rien.

Section V.

Histoire de Venise depuis l'an 1248 jusqu'à l'an 1382.

L'année suivante, le Doge Renier Zeno mourut, la dixhuitieme année de son administration. Ce fut sous son regne qu'on fit paver de briques toutes les rues & les places de Venise, & que le pont de Rialte fut rebâti en entier (*b*).

Laurent Thiépolo fils du Doge Jaques Thiépolo fut son successeur. Il y avoit en ce tems-là un projet de croisade sur le tapis, & le Pape Clément IV. qui l'avoit fort à cœur, tâcha de reconcilier les Vénitiens & les Genois, dont le concours étoit fort nécessaire. S. Louis Roi de France & Charles d'Anjou Roi de Sicile offrirent aussi leur médiation. Mais les esprits étoient trop aigris pour pouvoir s'accorder (*c*). Clément IV. mourut peu après, & le Siege resta vacant pendant près de trois ans.

Laurent Thiépolo XLVI. *Doge de Venise.* 1268.

Saint Louis aiant entrepris la croisade, traita d'abord avec les Vénitiens pour les vaisseaux dont il avoit besoin, mais ils s'excuserent ensuite de les fournir, pour ne pas irriter le Soudan d'Egypte, dans les ports duquel ils faisoient un grand commerce. Le Roi eut recours aux Genois, qui lui donnerent des vaisseaux & suivant quelques-uns dix mille hommes (*d*). On sait que ce Prince mourut devant Tunis, & Philippe le Hardi son successeur ramena la Flotte en Europe; étant à la rade de Trapani, une violente tempête la fit presque toute périr, & les Genois, y perdirent la meilleure partie de leurs vaisseaux (*e*).

Croisade de Saint Louis à laquelle les Génois concourent. 1270.

Philippe s'étant rendu avec le Roi de Sicile son oncle à Cremone, ils demanderent que les deux Républiques leur envoyassent des Députés pour traiter de paix. Le Roi de France agit si efficacement qu'il les engagea à faire une trêve de cinq ans (*f*). Quelques-uns en font honneur au Pape Grégoire X. (*g*), mais il ne fut élu qu'au mois de Septembre de l'année suivante 1271. Les deux peuples avoient besoin de respirer. D'une part la perte que les Genois venoient de faire de leurs vaisseaux avoit besoin d'être réparée, & de l'autre les Vénitiens se trouvoient engagés dans une guerre contre les Boulonois, dont il faut dire un mot.

Trêve entre les deux nations.

Pendant l'expédition de Saint Louis en Afrique, il y eut une grande disette de bled à Venise. La Sicile & la Pouille en fournissoient ordinairement, mais les Genois infestoient tellement la mer, que les Marchands ne vouloient pas risquer leurs navires. Il auroit fallu une Flotte pour les escorter, & c'étoit ce qui n'étoit pas aisé dans les circonstances présentes. Les Vénitiens chercherent donc à se pourvoir dans les Provinces voisines, & envoyerent à Treviſe, à Padoue, à Ferrare, & dans toutes les villes de la Lombardie; ils offrirent de payer le bled au prix qu'on voudroit, joignant à cela les prieres les plus pressantes, & reclamant même les droits de l'humanité. Ils furent refusés par tout, & l'on eut bien de la peine à remedier tant soit peu à l'extrême disette. Le Senat piqué de la dureté de ses voisins porta une loi, qui établissoit un droit de péage sur les navires &

Cause de la guerre entre les Vénitiens & les Boulonois.

(*a*) *Folieta* L. V. ann. 1267. Voy. *Bizar.* & *Sabellic.* l. c.
(*b*) *Sabellic.* ubi sup. p. 230.
(*c*) Le même.
(*d*) *Folieta* l. c. ann. 1270.
(*e*) Le même.
(*f*) Le même.
(*g*) *Bizarus* l. c.

SECTION V. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1248 juſqu'à l'an 1382.*

les marchandiſes dans toutes les parties de la Mer Adriatique depuis le Golfe de Quarnero juſqu'aux embouchures du Po. On créa une nouvelle Magiſtrature, ce fut celle des Directeurs des entrées; on leur aſſigna des navires pour parcourir la côte & empêcher toute fraude (*a*).

La guerre déclarée. 1271.

Les Boulonois, qui dominoient ſur une grande partie de ce qu'on appelle aujourd'hui la Romagne, ſe déterminerent à déclarer plutôt la guerre, que de ſe ſoumettre à ce nouveau tribut. Ils firent ſecretement des préparatifs mais avant que de commencer les hoſtilités, ils envoyerent des députés à Veniſe, pour demander la navigation libre de leurs vaiſſeaux, & en cas de refus pour déclarer la guerre. Le Doge Thiépolo leur aiant répondu, que la Seigneurie maintiendroit ſes prérogatives, la guerre fut déclarée. On fit partir promptement de Veniſe neuf galeres, qui occuperent la grande bouche du Po, proche de Ravenne. Les Boulonois y avoient élevé un Fort pour empêcher les Vénitiens de pénétrer ſur leurs terres. Il y eut quelques rencontres aſſez vives, où les Vénitiens eurent du deſſous. Le Doge Thiépolo vint lui-même quelque tems après avec de nouvelles troupes; mais les Boulonois lui étant fort ſupérieurs, parcequ'ils avoient bien quarante mille hommes, il eut partout du deſavantage dans les petits combats qui ſe donnerent. L'année ſuivante, la Seigneurie nomma Marc Gradenigo Général de l'armée, qui devoit agir contre les Boulonois. Il les engagea à une bataille déciſive & les mit en déroute. Les Boulonois demanderent la paix, qu'on leur accorda à condition, qu'ils raſeroient le Fort qu'ils avoient conſtruit, pour que la navigation du Po fût entierement libre, & on modera en leur faveur le nouveau péage (*b*).

1272.

La ville d'Ancone, à qui ce droit n'étoit pas moins odieux, s'adreſſa au Pape Grégoire X. pour s'en plaindre. Le Pape en écrivit au Senat, qui lui envoya des Ambaſſadeurs pour lui expoſer le juſte état des choſes. Ils plaiderent ſi bien leur cauſe, que Grégoire ne jugea pas à-propos de rien décider, & ceux d'Ancone furent obligés de ſe ſoumettre. Le Pape profita du ſéjour des Ambaſſadeurs Vénitiens à Rome, pour leur faire prolonger pour deux ans la trêve conclue avec les Genois à Cremone (*c*).

Guerre de Negrepont.

Les Vénitiens étoient maîtres d'une partie de l'iſle de Negrepont, qu'ils avoient envahie après la priſe de Conſtantinople, & ils y avoient un Podeſta. André Dandolo occupoit alors cette place, & avoit des ordres très-précis de garder la trêve dont on étoit convenu avec l'Empereur Michel Paléologue. Les Seigneurs particuliers qui poſſedoient le reſte de l'iſle penſoient autrement, & n'aiant pu engager Dandolo à entrer dans leurs vues, ils armerent ſeize galeres, & allerent faire une deſcente dans cette partie de l'Aſie mineure, qui obéiſſoit à l'Empereur, la ravagerent & en revinrent avec un gros butin. Michel Paléologue vint avec une grande flotte débarquer dans l'iſle de Negrepont, & aſſiegea Oro. Les Seigneurs qui avoient allumé cette guerre, s'avancerent avec vingt galeres contre la Flotte de l'Empereur, ils furent battus & preſque toutes leurs galeres priſes. Il s'y trouva cinq cens Vénitiens, que l'Empereur renvoya à Veniſe

(*a*) *Sabellic.* p. 232.
(*b*) Le même, p. 233, 234.
(*c*) Le même, *Blond. Flav.* n. 289.

nise par ses Apocrisiaires, qui conclurent avec la Seigneurie une prolongation de trêve pour cinq ans (*a*). SECTION V.

Histoire de Venise depuis l'an 1248 jusqu'à l'an 1382.

Le Doge Laurent Thiépolo mourut le 16 d'Août 1274. Il avoit gouverné fort sagement, mais on lui reproche d'avoir cherché à illustrer & à enrichir sa famille par de grandes alliances au dehors; outre qu'il avoit lui-même épousé une Princesse étrangere, il maria son fils aîné à une autre, & son cadet à une Démoiselle de Vicence qui avoit de grands biens. Après sa mort on fit une Loi, par laquelle il étoit défendu au Doge d'épouser & de faire épouser à ses enfans des femmes étrangeres (*b*). Ce fut sous le regne de Thiépolo, qu'on créa la charge de Grand Chancelier, dont nous avons marqué les fonctions ailleurs (*c*).

Mort du Doge.

JAQUES CONTARINI succéda à Laurent Thiépolo. Au commencement de son regne, la guerre fut sur le point de se rallumer entre Venise & Genes. On apprit qu'un gros navire Vénitien richement chargé avoit été enlevé par deux galeres Genoises. On crut que cette hostilité avoit été faite de l'aveu du Senat de Genes, & les Vénitiens se préparerent à la guerre. Mais avant que d'en venir aux extrémités, on envoya des députés à Genes pour demander justice, & en cas de refus pour déclarer la guerre. Le Senat de Genes desavoua la conduite de ses Officiers, & fit restituer la prise (*d*).

JAQUES CONTARINI XLVII. *Doge de Venise.* 1274.

A peine ce nuage étoit-il dissipé, qu'il fallut penser à faire rentrer dans le devoir la ville de Capo d'Istria. Elle s'étoit toujours distinguée par son attachement à la domination Vénitienne. Sur quelque mécontentement, il s'y éleva une sédition, qui éclata en revolte entiere. Le Senat envoya André Baseio avec une armée pour réduire les rebelles. Il assiégea Capo d'Istria, & serra la ville de si près que les habitans eurent recours au Patriarche d'Aquilée, le conjurant par l'ancienne amitié qui réunissoit les Istriens avec les peuples du Frioul de venir à leur secours. Le Patriarche assembla à la hâte des milices, & tâcha de faire lever le siege aux Vénitiens, mais ce fut inutilement; ses troupes furent battues & obligées de se retirer sur ses terres. Les assiégés se rendirent, & on se contenta de les avoir soumis; on leur donna pour Podesta Rainier Morosini (*e*).

Guerre de Capo d'Istria. 1275.

A cette guerre en succéda d'abord une autre. Les Anconois, qui n'avoient pu réussir à se faire affranchir du nouveau péage que la Seigneurie avoit établi sur le Golfe, commettoient toutes les fraudes possibles, & la patience des Vénitiens les rendoit plus hardis. Le Senat résolut de les contraindre à subir la loi, & fit partir vingt-six galeres pour cette expédition. Les Généraux Vénitiens attaquerent d'abord le port d'Ancone, mais furent vigoureusement repoussés, & obligés de prendre le large. Une violente tempête écarta la Flotte, dont six galeres périrent sur les côtes de la Pouille. Sur ces entrefaites, on fit partir de Venise un renfort de quelques galeres pour presser le siege. Les Anconois en aiant eu avis, allerent avec leurs galeres au devant de celles de Venise, en arborant le pavillon Véni-

Guerre contre les Anconois. 1277.

(*a*) *Sabellic.* l. c. p. 235.
(*b*) *Laugier* T. III. p. 115, 116.
(*c*) Voy. le même, p. 116, 117 & Sect. I.
(*d*) *Sabellic.* ubi sup.
(*e*) Le même.

SECTION V. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1248 juſqu'à l'an 1382.*

tien, & à la faveur de ce ſtratagême, ils enleverent deux galeres, qu'ils emmenerent en triomphe. Les autres retournerent à Veniſe, où le Commandant fut mis aux fers pour avoir mal fait ſon devoir. Celles qui étoient échapées de la tempête, revinrent auſſi. Le Senat qui vouloit abſolument dompter la ville d'Ancone, fit faire un nouvel armement. Les Anconois, qui appréhendoient de ſuccomber ſous les forces ſupérieures des Vénitiens, envoyerent des Députés au Pape Nicolas III. qui venoit d'être élu. Ils lui expoſerent leurs griefs avec tant d'adreſſe, qu'ils le prévinrent contre les Vénitiens. Alors arriverent préciſément des Ambaſſadeurs que la Seigneurie envoyoit pour complimenter Nicolas ſur ſon exaltation. Ce Pontife ne les aiant pas admis à l'audience, ils en donnerent avis au Senat, qui leur envoya ordre de partir. Ils obéirent, mais Nicolas les fit rappeller, & leur reprocha durement le traitement qu'ils feſoient à la ville d'Ancone, quoiqu'elle fût ſous la protection du Saint Siege. Les Ambaſſadeurs voulurent entrer en juſtification, mais le Pape leur impoſa ſilence. Le Senat piqué du procedé de Nicolas, fit continuer le ſiege d'Ancone, & le jour même que les Ambaſſadeurs arriverent à Veniſe, fit partir encore huit galeres. Les Anconois prirent alors le parti d'envoyer des députés au Senat pour demander la paix. On ne la voulut accorder, qu'à condition que la ville d'Ancone ſe ſoumettroit à payer le droit de péage, & en même tems on fit partir quatorze autres galeres pour renforcer la Flotte. Il y en eut deux, qui aiant été ſéparées des autres, tomberent entre les mains des ennemis. Cela n'empêcha point que peu après la paix ne ſe conclut (*a*).

Le Doge Contarini abdique, & meurt.

Le Doge Jaques Contarini, qui étoit parvenu au Dogat à l'âge de quatrevingts-ans, ſe trouvoit hors d'état depuis longtems de vaquer aux affaires: il demanda donc la permiſſion d'abdiquer, qui lui fut accordée ſans peine. Sous ſon regne, on publia une nouvelle loi, qui interdiſoit l'entrée au Grand Conſeil, & le droit d'éligibilité à toute ſorte de Magiſtrature à tous ceux qui ne ſont pas nés d'un légitime mariage (*b*). On fit ſous le Dogat de Contarini deux acquiſitions aſſez conſidérables. La ville d'Almiſſa en Dalmatie ſe donna aux Vénitiens, de même que celle de Montone en Iſtrie. L'iſle de Murano à un mille de Veniſe, commença à ſe peupler davantage, & il s'y forma une petite ville, où l'on envoya un Magiſtrat avec la qualité de Recteur pour la gouverner. Cette iſle eſt devenue fameuſe depuis, parcequ'on y a établi la manufacture des belles glaces de Veniſe, & eſt même devenue Evêché (*c*). Jaques Contarini mourut peu après ſon abdication.

JEAN DANDOLO, XLVIII. *Doge de Veniſe.* 1280.

On lui donna pour ſucceſſeur JEAN DANDOLO, quoiqu'abſent, étant Gouverneur de l'iſle de Cherſo en Dalmatie. Au commencement de ſon regne, la mer s'éleva tout à coup à une prodigieuſe hauteur, & inonda une grande partie de la ville. Ce malheur fut ſuivi d'un tremblement de terre, qui renverſa pluſieurs maiſons (*d*). Ce fut en cette même année, que la paix avec les Genois penſa ſe rompre par deux incidens. Trois galeres Vénitiennes attaquerent près de l'iſle de Céphalonie autant de gale-

(*a*) Le même, l. c. p. 236-238.
(*b*) *Laugier* ubi ſup. p. 130.
(*c*) Le même, p. 131. *Richard* T. II. p. 395-397.
(*d*) *Sabellic.* l. c. p. 238.

res Genoises, richement chargées. Les Genois se défendirent si bien qu'ils prirent deux des galeres Vénitiennes. Vers le même tems, trois autres galeres de Venise en attaquerent quatre de Genes, dans les mers de Sicile, mais avec si peu de succès, qu'il y en eut deux de prises. Les Genois userent de leur victoire avec beaucoup de modération, car ils renvoyerent sans rançon les prisonniers qui avoient été faits dans ces deux occasions; ce qui obligea les Vénitiens à cesser leurs hostilités (*a*).

SECTION V. *Histoire de Venise depuis l'an 1248 jusqu'à l'an 1382.*

Guerre contre le Patriarche d'Aquilée.

Le Patriarche d'Aquilée favorisoit toujours les peuples d'Istrie, qui se révoltoient contre les Vénitiens. Il les sécouroit de ses troupes, mais ayant eu du dessous en diverses rencontres, il comprit qu'il étoit trop foible par lui-même pour balancer la puissance de la Seigneurie. Il se tint tranquille quelque tems, attendant quelque occasion favorable. Il se ligua enfin avec le Comte de Gorice, Seigneur très-puissant dans le Frioul; ils entrerent en Istrie & y exciterent de nouveaux troubles; plusieurs villes prirent leur parti & entre autres celle de Trieste. A cette nouvelle on arma à force à Venise, d'autant plus qu'on disoit que l'armée ennemie étoit de trente six mille hommes, où il y avoit beaucoup de Cavalerie. Le Senat fit équipper promptement une Flotte & prit le tiers des citoyens en état de porter les armes. La Flotte fit voile, & entra dans le Golfe de Trieste, pour commencer par cette ville les opérations de la campagne. On mit à terre les troupes, qui travaillerent d'abord à tirer autour de la ville de fortes lignes de circonvallation, pour se mettre à l'abri des insultes de l'armée ennemie. On attaqua ensuite la ville, mais comme elle étoit bien fortifiée & défendue par une bonne garnison, les Vénitiens furent repoussés. Les Généraux ne voulant pas se borner à ce siege, laisserent dans les lignes des troupes suffisantes pour le continuer, & marcherent d'un autre côté pour faire d'autres conquêtes. Peu de jours après les ennemis se présenterent devant les lignes, & tenterent de les forcer. Les Vénitiens non seulement les défendirent courageusement, mais firent une sortie; le combat fut sanglant, & de part & d'autre on perdit bien du monde. Un neveu du Comte de Gorice y fut tué. Il y eut alors une suspension d'armes d'un jour. On découvrit qu'un Vénitien de considération étoit d'intelligence avec les ennemis; il fut convaincu, & avoua à la question sa trâhison; ensorte que dès le lendemain, il fut attaché à une des machines de guerre & lancé dans le camp ennemi. Voyant que ni la ruse, ni la force ne leur réussissoient, les ennemis décamperent. Les Vénitiens continuerent le siege, mais avec peu de succès, ayant été repoussés vivement. Ils se tournerent d'un autre côté, en laissant encore des troupes dans les lignes. Mais sur la nouvelle que l'armée ennemie revenoit pour les attaquer, elles se rembarquerent en abandonnant leurs machines (*b*).

Les Vénitiens n'abandonnerent pourtant pas la partie, ils revinrent encore assiéger Trieste, & forcerent enfin la ville de se rendre. Ils la mirent en état de défense, & enleverent à l'ennemi tous les postes qu'il avoit occupés en Istrie, desorte qu'au bout de quelques mois tout y fut soumis

(*a*) *Foliета* L. V. ann. 1280. *Bizarus* de bello Venet. L. I. ann. 1280. (*b*) *Sabellic.* L. [illegible].

SECTION V. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1248 juſqu'à l'an 1382.*

& tranquille (*a*). En 1284, l'armée combinée du Patriarche d'Aquilée & du Comte de Gorice entreprit le ſiege de Trieſte, mais la garniſon ſe défendit ſi bien, qu'ils furent obligés de lever le ſiege (*b*).

Nous avons parlé ailleurs (*c*) de l'interdit que jetta ſur la ville de Veniſe, le Légat du Pape Martin IV. à l'occaſion du refus que le Senat fit de ſe croiſer contre le Roi d'Arragon, qui s'étoit rendu maître de la Sicile, après les Vêpres Siciliennes en 1282, & de la maniere dont cet interdit fut levé par Honorius IV. ſucceſſeur de Martin.

Mort du Doge. Nouvelles Magiſtratures.

Le Doge Dandolo mourut en 1289. Il travailla avec beaucoup d'application à réformer les abus qui s'étoient gliſſés dans les Judicatures ſubalternes de Saint Marc & de Rialte, il s'oppoſa auſſi à toutes les nouveautés qui pouvoient altérer la pureté des mœurs. De ſon tems on créa les Surintendans du bled au nombre de trois, avec charge de pourvoir la ville de toutes ſortes de grains, & de traiter avec les marchands pour en faire venir la quantité requiſe & les trois Juges appellés *Cattaveri*, qui jugent des biens trouvés ſur mer & ſur terre, & des ſucceſſions de ceux qui meurent *ab inteſtat*. On leur a attribué dans la ſuite un droit ſur les Juifs pour leur permettre l'uſage du chapeau noir, ce qu'ils ne font jamais que pour un mois (*d*). Ce fut encore ſous le regne de Dandolo, qu'on commença à frapper une nouvelle monnoie d'or, qu'on nomma Ducat, appellée depuis Sequin.

Tumulte au ſujet de l'élection du Doge.

Le jour même des obſeques du Doge, il s'éleva un grand tumulte parmi le peuple, qui prétendoit ſe remettre en poſſeſſion du droit d'élire les Doges, dont on l'avoit inſenſiblement privé. Mille voix confuſes s'éleverent pour invectiver contre les Nobles, & proclamerent Jaques Thiépolo. Comme il aimoit la paix, il ne voulut ſe brouiller ni avec le grand Conſeil en acceptant le Dogat, ni avec le peuple en le refuſant, deſorte qu'il prit le parti de ſortir ſecretement de la ville, & de ſe retirer dans la Marche Tréviſane. Le peuple ne l'ayant point trouvé, ſe calma & le Grand Conſeil proceda à l'élection ſelon la forme établie.

PIERRE GRADONIGO, XLIX. *Doge de Veniſe.* 1289.

PIERRE GRADONIGO réunit les ſuffrages en ſa faveur, c'étoit un homme rempli d'élevation, de fermeté & de prudence. Au commencement de ſon regne, le Patriarche d'Aquilée, avec le Comte de Gorice ſon allié, revint encore aſſieger Trieſte. On envoya contre lui Marin Moroſini avec une bonne flotte & des troupes de débarquement. Ce Général aiant mis ſes troupes à terre, eut l'imprudence de hazarder une bataille contre une armée ſupérieure à la ſienne, & où il y avoit ſix mille chevaux, tandis qu'il n'avoit point de cavalerie. Auſſi fut-il mis en déroute, & ſon Infanterie fut obligée de ſe rembarquer précipitamment & de gagner le large. Cet échec n'empêcha pas la garniſon de Trieſte de ſe bien défendre, & de rendre tous les efforts de l'ennemi inutiles. Le Patriarche s'en vengea en pillant l'iſle de Caorlo, & fit une courſe juſqu'à Malamauco, où il

(*a*) *Laugier* T. III. p. 140, 141.
(*b*) Le même, p. 144, 145.
(*c*) Hiſt. Gen. d'Italie Sect. VI. p. 221, 222.
(*d*) *Amelot* Hiſt. du Gouv. de Veniſe, p. 260, 271. *Laugier* l. c. p. 152, 153.

mit tout à feu & à sang; après quoi il se retira avec le butin qu'il avoit fait sur les Vénitiens (*a*). Dans le tems qu'on se disposoit à le faire repentir de sa témérité, le Pape Nicolas III. sollicita la Seigneurie de donner une flotte de vingt galeres pour servir un an à la garde de la Terre sainte, où les Infideles remportoient tous les jours de nouveaux avantages, & il s'obligea de payer tous les fraix de cet armement. Le Senat accorda les vingt galeres, auxquelles il en joignit cinq pour son propre compte; elles firent voile pour Acre, qui étoit menacée d'un siege. Mais le Soudan d'Egypte aiant renoncé alors à ce dessein, les galeres de Venise revinrent. Cependant l'année 1291 les divisions des Chretiens dans Acre furent cause de la perte de cette ville, dont les infideles se rendirent maîtres, & par sa prise finit le Royaume de Jérusalem.

Section V. *Histoire de Venise depuis l'an 1248 jusqu'à l'an 1382.*

Renouvellement de la guerre contre les Genois.

Bientôt après ce triste événement la guerre recommença entre les Genois & les Vénitiens. Un Historien de Genes (*b*) se plaint avec raison de la partialité des écrivains des deux Nations. Ceux de Venise supprimant les pertes que les leurs ont faites, & ceux de Genes ne touchant qu'en termes généraux leurs mauvais succès. Nous tâcherons de recueillir des uns & des autres, ce qui semble le mieux avéré.

La jalousie entre les deux peuples étoit toujours la même, malgré les trêves, qu'ils fesoient. Les Genois étoient devenus fort puissans par les victoires qu'ils avoient remportés sur les Pisans. Pendant les sept ans que leur derniere guerre contre Pise avoit duré, il étoit sorti de leurs Ports six-cens-vingt-sept navires ou galeres (*c*). La marine de Venise n'étoit pas moins puissante. Les uns & les autres redoutoient l'accroissement de leur puissance réciproque & dans le fond il fut question de l'empire de la mer, dans cette nouvelle guerre. Il paroit clairement que les Vénitiens furent les aggresseurs. Quatre Galéasses Vénitiennes armées en guerre attaquerent sept galeres marchandes, qui alloient en Chypre pour le compte de Négocians Genois. Ces dernieres se défendirent avec tant de bonheur, qu'elles s'emparerent des quatre Galéasses; mais ensuite elles les relâcherent, après leur avoir fait de grands reproches de cet acte d'hostilité, qui violoit une trêve qui devoit encore durer deux ans (*d*). La République de Genes se plaignit par des Députés. Des Commissaires des deux peuples s'aboucherent à Cremone, & les griefs de part & d'autre se multiplierent dans cette conférence (*e*).

Pera pillé par les Vénitiens. 1293.

Les Vénitiens équipperent une Flotte de quarante-six ou de soixante galeres, car on ne convient pas du nombre. On en donna le commandement à Roger Morosini, qui eut ordre de faire voile vers la Propontide, & de détruire tous les établissemens que les Genois avoient sur les terres de l'Empire Grec. Morosini vint se présenter devant Pera, & s'en empara sans peine, parcequ'il n'y avoit point de fortification. Il pilla le lieu & y mit le feu, & en fit autant dans un autre poste des Genois, où il ne trouva pas plus de résistance; après quoi il retourna à Venise (*f*).

(*a*) Le même, p. 158, 159.
(*b*) *Folieta* Hist. Genuens. L. VI. in init.
(*c*) Le même, ann. 1293.
(*d*) Le même, l. c. *Bizarus* de bello Venet. L. I. ann. 1293.
(*e*) *Folieta* & *Bizarus* l. c.
(*f*) Les mêmes. *Sabellic.* Decad. II. L. I. p. m. 246, 247.

SECTION V. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1248 juſqu'à l'an 1382.*

L'année ſuivante, la Seigneurie envoya Jean Soranzo avec vingt-cinq galeres. Il entra dans la mer noire, & vint ſe préſenter devant Caffa, anciennement Théodoſie, dont les Genois étoient en poſſeſſion depuis près de trente ans. Les habitans n'aiant ni troupes ni munitions pour ſe défendre, ſe rendirent à la premiere ſommation, & comme la ſaiſon étoit fort avancée, Soranzo fut obligé d'y hiverner avec ſa flotte. Le froid fut ſi rigoureux, que la moitié des équipages Vénitiens périrent, & le Général ramena le reſte comme il pût (*a*). Les Annales de Genes ne parlent point de cette expédition, comme les Hiſtoriens Vénitiens gardent le ſilence ſur l'action que nous allons rapporter.

Priſe de Caffa. 1294.

Victoire des Genois.

Vingt galeres Genoiſes envoyées dans le Levant pour le commerce, apprirent les hoſtilités que la Flotte Vénitienne avoit commiſes, & qu'elle venoit tous récemment d'enlever trois navires Genois richement chargés. Elles envoyerent demander la reſtitution des priſes faites contre la foi des Traités. Les Députés Genois furent renvoyés avec une réponſe inſultante. Nicolas Spinola, qui s'étoit embarqué ſur les galeres Genoiſes, pour paſſer à Conſtantinople en qualité d'Ambaſſadeur, en prit le commandement. Aiant appris par les Députés combien la Flotte ennemie étoit ſupérieure à la ſienne, il chercha à éviter le combat. Mais les Vénitiens le preſſerent de ſi près, que s'appercevant qu'ils ne gardoient point d'ordre, il fondit bruſquement ſur les galeres ennemies, en enleva vingt-cinq & diſſipa le reſte (*b*).

Préparatifs inutiles à Genes. 1295.

Le Pape Boniface VIII. tenta en-vain de reconcilier les deux peuples. Les Vénitiens piqués de leur défaite, & les Genois enhardis par leur victoire ſe défierent réciproquement. Ils convinrent de meſurer leurs forces navales ſur la mer de Sicile. La Flotte Genoiſe s'y rendit au tems marqué ſous les ordres d'Aubert Doria. Elle étoit compoſée de cent-ſoixante galeres, choiſies ſur deux-cens, & montée de quarante-cinq mille hommes tous Genois. Elle attendit l'ennemi durant dixhuit jours, & ne le voyant point paroitre, les approches de l'hiver l'obligerent de rentrer dans le port (*c*).

1296. L'année ſuivante, les Genois envoyerent ſoixante-quinze galeres, qui après avoir cherché inutilement l'ennemi, revinrent ſans avoir rien fait. La Flotte Vénitienne n'attendoit que leur retraite pour mettre à la voile. Elle aborda en divers lieux de la Domination Genoiſe & les ravagea (*d*).

Defaite entiere des Vénitiens. 1297 & 1298.

L'année 1297 ſe paſſa en préparatifs de part & d'autre, pour s'attaquer plus vigoureuſement que jamais. Les Vénitiens armerent quatrevingt quinze galeres, dont ils donnerent le commandement à Charles & André Dandolo. Les Genois de leur côté en mirent en mer ſoixante-dix huit ſous les ordres de Lamba Doria. Il entra dans le Golfe de Veniſe, & rencontra la Flotte Vénitienne à la hauteur de Corzola en Dalmatie. Malgré la ſupériorité des Vénitiens, Doria ne balança point à les attaquer. Le combat fut furieux & acharné de part & d'autre & la victoire longtems diſputée; mais quinze galeres que Doria avoit placées hors de la vue de l'ennemi, arrivant tout à coup durant le combat, & tombant ſur le flanc de la

(*a*) *Bizarus* l. c. ann. 1294. *Sabellic.* l. c.
(*b*) *Folieta* & *Bizarus* ann. 1294.
(*c*) Les mêmes, ann. 1295.
(*d*) Les mêmes, ann. 1296.

Flotte Vénitienne, décidérent la journée en faveur des Genois. Il n'échapa que douze galeres Vénitiennes; il y en eut soixante-six brûlées, & dixhuit conduites à Genes, avec cinq ou six mille prisonniers, entre lesquels se trouva André Dandolo lui-même. Ce brave Général au désespoir de sa défaite, & ne pouvant soutenir l'idée de servir à orner le triomphe des Genois, se cassa la tête contre les bords de la galere où il étoit (*a*). Les Historiens Genois & Sabellicus placent cette défaite des Vénitiens en 1298. Je ne sai sur quelle autorité M. l'Abbé Laugier la met en 1295.

SECTION V. *Histoire de Venise depuis l'an 1248 jusqu'à l'an 1382.*

Autre défaite.

La consternation fut extrême dans Venise à la nouvelle d'un revers si terrible, cependant on ne perdit pas courage. La Flotte Genoise n'aiant rien entrepris après sa victoire, on arma à Venise vingt-cinq galeres, que l'on donna à Marc Baseio, avec ordre d'aller protéger les Colonies de l'Archipel. Ayant exécuté sa commission, il rencontra près du détroit des Dardanelles, la Flotte Genoise, qui l'attaqua sur le champ. Le combat ne fut pas moins vif qu'à Corzola, & il ne fut pas moins malheureux pour les Vénitiens. Ils y perdirent seize galeres, les autres se sauverent à Venise. Les Genois allerent faire une descente en Candie, où ils pillerent & ravagerent la ville de Canée (*b*). Il y eut dans la suite divers combats particuliers, & l'on se fit tout le mal possible, mais on n'en trouve rien de circonstancié dans les Historiens.

Paix conclue. 1299.

Les deux Républiques lasses de la guerre & ayant besoin de respirer, en vinrent en 1299 à conclure la paix, ou une trêve de plusieurs années, sans renoncer à leur animosité & à leur haine mutuelle.

Changement dans le Grand Conseil.

Venise délivrée de la crainte des ennemis du dehors, fut violemment agitée par les troubles du dedans. Nous en donnerons l'histoire en peu de mots. L'établissement du Grand Conseil avoit déja donné une grande atteinte à la liberté du Peuple. A la vérité les Citadins y étoient admis comme les Nobles, mais ceux-ci fesoient le plus grand nombre, & avoient généralement la préférence pour les charges, qui donnoient quelque autorité. Le peuple avoit pourtant encore un reste de pouvoir, c'est que le Grand Conseil lui-même n'étoit composé que de membres choisis annuellement par des Electeurs que le peuple nommoit. Il étoit question de lui enlever ce privilege, à quoi la proclamation tumultueuse de Jaques Thiépolo fit penser. Le Doge Pierre Gradonigo s'y porta pour se venger du peuple, qui ne l'aimoit point à cause qu'il avoit emporté le Dogat sur celui à qui la Commune vouloit le donner. Il essaia d'abord une premiere innovation, pendant que la guerre contre les Genois étoit fort allumée encore. Le dernier de Fevrier 1296, il proposa dans le Grand Conseil un nouveau réglement pour l'élection des membres de ce corps, qui y passa sans opposition. On ordonna que desormais tous ceux qui avoient été du Grand Conseil les quatre dernieres années seroient balotés un à un dans la Quarantie criminelle, & que quiconque auroit douze suffrages resteroit au Grand Conseil dixhuit mois, & qu'au bout de ce terme on feroit une nouvelles élection dans la même forme. On statua aussi qu'à chaque Election

(*a*) Les mêmes, ann. 1298. *Sabellic.* ubi sup. p. m. 248, 249. (*b*) *Sabellic.* l. c.

SECTION V. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1248 juſqu'à l'an 1382.*

trois membres du Grand Conſeil ſeroient chargés de nommer quelques-uns de ceux qui n'y avoient pas encore été admis, leſquels balotés un à un dans la Quarantie, y auroient entrée s'ils obtenoient douze ſuffrages. Par là on laiſſoit l'eſpérance à tous ceux qui pouvoient avoir des prétentions, & on ôtoit ſeulement au peuple le droit de nommer les Electeurs par quartiers. Cette nouveauté excita de grands murmures parmi le peuple, mais la guerre contre les Genois empêcha qu'ils n'euſſent alors des ſuites. Après la concluſion de la trêve, le peuple ne diſſimula point ſon extrême mécontentement, & quelques-uns des Citadins & des Nobles, attachés aux anciens uſages s'expliquoient avec beaucoup de force contre cette innovation.

Réformation de ce Tribunal.

Le Doge pouſſa ſon projet, & concerta avec les principaux membres du Grand Conſeil une loi bien plus hardie que la premiere, & avant que le tems de la nouvelle élection fût venu, on vit paroitre tout à coup une ſeconde ordonnance, par laquelle il étoit réglé que tous ceux qui compoſoient actuellement le Grand Conſeil le compoſeroient à perpétuité eux & leurs deſcendans, ſans qu'il y eût à l'avenir pour eux ni balotation ni forme d'élection quelconque; deſorte que l'entrée au Grand Conſeil devenoit un droit héréditaire & excluſif dans les familles qui ce jour là s'y trouvoient. Par cette ordonnance on donnoit l'excluſion à un grand nombre de familles illuſtres, mais le Doge fit concevoir qu'il y auroit toujours des exceptions à faire, en feſant admettre quelques-unes de ces familles dans le Grand Conſeil. Cependant cette innovation donna lieu dans la ſuite à des revoltes (*a*). On prétend qu'elle mérite des éloges, parceque dans la ſuite le gouvernement de Veniſe eſt parvenu à un point de ſageſſe & de perfection qui ne peut plus varier. On convient cependant que cette premiere entrepriſe des Nobles ſur le peuple fut une vraye uſurpation. C'eſt ce qui eſt bien évident, & je ne ſai ſi les bons effets de ce changement peuvent bien juſtifier une entrepriſe auſſi odieuſe que celle de gens, qui abuſent de la confiance de ceux qui les ont mis en place pour les dépouiller de leurs droits. Ne pourroit-on pas même dire que leur autorité devenoit nulle, dèsqu'ils en renverſoient le fondement & qu'ils s'attribuoient un droit que leurs Commettans ne leur avoient certainement pas donné?

Conjuration de Marin Bocconio.

Quoiqu'il en ſoit la réformation du Grand Conſeil cauſa une grande fermentation dans les eſprits. Le peuple ſe plaignoit ouvertement de l'injuſtice qu'on lui avoit faite. Il ſe trouva un homme qui entreprit de rétablir les droits du peuple, il s'appelloit Marin Bocconio, & étoit d'une honnête famille, mais ſans grande fortune. Hardi & entreprenant il étoit capable de tout pour maintenir la liberté, & s'étoit hautement déclaré contre l'élection de Gradonigo, qu'il traitoit d'intrus & d'uſurpateur d'une dignité à laquelle les vœux du Peuple appelloient Jaques Thiépolo. Il conçut le deſſein de ſe défaire de Gradonigo & des principaux Nobles, & aiant trouvé parmi les mécontens des gens diſpoſés à le ſeconder, ils réſolurent d'exécuter leur projet. On ignore comment le complot fut decouvert, ce qu'il y a de certain c'eſt que le Doge en fut averti, & qu'il en fut d'abord

(*a*) *Laugier* ubi ſup. p. 190-204.

SECTION V.

Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1248 juſqu'à l'an 1382.

d'abord troublé, mais il ſe hâta néanmoins de remedier au mal. Bocconio & ſes complices furent arrêtés, avouerent leur crime & furent pendus (*a*).

En ce tems-là, la Seigneurie avoit un grand démêlé avec Andronic Paléologue, Empereur de Conſtantinople. Sabellicus (*b*) dit que l'Empereur devoit une ſomme conſiderable aux Vénitiens, que ceux-ci lui avoient prêtée, on ne ſait à quelle occaſion. On voit que cet Hiſtorien devine. Un Hiſtorien Grec (*c*) nous apprend le véritable ſujet du différend. On a vu plus haut que les Vénitiens avoient pillé & brûlé Pera en 1293; Andronic avoit à cette occaſion fait arrêter les Vénitiens qui demeuroient à Conſtantinople, & les avoit condamnés à payer quatrevingt mille écus pour le rétabliſſement des maiſons brûlées, & pour aſſurance de cette ſomme il avoit fait ſaiſir leurs biens. La Seigneurie en demanda la reſtitution, mais l'Empereur refuſa de la faire (*d*). Ce Prince étant allé à Theſſalonique, les Vénitiens lui demanderent le renouvellement de la paix; il reçut favorablement leur demande, mais perſiſta à refuſer main levée des biens qui avoient été ſaiſis. De part & d'autre on étoit diſpoſé à ſe relâcher un peu, mais on détourna l'Empereur de rien rendre, prétendant que le mauvais état des affaires des Vénitiens les obligeroit de ſubir toutes les conditions qu'on voudroit leur impoſer (*e*). Le Senat prit alors le parti d'armer une Eſcadre, à laquelle ſe joignirent des galeres ſorties des ports de Candie & de Negrepont, enſorte qu'elle ſe trouva forte de vingt bâtimens. Bellet Juſtiniani en avoit le commandement, il enleva pluſieurs vaiſſeaux Grecs, dont il fit pendre les équipages (*f*), cruauté dont l'Hiſtorien Grec ne l'accuſe point, mais il dit que la Flotte Vénitienne ſe préſenta devant Conſtantinople, entra dans le port de Ceras, & commit quelques hoſtilités (*g*). Comme Andronic n'avoit point de galeres à oppoſer à celles des Vénitiens, il fallut ſouffrir patiemment cette inſulte. Il ſe contenta de ſe plaindre des mauvais traitemens qu'ils avoient fait à leurs priſonniers. On entra en négociation, & les Vénitiens offrirent d'entretenir la paix, pourvu qu'on leur donnât main levée des effets qui avoient été ſaiſis ſur ceux de leur nation. L'Empereur qui avoit d'autres affaires ſur les bras y conſentit & la paix fut conclue (*h*). L'Hiſtorien de Veniſe aſſure que cette eſpece de victoire releva un peu le courage des Vénitiens, abbatus par les disgraces qu'ils avoient eſſuiées dans la guerre contre les Genois (*i*).

Guerre contre Andronic Paléologue. 1302.

Guerre de Ferrare. 1309 & 1309.

Ils eurent bientôt une autre affaire fâcheuſe ſur les bras. Depuis que les Empereurs ne réſidoient plus en Italie, pluſieurs villes conſiderables de Lombardie s'étoient données à des Seigneurs particuliers. Vérone aux Seigneurs de l'Eſcale, Mantoue aux Seigneurs de Gonzague, Ferrare aux Seigneurs d'Eſte. Ceux de cette derniere maiſon regnoient à Ferrare depuis ſoixante ans ſous la protection du Siege de Rome, & avoient acquis Mo-

(*a*) *Sabellic.* Dec. II. L. I. p. m. 251.
(*b*) Le même.
(*c*) *Pachymere* L. IX. Ch. 18, 19.
(*d*) Le même, Ch 21.
(*e*) Le même, L. X. Ch. 6
(*f*) *Sabellic.* l. c. p. 252.
(*g*) *Pachymere* L. X. C. 23.
(*h*) Le même, Ch. 24.
(*i*) *Sabellic.* l. c.

SECTION V. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1248 juſqu'à l'an 1382.*

dene, Reggio & pluſieurs autres places. Azon d'Eſte, Marquis de Ferrare avoit chaſſé ſon frere François, qui ſe jetta entre les bras des Padouans, & ſurprit Reggio & Modene, où commandoit Friſque, fils naturel d'Azon. Azon mourut en 1308, & avant ſa mort donna Ferrare à Friſque (*a*); s'étant rendu maître de la ville, il aſſiegeoit la Citadelle, qui étant ſituée ſur le bord du Po ne pouvoit être aiſément inveſtie. Il implora le ſecours des Vénitiens, qui lui envoyerent une petite Flotte, pour lui aider à prendre la place. Tandis qu'on étoit occupé à l'aſſieger, les habitans de Ferrare ſe ſouleverent contre Friſque, qui fit mettre le feu à la ville. Les Vénitiens ayant enfin emporté la Citadelle, les Ferrarois ſe révolterent tous, & chaſſerent Friſque qui ſe retira à Veniſe.

Le Pape excommunie les Vénitiens.

Le Pape Clément V. qui réſidoit à Avignon, voulut profiter de ces troubles pour faire valoir les prétentions de l'Egliſe Romaine ſur Ferrare. Il envoya deux Nonces qui ſe rendirent dans cette ville, laquelle ſe ſoumit d'abord au Pape. Comme Friſque avoit cédé ſes droits aux Vénitiens, ils ſe préparoient à s'aſſurer cette nouvelle acquiſition. Les Nonces écrivirent au Doge & au Senat pour les détourner d'un deſſein qui alloit directement contre les droits de l'Egliſe Romaine. Le peu de ſuccès de cette Lettre engagea un des Nonces à ſe rendre à Veniſe, où il fut très-mal reçu. On perſiſta à vouloir réduire Ferrare, & on y réuſſit; ce qui porta les Nonces à prononcer l'excommunication contre le Doge & le Senat, & à mettre tout l'Etat de Veniſe en interdit.

Fâcheuſes ſuites de l'interdit.

La Seigneurie envoya des Ambaſſadeurs au Pape pour ſe juſtifier, mais Clément V. n'attendit pas leur arrivée pour publier une bulle fulminante contre les Vénitiens, par laquelle il leur ordonnoit de quitter dans un mois la ville de Ferrare & ſes dépendances, faute dequoi il excommunioit & mettoit tout à interdit, avec privation de dignités & confiſcation de biens, permettant de ſe ſaiſir des perſonnes & des effets des Vénitiens en tous lieux. En bien des endroits on exécuta les ordres du Pape; dans preſque tous les Ports de France, on mit au pillage les marchandiſes & les effets des Vénitiens. On fit encore pis ſur les côtes de Genes, de Toſcane, de Calabre & de la Romagne, on pilla les Comptoirs des Marchands, on fit un grand nombre de Vénitiens eſclaves, il y en eut même de tués. Ainſi la Seigneurie ſe vit privée de preſque tout commerce extérieur. Quoique Clément eût renvoyé les premiers Ambaſſadeurs avec mépris ſans leur donner audience, on lui en envoya encore pour l'adoucir, mais comme ils n'étoient point chargés de traiter de la reſtitution de Ferrare, le Pape leur fit ordonner de ſe retirer, ſans vouloir les entendre. Il en vint même à faire prêcher contre les Vénitiens une Croiſade, & envoya en Italie un Légat pour commander l'armée qui devoit agir contre eux. Le Légat s'avança vers Ferrare, & les habitans lui ouvrirent d'abord les portes; ſes troupes firent main baſſe ſur les Vénitiens, qui ſe ſauverent vers la Citadelle, mais on les pourſuivit ſi vivement, que les uns ſe jetterent dans leurs bâtimens en ſi grand nombre, qu'ils les firent enfoncer, d'autres ſe

(*a*) *Cortuſiorum* Hiſt. de Novitat. Paduæ. L. I. C. 9. *Sabellic.* ubi ſup.

jetterent dans le Po, & on assommoit les autres, ensorte qu'il en périt plus de trois mille. Ce fut au mois d'Août 1309 que se passa cette tragédie (a).

Section V. *Histoire de Venise depuis l'an 1248 jusqu'à l'an 1382.*

Le parti opposé au Doge Gradonigo profita de cet échec pour lui nuire. Il y avoit diverses familles nobles, comme les Thiépolos, les Quirini, les Badoërs, qui étoient piquées, quoiqu'elles ne fussent pas exclues du Grand Conseil. Ceux de ces familles s'étoient vivement opposés à la guerre de Ferrare, & delà s'étoient formées deux especes de Factions, dont l'animosité augmenta par le mauvais succès de la guerre, & par les funestes suites de l'anathême du Pape. Insensiblement les mécontens délibérerent entre eux des moyens de rétablir l'ancienne forme du Gouvernement, & d'abolir la réformation du Grand Conseil. Bajamont Thiépolo, fils de Jaques Thiépolo qui avoit été proclamé Doge par le peuple, trâma un complot pour se défaire à force ouverte du Doge & de ceux qui le soutiendroient. Plusieurs Nobles entrerent dans le complot, parmi lesquels étoient des Quirini, des Badoërs & des Baroci. Ceux-ci en attirerent d'autres tant de leurs parens, que du peuple, & formerent ainsi un gros parti. L'Abbé Laugier (b) ajoute que Bajamont Thiépolo s'assura aussi d'un grand nombre de Padouans, qui lui promirent qu'au premier signal qu'il leur donneroit, ils se trouveroient prêts avec leurs armes. Ce qui me laisse quelque doute sur cette circonstance, c'est que les Cortusi n'en disent rien. On fixa le 15 de Juin pour l'exécution du complot, & on distribua des armes à ceux qui avoient le mot. La veille de ce grand jour, le Doge eut des avis de la conjuration, & les communiqua aux principaux du Grand Conseil, qui furent saisis d'effroi. Chacun fit avertir ses amis de se trouver avant le jour en armes au Palais, & le Doge dépêcha des couriers aux Gouverneurs des villes voisines, & spécialement à Ugolin Justiniani Gouverneur de Chioza pour les instruire de ce qui se passoit, & leur donner ordre de rassembler tout ce qu'ils avoient de troupes & de venir au secours. Le jour marqué il s'éleva une des plus furieuses tempêtes, mêlée de vent & de pluie, qui ne découragea point les conjurés & dont au contraire ils profiterent pour se mettre en marche au son des trompettes & ils se rendirent sur la place de Saint Marc où ils se mirent en ordre de bataille. Le Doge Gradonigo, à qui il étoit venu du secours pour défendre le Palais, députa trois Nobles à Thiépolo, pour l'exhorter à ne pas se deshonorer en déchirant sa patrie, mais peu s'en fallut que ces députés ne fussent massacrés. Les deux partis s'attaquerent avec fureur, & durant plusieurs heures on se battit avec toute l'animosité possible. Les Conjurés aiant commencé à plier, Bajamont Thiépolo fut des premiers à se sauver. Comme il passoit dans la rue de la Mercerie une femme du peuple qui étoit à sa fenêtre lui jetta une grosse pierre pour l'écraser. Quelques-uns disent qu'elle l'atteignit & le jetta par terre, où il fut tué par ceux qui le poursuivoient. D'autres assurent que la pierre tomba sur la tête d'un Enseigne qui le précédoit. Ce qu'il y a de certain c'est que les Conjurés furent défaits; quelques-uns périrent dans le combat, d'autres furent pris & d'autres se sauverent hors de Venise.

Conjuration de Bajamont Thiépolo. 1310.

(a) *Contusior.* Hist. l. c. C. 10. *Sabellic.* l. c. p. 254. (b) *Laugier* T. III. p. 231.

SECTION V. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1248 juſqu'à l'an 1382.*

Le lendemain on condamna trois des Nobles les plus coupables à la mort, & ils eurent la tête tranchée, les autres furent relegués en divers lieux; les populaires pris les armes à la main furent ou pendus, ou renfermés pour le reſte de leurs jours; les biens de Thiépolo furent confiſqués, & ſa maiſon raſée; celle de Marc Quirini à Rialte fut convertie en boucherie. On donna une penſion à la femme, qui avoit jetté la pierre dont Thiépolo ou ſon Enſeigne avoit été écraſé. Pour conſerver la mémoire de cette grande journée, on ordonna que le 15 de Juin ſeroit fêté à perpétuité (*a*).

Origine du Conſeil de Dix.

On nomma dix Commiſſaires pour informer contre tous les complices ſecrets de la conjuration, & ils procederent très-rigoureuſement. Cette Commiſſion, qui ne devoit qu'être à tems, fut dans la ſuite rendue perpétuelle, c'eſt là l'origine du redoutable Conſeil des Dix, dont la rigueur eſt extrême. Nous en avons parlé ailleurs, ainſi nous n'y inſiſterons pas ici (*b*). C'eſt ainſi que la Conjuration Thiépoline, trâmée pour rétablir la liberté populaire, ſervit à affermir pour toujours l'Ariſtocratie.

Familles nobles rétablies.

Le Doge pour étouffer les ſemences de nouveaux troubles rétablit dans le Grand Conſeil toutes celles des familles nobles qui s'en étoient trouvées exclues, lors de la réformation, il n'y eut que les proſcrits pour la conjuration, qui demeurerent dégradés. Ce fut ſous le Dogat de Gradonigo qu'on créa quelques nouvelles Magiſtratures moins conſiderables, & qu'on régla la forme particuliere de l'Inquiſition établie à Veniſe (*c*).

Mort du Doge.

Gradonigo mourut le 13 d'Août 1310, deux mois après avoir étouffé la conjuration Thiépoline. Comme il n'avoit que cinquante ans & que ſa mort fut ſubite, bien des gens crurent qu'il avoit été empoiſonné, ce dont il n'y eut cependant aucune preuve.

MARIN GIORGI, L. *Doge de Veniſe.*

MARIN GIORGI lui ſuccéda. C'étoit un vieillard de plus de quatre-vingts ans, & dont la piété étoit ſi fervente & ſi exemplaire, qu'on le ſurnomma le Saint. La ville de Zara, qui avoit déja ſi ſouvent cauſé de l'embarras à la République, avoit profité du trouble occaſionné par la conjuration de Thiépolo pour ſe révolter. Les habitans chaſſerent Michel Moroſini leur Podeſta & ſe remirent en liberté. La Seigneurie arma une Flotte, dont elle donna le commandement à Bellet Juſtiniani, & engagea à ſon ſervice un Officier Eſpagnol, nommé Dalmas, qui avoit ſervi au ſiege de Ferrare dans l'armée du Légat. On le mit à la tête de mille chevaux, qui étoient parmi les troupes qu'on envoyoit contre Zara La Flotte ayant abordé proche de la ville, Dalmas débarqua avec les troupes de terre, établit ſon camp fort près de Zara & ſe retrancha. Les Zaretins avoient choiſi pour Commandant un Dalmate, nommé Banno, qui ſortit de la ville avec un gros de troupes & ſe campa à peu de diſtance de Dalmas. On paſſa tout l'Eté à s'obſerver, ſans aucune action remarquable. Banno propoſa quelques articles de paix, qu'on ne voulut pas recevoir. Il prit le parti de tenter ſecretement Dalmas par de grandes offres, qui furent acceptées. Le

(*a*) *Sabellic.* Dec. II. L. I. p. m. 254-256. *Cortuſior.* Hiſt. l. c. C. 10. *Laugier* ubi ſup. p. 227-245.

(*b*) Voy. Sect. 1.

(*c*) Voy. la même.

Traître, ayant communiqué ſon deſſein à ſes plus affidés, ordonna un aſſaut général pour le lendemain, & dans le tems que les Vénitiens n'attendoient que l'ordre pour commencer l'attaque, Dalmas s'avança & entra dans la ville. Cette trâhiſon engagea les Vénitiens à lever le ſiege & à ſe rembarquer. Dalmas voulut alors couvrir la noirceur de ſon procedé en ſe portant pour Médiateur, mais on ne voulut rien écouter de ſa part. Il ne jouit pas longtems des fruits de ſa trâhiſon. Voyant que les Vénitiens le regardoient comme un déſerteur, & qu'il étoit ſuſpect aux Zaretins, il demanda des vaiſſeaux pour paſſer dans la Pouille, avec les ſiens; mais à peine étoit-il en haute mer qu'une tempête lui fit faire naufrage, & qu'il ſe ſauva preſque ſeul ayant tout perdu (*a*).

Mort du Doge.

Marin Giorgi ne gouverna que dix mois & mourut le 14 de Juillet 1311, laiſſant à la poſtérité le ſouvenir de ſes vertus religieuſes, mais un fort médiocre de ſes qualités politiques. Que pouvoit-on auſſi beaucoup attendre d'un vieillard de plus de quatre-vingt ans?

Jean Soranzo, LI *Doge de Veniſe.* 1311.

Jean Soranzo fut ſon ſucceſſeur, bien qu'il fut ſpécialement excommunié par la bulle de Clément V. un de ſes premiers ſoins fut de travailler à faire lever l'interdit, qui cauſoit un grand préjudice au commerce de la République. Il envoya une Ambaſſade à Avignon, dont Jaques Dandolo étoit le chef. Comme il connoiſſoit combien il importoit à ſa patrie de faire lever l'interdit, il ne crut pas s'avilir en venant aux plus grandes humiliations, & par là il réuſſit enfin à fléchir un Pontife orgueilleux, & obtint l'abſolution de ſa République (*b*). Soranzo trouva moyen de faire rentrer Zara & quelques autres villes de Dalmatie dans le devoir par la voie de la négociation (*c*).

Expédition inutile.

Un bruit répandu ſans fondement donna lieu à une expédition aſſez bizarre. On débita qu'il y avoit onze galeres Genoiſes qui donnoient la chaſſe à tous les vaiſſeaux Vénitiens dans les mers Orientales. Soranzo fit équipper quatorze galeres dont on donna le commandement à Juſtinien Juſtiniani, avec ordre de combattre les galeres Genoiſes, en cas qu'il pût conſtater leurs pirateries. Juſtiniani viſita l'Archipel d'un bout à l'autre, traverſa la Propontide, entra dans la mer Noire, & alla juſqu'à Caffa ſans rencontrer nulle part les galeres Genoiſes dont on avoit fait tant de bruit. Il fit par tout des informations exactes, & connut que la nouvelle qui avoit couru étoit fauſſe. Les Genois de Caffa, furent effrayés de ſon arrivée & lui offrirent tous les ſecours dont il pouvoit avoir beſoin. Mais Juſtiniani n'aiant aucune hoſtilité à venger, n'en commit aucune & retourna à Veniſe, après avoir fait une courſe inutile (*d*).

Longue paix des Vénitiens. 1320.

Pendant que l'Italie étoit déchirée par les Factions des Guelfes & des Gibelins, la République de Veniſe goutoit toutes les douceurs de la paix, & on ne s'y appliquoit qu'au parfait rétabliſſement du commerce & de la Marine. L'Arſenal fut conſidérablement augmenté, ſes chantiers rendus plus commodes, ſes magazins agrandis & pourvus de toutes les choſes néceſſaires à la navigation (*e*).

(*a*) *Sabellic.* l. c. p. 257, 258.
(*b*) Le même, p. 259, 260.
(*c*) Le même.
(*d*) Le même, p. 260, 261.
(*e*) Le même.

SECTION V. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1248 juſqu'à l'an 1382.*

Cet heureux calme ne fut interrompu que la douzieme année du Dogat de Soranzo par une guerre paſſagere contre les Genois. On ignore ce qui en fut l'occaſion. Il eſt vraiſemblable que ce fut le mécontentement qu'on avoit des Genois établis à Péra, qui ſe prévalant de la faveur d'Andronic Empereur de Conſtantinople, incommodoient le commerce des Vénitiens. Au moins parut-il par l'événement qu'on n'en vouloit qu'à Pera, & le Senat de Genes ne prit que peu ou point de part à cette affaire. C'eſt ſans doute la raiſon pourquoi les Hiſtoriens de Genes n'en diſent rien. Juſtinien Juſtiniani partit de Veniſe avec une flotte de quarante galeres, & eut ordre d'aller directement à Pera. Il rencontra près de Conſtantinople une Flotte Genoiſe, qu'il défit entierement & dont il prit vingt galeres. Cette victoire jetta la terreur & la conſternation dans Péra. Les Genois ſe voyant ſur le point d'y être attaqués ſe hâterent de boucher l'entrée du port en y feſant couler à fond des bâtimens chargés de pierres & de mortier. Juſtiniani parut bientôt devant cette ville, & ordonna qu'on dreſſât les machines néceſſaires pour l'attaquer. Ceux de Péra redoutant des forces auxquelles ils n'étoient pas en état de réſiſter, firent offrir à Juſtiniani de réparer tous les torts qui étoient le ſujet de la guerre, & de payer tous les fraix de ſon armement. Le Général accepta ces propoſitions, reçut la ſomme dont on convint & retourna à Veniſe, ſans que le Senat de Genes ſe mêlât de ce différend (*a*).

Expédition contre les Genois de Pera. 1324.

Revoltes en Candie.

Il y eut auſſi ſous le Dogat de Soranzo de nouvelles révoltes dans l'iſle de Candie, qui furent reprimées. Le même Juſtiniani qui avoit commandé dans l'expédition contre Péra, fit ceſſer à la fin tous les mouvemens, & fit rentrer les rebelles dans le devoir (*b*).

Mort du Doge.

Le Doge Jean Soranzo ne ſurvécut pas longtems à ces heureux ſuccès, il mourut ſur la fin de l'année 1327.

FRANÇOIS DANDOLO, LII. *Doge de Veniſe.* 1328.

FRANÇOIS DANDOLO fut choiſi tout d'une voix pour le remplacer, pour le recompenſer des humiliations qu'il avoit ſouffertes à la Cour de Clément V. afin de ſervir ſa patrie. A ſon avénement au Dogat, Veniſe ſe trouva dans une grande diſette de blés, il y remédia ſi promptement en en feſant venir de Sicile, qu'il rétablit l'abondance dans la ville.

Pola aiant été quelque tems ſoumiſe au Patriarche d'Aquilée ſe donna en ce tems-là aux Vénitiens. Le Patriarche entra en Iſtrie pour ſe venger: mais une armée que le Doge envoya dans cette Province ſous les ordres de Juſtinien Juſtiniani, obligea ce Prélat à faire la paix, ne ſe ſentant pas en état de tenir tête aux Vénitiens (*c*).

Les Vénitiens équipent contre les Turcs.

Il y eut vers ce tems-là un nouveau projet de Croiſade, auquel les Vénitiens prirent part, parceque les Turcs, établis dans une partie de l'Aſie Mineure, commençoient à infeſter les mers & à troubler le commerce. Ils firent un Traité avec Philippe de Valois Roi de France & avec le Pape, mais après avoir armé, le Pape & le Roi de France leur manquerent. Ils ne laiſſerent pas de faire partir une flotte conſiderable, commandée par Pierre

(*a*) Le même, p. 262.
(*b*) Le même, *Laugier* l. c. p. 279-287.
(*c*) *Sabellic.* p. 263. *Cortuſior.* Hiſt. L. V. C. 9, où cette guerre eſt rapportée à l'an 1335.

Section V. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1248 juſqu'à l'an 1382.*

Zeno. Ce Général enleva aux Turcs des bâtimens ſans nombre, & fit pendre tous les Turcs qui tomberent vifs entre ſes mains. Par là il leur inſpira une ſi grande terreur qu'ils n'oſerent plus paroitre en mer, deſorte qu'il revint triomphant à Veniſe (*a*).

Sabellicus & l'Abbé Laugier après lui mettent en 1330 une brouillerie entre les Genois & les Vénitiens, mais Folieta & Bizarus la placent en 1337, & c'eſt-là ſelon les apparences ſa véritable époque. Le fait eſt auſſi rapporté différemment par les Hiſtoriens de l'une & de l'autre Nation. Ceux de Veniſe (*b*) racontent que huit galeres Genoiſes attaquerent deux navires Vénitiens, qui venoient de trafiquer des ports de Flandres. Que les deux navires ſe voyant hors d'état de ſe ſauver & de faire réſiſtance, prirent le parti de ſe jetter ſur la côte & d'y échouer, de maniere pourtant qu'il n'y eut que les bâtimens de perdus, & que les équipages eurent le tems de ſe mettre en ſureté ſur le rivage. Les Hiſtoriens de Genes (*c*) rapportent, que les Guelfes ayant été chaſſés de Genes, s'étoient retirés à Monaco, d'où ils couroient les mers avec quelques galeres; & que ce furent ces galeres, qui prirent deux vaiſſeaux Vénitiens richement chargés. Quoiqu'il en ſoit, on arma à Veniſe huit galeres, dont on donna le commandement à Thomas Viari, Officier peu capable de cet emploi. Il rencontra en pleine mer ſix galeres Genoiſes, auxquelles il préſenta fierement la bataille. Son incapacité donna l'avantage aux Genois, qui lui prirent cinq galeres, & l'obligerent de ſe ſauver avec les trois autres à Veniſe. Il y fut fort mal reçu & condamné à une priſon perpétuelle (*d*). Les Auteurs Genois font moins d'honneur à leur nation, car ils diſent, que dix de leurs galeres, commandées par François Marini, rencontrerent dix galeres Vénitiennes, dont le Commandant provoqua les Genois au combat, où il fut battu, avec perte de ſix de ſes galeres (*e*). Ils ajoutent que le Senat de Veniſe ayant été informé des circonſtances de l'action, n'en témoigna point de reſſentiment. Ce qui y contribua ſans doute, c'eſt que la Seigneurie étoit actuellement en guerre avec Maſtin de l'Eſcale, Seigneur ou Tiran de Verone.

Brouillerie avec les Genois. 1337.

Maſtin s'étoit rendu très-puiſſant, il avoit ajouté à ſon domaine de Verone ceux de Vicence, de Breſce, & toute la Marche Tréviſane. Il venoit d'enlever la ville de Padoue aux Carrares, celles de Parme & de Reggio aux Rozzi, & s'étoit emparé de Lucques & de Luna en Toſcane. Il en vouloit auſſi à Ferrare & à Bologne (*f*). Enorgueilli de ſes heureux ſuccés, il ſe fit des ennemis, non ſeulement de ceux qu'il avoit dépoſſédés, mais des Florentins, & des Vénitiens. Ce qui lui attira ces derniers ſur les bras, c'eſt qu'il entreprit de faire des ſalines à Bovolenta tout auprès des Lagunes & qu'il y fit bâtir un Fort (*g*). Il envoya Marſile Carrare à Veniſe pour faire gouter ſon deſſein à la Seigneurie, prétendant qu'en qualité de Seigneur de Padoue, il y étoit autoriſé. Il y eut encore quel-

Cauſes de la guerre contre Maſtin de l'Eſcale. 1336.

(*a*) *Sabellic.* ubi ſup.
(*b*) Le même l. c. *Laugier* T. III. p. 303.
(*c*) *Bizarus* Hiſt. Senat. Populiq. Genuenſ. L. VI. Et de bello Venet. L. II. *Folieta* L. VI. ad ann. 1337.
(*d*) *Laugier* l. c. p. 303-305.
(*e*) *Folieta* & *Bizarus* ubi ſup.
(*f*) *Cortuſior.* Hiſt. L. V. paſſim.
(*g*) Les mêmes, L. VI. C. 2.

SECTION V. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1248 juſqu'à l'an 1382.*

ques négociations infructueuſes. Le Doge François Dandolo n'étoit pas cependant porté à la guerre, & il propoſa d'interdire tout commerce avec les Etats de Maſtin. Mais l'avis qui étoit pour en venir aux armes l'emporta. On travailla à former une ligue contre le Seigneur de Verone. Tous les Princes & les villes libres de Lombardie y entrerent, mais n'oſerent pas d'abord ſe déclarer ouvertement, il n'y eut que les Florentins qui s'engagerent à joindre leurs forces à celles de Veniſe. Dandolo leva une puiſſante armée; il lui vint des ſoldats d'au delà des Alpes, qui furent obligés de paſſer par la Toſcane & d'aller à Ravenne, dont le Gouverneur, ami des Vénitiens, leur fournit des bâtimens pour ſe rendre à Veniſe. Les Boulonois permirent qu'on fît des levées chez eux. A Veniſe tous les citoyens étoient portés de ſi bonne volonté pour cette guerre, que pluſieurs s'obligerent d'y ſervir à leurs fraix (*a*). La Seigneurie ſe détermina à donner le commandement de ſon armée à Pierre Rozzi, ennemi déclaré des Seigneurs de l'Eſcale. On l'invita de venir de Florence à Veniſe pour y recevoir les marques de ſa dignité. Avant que de s'y rendre, il tenta avec les troupes de Florence une entrepriſe ſur Lucques; mais ayant trouvé cette ville défendue par une bonne garniſon, il ſe contenta de piller & de ruiner les environs. En continuant ſa marche, il tomba dans une embuſcade de cinq-cens hommes que le commandant de Lucques avoit détachés. Le combat fut vif & de part & d'autre on ſe prit des étendards; Rozzi paſſa néanmoins (*b*) & ſe rendit-à Veniſe, où il fut reçu fort honorablement, & conduit au Palais du Doge, qui lui remit le lendemain publiquement le grand étendard de la République. On lui donna pour adjoints Marc Cornaro & André Moroſini, en qualité de Provéditeurs.

Pierre Rozzi commence les opérations.

Rozzi aſſembla ſon armée à Mota petite ville à l'extremité ſeptentrionale de la Marche Tréviſane ſur les confins du Frioul. Il paſſa la riviere de Piave, & entrant dans le Tréviſan, il y leva des contributions, & comme il en vouloit à Padoue, il paſſa la Brente, & envoya des partis faire le ravage aux environs de cette ville. Albert de l'Eſcale, frere de Maſtin qui y commandoit, ſortit avec un détachement, mais n'oſa pas ſe meſurer avec l'ennemi, il rentra dans Padoue. Les troupes alliées continuerent à dévaſter le Padouan pendant tout le mois d'Octobre, & dès les premiers jours de Novembre Rozzi fit marcher ſon armée vers Bovolenta, où il la mit en quartiers. Vers ce tems-là Pontremole ſe rendit à Maſtin, & les Vénitiens ſe rendirent maîtres du Fort, qui avoit occaſionné la guerre, & ils le firent raſer (*c*).

Trouble dans Padoue.

Le Seigneur de Verone ne négligeoit rien pour ſe ſoutenir, ayant reçu de grands renforts & entre autres trois mille Allemands, il fit entrer une partie de ces derniers dans Padoue, où ils commirent les plus grands excès (*d*). Les Carrares firent de ſi fortes repréſentations ſur ce ſujet à Maſtin, qu'il envoya quinze-cens des Allemands à Eſt, où ils commirent les mêmes deſordres. Les Padouans ſe ſouleverent, & il y eut un combat en-

(*a*) *Sabellic.* Dec. II. L. II. ſub init.
(*b*) *Cortuſior.* Hiſt. l. c. C. 3.
(*c*) Les mêmes.
(*d*) Les mêmes, C. 4.

entre eux & la garnison. Mastin de l'Escale eut beaucoup de peine à appaiser le tumulte. SECTION V.

Histoire de Venise depuis l'an 1248 jusqu'à l'an 1382.

Au mois de Décembre Rozzi battit un gros corps d'Allemands auprès d'Est, il en fit trois-cens prisonniers, qu'il fit désarmer, & qu'il renvoya en leur fesant promettre de ne pas servir davantage contre la République (*a*).

Mastin se trouvant pressé tâcha d'arrêter les progrès des Vénitiens, en leur fesant des propositions de paix, & chargea de cette négociation Marsile Carrare, qui étoit secretement d'intelligence avec le Doge de Venise. Arrivé à Venise, il fut insulté par le peuple, & l'on prétend que c'étoit un jeu dont il étoit convenu avec Dandolo, pour tromper mieux son Maître. Il s'engagea dans un entretien secret à livrer Padoue aux Vénitiens, qui lui en laisseroient la Seigneurie. Après quoi dans une audience publique, on mit pour conditions de la paix qu'il demandoit au nom du Seigneur de Verone, que les villes de Treviſe, de Padoue & de Parme seroient remises en liberté, que la ville de Lucques seroit restituée aux Florentins (*b*). D'autres Historiens (*c*) disent qu'il étoit venu pour cette négociation à Venise soixante députés de la Lombardie, parmi lesquels étoient ceux de Luquin Visconti & de Philippe de Gonzague, & que sous ce prétexte ils se liguerent avec les Vénitiens & les Florentins contre les Seigneurs de l'Escale.

Négociation infructueuse. 1337.

Cependant Rozzi se rendit maître de plusieurs villes dans le Padouan & dans la Marche Trévisane. Il s'avança même jusqu'aux portes de Treviſe, & mit le feu aux deux principales. Cette hardiesse donna tant d'épouvante aux habitans, qu'ils en sortirent par troupes pour chercher ailleurs de la sureté. Le Commandant ne se laissa point intimider & fit murer les portes où l'on avoit mis le feu, desorte que Rozzi n'entreprit rien au delà (*d*).

Entrepriſe contre Tréviſe.

Tant de fâcheux événemens jetterent Mastin & Albert de l'Escale dans le plus grand embarras, ne sachant quel parti prendre. Surtout quand ils apprirent que les troupes combinées de Luquin Visconti & de Philippe de Gonzague venoient de pénétrer dans leurs Etats d'un autre côté. Dans un péril si extrême, ils se déterminerent à rassembler en un seul corps tout ce qu'ils avoient de troupes, & à hazarder le sort d'une bataille contre l'armée Vénitienne. Mais Rozzi évita sagement une action décisive & se contenta de ruiner toujours le pays ennemi. Mastin eut néanmoins le petit avantage de surprendre à Bovolenta vingt barques de Venise qui étoient dans la riviere (*e*). Comme la proximité de Mastin incommodoit Rozzi, il l'éloigna sans le combattre, en fesant jetter dans la riviere quantité d'herbes ameres pour en corrompre les eaux. Mais ce qui fit décamper promptement l'ennemi, ce fut la nouvelle qu'il reçut que Luquin Visconti assiegeoit la ville de Bresce. Il partit sur le champ, & aiant jetté du monde dans Padoue, dont il commit la défense à son frere Albert, il marcha à Verone, pour delà aller faire lever le siege de Bresce (*f*).

Suite de la guerre.

(*a*) Les mêmes.
(*b*) *Sabellic.* l. c.
(*c*) *Cortusior.* Hist. l. c. C. 5.
(*d*) Les mêmes, C. 6. *Sabellic.* l. c. p. 282.
(*e*) Les mêmes, *Cortusior.* Hist. l. c. C. 8.
(*f*) *Sabellic.* l. c.

SECTION V. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1248 juſqu'à l'an 1382.*

Marſile Carrare profita de ſon éloignement pour livrer Padoue aux Vénitiens. Il avoit un grand parti dans la ville & donna ordre à ſes émiſſaires de ſe tenir prêts à prendre les armes au premier ſignal. Enſuite il donna avis à Pierre Rozzi qu'il eût à s'approcher de la porte de Ponte Curvo, & qu'elle lui ſeroit ouverte. Rozzi ne manqua pas de s'y trouver à l'heure marquée; la porte s'ouvrit & il entra dans la ville. Auſſitôt tous les partiſans des Carrares parurent en armes ſur la place. Albert de l'Eſcale voulut faire quelque réſiſtance, mais il fut pris avec pluſieurs autres. On permit aux ſoldats le pillage des maiſons du Seigneur de l'Eſcale & de ſes adhérens, & on laiſſa aller ſur leur parole cinq-cens Allemands. Marſile Carrare eut le commandement de la ville (*a*).

Padoue livrée aux Vénitiens.

Remiſe à Marſile Carrare.

Il donna d'abord avis à Veniſe de l'heureux ſuccès de ſon entrepriſe, & le Senat pour exécuter la convention faite avec lui, envoya trois Commiſſaires à Padoue, pour lui remettre la ſouveraineté de cette ville, ce qui s'exécuta d'une façon fort ſolemnelle. On peut voir dans les Hiſtoriens cités les diſcours qu'on fit à cette occaſion (*b*) le 6 d'Août, que ſe fit la cérémonie.

Mort de Pierre Rozzi.

Un fâcheux accident troubla la joie qu'on avoit de la priſe de Padoue. Pierre Rozzi feſoit le ſiege de Monſelicé; le 7 d'Août il reçut dans une attaque un coup de lance dans le corps, dont il mourut le lendemain âgé de trente-quatre ans. Il fut univerſellement regretté, ſurtout dans Padoue, dont les habitans le regardoient comme leur Libérateur. Son frere Marſile Rozzi mourut ſix jours après lui (*c*).

Evénemens de l'année. 1338.

Il reſtoit encore un frere, nommé Roland, qui commandoit les troupes de Florence & feſoit le ſiege de Lucques. Il fut choiſi pour ſucceder à Pierre dans le commandement de l'armée des Alliés, & ſe rendit au camp devant Monſelicé. Peu après il prit un détachement avec lequel il ravagea le Véronois. Ubertin de Carrare continua le ſiege de Monſelicé; Marſile ſon frere ſe ſentant vieux & infirme le fit agréer aux Padouans pour ſon ſucceſſeur le 10 de Mars 1338 & mourut onze jours après (*d*). La Garniſon de Monſelicé continuoit toujours à faire une très-belle défenſe; mais enfin les aſſiégés aiant fait demander inutilement du ſecours à Maſtin de l'Eſcale, & manquant de vivres, ils entrerent en pour-parler, & s'engagerent de rendre la place à Ubertin Carrare, ſi dans l'eſpace de douze jours ils n'étoient pas ſécourus, à condition qu'il payeroit huit mille florins aux Allemands & aux autres troupes, & que ceux qui le voudroient auroient la liberté de ſe retirer à Verone ou ailleurs. La place fut donc évacuée le 19 d'Août, peu de jours après la Citadelle ſe rendit auſſi (*e*).

Vers ce tems-là Maſtin de l'Eſcale découvrit, que Barthelemi de l'Eſcale, Evêque de Verone, ſon couſin germain, traitoit avec les Vénitiens pour leur livrer Verone. Cette trâhiſon le mit en fureur, & un jour il ſe jetta ſur l'Evêque, lui paſſa ſon épée au travers du corps & le tua (*f*).

(*a*) *Cortuſior.* Hiſt. L. VII. C. 1. *Sabellic.* p. 284.

(*b*) *Sabellic* p. 285. *Cortuſior.* Hiſt. l. c. C. 2, 3. *Laugier* l. c. p. 365-367.

(*c*) *Sabellic.* Dec. II. L. II. p. m. 286. *Cortuſior.* Hiſt. l. c. C. 4.

(*d*) *Cortuſior.* Hiſt. ubi ſup. C. 9, 10.

(*e*) Les mêmes, C. 12-14.

(*f*) Les mêmes, C. 13.

Section V. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1248 juſqu'à l'an 1382.*

Enfin le Seigneur de Verone, ſe voyant tant d'ennemis ſur les bras, que rien ne lui réuſſiſſoit, & qu'il étoit ſur le point de tout perdre, ſe détermina à demander la paix. Les Plénipotentiaires des parties belligérantes s'aſſemblerent à Veniſe au mois d'Octobre, & après bien des Conférences, on ſigna le 23 Janvier 1339 le Traité dont les conditions furent. Que les Vénitiens auroient Treviſe & toute la Marche Tréviſane, avec Caſtrombaldo & Baſſano ; mais ils céderent ces deux dernieres places à Ubertin Carrare. Outre cela Maſtin devoit payer à la Seigneurie dix mille florins pour dédommagement des dégâts qu'il avoit faits pendant la guerre. Que les Florentins garderoient quatre villes du Luquois dont ils s'étoient emparés. Que Padoue & tout le Padouan reſteroit aux Seigneurs de Carrare. Que Roland Rozzi & ceux de ſa famille auroient la libre jouiſſance de leurs biens dans le Parmeſan ; que l'Evêque de Parme frere de Roland jouiroit auſſi de tous ſes revenus, mais à condition de ne point réſider à Parme, ni dans ſon territoire. Que les Seigneurs de l'Eſcale reſteroient en poſſeſſion de Verone & du Veronois, de Vicence & du Vicentin, de Parme & du Parneſan, & de la ville de Luques. En conſéquence de ce Traité les hoſtilités ceſſerent, & on rendit la liberté à Albert de l'Eſcale, qui étoit reſté juſques-là priſonnier à Veniſe (*a*).

Concluſion de la paix. 1339.

Mort du Doge.

Le Doge François Dandolo ne ſurvécut à cette paix ſi glorieuſe que quelques mois, étant mort le premier de Novembre de la même année. Quoiqu'il n'eût pas conſeillé la guerre, il contribua beaucoup aux ſuccès qu'elle eut par les ſoins qu'il prit pour en faciliter les opérations.

Barthelemi Gradonigo LIII. *Doge de Veniſe.* 1339.

Barthelemi Gradonigo fut élu pour lui ſucceder. Ce fut lui qui fit nommer des Gouverneurs particuliers pour les villes de Poveia, de Pelleſtrine, & de Malamauco, qui avant lui étoient ſous la dépendance immédiate du Doge (*b*). Dans ce tems-là Edouard III. Roi d'Angleterre, qui étoit en guerre avec Philippe de Valois, envoya des Ambaſſadeurs à Veniſe, pour demander que la Seigneurie lui accordât du ſecours ſur mer contre Philippe, dont les Genois avoient épouſé ouvertement les intérêts. Edouard feſoit les plus grandes offres pour obtenir ce qu'il ſouhaitoit. Mais le Senat s'excuſa ſur le beſoin qu'il avoit de ſes forces maritimes contre les Turcs, qui infeſtoient les mers, & s'étoient rendus puiſſans par la négligence des Chretiens (*c*).

Nouvelle revolte en Candie. 1341.

On eut d'autant plus ſujet de s'applaudir d'avoir pris ce parti, que la Seigneurie eut beſoin de ſes forces pour étouffer une nouvelle revolte en Candie. Les principaux d'entre les Grecs prirent les armes & ſe cantonnerent dans les montagnes, & delà ils déſoloient tout le pays par leurs courſes & leurs brigandages. Le Senat réſolut de faire paſſer promptement en Candie un corps de troupes, ſous les ordres de Nicolas Falier, de Juſtinien Juſtiniani & d'André Moroſini. Ces troupes s'embarquerent ſur une Flotte marchande deſtinée pour l'iſle de Chypre. Auſſitôt après le débarquement les trois Généraux partagerent leur armée en trois corps, pour ôter aux partis des rebelles la liberté de ſe répandre, & en peu de tems ils les ſerrerent de ſi

(*a*) Les mêmes, C. 18. *Sabellic.* l. c. p. 288, 289.

(*b*) *Sabellic.* ubi ſup. p. 289.

(*c*) Le même, p. 291.

SECTION V. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1248 juſqu'à l'an 1382.*

près, qu'ils ne pouvoient plus s'écarter ſans être pris. Les Généraux firent auſſi publier une proclamation par laquelle ils promettoient des récompenſes à tous ceux qui leur ameneroient des rebelles vifs ou morts. Enſuite ils attaquerent les révoltés & forcerent leurs retranchemens ; on fit priſonniers les Chefs, dont les uns furent noyés & les autres pendus, ce qui ramena bientôt tout le reſte à ſon devoir. Falier avoit été tué, & les deux autres Généraux reſterent dans l'iſle juſqu'au commencement de l'année 1342, & après avoir mis ordre à tout, ils revinrent à Veniſe (*a*).

Mort du Doge.

Le Doge Barthelemi Gradonigo mourut le 28 de Decembre de la même année. Durant tout ſon regne, il y eut à Veniſe une grande cherté de vivres; ce qui fut cauſe qu'il fut très-peu regretté du peuple.

ANDRÉ DANDOLO, LIV. *Doge de Veniſe.* 1343.

Son ſucceſſeur fut le célebre ANDRÉ DANDOLO, l'un des plus ſavans hommes de ſon ſiecle, & le premier Hiſtorien de Veniſe, dont la Chronique eſt généralement eſtimée. Affable & généreux il parvint de bonne heure aux grandes charges de l'Etat. Il fut Procurateur de Saint Marc à vingt-quatre ans, & il n'en avoit que trente-ſix quand il parvint au Dogat (*b*).

Le Pape Clément VI. qui avoit fort à cœur une nouvelle Croiſade contre les Turcs, engagea le Roi de Chypre & le Grand Maître de Rhodes à ſe liguer avec lui, & la République de Veniſe entra dans la ligue. Le Pape fit armer lui-même quatre galeres, & les Vénitiens en mirent ſeize en mer ſous les ordres de Pierre Zeno. Il fit voile pour l'iſle de Negrepont, où étoit le rendez-vous. Les Turcs aſſiegeoient actuellement la ville de ce nom, mais aux approches de la Flotte Vénitienne, ils leverent le ſiege & ſe retirerent à Smyrne.

1344.

Quand les Galeres du Pape, celles du Roi de Chypre & du Grand Maître de Rhodes furent arrivées, on réſolut d'entreprendre la conquête de Smyrne. On fit les préparatifs néceſſaires & la Flotte fit voile vers Smyrne ſur la fin de Septembre de l'année 1344. La ville fut emportée d'aſſaut, & enſuite miſe en état de défenſe. Pierre Zeno & Martin Zacharie, qui commandoit les galeres du Pape, firent alors des courſes de tous côtés, & enleverent un grand nombre de vaiſſeaux aux Turcs. Cependant Morbaſſan Général des Infideles vint mettre le ſiege devant Smyrne avec une nombreuſe armée; mais les Chretiens firent une ſi belle réſiſtance, que Morbaſſan rebuté du peu de progrès & des pertes continuelles qu'il feſoit, ſe retira au commencement de Janvier 1345 ſur les montagnes voiſines avec le gros de ſon armée, & ne laiſſa dans ſon camp qu'un nombre de troupes ſuffiſant pour tenir la ville bloquée. Les Chretiens avertis de ſa retraite firent une furieuſe ſortie, forcerent ſans peine des retranchemens mal défendus, entrerent dans le camp, & paſſerent au fil de l'épée, ou firent priſonniers tout ce qui leur réſiſta, ou qu'une prompte fuite ne mit pas en ſureté. On s'amuſa à piller, & on dit que le Légat du Pape voulut célebrer la Meſſe dans le camp des Infideles. Morbaſſan averti de la ſécurité des Chretiens, fit avancer divers corps de troupes, les enveloppa, & en fit une cruelle boucherie, preſque tous y perirent, un petit nom-

(*a*) Le même, l. c. (*b*) Le même, Dec. II. L. III. ſubinit.

bre se sauverent dans Smyrne (*a*). A la fin cette Croisade eut le denouement de toutes les autres & fut inutile. SECTION V.

Histoire de Venise depuis l'an 1248 jusqu'à l'an 1382.

Le commerce du Levant étoit un des plus riches qu'on pût faire. C'étoit par cette voie qu'on tiroit d'Orient les soies & les épiceries, pour en fournir tout l'Occident. Les Vénitiens connoissoient tous les avantages de ce négoce lucratif; mais depuis que les Mahométans s'étoient rendus maîtres de l'Egypte & de la Syrie, ils n'en jouissoient plus comme auparavant. Le Doge André Dandolo pensa à leur ouvrir de nouveau cette route. Il proposa de travailler à faire un Traité avec le Soudan d'Egypte; on envoya à ce Prince Nicolas Zanio avec la qualité d'Ambassadeur, pour obtenir de lui que les vaisseaux Vénitiens pussent négocier librement dans les ports d'Egypte & de Syrie, & qu'il y eut un Consul de la nation à Alexandrie, alors le centre du commerce entre l'Orient & l'Occident. Le Soudan d'Egypte consentit volontiers à la demande de l'Ambassadeur de Venise. Mais comme tout commerce avec les Infideles passoit alors pour illicite, le Senat envoya Marin Falier & André Cornaro au Pape Clément VI. pour lui demander la permission d'user de la liberté de ce commerce. Ce Pape l'accorda pour cinq ans, on fit donc partir d'abord deux galeres pour Alexandrie, où l'on envoya Pierre Justiniani pour y résider en qualité de Consul. Deux ans après Justinien Justiniani obtint de Clément la liberté de commercer aussi en Syrie, & la permission fut prolongée pour dix ans (*b*). Ce fut alors que les Vénitiens commencerent ce riche commerce, qui les rendit si puissans.

Commerce des Vénitiens avec les Infideles.

La ville de Zara, qui s'étoit révoltée tant de fois, se souleva encore cette année 1346, & se donna à Louis Roi de Hongrie. On dépêcha d'abord cinq galeres pour soutenir Pierre Canale, Gouverneur de Dalmatie. Il s'approcha de Zara & reçut dans son bord Marc Cornaro Potesta de cette ville, avec sa famille & tous les Vénitiens qui s'y trouvoient. N'aiant pas des forces suffisantes pour assieger la place, il se rendit à l'isle de Pago, où il mit garnison, & ensuite il enleva aux environs des isles les vaisseaux des Zaretins. Bientôt après Marc Justiniani parut avec le reste de la Flotte devant Zara, débarqua ses troupes & alla établir son camp auprès d'une fontaine proche de la ville. On l'attaqua vivement, & la Garnison Hongroise soutint les attaques avec beaucoup de bravoure, & les Vénitiens furent repoussés. Les choses étoient dans cet état, lorsqu'André Morosini & Simon Dandolo frere du Doge arriverent au camp pour exercer les fonctions de Provéditeurs Généraux. Aiant appris que le Roi de Hongrie venoit au secours de la place avec une nombreuse armée, on résolut de tenter un nouvel assaut, qui ne réussit pas plus heureusement que le premier, & il fallut faire sonner la retraite. Immédiatement après, le Roi de Hongrie arriva à une petite distance de Zara avec une armée de vingt mille hommes, auxquels quelques-uns en ajoutent cent mille avec peu de vraisemblance. Le lendemain de son arrivée Louis attaqua les retranchemens des Vénitiens avec tant de feu, que les Vénitiens se trouverent extrémement pressés, ensorte que les mariniers

Revolte de Zara. 1346.

(*a*) Le même. *Vertot* Hist. de Malte T. II. p. m. 212-214. *Laugier* T. III. p. 400-411.

(*b*) *Sabellic.* l. c. p. 294.

SECTION V.

Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1248 juſqu'à l'an 1382.

furent obligés de venir à leur ſecours. Le combat devint plus vif, on ſe battit corps à corps pendant pluſieurs heures juſqu'au ſoir, que les Hongrois ſe retirerent. Le jour ſuivant Louis revint à la charge & on ſe battit encore avec un acharnement incroyable, ſans que les Hongrois, puſſent forcer les retranchemens, & il en périt un grand nombre. Le Roi de Hongrie, qui ne pouvoit faire ſubſiſter ſa cavalerie faute de fourage, décampa peu de jours après, aiant jetté du ſecours dans la ville (*a*).

Priſe de cette ville. 1347.

Après la retraite de Louis, les Vénitiens continuerent le ſiege de Zara. Les aſſiegés ſe défendirent encore courageuſement, juſqu'au commencement de l'année 1347, qu'ils furent obligés de ſe rendre. Si l'on en croit les Hiſtoriens de Veniſe, Juſtiniani en agit avec une grande modération, il ſe contenta d'envoier en exil les principaux auteurs de la rebellion, & s'étant aſſuré de la fidelité des Zaretins par une bonne garniſon, il ramena ſa flotte à Veniſe (*b*). Les Annales de Hongrie n'en parlent pas ſi avantageuſement. Elles portent, qu'on traita les habitans & ſurtout les principaux avec une extrême rigueur, que les uns ſouffrirent divers ſupplices, les autres furent bannis, qu'un grand nombre furent emmenés priſonniers, & que ſans égard pour l'âge & le ſexe, on laiſſa mourir les uns de faim & les autres languir dans les priſons (*c*).

Tremblement de terre à Veniſe.

Peu après on ſentit à Veniſe les ſecouſſes d'un violent tremblement de terre, qui renverſa un grand nombre de maiſons, & en endommagea quantité d'autres, ſurtout les grands édifices, Les ſecouſſes ſe ſuccederent pendant quinze jours avec divers degrés de violence, ce qui fit déſerter presque tous les habitans (*d*). Mais les ſecouſſes aiant ceſſé, les eſprits ſe remirent inſenſiblement de la frayeur.

Violente peſte. 1348.

L'année ſuivante fut encore plus malheureuſe par une affreuſe peſte, qui après avoir commencé en Orient, affligea l'Italie & toute l'Europe. Elle fit des ravages incroyables à Veniſe pendant trois mois & dépeupla preſque la ville. Elle anéantit plus de cinquante familles Nobles, & le Grand Conſeil compoſé auparavant de douze-cens cinquante membres, fut réduit à trois-cens quatrevingt (*e*). Quand la contagion eut ceſſé, le Doge fit publier une proclamation, par laquelle tous ceux qui viendroient s'établir à Veniſe, & y demeureroient deux ans étoient aſſurés de jouir de tous les droits & privileges de citoyen. Cependant on fut longtems avant que de pouvoir réparer la grande dépopulation que la peſte avoit faite.

Trêve avec le Roi de Hongrie.

Les Vénitiens appréhendant que le Roi de Hongrie ne profitât des fâcheuſes circonſtances où ils ſe trouvoient, pour recommencer la guerre en Dalmatie, lui envoyerent trois Ambaſſadeurs, qui l'engagerent à ſigner une trêve pour huit ou dix ans (*f*). Ce Prince s'y porta d'autant plus aiſément, qu'il étoit occupé à faire valoir ſes droits ſur le royaume de Naples, & cherchoit à venger la mort d'André ſon frere, que la Reine Jeanne, femme de ce Prince étoit accuſée d'avoir fait mourir.

(*a*) Le même, *Bonfin.* rer. Hungar. Dec. II. L. X. p. m. 259, 260.
(*b*) *Sabellic.* l. c. *Laugier* l. c. p. 422-424.
(*c*) *Bonfin.* ubi ſup. p. 261.
(*d*) *Sabellic.* l. c.
(*e*) Le même.
(*f*) Le même.

Section V. *Histoire de Venise depuis l'an 1248 jusqu'à l'an 1382.*

L'ancienne inimitié, la jalousie & l'intérêt du commerce rallumerent le feu de la guerre entre les Vénitiens & les Genois. Voici ce qui y donna lieu. Depuis que les Latins avoient perdu Constantinople, les Genois constamment alliés des Empereurs Grecs, avoient profité de leur faveur pour former divers établissemens sur les côtes du Pont Euxin, & en fesoient presque tout le commerce. Ils en vinrent insensiblement à prétendre le faire seuls, & à en exclure les Vénitiens, dont ils inquiétoient les Marchands par tout pour les dégoûter. Vers la fin de l'année 1348, les Genois enleverent divers navires marchands de Venise & de Candie & les menerent à Caffa. Le Senat de Venise envoya un Ambassadeur à Genes pour se plaindre de cette hostilité, & pour demander la restitution des navires, mais le Senat de Genes mépriſa les plaintes & refusa de rendre les navires pris (*a*).

Nouvelle guerre contre les Genois.

Les Vénitiens enlevent plusieurs navires Genois. 1350.

Les Vénitiens se déterminerent donc à la guerre & armerent trente-cinq galeres, dont ils donnerent le commandement à Nicolas Pisani. Quand cette Flotte fut à la hauteur de l'isle de Negrepont, une tempête qui s'éleva la contraignit de relâcher dans le port de Caristo. Elle y trouva quatorze galeres ou navires de Genes, richement chargés. Ici on trouve peu de conformité entre les Historiens. Ceux de Venise (*b*) prétendent qu'il y eut un grand combat dont ils racontent des merveilles. Mais les Auteurs Genois racontent le fait d'une façon fort simple & qui paroit plus vraisemblable, parcequ'il n'y a guere d'apparence que quatorze galeres ayent pu rendre un grand combat contre trente-cinq. Les Genois se voiant enveloppés en quelque façon, & la sortie du port fermée, se mirent à voguer vers l'endroit de la baye qui étoit resté libre, & qui paroissoit peu praticable à cause des rochers. Quatre des navires Genois y passerent, un cinquieme fut coupé, & les dix autres se rendirent. On fit prisonniers soixante-dix Officiers, & quatorze-cens hommes, dont mille furent envoyés à Negrepont, & quatre-cens à Candie (*c*).

Entreprise inutile sur Péra ou Galata.

La Flotte Vénitienne mit à la voile pour aller attaquer les Genois à Pera ou Galata. Suivant Cantacusene (*d*), il n'y avoit que quatorze galeres de Venise. Aiant été repoussés à l'attaque, les Vénitiens demanderent du secours à l'Empereur Cantacusene, qui s'excusa d'abord de prendre parti, mais les habitans de Galata ou Péra lui aiant d'abord après donné un sujet de mécontentement, il traita avec les Vénitiens, & joignit ses galeres aux leurs. On attaqua Galata par mer & par terre, & une partie de la Flotte fut détachée pour donner la chasse aux Genois, desquels elle prit quantité de vaisseaux. Après que toutes les galeres furent réunies, le Général Vénitien voulut tenter une nouvelle attaque contre la ville. Quand tout fut prêt, l'Empereur attaqua du côté de terre sans succès & Pisani se tint hors de la portée du trait, parcequ'il avoit reçu avis par une galere de Venise, qu'une puissante Flotte étoit sortie du port de Genes. Il déclara à l'Empereur que le Senat le rappelloit & partit (*e*).

(*a*) Le même, p. 302. *Bizarus* de bello Venet. L. II.

(*b*) *Sabellic.* ubi sup. *Laugier* l. c. p. 439, 440.

(*c*) *Bizarus* l. c. *Foliet.* L. VII. ann. 1350.

(*d*) *Cantacusene* L. IV. Ch. 25.

(*e*) Le même, Ch. 26.

SECTION V.

Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1248 juſqu'à l'an 1382.

Cependant les quatre galeres Genoiſes qui s'étoient échappées du port de Cariſto, en joignirent neuf autres que le Commandant de l'iſle de Chio & quelques particuliers avoient armées, ſous les ordres de Philippe Doria. Ce Général ſe rendit droit à Negrepont, dont le Gouverneur ou Commandant ſe ſauva à la vue de l'ennemi. Doria attaqua la ville & l'emporta, délivra les priſonniers Genois, emmena les principaux habitans, mit le feu à la ville & s'en retourna avec ſon butin à Chio (*a*).

Les Genois prennent la ville de Negrepont.

Ligue contre les Genois & armement des Vénitiens.

On travailloit à Veniſe à faire la guerre avec toute la vigueur poſſible. Outre le Traité fait avec l'Empereur Cantacuſene, le Doge André Dandolo, en conclut un autre avec Pierre Roi d'Arragon, qui s'engagea à fournir vingt-quatre galeres pour agir conjointement avec la Flotte de Veniſe. La Seigneurie fit équipper trente groſſes galeres & un grand nombre de navires, dont elle donna le commandement à Nicolas Piſani, qui eut Pancrace Juſtiniani pour ſon principal Lieutenant. Cette Flotte joignit celle d'Arragon ſur les côtes de Sicile, d'où elles firent route vers la Morée, pour paſſer de là à Conſtantinople. Une violente tempête accueillit les deux Flottes combinées, dont pluſieurs galeres furent jettées ſur les côtes de Sicile & briſées. Les autres ſe rendirent à Modon en Morée pour ſe radouber (*b*).

Flotte Genoiſe devant Negrepont.

De leur côté les Genois ne ſe négligeoient point. Ils équipperent ſoixante galeres ſous les ordres de Pagan Doria. Inſtruit du deſaſtre arrivé à la Flotte Vénitienne & Arragonoiſe, il entra dans l'Archipel, ſe propoſant de ſe rendre maître de Negrepont; pour garder cette place. Piſani qui fut informé de ſon deſſein, jetta des troupes & des munitions dans la ville. Les Genois l'attaquerent inutilement, car ils trouverent une ſi vigoureuſe réſiſtance, qu'ils furent obligés de renoncer à leur entrepriſe (*c*). Ils s'en vengerent, en pillant & ruinant la petite ville de Phitoleo.

Piſani étant revenu à Modon, concerta les opérations de la campagne avec Pontio Général des Arragonois. Leur principal objet étoit de joindre au plutôt la Flotte de Cantacuſene, & ils n'attendirent que la fin de l'hiver pour mettre à la voile. Mais les vents leur furent ſi contraires qu'ils ne purent jamais gagner le détroit des Dardanelles, deſorte que les deux flottes paſſerent l'Eté à donner la chaſſe aux navires Genois, ſur qui ils firent quelques priſes de peu de conſéquence, après quoi manquant de vivres, elles ſe retirerent à Candie pour y paſſer l'hiver (*d*). Cantacuſene attribue le retardement de Piſani à timidité (*e*), mais il paroit que cet Empereur Hiſtorien en vouloit au Général Vénitien, & qu'il en étoit mécontent.

Bataille navale & Victoire des Genois. 1352.

Au Printems les Flottes combinées paſſerent heureuſement le détroit des Dardanelles & arriverent à Conſtantinople, où leur jonction ſe fit avec la flotte des Grecs. Pagan Doria étoit à Péra avec ſes ſoixante galeres; comme la Flotte combinée étoit beaucoup plus forte que la ſienne, il rangea la ſienne en bataille dans le Bosphore même, afin que dans un ſi petit eſpace on

(*a*) *Sabellic.* p. 305. *Folieta* & *Bizarus* ubi ſup.

(*b*) *Sabellic.* p. 306.

(*c*) Le même, *Bizarus* l. c. *Cantacuſene* ubi ſup. Ch. 28.

(*d*) *Sabellic.* l. c. p. 307.

(*e*) *Cantacuſene* L. IV. Ch. 30.

Section V. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1248 juſqu'à l'an 1382.*

on ne pût profiter contre lui de l'avantage du nombre. Le combat ne commença que ſur le ſoir & dura toute la nuit, ſans que ni les ténebres, ni une pluie affreuſe, ni une tempête qui ſurvint, fuſſent capables de ſuſpendre l'acharnement des deux partis. Les Genois avoient le vent contre eux, & perdirent d'abord treize de leurs galeres. Les Grecs voyant l'approche de la nuit s'étoient retirés dans le Port de Conſtantinople. Cela n'empêcha point que le combat ne continuât & ne durât toute la nuit, ſans qu'on pût diſtinguer quel parti étoit vainqueur. Ici je trouve une grande oppoſition entre les Hiſtoriens Genois & Vénitiens. Voici le récit des derniers. Le jour parut qu'on étoit encore acharné à combattre. La laſſitude de part & d'autre, le ſpectacle effrayant d'une mer toute teinte de ſang, & couverte de débris de navires, ſéparerent les combattans. Les Genois avoient beaucoup perdu, mais aiant forcé leurs ennemis d'abandonner la partie, ils pouvoient compter cet avantage pour une très-glorieuſe victoire. La perte des alliés fut très-grande, quoique beaucoup moindre, Pontio Général des Arragonois avoit péri dans l'action. Du côté des Vénitiens on trouva auſſi pluſieurs perſonnes de marque parmi les morts. La quantité de navires briſés ou coulés à fond fut à peu près égale des deux côtés (*a*). Tout l'avantage qu'on attribue aux Genois, c'eſt qu'ils ne furent ni rompus, ni mis en fuite, & qu'ils rentrerent le moment d'après dans le Port de Péra, ſans qu'on oſât les pourſuivre. Au contraire Nicolas Piſani abandonna le jour même le voiſinage de Conſtantinople, & fit route vers Candie, où il ramena les deux flottes extrémement délabrées. Les Hiſtoriens Genois (*b*) rapportent la choſe bien différemment. Suivant eux, la victoire ſe décida à la fin en faveur des Genois ; ils prirent trente galeres Vénitiennes, & dixhuit Catalanes ou Arragonnoiſes. Les ennemis eurent de plus quelques vaiſſeaux coulés à fond, quatre mille hommes de tués & dixhuit-cens faits priſonniers. Les Genois reprirent dix de leurs galeres, & ne perdirent que ſept-cens hommes. On peut voir dans Cantacuſene (*c*) une relation encore différente, qui convient en ceci qu'il fait la perte à peu près égale des deux côtés. Du reſte il attribue la victoire aux Grecs, & taxe Piſani de foibleſſe & de timidité, de n'avoir pas le lendemain recommencé le combat. Nous ne déciderons point laquelle de ces relations doit avoir la préférence. Pour celle de l'Empereur Grec, il eſt évident qu'elle eſt déguiſée; mais pour les deux autres, à qui s'en rapporter?

Chagrin des Vénitiens.

Quand on reçut à Veniſe la nouvelle de ce qui venoit de ſe paſſer dans le détroit de Conſtantinople, l'étonnement & la douleur furent extrêmes. On ne révoqua pourtant pas Piſani pour ne pas paroitre avouer une défaite, qu'on vouloit faire paſſer pour douteuſe. On ſe contenta d'ordonner par une loi nouvelle que le Généraliſſime de la mer auroit deſormais avec lui quatre Provéditeurs Généraux, qu'il ſeroit obligé de conſulter. On nomma pour remplir cette fonction auprès de Piſani, qui étoit en Candie, Jean Delfino, Marc Cornaro, Marin Grimani & Marin Falier (*d*). On envoya

(*a*) *Sabellic.* l. c. p. 308, 309. *Laugier* T. III. p. 456-460.
(*b*) *Folieta* L. VII. ann. 1352. *Bizarus* l. c.
(*c*) *Cantacuſene* ubi ſup.
(*d*) *Sabellic.* l. c. p. 310.

SECTION V. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1248 juſqu'à l'an 1382.*

en même tems dix ſept galeres pour renforcer la Flotte. Le reſte de la campagne & tout l'hiver ſuivant ſe paſſa à faire des courſes dans tout l'Archipel, & depuis le détroit des Dardanelles juſqu'à Péra. On fit un grand nombre de priſes ſur les Genois, & entre autres de deux Galéaſſes très-richement chargées. Sur ces entrefaites, quatre galeres Genoiſes entrerent dans le Golfe, & pillerent les côtes de Dalmatie & d'Iſtrie. On fit partir auſſitôt Marc Michieli avec cinq galeres pour leur donner la chaſſe, mais les Genois s'étoient déja retirés avec leur butin (*a*).

Victoire des Venitiens. 1353.

De part & d'autre on ſe prépara à pouſſer la guerre avec vigueur. La Flotte de Pagan Doria étoit revenue à Genes. On y prépara un ſecond armement de quarante-trois galeres ſuivant les uns, & de ſoixante ſelon d'autres. D'autre part Piſani alla joindre ſur les côtes de Sardaigne la Flotte Arragonnoiſe avec vingt galeres diſent les uns, & quarante-cinq ſuivant les autres. Les Arragonnois en avoient trente-cinq, à en croire ceux-ci, & quarante avec trois galéaſſes prétendent ceux-là. Quoiqu'il en ſoit il eſt inconteſtable que la Flotte combinée étoit fort ſupérieure à celle des Genois. Celle-ci étoit commandée par Antoine Grimaldi, homme de courage & d'expérience, mais vain & préſomptueux. Les deux Flottes combinées ſe rendirent dans le Golfe de Cagliari, où Grimani ne balança point à les attaquer; le combat fut ſanglant & opiniâtre. Les Genois furent battus & leur Flotte fut preſque entierement détruite. Les Hiſtoriens de Veniſe (*b*) diſent, que de quarante-trois galeres, trente-deux furent priſes, & que preſque toutes les autres entierement fracaſſées coulerent à fond, que Grimaldi ſe ſauva avec la ſeule Capitane. Selon quelques Hiſtoriens il perdit cinquante-une galeres. Les Auteurs Genois (*c*), qui diſent que leur Flotte étoit de ſoixante galeres, font monter leur perte à quarante-une galeres, tant priſes que coulées à fond. Ils ne taxent point les Vainqueurs d'avoir inhumainement jetté à la mer leurs priſonniers (*d*), & Sabellicus n'adopte pas non plus ce fait. Après la victoire, les Vénitiens & les Arragonnois ſe rendirent maîtres des places que les Genois tenoient en Sardaigne, après quoi les deux Flottes ſe ſéparerent (*e*).

Les Genois ſe donnent à l'Archevêque de Milan.

Une ſi terrible défaite jetta Genes dans la derniere conſternation, & malgré cela les diſſenſions inteſtines ne laiſſerent pas de durer encore, de-ſorte que l'on conclut de ſe donner à un Prince dont la puiſſance leur fourniſt les moyens de continuer la guerre. Ils ſe déciderent en faveur de Jean Viſconti Archevêque & Seigneur de Milan, qui étoit en ce tems-là très-puiſſant en Lombardie. Le Doge ſe démit de ſa dignité, & Viſconti envoya à Genes le Marquis Palavicini pour la gouverner en ſon nom (*f*). Quand on fut inſtruit de cette révolution à Veniſe, le Senat jugea à-propos de ſe fortifier par de nouvelles alliances. Les Vénitiens ſe lierent avec les Seigneurs de Padoue, de Verone, de Mantoue, d'Eſte & avec les Florentins, jaloux de l'aggrandiſſement des Viſconti (*g*).

(*a*) Le même, p. 311.
(*b*) Le même, p. 313. *Laugier* l. c. p. 467.
(*c*) *Folieta* ubi ſup. & *Bizarus* l. c. ann. 1353.
(*d*) *Laugier* l. c.
(*e*) *Folieta*, *Bizarus* l. c.
(*f*) Les mêmes, *Sabellic.* p. 313, 314. *Paul. Jovius* Vitæ XII. Vicecom. Mediolan. in Joanne VI. Principe.
(*g*) Les mêmes.

SECTION V. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1248 juſqu'à l'an 1382.*

Les Genois ſoutenus par l'Archevêque de Milan, armerent vingt-cinq galeres, auxquelles un Hiſtorien (*a*) aſſure que le Seigneur de Milan en joignit douze équippées à ſes fraix. On donna le commandement de cette Flotte à Pagan Doria, qui entra dans le golfe, donna la chaſſe à tous les navires marchands Vénitiens, en enleva un bon nombre, s'avança juſqu'en Iſtrie, attaqua la ville de Parenzo, la prit & la ruina. Après cette expédition, il fit voile vers le Levant, & en s'en retournant, il prit une Galéaſſe Vénitienne avec trois autres bâtimens, dont la cargaiſon étoit eſtimée huit-cens mille ducats (*b*).

Armement qu'ils font. 1354.

En ce tems-là les Vénitiens perdirent leur Doge André Dandolo, dont M. l'Abbé Laugier à fait un bel éloge (*c*). Il rédigea & mit en ordre tous les Décrets du Grand Conſeil & toutes les Loix portées depuis le Dogat de Jaques Thiépolo. Il fut auſſi l'auteur d'une nouvelle Magiſtrature. Les trois Avogadors ſe trouvant trop chargés par une multitude d'affaires, Dandolo leur fit nommer trois Subſtituts, qui prirent la qualité d'*Auditeurs*, & furent chargés d'entendre les appels des cauſes civiles (*d*).

Mort du Doge André Dandolo.

Le onze de Septembre 1354 MARIN FALIER fut élu pour ſucceder à André Dandolo. Piſani croiſoit alors dans l'Archipel avec une Flotte de trente-cinq galeres. Il reçut ordre d'éviter d'en venir aux mains avec l'ennemi, ce qui l'engagea à faire voile vers l'iſle de Sapienza près de Modon en Morée. Ce fut là que Pagan Doria vint attaquer la Flotte Vénitienne le 4 de Novembre, après un leger combat elle fut obligée de ſe rendre toute, à la réſerve d'une ſeule galere, qui dès le commencement de l'action avoit gagné la haute mer. Piſani fut fait priſonnier avec cinq mille quatre-cens hommes, & Doria revint triomphant à Genes (*e*). Cette défaite jetta le trouble & la terreur dans Veniſe.

MARIN FALIER, LV. *Doge de Veniſe.*

L'année ſuivante les affaires changerent de face. Jean Viſconti étant mort ſes neveux lui ſuccederent. Au commencement de 1355 la Seigneurie ſigna avec eux une trêve de quatre mois. Enſuite par leur médiation elle conclut la paix avec les Genois, le premier de Juin, & l'on ſe rendit mutuellement les priſonniers (*f*). Quoique cette paix n'ait été conclue que ſous le ſucceſſeur de Marin Falier, nous l'avons rapportée pour terminer tout de ſuite, ce qui regarde la guerre avec Genes.

Paix conclue. 1355.

Pendant qu'on travailloit à rétablir la tranquillité au dehors, l'Ariſtocratie fut ſur le point d'être anéantie à Veniſe. Le Doge Marin Falier, après un regne de neuf mois entreprit de ſe rendre Souverain. M. l'Abbé Laugier (*g*) prétend qu'un affront qu'on lui avoit fait, & dont l'auteur n'avoit pas été aſſez ſévérement puni à ſon gré, fit qu'il prêta l'oreille à la propoſition que lui fit le chef des Patrons de l'Arſenal, nommé Bertuce Iſarel, de le rendre maître de Veniſe, & de le mettre en état de punir les Nobles, comme ils le méritoient. Quoiqu'il en ſoit, le Doge gagna un grand nombre de Populaires, on convint qu'il y auroit ſeize Chefs, en différens

Conſpiration du Doge contre l'Etat.

(*a*) *Jovius* ubi ſup.
(*b*) *Sabellic.* p. 315, 316. *Folieta* & *Bizarus* ann. 1354.
(*c*) *Laugier* l. c. p. 378-380.
(*d*) *Sabellic.* p. 297, 298.
(*e*) Le même, p. 317, 318. *Folieta* & *Bizarus* ubi ſup.
(*f*) *Sabellic.* p. 323. *Folieta* & *Bizarus* ann. 1355.
(*g*) *Laugier* T. IV. p. 64 & ſuiv.

SECTION V.

Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1248 juſqu'à l'an 1382.

quartiers de la ville : que chacun d'eux auroit ſoixante hommes bien armés, avec leſquels au tems marqué, ils viendroient attaquer le Palais. On fixa l'exécution du projet au 15 d'Avril. Ce jour-là le Doge devoit dès le matin faire ſonner les cloches de Saint Marc, comme pour avertir de l'apparition imprévue d'une Flotte Genoiſe. A ce ſignal, tous les conjurés devoient ſe rendre ſur la place du Palais & maſſacrer tous les Nobles accourus au Grand Conſeil, ou occupés à d'autres fonctions. La veille du jour marqué, un des Chefs nommé Bertrand Bergamaſe, touché de repentir, alla trouver un Noble nommé Nicolas Léoni, auquel il étoit fort attaché, lui révéla tout le complot, & lui en nomma tous les Chefs, le priant inſtamment de lui ſauver la vie.

Elle eſt découverte & punie.

Léoni fut d'abord frappé de l'atrocité de cette conjuration, mais comme il n'y avoit pas de tems à perdre, il fit aſſembler promptement les principaux Magiſtrats. Après une courte délibération, ils envoyerent des émiſſaires de toutes parts pour appeller à leur ſecours les Nobles & les Citadins, dont la fidelité leur étoit connue. La même nuit, on arrêta ſeize des Chefs, du nombre deſquels étoit Philippe Calendaro, qui excelloit dans la Sculpture & l'Architecture, & après leur avoir arraché l'aveu de leur crime, on les fit pendre à l'inſtant aux fenêtres. Cependant on avoit mis des gardes à la porte de l'appartement du Doge. Le Conſeil des dix, avec vingt Sénateurs, qui lui furent adjoints, emploia toute la journée du 15 d'Avril, à faire le procès au Doge Marin Falier, qui fut convaincu d'avoir conſpiré contre l'Etat, & avoua lui-même ſon crime. Le ſeize, il fut condamné tout d'une voix à la mort, & le lendemain il eut la tête tranchée (*a*). Ses biens & ceux de ſes complices furent confiſqués, & ſon corps fut enterré ſans cérémonie. Dans la ſalle du Grand Conſeil, où l'on met tous les portraits des Doges, on fit repréſenter à la place où devoit être celui de Falier un trône Ducal couvert d'un voile noir, avec cette inſcription au bas; c'eſt ici la place de Marin Falier décapité pour ſes crimes. Les Complices de la conjuration furent punis les uns de mort, d'autres par le banniſſement.

Recompenſe du Denonciateur.

On recompenſa quelques-uns de ceux, qui dès le premier bruit de la découverte de la conjuration, s'étoient hâtés de découvrir aux Nobles ce qu'ils en ſavoient. On accorda à Bertrand Bergamaſe le prémier délateur une penſion de mille ducats, avec une grande & belle maiſon que le Doge avoit, & on l'ennoblit lui & ſa poſtérité. Cet homme avide ne fut pas ſatisfait, & déclama ſi hautement & avec tant d'inſolence contre l'ingratitude prétendue des Nobles, qu'on l'exila à Raguſe pour dix ans (*b*).

JEAN GRADONIGO, LVI. *Doge de Veniſe.*

Le 21 d'Avril, on élut pour Doge JEAN GRADONIGO, qui étoit âgé de ſoixante-ſeize ans. La paix qui ſe conclut peu après avec les Genois fit revivre le commerce. Il partit de Veniſe un grand nombre de vaiſſeaux pour l'Egypte, pour la Syrie & pour l'iſle de Chypre. On leur donna une eſcorte de ſix galeres commandées par Bernard Juſtiniani pour les proteger contre les Pirates Turcs (*c*).

(*a*) *Sabellic.* p. 319-322.
(*b*) Le même.
(*c*) Le même, Dec. II. L. IV. ſub init.

La trêve faite avec le Roi de Hongrie tendoit à sa fin, & Louis ne perdoit pas de vue le dessein de faire valoir ses droits sur la Dalmatie, prétendant que ce que les Vénitiens y possédoient étoit usurpé. La Seigneurie tâcha de prévenir la guerre par une Ambassade, qu'elle lui envoya. On dit, que Louis demanda que les Vénitiens lui fournissent des vaisseaux pour passer en Italie, avec une armée qu'il avoit dessein d'y conduire contre la Reine Jeanne ; & que le refus des Ambassadeurs irrita ce Prince. D'autres attribuent la mauvaise volonté du Roi à ce qu'il avoit été obligé quelques années auparavant d'abandonner les Zaretins (*a*). L'Historien de Hongrie (*b*) prétend, que Louis ne vouloit que revendiquer ce qui lui appartenoit de droit. Il ajoute, & Sabellicus en convient, que le Roi se seroit contenté que les Vénitiens lui eussent fait présenter tous les ans un cheval blanc en signe d'hommage.

Négociations avec le Roi de Hongrie. 1356.

Guerre contre le Roi de Hongrie.

La trêve étant expirée le Roi de Hongrie, sans aucune déclaration de guerre, entra en Dalmatie avec une armée de quarante mille hommes, & fit investir tout à la fois les villes de Zara, d'Enone, de Sicco, de Traü, & de Spalatro. Les Vénitiens firent aussitôt partir une Flotte avec des troupes, qui vinrent à bout de renforcer les garnisons des villes assiégées. Louis s'étoit assuré d'avance du Patriarche d'Aquilée & du Duc d'Autriche, & François Carrare, Seigneur de Padoue, traita aussi avec lui, pour ne pas être exposé à l'effort de ses armes (*c*). Pour mettre les Vénitiens dans la nécessité de partager leurs forces, il entra dans le Trévisan, avec un corps de troupes, prit Sacilé & Conegliano. La plupart des Seigneurs de la Marche Trévisane se déclarerent pour lui (*d*). Le Senat de Venise s'appliqua particulierement à munir Treviſe, il y fit entrer ses meilleures troupes sous les ordres de trois Provéditeurs, Marc Justiniani, Jean Delfino & Paul Loredano. Conegliano s'étant rendue au mois de Juillet, le Roi de Hongrie alla mettre le siege devant Treviſe, qui se défendit courageusement.

Mort du Doge.

Pendant que ce siege tenoit les esprits en suspens, le Doge Jean Gradonigo mourut le 28 d'Août (*e*). D'autres mettent sa mort au 8 du même mois. On lui attribue un grand amour pour la patrie & une profonde connoissance des Loix, mais on le taxe en même tems d'avarice.

Jean Delfino, LVII. Doge de Venise. 1356.

Les circonstances demandoient une prompte élection, & toutes les voix se réunirent en faveur de Jean Delfino, qui étoit enfermé dans Treviſe. Un courier qui sut s'introduire dans la place lui en apporta la nouvelle. Il fit demander au Roi de Hongrie un passeport pour se rendre à Venise. Quelques Historiens (*f*) assurent qu'il l'obtint ; mais les autres prétendent avec plus de fondement que Louis le lui refusa (*g*). Il trouva pourtant le moyen de sortir de Treviſe & de se rendre à Venise. La durée du siege de Treviſe détermina le Roi de Hongrie à faire des détachemens de son armée, qui se rendirent maîtres de diverses places du Trévisan. Com-

(*a*) Le même.
(*b*) *Bonfin.* rer. Hung. Dec. II. L. X. p. m. 267.
(*c*) Le même, p. 268. *Cortusior.* Hist. L. XI. C. 8. *Sabellic.* l. c. p. 326, 327.
(*d*) Les mêmes.
(*e*) *Cortusior.* Hist. ubi sup.
(*f*) Le même.
(*g*) *Bonfin.* & *Sabellic.* ubi sup.

SECTION V.

Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1248. juſqu'au l'an 1382.

me la ſaiſon étoit fort avancée, Louis fit donner un aſſaut général, qui fut long & meurtrier, les Hongrois furent repouſſés, après avoir perdu un grand nombre d'Officiers & de ſoldats. Le Roi de Hongrie reprit alors la route de ſes Etats. Il laiſſa garniſon dans les places conquiſes, & un corps de troupes ſous les ordres de Thomas Général de ſa Cavalerie pour tenir Treviſe bloqué pendant l'hiver (*a*).

Le Senat de Veniſe irrité de ce que le Seigneur de Padoue s'étoit déclaré pour le Roi de Hongrie, rappella le Conſul Vénitien qui réſidoit à Padoue, donna ordre à tous les Padouans qui étoient dans les Etats de la République d'en ſortir, & défendit de fournir du ſel aux ſujets de François Carrare (*b*).

Trêve avec le Roi de Hongrie. 1357.

Les Vénitiens deſiroient ardemment la paix; ils envoyerent donc des Ambaſſadeurs au Roi de Hongrie, mais ils ne purent obtenir qu'une trêve de cinq mois. Après laquelle les hoſtilités recommencerent comme auparavant. A la vérité Treviſe réſiſtoit toujours, mais en Dalmatie les Hongrois ſoumirent preſque toutes les villes. Enone fut la ſeule qui ſe défendit juſqu'à la derniere extrémité.

Paix conclue. 1358.

Le mauvais état des affaires, la crainte de perdre Treviſe, & l'épuiſement où l'on ſe trouvoit, déterminerent la Seigneurie a envoyer encore des Ambaſſadeurs au Roi de Hongrie pour obtenir la paix à tout prix. Elle fut ſignée le 18 Fevrier 1358 à des conditions très-humiliantes, dont les principales étoient. Que les Vénitiens renonçoient à toute la Dalmatie; aux villes du Continent & aux villes de la côte, depuis Durazzo juſqu'au Golfe Guarnero, & qu'ils livreroient toutes les places qui leur reſtoient dans ce pays. Que le Doge ceſſeroit de prendre le titre de Duc de Dalmatie & de Croatie. Que le Roi leur reſtitueroit tout ce qu'il occupoit dans l'Iſtrie & dans la Marche Tréviſane. Que les deux Puiſſances ne recevroient aucun Corſaire dans leurs Ports &c. (*c*). Les Alliés des deux Puiſſances furent compris dans ce Traité. En conſéquence François Carrare Seigneur de Padoue, alla à Veniſe, où il fut reçu très-honorablement, & renouvella les anciens Traités (*d*).

Les Vénitiens demandent à l'Empereur l'inveſtiture du Tréviſan.

Comme la Marche Tréviſane relevoit de l'Empire d'Allemagne, le Senat de Veniſe voulut s'en bien aſſurer la proprieté en en demandant l'inveſtiture à l'Empereur Charles IV. On envoya donc des Ambaſſadeurs à ce Prince, qui prévenu contre les Vénitiens refuſa l'inveſtiture qu'ils lui demandoient. N'ayant rien pu obtenir ils ſe retirerent. Marc Cornaro & Jean Gradonigo partirent les premiers, & prirent leur route par les Etats du Duc d'Autriche, qui les fit arrêter & mettre en priſon. Laurent Celſi, le troiſieme Ambaſſadeur averti de l'avanture de ſes collegues, prit une autre route & arriva heureuſement à Veniſe. La Seigneurie fut obligée de diſſimuler, pour ne pas ſe commettre avec le Duc d'Autriche. Après ſon retour, on envoya Celſi avec une Eſcadre pour veiller à la ſureté du Golfe (*e*).

(*a*) Les mêmes.
(*b*) *Cortuſior.* Hiſt. & *Sabellic.* l. c.
(*c*) *Cortuſior.* Hiſt. L. XI. C. II. *Sabellic.* l. c. *Bonfin.* ubi ſup. p. 269.
(*d*) *Cortuſior.* Hiſt. l. c.
(*e*) *Sabellic.* Dec. II. L. IV. p. 330.

SECTION V.

Histoire de Venise depuis l'an 1248. jusqu'à l'an 1382.

La peste, qui avoit commencé en Istrie, se communiqua dans le Frioul, & delà passa à Venise. Elle fut à la vérité moins violente qu'elle n'avoit été d'autrefois, cependant elle ne laissa pas d'emporter beaucoup de monde. Elle ne dura pas fort longtems & se répandit dans le reste de l'Italie. Le Doge Jean Delfino, accablé d'infirmités, mourut le 11 de Juillet 1361.

Peste à Venise & mort du Doge.

Sous son administration on établit les Surintendans des pompes, dont la fonction est de réformer le luxe des habits & de la table (*a*). Après sa mort, les Correcteurs nommés pendant l'interregne firent quelques réglemens, pour assurer la tranquillité de l'Etat contre les entreprises des Doges, & pour les empêcher d'acquérir une autorité dangereuse (*b*).

LAURENT CELSI, LVIII. *Doge de Venise.* 1361.

Quand on en vint à une élection, les suffrages se trouverent partagés entre Pierre Gradonigo, Léonard Dandolo & Marc Cornaro, retenu prisonnier en Autriche. Mais tandis qu'on étoit occupé à balloter les noms des trois Candidats; le bruit se répandit que Laurent Celsi avoit rencontré une Escadre Genoise, & avoit remporté une victoire signalée sur elle. Ce bruit détermina tout à coup les Electeurs, qui tous d'une voix élurent LAURENT CELSI, le 16 de Juillet. On apprit ensuite la fausseté du bruit qui avoit couru, ce qui porta le Grand Conseil à faire un Décret, pour ordonner que desormais on prendroit toutes les précautions nécessaires afin que les Electeurs enfermés dans le Conclave ne pussent avoir aucune espece de communication au dehors, jusqu'après l'élection faite (*c*).

Le Duc d'Autriche vient à Venise.

En ce tems-là le Duc d'Autriche, qui depuis deux ans tenoit les Ambassadeurs de la République en prison, vint à Venise pour voir la singuliere situation de cette ville & il y ramena les deux Ambassadeurs (*d*). L'Historien moderne (*e*) de Venise prétend que ce ne fut pas tant pour contenter sa curiosité, que pour empêcher que la Seigneurie ne prît parti contre lui en faveur du Patriarche d'Aquilée, avec lequel il avoit un démêlé assez vif. Quoiqu'il en soit, le Duc fut reçu avec beaucoup de distinction & d'honneurs, & parvint au but qu'il se proposoit.

Revolte en Candie. 1362.

Une nouvelle revolte dans l'isle de Candie vint troubler la paix dont la République jouissoit. Ce ne furent pas les Grecs, mais les Nobles Vénitiens établis dans l'isle, qui arborerent l'étendard de la revolte. On attribue leur soulevement à diverses causes; Sabellicus n'en allegue qu'une, qui étoit que le Senat avoit établi une nouvelle imposition. Ils prirent les armes, aiant à leur tête Bernard Gradonigo & Tite Venier, & arrêterent le Gouverneur Léonard Dandolo avec ses deux Conseillers. Ils élurent entre eux un Gouverneur ou Général qui fut Marc Gradonigo, surnommé Bajard, & attirerent les Grecs dans leur parti. La défection des Colons Vénitiens ne fut pas cependant si générale, qu'il n'y en eût plusieurs qui resterent fideles à leur patrie. Dominique Michieli, Général du Golfe, donna avis à Venise de cette révolution, par une galere. Le Senat jugea à propos de tenter d'abord la voie de la douceur pour ramener les Colons à

1363.

(*a*) *Amelot* Hist du Gouvern. de Venise p. 263-268.

(*b*) *Laugier* T. IV. p. 118, 119.

(*c*) Le même, p. 120.

(*d*) *Sabellic.* l. c. p. 331.

(*e*) *Laugier* ubi sup. p. 121, 122.

SECTION V.

Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1248 juſqu'à l'an 1382.

leur devoir, & envoya trois Députés pour les exhorter à la ſoumiſſion. Mais les rebelles ne voulurent pas ſeulement les entendre, enſorte que ces Députés furent obligés de retourner à Veniſe. On nomma cinq autres Députés pour faire une nouvelle tentative. Sabellicus aſſure, que cette députation ne fut pas mieux reçue que la premiere. Mais l'Abbé Laugier prétend (*a*), que les rebelles permirent aux Députés de débarquer & de venir à l'audience de leur Gouverneur ; il rapporte le diſcours que fit André Contarini Chef de la députation, & la réponſe inſolente des rebelles. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que cette nouvelle démarche du Senat fut infructueuſe.

Meſures que prend le Senat.

Il ſe détermina donc à emploier la force, mais jugea à-propos de s'aſſurer auparavant des Puiſſances étrangeres. On envoya des Ambaſſadeurs au Pape Urbain V. à l'Empereur, au Roi de Hongrie, à Jeanne Reine de Naples, & à la plupart des Princes de l'Europe, pour les informer de la criminelle défection des Candiots, & pour les prier de ne leur donner aucun ſecours, en leur repréſentant tout ce qu'il y avoit d'odieux dans une pareille rebellion. Toutes ces Puiſſances répondirent, que loin de donner aux rebelles de Candie de l'aſſiſtance, elles étoient diſpoſées au contraire à fournir à la République tous les ſecours dont elle auroit beſoin pour les ſoumettre & les punir. Dès qu'on eut reçu à Veniſe ces aſſurances, on fit proclamer les Chefs de la rebellion, on les denonça traitres à la patrie, & on mit leur tête à prix. Le Senat fit armer une Flotte de trente-trois galeres & de huit bâtimens de transport, dont il donna le commandement à Dominique Michieli. On fit de grandes levées de ſoldats dans les Provinces voiſines, & l'on choiſit pour Général un fameux Capitaine Véronois nommé Luquin dal Vermé. Les préparatifs de cette guerre occuperent le reſte de l'année 1363.

Conduite & projets des rebelles.

Sur ces entrefaites il s'étoit paſſé d'étranges choſes en Candie, dont on fut inſtruit à Veniſe par les Lettres de George Molino, Evêque de Coron en Morée, qui étoit paſſé dès le commencement des troubles en Candie, pour tâcher de les appaiſer, mais qui n'aiant pu réuſſir en étoit reparti. Ceux des Nobles de l'iſle, qui apprirent qu'ils n'avoient pas été proſcrits nommément à Veniſe, ſe flatant d'obtenir leur grace, favoriſerent ſous main ceux qui d'abord avoient témoigné de l'éloignement pour la revolte. Les Chefs des rebelles appréhenderent qu'ils ne ſe joigniſſent aux troupes Vénitiennes, quand elles arriveroient. Cependant il n'y en eut qu'un qui oſât entreprendre de s'en défaire. Sabellicus ne le nomme point, mais l'Abbé Laugier dit que ce fut Léonard Gradonigo, Chef du Conſeil des rebelles. Il ſe concerta avec un Caloyer nommé Calerge, & ils aſſaſſinerent André Cornaro & pluſieurs autres des principaux. Les Grecs devenus inſolens parlerent d'exterminer tous les Vénitiens ; mais Calerge étant tombé entre les mains de Marc Gradonigo, qu'on avoit élu pour Gouverneur, il le fit précipiter du haut de ſon Palais ſur les piques de ſoldats. Après cette exécution, les Rebelles comprenant qu'ils n'étoient pas en état de ſe ſoutenir par leurs propres forces contre la puiſſance de la République, délibérerent de

(*a*) Le même, p. 130-133.

Section V. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1248 juſqu'à l'an 1382.*

de ſe donner au Genois. Deux d'entre eux, dont l'un étoit Marc Gradonigo, avoient combattu cette propoſition, & repréſenté qu'il valoit mieux ſe ſoumettre aux Vénitiens, & ils avoient offert d'aller eux-mêmes implorer la miſéricorde du Senat. Ceux du parti oppoſé en furent ſi irrités, que peu de jours après ils firent aſſaſſiner Marc Gradonigo, & firent partir une galere avec des députés pour Genes (*a*).

Les Genois refuſent leur appui aux rebelles.

Quand on fut inſtruit à Veniſe de cette députation, on fit partir inceſſamment des Ambaſſadeurs pour Genes, afin d'engager cette République à ne ſe point mêler des rebelles de Candie, parceque ce ſeroit donner atteinte au dernier Traité de paix. Le Senat de Genes répondit aux Ambaſſadeurs qu'il obſerveroit fidelement le Traité. Il renvoya d'abord après les Députés de Candie, en leur diſant, qu'il étoit fâché de ne pouvoir leur accorder ſon appui, ſans bleſſer la foi des traités; qu'il auroit voulu être libre de faire pour eux ce qu'ils demandoient, mais qu'il ne pouvoit les ſécourir pour le préſent (*b*).

La Flotte Vénitienne paſſe en Candie. 1364.

La Flotte Vénitienne étant en état de partir, Luquin dal Vermé, après avoir prêté ſerment entre les mains du Doge, fit la revue des troupes, qui conſiſtoient en mille chevaux & deux mille hommes d'Infanterie, outre les équipages, qui alloient au même nombre (*c*). L'embarquement ſe fit le 10 d'Avril 1364 & le 7 de Mai la Flotte mouilla au port de la Froſia, à ſept mille de la ville de Candie. Les troupes débarquerent ſans aucune oppoſition, mais pour arriver à Candie elles avoient un défilé très-difficile à paſſer, entre un torrent rapide & un rocher eſcarpé: le paſſage étoit ſi étroit qu'il ne pouvoit y paſſer que deux hommes de front, & qu'une poignée de gens pouvoit le diſputer à une armée nombreuſe. Les rebelles s'étoient poſtés dans ce défilé, & une centaine de ſoldats Vénitiens s'étant écartés pour aller marauder, furent taillés en pieces juſqu'au dernier par un détachement des ennemis (*d*).

Les Rebelles ſont mis en déroute, & l'iſle eſt ſoumiſe.

Michieli s'éloigna avec la Flotte pour aller aſſieger la ville de Candie par mer, tandis que le Général Luquin s'avanceroit pour l'attaquer par terre. Avant que de ſe mettre en marche, il harangua ſon armée pour l'encourager (*e*). Les rebelles au lieu de reſter ſur les hauteurs, en deſcendirent pour attaquer les Vénitiens. Luquin les fit charger avec tant d'impétuoſité, qu'ils furent mis en déſordre dès le premier choc, les uns ſe ſauverent dans les montagnes, d'autres périrent les armes à la main; on les pourſuivit ſi vivement qu'un grand nombre des fuyards furent maſſacrés. L'Armée victorieuſe franchit le défilé & arriva aux portes de Candie. Les habitans n'aiant plus l'eſpérance d'avoir du ſecours, envoyerent les clefs à Michieli, & tirerent parole de lui qu'on épargneroit leurs perſonnes & leurs biens. Luquin entra dans la ville avec un petit nombre de gens, pour ne pas l'expoſer à la violence du ſoldat avide de pillage. Mais dans ſon abſence, les ſoldats ſe mutinerent dans le camp, & quelques Officiers les ſoutenoient, ſe plaignant hautement que Michieli & Luquin les privoient du butin qui étoit juſtement dû à leur valeur. Le Général retourna au plus vite

(*a*) *Sabellic.* Dec. II. L. IV. p. m. 333-336.
(*b*) Le même.
(*c*) Le même.
(*d*) Le même.
(*e*) Le même, p. 337, 338.

SECTION V. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1248 juſqu'à l'an 1382.*

au camp, reprit fortement les Chefs du tumulte, & du conſentement des Provéditeurs fit donner une double montre aux ſoldats, ce qui appaiſa la ſédition. La plupart des Chefs des rebelles furent pris & eurent la tête tranchée; quelques-uns ſe ſauverent par la fuite & toute l'iſle ſe ſoumit (*a*).

La nouvelle de cet heureux ſuccès étant parvenue à Veniſe, on y fit des réjouiſſances extraordinaires, & il y eut même un Tournois. Enſuite on fit quelques nouveaux réglemens pour aſſurer la tranquillité de l'iſle de Candie.

Alexandrie priſe & pillée. 1365.

Pierre de Luſignan, Roi de Chypre, ayant formé le deſſein de ſe rendre maître d'Alexandrie, engagea le Senat de Veniſe à entrer dans ſes vues. On équippa une flotte conſidérable & l'entrepriſe réuſſit ſans peine. Les habitans d'Alexandrie abandonnerent la ville & les Chretiens y entrerent ſans coup férir. On tint Conſeil pour décider quel parti l'on prendroit, & le plus grand nombre furent d'avis qu'on ne pouvoit garder la ville, deſorte qu'on ſe borna à piller. Le butin fut immenſe, mais au fond ce n'étoit pas un grand avantage d'avoir fait cette eſpece de coup de main. Bien que la fin de cette expédition tombe ſous le Dogat du ſucceſſeur de Laurent Celſi, nous l'avons rapportée tout de ſuite.

Mort du Doge.

Tandis qu'on travailloit à l'exécution de cette entrepriſe, le Doge Laurent Celſi mourut le 18 de Juillet, âgé de cinquante-ſept ans. Ce fut ſous ſon regne que Petrarque légua ſa Bibliotheque aux Vénitiens, c'eſt ce qui donna commencement à la Bibliotheque de Saint Marc. Le lendemain de la mort du Doge, les Correcteurs nommés dans l'interregne, firent divers réglemens pour reſerrer l'autorité des Doges.

MARC CORNARO, LIX. *Doge de Veniſe.* 1365.

MARC CORNARO fut élu unanimement le 25 de Juillet. Quoiqu'il fût âgé de quatrevingts ans, ce choix fut fort applaudi, à cauſe de ſon caractere ſage, de ſa grande capacité, de ſon eſprit pacifique & de ſon zele pour la patrie.

Nouvelle revolte en Candie.

L'iſle de Candie ſembloit deſtinée à donner toujours de l'embarras à la République. A peine avoit-on deſarmé à Veniſe, qu'on vit éclorre parmi les Candiots une nouvelle revolte. Jean Calerge, diſtingué par ſa naiſſance parmi les Grecs de l'iſle, prit les armes avec ſes deux freres Alexis & George. Il arbora les enſeignes de l'Empire Grec, & publia hautement qu'il n'avoit deſſein que de mettre ſes concitoyens en liberté. Les Grecs de Candie ſe réunirent ſous ſes étendards en grand nombre. Il força d'abord deux châteaux, & dans l'un il tua Nicolas Dandolo avec ſon frere. Le Gouverneur de Candie fit marcher tout ce qu'il avoit de troupes ſous les ordres de Nicolas Juſtiniani & de Dominique Molini. Ces deux Généraux mirent à feu & à ſang toutes les habitations des Grecs rebelles; ceux-ci de leur côté s'en vengerent ſur les terres des Colons Vénitiens. Le Gouverneur eut ordre de faire des recrues dans les iſles de l'Archipel & dans les Provinces voiſines. On envoya pour le ſeconder Jaques Bragadino, Paul Lauredano, Pierre Mocenigo, Laurent Dandolo & André Zeno, qui eurent auſſi commiſſion de faire des levées par tout où ils pourroient, moyennant quoi, ils eurent bientôt un bon nombre de troupes. Les Rebelles de leur côté n'en avoient pas moins. Jaques Bragadino aiant appris qu'un corps de deux mille cinq-cens ennemis étoit campé aux environs de Meliſe marcha à eux avec quinze-cens hommes & qua-

(*a*) Le même, p. 339.

tre-cens chevaux, les attaqua, les mit en déroute, en tua un grand nombre, & en fit pluſieurs priſonniers, qui furent tous pendus. Il ravagea enſuite & brûla les villages ennemis, & ruina tous les fruits de la terre. Sur ces entrefaites quinze villages ſe donnerent aux Rebelles, & les habitans ne ſe croyant pas en ſureté ſe retirerent avec leurs femmes & leurs enfans dans la ville de Lazythe. Les forces des Rebelles augmenterent à un tel point, qu'ils feſoient des courſes par tout, portant le fer & le feu ſur les terres de ceux qui étoient reſtés fideles aux Vénitiens. Pierre Mocenigo, voiant toute l'iſle ou ſoulevée ou prête à ſe ſoulever, & que les ennemis évitoient d'en venir aux mains, en ſe retirant dans les montagnes, ramena ſes troupes dans Candie, pour garder cette ville, & arrêter autant qu'il ſeroit poſſible les courſes des rebelles. Il écrivit en même tems au Senat, qu'à moins qu'on n'envoyât de plus grandes forces en Candie il n'étoit pas poſſible d'étouffer la rebellion (*a*).

Suite & fin de la revolte. 1366.

Avant l'arrivée de ces Lettres, on avoit déja fait partir de Veniſe cinq nouveaux Commiſſaires avec un renfort de troupes. A leur arrivée ils embarquerent toutes leurs forces ſur trois galeres & quelques bâtimens de transport, & ſe rendirent à Milopotamo; delà ils marcherent contre les rebelles. André Zeno voulut forcer un retranchement qu'ils avoient dans les montagnes, mais il le fit avec ſi peu de ſuccès qu'il fut tué & toute ſa troupe prit la fuite. Sur ces entrefaites le Senat envoya de nouvelles troupes, avec leſquelles on prit le parti de ravager les environs des places que les rebelles occupoient, ce qui cauſa une grande diſette parmi eux. Les habitans de Lazythe furent contraints de ſe rendre à Nicolas Juſtiniani, & lui livrerent quelques-uns des Chefs de la rebellion qui s'y trouvoient, leſquels furent punis de mort. L'exemple de la ville de Lazythe fut ſuivi de pluſieurs autres & toute la partie Orientale de l'iſle rentra ſous la domination des Vénitiens (*b*). La partie Occidentale perſiſtoit encore dans la rebellion. Nicolas Juſtiniani y porta la guerre, & enleva divers Châteaux aux révoltés. Les habitans de Leptonne ſe rendirent à Molini, & lui livrerent Alexis Calerge avec ſes enfans, ils furent conduits à Candie, où ils eurent la tête coupée. Il ne reſtoit plus aux rebelles que la ville d'Anopolis, place très-forte par ſa ſituation, & où étoient leurs principales forces. On ne pouvoit l'attaquer que d'un côté, & cet endroit étoit couvert d'une montagne très-roide, dont il falloit abſolument ſe rendre maître pour pouvoir faire les approches. Nicolas Juſtiniani & Pierre Triviſani joignirent leurs troupes pour cette entrepriſe, & s'emparerent de ce poſte, deſorte que la ville fut bientôt obligée de ſe rendre. Jean & George Calerge qui y étoient enfermés, tâcherent inutilement de ſe ſauver, ils furent pris avec les autres Chefs des rebelles & payerent de leur tête leur revolte. Après quoi la tranquillité ſe trouva parfaitement rétablie (*c*).

Nouveaux ordres dans l'iſle.

Quand on fut informé à Veniſe de cet heureux événement, le Senat nomma cinq Provéditeurs Jean Dandolo, Paul Loredano, Pierre Moroſini, Jean Foſcarini & Thadée Juſtiniani, chargés de paſſer en Candie pour mettre ordre à tout ce qui étoit néceſſaire pour dompter entierement les

(*a*) Le même, p. 340-342. (*b*) Le même, p. 343. (*c*) Le même, p. 344, 345.

SECTION V. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1248 juſqu'à l'an 1382.*

Candiots. Les Provéditeurs abrogerent pluſieurs loix anciennes trop favorables à la liberté des Grecs, & en firent de nouvelles, ils firent abbattre les murs de quelques villes, réparer & augmenter les fortifications de quelques autres. Ils ordonnerent de démolir entierement Anapolis & Lazythe; on en tranſporta ailleurs les habitans, & il fut défendu ſous peine de la vie de s'y établir, ou de cultiver les terres à deux lieues à la ronde. On finit par une recherche exacte de tout ce qui reſtoit de rebelles dans l'iſle. Quelques-uns furent condamnés à mort & d'autres bannis à perpétuité (*a*).

Le Doge Marc Cornaro ne ſurvécut pas longtems à cette pacification, étant mort le 13 de Juin 1367. Pendant l'interregne les Correcteurs ne manquerent pas de faire encore divers nouveaux Réglemens pour renfermer l'exercice du pouvoir du Doge dans des bornes plus étroites, & pour conſerver l'autorité ſuprême au Corps de la Nobleſſe (*b*).

ANDRÉ CONTARINI, LX. *Doge de Veniſe.* 1367.

ANDRÉ CONTARINI fut élu Doge le 20 de Juin. Comme il avoit beaucoup d'éloignement pour cette dignité, il ſe retira dans une terre qu'il avoit auprès de Padoue, réſolu de n'en pas ſortir qu'on n'eût élu un autre Doge. En-vain le ſollicita-t-on par Lettres de ſe rendre à Veniſe, il perſiſta dans ſon refus. Le Senat lui envoya quelques-uns de ſes parens & de ſes amis, pour le ſommer de ſe rendre au vœu de la Nation & pour l'avertir que s'il s'opiniâtroit à ſe refuſer au ſoins du Gouvernement, on l'en puniroit par la confiſcation de ſes biens & par l'exil. Il obéit enfin, & les malheurs dont l'Etat fut affligé ſous ſon Dogat juſtifierent bien la répugnance qu'il avoit témoignée (*c*).

Revolte de la ville de Trieſte. 1368.

Dès le commencement de l'année ſuivante, la tranquillité dont on jouiſſoit fut troublée par la ville de Trieſte. La Seigneurie envoyoit tous les ans une galere ſur les côtes d'Iſtrie pour empêcher la contrebande, à laquelle les peuples de cette Province, & les habitans de Trieſte ſurtout étoient fort adonnés. Comme ceux-ci trâmoient depuis longtems le deſſein de ſecouer le joug Vénitien, ils ſaiſirent l'occaſion qui ſe préſenta. La galere étant venu relâcher dans leur port, ils ſuſciterent une querelle, on en vint aux mains, le Capitaine & pluſieurs gens de l'équipage furent tués, le reſte ſe ſauva à bord & gagna le large. Non contens de cela les Trieſtins arracherent l'étendard de la République & le foulerent aux pieds (*d*).

Siege de cette ville.

On arma d'abord à Veniſe, pour attaquer la ville rebelle par mer & par terre. On donna le commandement de la Flotte à Creſus Molini, & celui des troupes de débarquement à Dominique Michieli. Ils ſe rendirent bientôt devant Trieſte & en formerent le ſiege. Les Trieſtins s'étoient mis en état de défenſe & avoient reçu du ſecours des peuples de la Carniole. Ils ſoutinrent les attaques des Vénitiens avec courage, firent même de fréquentes ſorties & fatiguerent les aſſiegeans. Comme le ſiege trainoit en longueur, le Senat envoya des renforts conſiderables, & de nouveaux Généraux. Paul Lauredano remplaça Michieli, & Thadée Juſtiniani fut ſubſtitué à Molini. On preſſa plus vivement les aſſiégés, & l'hiver étant venu, on ſe contenta de tenir la place étroitement bloquée.

(*a*) Le même.
(*b*) *Laugier* T. IV. p. 187-189.
(*c*) Le même, p. 190-192. *Sabellic.* l. c.
(*d*) Le même.

Les Trieſtins eurent alors recours au Duc d'Autriche, dont ils implorerent le ſecours, en offrant de ſe ſoumettre à ſon obéiſſance. Le Duc accepta leur offre, & ils arborerent l'étendard de ce Prince au haut de leurs remparts. Bientôt après le Duc ſe mit en marche avec dix mille chevaux & un gros corps d'Infanterie. Les Généraux Vénitiens firent le dégat autour de Trieſte, afin que l'ennemi ne pût y ſubſiſter. Cela n'empêcha pas le Duc d'attaquer les lignes des Vénitiens, & de les forcer: tout fuyoit & ils étoient ſur le point d'être taillés en pieces, quand une partie des matelots qui étoient ſur la flotte accourut & fit recommencer le combat avec tant de fureur que les Autrichiens furent chaſſés des lignes avec grande perte. Cet échec obligea le Duc de faire retraite & de retourner en Allemagne. Les Trieſtins voyant qu'ils n'avoient plus de ſecours à eſpérer, furent enfin obligés de ſe rendre à diſcretion. Quelques-uns des Chefs furent punis de mort, on impoſa une taxe à tous les autres, & pour aſſujettir parfaitement la ville, le Senat fit conſtruire une Citadelle, qui dominoit le Port & les remparts.

Elle eſt forcée de ſe rendre. 1369.

A peine cette guerre étoit-elle terminée, qu'il fallut penſer à en ſoutenir une autre contre François Carrare, Seigneur de Padoue. Depuis quelque tems, il empietoit ſur le terrein des Vénitiens & s'étendoit du côté des Lagunes. Le Senat offenſé de ſes entrepriſes, défendit tout commerce avec les Padouans. Mais comme cette interdiction étoit onéreuſe à leurs voiſins, ils travaillerent à accommoder ce différend. François Carrare eut recours au Roi de Hongrie, mais ce Prince ſe porta pour Médiateur entre les Parties, & on convint d'une trêve de deux mois. Des Commiſſaires nommés de part & d'autre travaillerent à régler les limites, mais ne purent jamais s'accorder (*a*).

Démêlé avec le Seigneur de Padoue. 1370.

Le Seigneur de Padoue feſoit ſourdement ſes préparatifs de guerre, mais en même tems il trama l'indigne complot de faire périr le Doge & les principaux du Senat. Il ſuborna des aſſaſſins, qu'il envoya à Veniſe pour exécuter cet odieux deſſein. Mais on en eut connoiſſance & les aſſaſſins furent arrêtés. Ils avouerent les ordres dont ils étoient chargés, & furent condamnés à être trainés dans les rues à la queue d'un cheval, & enſuite écartelés dans la Place de Saint Marc. Quelques complices qu'ils avoient dans Veniſe parmi les gens du peuple furent pendus. On fit garder les puits publics par des ſoldats, parceque le bruit s'étoit répandu que Carrare vouloit les faire empoiſonner. On permit auſſi aux Nobles de venir armés au Palais. On n'étoit pas encore revenu de la frayeur & de l'indignation que ce lâche attentat avoit inſpirée, lorſqu'on découvrit que le Seigneur de Padoue avoit corrompu pluſieurs Senateurs, qui entretenoient des intelligences avec lui, & lui réveloient les délibérations les plus ſecretes du Senat. Ils furent convaincus de leur trâhiſon, les uns furent condamnés à une priſon perpetuelle, & les autres exclus de tous les Conſeils à perpétuité (*b*).

Il trame une conſpiration contre le Doge & le Senat. 1371.

Le Senat ayant fait les préparatifs néceſſaires pour faire la guerre à François Carrare, choiſit pour Général Rainier de Vaſeh, fameux Capitaine

Commencement de la guerre. 1372.

(*a*) Le même, p. 347, 348. (*b*) Le même.

SECTION V.

Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1248 juſqu'à l'an 1382.

Florentin. En attendant ſon arrivée Dominique Michieli eut le commandement des troupes. Il entra ſur les terres de Padoue & y remporta quelques avantages. Rainier de Vaſeh s'étant rendu à Veniſe, y reçut publiquement l'étendard de la République, & partit tout de ſuite pour l'armée. Après en avoir fait la revue, il fit ravager le Padouan juſques ſous les murs de la ville. Enſuite il alla camper ſur les bords de la Brentella, dans la vue de couper les vivres à Padoue, & de faciliter par là le ſiege de cette Place qu'il méditoit. Là il eut un grand démêlé avec les Provéditeurs ſur les opérations de la campagne; ils s'oppoſerent aux projets qu'il formoit, & Vaſeh indigné de leur ignorance & de ſe voir gêné de cette façon, ſe retira à Meſtré & abdiqua le commandement (*a*).

On envoya Thadée Juſtiniani pour commander l'armée. Ce nouveau Général ſe rendit maître de quelques châteaux du Padouan, mais d'ailleurs ne fit pas de grands exploits, la campagne s'étant paſſée principalement en eſcarmouches, dont les avantages furent partagés ſans être conſiderables.

Les Hongrois Vienent au ſécours de Carrare. 1373.

Le Seigneur de Padoue, ſentant qu'il n'étoit pas en état de réſiſter à la puiſſance des Vénitiens, engagea le Roi de Hongrie à le ſécourir. Ce Prince fit marcher un gros corps de troupes, qui commença par faire de grands ravages ſur les frontieres du Tréviſan. Sur les premieres nouvelles de l'approche de l'ennemi. Juſtiniani s'avança ſur la rive droite de la Piave, pour diſputer aux Hongrois le paſſage de la riviere. L'avant garde de l'armée Hongroiſe ſe préſenta bientôt ſur l'autre bord. Le Général Vénitien laiſſa paſſer quelques Eſcadrons, ſur leſquels il fondit, & qu'il défit. Il paſſa enſuite la riviere, diſperſa le reſte de cette avant garde, & reſta campé de ce côté-là. Les Hongrois arriverent au nombre de cinq mille hommes, & comme ils étoient fort ſupérieurs, ils attaquerent les Vénitiens, les taillerent preſque tous en pieces, & firent quelques priſonniers, du nombre deſquels fut Juſtiniani lui-même & le Comte de Camino. Les débris de l'armée réunis ſous Treviſe ſe renfermerent dans cette place & abandonnerent la campagne au vainqueur, qui ſaccagea tout le pays. Après quoi le Général Hongrois paſſa par Feltri & Belluno, ſe rendit à Baſſano, & joignit les troupes de François Carrare.

Continuation de la guerre.

Après le combat de la Piave, où Thadée Juſtiniani avoit été fait priſonnier, le Senat choiſit Gibert de Correge pour commander l'armée en chef, & lui donna pour Provéditeurs Léonard Dandolo & Pierre della Fontana. Le 14 de Mai ce Général attaqua les lignes des ennemis, & après divers aſſauts les Vénitiens furent repouſſés, & mis en déroute. Enſuite les maladies s'étant miſes dans leur armée, elles emporterent beaucoup de monde, & en particulier le Général. Les Provéditeurs prirent le commandement de l'armée, & aiant reçu des renforts ils ſe virent en état de réparer leurs pertes. Les deux armées ſe trouvant en préſence, les Provéditeurs envoyerent des travailleurs pour conſtruire une baſtille entre les deux camps pour proteger leurs mouvemens. Le Vaivode de Tranſilvanie, qui commandoit l'armée Hongroiſe s'avança en bataille pour s'oppoſer à ce travail. Léonard Dandolo ſe mit en devoir de bien recevoir

(*a*) Le même, Dec. II. L. V.

l'ennemi, mais ce jour-là on n'en vint point aux mains, les Hongrois aiant évité le combat. SECTION V.

Le lendemain, Fontana qui étoit de jour, fit mettre ſes troupes en bataille, & s'avança pour attaquer l'ennemi. Les Hongrois de leur côté ſe mirent en devoir de combattre. Le Général Vénitien fit mettre pied à terre à ſes Cavaliers, & engagea l'action, qui fut très-vive. Les ennemis furent mis en déroute, & les Vénitiens remporterent une victoire complette; ils firent un grand nombre de priſonniers, parmi leſquels ſe trouverent le Vaivode de Tranſilvanie & un grand nombre des principaux Officiers Italiens & Hongrois. Cette victoire cauſa une grande conſternation dans Padoue. Marſile Carrare frere de François, le ſollicita de rechercher la paix, & s'offrit même d'y travailler. Mais n'aiant pu perſuader ſon frere, il ſe retira chez les Vénitiens pour éviter ſon reſſentiment. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1248 juſqu'à l'an 1382.* *Victoire des Vénitiens.*

Sa retraite augmenta le mécontentement des Padouans contre leur Seigneur, qui avoit tout à craindre de leur part. D'un autre côté, le Roi de Hongrie, informé de la défaite de ſon armée, & de la priſon du Vaivode, ne jugea pas à-propos de ſacrifier davantage ſes troupes à l'ambition de ſon allié. Il écrivit à François Carrare, qu'il fît la paix à tout prix, parcequ'il ne devoit plus attendre de ſecours de ſa part. Carrare ſe vit donc contraint de demander la paix aux Vénitiens. Ils la lui accorderent, mais profiterent de la ſituation où il ſe trouvoit pour lui impoſer les conditions les plus humiliantes. 1. Que le Doge & le Senat de Veniſe nommeroient cinq Commiſſaires, qui régleroient les limites entre les deux Etats. 2. Que les Padouans payeroient d'abord à la République quarante mille ducats, & quatorze mille par an pendant quinze ans. 3. Que le Seigneur de Padoue viendroit en perſonne à Veniſe, ou y enverroit ſon fils, pour demander pardon à la Seigneurie. 4. Qu'il payeroit annuellement trois-cens ducats à l'Egliſe de Saint Marc. 5. Que la Tour de Curano avec ſes dépendances demeureroit aux Vénitiens. 6. Qu'on feroit démolir tous les forts nouvellement bâtis, & qu'on ne pourroit deſormais en conſtruire aucun des deux côtés du fleuve, à trois mille pas de diſtance. 7. Qu'on ſe rendroit mutuellement tous les priſonniers. 8. Que le Seigneur de Padoue feroit tous ſes efforts auprès du Roi de Hongrie, pour engager ce Prince à vivre en paix avec les Vénitiens. 9. Qu'il congédieroit d'abord les troupes auxiliaires. 10. Que Marſile Carrare ſeroit rétabli dans tous ſes biens & honneurs, & qu'il pourroit recevoir ſes revenus à Veniſe. Ce Traité fut ſigné le onze de Septembre. *Concluſion de la paix.*

François Carrare ſe hâta de l'exécuter. Il envoya ſon fils aîné à Veniſe, qui demanda pardon au nom de ſon pere, & jura ſur les ſaints Evangiles, que ſon pere, lui & tous les Carrares obſerveroient inviolablement les articles de la paix, & ne la violeroient jamais. Les articles furent auſſi exécutés (*a*).

A peine la paix avoit-elle duré trois ans, que le Duc d'Autriche entra dans le Tréviſan ſans aucune déclaration de guerre. M. l'Abbé Laugier (*b*) prétend que ce fut un effet des intrigues du Seigneur de Padoue, & que *Le Duc d'Autriche entre dans le Tréviſan. 1376.*

(*a*) Le même. (*b*) *Laugier* ubi ſup. p. 233.

SECTION V.

Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1248 juſqu'à l'an 1382.

les Vénitiens furent avertis de cette trâme par le Comte de Collalto; que ſe repoſant ſur la foi des traités, & ſur l'uſage établi de déclarer la guerre avant que de commencer les hoſtilités, ils ne conçurent aucune inquiétude. Mais Sabellicus avoue qu'il ignore la raiſon qui porta le Duc à entreprendre la guerre. Quoiqu'il en ſoit, ce Prince mit tout à feu & à ſang, & s'avança juſques ſous les murs de Treviſe. Le Senat ſurpris & effrayé de cette irruption imprévue, fit mettre en priſon tous les négocians ſujets du Duc d'Autriche qui étoient à Veniſe, & ordonna la ſaiſie de tous leurs effets. Il aſſembla les milices de la Province, fit des levées & choiſit pour Général Jaques Cavalli, Gentilhomme Véronois, fameux Capitaine de ce tems-là. Nous n'entrerons pas dans les détails de cette guerre, il ſuffira de dire que les avantages furent fort balancés, & qu'enfin par la médiation du Roi de Hongrie, les Vénitiens conclurent avec le Duc Léopold une trêve de deux ans (*a*).

1377.

Paix avec ce Prince. 1378.

Bientôt après le Roi de Hongrie, ſoit par quelque mécontentement, ſoit qu'il ſe laiſſât gagner aux inſinuations du Seigneur de Padoue, fit une ligue offenſive & défenſive avec lui, & avec le Patriarche d'Aquilée & les Genois. On ne fut inſtruit à Veniſe de cette ligue qu'en 1378, ce qui détermina le Senat à preſſer la concluſion de la paix avec le Duc d'Autriche. On envoya Léonard Dandolo & Pierre Cornaro pour traiter avec ce Prince aux meilleures conditions poſſibles. La paix ſe fit ſans difficulté, parceque les Vénitiens s'engagerent à rendre au Duc les châteaux qu'on lui avoit pris dans le Feltrin, à mettre en liberté les négocians qui avoient été arrêtés & à leur reſtituer leurs effets (*b*).

Semences de diviſion entre les Vénitiens & les Genois.

Cette paix diminuoit le nombre des ennemis, mais ne mettoit pas la Seigneurie à couvert des ſuites de la formidable ligue conclue contre elle. Il y avoit déja quelque tems qu'il y avoit des démêlés entre elle & les Genois dans le Levant, où les deux nations vouloient dominer. Dans cette vue elles cultivoient ſoigneuſement l'amitié des Empereurs Grecs. Calo-Jean étoit très-favorable aux Vénitiens. Andronic ſon fils aîné conſpira contre lui & fut découvert & arrêté. Son pere lui fit paſſer un fer chaud ſur les yeux, & ordonna qu'on le renfermât dans une étroite priſon. Andronic trouva moyen de ſe ſauver par l'entremiſe des Genois de Péra, qui le reçurent à bras ouverts, eſpérant d'avoir un Empereur qui leur ſeroit devoué. Il avoit un parti tout formé, à la faveur duquel il rentra dans Conſtantinople, ſe ſaiſit de Calo-Jean & de ſes freres, qu'il fit enfermer dans un château près de la mer, après quoi il ſe fit proclamer Empereur & pour reconnoître le ſervice que les Genois lui avoient rendu il leur donna l'iſle de Tenedos. Les Genois de Péra dépêcherent auſſitôt deux galeres, avec des ordres au Gouverneur de les mettre en poſſeſſion de l'iſle. Mais le Gouverneur & les habitans répondirent, qu'ils ne connoiſſoient pas d'autre Empereur que Calo-Jean, & qu'ils ne remettroient l'iſle que ſur des ordres de ſa main (*c*). Sur ces entrefaites un jeune Vénitien nommé Carlo Zeno, en-

(*a*) *Sabellic.* l. c.
(*b*) Le même, p. 358.
(*c*) Le même, *Bizarus* de bello Venet. L. II. *Falieta* Hiſt. Genuenſ. L. VIII. ann. 1376.

entreprit de délivrer Calo-Jean de ſa priſon, & ce Prince, dit-on, lui envoya un acte ſigné de ſa main, par lequel il cédoit l'iſle de Tenedos à la République de Veniſe (*a*). D'autres prétendent que ce fut Manuel frere d'Andronic qui fit cette ceſſion (*b*).

Marc Juſtiniani Général du Golfe aiant appris la révolution arrivée à Conſtantinople, craignit pour les navires marchands qui partoient pour le Lévant, & il les eſcorta auſſi loin qu'il étoit néceſſaire, après quoi il vint relâcher à Tenedos, où ſa flotte hyverna, afin d'attendre le retour de la flotte marchande. Au Printems, elle arriva, Juſtiniani l'eſcorta bien avant dans l'Archipel juſqu'à ce qu'elle n'eut plus rien à craindre. Il retourna enſuite à Tenedos, & engagea le Gouverneur à lui livrer la ville & le château. Il y mit une forte garniſon, dont il donna le commandement à Donat Trono, après quoi il retourna à Veniſe (*c*). Les Genois furent extrémement piqués de ce qu'on leur enlevoit cette iſle, mais avant que d'en venir aux armes, ils envoyerent des Ambaſſadeurs à Veniſe, pour repréſenter au Senat l'injuſtice du procedé des Vénitiens, & pour demander qu'on leur remit Tenedos, faute de quoi ils déclaroient la paix rompue. On leur répondit avec fermeté, leur laiſſant la liberté de prendre telle réſolution qu'ils jugeroient à-propos (*d*).

Les Vénitiens s'emparent de l'iſle de Tenedos.

On s'étoit déterminé à Veniſe, après le retour de Juſtiniani, de garder l'iſle de Tenedos, quoique pluſieurs Senateurs ne fuſſent pas d'avis de donner un légitime ſujet de plainte aux Genois. On envoya donc deux galeres pour proteger l'iſle, avec Antoine Venier en qualité de Gouverneur, auquel on donna pour Provéditeurs Jean Gradonigo & Pierre Cornaro (*e*).

Les Genois de leur côté firent de vives plaintes à Andronic, qui avoit raiſon d'être piqué de cette invaſion, deſorte qu'il fit arrêter tous les Vénitiens qui étoient à Conſtantinople, ſaiſir & ſéqueſtrer tous leurs effets. Les Genois équipperent onze galeres dont ils donnerent le commandement à Aaron Stroppa, qui ſe rendit maître de l'iſle de Lemnos, que les Vénitiens avoient enlevée aux Grecs il y avoit quelques années, & dont Stroppa s'empara au nom d'Andronic. Il fit voile enſuite pour Conſtantinople, où conjointement avec l'Empereur il forma une Flotte de vingt-trois galeres. Andronic lui-même s'y embarqua avec des troupes & la Flotte vint aborder à Tenedos dans le deſſein d'en chaſſer les Vénitiens. Carlo Zeno commandoit alors dans l'iſle, car ſuivant Sabellicus Venier n'étoit pas encore arrivé, & Trono étoit parti. D'autres (*f*) prétendent que Venier y étoit déja. Ce qu'il y a de certain c'eſt que les Grecs & les Genois furent mis en déroute & obligés de ſe rembarquer ſans avoir pu réuſſir dans leur entrepriſe (*g*).

Les Genois entreprennent inutilement de les en chaſſer.

On chercha de part & d'autre à ſe fortifier par des alliances étrangeres. Les Genois ainſi qu'on l'a dit, ſe liguerent avec le Roi de Hongrie, le Patriarche d'Aquilée & François Carrare. Les Vénitiens firent alliance

(*a*) *Laugier* T. IV. p. 256.
(*b*) *Bartholom. Facius* de bello Veneto Clodiano.
(*c*) Les mêmes.
(*d*) *Facius* ubi ſup.
(*e*) *Sabellic.* Dec. II. L. V. p. 360.
(*f*) *Laugier* l. c. p. 261.
(*g*) *Sabellic.* ubi ſup. p. 261.

SECTION V. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1248 juſqu'à l'an 1382.*

avec Bernabo Seigneur de Milan & avec Pierin de Luſignan Roi de Chypre, à qui les Genois avoient enlevé la ville de Famagouſte.

La guerre aiant été déclarée, le Seigneur de Padoue entra dans le Tréviſan d'un côté, tandis que les Troupes du Patriarche d'Aquilée y entroient de l'autre; les uns & les autres firent de grands ravages, tandis que les Marquis de Caretto, à la ſuggeſtion de Bernabo Viſconti & des Vénitiens entra dans l'Etat de Genes, & ſe rendit maître de pluſieurs places (*a*).

Victoire des Vénitiens. 1378.

Les plus grands efforts ſe firent alors ſur mer. On arma à Veniſe une Flotte de quatorze galeres, dont on donna le commandement à Victor Piſani, qui fit quantité de priſes conſiderables ſur les Genois. Sur ces entrefaites Louis de Fieſque ſortit du port de Genes avec dix galeres pour le combattre, & les deux Flottes ſe rencontrerent le 30 de Mai à la hauteur de Capo d'Anzio. Au moment qu'elles commençoient le combat, il s'éleva un gros vent accompagné d'une forte pluie, qui diſperſa pluſieurs galeres, & il n'en reſta en préſence que neuf de chaque côté. Le combat fut fort vif, & les Genois furent battus. Quatre de leurs galeres prirent la fuite, les cinq autres furent obligées de ſe rendre avec Louis de Fieſque. Piſani fit outre cela huit-cens priſonniers, le reſte des équipages aiant été tué ou noyé (*b*).

Les quatre galeres qui s'étoient échapées prirent la route du Golfe, où elles ſurprirent & pillerent pluſieurs navires Vénitiens chargés de bled. Neuf autres galeres vinrent les joindre, & elles ſe retirerent dans le port de Zara.

Les ennemis chaſſés du Tréviſan.

Carlo Zeno aiant été chargé du commandement des troupes de la République dans le Tréviſan, harcela tellement les ennemis, ſans en venir à une action déciſive, qu'il les chaſſa du pays & reprit même la plupart des châteaux dont ils s'étoient emparés (*c*). Le Senat le rappella enſuite, & le mit ſur la Flotte de Piſani en qualité de Provéditeur.

Entrepriſe inutile ſur Famagouſte.

Pendant qu'on ſe diſpoſoit à pouſſer vivement la guerre ſur mer, Bernabo Viſconti demanda à la Seigneurie de paſſer en Chypre ſa fille Valentine, fiancée au Roi de cette iſle. On arma ſix galeres, & le Roi de Chypre en envoya cinq autres pour aſſurer le paſſage de la Princeſſe. Elle ſe rendit à Veniſe, où elle fut reçue avec de grands honneurs, & s'embarqua ſur la Flotte, qui la conduiſit au port de Cerines, où elle débarqua à la fin du mois de Juillet. Le Roi s'y étoit rendu, & il propoſa aux Vénitiens d'aſſieger Famagouſte par mer, tandis qu'il l'attaqueroit par terre. L'Eſcadre s'avança au jour marqué, & attaqua avec beaucoup de vigueur, mais n'aiant pas été ſecondée duement par les troupes de terre, les Vénitiens furent repouſſés avec perte; enſorte que leurs galeres remirent à la voile pour aller renforcer la Flotte de Piſani (*d*).

Autres évènemens de la guerre.

Ce Général étoit ſur les côtes de Dalmatie, & attaqua Cattaro, qui appartenoit au Roi de Hongrie. Il emporta la ville & la Citadelle d'aſſaut, & mit la ville au pillage (*e*). Enſuite il alla chercher la Flotte Genoiſe

(*a*) *Folieta* ubi ſup. *Bizarus* l. c. *Sabellic.* p. 363.
(*b*) Les mêmes.
(*c*) *Laugier* l. c. p. 272, 273.
(*d*) *Bizarus*, *Folieta* l. c. *Sabellic.* p. 364.
(*e*) *Sabellic.* l. c.

sur les côtes de la Pouille, mais elle s'échapa. De retour sur les côtes de Dalmatie, il s'empara de Sebenigo, & delà se rendit devant Traü, où étoit une partie de la Flotte ennemie. Les Genois en avoient tellement fortifié le port, qu'ils l'avoient rendu inaccessible. Pisani débarqua des troupes dans l'isle où la ville de Traü est située, & donna divers assauts à la place, qui furent soutenus avec tant de fermeté, qu'il fallut lever le siege. Aiant reçu un renfort de quatre galeres avec ordre de renouveller ses efforts pour se rendre maître de Traü, cette nouvelle tentative réussit aussi peu que la premiere, & Pisani fut obligé de se retirer à Pole en Istrie pour y passer l'hiver. Les maladies s'étant mises parmi ses équipages, il écrivit au Senat pour représenter que la Flotte avoit besoin de retourner à Venise, mais le voisinage de la Flotte Genoise empêcha qu'on eût égard à ses représentations. Il perdit plus des trois quarts de ses équipages, desorte qu'il lui resta à peine assez de monde pour équipper imparfaitement six galeres (*a*).

SECTION V. *Histoire de Venise depuis l'an 1248 jusqu'à l'an 1382.*

Défaite de la Flotte Vénitienne. 1379.

Les bornes que nous devons nous prescrire ne nous permettent pas d'entrer dans le détail de toutes les rencontres entre les deux Puissances ennemies. Il suffira de dire, qu'on envoya à Pisani au mois de Mars 1379 un renfort de onze galeres, & qu'on le chargea d'escorter les bâtimens qui alloient charger du bled dans la Pouille. A son retour; il rentra dans le port de Pole. Au commencement du mois de Mai, Lucien Doria vint avec une Flotte de vingt-quatre galeres se présenter devant Pole. Pour attirer les Vénitiens au combat, il ne parut d'abord qu'avec quatorze galeres, en aiant laissé dix en embuscade derriere un Cap, qui est proche du Port. Pisani en sortit avec dix neuf galeres & le combat s'engagea. Pisani s'attacha à la galere que Lucien Doria montoit, & ce Général aiant été tué, le Vénitien se rendit maître de la galere. Cependant les deux Flottes combattoient vigoureusement sans que la victoire se déclarât. Les Genois reculerent peu à peu pour attirer les Vénitiens. Ceux-ci se croiant vainqueurs les poursuivirent avec ardeur; mais les dix galeres cachées étant venues alors les attaquer en flanc, le combat se renouvella avec fureur: tous les efforts de Pisani furent inutiles, les Genois remporterent une victoire complette, & prirent quinze galeres Vénitiennes avec tous leurs équipages. Pisani se sauva à Parenzo avec trois (*b*). Cette défaite couta aux Vénitiens deux mille morts, & plus de deux mille prisonniers, & leur marine se trouva presque ruinée. La consternation fut inexprimable à Venise; on s'en prit à Pisani du malheur qu'on éprouvoit; il eut ordre de revenir, il fut mis en prison avec tous ses Officiers. On lui fit son procès, & il fut condamné à rester en prison, & à être privé pour cinq ans de tout emploi (*c*).

Description des environs de Venise.

La Flotte Genoise aiant été renforcée & mise sous le commandement de Pierre Doria, ce nouveau Général prit Ravigno, Umago, Grado & Caorlo; ces villes, qui firent peu de résistance, furent pillées. Doria reprit ensuite Cattaro & Sebenigo, & résolut de porter la guerre dans le sein des Lagunes & d'attaquer Venise même. Pour rendre plus intelligibles les

(*a*) Le même.
(*b*) *Folieta*, *Bizarus* ann. 1379. *Facius* ubi sup. *Sabellic.* l. c. p. 373.
(*c*) Les mêmes.

SECTION V. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1248 juſqu'à l'an 1382.*

opérations ultérieures de cette guerre, tous les Hiſtoriens donnent ici une deſcription de la ſituation des lieux tels qu'ils étoient alors, & tels qu'ils ſont encore à peu près aujourd'hui. Nous la rapporterons ici ſuivant le plan que l'Abbé Laugier en a tracé d'après les autres Auteurs. Les Lagunes, au milieu deſquelles la ville de Veniſe eſt bâtie, ſont ſéparées de la haute mer par un long banc de ſable, qui s'étend du Nord au Midi. Ce banc eſt coupé en cinq endroits par autant de canaux, feſant la communication de la mer avec les Lagunes. Ces ouvertures avoient toutes le nom de Port, parceque c'étoit par là que les Navires abordoient. La premiere ouverture au Nord ſe nommoit le Port de Saint Eraſme. La ſeconde qui eſt vis-à-vis de Veniſe, ſe nommoit le Port de Veniſe ou de Saint Nicolas, à cauſe d'une Abbaye de ce nom ſituée ſur ce canal. La troiſieme ſe nommoit le Port de Malamauco, parceque la ville de ce nom étoit placée tout auprès. La quatrieme ſe nommoit le Port de Chiozza, étant vis-à-vis de cette ville. La derniere ſe nommoit le Port de Brondolo, à cauſe du voiſinage de la ville de ce nom. Il y avoit auſſi au deſſous de Veniſe trois iſles beaucoup plus longues que larges, qu'il eſt important de bien retenir. La premiere, où eſt encore l'Abbaye de Saint Nicolas, ſe nommoit ſimplement le Lido, c'eſt-à-dire le rivage. La ſeconde étoit l'iſle de Malamauco, & la troiſieme l'iſle de Brondolo (*a*).

Les Genois ſe préſentent devant Veniſe.

Dès les premiers jours de Juillet, dix ſept galeres Genoiſes ſe préſenterent devant le Port de Veniſe. Elles y rencontrerent un navire marchand, qui ne pouvant éviter d'être pris échoua ſur le Lido, & tout l'équipage ſe ſauva à terre. L'ennemi pilla le navire & y mit le feu à la vue de tout le peuple de Veniſe, qui fut tranquille ſpectateur de cette inſulte (*b*). La Flotte Genoiſe entra ſans oppoſition dans le Port de Malamauco; elle s'approcha de Pelleſtrine & y mit le feu, les habitans l'aiant abandonnée. Les Genois continuerent pendant une partie du mois de Juillet à reconnoitre ſoigneuſement les environs de Veniſe, & à ſonder la profondeur des eaux.

Siege de Chiozza, & priſe de cette ville.

Enfin toute leur Flotte partit de Zara au commencement du mois d'Août, forte de quarante galeres & d'un grand nombre d'autres bâtimens. On n'avoit à y oppoſer du côté de Veniſe que ſix galeres, dont on donna le commandement à Thadée Juſtiniani, à qui l'on confia la garde du Port, on prit quantité d'autres précautions pour ſe mettre en état de défenſe. La Flotte ennemie parut devant le Port de Veniſe, mais comme l'entrée en étoit bien défendue, elle paſſa à celui de Malamauco, & elle ſe détourna pour pénétrer dans le Port de Chiozza, qui étoit tout ouvert. Cette ville étoit à tous égards de la derniere importance pour les Vénitiens, auſſi le Senat y envoya-t-il un renfort conſiderable de troupes & de munitions. Pierre Emo y commandoit. L'armée combinée de Hongrie, du Frioul & de Padoue, s'avança pour inveſtir la place du côté de terre, tandis que la Flotte Genoiſe achevoit de bloquer la ville par mer, François Carrare commandoit en perſonne l'armée ennemie, & malgré tous les ſoins du Senat, Chiozza

(*a*) Les mêmes. (*b*) *Sabellic.* p. 375.

fut inveſtie. Nous ne détaillerons pas les opérations du ſiege, nous nous contenterons de dire que le 16 d'Août, les ennemis aiant attaqué un ouvrage qui couvroit la tête du Pont, par lequel la ville communique au Continent, le feu prit à l'ouvrage, les ſoldats Vénitiens ne pouvant l'éteindre, gagnerent le pont pour rentrer dans la ville. Les Genois les ſuivirent & y entrerent pêle-mêle avec eux, & ſe rendirent maîtres de la Place (*a*). On ne doute pas que Veniſe n'eut été perdue, ſi Pierre Doria avoit ſuivi le conſeil du Seigneur de Padoue, d'aller tout de ſuite à Veniſe, & de profiter de la conſternation qui y regnoit.

On rend le commandement à Piſani.

En effet la nouvelle de la priſe de Chiozza remplit cette ville d'effroi. Le Senat fit travailler à mettre des galeres en état, & à en conſtruire de nouvelles. Cependant le peuple commença à crier tout haut, qu'il n'y avoit que Victor Piſani, qui pût ſauver la patrie des malheurs dont elle étoit menacée. Le Grand Conſeil s'aſſembla, & il fut arrêté que Piſani ſortiroit de priſon & qu'on lui rendroit ſon emploi de Généraliſſime de la mer. Ce grand homme reçut ce changement de fortune en vrai citoyen, qui ne penſoit qu'à ſe rendre utile à ſa patrie. Il fit faire de nouveaux ouvrages pour la défenſe de la ville (*b*).

Négociations inutiles.

Cependant les Genois, maîtres de Chiozza, s'emparerent ſucceſſivement de tous les poſtes que les Vénitiens occupoient dans le continent voiſin. La République ſe trouvant dans une grande détreſſe fit faire quelques propoſitions de paix à Pierre Doria, qui ne voulut rien écouter. Le Doge écrivit auſſi à François Carrare une Lettre fort ſoumiſe, mais avec auſſi peu de fruit. Les Vénitiens envoyerent alors des Ambaſſadeurs à Charles de la Paix, neveu du Roi de Hongrie, qui venoit d'arriver à l'armée des Alliés, mais ce Prince propoſa des conditions ſi dures, qu'elles furent rejettées (*c*).

Leger avantage remporté ſur les Genois.

Le Général Genois continua à envoyer des eſcadres de galeres ſe préſenter devant le Port de Veniſe, ſans rien entreprendre de conſiderable, ſinon qu'il ſe rendit maître de Malamauco à cinq mille de la Capitale. Sa lenteur donna le tems aux Vénitiens de ſe fortifier, & d'armer un bon nombre de galeres, de barques & d'autres bâtimens. Piſani repouſſa les Genois à une attaque qu'ils firent pour rompre une des eſtacades qu'on avoit faites, & Jean Barbadigo qui commandoit une Flotille de barques, attaqua du côté d'Albano une galere Genoiſe qu'il prit & brûla; il s'empara de deux autres bâtimens Genois qu'il emmena à Veniſe (*d*). Ce ſuccès ranima le courage des Vénitiens, & les roidit encore davantage contre les honteuſes conditions qu'on vouloit leur impoſer.

Emulation des Vénitiens pour la défenſe de l'Etat.

Quand la Flotte qu'on équippoit à Veniſe fut à peu près prête, on fit publier que tous les Citoyens qui auroient la bonne volonté de ſervir euſſent à ſe tenir prêts à s'embarquer, & le Doge pour donner l'exemple déclara qu'il s'embarqueroit & qu'il commanderoit la Flotte en perſonne. Ce procedé inſpira tant d'émulation, qu'on eut bientôt plus de monde qu'il ne falloit pour former les équipages de quarante galeres. Un grand

(*a*) Le même, Dec. II. L. VI.
(*b*) Le même.
(*c*) Le même.
(*d*) Le même.

SECTION V. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1248 juſqu'à l'an 1387.*

nombre d'autres citoyens fournirent à la République des ſecours d'hommes, d'argent & de munitions. Les riches Citadins imiterent le zele des Nobles, & pour les encourager on publia un Décret par lequel il étoit ſtatué, que dèsque la paix ſeroit faite, on choiſiroit trente familles Citadines, parmi celles qui auroient rendu des ſervices, pour les admettre au Grand Conſeil, à la pluralité des ſuffrages, & qu'on diſtribueroit aux autres des penſions & des gratifications. Ce Décret fit un grand effet, & un grand nombre de familles ſe ſignalerent par les ſervices qu'elles rendirent (*a*).

Départ de la Flotte Vénitienne.

Les Vénitiens aiant ainſi repris courage, il y eut un grand nombre de petits combats où ils eurent plus ou moins d'avantage ſur les Genois, qui furent obligés d'abandonner Malamauco, & de ſe borner à la conſervation de Chiozza. On ſe propoſoit même à Veniſe de les y aller aſſieger & enfermer avec toutes leurs galeres. Pour exécuter ce deſſein, on dépêcha à Carlo Zeno, qui étoit dans les mers du Lévant, pour lui ordonner de revenir à Veniſe ſans différer. Cependant le Doge s'embarqua le 21 de Decembre & la Flotte partit. Les Vénitiens allerent d'abord à Chiozza, & firent couler à fond pluſieurs gros navires pour embarraſſer l'entrée du Port. Enſuite ils voulurent en faire autant au Port de Brondolo, mais les Genois, qui ſe voyoient ſur le point d'être enfermés dans les Lagunes, firent les plus grands efforts pour s'y oppoſer. Piſani établit ſeize galeres pour la garde de ce Port; ces galeres ſouffrirent beaucoup de la part des ennemis, qui occupoient le rivage, & les équipages ſe rebuterent tellement, qu'il fallut à la fin leur promettre que ſi dans deux jours Carlo Zeno n'arrivoit pas, on abandonneroit la partie.

Arrivée de Carlo Zeno. 1380.

Le premier de Janvier 1380 on découvrit en mer l'eſcadre de ce Général. Zeno s'étoit ſignalé extraordinairement & ſur les côtes de Genes & dans les mers du Lévant, & il avoit cauſé de grandes pertes aux Genois. Il arriva le premier de Janvier devant Chiozza avec ſeize galeres, & alla joindre Piſani au Port de Brondolo. Il y eut là une action où Zeno remporta l'avantage ſur les Genois. Mais une tempête qui s'éleva pouſſa ſa galere du côté de Chiozza, où elle alla échouer. Zeno fut dangereuſement bleſſé mais guérit de ſa bleſſure (*b*).

Victoire des Vénitiens.

Le Senat le choiſit alors pour Capitaine Général de l'armée de terre, qui ſe trouva forte de huit mille hommes. Zeno alla deſcendre devant Chiozza, & y établit ſon camp au mois de Fevrier. Les Genois ſortirent pour l'attaquer, mais ils furent battus, & mis en déroute. Ils eurent plus de trois mille hommes de tués, & on leur fit plus de ſix-cens priſonniers. Pierre Doria fut du nombre des morts. Cette victoire, remportée le 18 de Fevrier, eut les ſuites les plus avantageuſes pour les Vénitiens. La terreur ſe répandit parmi les Genois. Ceux qui occupoient l'iſle de Brondolo, mirent le feu à leurs galeres & à leurs retranchemens, & ſe ſauverent dans leurs chaloupes à Chiozza, d'où ils ſe réfugierent à Padoue. Plus de la moitié de la garniſon de cette ville, où il y avoit treize mille hommes déſerta.

(*a*) Le même. (*b*) Le même.

SECTION V. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1248 juſqu'à l'an 1382.*

Evénemens divers.

On fut enſuite partagé ſur la maniere d'attaquer Chiozza; les uns opinoient à affamer la place par un blocus, & les autres à l'attaquer de vive force. Zeno conſulté là-deſſus opina pour le premier parti. Pendant le blocus, on prit ſans combat cinq galeres Genoiſes; on ſurprit auſſi la ville de Grado. D'autre part Gaſpard Spinola, nommé pour remplacer Pierre Doria, trouva moyen d'entrer dans Chiozza avec un convoi conſiderable. Un accident nuiſit encore davantage aux Vénitiens. Thadée Juſtiniani avoit été envoyé avec ſix galeres pour aller charger du bled ſur les côtes de la Pouille. Arrivé à Manfredonia, il avoit fait charger la quantité de bled dont il avoit beſoin, & avoit fait prendre les devants à une partie de ſes bâtimens de tranſport. Enſuite il avoit remis à la voile avec le reſte du convoi, mais une tempête l'obligea de rentrer dans le port. Quatorze galeres Genoiſes parurent à la hauteur de Manfredonia, comme il ſe diſpoſoit à en repartir. Il mit ſes équipages à terre, & coula à fond ſes ſix galeres. Maruffe Doria, qui commandoit les Genois l'attaqua, & il fut obligé enfin de céder au nombre, & de ſe rendre priſonnier avec cent cinquante hommes. Tous les autres, qui n'avoient pas péri dans l'action, prirent la fuite & revinrent par terre à Veniſe (*a*).

Suite du ſiege de Chiozza.

Au commencement de Mai Doria parut devant le Port de Chiozza avec vingt-trois galeres, mais comme il étoit bien défendu, il ſe borna à défier les Vénitiens, qui mépriſerent ſes bravades. Doria continua à ſe montrer ainſi pluſieurs jours, juſques à ce que Piſani obtint la permiſſion de ſortir avec vingt-cinq galeres, mais les Genois prirent la fuite. Cependant Spinola tenta un expédient pour ſe délivrer, qui penſa lui réuſſir. Comme il y avoit beaucoup de troupes étrangeres dans l'armée Vénitienne, il envoya ſecretement des émiſſaires dans le camp de Zeno, & fit offrir aux Officiers de leur remettre tout ce que les Genois avoient & la ville même, pourvu qu'ils vouluſſent les garantir des Vénitiens. Cela donna lieu à des mouvemens très-dangereux parmi les troupes, & même à un noir complot d'un officier nommé Robert de Recanati, mais Zeno en prévint les funeſtes ſuites par ſa prudence & par ſa fermeté (*b*).

Cette ville ſe rend.

Spinola aiant fait une tentative inutile pour ſauver ſa garniſon, prit le parti d'abandonner le commandement à ſes ſubalternes, & s'embarqua pour Genes. Ceux qui étoient dans Chiozza manquoient de vivres & n'en pouvoient plus eſpérer, enſorte que n'aiant plus de reſſource, ils envoyerent des Députés au Doge pour demander à capituler. Ils le firent de la façon la plus ſoumiſe, & ſe jetterent aux pieds de Contarini. Il leur répondit durement, qu'il falloit qu'ils ſe rendiſſent priſonniers, & que le Senat décideroit de leur ſort (*c*). Il fallut donc que la garniſon ſe rendit à diſcretion. M. Laugier dit (*d*) que ce fut le 22 de Juin, mais les Hiſtoriens de Genes mettent cette reddition au premier du même mois (*e*). Zeno entra dans la Place avec un gros détachement, il préſida lui-même au

(*a*) Le même, *Foliета* L. VIII. *Bizarus* de bello Venet. L. II. ann. 1380. *Facius* de bello Venet. Clod.

(*b*) *Sabellic.* l. c. p. 410.

(*c*) Le même, *Foliета*, *Bizarus* & *Facius* ubi ſup.

(*d*) *Laugier* T. IV. p. 424.

(*e*) *Foliета*, *Bizarus* l. c.

SECTION V.

Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1248 juſqu'à l'an 1382.

pillage, tout le butin fut raſſemblé dans un même endroit, & le partage ſe fit ſans trouble. Quatre mille hommes, dont trois mille étoient Genois, furent déſarmés & conduits à Veniſe. On s'empara de vingt-une galeres & de pluſieurs autres bâtimens des Genois. Ceux-ci abandonnerent quelques poſtes qu'ils occupoient encore dans les Lagunes & ſe retirerent dans le Padouan (*a*).

Progrès des Genois en Iſtrie.

Sur ces entrefaites la Flotte Genoiſe, forte de quarante galeres, & commandée par Spinola & Maruffe Doria, avoit fait voile du côté de l'Iſtrie. La ville de Trieſte s'étoit rendue à eux, & ils avoient raſé le château que les Vénitiens avoient bâti ſur le bord de la mer. Ils avoient enſuite pris Capo d'Iſtria, qu'ils remirent entre les mains du Patriarche d'Aquilée, qui joignit dix galeres à leur Flotte. N'ayant pu réduire le château de Capo d'Iſtria, ils vinrent ſe préſenter devant le Port de Veniſe, mais n'aiant pu attirer les Vénitiens au combat, ils retournerent ſur les côtes d'Iſtrie, prirent la ville de Pole & y mirent le feu ; ils attaquerent inutilement Parenzo (*b*).

Exploits & mort de Piſani.

Le Senat de Veniſe, pour s'oppoſer aux progrès des Genois, fit partir une Flotte de quarante-ſept galeres ſous les ordres de Victor Piſani. Ce Général reprit la ville de Capo d'Iſtria & fit la garniſon priſonniere. Delà s'étant rendu à Pole il apprit que les Genois avoient débarqué dans l'iſle d'Arbes, & qu'ils avoient pris la ville de ce nom & qu'ils venoient de brûler la Capitale de l'iſle de Segna. Piſani fit voile vers Zara, & avoit déja commencé à attaquer le Port, quand il fut informé que dix ou douze galeres avoient été détachées de la Flotte Genoiſe, pour aller ſur les côtes de la Pouille eſcorter un convoi de bled. Piſani, quoique malade, fit toute la diligence poſſible pour aller ſurprendre ce convoi ; il le rencontra à la vérité & le canonna toute la journée, mais les Genois s'échaperent à la faveur de la nuit. Cet accident le chagrina, ſon mal augmenta, & il mourut le 13 d'Août univerſellement regretté. Le Senat de Veniſe envoya Carlo Zeno pour lui ſuccéder (*c*).

Les Vénitiens ſecourent Treviſe.

François Carrare étoit toujours dans le Tréviſan, & pour empêcher que la ville de Treviſe ne pût recevoir de vivres, il avoit fait faire une eſtacade tout au travers de la Sile, deſorte que la diſette étoit fort grande dans la Place. Le Senat chargea Jaques Cavalli de la commiſſion de rompre cette eſtacade, il s'en acquitta heureuſement, & rendit le paſſage libre aux convois qui alloient de Veniſe à Treviſe. Il s'établit après cette expédition avec le gros de ſon armée ſous Meſtré. Le Seigneur de Padoue ſur ces entrefaites ſe rendit maître de Caſtel-Franço par trâhiſon. L'hiver ſurvint & les armées entrerent en quartier d'hiver (*d*).

Ils cedent le Tréviſan au Duc d'Autriche. 1381.

Carrare ne reſta pourtant pas oiſif pendant la mauvaiſe ſaiſon, il ſurprit pluſieurs places & par là tout le Tréviſan étoit expoſé à ſes incurſions. Le Senat ſentant combien il lui ſeroit difficile de conſerver cette Province, ſe détermina à la céder au Duc d'Autriche, pour arrêter les progrès du Sei-

(*a*) Les mêmes & *Sabellic.* Dec. II. L. VII.

(*b*) Les mêmes.

(*c*) Les mêmes.

(*d*) *Sabellic.* l. c.

Seigneur de Padoue. Il envoya un Ambaſſadeur au Duc, qui accepta la ceſſion avec plaiſir, & s'allia avec les Vénitiens. Bientôt il s'avança avec une armée de dix mille hommes & chaſſa les troupes de Carrare de tous les poſtes qu'elles occupoient (*a*).

Section V. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1248 juſqu'à l'an 1382.*

Nous ne détaillerons pas toutes les hoſtilités réciproques entre les deux nations ſur mer, qui furent aſſez vives & aſſez variées pour faire ſouhaiter aux deux Républiques la paix. Amedée VII. Comte de Savoye avoit offert ſa médiation, qui fut acceptée, & les Plénipotentiaires des parties belligérantes ſe rendirent à Turin. Les Conférences durerent juſqu'au mois d'Août, & l'on convint enfin des articles ſuivans. I. Que le Roi de Hongrie renonceroit au droit de faire du ſel dans l'Iſtrie, & refuſeroit l'entrée de ſes Ports en Dalmatie à tous les Corſaires. II. Que pendant cinq ans les Vénitiens lui payeroient annuellement ſept mille ducats III. Que les Vénitiens & les Génois garderoient les priſes qu'ils s'étoient faites réciproquement, mais que les priſonniers ſeroient rendus de part d'autre, IV. Que le château de Tenedos ſeroit mis en dépôt entre les mains du Comte de Savoye, qui après l'avoir gardé deux ans, le feroit raſer & démolir. Que de plus ni les Vénitiens, ni les Génois ne poſſederoient rien dans cette iſle. V. Que François de Carrare rendroit aux Vénitiens Cavanzero & Moranzeno, qu'il feroit démolir tous les Forts nouvellement conſtruits ſur les frontieres du Dogado, & que les Vénitiens lui rendroient la Tour de Curano. VI. Qu'Albert d'Eſte régleroit les limites entre Padoue & Veniſe. VII. Qu'à l'égard du Patriarche d'Aquilée les choſes reſteroient ſur le pied où elles étoient avant la guerre (*b*).

Concluſion de la paix.

Après que la paix eut été publiée à Veniſe, on procéda à l'exécution du Décret de l'an 1379 concernant l'annobliſſement des Citadins, qui avoient rendu des ſervices importans à la patrie. Leur nombre montoit à plus de ſoixante, parmi leſquels on choiſit trente familles qui furent admiſes au Grand Conſeil, & on aſſigna des penſions aux autres (*c*). La plupart de ces familles ſe ſont éteintes depuis, & il ne s'en eſt conſervé que ſept ou huit, qui ont égalé la puiſſance & l'éclat des plus anciennes.

Trente familles Citadines annoblies.

Bientôt il ne reſta plus pour exécuter entierement le Traité de paix que l'évacuation de l'iſle de Tenedos. Le Comte de Savoye envoya un Seigneur à Veniſe pour en aller prendre poſſeſſion en ſon nom; il s'embarqua avec un Député de Génes ſur une galere, commandée par Pantaléon Barbo, qui fut chargé de porter les ordres du Senat au Gouverneur du château de Tenedos, qui ſe nommoit Jean Mudazzo. Ce Gouverneur refuſa opiniâtrément d'obéir, & déclara que les habitans ne s'étoient pas ſoumis aux Vénitiens pour être abandonnés par la démolition du château, que puiſque deſormais l'iſle n'appartenoit à perſonne, il la garderoit pour lui-même. Les inſulaires & les ſoldats ſe ſouleverent, proclamerent Mudazzo Duc & Seigneur, & ordonnerent aux Députés de ſe retirer (*d*). Ce refus fit une extrême peine au Senat de Veniſe, qui voyoit par là ſa bonne foi rendue ſuſpecte. Les Génois en furent fort mécontens, & firent

Le Gouverneur de Tenedos refuſe d'obéir aux ordres du Sénat.

(*a*) Le même, *Bizarus* l. c.
(*b*) Les mêmes, *Foliera* & *Facius* ubi ſup.
(*c*) *Sabellic.* l. c.
(*d*) Le même, Dec. II. L. VIII.

SECTION V. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1248 juſqu'à l'an 1382.*

ſaiſir tous les effets des Florentins, qui s'étoient rendus caution de l'exécution de cet article du Traité. Le Senat envoya des Députés au Comte de Savoye & à Génes, pour déclarer, que non ſeulement la République n'avoit aucune part à ce refus que feſoit le Gouverneur, mais qu'elle étoit réſolue d'armer une eſcadre pour ranger ce rebelle à ſon devoir. Cette déclaration contenta le Senat de Génes (*a*). On envoya Carlo Zeno à Tenedos, qui employa inutilement les promeſſes & les menaces pour engager le Gouverneur d'obéir. Mudazzo lui fit la même réponſe qu'à Barbo.

Siege & Capitulation du château de cette iſle. 1382.

On prit alors le parti à Veniſe d'équipper ſix galeres, ſur leſquelles on embarqua des troupes pour réduire ce rebelle par la force. Fantin Giorgi fut chargé du commandement. Il aſſiegea la ville & le château, qui firent une vigoureuſe réſiſtance pendant ſept mois. Durant le ſiege on traita de part & d'autre fort inhumainement les priſonniers, qu'on feſoit tous périr. A la fin la garniſon manquant de vivres, elle ſe rendit aux conditions ſuivantes. 1. Que ni Mudazzo, ni aucun de ceux qui avoient ſervi ſous ſes ordres, ne ſeroient traités comme coupables, pour avoir deſobéi aux ordres du Senat. 2. Qu'il ſeroit libre aux habitans de Tenedos de ſe retirer à Candie où à Conſtantinople, & d'y emporter tous leurs effets. 3. Qu'on aſſureroit à ceux qui ſe retireroient à Candie des fonds équivalens aux terres qu'ils poſſedoient dans l'iſle de Tenedos, qu'à l'égard de ceux qui iroient à Conſtantinople, on leur payeroit en argent la valeur des biens, qu'ils étoient obligés d'abandonner (*b*). Tenedos rendu & évacué fut remis au Commiſſaire du Comte de Savoye, qui en fit enſuite raſer les fortifications. Le Senat de Veniſe ne tint pas pleinement parole à Mudazzo, puiſqu'il fut condamné à un an de priſon, & que ceux qui l'avoient favoriſé furent auſſi punis de différentes manieres (*c*).

Mort du Doge Contarini.

Pendant qu'on travailloit à terminer cette deſagréable affaire, le Doge André Contarini mourut le 5 de Juin 1382. Les importans ſervices qu'il avoit rendus à la République lui firent rendre des honneurs extraordinaires, & un Noble fut chargé de prononcer ſon oraiſon funebre. Pendant l'interregne, les Correcteurs firent divers nouveaux réglemens (*d*). Il ſemble que ces Magiſtrats paſſagers ſe feſoient un devoir d'en propoſer.

MICHEL MOROSINI, LXI. *Doge de Veniſe.*

Quand il fut queſtion d'élire un nouveau Doge, tous les ſuffrages ſe réunirent en faveur de Carlo Zeno. Mais un des Electeurs allégua des raiſons ſi ſpécieuſes, priſes du bien public, & le beſoin qu'on pouvoit avoir de lui comme Général, qu'il empêcha ſon élection, deſorte que le choix tomba ſur MICHEL MOROSINI. Si l'on s'en rapporte à M. Laugier (*e*), il ne méritoit gueres cet honneur. Au commencement de ſon adminiſtration, on porta une Loi par laquelle les aſſaſſins & les homicides devoient avoir la tête tranchée, au lieu qu'on les pendoit auparavant (*f*). Sabellicus aſſure qu'on avoit conçu de grandes eſpérances de Moroſini ; mais il n'eut pas le tems de les remplir, étant mort de la peſte le 16 d'Octobre, après un regne d'un peu plus de quatre mois.

(*a*) *Bizarus, Folieta, Sabellic.* ubi ſup.
(*b*) *Sabellic.* l. c. p. 439.
(*c*) *Laugier* T. V. p. 64.
(*d*) Le même, p. 50, 51.
(*e*) Le même, p. 55, 56.
(*f*) *Sabellic.* l. c. p. 440.

Section VI. *Histoire de Venise depuis l'an 1382 jusqu'à l'an 1441.*

SECTION VI.

Election d'Antoine Venier. *Guerre du Frioul & avec* François Carrare. *Ligue contre les Turcs. Nouvelle guerre avec les Génois. Prise de Padoue & nouvelles acquisitions que les Vénitiens font en Italie & ailleurs. Guerres avec le Roi de Hongrie, & le Duc de Milan, & autres événemens jusqu'à l'année* 1441.

Antoine Venier, LXII. *Doge de Venise.* 1383.

Six jours après la mort de Morosini, on lui donna pour successeur Antoine Venier, également distingué par la noblesse de sa naissance & par ses qualités personnelles. Il étoit alors dans l'isle de Candie, en qualité de Capitaine d'armes: on lui dépêcha d'abord un brigantin pour lui porter la nouvelle de son élection. Venier partit bientôt & arriva le 13 de Janvier 1383 à l'Abbaye de Saint Nicolas, où toute la Noblesse l'attendoit. Il fut accueilli avec une grande joie par tous les ordres, & son arrivée fit d'autant plus de plaisir, qu'il y avoit sept ans qu'il étoit absent de Venise (*a*).

Carrare acquiert le Trévisan.

La mort de Louis Roi de Hongrie arrivée au mois de Septembre 1382 avoit délivré les Vénitiens d'un ennemi redoutable. On se flata que cela rallentiroit l'ardeur & l'ambition de François Carrare; mais tant s'en faut, puisqu'il ne cessoit de s'étendre dans la Marche Trévisane. Le Duc d'Autriche, à qui la Seigneurie l'avoit cédée, étoit occupé d'un autre côté & ne pouvoit reprimer le Seigneur de Padoue. Celui-ci profita des circonstances, & offrit à Léopold une grosse somme, moyennant laquelle ce Prince lui céda tous ses droits sur cette Province; ce qui étoit un événement très-chagrinant pour les Vénitiens.

Soins utiles du Doge.

Le Doge Venier s'appliqua dans les commencemens de son administration à réparer les maux que la derniere guerre avoit causés. Il fit rebâtir Chiozza qui avoit été en grande partie ruinée; & fit revivre le commerce, les Flottes marchandes de Venise se répandirent de tous côtés, & revinrent heureusement richement chargées.

Troubles du Frioul. 1385.

Il y avoit déja quelque tems qu'il s'étoit élevé des troubles dans le Frioul. Marquard Patriarche d'Aquilée étant mort, le Pape Urbain VI. donna le Patriarchat en commande à Philippe Cardinal d'Alençon & Evêque de Sabine. La ville d'Udiné & quelques autres regarderent cette collation comme une injure & refuserent de reconnoitre Philippe. Ce Prélat se ligua avec François Carrare, qui envoya des troupes dans le Frioul pour soutenir le Cardinal. Il se rendit maître de Porto Gruaro; Sacilé Monte-Falcone, Chiusa & diverses autres places se soumirent volontairement, & Philippe les céda au Seigneur de Padoue. Ceux d'Udiné eurent recours aux Vénitiens, qui leur envoyerent des troupes avec trois Généraux. Ils marcherent à l'ennemi & mirent l'armée de Carrare en déronte (*b*).

(*a*) Le même.

(*b*) *Candidi* Comment. Aquilejens. L. VII.

SECTION VI. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1382 juſqu'à l'an 1441.*

En 1386 les habitans de Corfou, offrirent à Carrare la ſouveraineté de leur iſle, qu'il accepta. Il y envoya un Gouverneur avec des troupes, qui prirent poſſeſſion de la ville & du château. Jean Miani, Capitaine du Golfe, s'y rendit en diligence, & repréſenta aux principaux, qu'il étoit plus naturel & plus avantageux pour eux de rentrer ſous la domination de la République, ſous laquelle ils avoient été autrefois. Miani les perſuada, & il fut arrêté, qu'on renverroit le Gouverneur Padouan, & qu'on députeroit à Veniſe, pour ſe ſoumettre à la République. Le Gouverneur ſe renferma dans le château avec ſes troupes, & déclara qu'il s'y défendroit juſqu'à la derniere extrémité. Les Députés de Corfou furent très-bien reçus à Veniſe, & l'on envoya à Miani les ſecours néceſſaires pour ſe rendre maître du château (*a*).

Corfou rentre ſous l'obéiſſance de Veniſe. 1386.

Antoine de l'Eſcale dépouillé de ſes Etats. 1387.

La guerre du Frioul duroit toujours. Antoine de l'Eſcale Seigneur de Verone s'étoit déclaré comme les Vénitiens contre le Cardinal d'Alençon. Pour faire diverſion, il étoit entré ſur les terres de Padoue, & quoiqu'il eut eu du deſavantage, il ne laiſſoit pas de continuer les hoſtilités dans le Padouan. François Carrare ſe ligua alors avec Jean Galéas Comte de Vertus, Seigneur de Milan, pour dépouiller de l'Eſcale de ſes Etats. Galéas ſe rendit maître dans une ſeule campagne de Verone & de Vicence & des deux Provinces qui en dépendent. Antoine de l'Eſcale ſe vit ainſi dépouillé de ſes Etats, & fut obligé de ſe réfugier à Veniſe (*b*). Le Seigneur de Padoue comptoit d'avoir le Vicentin, mais Jean Galéas ne jugea pas à propos de s'en déſaiſir & Carrare n'oſa pas ſe commettre avec un Prince beaucoup plus puiſſant que lui.

Carrare eſt battu.

Il tâcha de ſe dédommager dans le Frioul, & ſe diſpoſoit à faire le ſiege d'Udiné; dans cette vue il avoit joint ſes forces à celles de ceux de Cividal, & étoit campé à Savorgnano. Les Vénitiens avec les Udinois vinrent l'y attaquer & le mirent en déroute. Il perdit beaucoup de monde & tout ſon canon (*c*). Le Marquis de Ferrare, les Florentins & la ville de Boulogne offrirent leur médiation pour pacifier les troubles du Frioul, mais la négociation fut infructueuſe, parceque Carrare refuſa de rendre à l'Egliſe d'Aquilée les places qu'il avoit conquiſes.

Les Vénitiens ſe liguent contre lui avec le Comte de Vertus. 1388.

Comme les Vénitiens cherchoient depuis longtems à reprimer l'ambition du Seigneur de Padoue, ils ſe liguerent avec le Comte de Vertus, qui étoit mécontent de Carrare, parceque celui-ci avoit cherché à délivrer de priſon Bernabo oncle de Jean Galéas (*d*). Le Traité ſe conclut le 29 de Mars 1388, & l'on régla le partage de ce que Carrare poſſédoit. Le deſir de ſe venger de Carrare, qui avoit avec les Genois mis la République à deux doigts de ſa perte, & l'envie de rentrer en poſſeſſion du Tréviſan, fit agir dans cette occaſion le Senat contre les regles de la ſaine politique, en contribuant à l'agrandiſſement d'un Prince qui n'étoit déja que trop puiſſant. François Carrare diſtribua ſes troupes dans les places qu'il tenoit,

(*a*) *Laugier* T. V. p. 84-86.
(*b*) *Joſ. Ripamontii* Hiſt. Mediolan. L. III. *Lud. Cavitellii.* Cremon. Annal. ad ann. 1387.
(*c*) *Candid.* l. c.
(*d*) *Sabellic.* Dec. II. L. VIII. *Cavitelli.* l. c. ann. 1389.

laissa son fils François dans Padoue avec une bonne garnison, & alla s'enfermer dans Treviſe (a). SECTION VI.

Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1382 juſqu'à l'an 1441.

Les troupes de Milan, commandées par Jaques dal Vermé, entrerent dans le Padouan, & Jaques Delfino avec une Flotte de plus de quatre-cens barques armées pénétra par les rivieres dans la partie méridionale de ce pays. Bientôt la plupart des villes & les châteaux des environs de Padoue ſe rendirent. Quelques Hiſtoriens (b) prétendent qu'on commença par attaquer Treviſe, que les habitans ſe ſouleverent chaſſerent le vieux Carrare & la garniſon & ſe donnerent aux Vénitiens. Qu'après la priſe de cette ville l'armée ſe porta ſur Padoue, qui ſe rendit au mois de Novembre. Ce qu'il y a de certain c'eſt que ces deux villes ſe ſoumirent aux Alliés; le vieux Carrare fut fait priſonnier & enfermé dans le château de Come. Son fils alla d'abord à Milan, & enſuite ſe ſauva en Allemagne à la Cour du Duc de Baviere. Après avoir ainſi conquis tous les Etats de François Carrare, on en fit le partage. Le Comte de Vertus eut Padoue, Feltri & Belluno avec leurs territoires. Les Vénitiens rentrerent en poſſeſſion de Treviſe & de la Marche Tréviſane, & le Marquis d'Eſte, qui étoit entré dans la ligue eut quelques villes, qui avoient appartenu à ſes prédéceſſeurs (c).

Progrès des Confédérés.

Acquiſitions que fait la République. 1389.

La République réparoit ainſi peu à peu ſes pertes. Cette même année elle acquit les villes d'Argos & de Napoli de Romanie, qu'elle acheta de la veuve de Pierre Cornaro, Noble Vénitien, fille de Gui d'Anzzino, qui avoit été Seigneur de ces deux villes; le Senat envoya quelques galeres en Morée, pour en prendre poſſeſſion (d). Depuis que l'iſle de Corfou étoit rentrée ſous l'obéiſſance de la République, les Vénitiens s'étoient rétablis dans Durazzo, ville principale de l'Albanie. Comme l'empire d'Orient tendoit viſiblement à ſa fin, & que les Turcs devenoient de jour en jour plus puiſſans, les Places maritimes attendoient encore du ſecours d'Occident, & principalement des Vénitiens, à cauſe des grands établiſſemens qu'ils avoient dans l'Archipel. La ville d'Aleſſio en Albanie ſe ſoumit volontairement à la Seigneurie, & quelques années après, le Seigneur de Scutari dans la même Province lui céda auſſi toutes ſes terres, moyennant une penſion de mille ducats, & le château de Drivaſto pour ſa demeure (e).

Le jeune Carrare rentre dans Padoue. 1390.

Sur ces entrefaites, le jeune Carrare chercha les moyens de rentrer dans Padoue. Il n'ignoroit pas que les Vénitiens n'en voyoient qu'à regret le Comte de Vertus en poſſeſſion, deſorte qu'ayant fait ſonder le Senat, & s'étant aſſuré qu'il ne s'oppoſeroit point à ſon entrepriſe, il ſe rendit à Florence, où il traita ſecretement avec les Florentins, ennemis de Jean Galéas. Il aſſembla un bon nombre de gens déterminés, avec leſquels il s'approcha de Padoue; il fut introduit dans la ville & ſe ſaiſit du Palais; les Padouans ſe déclarerent pour lui, & la garniſon s'étant jettée dans le château, ſe rendit au bout de trois jours (f). Le Comte de Vertus fit

(a) *Bern. Scardeonii* Hiſt. Patav. L. VII. Claſſ. 13.

(b) *Platina* Hiſt. Mant. L. III. *Sabellic.* ubi ſup.

(c) *Sabellic.* l. c. p. 442.

(d) *Laugier* T. V. p. 105-107.

(e) Le même, p. 108, 109.

(f) *Cavitellii* Cremon. annal. ann. 1390. *Scardeonii* Hiſt. Patav. l. c.

SECTION VI. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1382. juſqu'à l'an 1441.*

d'abord propoſer une nouvelle ligue aux Vénitiens, qui s'excuſerent de prendre aucun engagement avec lui. Il comprit alors que le jeune Carrare n'avoit rien fait que de leur aveu, deſorte qu'il prit le parti d'attendre des circonſtances plus favorables pour ſe venger. Carrare pour s'aſſurer encore mieux de la prôtection de la République, envoya ſes deux fils à Veniſe & s'y rendit peu de tems après lui-même pour témoigner ſa reconnoiſſance au Senat, auquel il promit d'être deſormais entierement devoué (*a*). Nous verrons dans la ſuite comment il tint parole.

Ligue contre Bajazeth. 1396.

Bajazeth, Empereur des Turcs feſoit de jour en jour de ſi grands progrès, que Sigismond Roi de Hongrie crut devoir prendre des précautions contre les projets ambitieux de l'Ottoman. Les Vénitiens conclurent une ligue avec ce Prince, l'Empereur Grec Manuel & les Génois. Les deux Républiques armerent une Flotte de quarante-quatre galeres, qui mit en mer au Printems de l'année 1396. N'aiant point trouvé d'ennemis à combattre, elle ſe rendit à Conſtantinople, où quelques galeres de Manuel s'y joignirent; elle remit à la voile pour aller occuper les bouches du Danube, pour être à portée d'envoyer des ſecours à l'armée de Sigismond. Les Chretiens aiant été défaits à la bataille de Nicopolis, la Flotte combinée s'en retourna (*b*).

Les Vénitiens ſecourent le Seigneur de Mantoue. 1397.

Jean Galéas, qui avoit acheté de l'Empereur Venceſlas le titre de Duc de Milan, ne penſoit qu'à donner la loi à ſes voiſins. Il en vouloit aux Florentins, pour avoir aidé au jeune Carrare à rentrer dans Padoue, & aux Boulonnois alliés des premiers. Il ſollicita François de Gonzague, Seigneur de Mantoue, qui avoit épouſé ſa couſine germaine, de le ſeconder; Gonzague l'aiant refuſé, le Duc de Milan lui déclara la guerre, & Jaques dal Vermé entra dans le Mantouan, dont il inveſtit la Capitale (*c*). De ſon côté le Seigneur de Mantoue s'allia avec les Florentins, le Marquis de Ferrare & le Seigneur de Padoue, dont les troupes réunies eurent pour Général Charles Malateſta, Seigneur de Rimini. Les Vénitiens entrerent auſſi dans la ligue & armerent une Flotte de barques, ſous le commandement de François Bembo (*d*). Le Général Milanois avoit fait occuper Governolo par un gros détachement, pour être maître de la navigation du Mincio. Il fit jetter un pont ſur cette riviere, le fortifia par des Caſtilles avec du canon, & il fit traverſer le courant par de gros palis enfoncés dans la greve. Charles Malateſta campoit à peu de diſtance de Governolo, épiant l'occaſion d'attaquer l'ennemi avec avantage. La Flotte Vénitienne s'avança en bon ordre pour attaquer le pont de Governolo, qui fut aſſailli de deux côtés. Les ennemis déconcertés y mirent le feu, & l'abandonnerent. Malateſta, qui les vit fuir, les chargea & les mit en déroute; l'épouvante ſe communiqua au gros de l'armée qui campoit ſous Mantoue. Les Officiers ne purent jamais retenir leurs ſoldats, qui prirent la fuite en confuſion, abandonnant armes & bagages. Cette action glorieuſe ſe paſſa le 28 ou le 29 Août de l'an 1397 (*e*). L'année ſuivante le Duc de Milan

(*a*) *Laugier* l. c. p. 115.
(*b*) Le même, p. 127-129.
(*c*) *Platina* Hiſt. Mant. L. III, IV.
(*d*) Le même, L. IV. M. Laugier nomme le Commandant *Jean Barbo.*
(*e*) *Platina* l. c. *Cavitellii* Cremon. annal. ann 1397.

conclut une trêve de dix ans avec tous les Confédérés : le Duc de Mantoue se reconcilia si parfaitement avec lui, qu'il se reconnut son vassal (*a*). SECTION VI. *Histoire de Venise depuis l'an 1382. jusqu'à l'an 1441.*

Le Doge Antoine Venier mourut le 23 Novembre 1400 avec la réputation d'avoir été rigide observateur des loix. Sous son regne, le Grand Conseil fit un décret par lequel il défendit qu'aucun étranger ne pût former aucun établissement à Venise, ou y acquérir des rentes sans une permission spéciale. Il décida aussi que personne ne pourroit obtenir dans cette ville le droit & les privileges de Citadin, s'il n'y avoit résidé au moins quinze ans (*b*). Pendant l'interregne les Correcteurs ne manquerent pas de faire à l'ordinaire divers nouveaux Réglemens.

Mort du Doge Venier.

MICHEL STENO fut élu Doge le premier de Décembre. Il étoit malade alors & ne fut rétabli qu'à la fin du mois, qu'il prit possession de sa Dignité. Le peuple & tous les ordres de l'Etat témoignerent une grande joie de son élection : on la célebra par des réjouissances extraordinaires, les fêtes & les spectacles se succederent pendant près d'une année (*c*). En 1402 on apprit à Venise que le Maréchal de Boucicaut, qui commandoit à Génes pour le Roi de France, faisoit préparer un grand armement contre Pierin de Lusignan Roi de Chypre, qui avoit attaqué Famagouste. Le Senat, craignant que les Génois n'eussent quelque dessein secret préjudiciable à la République, fit armer douze galeres dont on donna le commandement à Carlo Zeno, avec ordre de se tenir sur la défensive.

MICHEL STENO, LXIII. *Doge de Venise.* 1400.

Le Maréchal de Boucicaut mit à la voile au commencement du Printems de l'année 1403, avec neuf galeres, deux galéasses, & onze autres bâtimens (*d*). Il alla d'abord en Chypre, & le Roi, dans l'impuissance de résister, fit la paix aux conditions qu'on voulut, & promit de payer au Maréchal les fraix de son armement (*e*). D'autres Historiens (*f*) disent que cet accommodement se fit à Rhodes, où le Roi de Chypre avoit envoyé un Ambassadeur au Maréchal, qui avoit relâché à la rade de la ville.

Armement des Genois & des Vénitiens. 1403.

Carlo Zeno étoit parti de Venise à peu près dans le même tems, que le Maréchal de Génes. Il avoit d'abord visité toutes les Colonies de l'Archipel pour les avertir de se tenir sur leurs gardes. S'étant rendu à Rhodes, il y trouva la Flotte Génoise. Le Maréchal envoya un Officier à Zeno pour le prier de venir conférer avec lui, parcequ'il étoit malade. Le Général Vénitien s'excusa sur les loix de Venise, qui ne lui permettoient pas de quitter sa Flotte. Le Maréchal le fit solliciter par d'autres Officiers de se joindre à lui contre les Infideles. Zeno répondit, que ses ordres ne le lui permettoient point. Boucicaut fut fort mécontent de cette réponse & mit à la voile pour se rapprocher des terres des Infideles, & Zeno revint sur les côtes de Morée.

Rencontre des deux Flottes.

Boucicaut entra dans le Golfe de Satalie, & attaqua le château de Candelore. Les uns disent qu'il y trouva tant de résistance qu'il fut obligé de lever le siege (*g*). Les autres assurent qu'il brûla les navires qui se trou-

Celle des Genois pillée à Baruth.

(*a*) Le même.
(*b*) *Laugier* l. c. p. 144, 145.
(*c*) *Sabellic.* Dec. II. L. VIII. p. 444.
(*d*) *Folieta* Genuens. Hist. L. IX. ann. 1403.
(*e*) Le même.
(*f*) *Laugier* l. c. p. 161.
(*g*) Le même, p. 167.

SECTION VI. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1382 juſqu'à l'an 1441.*

voient dans le port, & obligea le Seigneur de Candelore de traiter avec lui (*a*). Delà le Maréchal alla aborder à Baruth, prit la ville & la pilla. C'eſt ce dont les Hiſtoriens des deux nations conviennent. Mais ceux de Génes ne diſent rien de ce que rapportent ceux de Veniſe, que le Maréchal laiſſa mettre au pillage le Comptoir & les Magazins des Vénitiens, qui feſoient un grand commerce à Baruth (*b*). Carlo Zeno en aiant eu avis, fit pluſieurs députations à Boucicaut pour s'en plaindre, mais il ne put rien obtenir.

Combat ſanglant entre les deux Flottes.

Zeno indigné de ce procedé, ne voulut pas cependant attaquer les Genois, à moins qu'il n'y fût contraint par de nouvelles hoſtilités, pour ne pas rallumer la guerre entre les deux nations. Il ſe contenta donc de croiſer depuis l'iſle de Candie juſqu'à Modon en Morée. Le Maréchal de Boucicaut en s'en retournant s'avança juſques ſur les côtes de la Morée, & les deux Flottes ſe trouverent en préſence; les uns diſent que les Génois engagerent les premiers l'action (*c*), les autres prétendent que Zeno attaqua le premier (*d*). Quoiqu'il en ſoit le combat fut long & ſanglant, parceque quelques Capitaines Vénitiens firent mal leur devoir. Cependant les Vénitiens furent vainqueurs & prirent trois galeres Génoiſes (*e*). Sabellicus ajoute qu'ils en coulerent trois autres à fond. Cette action penſa rallumer la guerre entre les deux Républiques; mais les Génois jugerent à propos de la prévenir, & la paix fut renouvellée au commencement de l'année ſuivante (*f*).

Accord entre la Ducheſſe de Milan & la République. 1404.

Jean Galéas Viſconti Duc de Milan étoit mort à la fin de l'année 1402. Il laiſſa deux fils mineurs ſous la régence de Catherine Viſconti leur mere. Pluſieurs Seigneurs profiterent de cette occaſion pour ſe révolter. Guillaume de l'Eſcale, encouragé & aidé par François Carrare rentra dans Verone & dans Vicence. La Ducheſſe embarraſſée au milieu de ces troubles envoya à Veniſe prier la Seigneurie de prendre ſous ſa garde ſes villes éloignées pour qu'elles ne fuſſent pas envahies par les rebelles. Le Senat conſentit ſans peine à la demande de la Ducheſſe, & les Vénitiens s'obligerent de mettre garniſon à Baſſano, à Feltri & à Belluno. La Ducheſſe acquieſça à ce que Verone & Vicence reſtaſſent à la République, ſi les Vénitiens venoient à bout d'enlever ces deux villes à François Carrare, qui y dominoit ſous le nom de Guillaume de l'Eſcale (*g*).

Conduite de Carrare.

Sur ces entrefaites, François Carrare étant allé à Verone pour rendre viſite à l'Eſcale, l'avoit fait empoiſonner, s'étoit ſaiſi des deux fils de Guillaume, & rendu maître de la ville, où il avoit laiſſé ſon fils Jaques avec une forte garniſon (*h*). Cette action hâta l'exécution du deſſein qu'on avoit déja formé à Veniſe de lui faire la guerre. On avoit découvert par les priſonniers François faits ſur la Flotte Genoiſe, que Carrare avoit offert ſon ſecours aux Génois, lors de l'armement du Maréchal de Boucicaut, & il

(*a*) *Folieta* ubi ſup.
(*b*) *Sabellic.* l. c. *Laugier* l. c.
(*c*) Le même, p. 173.
(*d*) *Folieta* l. c. Sabellicus ſemble auſſi le donner à entendre.
(*e*) *Folieta* l. c. *Sabellic.* l. c.
(*f*) *Folieta* ubi ſup. ann. 1404.
(*g*) *Sabellic.* l. c. p. 448.
(*h*) Le même & *Cavitellii* Cremon. Annal. ann. 1404. *Scardeonii* Hiſt. Patav. L. III. Claſſ. 13.

Section VI. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1382 juſqu'à l'an 1441.*

il s'étoit trouvé parmi les papiers du feu Duc de Milan des Lettres par leſquelles il paroiſſoit qu'ils trâmoient enſemble des deſſeins contre les Vénitiens (*a*); la guerre fut donc réſolue. Le Seigneur de Padoue ſe ligua avec Nicolas d'Eſt, Marquis de Ferrare, & avec les Florentins.

Il ſongeoit à ſe rendre maître de Vicence, comme il l'étoit de Verone. Les Vicentins, qui avoient ſon nom en horreur, depuis la mort de Guillaume de l'Eſcale, s'adreſſerent par le conſeil de la Ducheſſe Catherine, aux Vénitiens, pour ſe donner à eux. Leur député fut très-bien reçu, & s'en retourna avec les plus fortes aſſurances de la protection de la République. Le Senat envoya Jaques Suriano avec des troupes à Vicence pour garantir cette ville des entrepriſes de François Carrare. Dans le même tems, on mit garniſon dans Baſſano, Feltri & Belluno (*b*). L'armée de Carrare étoit déja entrée dans le Vicentin & s'approchoit de la Capitale. Suriano, qui y commandoit lui envoya un trompette pour lui ſignifier que Vicence avoit arboré l'étendard de Saint Marc, & qu'attaquer cette ville c'étoit attaquer les Vénitiens. Carrare s'emporta, fit couper le nez & les oreilles au trompette, le chargeant de dire à ſes Maîtres, qu'ils ne devoient pas entreprendre de preſcrire des loix à ceux qui étoient Souverains, & qu'ils feroient mieux de ſe tenir dans leurs lagunes, que de vouloir donner des ordres à ceux qui avoient reçu de leurs ancêtres le droit de commander (*c*). Suriano fit alors une ſortie ſur les quartiers les plus voiſins de l'armée Padouane, les mit en déroute & força cette armée à décamper. Elle ſe retira après avoir mis le feu aux fauxbourgs de Vicence, & à tous les villages du Vicentin, qui ſe rencontrerent ſur ſon paſſage.

Vicence ſe donne aux Vénitiens.

Le Marquis de Ferrare, voyant les grands préparatifs qu'on feſoit à Veniſe, s'y rendit, & tâcha d'obtenir la paix pour ſon beaupere; mais Carrare aiant refuſé les conditions que le Senat propoſoit, ſon gendre lui déclara qu'il ne vouloit point entrer en guerre avec les Venitiens. Cela ne l'empêcha point d'envoyer déclarer la guerre à la République.

Guerre déclarée.

La Seigneurie avoit choiſi pour Capitaine Général de ſes troupes Charles Malateſta Seigneur de Rimini, qui fut chargé d'entrer dans le Padouan, tandis que Jaques dal Vermé avec un autre corps eut ordre de ſe porter dans le Veronois. D'abord ces deux armées firent des progrès aſſez lents, parcequ'il n'y avoit pas aſſez de troupes dans le Véronois, & que l'armée Vénitienne trouvoit les paſſages dans le Padouan impénétrables (*d*). Cependant Carrare trouva moyen d'engager encore le Marquis de Ferrare de ſe déclarer pour lui, en lui feſant eſpérer de reprendre le Poleſin de Rovigo, qu'il avoit engagé à la Seigneurie pour ſoixante mille ducats. Nous donnerons tout de ſuite ce qui concerne l'entrepriſe de ce Prince, avant que de rapporter ce qui regarde le Padouan & le Veronois.

Opérations des armées.

Nicolas d'Eſt tâcha d'abord de ſe rendre maître de la navigation du Po; il aſſembla auſſi ſeize-cens chevaux, entra dans le Poleſin, & s'empara de tous les châteaux, à la réſerve de celui de Rovigo. Les Vénitiens armerent d'abord pluſieurs galeres avec un grand nombre de barques, dont on

Le Marquis de Ferrare ſe déclare pour le Seigneur de Padoue.

(*a*) *Sabellic.* ubi ſup.
(*b*) Le même, *Cavitell.* & *Scardeon.* l. c.
(*c*) Les mêmes.
(*d*) *Laugier* T. V. p. 201-203.

SECTION VI. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1382 juſqu'à l'an 1441.*

donna le commandement à Jean Barbo. Il fit occuper toutes les bouches du Po, afin d'ôter à Ferrare les ſubſiſtances qu'elle recevoit par mer, pénétra dans ce fleuve, mit le feu ſur les deux bords & fit de grands ravages. En même tems le Senat dépêcha une galere en Candie pour rappeller Azzon d'Eſt, qui y avoit été relegué par conſidération pour le Marquis de Ferrare, afin de lui oppoſer ce Compétiteur. Bientôt la ville de Ferrare ſe trouva réduite à la derniere extrémité par la famine, & par les maladies qui en ſont la ſuite. Le Marquis prit alors le parti d'envoyer des Députés à Veniſe pour demander la paix, qu'il obtint à des conditions dures & humiliantes (*a*). La paix fut publiée le 29 de Mars 1405.

L'Armée Vénitienne pénetre dans le Padouan.

Tandis que cela ſe paſſoit du côté de Ferrare, l'armée Vénitienne ſurmonta les obſtacles qui l'empêchoient de pénétrer dans le Padouan, ce qui obligea Carrare à ſe borner à bien défendre ſa capitale, où tous les habitans de la campagne ſe réfugierent. Par l'avis de Carlo Zeno on ſe contenta de bloquer la ville. Charles Malateſta étant tombé malade, remit le commandement de l'armée à Paul Savelli (*b*). Dans le même tems les troupes qui étoient dans le Veronois firent auſſi des progrès, s'emparerent de de quelques châteaux & de pluſieurs poſtes, enſorte que la ville de Verone ſe trouva bloquée comme Padoue.

Campagne de 1405, & reddition de Verone.

Jaques dal Vermé & Galéas de Gonzague commandoient l'armée qui bloquoit Verone; ils ſe rendirent maîtres de pluſieurs places du Veronois. La Capitale ſouffroit déja beaucoup; les habitans pour prévenir de plus grands maux traiterent avec les Généraux Vénitiens, malgré Jaques Carrare, qui n'eut d'autre parti à prendre que de ſe ſauver ſecretement pour aller joindre ſon pere à Padoue. Mais il eut le malheur d'être pris conduit à Veniſe & mis en priſon (*c*). La conquête de Verone cauſa une grande joie à Veniſe, où pendant pluſieurs jours on la célebra par des fêtes.

Efforts de Carrare.

La perte de Verone ne découragea pas François Carrare, il ne négligea rien pour prolonger ſa réſiſtance & pour retarder ſes malheurs. D'abord il fit faire des propoſitions de paix par un Officier chargé de bien obſerver la poſition de l'armée Vénitienne. Les propoſitions furent rejettées ainſi que Carrare l'avoit prévu, mais il réuſſit à avoir des lumieres ſur la diſpoſition des quartiers ennemis. François ſon fils aîné fit une ſortie, où il fut d'abord aſſez heureux pour pénétrer juſqu'au quartier général, & pour enlever le grand étendard de la République. Savelli, éveillé au bruit, accourut, rallia ſes ſoldats qui fuyoient & repouſſa l'ennemi. Carrare fit ſa retraite en bon ordre & rentra dans Padoue avec l'étendard qu'il avoit enlevé (*d*). Malgré ce petit avantage, la ville de Padoue n'étoit pas en état de tenir longtems encore. Le Seigneur de cette ville fit faire de nouvelles propoſitions au Senat de Veniſe, qu'on rejetta encore.

Priſe de Padoue.

Le Capitaine Général de l'armée Vénitienne Paul Savelli mourut d'une fievre maligne le 3 d'Octobre, & on donna le commandement à Galéas de Mantoue. Ce nouveau Général fit attaquer la nuit du 15 de Novembre

(*a*) *Sabellic.* l. c. *Laugier* ubi ſup. p. 204, 205, 213-216.
(*b*) *Sabellic.* l. c. *Scardeon.* ubi ſup.
(*c*) *Sabellic.* l. c.
(*d*) Le même.

l'enceinte extérieure de Padoue, qui fut emportée par surprise. Il en restoit deux autres encore qu'on pouvoit défendre, mais les clameurs d'un peuple affamé obligerent Carrare à demander un passeport à Galéas pour venir régler lui-même les articles de la capitulation. Ce Général lui fit dire qu'il lui conseilloit d'aller à Venise se jetter aux pieds du Doge & du Senat, en assurant que cette démarche auroit pour lui de meilleurs effets que toute autre négociation. Les Padouans presserent vivement Carrare de suivre ce conseil. On lui proposa de députer à Venise & il y consentit. Les Députés partirent & demanderent que l'on permît à François Carrare & à son fils aîné de venir demander pardon au Senat, & régler les conditions auxquelles il devoit rendre Padoue. On leur répondit que leur Maître n'avoit qu'à se rendre à Mestré, & qu'il y trouveroit des Commissaires avec lesquels il pourroit traiter. Mais dans la conférence qui se tint, les Commissaires du Senat se montrerent si difficiles, que Carrare se retira, résolu de s'ensévelir sous les ruines de sa Capitale. Lorsqu'il revint à Padoue sans avoir rien conclu, le peuple se mutina à un tel point, que ce malheureux Prince prit le parti de se rendre avec son fils aîné au camp Vénitien & pria Galéas de le mettre à couvert de la fureur de ses sujets. On les mit dans une tente séparée & on leur donna des gardes.

Section VI. *Histoire de Venise depuis l'an 1382 jusqu'à l'an 1441.*

Les Magistrats de Padoue, instruits de son évasion capitulerent sur le champ, & les troupes Vénitiennes entrerent dans la ville le 21 de Novembre 1405 (*a*). Le Senat pourvut d'abord au gouvernement de Padoue. Ainsi se termina une guerre, qui dans l'espace de deux ans avoit couté à la République au delà de deux millions de ducats, mais elle en fut bien dédommagée par l'acquisition de trois belles Provinces, le Véronois, le Vicentin & le Padouan, & par là elle devint très-puissante dans le Continent.

François Carrare avec son fils du même nom fut amené à Venise, & enfermé dans la même prison que son fils Jaques. Ubertin & Marsile deux autres de ses fils s'étoient sauvés. On nomma cinq Commissaires pour faire aux trois premiers leur procès; on n'eut pas de peine à trouver de graves chefs d'accusation contre eux, & ils furent exécutés en prison, vers la fin de Decembre de l'an 1405. M. l'Abbé Laugier semble d'abord vouloir justifier en quelque sorte cette exécution (*b*), mais ensuite il avoue, qu'il auroit été, ce semble, bien essentiel qu'une République, qui s'attribuoit le droit d'immoler des Princes à sa vengeance, donnât des preuves publiques de la justice d'un procédé si extraordinaire. Il ajoute que les peuples voisins, qui en furent instruits, le regarderent comme un attentat qui blessoit l'honneur des Souverains, & qui manifestoit de la part de la Seigneurie une fierté que toutes les Puissances étoient intéressées à reprimer (*c*).

Exécution des Carrares.

François de Gonzague, Marquis de Mantoue mourut au commencement de l'année 1407, & ne laissa qu'un fils âgé de douze ans, qui se nommoit Jean François. Par son Testament il recommanda son fils & son Etat à la République de Venise. Le Senat accepta la tutele, & envoya un Gouverneur à Mantoue pour régir cet Etat (*d*). Le jeune Prince se fesoit au-

Le Marquis de Mantoue sous la tutelle des Vénitiens. 1407.

(*a*) Le même, *Scardeon* l. c.
(*b*) *Laugier* T. V. p. 260, 261.
(*c*) Le même, p. 267, 268.
(*d*) *Platina* Hist. Mant. L. V.

SECTION VI. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1382 juſqu'à l'an 1441.*

tant aimer par la bonté de ſon caractere, que le jeune Duc de Milan Jean-Marie Viſconti ſe feſoit haïr par ſes vices & ſes cruautés. Son frere Philippe-Marie Viſconti étoit Comte de Pavie. L'un & l'autre étoient gouvernés par leurs Favoris, qui entretenoient la jalouſie & la haine, qui regnoient entre les deux freres, & qui avoient dégénéré en guerre ouverte, & pluſieurs villes étoient les victimes de cette diſcorde.

Ligue contre le Seigneur de Plaiſance. 1408.

Otto da Terzi Seigneur de Plaiſance étoit en ce tems-là en guerre avec le Marquis de Ferrare. Les Vénitiens, amis du dernier, ſe porterent pour Médiateurs, mais ſans ſuccès, deſorte qu'ils ſe liguerent avec le Marquis, l'Etat de Mantoue, le Seigneur de Rimini & Balthaſar Coſſa Cardinal de Boulogne. Les hoſtilités commencerent en 1408, & le Seigneur de Plaiſance remporta une grande Victoire ſur les alliés entre Modene & Reggio. Comme il n'eſpéroit pas néanmoins de pouvoir ſe maintenir longtems contre des alliés ſi puiſſans, il propoſa au Marquis de Ferrare de faire la paix. Ils convinrent de s'aboucher à Rubiera & d'y traiter enſemble. Mais le Marquis le fit lâchement aſſaſſiner le 27 de Mars 1409 (*a*), & s'empara de Plaiſance; Parme & Reggio ſe donnerent aux Vénitiens. Le Marquis voulut entreprendre le ſiege de Parme, mais les menaces du Senat l'arrêterent, & il entra en négociation. Par l'accord qui fut fait, on lui céda Parme & Reggio & les Vénitiens eurent en échange les villes de Guaſtalla, de Benſello & de Caſal Maggior ſur le Po, qui étoient plus à leur bienſéance. C'eſt ainſi que la République mettoit habilement à profit toutes les occaſions de s'agrandir.

Guerre en Albanie.

On a vu plus haut que le Comte Straſimiero Seigneur de Scutari avoit cedé ſes Etats aux Vénitiens. Un Seigneur Albanois appellé le Comte de Balſa, parent du premier, travailla ſecretement à ſoulever les peuples de cette Province contre les Vénitiens. Mais le Senat y envoya des troupes pour contenir les peuples dans le devoir. Le Comte de Balſa obtint alors de Sigismond Roi de Hongrie un ſecours de deux mille chevaux, avec lequel il commença à faire des courſes dans les environs de Scutari & de Dulcigno. Le Commandant Vénitien marcha à lui pour le combattre, mais il fut défait & tué. Balſa profita de ſa victoire pour s'emparer de pluſieurs villes dépendantes du Comté de Scutari. Les Vénitiens envoyerent de nouvelles troupes, mais la guerre ſe fit avec ſi peu de ſuccès pour eux, pendant un an, qu'ils furent obligés de s'accommoder avec le Comte de Balſa. Ils lui céderent les villes de Budoa & d'Antivari, & ne conſerverent que la proprieté de toutes les Salines du Canton, avec les villes & les Territoires de Scutari & de Dulcigno (*b*).

La ville de Patras ſe donne aux Vénitiens.

Ils furent dédommagés du mauvais ſuccès de cette guerre, par l'acquiſition de la ville de Patras en Morée, ſituée avantageuſement pour le Commerce. Les habitans ſe ſervirent de l'entremiſe de Pierre Zeno, Seigneur de l'iſle d'Andros dans l'Archipel, pour offrir leur ville au Senat, à condition qu'il ſe chargeroit de les garantir de toute invaſion de la part des Turcs. La propoſition fut acceptée, & Laurent Venier fut nommé pour aller commander à Patras, avec la qualité de Comte (*c*).

(*a*) *Cavitellii* Cremon. annal. ann. 1409. *Platina* ubi ſup.

(*b*) *Laugier* l. c. p. 304-306.

(*c*) Le même, p. 305, 307.

Section VI. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1382 juſqu'à l'an 1441.*

Les Vénitiens ſe ſervirent dans le même tems du miniſtere de Zeno pour négocier un Traité avec Soliman I. Empereur des Turcs. Ce Prince, qu'on nomme auſſi Muſulman, s'obligea à faire rendre tous les priſonniers que les Turcs avoient fait dans la Morée, avec tous les effets qu'on leur avoit enlevés. Il promit de vivre en paix avec les Vénitiens, & de ne rien entreprendre contre les pays ſoumis à leur obéiſſance, à condition qu'ils lui payeroient un tribut annuel de ſeize-cens ducats pour les terres qu'ils poſſedoient en Albanie. Les Vénitiens acquieſcerent à cette condition, pour aſſurer la tranquillité de leurs nombreuſes Colonies dans l'Archipel (*a*). Je rapporte ce fait ſur l'autorité du nouvel Hiſtorien de Veniſe, mais je n'en trouve aucune trace dans l'Hiſtoire Ottomane.

Traité avec Soliman I.

Acquiſition de la ville de Zara.

Ladiſlas Roi de Naples, s'étoit emparé de la ville de Zara, en paſſant en Dalmatie pour ſe rendre en Hongrie. Mais le parti de Sigismond étant devenu ſupérieur dans ce royaume, & les troubles de celui de Naples l'obligeant d'y retourner, il céda à la Seigneurie de Veniſe la ville de Zara & ſes dépendances, avec tous les droits qu'il pouvoit prétendre ſur la Dalmatie, pour cent mille ducats. On envoya de Veniſe quatre Provéditeurs avec des troupes en Dalmatie, & on fit fortifier la ville de Zara (*b*). L'Hiſtorien de Hongrie traite toute cette narration de fable. Il prétend, que la ville de Zara reçut volontairement Ladiſlas comme ſon Souverain légitime. Que les Vénitiens étoient trop ſages pour donner cent mille ducats afin d'acquérir ſur la Dalmatie des droits que Ladiſlas n'avoit point, puiſque Sigismond étoit actuellement Roi de Hongrie (*c*). Cependant il ſemble que les Hiſtoriens de Veniſe doivent avoir été bien inſtruits, & la maniere dont Sigismond attaqua depuis les Vénitiens donne lieu de penſer qu'il avoit de grands griefs contre eux.

Sébénigo aſſiegée. 1410.

Quoiqu'il en ſoit les Vénitiens attentifs à profiter de toutes les circonſtances pour recouvrer leur ancien domaine de Dalmatie, ne manquerent pas de tirer avantage de la diviſion qui ſe mit dans la ville de Sébénigo. La Nobleſſe vouloit rentrer ſous l'obéiſſance de la République, & le peuple étoit attaché à la domination Hongroiſe. Le peuple chaſſa les Nobles, qui eurent recours aux Vénitiens. Ceux-ci armerent d'abord quatre galeres, avec une cinquantaine de barques, chargées de troupes & de munitions. On attaqua la ville, & donna un aſſaut qui fut repouſſé avec perte. Il fallut envoyer des renforts pour réduire la place, mais comme elle étoit forte les Généraux Vénitiens ſe contenterent de la tenir bloquée. Le Senat envoya à cette occaſion des Ambaſſadeurs en Hongrie pour traiter avec Sigismond; mais n'aiant pu convenir de rien, la déciſion de l'affaire fut remiſe au Pape Jean XXII (*d*).

Complot à Padoue & à Verone.

Marſile Carrare & Brunoro de l'Eſcale, ſeuls reſtes de leurs maiſons, travailloient ſous main à rentrer en poſſeſſion de l'héritage de leurs peres. On découvrit à Padoue qu'un Soldat de la garniſon & quelques bourgeois avoient des intelligences avec Marſile Carrare, & qu'ils devoient l'intro-

(*a*) Le même, p. 308.
(*b*) *Sabellic.* Dec. II. L. IX. p. 462.
(*c*) *Bonfin.* rer. Hungar. Dec. III. L. II. p. 297, 299.
(*d*) *Sabellic.* l. c.

SECTION VI. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1382 juſqu'à l'an 1441.*

duire un certain jour dans la place. Les auteurs de cette intrigue furent dénoncés; un des coupables fut pris & écartelé, & un autre, qui fut arrêté à Ferrare, fut exécuté enſuite (*a*); enſorte que Carrare vit échouer ſon projet. Le complot de l'Eſcale à Verone alla plus loin. Les Chefs de la conjuration étoient un Medecin nommé Peſo, fort endetté, deux freres de la famille de Quinto, & un Prêtre originaire de Parme, chez qui ſe tenoient les aſſemblées. Ils avoient mis de leur parti un grand nombre d'artiſans & de gens du peuple. Au jour marqué pour l'exécution de leur projet, ils éleverent un étendard en criant *vive l'Empire & l'Eſcale*, coururent en armes de tous côtés, & s'emparerent de cette partie de la ville qui eſt au delà de l'Adige; ils n'y tinrent pas longtems, car les Commandans Vénitiens, ſecondés des principaux citoyens, les chaſſerent bientôt; on prit un aſſez grand nombre des rebelles, qui furent pendus (*b*). Le Senat de Veniſe mit alors la tête de Marſile Carrare & de Brunoro de l'Eſcale à prix, promettant cinq mille ducats à ceux qui les prendroient vifs ou morts (*c*).

Guerre avec Sigismond. 1411.

Cependant Sigismond, qui avoit été élu Empereur, ſe préparoit à faire la guerre aux Vénitiens, & dans cette vue il avoit trouvé moyen de ſe former un parti dans le Frioul. On rappella la Flotte qui bloquoit Sébénigo, & pendant tout l'hiver le Senat s'occupa à mettre le Tréviſan en défenſe; il mit une armée ſur pied, & fit conſtruire ſur les frontieres du Frioul des lignes retranchées, dont on donna la garde à une milice de douze mille hommes levés dans les Provinces. Peu de tems après l'armée de Sigismond forte de dix mille hommes ſelon les uns (*d*), & ſuivant d'autres (*e*) de douze mille chevaux & de huit mille hommes de pied entra dans le Frioul, ſous le commandement d'un fameux Capitaine Florentin, nommé Pippo. En moins d'un mois ce Général ſe rendit maître de toute la Province & força enſuite les lignes des Vénitiens. Après quoi aiant le paſſage libre, il prit Belluno, Serravallé, Feltri & Motta, & pluſieurs autres places. Il ſe préſenta devant Treviſe, mais n'oſa l'attaquer. Le Senat pour ſe défaire de cet ennemi, le gagna à force d'argent, deſorte qu'il abandonna le Tréviſan avant l'hiver (*f*).

Trêve avec ce Prince. 1413.

L'année ſuivante 1412 la guerre continua, & les Vénitiens eurent généralement de l'avantage. La ville de Sébénigo ſe rendit auſſi à eux. Il y avoit déja eu différentes ouvertures de paix entre eux & Sigismond, enfin après bien des délais, les deux Puiſſances ſignerent à Aquilée, le 18 d'Avril 1413, une trêve de cinq ans (*g*). La peſte fit cette année de grands ravages à Veniſe, pendant quatre mois & y emporta plus de trente mille perſonnes.

Mort du Doge.

Le Doge Michel Steno mourut le 26 de Décembre. Sous ſon regne, les Quirini furent rétablis dans le droit d'éligibilité au Conſeil des Dix, dont ils avoient été exclus depuis la fameuſe conjuration de Bajamont de Thié-

(*a*) Le même.
(*b*) *Platina* l. c.
(*c*) *Sabellic.* l. c.
(*d*) Le même.
(*e*) *Platina* l. c.
(*f*) *Laugier*, p. 342-350.
(*g*) Le même, p. 374, 375. *Sabellic.* l. c.

polo en 1310. Comme tout ce qui a trait au Gouvernement de Veniſe mérite attention, nous rapporterons un fait ſingulier, que M. l'Abbé Laugier nous fournit (*a*). Michel Steno étoit fort appliqué aux affaires, & fort attentif à maintenir les privileges de ſa place. Les Avogadors avoient propoſé au College un décret que Steno jugeoit peu convenable; il voulut s'y oppoſer. Les Avogadors lui repréſenterent qu'il ne lui étoit pas permis de s'oppoſer à leurs concluſions, à moins qu'il n'y fût autoriſé par le ſuffrage de quatre de ſes Conſeillers. Pour l'en convaincre, ils lui firent la lecture de ſon capitulaire; ils le prierent de s'aſſeoir & de les laiſſer agir. Steno, naturellement vif, ne ſe rendit point à leur repréſentation, & comme il étoit éloquent, il commença un long diſcours pour prouver qu'il ne paſſoit point ſes droits en s'oppoſant à un décret contraire au bien public. Alors les Avogadors lui commanderent, ſous peine de mille livres d'amende, de ſe déſiſter de ſon oppoſition, & le menacerent de le traduire devant ſes Juges. Cette menace ne fit que lui inſpirer plus de fermeté; il déclara qu'il n'obéiroit point au commandement des Avogadors. Il prétendit qu'on interprétoit mal les articles de ſon Capitulaire, il proteſta qu'il ne payeroit point l'amende, à moins qu'il n'y fût contraint par un jugement autentique. Cette affaire fit grand bruit parmi les Nobles, toujours extrémement ſéveres contre tout ce qui porte le caractere de deſobéiſſance. Les Conſeillers, qui craignirent les ſuites de cette conteſtation, dont la déciſion auroit été embarraſſante, travaillerent à l'aſſoupir. Ils engagerent les Avogadors à modérer la vivacité de leurs pourſuites, & ils obtinrent du Doge qu'il déclareroit en plein College, que ſon intention n'avoit pas été de rien innover, & qu'il étoit content de ce qui avoit été fait. On diſſimula ce qui s'étoit paſſé & l'affaire en reſta là.

Section VI. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1382 juſqu'à l'an 1441.*

Pendant l'interregne les Correcteurs ne manquerent pas de faire de nouveaux Réglemens, nous n'en indiquerons que deux. L'un aboliſſoit l'uſage d'aſſembler le peuple pour lui faire approuver l'élection du nouveau Doge. Il fut décidé que cela ſe pratiqueroit pour la derniere fois après l'élection qu'on étoit ſur le point de faire, & qu'à l'avenir on ſe contenteroit de faire proclamer le nouveau Doge par le plus ancien des Electeurs. Par là le peuple ceſſa entierement d'entrer pour quelque choſe dans les arrangemens de l'Etat. L'autre réglement a trait à l'affaire de Steno, il porte, que les Avogadors pourront citer le Doge en jugement & qu'il ne pourra jamais contredire leurs concluſions (*b*).

Thomas Mocenigo fut élu le 7 de Janvier 1414 pour ſucceder à Michel Steno. Il étoit en ce tems-là à Cremone, en qualité d'Ambaſſadeur extraordinaire. Aiant eu avis de ſon élection par un Courier, il partit pour Veniſe, où il arriva le 27 du mois. Son avénement au Dogat fut célebré par de grandes rejouiſſances & par des fêtes. Les Vénitiens avoient eu de nouvelles preuves de la mauvaiſe volonté de l'Empereur Sigismond à leur égard. Ils lui avoient fait demander l'inveſtiture des Etats de Padoue, de Vicence & de Verone, en lui offrant deux-cens mille ducats. Mais Sigismond les avoit au contraire priés de reſtituer ces villes à

Thomas Mocenigo, LXIV. *Doge de Veniſe.* 1414.

(*a*) *Laugier* l. c. p. 384-386. (*b*) Le même, p. 391, 393.

SECTION VI. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1382 juſqu'à l'an 1441.*

Marſile Carrare & à Brunoro de l'Eſcale, qui l'avoient ſuivi en Italie. Le Senat ſe ligua alors avec Philippe Duc de Milan & avec Pandolfe de Malateſta Seigneur de Breſce. On prit d'ailleurs à Veniſe divers arrangemens pour mettre les finances en bon état, & l'on fortifia encore la ville de Zara. Sur ces entrefaites le Marquis de Ferrare engagea la Seigneurie à entrer de nouveau en négociation avec Sigismond; il y eut quelques Conférences à Ferrare, mais qui furent encore infructueuſes (*a*).

Guerre avec les Turcs. 1415, 1416.

Mahomet I. aiant triomphé de ſon frere Muſa ou Moyſe, s'étoit mis en poſſeſſion de l'Empire Ottoman. On apprit à Veniſe, qu'il feſoit armer à Gallipoli quarante galeres, & qu'il en vouloit à l'iſle de Negrepont & à celle de Candie, les deux principales Colonies de la République. Pour parer ce coup, le Senat envoya François Foſcari à Mahomet, avec lequel il conclut un Traité, qui aſſuroit la tranquillité des Colonies (*b*). La paix ne fut pas de longue durée, les Turcs la rompirent. Voici à quelle occaſion. Pierre Zeno, Duc d'Andros, n'avoit point été compris dans le Traité, deſorte que ſes bâtimens armés en courſe déſoloient les côtes de Gallipoli. Comme il étoit Vénitien les Turcs regarderent ſa conduite comme une infidélité dont toute la nation devoit répondre. Ils mirent en mer une Flotte de cent douze voiles, réſolus d'arrêter & de confiſquer tous les bâtimens de Veniſe qu'ils pourroient rencontrer. Les Flottes marchandes, qui avoient fait le voyage de Tanaïs & de Trébiſonde étoient alors à Conſtantinople, où elles furent retenues pendant plus d'un mois par les vents contraires. Lorſqu'elles eurent paſſé le détroit, la Flotte Turque leur donna la chaſſe, mais elles firent force de voiles; elles paſſerent tout au travers des bâtimens ennemis & ſe ſauverent à Negrepont, après avoir été vainement pourſuivies par quarante-deux voiles. Les Infideles ſe diſpoſerent à aller attaquer la ville de Negrepont. La Flotte ſe préſenta devant la place & fut repouſſée. C'eſt ainſi que M. l'Abbé Laugier rapporte le ſujet de la guerre dont il s'agit ici (*c*). Comme il ne cite pas ſes garands, j'ignore de quelle ſource il a tiré ſa rélation. Ducas prétend que Mahomet attaqua le Duc de Naxe & d'autres iſles de l'Archipel, parcequ'il n'étoit pas venu lui rendre ſes reſpects, & ſuivant lui la Flotte Turque n'étoit que de trente galeres (*d*). Sagredo dit ſimplement que les Turcs infideles dans la ſuite des tems, auſſi bien que dans leur origine, rompirent la paix, & s'emparerent des vaiſſeaux marchands, qui revenoient de Trébiſonde, & de quelques autres qui feſoient voile ſur les mers de Conſtantinople (*e*).

Victoire des Vénitiens.

Le Senat de Veniſe fit armer en diligence une Flotte de quinze galeres, dont il donna le commandement à Pierre Loredan, aiant pour Provéditeurs André Foſcolo & Dolfino Venier. On donna ordre à ce dernier de mettre pied à terre, & d'aller en qualité d'Ambaſſadeur trouver Mahomet, pour ſe plaindre à lui de la violence qu'on avoit faite aux vaiſſeaux de la République, en demander la reſtitution; on le chargea d'éviter la rupture, ne cas

(*a*) Le même, p. 394-399, 401, 402, 405, 407-409.
(*b*) *Sagredo* Hiſt. de l'Emp. Ottoman T. I. p. 87, 88.
(*c*) *Laugier* T. V. p. 426-428.
(*d*) *Ducas* Ch. 21.
(*e*) *Sagredo* l. c.

Section VI. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1382 juſqu'à l'an 1441.*

cas qu'on pût avec honneur conclure un Traité, qui s'exécutât de meilleure foi, que le dernier. Loredan partit pour l'Archipel & s'approcha du détroit de Gallipoli. Les Turcs firent pleuvoir ſur les Vénitiens une grêle de fleches. Les Vénitiens répondirent à cette inſulte par quelques volées de Canon. Le Général Loredan, pour exécuter ſes ordres & empêcher qu'on ne répandit davantage de ſang, fit deſcendre dans un eſquif Thomas Bragadin ſon Secretaire, & arbora le pavillon blanc pour faire connoître aux Turcs qu'il y avoit ſur ſon bord un Ambaſſadeur deſtiné à traiter de la paix. Il donna ordre à Bragadin d'obſerver le nombre & la force des vaiſſeaux ennemis, pour prendre enſuite des meſures plus juſtes ſur la connoiſſance de leurs forces. Le Secretaire fut reçu aſſez honnêtement, mais on ne goûta point ſes propoſitions, & il rapporta à ſon retour, que les Turcs feſoient de grands préparatifs. On vit bientôt la Flotte Ottomane ſortir du détroit en ordre de bataille; Loredan en fit autant de ſon côté. Le combat fut long & opiniâtre; les Turcs furent entierement défaits, leur Général perdit la vie, un grand nombre d'autres Officiers & trois mille hommes périrent auſſi. Les Vénitiens prirent ſix galeres & vingt-un vaiſſeaux (*a*). Telle eſt en ſubſtance la relation que Sagredo fait de cette bataille, qui ſe donna le 29 de Mai 1416. Celle qu'on trouve dans une Lettre de Loredan au Doge, rapportée par M. Laugier (*b*), y eſt aſſez conforme, de même que celle de Ducas priſe en gros (*c*). Cette victoire procura la paix aux Vénitiens; mais ici nos Hiſtoriens ne ſont pas tout-à-fait d'accord. Sagredo rapporte, qu'après le combat, Loredan envoya un autre Interprete au Gouverneur de Gallipoli, pour ſe plaindre de ce qu'on l'avoit reçu en ennemi, dans le tems qu'il venoit négocier la paix, & qu'on l'avoit forcé à prendre les armes. Les Turcs rejetterent la faute ſur l'incapacité de celui qui commandoit leur armée & offrirent toute ſureté à l'Ambaſſadeur. Il fut reçu avec beaucoup d'honneur à Gallipoli, & y fit ſes négociations. Les Turcs s'obligerent par un des articles du Traité, de ne point ſortir du détroit de Gallipoli avec des vaiſſeaux de guerre, & conſentirent qu'en cas qu'ils en uſaſſent autrement, les Vénitiens fuſſent en droit de les traiter comme ennemis (*d*). Suivant M. Laugier, Loredan eut beaucoup de peine à obtenir un ſauf conduit pour les Ambaſſadeurs de la République; on le lui envoya enfin. Les Ambaſſadeurs arriverent le 19 de Juillet à la Cour de Mahomet, & furent reçus très-honorablement. Ils conclurent le Traité, par lequel le Sultan s'obligea à rendre tous les priſonniers qu'il avoit faits à Negrepont, à condition qu'on rendroit tous ceux qu'on avoit faits ſur lui depuis la déroute de Gallipoli. Il fut dit que toute hoſtilité ceſſeroit entre les Turcs & les Vénitiens, & que ceux-ci pourroient traiter en ennemis tous les Corſaires qui entreprendroient de troubler la navigation du Détroit & de l'Archipel (*e*).

Ambaſſadeur Ture à Veniſe. 1417.

Au commencement de l'année ſuivante, on vit arriver à Veniſe un Ambaſſadeur de Mahomet I. qui apporta la ratification du Traité de paix.

(*a*) Le même, p. 88-91.
(*b*) *Laugier* ubi ſup. p. 428-438.
(*c*) *Ducas* ubi ſup. Voy. auſſi *Chalcondyle* L. IV.
(*d*) *Sagredo* l. c. p. 91, 92.
(*e*) *Laugier* l. c. p. 438, 439.

SECTION VI. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1382 juſqu'à l'an 1441.*

Il fut reçu avec beaucoup de magnificence, & on lui fit de grands préſens. Cette bonne intelligence entre le Sultan & les Vénitiens engagea Centurion Azami Prince de Morée à mettre ſes Etats ſous la protection de la République. Il lui céda tous les châteaux qu'il avoit ſur la côte de Morée, avec pluſieurs autres dépendans de la ville de Patras.

Négociation avec l'Empereur. 1418.

Martin V. aiant été élu Pape par le Concile de Conſtance, fit offrir aux Vénitiens ſa médiation pour faire leur paix avec l'Empereur Sigismond. Le Senat envoya quatre Ambaſſadeurs à Conſtance pour rendre obéiſſance au Pape, & pour traiter avec l'Empereur. Ils eurent audience de ce Prince le 30 d'Avril 1418, qui leur fit un accueil fort honnête, & leur répondit qu'il leur feroit ſavoir ſes intentions par ſes Miniſtres. On entra en négociation. Les Miniſtres de Sigismond inſiſterent fortement ſur la reſtitution des places que les Vénitiens occupoient en Dalmatie, & ne voulurent point d'accommodement à d'autres conditions. Les Ambaſſadeurs refuſerent cette reſtitution, & on ſe ſépara ſans rien décider (*a*).

Hoſtilités commencées.

Comme la trêve expiroit le 16 d'Avril, on renforça les garniſons des places, & le Senat donna ordre à toutes les troupes qui étoient à ſa ſolde, de ſe rendre ſans delai dans le Tréviſan, afin d'être en état de prévenir l'ennemi. Un des Capitaines au ſervice de la République tenta de ſurprendre Serravalle, place occupée par les Hongrois ſur les frontieres de cette Province; il réuſſit d'abord, mais l'avidité de ſes gens pour le pillage fut cauſe que les Hongrois les chaſſerent. Dans le Frioul Triſtan de Sovergnano, chef de la faction Vénitienne remporta divers avantages, ſecondé par les Vénitiens. C'eſt ce qui donna lieu à une nouvelle négociation, par le moyen du Burgrave de Nuremberg, mais elle échoua comme les autres, parcequ'on exigeoit la reſtitution des places de Dalmatie (*b*).

Opérations dans le Frioul. 1419.

La guerre continua dans le Frioul l'année ſuivante. Le Comte Philippe de Arcellis, Capitaine-Général de la République entra en campagne à la fin de Mars, s'avança près d'Udiné, battit un corps des troupes du Patriarche d'Aquilée, & fit ravager cruellement le pays. Il étendit ſes troupes dans le Feltrin & le Bellunois; la ville de Belluno ſe donna alors aux Vénitiens & reçut garniſon. Le Comte Philippe voulut entreprendre le ſiege d'Udiné, mais le bon état de la place l'y fit renoncer, & il alla former celui de Sacilé, dont il ſe rendit maître. Pruta fut auſſi contrainte de capituler, & cette place fut entierement raſée. Serravalle fut emportée par ſurpriſe. Le Patriarche eut alors recours à Sigismond, qui lui accorda un ſecours de huit mille hommes, qui fut inutile pour cette campagne (*c*).

Cette Province eſt ſoumiſe aux Vénitiens. 1420.

Pendant l'hiver le Patriarche fit tous ſes efforts pour en venir à un accommodement avec les Vénitiens, mais ſans aucun effet. Le Comte Philippe rentra en campagne, & emporta Feltri au bout de quelques jours d'attaque. Après avoir ſoumis le Feltrin l'armée rentra dans le Frioul, & prit pluſieurs places. On fit enſuite le ſiege d'Udiné, qu'on canonna ſi vivement, que les habitans ſe ſouleverent contre le Patriarche, qui fut obligé

(*a*) Le même, p. 455, 456.
(*b*) Le même, p. 457-459, 468, 469.
(*c*) Le même, p. 474-480.

ſortir de la ville, & elle ſe rendit. Le Comte Philippe emploia le reſte de la campagne à réduire les places des environs, & bientôt les Vénitiens furent maîtres de tout le Frioul (*a*). Le Patriarche d'Aquilée, dépouillé de ſes Etats, implora la protection du Pape Martin V. Ce Pontife ne put obtenir des Vénitiens, qu'il ménageoit beaucoup, que les conditions ſuivantes, ſavoir que la Seigneurie payeroit au Patriarche une rente de trois mille ducats; qu'on lui laiſſeroit Aquilée, San-Danielo & San-Vito où la juſtice ſe rendroit en ſon nom, avec appellation à Udiné; que la Seigneurie auroit un Gouverneur dans le Frioul pour le Civil & le Criminel, & que le Patriarche ne s'en mêleroit en aucune maniere (*b*).

Ce qui ſe paſſa en Dalmatie & en Iſtrie.

Les armes de la Seigneurie ne furent pas moins heureuſes en Dalmatie au commencement de la campagne. Pierre Loredan Capitaine du Golfe, partit le 12 de Mars avec une Flotte de quinze galeres & de pluſieurs vaiſſeaux, qui avoient à bord des troupes de débarquement. Il ſe rendit promptement maître de pluſieurs places, & força la ville de Traü à ſe rendre. Spalatro ſe ſoumit ſans être attaquée. Loredan marcha alors à Scutari pour combattre le Comte de Baſſa, qui avoit réuni toutes ſes forces ſous les murs de cette Place. Il lui livra bataille, mais fut défait avec perte d'un grand nombre de morts & de priſonniers. Le Senat lui envoya un renfort, mais il arriva trop tard & Loredan reſta dans l'inaction juſqu'à la fin de la campagne. L'année ſuivante le Comte de Baſſa étant mort, pluſieurs villes, dont ce Seigneur fomentoit la révolte, rentrerent ſous l'obéiſſance de la République. Bientôt après Scutari fut auſſi réduite à ſe ſoumettre (*c*). Les Vénitiens ne furent pas moins heureux en Iſtrie, où ils reprirent les places que les Hongrois y occupoient encore.

1421.

Acquiſition de la ville de Corinthe.

En 1422 la Seigneurie fit une nouvelle acquiſition. Amurath II. avoit ſuccedé à Mahomet I. ſon pere, & ne feſoit pas moins de progrès que lui. Le Prince de Morée craignit pour ſes Etats, & offrit aux Vénitiens de leur céder toute la Morée, s'ils ſe chargeoient de la défendre contre les Turcs. Après bien des délibérations, le Senat conclut, pour ne pas ſe mettre dans la néceſſité de ſoutenir la guerre contre l'Empereur Ottoman, de n'accepter que la ville de Corinthe, qu'on pouvoit défendre plus aiſément que d'autres places, à cauſe de ſa ſituation.

1422.

Mort du Doge Mocenigo.

Le 15 d'Avril de l'année ſuivante, mourut le Doge Thomas Mocenigo. Il avoit une grande capacité pour les opérations du commerce, & le rendit plus floriſſant qu'il ne l'avoit encore été à Veniſe. On en peut juger par le diſcours qu'on dit qu'il tint aux principaux Sénateurs avant que de mourir, que nous croyons devoir rapporter, parcequ'il donne une idée du grand commerce & de la Marine des Vénitiens en ce tems-là. „ Par l'at-
„ tention que nous avons donnée au commerce, Veniſe envoye tous les
„ ans chez l'Etranger un fond de dix millions de ducats, deſorte que nous
„ gagnons ſeulement par le fret des bâtimens deux millions de ducats,
„ & autant pour le trafic des marchandiſes. Nous avons trois mille navi-
„ res, depuis dix juſqu'à deux-cens tonneaux, qui employent dix ſept
„ mille matelots, trois-cens gros vaiſſeaux qui en occupent huit mille, &

1423.

(*a*) Le même, p. 490-493. *Sabellic.* Dec. II. L. IX.

(*b*) *Laugier* l. c. p. 493-495.

(*c*) Le même, p. 495, 496, 501, 502.

SECTION V. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1382 juſqu'à l'an 1441.*

„ quarante-cinq galeres, ſur leſquelles il y en a onze mille------ Tous
„ les ans vous envoyez cinq-cens mille ducats pour la Syrie & l'Egypte,
„ cent mille ducats en Terre-Ferme, autant dans les autres lieux maritimes; le ſurplus reſte à Veniſe. Tous les ans vous tirez de Florence
„ ſeize mille pieces de draps très-fins, que vous vendez à Naples, en Sicile, & dans toutes les Echelles du Levant. Votre change ſur Florence
„ eſt de trois-cens quatre-vingt mille ducats par an. Tout l'univers eſt à
„ profit pour vous (*a*)".

Un autre trait par lequel on peut juger du caractere de ce grand-homme, c'eſt ce qu'il fit à l'occaſion d'un incendie, qui avoit brûlé une partie du vieux Palais. Il étoit défendu par un arrêt du Senat de faire la propoſition de rebâtir ce Palais, ſous peine de mille ducats d'amende, exigibles ſur le champ par les Avogadors. Cette loi avoit été faite pour prévenir les projets de décoration, mais non pour le cas dont il s'agiſſoit. Cependant perſonne n'oſoit propoſer de faire au Palais les réparations néceſſaires après l'incendie. Mocenigo ſe chargea d'en faire la propoſition; il repréſenta au Senat le délabrement de l'édifice, & demanda non ſeulement qu'il fût réparé, mais qu'on fît les fraix de le rebâtir. Auſſitôt les Avogadors exigerent de lui l'amende de mille ducats, il la paya d'abord, & continua d'inſiſter ſur la propoſition qu'il venoit de faire. Son deſintéreſſement fit tant d'impreſſion, qu'il fut arrêté qu'on démoliroit les vieux bâtimens du Palais, & qu'on en bâtiroit un nouveau qui auroit plus d'étendue & de magnificence (*b*).

FRANÇOIS FOSCARI, LXV. *Doge de Veniſe.* 1423.

FRANÇOIS FOSCARI fut élu pour ſucceder à Mocenigo. On prétend (*c*) qu'avant que de mourir ce Doge avoit fortement déconſeillé de penſer à Foſcari, en diſant que ſi on le feſoit Doge, on auroit la guerre dans peu, & qu'on éprouveroit les plus fâcheuſes ſuites de ce choix. Cela n'empêcha point que Foſcari ne l'emportât. Sabellicus prétend que ſon avénement au trône Ducal fut célebré par des réjouiſſances extraordinaires & par de grandes fêtes.

Les Grecs cédent Salonique aux Vénitiens. Cette ville eſt priſe par les Turcs.

Au commencement de ſon Dogat, les Vénitiens firent une acquiſition importante, je parle de celle de la ville de Salonique ou Theſſalonique. Les Hiſtoriens varient ſur la maniere. Les uns diſent en termes généraux que les Grecs la leur vendirent (*d*). D'autres qu'Andronic Paléologue l'offrit à la République, pour empêcher qu'elle ne tombât entre les mains des Turcs (*e*). D'autres attribuent cette offre à l'Empereur Jean Paléologue (*f*). Ducas rapporte que les habitans de cette ville expoſés continuellement aux attaques des Gouverneurs Turcs des environs, envoyerent, malgré Andronic leur Deſpote, offrir aux Vénitiens de ſe donner à eux. Ceux-ci accepterent cette offre avec joie, & promirent de les défendre, de les nourrir, de les rendre heureux, & de leur faire le même traitement qu'aux citoyens de Veniſe (*g*). On arma à Veniſe ſix galeres, Ducas dit dix, & l'on fit partir un Gouverneur, deux Provéditeurs & des troupes, qui prirent

(*a*) Le même, p. 525-528.
(*b*) *Sabellic.* ubi ſup. p. 468.
(*c*) *Laugier* l. c. p. 527.
(*d*) *Chalcondyle* L. V.
(*e*) *Sagredo* T. I. p. 95. *Leonclav.* Pandect. Hiſt. Turc. num 92.
(*f*) *Laugier* T. VI. p. 19.
(*g*) *Ducas* Ch. 29.

Section VI. *Histoire de Venise depuis l'an 1382 jusqu'à l'an 1441.*

possession de la place. Amurath fut très-piqué contre le Senat, parcequ'il avoit dessein de s'emparer de Salonique; aussi reçut-il très-mal un Ambassadeur que la République lui envoya, auquel il répondit fierement. „ Cette ville est le propre héritage de mes peres. Bajazeth mon pere „ l'a prise sur les Romains par sa valeur. Si les Romains la tenoient, ils „ auroient quelque prétexte de s'excuser de la rendre, & de m'accuser „ d'injustice si je la leur redemandois. Mais avec quelle couleur vous qui „ êtes d'Italie, osez-vous y prétendre? Retirez-vous donc promptement, si vous ne voulez que j'aille bientôt vous trouver (*a*)". Le nouvel Historien de Venise ajoute (*b*) qu'Amurath fit arrêter l'Ambassadeur à son retour près d'Andrinople. Il raconte ensuite quelques faits, dont je ne trouve aucune trace dans les Historiens de l'Empire Ottoman. Une détention si contraire au droit des gens rendit la guerre inévitable, dit-il. On arma à Venise toutes les galeres du Port; on envoya ordre d'armer toutes celles de Candie, de Modon, de Coron, de Napoli de Romanie & de Zara. On donna le commandement de cette Flotte à Pierre Loredan, qui s'embarqua avec un gros corps de troupes de terre, & qui fut spécialement chargé de sécourir Salonique, & de couvrir les Colonies de l'Archipel. La Flotte fit voile vers les côtes de Romanie. Amurath 1424.
s'étoit porté sur Salonique avec une grande armée, & dressoit ses machines pour battre la place. Loredan, après avoir établi sa croisiere devant Gallipoli, détacha Fantin Michieli pour porter du renfort à la garnison assiegée. Les troupes de ce détachement débarquerent près de Salonique, à l'isle de Cassandre, dont elles s'emparerent malgré la vigoureuse résistance des Turcs. Elles eurent le même avantage à Platanée, & ayant forcé deux postes principaux, elles ne trouverent plus d'obstacles pour faire entrer le secours. Dèsque Michieli eut ravitaillé la place, il alla rejoindre le gros de la Flotte. Amurath fut obligé de lever le siege, parceque son armée étoit fort affoiblie par les fatigues & par les pertes qu'il avoit faites (*c*). On ne trouve nulle mention de ce premier siege de Salonique dans les autres Historiens que j'ai pu consulter. Il semble y avoir quelque chose dans Ducas, qui y a trait, mais qui est néanmoins fort différent de ce que rapporte M. Laugier. L'Historien Grec, dit qu'après que Salonique fut entre les mains des Vénitiens, les Turcs fesoient toujours sonner fort haut leurs droits, & que les appuiant par les armes, ils réduisirent les habitans à la derniere disette. Alors, ajoute-t-il, les Vénitiens, appréhendant que les habitans pressés par la faim, ne les chassassent & ne reçussent les Turcs, transporterent les principales familles, les unes à Eubée (Négrepont), les autres en Candie, & les autres à Venise, sous prétexte qu'il n'y avoit pas assez de vivres dans la ville, & avec promesse de leur donner la liberté de retourner dans leur pays, lorsque Dieu l'auroit délivré des attaques de leurs ennemis (*d*). J'ignore quelle créance mérite ce récit, qui est aussi unique. Quoiqu'il en soit, cinq ans après, Salonique fut attaquée & surprise par les Turcs, qui la saccagerent de la façon la plus inhumaine (*e*). Sagredo

(*a*) Le même.
(*b*) *Laugier* l. c. p. 20.
(*c*) Le même, p. 20, 21.
(*d*) *Ducas* ubi sup.
(*e*) *Chalcondyle* L. V. *Ducas* l. c.

SECTION VI. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1382 juſqu'à l'an 1441.*

(*a*) en attribue la perte à la négligence des Recteurs Vénitiens André Dandolo & Paul Contarini. C'eſt auſſi ce que dit M. Laugier (*b*). Ils n'eurent que le tems de ſe jetter dans une barque & de ſe ſauver à Veniſe. On les fit mettre en priſon, & ils ſubirent la punition ordinaire pour les fautes de cette nature, par leur excluſion de tous les Conſeils pendant quelques années.

Cauſes de la guerre contre Philippe Duc de Milan.

La Seigneurie eut une guerre plus importante à ſoutenir contre le Duc de Milan. Mais pour en bien connoître les cauſes, il faut reprendre les choſes de plus haut. Jean-Marie Viſconti, Duc de Milan aiant été aſſaſſiné, Philippe-Marie Comte de Pavie ſon frere voulut venger ſa mort & faire valoir ſes droits ſur le Duché de Milan. Pour ſe rendre plus puiſſant, il épouſa Béatrix veuve de Fucin Cané, quoiqu'il n'eût que vingt ans & qu'elle en eut quarante, mais elle lui apporta en dot les villes de Verceil, de Tortone, de Novare & d'Alexandrie qui appartenoient à ſon mari, mort ſans enfans, outre de groſſes ſommes en argent. Il engagea auſſi à ſon ſervice François Carmagnole, qui n'étoit que fils d'un payſan, mais qui par ſa bravoure s'étoit élevé aux premiers honneurs militaires. Le Comte marcha à Milan, s'en rendit maître, & demeura paiſible poſſeſſeur du Duché (*c*). Il forma dès lors le deſſein de réunir toutes les parties de ce Domaine, qui avoient été démembrées à la mort de ſon pere Jean Galéas. Ce qui favoriſa d'abord ſes projets, c'eſt qu'il conclut en 1414 une ligue offenſive & défenſive avec les Vénitiens & Pandolfe Malateſta Seigneur de Breſce, pour s'oppoſer aux entrepriſes de l'Empereur Sigismond. Il profita enſuite de la guerre que ſe feſoient les principaux Seigneurs de Lombardie, s'empara de Lodi de Bergame, & du château de Trezzo, nonobſtant une trêve de deux ans que les Vénitiens lui avoient fait ſigner, mais il ne s'inquietta gueres des plaintes qu'ils en firent, parcequ'ils étoient occupés de leurs préparatifs contre Sigismond. En 1419 le Pape Martin V. engagea le Duc de Milan à faire la paix avec Pandolfe Malateſta. Cependant le Duc continua à faire la guerre aux autres Seigneurs de Lombardie avec beaucoup de bonheur. Il enleva pluſieurs places au Seigneur de Crémone, & ſe rendit maître de divers châteaux dans le Breſſan & le Bergamaſc (*d*). Comme il devoit tous ſes ſuccès à l'habileté de Carmagnole, il lui fit épouſer une de ſes parentes, lui donna le nom & les armes de Viſconti, le fit Comte de Caſtelnuovo & lui donna un palais dans Milan (*e*). En 1420. Cabrin Fondulo fut obligé de lui céder la ville de Crémone (*f*). Le Duc, qui appréhendoit que les Vénitiens ne tournaſſent leurs armes contre lui, fit propoſer au Senat une alliance offenſive & défenſive. Son grand but étoit d'ôter à Pandolfe Malateſta l'appui de la République, pour envahir plus aiſément le reſte de ſes Etats. Les Vénitiens étoient alors mécontens de ce Seigneur, parcequ'il avoit tué Martin de Faënza, Commandant de quatre-cens hommes, qu'ils avoient en-

(*a*) *Sagredo* l. c. p. 96.
(*b*) *Laugier* l. c. p. 100.
(*c*) *Ripamonte* Hiſt. Urb. Mediol. L. IV. *Cavitellii* Cremon. annal. ann. 1412.
(*d*) Voy. les mêmes.
(*e*) Les mêmes.
(*f*) *Cavitell.* ubi ſup. ann. 1420.

voyé à ſon ſecours. Le Traité fut conclu & ſigné le 21 de Fevrier 1421, pour dix ans. Carmagnole entra alors dans le Breſſan. Nicolas d'Eſt Marquis de Ferrare, céda au Duc la ville de Parme, à condition qu'il garderoit Reggio. Les troupes Milanoiſes emporterent auſſi Caſtellione, la ſeule place qui reſtoit à Cabrin Fondulo, qui fut fait priſonnier, & enſuite décapité à Milan (*a*). La ville de Breſce fut auſſi obligée de ſe rendre (*b*). La même année, le Duc pénétra dans l'Etat de Genes, aſſiegea la Capitale, obligea le Doge Thomas Frégoſe à ſe démettre de la dignité de Doge & Genes à ſe donner à lui (*c*). On dit, que pendant le ſiege, les Génois aiant beſoin d'argent vendirent Livourne aux Florentins pour cent vingt mille ducats, ce qui piqua le Duc de Milan contre ces derniers (*d*). Etant inſtruits du deſſein où il étoit de leur faire la guerre, les Florentins envoyerent au commencement de l'année 1423. une Ambaſſade ſolemnelle à Veniſe, pour engager le Senat à ſe liguer avec eux; les Ambaſſadeurs repréſenterent fortement, que ſi l'on ne s'oppoſoit à l'ambition du Duc de Milan, il écraſeroit les Vénitiens eux-mêmes ſous le poids de ſa puiſſance (*e*). L'affaire fut miſe en délibération dans le Senat, & le Doge Mocenigo s'oppoſa fortement à la guerre, & propoſa de ſe rendre médiateurs entre les Florentins & le Duc de Milan. Les premiers ne voulurent pas entendre parler de paix; cependant les repréſentations du Doge firent tant d'impreſſion ſur les Sénateurs, qu'on ſuſpendit la réſolution de ſe liguer avec les Florentins, que l'on étoit ſur le point de prendre (*f*). Après la mort de Mocenigo & l'élection de François Foſcari, les choſes s'aigrirent. Les Florentins aſſemblerent une armée de ſix mille chevaux & de trois mille hommes de pied, ſous les ordres de Charles Malateſta, Seigneur de Rimini, qui marcha droit à Forli, où le Duc de Milan avoit mis garniſon. Ils ſe liguerent avec Frégoſe ancien Doge de Genes, qui partit avec une Flotte de vingt-trois galeres, dont une partie avoit été fournie par Alphonſe Roi d'Arragon. Il ſe préſenta devant Genes, mais perſonne ne remua en ſa faveur (*g*). Charles Malateſta ne fut pas plus heureux; il fut défait par les troupes Milanoiſes & reſta priſonnier, & malgré les efforts des Florentins pour arrêter les progrès de Philippe, les troupes de ce Prince ſoumirent pluſieurs villes dépendantes ou alliées des Florentins (*h*). Ceux-ci ſolliciterent encore les Vénitiens de les ſécourir, mais le Senat ſe contenta d'envoyer au Duc de Milan un Ambaſſadeur pour l'exhorter à la paix, qui revint ſans avoir changé les diſpoſitions de ce Prince (*i*). Vers ce tems-là. François Carmagnole, ce Général à qui Philippe étoit redevable en grande partie de l'heureux ſuccès de ſes armes, l'abandonna, mécontent du procedé du Duc envers lui, & rebutté par les intrigues des ennemis qu'il avoit à la Cour. Les Vénitiens l'attirerent à leur ſervice, & il leur revéla bien des ſecrets qu'ils ignoroient (*k*).

(*a*) *Ripamonte* Hiſt. urb. Mediolan. L. IV.
(*b*) *Cavitellii* Cremon. Annal. ann. 1420.
(*c*) *Folieta* Genuenſ. Hiſt. L. X. ann. 1421.
(*d*) *Sabellic.* Dec. II. L. IX p. m. 469
(*e*) *Ripamonte* l. c.
(*f*) *Laugier* T. V. p. 512-525.
(*g*) *Folieta* ubi ſup. ann. 1425.
(*h*) *Cavitell.* l. c. ann. 1424. *Sabellic.* l. c.
(*i*) *Sabellic.* l. c.
(*k*) *Ripamonte* ubi ſup.

SECTION VI. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1382 juſqu'à l'an 1441.*

L'ambition immodérée de Philippe, & les repréſentations réitérées des Florentins, commençoient à aigrir les eſprits à Veniſe, & le Doge Foſcari, qui aimoit la guerre par goût fomentoit par ſes amis le mécontentement. Le Duc de Milan envoya deux Ambaſſadeurs pour prévenir les ſuites que pouvoient avoir les ſollicitations des Florentins dont les Ambaſſadeurs arriverent auſſi à Veniſe. Le Senat donna audience aux uns & aux autres, & ceux de Milan auroient ſuivant les apparences détourné les Vénitiens de la Ligue qu'on leur propoſoit, ſi Carmagnole par un diſcours plein de feu n'avoit fait prendre à l'affaire un tout autre tour, en offrant ſes ſervices à la Seigneurie. La grande expérience & les talens de ce Capitaine étoient un attrait, & les injuſtices qu'il avoit ſouffertes, jointes à ſon caractere haut & fier étoient des garants de ſa fidélité. Foſcari appuia fortement la cauſe des Florentins, & enfin la plupart des ſuffrages conclurent à la guerre. On rappella les Ambaſſadeurs de Florence, & on ſigna avec eux un Traité d'alliance offenſive & défenſive, par lequel les Puiſſances contractantes s'engageoient à entretenir à fraix communs une armée de ſeize mille chevaux & de huit mille fantaſſins, à équipper deux flottes, l'une avec laquelle les Vénitiens attaqueroient Philippe par le Po, & l'autre avec laquelle des Florentins obſéderoient les côtes de Genes ; on ſtipula encore que toutes les conquêtes en deça l'Apennin appartiendroient aux Vénitiens, & qu'aucune des deux parties ne pourroit traiter de paix ſans le conſentement de l'autre. Les Marquis de Ferrare, de Montferrat & de Mantoue, le Comte de Savoye, le Roi Alphonſe & les Siennois accéderent à ce Traité, ce qui forma une ligue formidable contre le Duc de Milan (*a*).

La guerre eſt réſolue à Veniſe. 1425.

Surpriſe de la ville de Breſce. 1426.

La ville de Breſce ne ſupportoit qu'avec impatience la domination de Philippe, Carmagnole s'y ménagea des intelligences, & s'étant mis en campagne à la fin du mois de Mars 1426, on lui ouvrit de nuit une des portes, & il entra dans la ville. Il falloit cependant encore ſe rendre maître des Forts. La ville de Breſce ſituée ſur le penchant d'une montagne, étoit environnée d'un mur & d'un foſſé, qui ſe terminoient à un château bâti ſur le ſommet de la montagne. Trois ans auparavant le Duc de Milan avoit fait conſtruire à côté de cette ancienne ville, une ville neuve, avec une enceinte de murs très-épais, devant laquelle il y avoit un foſſé large & profond. Il avoit également fait fortifier le fauxbourg, flanquer les portes de ravelins & de groſſes tours (*b*). C'étoient autant de Forts, qu'il falloit emporter, avant que d'être tout-à-fait maître de la place. Carmagnole ſe fortifia dans la vieille ville. Etant tombé malade, il fut obligé d'aller prendre les bains de Padoue. A ſon retour, il preſſa les travaux du ſiege, qui avoient langui dans ſon abſence, & il s'attacha ſurtout à intercepter les convois. Le Seigneur de Mantoue de ſon côté entra dans le Crémonois, & le ravagea (*c*). Dans le même tems François Bembo avec une Flotte de gallions & de barques armées entra dans le Po, brula le pont de

(*a*) Le même, *Cavitell.* l. c. *Sabellic.* ubi ſup. p. 473-486.

(*b*) *Sabellic.* Dec. II. L. X. p. 490.

Laugier T. VI. p. 52.

(*c*) *Sabellic.* l. c. *Cavitellii* Cremon. Annal. ann. 1426.

de Crémone, penétra enſuite par l'Adda dans le Teſin juſqu'à Pavie, dont il brûla les moulins (*a*).

Section VI. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1382 juſqu'à l'an 1441.*

Le Duc de Milan rappella alors les troupes qu'il avoit en Toſcane. Les Vénitiens chargerent le Marquis de Ferrare de leur disputer le paſſage des rivieres; mais on prétend qu'il s'acquitta mal de cette commiſſion, & qu'il négligea les précautions qu'il auroit dû prendre. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que l'armée Milanoiſe jetta un pont ſur le Panaro, au deſſous de l'endroit où il étoit campé, continua ſa marche, & traverſa toutes les rivieres ſans oppoſition (*b*). Le Duc Philippe la fit marcher contre Carmagnole, mais ce Général ſans s'inquieter de ſes mouvemens, entreprit de tirer autour de la place une double ligne de circonvallation & de contrevallation, pour empêcher la garniſon de recevoir aucun ſecours. Cet ouvrage, commencé pendant que les troupes Milanoiſes ravageoient le Mantouan, fut fini en leur préſence, ſans que François Sforce & Pichinin, qui étoient au ſervice du Duc, puſſent engager André Pergulano le Général en chef, à troubler ce travail; alléguant qu'il avoit ordre du Duc de laiſſer les Vénitiens ſe conſumer à une dépenſe ſi folle. A la fin les aſſiegés preſſés par la faim furent obligés de ſe rendre (*c*). De tous les Alliés de la République, les Florentins furent les ſeuls, qui profiterent des embarras du Duc de Milan. Quand les troupes de ce Prince eurent évacué la Toſcane, ils reprirent ſans beaucoup de peine la plupart des châteaux qu'il leur avoit enlevés (*d*).

Les troupes Milanoiſes vont au ſecours de la ville, qui eſt obligée de ſe rendre.

Le Pape Martin V. ſoit de ſon propre mouvement, ſoit par les ſollicitations de Philippe envoya le Cardinal de Sainte-Croix pour travailler à faire la paix entre les parties belligérantes. On ouvrit un congrès à Ferrare, & après de longues conférences on ſigna la paix le premier de Janvier 1427. on céda aux Vénitiens la ville de Breſſe & tout le Breſſan, avec une largeur de quarante pas de terrein ſur la rive droite de l'Oglio, pour y bâtir des Forts, & Philippe s'engagea à reſtituer aux Florentins tout ce qu'il leur avoit pris pendant la guerre (*e*). Le Légat du Pape ſe rendit à Milan pour obtenir du Duc la ratification du Traité, Philippe ſe plaignit amérement de l'orgueil des Florentins, qui l'avoit forcé de leur faire la guerre, & de l'inſatiable avidité des Vénitiens, qui non contens de lui enlever le Breſſan, demandoient encore du terrein du Crémonois. Le Légat tâcha de l'adoucir & le perſuada enfin de ratifier le Traité.

Paix ſignée. 1427.

Le bruit de cette paix s'étant répandu dans Milan, les principaux de la ville vinrent trouver le Duc & lui repréſenterent, qu'il ſembloit ſe défier de leur bonne volonté, en feſant une paix ſi honteuſe, que laiſſer les Vénitiens maîtres de l'Oglio, c'étoit leur ouvrir les portes de Crémone & du reſte du Milanés, que ſes troupes étoient encore en bon état, & qu'ils étoient prêts à ſacrifier leurs biens & leurs vies pour ſon ſervice (*f*). Philippe leur répondit honnêtement, que les choſes en étoient au point, qu'il falloit de toute néceſſité, ou qu'il s'en tint aux conditions de la paix, ou

Le Duc de Milan la rompt.

(*a*) *Laugier* l. c. p. 54.
(*b*) *Sabellic.* l. c.
(*c*) Le même, *Cavitell.* l. c.
(*d*) *Laugier* p. 60.
(*e*) *Sabellic.* p. 498.
(*f*) Le même.

SECTION VI. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1382 juſqu'à l'an 1441.*

qu'on lui aidât à faire de plus grands efforts pour continuer la guerre, qu'ils viſſent donc ce qu'ils étoient en état de faire. L'affaire miſe en délibération dans le Conſeil de la ville, on conclut d'offrir au Duc d'entretenir dix mille chevaux & dix mille hommes d'Infanterie, moyennant qu'il laiſſât au Conſeil la libre adminiſtration des revenus & des deniers de la ville. Philippe auroit accepté le parti, ſi un de ſes Courtiſans ne lui avoit repréſenté, que c'étoit donner trop de liberté à ſes ſujets, & qu'il pouvoit ſe procurer les fonds qu'on lui offroit par une augmentation d'impôts. L'affaire tomba, & le zele des Milanois ſe refroidit. Le Duc envoya ordre aux Commandans des places du Breſſan, de ne point les remettre au Cardinal Légat, ainſi qu'il s'y étoit engagé; deſorte qu'il fallut recommencer la guerre à nouveaux fraix (*a*).

La guerre ſe renouvelle.

Les Vénitiens renouvellerent leur alliance avec les Florentins & les autres Alliés. Le Duc de Milan de ſon côté mit ſes troupes en campagne, renforça les garniſons de ſes places, fit occuper les défilés des montagnes, & oppoſa une armée d'obſervation à Carmagnole qui étoit dans le Mantouan, d'où il devoit tenter la conquête du Crémonois. Philippe arma auſſi ſur le Po une Flotte de trente bâtimens, qu'il deſtina à arrêter les progrès de celle des Vénitiens. Cette Flotte partit de Pavie ſous les ordres d'Euſtache, & attaqua Caſal-Maggior, qui fut obligé de ſe rendre (*b*). Delà, elle alla à Breſcello, qui lui fut livrée par trahiſon.

Exploits de Bembo.

François Bembo s'avança avec la Flotte Vénitienne vers cette place, où les ennemis étoient deſcendus. Il leur livra bataille, les mit en fuite, ſe rendit maître de leur camp, de leurs munitions & de tout leur bagage. Il ſe porta enſuite ſur Caſal-Maggior, où il mit les ennemis une ſeconde fois en déroute, fit attaquer la place & l'emporta en peu de jours. Bembo remonta juſqu'à Crémone, & remporta près de cette ville une troiſieme victoire. Il continua de remonter le fleuve, prit un château, qui défendoit l'embouchure de l'Adige, entra dans le Teſin, & s'avança près de Pavie; mais craignant de s'être engagé trop loin, il ſe replia ſur Crémone, où il hazarda une attaque qui lui réuſſit mal, ce qui l'obligea de ſe retirer à Caſal-Maggior (*c*). Voyons ce qui ſe paſſa entre les armées de terre.

Opérations des troupes de terre.

Les Généraux du Duc de Milan avoient aſſemblé leur armée dans le Breſſan, dans le deſſein de donner de l'inquiétude à Carmagnole pour la ville de Breſce & de l'éloigner du Crémonois. Il quitta effectivement ſon camp de Mantoue & marcha dans le Breſſan. Avant qu'il fût arrivé à Breſce, deux Capitaines de Philippe, qui étoient en garniſon à Octolengo s'avancerent tout d'un coup vers cette ville, & ſe rendirent maîtres d'un fauxbourg. Pierre Loredan, qui commandoit dans Breſce monta à cheval, & détacha d'abord Paul Orſini avec trois-cens chevaux, qui alla ſe mettre en embuſcade à moitié chemin d'Octolengo, lui-même à la tête du reſte de ſa cavalerie attaqua les ennemis, & les pouſſa inſenſiblement vers le lieu de l'embuſcade. Attaqués alors en tête & en queue, ils furent mis en déroute, & un des chefs fut fait priſonnier avec cent-cinquante Cavaliers (*d*).

(*a*) Le même.
(*b*) *Sabellic.* Dec. II. L. X, p. 502, 503. *Cavitell.* l. c. ann. 1427.
(*c*) Les mêmes.
(*d*) *Sabellic.* p. 506.

Section VI. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1382 juſqu'à l'an 1441.*

Le jour même de cette action, Carmagnole arriva à Breſce, & l'on prétend qu'il fut jaloux qu'un autre eût l'honneur de ce premier exploit. Il ſe porta ſur Octolengo avec une armée de douze mille chevaux & de douze mille hommes d'infanterie, diſent les uns, & les autres de quatorze mille chevaux, & de ſix mille Fantaſſins. Il y avoit dans la place une garniſon de mille chevaux, que Carmagnole ſe flata de réduire bientôt. Mais il ignoroit que trois des principaux Capitaines Milanois y étoient arrivés avec leurs troupes, qui ſe tenoient fort tranquilles. Carmagnole campa ſans prendre beaucoup de précautions; ſes ſoldats fatigués ſe diſperſerent & ſe coucherent ſur l'herbe. Un petit nombre feſoient la garde ſous Nani Strozzi, que le Marquis de Ferrare avoit envoyé joindre l'armée avec quatre-cens chevaux. Vers le ſoir les ennemis firent une ſortie du côté où étoit Strozzi, il ſoutint courageuſement leur attaque, mais accablé par le nombre il tomba percé de coups; ils pénétrerent dans le camp, où les ſoldats en deſordre ne ſavoient de quel côté tourner; heureuſement Carmagnole ſurvint à la tête d'un corps de Cavalerie, les Vénitiens ſe rallierent, & les ennemis furent contraints de ſe retirer, ce qu'ils firent en bon ordre. Cependant cette action couta aux Vénitiens quinze-cens hommes (*a*).

Bataille entre les deux Partis.

Carmagnole ſe mit en devoir de réparer cet échec, & aiant reçu des renforts, il paſſa l'Oglio & alla camper ſur les bords du Po près de Crémone, avec une armée de dixhuit mille chevaux & de huit mille hommes de pied, outre ſix mille hommes de troupes auxiliaires. De plus la Flotte de Bembo étoit dans le voiſinage, ſur laquelle on comptoit dix mille hommes. Philippe, craignant pour Crémone s'avança avec une armée, que quelques-uns font monter à quarante mille hommes. Il attaqua les Vénitiens, & le combat dura depuis midi juſqu'au ſoir avec une animoſité égale, ſans que la victoire ſe déclarât pour aucun des partis, enfin Philippe fit ſonner la retraite, & fut très-ſatisfait d'avoir combattu ſans avoir été vaincu (*b*).

L'armée Milanoiſe eſt entierement défaite.

Le Duc de Savoye venoit d'opérer une diverſion du côté de Verceil, ce qui obligea Philippe de détacher une partie de ſon armée pour s'oppoſer à cette invaſion. Carmagnole ſe rapprocha de Caſal-Maggior. La diſcorde regnoit parmi les Généraux du Duc de Milan, tous prétendoient à l'honneur du commandement. Philippe jugea à-propos de nommer un Général ſupérieur aux autres par la naiſſance, & jetta les yeux ſur Charles Malateſta fils du Seigneur de Peſaro, jeune Seigneur ſans expérience. Carmagnole s'étoit rapproché de l'armée ennemie, & tout à coup il alla mettre le ſiege devant Macalo. Un chemin entouré de marais impraticables étoit le ſeul défilé par où les troupes de Milan puſſent paſſer pour aller directement aux Vénitiens. Cependant Malateſta fut déterminé à combattre: d'une part les murmures de ſes ſoldats, & de l'autre le ſentiment de Sforce & de Pichinin, & ſa propre inclination le porterent à attaquer les Vénitiens, quoique puſſent-dire Pergulano & Torello deux autres de ſes Capitaines; on aſſure même que le dernier en voyant le chemin & les arrangemens que Carmagnole avoit faits ſe tourna vers Sforce & les autres

(*a*) Le même, *Cavitell.* ubi ſup. (*b*) Les mêmes.

SECTION VI. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1389 juſqu'à l'an 1441.*

Officiers, & dit: *Dieu eſt tout puiſſant! Mais aucun homme mortel ne peut empêcher que l'armée de Philippe ne ſoit défaite aujourd'hui.* Carmagnole avoit diſtribué ſes troupes par pelotons des deux côtés des marais, & il avoit détaché un de ſes Capitaines avec deux mille chevaux, pour en feſant un détour aller attaquer l'ennemi en queue, quand le combat ſeroit engagé. Quand il vit les Milanois aſſez avancés, on ſonna la charge: d'abord l'action fut fort vive, mais à l'inſtant les ennemis ſe virent accablés de traits de toutes parts, & dans le moment de grands cris annoncerent qu'ils étoient attaqués par derriere par le détachement. Bientôt la déroute fut totale; Malateſta ſe rendit priſonnier, tout le reſte fut pris ou précipité dans les eaux, à la réſerve d'un petit nombre qui ſe déroba par la fuite. On aſſure que celui des priſonniers monta à neuf mille hommes tant de Cavalerie que d'infanterie. Les Vénitiens reſterent maîtres des tentes, du bagage & de toutes les munitions (*a*). Cette mémorable bataille ſe donna le onzieme d'Octobre 1427.

Carmagnole ne profite pas de ſa victoire.

Les ſuites ne répondirent point à la grandeur de cette victoire. Philippe étoit perdu ſans reſſource, ſi Carmagnole avoit marché droit à Milan, mais ce Général ne ſut ou ne voulut pas profiter de la victoire, & ſe conduiſit d'une façon fort ſuſpecte. Le lendemain il renvoya tous les priſonniers, après les avoir deſarmés, & enſuite ſe contenta de piller le pays, & de s'emparer ſur l'Oglio & dans le Breſſan de divers châteaux. On prétend, que n'aiant pu s'habituer aux mœurs & aux uſages des Vénitiens, il cherchoit à rentrer en grace auprès du Duc de Milan. En quoi, dit un Hiſtorien (*b*), il étoit mauvais politique, parcequ'il devoit connoitre aſſez & le Duc de Milan & les Vénitiens, pour craindre les tromperies du premier, & pour ſavoir qu'un traitre échape difficilement à l'eſpionage des ſeconds.

Paix conclue. 1428.

Philippe n'aiant perdu que des chevaux, des armes & des munitions trouva bientôt moyen de réparer cette perte. Il fit ſolliciter Sigismond, ancien ennemi des Vénitiens, de faire paſſer une armée en Italie. Il s'accommoda avec le Duc de Savoye à qui il céda Verceil, & dont il épouſa la fille. Il preſſa auſſi le Pape Martin V. de détacher les Florentins de l'alliance des Vénitiens à tout prix (*c*). Ce Pontife travailla au contraire à la paix; on ouvrit un nouveau Congrès à Ferrare, où le Cardinal de Sainte-Croix fit encore l'office de Médiateur. On eut bien de la peine à s'accorder ſur les conditions, à cauſe des prétentions exorbitantes des Vénitiens; enfin on convint des articles ſuivans. 1. Le Duc de Milan cédoit à perpétuité à la République de Veniſe la ville de Breſce & le Breſſan, avec toutes leurs dépendances; la ville de Bergame & tout le Bergamasque, les châteaux & tout le terrein conquis par les Vénitiens dans le Crémonois. 2. Le Duc s'engageoit à ne point inquieter le Comte Palavicin à raiſon de ſon alliance avec les Vénitiens, & à rendre au Comte Carmagnole ſa femme & ſes enfans, & à lui reſtituer tous ſes biens meubles & immeubles. 3. Les Florentins devoient avoir la liberté deſormais d'arborer leur pa-

(*a*) *Sabellic.* l. c. p. 513, 514. *Ripamonte* ubi ſup. *Cavitell.* l. c.

(*b*) *Laugier* T. VI. p. 80.

(*c*) *Sabellic.* p. 515.

villon en mer, ſans être obligés de naviger ſous le pavillon de Piſe, comme ils y avoient été obligés par les Génois. Il y avoit encore quelques autres articles moins importans (*a*). Une paix ſi honorable & ſi avantageuſe, cauſa une grande joie à Veniſe, & on célébra la publication par des réjouiſſances extraordinaires.

La tranquillité paroiſſoit ainſi rétablie, mais au fond les inimitiés ſubſiſtoient, & divers incidens furent des ſemences d'une nouvelle guerre. D'abord il y eut des conteſtations au ſujet des limites de cette partie du Crémonois, qui avoit été cédée aux Vénitiens. Le Duc de Milan attaqua auſſi les Fregoſes, & les Fieſques & les autres Nobles Génois, qu'il avoit promis de regarder comme ſes amis, & leur enleva pluſieurs places, tant par ſon Général Pichinin, que par les Génois (*b*).

Nouvelles ſemences de guerre. 1429.

Il ſurvint une autre affaire, qui indiſpoſa les Vénitiens contre le Duc de Milan, Paul Guiniſi s'étoit rendu Souverain dans la ville de Luques, mais il l'avoit gouvernée ſi habilement, qu'elle avoit goûté les douceurs de la paix, pendant que le reſte de l'Italie étoit en proye aux horreurs de la guerre. Les Florentins avoient été très-mécontens de ce qu'il n'avoit pas pris leur parti, & les principaux ne voyoient que d'un œil d'envie la proſpérité de ce Tyran. Ce qui les indiſpoſa encore, c'eſt que Ladiſlas fils de Guiniſi, qui étoit à leur ſervice, s'étoit mêlé dans les troubles de Boulogne contre le Pape Martin V. ce qui leur avoit beaucoup déplu. Comme néanmoins le peuple de Florence étoit las de la guerre, les Chefs prirent une voie détournée pour attaquer Guiniſi. Ils engagerent un jeune homme, nommé Stella, neveu du fameux Braccio, qui étoit au ſervice de Florence, à demander ſon congé ſous prétexte qu'il vouloit à l'exemple de ſon oncle, travailler pour lui-même. Stella ſe laiſſa aiſément gagner, & aiant raſſemblé deux mille chevaux, il fit une irruption dans les terres de Luques, qu'il ravagea, & il s'empara de huit châteaux qui appartenoient à Guiniſi. Bientôt ſon armée groſſit, & un grand nombre de gens qui ne reſpiroient que pillage, le vinrent joindre. Guiniſi ſoupçonnant les Florentins de lui avoir ſuſcité cet ennemi, leur envoya des Ambaſſadeurs pour ſe plaindre. On feignit d'ignorer entierement l'affaire & de n'y avoir aucune part. Il députa auſſi vers les Vénitiens & vers le Duc de Milan, & vers les Siennois pour demander du ſecours. Cependant les Florentins, voyant les ſuccès de Stella, ſe flaterent de réduire Luques ſous leur obéiſſance; ils l'encouragerent à pourſuivre ſon entrepriſe en leur nom, lui promettant tous les ſecours dont il auroit beſoin. Stella forma le ſiege de Luques. Les Siennois appréhendant que l'orage ne fondit auſſi ſur eux, députerent à Veniſe, mais ils ne purent rien obtenir (*c*).

Guerre des Florentins contre les Luquois.

Ils prirent le parti, de concert avec Guiniſi, d'implorer le ſecours du Duc de Milan & des Génois; le Duc leur promit ſon aſſiſtance. Les Vénitiens, qui en furent informés, lui envoyerent André Contarini pour lui rappeller ſes engagemens. Le Duc feignit alors de congédier les troupes

Le Duc de Milan envoye du ſecours aux Luquois. 1430.

(*a*) Le même, *Cavitell.* ubi ſup. *Laugier* l. c. p. 83-87.

(*b*) *Foliета* L. X. ann. 1428, 1429. *Sabellic.* Dec. III. L. I. p. 520. *Cavitell.* Cremon. Annal. ann. 1429.

(*c*) *Sabellic.* ubi ſup.

SECTION VI. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1382 juſqu'à l'an 1441.*

étrangeres qui étoient à ſa ſolde, & donna publiquement ſa démiſſion à François Sforce (*a*). Ce Général, d'intelligence avec le Duc, traverſa l'Apennin, & s'approcha de Luques. Stella ſur l'avis de ſa marche ſe retira du côté de Piſe, pour ne pas ſe trouver entre deux feux, comptant que Sforce ne pourroit pas ſubſiſter longtems dans un pays ruiné, & qu'il pourroit après ſa retraite reprendre le ſiege de Luques, Sforce fut reçu dans cette ville comme un Libérateur. Il n'y reſta pas longtems, & s'avança ſur le territoire de Piſtoye, où il prit & pilla pluſieurs châteaux. Guiniſi à la vue de ces ſuccès, commença à faire réflexion, qu'il ne pouvoit compter longtems ſur ce ſecours étranger, & même qu'il avoit peut-être autant à craindre de Sforce que des Florentins. Il conclut qu'il lui ſeroit plus avantageux de traiter avec les Florentins dans ſa ſituation préſente, qu'en tout autre tems. Il entama donc ſecretement une négociation avec eux; mais Sforce en eut le vent, il retourna bruſquement à Luques, ſe ſaiſit de Paul Guiniſi & de ſes enfans, qu'il fit conduire dans les priſons du Duc de Milan, rendit la liberté à la ville de Luques, où il laiſſa une bonne garniſon. Les Florentins lui donnerent une groſſe ſomme d'argent pour l'engager à ſe retirer avec ſes troupes (*b*).

Les Vénitiens s'en plaignent.

Les Génois à l'inſtigation de Philippe firent alliance avec la ville de Luques, & firent marcher Nicolas Pichinin, un des meilleurs Généraux du Duc, au ſecours des Luquois, que les Florentins aſſiégeoient de nouveau. Les Vénitiens perſuadés alors de la mauvaiſe foi de Philippe, lui envoyerent un ſecond Ambaſſadeur, pour ſe plaindre d'une infraction ſi manifeſte du Traité, & pour lui repréſenter, que les Génois étant ſous ſa domination, ils n'avoient pu faire avancer tant de troupes ſans ſes ordres. Le Duc répondit, que les Génois avoient la liberté d'aſſiſter leurs amis à leurs dépens, & qu'il ne trouveroit pas mauvais que les Vénitiens envoyaſſent du ſecours aux Florentins (*c*). Cette réponſe n'en impoſa point au Sénat de Veniſe, qui différa néanmoins d'éclater contre ce Prince. Sur ces entrefaites on apprit que Pichinin avoit battu les Florentins, & remporté une grande victoire. Cette nouvelle fit prendre la réſolution de recommencer la guerre contre le Duc de Milan (*d*).

La guerre réſolue.

Les Vénitiens tâcherent alors d'attirer à leur ſervice François Sforce, qui étoit du côté de la Mirandole. Les Florentins chercherent auſſi de leur côté à ſe l'attacher, & ce Général avoit aſſez de penchant à prendre leur parti, en conſidération des liaiſons que ſon pere avoit eues avec eux. Philippe qui en fut informé para le coup, en offrant à Sforce de lui donner Blanche ſa fille en mariage, & de lui aſſurer ſa ſucceſſion, s'il mouroit ſans enfans mâles (*e*). Les Vénitiens renouvellerent la ligue avec les Florentins, & les autres Conféderés de la guerre précédente, à la réſerve du Duc de Savoye, qui refuſa d'y entrer.

Opérations de la Campagne. 1431.

Nicolas de Tolentin & François Sforce commandoient les troupes de Philippe, & Carmagnole celles de Veniſe. Les deux armées étoient en

(*a*) *Cavitell.* l. c. ann. 1430. *Sabellic.* p. 523.

(*b*) *Sabellic.* p. 524. dit trente mille écus; *Cavitell.* l. c. parle de trente-huit mille, & *M. Laugier* p. 96. de cinquante mille.

(*c*) *Sabellic.* p. 525.

(*d*) Le même.

(*e*) Le même, *Cavitell.* ubi ſup.

préſence ſur les bords de l'Oglio. Le Général Vénitien employoit ſes ruſes ordinaires pour corrompre les Commandans des places ennemies; il s'étoit flaté d'entrer par cette voie dans Lodi, mais la trahiſon fut découverte. Le Duc de Milan chercha alors à le prendre dans ſes propres pieges. Il ordonna au Commandant de Soncino d'entrer en traité avec Carmagnole, ce qu'il fit & en même tems il donna avis aux Généraux de Philippe de ce qui ſe paſſoit, & convint avec eux d'un ſignal. Ils vinrent s'embuſquer aux environs de la place. Carmagnole s'avança avec confiance vers Soncino. Il ſe fit précéder d'un détachement, qui fut reçu & retenu priſonnier dans la place. Lorſque l'armée ſe préſenta pour entrer, le Commandant donna le ſignal, Tolentin & Sforce fondirent avec impétuoſité de tous côtés ſur les Vénitiens, qui ſe débanderent & prirent la fuite, laiſſant plus de quinze-cens priſonniers (*a*).

Progrès des Généraux de Philippe.

Les Généraux du Duc de Milan ne furent pas moins heureux ailleurs. Les troupes de Ferrare & de Mantoue furent battues ſéparément près de Crémone. En Toſcane, Pichinin après avoir fait lever le ſiege de Luques, alla chaſſer les Fieſques des poſtes qu'ils occupoient. Les Florentins profiterent de ſon éloignement, & aiant recruté leurs troupes, ils voulurent tenter de nouveau l'attaque de Luques. Mais ils en furent empêchés par Barthelemi Fornario, qui parut devant Livourne avec cinq galeres Génoiſes & deux autres bâtimens. Ils craignirent alors pour Piſe, où ils envoyerent une partie de leurs troupes. Pichinin ne tarda pas auſſi à ſe porter de ce côté-là, & ſe rendit maître de preſque toutes les places des environs. Les Florentins ſe défiant de la fidelité des Piſans, ordonnerent à tous les habitans depuis l'âge de quinze ans juſqu'à celui de ſoixante de ſortir de la ville. Pichinin ravagea tout le pays depuis Volterre juſqu'à Arezzo, & Volterre même, auroit couru riſque, ſi le Pape Eugene IV. qui avoit ſuccedé à Martin V. n'y avoit envoyé Michel Attendulo (*b*). Nicolas de Tolentin, jaloux de la préférence que Philippe donnoit à Pichinin & à Sforce, quitta le ſervice de ce Prince, pour aller ſervir le Pape (*c*).

La Flotte des Vénitiens eſt détruite.

Les Vénitiens ne négligeoient rien cependant pour ſoutenir la guerre. Outre leur armée de terre, qui étoit de vingt-quatre mille hommes, tant cavalerie qu'infanterie, ils armerent une Flotte nombreuſe aux ordres de Nicolas Treviſani. Elle s'avança près de Crémone, où Carmagnole étoit campé & à portée de la ſoutenir. Le Duc de Milan avoit armé de ſon côté une Flotte à Pavie, moins conſiderable pour le nombre & la force des bâtimens, mais commandée par Jean Grimaldi Génois, un des premiers hommes de mer de ſon tems; il avoit pris avec lui les meilleurs Pilotes & les plus adroits archers de Génes. Pichinin étoit venu joindre Sforce avec ſes troupes, & pour donner de l'inquiétude à Carmagnole, ils engageoient fréquemment des eſcarmouches, & feſoient de legeres attaques, pour faire connoitre qu'ils ne craignoient ni l'armée, ni la Flotte Vénitienne. A meſure que la Flotte de Treviſani approchoit, ils redoublerent leurs attaques & en même tems ils prirent des meſures avec Gri-

(*a*) *Cavitell.* Cremon. Annal. ann. 1431. *Sabellic.* l. c. p. 528.

(*b*) *Sabellic.* p. 527.

(*c*) Le même, p. 529.

SECTION VI.

Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1382. juſqu'à l'an 1441.

maldi pour attaquer Treviſani avec avantage. D'abord il y eut une rencontre entre les deux avant gardes, où les Vénitiens eurent l'avantage, & emmenerent quatre barques de l'ennemi. On ſe diſpoſa de part & d'autre à renouveller le combat le lendemain. Pichinin s'embarqua ſecretement ſur la Flotte de Grimaldi avec une partie de ſes troupes bien armées; les deux Flottes s'avancerent, & Pichinin prit même les devans avec quelques galeres. Les Vénitiens en s'approchant s'apperçurent auſſitôt qu'ils avoient affaire à des gens armés de pied en cap, ils envoyerent coup ſur coup des meſſagers à Carmagnole, pour qu'il vint à leur ſecours. Ce Général répondit par un trait inſultant contre Treviſani. Le combat fut vif de part & d'autre, mais à la fin Grimaldi remporta une victoire complette, toute la Flotte Vénitienne fut priſe à la réſerve de cinq barques qui échaperent; les Vénitiens perdirent plus de huit mille hommes tant morts que priſonniers, & les ennemis firent un butin immenſe (*a*). Cette action ſe paſſa le 21 de Juin 1431.

Victoire des Vénitiens ſur les Génois.

Les Vénitiens ne perdirent pas courage, & irrités contre les Génois réſolurent de les aller attaquer chez eux. Ils armerent une Flotte, les uns diſent de dixhuit galeres, & les autres de vingt-huit, dont ils donnerent le commandement à Pierre Loredan, qui fut joint par cinq galeres de Florence; Jaques Adorne & Antoine de Fieſque s'embarquerent avec lui. Loredan ſe porta ſur la côte de Génes, & n'étoit plus qu'à dix mille de cette ville, lorſqu'on y fut inſtruit de ſon arrivée. François Spinola ſe hâta de mettre en mer avec vingt-quatre galeres, pour aller au devant de la Flotte Vénitienne; ſa précipitation lui fut fatale. Il fut battu & obligé de ſe rendre avec huit galeres, quelques-uns diſent douze, pluſieurs des principaux Officiers furent auſſi faits priſonniers (*b*). Loredan croiſa le reſte de la campagne dans les mers de Toſcane, & enleva beaucoup de navires Génois richement chargés. Vers la fin de l'Eté, il ſe porta à Civita Vecchia & ſoumit cette ville au Pape Eugene. Là il reçut ordre de ſe rendre à Corfou, pour recevoir les renforts qu'on lui deſtinoit (*c*).

Les troupes de Montferrat battues.

La victoire remportée ſur les Génois enhardit Bernabé Adorne d'entrer ſur le territoire de Génes à la tête de trois-cens chevaux & de huit-cens hommes de pied, que le Marquis de Montferrat lui avoit donnés, il ſoumit bientôt toute la côte Occidentale. Ce ſuccès ne fut que paſſager; Pichinin arriva bientôt, battit Adorne & le fit priſonnier. Enſuite, comme les habitans de ce quartier avoient toujours favoriſé les exilés, il mit tout le pays à feu & à ſang, & traita les malheureux habitans avec la derniere inhumanité (*d*).

Conduite ſuſpecte de Carmagnole.

Les troupes du Duc de Milan avoient ainſi eu la ſupériorité preſque partout, ce qui rendoit la fidelité du Comte Carmagnole de plus en plus ſuſpecte. Ce qui augmenta les ſoupçons, c'eſt qu'il manqua la ville de Crémone

(*a*) Le même, p. 530-532. *Cavitell.* l. c. *Folieta* L. X. ann. 1431. *Bizar.* de bello Venet. L. II. *Ripamonte* Hiſt. Urb. Mediolan. L. IV.

(*b*) *Cavitell. Folieta, Bizarus* ubi ſup.

(*c*) *Sabellic.* l. c. p. 537. *Laugier* T. VI. p. 113.

(*d*) *Bizarus* & *Folieta* ubi ſup. *Sabellic.* l. c. p. 536.

mone par ſa propre faute. Guillaume Cavalcabos, un de ſes Officiers s'étant approché de nuit du foſſé de la place avec un détachement, épia le moment, que les ſentinelles s'étoient éloignées du rempart. Il eſcalada les murs, ſe ſaiſit d'une des portes, s'y retrancha & s'y maintint pendant deux jours contre les efforts de la garniſon & des habitans. La ville étoit priſe, ſi Carmagnole avoit ſoutenu le détachement. Mais il ne fit aucun mouvement, & Cavalcabos fut contraint de faire retraite (*a*). Carmagnole mit ſes troupes en quartier dans le Crémonois. Nicolas Pichinin, après avoir battu Adorne, entra dans le Montferrat, le conquit & le dévaſta, le Marquis fut obligé de ſe ſauver à Veniſe (*b*). Pichinin reparut enſuite ſur les rives du Po, reprit Turricella, Bordellano, Breſcello & pluſieurs autres Places, ſans que Carmagnole fit le moindre mouvement pour les défendre. Ce dernier trait mit le comble à toutes ſes perfidies, dont le détail fut connu du Senat par des lettres interceptées. Sa perte fut réſolue, & malgré le nombre de perſonnes à qui ce ſecret étoit connu, il n'en tranſpira rien pendant près de huit mois (*c*).

Affaires d'Egypte.

Les injuſtices du Soudan d'Egypte contre les marchands Vénitiens, fournirent au Senat de nouvelles occupations. Le Soudan, non content d'exiger des droits contraires aux capitulations, fixoit arbitrairement le prix des marchandiſes, & forçoit les Vénitiens de les acheter au prix fixé. Ceux qui le refuſoient étoient mis en priſon & maltraités. Benoit Dandolo, Conſul de la République à Alexandrie, s'étoit tranſporté au Caire pour ſe plaindre de cette injuſtice. Le Soudan lui répondit, que ſi les marchands de Veniſe n'étoient pas contens, ils étoient les maîtres de ſe retirer, qu'on n'avoit que faire d'eux; que dorénavant ils payeroient encore plus qu'ils n'avoient fait & qu'on vouloit être maître chez ſoi. Le Senat imagina un expédient pour ſe ſouſtraire à cette vexation; ce fut d'ordonner que tous les navires chargés pour les ports de la domination du Soudan, y feroient le commerce en rade ſans débarquer, ni hommes, ni marchandiſes, ſous de grandes peines. On eſpéroit que l'Egypte & la Syrie, ne pouvant ſe paſſer des Vénitiens, ni pour acheter d'eux des marchandiſes de premiere néceſſité, ni pour leur vendre leurs denrées ſurabondantes, cette conduite en impoſeroit au Soudan; & au cas qu'il perſiſtât dans ſes injuſtices, on réſolut d'abandonner le commerce de ſes Etats. En même tems, on envoya ordre au Conſul d'Alexandrie de retourner au Caire, & de repréſenter avec fermeté au Soudan, que le commerce des Vénitiens étoit avantageux à ſes Etats, qu'ils ceſſeroient d'y aborder, s'ils continuoient d'y être expoſés à des avanies cruelles; que les Vénitiens étoient des ennemis plus à craindre qu'on ne penſoit &c. Le Soudan fut étonné du langage du Conſul, voyant que les Vénitiens ne ſe laiſſoient point intimider, il changea de ton & de conduite à leur égard, conſentit au renouvellement des capitulations, & envoya ordre partout de faire ceſſer les vexations dont ils ſe plaignoient (*d*).

(*a*) *Cavitell.* & *Sabellic.* ubi ſup.
(*b*) *Cavitell.* ann. 1432.
(*c*) *Sabellic.* p. 537.
(*d*) *Laugier* l. c. p. 116-119.

SECTION VI.

Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1382 juſqu'à l'an 1441.

Le Senat de Veniſe ne perdoit pas de vue le deſſein de faire aux Génois tout le mal poſſible. On forma le projet de leur enlever l'iſle de Chio, que l'on croyoit mal pourvue; on arma une Flotte de quatorze galeres, de treize gros vaiſſeaux & de pluſieurs autres moindres bâtimens, avec des troupes de débarquement, ſous les ordres d'André Mocenigo. Cette Flotte partit au mois de Novembre, & malgré la rigueur de la ſaiſon, elle aborda à Chio avant qu'on y eût le moindre vent de cette expédition. Les troupes débarquerent ſans obſtacle, & formerent le ſiege de la ville, où ils trouverent une vigoureuſe réſiſtance. Les habitans choiſirent pour commander Raphaël Montaldo, qui ſe trouvoit par hazard à Chio, & il répondit à leur attente par la belle défenſe qu'il fit. Les Génois établis à Pera ayant appris le beſoin que ceux de Chio avoient d'être ſécourus, réſolurent de faire tous leurs efforts pour leur aider. Soixante-dix d'entre eux s'embarquerent ſur deux petits bâtimens ſous la conduite de Damian Grillo, & traverſant hardiment à force de rames la flotte ennemie, ils eurent le bonheur d'entrer dans la ville aſſiégée. Ce ſecours quelque petit qu'il fût, rehauſſa le courage des aſſiegés, & rebuta tellement les aſſiégeans, qu'ils leverent le ſiege au mois de Janvier 1432, après l'avoir pouſſé deux mois avec toute la vivacité poſſible. Mocenigo remit à la voile & ſe retira à Rhodes, il perdit en chemin deux galeres par la tempête. Après avoir paſſé l'hiver à Rhodes, il ſe trouva qu'il avoit perdu la moitié de ſes équipages & de ſes ſoldats (*a*).

Entrepriſe ſur l'iſle de Chio.

Fin tragique de Carmagnole. 1432.

Avant que de rapporter ce qui ſe paſſa l'année ſuivante, tant ſur mer que ſur terre, nous ne devons pas paſſer ſous ſilence la fin tragique du Comte Carmagnole. L'arrivée de l'Empereur Sigismond en Italie, pour ſe faire couronner, donna lieu à quelques ouvertures de paix. Le Senat profita de cette occaſion pour punir les perfidies de Carmagnole. On le manda à Veniſe, ſous prétexte de conférer avec lui. Ne ſe défiant de rien il s'y rendit; à l'entrée de la ville, il fut reçu par huit Nobles, qui l'accompagnerent au Palais, où il fut arrêté. Le onzieme d'Avril, les Députés du Conſeil des Dix lui firent ſubir l'interrogatoire. On lui repréſenta ſes lettres qu'on avoit interceptées, & on lui confronta les témoins qui dépoſoient contre lui. Comme il refuſoit d'avouer ſa perfidie, on le mit à la queſtion, & la douleur lui arracha l'aveu qu'on demandoit. Deux jours après le Conſeil des Dix rendit ſentence portant, que François Comte de Carmagnole, atteint & convaincu par la dépoſition de pluſieurs témoins, par le contenu de ſes lettres & par ſon propre aveu, d'avoir commis diverſes trahiſons contre le ſervice de la République, & d'en machiner de nouvelles, ſeroit mené, avec un baillon à la bouche, entre les deux colonnes de la petite place de Saint Marc, & que là il auroit la tête tranchée en préſence de tout le peuple. La ſentence fut exécutée le lendemain. On confina ſa veuve & ſes deux filles à Treviſe, aſſignant à la premiere une penſion de cinq-cens ducats, & à chacune des autres une dot de cinq mille ducats ſur les biens du coupable, qu'on fait

(*a*) *Foliета* & *Bizarus* ubi ſup.

monter à trois-cens mille ducats (*a*). Telle fut la fin tragique d'un homme, qui paſſa avec raiſon pour un des plus grands Capitaines de ſon ſiecle. Un orgueil naturel & un caractere inflexible occaſionnerent tous ſes malheurs.

Les Génois, à la ſollicitation du Duc de Milan, armerent dix galeres & quatorze vaiſſeaux, dont Pierre Spinola eut le commandement, aiant ſur ſa Flotte un bon nombre de troupes de débarquement. Il partit de Gênes au mois d'Avril. Loredan qui étoit à Corfou, aiant appris le départ de la Flotte Génoiſe, ſe mit en mer pour l'aller chercher, mais il la manqua & cette Flotte parut tout à coup à la hauteur de Corfou. Spinola débarqua des troupes & entreprit d'aſſieger la Capitale, mais il y trouva une ſi vigoureuſe réſiſtance, qu'il prit le parti de ſe rembarquer après avoir brûlé le fauxbourg & dévaſté les environs. Il paſſa aux iſles de Naxe & d'Andros, dont il s'empara aiſément. Delà il ſe rendit à Chio pour prendre des vivres, après quoi il tourna vers l'iſle de Candie. Il rencontra ſur ſa route divers navires marchands de Veniſe qui venoient de Syrie, richement chargés; il en prit un & les autres ſe ſauverent à la faveur des ténebres. Aiant été battu d'une furieuſe tempête, qui lui fit perdre deux vaiſſeaux, il revint à Gênes avec les autres fort mal-traités (*b*). Pierre Loredan de ſon côté ſe porta ſur les côtes de Gênes, qu'il ravagea, ſans faire de grands exploits.

Operations ſur terre.

Sur terre, il ſe paſſa quelque choſe de plus. Les Vénitiens avoient choiſi pour Capitaine Général le Seigneur de Mantoue, qui ſe trouva à la tête d'une armée de plus de trente mille hommes. Pichinin avoit prévenu les mouvemens de cette nombreuſe armée; il voulut rompre le pont que les Vénitiens avoient ſur l'Oglio, mais aiant été bleſſé à la tête, il fut obligé de laiſſer le commandement à ſes ſubalternes. Le Général Vénitien paſſa l'Oglio, prit les châteaux de Bordellano, de Romanengo & de Fontanella; il attaqua enſuite Soncino qui ſe rendit par capitulation (*c*). Les deux Provéditeurs George Cornaro & Frederic Contarini, qui avoient chacun une diviſion à leurs ordres, tenterent de leur côté de faire des progrès. Le premier pénétra dans la Valteline; il y fut ſuivi par Pichinin, qui le ſurprit & le fit priſonnier avec tout ſon monde. Contarini fut plus heureux dans le Val Camonica, d'où il chaſſa les troupes de Philippe (*d*).

Opérations ſur terre.

Paix des Alliés avec le Duc de Milan. 1433.

Le Marquis de Ferrare travailloit cependant à la paix; on convint de s'aſſembler à Ferrare, où les parties belligérantes envoyerent leurs Plénipotentiaires. Le Traité fut ſigné, les uns diſent le 8, les autres le 29 d'Avril. Le Duc de Milan céda aux Vénitiens le pays connu ſous le nom de *la Ghiera d'Adda*, & s'obligea à leur reſtituer les places du Bergamaſque & du Breſſan. Le Montferrat fut rendu à ſon Maître. Les Florentins rentrerent en poſſeſſion de tout ce qui leur avoit été enlevé dans le Piſan, dans le Volaterran & dans le pays d'Arezzo. La ville de Luques fut maintenue dans ſa liberté, & on ſe rendit mutuellement les priſonniers (*e*).

(*a*) *Sabellic.* l. c. p. 539 *Cavitell.* l. c. *Laugier* p. 120-123.
(*b*) *Folieta* & *Bizarus* ubi ſup.
(*c*) *Sabellic.* p. 541 *Cavitell.* ubi ſup.
(*d*) Les mêmes.
(*e*) Les mêmes & *Laugier* p. 128.

SECTION VI. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1382 juſqu'à l'an 1441.*

J'ajouterai ici un fait, que me fournit M. Laugier, & dont Sabellicus ne dit rien. Le Doge Foſcari qui avoit fait bien des mécontens en engageant la République dans une guerre onéreuſe, malgré ſes ſuccès, profita de la circonſtance de la paix pour ſe diſculper aux yeux de ſes concitoyens, & il s'y prit avec beaucoup d'adreſſe. Le 27 de Juin il ſe rendit au College, & déclara aux Conſeillers, qu'attendu que depuis qu'il occupoit le trône Ducal, la République n'avoit ceſſé d'éprouver les calamités de la guerre, & qu'on l'accuſoit de les lui avoir attirées, il avoit formé la réſolution d'abdiquer le Dogat, afin qu'on pût donner à la Patrie un Chef plus au gré des citoyens. Il offrit ſa démiſſion, & pria inſtamment qu'on lui fit la grace de l'accepter. Un ſi grand deſintéreſſement ferma la bouche à ſes envieux, & donna un grand avantage à ſes partiſans. On ne laiſſa pas de mettre l'affaire en délibération dans le Senat, les voix furent partagées, mais la pluralité fut pour ne point accepter la démiſſion du Doge, qui eut ainſi tous le mérite de ſa démarche, ſans perdre ſon rang (*a*).

Le Doge Foſcari veut abdiquer.

Philippe fait la guerre au Pape.

La concluſion de la paix ne changea rien au caractere inquiet du Duc de Milan, toujours prêt à attaquer ceux qui lui étoient oppoſés. Il en vouloit au Pape Eugene IV, qui, Noble Vénitien de naiſſance, avoit ouvertement favoriſé les Florentins & les Vénitiens. Ce Pontife ſe trouvoit alors dans des circonſtances fâcheuſes; d'une part le Concile de Baſle procédoit contre lui, & de l'autre les Colonnes lui feſoient la guerre. Philippe profita de l'occaſion, & prétextant un faux ordre du Concile de Baſle d'agir en ſon nom (*b*), il envoya François Sforce dans la Marche d'Ancone, qui la ſoumit ſans peine (*c*). D'autre part Pichinin marcha au ſecours des Colonnes, s'approcha de Rome & ravagea les environs. Le Pape s'appliqua alors à gagner Sforce, qu'il mit dans ſes intérêts, en lui cédant le Marquiſat d'Ancone, avec le titre de Vicaire & de Gonfalonier de l'Egliſe (*d*). Sur ces entrefaites Pichinin avoit fait ſoulever les Romains contre Eugene, qui s'étoit ſauvé. Sforce s'avança pour combattre Pichinin, mais un Envoyé de Philippe les empêcha d'en venir aux mains (*e*).

Les Vénitiens & les Florentins ſecourent le Pape. 1434.

La ville de Bologne venoit de ſe révolter, contre le Pape, par les intrigues du Duc de Milan; Philippe fit marcher Pichinin en toute diligence, pour appuier la faction oppoſée au Pape. Les Vénitiens ſe liguerent avec les Florentins & le Pape pour dompter les rebelles. Ils formerent une armée commune ſous les ordres de Nicolas Tolentin, qui s'avança contre Pichinin. Les deux armées en vinrent aux mains près d'Imola, celle des Confédérés fut défaite, le Général & pluſieurs des principaux Officiers furent faits priſonniers (*f*). Pichinin alla à Bologne, où il laiſſa ſon fils avec ſix-cens chevaux, & retourna à Milan. Le Pape pour réparer cette perte, engagea François Sforce à prendre le commandement de l'armée de la Ligue. Ce Général rentra dans le Bolonois,

(*a*) *Laugier* l. c. p. 130-132.
(*b*) *Ripamonte* Hiſt. Urb. Mediolan. L. IV.
(*c*) Le même, *Cavitellii* Cremon. Annal. l. c. *Sabellic.* Dec. III. L. II p. 546.
(*d*) *Cavitell.* ubi ſup.
(*e*) *Sabellic.* l. c. p. 547, 548. *Cavitell.* l. c. ann. 1434.
(*f*) Les mêmes.

Section VI.

Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1382 juſqu'à l'an 1441.

& y prit d'abord quelques places; mais Pichinin y étant accouru, ils paſſerent le reſte de la campagne à s'obſerver (*a*).

L'année ſuivante, on découvrit une conſpiration trâmée dans Padoue, en faveur de Marſile Carrare, fils de François II. qui avoit été exécuté à Veniſe avec deux de ſes fils, trente ans auparavant. Le Duc de Milan avoit fait venir Marſile d'Allemagne, & avoit gagné quelques-uns des principaux citoyens de Padoue, pour recevoir Marſile dans la ville, & le ſeconder pour s'en rendre maître, leur promettant tout l'appui poſſible. Carrare devoit ſe rendre à Padoue en habit déguiſé, & les meſures étoient priſes pour l'introduire dans le château. On ne convient pas de quelle façon le complot fut découvert. Les uns diſent que ce fut par un payſan, qui en fit donner ſur le champ avis au Podeſta de Padoue, & ſe rendit à Veniſe pour en informer le Doge. On ajoute, que ſur les particularités que ce payſan déclara, toutes les troupes qui hivernoient dans les provinces voiſines, eurent ordre de ſe raſſembler aux environs de Padoue. Les Recteurs de cette ville en renforcerent la garniſon, firent doubler les gardes & les patrouilles, & prirent toutes les précautions, qui ſont d'uſage, quand on craint d'être aſſiégé. Ces mouvemens allarmerent les Conjurés dont pluſieurs prirent la fuite. Les Recteurs de Verone, de Vicence & de Breſce furent avertis de ſe tenir ſur leurs gardes, parcequ'on ſavoit que Carrare devoit arriver au premier jour, & qu'on ignoroit la route qu'il devoit prendre. Il étoit déja dans les montagnes du Vicentin. Il y fut reconnu & arrêté par les payſans d'un endroit nommé les Sept-Communes (*b*). D'autres Hiſtoriens diſent, que Marſile, d'intelligence avec Pichinin, s'étant rendu dans un bourg la veille du 15 ou 16 de Mars, jour fixé pour l'exécution du complot, la nuit qu'il devoit entrer dans Padoue, la neige & la pluie l'empêcherent de s'y rendre. Que les Conjurés, appréhendant que ſi la conſpiration étoit découverte, il ne leur en coutât la vie, la plupart ſe rendirent promptement à Veniſe, & à l'envi les uns des autres révelerent le complot au Senat. Là deſſus on expédia des ordres pour ſe ſaiſir de tous les paſſages, par leſquels Carrare pouvoit gagner l'Allemagne ou le Milanés, & qu'il fut arrêté dans un endroit du Vicentin (*c*). Il fut transféré à Veniſe avec ceux qui l'accompagnoient, & condamné à avoir la tête tranchée entre les deux colonnes, ce qui fut exécuté le 24 de Mars. Ses complices furent la plupart pendus, les uns à Veniſe & les autres à Padoue, quelques-uns furent décapités. Ceux qui s'étoient ſauvés par la fuite furent condamnés par contumace. On donna des recompenſes aux dénonciateurs (*d*). Ainſi périt le dernier rejetton de la famille des Carrares, laquelle avoit tant de fois cauſé les plus grands embarras aux Vénitiens.

Conſpiration découverte à Padoue. 1435.

La découverte de cette conſpiration indiſpoſa fort le Senat de Veniſe contre le Duc de Milan, & bientôt de nouvelles raiſons déterminerent à lui déclarer la guerre. Mais pour l'intelligence de ceci il faut parler en

Les Génois envoyent du ſecours à la ville de Gaëte.

(*a*) *Laugier* l. c. 143. *Cavitell.* ubi ſup.
(*b*) *Laugier* p. 157, 158.
(*c*) *Bernardin. Scardeonii* Hiſt. Patav. L. III. Claſſ. 13.
(*d*) Le même.

SECTION VI.

Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1382 juſqu'à l'an 1441.

peu de mots d'une révolution arrivée dans le royaume de Naples, & de celle qui arriva peu après à Génes. Jeanne II. Reine de Naples mourut, & appella à ſa ſucceſſion René d'Anjou, frere de Louis III. mort quelques mois avant elle. Mais comme ce Prince étoit alors priſonnier du Duc de Bourgogne. Alphonſe Roi d'Arragon qui étoit en Sicile profita de la circonſtance pour faire valoir les prétentions qu'il avoit en vertu de l'adoption que Jeanne avoit faite de lui, quelques années auparavant. Ce qui l'y encouragea, c'eſt qu'un grand nombre des premiers Seigneurs le firent inviter de venir ſe mettre en poſſeſſion du Royaume. La ville de Gaëte, qui étoit dans les intérêts de la Maiſon d'Anjou, envoya des Députés aux Génois & au Duc de Milan, pour reclamer leur ſecours, offrant de ſe mettre ſous leur garde, juſqu'à ce que le ſort des armes eût décidé, qui des deux ou d'Alphonſe ou de René ſeroit ſon Maître. Les Génois accepterent les offres des Gaëtans, & leur envoyerent François Spinola avec un renfort de trois-cens hommes d'élite, leur promettant en cas de beſoin d'emploier toutes leurs forces navales pour la défenſe de la ville (*a*).

Ils battent la Flotte du Roi Alphonſe & le font priſonnier.

Alphonſe étoit parti de Sicile & avoit débarqué au Port de Seſſa; bientôt il ſe vit une nombreuſe armée, & comme il lui importoit de ſe rendre maître de Gaëte, il aſſiegea d'abord cette place. La défenſe fut auſſi vive que l'attaque. Mais les vivres manquerent aux aſſiégés; ce qui fit prendre à Spinola la réſolution de mettre dehors toutes les bouches inutiles. Alphonſe accueillit humainement ceux qu'on avoit chaſſés, & après leur avoir fait donner à manger, il leur permit de ſe retirer où bon leur ſembleroit. Cependant la diſette augmenta à un tel point, que les habitans demandoient à ſe rendre. Spinola qui ſavoit qu'on armoit à Génes, les engagea à attendre le ſecours. On entama néanmoins une négociation pour capituler, mais elle traina en longueur, & on ne conclut rien. Alphonſe fit donner un aſſaut, qui lui réuſſit mal. Enfin le ſecours partit de Génes ſous les ordres de Blaiſe d'Aſſereto. Alphonſe, qui en fut inſtruit, s'embarqua ſur la Flotte avec ſix mille hommes de ſes meilleures troupes, & s'avança au devant des Génois, qu'il rencontra à la hauteur de l'iſle de Pouza. Il envoya d'abord demander à l'Amiral Génois, quel étoit ſon deſſein. Aſſereto répondit qu'il prétendoit ſécourir Gaëte, qui s'étoit miſe ſous la protection de Génes. Après cette déclaration on ſe prépara au combat. Il s'engagea le 5 d'Août 1435, & dura dix heures avec le plus grand acharnement. La victoire, après avoir balancé longtems, ſe déclara enfin pour les Génois & elle fut complette. De toute la Flotte d'Alphonſe, il ne ſe ſauva qu'un ſeul vaiſſeau. Le Roi fut pris lui-même avec un grand nombre de Seigneurs qui l'accompagnoient. L'Amiral Génois entra dans le Port de Gaëte, tandis que les aſſiegés, enhardis par cet heureux ſuccès, firent une ſortie ſur le camp des aſſiégeans, les chaſſerent de leurs lignes, & reſterent maîtres des tentes, des armes & du bagage (*b*).

Mécontentement des

La nouvelle de cette double victoire fut reçue à Génes avec les plus grandes démonſtrations de joie, mais cette joie fut bientôt rallentie par la

(*a*) *Foliet.* Hiſt. Genuenſ. L. X. ann. 1434. (*b*) Le même ann. 1435.

SECTION VI.

Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1382 juſqu'à l'an 1441.

conduite que tint le Duc de Milan. On comptoit que les priſonniers ſeroient conduits à Génes, & l'on attendoit ce ſpectacle avec impatience, lorſqu'on apprit que le Duc avoit donné ordre qu'on les débarquât à Savone, & qu'on les menât à Milan. Il ſembloit par là vouloir s'approprier tout l'honneur & tout le fruit d'une victoire, que les Génois ne devoient qu'à eux eux ſeuls. Ce ne fut pas tout. Philippe ſe laiſſa gagner aux inſinuations d'Alphonſe & conclut avec lui une ligue offenſive & défenſive contre René d'Anjou. Il ordonna aux Génois d'équipper une Flotte pour reconduire ce Prince dans ſes Etats. Si peu de ménagement révolta les Génois, & les fit penſer ſérieuſement à ſe délivrer d'un Maître ſi impérieux. Le mécontentement étoit trop vif & trop général pour qu'on pût le cacher longtems. Philippe, qui en fut inſtruit en redouta les ſuites, & écrivit à Génes, qu'il ne vouloit traiter que de concert avec les Génois du rachât des priſonniers, qu'ainſi ils lui envoyaſſent au plutôt des députés pour travailler à cette affaire. Les Députés ſe rendirent à Milan, & le Duc leur renouvella les proteſtations de ſon attachement pour Génes, leur dit que c'étoit à eux qu'on étoit redevable de la victoire remportée ſur Alphonſe, & qu'il étoit juſte qu'ils en recueilliſſent le fruit. Enfin, entrant dans la queſtion du rachat des priſonniers, il leur déclara qu'il avoit engagé Alphonſe à leur céder pour ſa rançon le royaume de Sardaigne. Le piege étoit trop groſſier pour qu'on y fût pris ; il n'y avoit gueres d'apparence que le Duc, qui juſques-là avoit tâché de diminuer les forces des Génois, cherchât à les accroitre par l'acquiſition d'une iſle auſſi conſiderable. On ſoupçonna donc que cela cachoit quelque deſſein, & la ruſe fut bientôt découverte, lorſqu'on vit Philippe faire paſſer à Génes juſqu'à deux mille ſoldats, ſous prétexte d'aller prendre poſſeſſion de la Sardaigne (*a*).

Génois contre le Duc de Milan.

Les Génois ſentirent que ces précautions n'étoient priſes que contre leur liberté. Le deſir de la recouvrer en devint plus vif, & la néceſſité de ſe hâter en parut plus preſſante. On prit des meſures, on engagea Thomas Fregoſe, qui étoit à Sarzane, à ſeconder le projet, & François Spinola fut le chef de l'entrepriſe. On l'exécuta heureuſement, le 28 de Janvier 1436, jour auquel le nouveau Gouverneur Eraſme Trivulce, devoit faire ſon entrée. Celui auquel il ſuccédoit fut maſſacré, & Trivulce ſe jetta dans le château. Les Génois rappellerent Thomas Fregoſe, & ſe rendirent peu à peu maîtres des Forts, où le Duc de Milan avoit garniſon ; ils forcerent auſſi celle du château de Génes à ſe rendre priſonniere (*b*). Le Duc de Milan donna auſſitôt ordre à Pichinin de ſe porter avec ſes troupes dans l'Etat de Génes ; il s'avança juſqu'à Saint Pierre d'Arena, brûlant & ravageant tout. On envoya contre lui quelques troupes qui furent battues & diſſipées. Aiant ſu que le château de Génes étoit pris ; il tourna vers Voltri, d'où il s'avança juſqu'à Albenga, qu'il aſſiegea (*c*).

Ils ſe révoltent contre lui. 1436.

Tandis que les Génois combattoient pour maintenir leur liberté, ils en voyerent quatre Ambaſſadeurs à Veniſe & à Florence, pour demander du ſecours, & pour faire ſentir aux Vénitiens & aux Florentins combien ils

Les Vénitiens ſe liguent avec les Florentins.

(*a*) Le même.
(*b*) *Folieta* L. X. ann. 1436.
(*c*) Le même, *Cavitel.* l. c. 1436.

SECTION VI. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1382 juſqu'à l'an 1441.*

étoient intéreſſés à les délivrer d'une oppreſſion, qui ne pouvoit qu'augmenter la puiſſance d'un Prince leur ancien ennemi. Le Conſeil de Florence & le Senat de Veniſe ſe liguerent avec plaiſir contre Philippe, & s'engagerent à renouveller la guerre pour affranchir Génes de la ſervitude. La guerre fut déclarée vers la fin de l'année.

tins & les Génois contre Philippe.

Les hoſtilités avoient déja commencé en Toſcane. Pichinin aiant été obligé de lever le ſiege d'Albenga, étoit paſſé dans ce pays, & François Sforce, qui étoit à la ſolde des Florentins, l'avoit ſuivi avec des forces à peu près égales aux ſiennes. Mais il ne ſe paſſa rien d'important, les deux Généraux ſe contenterent de s'obſerver réciproquement. Sforce ſe préparoit à aſſieger Luques, & Pichinin tâchoit de s'y oppoſer.

Guerre en Toſcane.

Les Vénitiens choiſiſſent pour Général le Marquis de Mantoue. 1437.

Cependant les Vénitiens ſe mettoient en état de pouſſer vigoureuſement la guerre. Ils ſouhaiterent d'avoir Sforce pour Capitaine-Général de leurs troupes, & le demanderent au Conſeil de Florence, en lui repréſentant qu'il ſeroit plus utile à la cauſe commune d'emploier ce Général en Lombardie, où il opéreroit une forte diverſion, qui empêcheroit le Duc de Milan d'envoyer du ſecours aux Luquois, mais ils ne purent l'obtenir, ce qui les obligea à choiſir le Marquis de Mantoue (*a*). L'Hiſtorien ne dit pas le motif de ce refus. M. Laugier aſſure, qu'on crut à Florence que la vue ſecrete des Vénitiens étoit de mettre obſtacle à la conquête de Luques, dans la crainte qu'elle ne donnât aux Florentins un ſurcroit de puiſſance, contraire à la politique du Senat de Veniſe, qui cherchoit à affoiblir tous les Etats d'Italie. Il ajoute, que Sforce lui-même appuia le refus, parcequ'il ne vouloit pas faire directement la guerre au Duc de Milan (*b*).

Pichinin eſt battu par Sforce.

Quoiqu'il en ſoit, Pichinin entreprit le ſiege de Barga, ville que les Florentins avoient enlevée aux Luquois. Sforce eut ordre de faire lever le ſiege: il ſe fit précéder par un corps de deux mille cinq-cens hommes d'Infanterie, ſous les ordres d'un de ſes Capitaines nommé Brunorio. Pichinin n'étoit pas ſur ſes gardes, il fut attaqué ſi vivement que ſes troupes furent miſes en fuite (*c*). Le nouvel Hiſtorien de Veniſe fait honneur de cette action à Sforce même, & ajoute qu'il reſta maître des tentes, des bagages, de la plupart des chevaux, & d'un grand nombre de priſonniers (*d*). Les autres Hiſtoriens attribuent cette victoire à Brunorio, & ne parlent que des priſonniers, parmi leſquels ſe trouva Louis de Gonzague, fils du Marquis de Mantoue. Ce jeune Prince avoit paſſé au ſervice du Duc de Milan contre la volonté de ſon pere, qui témoigna une grande indignation contre lui. Cependant malgré la colere qu'il feſoit paroitre, on ne laiſſa pas de concevoir de fâcheux ſoupçons contre le Marquis (*e*).

Pichinin rappellé en Lombardie.

Pichinin, voulant venger l'affront qu'il venoit de recevoir, pénétra dans le Piſan, & en ravagea une partie, mais comme Sforce marchoit à lui, il ſe replia ſur le Luneſan, prit Sarzane, & la plupart des châteaux que les Florentins occupoient ſur le Macra. Sforce le ſuivit, & re-

(*a*) *Platina* Hiſt. Mant. L. V.
(*b*) *Laugier* T. VI. p. 160, 161.
(*c*) *Platina* l. c. *Sabellic.* Dec. III. L. II. p. 552. *Cavitell.* ann. 1437.
(*d*) *Laugier* l. c. p. 162, 163.
(*e*) *Platina* ubi ſup.

Section VI.

Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1382 juſqu'à l'an 1441.

reprit toutes ces places avec d'autant moins de peine, que le Duc de Milan rappella Pichinin en Lombardie (*a*).

Le Marquis de Mantoue, à la tête des troupes de Veniſe, avoit ouvert la campagne dans le Crémaſque. Les Provéditeurs Vénitiens voulurent qu'on paſſât l'Adda, pour pénétrer dans le Milanés: on raſſembla tout ce qui étoit néceſſaire pour faire un pont. Cependant une partie de l'avant-garde paſſa ou dans des barques ou à gué ſur la rive droite. Ce corps de troupes fut chargé par l'ennemi, qui en tua plus de trois mille, & précipita le reſte dans le fleuve, parcequ'il fut impoſſible de le ſécourir, la rapidité du cours de l'eau n'aiant pas permis au reſte de l'armée de les ſuivre. Le Marquis de Mantoue ſe plaignit hautement de l'imprudence des Provéditeurs, qui ſans rien entendre à la guerre, prétendoient régler les opérations à leur fantaiſie (*b*). Le Marquis entra dans la Ghiera d'Adda, qu'il mit à contribution & qui fut pillée par ſes troupes. Pichinin arriva ſur ces entrefaites, & le Marquis de Mantoue qui étoit fort inférieur à ce Général pour la capacité, ſe vit obligé de reculer, il fut pouſſé ſous les murs de Bergame, & bientôt après obligé de ſe retirer dans le Breſſan. Pichinin ravagea le Bergamaſque, prit & ruina la ville de Calepio, & mit le ſiege devant Bergame (*c*).

Mauvais ſuccès de l'Armée Vénitienne.

Les Vénitiens, voyant que le ſort de la guerre ne leur étoit pas favorable, dépêcherent pluſieurs couriers à Florence, & firent les plus vives inſtances pour que Sforce marchât au moins dans le Parmeſan, afin d'obliger Pichinin à lever le ſiege de Bergame, pour aller au ſecours de Parme (*d*). Les Florentins conſentirent enfin, que Sforce abandonnât le camp devant Luques, qu'il avoit commencé d'aſſiéger. Aiant laiſſé des troupes pour continuer le ſiege, Sforce paſſa l'Apennin & arriva dans le pays de Reggio au mois de Mai, ſuivant les uns (*e*), & ſuivant d'autres (*f*) au mois d'Octobre. Comme ce pays appartenoit au Marquis de Ferrare le Duc de Milan lui écrivit pour ſe plaindre de ce que contre les principes de la neutralité, il avoit donné à ſon ennemi paſſage ſur ſes terres. Nicolas d'Eſt, qui ne vouloit pas ſe brouiller avec Philippe, fit dire à Sforce qu'il trouvoit très-mauvais qu'il eût fait entrer ſes troupes dans le pays de Reggio, ſans ſa permiſſion, & que s'il oſoit aller plus avant, il prendroit les armes pour l'en empêcher. Sforce ne demandoit pas mieux que d'être arrêté de la ſorte, enſorte que les Vénitiens ne purent l'engager à Paſſer le Po (*g*). Il avoit néanmoins réuſſi à tirer Pichinin du Bergamaſque & à lui faire lever le ſiege de la Capitale. Ce Général ſe porta ſur Parme, & là il fit de grands préparatifs pour aller au ſecours de Luques. Les Florentins rappellerent promptement Sforce pour s'y oppoſer; il traverſa en diligence le Modenois, & ferma ſi bien les paſſages de l'Apennin, que Pichinin ne put exécuter ſon deſſein (*h*).

(*a*) *Cavitell.* l. c. & *Platina.*
(*b*) Les mêmes. *Sabellic.* l. c. p. 554, 555.
(*c*) *Cavitellii* Cremon. Annal. ann. 1437.
(*d*) *Platina* Hiſt. Mant. L. V. *Cavitell.* l. c. *Sabellic.* l. c.
(*e*) *Cavitell.* ubi ſup.
(*f*) *Laugier* T. VI. p. 166.
(*g*) Le même, p. 166, 167.
(*h*) *Sabellic.* p. 556. *Cavitell.* l. c. *Platina* ubi ſup.

SECTION VI. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1382 juſqu'à l'an 1441.*

Sur ces entrefaites, Sforce envoya à Veniſe pour demander les appointemens qui lui étoient dus depuis quelque tems; le Doge répondit au nom du Senat à l'envoyé, que les Vénitiens avoient coutume de payer amplement les ſervices qu'on leur rendoit, mais que Sforce bien loin de les ſervir, avoit refuſé de leur être utile en aucune façon. L'Envoyé repliqua, qu'on devoit ou s'acquitter envers Sforce, ou le dégager entierement. Alors tous les Sénateurs dirent unanimement, que rien ne leur pouvoit être plus agréable, que de tenir dès le moment Sforce pour congédié. Ce Général s'adreſſa alors aux Florentins, & leur demanda d'acquitter ce qu'eux & les Vénitiens lui avoient promis, ou de lui donner ſa démiſſion. Le Conſeil de Florence s'engagea à le ſatisfaire, le priant de vouloir ſeulement continuer ſes fonctions juſqu'à qu'on eut eu le tems de tirer l'argent néceſſaire des citoyens fort épuiſés, & d'envoyer à Veniſe pour engager le Senat à changer de réſolution. On fit partir pour Veniſe Coſme de Medicis, qui y avoit contracté de grandes liaiſons, pendant le ſéjour qu'il y avoit fait, lorſqu'il avoit été banni de Florence. Coſme repréſenta au Senat, que ce n'étoit pas la faute des Florentins, ſi Sforce n'avoit pas paſſé le Po, qu'il y avoit longtems qu'ils s'appercevoient, que ce Général, mécontent de ce qu'on ne lui payoit pas ſes appointemens, penſoit à ſe raccommoder avec Philippe. Que ſi les Vénitiens perſiſtoient à lui refuſer ce qui lui étoit dû, il paſſeroit infailliblement dans le parti de ce Prince, ce qui non ſeulement leur feroit perdre l'eſpérance de prendre Luques, mais les mettroit dans le plus grand danger. Il preſſa fortement le Senat d'avoir égard aux intérêts de la cauſe commune dans cette occaſion. Il finit en diſant, que ſi les Vénitiens s'obſtinoient dans leur refus, & que cela portât Sforce à paſſer parmi les ennemis, il déclaroit ſolemnellement que les Florentins le ſuivroient non ſeulement comme Général, mais s'ils ne pouvoient l'éviter comme leur Chef. Le Doge répondit en ſubſtance, que les Vénitiens n'avoient ni promis, ni donné du ſecours aux Luquois, qu'ils n'avoient point empêché le ſuccès des efforts des Florentins. Qu'à l'égard des appointemens de Sforce pour lequel ils s'intéreſſoient ſi vivement, on ne pouvoit accuſer les Vénitiens ni d'avarice, ni d'ingratitude, puiſque ce Général, non ſeulement n'avoit été d'aucune utilité à la République, mais lui avoit réfuſé ſes ſervices, lorſqu'elle en avoit le plus de beſoin. Que c'étoit aux Florentins, aux ordres deſquels il avoit toujours obéi, à le contenter. Qu'à l'égard de la menace qu'ils feſoient de rompre l'alliance & de ſuivre Sforce, c'étoit à eux de voir, s'il étoit de leur honneur de violer la foi jurée, & qu'ils auroient dans la ſuite ſujet de ſe repentir d'avoir pris un parti ſi injuſte (*a*). Je ne ſai comment concilier avec ce récit ſi circonſtancié de Sabellicus, ce que dit M. Laugier, que les Florentins firent la paix ſans conſulter les Vénitiens, & même ſans leur en donner avis.

Sforce fait ſa paix avec le Duc de Milan.

Ce qu'il y a de certain, c'eſt que Sforce fit ſa paix avec Philippe aux conditions ſuivantes, que le Duc lui feroit épouſer inceſſamment la Princeſſe Blanche, qui lui porteroit en dot les villes d'Aſti & de Tortone;

(*a*) *Sabellic.* p. 559, 560.

Section VI. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1382 juſqu'à l'an 1441.*

qu'il ne feroit en aucune façon la guerre aux Florentins, au ſervice deſquels Sforce reſteroit; & que ceux-ci feroient avec les Luquois une trêve de dix ans (*a*).

La nouvelle de cette paix irrita extrémement les Vénitiens, mais ne les découragea point. Les Génois fideles à leur ſerment, & déterminés à ne point ſubir le joug de Philippe, envoyerent un Ambaſſadeur à Veniſe, pour témoigner au Senat qu'ils déteſtoient la lâcheté des Florentins, & pour l'exhorter à ne pas déſeſpérer (*b*). Les Hiſtoriens de Genes ne parlent point de cette Ambaſſade. Ce qu'il y eut de plus fâcheux pour la République, c'eſt que Jean François de Gonzague, Marquis de Mantoue ſe détacha auſſi de ſon parti. Ce Prince ne s'étoit engagé au ſervice des Vénitiens que pour une année. Le terme de ſon engagement étant expiré, il remit le commandement à Jean de Narni Gatta-Melata & ſe retira à Mantoue. Il étoit dégouté de la hauteur avec laquelle le Senat de Veniſe traitoit ſes Capitaines-Généraux. Il ſe plaignoit que ce Senat ne leur laiſſoit qu'une ombre d'autorité, qu'il vouloit commander lui-même par ſes Provéditeurs, attribuant à ceux-ci tous les ſuccès, & imputant au ſeul Général toutes les fautes (*c*). Il avoit auſſi obſervé à l'affaire du paſſage de l'Adda, que les Vénitiens avoient plus d'égards pour les avis de Gatta-Melata, que pour les ſiens, & Platina aſſure qu'on découvrit par des Lettres, que ſi le Marquis étoit entré dans Breſce, la réſolution étoit priſe de le faire arrêter, & de lui faire ſubir le même ſort qu'à Carmagnole. Le mécontentement du Marquis le porta à prêter l'oreille aux inſinuations du Duc de Milan, qui lui propoſa ſon alliance & lui fit eſpérer de le rendre maître du Véronois & du Vicentin, pourvû qu'il l'aidât à reconquérir le Breſſan & le Bergamaſque. Gonzague ſigna donc ſecretement avec lui un Traité, qui ne devoit être rendu public, qu'au moment de la jonction des troupes de Mantoue avec celles de Milan (*d*).

Le Marquis de Mantoue ſe détache des Vénitiens.

Philippe, après la concluſion du Traité avec Sforce, avoit donné ordre à Pichinin de quitter la Toſcane, & de paſſer dans la Romagne. Ce Général prit la ville de Forli, delà il alla aſſieger Ravenne, & contraignit Oſtaſe Polenta, qui en étoit Seigneur, de renoncer à l'alliance des Vénitiens. Imola & Bologne ſe rendirent auſſi à lui (*e*).

Progrès de Pichinin.

Le bruit de la défection du Marquis de Mantoue s'étant répandu, le Sénat lui envoya deux Ambaſſadeurs pour le ſolliciter de reprendre le commandement de l'armée Vénitienne. Le Marquis s'en excuſa ſur ſon peu de capacité, & ſur le deſir de vivre tranquillement. On le ſollicita de permettre au moins que ſon fils Charles de Gonzague ſervit la République, à quoi il n'eut garde de conſentir, pour ne pas mettre un otage ſi cher entre les mains des Vénitiens (*f*). Pichinin s'étoit rapproché du Po, & après avoir ſoumis toutes les petites places du Crémonois Vénitien, il aſſiegea Caſal Maggior, qui ſe rendit au bout de dix neuf jours (*g*). Ce Général

Ouverture de la Campagne. 1438.

(*a*) Le même, p. 561.
(*b*) *Laugier* l. c. p. 170.
(*c*) *Platina* ubi ſup.
(*d*) *Laugier* p. 171.
(*e*) *Platina* l. c. *Cavitell.* Cremon. Annal. l. c. *Sabellic.* l. c.
(*f*) *Platina* & *Sabellic.* l. c.
(*g*) Les mêmes. *Cavitell.* l. c. ann. 1438.

SECTION VI.

Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1382 juſqu'à l'an 1441.

s'avança ſur les bords de l'Oglio, vis-à-vis de l'endroit où Gatta-Melata étoit campé avec l'armée Vénitienne, & feignit de vouloir forcer le paſſage pour donner le change au Général Vénitien. Il réuſſit, & en attendant il paſſa plus bas, les uns diſent ſur des barques, & les autres ſur deux ponts, dont le Marquis de Mantoue lui procura le paſſage (*a*). Immédiatement après ce Prince joignit Pichinin avec quatre mille hommes, tant de Cavalerie que d'Infanterie.

Retraite de l'Armée Vénitienne.

Gatta-Melata, ſur la nouvelle du paſſage de Pichinin, décampa d'abord, entra dans le Breſſan, & alla camper ſous les murs de Breſce. Pichinin s'appliqua à couper toutes les communications à l'armée Vénitienne; il mit garniſon dans toutes les places entre Breſce & Bergame, enſuite il ſoumit toutes les villes du Lac de Garde; par là l'armée Vénitienne ſe trouva enveloppée de toutes parts. Gatta-Melata attaqua les ennemis près de Roado; le combat dura tout le jour, ſans que la victoire ſe déclarât pour aucun des partis (*b*). Cependant le Général Vénitien fut obligé de ſe replier ſur Breſce. Prévoyant que ſon armée ne pouvoit manquer de périr, s'il ne s'ouvroit un paſſage dans le Véronois, il ſe porta ſur le Mincio pour le traverſer, mais il trouva les paſſages ſi bien gardés par les troupes de Mantoue, qu'il fut obligé de rebrouſſer chemin (*c*).

Le Marquis de Ferrare retenu dans l'alliance des Vénitiens.

Pendant que cela ſe paſſoit dans le Breſſan, le Marquis de Ferrare fut ſur le point de manquer auſſi aux Vénitiens. Il ſe plaignit d'eux au Pape, qui étoit à Ferrare, qui tâcha de le calmer, en lui promettant qu'il lui procureroit une entiere ſureté de leur part. Ce Prince ne laiſſa pas d'armer & de ſe mettre en état de ſe faire reſpecter. Le Pape agit néanmoins ſi efficacement, qu'il rétablit la bonne intelligence entre le Marquis & les Vénitiens en engageant ceux-ci à céder à ce Prince le Poleſin, qui étoit engagé à la République depuis ſept ans (*d*).

Belle marche de Gatta Melata.

Cependant Gatta-Melata entreprit de ſe tirer d'embarras à quelque prix que ce fût. Il ſe détermina à mener ſon armée par les montagnes du Trentin, tout autour du Lac de Garde. Le 24 de Septembre il ſe mit en marche trois heures avant le jour. Il parvint avec des peines incroyables à la partie ſupérieure du Lac aiant trouvé par tout les chemins rompus par les torrens, & les hauteurs occupées par des payſans armés. Arrivé près d'Arco ſur la Sarca, il ſe trouva que les pluies avoient tellement enflé la riviere, qu'il étoit impoſſible de la paſſer à gué. Le lendemain, on vit paroître ſur la rive oppoſée un corps de troupes ennemies, que Pichinin avoit fait marcher en diligence ſous les ordres de Louis Vermio. Les Vénitiens ſe trouverent par là dans un cruel embarras, étant enfermés de tous côtés. Gatta Melata envoya au Comte d'Arco un des parens de ce Seigneur, pour l'engager à laiſſer aux Vénitiens le paſſage libre par un défilé qu'il occupoit. Le Comte bien loin de lui accorder ſa demande le fit arrêter, ce qui cauſa une grande terreur parmi les Vénitiens, qui enfermés entre le Lac, les Montagnes, & le fleuve ſe voyoient réduits

(*a*) Les mêmes.
(*b*) *Sabellic.* Dec. III. L. III. p. 572. *Cavitell.* & *Platina* l. c.
(*c*) Les mêmes.
(*d*) *Sabellic.* l. c. p. 575.

Section VI. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1382 juſqu'à l'an 1441.*

ou à ſe rendre à l'ennemi, ou à périr les armes à la main. Un Capitaine de l'armée la tira de peine. Aiant obſervé qu'il y avoit un bois fort proche de la hauteur que les ennemis occupoient, il y cacha pendant la nuit vingt hommes choiſis, avec ordre que s'ils s'appercevoient que ceux qui gardoient la hauteur ſe retiroient, ils fuſſent prompts à s'en ſaiſir. Après quoi il fit allumer un grand nombre de lumieres, & feignit de ſe retirer, comme déſeſpérant de forcer le paſſage. Ce ſtratagême lui réuſſit; la Garde ſe retira; les vingt ſoldats ſe ſaiſirent de la hauteur, le Capitaine les joignit avec le reſte de ſa troupe, qui étoit au moins de quatre-cens hommes, quelques-uns diſent de mille; bientôt ils firent connoître par de grands cris aux ennemis qu'ils étoient là, ce qui intimida tellement ceux-ci, qu'ils abandonnerent le défilé & le bord du fleuve, & que l'armée Vénitienne paſſa & arriva dans la plaine de Vérone, après avoir perdu huit-cens chevaux, ſuivant les uns, & trois-cens ſelon les autres (*a*). Cette marche fit beaucoup d'honneur au Général Vénitien. Le Sénat, dont il avoit ſauvé l'armée, ſe hâta, dit M. Laugier (*b*), de lui en marquer ſa reconnoiſſance. Il lui envoya deux Nobles à Vérone, qui lui porterent la Patente de Capitaine-Général, le don d'une belle maiſon à Veniſe, & l'acte du Grand Conſeil qui l'élevoit à la dignité de Noble Vénitien. Gatta-Melata pour mériter davantage ces marques de la ſatisfaction du Senat, chaſſa les troupes de Mantoue de tout le Véronois, entra dans le Mantouan, où il fit le dégat, & ſe porta ſur le Po dans le deſſein d'appuier les opérations de Pierre Loredan.

Flotte Vénitienne ſur le Po.

On avoit armé à Veniſe une nombreuſe Flotte de ſix galions, de ſix galeres & de cent cinquante barques. Pierre Loredan en avoit pris le commandement, & étoit entré dans le Po, pour ſe venger du Marquis de Mantoue. S'étant arrêté pour attendre les troupes qu'on devoit encore lui envoyer, le Marquis eut le tems d'embarraſſer le courant du fleuve près de Hoſtilio & près de Sermido par une forte eſtacade de palis avec de groſſes poutres en travers, & avoit poſté ſur le rivage des troupes avec du canon (*c*). C'eſt-là tout ce que Platina, Cavitellius & Sabellicus diſent de la Flotte de Loredan, ſinon que le dernier ajoute que ce Général attaqua Sermido, mais que n'aiant pas aſſez de monde, il fut obligé de ſe retirer. M. Laugier, entre dans un plus grand détail, nous allons rapporter ſon récit (*d*). Quoique la Flotte de Loredan eût été mal équippée, & qu'il manquât de beaucoup de choſes néceſſaires, il vint à bout de rompre l'eſtacade auprès de Sermido; mais lorſqu'il voulut pénétrer plus avant, il s'aperçut que les eaux du fleuve baiſſoient tout à coup. Le Marquis de Mantoue avoit fait rompre les digues, de maniere que les eaux ſe répandirent des deux côtés dans la campagne, & que le lit du fleuve reſta preſque à ſec. Loredan pénétra l'artifice de l'ennemi, & fit revirer de bord ſur le champ, ſans quoi la flotte étoit perdue. Comme il n'avoit ni les inſtrumens, ni le monde néceſſaire pour réparer les breches

(*a*) Le même, p. 577-579 *Cavitell.* & *Platina* ubi ſup.

(*b*) *Laugier* T. VI, p. 184.

(*c*) *Platina*, *Cavitell.* l. c. *Sabellic.* p. 579, 580.

(*d*) *Laugier* l. c. p. 185, 186.

SECTION VI. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1382 juſqu'à l'an 1441.*

qu'on avoit faites aux digues, & pour rétablir la navigation du fleuve, cet inconvenient qui détruiſoit tous ſes projets, le chagrina à un tel point qu'il tomba malade. On fut obligé de le transporter à Veniſe, où il mourut. Il ſeroit à ſouhaiter que M. Laugier eût cité ſes garands, car il eſt bien ſurprenant que Platina, qui a grand ſoin de faire honneur au Marquis de Mantoue de tout ce qui peut relever ſa gloire, ne diſe pas un mot de cet expédient de faire percer les digues.

Siege de Breſce.

Après le départ de Gatta-Melata pour le Véronois, Pichinin forma le ſiege de Breſce, & l'attaqua vivement, il fit un feu terrible de ſes batteries, & les murs furent bientôt abatus en divers endroits. François Barbaro Podeſta, & Chriſtophle Donato Capitaine d'armes engagerent les habitans à ſe joindre à la garniſon pour défendre la ville. On réparoit la nuit les breches qui ſe feſoient le jour. On fit plus, on fit des retranchemens & on creuſa un foſſé derriere les murailles pour ſuppléer à leur ruine. Tout le monde ſe porta à ce travail avec une ardeur infatigable. Tous les Hiſtoriens s'accordent à faire de grands éloges des femmes en particulier, qui ſe ſignalerent d'une façon extraordinaire. Les aſſiegés firent auſſi pluſieurs ſorties pour retarder les travaux de l'ennemi. Le quatre de Novembre le Canon des aſſiegeans aiant ouvert une grande breche, ils ſe diſpoſerent à donner l'aſſaut. Les Commandans leur oppoſerent un corps de ſix mille hommes, qui ſe préſenta ſi fierement, que l'ennemi n'oſa l'attaquer. On fut ſix heures entieres ſous les armes ſans combattre; & au moment que l'ennemi rentroit dans ſon camp, on déboucha ſur lui par deux endroits; on le chargea & on lui tua beaucoup de monde. Cependant la peſte & la famine preſſoient les aſſiegés à un tel point, que les Recteurs Vénitiens permirent à tous ceux qui étoient incapables de contribuer à la défenſe de la place de ſe retirer. Un ſi grand nombre profiterent de cette permiſſion, que de ſept mille combattans, il n'en reſta que trois mille. Pichinin tenta encore deux aſſauts, & fut toujours repouſſé avec grande perte. Les ſoldats rebutés, ſe mutinoient, & crioient tout haut qu'on les expoſoit inutilement à la boucherie, que d'ailleurs ils avoient à combattre non ſeulement contre les hommes, mais contre les rigueurs de l'hiver & contre Dieu, menaçant de ſe retirer ſans congé. On étoit effectivement fort avancé dans le mois de Décembre. Pichinin fut donc obligé de lever le ſiege, où il avoit perdu plus de deux mille hommes, il laiſſa néanmoins des poſtes autour de la place, pour la tenir bloquée pendant l'hiver (*a*). Ce qui contribua à hâter la levée du ſiege de Breſce, c'eſt que Gatta-Melata s'étoit reporté à travers les montagnes du côté d'Arco, ſur la rive ſeptentrionale du Lac de Garde. Pichinin alla à ſa rencontre, & ſe poſta dans des défilés inacceſſibles. Le Général Vénitien, après avoir tenté vainement de l'attirer au combat, ſe replia ſur le Véronois. L'ennemi raſſembla ſes détachemens & ſe mit en marche pour le ſuivre (*b*).

Convoi pris. 1439.

Gatta-Melata, ayant aſſemblé un grand convoi de vivres pour Breſce, ſe propoſa de le faire paſſer par les montagnes, avec le ſecours de Paris

(*a*) *Sabellic.* Dec. III. L. III. p. 580-582. 187-189. *Cavitell.* & *Platina* l. c. *Laugier* l. c. p. (*b*) *Laugier* l. c. p. 189, 190.

Seigneur de Lodrone il chargea de cette commiſſion quatre de ſes Capitaines. Les ennemis, qui avoient garniſon dans Arco & dans Ten, en aiant eu le vent, envoyerent un de leurs Chefs, nommé Italien, avec ſix-cens chevaux & mille hommes de pied pour intercepter le convoi. Les gens de Melata avoient déja paſſé le défilé de Ten, & ſe croiant en ſureté ils étoient deſcendus dans un vallon, lorſque l'ennemi parut. Ils ſe ſauverent avec leur convoi ſur le haut d'une montagne, mais bientôt ils ſe virent inveſtis de tous côtés, & après s'être défendus pendant trois jours, ils furent obligés de ſe rendre avec les proviſions qu'ils conduiſoient (*a*). Gatta-Melata étoit à Torbolé, & comme il ne s'occupoit que du ſoin de ravitailler Breſce, Pichinin & le Marquis de Mantoue pour lui ôter toute eſpérance d'y réuſſir, entrerent avec ſix mille hommes dans le val de Sabio, & y firent conſtruire trois Forts, où ils mirent garniſon, deſorte qu'il paroiſſoit impoſſible de faire rien paſſer à Breſce (*b*). Italien, après avoir pris le convoi de Melata auprès de Ten, marcha pour attaquer Paris. Ayant raſſemblé, deux mille hommes tant de la campagne du Mantouan que des bannis de Breſce, qu'il joignit au corps qu'il commandoit, il paſſa la Sarca ſur le pont qui eſt du côté de Romano, pour aller à l'ennemi. Paris, qui avoit été joint par un corps de troupes Vénitiennes de mille hommes, ſe gliſſa par des chemins détournés du côté du pont, attaqua bruſquement ceux qu'Italien avoit laiſſés pour le garder, & en fit un grand carnage. Sur ces entrefaites ce Capitaine vint fondre ſur le Seigneur de Lodrone, qui ſoutint courageuſement l'attaque, & après un combat opiniâtre de trois heures, obligea l'ennemi de ſe retirer ſur les hauteurs. Le lendemain le combat recommença, & Italien fut entierement mis en déroute, avec perte de deux mille hommes tant morts que priſonniers (*c*). Pichinin aiant appris cet échec, rappella les troupes qu'il avoit aux environs de Breſce, paſſa les montagnes & vint aſſieger Lodrone, qui ſe rendit au bout de quinze jours. Il attaqua enſuite Romano, qui appartenoit auſſi à Paris, mais il fut obligé de lever le ſiege (*d*).

SECTION VI. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1382 juſqu'à l'an 1441.*

Flotte tranſportée par terre dans le Lac de Garde.

Melata ne ceſſoit de ſolliciter par lettres le Sénat de tenter de chaſſer l'ennemi du Lac de Garde, parcequ'il ſeroit alors facile de ſecourir Breſce. La difficulté étoit de faire paſſer une Flotte dans ce Lac. Pour ſe faire une idée de cette entrepriſe, il faut connoitre la ſituation des lieux. Le Lac de Garde, connu des Anciens ſous le nom de Lac de Benac a l'Evêché de Trente au Nord, le Véronois à l'Orient, le Mantouan au Midi, & le Breſſan à l'Occident; ſa longueur eſt de trente milles, il en a dix dans ſa plus grande largeur, & trois là où il eſt le plus étroit. Les eaux de la Sarca, qui prend ſa ſource dans les montagnes du Trentin, tombent dans ce Lac au Nord, près de Torbolé, & le Mincio en ſort au Midi près de Peſchiera, & va ſe jetter dans le Po. Les bords du Lac, embellis par la nature, préſentent l'agréable perſpective d'une chaine de côteaux, garnis de vignes, d'Oliviers & d'arbuſtes odorans. La ſalubrité de l'air, la beauté

(*a*) *Cavitell.* Cremon. Annal. ann. 1439. *Sabellic.* ubi ſup. p. 585.
(*b*) Les mêmes.
(*c*) Les mêmes & *Platina* l. c.
(*d*) Les mêmes.

SECTION VI.

Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1382 juſqu'à l'an 1441.

du payſage, & une infinité de bourgs & de gros villages répandus ſur ces côteaux rians, en font un des endroits les plus délicieux de l'Italie (a). Lorſque le Marquis de Mantoue étoit allié de la République, les navires Vénitiens pouvoient par le Po & le Mincio entrer ſans peine dans le Lac à Peſchiéra. Mais cette communication avoit été rompue, depuis que Gonzague s'étoit déclaré pour le Duc de Milan. Pendant que le Sénat délibéroit ſur les moyens de faire paſſer une Flotte dans le Lac, un Candiot nommé Sorbolo propoſa un moyen, pourvu qu'on lui fournit les choſes néceſſaires, c'étoit de faire remonter les navires le long de l'Adige, & de les tranſporter enſuite au travers des terres dans le Lac. Cette propoſition parut d'abord extravagante, à cauſe des montagnes qui ſont entre l'Adige & le Lac, Sorbolo inſiſta, & prouva la poſſibilité de ſon projet. On ſe détermina donc à lui accorder, deux groſſes galeres, trois moindres & vingt-cinq petits bâtimens. Sorbolo les fit remorguer ſur le Po & ſur l'Adige juſques à ſix mille du petit Lac de Saint André, qui eſt à peu près à la même diſtance du Lac de Garde. Là il fit tirer à terre tous ſes navires; les gros bâtimens furent mis ſur des rouleaux, & les petits ſur des chariots. Cent-vingt paires de bœufs étoient attelés à chacune des galeres, tandis que deux mille travailleurs applaniſſoient les chemins devant eux. La Flotte arriva ſans accident dans le petit Lac de Saint André. Entre ce Lac & celui de Garde, il y avoit une haute montagne à franchir, dont la pente étoit très-roide; Sorbolo fit combler avec des trones d'arbres & des faſcines un grand ravin formé par un torrent, qui deſcendoit du haut de la montagne, & rendit le chemin praticable pour les charrois. Les bœufs tirerent de nouveau, & les bâtimens arriverent au ſommet. Sabellicus, qui avoit été ſur les lieux, dit qu'il auroit eu de la peine à croire la poſſibilité de la choſe, s'il n'avoit encore vu des traces de ce travail. Il reſtoit le plus difficile; c'étoit la deſcente de la montagne, Sorbolo fit adoucir & unir le talut par ſes travailleurs, après quoi il fit rouler lentement ſes navires, fortement attachés par de gros cables, paſſés autour de divers troncs d'arbres, qu'on lâchoit peu à peu. Les navires deſcendirent ainſi ſans accident, & furent lancés à l'eau dans le port de Torbolé, & cette flotte radoubée en peu de jours, ſe montra bien équippée ſur le Lac, au grand étonnement des ennemis (b). Le ſuccès de cette entrepriſe ſans exemple donna beaucoup de joie aux Vénitiens; ils envoyerent à Torbolé des conſtructeurs pour emploier les bois du voiſinage à entretenir cet armément toujours complet, afin qu'il pût dans tous les tems proteger les convois deſtinés pour Breſce.

Sforce paſſe au ſervice des Vénitiens, & les Florentins ſe li-

Comme néanmoins les ennemis étoient puiſſans aux environs du Lac, le Sénat craignoit beaucoup pour Vérone & pour Vicence. Un événement ineſpéré le tira de peine. Le Marquis de Ferrare ſollicitoit depuis longtems les Vénitiens de faire tous leurs efforts pour rappeller Sforce à leur ſervice. De concert avec le Seigneur de Rimini, il avoit entamé une négocia-

(a) *Platina* l. c. *Laugier* l. c. p. 199, 200.

(b) *Sabellic.* p. 587-589. *Platina* ubi ſup. *Laugier* p. 200-203. Nous avons adopté la traduction libre que ce dernier a faite de Platina.

gociation. Sforce étoit mécontent de Philippe; ce Prince lui avoit promis la Princeſſe Blanche ſa fille, comme on l'a vu, & dès l'année précédente le mariage avoit dû ſe faire dans la ville de Fermo. Sforce y avoit invité ſes amis, mais Philippe avoit prétexté tantôt quelque incommodité de la Princeſſe, tantôt la rigueur de la ſaiſon pour différer la célébration à un autre tems. D'ailleurs la faveur de Pichinin auprès du Duc donnoit de l'ombrage à Sforce, ſurtout après certains diſcours que ce Général avoit tenus, qu'on avoit rapportés à ſon rival. Sforce prêta donc l'oreille aux propoſitions des Vénitiens & envoya un homme de confiance à Florence. Quoique les Florentins compriſſent bien qu'ils avoient tout à craindre de la part de Philippe s'il triomphoit des Vénitiens, ils n'avoient pu encore ſe réſoudre à renouveller leur alliance avec la République, parcequ'ils ne croioient pas qu'on pût jamais déterminer Sforce à rentrer au ſervice Vénitien. Le Pape Eugene, qui étoit alors à Florence agit ſi efficacement; que les deux Républiques renouvellerent leur alliance & ſignerent un Traité avec Sforce, au mois de Fevrier, par lequel il fut déclaré pour cinq ans Général de toutes les troupes des Confédérés, qui devoient en raſſembler autant qu'il jugeroit néceſſaire pour l'exécution de ſes deſſeins. On s'engagea à lui donner par an deux-cens vingt mille écus, dont les Florentins en devoient payer quatre vingt dix mille, & les Vénitiens le reſte. On convint auſſi de céder à Sforce toutes les conquêtes que l'on feroit ſur Philippe, à la réſerve de Crémone, qui reſteroit aux Vénitiens, à moins qu'on ne prit pas d'autres places, auquel cas cette ville devoit être cédée à Sforce. Le Marquis de Ferrare accéda à ce Traité (*a*). M. Laugier ajoute le Pape & les Génois.

guent avec eux.

Pichinin, informé de ce Traité, délibéra avec le Marquis de Mantoue ſur les meſures qu'il y avoit à prendre pour paſſer l'Adige, afin de transporter le théatre de la guerre dans le Vicentin ou le Padouan, ce qui ne pouvoit qu'être fort avantageux aux affaires de Philippe. Il falloit ſeulement ſe rendre maître de quelque ville pour en faire une place d'armes. Le Marquis propoſa de faire paſſer la Flotte qui étoit ſur le Po par la bouche du Tartaro, dans les marais, & de là dans l'Adige par eau ou par terre. Il réuſſit dans ce projet à force de travail, les Vénitiens s'oppoſerent au paſſage des ennemis, qui néanmoins réuſſirent à paſſer l'Adige, & bientôt occuperent tout le Véronois & le Vicentin (*b*).

Pichinin paſſe l'Adige.

Vers ce tems-là il y eut une action du côté du Lac de Garde, qui fut plus à l'avantage des Vénitiens. Italien étoit campé à Salo avec un corps conſiderable de cavalerie & d'infanterie, & ſe propoſoit de chaſſer les Vénitiens de Torbolé & des autres places qu'ils occupoient. Pierre Avogadro à la tête d'un autre corps de troupes s'oppoſoit à ſes deſſeins & les deux armées en vinrent aux mains; le combat dura tout le jour ſans que la victoire ſe déclarât pour aucun des partis. Zeno qui commandoit la Flotte Vénitienne ſur le Lac s'approcha de terre auſſi près qu'il lui fut poſſible, débarqua une partie de ſes gens, & par ce moyen les Vénitiens mirent les ennemis en fuite, & firent un grand nombre de priſonniers (*c*). Tel eſt

Combat auprès du Lac de Garde.

(*a*) *Sabellic.* l. c. p. 590.
(*b*) Le même, *Platina* & *Cavitell.* ubi ſup.
(*c*) *Sabellic.* p. 596, 597.

SECTION VI.

Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1382 juſqu'à l'an 1441.

le récit de Sabellicus, avec lequel Platina eſt d'accord, mais Cavitellius ne rapporte pas le fait ſi fort à l'avantage des Vénitiens (*a*).

Sforce prend le commandement de l'armée Vénitienne.

Cependant Sforce partit pour aller prendre le commandement de l'armée Vénitienne, & ſe rendit à Rimini où étoit le rendez-vous. Aiant eu le vent des projets de Pichinin & du Marquis de Mantoue, il attaqua Forlimpopoli qu'il prit ſans peine: de là il marcha vers Ravenne. En chemin il reçut la nouvelle que les ennemis avoient paſſé l'Adige, & étoient maîtres de tout le Véronois & de tout le Vicentin, à la réſerve des deux Capitales, & qu'ils aſſiégeoient actuellement Vérone; que les habitans de Padoue & de Vicence s'étoient ſoulevés & avoient chaſſé les garniſons Vénitiennes, & que s'il ne hâtoit ſa marche, il étoit à craindre que tout ne pliât devant l'ennemi. Il étoit vrai que l'extrême licence des ſoldats avoit révolté les Padouans & les Vicentins; les premiers ſe calmerent d'abord par la ſageſſe de leur Podeſta. Les Vicentins furent moins dociles: ils dirent qu'ils n'avoient pas beſoin de troupes pour ſe défendre, qu'ils ſauroient bien réſiſter eux-mêmes aux attaques des ennemis, & que leur attachement inviolable à la République étoit un garand ſuffiſant de leur fidelité. Sur la premiere nouvelle de ce tumulte, Melata s'étoit tranſporté à Vicence, il loua le zele & la fidelité que les habitans témoignoient pour la République, les exhorta à y perſéverer, & leur laiſſa le ſoin de défendre leur ville (*b*).

Les nouvelles que Sforce avoit reçues le déterminerent à paſſer par le Bolonois, d'où il ſe rendit par Ferrare à Adria, aiant fait embarquer ſes gros bagages ſur le Po, & parvint dans le Padouan, après avoir paſſé quatre rivieres en très-peu de tems. Il fit la revue de l'armée, qui ſe trouva forte de ſix mille deux-cens quarante-deux chevaux, & de huit mille ſix-cens hommes de pied (*c*). Les Hiſtoriens varient un peu ſur le nombre. Le premier ſoin du Général fut de ſe faire joindre par les troupes que commandoit Melata, & cette jonction ſe fit heureuſement, après quoi l'armée Vénitienne ſe trouva compoſée de quatorze mille chevaux & de huit mille hommes d'infanterie.

Triſte condition de Breſce.

Tandis que ceci ſe paſſoit, la ville de Breſce ſouffroit toujours extrémement. Italien qui la tenoit bloquée avec deux mille hommes, feſoit des courſes perpétuelles, qui empêchoient qu'il n'entrât des vivres dans la ville. L'argent manquoit, parcequ'il n'étoit pas poſſible d'y en faire paſſer. Barbaro qui commandoit dans la place ſoutint néanmoins le courage des habitans, par ſon adreſſe, ſa patience & ſa fermeté invincible. Il prit de l'argent ſur ſon propre crédit pour payer la garniſon, il tira des montagnards une grande quantité de noix, de racines & de fruits pour nourrir ſon monde. Il trompoit les ennemis & ceux de dedans par des Lettres ſuppoſées; il s'entretenoit familiérement avec les gens de tout ordre, ſa maiſon étoit toujours ouverte, & on ne voyoit ſur ſa table que du pain d'orge, ou de ſon. Quelquefois les fourageurs entroient dans la ville avec des ſacs remplis de foin & d'autres choſes pareilles, pour faire croire qu'il

(*a*) *Cavitell.* l. c.
(*b*) *Sabellic.* Dec. III. L. IV.
(*c*) Le même, *Platina*, *Cavitell.* l. c.

lui arrivoit de nouvelles proviſions. Il fit même attacher des lettres à des fleches, comme tirées du camp ennemi, par leſquelles on avertiſſoit les habitans, qu'ils ne devoient attendre aucun quartier, que les ennemis étoient réſolus s'ils ſe rendoient maîtres de Breſce de la détruire de fond en comble, & de paſſer tous les habitans avec leurs enfans au fil de l'épée. A la faveur de ces divers moyens Barbaro, conſervoit & défendoit la ville, il étoit même honoré du nom de Pere de la Patrie par les citoyens (*a*). Revenons à Sforce.

Succès de Sforce.

L'arrivée de ce Général changea la face des affaires. Pichinin & le Marquis de Mantoue décamperent de devant Vérone, & ſe retirerent à Soavé, au pied des montagnes qui ſéparent le Vicentin du Véronois. Il y avoit deux routes pour ſe rendre à Vérone, l'une par les montagnes, qui étoit difficile tant par les chemins, que par les Forts que les ennemis y occupoient. L'autre par la plaine, mais Pichinin fit tirer avec beaucoup de diligence une ligne depuis Soavé juſqu'à l'Adige, au deſſous de Vérone, munie d'eſpace en eſpace de forts & de redoutes. Sforce aſſiégea Lonigo, place du Vicentin, qui ſe défendit courageuſement, & réſiſta aux attaques; à la fin les habitans appréhenderent que Sforce n'exécutât la menace qu'il feſoit de raſer la ville & de les paſſer au fil de l'épée, ils ſe rendirent par compoſition & toutes les places du Vicentin ſuivirent leur exemple (*b*). Sforce voulut enſuite ſauver Vérone, mais voiant qu'il ne pouvoit forcer les lignes des ennemis ſans ſacrifier beaucoup de monde, il prit le parti de paſſer par les montagnes, ce qu'il exécuta heureuſement, & deſcendit dans une vallée qui n'étoit ſéparée du camp ennemi que par une hauteur, ſur laquelle un détachement de Pichinin s'étoit retranché. Sforce donna deux jours de repos à ſes troupes, & enſuite fit monter ſon infanterie ſur la hauteur à la droite du poſte retranché. Pichinin, qui en fut averti accourut avec toute ſon armée pour défendre ce poſte; il fit charger l'infanterie Vénitienne qui plia, mais la cavalerie étant venue au ſecours rétablit le combat, qui devint général. Aucune des deux armées n'eut l'avantage. Pichinin rentra dans ſon camp; Sforce deſcendit dans la plaine, & arriva près de Vérone ſans oppoſition (*c*).

La peſte qui étoit dans cette ville l'obligea à la quitter, & il paſſa l'Adige, comme pour pénétrer dans le Mantouan. Cette marche obligea Pichinin & le Marquis de Mantoue de paſſer auſſi le fleuve, en laiſſant garniſon dans Soavé, après avoir mis le feu à tous les ouvrages qu'ils avoient faits. Sforce repaſſa auſſitôt l'Adige, inveſtit la ville de Soavé, & l'obligea bientôt de ſe rendre; il ſe rendit auſſi maître de toutes les autres que les ennemis occupoient de ce côté-là (*d*).

Sforce eſt obligé de ſéparer ſon armée.

Ils étoient cependant maîtres de la plupart des places du Véronois & du Breſſan, qui ſont ſur les bords du Lac de Garde, ce qui empêchoit qu'on ne pût porter du ſecours à Breſce. Sforce marcha de ce côté-là, & inveſtit Bardolino ſur la rive Orientale. Il fit allumer des feux pour avertir la Flotte Vénitienne de ſon arrivée & de ſa poſition; mais ſoit que ce ſignal

(*a*) *Sabellic.* l. c. p. 602, 603.
(*b*) Le même, *Platina* l. c.
(*c*) Les mêmes, *Cavitell.* c.
(*d*) Les mêmes.

SECTION VI. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1382 juſqu'à l'an 1441.*

ne fût point apperçu, ſoit que les vents contraires s'oppoſaſſent aux mouvemens de cette Flotte, elle ne parut point; enſorte que Pichinin qui étoit à Peſchiéra eut le tems de s'embarquer & de jetter du ſecours dans la place. Ce contre temps, joint aux maladies, qui affoiblirent l'armée de Sforce, l'obligea de lever le ſiege, & de deſcendre dans la plaine du Véronois pour mettre ſes troupes en quartiers de rafraichiſſement (*a*). Sa retraite laiſſa la Flotte Vénitienne expoſée aux attaques de l'ennemi, qui prît ſi bien ſes meſures qu'elle fut ſurpriſe, enveloppée, & preſque toute priſe (*b*).

Il entreprend de ſécourir Breſce.

Cet échec rendit l'état de la ville de Breſce plus triſte encore qu'il n'étoit. La famine, les maladies, le défaut de ſecours ſuffiſoient pour faire ſuccomber enfin les habitans. Le Sénat, qui prenoit un vif intérêt à la conſervation de cette place, écrivit à Sforce, de tout tenter avant l'hiver pour y porter du ſecours. L'entrepriſe étoit des plus difficiles. Il falloit traverſer des montagnes & des pays incultes, & tourner le Lac de Garde dans toute ſon étendue. Sforce voulut bien ſe charger de vaincre tous ces obſtacles, mais il avertit qu'en s'éloignant, il laiſſoit la ville de Vérone en danger, que l'ennemi, campé avantageuſement près de Peſchiéra, étoit à portée de traverſer ſes opérations, en ſe jettant ſur cette place, lorſqu'il n'y auroit plus d'armée pour en défendre les approches. Le Sénat mépriſa ce danger, comptant ſur la vigilance des Recteurs de Vérone, ſur l'étendue & la bonté de ſes fortifications; & voulant aller au plus preſſé, il inſiſta pour que Breſce fût ſécourue, en aſſurant ſon Capitaine-Général, que les événemens malheureux qui pourroient ſurvenir, ne lui ſeroient point imputés (*c*).

Sforce renvoya ſes gros équipages à Vérone, & marcha à travers les montagnes du Véronois ſur le château de Peneda près de Torbolé, où étoit la Flotte Vénitienne, qu'on avoit rétablie. Il paſſa la Sarca & vint camper entre Arco & Riva, deux villes de l'Evêché de Trente. Après quelques jours de repos, il continua ſa marche vers les montagnes du Breſſan. Les ennemis occupoient dans ces montagnes le château de Ten, dont il falloit néceſſairement s'emparer pour arriver à Breſce. Ce château, ſitué ſur un rocher eſcarpé paroiſſoit inacceſſible. Pichinin, informé du deſſein de Sforce, avoit embarqué ſon armée à Peſchiéra, traverſé le Lac, & abordé à Riva. Il fit occuper d'abord la vallée de Lodrone, & laiſſa huit-cens hommes avec trois cens chevaux pour garder le défilé de Ten, & enſuite reprit le chemin de ſon camp. Sur ces entrefaites, Jean Conti & Martiano deux des Lieutenans de Sforce, s'étoient gliſſés avec leur cavalerie vers le haut du Lac, qui eſt dans la vallée de Lodrone, où ils attendoient tranquillement l'ennemi. Quand il parut, ils fondirent ſur lui avec tant d'impétuoſité, qu'après un combat long & opiniâtre, les troupes de Pichinin furent miſes en déroute, & lui même ſe ſauva avec bien de la peine à Riva (*d*). Cet échec ne le découragea point, & il ſe mit en devoir d'occuper les défilés de Ten. Sforce s'étoit déja avancé vers

(*a*) *Platina* & *Sabellic.* ubi ſup. *Laugier* T. VI. p. 203, 204.

(*b*) *Sabellic.* p. 607, 608. *Cavitell.* l. c.

(*c*) *Laugier* ubi ſup. p. 204, 205.

(*d*) *Sabellic.* Dec. III. L. IV. p. 610. *Cavitell.* Cremon. Annal. ann. 1439.

ſes montagnes, mais il avoit les ennemis à droite & à gauche, car ils étoient maîtres d'une montagne fort eſcarpée, qui eſt à la gauche de celle ſur laquelle eſt ſitué le château de Ten. Sforce ne pouvoit ſe rendre maître du paſſage ſans combattre. Pendant qu'il délibéroit ſur le parti qu'il devoit prendre, il apperçut des troupes ennemies qui alloient de Riva vers Ten. Croiant que c'étoit toute l'armée ennemie, il détacha toute ſa cavalerie pour attaquer le Marquis de Mantoue, qui étoit avec celle des ennemis ſous la ville de Ten, & en même tems montrant à ſes ſoldats la montagne ſur laquelle l'infanterie de Pichinin étoit poſtée, il les encouragea à y monter; animés par ſon exemple & par ſa voix, ils parvinrent au ſommet & en chaſſerent les ennemis. La cavalerie de ſon côté fit ſi bien ſon devoir, que les troupes de Pichinin furent miſes en déroute; Charles de Gonzague, fils du Marquis de Mantoue reſta avec pluſieurs Officiers de marque, au nombre des priſonniers, qui alloit à plus de cinq-cens. Pichinin ſe ſauva à Ten, où il reſta un jour entier caché; après quoi, un Allemand le porta ſur ſes épaules couvert de linges, comme un ſoldat bleſſé, hors du château, au travers du camp des Vénitiens, & par des chemins détournés il ſe rendit à Riva, où les fuyards de ſon armée ſe réunirent ſucceſſivement (*a*). Cette action ſe paſſa le 9 de Novembre. Quelques Hiſtoriens diſent, que dès le lendemain Pichinin, voulant ſe venger de l'affront qu'il avoit eſſuié, attaqua le camp des Vénitiens, & qu'après un combat fort vif, il ſe retira, ſans que la victoire ſe fût déclarée pour aucun des partis (*b*). Ce qu'il y a de certain, c'eſt que Sforce fit paſſer des convois à Breſce, & que cette ville reçut des ſubſiſtances. Il continua le ſiege de Ten, dont il ſe rendit maître ſuivant les uns (*c*), & dont ſelon d'autres (*d*) il leva le ſiege, à cauſe de la ſurpriſe de Vérone, dont nous allons parler. Il paroit pourtant par la ſuite, qu'il leva effectivement le ſiege de Ten.

Vérone ſurpriſe par les ennemis.

Un Partiſan des ennemis, nommé Gaſpard de Reggio, avec deux de ſes compagnons, dont l'un s'appelloit Gaſpard l'Allemand & l'autre Jean de Crémone, vinrent avertir le Marquis de Mantoue que la partie de Vérone, qu'on nommoit la Villette étoit mal gardée, qu'ils s'étoient approchés du rempart & en avoient fait le tour, ſans appercevoir de ſentinelle, & qu'on pourroit facilement y pénétrer de nuit, ſi on tentoit une eſcalade. Le Marquis les mena à Pichinin, qui toujours hardi ſaiſit avec empreſſement l'occaſion de laver l'affront qu'il venoit de recevoir. Il s'embarqua ſur le champ avec ſon armée, paſſa à Peſchiéra, & la nuit du 17 de Novembre, il arriva près de la Villette de Vérone. Un vent de Nord ſouffloit, & il feſoit ſi froid que toutes les ſentinelles étoient rentrées dans les corps-de-garde (*e*). Les ennemis eſcaladerent le mur, égorgerent les ſentinelles, entrerent dans la Villette, rompirent la porte la plus voiſine, & firent entrer toutes les troupes. Quelques compagnies de la garniſon coururent aux armes, mais voyant l'ennemi trop ſupérieur elles lâcherent

(*a*) Les mêmes, *Platina* l. c.
(*b*) *Platina* L. V. in fine. *Sabellic.* p. 613.
(*c*) *Cavitell.* ubi ſup.
(*d*) *Laugier* l. c. p. 207.
(*e*) *Platina* Hiſt. Mant. L. VI. in init.

SECTION VI. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1382 juſqu'à l'an 1441.*

le pied. Les Recteurs ſe ſauverent avec toutes leurs troupes dans les Forts & dans le vieux château. Quand il fit jour les ennemis entrerent dans la ville; les habitans trembloient pour leurs vies & pour leurs biens. Louis del Vermé étoit à la tête du premier corps, étant arrivé à la maiſon, où il avoit appris, qu'étoit ce qui appartenoit de plus précieux à Gatta-Melata, il invita ſes ſoldats à le piller, ce qui anima les autres à ſe jetter ſur d'autres maiſons. La ville entiere couroit riſque d'être en proye à l'avidité du ſoldat, ſi Magius Jurisconſulte célebre n'étoit venu promptement trouver le Marquis de Mantoue, pour le ſupplier d'épargner des citoyens innocens, qui ne feſoient aucune réſiſtance. Comme Vérone devoit appartenir au Marquis, en vertu de ſon Traité avec le Duc de Milan, il ſe porta aiſément à faire ceſſer le deſordre, & envoya de tous côtés défendre le pillage ſous peine de mort (*a*).

Pichinin fit occuper toutes les portes & tous les poſtes importans de la ville par ſes troupes. Il lui reſtoit encore bien des obſtacles à ſurmonter pour aſſurer ſa conquête: il avoit trois Fortereſſes à aſſiéger; le Fort de Saint-Felix au haut de la montagne; le Fort Saint-Pierre, à mi-côte, & le vieux château dans le bas, joint au corps de la place par un pont de pierre ſur l'Adige. Ce qui l'occupoit principalement, c'étoit de couper la communication de l'armée de Sforce avec Vérone; dans cette vue, il envoya François Pichinin ſon fils avec un détachement de cavalerie & d'infanterie pour s'emparer du Fort de la Chiuſa à l'entrée des montagnes du Véronois. Mais le Commandant de la garniſon fit un ſi terrible feu, que le détachement fut obligé de s'en retourner avec perte (*b*).

Sforce reprend Vérone.

Le même ſoir du jour que Vérone avoit été ſurpriſe, la nouvelle en parvint à Sforce. Il en fut ſi étonné, qu'il eut d'abord de la peine à la croire. Il tint Conſeil de guerre pour délibérer ſur le parti qu'il y avoit à prendre. Quelques Généraux repréſenterent qu'il ne falloit pas ſonger à recouvrer une ville occupée par une armée entiere; qu'on devoit préſumer qu'un Général tel que Pichinin, ne s'étoit pas engagé à une entrepriſe de cette conſéquence, ſans avoir pris toutes ſes précautions, & qu'il avoit occupé tous les paſſages, qui conduiſoient à Vérone; qu'il valoit donc mieux ſe borner à ſauver Vicence & Padoue. D'autres ajouterent, que les montagnes par où il falloit paſſer étoient couvertes de neiges & de glaces, & que les chemins étoient impraticables pour les hommes & pour les chevaux; que ſi l'on ſe déterminoit à marcher dans le Véronois, les ſoldats y arriveroient énervés par le froid & épuiſés de fatigues, & auroient à combattre des gens frais, qui n'avoient point ſouffert, ce qui expoſeroit l'armée aux plus grands riſques, qu'il valoit donc mieux ſe conſerver pour des circonſtances plus favorables (*c*). Sforce, après avoir écouté ces avis, déclara que ſon intention étoit de marcher la nuit même, & d'aller droit à Vérone; que le moindre délai pouvoit donner le tems à l'ennemi d'achever ſa conquête par la priſe des deux Forts & du château; que des ſoldats ne devoient point être arrêtés par la rigueur de la ſaiſon, & par la difficulté des chemins; que

(*a*) Le même & *Sabellic.* p. 615, 616.
(*b*) *Platina* l. c.
(*c*) Le même.

que tous les obſtacles de cette nature pouvoient être ſurmontés avec du courage & de la conſtance; qu'il étoit de la derniere importance pour la République que Vérone ne reſtât point au pouvoir des ennemis; que ſi en arrivant il trouvoit un ſeul des Forts qui ne fût pas rendu, il répondoit de les chaſſer de la ville (*a*). La marche fut donc réſolue.

Un détachement prit les devants pour veiller à la garde du pont que Sforce avoit laiſſé ſur l'Adige, & pour renforcer le poſte de la Chiuſa, qui protégeoit le paſſage des défilés. Toute l'armée ſe mit en mouvement la nuit du 18 au 19 de Novembre. Malgré la rigueur du froid, on fit dix milles cette nuit-là, & l'armée fit halte près d'un village abandonné, ſans avoir ni pain ni fourage. Quelques heures après elle continua ſa marche, paſſa l'Adige & les défilés de la Chiuſa, & campa dans la plaine, où elle trouva du bois pour ſe réchauffer & des vivres pour ſe refaire. Juſques ici les Hiſtoriens ſont d'accord, mais ils ne le ſont pas ſur la maniere dont Sforce rentra dans Vérone, on peut voir dans Sabellicus (*b*) les récits différens, nous croyons devoir ſuivre celui qu'a adopté M. Laugier (*c*) que nous allons rapporter. Le lendemain l'armée s'avança juſqu'au village de Saint-Ambroiſe à ſix milles de Vérone. Deux chemins ſe préſentoient pour arriver à cette place: l'un par la plaine étoit le plus facile & le plus court: l'autre par la montagne étoit plus long & plus difficile. Sforce prit ce dernier, ne doutant point que ſi les ennemis avoient eu le tems de prendre des précautions, toute leur attention ne ſe fût tournée du côté de la plaine. Le 20 ou 21 de Novembre au matin, on vit déboucher les colonnes de l'armée Vénitienne ſur les hauteurs autour de Vérone, & vers le ſoir elles vinrent établir leur camp dans le voiſinage du Fort Saint-Félix. Sforce entra dans le Fort avec un détachement & deſcendit dans la partie de la ville qui eſt ſur la rive droite de l'Adige; il y trouva un bataillon ennemi qui voulut faire réſiſtance; il le chargea, le mit en fuite, & le pourſuivit juſqu'au pont neuf. Les fuyards ſe précipiterent en deſordre ſur ce pont, qui fondit ſous eux, & ils furent tous pris ou noyés. Sforce devenu maître d'une partie de la ville, envoya ordre à Gatta-Melata de deſcendre de la montagne, de poſter l'armée ſur le glacis du vieux château, & de ſe tenir prêt pour l'attaque générale, qu'il projettoit de faire à la pointe du jour. Mais vers le milieu de la nuit on vint lui dire, que Pichinin & le Marquis de Mantoue avoient évacué la partie de la ville qui eſt ſur la rive gauche de l'Adige, pour ſe renfermer dans la Villette. Il marcha auſſitôt avec ſon détachement, traverſa les ponts ſans oppoſition, entra dans cette autre partie de la ville, arrêtant & déſarmant tous les ſoldats qu'il trouva poſtés en différens endroits. Les bourgeois étoient aux fenêtres avec de la lumiere & le béniſſoient comme leur libérateur. L'ennemi, qui le vit approcher abandonna la Villette, & ſe retira (*d*). Ainſi la ville de Vérone rentra, par l'activité de Sforce, ſous la domination des Vénitiens, quatre jours après qu'elle leur avoit été enlevée. Pluſieurs crurent, que comme Vérone devoit appartenir au Marquis de Mantoue, Philippe ne fut pas fâché

(*a*) Le même & *Laugier* p. 211, 212.
(*b*) *Sabellic.* p. 617 & ſuiv.
(*c*) *Laugier* p 213-215.
(*d*) Voy. auſſi *Sabellic.* & *Platina* ubi ſup.

SECTION VI. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1382 juſqu'à l'an 1441.*

par jalouſie que cette Place ne lui reſtât point, & que par cette raiſon il ne la ſécourut pas comme il l'auroit pû. On dit, que Pichinin aiant repris fortement Italien de n'être pas venu, ſur les ordres qu'il lui avoit envoyés, ce Général produiſit des Lettres de Philippe, qui lui défendoient de marcher, que ſur des ordres de ſa part (*a*).

Il entreprend de retourner du côté de Breſce. 1440.

Sforce fit marcher Brunorio avec un détachement vers Torbolé, pour proteger le nouvel armement que les Vénitiens y feſoient, deſtiné à leur aſſurer l'empire du Lac de Garde, & il réſolut de paſſer lui-même l'hiver à Vérone. Quelque grande que fût la joie du Senat de Veniſe de la délivrance de Vérone, la fâcheuſe ſituation de Breſce lui cauſoit de grandes inquiétudes, appréhendant que cette ville ne ſe rendit enfin par deſeſpoir. Il ſollicita Sforce d'entreprendre de ſécourir cette Place, & ce Général, qui aimoit naturellement les entrepriſes difficiles, s'engagea à tenter celle-ci, quand ſes troupes ſeroient délaſſées. Il s'y prépara pendant tout le mois de Décembre, & vers la fin de ce mois, il ſe mit en marche avec ſon armée, malgré le froid extrême qu'il feſoit. Il arriva au commencement de l'année 1440 à Torbolé, & alla établir ſes quartiers autour du château de Ten, dans des lignes fortement retranchées. Il fit enſuite paſſer pluſieurs convois qui arriverent heureuſement à Breſce. Pichinin paſſa avec ſes troupes de Peſchiéra à Riva, & vint camper à trois mille des Vénitiens. Cette proximité donna lieu à quelques combats, qui ne déciderent de rien. Pichinin laiſſa donc à Riva un gros détachement, & retourna avec le reſte de ſon armée dans le Milanés. La prodigieuſe quantité de neige qui tomba alors, & la rigueur du froid ne permirent pas aux troupes de camper plus longtems; enſorte que Sforce, après avoir fait tranſporter à Breſce tout le bled qu'il put raſſembler, quitta les environs de Ten, ſe porta ſur le château de Peneda, près de Torbolé, y laiſſa une de ſes diviſions pour garder la Flotte, que l'on continuoit d'équipper dans ce port, & alla paſſer le reſte de l'hiver à Vérone. Gatta-Melata ſuccomba aux incommodités de la ſaiſon, & eut une attaque d'apoplexie (*b*).

Pichinin paſſe en Toſcane.

Pichinin & le Marquis de Mantoue s'étoient rendus à Milan pour concerter avec le Duc les opérations de la campagne. Ce Prince, qui aimoit le changement, conçut le deſſein de porter la guerre en Toſcane, dans l'eſpérance que cette invaſion engageroit les Florentins de rappeller Sforce, vu qu'ils payoient ſes appointemens en commun avec les Vénitiens. Ce qui contribua ſans doute à lui faire prendre ce parti, c'eſt qu'il avoit traité ſecretement avec le Cardinal Jean Vitelleſchi, qui commandoit les troupes du Pape Eugene. Ce Cardinal devoit ſe joindre à Pichinin pour entrer en Toſcane, & faire la guerre aux Florentins. L'intrigue aiant été découverte, le Pape envoya ordre à Antoine Ridi, qui commandoit dans le château Saint-Ange, d'arrêter priſonnier Vitelleſchi à ſon paſſage ſur le pont du Tibre. Ridi obéit; Vitelleſchi voulut ſe défendre, il fut bleſſé, mis en priſon, & mourut peu après de ſes bleſſures (*c*). Le Pape lui ſubſtitua Louis Mezzarotta de Padoue, à qui il ordonna de venir joindre l'armée

(*a*) *Platina* ubi ſup.
(*b*) *Sabellic.* l. c. p. 621, 622. *Laugier* l. c. p. 216, 217, 220-222.
(*c*) *Platina* & *Sabellic.* l. c.

Section VI. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1382 juſqu'à l'an 1441.*

l'armée des Florentins, commandée par Pierre-Jean-Paul des Urſins un des plus habiles Généraux de ce tems-là. Pichinin étoit parti dans le mois de Fevrier pour le Parmeſan, & ſe fit joindre par les Seigneurs de Rimini & de Ceſene, qu'il détacha de l'alliance des Vénitiens tant par promeſſes, que par menaces (*a*). Malgré les précautions des Florentins il paſſa l'Apennin & pénétra en Toſcane, qu'il dévaſta cruellement depuis Mugella juſqu'à Fieſoli. Il s'approcha de Cortone, & n'ayant pu ni par promeſſes, ni par menaces gagner les habitans, il ſe porta ſur Pérouſe, où il fut reçu en ami avec quatre mille chevaux. Il en fit ſortir le Légat du Pape, en lui donnant une commiſſion pour ce Pontife. Aiant entrepris enſuite de changer la forme du gouvernement de la ville, les Pérouſins craignirent qu'il ne voulut s'ériger en tiran, & l'engagerent à ſe retirer moyennant cinquante mille ducats qu'ils lui donnerent (*b*). Il retourna du côté de Cortone, où il avoit ménagé des intelligences, mais le complot aiant été découvert & les traitres punis, il marcha vers Tiſerno. Tous ces mouvemens donnerent le tems aux troupes de Florence d'effectuer leur jonction avec celles de l'Egliſe & d'occuper une poſition avantageuſe près d'Anglari (*c*). Dans ces circonſtances, les Florentins preſſerent le Senat de Veniſe de leur renvoyer Sforce pour les défendre; mais on ſe contenta de faire paſſer en Toſcane un renfort de cavalerie & d'ordonner à Sforce de hâter les opérations contre le Duc de Milan, afin de l'obliger à retirer ſes troupes de Toſcane.

Victoire des Vénitiens ſur le Lac de Garde.

Cependant la Flotte Vénitienne, qu'on avoit équippée étant prête, Contareni alla chercher avec ſix galeres celle de l'ennemi beaucoup plus nombreuſe, & commandée par Blaiſe Aſſerete Génois, habile Marin. Contareni avoit avec lui Pierre Brunorio, & quelques compagnies d'infanterie. Aiant rencontré la Flotte ennemie, qui étoit ſortie du port de Riva, le combat fut des plus opiniâtres; les Vénitiens remporterent enfin la victoire; la ville de Riva & pluſieurs places des environs ſe rendirent aux Vénitiens. La nouvelle de cette victoire cauſa une grande joie dans Breſce, où l'on ſe flata de recevoir deſormais du ſecours ſans peine, puiſque les Vénitiens étoient maîtres du Lac de Garde (*d*).

La ville de Breſce délivrée.

De ſon côté Sforce ne reſta pas oiſif. Après avoir raſſemblé ſes quartiers dans le Véronois, il marcha ſur le Mincio, jetta un pont ſur cette riviere & la paſſa avec ſon armée pas loin de Monzambano; il emporta cette place d'aſſaut, & la ſaccagea. Delà il ſe porta ſur Rivoltella, qui ſe rendit, & ainſi en trois marches, il arriva à deux lieues de Breſce. Il envoya un détachement pour appuier les opérations de la Flotte de Contareni contre Salo, qui fut emportée d'aſſaut & pillée. Les autres places du Breſſan qui ſont ſur la rive Occidentale du Lac furent bientôt ſoumiſes; les députés des autres villes que l'ennemi avoit occupées dans l'intérieur de la Province, & qu'il venoit d'abandonner, vinrent auſſi faire leurs ſoumiſſions. François Barbaro, qui commandoit dans Breſce, vint trouver

(*a*) Les mêmes.
(*b*) *Platina* l. c.
(*c*) Le même & *Sabellic.*
(*d*) *Sabellic.* Dec. III. L. V. *Cavitell.* l. c. ann. 1440.

SECTION VI.

Sforce pour le remercier au nom des habitans, de ce qu'il venoit d'opérer leur délivrance après trois ans de souffrance & d'oppression (*a*).

Histoire de Venise depuis l'an 1382. jusqu'à l'an 1441.

Barbaro lui conseilla, de marcher aux ennemis, sans entrer encore dans Bresce, qui desormais étoit assez en sureté. L'armée du Duc de Milan, fort inférieure à celle des Vénitiens, étoit commandée par Louis de Saint-Severin, Italien, & Louis del Vermé. Ils s'étoient campés avantageusement entre Soncino & Orcinuovi, deux places importantes, qui sont fort près l'une de l'autre, & entre lesquelles coule la riviere d'Oglio. Sforce après avoir reconquis tout le Bressan, marcha de nuit en toute diligence à Orcinuovi, où il trouva l'ennemi retranché sur les bords de la riviere. Il le fit charger avec tant d'impétuosité, qu'il le força se jetter en desordre sur le pont pour gagner l'autre bord. Ses soldats passerent ce pont pêle-mêle avec les fuyards, & s'étant formés au delà de la riviere, ils livrerent un second combat à l'ennemi, qu'ils trouverent en bataille près de Soncino. Les troupes Milanoises furent bientôt mises en déroute. Les chevaux, les tentes, l'artillerie & le bagage resterent au pouvoir des vainqueurs, avec plus de deux mille prisonniers. C'est la relation que donne de cette action M. Laugier (*b*), que nous avons suivie parcequ'elle nous a paru plus claire que celle de Sabellicus & de Cavitelli (*c*). Le lendemain Orcinuovi & Soncino ouvrirent leurs portes aux Vénitiens. Sforce fit des courses dans le Crémonois, y prit plusieurs places, aussi bien que dans le Bergamasque, & soumit toute la Ghiera d'Adda (*d*).

Sforce bat l'armée Milanoise.

Philippe rappelle Pichinin en Lombardie.

Le Duc de Milan, que des succès si rapides firent craindre pour ses États, envoya des ordres pressans à Pichinin de passer l'Apennin & de venir à son secours. En attendant il prit toutes les précautions possibles pour mettre le Milanés à couvert d'une invasion. Il fit entrer des troupes dans Creme & dans Crémone, renforça les garnisons de Lodi & de Milan, & distribua le reste de ses troupes sur la rive droite de l'Adda pour en disputer le passage aux Vénitiens. La terreur répandue de tous côtés obligea les habitans de la campagne d'abandonner leurs villages & leurs hameaux pour se sauver dans les villes avec leurs bestiaux & leurs effets (*e*). Sforce tenta plusieurs fois de passer l'Adda, mais y trouvant trop d'obstacles, il assiegea Caravaggio, qui fut obligée de se rendre (*f*).

L'armée de Pichinin est battue en Toscane.

Pichinin pressé par les ordres du Duc de Milan, partit des environs de Cortone & de Perouse dans la résolution de combattre les Florentins & leurs Alliés avant que de quitter la Toscane, afin de prévenir la défection des villes qu'il avoit prises. M. Laugier (*g*) dit, qu'il intercepta des lettres, adressées par le Conseil de Florence à ses Généraux, qui leur prescrivoient de s'abstenir de combattre, quand même l'ennemi les provoqueroit au combat, parcequ'on étoit informé que le Duc Philippe avoit besoin de ses troupes en Lombardie, & qu'incessamment elles devroient quitter la Toscane. Pichinin prit ses mesures pour surprendre & attaquer l'armée des alliés.

(*a*) *Sabellic.* & *Platina* l. c.
(*b*) *Laugier* p. 228
(*c*) *Cavitell.* ubi sup. *Sabellic.* l. c.
(*d*) Les mêmes & *Platina*.
(*e*) *Cavitell.* & *Platina*.
(*f*) Les mêmes.
(*g*) *Laugier* l. c. p. 231.

Celle-ci étoit campée à Anglari, au pied de l'Apennin ſur un côteau terminé en pente douce vers la plaine de Borgo-San-Sepulcro. Au bas du côteau étoit un ravin aſſez profond, ſur lequel il y avoit un pont, l'armée s'étendoit juſqu'à ce pont (*a*). Le 29 de Juin Pichinin marcha ſur Borgo & delà vers Anglari, en approchant il apprit de quelques priſonniers que la plupart des ſoldats étoient allés au fourage. Il s'avança en ordre de bataille pour attaquer les Florentins, qui de leur côté ſe diſpoſerent à bien recevoir l'ennemi. L'attaque commença au pont, & Pichinin fut d'abord repouſſé, mais ſon fils étant revenu à la charge s'en rendit maître, & obligea la cavalerie Florentine de reculer. En même tems quelques-uns des bataillons ennemis franchirent le ravin à droite & à gauche, & Piſani fut fait priſonnier. Le combat ſe renouvella entre le ravin & le côteau; le Légat du Pape aiant fait avancer le corps de réſerve, on ſe battit avec beaucoup d'acharnement, enfin Pichinin fut repouſſé au delà du pont & du ravin. Il penſoit à y rallier ſes troupes pour faire retraite, mais la cavalerie de l'armée conféderée fondit ſur elles avec tant d'impétuoſité que le deſordre s'y mit, tous prirent la fuite; on en fit un grand carnage & dix huit cens cavaliers furent faits priſonniers avec pluſieurs des principaux Officiers. On prit pluſieurs étendards & Pichinin ſe ſauva à Borgo preſque ſeul. On aſſure qu'il dit, que Philippe étoit perdu, ſi les Florentins gardoient les vieux ſoldats & les Officiers qu'ils avoient entre leurs mains. Mais après les avoir déſarmés on les renvoya (*b*).

Pichinin aiant raſſemblé les débris de ſon armée, continua ſa marche par la Romagne vers le Milanés. Dèsqu'il eut entierement évacué la Toſcane, l'armée combinée reprit ſans peine toutes les places qu'il avoit occupées.

Progrès de Sforce.

Après la priſe de Caravaggio, Sforce ſoumit preſque tout le Crémonois: il ne put faire le ſiege de Crémone même, parceque les Vénitiens n'avoient point de Flotte ſur le Po, & que ſans cela on ne pouvoit l'entreprendre. Il ſe jetta dans le Mantouan, paſſa l'Oglio à Marcaria, ſoumit cette ville, & par des attaques continuelles força la garniſon du château de ſe rendre au bout de quelques jours. Il prit ſucceſſivement toutes les places du Mantouan, qui ſont entre l'Oglio & le Mincio (*c*). Après quoi il tourna vers Peſchiéra, place importante à l'entrée du Lac de Garde, fortifiée par deux bons Forts. La flotte du Lac vint ſeconder les opérations du ſiege. M. Laugier dit, que la poudre & les balles manquerent plus d'une fois à Sforce, & que ce ne fut que le trentieme jour du ſiege que le grand château capitula & que le petit Fort ſe rendit quatre jours après (*d*). Sabellicus ne fait durer le ſiege que quatre jours (*e*), & Platina ſemble inſinuer que le ſiege ne fut pas long, en diſant, que les aſſiegés ſe défendirent ſi foiblement, que les ennemis mêmes dirent qu'ils méritoient d'être pendus, pour avoir fait ſi peu de réſiſtance (*f*).

(*a*) *Sabellic.* l. c. p. 635.
(*b*) *Platina* Hiſt. Mant. L. VI. *Sabellic.* l. c. p. 636.
(*c*) Les mêmes.
(*d*) *Laugier* T. VI. p. 238.
(*e*) *Sabellic.* l. c. p. 637.
(*f*) *Platina* ubi ſup.

SECTION VI. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1382 juſqu'à l'an 1441.*

Pendant le ſiege de Peſchiéra, le Marquis de Ferrare, qui voyoit à regret le mauvais état des affaires de ſes amis, & ſurtout du Marquis de Mantoue, ſe rendit au camp pour conférer avec Sforce & Malipier le Provéditeur Vénitien; il les ſollicita de traiter de paix avec Philippe, offrant ſa médiation, & pour gagner Sforce, il s'engagea à porter Philippe, de faire conduire s'il le vouloit, la Princeſſe Blanche juſques dans ſon camp. Sforce répondit, qu'il n'étoit nullement éloigné de faire la paix, non plus que les Vénitiens, moyennant que Philippe fût traitable. Qu'à l'égard de Blanche, il en délibéreroit avec ſes amis. Le Marquis de Ferrare ſe rendit alors à Milan, & après avoir conféré quelques jours avec le Duc, il s'embarqua avec la fille de ce Prince ſur le Po, & la conduiſit à Mantoue. Ce qui fit concevoir de fâcheux ſoupçons aux Vénitiens, mais qui ſe diſſiperent bientôt. Le Marquis de Ferrare écrivit à Sforce pour l'inviter à ſe rendre à Marmirole, maiſon de plaiſance du Marquis de Mantoue, où ils traiteroient enſemble de la paix & de la concluſion de ſon mariage. Sforce répondit, qu'il ne pouvoit, ſans la permiſſion du Senat, quitter l'armée pour ſe rendre en lieu ennemi, & que ſi le Senat étoit bien conſeillé, il ne le permettroit point. Cette réponſe ſi nette diſſipa tous les ombrages des Vénitiens. La Princeſſe fut menée de Mantoue à Ferrare (*a*). M. l'Abbé Laugier a rangé ces faits tout autrement, & placé l'entrevue au camp de Peſchiéra, après toutes les autres démarches (*b*) du Marquis, ce qui eſt contraire au récit de Sabellicus & de Cavitellius, que nous avons ſuivi.

Négociations du Marquis de Ferrare pour la paix.

Sforce met ſon armée en quartiers d'hiver.

Sforce finit la campagne par la priſe du château de Lonato, à douze mille de Breſce, & du pont de Valeggio ſur le Mincio, & comme les pluies abondantes de l'Automne obligerent les troupes à entrer de bonne heure en quartiers d'hiver, il diſtribua ſon armée dans le Breſſan & le Véronois, & établit ſon quartier général à Vérone (*c*).

Les Vénitiens acquierent Ravenne.

En ce tems-là les Vénitiens acquirent Ravenne, mais on ne convient pas de la maniere. Les uns diſent que Hoſtaſe de Polenta Seigneur de cette ville la céda à la République à laquelle il avoit toujours été attaché, & qu'il alla à Veniſe avec ſa famille. D'autres prétendent, que ſes ſujets le dépoſerent, & recoururent aux Vénitiens en ſe donnant à eux. Ce qui rend le ſentiment de ces derniers le plus probable, c'eſt que peu après que Polenta fut à Veniſe, le Senat l'exila dans l'iſle de Candie, où il mourut bientôt avec ſon fils unique (*d*).

Sforce vient à Veniſe. 1441.

Après avoir établi ſes quartiers, Sforce ſe rendit avec une petite ſuite à Veniſe, au mois de Janvier 1441. Jamais Général ne fut accueilli avec plus de joie du Senat & de tout le peuple; on l'admiroit, on le regardoit avec une ſorte de vénération comme étant plus qu'homme; le Senat lui donna les plus grands éloges. Il aſſiſta à la célébration du mariage de Jaques Foſcari fils du Doge, avec la fille de Léonard Contarini. Il y eut à cette occaſion des fêtes brillantes & un magnifique tournois, dont on peut

(*a*) *Cavitell.* Cremon. Annal. ann. 1440. *Sabellic.* l. c. *Platina* l. c.
(*b*) *Laugier* ubi ſup. p. 237, 238.
(*c*) *Sabellic.* l. c.
(*d*) Le même.

SECTION VI.

Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1382 juſqu'à l'an 1441

voir la deſcription dans Sabellicus (*a*). Voyons à quoi s'occupoit Pichinin, que nous avons un peu perdu de vue.

Ce Général hardi & entreprenant obtint de Philippe le pouvoir de rétablir ſon armée, il arracha des ſujets de ce Prince par toutes ſortes de voies violentes de groſſes ſommes que M. Laugier fait monter à plus de trois cens mille écus d'or. Il emploia cet argent à acheter des armes, des munitions & des chevaux, avec tout ce qui étoit néceſſaire à une armée nombreuſe. Dèsque tout fut prêt, il raſſembla ſes troupes entre l'Adda & le Po. Sforce étoit alors à Veniſe, & repréſentoit au Senat la néceſſité de mettre celles de la République en état de s'oppoſer aux mouvemens de l'ennemi, & de lui fournir pour cela tout l'argent dont il avoit beſoin. Une fatale ſécurité, la lenteur & l'eſprit d'œconomie, retarderent l'effet de ſes ſollicitations (*b*). Pichinin paſſa l'Adda & l'Oglio vers la mi-Fevrier & entra dans le Breſſan. Les Vénitiens qui hivernoient dans cette Province raſſemblerent leurs quartiers à la hâte, & ſe retirerent dans les places, capables de défenſe. Il attaqua Chiari, où il y avoit huit-cens chevaux, qui furent obligés de ſe rendre à diſcretion. Il défit auſſi quelques autres corps des Vénitiens (*c*). Tout le plat pays du Breſſan ſe ſoumit à lui, & il fit des courſes juſqu'aux portes de Breſce. Les peuples du Bergamaſque, du Crémonois & du Mantouan reçurent volontairement la Loi, & il ne reſta aux Vénitiens que deux ou trois places. Ce qui contribua à la rapidité de ces ſuccès, c'eſt que Pichinin fit courir le bruit que Sforce avoit été arrêté à Veniſe, & que le Senat l'avoit fait mourir ſecretement (*d*).

Pichinin ſe met en campagne pendant l'hiver.

Sforce pour diſſiper ces bruits ſe rendit en poſte à Breſce, & raſſura les eſprits, mais comme la ſaiſon étoit trop rude pour pouvoir agir, il retourna à Vérone pour faire ſes préparatifs. Pichinin ne pouvant auſſi camper plus longtems, ſans faire périr ſon armée, laiſſa une groſſe garniſon à Chiari, prit Soncino par capitulation, & rentra dans ſes quartiers au delà de l'Adda (*e*). Pendant que Sforce étoit à Vérone, le Marquis de Mantoue envoya un corps de troupes, qui s'empara du pont de Valeggio. Auſſitôt que Sforce en fut inſtruit, il tira hors de leurs quartiers les troupes les plus voiſines, & alla chaſſer les Mantouans de ce poſte, où il laiſſa une bonne garde (*f*). L'armée Vénitienne ne fut en état d'entrer en campagne que vers le mois de Juin. Sforce la raſſembla près de Peſchiéra, paſſa le Mincio à la tête de quinze mille chevaux & de ſix mille hommes d'infanterie, & ſe porta ſur Cignano à douze milles de Breſce, où Pichinin étoit campé avec dix mille chevaux & trois mille hommes de pied & ſon camp étoit entouré de foſſés & de terreins marécageux. Sforce après en avoir reconnu les avenues réſolut de l'attaquer le lendemain, qui étoit le 25 de Juin. Les deux armées en vinrent donc aux mains, mais la poſition avantageuſe de Pichinin fut cauſe, qu'après un combat de deux heures, Sforce fit ſonner la retraite (*g*), ſans qu'aucun des deux partis pût ſe glorifier d'a-

Opérations de la campagne.

(*a*) Le même, p. 640.
(*b*) *Laugier* p. 248, 249.
(*c*) *Cavitell.* ann. 1441. *Platina* l. c.
(*d*) *Sabellic.* & *Platina.*
(*e*) Les mêmes.
(*f*) *Sabellic.* p. 641.
(*g*) Le même & *Platina.*

SECTION VI. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1382 juſqu'à l'an 1441.*

voir eu l'avantage. Sforce aiant été averti, qu'un peu au deſſous de l'endroit par où l'on avoit attaqué, il y avoit un paſſage libre pour pénétrer dans le camp ennemi, réſolut de recommencer le lendemain. Mais Pichinin décampa pendant la nuit & paſſa l'Oglio, dont il fit garder tous les paſſages par ſes troupes (*a*). D'autres prétendent qu'il ne paſſa cette riviere qu'après la priſe de Pontolio. Quoiqu'il en ſoit, Sforce donna le change à Pichinin, fit attaquer Pontolio, ſe rendit maître de la tour & du pont & paſſa l'Oglio avec ſon armée. Il entra dans le Bergamaſque, & alla former le ſiege de Martinengo, place importante où Pichinin avoit laiſſé une garniſon de mille chevaux & de ſix-cens hommes de pied ſelon les uns (*b*), & de quatre-cens chevaux avec ſix-cens fantaſſins ſuivant d'autres (*c*), M. Laugier l'a fait de deux mille cinq-cens chevaux (*d*).

Siege de Martinengue.

Sforce la fit inveſtir, retrancha ſon camp, & fit dreſſer ſes batteries, qui foudroyerent la place, & en peu de jours ouvrirent une large breche. Cependant Pichinin s'étoit approché des lignes des Vénitiens, & les bloqua ſi étroitement, qu'ils ne pouvoient plus aller au fourage; jour & nuit il les inquietoit par des attaques imprévues. La poſition de Sforce étoit des plus fâcheuſes; il ne pouvoit ſe procurer des vivres ſans donner de combat. Manquant de tout, & inveſti par une armée qui avoit toutes choſes en abondance, il ne pouvoit ni continuer le ſiege, ni le lever ſans s'expoſer aux plus grands dangers (*e*). Comme Pichinin étoit trop habile pour hazarder une bataille dans ces circonſtances, Sforce ne vit plus qu'un parti, c'étoit de lever le ſiege, & de le faire avec toutes les précautions poſſibles pour ſauver l'armée. Il aſſembla les Lieutenans-Généraux & les Provéditeurs Vénitiens, leur expoſa la néceſſité & les inconvéniens de la retraite; mais comme la poſition n'étoit plus tenable, tous furent d'avis, qu'il falloit tâcher de ſe faire jour, & de gagner Bergame où l'on ſeroit en ſureté (*f*).

Le Duc de Milan fait propoſer la paix à Sforce, qui l'accepte.

L'armée Vénitienne fut redevable de ſon ſalut au Duc de Milan, par un événement des plus imprévus. Philippe, ſoit qu'il eût de la peine à ſoutenir les grandes dépenſes de la guerre, ou ce qui paroit plus certain, qu'il fût fatigué des demandes de ſes Généraux, qui proportionnoient leurs demandes aux beſoins qu'il avoit de leurs ſervices, penſa à ſe tirer d'embarras par la paix. Si l'on en croit M. Laugier & Sabellicus (*g*) rien n'étoit plus inſolent que les prétentions des Généraux du Duc, qui ne tendoient pas moins qu'à démembrer ſes Etats, pour les en mettre en poſſeſſion. Il envoya à Sforce un homme de confiance, nommé Antoine Guidoboni, qui arriva de nuit au quartier général, & fit des propoſitions ſi avantageuſes, s'il vouloit traiter, que Sforce conſentit à entrer en négociation. Le Duc de Milan envoya alors Euſebe Caymo avec une Lettre de créance & les pouvoirs néceſſaires (*h*). Sforce & lui demeurerent en-

(*a*) *Sabellic.* l. c. *Laugier* p. 253.
(*b*) *Cavitell.* l. c.
(*c*) *Platina* l. c
(*d*) *Laugier* p. 255.
(*e*) *Platina* & *Laugier* p. 256.
(*f*) *Laugier* l. c.
(*g*) Le même & *Sabellic.*
(*h*) *Sabellic.* l. c. p. 644. *Platina* & *Cavitell.* ubi ſup.

fermés enſemble une partie de la nuit, pour régler les conditions. Le matin Sforce annonça d'un air riant aux Provéditeurs de la République, qu'on alloit avoir la paix (*a*). M. Laugier (*b*) ajoute, qu'il leur dit, que dans les circonſtances où ſe trouvoit l'armée, il avoit cru devoir prendre ſur lui de traiter avant que d'en avoir reçu la permiſſion du Senat, de peur que le Duc de Milan ne vint à changer d'idée, & qu'on ne manquât l'occaſion qui ſe préſentoit de traiter avantageuſement. L'Hiſtorien ajoute, que les Provéditeurs approuverent ce qu'il avoit fait & lui donnerent de grandes louanges. D'abord Sforce fit publier la ſuſpenſion d'armes dans ſon camp, & l'Envoyé de Philippe en fit faire autant dans l'armée de Pichinin, les Officiers & les ſoldats des deux armées coururent les uns chez les autres, & s'embraſſerent cordialement (*c*). Pichinin fut ſi outré que le Duc eût négocié à ſon inſu, & lui eût arraché la victoire des mains, qu'il ſe retira dans ſa tente, ſans vouloir en ſortir, ſe plaignant amérement du procédé de Philippe envers lui. Le lendemain néanmoins, il eut une entrevue avec Sforce entre les deux camps, ils s'embraſſerent & ſe donnerent mutuellement des marques d'amitié, qui arracherent des larmes à ceux qui étoient préſens (*d*). Sforce dépêcha Ange Simoneta à Veniſe, pour informer le Doge & le Senat de ce qui ſe paſſoit.

Le Senat approuve la conduite de Sforce.

Deux jours après l'armée Vénitienne ſe retira ſous Bergame, & celle de Milan repaſſa l'Adda. Martinengue & toutes les places du Bergamaſque & du Crémonois, dont la ceſſion avoit été ſtipulée, furent évacuées aux Officiers de Sforce. Ce Genéral partit alors pour Veniſe, & parut hardiment en plein Senat. Il y expoſa, que par la bonté divine qui avoit béni les armes de la Seigneurie, Philippe s'étoit vu réduit à demander la paix, dont il l'avoit rendu l'arbitre. Que l'armée de la République étoit en ſureté; qu'elle étoit déja en poſſeſſion de toutes les places, que Philippe lui avoit enlevées. Qu'il offroit donc la paix au Senat; qu'il dépendoit de lui de l'accepter, s'il jugeoit qu'elle lui convint, & qu'il étoit en ſon pouvoir auſſi de continuer la guerre, & qu'en ce cas la République pouvoit compter ſur lui comme par le paſſé (*e*). On applaudit unanimement à ſon diſcours, on le remercia & loua ſon zele & ſes intentions, & on le conſtitua Médiateur pour traiter définitivement de la paix. Il déſigna Cavriana dans le Mantouan pour le lieu des Conférences; le Pape y envoya le Patriarche d'Aquilée, le Senat François Barbarigo & Paul Trono, les Florentins, les Génois, les Ducs de Milan & de Mantoue y envoyerent auſſi leurs Députés, pour diſcuter leur intérêts, en s'en rapportant tous à la déciſion du Comte Sforce (*f*).

Sforce épouſe l'héritiere de Milan.

Comme la diſcuſſion des intérêts des parties intéreſſées demandoit du tems, Sforce jugea à propos de terminer l'importante affaire de ſon mariage avec l'héritiere de Milan. Il conduiſit ſon armée dans les environs de Crémone. La Princeſſe Blanche fut conduite dans cette ville avec un nombreux & brillant cortege. Le jour des noces fut fixé au 23 ou 25 d'Oc-

(*a*) *Sabellic.* l. c.
(*b*) *Laugier* l. c. p. 259.
(*c*) *Sabellic.* l. c.
(*d*) Le même & *Platina.*
(*e*) *Sabellic.* p. 696.
(*f*) Le même, *Platina* & *Cavitell.* l. c.

SECTION VI. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1382 juſqu'à l'an 1441.*

tobre. Ce jour-là les deux Epoux ſe rendirent à l'Egliſe de Saint-Sigismond hors des portes de Crémone, & y reçurent la bénédiction nuptiale, après quoi, ils firent ſolemnellement leur entrée dans la ville, dont les troupes de Sforce avoient pris poſſeſſion (*a*).

Paix entre le Duc de Milan & les Vénitiens.

Le Comte retourna enſuite à Cavriana, où après bien des conteſtations la paix fut ſignée, le 20 ou le 23 de Novembre aux conditions ſuivantes. 1. Que tous les priſonniers ſeroient rendus de part & d'autre. 2. Qu'on ſe reſtitueroit mutuellement tout ce qui avoit été envahi pendant la guerre. 3. Que les Vénitiens reſteroient en poſſeſſion de Lonato, de Valeggio & de Peſchiéra, qui avoient appartenu au Duc de Mantoue. Ce Prince ſe plaignit amérement de cette condition, mais il fut obligé d'acquieſcer, par ce qu'il avoit été décidé, qu'on traiteroit en ennemi celle des Parties contractantes, qui refuſeroit ſon acquieſcement aux articles dont on étoit convenu (*b*).

Pichinin tâche de troubler la paix.

Pichinin s'étoit rendu à Milan. Il témoigna au Duc Philippe tout ſon mécontentement de ce qu'il l'avoit arrêté au moment qu'il touchoit à la victoire, pour faire une paix honteuſe, & pour couronner la perfidie d'un homme, qui après avoir reçu de lui des bienfaits, avoit vendu ſes ſervices à ſes ennemis. Il attribuoit ce changement inopiné du Duc de Milan aux conſeils du Comte Roland Palavicin, qui avoit toujours été ami de Sforce, & qui avoit un grand crédit à la Cour de Milan. Pichinin ne voyant aucune apparence de brouiller le beaupere & le gendre, s'attacha à inſpirer des ſoupçons contre Roland Palavicin, & fit tant par ſes importunités, qu'il obtint la permiſſion d'entrer à main armée ſur ſes terres. Il n'y trouva aucune réſiſtance, & il les envahit toutes avant la fin de l'Automne (*c*). C'eſt avec raiſon que l'Hiſtorien remarque, que ce fut une grande lâcheté de la part de Philippe, de ſacrifier de la ſorte un homme qui jouiſſoit de ſa faveur à l'animoſité d'un Général aſſez injuſte pour ſe permettre une uſurpation ſi odieuſe, & aſſez hardi pour faire la loi à ſon Maître. Philippe permit cette iniquité pour éviter de plus grands troubles, & le Comte Palavicin ne rentra en poſſeſſion de ſes Etats qu'après la mort de Pichinin.

SECTION VII.

Diverſes guerres en Italie. Mort de Philippe Duc de Milan. Guerre entre les Vénitiens, & le Comte Sforce, qui devient Duc de Milan. Le Doge Foſcari *eſt dépoſé. Guerre contre les Turcs, & autres évènemens importans juſqu'au tems où ſe forma la Ligue de Cambrai contre les Vénitiens, en* 1508.

Trois nouveaux Procurateurs de Saint Marc. 1442.

APRES la concluſion de la paix, la République fit un nouvel arrangement dans la Procuratie de Saint-Marc. Depuis l'an 1319 il y avoit ſix Procurateurs; on jugea à-propos d'y en ajouter en 1442 trois autres, qui

(*a*) Les mêmes.
(*b*) Les mêmes.
(*c*) *Laugier* p. 263, 264.

qui furent Louis Lorédan, Paul Trono, & François Barbarigo. Le Grand Conseil fit en même tems un décret, par lequel il fixoit le nombre des Procurateurs à neuf, déclarant que personne ne pourroit plus être admis, ni proposé, qu'après la mort de quelqu'un de ceux qui se trouvoient alors revêtus de cette dignité (*a*). On ne laissa pas d'enfraindre dans la suite ce Décret.

SECTION VII. *Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1508.*

Le Pape Eugene IV. étoit fort mécontent de la paix de Cavriana; il se plaignoit qu'on avoit entierement négligé ses intérêts, jusques-là qu'on ne lui avoit pas fait restituer la ville de Bologne. Le Duc de Milan profita du mécontentement du Pontife pour l'animer contre le Comte Sforce. Philippe s'étoit flaté qu'en donnant sa fille à Sforce, il le détacheroit de l'allian-ce des Florentins & des Vénitiens; n'ayant pu y réussir, il travailla à susciter des ennemis à son gendre. Il exhorta le Pape à le dépouiller de la Marche d'Ancone, & lui offrit Pichinin avec des troupes. Eugene accepta l'offre, ce qui perpétua la guerre en Italie. Sforce qui ignoroit ce Traité, se disposa à passer dans le Royaume de Naples, pour soutenir le parti de René d'Anjou, & recouvrer les Domaines qu'il avoit dans ce royaume, qu'Alphonse avoit presque tous envahis (*b*). Il communiqua son projet au Sénat de Venise, qui l'approuva & lui promit tous les secours d'hommes & d'argent dont il auroit besoin. Mais dans le tems qu'il se préparoit à son expédition, il apprit que Pichinin étoit entré dans le Bolonois avec une armée, & qu'il étoit passé en Toscane dirigeant sa marche sur Perouse. Ensuite il traversa l'Apennin & pénétra dans la Marche d'Ancone, ce qui fit connoitre à Sforce que c'étoit à lui qu'on en vouloit, d'autant plus que Pichinin prenoit le titre de Gonfalonnier de l'Eglise. Comme il avoit détaché une partie de ses troupes aux ordres de Jean Sforce son frere, pour aller au secours de René d'Anjou, il distribua ce qui lui restoit de troupes dans les places, & se borna à défendre le terrein pied à pied, en attendant les secours qu'il demandoit de toutes parts (*c*).

Le Duc de Milan engage le Pape à faire la guerre à Sforce.

Alphonse s'étant rendu maître de Naples, & René s'étant retiré en France, Sforce rappella le détachement qu'il avoit dans l'Abruzze; il marcha contre Pichinin, & trouva moyen de le serrer de si près, que Pichinin fut obligé de faire une trêve avec lui (*d*). A peine ce Général se vit-il dégagé, qu'il recommença les hostilités sur les terres de Sforce.

Suite de cette guerre.

Je trouve dans M. Laugier (*e*), qu'en ce tems-là, le Doge Foscari voulut abdiquer une seconde fois le Dogat, ce qui est d'autant plus digne d'attention, qu'on le verra dépose dans la suite malgré lui. Le 27 de Juin de cette année, il déclara au College, en présence des six Conseillers, que ses forces ne lui permettoient plus de supporter le travail attaché à la place éminente qu'il avoit l'honneur d'occuper, & il pria la Seigneurie de recevoir sa démission. Il parut cette fois que cette résolution étoit sincere. Il

Foscari veut abdiquer une seconde fois.

(*a*) *Sabellic.* Dec. III. L. VI. in init. *Amelot.* Hist. du Gouvern. de Venise p. 211.

(*b*) *Sabellic.* l. c. *Laugier* T. VI. p. 272. 274. *Platina* Hist. Mant. L. VI. *Cavitell.* Cremon. Annal. ann. 1442.

(*c*) *Sabellic.* l. c. *Laugier* p. 275, 276.

(*d*) *Cavitell.* ann. 1443. *Sabellic.* l. c.

(*e*) *Laugier* p. 280, 281.

SECTION VII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.*

ſe renferma dans ſon appartement; & reſta trois jours ſans en ſortir. Les Conſeillers ſe rendirent auprès de lui pour le détourner de ſon deſſein. Ils l'aſſurerent qu'il déplaiſoit au Sénat, & le conjurerent de n'y pas perſiſter. Il oppoſa à leurs repréſentations une fermeté très-décidée. On renouvella les inſtances; tous ſes parens ſe joignirent aux Conſeillers, & il ſe laiſſa enfin perſuader.

Ligue contre Sforce. 1443.

Le Duc de Milan, non content d'avoir allumé la guerre entre Pichinin & ſon gendre, engagea le Roi Alphonſe à conclure avec lui & avec Pichinin une ligue offenſive & défenſive contre Sforce, & contre les Florentins & les Vénitiens ſes alliés. Dans le même tems Eugene ſe reconcilia avec Alphonſe, & trompa dans cette occaſion indignement les Vénitiens (*a*). Tandis que Pichinin attendoit que le Roi Alphonſe vint le joindre, Sforce ſoumit les places que l'ennemi lui avoit enlevées. Vers le même tems, la ville de Bologne ſe mit en liberté par le ſecours des Florentins & des Vénitiens, ce qui affoiblit le parti de Pichinin, ce Général étant maître de cette ville (*b*).

Le Roi Alphonſe l'aiant joint au mois d'Août avec ſix mille chevaux, ils pénétrerent dans la Marche d'Ancone. Les ſecours que les Florentins & les Vénitiens avoient envoyés à Bologne, retarderent ceux que Sforce attendoit d'eux; deſorte qu'ayant à faire à une armée fort ſupérieure, il diſtribua les troupes qu'il avoit dans ſes places, & ſe replia ſur Fano dans la Romagne. En moins d'un mois toutes les villes de la Marche d'Ancone ſe rendirent à Pichinin, à la réſerve de Fermo, d'Aſcoli, & de Rocca Contraria (*c*).

Autre ligue en ſa faveur.

Sforce fit ſolliciter de nouveau à Florence & à Veniſe de prompts ſecours, puiſque ſans cela ſa perte étoit certaine. Comme il connoiſſoit le caractere du Duc de Milan, naturellement ombrageux & inconſtant, il lui fit repréſenter ce qu'il avoit à craindre de l'ambition d'Alphonſe, & le ſollicita de ne pas laiſſer opprimer un homme qui avoit l'honneur d'être ſon gendre. Les Florentins & les Vénitiens appuyerent ſes repréſentations par leurs Ambaſſadeurs, & Philippe promit d'envoyer des Plénipotentiaires à Veniſe, pour traiter des conditions d'une alliance offenſive & défenſive en faveur du Comte Sforce. Le Roi Alphonſe & le Pape Eugene tâcherent de traverſer cette négociation, mais inutilement. Le Traité d'alliance fut ſigné à Veniſe le 24 de Septembre. Le Duc de Milan s'engagea d'envoyer au Comte Sforce, au plus tard dans un mois, un ſecours de trois mille chevaux, & de mille hommes de pied, & de tenir prêt un corps de cinq mille chevaux, pour être emploié de la maniere que les Florentins & les Vénitiens jugeroient à-propos, qui promirent de leur côté d'entretenir un pareil nombre de troupes pour la conſervation de l'Etat de Milan. Cette alliance devoit durer dix ans. Les Génois & les Bolonois y furent compris avec tous leurs adhérens (*d*). Alphonſe ne négligea rien pour engager Philippe à rompre les engagemens où il venoit d'entrer, mais il ne put y

(*a*) *Platina* ubi ſup. *Laugier* l. c. p. 281-285.
(*b*) *Sabellic.* l. c. p. 657, 658. *Platina* l. c.
(*c*) *Laugier* T. VI. p. 289.
(*d*) Le même, p. 289-292.

réuſſir, parceque le Duc n'avoit en vue que de maintenir un juſte équilibre entre les Etats dont la puiſſance pouvoit nuire à la ſienne.

Section VII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.*

Pendant que Sforce attendoit les ſecours qu'on lui avoit promis, Brunorio & Troïlo, deux de ſes meilleurs Généraux, paſſerent au ſervice d'Alphonſe, & lui livrerent les places qui leur avoient été confiées. Sigismond Malateſta, Seigneur de Rimini, fut ſur le point d'en faire autant, & Sforce, qui étoit à Fano, ville des Etats de Sigismond, eut bien de la peine à le retenir (*a*). Alphonſe aiant tenté ſans ſuccès de ſoumettre Rocca Contraria, & n'oſant entreprendre le ſiege de Fano, ſe ſépara de Pichinin, pour retourner à Naples. Un ſtratagême de Sforce lui inſpira de la défiance pour Brunorio & Troïlo, qu'il fit arrêter & tranſporter en Eſpagne (*b*).

Suite des opérations de la Campagne.

Pichinin eſt battu.

Pichinin ravageoit le pays entre Fano & Rimini, ſans que Sforce pût y mettre obſtacle. Les troupes auxiliaires de Veniſe & de Florence arriverent enfin près de Rimini, & Pichinin pour empêcher leur jonction avec celles de Sforce ſe campa à Monteloro. Sforce raſſembla promptement toutes les ſiennes & marcha vers Monteloro, le 8 ou le 10 de Novembre; le combat s'engagea, & les troupes de Pichinin furent miſes en déroute. Tout le camp, deux mille chevaux, & toute l'infanterie reſterent au pouvoir des vainqueurs. Pichinin ſe ſauva dans un château près de Péſaro (*c*). Le lendemain de cette victoire les troupes auxiliaires joignirent Sforce. Il ſe diſpoſoit à pourſuivre les reſtes de l'armée de Pichinin, & comptoit de le chaſſer en peu de tems de toute la Marche d'Ancone, mais Sigismond Malateſta s'y oppoſa, voulant commencer par le ſiege de Péſaro, ſous prétexte de mettre ſes Etats à couvert des courſes des ennemis. Sforce fut obligé de condeſcendre à ce qu'il vouloit, ſe porta ſur Péſaro, y laiſſa une partie de ſon armée, & s'avança avec le reſte dans la Province. Tout le pays juſqu'à Fermo & juſqu'à Récanati rentra ſous ſon obéiſſance. Pichinin, qui avoit raſſemblé les débris de ſon armée, oſa ſe préſenter devant lui près de San-Pietro-Abaleo. Sforce lui préſenta la bataille une ſeconde fois, & ſi l'on en croit l'Annaliſte de Crémone (*d*), il la perdit; mais ſuivant un autre Hiſtorien, Pichinin ne l'accepta point, & ſe tint conſtamment dans un camp retranché, qu'il occupoit ſur une hauteur preſque inacceſſible (*e*). Comme l'on étoit à la fin de Décembre, les pluies continuelles obligerent les armées à entrer en quartiers d'hiver.

Embarras de Sforce. 1444.

L'année ſuivante, Pichinin à la tête de l'armée du Pape, ſe trouva prêt à entrer de bonne heure en campagne. Il n'en étoit pas de même de Sforce; les ſubſides qu'il recevoit de Veniſe & de Florence étoient inſuffiſans pour les réparations & l'entretien de ſon armée, & ſes domaines épuiſés ne lui offroient que de foibles reſſources. Il ne laiſſa pas que de remporter quelques avantages ſur Pichinin, mais bientôt il ſe trouva dans de nouveaux embarras, parceque huit galeres du Roi Alphonſe lui enleverent quantité

(*a*) *Sabellic.* p. 659 *Cavitell.* l. c.
(*b*) *Laugier* ubi ſup. p. 296-298.
(*c*) Le même, p. 298-300. *Sabellic.* l. c p. 660 *Cavitell.* ubi ſup.
(*d*) *Cavitell.* l. c.
(*e*) *Laugier* p. 303.

SECTION VII.

Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.

de bâtimens chargés de vivres & de proviſions, qu'il ne pouvoit recevoir que par mer (*a*).

Sur ces entrefaites le Duc de Milan envoya un Seigneur de ſa Cour à Pichinin, avec une Lettre, dans laquelle il le prioit de négocier une ſuſpenſion d'armes avec Sforce, & de venir enſuite à Milan, parcequ'il avoit à l'entretenir d'affaires importantes. Sforce à qui le Duc fit faire la même priere y conſentit. Eugene s'y oppoſa, mais alors Philippe ordonna à Pichinin de laiſſer à ſon fils François Pichinin le commandement de l'armée du Pape, & de ſe rendre lui-même à Milan. Le Général obéit, malgré les inſtances du Pape. François aiant pris le commandement de l'armée, établit ſon camp près de Macerata, & s'y retrancha de façon, que Sforce, qui avoit réſolu de l'attaquer, reconnut l'impoſſibilité de réuſſir. Heureuſement pour lui, François changea de poſition, & ſe poſta à Montolmo. Sforce vint l'attaquer le 22 d'Août, & l'action dura depuis le matin juſqu'au ſoir, enfin les troupes de Sforce furent victorieuſes. François Pichinin fut fait priſonnier, ainſi que le Cardinal Légat. La plus grande partie de l'armée vaincue mit bas les armes (*b*). Macerata ouvrit ſes portes & toutes les autres villes de la Marche d'Ancone ſe hâterent de rentrer ſous l'obéiſſance de Sforce.

Il remporte une grande victoire.

Il fait la paix avec le Pape.

Ce Comte fit alors faire des propoſitions de paix au Pape, qui étoit à Perouſe. Eugene qui n'avoit pas d'autre parti à prendre que celui de s'accommoder, accepta avec joie les propoſitions de Sforce. Les Ambaſſadeurs de Veniſe, de Florence & du Duc de Milan furent médiateurs de cette paix, qui fut conclue le 16 d'Octobre, à condition de céder à Sforce tout le pays dont il s'étoit rendu maître juſqu'au jour de la ſignature du Traité, le Pape ſe réſervant toutes les villes & tous les territoires que Sforce n'auroit pas recouvrés à cette époque (*c*).

Mort de Pichinin & du Marquis de Mantoue.

Cette paix & la victoire qui l'avoit précedée cauſerent tant de chagrin à Nicolas Pichinin; qu'il tomba malade à Milan & mourut, le 13 d'Octobre âgé de ſoixante-quatre ans. Peu de jours après mourut auſſi Jean-François de Gonzague, premier Marquis de Mantoue. Louis de Gonzague ſon fils aîné lui ſucceda, & il laiſſa des appanages à ſes trois autres fils (*d*).

Le Duc de Milan ſe brouille de nouveau avec Sforce.

Le Duc de Milan ne fut pas longtems ſans ſe brouiller avec ſon gendre. Il voulut réparer la perte de Pichinin, en attirant à ſon ſervice Zarpellio, le plus habile des Lieutenans-Généraux de Sforce. Il traita ſecrétement avec Zarpellio, qui accepta ſa propoſition, & demanda la permiſſion d'aller à Milan pour des affaires particulieres. Sforce, qui avoit eu le vent de ce qui ſe paſſoit, feignit de condeſcendre à ſa demande, mais en même tems donna ordre à Alexandre Sforce ſon frere de ſe ſaiſir de lui, Il fut arrêté & empriſonné dans la Citadelle de Fermo. M. Laugier dit, qu'il fut mis à la queſtion, & fit des aveux qui le firent con-

(*a*) Le même, p. 313-316.
(*b*) *Sabellic* l. c. p. 660. *Cavitell.* l. c. ann. 1445. *Laugier* ubi ſup. p. 318, 319.
(*c*) *Sabellic.* l. c. *Laugier* p. 320, 321.
(*d*) *Platina* l. c. *Sabellic.* l. c. *Cavitell.* ubi ſup.

noître pour très-coupable (*a*). Cavitellius assure, qu'il avoit formé le dessein de se défaire de Sforce, pour se mettre bien avec le Pape & Alphonse (*b*). Sforce le fit étrangler dans la prison. Philippe fut extrémement irrité contre son gendre, & prétendit qu'il lui avoit fait un affront sanglant; il le menaça de tout son ressentiment, sans vouloir écouter les justifications de Sforce. Celui-ci communiqua tout ce qui s'étoit passé aux Républiques de Venise & de Florence, qui, pour entretenir la mésintelligence entre le beaupere & le gendre, approuverent ce que Sforce avoit fait, & lui promirent de l'appuyer envers & contre tous (*c*).

Nouvelle ligue contre Sforce. 1445.

L'année suivance Sforce se brouilla avec Sigismond Malatesta, Seigneur de Rimini, dont il avoit des raisons de se défier. Sigismond agit si efficacement auprès du Pape Eugene, du Roi Alphonse & du Duc de Milan, qu'ils firent alliance ensemble pour tomber sur le Comte Sforce. Le Seigneur de Rimini fut admis dans cette alliance; le Pape le prit à son service, & lui donna le titre de Gonfalonier de l'Eglise (*d*).

Sforce fait la guerre au Seigneur de Rimini.

Sforce chercha à se venger de Sigismond & de l'aveu des Vénitiens & des Florentins, il fit entrer ses troupes sur les territoires de Rimini & de Fano, qu'il ravagea. Il se rendit maître de tout le pays entre Pesaro & Fano & prit d'assaut Pergola; mais il perdit Ascoli par la trahison du Gouverneur. Sigismond sollicita vivement le Pape, le Roi Alphonse & Philippe de le secourir; le Duc de Milan fit passer à Rimini les troupes qu'il avoit dans le Bolonois aux ordres de Talian Forlano, & elles y furent jointes par celles de Dominique Malatesta, Seigneur de Cesene. Le Roi Alphonse envoya Jean de Vintimille avec une petite armée à Ascoli, & Louis Patriarche d'Aquilée l'y joignit avec celle du Pape Eugene (*e*). Sforce pressé ainsi de deux côtés, cantonna son armée près de Fermo & de Fano, bornant toute son attention à conserver ces deux places & à prévenir la jonction de l'armée assemblée à Rimini avec celle qui campoit à Ascoli. Aussi s'y prit-il avec tant d'habileté, que pendant plus de deux mois, il empêcha ces deux armées d'effectuer leur jonction. Mais aiant perdu Rocca Contraria par une trahison, les ennemis eurent la communication ouverte entre la Romagne & l'Ombrie. Forlano alla camper à Fabriano, & les troupes de Naples & de l'Eglise vinrent le joindre, après avoir fait un grand détour, & une longue marche à travers l'Apennin (*f*).

Alors Sforce fut obligé de changer de mesures. Il envoya son frere Alexandre à Fermo avec deux mille hommes, & distribua le reste de ses troupes à Pésaro & dans les places du Comté d'Urbin. Mais les habitans de Fermo se souleverent contre la garnison, qui se réfugia dans la Citadelle, & ouvrirent leurs portes à Forlano; ce Général attaqua la Citadelle, qui se rendit par capitulation. Sforce étoit alors à Florence, où il sollicitoit le payement des subsides qui lui avoient été promis. Il revint à Pésaro, où il passa le reste de l'hiver à faire ses préparatifs pour la campagne prochaine (*g*).

(*a*) *Laugier* p. 323.
(*b*) *Cavitell.* l. c.
(*c*) *Laugier* p. 324, 325.
(*d*) Le même, p. 326-329.
(*e*) Le même, p. 329, 330, 332, 333.
(*f*) Le même, l. c. p. 332-334.
(*g*) Le même, p. 335.

SECTION VII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.*

Au commencement de l'année, Sforce tenta une entrepriſe ſur Rome, par le conſeil de Coſme de Medicis, ſon ami particulier. Il s'avança juſques vers Viterbe, mais les meſures qu'on avoit priſes manquerent toutes. Les principaux citoyens d'Oderzo & d'Orviete avoient promis de lui livrer ces villes, mais quand il en approcha, & qu'il fit ſommer les habitans d'effectuer leurs promeſſes, ils répondirent qu'ils vouloient reſter fideles à l'Egliſe Romaine, & qu'ils le prioient de s'éloigner de leurs murs. Le Comte d'Everſo, qui poſſedoit pluſieurs châteaux dans le Patrimoine de Saint Pierre, avoit promis non ſeulement de favoriſer la marche de Sforce, mais de lui fournir des munitions & des vivres, mais quand Sforce lui en fit demander, il répondit qu'il venoit de faire un nouveau Traité avec le Pape Eugene, qui ne lui permettoit pas d'aſſiſter les ennemis de l'Egliſe. Sforce ſe voiant ainſi trompé retourna ſur ſes pas, & ſe retira dans le Siennois (*a*).

Sforce tente une entrepriſe ſur Rome, qui ne réuſſit point. 1446.

Il perd toute la Marche d'Ancone.

Le Pape avoit été fort allarmé de la marche de Sforce, & avoit appellé au ſecours de Rome les Généraux qui commandoient dans la Marche d'Ancone. Sforce profita de leur abſence pour entrer dans cette Province, qu'il mit au pillage du côté de Fano. Mais les Généraux ennemis étant revenus promptement, leur grande ſupériorité détermina le peu de villes que Sforce avoit conſervées juſques-là à ſe ſoumettre au Saint Siege. Alexandre Sforce, ſon frere, livra lui-même Péſaro, & la ville d'Ancone ſe ſoumit auſſi, entrainée par l'exemple des autres. Sforce ſe borna donc à défendre le pays du Comte d'Urbin, ſon allié fidele, & il eut le bonheur de s'y maintenir, avec des forces inférieures, par ſon habilité dans le choix des poſitions, & par ſon extrême vigilance contre tous les mouvemens de l'ennemi (*b*). Nous avons rapporté ſuccintement les événemens de cette guerre, pour faciliter l'intelligence de la ſuite de l'Hiſtoire.

Le Duc de Milan veut reprendre Crémone.

Le Duc de Milan, déterminé à perdre ſon gendre, voulut lui ravir le Comté de Crémone, qu'il lui avoit cedé pour dot de ſa fille Blanche. Suivant M. Laugier (*c*), il tâcha de ſauver les apparences envers les Vénitiens qui étoient garans de ce Traité. Il leur envoya un Ambaſſadeur, pour les prier de recevoir en dépôt cent mille ducats pour conſtituer la dot de ſa fille Blanche, ſon intention étant, moyennant cette ſomme dépoſée, de reprendre le Comté de Crémone qu'il avoit engagé à ſon gendre, juſqu'à ce qu'il fût en état de payer la dot accordée. Le Sénat répondit, qu'il n'avoit aucune connoiſſance de cette convention ; que le Comté de Crémone n'avoit point été ſimplement engagé au Comte Sforce, & que la République ne recevroit point le dépôt qu'on lui propoſoit, dans la crainte de préjudicier aux droits de ſon Allié. L'Ambaſſadeur ne diſſimula point au Sénat que, ſi le Comte Sforce ne rendoit point le Crémonois de bonne grace, on le lui enleveroit de force. Platina, ni Sabellicus ne parlent point de cette Ambaſſade, & Cavitellius (*d*) dit, que Philippe fit offrir à Sforce dix mille ducats de rente, s'il vouloit céder le Crémonois, à quoi il ne voulut pas entendre.

(*a*) Le même, p. 337-339. *Sabellic.* Dec. III. L. VI. p. 661.
(*b*) Le même, *Laugier*, p. 340, 341.
(*c*) Le même, p. 341, 342.
(*d*) *Cavitell.* Cremon. Annal. ann. 1446.

Section VII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.*

Le Duc de Milan aſſembla une armée de ſix mille hommes, aux ordres de François Pichinin, fils du célebre Nicolas Pichinin, qui entra dans le Crémonois. Il ſe rendit maître d'abord de Soncino & de Pontoglio, ravagea tout le pays & vint mettre le ſiege devant Crémone (*a*). Les Vénitiens avant que de déclarer la guerre, envoyerent Louis Foſcari à Milan, chargé, conjointement avec l'Ambaſſadeur de Florence, de déclarer la guerre au Duc, s'il ne retiroit ſes troupes du Crémonois. Philippe ne daigna pas ſeulement leur donner audience, & leur fit dire par ſes Miniſtres, qu'il n'avoit pas le tems de recevoir des Ambaſſades, & qu'ils ſeroient plus en ſureté par tout ailleurs qu'à Milan (*b*).

Les Vénitiens lui déclarent la guerre.

Les Vénitiens avoient envoyé des troupes au ſecours des Bolonois, à qui Philippe feſoit auſſi la guerre. Il avoit là pour Généraux Charles de Gonzague, frere du Marquis de Mantoue, & Guillaume Marquis de Montferrat. Ces deux Princes ſe brouillerent, & Guillaume traita avec les Vénitiens. Il ſurprit Charles dans le château de Saint Jean, & après avoir vigoureuſement réſiſté celui-ci fut obligé de ſe ſauver à Modene. Toutes les places que les Généraux de Philippe avoit priſes ſe rendirent & la guerre fut terminée de ce côté-là. Les troupes de Florence & de Veniſe qui étoient dans le Bolonois ſe partagerent en deux corps, l'un de quatre mille hommes alla joindre le Comte Sforce dans le Comté d'Urbin, & l'autre ſe porta dans le Breſſan, où étoit l'armée Vénitienne, aux ordres du Capitaine-Général de la République (*c*). Je trouve ce Général déſigné par les noms de Michel Attendulo (*d*), de Michel de Cotignola (*e*) & de Michelet (*f*), lequel choiſir? Prenons le ſecond, pour être d'accord en ce point avec M. Laugier.

Il reçoit un échec dans le Boulonois.

Michel de Cotignola paſſa l'Oglio, avec ſix mille chevaux & ſix mille hommes de pied, entra dans le Crémonois, & marcha vers Crémone que François Pichinin aſſiegeoit. Celui-ci décampa, ſe retira vers Caſal-Maggior, établit ſon camp dans une iſle du Po, qui eſt au deſſus de cette ville, ayant derriere lui un pont qui communiquoit dans le Parmeſan, & en face un autre pont ſur le petit bras du fleuve, qui communiquoit dans le Crémonois. Michel de Cotignola, après avoir ravitaillé Crémone, s'avança vers l'ennemi & l'attaqua le 28 de Septembre. Les Vénitiens pénétrerent dans l'iſle, & l'armée ennemie fut miſe en déroute. Pichinin ſe ſauva dans le Parmeſan avec quinze-cens chevaux, quatre mille tomberent entre les mains des vainqueurs, ſans compter les morts & ceux qui ſe noyerent. Michel de Cotignola reprit toutes les villes du Crémonois, dont l'ennemi s'étoit emparé, & paſſa dans la Ghiera-Adda, ſoumit toute cette contrée, ainſi que le Crémaſque, & tout ce qui eſt en deça de l'Adda, à l'exception de la ville de Creme & de Lodi (*g*).

Victoire des Vénitiens.

Le Général Vénitien, aiant été joint par Louis de Gonzague, Marquis de Mantoue, entreprit alors de paſſer l'Adda. Philippe avoit aſſemblé ſur

Suites de cette victoire.

(*a*) Le même.
(*b*) *Sabellic.* ubi ſup. *Platina* Hiſt. Mant. L. VI. *Cavitell.* l. c.
(*c*) *Platina*, *Cavitell* ubi ſup.
(*d*) *Sabellic.* & *Cavitell.* l. c.
(*e*) *Laugier* l. c. p. 342.
(*f*) *Platina* l. c *Machiavel* Hiſt. Florent. L. VI.
(*g*) *Cavitell. Platina*, *Machiavel* ubi ſup. *Sabellic.* p. 662.

SECTION VII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.*

les bords de ce fleuve toutes les troupes qui lui reſtoient, & chargé Louis de Saint Severin de garder les endroits où le paſſage étoit le plus praticable. Les Vénitiens parvinrent néanmoins à jetter un pont ſur l'Adda, dans un endroit où les bords marécageux du fleuve avoient fait juger cette opération impoſſible. Toute leur armée paſſa ſur ce pont, & mit en fuite quelques troupes Milanoiſes, qui voulurent s'oppoſer au paſſage; on prit ſix-cens chevaux, avec deux mille hommes de milices. Michel de Cotignola envoya alors des partis, qui coururent juſqu'aux portes de Milan & ravagerent le pays. Pour s'aſſurer un paſſage ſur l'Adda, ce Général aſſiegea Caſſano & prit cette ville par capitulation. Il y fit conſtruire un pont de bois, avec des retranchemens & un bon foſſé autour du fauxbourg qui le couvroit. Il laiſſa à Caſſano deux mille chevaux & un gros corps d'infanterie, & mit le reſte de ſes troupes en quartier d'hiver (*a*).

Philippe cherche du ſecours.

Le Duc de Milan voyant ſes affaires en mauvais état, profita du relâche que lui donnoit l'hiver pour chercher du ſecours. Il en demanda au Roi Alphonſe, en lui feſant voir le péril où ſeroit le royaume de Naples, ſi les Vénitiens ſe rendoient maîtres de la Lombardie. Alphonſe promit le ſecours, & envoya ordre à ſes Généraux dans la Marche d'Ancone de partir pour ſe rendre aux ordres du Duc de Milan. Il fit lui-même de grandes levées & s'avança juſqu'à Tivoli, lieu aſſigné pour le rendez-vous de l'armée qu'il ſe propoſoit de conduire en Toſcane (*b*). Philippe fit plus, il écrivit au Comte Sforce, pour le conjurer de ne pas abandonner un beaupere vieux & infirme, lui offrant la diſpoſition de toutes ſes troupes, pourvu qu'il rendît la Marche d'Ancone au Pape, & qu'il renonçât à l'alliance des Vénitiens (*c*).

Il ſollicite Sforce, qui balance ſur le parti qu'il doit prendre.

Sforce ſe trouva fort incertain ſur le parti qu'il devoit prendre. D'une part il étoit piqué contre Philippe, & c'étoit une action peu digne de lui de manquer à ſes engagemens envers les Vénitiens, qui venoient de lui rendre des ſervices, & qui n'avoient entrepris la guerre que pour ſes intérêts. D'un autre côté, il étoit touché des prieres de ſon beaupere, & il avoit à craindre que la trop grande puiſſance des Vénitiens ne lui fût préjudiciable. Il étoit d'ailleurs mécontent, de ce que les Florentins & les Vénitiens ne lui fourniſſoient que peu ou point d'argent & de munitions depuis qu'ils ne redoutoient plus le Duc de Milan (*d*). M. Laugier aſſure (*e*), que Sforce conſulta ſon ami Coſme de Medicis, & que celui-ci lui répondit, que s'il n'avoit pas dequoi faire ſubſiſter ſes troupes, il reſtoit un expédient; c'étoit de faire fourrager tout le pays que ſes troupes occupoient, qu'il ne devoit attendre aucun ſecours de gens accoutumés à ne ménager les hommes que relativement au beſoin qu'ils en avoient; que c'étoit à lui de prendre ſon parti avec ſa prudence ordinaire & de s'accommoder aux circonſtances. Sforce comprit, dit l'Hiſtorien, que ſon ami vouloit lui inſinuer de préférer le ſervice du Duc de Milan à celui des

(*a*) Les mêmes.
(*b*) *Machiavel* & *Platina* l. c.
(*c*) Les mêmes.
(*d*) *Machiavel* l. c.
(*e*) *Laugier* p. 360, 361.

des Vénitiens par la crainte qu'il avoit que la conquête du Milanés ne rendit la Seigneurie trop puiſſante, & ne lui inſpirât une ambition fatale à toute l'Italie. Philippe de ſon côté continuoit de ſolliciter ſon gendre de devenir au ſecours d'un beaupere, qui ne demandoit pas mieux que de le rétablir dans tous ſes droits, & de lui abandonner tout le ſoin de ſes affaires, pourvu qu'il renonçât à l'amitié des Vénitiens. Ceux-ci, inſtruits de ce qui ſe paſſoit, rechercherent à leur tour Sforce, après l'avoir négligé. Le Sénat lui envoya Paſchal Malipier, pour qui le Comte avoit une eſtime & une amitié particuliere. Malipier lui fit les plus grandes promeſſes de la part du Sénat, il lui offrit qu'on lui remettroit Milan, ſi les troupes de la République s'en emparoient, & pour toujours le commandement des troupes Vénitiennes, pourvu qu'il continuât la guerre dans la Marche d'Ancone, & qu'il empêchât le ſecours du Roi Alphonſe de paſſer en Lombardie (*a*).

SECTION VII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.*

Sforce ſe reconcilie avec ſon beaupere. 1447.

M. Laugier dit, que Sforce oppoſa à ces promeſſes de vives plaintes de l'injuſtice qu'on lui avoit faites de le laiſſer dans le beſoin, & de lui faire manquer, par défaut d'argent, les plus belles occaſions de ſe ſignaler; qu'il parla équivoquement de ſes réſolutions pour l'avenir, & que Malipier le quitta, convaincu que les intrigues du Duc de Milan avoient réuſſi, L'Hiſtorien de Florence rapporte, que pendant que le Comte balançoit encore, l'ambition des Vénitiens lui fit bientôt prendre parti. Que s'étant flatés de prendre Crémone à la faveur de quelques intelligences qu'ils y avoient, ils chercherent un prétexte pour en faire approcher leurs troupes. Mais que ceux qui commandoient dans la ville de la part du Comte, ayant éventé la mine, les Vénitiens manquerent leur coup, & perdirent par là le Comte, qui ſans garder deſormais de meſures, ſe ligua avec le Duc de Milan (*b*), & ſe diſpoſa à paſſer avec ſes troupes dans le Milanés. Sa marche fut néanmoins retardée par des intrigues de Cour on le rendit ſuſpect à Philippe, ce qui donna occaſion aux Vénitiens de remporter de nouveaux avantages.

Progrès des Vénitiens dans le Milanés.

Ils furent fort piqués de la reconciliation de Sforce avec ſon beaupere, & le firent bien voir à l'ouverture de la campagne, car Michel Cotignola commença par ravager le Crémonois. Il paſſa enſuite l'Adda à Caſſano & s'avança juſqu'aux portes de Milan, pour voir l'effet des intelligences que le Sénat entretenoit avec pluſieurs citoyens de cette ville, mais n'aiant vu aucun mouvement, les Vénitiens firent des courſes juſqu'à Pavie, & revinrent chargés de butin ſe préſenter une ſeconde fois devant Milan auſſi inutilement que la premiere, Cotignola ſe replia ſur l'Adda, & ſoumit toutes les places entre cette riviere & le Lac de Come. Il attaqua Lecco ſur le bord du Lac, mais cette place fut ſi vaillamment défendue, que les Vénitiens furent obligés de lever le ſiege, & repaſſerent l'Adda (*c*).

Congrès à Ferrare.

Sur ces entrefaites le Pape Eugene IV. étoit mort le 23 de Fevrier, & Thomas de Sarzane, Cardinal de Bologne, lui ſucceda ſous le nom de

(*a*) *Machiavel* Hiſt. Florent. L. VI. *Laugier* l. c. p. 363.
(*b*) Les mêmes, *Cavitell.* Cremon. Annal. ann. 1447.
(*c*) *Sabellic.* Dec. III. L. VI. p. 665. *Cavitell.* l. c.

SECTION VII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.*

Nicolas V Ce Pontife, qui aimoit la paix, engagea les Puiſſances belligérantes à envoyer leurs plénipotentiaires à Ferrare, pour y traiter d'une longue trêve ou d'une paix ſolide. Le Cardinal Dominique Capranica, Evêque d'Oſtie s'y trouva en qualité de ſon Légat; le Roi Alphonſe, le Duc Philippe, les Républiques de Veniſe & de Florence y envoyerent leurs Ambaſſadeurs (*a*). L'Hiſtorien de Florence dit que ceux du Roi Alphonſe ne s'y trouverent pas, & que lui & le Duc amuſoient les Florentins & les Vénitiens par cette négociation, juſqu'à ce que les troupes du Comte Sforce fuſſent paſſées en Lombardie (*b*). Quoiqu'il en ſoit, après bien des conteſtations on convint de donner au Duc de Milan le choix, ou de faire une paix ſtable, en lui rendant toutes les places que les Vénitiens occupoient au delà de l'Adda, moyennant qu'il leur cédât Crême, & que Caſſano reſtât au Pape, ou une trêve de cinq ans, à condition que chacun garderoit ce qu'il poſſedoit (*c*).

Mort de Philippe Duc de Milan.

Un des Ambaſſadeurs de Philippe partit pour Milan, afin de ſavoir les intentions de ſon maître; mais en arrivant il trouva que ce Prince étoit mort la veille. Il mourut ſuivant les uns le 8 d'Août d'une apoplexie (*d*), ſuivant d'autres le 13, d'un flux dyſentérique accompagné de fievre (*e*); d'autres enfin, ſans ſpécifier ſa maladie le font mourir le dernier d'Août (*f*). Le Cardinal Légat ne laiſſa pas de vouloir continuer les négociations, mais les Vénitiens dirent que la mort de Philippe changeoit la face des affaires, & qu'ils ne pouvoient rien faire ſans avoir de nouveaux ordres du Sénat. On comprit ce que cela ſignifioit, deſorte que les Ambaſſadeurs s'en retournerent (*g*).

Suites de cette mort.

Sforce aiant appris la nouvelle de la mort de ſon beaupere, s'avança en diligence dans le Parmeſan, & il tâcha d'engager la ville de Parme à lui ouvrir ſes portes. Mais elle déclara qu'elle vouloit deſormais être libre & indépendante. Celle de Pavie prit le même parti. Milan s'érigea en République & nomma des Magiſtrats pour ſe gouverner. Lodi, Plaiſance & Columbano ſe donnerent aux Vénitiens (*h*). Le Comte Sforce ſe retira à Crémone, où les Milanois lui envoyerent des Ambaſſadeurs, pour lui offrir le commandement de leurs troupes, aux mêmes conditions dont il étoit convenu avec le Duc Philippe, en y ajoutant, que ſi Sforce feſoit la conquête du Breſſan cette Province lui reſteroit en toute ſouveraineté, & que s'il s'emparoit enſuite du Véronois il le garderoit, en cédant le Breſſan à la ville de Milan (*i*). Le Comte accepta le parti, & gagna enſuite François & Jaques Pichinin, qui ſe joignirent à lui (*k*).

Pavie ſe donne à Sforce.

Il paſſa l'Adda à Pizzighitone, & alla mettre le ſiege devant San-Columbano. L'armée Vénitienne étoit campée près de Lodi. Les habitans de Pavie n'étoient pas d'accord entre eux ſur le parti qu'ils devoient pren-

(*a*) *Platina* Hiſt. Mant. L. VI. *Cavitell.* ubi ſup.
(*b*) *Machiavel* l. c.
(*c*) Le même, *Platina* l. c.
(*d*) *Sabellic.* l. c. p. 667. *Cavitell.* l. c.
(*e*) *Laugier* p. 371.
(*f*) *Machiavel* ubi ſup.
(*g*) *Platina* l. c.
(*h*) Le même, *Cavitell. Sabellic. Machiavel* ubi ſup.
(*i*) *Sabellic.* l. c. *Machiavel* l. c.
(*k*) Les mêmes & *Cavitell.* ubi ſup.

dre. Ils avoient envoyé des Députés aux Vénitiens pour leur offrir de faire alliance avec eux: mais on leur avoit répondu fierement, que la République ne vouloit point avoir en Lombardie de villes alliées, mais qu'elles lui fuſſent ſoumiſes, & qu'ils feroient bien de ſe donner d'abord à des gens qui ſeroient dans peu maîtres de tout (*a*). Ceux de Pavie ſe déterminerent à ſe donner à Sforce, auquel ils envoyerent des Députés pour lui offrir leur ville. Le Comte appréhenda que cela n'indiſpoſât les Milanois, auxquels par le Traité fait avec eux, il devoit remettre toutes les villes qui obéiſſoient à Philippe au moment de ſa mort. Mais comme la ville de Pavie, ne vouloit à aucun prix s'aſſujettir aux Magiſtrats de Milan, Sforce l'accepta, en donnant à entendre aux Milanois, que ce n'étoit que pour leur propre avantage, & pour empêcher que cette ville ne ſe donnât à leurs ennemis. Ils ne furent nullement contens de cette excuſe, & démêlerent aiſément l'ambition de Sforce, & qu'il aſpiroit à ſe rendre maître de la Lombardie (*b*). Sur ces entrefaites, la ville de Columbano & la Citadelle ſe rendirent par capitulation. Sforce alla à Pavie, où il reçut les hommages de tous les Ordres. Il fit armer dans cette ville quatre galions, qu'il deſtinoit à être conduits dans le Po, & qu'il vouloit emploier à une entrepriſe qu'il méditoit ſur Plaiſance (*c*).

La ville de Milan recherche les Vénitiens.

Les Magiſtrats de Milan le voiant maître de Pavie, chercherent à ſe précautionner contre lui, ils envoyerent un Député au Général des Vénitiens pour lui demander la paix & pour faire alliance avec la République. Ils demandoient qu'on leur reſtituât toutes les places du Milanés, qu'on avoit conquiſes pendant le cours de cette guerre. Les Provéditeurs de la Seigneurie qui étoient au camp, répondirent, que bien que toutes ces places appartinſſent à la République par droit de conquête, le Sénat néanmoins voudroit bien les rendre pour le bien de la paix, ſi les Magiſtrats de Milan s'engageoient à dédommager les Vénitiens de tous les fraix de la guerre. Ils envoyerent leur Député juſqu'à trois fois, & on lui fit toujours la même réponſe (*d*). Ils prirent donc le parti de ne point ſe détacher de Sforce, dont ils avoient beſoin pour ſe ſoutenir contre divers Princes qui conſpiroient la ruine de leur Etat (*e*). Sforce trouva moyen de les délivrer de leurs appréhenſions, de façon qu'il ne leur reſtoit plus d'ennemis que les Vénitiens.

Priſe de Plaiſance.

Bien que l'on fût déja au mois d'Octobre, & que les pluies rendiſſent la ſaiſon bien incommode, Sforce ſe porta ſur Plaiſance pour aſſiéger cette ville. Auſſitôt on prépara à Veniſe une armée navale, & on chargea André Quirini & George Loredan de la conduire dans le Po, pour ſecourir la place; mais elle ne put être expédiée aſſez promptement pour arriver à tems. Michel de Cotignola tenta inutilement de paſſer le Po & Sforce inveſtit Plaiſance, malgré les fréquentes & vigoureuſes ſorties de la garniſon. Le Général Vénitien eſſaya de faire une diverſion, pour obliger le Comte à lever le ſiege. Il marcha à San-Columbano, & envoya des dé-

(*a*) *Platina* l. c.
(*b*) Le même & *Machiavel* ubi ſup.
(*c*) *Laugier* p. 383, 384.
(*d*) *Sabellicus* & *Cavitell.* l. c.
(*e*) *Machiavel* l. c.

SECTION VII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.*

tachemens qui coururent juſqu'aux portes de Milan & de Pavie, mettant tout à feu & à ſang. Un corps de ſes troupes aſſiégeoit en même tems San-Columbano & preſſoit vivement cette place. Sforce, rappellé par les Magiſtrats de Milan & de Pavie, pour venir les délivrer, fit jetter un pont ſur le Po près de Plaiſance, & déclara publiquement qu'il avoit deſſein de paſſer dans le Lodeſan & de pourſuivre les Vénitiens ſans relâche. Sur cette nouvelle Michel de Cotignola ſe replia ſur Lodi-Vecchio. Alors Sforce pouſſa ſes travaux contre Plaiſance. Aiant appris que l'armée Vénitienne marchoit vers Crémone pour rompre le pont, il y envoya quelques troupes & s'y rendit lui-même, ce qui fit échouer l'entrepriſe de Cotignola. Etant revenu au camp devant Plaiſance, il continua à pouſſer le ſiege juſqu'au 14 ou 16 de Novembre. Ce jour-là il fit donner un aſſaut général, la ville fut emportée & abandonnée au pillage. Thadée d'Eſt & Gerard Dandolo, qui y commandoient, furent fait priſonniers avec quinze cens chevaux, & toute l'infanterie. Après la priſe de cette place Sforce mit ſes troupes en quartier, & alla paſſer l'hiver à Crémone. L'armée Vénitienne entra auſſi en quartiers d'hiver (*a*).

Conférences à Bergame. 1448.

Tandis que les armées ſe repoſoient, on entama de nouvelles négociations de paix entre les Vénitiens & les Milanois. Les Conférences ſe tinrent à Bergame, & ſuivant pluſieurs Hiſtoriens (*b*) elles ſe terminerent infructueuſement, les Milanois inſiſtant ſur la reſtitution de Lodi, & les Vénitiens ſur le rembourſement des fraix de la guerre. Mais M. Laugier aſſure, qu'ils convinrent de faire la paix enſemble, chacun des deux partis retenant ce qu'il avoit en ſa poſſeſſion. Il ajoute, que Sforce s'appliqua à traverſer cette négociation par les émiſſaires qu'il avoit à Milan, enſorte que lorſqu'il fut queſtion de ratifier le Traité, une partie du peuple ſe ſouleva, & que les Magiſtrats furent obligés de déclarer que l'on continueroit la guerre contre les Vénitiens (*c*), & d'entrer dans les vues de Sforce. Il ordonna que tous les navires de l'Etat fuſſent raſſemblés à Crémone, pour y former une flotte que l'on pût oppoſer à celle des Vénitiens, & il fut obéi.

Expédition contre les Pirates.

Au commencement du Printems, les Vénitiens envoyerent cinq galeres & trois vaiſſeaux, ſous le commandement de Laurent Loredano, pour donner la chaſſe aux Pirates, qui avoient enlevé pluſieurs vaiſſeaux Marchands & troubloient la navigation & le commerce. Loredano tomba ſur un Corſaire nommé Vital Sarde, le força de ſe rendre & le fit pendre avec tous ſes gens. Quelques jours après l'Amiral Vénitien prit deux autres Corſaires à la hauteur de Naples, qu'il traita de la même façon. Le Roi Alphonſe fut choqué de cette entrepriſe, fit arrêter tous les marchands Vénitiens qui étoient dans ſes Etats, & ſéqueſtrer leurs effets. Le Sénat lui envoya des Ambaſſadeurs, pour lui repréſenter que c'étoit une infraction au droit des gens, de faire arrêter les marchands Vénitiens, ſans aucune déclaration de guerre. Alphonſe répondit qu'il avoit ſujet de ſe plaindre de l'attentat commis contre lui, d'avoir pris des vaiſſeaux à la vue de ſa

(*a*) *Platina, Cavitell. Sabellic. Machiavel* ubi ſup.

(*b*) *Platina & Sabellic.* l. c.

(*c*) *Laugier* T. VI. p. 397, 398.

Capitale, & d'en avoir traité les équipages comme des coupables, tandis qu'ils ne l'étoient peut-être point. Que néanmoins sans trop examiner l'injure qu'on lui avoit faite, il vouloit pour le bien de la paix, faire élargir les marchands & leur faire rendre leurs effets, ce qui fut fait (*a*).

Section VII. *Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1508.*

Sforce se mit en campagne le premier de Mai. Il attaqua Mossanega, & l'emporta. Il pénétra dans la Ghiera-Adda, & en soumit toutes les places excepté Caravaggio. Il alla ensuite attaquer Cassano sur l'Adda, qu'il prit, de même que plusieurs autres places voisines (*b*). Cependant la Flotte Vénitienne, sous les ordres d'André Quirini, s'avança jusqu'au pont de Crémone, & peu s'en fallut qu'il ne s'en rendit maître. Sforce l'aiant appris voulut d'abord tourner de ce côté là pour combattre les Vénitiens; mais les Magistrats de Milan demanderent si opiniâtrément, qu'il fît le siege de Lodi, que ce Général fut contraint de se contenter d'envoyer deux gros détachemens à Crémone, & de tenir son armée campée aux environs de Lodi (*c*).

Sforce se met en campagne.

Michel de Cotignola aiant passé l'Oglio reprit Mossanega. Alors le Comte de Sforce obtint des Magistrats de Milan la liberté de faire la guerre comme il le jugeroit à-propos, & marcha vers Crémone, tandis que l'armée Vénitienne le suivoit à une certaine distance sans s'écarter des bords de l'Oglio. Quirini à l'approche du Comte, redescendit avec sa flotte vers Casal-Maggior; Sforce l'y suivit, fit dresser quatre batteries pour foudroyer la Flotte Vénitienne, & ordonna à ses galions, au nombre de vingt-quatre, commandés par Blaise Aserete de se poster de maniere, que la Flotte Vénitienne ne pût fuir. Les navires Vénitiens furent bientôt criblés de coups, & Quirini après avoir soutenu une journée entiere ce terrible feu, fit débarquer pendant la nuit tout son monde, se réfugia dans la ville de Casal, & ne pouvant sauver sa flotte y fit mettre le feu, & en moins d'une heure elle fut consumée par les flammes (*d*). Cavitellius place cette action au 17 de Juillet. L'armée Vénitienne n'étoit qu'à sept mille de Casal Maggior, mais Cotignola ne crut pas devoir hazarder une bataille, desorte qu'après avoir vu brûler la Flotte, il se retira. André Quirini se rendit à Venise, où il fut mis en prison. On le condamna à mille livres d'amende, à garder la prison pendant trois ans, & à être exclus à perpétuité de tous les Conseils & de toutes les Charges (*e*). Sabellicus rapporte, que bien des gens étoient persuadés, qu'il auroit pu sauver la Flotte, si Michel Cotignola ne lui eût fait dire de ne point s'allarmer des mouvemens de Sforce, & de ne point abandonner Casal-Maggior; qu'il étoit à portée de le secourir; qu'il ne tarderoit pas d'attaquer l'armée ennemie, & de se tenir prêt à fondre sur elle dans le même moment. M. Laugier (*f*) blâme sévérement Quirini, & prétend qu'il montra une mal-habileté qui méritoit châtiment.

Flotte des Vénitiens détruite.

Le dessein du Comte étoit de passer l'Adda & de se porter dans le Bres-

Siege de Caravaggio.

(*a*) *Sabellic.* Dec. III. L. VI. p. 669.
(*b*) Le même, *Platina* Hist. Mant. L. VI. *Cavitell.* Cremon. Annal. ann. 1448.
(*c*) Les mêmes, *Laugier* p. 401-403.
(*d*) Les mêmes.
(*e*) *Laugier* p. 408. *Sabellic.* ubi sup. p. 671.
(*f*) *Laugier* l. c. p. 409.

SECTION VII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.*

ſan, mais les Magiſtrats de Milan y mirent obſtacle. Ils deſiroient principalement de prendre Lodi, afin de faire la paix, parceque les dépenſes de la guerre commençoient à leur être fort à charge; d'ailleurs ils ſe défioient de Sforce. Ils exigerent donc qu'il fît le ſiege de Caravaggio, dont la priſe faciliteroit la conquête de Lodi (*a*). Le Comte fut obligé de condeſcendre à leur volonté, alla inveſtir Caravaggio, & ſe retrancha de la façon la plus forte (*b*).

L'Armée Venitienne eſt défaite.

Comme les Vénitiens vouloient conſerver cette place, Michel de Cotignola s'approcha à quatre mille du camp des ennemis, & enſuite ſe poſta plus près. Il travailla à ſe retrancher, & à former un double retranchement en face des ennemis. La proximité des deux camps occaſionnoit tous les jours des combats, où les uns & les autres avoient de l'avantage & du deſſous. Le deſſein de Cotignola étoit de pouſſer les lignes tout autour des ennemis, & de les tenir enveloppés dans leur camp, & Sforce tâchoit de retarder par de fréquens combats l'exécution de ce projet. Cependant Caravaggio ſe trouvoit fort preſſée, & Michel de Cotignola ne pouvoit ſe réſoudre de laiſſer prendre la place à ſes yeux. On délibéra pluſieurs jours dans le camp des Vénitiens ſur le parti qu'il falloit prendre. Hermolaus Donato, & Gerard Dandolo, les deux Provéditeurs étoient d'avis d'attaquer le camp ennemi par un endroit qu'on avoit reconnu, où il étoit acceſſible. Louis de Gonzague & Michel de Cotignola n'étoient nullement de cet avis, non plus que les plus vieux Officiers. Le premier avis l'emporta, & le 14 ou le 15 de Septembre l'armée Vénitienne s'ébranla & ſe porta vers l'endroit du camp ennemi qui avoit été reconnu. On ne s'attendoit point à ce mouvement dans l'armée Milanoiſe, & vraiſemblablement elle auroit couru riſque d'être forcée, ſi l'on avoit ſuivi le plan qu'on s'étoit propoſé, qui étoit que Tibert Brandolino à la tête de l'infanterie pénétreroit d'abord dans les retranchemens des ennemis. Mais aiant été prévenu, ceux qui ſe porterent de ce côté-là s'arrêterent ſi longtems à vouloir rompre les barrieres, qu'ils donnerent le tems à Sforce de faire avancer un corps de troupes qui ſe trouva prêt, lequel fut bientôt ſuivi des autres, deſorte que les Vénitiens furent repouſſés, & obligés de rétrograder. L'eſpace entre les deux camps étoit étroit & reſerré des deux côtés par des marais, deſorte que les troupes qui plioient ne purent ni reculer à cauſe des autres qui les ſuivoient, ni combattre faute d'eſpace. Enveloppés de toutes parts, une partie de l'armée mit les armes bas. D'autre part les deux Pichinins, qui étoient campés d'un autre côté, attaquerent le camp des Vénitiens, pénétrerent bientôt dans les retranchemens, & la déroute fut générale. Les ennemis firent un butin immenſe dans le camp qui reſta en leur pouvoir. Les uns font monter le nombre des priſonniers à cinq mille, les autres à huit mille. D'autres diſent que de toute cette armée, qui étoit compoſée de douze mille chevaux & de cinq mille hommes d'infanterie, il ſe ſauva à peine deux mille hommes. Les deux Provéditeurs furent au nombre des priſonniers, ainſi que la plupart des Capi-

(*a*) *Machiavel* Hiſt. Florent. L. VI. (*b*) *Platina* ubi ſup.

Section VII.

Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.

taines & des Généraux, Michel de Cotignola ſe ſauva à Breſce, & Caravaggio ſe rendit le lendemain (*a*).

Fermeté des Vénitiens.

La nouvelle d'une perte ſi conſiderable ne fit pas perdre courage aux Vénitiens, par la fermeté étonnante que fit paroitre le Doge Foſcari. On nomma deux nouveaux Provéditeurs, Louis Loredan & Paſchal Malipier. On ſe pourvut d'armes & de munitions. On fit de grandes levées de gens de guerre, & on demanda du ſecours aux Florentins, qui envoyerent mille hommes de pied & deux mille chevaux. Cependant les Magiſtrats de Milan, qui appréhendoient que Sforce ne devint trop puiſſant, lui ordonnerent d'envoyer la plus grande partie de ſon armée vers Lodi. D'abord il ne déféra pas à ces ordres, & en peu de jours il ſoumit toutes les places du Bergamaſque & du Breſſan juſqu'au Mincio & au Lac de Garde, & alla enſuite inveſtir la ville de Breſce (*b*).

Sforce fait la paix avec eux.

Tandis que cela ſe paſſoit les Milanois appréhendant que Sforce ne voulut devenir leur Souverain, entamerent ſecretement une négociation avec le Sénat de Veniſe. D'autre part le Comte Sforce, qui aſpiroit à ſe voir maître de Milan, penſoit aux moyens de faire ſa paix avec les Vénitiens pour réuſſir dans ſes projets ambitieux. Il ſe ſervit d'un Secretaire qui avoit été pris à la derniere bataille, le dépêcha à Veniſe, pour offrir au Sénat que ſi l'on vouloit lui envoyer Paſchal Malipier, il pourroit traiter de paix avec lui. Comme c'étoit l'ennemi que les Vénitiens redoutoient le plus, on envoya Malipier, qui eut bientôt ajuſté avec lui les conditions du Traité, qui fut ſigné le 19 d'Octobre. On convint que tout ce qui étoit en deça de l'Adda appartiendroit aux Vénitiens, & tout le pays au delà ſeroit au Comte. Que pour l'aider à s'en rendre maître, la République lui fourniroit ſix mille hommes de troupes, & un ſubſide de treize mille écus d'or par mois (*c*), d'autres diſent de ſeize mille (*d*). C'eſt ainſi qu'il étoit du ſort de la République de Veniſe de regagner par la paix, ce qu'elle avoit perdu par la guerre & d'étendre même ſes domaines. Sur ces entrefaites Lodi ſe rendit aux troupes Milanoiſes.

Il bloque Milan.

Le Comte Sforce fit approuver le Traité qu'il avoit fait avec les Vénitiens aux Chefs de ſon armée, entra dans le Milanés, & ſe rendit maître de toutes les places entre l'Adda & Pavie excepté Lodi & comme il s'approcha de Milan enſuite, les Magiſtrats de cette ville lui envoyerent des Députés, auxquels l'Hiſtorien de Florence fait faire une fort longue harangue. Elle ne ſervit de rien, le Comte perſiſta dans ſes deſſeins. Les Milanois ſe préparerent à faire une vigoureuſe réſiſtance, firent entrer François Pichinin avec ſes troupes dans la ville & enrolerent des ſoldats. Ils implorerent auſſi le ſecours de preſque toutes les Puiſſances, mais avec peu de ſuccès.

Progrès qu'il fait. 1449.

Cependant Sforce ſoumit ſucceſſivement Tortone, Novare & Alexandrie. Parme fut auſſi obligée de plier & de reconnoitre Sforce. Il tint cependant la ville de Milan étroitement bloquée pendant tout l'hiver.

(*a*) *Platina*, *Machiavel*, *Cavitell.* ubi ſup. *Sabellic.* p. 672-674.
(*b*) Les mêmes.
(*c*) *Sabellic.* & *Machiavel* l. c.
(*d*) *Platina* & *Cavitell.* ubi ſup.

SECTION VII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.*

La Ducheſſe Douairiere, qui étoit dans la ville, ſœur du Duc de Savoye, propoſa aux Milanois d'implorer le ſecours de ce Prince, ce qu'on fit, & le Duc donna de flateuſes eſpérances (*a*), ce qui fit renaitre le courage, d'autant plus abattu, que les Pichinins avoient paſſé avec leurs troupes dans le camp de Sforce. Celui-ci entreprit le ſiege de Monza, & la place étoit ſur le point de ſe rendre, quand Charles de Gonzague y mena du ſecours, qui entra heureuſement dans la place. Après quoi, il fit une ſortie, mit le feu au camp des aſſiégeans, les ſurprit & les tailla en pieces (*b*). Cet échec mortifia extrémement le Comte.

Siege de Crême.

Cependant les Vénitiens travailloient à ſe rendre maîtres du Crémaſque & de la Ghiera-d'Adda. Sigismond Malateſta, Seigneur de Rimini commandoit leurs troupes, en la place de Michel de Cotignola, qui avoit été disgracié après la bataille de Caravaggio. Sigismond ſe rendit maître de toute la Province, à la réſerve de la ville de Crême, qui ſe défendit courageuſement. Les Pichinins y firent entrer du ſecours, ce qui obligea le Général Vénitien à lever le ſiege, & à ſe replier ſur les bords de l'Oglio près de Fontanella (*c*).

Guerre avec le Duc de Savoye.

Pendant ce ſiege, le Duc de Savoye fit marcher des troupes au ſecours des Milanois; elles tenterent d'eſcalader la citadelle de Novare, mais manquerent leur coup, & ravagerent tout le pays. Sforce fit marcher des troupes, qui battirent les Savoyards & les forcerent de repaſſer la Seſſia, après avoir perdu leur Général & leurs meilleurs ſoldats. Sabellicus (*d*) fait honneur de cette victoire à Barthelemi Collioné, & à Jaques-Antoine Marcello, qui commandoient les troupes auxiliaires de Veniſe.

La ville de Milan fait la paix avec les Vénitiens.

Le Comte Sforce emploia l'Été à ſe rendre maître de la plupart des places ſur l'Adda, & l'armée Vénitienne inveſtit de nouveau la ville de Crême. Les Milanois ſe voiant ſans eſpérance de ſecours, chargerent un de leurs Négocians nommé Henri Panicarola, qui étoit à Veniſe, de faire des propoſitions au Sénat. Panicarola pria les Vénitiens d'avoir compaſſion des malheurs de Milan, de ne pas ſouffrir que cette République périt, & de ne pas la laiſſer opprimer par un tiran, qu'il ne ſeroit pas aiſé de tenir en bride dans la ſuite, comme ils le ſouhaiteroient (*e*). Les Vénitiens, qui redoutoient la trop grande puiſſance de Sforce, entrerent en négociation, & la réſolution fut priſe d'ôter au Comte les troupes & les ſubſides qu'il tenoit de la République, & de faire alliance avec la ville de Milan aux conditions ſuivantes, ſavoir que les Milanois auroient Lodi & Monza, & Sforce Crémone, Pavie, Parme, Plaiſance, Alexandrie, Tortone & Novare (*f*). On chargea Paſchal Malipier & Orſat Juſtiniani de ſe rendre au camp de Sforce, pour lui notifier les intentions de la République. Ces deux Ambaſſadeurs arrivés dans le Breſſan, différerent, de l'aveu du Sénat, l'exécution de leur commiſſion, parceque la ville de Crême n'étoit pas encore rendue. Cette Place capitula le 16 de Septembre (*g*).

Ce-

(*a*) *Sabellic.* l. c. p. 676.
(*b*) *Platina*, ubi ſup. *Cavitell.* ann. 1449.
(*c*) *Cavitell.* l. c.
(*d*) *Sabellic.* ubi ſup.
(*e*) *Machiavel* l. c.
(*f*) *Platina*, *Sabellic.* *Cavitell.* ubi ſup.
(*g*) *Sabellic.* & *Cavitell.* l. c.

Section VII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.*

Cependant Sforce marcha vers Milan, environ le même tems, & établit ſes quartiers autour de la ville. Sur ces entrefaites Collioné, qui commandoit les troupes auxiliaires de Veniſe, reçut ordre du Sénat de quitter l'armée de Sforce. Paſchal Malipier arriva alors au camp, communiqua au Comte le Traité conclu avec les Milanois, & lui donna vingt jours pour le ratifier. Sforce ſe plaignit vivement de l'infidelité des Vénitiens envers lui, mais en même tems il réſolut de temporiſer, & envoya à Veniſe ſon frere Alexandre avec pouvoir de ratifier la paix, mais aiant un ordre ſecret de trainer les choſes en longueur, & de ne rien conclure juſqu'à ce qu'il eût reçu de nouveaux ordres. Pour perſuader davantage au Sénat qu'il agiſſoit de bonne-foi, il accorda aux Milanois une trêve d'un mois & s'éloigna de leur ville, diſtribuant ſes troupes dans les garniſons qu'il avoit dans le voiſinage (*a*).

Le Sénat propoſe la paix à Sforce.

Alexandre Sforce, arrivé à Veniſe, tenta toutes ſortes de voies pour gagner le Sénat, qui fut inflexible. Comme il différoit de jour en jour la concluſion, ſous prétexte qu'il attendoit inceſſamment de nouveaux ordres, le Sénat lui fit dire que ſi la paix n'étoit pas acceptée au terme preſcrit, on le feroit mettre en priſon. Cette menace le détermina à l'acceptation. Immédiatement après, il ſortit de Veniſe & ſe rendit à Ferrare, d'où il manda ces nouvelles à ſon frere. Sforce balança d'abord, mais bientôt il prit le parti de deſavouer ſon frere, comme aiant ſigné la paix ſans ſon ordre & par crainte (*b*).

Son frere la ſigne à Veniſe & eſt deſavoué.

Dans le tems que les Vénitiens avoient traité avec Sforce contre les Milanois, le Roi Alphonſe, qui favoriſoit les derniers, ordonna par un Edit à tous les ſujets de Veniſe de ſortir de ſes Etats, dans un terme preſcrit. Le Sénat regarda cette demarche comme une déclaration de guerre, & fit armer une Flotte de trente-cinq galeres & de dix galéaſſes, dont il donna le commandement à Louis Loredan. Ce Général fit voile pour les côtes de Sicile, & brûla dans le port de Meſſine un grand vaiſſeau nouvellement conſtruit, & preſque tous les bâtimens qui y étoient. Delà il paſſa à Siracuſe, rompit la chaine qui fermoit l'entrée du port, y fit entrer une galéaſſe équipée en brulot, qui brûla deux grands vaiſſeaux & un grand nombre de navires de toute grandeur. Après cette expédition il ſe retira à Corfou. Le Roi Alphonſe avoit déja propoſé la paix par le Marquis de Ferrare. La crainte de voir ſes Etats encore expoſés aux entrepriſes de la Flotte Vénitienne, le détermina à preſſer l'accommodement, qui fut conclu au mois de Juin 1449 (*c*).

Guerre avec le Roi Alphonſe.

Quand on apprit à Veniſe que le Comte Sforce avoit deſavoué ſon frere, la République réſolut de faire tout ce qui étoit en ſon pouvoir, pour ravitailler Milan, où l'on éprouvoit depuis quelques mois la plus affreuſe diſette. François Pichinin venoit d'y mourir, & Jaques ſon frere avoit pris le commandement des troupes (*d*). Pour entretenir les bonnes diſpoſitions des Magiſtrats & du peuple de Milan par l'eſpérance certaine d'un ſecours prochain, les Vénitiens y envoyerent Louis Venier. De ſon côté

Meſures que prennent les Vénitiens & Sforce.

(*a*) Les mêmes, & *Platina*, *Machiavel* l. c.
(*b*) Les mêmes.
(*c*) *Sabellic* Dec. III. L. VII. in init.
(*d*) *Machiavel* L. VI *Sabellic.* l. c.

SECTION VII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.*

Sforce fit la paix avec le Duc de Savoye, & mit de bonnes garniſons dans Lodi & dans Pizzighitone, continuant à tenir toujours la ville de Milan bloquée (*a*).

Miſere de la ville de Milan. 1450.

Après diverſes tentatives de part & d'autre qui occaſionnerent de petits combats, Sforce ſe retrancha à Vilmercato, peu éloigné de Monza, & l'armée Vénitienne s'empara des hauteurs de Brianza, & s'y trouva réunie en peu de jours. Les Généraux étoient inſtruits de la diſette qui regnoit dans le camp de Sforce, & ne doutoient point qu'il ne fût réduit à ſe retirer, deſorte qu'ils reſterent dans l'inaction. L'extrême miſere où la ville de Milan ſe trouvoit réduite, fit que les Magiſtrats ne ceſſoient de ſolliciter les Généraux Vénitiens de tenter quelque mouvement en leur faveur. Sabellicus aſſure, qu'ils firent tout ce qu'ils purent pour attirer Sforce au combat, mais que celui-ci reſta immobile, perſuadé que Milan ſeroit obligée de ſe rendre. Les autres Hiſtoriens (*b*) diſent, que lorſqu'on délibéra dans le camp des Vénitiens ſur ce qu'il y avoit à faire pour ſécourir Milan, le Seigneur de Rimini ſoutint qu'il n'étoit pas de la prudence de s'expoſer au ſort d'une bataille contre un ennemi qui la deſiroit; qu'il étoit impoſſible que Sforce pût tenir dans ſa poſition, que le défaut de vivres & de fourage l'obligeroit à décamper, & qu'alors Milan ſeroit ſécouru. Les Provéditeurs Vénitiens appuierent cet avis, dans l'eſpérance que les Milanois ſeroient enfin contraints de ſe donner à eux, parcequ'ils penſoient que jamais, ils ne pourroient ſe réſoudre à ſe ſoumettre au Comte, après tous les mauvais trâitemens qu'ils en avoient reçus. Cependant pour contenir le peuple de Milan, qui ſe plaignoit de l'inaction des Vénitiens, Malateſta fit courir le bruit qu'il alloit marcher à ſa délivrance; il forma un grand convoi, & annonça qu'il le conduiroit lui-même. Sforce prit de nouvelles précautions contre les entrepriſes que pouvoit former l'armée de la République.

Elle ſe rend au Comte Sforce, qui devient Duc de Milan.

Cependant Milan étoit réduite à la derniere extrémité, parceque cette ville étant remplie de pauvres, ils mouroient de faim dans les rues mêmes, ce qui donnoit lieu à des murmures & à des plaintes en différens quartiers de la ville. Les Magiſtrats, qui appréhendoient une ſédition, donnoient tous les ordres poſſibles pour empêcher les aſſemblées. Mais quand la populace eſt diſpoſée à ſe ſoulever, le premier incident la met en mouvement. Un attrouppement qui ſe fit auprès de la Porte-neuve donna lieu au bruit qui ſe répandit dans la ville que les habitans de ce quartier avoient pris les armes. La populace les prit auſſitôt & ſe mit ſous la conduite d'un certain Gaſpard Vilmercato. Les mutins ſe rendirent au Palais où les Magiſtrats étoient aſſemblés, y entrerent en furie, & tuerent tous ceux qui ne purent ſe ſauver par la fuite. Venier Ambaſſadeur de Veniſe fut un de ceux qu'ils aſſommerent, le regardant comme l'auteur de leur miſere. S'étant rendus maîtres de la ville, ils conſulterent ſur le parti qu'ils devoient prendre, & conclurent que ne pouvant ſe maintenir en liberté, il falloit avoir recours à un Prince qui pût les défendre. Les uns vouloient appeller le Roi Alphonſe, d'autres le Duc de Savoye, d'autres le Roi de France; perſonne ne

(*a*) *Sabellic.* l. c. (*b*) *Machiavel* ubi ſup. *Laugier* T. VII. p. 171, 181.

parla de Sforce. Cependant comme l'on ne convenoit de rien, Gaſpard Vilmercato prit la parole, & fit voir au long que ſi l'on vouloit ſe délivrer de la guerre, il n'y avoit point d'autre parti à prendre, que de ſe donner au Comte, parceque la ville avoit beſoin d'une paix prompte & aſſurée, n'étant pas en état d'attendre un ſecours éloigné. On écouta Vilmercato avec un grand ſilence, & après qu'il eut fini de parler, tous s'écrierent: *Vive le Comte Sforce.* On députa Vilmercato au Comte, pour aller lui offrir la ville. Sforce le reçut avec joie, & fit ſon entrée dans Milan le 26 de Fevrier 1450 (*a*) aux acclamations de tout le peuple. Les Généraux Vénitiens, voiant cette révolution imprévue, repaſſerent l'Adda, & mirent leurs troupes en quartiers de rafraichiſſement. Toutes les villes qui tenoient encore pour les Vénitiens ſe rendirent ſans réſiſtance après leur retraite. Sforce fut couronné Duc de Milan le 25 de Mars, & reconnu pour tel par toutes les Puiſſances à la réſerve de l'Empereur & du Roi de France qui avoient des prétentions ſur le Duché.

Conduite des Vénitiens à ſon égard.

Le Roi Alphonſe & les Vénitiens ne témoignerent auſſi rien au nouveau Duc. Ils avoient fait la paix, ainſi qu'on l'a vu plus haut, & travailloient à une alliance pour ſe garantir mutuellement leurs Etats. Sforce fit néanmoins des démarches pour ſe concilier l'amitié de la République, mais ſans effet. Il traita avec Louis Marquis de Mantoue, qui ſe lia avec lui. Charles de Gonzague frere du Marquis, qui le haïſſoit mortellement, changea alors de parti. Il avoit toujours ſervi dans les armées de Sforce, tant que le Marquis avoit été Allié des Vénitiens. Dèsqu'il le vit lié avec Sforce, il paſſa à Veniſe, & ſollicita le Sénat de recommencer la guerre en Lombardie (*b*). La peſte qui ſurvint retarda l'effet de ſes intrigues; les villes de Lodi, de Plaiſance & de Milan en éprouverent toutes les horreurs & elle ſe répandit dans toute l'Italie (*c*). Cependant les hoſtilités étoient ſuſpendues entre le nouveau Duc de Milan & les Vénitiens, mais il y avoit beaucoup d'apparence que le feu de la guerre ne tarderoit point à ſe rallumer. Sforce fit faire des propoſitions au Sénat, qui furent rejettées (*d*).

Alliances qu'ils font. 1451.

Les Vénitiens ne ſe contenterent pas d'avoir fait alliance avec le Roi Alphonſe, ils traiterent auſſi avec le Duc de Savoye, le Marquis de Montferrat, les Seigneurs de Correge, les villes de Bologne & de Pérouſe (*e*). Ils tâcherent d'engager les Florentins à entrer dans la ligue contre Sforce, mais ceux-ci rejetterent la propoſition qu'on leur en fit (*f*). M. Laugier prétend, que ce fut Coſme de Medicis qui empêcha les Florentins d'entrer dans les vues des Vénitiens, dans le deſſein de s'élever lui-même, à la faveur de ſes liaiſons avec Sforce. Il remua hardiment une foule de reſſorts pour engager la guerre entre les Vénitiens & le Duc de Milan. Il s'appliqua à nourrir leurs défiances mutuelles: il fit même les plus grands efforts pour détacher le Roi Alphonſe des intérêts de la République, & pour lui inſpirer des ſentimens favorables à Sforce. Il eſpéra que ces intrigues,

(*a*) *Platina* L. VI. *Machiavel* & *Sabellic.* l. c. *Laugier* ubi ſup. p. 18-22.
(*b*) *Platina* ubi ſup.
(*c*) *Ripamonte* Hiſt. Urb. Mediolan. L. VI.
(*d*) *Laugier* l. c. p. 30.
(*e*) *Platina* l. c.
(*f*) Le même, *Machiavel* ubi ſup.

SECTION VII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.*

tramées preſque à découvert, offenſeroient l'orgueil du Sénat, & le détermineroient à une rupture éclatante, capable d'entraîner les Florentins, dont il ne pouvoit vaincre les irréſolutions ; & cette intention lui réuſſit (*a*).

Les Florentins chaſſés des Etats de Veniſe & d'Alphonſe.

Le Sénat déja piqué du refus que les Florentins avoient fait de ſon alliance & aigri par ces intrigues, ne garda plus de ménagemens, & ordonna par un Edit à tous les Florentins qui étoient dans les Etats de Veniſe, d'en ſortir. Le Roi Alphonſe en fit autant & bannit auſſi les Florentins de ſes royaumes. Ceux-ci ſe déterminerent alors à faire une ligue offenſive & défenſive avec le Duc de Milan (*b*).

Patriarchat de Veniſe.

Ce fut cette même année, que le Patriarche de Grado étant mort, le Sénat obtint du Pape Nicolas V. qu'il transférât à perpétuité le titre Patriarchal au ſiege de Veniſe. Le Sénat paſſa auſſi alors une Tranſaction ſolemnelle avec le Patriarche d'Aquilée, par laquelle la poſſeſſion du Frioul fut aſſurée pour toujours à la République (*c*).

Ouverture de la Campagne. 1452.

On feſoit cependant de toutes parts des préparatifs de guerre, & au Printems de l'année 1452, le Sénat raſſembla dans le Breſſan une armée de ſeize mille chevaux & de ſix mille hommes de pied, aux ordres de Gentil Léoniſſa, qu'on avoit fait Capitaine-Général en la place de Sigismond Malateſta, dont les Vénitiens avoient été mécontens. Léoniſſa paſſa l'Oglio & l'Adda, ſe répandit dans le Lodeſan, & ſes détachemens coururent juſqu'aux portes de Milan. Sforce n'étoit pas encore prêt, mais il ne ſe manqua pas. Après avoir renforcé les garniſons des places ſur l'Adda, il alla ſe mettre à la tête de ſon armée, qui s'étoit raſſemblée à Crémone ; marcha ſur l'Oglio & ſe diſpoſa à entrer dans le Breſſan, pour obliger les Vénitiens d'abandonner les bords de l'Adda. Le Marquis de Mantoue vint le joindre avec quatre mille chevaux & mille hommes d'infanterie. Sforce entra dans le Breſſan & aſſiegea Ponte-vico, qui ſe rendit au bout de deux jours. Sur la nouvelle du ſiege de cette Place, qui étoit un paſſage important, Léoniſſa revint ſur les bords de l'Oglio, fit inveſtir Soncino & força cette ville de ſe rendre, ce qui entraîna la reddition d'un grand nombre de châteaux voiſins du Crémonois & du Lodeſan. Cela n'empêcha pas Sforce de marcher droit à Breſce & de ravager toute la campagne du Breſſan. Léoniſſa repaſſa alors l'Oglio, & s'approcha à deux milles de l'armée Milanoiſe, & ſe poſta de façon que ſon camp étoit couvert d'un Marais impraticable. Sforce fit tous ſes efforts pour l'attirer hors de ſon camp, parcequ'il ne pouvoit gueres rien entreprendre à la vue d'un tel adverſaire, mais il fatigua inutilement ſes troupes (*d*).

Opérations du Marquis de Montferrat.

Sur ces entrefaites, le Marquis de Montferrat entra, avec ſix mille hommes dans l'Alexandrin & ravagea cette Province, de même que le Tortonois & le Paveſan. La plupart des villes ſe rendirent à lui ſans coup férir. Ce ſuccès ne fut que paſſager, car Conrad frere de Sforce, qui com-

(*a*) *Laugier* l. c. p. 31-33.
(*b*) *Platina*, *Machiavel*, *Sabellic.* l. c.
(*c*) *Laugier* p. 35-39.
(*d*) *Platina*, *Sabellic.* l. c. *Cavitell.* ann. 1452.

Section VII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.*

mandoit dans Alexandrie, aiant reçu un ſecours de mille chevaux, ſurprit le Marquis dans ſon camp auprès de Caſſano, & le mit en déroute, enſorte qu'il s'enfuit preſque ſeul à Caſtelnuovo (*a*).

Vers la fin de Juin, la difficulté de ſubſiſter plus longtems dans le camp qu'il occupoit obligea Sforce de ſe rapprocher du Milanés. Léoniſſa décampa le même jour & alla occuper une poſition avantageuſe entre Orci-Nuovi & Orci-Vecchie, dans la vue de changer le théatre de la guerre & de le porter dans le Crémaſque. Il détacha un corps de quatre mille hommes, qui ſe porta ſur l'Adda, y jetta un pont, & ſe retrancha ſur la rive droite du fleuve. Delà, il envoya des partis dans le Lodeſan, qui le dévaſterent cruellement. Sforce envoya ſon frere Alexandre avec deux mille chevaux à Lodi, avec ordre de mettre tout en œuvre pour rompre le pont. Les Vénitiens informés de ſon deſſein & de l'état de ſes forces, l'attaquerent eux-mêmes, forcerent ſon camp & s'en rendirent maîtres. Alexandre fut obligé de ſe ſauver précipitamment à Lodi, abandonnant ſes bagages, ſon artillerie, ſes munitions, pluſieurs morts & bleſſés, & un très-grand nombre de priſonniers (*b*). Sforce décampa au commencement du mois d'Août, marcha à Quinzano près de l'Oglio, & ſe rendit maître de Calviſano. Léoniſſa ſe retrancha près de Soncino.

Suite des opérations de la Campagne.

Combat entre les deux Partis.

Vers le milieu de l'Automne les Généraux Vénitiens eurent avis qu'il devoit venir un grand convoi au camp ennemi, eſcorté par mille chevaux. Charles de Gonzague, Jaques Pichinin & Tibert Brandolin allerent au devant d'eux avec un corps de troupes, & les rencontrerent entre Gottolengo & Iſolella, les attaquerent, les mirent en fuite, & s'emparerent d'un grand nombre de chariots du convoi. Sforce vint au ſecours de ſes gens, fondit ſur les Vénitiens, qui ſoutinrent courageuſement le choc; cependant ils auroient été obligés à la fin de plier, ſi Léoniſſa ne s'étoit avancé pour les ſoutenir. Le combat recommença plus vivement, & la victoire ne ſe déclaroit point. A la fin cependant les Vénitiens étant plus forts de monde, Sforce fut obligé de faire retraite, ce qu'il fit en bon ordre. Les Vénitiens emmenerent le butin qu'ils avoient fait dans leur camp (*c*).

Sforce défie les Vénitiens au combat.

Sforce voulant terminer une campagne ſi peu glorieuſe par une entrepriſe d'éclat, projetta le ſiege de Breſce, & marcha en avant le premier d'Octobre. Léoniſſa de ſon côté marcha auſſi, diſputant à l'ennemi le terrein pas à pas, & occupant ſucceſſivement des poſtes, qui retardoient & croiſoient toutes les manœuvres du Duc de Milan, évitant toujours d'en venir à une action déciſive. On prétend que Sforce fatigué & déconcerté par ce nouveau Fabius le défia au combat en lui envoyant un gand enſanglanté avec une lettre, où il lui donnoit le choix du jour, & aſſignoit pour champ de bataille la plaine de Montechiaro (*d*). Léoniſſa, bien réſolu de continuer à temporiſer, ne laiſſa pas d'accepter le défi & de fixer le jour. Quand il fut venu, Sforce conduiſit ſon armée ſur le champ de bataille; les uns diſent

(*a*) *Sabellic. Cavitell.* l. c.
(*b*) Les mêmes.
(*c*) *Sabellic.* ubi ſup. p. 694.
(*d*) Voy. cette Lettre dans *Laugier* l. c. p. 54-56.

SECTION VII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.*

que l'armée Vénitienne s'avança pareillement & fit halte ſur la crête du côteau qui dominoit la plaine, & qu'une groſſe pluie qui ſurvint, lui fournit un prétexte pour éviter le combat (*a*). D'autres aſſurent que les Vénitiens ne ſortirent pas de leur camp, & que Sforce ſe diſpoſoit à les y attaquer, quand la pluie l'en empêcha (*b*). Suivant d'autres, la pluie fit rentrer Sforce dans ſes retranchemens avant que les Vénitiens paruſſent (*c*). Quoiqu'il en ſoit, la ſaiſon étant fort avancée, le Duc de Milan mit ſes troupes en quartiers d'hiver; il en diſtribua une partie dans les places du Breſſan qu'il occupoit, & le reſte dans le Crémonois. Il envoya un détachement dans l'Alexandrin, qui s'empara du pont que les Vénitiens avoient ſur l'Adda, & le ruina (*d*). Léoniſſa mit auſſi ſes troupes en quartiers d'hiver.

Campagne en Toſcane.

Il ne ſe paſſa rien de plus conſiderable en Toſcane pendant cette campagne. Le Roi Alphonſe envoya un corps de huit mille chevaux & de quatre mille hommes d'infanterie, aux ordres de Ferdinand ſon fils & de Frederic Comte d'Urbin, qui ravagea le pays de Cortone, & emporta le château de Faïano dans l'Aretin. Cette armée traverſa le Siennois, pénétra ſur les terres de Florence, qu'elle ravagea, ſans que Sigismond Malateſta qui avoit huit mille hommes, s'y oppoſât, ne voulant pas riſquer une bataille. Le Prince Ferdinand, s'amuſa à aſſiéger diverſes petites places qui l'arrêterent longtems. Aiant été obligé de lever le ſiege de Caſtelline, il ſe replia ſur la partie maritime du Siennois. Une Flotte du Roi Alphonſe vint ravager les côtes du Volaterran (*e*).

Les Florentins ont recours au Roi de France.

Les Florentins ſentirent la difficulté de ſe maintenir contre les forces du Roi Alphonſe & des Vénitiens, & réſolurent d'implorer le ſecours de Charles VII. Roi de France. Ils envoyerent Ange Acciajoli pour ſolliciter ſon alliance & en obtenir du ſecours. L'Ambaſſadeur réuſſit parfaitement dans ſa négociation. Le Roi de France arrêta le Duc de Savoye, ligué avec les Vénitiens, & ſur le point de faire une diverſion en leur faveur. Il promit même de l'argent & des troupes à René d'Anjou, pour le rétablir ſur le trône de Naples (*f*).

Mort de Léoniſſa.

Pendant l'hiver les Vénitiens ne reſterent pas oiſifs. Charles de Gonzague ſurprit quelques châteaux dans le Mantouan (*g*). Léoniſſa & Jaques Pichinin firent le ſiege de Manerbe dans le Breſſan, & l'emporterent au bout de trois jours. Ce ſiege couta la vie à Léoniſſa, il y reçut une bleſſure, dont il mourut trois jours après (*h*). La République perdit en lui un homme du premier mérite, & qui avoit ſu déconcerter tous les projets de Sforce. On lui ſubſtitua Jaques Pichinin.

Marche des Milanois en Toſcane. 1453.

Les Florentins firent un nouveau Traité avec le Duc de Milan, par lequel Sforce s'engagea d'envoyer en Toſcane ſon frere Alexandre à la tête de deux mille chevaux, & les Florentins promirent à Sforce un ſubſide de quatre vingt mille écus (*i*). Alexandre Sforce traverſa l'Apennin au com-

(*a*) Le même, p. 58.
(*b*) *Platina* l. c.
(*c*) *Sabellic.* p. 695.
(*d*) Le même.
(*e*) *Platina*, *Machiavel* ubi ſup.
(*f*) *Platina* l. c.
(*g*) Le même.
(*h*) *Sabellic.* p. 698.
(*i*) *Laugier* l. c. p. 62.

mencement de Mars & joignit l'armée de Florence, commandée par le Seigneur de Rimini. Ces deux Généraux reprirent Faïano & toutes les places qui avoient été occupées par Ferdinand, qui ne fit aucun mouvement pour s'y oppoſer (*a*).

Campagne en Lombardie.

Jaques Pichinin, devenu Capitaine-Géneral des Vénitiens, ouvrit la campagne par la priſe de Quinzano, & alla mettre le ſiege devant Ponte-Vico. Le Duc de Milan s'étoit rendu à Crémone pour prendre ſes meſures. Sur la nouvelle du ſiege de Ponte-Vico, il marcha au ſecours de cette Place, mais comme elle avoit été emportée d'aſſaut, Pichinin attaquoit déja Séniga à cinq milles de là. L'arrivée de Sforce lui fit lever le ſiege pour ſe replier ſur Ponte-Vico (*b*).

Diverſes actions.

Le Marquis de Mantoue n'avoit pu joindre Sforce, étant obligé de ſe défendre contre les hoſtilités de Charles ſon frere. Pichinin profita de cette circonſtance, pour tâcher de ſurprendre & d'enlever un corps de troupes Milanoiſes qui campoit auprès de Crémone. Sforce fut averti de ſon projet par ſes eſpions, & eut le tems de prendre des précautions. A la premiere attaque Pichinin s'apperçut qu'il étoit découvert, fit ſonner la retraite & ſe retira en bon ordre (*c*). Charles de Gonzague eſſuya dans le même tems un échec beaucoup plus fâcheux. Le Marquis ſon frere, aiant appris qu'il ſe diſpoſoit à en entrer dans le Mantouan à la tête de quatre mille chevaux & de deux mille hommes de pied, s'avança au devant de lui, & ſe joignit auprès de Goito avec Tibert Brandolino, qui avoit pris le parti du Duc de Milan. Ils en vinrent aux mains pas loin de Goito; le combat fut long & ſanglant, Charles fit le devoir de Capitaine & de ſoldat; mais enfin il fut obligé de céder au nombre, laiſſant plus de trois-cens morts ſur la place & plus de mille priſonniers (*d*). Platina ne dit rien d'un fait que rapporte M. Laugier (*e*), c'eſt que cette victoire détermina le Marquis de Mantoue à propoſer aux Vénitiens une neutralité entre le Véronois & le Mantouan; que le Sénat accepta la propoſition, & que les hoſtilités ceſſerent de ce côté-là.

Opérations des armées dans le Breſſan.

Sforce étoit campé ſur l'Oglio auprès de Séniga. Le Marquis fit une marche forcée pour ſe rendre à Gédo, où ils comptoit qu'ils pourroient effectuer leur jonction. Pichinin l'avoit dévancé, & chargea les troupes de Mantoue avant qu'elles euſſent le tems de ſe retrancher, mais Sforce étant volé à leur ſecours, Pichinin ſe retira, & alla établir ſon camp près de Ponzone, ſur un terrein entouré de marais. Sforce & le Marquis de Mantoue reſterent campés ſous Gédo, qui ſe rendit à eux, après quelques jours de ſiege (*f*). Les deux armées reſterent dans cette poſition tout l'Eté; les Vénitiens pour couvrir la ville de Breſce, & Sforce pour ne pas avoir la honte de reculer.

René d'Anjou paſſe en Italie.

René d'Anjou paſſa en ce tems-là en Italie avec deux mille quatre-cens chevaux, & joignit l'armée de Sforce. Il fit déclarer la guerre aux Vénitiens par un Héraut, après quoi ces deux corps réunis s'avancerent

(*a*) *Machiavel* l. c.
(*b*) *Sabellic.* Dec. III. L. VII.
(*c*) *Laugier* l. c. p. 66, 67.
(*d*) *Platina* Hiſt. Mant. L. VI. *Cavitell.* Cremon. Annal. ann. 1453.
(*e*) *Laugier* l. c. p. 67, 68.
(*f*) *Platina* ubi ſup.

SECTION VII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.*

vers Baſſano, qui ne fit aucune réſiſtance. Ils allerent delà attaquer Ponte-vico, qui ſe défendit, mais la place fut emportée d'aſſaut; les François firent un carnage horrible des habitans & de la garniſon. Ce maſſacre inſpira tant de terreur à toutes les autres villes, qu'elles ſe rendoient ſans coup férir. Sforce chaſſa les Vénitiens de tout le Crémonois & tout plia dans le Breſſan. Pichinin ſe retira dans les environs de Breſce, & s'y retrancha. Sforce marcha à lui, mais il fut arrêté par Roado, qu'il fallut aſſieger, ainſi que Romano & Martinengo. Après que ces trois places eurent capitulé, il détacha une partie de ſon armée au delà de l'Oglio, qui ſoumit tout le pays, à la réſerve de Crême, de Bergame & de deux autres châteaux. Poncino, Orcinuovi & Romanengo, ſe rendirent auſſi aux ennemis (*a*).

Le Roi René d'Anjou retourne en France.

L'hiver commençoit à ſe faire ſentir, ce qui engagea le Roi René à ſe retirer avec ſes troupes dans le Plaiſantin. Sforce pour ſatisfaire le Marquis de Mantoue entreprit le ſiege d'Aſolo; mais le vent, la pluie, des neiges abondantes, & les murmures des ſoldats l'obligerent à remettre ce ſiege à un autre tems (*b*). Sur ces entrefaites le Roi René déclara qu'il étoit obligé de retourner en France. Le Duc de Milan ſe rendit à Plaiſance pour le détourner de ce deſſein, mais il ne put y réuſſir (*c*). Ce départ fit pencher Sforce à la paix, & le Roi Alphonſe, les Vénitiens & les Florentins, fatigués de la guerre n'aſpiroient pas moins au repos que lui. Le Pape Nicolas V. ſouhaitoit fortement de pacifier l'Italie pour unir tous les Princes contre Mahomet II. qui venoit de ſe rendre maître de Conſtantinople, révolution dont nous devons dire un mot, par l'intérêt qu'y prirent les Vénitiens, & par les liaiſons qu'ils furent obligés de prendre avec l'Empereur Ottoman.

Priſe de Conſtantinople.

Mahomet fit inveſtir Conſtantinople dès les premiers jours d'Avril. Les Vénitiens pour l'intérêt de leur commerce, armerent dix galeres aux ordres de Jaques Loredan pour ſécourir cette grande ville. Les Génois par la même raiſon dépêcherent Jean Juſtiniani avec deux gros vaiſſeaux de guerre, lui ordonnerent de prendre en paſſant les galeres & les navires de Chio. Juſtiniani entra dans le port de Conſtantinople avec ſon eſcadre, mais Loredan arriva trop tard. Les Vénitiens & les Génois qui étoient à Conſtantinople firent des prodiges de valeur, mais ne purent empêcher que la ville ne fût emportée d'aſſaut. Quarante ſept Nobles Vénitiens reſterent ou morts ou priſonniers & un grand nombre de Citadins qui exerçoient le commerce dans cette Capitale furent mis aux fers. On fit monter la perte des Vénitiens à plus de trois-cens mille ducats. Elle auroit été plus conſiderable, ſi les navires chargés de marchandiſes qui étoient dans le port de Conſtantinople avoient été pris; mais Louis Diedo, qui les commandoit, rompit la chaine, & les ramena heureuſement à Veniſe (*d*). Le Grand Conſeil envoya Barthelemi Marcello pour traiter avec Mahomet du rachat des captifs & de la paix.

Le

(*a*) Le même & *Sabellic.* l. c.
(*b*) Les mêmes.
(*c*) Les mêmes & *Machiavel* Hiſt. Flo. L. VI.
(*d*) *Sagredo* Hiſt. de l'Emp. Ottoman T. I. p. 187.

SECTION VII.

Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.

Le Pape, ainſi que nous l'avons dit, voulant unir les Princes Chretiens contre les Turcs, profita de la ceſſation des hoſtilités pendant l'hiver, pour engager les Puiſſances belligérantes à envoyer leurs Plénipotentiaires à Rome. Quand ils furent aſſemblés, il ſe trouva beaucoup de difficultés, vu les prétentions oppoſées des parties (*a*). Ainſi les affaires trainerent en longueur, ce qui donna le tems aux Vénitiens d'entamer une négociation particuliere avec Sforce par le moyen d'un Religieux, nommé Simonetta, qui alloit &venoit. Diverſes raiſons déterminerent le Duc de Milan à conclure ſuivant le plan que les Vénitiens avoient propoſé, & auquel il avoit demandé du changement.

Négociation pour la paix à Rome. 1454.

Il envoya ſes Plénipotentiaires à Lodi, où ſe trouva de la part des Vénitiens le Chevalier Paul Barbo pour mettre la derniere main au Traité, qui fut ſigné le 5 d'Avril, aux conditions ſuivantes. 1. Que le Duc de Milan reſtitueroit aux Vénitiens tout ce qu'il occupoit dans le Breſſan & le Bergamasque, & que la ville de Creme avec ſon territoire leur reſteroit. 2. Que le Duc conſerveroit toutes les autres places, qu'il avoit conquiſes entre l'Oglio & l'Adda. 3. Que le Duc pourroit recouvrer, ou par la négociation, ou par la force, toutes les places que le Marquis de Montferrat & le Duc de Savoye avoient priſes dans le Novarois, le Paveſan & l'Alexandrin. 4. Que les Seigneurs de Correge ſeroient obligés d'abandonner toutes leurs conquêtes ſur les deux rives du Po. 5. Que les troupes du Roi Alphonſe évacueroient entierement la Toſcane, à la réſerve de Caſtiglione de Peſcaria, qui reſteroit au Roi. 6. Que le Marquis de Mantoue rendroit à Charles ſon frere les terres de ſon appanage. 7. Que les Alliés auroient un mois de terme pour accéder au Traité (*b*). Les Florentins, le Marquis de Mantoue & la ville de Sienne ratifierent le Traité dans le tems marqué. Mais le Roi Alphonſe fut très-mécontent de ce que les Vénitiens avoient entrepris de décider de ſon accord avec les Florentins ; il en fit les plus vives plaintes, mais ne laiſſa pas de rappeller ſes troupes de Toſcane, où elles ne pouvoient plus reſter en ſureté (*c*).

Les Vénitiens font leur paix particuliere avec le Duc de Milan.

Peu de tems après la concluſion du Traité, le Duc de Milan recouvra tous ſes Etats. Il obligea les Seigneurs de Correge à ſe ſoumettre, le Marquis de Montferrat à reſtituer toutes les places qu'il tenoit, de même que le Duc de Savoye, qui arrêta le mariage de ſa fille avec le ſecond fils de Sforce (*d*). Ce Prince & les Vénitiens furent également contens d'une paix, qui aſſuroit à l'un la paiſible poſſeſſion du Duché de Milan, & qui procuroit aux autres des avantages que le mauvais ſuccès de la guerre ne leur permettoit gueres d'eſpérer.

Sforce recouvre tous ſes Etats.

Pendant qu'on célebroit à Veniſe la publication de la paix, Marcello arriva de Conſtantinople, avec un Traité qu'il avoit négocié & conclu avec Mahomet II. par lequel cet Empereur accordoit de grands avantages aux Vénitiens. Marcello étoit accompagné d'un Officier de Mahomet, qui devoit rapporter au Sultan la ratification du Sénat. Mais comme il étoit encore queſtion de la Croiſade, projettée par le Pape Nicolas V. les Vé-

Traité des Vénitiens avec Mahomet II. 1455.

(*a*) *Machiavel* l. c.
(*b*) Le même, *Platina*, *Sabellic.* ubi ſup.
(*c*) *Cavitell.* l. c. *Laugier* p. 94, 95.
(*d*) *Laugier* p. 96-98.

SECTION VII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.*

nitiens jugerent à-propos de temporiſer pour qu'on ne pût pas leur reprocher d'avoir ſacrifié la cauſe commune à leurs intérêts. Le Sénat renvoya Marcello à Conſtantinople, avec ordre de propoſer au Sultan un nouveau plan de Traité, & de faire trainer la négociation juſqu'à ce qu'on lui ordonnât de conclure. L'affaire de la Croiſade allant fort lentement, les Vénitiens réſolurent de conclure avec Mahomet. Marcello eut ordre de ſigner le Traité, & il en réſulta une capitulation en treize articles. Comme cette piece eſt curieuſe, & qu'elle ne ſe trouve pas communément, nous la donnerons telle que nous la fournit M. Laugier (*a*). 1. Tous les ſujets nés ou réputés Vénitiens, pourront aborder librement dans tous les ports de la domination du Grand Seigneur, & notamment à Conſtantinople, avec leurs navires & marchandiſes, en payant à la Douane Impériale deux pour cent pour toutes les marchandiſes d'entrée & de ſortie. 2. Tous les navires Vénitiens, en paſſant & en repaſſant, pourront entrer dans le port de Conſtantinople, & s'y fournir, en payant, des choſes qui leur ſeront néceſſaires. 3. Les marchands Vénitiens pourront amener avec eux des domeſtiques en tel nombre qu'il leur plaira, ſans qu'on puiſſe pour ce ſujet les inquiéter & les moleſter en aucune maniere. 4. Ceux de Péra qui étoient débiteurs des Vénitiens, lors de la priſe de la Capitale, ſeront contraints de payer, en défalquant de la dette les contributions levées par le Grand Seigneur. 5. Le Patriarche de Conſtantinople continuera de jouir des revenus qu'il poſſedoit dans les Etats de l'Illuſtriſſime Seigneurie de Veniſe. 6. Tous les marchands Turcs qui iront dans les ports de la domination Vénitienne, ne payeront pas des droits plus forts, que ceux qui ſont payés par les Vénitiens dans les ports du Grand Seigneur; & ſi leurs navires ſont pourſuivis ſous quelque Fort ou château de la République, le Commandant ſera tenu de les protéger comme les ſiens propres. 7. On ſe rendra mutuellement les déſerteurs & les transfuges, de quelque condition qu'ils ſoient, & dans les naufrages des navires reſpectifs, on ſe rendra fidélement tout ce qui aura été ſauvé. 8. Si quelque ſujet, né ou réputé Vénitien, meurt dans les Etats du Grand Seigneur *ab inteſtat*, ſes effets ſeront ſéqueſtrés par le Cadi du lieu & mis en dépôt chez le Baile, & ſi c'étoit dans un lieu éloigné de la réſidence du Baile, & qu'il y eût un Vénitien réſident, ils ſeront dépoſés chez lui, juſqu'à ce qu'on reçoive des lettres de l'Illuſtriſſime Seigneurie de Veniſe, qui déclarent à qui les effets doivent être délivrés. 9. La Seigneurie de Veniſe ne pourra donner aux ennemis du Grand Seigneur aucun ſecours d'argent, d'armes, de munitions, de galeres, de vaiſſeaux & autres navires, ni par voie de faux noliſſement, ni ſous aucun autre prétexte; & le même ſera obſervé par le Grand Seigneur envers la Seigneurie de Veniſe. 10. Les villes, places & forteresſes que la Seigneurie de Veniſe poſſede en Romanie & en Albanie, ne ſerviront d'aſile à aucun ennemi, & à aucun transfuge des Etats du Grand Seigneur; & s'il s'y en réfugie quelqu'un, le Grand Seigneur, pourra en tirer vengeance ſur les dites places & forteresſes, ſans être cenſé avoir violé la paix. 11. La Seigneurie pourra, ſelon ſon bon-plaiſir, envoyer à

(*a*) Le même, p. 107-110.

Section VII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.*

Conſtantinople un Baile avec ſa maiſon accoutumée, qui aura la liberté de régir civilement les Vénitiens de toute condition, le Grand Seigneur s'obligeant à lui faire donner main forte toutes les fois qu'il en aura beſoin. 12. Le Grand Seigneur conſent à faire réparer tous les torts que les Vénitiens ont ſouffert de la part des Turcs ſes ſujets, avant la priſe de Conſtantinople; & la Seigneurie de Veniſe s'oblige envers lui à la même choſe. 13. Les Vénitiens pourront porter dans les Etats du Grand Seigneur toute eſpece d'argent & en trafiquer, ſans payer aucun droit de Douane, à condition que ces eſpeces ſeront préſentées à la Monnoie & y ſeront viſées. Les Vénitiens ne pouvoient eſpérer rien de plus avantageux dans les circonſtances préſentes pour l'intérêt de leur commerce. Mais Mahomet en conſentant à la paix, avoit dans l'ame le deſſein de la rompre à la premiere occaſion favorable qui s'en préſenteroit. Il crut que pour conſerver l'Empire qu'il venoit de conquérir, il étoit néceſſaire d'avoir la paix ſur mer, d'amuſer la République, & de l'empêcher ainſi de renforcer ſes Flottes, parceque le Sultan ne ſe ſentoit pas auſſi fort ſur mer que ſur terre (*a*).

Ligue d'Italie.

Pendant ces négociations à la Porte, il y en avoit d'autres en Italie ſur le tapis pour une alliance ou confédération générale entre tous les Etats de ce pays, pour y maintenir la paix. Le Duc de Milan, les Vénitiens & les Florentins la conclurent entre eux. Il s'agiſſoit d'y faire entrer le Roi Alphonſe, ce qui n'étoit pas aiſé, à cauſe de ſon mécontentement contre les Vénitiens. Les trois Puiſſances, dont nous venons de parler, firent goûter au Pape leur projet, deſorte qu'il fit partir un Légat avec les Ambaſſadeurs de Milan, de Veniſe & de Florence, qui alloient à Naples pour tâcher de gagner Alphonſe. Ils eurent d'abord des difficultés à ſurmonter, mais à la fin ce Prince, pour aſſurer ſa ſucceſſion à Ferdinand ſon fils naturel, ſigna la Ligue offenſive & défenſive envers & contre tous les ennemis du repos de l'Italie. Il ſe réſerva néanmoins le droit de faire la guerre aux Génois & aux Seigneurs de Rimini & de Fano, ſans qu'aucun des Confédérés pût les ſécourir autrement que par des conſeils pacifiques (*b*). Pour s'aſſurer davantage du Duc de Milan, il conclut avec lui un double mariage, en feſant épouſer à Alphonſe, fils de Ferdinand, la fille de Sforce, & la fille de Ferdinand à Marie Sforce, troiſieme fils de Sforce. Les Ducs de Savoye & de Modene, les Marquis de Mantoue & de Montferrat, les Républiques de Sienne, de Luques & de Bologne, accéderent à la Confédération, qui devint célebre ſous le nom de *Ligue d'Italie.*

Guerre ſuſcitée par Pichinin terminée.

La paix qui paroiſſoit ſi ſolidement établie fut ſur le point d'être troublée par Jaques Pichinin. Les Vénitiens n'aiant plus beſoin de lui le congédierent. S'étant joint à quelques autres chefs, qui ſe trouvoient comme lui ſans emploi, ils paſſerent dans la Romagne, & delà traverſant l'Apennin ils pénétrerent dans le Siennois, pillerent le plat pays, & s'emparerent de quelques places. La mort de Nicolas V. ſuſpendit la marche des troupes de l'Égliſe contre Pichinin. Calixte III. ſon ſucceſſeur, envoya celles qu'il put raſſembler, qui ſe joignirent à celles du Duc de Milan & des Florentins, qui s'étoient auſſi mis en devoir d'étouffer cette guerre naiſſante.

(*a*) *Sagredo* ubi ſup. p. 197. (*b*) *Platina* & *Machiavel* l. c.

SECTION VI. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.*

Cette armée marcha contre Pichinin & lui livra bataille ; bien qu'elle ne fût pas déciſive, Pichinin ſe replia ſur Caſtiglione de Peſcaria, qui étoit au Roi Alphonſe, parceque ce Prince le favoriſoit ſous main. Alphonſe fit aux Confédérés des propoſitions en faveur de Pichinin, qui furent rejettées. Deſorte que pour terminer ce différend, il obligea Pichinin de rendre les places priſes ſur les Siennois, à condition que ceux-ci lui donneroient vingt mille écus, & il prit ce Général avec ſes troupes à ſon ſervice (*a*).

Dépoſition du Doge Foſcari. 1457.

La République gouta les douceurs de la paix, après cet arrangement. Il y avoit trente quatre ans que François Foſcari occupoit le trône Ducal. Une fâcheuſe avanture, qui l'avoit privé de ſon fils unique, mort en exil en Candie, l'avoit jetté dans une ſi profonde mélancolie, qu'il ne ſortoit plus de ſon appartement, & ne paroiſſoit à aucun Conſeil. Le Conſeil des Dix demanda une Jonte de vingt-cinq Sénateurs pour délibérer ſur ce qu'il y avoit à faire. Sabellicus paſſe fort légerement ſur cette affaire, mais M. Laugier là developpée parfaitement, & nous le ſuivrons, parcequ'il s'agit d'un trait tout ſingulier. L'uſage avoit toujours été en cas d'abſence ou de maladie du Doge, que le plus ancien des Conſeillers ſuppléât à ſon défaut, & préſidât à tous les Conſeils en qualité de Vice-Doge. Il ſembloit, qu'on devoit cette marque de conſidération à un vieillard preſque nonagenaire, qui avoit rendu de grands ſervices à la République. Cependant le Conſeil des Dix s'aſſembla avec la Jonte. L'affaire fut miſe en délibération, & Jérôme Barbarigo l'un des chefs, repréſenta que Foſcari étoit hors d'état de vaquer à ſes fonctions, vû ſon grand âge, & qu'il croyoit qu'il étoit néceſſaire d'ordonner qu'on procédât à l'élection d'un nouveau Doge. La délibération dura huit jours, les ſéances occupant toute la journée, & étant prolongées bien avant dans la nuit. On appella le Procurateur Marc Foſcari, frere du Doge, pour le rendre témoin des délibérations du Conſeil, afin qu'on ne pût y ſoupçonner de paſſion. Enfin on arrêta à la pluralité des voix, que les ſix Conſeillers ſe tranſporteroient à l'appartement du Doge, qu'ils lui ſignifieroient que, comme ſa ſanté ne lui permettoit plus de vaquer aux fonctions de ſa charge, le Conſeil des Dix jugeoit que ſa Sérénité ne pouvoit rien faire de mieux que d'abdiquer le Dogat, comme elle avoit eu intention de le faire d'autres fois ; & que ſi ſa Sérénité vouloit donner à l'Etat cette marque de zele, on lui conſerveroit ſes appointemens ſa vie durant. Les Conſeillers s'acquitterent de leur commiſſion, & Foſcari répondit que, comme on n'avoit pas voulu accepter ſon abdication quand il l'avoit offerte, il s'en tiendroit au ſerment qu'on lui avoit fait faire de ne jamais abdiquer le Dogat, qu'au ſurplus ils pouvoient mettre cette affaire en délibération au Grand Conſeil, & qu'il attendroit ce qui auroit été décidé. Les Dix n'eurent aucun égard à ſa demande, & déciderent unanimement, que Foſcari ſeroit abſous de ſon ſerment ; qu'il abdiqueroit le Dogat ; qu'on procéderoit tout de ſuite à l'élection de ſon ſucceſſeur, qu'on lui aſſigneroit deux mille ducats de penſion ; qu'après ſa mort il ſeroit enterré avec tous les honneurs uſités à l'enterrement des vrais Doges, & que dans trois jours au plus tard il ſortiroit du Palais.

(*a*) *Machiavel* ubi ſup.

Section VII. *Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1508.*

Les six Conseillers allerent signifier cet arrêt à Foscari. Il l'écouta tranquillement, & dit, „ Très-volontiers, j'obéirai à l'excellentissime Conseil des Dix." Ensuite avec le même sang-froid, il remit l'anneau Ducal, qui fut brisé en sa présence. Il quitta la Corne Ducale & prit un bonnet ordinaire. Il donna ses ordres pour le transport de ses meubles & de ses effets. Deux jours après il sortit du Palais, entra dans une simple Gondole & se retira dans sa maison.

Sa mort.

Dèsque sa déposition fut rendue publique, elle excita dans Venise un murmure général. Tous les citoyens blâmerent l'insulte qu'on fesoit à un vieillard, qui avoit toujours bien servi, & qui étoit sur le bord de sa fosse. Ils s'en exprimerent avec tant d'aigreur que le Conseil des Dix fut obligé de publier une proclamation, portant défense à qui que ce fût de parler de cette affaire, & chargea ses chefs d'informer, conjointement avec les Inquisiteurs d'Etat, contre les téméraires qui oseroient contrevenir à sa défense. Cette proclamation imposa silence à tout le monde. Le grand Conseil s'assembla, les Electeurs furent choisis & le 31 d'Octobre 1457 ils élurent Paschal Malipier. Foscari, entendant sonner les cloches de Saint-Marc qui annonçoient l'élection de son successeur, éprouva une révolution soudaine qui le mit au tombeau. Il mourut le lendemain dans la matinée. Il fut enterré avec tous les ornemens de la Dignité Ducale, & le nouveau Doge, avec tout le Sénat assista à son enterrement. M. Laugier fait un grand éloge de Foscari, qu'il termine en disant, qu'il mérita plus que tous ses prédécesseurs, & fut traité avec moins de ménagement qu'aucun d'eux. Il faut ajoute-t-il, que les Vénitiens ayent le cœur fait différemment des autres hommes, pour que l'amour de la patrie se conserve parmi eux, après de tels exemples d'ingratitude (*a*).

Paschal Malipier, LXVI. *Doge de Venise.* 1457.

Paschal Malipier joignoit à un grand sens, un caractere franc & exempt de dissimulation, il aimoit la paix & sut la maintenir, sévere observateur de la justice, il en soutint toujours les droits. Pendant quatre ans & quelques mois qu'il gouverna, la tranquillité de Venise ne fut pas troublée, quoiqu'il y eut des mouvemens dans le reste de l'Italie, dont nous avons parlé ailleurs, nous n'en donnerons qu'une légere idée ici pour ne pas rompre le fil des événemens.

Genes se donne au Roi de France. Autres événemens.

On a vu plus haut, que le Roi Alphonse, en signant la ligue d'Italie s'étoit réservé la liberté de faire la guerre aux Génois & au Seigneur de Rimini. Il en vouloit principalement à Pierre Frégose Doge de Genes, & avoit dessein de faire triompher la Faction des Adornes. Il se servit d'eux pour inquieter Frégose, & arma puissamment par mer & par terre. Les Adornes tenterent de se rendre maîtres de Genes, mais manquerent leur coup (*b*). Cependant le commerce souffroit beaucoup de leurs pirateries, les finances étoient épuisées, & Frégose se voyoit sans espérance de secours. C'est ce qui le détermina à persuader au Grand Conseil de Genes de se donner à Charles VII. Roi de France. On lui envoya des Ambassadeurs; ce Prince accepta leur offre, & envoya pour Gouverneur à Genes Jean d'An-

(*a*) *Laugier* T. VII. p. 125-136. (*b*) *Folieta* Hist. Genuens. L. X. ann. 1455.

SECTION VII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.*

jou Duc de Calabre. Il y arriva au mois de Mai 1458; on prêta ſerment de fidélité au Roi, entre ſes mains, & on lui remit les châteaux & les principales Fortereſſes de l'Etat (*a*). Alphonſe ne laiſſa pas de continuer à attaquer les Génois, il fit inveſtir Genes par mer & par terre, ſur ces entrefaites ce Prince mourut à Naples, & le ſiege fut levé (*b*). Il laiſſa le trône de Naples à ſon fils Ferdinand, que le Duc de Milan appuya fortement, tandis que le Pape Calixte III. prétendoit le priver de la couronne. Ce Pape étant mort Pie II. lui ſucceda, qui eut d'autres vues. Aiant beſoin du Duc de Milan contre Jaques Pichinin, qui après avoir fait la guerre au Seigneur de Rimini, avoit envahi quelques places de l'Etat Eccléſiaſtique; il l'engagea à obliger Pichinin à reſtituer ces places, & pour reconnoitre ce ſervice, il accorda à ſa ſollicitation, l'inveſtiture du royaume de Naples à Ferdinand (*c*). Nous avons parlé ailleurs d'un petit différend qu'il y eut entre le Pape & la Seigneurie de Veniſe, qui ſe termina ſans grande peine par la ſageſſe du Pape. Les Vénitiens refuſerent d'entrer dans la ligue générale contre les Turcs, qui fut conclue à Mantoue en 1459. Le Duc de Calabre, qui n'étoit venu en Italie, que dans l'eſpérance d'y trouver des facilités de rentrer dans le royaume de Naples, tenta vainement de gagner le Duc de Milan, & de le mettre dans ſes intérêts. De nouvelles brouilleries à Genes jetterent Pierre Frégoſe dans le parti de Ferdinand, mais il fut tué en tentant de ſurprendre la ville (*d*) Jean d'Anjou paſſa dans le royaume de Naples, & y eut bientôt un puiſſant parti. Ferdinand ſomma le Pape, le Duc de Milan, les Florentins & les Vénitiens de lui donner du ſecours, en conſéquence de la ligue d'Italie. Les Vénitiens ſe déclarerent neutres, permettant néanmoins au Prince de Tarente, adhérent de Jean d'Anjou, de ſe pourvoir chez eux d'armes, de ſoldats & de munitions en payant. Les Florentins, non ſeulement refuſerent du ſecours à Ferdinand, mais accorderent à ſon Compétiteur un ſubſide annuel de quatre-vingt mille écus. Mais le Duc de Milan n'aiant pas voulu entrer dans leurs vues en faveur de la Maiſon d'Anjou, ils embraſſerent auſſi la neutralité. Ferdinand fut néanmoins ſur le point de ſuccomber, parceque Jaques Pichinin l'abandonna, & alla joindre le Duc de Calabre. La bataille de Sarno en 1460 penſa ruiner entierement les affaires de Ferdinand, mais Jean d'Anjou lui aiant laiſſé le tems de reſpirer, le Duc de Milan le ſoutint. L'année ſuivante les François furent chaſſés de Genes, par le ſecours que Sforce donna aux Génois. En 1462, le Duc de Calabre fut battu par Ferdinand, qui remporta une victoire complete, par laquelle les affaires de Jean d'Anjou furent entierement ruinées (*e*). Cette même année, les Vénitiens conclurent un Traité de commerce & d'amitié avec le nouveau Soudan d'Egypte.

Mort du Doge. Le Doge Paſchal Malipier mourut le 5 de Mai 1462. Sabellicus (*f*) prétend que ce fut ſous ſon regne, que Nicolas Jenſon introduiſit l'imprimerie

(*a*) Le même, ann. 1453.
(*b*) Le même L. XI. au commenc.
(*c*) *Platina* ubi ſup.
(*d*) *Folieta* l. c.
(*e*) Voy. le détail de tous ces événemens dans *Laugier* T. VII. p. 141-175.
(*f*) *Sabellic.* Dec. III. L. VIII.

Section VII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.*

à Veniſe, & qu'il ſurpaſſa les autres Imprimeurs pour la beauté des caracteres. Comme je ne ſuis pas à portée d'approfondir le fait, je m'en rapporte à ceux qui s'appliquent à ces ſortes de recherches.

Christophe Moro, LXVII. *Doge de Veniſe.* 1462.

Christophe Moro Procurateur de Saint-Marc fut élu pour ſuccéder à Malipier. On a vu plus haut que Mahomet II. n'avoit ſigné la paix avec les Vénitiens que pour être en état d'exécuter les deſſeins qu'il avoit. Il penſa enſuite à ſe rendre maître de la Morée, comme une dépendance de l'Empire Grec. Cette Province étoit gouvernée par deux Princes Grecs, nommés Démetrius & Thomas, qui ſe voyant ſur le point d'être envahis par les Turcs, avoient offert à la Seigneurie de Veniſe de lui céder leurs Etats pour un équivalent en Italie. J'ignore ce qui empêcha le Sénat d'accepter cette offre, ſuppoſé qu'elle ait été faite. Peut-être la République craignoit-elle d'indiſpoſer Mahomet. Quoiqu'il en ſoit, Démetrius s'étoit accommodé avec le Grand Seigneur, & lui avoit donné ſa fille en mariage. Thomas, après avoir réſiſté quelque tems ſe ſauva en Italie (*a*). Il n'y avoit donc plus que Veniſe qui poſſédât quelques places ſur les côtes dans la Morée. Les entrepriſes des Turcs obligerent le Sénat à armer pour proteger ſon commerce & ſes ſujets. Ce ne fut néanmoins qu'avec beaucoup de circonſpection qu'il s'y prit. Victor Capello, Général de la mer, refuſa de ſecourir ceux de Lesbos & de Metelin, qui offroient de ſe mettre ſous la protection de la République, pour ne pas tomber ſous le joug des infideles (*b*); ne voulant donner aucun ſujet de plainte aux Turcs.

Guerre en Morée. 1463.

Cependant pour ne pas paroître trop timide, le Sénat ordonna un armement de vingt galeres, dont il donna le commandement à Louis Loredan, avec la qualité de Généraliſſime de la mer. Il mit à la voile le 25 de Janvier 1463, & conduiſit ſa flotte dans l'Archipel. Bientôt la guerre s'alluma. En voici le ſujet particulier, que je ne trouve rapporté que par M. Laugier (*c*), qui ne cite point ſes garands. Peu après l'arrivée de Loredan, un eſclave du Pacha d'Athenes ſe ſauva à Coron avec une ſomme d'argent qu'il avoit volée à ſon maître. Le Pacha redemanda ſon eſclave, & la Régence de Coron refuſa de le rendre ſous prétexte qu'il s'étoit fait Chretien. Ce qui étoit au fond une infraction au Traité fait avec le Grand-Seigneur. Le Pacha d'Athenes porta ſes plaintes à celui de la Morée. Celui-ci aſſembla des troupes, ſe porta ſur Argos, ſoumit cette ville, & en chaſſa le gouverneur Vénitien, qui étoit Nicolas Dandolo (*d*). Les Vénitiens prirent alors le parti de ſe défendre. On aſſembla des troupes à Veniſe, dont on donna le commandement à Bertold d'Eſt; elles paſſerent à Napoli de Romanie, ce Général marcha d'abord à Argos, & ſe rendit ſans beaucoup de peine maître de la ville & de la citadelle. Il entreprit enſuite le ſiege de Corinthe près de l'iſthme qui joint la Morée au Continent. Loredan conduiſit ſa flotte devant la place. Mais les Vénitiens donnerent deux aſſauts ſans ſuccès. Il y eut enſuite une bataille contre le Pacha de la Morée, & la victoire ne ſe déclara pour aucun des partis. Bertold d'Eſt penſa alors à relever l'ancien mur, que les Grecs

(*a*) Le même.
(*b*) Le même.
(*c*) *Laugier* ubi ſup. p. 183.
(*d*) *Sagredo* l. c. p. 213.

SECTION VII.

Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.

avoient conſtruit pour fermer à Xerxes la communication de l'Iſthme. Il y emploia trente-ſix mille ouvriers & en quinze jours de tems, ce mur qui avoit ſix mille de long fut élévé à la hauteur de douze pieds, & flanqué de trente-ſix tours baſtionnées, avec un foſſé large & profond. Mais comme on n'avoit ni chaux, ni ciment, on fit la muraille de pierres ſeches, fortement liées avec des faſcines & de la terre (*a*). Tandis qu'on travailloit à ce prodigieux ouvrage, le reſte de l'armée ſe rapprocha de Corinthe, & y donna inutilement pluſieurs aſſauts. Bertold y fut bleſſé d'un coup de pierre à la tête, dont il mourut. Bettin de Calcinato, qui lui ſucceda n'eut ni ſon habileté ni ſa valeur. Au premier avis qu'il eut que le Beglierbey de la Grece étoit en marche à la tête de quatre vingt mille hommes, il n'abandonna pas ſeulement le ſiege de Corinthe, mais laiſſa ſans défenſe cette grande muraille, qui avoit été élevée avec une dépenſe inconcevable. Le Beglierbey renverſa ſans beaucoup de peine ce mur élevé à la hâte; & encouragé par la retraite des Vénitiens, il s'avança juſqu'au pied des murs de Napoli, dans l'eſpérance de prendre la ville. Mais les aſſiegés profitant de l'avantage de la ſituation, chargerent les Turcs avec tant de réſolution, malgré l'inégalité du nombre, qu'ils en tuerent cinq mille (*b*). Les Turcs aiant levé de ſiege de Napoli, ravagerent les terres de Modon & de Coron, après quoi, ils ſe retirerent chargés de butin (*c*).

Guerre contre ceux de Trieſte.

Pendant que les Vénitiens étoient occupés en Morée, ils eurent une autre guerre moins conſiderable ſur les bras contre ceux de Trieſte. Voici à quelle occaſion. Les marchands d'Allemagne qui négocioient en Iſtrie, alloient directement à Capo d'Iſtria & dans les autres villes, ſans paſſer par Trieſte. Les habitans de cette ville ſe mirent en tête d'obliger les marchands de paſſer chez eux, ſe flatant de rendre par là leur ville floriſſante, & d'en faire le centre du commerce. Dans cette vue, ils s'adreſſerent à l'Empereur Frederic III. pour qu'il ordonnât aux marchands d'Allemagne de porter leurs marchandiſes à Trieſte. Cet expédient ne leur aiant pas réuſſi auſſi promptement qu'ils le ſouhaitoient, ils voulurent employer la contrainte & la force. Ceux de Capo d'Iſtria implorerent la protection de la Seigneurie, & le Sénat envoya quelques vaiſſeaux pour bloquer le port de Trieſte & empêcher qu'il n'y entrât rien. D'autre part les habitans de Capo d'Iſtria tâcherent d'engager ceux de Trieſte à ne pas troubler la liberté du commerce. Toutes ces meſures aiant été inutiles, le Sénat fit paſſer en Iſtrie une armée ſous la conduite de quatre Nobles, qui mirent le ſiege devant Trieſte. Il dura pendant preſque tout l'Automne, par la vigoureuſe réſiſtance des aſſiegés. A la fin le Pape Pie II. s'intéreſſa en leur faveur, & les Vénitiens conſentirent à lever le ſiege, à condition que le Pape ceſſeroit les hoſtilités contre Sigismond Malateſta, qu'il tenoit aſſiegé dans Rimini (*d*).

Le Duc de Milan devient Sou-

Les affaires changerent de face en Italie, en l'année 1464. Louis XI. Roi de France, qui avoit ſuccedé à Charles VII. voiant qu'il y avoit peu d'ap-

(*a*) Le même, p. 214. *Sabellic.* l. c. *Laugier* p. 187, 188.

(*b*) *Sabellic.* ubi ſup. p. 720, 721. *Sagredo* p. 215.

(*c*) Les mêmes.

(*d*) *Sabellic.* p. 722-724.

parence de rétablir son autorité dans Génes, & que Savone, la seule ville qui lui restoit, n'étoit qu'une occasion de dépense, prit le parti de la céder au Duc de Milan, avec tous les droits qu'il avoit sur l'État de Génes. Sforce prit possession de Savone; Albengué, Ventimille & Monaco lui furent aussi remises, & bientôt il se vit maître de toute la côte Occidentale de Génes. Cette ville avoit alors Paul Frégose, son Archevêque, pour Doge, qui se livroit à tout ce que la tirannie a de plus cruel. Les Génois tendirent les bras au Duc de Milan; il se ligua avec les mécontens, & fit marcher une armée jusqu'aux portes de Génes. Le Doge, qui vit qu'il ne pouvoit résister à ses ennemis, laissa la garde du château à Pandolfe Frégose son frere avec cinq-cens hommes, & partit avec quatre vaisseaux dont il s'empara, pour faire des courses le long des côtes, jusqu'à ce qu'il se présentât une occasion de se rétablir. Les troupes Milanoises entrerent dans la ville, & bientôt après le château fut obligé de se rendre. Le reste se soumit, & les Génois envoyerent vingt-quatre Députés à Milan, qui prêterent solemnellement foi & hommage au Duc Sforce (*a*).

Section VII.

Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1508.

verain de Genes. 1464.

Cette révolution ne fit nullement plaisir aux Vénitiens. Le Pape pour les consoler reprit avec vivacité le projet de la Croisade, & la ligue fut conclue entre le Pape, la République de Venise & le Duc de Bourgogne pour trois ans, sans pouvoir s'en séparer que d'un commun consentement. Le Pape lui-même devoit être de l'expédition, & il fut résolu que le Doge l'accompagneroit. Mais tous ces projets s'en allerent en fumée par la mort de Pie II. (*b*).

Croisade contre les Turcs.

Pendant qu'on se préparoit à la Croisade. Louis Loredan avoit acquis sans coup férir à la République l'isle de Lemnos, aujourd'hui Stalimene. Un Corsaire Grec, qui s'en étoit rendu maître, se défiant de ses forces contre les Turcs, la céda à Loredan (*c*). On substitua à celui-ci dans le commandement de la Flotte Orsat Justiniani, qui rassembla trente-deux galeres à Modon, & alla parcourir l'Archipel pour reconnoitre l'état des Colonies. Sur ces entrefaites, il y eut une rencontre entre les Turcs & les Vénitiens sur terre, où les derniers furent battus, & eurent plus de quinze-cens hommes de tués (*d*). Justiniani, après avoir reçu un nouveau secours entreprit avec quarante galeres d'attaquer l'isle de Metelin; il y débarqua ses troupes & défit d'abord trois-cens Turcs, qui lui firent tête. Encouragé par ce premier succès, il donna plusieurs assauts à la ville, mais il fut repoussé avec beaucoup de perte par les assiegés. En même tems il eut avis que la Flotte des Turcs, forte de quarante-cinq galeres, & de plusieurs moindres bâtimens s'approchoit, & qu'un corps de deux mille chevaux étoit prêt de venir fondre fut lui. Il prit alors le parti de se retirer, aiant perdu cinq mille hommes. Cette disgrace lui fut si sensible, qu'il en mourut de chagrin à Modon. Son corps fut transporté à Venise, & on mit en sa place Jaques Loredan (*e*).

Opérations dans le Levant.

(*a*) *Folieta* L. XI. ann. 1463, 1464.
(*b*) *Sabellic.* p. 729.
(*c*) Le même, p. 725.
(*d*) Le même, p. 725, 726.
(*e*) Le même, *Sagredo* T. I. p. 216, 217.

SECTION VII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.*

Après la mort de Pie II. on éleva au Pontificat le Cardinal Barbo, Noble Vénitien, qui prit le nom de Paul II. Ce nouveau Pape ne ſuivit point les traces de ſon prédéceſſeur & il ne fut plus queſtion de Croiſade. Les Vénitiens ſe virent donc obligés de ſoutenir le poids de la guerre contre les Turcs avec leurs propres forces. Ils choiſirent Sigismond Malateſta, Seigneur de Rimini, pour leur Capitaine-Général en Morée. Il y arriva peu de tems après la défaite dont nous venons de parler; on aſſure que voyant le peu de troupes qu'il y avoit, il dit que s'il avoit ſu l'état des choſes, il ne ſe ſeroit pas chargé d'une telle commiſſion. Il raſſembla tout ce qu'il put de troupes, & entreprit le ſiege de Miſitra, qui eſt l'ancienne Lacédemone. Il ſe rendit maître de la ville ſans peine, mais la Citadelle ſe défendit, enſorte que le ſiege traina en longueur. Quatorze mille Turcs vinrent au ſecours, & bien que Sigismond ne fût pas en état de leur livrer bataille, il ne ſouffrit aucune perte, mais ne pût empêcher que les Turcs ne fiſſent entrer du ſecours dans la Citadelle. Il leva donc le ſiege & retourna à Napoli, après avoir mis le feu à la ville (*a*). La Flotte de Jaques Loredan ne fit pas de grands exploits; il pilla & ſaccagea l'iſle de Rhodes, pour ſe venger de ce que les Rhodiens avoient enlevé ſur des vaiſſeaux Vénitiens des marchands de Syrie avec leurs effets (*b*).

Suites des affaires de Morée.

Alliances que font les Vénitiens.

Ce fut dans ces circonſtances que la Seigneurie fit alliance avec Uſum-Caſſan Roi de Perſe & le Prince de Caramanie, qui pouvoient faire des diverſions utiles. Mahomet II. de ſon côté, ſachant les démêlés qu'il y avoit eus entre la République & le Duc de Milan, envoya un Chaoux à ce Prince, pour l'engager à rompre avec le Sénat. Mais le Duc ne voulut prendre aucun engagement contre aucune Puiſſance Chretienne (*c*).

Le Seigneur de Rimini eſt attaqué par le Pape. 1465.

Non ſeulement le Pape Paul II. n'appuya point les Vénitiens contre les Turcs, il fit en quelque façon une diverſion en faveur des infideles. Au commencement de l'année 1465, il entreprit de dépouiller le Seigneur de Rimini de ſes Etats, & fit aſſieger Rimini. Sur les avis que Sigismond Malateſta en eut, il quitta le ſervice de la République, & la Morée pour venir défendre ſes Etats (*d*). Les Vénitiens intercéderent vainement pour lui, & lui fournirent quelques ſecours d'hommes & d'argent. Le Pape l'excommunia. Il mépriſa l'excommunication, & ce maintint contre ces vains foudres du Vatican (*e*). Nous avons parlé ailleurs du démêlé que les Vénitiens eurent avec le Pape pour la levée des Décimes ſur le Clergé.

Mort du Duc de Milan. 1466.

François Sforce, Duc de Milan mourut au mois de Mars de l'an 1466. Il avoit envoyé Galéas ſon fils aîné en France, avec une armée, au ſecours de Louis XI. à l'occaſion de la guerre du bien public. Ce Prince partit ſur le champ & ſe rendit à Milan, où il fut proclamé Duc. Le bruit s'étant répandu que les Vénitiens projettoient une entrepriſe ſur Crémone, Galéas rappella ſes troupes de France, ſe hâta de mettre ſes frontieres en bon état, & ſollicita l'aſſiſtance des anciens amis de ſa Maiſon. Mais il fut bientôt raſſuré par l'empreſſement avec lequel le Sénat de Veniſe lui témoigna le deſir ſincere qu'il avoit de vivre en bonne intelligence avec lui (*f*).

(*a*) *Sabellic.* ubi ſup.
(*b*) Le même.
(*c*) *Sagredo* l. c. p. 216.
(*d*) Le même, p. 221.
(*e*) *Laugier* l. c. p. 205, 206.
(*f*) Le même, p. 211.

Section VII. *Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1508.*

Victor Capello succeda à Jaques Loredan dans le commandement de la Flotte de la République. Il se signala d'abord heureusement par la prise d'Aulis dans la Béotie, vis-à-vis de l'isle de Negrepont, & de Lirse dans le Golfe de Thessalonique. Il soumit aussi l'isle d'Imbro ou d'Himber. Il alla assieger Setine ou Athenes, prit & saccagea cette ville (*a*), & alla rafraichir sa Flotte à Negrepont. Delà il fit voile avec vingt-trois galeres & un grand nombre d'autres bâtimens pour Patras, dont les habitans le sollicitoient de venir les délivrer de l'esclavage. Ses troupes ayant débarqué, au lieu de se retrancher, ne songerent qu'au pillage, & se débanderent pour ravager les villages voisins. Trois-cens cavaliers Turcs accoururent, fondirent de tous côtés sur ces pillards, qu'ils trouverent en desordre, & il y en eut plus de trois mille taillés en pieces. Jaques Barbarigo, Provéditeur fut au nombre des morts, & Nicolas Ragio, qui commandoit la cavalerie Vénitienne fut fait prisonnier & empâlé tout vif. A peine se sauva-t-il mille hommes. Ce malheur ne fit point perdre courage à Capello, au contraire l'attribuant à l'avarice de ses troupes, il débarqua huit jours après ce qui lui restoit de soldats. Les ennemis firent une sortie, & attaquerent les Vénitiens; on se battit pendant quatre heures, sans que la victoire se déclarât. A la fin néanmoins les Turcs eurent l'avantage, & les Vénitiens se sauverent précipitamment sur leurs vaisseaux ayant perdu encore mille hommes. La Flotte se retira dans l'isle de Zante, passa à Modon, & alla relacher à Negrepont, où Capello resta six mois sans rien entreprendre. Le chagrin qu'il avoit conçu de l'affaire de Patras le dévoroit à un tel point, qu'on assure qu'on ne le vit jamais rire depuis, & qu'il mourut huit mois après cette entreprise (*b*). Le Sénat nomma pour le remplacer Jaques Loredan, qui pendant seize mois qu'il commanda la Flotte, protégea soigneusement les côtes & les isles de l'Archipel (*c*).

Suite de la guerre de Morée.

Nous avons parlé dans l'Histoire Générale d'Italie de la guerre que Barthelemi Coléone entreprit en ce tems-là contre la faction des Médicis à Florence, & de la maniere dont-elle se termina, ainsi nous n'en dirons rien ici.

Il y eut en ce tems-là une négociation sur le tapis avec la Porte. Sagredo dit (*d*), qu'un Juif nommé David fit quelques ouvertures d'accommodement avec Mahomet. Que le Pape en voulut détourner les Vénitiens, & leur offrit trois-cens mille ducats pour continuer la guerre. Qu'on lui répondit que ce secours n'étoit pas suffisant, & que dans l'état présent des affaires la République avoit besoin d'alliés, qui partageassent ses soins & le péril auquel elle se trouvoit exposée. Cependant, ajoute cet Historien, les négociations se refroidirent, & dans la suite on fut obligé d'acheter cherement la tranquillité qu'on offroit alors avec des avantages considerables. M. Laugier rapporte, que la République, dont les finances, s'épuisoient parcequ'elle soutenoit en même tems Scanderbeg en Albanie, essaya de se délivrer de ses embarras par une nouvelle négociation de paix. Que

Négociation infructueuse.

(*a*) *Sagredo* ubi sup. p. 222. *Sabellic.* l. c. p. 730.
(*b*) Les mêmes.
(*c*) *Sabellic.* l. c.
(*d*) *Sagredo* ubi sup. p. 225.

SECTION VII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.*

Léonard Boldu fut envoyé à Conſtantinople, où il eut pluſieurs conférences avec les Miniſtres de Mahomet. Qu'on étoit d'accord ſur les principales conditions. Mais que l'Ambaſſadeur Vénitien voulut abſolument faire comprendre dans le Traité Scanderbeg, & que ce ſeul article, opiniâtrément refuſé par les Miniſtres de Mahomet, rompit la négociation (*a*).

Opérations de la Flotte Vénitienne contre les Turcs. 1468, 1469.

Nicolas Canale ſucceda à Jaques Loredan dans le commandement de la Flotte Vénitienne contre les Turcs. Il paſſa dans l'iſle de Negrepont, & delà il alla ravager les côtes de la Grece, de la Macédoine & de la Thrace. Il ſe préſenta enſuite devant Eno, ville de la Romanie; ſes troupes de débarquement eſcaladerent les murailles, rompirent les portes, firent un carnage affreux des habitans, quoiqu'ils fuſſent Chretiens, on n'épargna pas même les Religieuſes qui furent expoſées à la brutalité du ſoldat; on mit le feu à la ville, & on emmena deux mille priſonniers à Negrepont (*b*). Au Printems de l'année 1469 les Turcs ſurprirent une des villes de l'iſle de Stalimene, la pillerent & emmenerent tous les habitans en eſclavage. Canale s'y rendit au plutôt avec quatre galeres, mais trouva les ennemis déja partis. De retour à Negrepont, ſa flotte fut renforcée de ſix galeres arrivées de Veniſe, enſorte qu'elle ſe trouva compoſée de trente-cinq galeres, mais ſes exploits ne furent pas grands, ainſi qu'on le verra bientôt.

En ce tems-là, Nicolas & Alexis qui étoient freres & Souverains de la Province de Ducagini, voiſine de l'Albanie, eurent quelques différends pour cette Principauté. Alexis eut recours aux Turcs, qui lui donnerent mille chevaux. Nicolas s'adreſſa à Joſeph Barbaro, qui commandoit dans Scutari au nom de la République. Ce Gouverneur par ordre du Sénat donna deux-cens chevaux à ce Prince, qui joignirent les troupes qu'il avoit. Il en vint aux mains avec Alexis ſur le bord de la Drine, le battit, le mit en déroute, & lui tua huit-cens hommes (*c*).

Siege de Négrepont. 1470.

Mahomet II. voyant que l'iſle de Négrepont étoit la principale retraite des Vénitiens, & qu'elle étoit avantageuſement ſituée pour la Grece & pour les autres iſles de l'Archipel, forma le deſſein de la conquérir. Il fit partir de Conſtantinople une Flotte de trois-cens voiles, qui portoit ſoixante-dix mille hommes de troupes de débarquement, qui entra dans le Canal de Négrepont. Mahomet s'y rendit en perſonne avec cent quarante mille hommes, fit jetter un pont ſur le canal & paſſa dans l'iſle, la Capitale du même nom fut inveſtie. Les aſſiegés firent la plus vigoureuſe réſiſtance. Ils ſoutinrent quatre aſſauts généraux, où les Turcs perdirent trente-ſix mille hommes, tués ou bleſſés, & trente de leurs galeres furent coulées à fond par le canon du rempart. Mais les ſecours qu'ils recevoient à tout moment réparoient leurs pertes; les forces du dedans diminuoient, & celles des ennemis augmentoient. Enfin après un mois de travail continuel, les aſſiegés combattus par mer & par terre ſe trouvoient réduits aux dernieres extrémités. Ils avertirent pluſieurs fois Canale du beſoin qu'ils avoient de ſecours. Il s'avança à la hauteur de Négrepont, ſe détacha du gros avec quatorze vaiſſeaux & deux galéaſſes,

(*a*) *Laugier*, l. c. p. 212, 213.
(*b*) *Sabellic.* l. c *Sagredo* l. c. p. 224.
(*c*) Les mêmes.

& vint ſe poſter en face de la Flotte Turque. Les aſſiegés reprirent courage à la vue de la Flotte Chretienne, mais ils le perdirent bientôt, lorsqu'ils virent qu'elle s'arrêtoit ſans faire aucun mouvement. Il n'y avoit qu'un ſeul parti à prendre pour délivrer la place, c'étoit de s'avancer à pleines voiles vers le pont & de le rompre, comme quelques officiers des plus hardis de l'armée le conſeilloient. On auroit ainſi enfermé les ennemis dans l'iſle entre le feu des galeres & celui de la place, & la faim d'ailleurs les auroit fait périr en peu de tems. Deux freres Candiots, nommés Pizzamani, Capitaines de deux vaiſſeaux s'offrirent de tenter cette entrepriſe & d'y ſacrifier leur vie; Canale ne voulut jamais le permettre, ſous prétexte qu'il avoit deſſein de rejoindre le reſte de la Flotte, qu'il avoit laiſſé derriere. On prétend que le Sultan, voyant approcher la Flotte Vénitienne, avoit deſſein d'abandonner le ſiege, pour ne pas être expoſé par la rupture du pont au péril de demeurer ſéparé de la terre ferme, & de ſe voir aſſiegé lui-même, mais qu'il en fut diſſuadé par Mahomet Pacha d'Aſie, qui lui conſeilla de renouveller les aſſauts, de redoubler les attaques & de promettre le pillage de la ville à ſes ſoldats.

Priſe de cette ville.

Le 12 de Juillet, le Sultan fit donner un aſſaut général; les Chretiens ſe défendirent longtems avec tout le courage poſſible, mais accablés enfin par le nombre & épuiſés de fatigue, ils ſuccomberent, les ennemis pénétrerent dans la ville, tuant, maſſacrant & ſaccageant tout avec une barbarie incroyable. Paul Erizzo, qui commandoit, ſe retira dans le château avec un petit nombre de ſoldats & d'habitans. Mais les munitions de guerre & de bouche lui ayant manqué, il ſe rendit enfin ſur la promeſſe que Mahomet lui fit de lui ſauver la tête. Mais à peine fut-il ſorti du château, que le Sultan le fit fit ſcier par le milieu du corps, en diſant qu'il s'étoit engagé à ſauver la tête & non le corps (*a*). La Flotte Vénitienne ſe retira en Candie & toute l'iſle ſe ſoumit à Mahomet.

Canale eſt rappellé & puni.

La perte de cette belle Colonie, en préſence d'une flotte en état de la ſauver, affligea vivement le Sénat. Il nomma auſſitôt Pierre Mocénigo pour remplacer Canale, & il eut ordre en partant de faire arrêter ſon prédéceſſeur, & de l'envoyer à Veniſe. Pendant qu'il étoit en route vers l'Archipel, Canale qui avoit reçu divers renforts étoit parti de Candie dans le deſſein de tenter une entrepriſe ſur Négrepont. Il conduiſit ſa Flotte dans le canal, ſes troupes de débarquement firent leur deſcente dans l'iſle, & il regla qu'elles attaqueroient la place d'un côté & les équipages de l'autre. Mais par un mal entendu, l'attaque des troupes de terre dévança celle des équipages, les Turcs les envelopperent, & ſabrerent plus de deux-cens hommes, ce qui jetta la terreur parmi les autres, qui ſe ſauverent ſur leurs vaiſſeaux. Sur ces entrefaites Mocénigo arriva, Canale alla le ſaluer, lui expliqua ſon projet, en lui diſant qu'il auroit infailliblement repris la ville, ſi on lui avoit laiſſé le commandement plus longtems, mais qu'il abandonnoit ſans peine la gloire de cet événement à la bravoure & à la bonne fortune de ſon ſucceſſeur. Mocénigo lui répondit, que puiſqu'il eſpéroit de réuſſir, il pouvoit continuer ſon entrepriſe, qu'il n'avoit garde

(*a*) *Sabellic.* ubi ſup. p. 736-741. *Sagredo* l. c. p. 230-239.

SECTION VII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.*

de mettre obſtacle à ce qui pouvoit contribuer au bien public, & l'aſſura qu'il étoit prêt à le ſeconder. Mais Canale repliqua qu'il ne vouloit point courir les riſques d'une affaire dont il partageroit la gloire avec un autre (*a*). Alors Mocénigo, conformément aux ordres qu'il avoit reçus, le fit arrêter avec ſon fils & ſon Secretaire, & dépêcha une galere pour les conduire tous trois à Veniſe chargés de fers (*b*). Il renonça à une entrepriſe mal concertée & ramena ſa Flotte les uns diſent dans le port de Candie, les autres en Morée.

Canale fut mis dans les priſons de Veniſe en arrivant. Les Avogadors le pourſuivirent, & conclurent à ce qu'il eût la tête tranchée entre les deux Colonnes de la petite place de Saint Marc; mais le Sénat ſe contenta de le condamner à être exilé à perpétuité dans le Frioul, à reſtituer en entier les appointemens qu'il avoit reçus en qualité de Généraliſſime, & à payer une amende de cinq-cens ducats toutes les fois qu'il ſortiroit des bornes de ſon exil (*c*). Dans l'inſtruction de ſon procès ou reconnut, qu'ayant ſur ſa galere Pierre ſon fils unique, la tendreſſe paternelle s'oppoſa à la vigueur de ſes réſolutions, & que ce jeune homme qui manquoit de courage le détourna d'en venir aux mains; ce qui donna lieu au décret, par lequel on ſtatua qu'à l'avenir les Généraux Vénitiens ne pourroient avoir leurs fils à bord (*d*).

Ligue contre les Turcs.

Les conquêtes de Mahomet allarmerent les Puiſſances Chretiennes; & il ſe forma une ligue entre le Pape, les Rois d'Arragon & de Naples, les Florentins, & le Duc de Milan pour agir de concert avec la Seigneurie de Veniſe contre les Infideles. Mahomet pour détourner une guerre qu'il rédoutoit, fit faire quelques ouvertures de paix. Il emploia la vieille Sultane fille du Deſpote de Servie, qui dépêcha un de ſes Officiers à Veniſe, lequel fit entendre au Sénat, que s'il vouloit envoyer un Ambaſſadeur au Sultan, la paix pourroit ſe faire à des conditions favorables. Le Sénat fit partir François Capello & Nicolas Cocco; mais le but de Mahomet n'étant que d'amuſer les Vénitiens, ils ne purent rien conclure & furent rappellés (*e*). Pendant cette négociation la Flotte de Mocénigo demeura dans l'inaction.

Courſes des Turcs.

Au Printems de l'année ſuivante, les Turcs firent des courſes dans la Dalmatie & juſqu'aux confins du Frioul, ſans aſſieger aucune place, ils pillerent la campagne, emmenerent un grand nombre d'eſclaves, & laiſſerent par tout des traces ſanglantes de leur barbarie (*f*).

Mort du Doge Moro. 1471.

Sur ces entrefaites mourut le Pape Paul II. la nuit du 26 de Juillet, Sixte IV. lui ſucceda. Au commencement de Septembre, les Vénitiens perdirent auſſi leur Doge Chriſtophe Moro, dont M. Laugier donne une idée peu avantageuſe. Il fut, dit-il peu aimé du peuple; il avoit le cœur avare, l'eſprit faux & vindicatif. Ces vices couverts ſous le voile de l'hypocriſie, lui attirerent le mépris & la haine de tous les bons citoyens, & ſa

(*a*) *Sabellic.* Dec. III. L. IX p. 745, 746.
(*b*) *Laugier* T. VII. p. 240.
(*c*) Le même, *Sabellic.* l. c. *Sagredo* p. 240.
(*d*) *Sagredo* l. c.
(*e*) Le même, p. 242. *Sabellic.* l. c. p. 747.
(*f*) *Laugier* p. 245.

Section VII.

Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.

mort ne fut qu'un ſoulagement au regret de l'avoir élevé à la dignité ſuprême qu'il deshonora conſtamment (*a*).

Nicolas Trono, Procurateur de Saint Marc âgé de ſoixante-quatorze ans, ſucceda à Moro. Les Ambaſſadeurs de la République négocioient auprès du nouveau Pape & du Roi de Naples pour hâter l'équippement des Flottes qu'ils devoient fournir contre les Turcs. On ſollicitoit pareillement le Roi de Chypre & le Grand Maître de Rhodes de tenir prêtes leurs forces navales. On avoit conclu auſſi une alliance offenſive & défenſive avec le Roi de Perſe.

Nicolas Trono, LXVIII. *Doge de Veniſe.*

Mocénigo, qui avoit hiverné à Modon, n'attendit pas les renforts qu'il devoit recevoir, pour agir. Aiant pris en Morée un bon nombre de troupes de débarquement, il courut les côtes de l'Aſie, ſaccagea les terres des Turcs, s'avança dans la Natolie où il fit un ravage furieux, fit une deſcente dans l'iſle de Metelin & y mit tout à feu & à ſang, il en uſa de même à Delos & dans quelques autres iſles (*b*). Les galeres du Pape & du Roi de Naples l'aiant joint, toute la Flotte fit voile vers Attalie ou Satalie, capitale de la Pamphilie, pour l'attaquer. Le Provéditeur Soranzo eut ordre de briſer la chaine du port, ce qu'il exécuta heureuſement; on ſe rendit maître des fauxbourgs, où logeoient principalement les marchands, deſorte que les ſoldats y firent un butin conſiderable. La ville avoit une double enceinte, les Chretiens emporterent la premiere; mais leurs échelles ſe trouverent trop courtes pour eſcalader la ſeconde. Comme la place étoit forte & avoit une bonne garniſon, & que Mocénigo manquoit de ce qui étoit néceſſaire pour l'aſſieger régulierement, il remit à la voile (*c*). Il ſe rendit à Rhodes, où les galeres de Naples le quitterent pour aller hiverner dans leurs ports. De concert avec le Légat du Pape, qui commandoit les galeres de l'Egliſe, il voulut finir la campagne par quelque coup d'éclat. Il alla attaquer Smyrne, dont il ſe rendit maître ſans peine, parceque la muraille étoit ruinée en divers endroits, la ville fut pillée & on fit un grand butin. Le Gouverneur Turc de la Province ayant raſſemblé quelques troupes, vint au ſecours, mais il fut repouſſé avec tant de vigueur, qu'il fut contraint de céder. Auſſitôt qu'il fut retiré, les Vénitiens emporterent les eſclaves & le butin & mirent le feu à la ville (*d*). Ils allerent enſuite ravager les environs de Clazomene, après quoi les approches de l'hiver, les obligerent de ramener la Flotte à Modon, d'où le Légat partit pour l'Italie avec les galeres du Pape (*e*).

Exploits de Mocénigo. 1472.

Courſe des Turcs dans le Frioul.

Les Turcs pénétrerent cette année dans le Frioul, paſſerent le Liſonzo, & ravagerent tout juſqu'aux portes d'Udiné. Quoique cette courſe ne fût que paſſagere, les ennemis avoient commis de ſi cruels deſordres, que le Sénat pour avoir de ce côté là une barriere qui mît le pays à couvert, ordonna la conſtruction de pluſieurs Forts ſur la rive droite du Liſonzo (*f*).

Mocénigo rétablit les

L'année ſuivante, les galeres du Pape & du Roi de Naples ſe rendirent à Rhodes, mais ayant appris que Mahomet avoit remporté une grande

(*a*) Le même, p. 246.
(*b*) *Sabellic.* l. c. *Sagredo* l. c. p. 243.
(*c*) Les mêmes.
(*d*) Les mêmes.
(*e*) Les mêmes.
(*f*) *Sabellic.* l. c. *Laugier* p. 352, 353.

SECTION VII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1412 juſqu'à l'an 1508.*

victoire ſur le Roi de Perſe, elles retournerent en Italie. Mocénigo ne laiſſa pas de s'avancer vers les côtes de Caramanie pour ſoutenir Caſſan Beg & Pir Ahmed, Seigneurs de cette Province, dont ils avoient été dépouillés par les Turcs. Il reprit Sighino, Curco & Seleucie, & par là rétablit ces Princes dans leurs Etats (*a*).

Princes de Caramanies. 1473.

Ayant appris que Jaques de Luſignan Roi de Chypre étoit dangereuſement malade, il fit voile pour cette iſle, & arriva à Famagouſte, où il reçut les derniers ſoupirs de ce Prince, qui lui recommanda en mourant la Reine ſa veuve, & le pria de la mettre ſous la protection du Sénat. Elle étoit Vénitienne, de la famille de Cornaro, & avoit été adoptée par la République. Comme elle étoit groſſe, le Roi déclara par ſon teſtament, que ſi la Reine mettoit au monde un fils, le royaume ſeroit à lui, que ſi elle accouchoit d'une fille, ſes Etats ſeroient, partagés entre elle & ſa veuve, & que pendant la minorité de l'enfant la Reine ſeroit Régente avec André Cornaro ſon oncle (*b*). Nous verrons dans la ſuite les événemens que cet arrangement cauſa.

Mort du Roi de Chypre.

Mort du Doge.

Le Doge Nicolas Trono mourut le 28 de Juillet de cette année. Il fut l'auteur d'une réformation très-avantageuſe dans la monnoye de Veniſe; elle avoit été altérée à un tel point, que les Vénitiens eux-mêmes donnoient la préférence à toutes les monnoyes étrangeres. Nicolas Trono fit frapper de la nouvelle monnoye au titre preſcrit par les loix; il y fit graver ſon effigie, & on nomma ces pieces neuves des *Trono*, du nom de celui qui les avoit fait frapper (*c*). Pendant l'interregne, les Correcteurs arrêterent que déſormais on ne graveroit ſur les monnoyes l'effigie du Doge qu'à genoux aux pieds de Saint Marc (*d*).

NICOLAS MARCELLO, LXIX. *Doge de Veniſe.* 1473.

NICOLAS MARCELLO, Procurateur de Saint-Marc, âgé de ſoixante-ſeize ans, ſucceda à Trono. Ce fut ſous ſon adminiſtration qu'il s'éleva de grands troubles en Chypre, qui frayerent par degrés aux Vénitiens le chemin pour ſe rendre maîtres de ce Royaume. C'eſt ce qui mérite d'être développé, parcequ'on y voit le caractere de la politique de cette fameuſe République.

Affaires de Chypre.

Jaques Roi de Chypre, qui venoit de mourir, n'étoit que bâtard de Jean de Luſignan, & avoit uſurpé la couronne ſur Charlotte fille légitime de ce dernier, mariée à Louis de Savoye. Cette Princeſſe s'étoit retirée à Rhodes, & aiant appris de quelle maniere ſon frere avoit diſpoſé de la couronne, ſans faire mention d'elle, elle envoya deux de ſes Officiers au Généraliſſime Pierre Mocénigo, pour lui repréſenter que le feu Roi l'avoit injuſtement privée de la couronne, puiſqu'elle étoit ſeule fille légitime de Jean de Luſignan. Elle le prioit comme Général de la République de Veniſe, ancienne alliée de ſon pere, & amie du Duc de Savoye, dont elle étoit la bru, de lui accorder ſon aſſiſtance pour lui faire recouvrer le trône qui lui appartenoit. Mocénigo répondit qu'il étoit ſurpris qu'elle ignorât que les couronnes ne ſe gagnoient point par des procédures, mais par la valeur & par les armes; que le Roi Jaques avoit acquis le royaume de

(*a*) *Sabellic.* p. 763-766.
(*b*) Les mêmes.
(*c*) *Sabellic.* ubi ſup. p. 759.
(*d*) *Laugier* l. c. p. 263.

de Chypre, non ſeulement ſur elle, mais ſur les Génois, qui en occupoient une partie, & que par là il avoit acquis le plus juſte droit; qu'il avoit laiſſé ſa couronne à la Reine ſa veuve, & à l'enfant dont elle étoit groſſe; que cette Reine étoit fille du Sénat Vénitien, & qu'il avoit ordre de la défendre contre quiconque entreprendroit de la troubler dans la jouiſſance légitime de ſes droits (*a*). La Reine Catherine Cornaro accoucha d'un fils, qui fut tenu ſur les fonts par Mocenigo & nommé Jaques. Ce Général partit enſuite, & prit la route de Modon. Après ſon départ, il s'éleva des troubles en Chypre. Le Roi Jaques avoit comblé de biens & d'honneurs les Catalans qui avoient ſoutenus ſes intérêts contre les partiſans de Charlotte; mais à peine fut-il mort qu'ils commencerent à cabaler. L'Archevêque de Nicoſie étoit le Chef de cette faction, & il ſe trouvoit pour lors en qualité d'Ambaſſadeur à la Cour de Ferdinand Roi de Naples. Ce fut par ſon entremiſe qu'on propoſa de marier une fille naturelle du Roi Jaques au fils de Ferdinand. Ce Prélat eſpéroit que cette alliance pourroit le rendre maître des affaires de l'iſle. Il s'embarqua ſur deux galeres Napolitaines & repaſſa en Chypre. De concert avec ſes amis, il réſolut de ſe défaire d'André Cornaro, oncle de la Reine. Les Conjurés étant entrés de nuit dans le palais, tuerent le Medecin de la Reine & un autre Cypriot en qui elle avoit beaucoup de confiance. André Cornaro, ſur le premier bruit voulut ſe retirer dans la Forteresſe, mais le Gouverneur lui en refuſa l'entrée, & pendant qu'il cherchoit à ſe mettre en ſûreté, il fut découvert & cruellement maſſacré avec Marc Bembo ſon neveu. Ils paſſerent enſuite à l'appartement de la Reine, enleverent la fille naturelle du feu Roi, âgée de ſix ans, proclamerent ſes fiançailles avec Alphonſe fils de Ferdinand, & lui donnerent le titre de Prince de Galilée, qui étoit celui des héritiers préſomptifs de la couronne de Chypre. Ils s'emparerent des revenus du Royaume & donnerent à leurs partiſans le gouvernement de toutes les places fortes.

Ils envoyerent des Ambaſſadeurs au Sénat & au Général Mocenigo, chargés de leur repréſenter, que l'avarice ſeule de Cornaro avoit cauſé ſa mort, qu'au ſurplus le royaume étoit reſté fidele au jeune Roi & à la Reine ſa mere. Les mêmes choſes étoient contenues dans une Lettre de la Reine, que les rebelles la forcerent d'écrire.

Mocenigo qui hivernoit à Modon, avoit appris l'envoi des deux galeres du Roi de Naples en Chypre. Ce voyage lui parut ſuſpect, & il détacha deux des ſiennes, avec ordre aux Capitaines d'aller droit en Chypre s'informer de l'état des choſes, & aſſurer la Reine qu'il les ſuivroit bientôt avec toute ſa Flotte, ſi cela étoit néceſſaire. Sur ces entrefaites Mocenigo reçut des Lettres du Gouverneur de Candie, qui lui donnoit avis, qu'il y avoit tout à craindre en Chypre, ſi la Flotte ne s'y rendoit promptement. Sur ces nouvelles le Général fit partir Victor Soranzo avec huit galeres pour ſecourir la Reine. A l'arrivée de cette eſcadre, les Députés envoyerent des députés à Soranzo, pour lui expoſer le fait de la même maniere dont ils en avoient rendu compte dans leurs Lettres au Sénat & au Général. Soranzo

(*a*) *Sabellic.* l. c. p. 768, 769.

SECTION VII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.*

leur répondit, que s'ils vouloient être crus, il falloit que ſur le champ ils remiſſent le Roi & la Reine en liberté, & qu'ils retiraſſent leurs garniſons des places. Ils promirent tout & n'effectuerent rien. Soranzo donna avis au Sénat & au Général, que ſi la Reine n'étoit promptement ſécourue, elle couroit riſque d'être dépouillée de ſes Etats. Mocenigo fit alors toute la diligence poſſible; il envoya en Candie quatre galeres marchandes deſtinées pour Alexandrie, pour y prendre des troupes; trois autres galeres, qui prenoient la route de Syrie eurent ordre d'aller à Napoli pour y prendre de la cavalerie. Il fit auſſi monter ſur ſa Flotte tout ce qu'il put raſſembler des troupes, & fit voile vers Rhodes. Là il reçut des Lettres de Soranzo & de la Reine, qui lui apprenoient que les principaux rebelles ſur le bruit de ſes préparatifs s'étoient ſauvés hors du royaume. Mais la Reine lui marquoit, que quoique les auteurs de la conjuration fuſſent enfuis pluſieurs de leurs complices reſtés en Chypre, lui feſoient appréhender de nouveaux troubles, qu'elle attendoit de lui la deſtruction de ce parti ſéditieux, & qu'il ſe hâtât de venir à ſon ſecours. Mocenigo entra peu de jours après dans le port de Famagouſte, il mit à terre ſes troupes de débarquement, changea les garniſons des places, & fit enſuite des recherches exactes des complices de la derniere conjuration. Les plus coupables eurent la tête tranchée, on confiſqua les biens de tous les fugitifs, avec défenſe à eux de reparoître ſous peine de la vie. On punit par l'exil tous ceux qui n'étoient que ſuſpects. Il laiſſa en Chypre dix galeres commandées par Soranzo, & reprit la route de Modon (*a*).

Siege de Scutari. 1474.

Comme le Sénat avoit nommé Triadan Gritti pour le remplacer, il ſe diſpoſoit à retourner à Veniſe pour ſe délaſſer des fatigues de la mer. Il apprit que les Turcs aſſiégeoient Scutari, & s'étant rendu à Corfou, il y reçut un décret du Sénat, qui lui ordonnoit d'aller au ſecours de cette Place. Mahomet II. avoit envoyé Soliman Bacha de Romanie avec quatre-vingt mille hommes, & ce Général parut au commencement de Mai devant Scutari, où Antoine Lorédan commandoit. Mocenigo joignit Gritti qui étoit entré dans la Boyana. Nous ne détaillerons pas les opérations de ce ſiege, qu'on peut voir dans les Auteurs cités (*b*); nous nous contenterons de dire qu'après avoir donné pluſieurs aſſauts, où ils perdirent beaucoup de monde, les Turcs leverent le ſiege. Les maladies s'étoient miſes parmi les équipages de la Flotte, qui étoit reſtée dans la Boyana pendant le ſiege; Gritti & Mocenigo en furent attaqués. Le premier ſe fit tranſporter à Cattaro, où il mourut. Le ſecond attendit que le ſiege fût levé, pour aller à Raguſe ſe faire traiter, & il n'en partit pour Veniſe qu'après que les Turcs eurent évacué l'Albanie. Le Sénat donna la place de Généraliſſime de la Mer à Antoine Lorédan, le courageux défenſeur de Scutari (*c*).

PIERRE MOCENIGO, LXX. *Doge de Veniſe.*

Le Doge Nicolas Marcello mourut le 4 de Décembre de cette année, & on élut pour lui ſucceder PIERRE MOCENIGO, qui s'étoit ſignalé ſi glorieuſement. Le Sénat cherchoit cependant à s'appuier par des alliances; il engagea les Florentins & le Duc de Milan à lui fournir des ſecours contre

(*a*) Le même, Dec. III. L. X. p. 775-780. *Sagredo* T. I. p. 262-266. *Laugier* T. VII. p. 273-281.

(*b*) Les mêmes.

(*c*) Les mêmes.

Section VII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.*

l'ennemi commun. Le Duc de Modene imita cet exemple, mais Ferdinand Roi de Naples, indiſpoſé contre les Vénitiens à l'occaſion des affaires de Chypre, ne voulut pas les aſſiſter, & le Pape Sixte IV. promit, ſans rien faire.

Sur ces entrefaites, le Sultan entama une nouvelle négociation. Un de ſes émiſſaires arriva à Veniſe au commencement de Décembre; il étoit porteur des lettres d'une des Sultanes, qui invitoit les Vénitiens à envoyer un Ambaſſadeur à Conſtantinople, leur feſant eſpérer des conditions de paix honorables. On dépêcha donc Jerôme Zorzi, qui ſe rendit à Conſtantinople à la fin de Mars de l'année ſuivante, mais il trouva les prétentions des Miniſtres de la Porte ſi exorbitantes qu'il ſe retira (*a*). M. Laugier ajoute, qu'on lui dit de vive voix, ſans vouloir prendre aucun engagement par écrit, que ſi la République vouloit ſuſpendre les hoſtilités pendant la campagne qui alloit s'ouvrir, le Grand Seigneur donnoit ſa parole qu'il n'en commettroit aucune pendant tout ce tems-là contre les Vénitiens. Que par les dernieres inſtructions que le Sénat donna à Antoine Lorédan, il lui ordonna de s'abſtenir de toute hoſtilité, au cas que le Grand Seigneur fût exact à obſerver la trêve; & dans la ſuppoſition contraire, il lui accordoit un pouvoir très-ample & ſans reſtriction pour toutes les choſes qu'il jugeroit être du bien du ſervice; & que l'armiſtice fut fidelement obſervé de part & d'autre, & que la tranquillité parut rétablie (*b*). Cela ne s'accorde point avec ce que d'autres Hiſtoriens rapportent du ſiege de Lépante & de l'iſle de Stalimene par les Turcs, & des opérations de Lorédan contre eux. Il eſt vrai que M. Laugier parle du ſiege de Lépante, mais il le met deux ans plus tard, je ne ſai ſur quelle autorité. Je crois devoir m'en rapporter aux Hiſtoriens, qui ne parlent point de cette trêve.

Négociations pour la paix. 1475.

Soliman Bacha de Romanie alla inveſtir Lépante avec trente mille hommes. Cette ville, l'une des principales de la Livadie, avoit été embellie & fortifiée par les Vénitiens, & elle étoit regardée dans cette partie comme le plus fort boulevard de la Chretienté. Antoine Lorédan ſur les premiers avis du deſſein de Mahomet contre cette place, s'étoit rendu avec trente-deux galeres dans le golfe de Lépante. Le Sénat lui envoya un puiſſant renfort de troupes & de munitions, par ce moyen il rafraichiſſoit continuellement la garniſon, ce qui fit, qu'après avoir donné divers aſſauts, Soliman fut obligé de lever le ſiege, qui avoit duré quatre mois (*c*). Peu après la Flotte Ottomane alla tomber ſur l'iſle de Stalimene, dont les Turcs aſſiegerent la principale ville; ils avoient déja fait breche & auroient emporté la place ſans la valeur d'une jeune fille, nommée Marula. Son pere aiant été tué ſur la breche elle prit ſes armes, & s'engagea avec tant de hardieſſe au milieu des ennemis, qu'elle fit reprendre courage à ceux qui la défendoient. Ils revinrent à la charge avec tant de réſolution, qu'ils battirent les Turcs & les chaſſerent de leurs murs. Lorédan, ſur la nouvelle de l'entrepriſe des Infideles, s'étoit avancé avec ſa Flotte & avoit relâché auprès d'une iſle déſerte, voiſine de celle de Stalimene, mais il n'oſa riſquer de combat, parceque la plus grande partie de ſes équipages

Opérations de la Campagne.

(*a*) *Sagredo* ubi ſup. p. 273. (*b*) *Laugier* l. c. p. 291, 292. (*c*) *Sabellic.* l. c. p. 789.

SECTION VII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.*

étoit malade. Les ennemis crurent qu'il ſe préparoit à venir les attaquer, ce qui les obligea de ſe rembarquer, & de ſe retirer (*a*).

Le Doge Pierre Mocenigo, qui depuis le ſiege de Scutari avoit toujours langui mourut le 23 de Fevrier 1476. On élut en ſa place ANDRÉ VENDRAMINO, Procurateur de Saint Marc, quoiqu'il ne fût pas d'une ancienne nobleſſe. Il ne ſe paſſa rien de conſiderable pendant cette année, à moins qu'on n'y place le ſiege de Croie en Albanie, ainſi que le fait Sagrédo, mais nous en parlerons ſous l'année ſuivante, où les autres Hiſtoriens le mettent.

ANDRÉ VENDRAMINO, LXXI *Doge de Veniſe.* 1476.

Le fils poſthume de la Reine de Chypre étant mort, le Sénat pour prévenir de nouvelles intrigues, donna ordre à Antoine Lorédan d'enlever les enfans bâtards du Roi Jaques, au nombre de trois avec celle qui en avoit ſoin, ce qu'il exécuta, les aiant fait tranſporter ſur une galere, qui les conduiſit à Veniſe. La Reine y donna ſans peine ſon conſentement, ne prévoyant pas que les Vénitiens abuſeroient bientôt contre elle-même de l'empire abſolu qu'elle leur laiſſoit prendre (*b*).

Affaires de Chypre.

Mort du Duc de Milan.

Vers la fin de cette année, Galéas Sforce Duc de Milan, qui s'étoit rendu fort odieux par ſes excès fut aſſaſſiné. Jean Galéas ſon fils aîné, encore mineur, lui ſucceda. Il y eut de grandes diſſenſions à Milan, & de nouveaux troubles à Genes (*c*).

Siege de Croie. 1477.

Mahomet II. avoit fort à cœur de chaſſer les Vénitiens d'Albanie. Ahmed Bacha de cette partie de la Province qui appartenoit aux Turcs, vint mettre le ſiege devant Croie. Cette place ſituée ſur une montagne fort eſcarpée, auroit été difficile à ſoumettre, ſi elle avoit été bien pourvue de vivres; mais la diſette rendit ſes fortifications inutiles. François Contarini entreprit de ſécourir les aſſiegés, & livra bataille aux Turcs, força leurs lignes, les contraignit de fuir vers les montagnes, & demeura maître de leur camp. Dans le même tems les aſſiegés firent une ſortie vigoureuſe, & s'emparerent de deux forts qu'on avoit élevés pour ſerrer la ville. Mais l'avidité du pillage perdit les Chretiens; ils ſe répandirent de tous côtés pour faire du butin. A l'entrée de la nuit, Ahmed, qui avoit vu le deſordre, fondit ſur ces pillards, tailla en pieces le plus grand nombre, & fit le reſte priſonnier. Contarini lui-même demeura au nombre des morts (*d*).

Irruptions des Turcs dans le Frioul.

Au commencement d'Octobre, le Bacha de Boſnie entra avec une armée dans le Frioul. Les Généraux Vénitiens auroient pu combattre avec avantage, à la faveur des Forts & des retranchemens qu'on avoit faits ſur les bords du Liſonzo, qui avoient douze milles d'étendue. Mais la trop grande ardeur les emporta. Le Général Turc s'empara pendant la nuit du pont de Gorice, paſſa la riviere, mit un gros corps de cavalerie en embuſcade, & attira le Vénitiens au combat; ſes troupes feignirent de fuir juſqu'à l'endroit où étoit l'embuſcade; alors ceux qui étoient cachés fondirent avec tant de fureur ſur les Vénitiens, qu'ils les mirent en déroute & en firent

(*a*) Le même, p. 789, 790. *Sagredo* l. c. p. 274, 275.
(*b*) *Laugier* l. c. p. 296-298.
(*c*) *Foliet*a L. XI. ann. 1477.
(*d*) *Sabellic.* p. 791, 792. *Sagredo* p. 275, 276.

Section VII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.*

un horrible carnage. Les Turcs alors maîtres de la campagne mirent tout à feu & à ſang, on ſe hâta d'envoyer de nouvelles troupes, mais avant qu'elles fuſſent aſſemblées, les ennemis ſe retirerent chargés de butin & emmenant une multitude d'eſclaves (*a*). Le Sénat prit des meſures pour prévenir dans la ſuite de pareilles irruptions (*b*).

Mahomet II. n'aiant pas réuſſi dans ſes entrepriſes, ſe détermina à reprendre la négociation pour la paix. Il chargea de ſes pleinpouvoirs un Juif, qui vint trouver Lorédan devant Croie, & après lui avoir communiqué ſes inſtructions, dans leſquelles le Sultan paroiſſoit borner ſes prétentions à la ſeule ville de Lépante, il lui demanda un paſſeport & une galere. Lorédan accorda l'un & l'autre ſans difficulté. Le Juif s'embarqua, mais à peine étoit-il arrivé à la hauteur de Capo d'Iſtria, qu'il mourut ſubitement à bord de la galere qui le conduiſoit à Veniſe. Le Sénat ne laiſſa pas d'être informé de l'objet de ſa miſſion par les Lettres de Lorédan, & ſe voyant ſeul à porter le poids de la guerre, il réſolut de profiter des diſpoſitions favorables de Mahomet. On envoya à Thomas Malipier Provéditeur ſur la flotte, les pouvoirs néceſſaires, par leſquels on l'autoriſoit à céder la ville de Croie en Albanie, l'iſle de Stalimene, & la partie de la Morée, qu'on nomme Braccio di Maina, avec une ſomme de cent mille ducats pour tout ce qui étoit dû à la Douane Impériale. Malipier ſe rendit à la Cour de Mahomet à la fin de Janvier de l'an 1478, & il expoſa ſa commiſſion aux Miniſtres de la Porte. On parut d'abord aſſez content des propoſitions qu'il étoit chargé de faire; mais on exigea une derniere condition, c'étoit un tribut annuel de dix mille ducats, que la République devoit payer au Grand Seigneur. Malipier ne pouvoit l'accorder; il demanda & obtint une ſuſpenſion d'armes pour deux mois, afin d'avoir le tems de retourner à Veniſe, & de recevoir de nouveaux ordres du Sénat. Ce qui rendit ſa négociation infructueuſe, c'eſt que Mahomet fit la paix avec Mathias Roi de Hongrie, & que Ferdinand Roi de Naples traita auſſi ſecretement avec lui. Les Vénitiens qui l'ignoroient, lorſque Malipier leur porta la réponſe du Sultan à leurs propoſitions, conſentirent au tribut que ce Prince exigeoit, & lui renvoyerent Malipier pour ſigner la paix avant l'expiration de la trêve. Mais Mahomet avoit déja changé de penſée, & donné ſes ordres pour la marche d'une grande armée en Albanie. Il dit à Malipier, que la ville de Croie étoit réduite au point, que les Vénitiens ne pouvoient eſpérer de la conſerver; mais que ſi l'on vouloit joindre la ville de Scutari à Croie, il ſe prêteroit encore à faire la paix avec les Vénitiens. Ainſi Malipier fut renvoyé ſans eſpérance (*c*). J'ai rapporté cette négociation ſur l'autorité de M. Laugier, mais ni Sabellicus, ni Sagredo n'en font aucune mention.

Nouvelle négociation pour la paix.

1478.

Le Doge André Vendramino mourut le 6 de Mai de cette année 1478. Le 18 du même mois on élut pour lui ſucceder Jean Mocenigo, frere du Doge Pierre. Les commencemens de ſon Dogat furent très-laborieux, dit M. Laugier, par les diverſes calamités dont la ville de Veniſe

Jean Mocenigo, LXXII. *Doge de Veniſe.*

(*a*) *Sabellic.* p. 792-798. *Sagredo* p. 277-280.

(*b*) *Laugier* p. 309, 310.

(*c*) Le même, p. 314-329, 328, 329.

SECTION VII.

Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.

fut affligée. Outre les malheurs de la guerre, elle eſſuia pendant près de deux ans le fléau de la peſte: il y mouroit cent cinquante perſonnes par jour. Un incendie conſuma une partie du Palais; les flammes gagnerent l'Egliſe de Saint-Marc & brûlerent une des Coupoles. L'appartement du Doge fut réduit en cendres. La famine vint mettre le comble à tant de maux, & cette année fut mémorable à Veniſe par les adverſités de tout genre qu'on y éprouva (*a*).

Priſe de Croie.

La ville de Croie étoit reſtée bloquée, & elle avoit conſumé tous les vivres. Mahomet arriva avec une nombreuſe armée. Les habitans lui députerent pour lui offrir de ſe rendre à condition qu'il leur laiſſeroit la vie & la liberté de ſe retirer avec leurs effets. Le Sultan s'y engagea par écrit & avec ſerment. Mais il viola ſa parole, fit couper la tête au plus grand nombre, & condamna les principaux à l'eſclavage pour en tirer rançon (*b*).

Siege de Scutari.

Après avoir pris Croie, Mahomet entreprit de réduire auſſi Scutari ſous ſon obéiſſance; il en fit le ſiege en perſonne avec une des plus nombreuſes armées. La garniſon avec les habitans en état de porter les armes n'étoit que d'un peu plus de deux milles hommes. Le Canon des Turcs aiant fait breche, le Sultan fit donner un grand aſſaut, que les aſſiegés ſoutinrent avec un courage invincible, & qu'ils repouſſerent après avoir tué & bleſſé pluſieurs milliers d'ennemis. Le 27 de Juillet, Mahomet fit donner encore un aſſaut général; le combat dura toute la journée non ſeulement, mais encore toute la nuit & le lendemain, mais avec auſſi peu de ſuccès que le premier. Le tiers de ſon armée détruit, le reſte bleſſé & mourant, l'obligea de faire ſonner la retraite. On dit que les Turcs tirerent une ſi prodigieuſe quantité de fleches, que pendant quelques mois les aſſiegés ne ſe ſervirent pas d'autre bois pour faire du feu. Cependant le Sultan travailla à ſoumettre toutes les places voiſines, afin que Scutari ne pût recevoir de ſecours de nulle part. Le château de Sébénigo ſe rendit à lui ſans coup férir. Drivaſto fit plus de réſiſtance; il fit conduire cinq-cens des habitans ſur une hauteur voiſine de Scutari, & les fit tous maſſacrer à la vue de ceux de Scutari. Enfin aiant perdu l'élite de ſes troupes devant cette place, & déſeſpérant de l'emporter par la force, il y laiſſa Morbeg avec dix mille hommes pour la tenir bloquée, & partit l'ame ſi pénétrée de rage, que s'étant emparé de Liſſa ſur la Drine, & y aiant pris deux flutes Vénitiennes, avec deux-cens hommes, il envoya ceux-ci à Morbeg, avec ordre de les faire tailler en pieces aux yeux des habitans de Scutari (*c*).

Irruption des Turcs dans le Frioul.

Pendant qu'il aſſiegeoit cette ville, le Bacha de Boſnie entreprit une nouvelle expédition dans le Frioul, à la tête de trente mille hommes. Charles de Montoné, Officier de grande réputation, commandoit les troupes Vénitiennes, & étoit retranché ſous les murs de Gradiſca. Le Bacha fit tous ſes efforts pour l'attirer au combat, mais Montoné ſe contenta de tenir ſes troupes en bataille à couvert de ſes retranchemens, comme prêt à fondre à tout moment ſur l'ennemi. Les Turcs ſe fatiguerent inutilement,

(*a*) Le même, p. 327, 328.
(*b*) *Sagredo* l. c. p. 280. *Laugier* l. c. p. 329, 330.
(*c*) *Sabellic.* l. c. p. 798-802. *Sagredo* l. c. p. 280, 281. *Laugier* l. c. p. 330-334.

Section VII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.*

& voyant qu'ils ne pouvoient engager les Vénitiens au combat, ils tournerent vers les montagnes pour pénétrer en Allemagne. Ils entreprirent de paſſer pas des endroits impraticables & ce qu'on rapporte de leur marche à travers les rochers & les précipices paroit preſque incroyable. On aſſure qu'en quelques endroits, où il n'étoit pas poſſible aux chevaux de monter ou de deſcendre, il les tirerent avec des cordes à force de bras en haut, & les deſcendirent de la même maniere. Aiant ainſi franchi une partie des Alpes Juliennes, ils arriverent ſur les frontieres de la Carniole. Là ils apprirent que les montagnards avoient occupé le ſeul paſſage qu'il y avoit; ni la hauteur de la montagne, ni la difficulté d'y monter ne les effrayerent; ils grimperent en s'aidant de pieds & de mains, avec tant d'intrépidité, que les Montagnards effrayés prirent la fuite & leur laiſſerent continuer leur marche (*a*). M. Laugier ne parle point du tout de cette extraordinaire marche. Il dit que le Bacha, arrivé ſur la rive gauche du Liſonzo, ſépara ſon armée en deux diviſions; qu'il en laiſſa une au delà du fleuve pour aſſurer ſa retraite, & paſſa avec l'autre du côté de Gradiſca. Que le Capitaine-Général, retranché ſous les murs de cette place, fondit avec impétuoſité ſur cette troupe d'Infideles, les renverſa, les mit en fuite, & les força de repaſſer le fleuve en deſordre. Que ce coup de vigueur délivra le Frioul du ravage dont il étoit menacé (*b*). La différence qu'il y a entre ce récit & celui de Sabellicus fait encore ſouhaiter que M. Laugier eût cité ſes garands, afin de pouvoir juger à qui l'on doit donner la préférence.

Nous avons parlé dans l'Hiſtoire Générale d'Italie (*c*) de la guerre qui s'alluma en ce tems-ci contre les Florentins, à qui le Pape Sixte IV. & le Roi Ferdinand la déclarerent, & qui furent ſoutenus par les Ducs de Milan & de Ferrare, conjointement avec les Vénitiens. Comme nous ſerons obligés d'y revenir dans l'Hiſtoire de Florence, nous n'en dirons rien ici pour éviter autant qu'il eſt poſſible les répétitions.

Affaires de Chypre.

Le Roi Ferdinand ne perdoit pas de vue ſes deſſeins ſur l'iſle de Chypre. Il avoit engagé la Princeſſe de Savoye à adopter Alphonſe ſon fils naturel, & avoit tenté de la faire paſſer en Egypte, pour ſe mettre ſous la protection du Soudan; mais ce projet n'avoit pas réuſſi. On a vu que le Sénat avoit fait tranſporter à Veniſe les enfans naturels du Roi Jaques, parmi leſquels étoit la bâtarde qui avoit été fiancée à Alphonſe. Le Sénat reçut avis de Rome qu'un brigantin de Naples, chargé de fruits, devoit arriver inceſſamment à Veniſe, & qu'il avoit à bord un petit nombre de gens déterminés, qui avoient commiſſion d'enlever la Princeſſe, qui jouiſſoit d'une ſorte de liberté à Veniſe. Le Conſeil des Dix, ſur cette information, fit tranſporter ſur le champ toute cette famille dans la citadelle de Padoue, & on publia bientôt après que la Princeſſe, que Ferdinand ambitionnoit d'avoir, y étoit morte de maladie, tout le monde reconnoiſſant dans cette mort, l'effet des pratiques familieres à ce Conſeil (*d*), mais qui font peu d'honneur à la République de Veniſe.

(*a*) *Sabellic.* l. c. p. 801.
(*b*) *Laugier* T. VII. p. 334, 335.
(*c*) Sect. VIII. ann. 1478, 1479.
(*d*) *Laugier* l. c. p. 341, 342.

SECTION VII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.*

La Princeſſe de Savoye s'étoit rendue à Rome, où elle prenoit avec Sixte IV. des meſures pour ſe rendre ſûrement à Alexandrie. Le Sénat lui envoya un de ſes Secrétaires, pour l'exhorter à ne pas ſe laiſſer ſéduire par les inſinuations du Roi de Naples, & pour l'engager à venir à Veniſe, où on lui donneroit un état convenable à ſa naiſſance, en lui repréſentant que, comme elle n'avoit point d'enfans, elle ne devoit trouver aucune difficulté à prendre ce dernier parti, & en l'avertiſſant que ſi elle refuſoit de ſe confier aux Vénitiens, ils ſauroient bien venir à bout de s'aſſurer de ſa perſonne & de lui faire perdre l'envie d'intriguer à leur préjudice. C'eſt ainſi que le Sénat Vénitien cherchoit à écarter tout ce qui pouvoit l'empêcher de ſe rendre maître du Royaume de Chypre.

En même tems on envoya ordre à Antoine Lorédan, qui croiſoit devant Scutari de détacher dix galeres de ſa flotte, de charger le Commandant de prendre en paſſant à Candie tout ce qu'il y trouveroit de navires armés, d'aller croiſer à la hauteur de Chypre, d'attendre au paſſage quatre vaiſſeaux Génois qui devoient conduire la Princeſſe de Savoye à Alexandrie, de tâcher à quelque prix que ce fût de ſe rendre maître de ces quatre vaiſſeaux, & de faire mourir la Princeſſe, en répandant le bruit qu'elle avoit été tuée dans le combat. On voit encore par là, à quoi cette pauvre Princeſſe auroit dû s'attendre, ſi elle s'étoit miſe à la diſcretion d'un Sénat, qui ſuivoit les maximes d'une auſſi noire politique. On envoya auſſi un Secretaire au Soudan d'Egypte, pour le prévenir contre la Princeſſe de Savoye, & le prier de ne lui accorder aucune faveur. Mais toutes ces meſures échouerent, parceque les quatre vaiſſeaux Génois avoient abordé en Egypte, avant qu'on eût rien fait pour s'oppoſer à leur paſſage. Le Soudan lui fit l'accueil le plus favorable & lui donna les plus belles eſpérances. De nouveaux ordres obligerent Lorédan à ſe rendre lui-même en Chypre avec la plus nombreuſe partie de ſa flotte. Par ſon conſeil la Reine envoya un Ambaſſadeur au Soudan pour lui demander l'inveſtiture de ſon royaume, comme étant la ſeule héritiere inſtituée par le feu Roi Jaques, que le dernier Soudan d'Egypte avoit établi ſur le trône de Chypre. Le Soudan fit une réponſe équivoque, qui fit juger qu'on ne devoit pas compter ſur la faveur de ce Prince (*a*).

Concluſion de la paix avec Mahomet. 1479.

La ville de Scutari étoit toujours bloquée, & aucun ſecours ne pouvoit y entrer. Le Commandant Antoine Lezzo écrivit à la Seigneurie qu'il avoit perdu ſes meilleurs ſoldats, & que ſi on ne lui envoyoit promptement du renfort, il lui ſeroit impoſſible de ſauver la place. Le Sénat, après bien des délibérations, arrêta qu'on enverroit ſecretement un Ambaſſadeur à Conſtantinople pour négocier la paix avec le plus d'avantage qu'il ſeroit poſſible, en l'autoriſant, s'il ne pouvoit faire mieux, à conſentir enfin à tout ce que le Grand Seigneur voudroit, pourvu qu'il rapportât un Traité de paix ſigné par lui. Jean Dario, Secrétaire du Sénat, fut chargé de cette importante commiſſion, & il arriva à Conſtantinople au commencement de Janvier de l'an 1479. Il réuſſit heureuſement dans ſa négociation, & le Traité fut ſigné le 26 du même mois, aux conditions ſuivantes. 1. Que la Ré-

(*a*) Le même, p. 342-345.

République céderoit au Grand Seigneur la ville de Scutari avec ſon territoire, & lui remettroit dans l'eſpace de deux mois toutes les places qu'elle avoit conquiſes ſur les Turcs depuis le commencement de la guerre, en retirant les garniſons, l'artillerie & les munitions. 2. Que la République payeroit au Grand Seigneur, au plus tard en deux ans, la ſomme de cent mille ducats, à compte des cent-cinquante mille, qui étoient dus avant la guerre. 3. Le Grand Seigneur s'obligeoit à reſtituer à la République tout ce qu'elle poſſédoit avant la guerre en Albanie, en Morée, en Dalmatie & en d'autres lieux, à la réſerve des villes de Croie & de Scutari. 4. Que les Vénitiens jouiroient de toute eſpece de franchiſe, pour l'entrée & la ſortie de leurs marchandiſes, moyennant dix mille ducats, qu'ils payeroient annuellement à la Douane impériale (*a*). Jean Dario ſe rendit à Scutari avec un Député du Sultan, qui devoit prendre poſſeſſion de cette ville. De ſeize-cens hommes qui avoient défendu cette ville il n'en étoit reſté que quatre-cens, qui paſſerent à travers l'armée ennemie, & dont les Turcs ne purent aſſez admirer la valeur & la conſtance ; cent-cinquante femmes, qui marchoient mêlées avec cette garniſon, avoient fait dans ce ſiege des actions héroïques & cent autres avoient péri. Tous les habitans s'embarquerent & furent conduits à Veniſe, & ces braves ſujets furent les uns emploiés à Veniſe, les autres diſtribués dans les autres terres de la dépendance de la République (*b*).

Les Turcs s'emparent de quelques iſles.

Un incident penſa troubler la paix nouvellement conclue. Les Turcs envahirent les iſles de Sainte Maure & de Cefalonie ſur quelques Princes Grecs, & ſe préparoient à en faire autant de celle de Zante. Pierre Bualio avoit quelque tems auparavant chaſſé ces Princes de cette iſle, craignant qu'ils ne la rendiſſent aux Turcs, & il avoit obtenu de la République cinq-cens chevaux d'élite, qu'il y fit paſſer de la Morée pour défendre ce poſte. Lorſque la Flotte Turque approcha de cette iſle, Antoine Lorédan fit déclarer au Général qu'il ne ſouffriroit point qu'il attaquât l'iſle, qu'on n'eût auparavant permis à la cavalerie Vénitienne de ſe retirer. On prit le parti d'envoyer pour ce ſujet à Conſtantinople ; le Bacha écrivit à Mahomet, & Lorédan au Baile. Le Sultan répondit, que non ſeulement il permettoit qu'on en tirât cette cavalerie, mais même tous les habitans qui voudroient s'établir ailleurs ; deſorte qu'un grand nombre, qui ne vouloient point vivre ſous la domination des Infideles, s'embarquerent & furent tranſportés dans la Morée (*c*).

Suite des affaires de Chypre.

Il faut revenir encore aux affaires de Chypre, afin qu'on voye par quels degrés la République parvint à s'en rendre maitreſſe. Comme nous n'avons d'autre ſecours pour cette partie que les recherches de M. Laugier, nous ſommes encore obligés de le ſuivre. La Princeſſe de Savoye étoit reſtée au Caire, attendant le ſecours que le Soudan lui feſoit eſpérer. Elle avoit lié une intelligence avec un Noble Vénitien pour parvenir plus aiſément à ſon but. C'étoit Març Venier, qui, durant les troubles précédens, étoit venu de Candie avec une compagnie de deux-cens arbalétriers, &

(*a*) *Sabellic.* l. c. p. 802. *Sagredo* l. c. p. 281, 282. *Laugier* ubi ſup. p. 347-349.

(*b*) *Sabellic.* & *Sagredo* l. c.

(*c*) *Sabellic.* p. 803. *Sagredo* p. 283, 284.

SECTION VII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.*

avoit ſervi la Reine de Chypre avec beaucoup de zele. Cette Princeſſe s'étant contentée de le recompenſer du vain titre de Chevalier, il fut obligé à ſon retour en Candie de vendre une de ſes terres pour payer ſes arbalêtriers. Il réſolut de ſe venger de l'ingratitude de la Reine, & conſpira avec quelques Cypriots mécontens d'égorger la Reine & tout ſon Conſeil, & de proclamer auſſitôt la Princeſſe de Savoye. Venier fit part de ce complot au Roi de Naples & à la Princeſſe, & choiſit un terme éloigné, afin que l'un & l'autre euſſent le tems d'avoir une flotte prête, pour appuier les conjurés au moment de l'exécution. On lui promit deux-cens mille ducats, & le gouvernement du château de Cerines. Le Roi Ferdinand armoit déja vingt-deux galeres dans ſes ports, le Soudan d'Egypte envoyoit un gros corps de troupes à Alexandrie & Marc Venier étoit arrivé à Nicoſie, où il prenoit les dernieres meſures avec les conjurés, quand la conſpiration fut découverte. Venier avoit communiqué ſon projet à un Noble de Candie nommé Nicolas Bon ; il eut querelle avec lui & Bon avertit le Sénat & le Général Lorédan de ce qui ſe paſſoit. Le Conſeil des Dix envoya à Lorédan les ordres les plus rigoureux contre les Conjurés. Quand ils arriverent, Lorédan avoit déja fait arrêter Marc Venier, & avoit tiré de lui l'aveu de ſon crime & de ſes complices. Ils furent tous arrêtés en même tems, & bientôt après pendus aux creneaux du Palais. La Princeſſe de Savoye étoit ſur le point de s'embarquer à Alexandrie, quand elle apprit que la conjuration avoit été découverte & étouffée. Ce contretems fit changer d'idée au Soudan & renverſa tout-à-coup les eſpérances de la Princeſſe. Elle s'embarqua & ſe rendit Naples (*a*).

Les Vénitiens acquierent l'iſle de Veglia. 1480.

Au commencement de l'année ſuivante, les Vénitiens acquirent l'iſle de Veglia en Dalmatie. Il y avoit deux-cens ans qu'ils l'avoient donnée en fief aux Comtes Schinelli dits Frangipani. Jean Frangipani la gouvernoit alors. Ce Seigneur s'empara de quelques petites places dans la Terre ferme, que Martin ſon frere avoit laiſſées par ſon teſtament à Mathias Roi de Hongrie. Ce Prince fit marcher des troupes, qui après avoir repris les places en queſtion paſſerent dans l'iſle de Veglia. Le Comte implora le ſecours des Vénitiens, & Antoine Lorédan envoya Jaques Venier avec quelques galeres. Le Sénat dépêcha en même tems un de ſes Secretaires au Général Hongrois, pour le faire déſiſter de ſon entrepriſe en lui repréſentant que l'iſle de Veglia étoit ſous la protection de la République. Ce Général ne laiſſa pas de continuer les hoſtilités. Les Inſulaires étoient fort mécontens de leur Seigneur, à cauſe des charges qu'il avoit miſes pour ſubvenir aux fraix de la guerre, & dès l'arrivée de l'ennemi paroiſſoient diſpoſés à la révolte. Le Comte, voyant ſes affaires deſeſpérées, ſuivit le conſeil de ſes amis & céda tous ſes droits aux Vénitiens. Il s'embarqua pour Veniſe, où il avoit déja envoyé ſa femme & ſes enfans. Bientôt il parut quatre autres galeres Vénitiennes, & le Général Hongrois, appréhendant de ſe trouver enfermé, conſentit de ſe retirer, & à laiſſer les Vénitiens paiſibles poſſeſſeurs de l'iſle. Victor Soranzo y arriva peu après & la fit fortifier. Le Sénat aſſigna au Comte une penſion de mille ducats, & une dot de quatre

(*a*) *Laugier* l. c. p. 353-355.

mille à sa fille. Mais Frangipani accoutumé à commander, ne put s'accommoder de l'égalité à Venise, & se retira en Allemagne (*a*). M. Laugier rapporte (*b*) cette Histoire fort différemment, mais nous avons suivi Sabellicus & l'Historien de Hongrie. SECTION VII. *Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1508.*

Le Roi Ferdinand forma cette année une alliance offensive & défensive avec le Pape, le Duc de Milan, les Florentins & les Génois, dont l'objet apparent étoit la guerre contre les Turcs, qui menaçoient l'isle de Rhodes, mais les Vénitiens se persuaderent que c'étoit à eux qu'on en vouloit. Ils traiterent avec René de Lorraine, petit-fils par sa mere de René d'Anjou. Ce Prince, qui auroit bien voulu faire valoir ses prétentions sur le royaume de Naples, se rendit lui-même à Venise; on prit des arrangemens, il fut créé Noble Vénitien & Capitaine-Général de la République (*c*). Le Sénat trouva moyen aussi de détacher le Pape de son alliance avec le Roi Ferdinand, en l'assurant de la protection de la République pour le Comte d'Imola son neveu. Sixte IV, qui n'aspiroit qu'à aggrandir ses neveux, conclut avec la République une ligue défensive pour la sureté commune de leurs Etats, qui devoit durer vingt-cinq ans (*d*). *Ligues en Italie.*

Les Historiens Vénitiens n'ont eu garde de parler des intrigues par lesquelles le Sénat de Venise excita Mahomet II. à faire la guerre au Roi de Naples. Mais M. Laugier nous l'apprend & Giannone en dit aussi quelque chose (*e*). Voici le récit du premier, qui est plus détaillé. Les Vénitiens après l'alliance conclue avec le Pape, firent partir pour Constantinople le Sénateur Sébastien Gritti, qu'ils chargerent d'engager Mahomet II. à faire la guerre à Ferdinand, en lui représentant que les villes de Brindes, de Tarente & d'Otrante étoient d'anciennes dépendances de l'Empire Grec, & qu'il y avoit des droits en qualité d'Empereur de Constantinople. Le Sultan, qui ne demandoit pas mieux que d'avoir à faire des conquêtes sur les Chretiens, & qui brûloit du desir de venger l'affront que ses armes avoient reçu devant Rhodes, ordonna à Achmed Geduc un de ses principaux Bachas de mener sa Flotte à Aulone ou Vallone, port de la haute Albanie, d'y prendre des troupes de débarquement, & d'aller faire une descente sur les côtes de la terre d'Otrante. Sagredo (*f*) dit que la flotte étoit de cent voiles, & qu'elle portoit vingt mille hommes. Elle parut à la hauteur d'Otrante, & le Bacha aiant remarqué de la crainte & de l'irrésolution dans la garnison de cette ville, mit à terre ses troupes, investit la place, & au bout de quelques jours l'emporta d'assaut. François Zurlo, qui y commandoit & l'Archevêque s'étant retirés dans la Cathédrale avec les principaux habitans y furent taillés en pieces. Les femmes & les enfans furent transportés en Grece & vendus pour esclaves (*g*). Le Roi Ferdinand assembla une armée de vingt mille hommes, dont il donna le commandement au Duc de Calabre son fils. Les Rois de Hongrie, d'Arragon & de Portugal lui envoyerent du secours. Sur ces entrefaites Achmed étoit re- *Les Vénitiens excitent Mahomet II. à faire la guerre au Roi de Naples.*

(*a*) *Sabellic.* Dec. IV. L. I. p. 812, 813. *Bonfin.* rer. Hung. Dec. IV. L. VI.
(*b*) *Laugier* l. c. p. 361-364.
(*c*) Le même, p. 364-366.
(*d*) Le même, p. 366-370.
(*e*) *Giannone* Hist. de Naples L. XXVIII. au commencem.
(*f*) *Sagredo* l. c. p. 288.
(*g*) Le même, p. 289.

SECTION VII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.*

tourné à Conſtantinople, aiant laiſſé dans Otrante huit mille hommes, avec des munitions de guerre & de bouche pour un an (*a*).

Mort de Mahomet. Otrante repris. 1481.

Les affaires changerent de face bientôt après par la mort de Mahomet II. qui mourut preſque ſubitement au commencement de Mai de l'an 1481. Le Duc de Calabre aſſiegeoit en ce tems-là Otrante par mer & par terre avec des forces conſiderables. La garniſon Turque ſe défendoit vaillamment, & le ſuccès du ſiege étoit fort incertain, quand on apprit la mort de Mahomet II. & les troubles ſurvenus entre Bajazet & Zizim ſes fils pour la ſucceſſion à la couronne. Le Duc de Calabre en fit informer le Bacha qui commandoit dans Otrante; il demanda une trêve & le tems d'envoyer un de ſes Officiers à Valonne, pour s'informer de ce qui ſe paſſoit en Turquie, promettant que ſi les choſes étoient comme on venoit de les lui dire, il rendroit la ville ſur le champ. On lui accorda huit jours, & on convint de le laiſſer ſortir avec les honneurs de la guerre. L'Officier envoyé à Valonne, aiant confirmé à ſon retour l'avis donné au Duc de Calabre, la place fut rendue. On embarqua la garniſon pour la conduire à Valonne; mais bientôt on deſarma tous les ſoldats, & on les mit tous à la chaine, ſous prétexte de les punir des cruautés qu'ils avoient exercées contre les habitans d'Otrante (*b*). Sagredo (*c*) ajoute une particularité, c'eſt que Bajazet, après avoir été proclamé Empereur, écrivit à Ferdinand, que s'il ne lui rendoit l'artillerie & les munitions, qui étoient reſtées dans Otrante, avec les Turcs qu'on avoit mis à la chaine, il viendroit les délivrer lui-même à la tête d'une puiſſante armée. Ces menaces déterminerent le Roi de Naples à faire embarquer ſur le champ les hommes, les canons & toute ce qu'on lui redemandoit, & à les faire conduire à Valonne.

Traité des Vénitiens avec Bajazet II.

Auſſitôt que les Vénitiens apprirent que Bajazet II. étoit paiſible poſſeſſeur de l'Empire, ils lui envoyerent le Chevalier Antoine Vitturi pour renouveller le Traité fait avec ſon prédeceſſeur. Il arriva à Conſtantinople vers la fin d'Août, & ſa négociation avec les Miniſtres du nouveau Sultan rencontra beaucoup de difficultés, enfin on convint. 1. Que le dernier Traité fait avec Mahomet II. ſeroit confirmé, à la réſerve du tribut de dix mille ducats, dont la Seigneurie ſeroit déchargée. 2. Que le Baile de la République continueroit de jouir à Conſtantinople de toutes les franchiſes & de toute l'autorité qu'il avoit ci devant. 3. Que les Vénitiens acquitteroient en trois payemens la ſomme de cinquante mille ducats dont ils reſtoient redevables à la Douane Impériale. 4. Que toutes les marchandiſes de Veniſe payeroient un droit de quatre pour cent. 5. Que ſi un Vénitien mouroit inſolvable dans les Etats du Grand Seigneur, la Nation ne ſeroit point tenue de payer ſes dettes. 6. Que tous les dommages cauſés aux Vénitiens depuis la derniere paix ſeroient réparés aux fraix du grand Seigneur. 7. Que tous les Armateurs Turcs ſeroient obligés, avant que de mettre à la voile, de donner caution qu'ils ne feroient aucun tort aux ſujets de Veniſe. 8. Qu'on s'en tiendroit exactement de part & d'autre au dernier réglement des limites. 9. Qu'on rendroit la liberté aux eſclaves faits depuis

(*a*) Le même, p. 291, 292.
(*b*) Le même, p. 292-294. *Laugier* p. 374, 375.
(*c*) Le même, p. 296.

Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.

la derniere paix. Bajazet ſigna cette convention le 16 de Janvier 1482, & le Sénat la ratifia au retour d'Antoine Vitturi (*a*).

Hercule Duc de Ferrare avoit épouſé Léonore fille de Ferdinand Roi de Naples, & n'avoit plus pour les Vénitiens les mêmes égards que par le paſſé. Ceux-ci avoient rendu de grands ſervices à ſa maiſon, & en avoient obtenu des privileges conſiderables, entre autres, que les Ducs étoient obligés de ſe fournir de ſel dans les greniers de Veniſe, & que les Vénitiens ne payeroient aucuns droits de douane dans les Etats de Ferrare, & qu'ils auroient à Ferrare un Conſul, qu'ils nommoient Vidame, pour rendre la juſtice aux marchands de ſa nation. Le Duc avoit permis depuis deux ans à ſes ſujets de faire du ſel à Comachio, mais ſur les plaintes du Sénat, il avoit conſenti qu'on jettât une grande quantité de ſel dans la mer (*b*). Mais enſuite il avoit fait reprendre les travaux commencés à Comachio pour les ſalines, & il publia une ordonnance, qui ſoumettoit les marchandiſes des Vénitiens aux droits de douane. A cela ſe joignit un différend entre Jean-Victor Contarini, Vidame à Ferrare, & l'Official de l'Evêque de cette ville, au ſujet d'un Eccléſiaſtique qui devoit de l'argent à un Vénitien. Contarini le condamna à payer, & le fit même mettre en priſon, malgré l'oppoſition de l'Official, qui excommunia le Vidame. Celui-ci s'en plaignit au Duc, qui lui répondit froidement, qu'il en étoit fâché, mais qu'il n'y pouvoit rien. Contarini ſortit de Ferrare, ſe rendit à Veniſe, & anima le Sénat & le peuple contre le Duc de Ferrare. Celui-ci envoya ſucceſſivement trois Ambaſſadeurs à Veniſe, pour offrir de redreſſer tous les griefs à l'amiable, & de remettre la déciſion de ce différend à l'arbitrage de deux Princes amis. Mais cette propoſition fut rejettée avec hauteur. Le Pape Sixte IV. que les Vénitiens avoient entierement mis dans leurs intérêts, les exhorta à faire la guerre au Duc Hercule & leur promit de les aſſiſter de tout ſon pouvoir. Quand on délibéra là-deſſus, il ne laiſſa pas d'y avoir pluſieurs vieux Sénateurs, qui ne furent point d'avis d'entreprendre la guerre, mais le plus grand nombre déclama avec tant de violence, que l'on arrêta d'emploier la voie des armes (*c*). C'étoit faire beaucoup de bruit, pour une conteſtation dans le fond aſſez legere, dit fort judicieuſement M. Laugier. Mais les Vénitiens aſſurés de leur ſupériorité, fiers d'avoir réſiſté à des ennemis infiniment plus puiſſans, n'étoient pas dans le cas de montrer de la modération vis-à-vis du Duc de Ferrare. Ils crurent qu'ils n'avoient qu'à s'ébranler pour l'écraſer. Mais il devint puiſſant par ſes alliances, & par l'effort commun que l'on fit pour rétablir l'équilibre, qui alloit être détruit, & cette guerre auroit eu pour les Vénitiens autant d'embarras & d'incommodités, que toutes les précédentes, ſi elle avoit eu la même durée.

Démêlé des Vénitiens avec le Duc de Ferrare. 1482.

Commencement de la guerre.

On publia à Veniſe la déclaration de guerre, le 2 de Mai, & on donna le commandement de l'armée deſtinée à pénétrer dans le Ferrarois, à Robert de Saint Séverin. Une autre qui devoit agir par l'Etat de Ravenne, fut donnée au Prince de Rimini. Le Roi Ferdinand envoya au Duc de

(*a*) *Laugier* T. VII. p. 376, 377.
(*b*) *Sabellic.* l. c. p. 813, 814.
(*c*) Le même, *Laugier* l. c. p. 382-385.

SECTION VII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.*

Ferrare un ſecours de cinq-cens lances & de mille hommes de pied, aux ordres du Duc d'Urbin. Enſuite il fit marcher le Duc de Calabre avec une armée ſur le Tronto, qui demanda paſſage au Pape pour aller en Lombardie, au ſecours du Duc, mais le Pape le refuſa, & envoya le Comte d'Imola pour diſputer le paſſage aux troupes Napolitaines. Les Vénitiens envoyerent ordre au Seigneur de Rimini de joindre ſon armée à celle de l'Egliſe (*a*).

Les Vénitiens ſe rendent maîtres du Poleſin.

Robert de Saint Séverin, avec le Provéditeur Antoine Lorédan, ſe mit en campagne avec une armée de neuf mille chevaux, de ſix mille hommes d'infanterie, & de pluſieurs gros corps de Milice. Il ſe porta ſur les frontiers du Poleſin, où le Duc de Ferrare s'étoit avancé avec tout ce qu'il avoit de troupes. Les Vénitiens avoient à traverſer un terrein tout coupé de marais, qui couvroit le pays ennemi. Saint Séverin fit faire par les payſans qu'il raſſembla en grand nombre un chemin au travers de ces marais, qu'il forma avec des grilles de chêne, ſur leſquelles il feſoit entaſſer des faſcines & de la terre par deſſus. Cet ouvrage, auquel on travailla jour & nuit, fut achevé en trois ou quatre jours, on arriva aux bords du Tartaro, on y jetta un pont, l'armée y paſſa & arriva ſur la rive gauche du Po. Une flotte de barques armée à Veniſe étoit entrée dans ce fleuve, avoit ruiné les redoutes que les ennemis avoient élevées ſur ſes bords, & les équipages ravageoient les campagnes voiſines, ils emporterent la ville d'Adria d'aſſaut, & prirent celle de Comachio par capitulation (*b*). Cette Flotte vint enſuite ſeconder les opérations de Saint Séverin devant Ficarolo, qu'il ſe diſpoſoit d'aſſieger. Le Duc d'Urbin étoit venu ſe camper ſur l'autre rive du Po avec toute l'armée ennemie & avoit jetté du ſecours dans la place. Non content de cela, il canonnoit jour & nuit le camp des Vénitiens, & y feſoit jetter des bombes; au moins c'eſt ce que je comprends dans le récit de Sabellicus (*c*); par là il incommoda à un tel point les ennemis, que Saint Séverin lui envoya un trompette, pour lui dire que s'il ne ceſſoit de faire la guerre d'une façon ſi inuſitée, il tourneroit ſes batteries contre lui. On convint alors, que le Duc d'Urbin ne ſe ſerviroit de ſes bombes, que lorſque les Vénitiens feroient jouer leur canon contre Ficarolo. Enfin après un ſiege de plus de ſix ſemaines, Saint Séverin fit donner un aſſaut le 29 de Juin, la place fut emportée, la plus grande partie de la garniſon fut paſſée au fil de l'épée, pluſieurs en fuyant ſe noyerent. Pendant le ſiege le Général Vénitien avoit envoyé des détachemens, qui ſe rendirent maîtres de preſque toutes les places du Poleſin. Après la priſe de Stellata, qui ſuivit celle de Ficarolo, Robert de Saint Séverin & le Provéditeur Antoine Lorédan tomberent malades par le mauvais air, & furent tranſportés à Padoue, où le ſecond mourut. Les vapeurs mal-ſaines que le terrein marécageux du Poleſin exhale pendant les chaleurs de l'Eté, avoient cauſé des maladies dans l'armée Vénitienne, & l'avoient fort affoiblie. Damien

(*a*) *Sabellic.* ubi ſup. p. 817. *Machiavel* Hiſt. Florent. L. VIII. *Laugier* l. c. p. 386-388.

(*b*) *Sabellic.* l. c. p. 822-825. *Laugier* l. c. p. 389, 390.

(*c*) *Sabellic.* p. 826.

Moro, qui commandoit la Flotte ſur le Po, mourut auſſi à Veniſe, où il avoit été rappellé (*a*).

Cependant le Duc de Calabre avoit pénétré dans l'Etat Eccléſiaſtique, & feſoit des courſes juſqu'aux portes de Rome. L'Armée des Florentins aux ordres du Prince de Péſaro, s'étoit avancée en Ombrie, avoit pris Citta-di-Caſtello, & s'avançoit pour ſe joindre au Duc de Calabre. Le Pape ſe trouvoit fort embaraſſé, parcequ'il y avoit des factions dans Rome, & qu'en général les Romains étoient fort mécontens. Le Sénat envoya ordre à Victor Soranzo, qui commandoit une nombreuſe flotte ſur les côtes de l'Abruzze de les ravager, de même que celles de la Pouille & de la Calabre, ce qu'il fit pendant tout l'Eté. Robert de Rimini marcha au ſecours du Pape, entra dans Rome & augmenta ſes troupes. Le Duc de Calabre s'éloigna, attendant le Prince Frederic ſon frere avec de nouvelles troupes. Le Seigneur de Rimini ſe voiant preſque égal en cavalerie au Duc, & ſupérieur en infanterie, ſortit de Rome & alla camper à deux milles de l'ennemi, qui étoit à Vellétri. Les deux armées en vinrent aux mains, & après un combat opiniâtre, les Napolitains furent mis en déroute, & le Duc de Calabre courut riſque d'être fait priſonnier (*b*). Le Seigneur de Rimini rentra triomphant dans Rome, mais il ne ſurvécut pas longtems à ſa victoire, étant mort de la diſſenterie.

Hoſtilités des troupes de Naples contre le Pape.

Le Duc de Milan & le Marquis de Montferrat s'étoient déclarés pour le Duc de Ferrare, mais le Sénat vint à bout d'occuper les forces du Milanés, en excitant Pierre-Marie Roſſi, l'un des principaux Seigneurs du Parmeſan à prendre les armes contre le Duc de Milan, pour opérer une diverſion de ce côté-là. Les Milanois remporterent ſur lui des avantages, & le repouſſerent. Sur ces entrefaites, il mourut, & ſes fils continuerent quelque tems la guerre, mais ne pouvant recevoir aucun ſecours des Vénitiens, ils ſe trouverent ſi preſſés, qu'ils furent obligés de faire leur accord avec Louis Sforce, oncle du Duc de Milan, qui gouvernoit pendant la minorité de ſon neveu (*c*).

Roſſi ſe déclare pour les Vénitiens.

Ce qu'il y eut de plus fâcheux pour les Vénitiens, c'eſt que le Pape Sixte IV. ſe détacha d'eux. L'Hiſtorien de Florence (*d*), dit que le Roi de Naples & les Florentins le menacerent de la tenue d'un Concile. Mais M. Laugier rapporte la choſe d'une maniere très différente. Selon lui, les Ambaſſadeurs des Rois Catholiques Ferdinand & Iſabelle, & ceux de preſque toutes les Puiſſances d'Italie, ſe plaignirent de ce qu'il feſoit la guerre à un Prince vaſſal du Saint Siege. Ils lui promirent en même tems, que s'il vouloit adhérer à la ligue formée pour la défenſe du Ferrarois, ils donneroient au Comte d'Imola ſon neveu le commandement des armées avec cent mille ducats d'appointemens, & qu'ils lui procureroient les Principautés de Rimini & de Faënza. François Diedo, Ambaſſadeur de Veniſe à Rome, eut connoiſſance de cette négociation & en informa le Sénat. Il en parla auſſi à Pape, qui diſſimula & l'aſſura que les Vénitiens pouvoient être tranquilles ſur ſon compte, n'ayant rien plus à cœur que leurs inté-

Sixte IV. ſe laiſſe gagner par les ennemis des Vénitiens.

(*a*) Le même, p. 829.
(*b*) *Machiavel* Hiſt. Florent. L. VIII.
(*c*) *Sabellic.* p. 834.
(*d*) *Machiavel.* l. c.

SECTION VII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.*

rêts. Il ne laiſſa pas de ſigner le 19 Décembre un Traité de ligue offenſive & défenſive avec le Roi de Naples, le Duc de Milan, les Florentins & le Duc de Ferrare (*a*). Il le notifia d'abord à l'Ambaſſadeur de Veniſe, & adreſſa un Bref au Doge de Veniſe, pour exhorter la République à faire la paix avec le Duc de Ferrare. Les Vénitiens n'avoient garde de déférer à ce Bref; Saint Séverin campoit actuellement aux portes de Ferrare, le Duc étoit malade & hors d'état d'agir, les vivres manquoient dans la ville, & elle étoit bloquée ſi étroitement, qu'il étoit impoſſible d'y en faire entrer. Le Sénat jugea néanmoins à-propos de répondre au Pape & de juſtifier ſa conduite, même à la face de toute l'Europe. Il fit dreſſer un Mémoire par Bernard Juſtiniani, qui paſſoit pour un des hommes les plus éloquens de ſon tems. Ce mémoire contenoit en ſubſtance, que bien que la République eût eu de juſtes ſujets de prendre les armes, elle n'avoit entrepris la guerre qu'à la ſollicitation & à l'inſtigation du Pape lui-même; qu'encore la République préféreroit la paix à la guerre, ſi on l'avoit propoſée à tems, mais qu'à préſent que le Duc étoit ſur le point d'être ſoumis, elle ne pouvoit renoncer à ſes avantages ſans trahir ſa gloire & ſes intérêts. Que bien qu'elle ne doutât point des bonnes intentions de ſa Sainteté, elle avoit lieu de croire, qu'on en agiſſoit avec elle de mauvaiſe foi; que pendant vingt ans qu'elle avoit réſiſté ſeule aux forces de l'Empire Ottoman, aucun des Princes d'Italie ne s'étoit mis en devoir de l'aſſiſter, bien qu'il fut queſtion de la cauſe commune; qu'à préſent qu'il ne s'agiſſoit que du Duc de Ferrare, tout le monde s'empreſſoit à ſe liguer, comme pour une affaire où il étoit queſtion du ſalut de toute l'Italie. Le Sénat prioit le Pape de peſer mûrement ces conſiderations, déclarant que quant à lui, il étoit réſolu de pourſuivre une guerre, commencée à la perſuaſion du Pape, & par de juſtes motifs (*b*).

Nouvelle acquiſition que fait la République. 1483.

Tandis que toutes les Puiſſances de l'Italie ſe liguoient contre les Vénitiens, la République acquit les iſles de Zante & de Cefalonie. C'eſt un de ces faits que je ne trouve que dans M. l'Abbé Laugier, & que je ne crois pas devoir omettre. Ces deux iſles venoient d'être enlevées aux Turcs par le frere du Deſpote de Larta, à qui elles avoient appartenu ci-devant. Le Provéditeur de Modon inſinua au Bacha de Morée, qu'il ſeroit dangereux de laiſſer deux iſles de cette conſéquence entre les mains d'un Deſpote tout dévoué au Roi de Naples, ennemi déclaré de la Porte; qu'il ſeroit bien plus ſûr d'en confier la garde aux Vénitiens amis & alliés du Grand Seigneur, & très en état de s'y maintenir avec leurs forces maritimes. Le Bacha goûta ce projet, & conſentit que les troupes de la République entrepriſſent cette conquête. Le Provéditeur en écrivit au Sénat, & ſans attendre ſes ordres, il envoya à Zante un détachement de ſa garniſon, qui trouva peu de réſiſtance, & l'iſle demeura ſoumiſe aux Vénitiens. Il y avoit plus de difficulté, à réduire Céfalonie. Le frere du Deſpote de Larta y avoit réuni toutes ſes forces, & elles étoient bien ſupérieures à celles que le Provéditeur de Modon, pouvoit lui oppoſer. Le Sénat informé de ce qui ſe paſſoit, fit partir Chriſtophle Duodo avec dix galeres, chargé d'aller

(*a*) *Laugier* ubi ſup. p. 403-406. (*b*) *Sabellic.* Dec. IV. L. II. p. 842, 843.

d'aller directement à Céfalonie, de propoſer au frere du Deſpote de céder l'iſle aux Vénitiens, en lui offrant une penſion de cinq-cens ducats, & une compagnie de trois-cens lances; & en cas de refus de ſa part, de le chaſſer de l'iſle de vive force. Duodo trouva le peuple de Céfalonie ſur le point de ſe ſoulever contre ſon nouveau maître, qui le gouvernoit tiranniquement. Il communiqua à ce Seigneur la propoſition qu'il étoit chargé de lui faire, & il la refuſa avec mépris. Duodo débarqua ſes troupes, & les habitans ſe joignirent à lui. Le Seigneur Grec ſe retira dans le château, où il fut maſſacré par ſes propres ſoldats, qui en ouvrirent les portes aux Vénitiens, enſorte que bientôt tout fut ſoumis & tranquille (*a*).

Conférence des Alliés à Crémone. Le Pape excommunie les Vénitiens.

Le Duc de Calabre s'étoit rendu dans le Ferrarois avec deux mille hommes; il alla à Crémone, où les Alliés devoient tenir une conférence pour régler les opérations de la campagne prochaine. Il y trouva le Légat du Pape, Louis-Marie Sforce Gouverneur de Milan, Laurent de Médicis, & l'Ambaſſadeur du Marquis de Mantoue. Le Duc de Calabre voulut engager Louis Sforce & le Marquis de Mantoue à agir directement contre les Vénitiens, mais ils n'y voulurent point entendre, ſe bornant à être auxiliaires (*b*) en faveur du Duc de Ferrare. Le Pape pour ſe venger du mépris qu'on avoit témoigné pour ſes brefs à Veniſe, excommunia la République le 24 de Mai. Le Sénat prit les meſures néceſſaires pour que cette excommunication ne troublât point la tranquillité de l'Etat. Il en appella même au futur Concile, & envoya un Ambaſſadeur à l'Empereur Frederic pour en procurer la convocation (*c*).

Opérations des armées.

Les Vénitiens ſe diſpoſerent auſſi à ſoutenir les efforts des Alliés. Ils firent venir de France le Duc de Lorraine leur Capitaine-Général, qui amena avec lui deux-cens hommes d'armes & mille fantaſſins. Il joignit l'armée Vénitienne, & Robert de Saint-Severin le laiſſa devant Ferrare, pour entrer avec une partie de ſes troupes dans le Milanés. On lui avoit fait eſpérer, qu'en s'approchant de Milan, il y exciteroit quelque mouvement en faveur de la Ducheſſe, & qu'on dépouilleroit Louis Sforce de l'autorité (*d*). Il paſſa l'Adda, publia un Manifeſte, & fit obſerver une exacte diſcipline à ſes troupes, mais tout cela ne produiſit pas l'effet qu'il deſiroit. Au contraire cela attira la guerre ſur les terres des Vénitiens. Le Duc de Calabre joignit ſes troupes à celles du Marquis de Mantoue & paſſa avec Louis Sforce dans le Bergamaſque, où il ſoumit quelques places. Ce mouvement obligea Robert de repaſſer l'Adda, mais comme il étoit moins fort que les ennemis il ſe tint ſur la défenſive, & ils s'emparerent d'une partie du Breſſan, & même du Véronois (*e*).

Pendant cet Eté, la Flotte de Naples commandée par Frederic fils de Ferdinand fit quelques ravages ſur les côtes de Dalmatie. Elle exécuta une deſcente dans l'iſle de Corzola, mais ſes troupes de débarquement furent repouſſées par la bonne conduite de George Viari, qui y commandoit (*f*), & ſe rembarquerent après avoir perdu cinq-cens hommes.

(*a*) *Laugier* l. c. p. 409-411.
(*b*) *Machiavel* l. c.
(*c*) *Laugier* l. c. p. 420-425.
(*d*) *Machiavel* ubi ſup. *Sabellic.* l. c. p. 844, 845.
(*e*) Les mêmes.
(*f*) *Sabellic.* l. c. p. 849.

SECTION VII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.*

La mort de Louis XI. avoit engagé le Duc de Lorraine à demander au Sénat la permiſſion de retourner en France. Sa retraite, jointe à l'irruption des Alliés dans le Bergamaſque, avoit facilité à ceux-ci le moyen de ravitailler Ferrare, & d'y faire rentrer du renfort. Pendant l'hiver, les Généraux des Alliés s'aſſemblerent à Milan avec le Légat du Pape, & réſolurent pour la campagne prochaine de faire entrer deux armées tout à la fois dans le Breſſan & dans le Véronois (*a*). Le Sénat de ſon côté pour les obliger à diviſer leurs forces projetta une expédition dans le royaume de Naples.

Projets pour la campagne ſuivante. 1484.

Expédition des Vénitiens ſur la côte de Naples.

Jaques Marcello avoit hiverné avec la flotte de la République à Corfou; au mois de Mars le Provéditeur Duodo l'alla joindre avec une forte eſcadre, & lui porta ordre d'aller attaquer les places maritimes de Ferdinand. Marcello partit avec une flotte de cinquante-ſix bâtimens, parmi leſquels il y avoit, ſeize galeres & cinq galéaſſes. Il alla ſe préſenter devant Gallipoli, après avoir debarqué ſes troupes à dix milles de la place. Il fit d'abord ſommer les habitans de ſe rendre, mais ils n'y voulurent point entendre. Marcello donna inutilement deux aſſauts, que les aſſiegés ſoutinrent courageuſement & repouſſerent. Il en ordonna un troiſieme, pendant lequel il anima ſes ſoldats de la voix & de l'exemple, mais il fut tué d'un coup d'arquebuſe. Son Secretaire couvrit d'un manteau ſon corps & le fit enlever, il exhorta en même tems les troupes à continuer l'attaque, en diſant que le Général avoit été légerement bleſſé & qu'il s'étoit retiré pour ſe faire panſer, qu'ils devoient montrer que ſa préſence n'étoit pas néceſſaire pour les faire combattre vaillamment, qu'au ſurplus, ils pouvoient compter ſur le pillage de la ville. Auſſi les ſoldats combattirent-ils avec tant d'ardeur, que la place fut emportée d'aſſaut. Dominique Malipier fut élu pour commander, en attendant les ordres du Sénat. Il ſoumit la ville de Nardo, avec pluſieurs châteaux & mit tout le pays à contribution (*b*).

Opérations ſur terre.

Les troupes alliées étoient entrées dans le Breſſan & le Bergamasque & y feſoient de grands ravages. Robert de Saint Séverin uſoit de repréſailles dans le Mantouan & dans une partie du Milanés. M. Laugier dit, qu'après la priſe de Gallipoli, le Roi Ferdinand rappella le Duc de Calabre de Lombardie pour venir au ſecours de ſes places maritimes, & qu'après ſon départ la diſcorde ſe mit parmi les Alliés, enſorte que chacun d'eux ſongea à faire ſa paix. Nous l'avons rapporté ailleurs (*c*), ſur ſon autorité, mais il s'eſt certainement trompé, puiſque Sabellicus, qui étoit contemporain, raconte que le Duc étoit encore dans l'armée des Alliés quand la paix ſe conclut, & qu'il avoit lui-même été dans la tente de ce Prince (*d*), après que la trêve dont nous allons parler fut arrêtée.

Concluſion de la paix.

Depuis quelque tems Saint Séverin traitoit ſecretement avec Louis Sforce. Il y avoit de la meſintelligence entre celui-ci & le Duc de Calabre, parceque le jeune Duc de Milan avoit épouſé la fille d'Alphonſe, & qu'il auroit voulu que Louis eût laiſſé au jeune Duc le gouvernement de ſes Etats, ce qui déplaiſoit à Louis, qui par cette raiſon fit des ouvertures de

(*a*) *Laugier* ubi ſup. p. 432, 433.
(*b*) *Sabellic.* p. 860, 861.
(*c*) Hiſt. Gen. d'Italie Sect. VII. ann. 1484.
(*d*) *Sabellic.* p. 863.

paix à Saint Séverin. Ce dernier les communiqua au Sénat, qui entra dans ſes vues, & la paix fut ſignée le 7 d'Août à San-Zeno dans le Breſſan, là où Saint Severin étoit campé, aux conditions ſuivantes. 1. Que le Duc de Milan rendroit aux Vénitiens Aſolo, & tous les châteaux que ſes troupes avoient occupés dans le Bergamaſque & le Breſſan. 2. Que les Vénitiens reſtitueroient au Duc de Ferrare, tout ce qu'ils avoient envahi dans le Ferrarois, en y comprenant les vallées de Comacchio, où le Duc s'engageoit à ne point conſtruire de ſalines & à ne point faire de ſel. 3. Le Duc cédoit à perpétuité à la Seigneurie de Veniſe le Poleſin de Rovigo avec toutes ſes dépendances, bien entendu que les citoyens de Ferrare y conſerveroient, ſous l'autorité de la Seigneurie, la poſſeſſion & libre jouiſſance des terres dont ils étoient propriétaires dans cette Province. 4. Le Duc rendoit aux Vénitiens tous les droits & privileges, dont ils avoient joui à Ferrare & dans le Ferrarois. 5. La Seigneurie de Veniſe devoit faire démolir le fort, qu'elle avoit fait élever ſur la rive droite du Po; & le Duc de Ferrare toutes les nouvelles fortifications, qu'il avoit fait élever pendant la guerre. 6. La République s'engageoit à reſtituer au Roi de Naples, la ville de Gallipoli, ainſi que toutes les autres places, que ſes troupes avoient priſes ſur les côtes de ce royaume (*a*). L'Hiſtorien de Florence aſſure que les Alliés eurent beaucoup de chagrin de ce Traité, & qu'ils jugeoient tous, qu'ils avoient fait une guerre où l'on avoit fait beaucoup de dépenſes, qu'on avoit conduite avec gloire & terminée avec honte, puiſqu'on rendoit tout ce que l'on avoit conquis, & qu'on ne rentroit pas dans ce qu'on avoit perdu. Que cependant les Alliés furent contraints de ſe contenter d'une telle paix, parceque leurs finances étoient épuiſées, & qu'ils ne vouloient plus expoſer leur bonheur & leur ſort aux défauts & à l'ambition des autres. Cependant M. Laugier dit, que toutes les Parties contractantes conſentirent à renouveller entre elles l'ancienne ligue d'Italie pour la défenſe de leurs Etats, & promirent de ſe les garantir mutuellement. Que l'on convint, que Robert de Saint Severin ſeroit Capitaine-Général de cette Ligue, avec cent-vingt mille ducats d'appointemens. Cela ne s'accorde gueres.

Combien cette guerre avoit couté aux Vénitiens. Ordre mis aux finances.

C'eſt ainſi que les Vénitiens vinrent à bout de terminer encore heureuſement une guerre, qui auroit pu avoir de fâcheuſes ſuites pour eux, ſi la bonne intelligence avoit toujours regné entre les Alliés. Cette guerre avoit auſſi bien couté à la République, puiſqu'on compte que dans l'eſpace d'un peu plus de deux ans qu'elle avoit duré, les fraix avoient monté à plus de trois millions de ducats (*b*). Le Sénat s'occupa des moyens de rétablir les finances fort épuiſées. Par un décret du 21 de Septembre de cette année, il ordonna qu'à l'avenir tous les navires étrangers, qui entreroient dans les ports de la Seigneurie, payeroient cent ducats pour le droit d'ancrage, trente pour cent des marchandiſes de leur cargaiſon, vingt-ſols par meſure de froment, & cinq ducats par chaque meſure d'huile, indépendamment des autres droits déja établis (*c*). C'étoit-là en quelque façon fermer ſes ports à tous les Etrangers.

(*a*) Le même, p. 864. *Machiavel* l. c. *Laugier* l. c. p. 441, 442.

(*b*) *Sabellic.* p. 868.

(*c*) *Laugier* p. 444, 445.

SECTION VII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.*

Auſſi la ville de Raguſe, qui feſoit un grand commerce dans les ports de la République, prétendit que cette ſurcharge la mettoit hors d'état de le continuer. Elle envoya ſes Ambaſſadeurs à Veniſe, qui firent les plus fortes repréſentations, & déclarerent que ſi on ne les exemptoit de ces nouveaux droits, ils ſeroient obligés de ſubir le joug des Turcs, dont ils étoient déja tributaires; ils ſolliciterent, prierent, s'humilierent. Le Sénat fut inflexible & renvoya les Ambaſſadeurs fort mécontens. Ils ſe rendirent à Conſtantinople pour implorer la protection du Grand Seigneur contre les Vénitiens, qu'ils accuſerent de vouloir les exclure du commerce, excluſion qui étoit injurieuſe à la Porte Ottomane, dont les Raguſains étoient tributaires & vaſſaux. Le Sultan manda le Baile de Veniſe, & lui reprocha fierement l'injuſtice dont les Raguſains ſe plaignoient. Mais le Baile lui répondit, qu'on lui en avoit impoſé; qu'il n'étoit queſtion que d'une augmentation de droits, qui ne regardoit pas plus les Raguſains que les autres. Le Grand Seigneur n'inſiſta pas davantage, & Raguſe fut obligée de ſubir la loi (*a*).

Affaire avec Raguſe.

Commerce de Veniſe. Quatre de ſes galeres priſes 1485.

En ce tems-là, il étoit aiſé à la République de réparer ſes pertes par l'étendue de ſon commerce. Elle étoit en quelque façon la maitreſſe de celui de tout le monde. Ses navires alloient par tout en Aſie, en Afrique & en Europe, & en apportoient les plus riches marchandiſes, qu'ils diſtribuoient enſuite avec de gros gains. Vers la fin de l'Eté de l'an 1485, les Vénitiens firent une groſſe perte pour une nation commerçante. Quatre de leurs galeres qui revenoient du Levant richement chargées, furent attaquées à la hauteur du Cap de Saint Vincent par un Armateur, nommé Colomb le jeune, parent à ce que l'on croit du fameux Chriſtophle Colomb (*b*). Il avoit ſept vaiſſeaux bien armés, & attaqua les Vénitiens; malgré l'inégalité des forces, ceux-ci firent une vigoureuſe réſiſtance, mais furent enfin obligés de ſe rendre, aiant eu plus de trois-cens hommes de tués. On eſtima la perte faite en cette occaſion à plus de deux-cens mille ducats. Mais la peſte qui feſoit de nouveaux ravages à Veniſe, empêcha le Sénat de ſe reſſentir de cette inſulte (*c*).

L'interdit des Vénitiens levé.

Le Pape Sixte IV. eut tant de chagrin de la concluſion de la paix, qu'il en tomba malade & mourut le 13 d'Août de l'an 1484. Le Cardinal Cibo, Génois de nation fut élu dans le cours du même mois, pour lui ſucceder, & prit le nom d'Innocent VIII. Comme l'interdit lancé par ſon prédéceſſeur n'avoit point été levé, il le leva au commencement de l'année 1485, moyennant une ſupplique que le Sénat lui adreſſa.

Mort du Doge.

La peſte n'avoit pas entierement ceſſé à Veniſe, le Doge Jean Mocénigo en fut atteint, & en mourut le 5 de Novembre de cette année. On l'enterra ſans cérémonie, aucun des Nobles n'ayant voulu aſſiſter à ſes obſeques, de peur de la contagion. La même raiſon fit qu'il y en eut très-peu qui ſe trouvaſſent au Grand Conſeil, quand il fut queſtion de proceder à l'élection d'un nouveau Doge.

MARC BARBARIGO, LXXIII. *Doge de Veniſe.*

MARC BARBARIGO, Procurateur de Saint Marc fut élu. On loue la douceur de ſon caractere & ſa capacité pour le gouvernement, mais ſon regne ne fut pas de longue durée.

(*a*) Le même, p. 445-447.

(*b*) Voy. *Charlevoix* Hiſt. de St. Domingue T. I. p. 85. Amſt. 1733. in 12vo.

(*c*) *Sabellic.* Dec. IV. L. III. p. 868-870.

Section VII.

Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1508.

Le Pape Innocent VIII étoit en ce tems-là en guerre avec Ferdinand Roi de Naples; ce Prince suscita contre lui les Ursins, & les Vénitiens envoyerent un corps de troupes au Pontife (*a*). Cependant le Duc de Calabre attaqua les terres de l'Eglise, & le Pape, hors d'état de résister à un ennemi si puissant, avoit un pressant besoin du secours de la République. Il faillit à le perdre par un démêlé qui survint entre lui & la Seigneurie. L'Evêché de Padoue étant venu à vaquer, le Sénat y nomma Pierre Barozzi, Evêque de Belluno. Le Cardinal Michieli, Evêque de Vérone, avoit sollicité l'Evêché de Padoue à Rome & le Pape le lui avoit conféré. Lorsque la nomination faite par le Sénat parvint à la connoissance d'Innocent, il refusa de la confirmer. Le Sénat de son côté refusa de mettre le Cardinal en possession. Le Pape envoya un de ses Cameriers à Venise, qui fit les plus grandes instances auprès du Doge & du Sénat, sans pouvoir rien obtenir. Le Sénat fit sommer le Cardinal de renoncer à sa prétention sur l'Evêché de Padoue, & comme il n'obéit point, on saisit le revenu de ses Bénéfices. Alors il se désista, & le Pape donna des bulles à celui que le Sénat avoit nommé. Il survint un second démêlé. Le Pape vivement pressé par les troupes de Ferdinand, envoya ordre à son Nonce à Venise, de lever une décime sur le Clergé Vénitien. Le Nonce, sans demander l'agrément du Sénat, fit publier à ce sujet une ordonnance dans l'Eglise Patriarchale, il répartit l'imposition, prépose des gens pour la recueillir, & menaça d'excommunication tous ceux des Ecclésiastiques qui refuseroient de s'y soumettre. Le Conseil des Dix donna un décret par lequel il fut défendu à tous les Ecclésiastiques de l'Etat d'obéir à l'ordonnance du Nonce. Le Pape eut la sagesse de ne pas s'en offenser; il écrivit au Doge pour lui représenter sa fâcheuse situation, & conjura le Sénat de ne pas lui refuser dans de telles circonstances la permission de tirer quelque secours du Clergé Vénitien. On s'y étoit opposé, lorsque son Nonce avoit voulu exiger la décime d'autorité; dèsqu'il se borna à la demander comme une grace, on la lui accorda généreusement (*b*). On trouve fréquemment dans l'Histoire des Vénitiens de ces traits de fermeté vis-à-vis de la Cour de Rome. Il est du devoir de l'Historien, dit M. Laugier, de les faire remarquer, pour que l'on sache que dans les siecles les moins éclairés, il y a eu une nation exempte des préjugés, qui confondent les bornes des deux Puissances, & pour que son exemple serve de leçon à tous les Souverains.

Démêlés du Pape avec les Vénitiens. 1486.

La peste avoit enfin cessé entierement à Venise, par les sages précautions que prit le Doge pour en arrêter les progrès. On lui fut redevable aussi de l'abondance extraordinaire de tout ce qui est nécessaire à la vie, qu'il fit regner dans la ville, ensorte qu'elle n'avoit gueres vu des tems plus heureux. Aussi fut-il extrémement regretté après sa mort, qui arriva le 15 d'Août de cette année. Dès le commencement de son administration, il prit des arrangemens pour que la multitude des affaires ne fermât pas aux pauvres l'accès à son audience. Pour cela il mettoit par écrit les noms de tous ceux qui demandoient audience, & fesoit tirer ces noms au sort, pour qu'il n'y eût point d'acception de personnes (*c*)

Mort du Doge Marc Barbarigo.

(*a*) *Sabellic.* l. c. (*b*) *Laugier* p. 454-456. (*c*) *Sabellic.* p. 776.

SECTION VII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.*

AUGUSTIN BARBARIGO, LXXIV. *Doge de Veniſe.*

AUGUSTIN Barbarigo frere de Marc & Procurateur de Saint Marc fut élu pour lui ſucceder. Sabellicus aſſure que ſon élection fut fort agréable au peuple, parcequ'il reſſembloit parfaitement à ſon frere. Cela ne s'accorde gueres avec l'idée qu'en donne M. Laugier (*a*). Parlant de Marc Barbarigo, il dit; ce Doge eut le chagrin de trouver dans Auguſtin Barbarigo, ſon frere, un contradicteur qui lui donna bien des dégouts. Il y avoit entre eux une rivalité qu'Auguſtin manifeſtoit ſans ménagement; il ne parloit de ſon frere qu'avec mépris & prétendoit ne voir en lui qu'une ame foible & un eſprit borné; dans les Conſeils, il lui réſiſtoit avec l'aigreur la plus mal-honnête. Un jour étant l'un & l'autre au College, ils ſe prirent de parole, & Auguſtin fit à ſon frere les reproches les plus injurieux. Le Doge, ému de colere, lui dit: „ Mon frere, vous faites tout „ ce qui eſt en votre pouvoir pour hâter le moment de ma mort, dans „ l'eſpérance d'avoir ma place; mais ſi tout le monde vous connoiſſoit auſſi „ bien que moi, ſoyez aſſuré qu'on ne penſeroit jamais à vous". Il n'y a gueres d'apparence, ſi Auguſtin étoit tel, qu'il eût la douceur de ſon frere.

Guerre contre l'Archiduc d'Autriche. 1487.

Quoiqu'il en ſoit, peu après ſon avénement au trône Ducal, la guerre s'alluma entre les Vénitiens & Sigismond Archiduc d'Autriche. M. Laugier y joint les Comtes d'Arco dont Bembe ne fait aucune mention. Le premier prétend (*b*) qu'il s'agiſſoit des limites du Cadorin & des mines de fer de cette Province, dont l'Archiduc & les Comtes avoient l'uſage, & dont ils vouloient s'arroger la proprieté. Bembe dit (*c*), que le prétexte qu'on allégua, c'eſt que les Vénitiens avoient chaſſé des bords du Lac de Garde les ſujets de Sigismond. Ce dont on convient, c'eſt que l'Archiduc fit arrêter tous les marchands Vénitiens, qui étoient allés à la foire de Bolzano & fit ſaiſir leurs effets. Dans le même tems, il fit marcher dix mille hommes, qui entrerent ſur les terres de la République, & aſſiegerent Roveredo. Nicolas Priuli, qui y commandoit, ſe défendit vaillamment & ſoutint pluſieurs aſſauts, à la fin la ville fut priſe, & Priuli ſe retira avec la garniſon dans la Citadelle. Il s'y ſoutint encore quelque tems, & fut enfin contraint de ſe rendre, le canon aiant ruiné preſque entierement les murailles (*d*).

Opérations de la Campagne.

Le Sénat avoit cependant raſſemblé les troupes qu'il avoit dans le Tréviſan, en Lombardie & dans le Frioul, & les avoit fait défiler vers Vérone. Il engagea auſſi ſon ancien Capitaine-Général Robert de Saint Séverin de ſe charger du commandement de l'armée. Mais avant qu'il fût en état d'agir, les détachemens ennemis avoient fait des courſes dans le Vicentin & le Feltrin. Ils furent battus & défaits par Jerôme Savorgnano, qui ayant raſſemblé & armé les payſans, vint tomber ſur eux à l'improviſte. Robert de Saint Séverin épioit l'occaſion de ſurprendre les ennemis, dont les partis couroient de tous côtés, mais il eut le malheur de tomber lui-même dans une embuſcade, & manqua d'être pris, la valeur d'un de ſes fils le ſauva, mais ce fils perdit lui-même la liberté (*e*). Les troupes de l'Archiduc manquant de vivres, & étant mal payées étoient ſur le

(*a*) *Laugier*. p. 458.
(*b*) Le même, p. 463.
(*c*) *Pet. Bembi* Hiſt. Venet. L. I. p. m. 3.
(*d*) Le même, p. 4, 6.
(*e*) Le même, p. 8.

Section VII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.*

point de ſe mutiner. Les Généraux demanderent aux Vénitiens une ſuſpenſion d'armes, qui leur fut refuſée. Ils prirent alors le parti de brûler la citadelle de Roveredo, & de décamper. Quand Robert fut bien aſſuré de leur retraite, il rentra dans Roveredo, & forma le projet d'aller aſſieger la ville de Trente, dont l'Evêque s'étoit ligué avec l'Archiduc. Robert de Saint Séverin communiqua ſon deſſein aux Provéditeurs Luc Piſani & Marcello. Le premier s'y oppoſa, mais le ſecond l'approuva & perſuada ſon collegue. Robert ſe mit en marche, & voulut commencer par ſe rendre maître d'un château, ſitué ſur une haute montagne, entre Roveredo & Trente. Mais un corps de milices de mille hommes, raſſemblé par un des Comtes de ces quartiers-là fondit bruſquement ſur les Vénitiens, les mit en deſordre, & malgré tous les efforts que Saint Séverin fit pour les rallier, la déroute fut bientôt générale, & ce vieux Général lui-même fut pouſſé avec le gros des ſiens dans l'Adige, où il périt (*a*).

La paix ſe fait.

Dans le tems que le Sénat ſe préparoit à réparer cette perte, le Pape ne ceſſoit de le ſolliciter à la paix par l'Evêque de Tréviſe ſon Nonce; mais ſes efforts auroient été inutiles ſi l'Archiduc, qui étoit hors d'état de fournir aux fraix de la guerre n'avoit lui-même recherché la paix (*b*). M. Laugier attribue la négociation à une autre cauſe. Les ſujets de Sigismond, dit-il, privés par cette guerre du commerce avantageux qu'ils feſoient à Veniſe, murmuroient ouvertement contre leur Souverain, qu'ils accuſoient de les ſacrifier à ſon ambition inconſidérée. Leur mécontentement éclata avec tant d'aigreur, qu'on craignit une révolte; & ceux des Miniſtres du Prince qui lui avoient conſeillé la guerre avec le plus d'ardeur, furent les premiers à lui perſuader de faire la paix, Sigismond, forcé ainſi par ſes propres ſujets de renoncer aux fruits de ſa victoire, employa la médiation de l'Empereur Frederic & de ſon fils Maximilien, Roi des Romains, ces deux Princes envoyerent leurs Ambaſſadeurs à Veniſe, qui entamerent la négociation (*c*). La paix fut ſignée le 13 de Novembre aux conditions ſuivantes, que les choſes ſeroient rétablies ſur le pied où elles étoient avant la guerre, que tout le dommage ſouffert par les marchands Vénitiens, arrêtés à la foire de Bolzano, ſeroit réparé. Que pour le reſte on s'en rapporteroit au jugement du Pape (*d*).

Les Vénitiens s'emparent du royaume de Chypre. 1488.

Le Sénat de Veniſe ne perdoit pas de vue les affaires du royaume de Chypre. Sur le bruit qui courut que Bajazet II. équippoit une puiſſante flotte, deſtinée pour l'Archipel, la Seigneurie envoya François Priuli avec une Flotte de vingt-cinq galeres, & de dix autres bâtimens en Chypre, pour couvrir cette iſle. Mais les Turcs aiant d'autres vues, Priuli revint à Veniſe. Depuis quelque tems on délibéroit ſur les moyens d'ôter la couronne à la Reine Catherine Cornaro. Pour juſtifier en quelque façon l'injuſte procedé qu'on tint, les Hiſtoriens Vénitiens, prétendent, que Ferdinand Roi de Naples avoit entamé une négociation avec Catherine, pour lui faire épouſer ſon fils Frederic, & ſe rendre par ce mariage maître du royaume de Chypre (*e*). Mais il y a de l'apparence que ce ne fut là

(*a*) Le même, p. 8-13.
(*b*) Le même, p. 15.
(*c*) *Laugier* l. c. p. 465.
(*d*) *Bembe* l. c.
(*e*) Le même, p. 17.

SECTION VII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.*

qu'un prétexte. Depuis quinze ans que Catherine regnoit, elle n'avoit que les honneurs de la Royauté. La République qui l'avoit adoptée uſoit à toute rigueur des privileges que ſon ambition attachoit à cette adoption. Les Vénitiens s'étoient rendus maîtres de tout, & en diſpoſoient à leur bon plaiſir. Le Sénat appréhenda que la Reine ne ſe laſſât de la ſervitude, qu'elle ne penſât à ſe remarier, & qu'elle ne trouvât moyen de ſe mettre à couvert de ſes entrepriſes. Pour parer ce coup on réſolut d'enlever de Chypre la Reine, de la faire conduire à Veniſe, & de la conſoler de ce traitement en lui rendant toutes ſortes d'honneurs, & en lui donnant de quoi ſubſiſter honnêtement le reſte de ſes jours dans une retraite qu'on lui aſſigneroit. On chargea George Cornaro, frere de la Reine d'aller en Chypre lui propoſer la volonté du Sénat. Il fit une partie de ſon voyage ſur un bâtiment leger, & arriva à la Cour de Chypre vers la fin de Décembre. George Cornaro expoſa à ſa ſœur la commiſſion dont il étoit chargé. La Reine ſurpriſe d'une auſſi étrange propoſition, refuſa d'abord d'y entendre, & ne put ſe réſoudre de quitter un riche royaume, où elle étoit accoutumée aux honneurs de la Royauté, pour aller vivre dans un lieu où elle n'auroit ni rang, ni état; elle dit qu'il lui ſembloit, que c'étoit bien aſſez que la République poſſédât ſon royaume après ſa mort. George Cornaro lui allégua tout ce qu'il crut capable de la fléchir, lui fit même ſentir que ſi elle perſiſtoit, elle l'expoſeroit avec toute ſa famille, parcequ'on le ſoupçonneroit de n'avoir pas fait ſon devoir (*a*). La Reine fondit en pleurs, qui lui couperent la parole, & quand elle fut en état de parler, *Hé bien mon frere, dit-elle ſi vous le trouvez bon ainſi, je le trouve bon auſſi, ou au moins je tâcherai de gagner ſur moi de le trouver bon; mais ce ſera de vous, plus que de moi, que la République tiendra mon royaume* (*b*). M. Laugier dit (*c*) que la Reine demanda du tems pour ſe réſoudre: mais que comme elle vit qu'on l'obſervoit de près, & que les gardes doublées aux portes de ſon palais, l'y conſtituoient priſonniere en quelque ſorte, elle comprit qu'il falloit ſe ſoumettre, & déclara à ſon frere que le Sénat pouvoit diſpoſer d'elle ſelon ſon bon plaiſir. George Cornaro donna auſſitôt avis de ce conſentement à François Priuli, qui paſſa avec toute ſa flotte au

1489. port de Famagouſte, & y entra le 2 de Fevrier. La Reine ſe rendit dans cette ville, & le 26 de Fevrier, le Général Priuli, après avoir fait chanter au Palais une Meſſe du Saint Eſprit, fit arborer l'étendard de Saint-Marc dans la grande place de Famagouſte, & le royaume de Chypre fut annexé aux domaines de la République (*d*). La même cérémonie fut obſervée dans toutes les villes du Royaume, du conſentement de la Reine, qui parut ainſi avoir conſommé ſon abdication. Elle s'embarqua avec ſon frere ſur les galeres de la Flotte, & arriva à Veniſe vers le milieu de l'Eté. Le Doge & le Sénat avec tous les principaux de la ville vinrent la recevoir, avec les Dames les plus diſtinguées, ſur le Bucentaure, & elle fut conduite au palais en cérémonie. Le Sénat lui donna le château d'Azolo dans le Tréviſan

(*a*) Le même, p. 18-20.
(*b*) Le même, p. 20.
(*c*) *Laugier* T. VII. p. 471.
(*d*) *Bembe* l. c. *Laugier* p. 473.

SECTION VII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.*

viſan pour y faire ſa réſidence, lui aſſigna un revenu conſiderable pour ſon entretien, & lui fit préſent d'une ſomme d'argent (*a*). La République avoit d'abord envoyé un Ambaſſadeur au Soudan d'Egypte pour obtenir de lui l'inveſtiture du royaume de Chypre, dont ce Prince étoit Seigneur Suzerain. Il l'accorda au mois de Mars de l'an 1490 (*b*).

Les réflexions que M. Laugier fait ſur la violente uſurpation que les Vénitiens firent de ce royaume paroitront fondées à quiconque jugera impartialement des choſes. On ne peut s'empêcher de ſentir une ſorte d'indignation, en conſiderant la maniere dont le Sénat de Veniſe dépouilla de ſes Etats une Reine, à qui l'on ne pouvoit reprocher qu'un excès de complaiſance pour ce Sénat ambitieux.

Démêlé avec la Cour de Rome au ſujet du Patriarchat d'Aquilée. 1491.

L'attention de la Seigneurie à maintenir les loix de l'Etat donna lieu à un nouveau démêlé avec la Cour de Rome. Au mois de Mars de l'an 1491, le Cardinal Marc Barbo, Patriarche d'Aquilée mourut. Le Chevalier Hermolaus Barbaro, étoit alors Ambaſſadeur de Veniſe à Rome; le Pape Innocent VIII. lui conféra le Patriarchat, lui mit le rochet, & il fut préconiſé en plein Conſiſtoire. Barbaro rendit compte au Doge de ce qui venoit de ſe paſſer, & le pria de faire agréer ſa nomination au Sénat. La nouvelle de la mort de Barbo étoit déja arrivée à Veniſe, & le Sénat s'étant aſſemblé pour remplir le ſiege vacant, tous les ſuffrages s'étoient réunis en faveur de Louis Donato, Evêque d'Almiſſa. On dépêcha un courier à Rome pour porter au Pape cette nomination, & demander que les bulles fuſſent expédiées en conſéquence. A peine le courier étoit-il parti, que le Doge reçut la lettre de Barbaro. Comme il étoit en faute, pour avoir contrevenu à la loi, qui défend aux Ambaſſadeurs de la République d'accepter, ſans la permiſſion du Sénat, aucun bienfait des Princes près deſquels ils réſident, le Conſeil des Dix lui écrivit, pour lui ordonner de renoncer au Patriarchat, ſans quoi Zacharie Barbaro ſon pere ſeroit exclus de toute Magiſtrature, & ſes biens ſeroient confiſqués. Le Pape écrivit un Bref au Doge pour faire approuver la nomination de Barbaro. D'ailleurs c'étoit un homme d'un mérite diſtingué à tous égards, généralement eſtimé & digne de l'Epiſcopat. Tout cela ne put engager le Sénat à conſentir à la violation de la Loi. On porta un décret, par lequel on enjoignit à Hermolaus Barbaro de donner ſa démiſſion, & en cas de refus de ſa part, on arrêta que le temporel de l'Egliſe d'Aquilée ſeroit ſaiſi au profit de la République, & que Barbaro ne pourroit en aucun tems en jouir, ni d'aucun autre bénéfice dans toute l'étendue de la domination Vénitienne. On ſe borna à l'égard du pere, à lui ordonner de faire tous ſes efforts pour obtenir la démiſſion de ſon fils, ſous peine de mille ducats d'amende. M. Laugier dit, que les exhortations preſſantes du pere de Barbaro le déterminerent à ſe démettre, mais que le Pape ne voulut point accepter ſa démiſſion, deſorte qu'il obéit à ce dernier. Ce qui donna lieu à un autre décret du Conſeil des Dix, portant que ſi Hermolaus Barbaro ne ſe préſentoit pas dans trois ſemaines au plus tard aux Chefs de ce Conſeil, il ſeroit banni à perpétuité & déclaré incapable de poſſeder jamais aucun Béné-

(*a*) *Bembe* p. 21. (*b*) *Laugier* l. c. p. 473-477.

SECTION VII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.*

fice dépendant de la République. Barbaro ne ſe préſenta point & la proſcription eut ſon effet. Bembe dit, que le pere mourut de chagrin au mois de Décembre de l'année ſuivante, & que Hermolaus lui-même mourut auſſi à Rome au mois de Juillet de l'an 1493. Innocent VIII. étoit mort en 1492 & Alexandre VI. ſon ſucceſſeur accorda les bulles pour l'Evêque d'Almiſſa (*a*).

Etat de l'Italie. Ligue entre le Pape, les Vénitiens & Ludovic Sforce. 1493.

L'Italie jouiſſoit depuis quelques années de la paix; nous allons la voir expoſée à tous les malheurs de la guerre pendant longtems. Ferdinand II. regnoit à Naples, mais s'étoit attiré la haine de ſes ſujets & ſurtout de la Nobleſſe. Par cette raiſon, il avoit concouru avec Laurent de Medicis, qui avoit la principale autorité à Florence, à entretenir la paix. D'ailleurs il redoutoit les Vénitiens, & n'étoit pas ſans inquiétude au ſujet de la Maiſon d'Anjou, qui avoit des prétentions ſur le royaume de Naples. C'étoient-là autant de motifs, qui l'engageoient à ménager Louis Sforce, plus connu ſous le nom de Ludovic, qui gouvernoit le Duché de Milan avec une autorité abſolue. Jean Galéas, ſon neveu, étoit à la vérité en âge de gouverner lui-même, & comme il avoit épouſé la petite-fille de Ferdinand, ce Prince auroit été maître de Milan, ſi le jeune Duc avoit gouverné, vu ſa foibleſſe & ſon incapacité. Mais les raiſons que nous avons rapportées empêchoient Ferdinand d'inquiéter Ludovic. Laurent de Medicis étant mort en 1492, Pierre de Medicis ſon fils lui ſucceda. Moins habile que ſon pere il ſe lia étroitement avec Ferdinand. Ludovic Sforce en prit ombrage, & chercha à s'appuyer de l'alliance des Vénitiens & de celle du nouveau Pape Alexandre VI. Ce Pontife eſt connu, & il ſeroit inutile de tracer ſon caractere. Il avoit déja eu de la part de Ferdinand quelques ſujets de mécontentement. Le Régent de Milan trouva le ſecret de l'aigrir davantage, par le moyen du Cardinal Aſcanio ſon frere, très-accrédité à la Cour du Pape, & de perſuader à Alexandre de s'unir avec les Vénitiens & avec lui. Le Pape fit propoſer la Ligue au Sénat de Veniſe. Ce Sénat, qui peſe tout murement ne parut pas d'abord fort empreſſé à y entrer. Il ſe défioit du Pape, & ſe ſouvenoit de la conduite de Sixte IV. qui après avoir engagé les Vénitiens dans la guerre de Ferrare, avoit voulu enſuite les contraindre à faire la paix à ſa fantaiſie. Sforce diſſipa par ſon adreſſe les défiances du Sénat, & la ligue fut ſignée le 25 d'Avril de l'an 1493, entre le Pape, la République & l'Etat de Milan. Les parties contractantes ſe garantiſſoient mutuellement leurs propriétés, & s'engageoient pour vingt-cinq ans à une alliance offenſive & défenſive (*b*).

Sforce & le Pape traitent avec la France.

Ludovic, qui avoit en vue d'uſurper avec le tems le Duché de Milan, prit encore d'autres meſures, & ſe détermina à engager Charles VIII. Roi de France à faire valoir ſur le royaume de Naples les droits qu'il tenoit de la maiſon d'Anjou. Ce Prince avoit depuis longtems envie d'entreprendre la conquête de Naples, & ſes Favoris l'y portoient puiſſamment. Ludovic fit goûter au Pape le projet de ſolliciter le Roi de France d'entreprendre

(*a*) *Bembe* L. I. p. 26, 27. *Laugier* l. c. p. 480-491.

(*b*) *Guichardin* Hiſt. des guerres d'Italie L. I. Edit. in 4to de 1738. *Bembe* L. II. p. 31.

Section VII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.*

l'expédition d'Italie. Ils envoyerent des gens affidés en France pour ſonder les diſpoſitions de Charles VIII. & les ayant trouvées favorables, Ludovic envoya en Ambaſſade vers le Roi le Comte Charles de Belgioioſo & le Comte de Cajazze, ſous prétexte de complimenter le Roi. Ces Ambaſſadeurs tâcherent dans le Conſeil de hâter l'expédition d'Italie. Ils firent valoir toutes les raiſons les plus propres à déterminer Charles VIII, en flatant la paſſion qu'il avoit de ſe ſignaler par quelque entrepriſe extraordinaire. Les plus ſages du Conſeil s'oppoſerent à ce deſſein dont ils repréſenterent la difficulté & les inconvéniens, mais ce fut inutilement, le Roi ſe laiſſa emporter à ſon ardeur, & aux conſeils des Seigneurs Napolitains réfugiés en France & ennemis de Ferdinand. Il conclut donc un Traité avec Ludovic, par lequel celui-ci s'engageoit à donner paſſage à l'armée Françoiſe dans le Milanés, à fournir cinq-cens hommes d'armes ſoudoyés à ſes fraix pour joindre aux troupes de France, à permettre au Roi d'armer une Flotte à Genes, & à lui faire tenir deux-cens mille ducats avant ſon départ de France. D'un autre côté le Roi s'obligea à la défenſe du Milanés envers & contre tous, à maintenir le gouvernement de Ludovic, à lui donner la Principauté de Tarente, en cas que le royaume de Naples fût conquis, & à tenir dans la ville d'Aſt, qui appartenoit au Duc d'Orléans, deux-cens hommes d'armes pendant la guerre, toujours prêts à ſécourir Ludovic dans le beſoin (*a*).

Négociations de Ferdinand.

La nouvelle de ce Traité fut bientôt répandue en Italie. Ferdinand affecta beaucoup d'aſſurance, ce qui ne l'empêcha pas de tenter la voie des négociations. Il s'efforça de regagner Ludovic, & le fit aſſurer qu'il ne le troubleroit point dans la poſſeſſion du Duché de Milan, mais cet homme ruſé temporiſoit, & paroiſſoit pencher tantôt d'un côté tantôt de l'autre, ſans prendre d'engagement formel. Le Roi de Naples envoya auſſi un Miniſtre en France chargé de ne rien négliger pour obtenir la paix, ſoit en prodiguant les préſens & les promeſſes aux Favoris, ſoit au défaut de tout autre moyen en offrant un tribut au Roi; mais Charles VIII. s'opiniâtra à ſuivre ſon premier deſſein. Ferdinand s'adreſſa encore au Roi d'Eſpagne, qui promit de le ſécourir. Il négocia avec le Pape, avec lequel il fit un accommodement. Il eut même recours au Sénat de Veniſe, qui ne lui donna que des réponſes générales (*b*).

Négociations de la France en Italie.

Charles VIII, pour n'avoir point d'obſtacles de la part de ſes voiſins, fit un Traité avec Ferdinand & Iſabelle Rois d'Eſpagne, par lequel ils promirent de ne donner aucuns ſecours directs ou indirects à la Maiſon d'Arragon, & de ne s'oppoſer en aucune façon aux deſſeins des François ſur le royaume de Naples. Il fit auſſi la paix avec Maximilien Roi des Romains & avec Philippe Archiduc d'Autriche (*c*). Il ſongea enſuite à écarter les obſtacles, qui pourroient ſe préſenter en Italie; il y envoya Perron de Baſchi, Gentilhomme Italien, aſſez inſtruit des affaires d'Italie, où il avoit été emploié par Jean d'Anjou. Baſchi alla d'abord à Veniſe, chargé de la

(*a*) Les mêmes, Mem. de *Commines* L. VII. Ch. 2.

(*b*) *Guichardin* l. c. *Daniel* Hiſt. de France T. VIII. p. 569-575. in 8vo.

(*c*) *Guichardin* l. c. *Commines* L. VII. Ch. 3.

SECTION VII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.*

part du Roi de demander au Sénat aide & conſeil dans ſon entrepriſe. Mais il avoit affaire à gens qui ne s'engageoient pas ſi aiſément. Ils n'étoient pas fâchés de cette guerre, mais ils prétendoient en profiter pour leur intérêt particulier, ſelon que les conjonctures leur en fourniroient l'occaſion. Le Sénat répondit à Baſchi, qu'il ne lui appartenoit pas de donner conſeil à un ſi grand Roi, que la crainte qu'il avoit des Turcs ne lui permettoit pas de l'aider dans cette expédition, que du reſte la République le verroit ſans inquiétude en Italie, & qu'elle ſeroit toujours plus diſpoſée à l'aider qu'à traverſer ſes deſſeins (*a*). Deux autres Miniſtres du Roi de France vinrent encore ſucceſſivement dans l'eſpace de peu de mois à Veniſe: le Sénat leur répondit comme il avoit fait à Baſchi, proteſtant toujours qu'il deſiroit ſincérement de vivre en bonne intelligence avec le Roi (*b*). Baſchi alla auſſi à Rome & à Florence, mais il ne reçut que des réponſes vagues (*c*).

Mort de Ferdinand. 1494.

Les inquiétudes de Ferdinand, le peu de fond qu'il pouvoit faire ſur le Pape, & la nouvelle que Charles VIII ne vouloit pas entendre parler de paix, & qu'il avoit ordonné aux Ambaſſadeurs de Naples de ſortir de France, l'affecterent ſi vivement, qu'il tomba en apoplexie & mourut le 25 de Janvier de l'an 1494, dans la ſoixante-onzieme année de ſon âge (*d*).

Alphonſe II. lui ſuccede.

Alphonſe ſon fils lui ſucceda. La haine qu'on lui portoit fit que la mort de Ferdinand ne cauſa aucun changement aux affaires. Ce n'eſt pas que le nouveau Roi ne fît tous ſes efforts pour détourner l'orage dont il étoit menacé. Il fit ſolliciter le Sénat de s'emploier auprès de Ludovic pour l'empêcher de ſe joindre au Roi de France, promettant de le laiſſer tranquille poſſeſſeur de Milan. Le Sénat agit, mais ne put obtenir de réponſe bien nette de Ludovic, deſorte qu'il renonça à cette négociation (*e*). Alphonſe réuſſit mieux auprès du Pape, à qui il envoya quatre Ambaſſadeurs, les propoſitions dont ils étoient chargés étoient trop du goût du Pape, pour les rejetter; deſorte que l'accommodement ſe conclut (*f*).

Le Sénat ſe tient neutre.

Le Roi de France s'étoit déja rendu à Aſt, lorſqu'il dépêcha Philippe de Commines à Veniſe, pour engager le Sénat à ſe déclarer pour lui. L'Ambaſſadeur étoit chargé d'offrir aux Vénitiens Brindes & Otrante, quand la conquête de Naples ſeroit achevée. Le Sénat répondit, qu'il n'étoit pas néceſſaire, que le Roi achetât ſon amitié, qu'il étoit toujours diſpoſé à cultiver celle de ce Prince (*g*). Bembe ajoute, que le Sénat dit, que le Roi étoit ſi puiſſant qu'il n'avoit pas beſoin du ſecours des Vénitiens pour exécuter ſes deſſeins, que ceux-ci n'avoient aucuns droits ſur le royaume de Naples, & qu'ils s'en tenoient à la maxime de leurs ancêtres, de ne point faire la guerre, à moins qu'ils n'y fuſſent contraints (*h*).

Ligue contre Charles VIII. 1495.

Nous avons rapporté ailleurs (*i*) le ſuccès de l'expédition de Charles VIII. & la conquête qu'il fit du royaume de Naples. La puiſſance de ce Prince allarma tous les Princes d'Italie, & les Vénitiens en particulier en

(*a*) *Commines* l. c. Ch. 4.
(*b*) *Bembe* L. II.
(*c*) *Guichardin* ubi ſup.
(*d*) Le même.
(*e*) *Bembe* l. c.
(*f*) *Guichardin* l. c.
(*g*) *Commines* ubi ſup. Ch. 15.
(*h*) *Bembe* l. c.
(*i*) Voy. Liv. XXIII. Sect. VII & Hiſt. Gen. d'Italie Sect. VIII. ann. 1494, 1495.

Section VII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.*

prirent ombrage. Ludovic Sforce, devenu Duc de Milan après la mort de ſon neveu, étoit mécontent du Roi, & commençoit à le craindre, le Pape ne le redoutoit pas moins. L'Empereur Maximilien étoit ennemi de ce Prince. Tous ces Princes avoient des Ambaſſadeurs à Veniſe. Les Rois d'Eſpagne qui craignoient pour la Sicile, envoyerent une Flotte de ſoixante voiles, qui avoit à bord huit-cens chevaux & ſix mille hommes de pied. Dans le même tems Laurent Suarez vint de leur part à Veniſe; cet Ambaſſadeur dit au Sénat; „ Que les Rois ſes maîtres ne doutoient pas que le „ Sénat ne penſât comme eux ſur le ſujet du Roi de France, que s'il vou„ loit ſe mettre à couvert des entrepriſes de ce Prince, ſes maîtres étoient „ prêts à faire cauſe commune avec lui. Qu'ils connoiſſoient la ſageſſe du „ Sénat, & qu'il n'étoit point de Prince avec lequel ils vouluſſent plus vo„ lontiers faire alliance; que le Pape étoit diſpoſé auſſi à ſe joindre à eux, „ & que ſon autorité ne pourroit que donner un grand poids à la ligue". Ce diſcours plut au Sénat, qui commençoit à voir de mauvais œil la proſpérité de Charles, & appréhendoit qu'il ne voulut donner la loi à toute l'Italie. D'autant plus que ce Prince avoit laiſſé échaper en préſence des Ambaſſadeurs de Veniſe, que dans peu ceux qui avoient voulu l'empêcher de paſſer en Italie, & de conquérir Naples pourroient s'en repentir (*a*). La ligue fut conclue & ſignée le 31 de Mars entre le Pape, l'Empereur, le Roi d'Eſpagne, la République de Veniſe & le Duc de Milan, pour vingt-cinq ans. Les Confédérés s'obligeoient à ſoutenir leurs intérêts communs avec une armée de trente-quatre mille chevaux & de vingt mille hommes de pied, qui devoit être appuyée par une puiſſante flotte ſi cela étoit néceſſaire. On fixa le contingent de chacun en hommes & en navires, ou l'équivalent en argent (*b*). Ce Traité fut conclu & ſigné, ſans que Commines, qui alloit tous les jours au Palais eût connoiſſance du fonds de l'affaire, car il paroit par ſes Mémoires qu'il n'ignoroit pas qu'il ſe tramoit quelque choſe contre les intérêts de ſon maître. L'objet du Traité en ce qui paroiſſoit en public, & tel que le Doge le déclara à Commines étoit de protéger l'autorité du Saint Siege, & la liberté de l'Italie, & de défendre la Chrétienté contre le Turc. Mais on étoit convenu ſecretement que Ferdinand d'Arragon, à qui Alphonſe ſon pere avoit cédé la couronne, ſe ſerviroit des troupes arrivées ſur la flotte d'Eſpagne pour ſe remettre en poſſeſſion de ſes Etats; que les Vénitiens attaqueroient les places maritimes du royaume de Naples; que le Duc de Milan pour empêcher les ſecours qui pourroient venir de France, tâcheroit de ſurprendre Aſt, où le Duc d'Orléans étoit reſté avec peu de forces; que les autres Confédérés fourniroient une certaine ſomme d'argent à l'Empereur & au Roi d'Eſpagne, afin que l'un & l'autre puſſent mettre ſur pied des forces nombreuſes, pour entrer en France (*c*).

Le Roi part de Naples.

Charles VIII étoit déja déterminé à retourner en France, quand il apprit la ligue formée contre lui, il hâta ſon départ. Il partit de Naples le 20 de Mai pour ſe rendre à Rome, où il vouloit avoir une ſeconde entrevue avec le Pape; mais Alexandre VI. n'avoit garde de l'attendre; il ſe retira à Orviete & delà à Pérouſe, à la faveur d'une eſcorte que les Véni-

(*a*) *Bembe* L. II. (*b*) Le même. (*c*) *Guichardin* L. II.

SECTION VII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.*

tiens & le Duc de Milan lui envoyerent (*a*). Le Roi ne laiſſa pas d'aller à Rome, où il ne reſta que trois jours; pendant qu'il y étoit il dépêcha un envoyé à Veniſe, chargé de demander au Sénat, s'il étoit ami ou ennemi? Le Doge lui répondit qu'il étoit de la prudence de s'accommoder aux circonſtances, qu'il dépendoit du Roi d'être ami ou ennemi de la République (*b*). L'Envoyé s'en retourna & Commines partit avec lui. Bien que Charles VIII fût fort piqué du procédé du Pape, il paſſa dans l'Etat Eccléſiaſtique comme en pays ami, ſi ce n'eſt que ſon avant garde aiant été obligée d'entrer par force dans Toſcanella, à cauſe du refus qu'on fit de la loger, cette ville fut ſaccagée, & pluſieurs des habitans furent tués (*c*).

Hoſtilités du Duc de Milan contre la France.

Le Duc de Milan avoit de ſon côté fait avancer Galéas de Saint Séverin avec ſept-cens hommes d'armes & trois mille hommes de pied, pour s'emparer d'Aſt. Il envoya un Héraut au Duc d'Orléans pour le ſommer de lui remettre cette Place. Ce Prince avoit eu ſoin de la fortifier, ſur les premiers avis qu'il avoit reçus de la ligue, & aiant reçu des ſecours de France, il agit offenſivement, paſſa le Po, ſurprit Novare, s'avança vers Vigevano ſur le Teſin & préſenta la bataille aux ennemis, qui s'y étoient raſſemblés, mais ils ne jugerent pas à-propos de s'engager. Le Duc ſe retira, & l'armée de Ludovic ayant été renforcée au point d'être fort ſupérieure à celle des François, elle alla défier le Duc d'Orléans au combat, qui refuſa à ſon tour de s'expoſer au ſort d'une bataille (*d*).

L'Armée Françoiſe eſt arrêtée par les Alliés.

Cependant l'avant-garde de l'armée du Roi étoit arrivée à Pontremolé, & fut bientôt ſuivie du reſte de l'armée. Celle-ci fut arrêtée par la difficulté de conduire l'artillerie au travers de l'Apennin. L'avant-garde prit les devants, & alla ſe poſter à Fornovo ou Fornoue dans le Parmeſan. Les Alliés au nombre de trente mille s'étoient avancés à trois milles de ce bourg. François de Gonzague, Marquis de Mantoue, commandoit l'armée Vénitienne, & avoit avec lui pour Provéditeurs Luc Piſani & Melchior Tréviſani. Les troupes Milanoiſes étoient ſous les ordres du Comte de Cajazze. Le Maréchal de Gié, qui commandoit l'avantgarde Françoiſe, envoya un trompette aux Généraux ennemis, chargé de demander le paſſage pour l'armée du Roi, qui n'avoit deſſein que de repaſſer promptement en France. On renvoya le trompette ſans réponſe. Le Roi arriva au camp de Fornoue le 5 de Juillet, aiant à peine ſept mille hommes de troupes réglées, & ne pouvant paſſer plus avant ſans combattre. Le même jour, Commines fut chargé de demander une entrevue, aux Provéditeurs Vénitiens, qu'il connoiſſoit. Ils répondirent, qu'ils n'y auroient trouvé aucune difficulté, ſi les hoſtilités n'avoient déja été commencées dans le Milanés; que cependant ils en délibéreroient avec leurs Alliés, & que ſi ceux-ci y vouloient conſentir un d'eux ſe rendroit entre les deux camps pour conférer. La diverſité des avis empêcha qu'on ne donnât une réponſe poſitive; enſorte que, le lendemain 6 de Juillet, l'armée Françoiſe commença à paſſer le Taro, qui la ſéparoit de celle des Alliés. On étoit en préſence,

(*a*) Le même & *Bembe*.
(*b*) *Bembe* l. c.
(*c*) *Guichardin* & *Bem* lec.
(*d*) Les mêmes, & *Commines* L. VIII. Ch. 4.

quand par ordre du Roi Commines envoya un Trompette chargé d'une Lettre pour les Provéditeurs, pour leur repréſenter, que le Roi ne vouloit que retourner en France ſans commettre d'hoſtilité, & qu'il les invitoit encore à une conférence pour faire un accommodement. Tandis que les Provéditeurs liſoient la lettre de Commines, on tira de l'armée de France un coup de canon ſur un peloton d'Alliés, qui s'avançoit pour eſcarmoucher. Les Provéditeurs renvoyerent le Trompette François avec un des leurs, & firent dire à Commines, qu'ils étoient prêts à conférer, pourvu qu'on fit ceſſer le feu de l'artillerie. Le Roi, ſatisfait de cette réponſe défendit de tirer, & envoya les deux trompettes dans l'eſpérance d'entrer en négociation. Mais dans un nouveau Conſeil de guerre, le Comte de Cajazze dit, qu'il n'étoit pas tems de parler, mais d'agir, & que les François étoient déja à demi vaincus, le Marquis de Mantoue fut du même ſentiment, un des Provéditeurs s'y accorda, mais non l'autre. Ainſi la bataille fut réſolue (*a*).

Bataille de Fornone ou du Taro.

Charles VIII réunit ſes principales forces à l'avant-garde, parcequ'il comptoit quelle auroit à ſoutenir le premier effort des ennemis. Elle étoit compoſée de trois-cens cinquante hommes d'armes, de trois mille Suiſſes, l'élite & toute l'eſpérance de l'armée, de trois-cens archers de la garde du Roi, à qui il fit mettre pied à terre, & de quelques arbalêtriers de ſa garde à cheval. Le Roi ſuivoit avec le corps de bataille & le Comte de Foix commandoit l'arriere-garde. Lorſque l'avant-garde fut arrivée en préſence du camp des Alliés, le Marquis de Mantoue paſſa le Taro avec ſix-cens hommes d'armes & un corps de cavalerie légere, ſoutenu de cinq mille hommes d'infanterie. Il fondit ſur l'arriere-garde des François, qui ſoutinrent le choc avec beaucoup de courage & de fermeté, mais ils alloient être accablés par le nombre, quand le Roi accourut avec la plus grande partie du corps de bataille: il s'engagea bien avant dans la mêlée, & courut riſque d'être enveloppé. Le péril où il ſe trouvoit anima les François qui ſe preſſerent de le ſécourir, & le combat devint fort vif. Cependant ce Prince auroit ſuccombé, ſans un de ces incidens qui font ſouvent le dénouement des plus dangereuſes affaires, une partie de la cavalerie légere des Vénitiens étoit venue donner ſur le bagage des François, & en emmenoit déja une partie; le reſte de cette cavalerie, qui devoit ſoutenir la Gendarmerie du Marquis de Mantoue, ſe débanda pour avoir part au butin. Alors le Roi fit charger à-propos cette Gendarmerie, qui fut miſe en déroute. L'Infanterie qui devoit la ſoutenir prit l'épouvante & plia. On la pourſuivit vivement, mais cette pourſuite dura peu, pour ne pas laiſſer la perſonne du Roi expoſée; on donna le ſignal pour faire revenir les ſoldats. La défaite du Marquis de Mantoue n'auroit pas cependant ſauvé les François, ſi le Comte de Cajazze étoit venu à bout de leur avant-garde qu'il attaquoit, mais les Gendarmes aux ordres du Maréchal de Gié, ne ſe furent pas plutôt avancés au devant des Italiens, que ceux-ci voyant la fierté de leur contenance s'arrêterent tout d'un coup & puis s'enfuirent ſans livrer de combat. Cette importante action ne dura pas plus d'une heure.

(*a*) *Guicciardin*, *Bembe* l. c. *Commines* ubi ſup. Ch. 5, 6.

SECTION VII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.*

La perte des Alliés fut de trois mille cinq-cens hommes, parmi leſquels il y avoit trois-cens-cinquante hommes d'armes & beaucoup de gens de qualité. Les François ne perdirent que cent hommes ſuivant Commines, mais Guichardin en compte deux-cens (*a*). L'armée Françoiſe paſſa toute la nuit & le lendemain ſur le champ de bataille. Elle décampa enſuite ſecretement, arriva en deux jours près de Plaiſance, d'où elle continua ſa route par Tortone & arriva à Aſt.

Les deux partis s'attribuerent l'honneur de la victoire, & le Sénat de Veniſe ordonna même des réjouiſſances publiques. Mais on ne peut diſconvenir de l'avantage que remporterent les François, tant à cauſe de l'inégalité du nombre des morts, que parcequ'ils avoient forcé les ennemis de repaſſer la riviere, & s'étoient ouvert le paſſage qui avoit donné lieu à la bataille (*b*). Les Hiſtoriens de Veniſe accuſent Jean François de Saint Séverin d'avoir favoriſé la retraite des François, qu'ils repréſentent comme une véritable fuite. Ils prétendent, non ſans quelque fondement, que ſi ce Général, qui avoit ordre de les harceler, avoit fait ſon devoir, la moitié de l'armée Françoiſe auroit péri avant que d'avoir gagné Aſt (*c*).

Siege de Novare. Convention au ſujet de cette ville.

On a vu plus haut que le Duc d'Orléans s'étoit rendu maître de Novare. Dans le tems que le Roi arriva à Aſt, le Duc étoit aſſiegé dans cette ville, où il étoit renfermé avec ſept mille hommes, mais il manquoit de vivres, ayant négligé de s'en pourvoir, ainſi qu'il auroit pu le faire. Les François tenterent pluſieurs fois de faire entrer des convois pendant la nuit, mais toujours ſans ſuccès. Le Roi panchoit à entrer en négociation, mais il ne pouvoit ſe réſoudre à faire la premiere démande. Les Alliés de leur côté, qui étoient aſſurés de prendre Novare, ne vouloient pas non plus parler d'accommodement, quoiqu'ils fuſſent diſpoſés à en faire un, pour épargner à leurs troupes les fatigues d'un long ſiege. Un incident qui arriva tira les uns & les autres d'embarras. La Marquiſe Douairiere de Montferrat mourut, & laiſſa deux fils en bas âge. Il y eut diſpute entre l'oncle des jeunes Princes & le Marquis de Saluces pour la tutelle. Le Roi envoya Commines pour tâcher de pacifier le différend. Il ſe rendit à Caſal, & accommoda l'affaire. Pendant le ſéjour qu'il fit dans cette ville, il trouva moyen d'entamer une négociation, qui prit forme. On tint des conférences dans un lieu, qui étoit à peu près à diſtance égale des deux camps. Le Roi y envoya cinq Commiſſaires, du nombre deſquels étoit de Commines. Le Marquis de Mantoue & Bernard Contarini y vinrent au nom des Vénitiens, & François Bernardin Viſconti, au nom du Duc de Milan. Après bien des allées & des venues, on convint; que Novare ſeroit rendu au Duc de Milan. Que les châteaux de Genes ſeroient mis en ſequeſtre entre les mains du Duc de Ferrare pour deux ans, après leſquels il les remettroit au Duc de Milan, à condition que ce dernier rempliroit envers la France tous les devoirs de Feudataire pour l'Etat de Genes. Que le Duc de Milan ne donneroit aucun ſecours contre le Roi aux Princes de la Maiſon d'Arragon, ni à aucun autre pour ſoutenir leurs prétentions au royau-

(*a*) Les mêmes, *Daniel* T. IX. p. 60-64.
(*b*) *Guichardin* l. c.
(*c*) *Bembe* p. 65. Voy. auſſi *Daniel* l. c. p. 66, 67.

royaume de Naples. Qu'il ſe détacheroit de la Ligue du Pape, de l'Empereur, du Roi d'Eſpagne & de la Seigneurie de Veniſe, ſi elle étoit contraire au Roi. Qu'il donneroit paſſage dans ſes Etats aux troupes de France, deſtinées pour Naples. Que lorſque le Roi voudroit y aller en perſonne, le Duc l'accompagneroit & l'aideroit de ſes Gendarmes. Que ſi les Vénitiens ne vouloient pas accéder à ce Traité & le ratifier dans deux mois, & qu'ils agiſſent offenſivement contre le Roi, en faveur de la maiſon d'Arragon, le Duc ſeroit obligé de ſe déclarer contre eux. Enfin que, moyennant que le Duc exécutât fidélement ce Traité le Roi ne donneroit contre lui aucun ſecours au Duc d'Orléans (*a*). Cette convention fut ſignée le 10 d'Octobre par le Roi & par le Duc de Milan. Charles VIII. ne ſe hâta de conclure que pour pouvoir retourner promptement en France, & le Duc de Milan conſentit à tout pour ſe débarraſſer des François, bien réſolu de n'obſerver de ce Traité que ce qui lui conviendroit. Les Vénitiens demanderent du tems pour prendre leur derniere réſolution, & Commines fut renvoyé à Veniſe pour y veiller aux intérêts du Roi.

Révolution dans le royaume de Naples.

Pendant que ceci ſe paſſoit, il étoit arrivé de grands changemens dans le royaume de Naples. Après le départ de Charles VIII, Ferdinand, qui étoit paſſé en Sicile, en revint avec les troupes Eſpagnoles commandées par Gonſalve Hernandez ou Ferdinand de Cordoue, ſurnommé depuis le Grand Capitaine, auxquelles ſe joignirent ſix mille volontaires Napolitains & Siciliens. Ils aborderent en Calabre, s'emparerent de Reggio, de Seminara & de quelques autres places voiſines. D'Aubigny, qui commandoit dans la Province, attaqua l'armée de Ferdinand près de Séminara & la défit; Gonſalve ſe ſauva à Reggio, & Ferdinand à Palma ſur le bord de la mer, où il s'embarqua & repaſſa à Meſſine (*b*). Ce Prince ne perdit pas courage; comptant ſur l'affection des Napolitains & ſur la haine qu'ils avoient conçue pour les François, il raſſembla une Flotte, qui, avec l'armée navale d'Eſpagne, étoit compoſée de ſoixante grands bâtimens & de vingt plus petits, mais où il y avoit ſi peu de troupes réglées, que ſur la plupart des vaiſſeaux il n'y avoit que les matelots. Il n'eut pas ſitôt mouillé à la rade de Salerne, que cette ville, la côte d'Amalfi & la Cava ſe donnerent à lui. Il croiſa enſuite pendant deux jours à la vue de Naples, mais les précautions que les François avoient priſes, empêcherent qu'il ne ſe fit quelque mouvement en ſa faveur. Il prit le large pour ſe retirer à Iſchia, mais les partiſans qu'il avoit dans Naples le rappellerent ſecretement, & le prierent de mettre à terre tout ce qu'il avoit de monde, réſolus d'éclater alors. Ferdinand reparut donc le jour ſuivant, 7 de Juillet, & s'approcha du rivage pour débarquer à la Maddalena, environ à un mille de Naples. Le Comte de Montpenſier, à qui Charles VIII avoit laiſſé l'adminiſtration du royaume, ſortit de la ville avec ſes troupes, pour s'oppoſer à la deſcente de l'ennemi. Les Habitans prennent auſſitôt les armes, ſonnent le tocſin, s'emparent de toutes les portes, & de toutes les avenues du côté des Châteaux, & font retentir de tous côtés le nom de Ferdinand. Les François

(*a*) *Guichardin*, *Bembe* l. c. *Commines* L. VIII. Ch. 11. *Daniel* ubi ſup. p. 75-77.

(*b*) *Guichardin* L. II. p. 178. *Bembe* L. III. in init.

SECTION VII.

Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.

firent le tour de la ville & gagnerent la porte voiſine du Château neuf, où ils ſe retirerent. Ferdinand entra dans la ville & fut reçu aux acclamations du peuple. Capoue, Averſe & quantité d'autres places ſuivirent l'exemple de Naples & la plus grande partie du royaume ſe déclara contre les François (*a*). Antoine Grimani croiſoit ſur les côtes de la Pouille avec vingt-deux voiles Vénitiennes, & relâcha à Brindes, où il fut très-bien reçu. Là il eut ordre du Sénat d'agir contre les François. Il alla ſe préſenter devant Monopoli, & fit donner l'aſſaut, les François le ſoutinrent ſi courageuſement, que Grimani voyant qu'il couroit riſque d'être repouſſé, promit le pillage de la ville à ſes ſoldats & à ſes mariniers. Ils redoublerent alors tellement leurs efforts, qu'enfin ils emporterent la place d'aſſaut. Les Vénititiens prirent enſuite Pulignano & quelques autres places, entre autres Manfredonia, dont le commandant François ſe rendit ſur le champ faute de vivres (*b*). Le Comte de Montpenſier fut réduit auſſi par la diſette de ſe retirer à Salerne, & les deux Châteaux de Naples, où il n'avoit laiſſé qu'une foible garniſon ſe rendirent bientôt après à Ferdinand (*c*).

Les Vénitiens accordent du ſecours à Ferdinand.

Les François ne laiſſoient pas de ſe maintenir encore dans une partie du royaume, & ils pouvoient donner encore bien de l'embarras à Ferdinand, ſi le Roi Charles leur envoyoit du ſecours. Pour prévenir cette inconvenient Ferdinand propoſa aux Vénitiens de lui envoyer trois mille chevaux aux ordres du Marquis de Mantoue, leur Capitaine-Général & offrit de leur engager les villes de Trani, d'Otrante & de Brindes, en cautionnement des dépenſes qu'ils feroient pour cette armée auxiliaire. Le Sénat accepta ſa propoſition ſans balancer, & envoya les ordres néceſſaires au Marquis de Mantoue, qui étoit encore dans le Milanés (*d*).

Mauvaiſe foi du Duc de Milan.

Ludovic n'apprit qu'avec beaucoup de peine cette convention des Vénitiens avec Ferdinand. Il craignoit leur aggrandiſſement, & cette conſidération l'animoit bien plus contre eux que l'engagement qu'il avoit pris avec le Roi de France de leur faire la guerre, s'ils ſe déclaroient en faveur de Ferdinand. Il prit d'abord des meſures pour empêcher que les troupes Vénitiennes ne puſſent ſortir du Milanés malgré lui, & donna ordre à ſes Généraux de garder les paſſages des rivieres que les Vénitiens avoient à paſſer pour s'en retourner, & d'écarter toutes les barques dont ils pouvoient ſe ſervir pour effectuer ce paſſage. Le Capitaine-Général & les Provéditeurs s'apperçurent avec inquiétude de cette manœuvre perfide, ils ſe voyoient preſque dans l'impuiſſance de s'ouvrir un paſſage, & ils appréhendoient que Ludovic ne ſe joignit ouvertement aux François. Dans un Conſeil de guerre qu'ils tinrent à ce ſujet, Bernardin Contarini dit, que ſi on le vouloit, il trouveroit bien le moyen de ramener l'armée ſaine & ſauve. On lui demanda quel étoit l'expédient qu'il avoit. „ Nous devons „ aujourd'hui, dit-il, délibérer avec Ludovic de pluſieurs choſes. Il n'au„ ra avec lui que ſes Capitaines, & vous n'aurez que votre Capitaine-Gé„ néral & vos autres Généraux. Les portes ſeront fermées; on diſcute-

(*a*) *Giannone* Hiſt. de Naples L. XXIX. Ch. 2. *Guichardin* l. c. p. 180, 181. *Bembe* l. c. p. 76, 77.

(*b*) *Giannone* l. c. *Bembe* l. c.

(*c*) *Guichardin* p. 183-185.

(*d*) *Bembe* L. III. *Laugier* T. VIII. p 58.

Section VII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.*

„ ra. Alors moi, feignant de lui adreſſer la parole, je le percerai & le „ tuerai avec mon épée. Aucun des ſiens n'oſera tirer l'épée, les uns ſont „ plus timides que des femmes, & les autres, à la réſerve d'un ou de „ deux qui ſont abſens, le déteſtent. Dèsqu'il ne ſera plus, ſon armée „ ſe donnera à vous, ſurtout ſi vous lui faites eſpérer quelque gratifica- „ tion. Alors vous ſerez maîtres de ſes Etats, vous vengerez les inſultes qu'il „ vous a faites, & il recevra la juſte punition de ſes crimes". Contarini étoit un homme d'une force extraordinaire, hardi & déterminé, capable de faire un coup de cette nature. Les Provéditeurs louerent ſon intention, mais réſervant cet expédient pour derniere reſſource, ils réſolurent de tenter de ramener Ludovic. En attendant ils écrivirent en chiffre au Conſeil des Dix, pour lui demander un ordre poſitif ſur la propoſition de Contarini. Le Conſeil leur répondit, qu'une action de cette nature étoit contraire à la dignité de la République. Le Duc de Milan de ſon côté ſe déſiſta de ſon projet, tant par la ſage diſſimulation des Provéditeurs, qui feignirent d'ignorer ce qu'il tramoit, que par la crainte qu'une rupture ouverte ne lui cauſât de l'embarras dans ſes Etats. L'armée Vénitienne rentra ſur les terres de la République, & le Marquis de Mantoue partit pour Naples avec les trois mille chevaux qui avoient été promis (*a*).

Négociation de Commines à Veniſe.

On a vu plus haut, que Charles VIII. avoit envoyé Commines à Veniſe, pour ſavoir ſi le Sénat vouloit accepter la paix, & chargé de demander trois choſes. La premiere, la reſtitution de Monopoli, que les Vénitiens avoient pris dans la Pouille. La ſeconde, de rappeller le Marquis de Mantoue & les troupes qu'ils avoient dans le royaume de Naples. La troiſieme, de déclarer que Ferdinand n'étoit point de la Ligue, & qu'elle étoit ſeulement entre la République, le Pape, le Roi des Romains & le Duc de Milan, qui ſeuls étoient nommés dans le Traité (*b*). Au bout de quinze jours, le Sénat lui déclara, qu'il ne pouvoit entrer dans ce qu'il propoſoit, que l'intention des Vénitiens n'étoit point de faire la guerre au Roi, que tout ce qu'ils avoient fait juſqu'à préſent n'étoit que pour la défenſe du Duc de Milan, qu'on vouloit opprimer. Le Sénat propoſa, que Ferdinand fît hommage au Roi de ſon royaume, avec le conſentement du Pape, qu'il lui payât un tribut de cinquante mille ducats, avec une ſomme d'argent pour le dédommager des fraix de la guerre, que les Vénitiens lui prêteroient, à condition qu'ils garderoient pour nantiſſement, Otrante, Brindes & Trani, avec quelques autres places de la Pouille; que Ferdinand laiſſeroit Tarente aux François, moyennant que le Roi fit la guerre aux Turcs, conjointement avec le Roi des Romains, & que la République fourniroit pour cette guerre cent galeres & cinq mille chevaux (*c*). Commines voyant qu'il n'y avoit rien à faire, partit, s'en retourna en France, & rendit compte au Roi des propoſitions des Vénitiens, qu'il rejetta (*d*).

(*a*) *Bembe* L. II. à la fin. *Laugier* l. c. p. 58-61.
(*b*) *Commines* L. VIII. Ch. 12.
(*c*) Le même.
(*d*) Le même, *Guichardin* L. III. num. 9.

SECTION VII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.*

Peu de tems après ce Prince perdit le Dauphin, ſon fils unique, âgé de trois ans (*a*).

Charles VIII. avoit conclu à Turin avec les Florentins un Traité, par lequel il s'engageoit de leur rendre ſans delai les Places que ſes troupes occupoient dans la Toſcane (*b*). En conſéquence le Roi envoya ſes ordres aux Commandans, mais au lieu d'obéir ils les vendirent au plus offrant. Les Génois & les Luquois en acheterent quelques-unes & d'Entragues qui commandoit à Piſe, livra aux Piſans pour vingt mille écus d'or la Citadelle de leur ville, qu'ils raſerent d'abord (*c*). Les Florentins comptoient de voir rentrer cette ville ſous leur domination & furent fort conſternés de voir le tour que les choſes avoient pris. Les Piſans, qui n'étoient pas aſſez puiſſans pour ſe maintenir en liberté, & qui abhorroient le joug des Florentins, implorerent le ſecours de diverſes Puiſſances, & s'adreſſerent en particulier au Duc de Milan & aux Vénitiens. Ils offrirent d'abord la ſouveraineté de leur ville au Duc, qui n'avoit oſé l'accepter, quelque envie qu'il en eût, pour ne pas indiſpoſer les autres Alliés, mais enſuite il ſe détermina à accepter leurs offres, après la retraite du Roi de France. L'inclination des Piſans pour lui s'étoit refroidie, & ils commencerent à ſe flater de pouvoir conſerver leur liberté. Ludovic, qui leur avoit envoyé du ſecours, ſe voyant déchu de l'eſpérance de devenir leur Souverain, uſa d'épargne envers eux, ce qui les détermina à offrir aux Vénitiens de ſe donner à eux. L'affaire fut miſe en délibération, & il fut réſolu d'aider les Piſans à défendre leur liberté (*d*). Le Sénat leur envoya des troupes, & le Duc de Milan en fit autant, mais bientôt ſon inconſtance & ſon caractere artificieux fit naitre des diſputes, que le Sénat diſſimula, ſur la nouvelle qui ſe répandit que Charles VIII. ſe diſpoſoit à repaſſer en Italie.

Les Vénitiens donnent du ſecours aux Piſans. 1496.

Préparatifs en France contre l'Italie.

Ce Prince s'étoit effectivement déterminé à entreprendre une nouvelle expédition. Le Comte de Montpenſier, qui ſe ſoutenoit encore dans le royaume de Naples, l'y ſollicitoit fortement, & ſes ſollicitations étoient appuyées par celles des Seigneurs Napolitains du parti François. Divers Princes d'Italie feſoient les mêmes inſtances. Le Duc de Ferrare lui offroit cinq-cens hommes d'armes & deux mille hommes de pied, quoiqu'il fût beaupere du Duc de Milan, mais malgré cette alliance, il le craignoit & ne redoutoit pas moins les Vénitiens, qui lui avoient enlevé le Poleſin. Le Marquis de Mantoue, bien que Capitaine-Général des Vénitiens, étoit entré dans les vues du Duc de Ferrare, dont il avoit épouſé une fille, il étoit mécontent des Vénitiens & ſe défioit d'eux. Jean de Bentivoglio, Seigneur de Bologne, s'engageoit à fournir auſſi des troupes. Les Florentins, qui cherchoient à rentrer en poſſeſſion de Piſe & de leurs autres Places, promettoient d'entretenir huit-cens hommes d'armes & cinq mille hommes de pied. Les Urſins, & le Seigneur de la Rovere, frere du Cardinal de Saint-Pierre aux-liens, aſſuroient qu'ils auroient bien mille hom-

(*a*) *Commines* l. c. Ch. 13. *Guichardin* ubi ſup. n. 11. *Daniel* l. c. p. 89.

(*b*) *Guichardin* L. II. n. 43. *P. Jovius* Hiſt. L. III.

(*c*) *Jovius* l. c. *Guichardin* L. III. n. 12. *Commines* l. c. Ch. 14.

(*d*) *Jovius* l. c. *Bembe* L. III. *Guichardin* l. c. n. 13.

mes d'armes au ſervice du Roi (*a*). Charles VIII. réſolut donc d'aſſembler à Marſeille une flotte de ſoixante voiles, & Jean Jaques Trivulce eut ordre de ſe préparer à partir pour Aſt, avec huit-cens hommes d'armes, deux mille Suiſſes, & deux mille Gaſcons; le Duc d'Orléans devoit le ſuivre avec d'autres troupes, & enſuite le Roi lui-même (*b*).

Meſures que prend le Duc de Milan.

La nouvelle de ces préparatifs allarma extrémement le Duc de Milan, qui avoit violé à divers égards le Traité fait avec le Roi. Ludovic fit reſentir aux Vénitiens la néceſſité où il ſeroit de céder à la tempête s'il n'étoit promptement ſécouru, & les ſollicita de lui envoyer des troupes, & de ſolliciter, conjointement avec lui, l'Empereur Maximilien de paſſer en Italie avec toutes ſes forces. Le Sénat promit d'envoyer inceſſamment un corps de troupes ſous Alexandrie, mais il ne témoigna pas le même empreſſement à attirer Maximilien dont la préſence pouvoit occaſionner du déſagrément à la République, à cauſe de quelques places, dont l'Empire & la Maiſon d'Autriche lui diſputoient la poſſeſſion. Mais le Duc de Milan le preſſa ſi fort, que de peur qu'il ne s'accommodât avec le Roi de France, les Vénitiens conſentirent à ce qu'il vouloit. On conclut donc avec l'Empereur un Traité, par lequel les Vénitiens & le Duc de Milan s'engagerent à fournir à ce Prince vingt mille ducats par mois, pendant trois mois, moyennant qu'il amenât un certain nombre de troupes, tant cavalerie, qu'infanterie (*c*).

Les François renoncent à leur projet.

Le Duc de Milan ne laiſſoit pas d'être dans de grandes inquiétudes, parceque Trivulce étoit déja arrivé à Aſt avec huit-cens hommes d'armes & ſix mille hommes de pied, & le reſte de l'armée devoit bientôt ſuivre. Mais tous ces préparatifs devinrent inutiles, parceque le Duc d'Orléans témoigna de la répugnance à prendre le commandement des troupes, & qu'on repréſenta au Roi la difficulté qu'il y avoit à trouver les fonds néceſſaires pour les fraix de l'armement ſur terre & ſur mer (*d*). On prétend que la véritable raiſon qui arrêta le Duc d'Orléans, c'eſt qu'étant l'héritier préſomptif de la couronne, & la ſanté du Roi étant mauvaiſe, il ne lui convenoit pas dans de pareilles circonſtances de s'engager dans une guerre hors du royaume.

Les François ſont chaſſés du royaume de Naples.

Ce changement de meſures fit perdre entierement le royaume de Naples aux François. Notre plan ne nous permet pas d'entrer dans le détail. Il ſuffira de dire, que le Comte de Montpenſier ſe trouva aſſiegé, avec les troupes qui lui reſtoient, dans Atelle, petite ville de la Baſilicate. Ferdinand étoit à ce ſiege avec ſes principales forces, & les troupes auxiliaires de Veniſe. Les vivres manquoient aux aſſiegés, & toutes les voies de s'en procurer étoient interceptées; d'ailleurs les troupes n'étoient point payées & on n'avoit point d'argent pour les ſatisfaire. Après trente-deux jours de ſiege, les François furent obligés de capituler; on convint de ſuſpendre tout acte d'hoſtilité pour trente jours, durant leſquels Ferdinand

(*a*) *Commines* ubi ſup. Ch. 15.
(*b*) *Guichardin* l. c. n. 20. *Daniel* T. IX. p. 95-97.
(*c*) *Guichardin* l. c. n. 21, 29. *Bembe* l. c. p. 102, 103.
(*d*) *Commines* ubi ſup. *Daniel* l. c. p. 98-100. *Guichardin* l. c. n. 28.

SECTION VII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.*

fourniroit des vivres aux aſſiegés, & que ſi le Comte de Montpenſier n'étoit pas ſecouru au bout du mois, il rendroit la place & les autres qu'il tenoit dans le royaume, avec toute l'artillerie qui y étoit, & que les troupes auroient la liberté de ſe retirer en France avec tous leurs bagages (*a*). Il y eut néanmoins trois places exceptées, ſavoir Venoſe, Tarente & Gaëte, ſur les Commandans desquelles le Comte de Montpenſier prétendit n'avoir aucune autorité. Au bout des trente jours, les François ſortirent d'Atelle, mais en attendant qu'ils puſſent s'embarquer, on les diſperſa entre Baies & Pouzzol, où le mauvais air & mille autres incommodités les firent tomber preſque tous malades, le Comte de Montpenſier mourut, & de plus de cinq mille hommes, à peine en retourna-t-il cinq-cens en France (*b*).

Mort de Ferdinand. Frederic lui ſuccede.

Ferdinand n'eût pas le tems de gouter les douceurs de ſes heureux ſuccès, il mourut à Naples au commencement du mois d'Octobre. Comme il ne laiſſoit point d'enfans la couronne paſſa à ſon oncle Frederic (*c*). Ce Prince acheva de ſoumettre les places que les François tenoient encore. Tarente fut la derniere qui fut réduite. Les Tarentins ſe voyant dans une extrême diſette, n'eurent pas ſitôt appris la mort de Ferdinand, qu'ils délibérerent ſur le parti qu'ils prendroient, enfin ils réſolurent de ſe donner aux Vénitiens. Ils en firent faire la propoſition à Louis Lorédan, qui commandoit à Monopoli. Celui-ci en écrivit au Sénat, & les Députés des Tarentins arriverent preſque auſſitôt à Veniſe, pour ſolliciter la Seigneurie de prendre leur ville ſous ſa protection. Les avis furent partagés dans le Sénat, les uns ſoutinrent qu'on ne devoit pas accepter l'offre des Tarentins, parceque cela étoit contraire au Traité fait avec le Roi Ferdinand. Les autres croyoient qu'on devoit les recevoir de peur qu'ils ne ſe donnaſſent aux Turcs, ce qui ſeroit préjudiciable à toute l'Italie & à Frederic lui-même. Que Ferdinand mort, le Traité ne ſubſiſtoit point avec Frederic, & que quand même il ſubſiſteroit, il valoit mieux y déroger en ce point, que de permettre qu'une ville auſſi forte, où il étoit ſi aiſé de tranſporter des troupes, & dont le port étoit ſi commode pour contenir une Flotte, tombât entre les mains d'un ennemi belliqueux. Après bien des diſcuſſions, le Sénat réſolut d'envoyer à Tarente André Zanchani, pour reconcilier les Tarentins avec Frederic (*d*). M. Laugier dit, que Zanchani devoit décider du ſort de la ville, ſuivant qu'il jugeroit par l'état des choſes de la poſſibilité d'en aſſurer la poſſeſſion à la République (*e*), & la ſuite ſemble autoriſer ce qu'il avance, & que Bembe a vraiſemblablement diſſimulé. Zanchani alloit s'embarquer, quand les Envoyés du Pape, du Roi d'Eſpagne & du Duc de Milan, ſe réunirent pour prier le Sénat de ne point ſe mêler des affaires des Tarentins. Il importoit aux Vénitiens de prévenir la jalouſie que cette entrepriſe de leur part pouvoit exciter. Les ordres donnés à Zanchani furent révoqués, & le Sénat travailla à reconcilier la ville de Tarente avec Frederic par le moyen des Députés Tarentins, auxquels il

(*a*) *Commines* l. c. Ch. 14. *Bembe* l. c. p. 93. *Guichardin* ubi ſup. n. 25.
(*b*) *Guichardin* l. c.
(*c*) Le même n. 27. *Bembe* l. c. p. 95.
(*d*) *Bembe* p. 96.
(*e*) *Laugier* T. VIII. p. 70.

ſe conſtitua caution, que le Roi les maintiendroit dans leurs anciens privileges. Il fit partir avec eux un Secretaire pour faire exécuter cette convention. Mais les Tarentins aiant appris l'intention du Sénat ſe rendirent avant l'arrivée de leurs Envoyés, à des conditions moins favorables que celles que le Sénat vouloit leur procurer (*a*).

Guerre de Piſe.

La guerre entre les Piſans & les Florentins continuoit toujours. Les forces des Piſans furent conſiderables pendant quelques mois; car outre les gens de la ville & du territoire qu'un long uſage de la guerre avoit rendus belliqueux, les Vénitiens & le Duc de Milan y avoient beaucoup de troupes. Celles du Duc commencerent bientôt à diminuer faute de payement, ce qui fit que les Vénitiens y envoyerent encore cent hommes d'armes, firent paſſer à Piſe un grand convoi de vivres qu'ils avoient achetés à Genes, & mirent en mer ſix galeres pour chaſſer les navires Florentins qui croiſoient ſur la côte de Toſcane (*b*).

Arrivée de l'Empereur Maximilien en Italie.

En conſéquence du Traité fait avec l'Empereur Maximilien, ce Prince paſſa en Italie, & arriva à Côme en Lombardie, où le Duc de Milan le reçut avec de grands honneurs. La République lui envoya deux Ambaſſadeurs Antoine Grimani & Marc-Antoine Moroſini, qui le trouverent à Vigevano. Le Duc de Milan perſuada à Maximilien, de ſe porter pour arbitre entre les Piſans & les Florentins, & d'engager les premiers de remettre leur ville entre ſes mains, en attendant que le différend fût décidé. Ludovic ſe flatoit, que ſi une fois cette ville étoit entre les mains de l'Empereur, il ne lui ſeroit pas difficile de l'en retirer avec de l'argent, dont ce Prince avoit toujours beſoin. Bien que ni les Piſans, ni les Florentins n'entraſſent dans ce projet, Maximilien réſolut d'aller à Piſe pour terminer la guerre, à quoi les Vénitiens ne s'oppoſerent point. L'Empereur ſe rendit à Tortone & delà à Genes; où il s'embarqua ſur une flotte compoſée de huit galeres Vénitiennes, de deux Génoiſes, & de dix autres bâtimens qu'il avoit fait équipper. Après avoir eſſuyé une violente tempête, il ſe rendit à Piſe. Là il prit la réſolution d'aſſieger le château de Livourne, qui empêchoit que les Piſans ne puſſent recevoir des vivres. Ce ſiege traina en longueur, & l'Empereur rebuté le leva & s'en retourna en Allemagne, en ſe plaignant de la perfidie des Princes Italiens, qui ne l'avoient attiré chez eux, diſoit-il que pour le perdre d'honneur & de réputation (*c*).

Entrepriſes manquées.

Baptiſte Frégoſe & le Cardinal de la Rovere entreprirent de ſe rendre maîtres de Savone & de Genes, avec le ſecours des François. Ils partirent d'Aſt à la tête de ſix mille hommes & s'approcherent de Savone, mais les troupes que le Sénat avoit envoyées de ce côté-là repouſſerent les François, & il ne ſe fit aucun mouvement dans Savone. Dans le même tems Trivulce s'étoit jetté dans le Milanés & y avoit pris quelques châteaux. Le Sénat envoya des troupes au ſecours de Ludovic; les Généraux Vénitiens remporterent quelque avantage ſur Trivulce, qui, ne voulant pas hazarder une

(*a*) *Bembe* ubi ſup. p. 97.
(*b*) Le même, p. 101, 102. *Guichardin.* ubi ſup. n. 30-35.
(*c*) *Bembe* l. c. p. 104-106. *Guichardin* l. c. n. 32.

SECTION VII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.*

bataille, ſe replia ſur Aſt, deſorte que les châteaux dont il s'étoit emparé furent repris (*a*).

Cependant le bruit couroit toujours que Charles VIII ſe préparoit à repaſſer en Italie, ce qui engagea le Sénat à prendre des précautions. Il ordonna de raſſembler toutes ſes troupes ſur le Po, & chargea de cette commiſſion Nicolas des Urſins, Comte de Petigliano, qui avoit été nommé Capitaine-Général, à la place du Marquis de Mantoue. L'inquiétude qu'on marquoit au ſujet des François fut cauſe que Triſtan Comte de Savorgnano, l'un des Seigneurs du Frioul qui étoit le plus affectionné à la République, propoſa à Bernard Bembo, pere de l'Hiſtorien & Chef du Conſeil des Dix, de faire empoiſonner Charles VIII, en lui indiquant les moyens qu'il avoit en main pour réuſſir. Bembo en délibéra avec le Conſeil, & eut ordre de répondre, que les Vénitiens n'avoient jamais emploié contre leurs ennemis de ſemblables armes, quoiqu'ils en euſſent eu plus d'une fois occaſion; qu'ils craignoient plus Dieu, que tout le pouvoir des hommes, & qu'ils ne vouloient pas ſe deshonorer par un crime (*b*).

Généroſité du Sénat. 1497.

On veut obliger les Vénitiens d'abandonner les Piſans.

Sur ces entrefaites, Charles VIII. conclut une trêve avec le Roi d'Eſpagne, dans laquelle les Princes d'Italie, & nommément Frederic & les Piſans furent compris. Le Duc de Milan ſongea alors d'enlever Piſe aux Vénitiens, qui ſelon les apparences devoient en reſter maîtres. Il envoya un Ambaſſadeur à Veniſe, pour exhorter le Sénat à accommoder les différends entre les Piſans & les Florentins, & pour lui repréſenter que ſi l'on reſtituoit la ville de Piſe, la paix ſeroit rétablie dans toute l'Italie. Il engagea auſſi le Pape & les Ambaſſadeurs d'Eſpagne à propoſer la même choſe pour engager les Florentins à ſe joindre à la Ligue. Guichardin dit, que l'Ambaſſadeur de Veniſe remontra qu'on ne pouvoit ſe fier aux Florentins, qu'après qu'ils auroient donné de grandes ſuretés d'exécuter leurs promeſſes, & que la ſeule qui pût faire compter ſur leur ſincérité, étoit de dépoſer Livourne entre les mains des Confédérés. Il n'ouvrit cet avis, que parcequ'il étoit perſuadé que les Florentins ne conſentiroient jamais à ſe déſaiſir d'une place auſſi importante. L'événement répondit à ſon attente; & le Pape, ni même le Duc de Milan, n'oſerent inſiſter alors de peur d'aliener les Vénitiens (*c*). Ils revinrent néanmoins à la charge, & le Pape, les Ambaſſadeurs d'Eſpagne, de Naples & du Duc de Milan ſe réunirent pour preſſer les Vénitiens de faire ceſſer la diſcorde entre Piſe & Florence, afin qu'on pût aſſurer la tranquillité de l'Italie. L'Ambaſſadeur de Veniſe répondit, que le Sénat ne pouvoit retirer ſa protection aux Piſans, ſans ſe deshonorer & violer la foi donnée, & qu'il étoit convenu avec les Confédérés de maintenir la liberté de cette ville; qu'il étoit donc réſolu de continuer à la ſoutenir. A quoi l'Ambaſſadeur ajouta, que la République avoit prodigué ſes tréſors & le ſang de ſes ſoldats pour le ſalut de l'Italie (*d*).

1498.

Mort de Charles VIII. Louis XII. lui ſuccede.

Dans le tems que cette affaire diviſoit ouvertement les Confédérés, un nouvel incident changea la face des affaires. Charles VIII mourut ſubitement & le Duc d'Orléans lui ſuccéda ſous le nom de Louis XII. Ce Prince joignit

(*a*) *Bembe* p. 109, 110. *Guichardin* n. 40.
(*b*) *Bembe* L. III. à la fin.
(*c*) *Guichardin* n. 44.
(*d*) Le même, n. 53.

joignit à ses autres titres celui de *Duc de Milan*, pour montrer qu'il avoit dessein de faire valoir les droits qu'il avoit sur le Milanés, du chef de Valentine Visconti son ayeule (*a*).

Section VII. *Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1508.*

Quoique le Duc de Milan eût tout à craindre de la part de ce Monarque, il se flata que ce Prince ne seroit pas en état de passer sitôt en Italie, desorte qu'il n'en fut que plus ardent à traverser les Vénitiens dans la défense de Pise. Il commença par refuser le passage aux troupes qu'ils envoyoient au secours de cette ville, sous les ordres de Thomas Zeno. Ce renfort passa alors par le Ferrarois, & le Sénat ne laissa ignorer à Ludovic ni son mécontentement ni sa défiance. Ici je trouve une différence très-marquée entre le récit de Guichardin & celui de M. Laugier. Le premier rapporte, que le Duc de Milan envoya aux Florentins trois-cens archers; qu'il soudoya conjointement avec eux trois-cens hommes d'armes, & qu'outre cela, il leur prêta en différens tems plus de trois-cens mille ducats, leur promettant encore de plus grands secours, quand ils en auroient besoin (*b*). M. Laugier dit, que Ludovic envoya des Ambassadeurs aux Florentins, pour les engager à tenir ferme, & convenir avec eux des secours qu'il devoit leur envoyer. Que peu de jours après il licencia toutes les troupes, qui étoient aux ordres de Fracas de Saint Séverin, l'un de ses Capitaines, & que ces troupes passerent publiquement avec leur Chef à la solde des Florentins (*c*).

Commencement de brouillerie entre le Duc de Milan & les Vénitiens.

Nous ne détaillerons point tous les événemens de cette guerre, c'est ce qui appartient naturellement à l'Histoire de Florence. Nous nous contenterons de dire que les deux Partis remporterent tour à tour des avantages, Jaques Savorgnano étoit sorti de Pise avec cinq-cens chevaux pour faire des courses dans le Volaterran. Les troupes de Florence eurent avis qu'il revenoit avec un gros butin; elles s'avancerent sous la conduite du Comte Rinuccio & de Guillaume Pazzi, Commissaire Florentin, pour le couper à son retour. Zeno qui étoit dans Pise, voyant que Jaques tardoit, appréhenda que les ennemis ne l'attaquassent, desorte qu'il se mit en marche avec le reste des troupes, & envoya à Jaques un trompette pour l'avertir qu'il s'avançoit à son secours. Cependant les Florentins joignirent les troupes de Savorgnano & les attaquerent dans la vallée de San-Regolo. Le trompette avoit fait tant de diligence, qu'il avoit averti le Commandant Vénitien de l'approche de Zeno, desorte qu'il combattit, tantôt en reculant, tantôt en avançant. Le secours survint, prit les Florentins en queue, tandis que Savorgnano fondoit sur eux de l'autre côté; bientôt ils furent mis en déroute; on leur tua deux-cens hommes, & on fit bien six-cens prisonniers, parmi lesquels se trouverent plusieurs Officiers (*d*). Quelque tems après, Paul Vitelli, que les Florentins avoit pris à leur service, surprit un corps de troupes Vénitiennes près de Cascina, leur tua beaucoup de monde, & fit un assez bon nombre de prisonniers (*e*).

Suite de la guerre de Pise.

(*a*) Le même, L. IV. n. 3.
(*b*) Le même l. c. n. 3.
(*c*) *Laugier* ubi sup. p. 83.
(*d*) *Bembe* l. c. p. 122, 123. *Guichardin* l. c. n. 5.
(*e*) *Bembe* p. 125, 126. *Guichardin* l. c. n. 7.

SECTION VII.

Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.

Cependant le Duc de Ferrare, qui étoit demeuré neutre, fit entendre aux Florentins que les Vénitiens pourroient en venir à un accommodement, deſorte qu'ils envoyerent deux Ambaſſadeurs à Veniſe. Les Ambaſſadeurs furent reçus honorablement par le Doge & le Sénat; ils demanderent ouvertement, que le Sénat voulut abandonner la protection de Piſe, en diſant que les Florentins n'avoient jamais offenſé les Vénitiens, & que la juſtice exigeoit de la ſageſſe & de l'équité du Sénat qu'il ceſſât de protéger la révolte des Piſans. Le Doge répondit, qu'il étoit vrai que la République n'avoit point à ſe plaindre des Florentins, que ce n'étoit point auſſi dans la vue de leur nuire, qu'elle avoit pris la défenſe de Piſe; mais que les Florentins ſe trouvant les ſeuls dans toute l'Italie, qui fuſſent attachés à la France, toutes les Puiſſances de la Ligue avoient jugé qu'il étoit de l'intérêt commun de maintenir la liberté des Piſans. Que ſi les autres Confédérés manquoient à la foi donnée, il étoit de la gloire des Vénitiens de ne pas ſuivre ce mauvais exemple. Que ſi néanmoins on pouvoit trouver quelque expédient, qui mît la liberté des Piſans à couvert, le Sénat feroit connoitre à tout l'Univers, que ce n'étoit pas par des vues d'intérêt particulier qu'il continuoit à les ſoutenir. On tint pluſieurs conférences, où l'Ambaſſadeur d'Eſpagne ſe porta pour Médiateur. Mais les Vénitiens exigeant pour premiere condition, que Piſe ſeroit conſervée dans l'état d'une République indépendante les Ambaſſadeurs de Florence ſe retirerent (*a*).

Négociation infructueuſe.

Armement à Conſtantinople.

Pendant que les Vénitiens étoit occupés des intérêts de la ville de Piſe, il ſe formoit contre eux un orage d'un autre côté. Bajazet II. armoit à Conſtantinople. On prétend (*b*) que le Duc de Milan & les Florentins, du conſentement du Pape, de l'Empereur & du Roi de Naples, avoient ſollicité l'Empereur Ottoman d'attaquer les Vénitiens, dans l'eſpérance que ceux-ci livrés à une fauſſe ſécurité ſe trouveroient ſans défenſe. D'ailleurs il étoit arrivé un incident qui pouvoit fournir un prétexte au Sultan de leur faire la guerre. Nicolas Piſauro étant à la hauteur de Metelin avec quatre galeres rencontra un vaiſſeau Turc marchand, qui appartenoit à un Bacha. Le Général Vénitien donna le ſignal pour que ce navire amenât ſes voiles & baiſſât pavillon. Le Capitaine Turc, au lieu de le faire, lâcha toute ſa bordée à la galere de Piſauro & tua ſon Comite. Alors le Général fit entourer ce vaiſſeau, le cribla de coups de canon, & le coula à fond avec toute ſa charge & deux-cens cinquante Turcs qui étoient deſſus (*c*). Le Sénat pour découvrir comment on avoit ſu cette avanture à Conſtantinople, & pénétrer le ſujet de l'armement qui s'y feſoit, envoya à la Porte André Zanchani, en qualité d'Ambaſſadeur extraordinaire. Bajazet le reçut fort bien, & l'aſſura qu'il n'avoit aucun mauvais deſſein contre les Vénitiens; il conſentit au renouvellement des Capitulations, & en fit remettre à Zanchani un acte écrit en Latin. André Gritti, qui feſoit commerce

(*a*) *Guichardin* n. 8.

(*b*) *Bembe* l. c. p. 139. *Sagredo* Hiſt. de l'Emp. Ottoman, T. I. p. 325. *Laugier* l. c. p. 92.

(*c*) *Sagredo* l. c. *Bembe* l. c. p. 138.

à Conſtantinople, & qui étoit parfaitement inſtruit des uſages de la Cour Ottomane, avertit l'Ambaſſadeur que les Turcs ne ſe croyoient point obligés de remplir les engagemens de tout Acte qui n'étoit point écrit en leur langue. Zanchani fit tous ſes efforts auprès des Miniſtres de la Porte pour obtenir un exemplaire en Turc de l'acte qu'on lui avoit remis, mais il ne put jamais les y engager. L'Ambaſſadeur retourna à Veniſe, & négligea contre ſon devoir d'informer le Sénat de ce qu'il avoit appris de Gritti, de peur de faire connoitre qu'il n'avoit rien fait (*a*).

Traité des Vénitiens avec Louis XII. 1499.

Le Sénat ne laiſſa pas d'armer promptement une Flotte, & rechercha l'alliance du Roi de France. Nous parlerons de la Flotte dans la ſuite. La République envoya à Louis XII une Ambaſſade ſolemnelle de trois Sénateurs, Antoine Lorédan, Nicolas Michieli, & Jérome Georgi. Le Roi leur communiqua le deſſein qu'il avoit de paſſer en Italie avec une armée pour s'emparer du Duché de Milan qui lui appartenoit, & leur propoſa, que la République ſe joignit à lui pour faire réuſſir cette expédition, offrant quand il ſeroit maître du Milanés de céder aux Vénitiens le Crémonois, avec tout le pays entre l'Oglio, l'Adda & le Po. Les Ambaſſadeurs communiquerent ces propoſitions au Sénat, qui ſe trouva fort partagé ſur ce ſujet. On peut voir dans les Auteurs cités (*b*) les raiſons que l'on allegua pour refuſer ou pour accepter les propoſitions du Roi. Ce qui contribua à faire prévaloir les dernieres, ce fut d'un côté le deſir de ſe venger des perfidies de Ludovic, & de l'autre l'eſpérance d'en impoſer à Bajazet par une étroite alliance avec la France. Les Ambaſſadeurs eurent donc ordre de conclure le Traité, mais la concluſion fut retardée de quelques ſemaines par un petit incident. Louis XII ſouhaitoit que l'affaire de Piſe fût ou terminée, ou aſſoupie avant qu'il paſſât en Italie, & il propoſa que cette ville fût miſe en ſéqueſtre entre ſes mains, juſqu'après la conquête du Milanés, & qu'alors, ſi les deux partis vouloient s'en rapporter à lui, il ſe chargeroit de terminer leur différend. Mais les Vénitiens vouloient qu'on s'en rapportât au Duc de Ferrare qu'ils avoient choiſi pour arbitre. Sur les repréſentations qu'on fit au Roi, il ſe déſiſta de ſa propoſition & le Traité avec les Vénitiens fut ſigné à Blois le 15 d'Avril 1499 (*c*).

Le Duc de Ferrare décide l'affaire de Piſe.

Les Florentins & les Vénitiens étant convenus de s'en rapporter à la déciſion du Duc de Ferrare ſur l'affaire de Piſe, le Sénat & le Conſeil de Florence lui envoyerent un plein-pouvoir pour tranſiger en leur nom. Il ſe rendit à Veniſe avec deux Ambaſſadeurs de Florence & celui du Duc de Milan, & on commit trois Sénateurs de Veniſe pour lui donner tous les éclairciſſemens dont il auroit beſoin. Le Duc dit qu'il étoit prêt à montrer ſon projet de ſentence au Sénat, pour qu'il vit, s'il ſouhaitoit qu'on y fît quelque changement, & George Cornaro, un des Conſeillers de la Seigneurie, repréſenta fortement qu'il convenoit d'en prendre connoiſſance,

(*a*) Les mêmes.

(*b*) *Guichardin* L. IV. n. 20, 21. *Daniel* ubi ſup. p. 130-132. *Laugier* l. c. p. 95-97. *Bembe* p. 140.

(*c*) *Guichardin* l. c. n. 23. *Bembe* p. 142; qui dit que le Traité fut conclu le 9 de Février, *Daniel* ubi ſup. p. 133.

SECTION VII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.*

pour que le Duc ne décidât rien à l'inſu du Sénat. Mais on rejetta cette propoſition, parcequ'il n'étoit pas juſte, qu'ayant donné au Duc un plein pouvoir, on prétendit lui impoſer des loix. Ce Prince prononça ſon jugement le 6 d'Avril, par lequel il décida que les Vénitiens évacueroient Piſe & tous les autres lieux occupés par leurs troupes dans la Toſcane; que la ville de Florence payeroit en dédommagement à la République une ſomme de cent-quatre vingt mille écus, en douze ans de tems, qu'on accorderoit aux Piſans une entiere amniſtie du paſſé, la liberté d'exercer toutes ſortes d'arts & de commercer par mer & par terre, outre divers autres privileges; mais au fond on remettoit la ville ſous la puiſſance des Florentins. Le Sénat affecta d'être mécontent du Duc, les Piſans ſe plaignirent amérement, & les Florentins ne furent gueres contens d'être obligés de payer les fraix d'une guerre, entrepriſe injuſtement contre eux. Cependant les Vénitiens exécuterent l'accord de leur part (*a*), & immédiatement après rendirent public le Traité qu'ils avoient conclu avec le Roi de France.

Mouvemens inutiles que ſe donne le Duc de Milan.

Le Duc de Milan voyant approcher l'orage chercha de l'appui de tous côtés, ſans en trouver. L'Empereur avoit fait une trêve avec la France & étoit en guerre avec les Suiſſes, dont Louis XII s'étoit aſſuré. Le Pape étoit gagné par ce Prince, qui avoit comblé Ceſar Borgia fils du Pontife d'honneurs & de biens. Les Florentins demeurerent neutres. Le Duc de Ferrare s'excuſa ſur ce qu'il avoit à craindre de la part des Vénitiens. Ceux-ci refuſerent de recevoir un Ambaſſadeur que Ludovic leur envoya. Il n'y eut que les Agens qu'il envoya à Conſtantinople, de concert avec le Roi de Naples, qui réuſſirent à engager Bajazet à déclarer la guerre aux Vénitiens (*b*). Le Duc de Milan ne pouvant compter que ſur lui-même pour la défenſe de ſes Etats, partagea ſes troupes en deux corps. Il oppoſa le plus foible aux Vénitiens qui s'aſſembloient dans le Breſſan. Il réſerva le plus fort contre les François, & en donna le commandement à Galéas de Saint Séverin; il lui ordonna de ne s'attacher qu'à défendre les places, ſans tenir la campagne, pour tirer la guerre en longueur (*c*).

Guerre dans le Duché de Milan.

L'Armée Françoiſe s'étant aſſemblée ſous Aſt, entra en action & prit pluſieurs places du Milanés, entre autres Valence & Tortone. Enſuite les Généraux François formerent le deſſein de faire le ſiege d'Alexandrie, où Galéas de Saint-Séverin s'étoit retiré avec ſept ou huit-mille hommes. Ludovic allarmé de ces rapides progrès, envoya ordre au Comte de Cajazze, qui commandoit les troupes oppoſées aux Vénitiens, de s'avancer vers Pavie & de ſe joindre à Galéas ſon frere pour couvrir Alexandrie, ſa plus forte place après Milan. Le Comte offenſé de ce que le Duc avoit donné le principal commandement à Galéas, qui étoit ſon cadet, avoit fait ſecretement ſon accommodement avec les François, & le trahiſſoit. Il mit beaucoup plus de tems qu'il ne lui en falloit à faire un pont ſur le Po pour ſon paſſage, & donna par ce retardement le tems aux François d'inveſtir Alexandrie. Le troiſieme jour du ſiege, Galéas eut la lâcheté de ſe retirer ſecre-

(*a*) *Guichardin* n. 26-31. *Bembe* p. 143.
(*b*) *Guichardin* n. 33, 34.
(*c*) Le même, n. 36.

tement avec une partie de ſes troupes, ſous prétexte qu'il avoit reçu des lettres du Duc de Milan, qui l'appelloit auprès de lui, à cauſe de quelques mouvemens qu'il y avoit à Milan; démarche qui a été généralement blâmée. Auſſitôt que la fuite de Galéas fut connue dans Alexandrie, le reſte des troupes s'enfuit ou ſe cacha; les François entrerent dans la place, firent priſonniers tous les ſoldats qui y étoient reſtés, & pillerent la ville (*a*).

L'armée de Veniſe, ſous les ordres de Barthelemi d'Alviano, Capitaine-Général, & des Provéditeurs Melchior Tréviſani & Marc-Antoine Moroſini ſoumit diverſes petites places le long de l'Oglio, & aiant paſſé ce fleuve s'empara de Caravaggio, de Soncino, Caſtiglione, Pizzighitone, conquit tout le pays juſqu'à l'Adda par la ſoumiſſion volontaire des habitans, & marcha ſur Crémone (*b*).

Ludovic abandonne Milan.

La priſe d'Alexandrie jetta la conſternation dans tout le Milanés, la plupart des villes ſe ſouleverent pour ſe rendre aux François. Dans Milan même on ne reconnoiſſoit plus l'autorité de Ludovic, deſorte qu'il prit le parti de ſe ſauver. Il confia la garde du château à Bernardin da-Corté, en qui il avoit une entiere confiance, & enſuite ſe retira avec ſon tréſor & ſa famille à Inſpruck (*c*).

Louis XII. vient à Milan.

Après le départ de Ludovic les Généraux François s'approcherent de Milan, qui leur envoya des Députés. Toutes les autres villes du Duché ſuivirent l'exemple de la Capitale. Le Commandant du Château le livra ſans eſſuyer un ſeul coup de canon, ce qui le fit mépriſer à un tel point, même des François, qu'il en mourut peu après de chagrin (*d*). Louis XII, ayant reçu à Lyon la nouvelle de ces heureux ſuccès, paſſa les monts & fit ſon entrée dans Milan le 6 d'Octobre. Il y fut reçu avec de grandes démonſtrations de joie, & ſignala ſon inclination bienfaiſante, en diminuant les impôts & en diſtribuant des recompenſes (*e*).

Crémone ſe ſoumet aux Vénitiens.

Quand les Vénitiens s'approcherent de Crémone, les habitans demanderent du tems pour ſe déterminer, & envoyerent des députés à Trivulce pour lui offrir de ſe donner au Roi de France, mais il leur déclara que par le Traité ils devoient appartenir à la République. Ils ouvrirent donc leurs portes aux Vénitiens, & reçurent avec de grands honneurs les Généraux & les Provéditeurs; les Magiſtrats, l'Evêque avec le Clergé & une partie du peuple étant allés au devant d'eux. Pierre-Antoine Batoléa, qui commandoit dans la Citadelle, la rendit, moyennant une groſſe ſomme d'argent qu'on lui donna, avec la qualité de Noble Vénitien, une belle maiſon dans Veniſe, & une terre conſidérable dans le Véronois (*f*). Le Sénat envoya à Crémone Dominique Tréviſani & Nicolas Foſcarini pour y adminiſtrer la juſtice. Il fit partir auſſi des Ambaſſadeurs pour aller à Milan féliciter Louis XII de l'heureux ſuccès de ſes deſſeins (*g*).

Guerre avec les Turcs.

Pendant que les Vénitiens feſoient ainſi de nouvelles acquiſitions en Ita-

(*a*) Le même, n. 36, 37. *Bembe* l. c. p. 145, 146. *Daniel* l. c. p. 140-142.
(*b*) *Bembe* l. c. p. 146, 147.
(*c*) *Guichardin* ubi ſup. *Bembe* l. c.
(*d*) *Guichardin* n. 39.
(*e*) Le même, n. 40.
(*f*) *Bembe* p. 147, 148.
(*g*) Le même.

SECTION VII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.*

lie, ils avoient une guerre onéreuſe ſur les bras avec les Turcs. Les grands préparatifs de Bajazet obligerent le Sénat à créer un Capitaine-Général, & le choix tomba ſur Antoine Grimani, qui donna un rare exemple de généroſité. Comme l'épuiſement des finances retardoit l'équippement de la Flotte, il prêta à la Seigneurie huit mille écus, & en emporta autant avec lui à Corfou, pour s'en ſervir dans les beſoins de la guerre & de l'armée (*a*). La Flotte Turque leva l'ancre de devant Conſtantinople, forte de deux-cens ſoixante-dix voiles, & Bajazet ſe mit à la tête d'une nombreuſe armée pour chaſſer les Vénitiens de tout le continent de la Grece & de la Dalmatie. Avant ſon départ il fit empriſonner tous les Vénitiens qui trafiquoient à Conſtantinople, & entre autres André Gritti, qu'il fit reſerrer étroitement, parcequ'on avoit intercepté quelques lettres, par leſquelles il informoit le Gouverneur de Lépante des apprêts formidables que l'on feſoit à la porte. Il courut grand riſque de la vie, mais il s'étoit rendu ſi agréable aux principaux Bachas, qu'ils le préſerverent du péril dont il étoit menacé (*b*).

Combat naval, funeſte aux Vénitiens.

La Flotte Vénitienne ſe trouvoit à Modon, compoſée de quarante-ſix galeres, de cinquante gros vaiſſeaux, & de quarante autres plus petits. Celle des Turcs parut, & Grimani ſe diſpoſa au combat: il fut joint par André Lorédan, qui lui amena de Corfou un renfort de quinze navires bien armés. L'arrivée de Lorédan que les Vénitiens regardoient comme leur plus habile homme de mer, déplut à Grimani. Il craignit que la grande réputation de cet Officier, ne lui enlevât à lui-même toute la gloire du ſuccès. Il le fit monter le plus gros vaiſſeau avec ordre de charger les ennemis & de commencer le combat, & donna ordre à Alban Armerio d'attaquer une groſſe Galéaſſe Turque. Les deux Flottes ſe rencontrerent près de l'iſle de Sapienza. Armerio s'avança pour attaquer la Galéaſſe, & Lorédan, après en avoir fait fuir une autre, vint le ſeconder. Ils aborderent la Galéaſſe de concert, l'accrocherent, & ſe précipiterent le ſabre à la main au milieu des Turcs, qui ſe défendirent vaillamment. Malheureuſement le feu prit à la Galéaſſe du côté de la pouppe, les flammes ſe communiquerent aux vaiſſeaux Vénitiens, qui ne purent ſe dégager, la plupart de ceux qui y étoient périrent par le feu ou dans la mer, entre autres Lorédan. Les Turcs qui ſe jetterent à la mer furent plus heureux, on les ſauva dans des fregates & dans des eſquifs; Armerio fut ſauvé avec eux, & conduit à Conſtantinople: on lui offrit la vie, s'il vouloit prendre le turban, mais il n'y voulut pas entendre, & fut ſcié par le milieu du corps, Grimani ne voulut jamais que l'on continuât le combat & ſe retira contre le ſentiment de tout le monde (*c*).

Mauvaiſe conduite de Grimani.

Il revint à Corfou, & après quelques jours de repos il remit à la voile. Le Grand Maître de Rhodes, qui craignoit que Bajazet ne vint l'attaquer avoit demandé du ſecours au Roi de France, & Louis XII lui avoit envoyé vingt-deux vaiſſeaux. Le Grand-Maître n'en ayant pas eu beſoin, le Sé-

(*a*) Le même, L. V. au comm. *Sagredo* T. I. p. 327.
(*b*) Le même, L. V. p. 153. *Sagredo* T. I. p. 329.
(*c*) *Bembe* l. c. p. 155, 156. *Sagredo* l. c. p. 330-332.

nat obtint du Roi, que cette eſcadre joignit la Flotte Vénitienne. La jonction s'effectua près de Zonchio, & trois vaiſſeaux de Rhodes ſe joignirent à ceux des François. On tint Conſeil de guerre, & il fut réſolu unanimement d'aller à la rencontre de la Flotte Turque & de la combattre. On ne tarda pas à la découvrir, & l'on prit trois de leurs galeres & une flûte, ſans en venir à une action générale. Pendant trois jours Grimani perdit le tems à des manœuvres inutiles, qui ſembloient préparer une action déciſive, & qui tendoient à l'éviter toujours. Les François dégoûtés par ce procedé, le quitterent & retournerent en Provence (*a*).

Les Turcs prennent Lépante.

La Flotte Turque entra dans le Golfe de Lépante, pour ſeconder l'armée de terre que Bajazet lui-même avoit conduite devant cette Place. Il n'y avoit point de garniſon & cette ville n'étoit défendue que par les habitans, qui n'étant point ſécourus furent obligés de ſe rendre (*b*). Cette conquête termina la campagne. Toute la ville de Veniſe étoit fort animée contre Grimani, dont on blâmoit hautement la mauvaiſe conduite. Il fut rappellé; on lui fit ſon procès, & il fut condamné à un banniſſement perpétuel dans une iſle de Dalmatie (*c*).

Meſures que prend le Sénat. 1500.

On nomma Melchior Tréviſani Généraliſſime de mer, & on donna le commandement de dixſept groſſes galeres à Thomas Zeno, grand homme de mer, quoiqu'il fût redevable à la République de grandes ſommes, & que les loix s'oppoſaſſent formellement à ſouffrir qu'on l'élevât à aucune charge. Mais ſon mérite fit paſſer par deſſus cette conſidération, & on ordonna par un décret du Conſeil des Dix, qu'en cette occaſion la pauvreté ne feroit point de tort à la vertu (*d*). Zeno entreprit de ſe ſignaler par la priſe de l'iſle de Céphalonie, mais il échoua dans ce deſſein. Tréviſani tenta la même entrepriſe avec auſſi peu de ſuccès. Sur ces entrefaites, le Sénat envoya Louis Manenti, Secretaire du Conſeil des Dix à Bajazet, chargé de ſe plaindre de ce que ſans légitime ſujet il avoit attaqué la République par mer & par terre, & violé le Traité conclu l'année précédente, avec Zanchani; de demander l'élargiſſement des marchands Vénitiens qu'il avoit fait arrêter, la reſtitution de Lépante, au moins le renouvellement des Traités. Deux raiſons déterminerent le Sénat à tenter la voie de la négociation; d'un côté l'épuiſement des finances, & de l'autre qu'on lui avoit fait connoitre, que la paix pourroit ſe faire, ſi la République envoyoit un Ambaſſadeur à la Porte. Mais Manenti ne trouva rien moins que des diſpoſitions favorables. Bajazet lui répondit, que ſi les Vénitiens vouloient la paix, il falloit qu'ils lui rendiſſent Modon, Coron & Napoli, les trois principales places qu'ils poſſedoient dans la Morée, & qu'ils lui payaſſent annuellement un tribut de cent livres d'or. Quand le Sénat apprit ces demandes, il réſolut de ſoutenir la guerre avec toute la vigueur poſſible (*e*).

Suite de la guerre. Siege & priſe de Modon.

La Flotte Turque, compoſée de plus de deux-cens vingt voiles s'avança vers la Morée, & s'approcha de Napoli de Romanie, dont Tréviſani avoit

(*a*) *Bembe* p. 157, 158. *Sagredo* p. 333.
(*b*) Les mêmes.
(*c*) Les mêmes.
(*d*) *Bembe* p. 159. *Sagredo* p. 334, 335.
(*e*) *Bembe* L. V. p. 166, 167.

SECTION VII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.*

renforcé la garniſon. Les Turcs débarquerent de la cavalerie pour ravager la campagne: mais ils furent ſi maltraités par un détachement de la garniſon, qu'ils ſe retirerent, réſolus de tourner toutes leurs forces contre Modon. Leur Flotte bloqua le port, & Bajazet avec une formidable armée l'aſſiegea par terre. Sur ces entrefaites Melchior Tréviſani mourut, & Jérôme Contarini prit le commandement de la Flotte, en attendant que le Sénat y eût pourvu. Cependant Bajazet avoit fait canonner Modon d'une façon terrible pendant pluſieurs jours, après quoi les Turcs avoient donné un furieux aſſaut, où ils avoient été repouſſés avec perte. Contarini, quoique ſa Flotte ne fût que de ſoixante-dix bâtimens, partit de Zante, déterminé à combattre celle des Infideles & à ſécourir la Place. Auſſitôt qu'il eut découvert l'armée navale ennemie, il s'avança en ordre de bataille, ayant à combattre contre cent galeres. Jaques Venier commença l'attaque, & fit avec ſa diviſion un grand carnage parmi les Infideles; le combat dura pluſieurs heures fort à l'avantage des Vénitiens, tellement que les Turcs ſongeoient à ſe faire échouer à terre, pour ſe ſauver. Mais le vent étant tombé, les gros vaiſſeaux ne purent prendre part au combat; les Turcs reprirent courage, une galéaſſe Vénitienne fut coulée à fond, & une autre priſe, ceux qui la montoient aiant été preſque tous tués. Contarini profita d'un petit vent qui s'éleva pour retourner à Zante, rétablir le dommage que ſa Flotte avoit ſouffert. Auſſitôt qu'il l'eut réparée, il réſolut de donner à tout prix du ſecours aux aſſiegés. Il choiſit cinq de ſes meilleures galeres, chargées de toutes ſortes de munitions, pour ce deſſein, & en donna avis aux aſſiegés par une félouque, qui paſſa au travers de la Flotte des Turcs. Les cinq galeres, ſoutenues de toute la Flotte, s'avancerent; elles avoient à pénétrer à travers de deux lignes de bâtimens Turcs, qui formoient une chaine devant le port. Quatre des galeres paſſerent à pleines voiles au milieu de la Flotte ennemie & entrerent dans le port. La cinquieme, qui étoit plus peſante ne put les ſuivre, & fut obligée de rejoindre le gros de l'armée. Les aſſiegés pleins de joie coururent en foule au port, pour tranſporter promptement les munitions qu'on leur apportoit, mais c'eſt ce qui fut cauſe de leur perte. Ils laiſſerent imprudemment les poſtes du côté des ennemis dégarnis. Les Turcs s'en apperçurent, appliquerent leurs échelles, eſcaladerent la muraille, qu'ils trouverent ſans défenſe, pénétrerent dans la ville, maſſacrant tout ce qui ſe préſentoit. La garniſon ſe raſſembla, & combattit courageuſement, mais fut enfin obligée de ſuccomber ſous la multitude des ennemis, la plupart des ſoldats & des habitans périrent avec le Gouverneur, pluſieurs Officiers & l'Evêque (*a*).

Suite de la priſe de Modon.

Après la priſe de Modon, Bajazet envoya un détachement ſe préſenter devant Zonchio; le Général Turc montra à la garniſon pluſieurs Vénitiens enchainés pour lui prouver la priſe de Modon. Charles Contarini, qui y commandoit rendit alors la place, à condition que les Vénitiens auroient la vie ſauve & ſeroient libres d'emporter leurs effets. Un autre corps alla ſe préſenter devant Coron, dont les habitans, effrayés du ſort de

(*a*) Le même, pp. 169-172. *Sagredo* l. c. p. 337-341.

de ceux de Modon, ſe rendirent auſſi par capitulation. Il ne reſtoit plus que Napoli de Romanie, dont Bajazet ſe flata de ſe rendre Maître avec la même facilité. Il y envoya d'abord un détachement de cavalerie pour ſommer la place de ſe rendre; ce détachement conduiſoit Paul Contarini, qui s'étoit trouvé dans Coron, & il étoit chargé de perſuader à la garniſon de ſe rendre. Pendant qu'il parlementoit avec le Gouverneur, il pouſſa ſon cheval, franchit le foſſé, entra dans la ville, & encouragea la garniſon & les habitans à ſe bien défendre; enſorte que les Turcs furent obligés de lever le ſiege (*a*).

Avantages remportés par Benoit Peſaro.

Le Sénat aiant appris la mort de Tréviſani, nomma pour le remplacer Benoit Peſaro. Ce nouveau Généraliſſime ſe rendit à Zante, où il raſſembla toute la Flotte, dont une partie avoit été diſperſée par la tempête. Bajazet retournoit alors à Conſtantinople, parceque ſon armée étoit fort affoiblie, & ſa Flotte avoit auſſi ordre d'y retourner. Peſaro la pourſuivit, & en enleva vingt galeres (*b*). Il alla enſuite ravager les iſles de Metelin & de Tenedos; celle de Samos ſe ſoumit volontairement. Il revint enſuite à Napoli, dont il recompenſa la garniſon & les habitans (*c*). Peſaro paſſa delà à Zante pour joindre la Flotte Eſpagnole que Ferdinand avoit envoyée au ſecours de la République, ſous les ordres du fameux Gonſalve de Cordoue. Les deux Flottes réunies tournerent vers Céphalonie, aſſiegerent la Capitale, s'en emparerent ainſi que de toute l'iſle (*d*). Comme la ſaiſon étoit fort avancée, la Flotte d'Eſpagne ſe retira après cet exploit. Peſaro remporta pluſieurs autres avantages ſur les Turcs, dont le détail nous méneroit trop loin. Il eſt tems de revenir aux affaires d'Italie.

Révolution dans le Milanés en faveur de Ludovic.

Pendant que les affaires des Vénitiens alloient mal dans la Morée, celles des François ne prenoient pas un tour favorable dans le Milanés. Leurs manieres avoient révolté bien des gens; le peuple de Milan étoit mécontent de ce que le Roi ne l'avoit pas déchargé de tout impôt, comme il s'en étoit flaté, & le caractere dur & violent, de Jean Jaques Trivulce, à qui Louis XII avoit confié le gouvernement de Milan, avoit aigri les eſprits. Ainſi tous ſouhaitoient le retour de Ludovic Sforce, & le ſollicitoient de revenir. Il trouva moyen de raſſembler une armée de huit mille Suiſſes, & de cinq-cens hommes d'armes Francs-Comtois, avec leſquels il s'avança vers Côme. Trivulce rappella de Romagne les troupes que le Roi de France avoit données au Duc de Valentinois, & pria les Généraux Vénitiens de faire avancer les leurs ſur les bords de l'Adda. Cependant Ludovic & le Cardinal Aſcagne entrerent dans Côme, ſans coup férir, les François s'étant retirés à cauſe de la mauvaiſe diſpoſition des habitans (*e*). Cette nouvelle échauffa tellement le peuple de Milan & les principaux de la Faction Gibelline, que Trivulce ſe retira dans le château, en ſortit dès la nuit ſuivante & prit la route de Novare. Après le départ des François, Ludovic alla droit à Milan, où il fut reçu avec les plus grandes marques de joie. Pavie & Parme ſe déclarerent pour lui, ainſi que Tortone. Toutes les autres villes auroient ſuivi cet exemple, ſi elles avoient pu; mais les

(*a*) *Bembe* l. c. p. 173.
(*b*) *Laugier* T. VIII. p. 127.
(*c*) *Bembe* l. c. p. 174.
(*d*) Le même, p. 175-178. *Sagredo* p. 343-345.
(*e*) *Guichardin* L. IV. n. 54.

SECTION VII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.*

troupes Vénitiennes entrerent dans Lodi & dans Plaiſance & les François couvroient Novare & Alexandrie. Ludovic ne négligea rien pour ſe ſoutenir; il engagea le Cardinal ſon frere d'envoyer l'Evêque de Crémone à Veniſe, pour aſſurer le Sénat qu'il accepteroit toutes les conditions qu'on voudroit lui impoſer, mais le Sénat rejetta toutes ſes propoſitions. Les Génois refuſerent de rentrer ſous ſa domination, & les Florentins ne voulurent pas lui rendre l'argent qu'il leur avoit prêté. Il n'y eut que le Marquis de Mantoue, les Seigneurs de la Mirandole, de Carpi & de Correge, qui lui fournirent quelques troupes, & les Siennois lui donnerent quelque argent (*a*).

Il eſt aſſiegé dans Novare, fait priſonnier & envoyé en France.

Ludovic ayant raſſemblé quinze-cens hommes d'armes, outre les Francs-Comtois, & joint à ſes Suiſſes un gros corps d'infanterie Italienne, laiſſa le Cardinal Aſcagne devant le château de Milan, paſſa le Teſin, prit à compoſition la ville & le château de Vigévano, & alla former le ſiege de Novare. Les aſſiegés déſeſpérant de pouvoir ſe défendre, lui ouvrirent leurs portes à condition qu'ils auroient la liberté de ſe retirer en ſureté avec leurs effets. Il s'attacha enſuite au ſiege de la Citadelle. Cependant Louis XII, inſtruit de cette révolution fit paſſer en Italie un armée de quinze-cens hommes d'armes, de ſix mille hommes d'infanterie Françoiſe & de dix mille Suiſſes, aux ordres de Louis de la Trémoille. Cette armée marcha ſans tarder à Novare, comme pour faire lever le ſiege du château, ou pour combattre les ennemis s'ils vouloient en venir à une bataille, mais en effet pour enlever Ludovic par le moyen des Suiſſes de ſon armée, dont le Bailli de Dijon avoit gagné les Capitaines. Ludovic avoit eu quelque ſoupçon de cette intrigue, & avoit envoyé ordre au Cardinal ſon frere de faire partir ſur le champ de Milan quatre-cens chevaux & huit mille fantaſſins Italiens, pour venir le joindre. A l'approche de l'armée Françoiſe les Suiſſes commencerent à ſe mutiner dans Novare, ſous prétexte qu'on ne les payoit point. Ludovic accourut, leur parla d'une maniere touchante, & leur fit donner ce qu'il avoit actuellement d'argent, ce qui parut les appaiſer. Leurs Capitaines ne renoncerent pourtant pas à la trahiſon qu'ils méditoient. Par leur conſeil, une partie de la cavalerie Françoiſe s'avança ſur le bord du Teſin, pour arrêter le ſecours qui venoit de Milan; & le Duc, ayant propoſé de ſortir de Novare pour donner bataille aux François, les Officiers Suiſſes déclarerent, qu'ils ne pouvoient ſe battre contre ceux de la nation, ſans un conſentement exprès des Cantons, & qu'ils vouloient ſur le champ s'en retourner dans leur pays. Ludovic emploia inutilement les prieres, les larmes & les promeſſes pour les retenir, enfin il les conjura de le conduire au moins en lieu de ſureté. Ils le refuſerent, mais conſentirent qu'il ſe mêlât parmi eux en habit de ſimple ſoldat, au hazard d'être pris s'il étoit reconnu. La néceſſité le réduiſit à prendre un parti ſi dangereux, qui en effet ne lui réuſſit point. Car lorſque les Suiſſes défilerent devant l'armée Françoiſe, il fut reconnu ſoit par la vigilance de ceux qu'on avoit apoſtés pour le découvrir, ſoit par les ſignes des Suiſſes mêmes, quoiqu'il marchât avec les autres habillé & armé à la Suiſſe. Il fut auſſitôt arrêté, auſſi bien que Galéas de Saint Séverin, & ſes freres Fracaſſe & Antoine-Marie, déguiſés pareillement en Suiſſes (*b*). On ne

(*a*) Le même. (*b*) Le même, n. 55-57. *Daniel* T. IX. p. 152-154.

peut disconvenir que les Suisses ne se soient rendus coupables dans cette occasion de la plus lâche & de la plus noire trahison. Ludovic fut conduit à Lyon & renfermé dans le château de Pierre-Enciſe; quinze jours après il fut mené au Lis de Saint George en Berri, où il demeura quatre ou cinq ans, & delà enfin transféré au château de Loches, où il mourut vers l'an 1510 (*a*). Le Cardinal Ascagne son frere n'eut pas sitôt appris son malheur, qu'il s'enfuit avec les chefs de la Faction Gibelline. Mais il fut arrêté à Rivolte dans le Plaisantin & livré aux Vénitiens, qui le firent transporter à Venise. Louis XII le leur demanda, comme aiant été fait prisonnier sur ses terres, & ne l'obtint qu'après en être venu jusqu'aux menaces. Le Cardinal fut conduit en France, mais il fut élargi quelque tems après (*b*). La prise de Ludovic fit rentrer tout le Milanés sous la domination des François.

Traité entre Louis XII. & Ferdinand.

Louis XII. pensoit aussi à la conquête du royaume de Naples; pour y réussir il s'accommoda avec l'Empereur Maximilien, & fit un Traité de partage avec Ferdinand Roi d'Arragon. Le Pape entra dans les vues de ces deux Princes, & ils firent agréer le Traité aux Vénitiens, en s'engageant à les maintenir dans la possession du Crémonois & de leur fournir de grands secours contre les Turcs. Ce fut en conséquence de ce Traité, que la Flotte Espagnole, commandée par Gonsalve Cordoue, vint joindre Pesaro, & l'aida à conquérir l'isle de Céphalonie (*c*) ainsi que nous l'avons vu plus haut.

La Pologne offre son secours aux Vénitiens contre les Turcs.

Vers le même tems Jean Albert, Roi de Pologne, envoya des Ambassadeurs à Venise, pour offrir de la part de leur maître tout ce qu'il avoit de forces pour la défense des Vénitiens contre les Turcs. M. Laugier dit, que cette offre fut acceptée comme elle le devoit être, avec de grands éloges pour la nation Polonoise, & avec les marques de la plus vive reconnoissance pour le Roi (*d*). Un autre Historien dit, que l'Ambassadeur fut fort bien reçu, & congédié avec de belles paroles, mais que néanmoins on ne voulut prendre avec lui aucun engagement positif (*e*).

Traité de la République avec le Roi de Hongrie. 1501.

La République envoya des Ambassadeurs à Uladislas Roi de Hongrie, pour l'engager à faire la guerre aux Turcs. Ils conclurent au commencement de l'an 1501 un Traité avec ce Prince, qui s'engagea à agir avec toutes ses forces contre les Infideles, moyennant un subside annuel que les Vénitiens devoient lui donner. Le Pape Alexandre VI. promit aussi un subside à ce Prince, pendant trois ans (*f*). Les Vénitiens solliciterent aussi par leurs Ambassadeurs le Roi de Portugal de leur donner du secours. Le nouvel Historien de Venise assure, qu'ils n'en purent rien obtenir, parcequ'il étoit occupé alors à former des établissemens dans l'Inde, où ses Navigateurs s'étoient ouvert un passage par le Cap de Bonne Espérance (*g*). Mais Bembe dit expressément qu'une Flotte Portugaise de vingt-neuf vaisseaux vint joindre celle des Vénitiens à Corfou, mais que ceux-ci n'en

(*a*) *Daniel* l. c. p. 154.
(*b*) *Guichardin* l. c. n. 58. *Daniel*, p. 155. *Bembe* L. VI. p. 165, 166.
(*c*) *Laugier* T. VIII. p. 135-137.
(*d*) Le même, p. 137, 138.
(*e*) *Sagredo* T. I. p. 346.
(*f*) *Bembe* l. c. p. 182, 183.
(*g*) *Laugier* l. c. p. 138.

SECTION VII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.*

tirerent aucun ſervice, les Portugais aiant refuſé de ſeconder Peſaro pour reprendre Durazzo, que les Turcs avoient ſurpris par eſcalade, & pour attaquer l'iſle de Sainte-Maure (*a*).

Pendant qu'on ſe diſpoſoit de part & d'autre à pouſſer la guerre vivement, le Doge Auguſtin Barbarigo tomba dangereuſement malade, & mourut au mois de Septembre. Nous avons parlé dans la Section premiere des Inquiſiteurs d'Etat. Aucun des Hiſtoriens que nous avons conſultés n'en marque l'inſtitution; il n'y a que M. Laugier qui nous en inſtruit. Ce qu'il en rapporte, & ce qu'il allegue pour en juſtifier l'établiſſement mérite que nous ne le négligions point. Le Grand Conſeil, aſſemblé après la mort d'Auguſtin Barbarigo, établit une nouvelle Magiſtrature, propre à étouffer dans leur naiſſance les cabales formées contre le Gouvernement. Il créa le Tribunal des Inquiſiteurs d'Etat. La découverte de différentes petites trahiſons commiſes par quelques Magiſtrats, qui avoient le ſecret des affaires, donna l'idée de ce Tribunal redoutable. On voulut que trois hommes, chargés de l'unique ſoin de faire agir les eſpions & d'écouter les délateurs, revêtus en même tems d'un pouvoir abſolu, pour immoler toutes les victimes dont ils jugeroient le ſacrifice utile ou néceſſaire à la ſureté publique, tinſſent tous les Citoyens infideles à leur patrie, dans l'appréhenſion continuelle d'être dénoncés à des Juges inexorables & diſpenſés de rendre compte de leurs jugemens. Cette maniere de prévenir les troubles a paru cruelle à bien des gens, dit l'Hiſtorien Ils ont cru que, donner à trois Juges une autorité ſans bornes ſur la vie des Citoyens, c'eſt établir la tirannie dans le ſein de la liberté. Mais ſi l'on conſidere tous les maux qu'entraine après elle la liberté d'invectiver & d'agir contre le Gouvernement, on conviendra qu'un excès de ſévérité, emploié à la reprimer, eſt une grande ſageſſe. Il n'eſt pas à craindre, ajoute l'Auteur, que les Inquiſiteurs d'Etat abuſent de leur pouvoir. On les choiſit parmi les Sénateurs qui ont la plus grande réputation d'intégrité: ils doivent être tous les trois de familles différentes; ils ne ſont en place que pour un tems, & leurs arrêts ne ſont ſouverains que lorſqu'ils ſont tous trois de même avis. Il n'eſt gueres poſſible que trois Magiſtrats, choiſis & placés avec tant de précaution, s'accordent enſemble pour commettre une iniquité. Quand l'amour de la juſtice & le ſentiment d'honneur n'auroient pas ſur eux aſſez d'empire, ne ſont-ils pas ſuffiſamment retenus par la crainte d'être recherchés eux-mêmes lorſqu'ils paſſent à d'autres fonctions? Les Vénitiens ſoutiennent tous, qu'il eſt ſans exemple que leurs Inquiſiteurs d'Etat aient jamais prévariqué, & que ſi l'eſprit de faction & de diſcorde, qui trouve partout ailleurs tant de moyens de s'inſinuer, n'a point d'accès parmi eux, ils le doivent à la ſévérité de ce Tribunal, qui tenant le Chef & les Membres de la République ſous ſa dépendance, procede de la maniere la plus expéditive, & ne laiſſe rien d'impuni (*b*). Quelques ſpécieuſes que ſoient ces raiſons, je doute qu'elles perſuadent tous ceux qui aiment véritablement la liberté, & qui ſont inſtruits des maximes que ſuivent ces Inquiſiteurs d'Etat, chez leſquels les plus legers ſoupçons paſſent

Mort du Doge Auguſtin Barbarigo.

(*a*) *Bembe* L. VI. p. 199, 200. (*b*) *Laugier* ubi ſup. p. 141-143.

pour des crimes. Les premiers de ces Inquiſiteurs furent Antoine Lorédan, Léonard Grimani & Antoine Trono. Après qu'on eut reglé leurs fonctions, on élut pour Doge LÉONARD LORÉDAN. SECTION VII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.*

A peine eut-il pris poſſeſſion de ſa dignité, que les Avogadors dénoncerent au Sénat Gabriel Bono & François Falier, Chefs l'un & l'autre de la Quarantie Criminelle. Ces deux Sénateurs avoient voulu obliger ceux qui avoient l'adminiſtration des finances, à faire tous les ans une gratification de cent écus à tous les pauvres Nobles. On regarda cette entrepriſe comme contraire aux loix & propre à introduire la corruption dans l'État, enſorte que Bono & Falier furent relegués à perpétuité dans l'iſle de Chypre, avec ordre d'y reſter ſous peine de la vie (*a*). Bembe place cette affaire ſous le Dogat d'Auguſtin Barbarigo, en l'an 1492 (*b*). LÉONARD LORÉDAN, LXXV. *Doge de Veniſe.*

Le Roi de Hongrie, en conſéquence du Traité fait avec la République, avoit commencé à agir contre les Turcs, & remporté ſur eux divers avantages. De ſon côté le Généraliſſime Peſaro n'étoit pas oiſif. Il entra dans le Golfe de Theſſalonique, mit des troupes à terre, ravagea le pays & y fit un gros butin; peu après, il s'empara d'onze flutes & de douze vaiſſeaux marchands (*c*). A la hauteur du Cap Malio, il trouva trois galeres & deux vaiſſeaux de Rhodes, & quatre Galeres Françoiſes, qui venoient le joindre; les Galeres du Pape groſſirent auſſi ſa Flotte, qui ſe trouva forte de ſoixante-dix bâtimens de tout ordre. Il réſolut alors d'entreprendre la conquête de l'iſle de Sainte-Maure. En s'approchant de l'iſle, il rencontra douze galeres Turques, qui delà infeſtoient la mer & avoient cauſé de grands dommages aux Vénitiens; les ayant mis en fuite, ceux qui les montoient les abandonnerent pour ſe ſauver à terre, deſorte qu'il s'en rendit maître. L'iſle de Sainte-Maure n'eſt ſéparée du Continent que par un bras de mer fort étroit, où il y avoit un gué par lequel la cavalerie pouvoit paſſer aiſément. Péſaro débarqua des troupes des deux côtés du détroit & forma un camp retranché ſur le Continent oppoſé; il diſtribua auſſi ſa Flotte autour de l'Iſle. Trois mille Turcs entreprirent de ſécourir la place, & attaquerent le retranchement, mais ils furent ſi maltraités par l'artillerie des vaiſſeaux, qu'ils furent obligés de ſe retirer avec grande perte. Cependant le Général battoit la place avec ſon canon; il y avoit une garniſon de cinq-cens Turcs, qui firent une vigoureuſe défenſe, ſecondés par les habitans. Le feu des batteries fut néanmoins ſi violent, qu'ils offrirent de capituler au bout de ſept jours. Mais pendant qu'on travailloit à la capitulation, les Chretiens firent une attaque imprévue, emporterent la ville, firent la garniſon & les habitans priſonniers & pillerent tout (*d*). *Suite de la guerre contre les Turcs.*

Les divers échecs que Bajazet avoit eſſuiés, furent cauſe qu'il ne témoigna plus tant d'éloignement pour la paix, quoiqu'il fît toujours des préparatifs pour continuer la guerre. Il fit mettre en liberté les Vénitiens, qui avoient été arrêtés au commencement de la rupture, moyennant dix mille écus de rançon. André Gritti fut élargi, & revint à Veniſe, avec des *Paix avec Bajazet III.*

(*a*) Le même, p. 143, 144.
(*b*) *Bembe* L. I. p. 30, 31.
(*c*) Le même, L. VI. p. 212. *Sagredo* l. c. p. 349.
(*d*) *Bembe*, p. 212, 213. *Sagredo* l. c.

SECTION VII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.*

lettres du grand Viſir au Sénat, par leſquelles il l'invitoit à envoyer quelqu'un à Conſtantinople pour traiter des conditions de la paix. Le Sénat y envoya Zacharie Freſco, Secretaire du Conſeil des Dix, qui conclut le Traité. On convint, que l'iſle de Céphalonie demeureroit à la République, qu'elle reſtitueroit celle de Sainte-Maure; que toutes les hoſtilités ceſſeroient de part & d'autre, & qu'on rétabliroit le commerce entre les deux nations (*a*).

Inquiétudes des Vénitiens. 1502.

Le rétabliſſement de la paix ne laiſſa pas la République ſans inquiétude. En conſéquence du Traité de partage fait entre Louis XII & Ferdinand, ces deux Princes avoient conquis le royaume de Naples, & s'étoient mis en poſſeſſion chacun des Provinces qui lui étoient échues. Les Vénitiens prirent ombrage de la grande puiſſance de la France en Italie, mais furent obligés de diſſimuler en ſe tenant ſur leurs gardes.

Les François & les Eſpagnols ſe brouillent.

Au commencement de l'année 1502, ils eurent la ſatisfaction de voir naître des conteſtations entre les François & les Eſpagnols au ſujet de leurs limites dans le royaume de Naples (*b*). Les bornes que nous devons nous preſcrire ne nous permettent pas d'entrer dans le détail de ce démêlé, nous n'en dirons que ce qui intéreſſe la République de Veniſe. Les deux partis en vinrent à une guerre ouverte, dont les François eurent d'abord tout l'avantage. Louis XII paſſa en Italie, pour ſécourir le Duc de Némours, ſon Viceroi à Naples. Le Duc avoit réduit Gonſalve de Cordoue, trop foible pour tenir la campagne, à s'enfermer dans Barlette ſans argent, avec peu de vivres, & preſque ſans munitions de guerre. Les Vénitiens, qui n'ignoroient pas que le deſſein de Louis XII étoit de réunir un jour, au Duché de Milan, tout ce qui en avoit été démembré, c'eſt-à-dire la plus grande partie de leur Etat de Terre-Ferme, avoient les plus fortes raiſons de ſouhaiter que la guerre de Naples tournât au deſavantage des François, ou du moins qu'elle les laiſſât dans l'embarras en ſe prolongeant. Ils envoyerent à Barlette un grand convoi qui ſauva la place. Le Roi de France en fit de grandes plaintes, le Sénat répondit que le commerce étant libre, la choſe s'étoit faite à ſon inſu, par des marchands particuliers (*c*).

Les affaires des François tournent mal. 1503.

L'année ſuivante fut bien moins favorable aux François. Gonſalve de Cordoue ſe défendit non ſeulement dans Barlette, mais profita de la négligence de ſes ennemis pour leur enlever Rubos & tailla en pieces cinquante hommes d'armes François qui attaquerent un convoi d'argent qui lui venoit de Trani (*d*). Il attendoit auſſi de puiſſans ſecours de Sicile. Un fâcheux contretems empêcha le Gouverneur de Milan d'envoyer un renfort de troupes au Duc de Némours. Les Suiſſes formoient des prétentions ſur quelques places du Milanés, & marcherent avec une armée de quinze mille hommes pour s'en emparer, Chaumont, Gouverneur de Milan, raſſembla tout ce qu'il put de troupes, & ſomma les Vénitiens de lui en envoyer auſſi, en conſéquence du Traité fait avec le Roi pour la défenſe du Milanés. Le Sénat en promit, mais il uſa de tant de délais, que ce ſecours n'arriva,

(*a*) *Bembe* p. 214, 217. *Sagredo* l. c. p. 350, 351.
(*b*) *Guichardin* L. V. n. 24.
(*c*) Le même, n. 25, 31, 34.
(*d*) Le même, n. 41. *Daniel* T. IX. p. 188, 189.

qu'après que Chaumont eut fait son accord avec les Suisses (*a*). Un Historien (*b*) prétend que ces délais furent l'effet des intrigues de Laurent Suarez Figueroa, Ambassadeur d'Espagne à Venise, qui sollicitoit les Vénitiens de se liguer avec son Maître contre les François, jusqu'à leur offrir de leur céder l'Abruzze, ou le Duché de Milan, quand on l'auroit conquis (*c*). L'Archiduc Philippe gendre de Ferdinand, aiant engagé son beaupere à accepter sa médiation, conclut à Lyon avec Louis XII un Traité, le 5 d'Avril, qui étoit à tous égards fort avantageux à l'Espagne (*d*). Sur la foi de cette paix, le Roi de France négligea d'envoyer des renforts au Duc de Némours, tandis que Gonsalve en recevoit chaque jour d'Espagne & de Sicile. Le premier eut ordre de cesser les hostilités, & le second fut autorisé à les continuer par des ordres secrets. Les François eurent partout le dessous, & le premier jour de l'an 1504 ils furent obligés d'évacuer Gaëte, la derniere place qu'ils tenoient dans le royaume de Naples (*e*).

Section VII. *Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1508.*

Sur ces entrefaites mourut le Pape Alexandre VI. du poison qu'il destinoit à un des Cardinaux. Le Cardinal de la Rovere réussit par ses intrigues à faire élire Pie III. vieux & infirme, afin d'avoir le tems de s'assurer des voix pour se faire élire lui-même. Il n'attendit pas longtems ; Pie III mourut après vingt-six jours de Pontificat, & le Cardinal de la Rovere avoit si bien pris ses mesures, qu'il fut élu dès le premier Scrutin, & prit le nom de Jules II. Ce nouveau Pape, fier & ambitieux, commença par obliger Cesar Borgia, Duc de Valentinois, à lui céder toutes les places qu'il avoit encore conservées dans la Romagne. Les Vénitiens s'étoient mis en possession de plusieurs villes de cette Province, entre autres de Faënza & de Rimini pendant la vacance du Siege, & Jules II. avoit grande envie de les retirer d'entre leurs mains.

Mort d'Alexandre VI. Election de Pie III & sa mort. Election de Jules II.

Le Sénat pour se concilier la faveur de Jules, nomma huit Ambassadeurs pour le complimenter au nom de la République, & lui prêter le serment d'obédience. Le Pape s'ouvrit de ses prétentions sur les villes de la Romagne possédées par les Vénitiens, à Antoine Justiniani, Ambassadeur ordinaire de la République (*f*). N'aiant pas reçu de réponse satisfaisante, il envoya à Venise l'Evêque de Tivoli, pour demander au Sénat la restitution de Faënza & de Rimini. Il fut arrêté qu'on répondroit au Nonce, que la République avoit acquis justement le Domaine de ces deux villes ; qu'elle ne refusoit pas de payer à la Chambre Apostolique le tribut ordinaire en conservant le Vicariat de ces deux villes, & qu'au surplus elle ne négligeroit jamais les occasions de contribuer à la défense & à l'accroissement du domaine temporel de l'Eglise, lorsqu'elle pourroit le faire sans blesser sa dignité (*g*). Cette réponse offensa extrémement le Pape, & il déclara à Justiniani, que comme les forces de l'Eglise n'étoient pas suffisantes contre la République, il appelleroit à son secours les Puissances étrangeres,

Jules exige la restitution des villes de la Romagne. 1504.

(*a*) *Guichardin* l. c. n. 43. *Daniel* l. c. p. 190.
(*b*) *Daniel* l. c.
(*c*) Voy. *Bembe* L. VI. p. 215.
(*d*) *Guichardin* l. c. n. 46. *Daniel* p. 192, 193.
(*e*) *Daniel* p. 194-208, 223, 224. *Guichardin* n. 47-50. L. VI. n. 1-4, 23, 24, 26, 27.
(*f*) *Bembe* l. c. p. 223.
(*g*) Le même, p. 224. *Guichardin* l. c. n. 19.

SECTION VII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.*

qui n'avoient jamais refuſé leur aſſiſtance à l'Egliſe (*a*). L'Ambaſſadeur donna avis au Sénat des ſentimens de Jules II, qui fit rendre peu après par ſon Nonce des lettres, par leſquelles il déclaroit, qu'il ne s'accommoderoit point avec la République, à moins qu'elle ne lui reſtituât les places qu'il redemandoit, & qu'en cas de refus, il appelleroit Dieu & les hommes à ſon ſecours. Ces menaces inquiéterent le Sénat, d'autant plus que le Pape envoya un Nonce au Roi de France pour ſe plaindre des Vénitiens & implorer ſon aſſiſtance. Il écrivit pour le même ſujet à l'Empereur Maximilien, & offrit de lui accorder les décimes des biens eccléſiaſtiques d'Allemagne, que ce Prince ſollicitoit vivement, s'il vouloit le ſécourir. Le Sénat chargea ſes Ambaſſadeurs auprès de ces deux Monarques, de juſtifier la conduite de la République. Louis & Maximilien parurent gouter les raiſons du Sénat & promirent d'agir en faveur des Vénitiens auprès du Pape (*b*). Mais Maximilien oublia bientôt ſa promeſſe, & envoya deux Ambaſſadeurs à Veniſe, pour conſeiller au Sénat de rendre Rimini & Faënza à Jules; ajoutant qu'en qualité de Protecteur du Saint Siege, il étoit obligé d'en maintenir les droits; que ſi cette propoſition déplaiſoit, il demandoit que le Sénat remit la déciſion à quelque arbitre; qu'il s'engageoit à y faire conſentir le Pape. Que ſi la République vouloit s'en remettre à lui, il promettoit de prononcer impartialement, ſelon la juſtice. Le Doge répondit au nom du Sénat, que les droits de la République ſur ces villes étoient trop évidens, pour les mettre en compromis (*c*).

Triple alliance ſignée à Blois.

Louis XII avoit en-vain négocié un accommodement avec le Roi d'Eſpagne pour le royaume de Naples. Il ſe détermina à conclure un Traité avec Maximilien. Le Pape profita de cette circonſtance pour engager ces deux Princes à faire la guerre aux Vénitiens. Le Roi étoit très-mécontent d'eux, parceque durant la guerre de Naples ils l'avoient ſouvent traverſé ſous main, & qu'ils l'avoient offenſé en diverſes occaſions particulieres (*d*), peut-être auſſi n'avoit-il pas, perdu de vue le deſſein de réunir au Milanés les Provinces qu'ils avoient démembrées. L'Empereur ne pouvoit leur pardonner de s'être ligués avec les François pour envahir une partie du Duché de Milan, qui étoit un fief de l'Empire (*e*). Le Pape, ainſi qu'on l'a vu étoit fort animé contre eux. Ces trois Puiſſances ſignerent à Blois, le 22 de Septembre, une triple alliance, & ils firent d'avance le partage des Etats de la République. Le Pape devoit avoir Ravenne, Cervia, Faënza, Rimini, Imola, Ceſene & les territoires de ces villes. L'Empereur, le Véronois, le Vicentin, le Padouan, le Tréviſan & le Frioul, qu'il ſoutenoit avoir été injuſtement enlevés à la Maiſon d'Autriche. Le Roi entrant dans les droits des Ducs de Milan, devoit avoir le Breſſan, le Crémonois, le Crémaſque, le Bergamaſque & la Ghiera-Adda. On invita le Roi de Hongrie, le Duc de Ferrare, le Marquis de Mantoue & la République de Florence, à accéder à ce Traité, pour rentrer en poſſeſſion des terres, que les Vénitiens leur détenoient (*f*). C'en étoit fait de la République, ſi ces enne-

(*a*) Le même, l. c. p. 225.
(*b*) Le même, p. 226, 227.
(*c*) Le même, L. VII. p. 230.
(*d*) *Daniel* T. IX. p. 235, 236.
(*e*) Le même.
(*f*) Le même, p. 237. *Guichardin* L. VI. n. 37.

ennemis ligués pour la détruire, avoient mis autant de promptitude à effectuer leur projet, que de paſſion à le former (*a*). M. Laugier prétend, que ce fut pour donner le change au Sénat, que Maximilien envoya les deux Ambaſſadeurs, dont nous avons parlé plus haut. Il ſe pourroit bien que Bembe s'eſt trompé, en mettant cette Ambaſſade avant le Traité entre Louis & Maximilien, d'autant plus que cet Hiſtorien ne dit rien de la triple alliance.

Section VII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.*

Louis XII exhorte les Vénitiens à s'accommoder avec le Pape.

Quoiqu'il en ſoit, le Roi de France envoya à Veniſe Jean Laſcaris, qui témoigna au Sénat combien le Roi ſouhaitoit que la République s'accommodât avec le Pape, afin qu'on pût ſe réunir tous enſemble contre les Turcs. Il ajouta, que ſon Maître venoit de conclure la paix avec Maximilien, & qu'ils s'étoient alliés, non pour offenſer aucune autre Puiſſance, mais pour la garantie & la défenſe de leurs Etats mutuels. Le Doge répondit, que les Vénitiens n'avoient rien négligé pour contenter le Pape, qu'ils lui avoient offert de payer pour Faënza & Rimini telle redevance qu'il voudroit fixer, ſans rien gagner. Que le Sénat ſe réjouiſſoit de voir la paix rétablie entre deux ſi puiſſans Princes; qu'il s'étonnoit ſeulement que Louis XII eût négocié cette paix ſans ſon aveu, d'autant que par le Traité de ligue, qu'ils avoient ci-devant fait enſemble, ils s'étoient obligés à ne faire ni paix, ni alliance avec quelque Etat que ce fût, ſans le conſentement l'un de l'autre. Laſcaris, après quelques momens de ſilence, repliqua, qu'il ſavoit ſeulement, que le Roi avoit réſervé un délai de quatre mois, pendant lequel chacune des Parties contractantes pourroit nommer ceux qu'elle ſouhaitoit de comprendre dans le Traité enſorte que le Roi étoit maître d'y comprendre la République, ſi elle le ſouhaitoit (*b*). Bembe aſſure que cette réponſe ne diſſipa pas les ombrages du Sénat. M. Laugier dit au contraire, que cette obſervation calma les ſoupçons que le Traité de Blois avoit fait naitre, & inſpira au Sénat une ſécurité que les Alliés vouloient entretenir, juſqu'à ce que tout fût diſpoſé de leur part, pour fondre de concert ſur les Etats de la République. On ne tarda pas d'apprendre le véritable objet de la triple alliance. Le Roi d'Eſpagne, en aiant été informé, ou l'aiant conjecturé, en donna avis au Sénat, & offrit de s'unir avec la République, parcequ'il craignoit pour ſon royaume de Naples. Mais le Sénat ne put le croire d'abord & refuſa de traiter avec lui (*c*).

Retardement de l'exécution du Traité de Blois.

Cependant cette formidable alliance ne fit pas aux Vénitiens tout le mal qu'ils en avoient à craindre. La lenteur & l'irréſolution de l'Empereur en furent les principales cauſes. Il tarda longtems à ratifier le Traité de Blois, & quoiqu'il reçût la moitié de la ſomme ſtipulée pour donner au Roi l'inveſtiture du Duché de Milan, il déclara nettement au Cardinal d'Amboiſe, qui étoit venu le trouver, qu'il ne pourroit paſſer cette année (1505) en Italie, à cauſe des affaires qu'il avoit en Allemagne (*d*). Louis XII tomba auſſi dangereuſement malade, ce qui retarda encore l'exécution du Traité de Blois (*e*).

(*a*) *Laugier* T. VIII. p. 174.
(*b*) *Bembe* ubi ſup. p. 230, 231.
(*c*) *Daniel* ubi ſup. p. 238.
(*d*) *Guichardin* l. c. n. 40.
(*e*) *Daniel* l. c.

SECTION VII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.*

Les Vénitiens profiterent de ces retardemens pour tâcher de s'accommoder avec le Pape. Ils firent offrir à Jules de lui rendre Rimini & toutes les places dont ils s'étoient emparés depuis la mort d'Alexandre VI, à condition qu'il leur laiſſât la ville & le territoire de Faënza. Mais le Pape répondit fierement, qu'il ne leur laiſſeroit pas un ſeul château de l'ancien domaine de l'Egliſe. Les Vénitiens ne ſe rebuterent point, & lui firent offrir par le Duc d'Urbin de reſtituer toutes les places de la Romagne, qu'ils occupoient, excepté Faënza & Rimini, pourvu qu'il reçût leurs Ambaſſadeurs d'obédience, qu'il avoit juſqu'alors refuſé d'admettre. Le Pape tint ferme d'abord contre cette nouvelle propoſition, mais enſuite, le peu de fond qu'il pouvoit faire ſur l'Empereur, les ſollicitations des habitans de Forli, d'Imola & de Ceſene, qui avoient beaucoup ſouffert de la guerre, & l'avantage d'obtenir une partie de ſes prétentions, ſans qu'il lui en coutât rien, le déterminerent à s'accommoder. Ainſi les Vénitiens lui reſtituerent dix places dans la Romagne; & les huit Ambaſſadeurs, nommés dès le tems de ſon élection, ſe rendirent à Rome. On n'en avoit jamais envoyé en ſi grand nombre à aucun Pape, à moins qu'il ne fût Vénitien (*a*). C'eſt ainſi que la triple alliance fut rompue, & que les Vénitiens échaperent au danger qui les menaçoit.

Les Vénitiens s'accommodent avec le Pape. 1505.

Mécontentement de l'Empereur. 1506.

Cet événement détermina Louis XII à faire la paix avec le Roi d'Eſpagne, dont une des conditions fut le mariage de Ferdinand avec Germaine de Foix, niece de Louis, qui ſe fit au mois de Mars de l'an 1506 (*b*). Cette alliance ne fut pas du goût de l'Empereur. Il eut bien plus ſujet d'être mécontent de la rupture du mariage de Madame Claude, fille du Roi, avec Charles Duc de Luxembourg, petit-fils de Maximilien. Les Etats aſſemblés à Tours au mois de Mai de cette année, firent de ſi fortes repréſentations à Louis XII ſur ce ſujet, qu'il fiança ſa fille au Comte d'Angoulême, héritier préſomptif de la couronne (*c*). Maximilien ne fut pas en état de marquer ſon reſſentiment à cet égard, parcequ'il ſe préparoit à paſſer en Italie pour recevoir la couronne Impériale à Rome, & qu'il ſongeoit à s'aſſurer celle de Hongrie, après la mort de Ladiſlas, qui étoit dangereuſement malade. En ce tems-là le Roi de France donna du ſecours au Pape pour réduire ſous ſon obéiſſance les villes de Bologne & de Pérouſe (*d*).

Il demande paſſage aux Vénitiens.

L'Empereur craignant que les Vénitiens ne miſſent obſtacle à ſon voyage d'Italie, envoya quatre Ambaſſadeurs à Veniſe, pour informer le Sénat du deſſein où il étoit d'aller prendre la couronne Impériale à Rome, & pour lui demander paſſage ſur les terres de la République, promettant de faire obſerver à ſes troupes une exacte diſcipline. Ces Ambaſſadeurs furent même chargés de propoſer au Sénat une ligue, pour aſſurer la tranquillité de l'Empire & de la République, & qui procureroit aux deux partis des avantages conſidérables; inſinuant par là que l'objet de cette union étoit de faire la guerre au Roi de France. Les Vénitiens répondirent, que l'Empe-

(*a*) *Guichardin* l. c. *Bembe* L. VII p. 233. L. VII. n. 4.
(*b*) *Daniel* ubi ſup. p. 246.
(*c*) Le même, p. 255-257. *Guichardin* (*d*) Voy. Hiſt. Gener. d'Italie Sect. VIII. p. 412, 413.

Section VII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.*

reur les trouveroit toujours diſpoſés à le ſervir, mais qu'ils ne pouvoient dans les circonſtances préſentes conſentir à ce qu'il exigeoit d'eux; que le deſſein de venir à Rome avec une armée étoit impraticable, par pluſieurs raiſons; que s'ils lui accordoient le paſſage, ils armeroient contre eux toute l'Italie & la France. Que s'il vouloit venir en Italie avec un appareil de paix, Veniſe lui rendroit tous les honneurs & tous les ſervices qu'il pouvoit deſirer (*a*).

Louis XII ſoumet Genes révoltée contre lui. 1507.

Vers la fin de cette année, la révolte de Genes contre la France, fut la ſource d'une nouvelle guerre. Comme nous aurons occaſion d'en parler dans l'Hiſtoire de Genes, nous nous contenterons de dire ici, que Louis XII. alla au Printems de l'année 1507 avec une armée pour faire rentrer les rebelles dans le devoir, à quoi il réuſſit ſans peine (*b*). Après avoir mis ordre aux affaires de Genes, il ſe rendit à Milan, où le Sénat de Veniſe lui envoya deux Ambaſſadeurs, Dominique Tréviſani, & Paul Piſani pour lui faire compliment ſur la réduction de Genes. Les Vénitiens avoient appris avec inquiétude le Traité fait entre Louis XII & Ferdinand d'Arragon; & comme ce Prince ne leur en avoit donné aucune connoiſſance, ils ſoupçonnoient plus que jamais qu'il n'étoit pas favorablement diſpoſé pour eux. Ferdinand avoit eu plus d'égard pour eux, il leur avoit fait dire par ſon Ambaſſadeur, que ſon alliance avec la France ne diminueroit rien de ſon ancien attachement pour la République, que bien loin d'y mettre des bornes, il étoit réſolu de leur en donner plus de preuves que jamais (*c*). Mais M. Laugier a raiſon de dire, que Ferdinand avoit été plus honnête, parcequ'il étoit plus faux, que Louis XII le fut moins, parcequ'il avoit moins de diſſimulation (*d*). Louis reçut fort bien les Ambaſſadeurs de Veniſe. Ils avoient ordre de le ſonder au ſujet des menaces que Maximilien feſoit à la République, parcequ'elle lui avoit refuſé le paſſage ſur ſes terres pour aller à Rome. Le Roi exhorta les Vénitiens à tenir ferme, & leur promit de les ſécourir ſi l'Empereur leur déclaroit la guerre (*e*). Louis avoit congédié ſes troupes, après avoir ſoumis Genes, pour raſſurer le Pape, Maximilien & les Vénitiens (*f*). Il promit ſon aſſiſtance à ceux-ci par un motif que nous allons développer.

L'Empereur tient une Diete à Conſtance.

Auſſitôt que Louis XII eut déclaré qu'il avoit deſſein de réduire Genes par force, le Pape avoit envoyé des Nonces en Allemagne, & même adreſſé un Bref à l'Empereur & aux Electeurs pour les exciter contre le Roi, qu'il taxoit de vouloir s'emparer de l'Etat Eccléſiaſtique & uſurper la dignité Impériale. Les Ambaſſadeurs de Veniſe, qui étoient à la Cour de Maximilien appuyerent les repréſentations du Pape. L'Empereur convoqua une Diete à Conſtance pour réunir tous les Princes d'Allemagne dans le deſſein de chaſſer les François du Milanés. On peut voir dans les Hiſtoriens cités (*g*) le diſcours que ce Prince fit aux Etats de l'Empire, ou au moins qu'on lui attribue. Tous les Princes parurent d'abord ſe porter avec chaleur

(*a*) *Guichardin* ubi ſup. n. 6, 7.
(*b*) Le même, n. 14-16.
(*c*) *Bembe* L. VII. p. 234.
(*d*) *Laugier* T. VIII. p. 185, 186.
(*e*) Le même, p. 186.
(*f*) *Guichardin* L. VII. n. 17.
(*g*) Le même, n. 19. *Bernardini Arluni* de Bello Venet. L. I. in Theſ. Antiq. & Hiſtor. Italiæ T. V. P. IV.

SECTION VII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.*

à entrer dans les vues de l'Empereur; & il fit courir des bruits propres à faire trembler toute l'Italie. Mais on s'apperçut bientôt que les ſuites de la Diete ne ſeroient pas ſi redoutables. Quand on apprit en Allemagne que Louis avoit licencié ſes troupes après la réduction de Genes, l'ardeur des Princes ſe rallentit. D'ailleurs le Roi envoya des Miniſtres à Conſtance, qui ſans être connus agirent ſi efficacement, tant par leurs diſcours, que par l'argent qu'ils diſtribuerent, qu'ils empêcherent l'union des Etats de l'Empire contre la France. On arrêta ſeulement, qu'on fourniroit à l'Empereur pour ſon voyage d'Italie huit mille chevaux & vingt-deux mille hommes de pied, payés pour ſix mois, outre cent-vingt mille florins du Rhin, pour l'entretien de l'artillerie & pour les autres dépenſes extraordinaires (*a*).

L'Empereur & le Roi de France ſollicitent les Vénitiens, qui ſe déclarent pour le dernier.

Comme dans les circonſtances préſentes l'alliance des Vénitiens pouvoit être fort avantageuſe au parti pour lequel ils ſe déclareroient, l'Empereur & le Roi de France n'oublierent rien pour les gagner. Maximilien envoya trois Ambaſſadeurs à Veniſe, non ſeulement pour demander paſſage par les Etats de la République, mais pour inviter le Sénat à ſe liguer avec lui, offrant de partager les conquêtes avec la Seigneurie, menaçant en cas de refus de ſe joindre à la France contre les Vénitiens. Louis XII de ſon côté feſoit agir vivement ſes Ambaſſadeurs pour engager la République à oppoſer une armée au paſſage de l'Empereur, & offrit même de joindre toutes ſes forces à celles de la République & de faire avec elle une alliance perpétuelle (*b*). L'affaire fut diſcutée dans le Sénat, Nicolas Foſcarini opina en faveur de Maximilien, & André Gritti ſe déclara pour le Roi de France (*c*). L'avis du dernier l'emporta, & l'on répondit aux Ambaſſadeurs de l'Empereur, que ſi leur maître vouloit entrer en Italie ſans armée, non ſeulement la République lui accorderoit le libre paſſage ſur ſes terres, mais qu'elle lui rendroit avec empreſſement tous les honneurs dûs à ſa dignité. Que les engagemens de la République avec la France ne lui permettoient pas de laiſſer paſſer des troupes par ſes Etats; qu'elle s'étoit obligée par les Traités à conſerver le Duché de Milan aux François, & à leur fournir des ſecours pour le défendre (*d*).

L'Empereur porte la guerre en Italie.

Maximilien, indigné contre les Vénitiens, ordonna à Vincent Quirini, Ambaſſadeur de Veniſe de ſortir inceſſamment de ſes Etats, & en même tems fit filer des troupes dans le Trentin & ſur les frontieres du Frioul. Le Sénat leur oppoſa du côté du Frioul Barthelemi Alviano avec huit-cens hommes d'armes, & vers le Trentin le Comte de Pétiliano, avec quatre-cens hommes d'armes, & un gros corps d'infanterie. Jean-Jaques Trivulce marcha à Vérone à la tête de quatre-cens hommes d'armes François & de quatre mille hommes d'infanterie (*e*). D'autres diſent cinq-cens hommes d'armes & cinq mille Fantaſſins (*f*). Quoiqu'il en ſoit, le premier effort ſe fit du côté où on l'attendoit le moins. Quelques Nobles de Genes, ban-

(*a*) *Guichardin* l. c. n. 24.
(*b*) Le même, n. 25.
(*c*) Le même, n. 26, 27. *Andreæ Mocenici*, Belli Camerac. Hiſt. L. I. in Theſ. Italiæ, *ubi ſup.*
(*d*) *Guichardin* l. c. n. 28. *Bembe* ubi ſup. p. 239.
(*e*) *Guichardin* l. c n. 29.
(*f*) *Daniel* l. c. p. 292. *Laugier* l. c. p. 194.

nis par Louis XII, y entretenoient des intelligences en faveur de Maximilien. Ils traverſerent avec mille Fantaſſins Allemands des paſſages que l'on croioit impraticables, & ſe propoſoient de paſſer le Po, pour ſe rendre à Genes par la montagne de Parme. Mais Chaumont, Gouverneur de Milan, en aiant eu avis, détacha des troupes, qui les obligerent de s'en retourner par où ils étoient venus; les Vénitiens jugerent à-propos de les laiſſer paſſer, ſans paroitre être informés de leur marche (*a*).

Il la fait aux Vénitiens. 1508.

Au commencement de l'année 1508, l'Empereur envoya un Héraut à Vérone pour notifier, qu'il venoit en Italie afin d'aller prendre la couronne Impériale à Rome, & chargé de demander des quartiers pour quatre mille chevaux. Le Gouverneur de Vérone, après avoir pris les ordres du Sénat répondit au Héraut, que la maniere dont l'Empereur ſe préſentoit ſur les frontieres avec des troupes & de l'artillerie, ſembloit annoncer qu'il avoit d'autres deſſeins (*b*). Maximilien s'étant rendu à Trente au mois de Fevrier, commença les hoſtilités. Il détacha le Marquis de Brandebourg avec cinq-cens chevaux & deux mille hommes de pied, pour marcher à Rovéredo, mais ce Prince ſe préſenta inutilement devant la place & fut obligé de s'en retourner, d'autant plus que Trivulce ſe porta de ce côté-là avec cinq-cens hommes d'armes & cinq mille fantaſſins. L'Empereur envoya quatre-cens chevaux & cinq mille hommes de pied, qui pénétrerent dans la vallée de Cadore, & prirent le château & la Citadelle de ce nom. Maximilien lui-même entra en perſonne dans le Frioul, à la tête de ſix mille fantaſſins, ravagea toute la frontiere, ſe rendit maître de toute la vallée qui conduit vers Tréviſe (*c*). Après quoi il ſe retira à Inſpruck, laiſſant ſon armée à ſes Généraux. Le Sénat ordonna à Alviano, Capitaine-Général de la République & au Provéditeur George Cornaro qui étoient dans le Vicentin de ſe porter promptement de ce côté-là. On étoit à la fin de Fevrier, & l'hiver étoit fort rude; Alviano traverſa les montagnes couvertes de neige, & arriva en deux jours avec ſa cavalerie près de Cadore. Il fut obligé d'attendre ſon infanterie qui n'avoit pu le ſuivre, & dès qu'elle l'eut joint, il ſe ſaiſit d'un des défilés de la vallée que les Allemands avoient négligé de garder; les habitans s'emparerent des autres défilés, par où les ennemis pouvoient faire retraite; enſorte que ſe voiant inveſtis de tous côtés, ils ſe déterminerent à en venir à un combat; il dura pluſieurs heures avec un grand acharnement, mais enfin les Allemands furent entierement défaits; il en reſta plus de mille ſur la place, & près de trois mille reſterent priſonniers. Alviano habile à profiter de ſa victoire reprit Cadore, entra ſur les terres de la Maiſon d'Autriche, s'empara de pluſieurs places, aſſiegea & emporta Gorice, de même que Trieſte, qui étoit déja inveſtie du côté de la Mer par une eſcadre Vénitienne, aux ordres de Jérôme Contarini. Il reprit enſuite tout ce que les Autrichiens poſſédoient en Iſtrie (*d*).

(*a*) *Guichardin* ubi ſup.
(*b*) Le même, n. 31.
(*c*) Le même, l. c. *Bernard. Arlunus* de Bello Venet. l. c. *Andr. Mocenici* Belli Camerac. Hiſt. *ubi ſup. Bembe* L. VII. pp. 243, 244.
(*d*) Les mêmes.

SECTION VII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.*

Le mauvais ſuccès de ſes armes, détermina Maximilien à propoſer une trêve aux Vénitiens, qui ne voulurent l'accorder que de l'aveu du Roi de France. Trivulce & Charles Géoffroi, Préſident du Sénat de Milan, furent chargés des inſtructions de ce Prince, & Zacharie Contarini fut choiſi par le Sénat de Veniſe pour cette négociation. Les Miniſtres de France vouloient que l'on comprit dans la Trêve tous les Alliés que la France avoit au delà des monts & ſpécialement le Duc de Gueldres, dont la Cour de Vienne avoit juré la perte. On leur repréſenta, que la guerre n'aiant que la défenſe de l'Italie pour objet, la trêve ne devoit pas s'étendre au delà; & comme Maximilien offroit de laiſſer à la République toutes les Places qu'elle venoit de conquérir, avec la liberté de les fortifier, le Sénat, malgré l'oppoſition de Trivulce & du Préſident, donna ordre à Contarini de conclure la trêve pour trois ans, avec Paul de Lichtenſtein Plénipotentiaire de l'Empereur. Le traité fut ſigné le 20 d'Avril, & on laiſſa trois mois au Roi de France pour s'y faire comprendre (*a*).

Ils font une trêve avec l'Empereur, ſans l'aveu de Louis XII.

Suites fâcheuſes de la Trêve.

Louis XII. fut fort irrité contre les Vénitiens, & il en parla vivement à Antoine Condolmier leur Ambaſſadeur à ſa Cour; mais il feignit enſuite de ſe radoucir, & diſſimula ſon reſſentiment (*b*). L'Empereur n'étoit pas moins outré d'avoir été obligé de faire une trêve honteuſe, & d'avoir perdu une partie de ſes Etats héréditaires. Les Vénitiens l'aigrirent encore par les honneurs extraordinaires avec leſquels ils reçurent Alviano à ſon retour à Veniſe (*c*). Un autre incident acheva d'envénimer Maximilien contre la République. Peu de tems après la ſignature de la Trêve, il fit propoſer aux Vénitiens de ſe liguer avec lui, pour chaſſer Louis XII d'Italie, & pour partager les Etats que ce Prince y poſſédoit. Le Sénat répondit, que l'alliance entre le Roi de France & la République ne lui permettoit pas d'entrer dans un pareil engagement. Il fit même informer le Roi de France par Condolmier des propoſitions de l'Empereur (*d*). Cela ne fit point changer les diſpoſitions de ce Prince. Le Pape travailla à l'animer contre les Vénitiens, parcequ'il étoit fort piqué contre eux, tant à cauſe des places qu'ils retenoient encore, que parcequ'ils avoient donné retraite aux Bentivoglio de Bologne. Ils venoient outre cela de lui faire tout récemment un affront. L'Evêché de Vicence vaqua par la mort du Cardinal de la Rovere, neveu de Jules. Le Pape le conféra à un autre neveu, qu'il fit Cardinal. Les Vénitiens n'eurent aucun égard à cette collation & nommerent à l'Evêché de Vicence un Noble Vénitien. Le Pape refuſa de confirmer cette élection, & l'élu ne laiſſa pas de ſe mettre en poſſeſſion des fruits du bénéfice, & de prendre le titre d'Evêque de Vicence (*e*).

Ligue de Cambrai contre les Vénitiens.

L'Empereur & Louis XII négocioient enſemble contre les Vénitiens. Pour ne pas laiſſer tranſpirer le ſecret, ils prirent pour ſujet apparent des Conférences qu'on devoit tenir à Cambrai, l'envie d'aſſoupir les différends entre le Duc de Gueldres & Charles d'Autriche. Marguerite d'Autriche,

(*a*) *Guichardin* l. c. n. 32. *Bembe* l. c. p. 252, 253.
(*b*) *Bembe* l. c. p. 253, 254.
(*c*) *Guichardin* L. VIII. n. 2.
(*d*) *Bembe* ubi ſup. p. 255, 256. Hiſt. de la Ligue de Cambray L. I. p. m. 17.
(*e*) *Guichardin* L. VIII. n. 2.

Gouvernante des Pays-Bas, fille de l'Empereur fut chargée des pleins-pouvoirs de ſon pere, & le Cardinal d'Amboiſe de ceux du Roi. Quoique le Pape eût excité Louis XII, il étoit encore irréſolu. Cependant ſon Nonce accompagna le Cardinal d'Amboiſe à Cambrai. L'Ambaſſadeur du Roi d'Arragon s'y rendit auſſi, mais il ne prit aucune connoiſſance de la négociation, qu'après la concluſion. Marguerite & le Cardinal d'Amboiſe conviurent bientôt des conditions de la Ligue, qui fut ſignée ſecretement le 10 de Décembre de l'an 1508 entre le Pape, l'Empereur, le Roi de France & le Roi d'Arragon. Il fut arrêté 1. Que ces quatre Puiſſances réuniroient leurs forces pour recouvrer tout ce qui avoit été démembré de leurs Etats & occupé par les Vénitiens. Pour le Pape Ravenne, Cervia, Faënza, Rimini, Imola & Ceſene. Pour l'Empereur le Véronois, le Padouan, le Vicentin, le Tréviſan, le Frioul & l'Iſtrie. Pour le Roi de France, Breſſe, Crême, Bergame, le Crémonois & la Ghiera-Adda. Pour le Roi d'Arragon, Trani, Brindes, Otrante, Gallipoli, & toutes les places que les Vénitiens occupoient ſur les côtes du royaume de Naples. 2. Qu'on entreroit en campagne le premier d'Avril de l'année ſuivante. 3. Que pour ſauver à l'Empereur le reproche d'avoir violé la trêve, le Pape le ſommeroit en qualité de Protecteur du Saint Siege de lui fournir des troupes auxiliaires. 4. Que le premier d'Avril 1509, le Pape fulmineroit un Interdit contre la République, joignant ainſi les armes ſpirituelles aux temporelles. 5. Que les Rois de Hongrie & d'Angleterre, les Ducs de Savoye, de Ferrare & de Mantoue, ſeroient invités à entrer dans l'alliance. 6. Que ſi les Vénitiens ſollicitoient l'appui des Turcs, la ligue faite contre eux ſeroit auſſi réputée faite contre les Infideles. 7. Qu'aucune des Puiſſances contractantes ne pourroit faire ni paix, ni trêve avec les Vénitiens, que du conſentement des autres (*a*). Ce Traité fut ſigné d'abord par Marguerite au nom de l'Empereur, & par le Cardinal d'Amboiſe au nom du Pape & du Roi ſon Maître; le Nonce aiant refuſé de ſigner, faute d'un plein-pouvoir. L'Ambaſſadeur du Roi d'Arragon fut plus hardi que le Nonce. Maximilien & Louis XII ratifierent d'abord le Traité. Le Roi d'Arragon en fit autant peu après, au mois de Mars de l'année ſuivante. Les Ducs de Savoye & de Ferrare, avec le Marquis de Mantoue accéderent auſſi à la Ligue; chacun de ces Princes aiant des prétentions contre les Vénitiens.

(*a*) Le même, n. 3. *Daniel* T. IX. p. 299, 300. *Bembe* l. c. p. 259. Hiſt. de la Ligue de Cambrai L. I. p. 27-29. *Laugier* T. VIII. p. 201-203.

SECTION VIII.

Guerre de la Ligue de Cambrai, avec tous les divers évènemens auxquels elle donna lieu, jusqu'à la paix conclue à Bruxelles en 1516. Les Vénitiens se déclarent pour la France contre Charlequint. Guerres entre cet Empereur & François I, en Italie. Guerre entre les Vénitiens & les Turcs. Paix conclue entre eux en 1540.

SECTION VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

QUOIQUE les Conférences de Cambrai donnaſſent des ſoupçons au Sénat de Veniſe, il n'avoit garde de ſe douter du terrible orage qui s'y formoit contre la République. Il étoit raſſuré par les dépêches d'Antoine Condolmier, ſon Ambaſſadeur à la Cour de France, à qui Louis XII proteſtoit, qu'il étoit ami de la République, & qu'il ne ſe traitoit rien à ſon préjudice (*a*). Un Hiſtorien de notre tems prétend que ce fut le Cardinal d'Amboiſe, qui trompa Condolmier (*b*). Quoiqu'il en ſoit, les premieres nouvelles que le Sénat eut de l'objet de la Ligue, lui vinrent par Jaques Caroldio, Réſident de la République à Milan, qui ſur certains diſcours qu'il avoit entendus, écrivit au Sénat, qu'il ne doutoit pas que le Traité de Cambrai ne fût contre la République (*c*).

Les Vénitiens ignorent d'abord la Ligue. 1509.

Offres que le Pape leur fait.

Le Sénat reçut de plus grandes lumieres de Rome, où il avoit deux Ambaſſadeurs, Jean Badouër & George Piſani. Le Pape étoit à la vérité piqué contre les Vénitiens, & vouloit retirer de leurs mains les villes de Romagne, mais d'autre part, il redoutoit l'aggrandiſſement de l'Empereur & du Roi de France en Italie. Ainſi avant que de ratifier le Traité de Cambrai, il ſe détermina à ſonder les Vénitiens, pour voir s'il ne pourroit pas obtenir par la paix, une partie de ce qu'il deſiroit. A une promenade ſur mer, il fit mettre dans ſa Felouque Piſani, & inſenſiblement fit tomber la converſation ſur les villes de Romagne. Il dit à l'Ambaſſadeur, „ Pourquoi „ votre Sénat ne me propoſe-t-il pas quelqu'un de ſes Nobles, à qui je „ conférerois les Vicariats de Rimini & de Faënza, & qui payeroient tri„ but à la Chambre Apoſtolique? De cette façon votre République con„ ſerveroit ces villes, & l'honneur du Saint Siege ſeroit à couvert". Piſani qui étoit d'un caractere dur, lui répondit ſechement, que ce n'étoit point l'uſage à Veniſe de donner des Souverainetés à de ſimples Citoyens. Cet Ambaſſadeur ne jugea pas à-propos de rendre compte de cette propoſition au Sénat, en quoi il fit certainement une grande faute (*d*). Le Pape ne s'en tint pas-là. Comme il connoiſſoit Badouër pour un négociateur d'un caractere plus liant, il lui fit reveler tout le myſtere de ce qui avoit été conclu à Cambrai, & on lui fit ſentir vivement tout ce que la République avoit à craindre du concours des principales Puiſſances de l'Europe, réunies pour ſa ruine. Il offrit de ne pas ratifier la Ligue, & même d'emploier ſon autori-

(*a*) *Bembe* ubi ſup.
(*b*) Hiſt. de la Ligue de Cambrai l. c. p. 37, 38.
(*c*) *Bembe* ubi ſup. p. 259, 260.
(*d*) Le même, p. 261, 262.

torité pour la faire échouer, si l'on consentoit à lui restituer Rimini & Faënza. M. Laugier dit que cette ouverture fut faite encore à Pisani (*a*); mais c'est ce qui est contraire au témoignage de Bembe, & ce qui même n'est pas vraisemblable, après la réponse seche que ce Ministre avoit faite au Pape. Badouër donna avis au Sénat de ce qu'il venoit d'apprendre. On délibéra, & plusieurs Sénateurs furent d'avis d'accepter les offres du Pape; mais Dominique Trévisani parla avec tant de force contre Jules II, qu'il entraina la plus grande partie du Sénat. Le Pape ratifia alors la Ligue & lorsque les Vénitiens voulurent lui faire de nouvelles propositions, il les rejetta fiérement. Ils n'en firent aucune au Roi de France, n'espérant pas de le faire changer d'avis; & ils se défioient du Roi d'Arragon. Mais ils tenterent de détacher de la Ligue l'Empereur, qui refusa d'admettre à son audience l'Ambassadeur qu'ils lui envoyerent, & publia même un Manifeste contre eux (*b*). Ils envoyerent André Badouër au Roi d'Angleterre, pour l'engager à attaquer le Roi de France, tandis qu'il seroit au delà des monts; mais ce Prince se contenta de donner de belles paroles (*c*).

Section VIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.*

Mesures que prend le Sénat pour défendre la République.

Les Vénitiens furent donc obligés de prendre des mesures pour leur défense. Le Sénat assembla une armée de trois mille hommes d'armes & de quatre mille hommes de cavalerie légere, avec au moins trente mille hommes d'infanterie. Il choisit pour Capitaine-Général Nicolas des Ursins, Comte de Pétiliano, lui donna Barthelemi Alviano pour Lieutenant Général, & leur joignit George Cornaro & Antoine Gritti en qualité de Provéditeurs. Le Sénat fit aussi armer une Flotte sur le Lac de Garde, aux ordres de Zacharie Lorédan; il envoya une autre Flotte sur les côtes de la Pouille, commandée par Jean Moro, & Sebastien Moro fut chargé de conduire dans le Po & dans l'Adige une troisieme flotte de barques armées (*d*). Comme les Vénitiens connoissoient parfaitement le caractere de leurs ennemis, ils ne douterent pas que les François ne fussent les premiers en campagne, desorte qu'ils destinerent leurs principales forces contre eux.

On concerte les Opérations.

L'armée s'assembla à Ponte-Vico sur l'Oglio; mais quand il fut question d'en régler les opérations les avis des Généraux se trouverent partagés. Alviano vif, entreprenant & que ses derniers succès rendoient fier, proposa de passer l'Adda & d'entrer dans le Milanés pour y établir le théatre de la guerre. Le Comte de Pétiliano ne fut point de cet avis, parceque si l'armée entroit dans le Milanés, qu'on fût obligé d'en venir à une bataille & que l'on fût défait, les frontieres de la République resteroient sans défense, il dit qu'il seroit beaucoup plus prudent de se poster à Orci-nuovi, de fortifier le camp de maniere à ne pouvoir être attaqué sans un grand desavantage; que delà on seroit à portée d'envoyer du secours aux places que les François attaqueroient & de les incommoder en tombant sur leurs fourrageurs & en interceptant leurs convois. Le Sénat ne gouta ni l'un,

(*a*) *Laugier* l. c. p. 205.

(*b*) *Guichardin* ubi sup. n. 4-8. *Laugier* p. 208-215, rapporte le Manifeste de Maximilien.

(*c*) *Andr. Mocenici* Hist. ubi sup. *Bembe* l. c. p 262.

(*d*) *Mocenic.* l. c. *Arlunus* de Bello Venet. L. II. *Guichardin* l. c. n. 9.

SECTION VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

ni l'autre avis; le premier leur parut trop hardi, & le ſecond trop timide. On ordonna aux Généraux de ſe porter ſur l'Adda, pour empêcher les François de le paſſer, mais en même tems d'éviter d'en venir à une action, dèsque l'événement en pourroit être douteux (*a*).

Renvoi mutuel des Ambaſſadeurs & déclaration de guerre de la part de Louis XII.

Jean Laſcaris, Ambaſſadeur de France à Veniſe, eut ordre du Sénat de ſe retirer. Louis XII, fit ſignifier le même ordre à Antoine Condolmier, Ambaſſadeur de la République à ſa Cour. Cependant il voulut lui faire le préſent ordinaire d'une chaine d'or, mais Condolmier le refuſa, en diſant, qu'il n'avoit garde de recevoir des préſens d'un Roi ennemi de la République. Caroldio, Réſident à Milan fut auſſi congédié, & Bembe rapporte, qu'étant allé dire adieu à Trivulce, celui-ci lui dit, „ J'ai honte de la „ guerre qui ſe prépare, car elle eſt injuſte; nous ne pouvons accuſer la „ République d'avoir manqué en rien à ſes engagemens avec nous. Car „ pour ce qui eſt de la trêve, dont le Roi ſe plaint, c'eſt un rien; le Sé„ nat n'étant tenu qu'à l'égard des affaires d'Italie, & libre à tous les autres égards (*b*). Le Roi de France paſſa les monts au commencement d'Avril, & envoya ſon Héraut Montjoie pour déclarer la guerre aux Vénitiens avec les formalités ordinaires (*c*).

Premieres hoſtilités des François.

Cependant le Pape preſſoit Louis de commencer les hoſtilités. Pour le ſatisfaire, Chaumont, Gouverneur de Milan, paſſa l'Adda, le 15 d'Avril, avec trois mille chevaux, ſix mille fantaſſins, & quelques pieces d'artillerie, vint aſſieger Trevi, l'obligea de ſe rendre, & fit toute la garniſon priſonniere de guerre, avec le Provéditeur Juſtinien Moroſini & le Gouverneur Paul Memmo. Après quoi il repaſſa l'Adda. Le même jour le Marquis de Mantoue s'empara de Caſal Maggior. La garniſon de Lodi courut le Crémonois, tandis que celle de Plaiſance, qui avoit paſſé le Po ſur des pontons, le ravageoit d'un autre côté. Enfin un autre parti fit des courſes juſqu'à Bergame (*d*).

Le Pape excommunie les Vénitiens, qui en appellent au futur Concile.

Jules II n'avoit attendu que le commencement des hoſtilités pour publier une Bulle contre les Vénitiens, ſous le titre de *Monitoire*. Dans cette Piece, après une ample déduction de leurs entrepriſes ſur la Juriſdiction Eccléſiaſtique & de leurs autres uſurpations, il les ſommoit de reſtituer dans vingt-quatre jours les domaines uſurpés & les fruits qu'ils en avoient reçus, ſous peine en cas de déſobéiſſance d'être excommuniés & d'encourir de fait toutes les cenſures; il ſoumettoit à l'interdit la ville & les Etats de Veniſe, permettoit à chacun de leur courre ſus, de s'emparer de leurs effets & de les réduire en ſervitude (*e*). Le Sénat fit dreſſer un Acte d'appel au futur Concile, qui fut affiché aux portes des Baſiliques de Rome, &

(*a*) *Mocenic.* l. c. *Guichardin* l. c. Hiſt. de la Ligue de Cambrai L. I. p. 53, 54. *Laugier* l. c. p. 217, 218.

(*b*) *Bembe* l. c. p. 262, 263.

(*c*) On peut voir ſa réception, ſa déclaration & la réponſe du Doge dans *Bembe* L. VII. p. 267. Hiſt. de la Ligue de Cambrai L. I. p. 56. *Laugier* l. c. p. 220, 221. *Guichardin* l. c. n. 11.

(*d*) *Bembe* ubi ſup. *Guichardin* n. 10. *Daniel* l. c. p. 304, 305. Hiſt. de la Ligue de Cambrai p. 55. *Laugier* l. c. p. 221. 222. *Mocenic.* Bell. Camerac. Hiſt. L. I. *Arlunus* L. II.

(*e*) *Guichardin* n. 11. *Bembe* p. 273. *Mocenic.* l. c. Hiſt. de la Ligue &c. p. 57. *Laugier* l. c. p. 222, 223.

accompagné d'un Manifeſte, où le Pape & le Roi de France étoient fort maltraités (*a*). Du reſte l'interdit ne fit pas grand mal; Veniſe en fut quitte pour la déſertion de quelques Moines; le reſte du Clergé Séculier & Régulier demeura dans l'obéiſſance due au Souverain (*b*).

Section VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

L'armée Vénitienne s'étoit poſtée à Fontanella à ſix milles de Lodi, d'où elle pouvoit ſécourir Crémone, Crême, Caravaggio & Bergame. Le Comte de Pétiliano propoſa le ſiege de Trevi, qui fut réſolu contre le ſentiment d'Alviano, qui vouloit qu'on paſſât l'Adda & qu'on tombât bruſquement ſur les François. Chaumont avoit laiſſé cinquante hommes d'armes & mille fantaſſins dans Trevi. Les Vénitiens battirent la place ſi rudement, que le Commandant demanda à capituler; il ne put obtenir que la libre ſortie de la garniſon ſans armes. La ville fut livrée au pillage, & l'honneur des femmes fut laiſſé à la diſcrétion du ſoldat (*c*).

Les Vénitiens reprennent Trevi.

Auſſitôt que Louis XII eut appris le ſiege de Trevi, il ſe mit en marche pour ſécourir la place. Il arriva par l'Adda auprès de Caſſano, le lendemain de la reddition, qui fut le 9 de Mai. Le Roi fit jetter trois ponts ſur l'Adda, & paſſa la riviere avec ſon armée, ſans que les Vénitiens fiſſent aucun mouvement pour s'y oppoſer. Ce qui fit que Trivulce, dit au Roi, *Sire la victoire eſt à vous.* L'armée Françoiſe s'approcha du camp des Vénitiens juſqu'à la portée du canon. Ils étoient poſtés & retranchés ſur une hauteur, où il étoit difficile de les attaquer. Les François occupoient la plaine, & pendant quatre jours ils firent des mouvemens inutiles pour attirer les ennemis au combat, & l'on ne fit que ſe canonner. On propoſa dans le Conſeil de guerre à Louis XII de ne pas s'engager plus avant dans le pays ennemi & d'attendre que l'Empereur arrivât du côté du Trentin ou du Frioul, & obligeât les Vénitiens à diviſer leurs troupes, qui étoient plus nombreuſes que celles de France; on repréſenta au Roi, qu'il avoit affaire à des ennemis très-ſages, contre leſquels il falloit prendre toutes ſes précautions; il répondit. *Je leur donnerai tant de foux à gouverner, qu'avec toute leur ſageſſe, ils n'en viendront point à bout.*

Bataille d'Agnadel où les Vénitiens ſont défaits.

Le Samedi 12 de Mai, le Roi alla attaquer Rivolta, où les Vénitiens avoient garniſon, dans l'eſpérance qu'ils viendroient au ſecours, mais la place fut emportée en peu d'heures ſans que le Comte de Pétiliano branlât de ſon camp. Cette manœuvre inquiétoit le Roi, il voulut mettre les ennemis dans la néceſſité de décamper. Pour cet effet, aiant mis le feu à Rivolta, il en partit Lundi 14 de Mai, dans le deſſein d'aller à Pandino ou à Vaïla, afin d'ôter aux Vénitiens la communication de Crême & de Crémone, d'où ils tiroient leurs vivres. Les Généraux Vénitiens aiant pénétré ſon deſſein, on réſolut ſur les repréſentations d'Alviano de partir ſur le champ, pour prévenir les François. Il y avoit deux chemins pour aller à Vaïla & à Pandino, l'un plus long en ſuivant le bord de l'Adda; l'autre plus droit & plus court à la droite de l'armée Françoiſe. Le Roi prit le premier, & les Vénitiens le ſecond.

(*a*) *Guichardin*, *Bembe* ubi ſup. *Laugier* l. c.

(*b*) Hiſt. de la Ligue &c. p. 57, 58.

(*c*) *Bembe* l. c. p. 274, 275. *Guichardin* n. 12. *Mocenic.* l. c. *Arlunus* ubi ſup.

SECTION VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

L'armée de ceux-ci marchoit en quatre corps, l'avantgarde étoit commandée par le Comte de Pétiliano, & Alviano avoit la conduite de l'arriere-garde. Les deux armées marchoient à côté l'une de l'autre, n'étant ſéparées que par une eſpece de torrent, où il y avoit très-peu d'eau, & par quantité de hayes & de buiſſons; mais elles étoient à ſi peu de diſtance que dans la marche même, elles ſe canonnoient. Comme les Vénitiens avoient pris le plus court chemin, ils avoient de l'avance ſur les François, deſorte que l'avantgarde de ceux-ci ſe trouvoit à la hauteur de l'arriere-garde Vénitienne. Chaumont & Trivulce profiterent de ce moment pour engager la bataille; malgré la difficulté du terrein, ils détacherent un corps de Gendarmes pour charger Alviano. Ce Général fit avancer quelques bataillons de ſa meilleure infanterie pour les arrêter au paſſage des foſſés. Il fit en même tems avertir le Comte de Pétiliano qu'il étoit attaqué, & le pria de le venir ſoutenir. Le Comte lui fit dire, de continuer ſa marche, & d'éviter le combat, tant par prudence, que pour obéir aux ordres du Sénat. Mais Alviano, ſoit qu'il ne pût faire autrement, ſoit qu'il ne voulût pas perdre une ſi belle occaſion de ſe ſignaler, avoit en attendant la réponſe du Général, fait avancer de nouveaux bataillons pour ſoutenir les premiers contre les Gendarmes François, & pointa contre eux ſix pieces de canon ſur la digue du torrent; il en tua un aſſez grand nombre, & les obligea de faire retraite. Louis XII, averti de la déroute de ſon avantgarde, s'avança avec une partie de ſon corps de bataille. Son arrivée changea la face du combat, les Vénitiens furent enfoncés, mis en déroute, & laiſſerent plus de huit mille hommes ſur le champ de bataille (*a*). M. Laugier dit, que les deux corps intermédiaires de l'armée de Veniſe s'étoient joints à l'arriere-garde pour ſoutenir l'effort des François, & que le Comte de Pétiliano lui-même y étoit accouru pour tâcher de réparer la faute d'Alviano (*b*). Mais c'eſt ce qui eſt contraire au témoignage de Guichardin, d'Arlunus & même de Mocenigo, quoique ce dernier ne s'explique qu'en termes généraux. Alviano fut fait priſonnier & le Comte de Petiliano, raſſembla les débris de ſon armée, abandonna tous les bagages & toute l'artillerie. Tel fut le ſuccès de cette action, qui ſe paſſa le 14 de Mai; les Italiens l'appellent la journée de Vaïla ou de Ghiéra-Adda, & les François la bataille d'Agnadel.

Suites funeſtes de cette bataille.

Le Roi de France profita de ſa victoire & conquit en peu de jours Caravaggio, Breſce, Crémone, Bergame, Crême & pluſieurs autres villes & châteaux. Il prit Peſchiéra d'aſſaut & en dixſept jours ſe rendit maître de toutes les places, qui avoient été autrefois des dépendances du Duché de Milan (*c*). Les Vénitiens furent malheureux de tous côtés. Les troupes du Pape, aux ordres du Duc de Ferrare, entrerent dans la Romagne, & prirent les places que les Vénitiens y occupoient, à la réſerve de la Citadelle de Ravenne. Le Duc de Ferrare s'empara du Poleſin de Rovigo pour

(*a*) Les mêmes; *Daniel*, p. 307-312. Hiſt. de la Ligue &c. p. 59-64. *Laugier* l. c. p. 236-242.

(*b*) *Laugier* l. c. p. 241.

(*c*) Voyez tous les Auteurs cités plus haut, qui entrent dans des détails que nous ne pouvons ſuivre.

lui-même, & le Marquis de Mantoue d'Asola & de Lunato, que son bisayeul Jean-François de Gonzague avoit été obligé de céder à la Républi- que. Un corps des troupes de l'Empereur se présenta devant Trieste, qui se rendit sans coup férir, & il reprit dans le Frioul toutes les places que les Vénitiens y avoient conquises l'année précédente. L'Evêque de Trente les chassa de quelques châteaux qu'ils occupoient dans le Trentin (*a*).

Section VIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.*

Une révolution si subite & si générale jetta la consternation dans Venise, & le Sénat résolut d'abandonner tous ses Etats de Terre Ferme pour obtenir la paix. Il envoya Antoine Justiniani à l'Empereur, pour lui offrir Vérone, Padoue & Vicence avec leurs territoires, le Frioul même & le Trévisan pour obtenir la paix, & si l'on admet comme autentique la harangue que Guichardin attribue à l'Ambassadeur, on offrit même un tribut de cinquante mille ducats (*b*). Les Ecrivains Vénitiens ont prétendu que cette harangue étoit supposée. On peut voir une discussion curieuse sur ce sujet dans l'Auteur cité ci-dessous (*c*). Le Sénat envoya aussi un Officier dans la Pouille, pour remettre tous les Ports de cette Province au Roi d'Arragon. Il fit partir un Secretaire pour la Romagne, afin de remettre au Pape le château de Ravenne & les autres que les Vénitiens occupoient encore. Toutes ces démarches furent infructueuses. L'Empereur refusa de traiter sans l'aveu du Roi de France. Le Pape se montra également inflexible. Quand les Cardinaux Dominique Grimani & Marc Cornaro lui demanderent au nom de leur Patrie l'absolution des censures, puisqu'elle avoit offert la restitution dans les vingt-quatre jours; il la leur refusa, sous prétexte qu'on devoit encore rendre les fruits des Terres usurpées (*d*).

Démarches du Sénat.

Malgré la dureté qu'il affectoit, Jules II commençoit à être jaloux de la puissance de l'Empereur & du Roi de France, & à redouter pour lui-même les suites d'une Ligue qu'il avoit formée pour se contenter. Soit que le Sénat eût avis des dispositions du Pape, soit qu'il les soupçonnât, on fit une nouvelle tentative auprès de lui. Le Doge lui écrivit une Lettre par laquelle il lui témoignoit une soumission sans réserve, le priant de vouloir bien admettre six Ambassadeurs que la République envoyoit pour demander l'absolution des Censures qu'elle avoit encourues. Après avoir lu cette Lettre dans le Consistoire, & allegué l'ancien esprit de l'Eglise, qui n'étoit pas d'user de rigueur envers ceux qui se repentant de leurs fautes en demandent pardon, il déclara, qu'il recevroit les Ambassadeurs de la République, malgré les instances de ceux des Princes ligués, qui lui représentoient qu'il contrevenoit au Traité de Cambrai. Mais les Cardinaux lui conseillerent de le faire (*e*). Bembe dit même, que le Pape fit écrire à Venise par les Cardinaux Grimani & Cornaro, que lorsque les Ambassadeurs de la République seroient à Rome, il leveroit les censures (*f*).

Le Pape s'adoucit à l'égard des Vénitiens.

(*a*) *Guichardin* ubi sup. n. 14-16. *Bembe* L. VIII.

(*b*) *Guichardin* l. c. n. 18.

(*c*) Hist. de la Ligue de Cambrai p. 80-87.

(*d*) *Guichardin*, n. 19. *Mocenic.* Belli Camerac. Hist. L. I. *Arlun.* de Bello Venet. L. II.

(*e*) *Guichardin* L. VIII. n. 20. *Bembe* L. VIII. p. 300. Hist. de la Ligue de Cambrai L. I. p. 90.

(*f*) *Bembe* l. c.

SECTION VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

La démarche du Pape commença à raſſurer les Vénitiens; ce qui leur fit concevoir encore plus d'eſpérance, c'eſt le parti que prit Louis XII de s'en tenir exactement aux termes du Traité de Cambrai, & de ne point empietter ſur ce qui devoit appartenir à l'Empereur. Les villes de Vérone, de Padoue & de Vicence lui envoyerent leurs clefs, mais il renvoya leurs Députés aux Ambaſſadeurs de Maximilien qui étoient à ſa ſuite (*a*). La ville de Tréviſe ne fut pas de ſi bonne compoſition; car, quoique quelqu'uns des habitans fuſſent d'avis d'imiter l'exemple des autres villes, le parti oppoſé prévalut, ſecondé par l'Ambaſſadeur du Roi de Hongrie, & l'on arbora l'étendard de Saint-Marc (*b*). L'Empereur y avoit envoyé Léonard Dreſſino ou Triſſino, banni de Vicence, qui y vint ſans ſuite, comptant qu'il prendroit poſſeſſion de la ville, comme il avoit fait des autres, mais il fut obligé de ſe retirer, & les Vénitiens firent entrer leur armée dans Tréviſe (*c*). Ils ſe mirent auſſitôt à fortifier la place, & ils envoyerent leur cavalerie faire des courſes dans le pays circonvoiſin, pour ramaſſer le plus de vivres qu'il leur ſeroit poſſible, ce qu'elle exécuta heureuſement. Elle battit même quelques troupes impériales, qui voulurent s'oppoſer aux ravages qu'elle feſoit (*d*).

Les Vénitiens reprennent courage.

Indolence de l'Empereur.

Ce qui contribua encore à faire reprendre courage aux Vénitiens, ce fut l'indolence & la mauvaiſe conduite de l'Empereur. Quoiqu'il eût reçu de groſſes ſommes d'argent tant du Roi de France pour l'inveſtiture du Duché de Milan, que du Pape, il n'arriva à Trente qu'au mois de Juin, avec des troupes peu nombreuſes & mal équippées. Le Cardinal d'Amboiſe vint l'y trouver pour lui offrir cinq-cens hommes d'armes de la part de ſon Maître, & pour l'inviter à une entrevue avec lui. On convint du tems & du lieu qui fut près de la ville de Garde, ſur les confins de leurs Etats. Le Roi ſe mit en chemin, & Maximilien partit auſſi pour ſe trouver au rendez-vous, il vint juſqu'à Riva, d'où il s'en retourna bruſquement à Trente, & manda au Roi, qu'il étoit obligé d'aller donner ordre à des mouvemens ſurvenus dans le Frioul. On prétend que la véritable raiſon fut, qu'il eut honte de paroitre avec une ſuite fort inférieure à celle du Roi de France. Celui-ci s'en retourna à Milan, & ſe diſpoſa à repaſſer en France. Maximilien continua de ſéjourner à Trente, & il y vécut dans une négligence de ſes affaires ſi totale, qu'il n'envoya pas ſeulement des garniſons dans les places, qui étoient tenues en ſon nom (*e*).

Les Vénitiens projettent de ſurprendre Padoue.

Cette négligence de l'Empereur fit naitre aux Vénitiens la penſée de ſe rendre maîtres de Padoue, & de ſurprendre cette Place; d'autant plus que les terres que pluſieurs des Citoyens de Veniſe y poſſedoient, leur devenoient inutiles, parcequ'on leur ôtoit la liberté d'en tranſporter les fruits. D'ailleurs on ſavoit que les Padouans étoient fort mécontens des Allemands, & qu'il n'y avoit qu'une foible garniſon, commandée par Léonard Dreſſino. Avant que d'emploier d'autres moyens, le Sénat réſolut de tâcher de corrompre

(*a*) *Guichardin* l. c. n. 21.
(*b*) Le même. *Arlun.* ubi ſup. *Mocenic.* l. c.
(*c*) Les mêmes.
(*d*) Les mêmes.
(*e*) *Guichardin* ubi ſup. n. 22. Hiſt. de la Ligue de Cambrai l. c. p. 91, 92.

Section VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

ce Gouverneur. Il y avoit quelques années que Dreſſino, étant fort jeune, avoit été à la ſuite de François Capello, lorſque celui-ci avoit été en Ambaſſade en France, & depuis ce tems-là le Vicentin avoit témoigné un grand attachement pour Capello, qui l'avoit traité comme ſon fils. On ſe détermina à ſe ſervir de Capello pour gagner Dreſſino; dans cette vue, on lui donna le caractere d'Envoyé à la Cour de Maximilien, en le chargeant de paſſer à Padoue, de voir Dreſſino & de lui dire, que s'il vouloit livrer la Place aux Vénitiens, non ſeulement le Sénat révoqueroit l'arrêt de ſon banniſſement, mais qu'il le feroit inſcrire lui & ſa poſtérité dans le Livre d'Or, lui donneroit Citadella un des plus beaux fiefs du Padouan & une compagnie de deux-cens chevaux. Capello, en entrant dans Padoue, fut reconnu & arrêté. Conduit devant les Magiſtrats, il reclama ſa qualité d'Envoyé de la République, cependant il couroit riſque de la vie. Les Magiſtrats étoient au nombre de ſeize, huit Nobles & huit du Peuple. Sept d'entre eux le condamnerent à être pendu comme un eſpion, mais les neuf autres reſpecterent ſa qualité, & on le renvoya honorablement à Veniſe, ſans qu'il eut pu parler à Dreſſino (*a*).

Cette ville eſt ſurpriſe.

Cet expédient n'aiant pas réuſſi, on délibéra ſi l'on emploieroit la force. Le Doge Léonard Lorédano s'y oppoſa, & repréſenta cette entrepriſe comme dangereuſe. Mais Louis Molino, qui en avoit fait la propoſition, parla ſi fortement, qu'il entraina les ſuffrages (*b*). On envoya les ordres néceſſaires à André Gritti, l'un des Provéditeurs de l'armée, & il les exécuta très-heureuſement. Padoue fut ſurpriſe & rentra ſous la domination Vénitienne. On peut voir le détail de cette expédition de Gritti dans les Auteurs que nous citons (*c*). Cet heureux événement arriva le 18 de Juillet, & l'Auteur de l'Hiſtoire de la Ligue de Cambrai s'eſt trompé en le plaçant au 18 de Juin. Padoue priſe tout le territoire ſe ſoumit, & les Vénitiens reprirent avec la même facilité Legnago (*d*).

Louis XII retourne en France.

La priſe de Padoue n'empêcha pas Louis XII de retourner en France. Avant ſon départ, il fit un nouveau Traité avec le Pape, dont un des articles terminoit le différend qu'il avoit avec Jules au ſujet de la collation des Evêchés de ſon royaume. Il fut convenu que le Pape donneroit à ſon gré ceux qui étoient actuellement vacans, mais qu'il ne conféreroit que ſur la préſentation du Roi, ceux qui vaqueroient dans la ſuite (*e*). En partant d'Italie, le Roi laiſſa ſept-cens hommes d'armes aux ordres du Seigneur de la Paliſſe, avec commiſſion de ſeconder l'Empereur & d'obéir à ſes ordres (*f*). La Paliſſe rendit d'abord un aſſez grand ſervice à ce Prince, en lui conſervant Vicence & Vérone, dont les Vénitiens avoient entrepris de s'emparer (*g*).

Le Marquis de Mantoue eſt fait priſonnier.

Ils eurent ſujet de ſe conſoler d'avoir manqué ce coup, par une avanture heureuſe, qui leur procura le plaiſir de ſe venger du Marquis de Mantoue.

(*a*) *Bembe* l. c. p. 305, 306.
(*b*) Le même, p. 307-313. Il rapporte au long les diſcours que firent dans le Sénat le Doge & Molino.
(*c*) Le même, p. 313-315. *Guichardin* l. c. n. 25. *Mocenic.* Lib. I. in fine. *Arlun.* L. II.
(*d*) Les mêmes.
(*e*) *Guichardin* n. 26.
(*f*) Le même, n. 27.
(*g*) Le même.

SECTION VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

Ce Prince alloit joindre le Gouverneur de Vérone, qui avoit deſſein d'aſſieger Legnago, ou ſuivant d'autres, il s'en retournoit à Mantoue. Il ſe poſta avec ſix-cens hommes dans un village du Véronois nommé l'Iſola della Scala; & comme il ſe croioit aſſez éloigné des ennemis pour n'avoir rien à craindre, il ne mit ni gardes, ni ſentinelles. La garniſon de Legnago, avertie par les payſans de la ſécurité du Marquis le ſurprit & fit tous ſes gens priſonniers. Le Marquis au premier bruit ſe ſauva par une fenêtre & ſe cacha dans un champ de grain; mais il fut découvert par les payſans, livré aux Vénitiens, mené à Padoue & delà à Veniſe où on l'enferma dans la petite tour du Palais (*a*).

Ambaſſade de Veniſe à Rome.

Cependant les Vénitiens ne négligeoient rien pour gagner le Pape. Avant qu'ils euſſent ſurpris Padoue, ils envoyerent ſix Sénateurs à Rome. Mais Jules pour contenter en quelque façon l'Empereur & le Roi de France, qui s'étoient oppoſés à leur admiſſion, voulut qu'ils entraſſent de nuit dans la ville, refuſa de les voir, & les renvoya à une commiſſion de Cardinaux qu'il avoit nommée pour les entendre. Ils demandoient l'abſolution des cenſures, & l'Archevêque d'York, Ambaſſadeur de Henri VIII Roi d'Angleterre, appuïoit fortement leurs ſollicitations. L'affaire ne laiſſa pas de trainer en longueur (*b*).

Guerre dans le Frioul & dans l'Iſtrie.

Le Sénat tenta auſſi de faire la paix avec l'Empereur, & lui envoya ſucceſſivement divers Ambaſſadeurs pour lui faire des propoſitions, mais Maximilien les renvoya tous ſans vouloir les écouter, déterminé à pouſſer les Vénitiens ſans quartier. Le Duc de Brunswick pénétra avec une armée dans le haut Tréviſan, & ſoumit preſque ſans coup férir Feltri & Belluno; il attaqua le Fort de la Chiuſa & fut repouſſé avec perte. Le Prince d'Anhalt, avec un corps de dix mille hommes, emporta Monfalconé & Cadore. Cette derniere place fut repriſe quelques jours après par les Vénitiens, qui défirent un corps de huit-cens Allemands près de Valliſera. Le Duc de Brunſwick aiant, inutilement attaqué Udiné, aſſiegea Auſtria ſur le Natiſo. Frederic Contarini, qui commandoit dans la place, la défendit ſi courageuſement, que le Duc fut obligé de lever le ſiege, quoique le ſecours que Jean Paul Gradenigo, Provéditeur du Frioul amenoit, eût été défait. Le Comte Chriſtophe Frangipani étoit entré en Iſtrie avec un gros corps de cavalerie. François Paſqualigo, chargé de la défenſe de cette Province n'avoit à lui oppoſer que de la cavalerie légere: d'ailleurs le Comte défit à Vermé un corps de quinze-cens hommes du pays; il mit toute la Province à feu & à ſang, & les Hiſtoriens de Veniſe accuſent les Allemands d'avoir commis les plus horribles cruautés, ſans reſpecter ni âge, ni ſexe, ni condition; le Comte s'empara de Caſtelnuovo & de la ville de Raſprucchio. Le Sénat envoya Jerôme Contarini avec ſix galeres, qui attaqua Trieſte & fut repouſſé. Ange Tréviſani, Généraliſſime du Golfe, arriva enſuite avec ſeize galeres, attaqua la ville de Fiumé, la prit d'aſſaut & la ſaccagea. Enſuite il fit une nouvelle tentative ſur Trieſte, avec auſſi peu de ſuccès que la premiere. En un mot le Frioul & l'Iſtrie furent un théatre de déſolation, comme les

(*a*) Le même, *Mocenic.* L. II. *Arlun.* l. c. *Bembe*, L. IX. p. 321, 322.

(*b*) *Guichardin* n. 29. *Bembe* L. VIII. p. 304.

SECTION VIII.

Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.

les Vénitiens & les Allemands avoient tour à tour l'avantage, les villes ſouvent priſes & repriſes, étoient toujours pillées; la vie & les biens des gens de la campagne étoient continuellement expoſés, & le plat pays ſe ruinoit (*a*).

L'Empereur aiant raſſemblé toutes ſes forces & celles de ſes Alliés, ſe diſpoſoit à faire le ſiege de Padoue. Les Vénitiens, perſuadés que leur ſalut dépendoit de la conſervation de cette Place, ſe préparoient de leur côté à une vigoureuſe défenſe. Ils firent entrer dans Padoue le Comte Petiliano avec toute leur armée, pourvurent la ville d'une nombreuſe artillerie & de vivres pour pluſieurs mois. Ils y firent entrer un nombre infini de payſans & de pionniers, qui travailloient à fortifier la place. Le Comte Petiliano fit abattre tout autour de la ville, à un mille de diſtance, les maiſons & les arbres, afin que l'ennemi ne pût en approcher qu'à découvert. Le Doge Lorédan donna à cette occaſion un exemple remarquable de généroſité. Les Hiſtoriens lui attribuent un diſcours fort beau, qu'il fit, diſent-ils dans le Grand-Conſeil; nous ne le rapportons point pour abreger, & parceque chaque Hiſtorien le donne à ſa maniere. On peut conſulter les Auteurs que nous citons (*b*). Ce qu'il y a de certain c'eſt que le Doge demanda au Sénat qu'il fût permis à ſes enfans de s'enfermer dans Padoue. Cette généreuſe propoſition fut reçue avec applaudiſſement, plus de trois-cens Nobles s'offrirent à accompagner les fils du Doge: ils s'embarquerent emmenant chacun un bon nombre de Citadins & de populaires. Ils entrerent dans la Place & ſe chargerent de la garde des portes & des tours (*c*).

Siege de Padoue.

L'armée Impériale marcha ſur Padoue le quinze de Septembre. Elle étoit compoſée de dix-huit mille Allemands, de ſix mille Eſpagnols, de ſix mille ou huit mille autres ſoldats de différentes nations, de ſept-cens hommes d'armes François, de deux-cens du Pape, & de deux-cens autres que le Duc de Ferrare lui avoit fourni. Avec cela l'Empereur avoit une nombreuſe artillerie. Nous n'entrerons pas dans le détail des opérations du ſiege, qu'on peut voir dans les Hiſtoriens cités (*d*). Nous nous contenterons de dire qu'après avoir fait d'inutiles efforts, l'Empereur leva le ſiege le 17 Octobre, ſeize jours après avoir inveſti la Place. Il ſe retira d'abord à Vicence, d'où il reprit le chemin de Vérone. Il y laiſſa le Marquis de Brandebourg, ſe rendit à Trente, & ramena preſque toutes ſes troupes au dela des Alpes, promettant de revenir au Printems avec une armée plus nombreuſe. Avant ſon départ, il propoſa aux Vénitiens une trêve de quelques mois, mais ils ne jugerent pas à propos d'y conſentir, dans l'état préſent des affaires (*e*).

Il eſt levé.

Pendant que l'Empereur feſoit ſes préparatifs pour le ſiege de Padoue, il fit ſolliciter Bajazet II de ſe joindre à lui & de déclarer la guerre aux Vénitiens. Le Sénat réſolut de traverſer cette négociation, d'autant plus que le Sultan avoit témoigné déja être bien intentionné pour la République. Sur la nouvelle de la bataille d'Agnadel, il avoit envoyé chercher André

Négociation auprès de Bajazet II.

(*a*) *Guichardin* n. 28. *Mocenic.* & *Arlun.* ubi ſup. *Bembe* L. IX. p. 320.
(*b*) *Guichardin* l. c. n. 30. *Mocenic.* L. II. *Arlun.* L. III. *Laugier* T. VIII. p. 271-274.
(*c*) Les mêmes.
(*d*) Les mêmes.
(*e*) Les mêmes.

SECTION VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

Foſcolo, Baile de la République, s'étoit plaint à lui de ce que ſes Maîtres ne lui euſſent fait aucune part de leurs affaires & ne lui euſſent pas demandé de ſecours à tems; que cependant ils pouvoient compter ſur ſon aſſiſtance par mer & par terre (*a*). On fit partir Louis Raymondi pour Conſtantinople; ſes inſtructions portoient, d'expoſer à Bajazet l'état fâcheux où ſe trouvoit la République, de lui demander le ſecours qu'il avoit offert, & de lui repréſenter que les autres Puiſſances de la Chrétienté n'attaquoient les Vénitiens, que parceque ceux-ci n'avoient pas voulu violer les Traités qui ſubſiſtoient entre ſa Hauteſſe & eux, qu'après avoir abattu la République ces Puiſſances tourneroient leurs forces contre les Turcs. L'Ambaſſadeur obtint, non ſeulement que les Turcs ne ſe déclareroient point contre les Vénitiens, mais encore des promeſſes de ſecours (*b*) (*).

Les Vénitiens reprennent Vicence.

La levée du ſiege de Padoue, la retraite de l'Empereur & la ſéparation de l'armée ennemie, ranimerent le courage des Vénitiens, qui penſerent à étendre leurs conquêtes. Les habitans de Vicence, que les Allemands vexoient en diverſes manieres, inviterent les Vénitiens à venir les affran-

(*a*) *Bembe* L. VIII. p. 303, 304. (*b*) *Mocenic.* ubi ſup. Arlun. L. II.

(*) Je ne puis me diſpenſer de remarquer que deux Hiſtoriens célebres ſe ſont trompés, ſur le ſujet de cette négociation. L'Auteur de *l'Hiſtoire de la Ligue de Cambrai* (1) prétend que l'Ambaſſade de Raymondi précéda le commencement de la guerre. „ C'eſt dit-il, Mocenigo lui-même qui nous apprend la commiſſion de Raymondo. „ Les Ecrivains poſtérieurs à cet Auteur n'en ont plus parlé ſi diſtinctement, & même ils inſinuent que le fait n'eſt pas véritable. Juſtiniani altére ce fait, en ſuppoſant „ que la miſſion de Raymondo ne ſe fit que dans le tems du ſiege de Padoue..... & „ que les pouvoirs de ce Miniſtre furent même révoquez avant qu'il eut eu ſon audience du Grand Seigneur". Enſuite l'Hiſtorien rapporte le récit de Bembe & ajoute; „ ces plaintes obligeantes du Grand Seigneur prouveroient, ſi le récit du Bembo étoit „ ſincere, que juſques-là les Vénitiens n'auroient pas demandé de ſecours à la Porte. „ Mais, dit-il, la ſubtilité de l'Hiſtorien eſt trop groſſiere, pour n'être pas apperçue „ des moins clairvoyans". Si l'Auteur avoit lu avec attention Mocenigo, il auroit vu que toute ſa critique eſt mal-fondée; que Raymondi fut envoyé dans le tems du ſiege de Padoue, pour traverſer les négociations de Maximilien, pour ſolliciter un ſecours offert & promis, & que ſes pouvoirs ne furent point révoqués. M. Laugier (2) a bien placé la miſſion de Raymond, mais il s'eſt auſſi trompé en diſant que *la prompte levée du Siege de Padoue empêcha les Vénitiens d'effectuer la réſolution* priſe de l'envoyer à Conſtantinople. Pour faire voir que ce n'eſt pas à tort que je releve ces deux Hiſtoriens, je vais rapporter les propres termes de Mocenigo, & l'on verra qu'en combinant le récit de Bembe avec le ſien, j'ai raconté le fait tel qu'il eſt. Après avoir parlé des meſures priſes par les Vénitiens pour la défenſe de Padoue, il continue en ces termes; *Rex autem Romanorum quia videt Venetorum ſocios & milites intentos eſſe fortiter urbem ſervare -- cepit etiam ſedulo contra Venetos per Oratores cum Turcis agere -- Igitur Patres neceſſitate compulſi*, & quia antehac Turcæ polliciti fuerant ſe Venetis auxilio fore, quandocunque uſu venerit, *primo quoque tempore Aloyſium Raimundum Oratorem ad Turcas mittunt* oblata gratanter excipere, & *cum nuper videretur ſuam operam uſui fore, eorum auxilium implorare, Regis ipſius pariter rem agere, ſiquidem Reges ea de cauſa convenerunt in Venetos, quia ipſi noluiſſent fœdus initum cum Rege Turcarum violare, ut cum Venetos e medio ſuſtulerint, de Turcis facile actum putent -- Et quidem libenter Turcæ polliciti ſunt præſtare auxilia, ut Veneti* eo Oratore *obtinuerint, nedum ut Turcæ hoſtes Venetis non eſſent, ſed etiam ut ſedulo afforent auxilio, ſi eorum opera uti Veneti contenti ſint.*

(1) Hiſt. de la Ligue de Cambrai L. I. p. 50, 51. (2) *Laugier* T. VIII. p. 281.

chir d'un joug dont ils étoient lâs. L'armée Vénitienne ſe mit en marche s'approcha de la ville & s'empara du fauxbourg, nommé de la Poſterla, après avoir repouſſé les Allemands, qui firent une ſortie. La nuit obligea les aſſaillans à remettre l'attaque au lendemain. Pendant la nuit, les Généraux Allemands firent aſſembler le Conſeil de la ville, & voyant qu'ils ne pouvoient rien eſpérer des habitans, ils convinrent d'envoyer trois Députés au camp des Vénitiens, chargés d'offrir de rendre la ville aux conditions ſuivantes; que les Vicentins ſeroient gouvernés de la même maniere qu'ils l'avoient été ci-devant ſous l'obéiſſance de la République, & que les Allemands auroient la liberté de ſe retirer avec armes & bagage. Ces conditions furent acceptées, les Vénitiens prirent poſſeſſion de la ville & les Allemands au nombre de plus de quatre mille cinq-cens hommes en ſortirent (*a*) (*). Après la priſe de Vicence, l'armée Vénitienne s'approcha de Vérone, mais la garniſon qui avoit été renforcée par trois cens gendarmes François, fit une ſortie, qui obligea de renoncer au deſſein de s'emparer de cette ville (*b*). Les Vénitiens reprirent pluſieurs places dans l'Iſtrie & le Frioul, & entre autres Feltri & Belluno. Ils s'étoient auſſi rendus maîtres des châteaux de Monſelicé, de Citadella, de Montagnana & de Baſſano.

Ils attaquent le Duc de Ferrare.

Le deſir de ſe venger engagea le Sénat à une autre entrepriſe, malgré la ſaiſon avancée. Il en vouloit particulierement à Alphonſe Duc de Ferrare, qui avoit profité des malheurs des Vénitiens pour leur enlever le Poleſin, & pour ravager cruellement leurs frontieres. On réſolut donc d'attaquer ce Prince. Ange Tréviſani, qui devoit commander la Flotte deſtinée à cette expédition repréſenta fortement au Sénat, à quels dangers la Flotte ſeroit expoſée, tant à cauſe de la ſaiſon, car on étoit au mois de Décembre, que parceque le Duc de Ferrare avoit fait conſtruire ſur les bords du Po, une quantité de Forts & de redoutes garnies de canon, qui ne pouvoient manquer de l'incommoder beaucoup (*c*). Ces remontrances furent inutiles, & ce Général, en conſéquence des ordres du Sénat entra dans le Po avec ſeize galeres, & un grand nombre d'autres bâtimens (*d*), & ravagea toute la partie du Ferrarois qui eſt ſur la rive droite du fleuve, brûlant les villages & les hameaux. Il s'avança ainſi juſqu'à Lago-Scuro, village où l'on débarque ordinairement pour aller à Ferrare. Delà les chevaux legers, qui cotoioient la Flotte firent des courſes juſqu'à Ficarolo, Maiſon de plaiſance du Duc (*e*). L'Amiral voyant qu'il ne pouvoit aller plus

(*a*) *Bembe* L. IX. p. 337-339. *Mocenic.* l. c. *Arlun.* l. c.
(*b*) Les mêmes, & *Guichardin* l. c. n. 36.
(*c*) *Bembe* ubi ſup. p. 340.
(*d*) *Mocenic.* & *Arlun.* l. c. *Guichardin* n. 37. dit dix huit galeres, d'autres en comptent dix ſept.
(*e*) *Mocenic.* & *Guichardin* l. c.

(*) J'ai ſuivi le récit de Bembe & de Mocenigo, Auteurs contemporains. Guichardin fait retirer Fracaſſe de Saint Severin & le Prince d'Anhalt dans la Citadelle, qui ne ſe rendit, dit-il, qu'au bout de quatre jours. M. Laugier, je ne ſai ſur quelle autorité, dit que l'infanterie Vénitienne entra avec les fuyards dans la ville, & qu'en moins d'une heure les Vénitiens en furent maîtres. Il ajoute auſſi la circonſtance de la Citadelle. Il me paroît qu'il vaut mieux s'en tenir au récit de Bembe & de Mocenigo, qui n'avoient aucun intérêt à déguiſer le fait, dont ils pouvoient être bien informés.

SECTION VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

loin ſans le ſecours de l'armée de terre, prit le parti de l'attendre. Il ſe mit à l'ancre au milieu du Po, auprès de Piloſella, fit faire un pont, & le fortifia par deux redoutes qu'il perfectionna malgré les ennemis qui les attaquerent deux fois avant qu'elles fuſſent achevées. Cependant un détachement de l'armée de terre aux ordres de Paul Gradenigo, l'un des Provéditeurs conquit ſans peine le Poleſin, & une diviſion de la Flotte commandée par Paul Contarini ſurprit Comacchio & pilla cette Place (*a*). La frayeur fut extrême dans Ferrare, & cette ville ſe trouva en grand danger. Chaumont y envoya cent-cinquante Gendarmes ſous les ordres de Châtillon, & le Pape deux-cens autres, indigné de ce que les Vénitiens attaquoient ſans ſa permiſſion un Feudataire du Saint Siege. Outre cela Chaumont s'avança vers le Véronois, la garniſon de Vérone avoit été renforcée, & le bruit couroit que le Général François ſe diſpoſoit à aſſieger Vicence; cela obligea les Vénitiens de retirer leur armée du Ferrarois, & de la diſtribuer à Legnago, à Soavé, & à Vicence, ne laiſſant à la défenſe du Poleſin & pour appuier la Flotte, que quatre-cens chevaux légers, & quatre-cens hommes de pied. Enſuite voulant mettre le Vicentin à couvert des courſes de la garniſon de Vérone, ils firent creuſer un large foſſé plein d'eau, qui commençoit au pied de la montagne au deſſous de Soavé, & qui s'étendoit l'eſpace de cinq mille au travers de la plaine, qui va de Rovigo à Monforté, juſqu'aux marais de l'Adige, ils le flanquerent d'un retranchement, muni de redoutes de diſtance en diſtance (*b*).

La Flotte Vénitienne détruite.

Le Duc de Ferrare raſſuré par les ſecours qu'il avoit reçus, ne penſa plus qu'à ruiner la Flotte Vénitienne. Les pluies continuelles avoient tellement fait groſſir le Po, qu'il monta preſque à la hauteur des digues, enſorte que le pont & les galeres de Tréviſani le ſurmontoient de beaucoup. Le Cardinal Hippolite d'Eſt frere du Duc, fit faire une fauſſe attaque à la redoute qu'on avoit déja inutilement inſultée, & durant ce tems-là il ſe ſaiſit d'une digue, où il fit tranſporter ſecretement pendant la nuit du gros canon, vis-à-vis de l'endroit où étoit la Flotte Vénitienne. Le matin du 21 de Décembre, les batteries commencerent à foudroyer les galeres, & comme la diſtance n'étoit pas fort grande, aucun coup ne portoit à faux. Un grand nombre de bâtimens furent coulés à fond, d'autres échouerent, ou furent brûlés; pluſieurs ſe rendirent aux Ferrarois. Tréviſani fut obligé de ſe ſauver dans un eſquif, ſa galere étant criblée de coups, auſſi coula-t-elle à fond. Les ſoldats & les matelots ſe jetterent la plupart à la nage pour gagner l'autre bord; pluſieurs furent noyés & les autres furent reçus par la cavalerie de Paul Gradenigo; il en périt plus de deux mille. Quinze galeres, quelques gros navires, & quantité de petits bâtimens furent pris par le Duc de Ferrare (*c*). Tréviſani fut accuſé de mauvaiſe geſtion par les Avogadors, & le Grand Conſeil le condamna à trois ans d'exil (*d*).

Intrigues du Pape contre le Roi de France.

Cependant le Pape Jules II, qui redoutoit l'accroiſſement de la puiſſance de Louis XII en Italie penſoit aux moyens de traverſer ce Prince. Il ſe confirma dans ce deſſein par une brouillerie qui ſurvint au ſujet d'un Evêché

(*a*) Les mêmes & *Bembe* l. c p. 346.
(*b*) *Guichardin* l. c. *Mocenic.* ubi ſup.
(*c*) Les mêmes & *Bembe* p. 348.
(*d*) *Bembe* p. 349 & L. X. p. 357.

de Provence, qu'il donna, par où le Roi prétendoit que Jules manquoit au Concordat fait entre eux. Ce différend s'accommoda à la vérité, mais le Pape ne laiſſa pas de conſerver du reſſentiment. Il tenta pendant l'hiver de négocier une trêve entre l'Empereur & les Vénitiens par le moyen de ſon Nonce auprès de ce Prince. Il y eut même une conférence pour cet effet à Spédaletto au deſſus de la Scala, entre les Ambaſſadeurs de Maximilien & Jean Cornaro & Louis Mocenigo, Ambaſſadeurs de la République, mais les demandes exceſſives des Impériaux firent échouer la négociation (*a*). Jules envoya ſecretement en Angleterre pour exciter Henri VIII contre la France. Il entama auſſi une négociation avec les Suiſſes, qui commençoient à ſe brouiller avec Louis XII (*b*).

Quelques Hiſtoriens (*c*) diſent que ce fut ſur la fin de cette année 1509 que mourut le Comte de Pétiliano Capitaine-Général des Vénitiens. Mais Bembe met ſa mort au 29 de Janvier de 1510 (*d*).

Il donne l'abſolution aux Vénitiens. 1510.

L'Empereur & le Roi de France étoient toujours dans la réſolution de pouſſer la guerre contre les Vénitiens. Le Roi Ferdinand, qui n'y pouvoit plus rien gagner, étoit aſſez indifférent là-deſſus; mais la conduite du Pape embarraſſoit fort le Roi & l'Empereur. Ce dernier aſſembla la Diete pour obtenir des ſecours de l'Empire, afin de continuer la guerre en Italie. Le Pape trouva moyen de gagner les Electeurs, qui déclarerent, qu'avant que de faire de nouveaux préparatifs, il falloit examiner ſi l'on ne trouveroit pas quelque moyen de faire la paix avec les Vénitiens (*e*). L'Empereur ſollicitoit le Roi de France de repaſſer en Italie, en lui offrant de lui laiſſer Vicence, Tréviſe & Padoue, s'il parvenoit à les ſoumettre. Le Roi, bien que tenté d'accepter ces offres, ſe contenta de s'aſſurer de Vérone & du territoire de Vallégio. Il avoit déja prêté à l'Empereur dixhuit mille ducats, & il convint de lui en fournir juſqu'à cinquante mille, à condition que la Citadelle de Vérone avec le vieux château & une porte de la ville lui fuſſent engagés, & que ſi dans un an l'Empereur n'acquittoit pas la dette, le territoire de Valleggio appartiendroit à perpétuité à la France. Cet engagement de Vérone anima encore davantage le Pape, il agit plus vivement auprès des Suiſſes pour les détacher de l'alliance de la France, & continua auſſi à intriguer à la Cour d'Angleterre. Louis XII fit tous ſes efforts pour regagner Jules, & pour l'empêcher de donner l'abſolution aux Vénitiens, avant que la paix fût faite (*f*). Mais le Pape avoit déja pris ſon parti, & il conſentit de donner l'abſolution, à des conditions humiliantes (*g*), auxquelles les Vénitiens ſe ſoumirent, parcequ'il leur importoit infiniment de mettre le Pape dans leurs intérêts. Les Ambaſſadeurs ſignerent le Traité, après quoi le Pape leur donna l'abſolution avec les cérémonies ordinaires.

Préparatifs

Les Vénitiens travaillerent alors plus vivement à ſoutenir la guerre; ils

(*a*) *Guichardin* l. c. n. 38. *Mocenic.* & *Arlun.* ubi ſup. *Bembe* l. c. p. 359.
(*b*) Les mêmes.
(*c*) *Guichardin* l. c. *Laugier* p. 288.
(*d*) *Bembe* L. X. p. 355.
(*e*) *Guichardin* n. 40.
(*f*) Le même, n. 41.
(*g*) Voy. Hiſt. Gen. d'Italie Sect VIII. p. 416. *Guichardin* n. 42. *Bembe* L. IX. p. 350, 351. Hiſt. de la Ligue de Cambrai L. II. p. 131, 132.

SECTION VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

équipperent une nombreuſe Flotte, & raſſemblerent une armée de quatorze-cens hommes d'armes, de quatre mille chevaux légers & de dix mille hommes d'infanterie (*a*). Ce qui contribua à les mettre en état de former une armée ſi nombreuſe, c'eſt que le Pape permit aux ſujets & aux vaſſaux de l'Egliſe de ſe mettre à leur ſervice. Auſſi les chefs de Bande les plus renommés de l'Etat Eccléſiaſtique s'engagerent à les ſervir. Jean-Paul Baglioni fut du nombre, & le Sénat lui donna le commandement de ſes troupes. Le Pape ne négligea rien pour reconcilier les Vénitiens avec l'Empereur, ſon deſſein étoit de s'unir à eux & avec ce Prince, pour chaſſer les François d'Italie. Pour obliger Maximilien à cet accommodement, il empêchoit le Corps Germanique de lui fournir de l'argent & des troupes. Ce moyen lui réuſſit & l'Empereur conſentit à faire la paix avec la République, pourvu qu'on lui laiſſât la ville de Vérone avec ſes dépendances; mais le Sénat ne voulut jamais paſſer cette condition; il offrit une ſomme d'argent que l'Empereur refuſa (*b*). Les Nonces du Pape continuoient à négocier avec les Suiſſes & l'Angleterre. L'Evêque de Sion réuſſit auprès des premiers, qui ſe brouillerent avec Louis XII ſur le refus qu'il fit d'augmenter leurs penſions (*c*). Le Roi d'Angleterre de ſon côté feſoit eſpérer qu'il pourroit ſe déclarer contre la France.

de guerre des Vénitiens & intrigues du Pape.

Le Pape fait une querelle au Duc de Ferrare.

Comme le Duc de Ferrare demeuroit toujours attaché à cette couronne, le Pape voulut le forcer à s'en détacher. Il lui fit une querelle à l'occaſion des ſalines de Comacchio; il lui défendit avec hauteur d'y faire davantage du ſel, prétendant que comme il n'avoit pas eu ce droit du tems que les Vénitiens poſſedoient Cervia, il l'avoit encore beaucoup moins à préſent que Cervia avoit été réuni au Saint Siege. Le Duc eut beau alléguer ſes raiſons, le Pape le menaça de l'excommunier; menace qui ne l'intimida point, à cauſe qu'il étoit aſſuré de la France & de l'Empereur (*d*).

Il refuſe de joindre ſes troupes à celles de l'Empereur & de la France.

Avant que d'agir, Maximilien & Louis XII ſommerent le Pape de joindre ſes troupes aux leurs, conformément au Traité de Cambrai. Jules répondit ſans détour, qu'il n'enverroit point ſes troupes contre les Vénitiens, que l'objet du Traité de Cambrai étoit rempli, que le Saint Siege, le Roi de France & le Roi d'Eſpagne étoient en poſſeſſion des Places pour le recouvrement desquelles on s'étoit uni; qu'il n'avoit tenu qu'à l'Empereur de ſe rendre maître de Tréviſe; que les Vénitiens offroient à ce Prince de l'argent, en équivalent du pays qu'il pouvoit prétendre ſur eux; qu'il pouvoit & devoit accepter ce dédommagement, & qu'il n'étoit pas en droit de rien exiger davantage (*e*). Cependant la fortune chancelante des Vénitiens, la proſpérité des affaires de Louis XII, les menaces que l'Empereur feſoit de déclarer la guerre au Pape conjointement avec le Roi de France, s'il ne lui prêtoit deux-cens mille écus, & la paix qui venoit d'être renouvellée entre la France & l'Angleterre, déterminerent le Pape à entrer en négociation avec le Comte de Carpi, Ambaſſadeur de Louis XII à Rome. Mais bientôt, il revint à ſes premiers ſentimens, parcequ'il apprit

(*a*) *Mocenic.* ubi ſup.
(*b*) *Guichardin* L. IX. n. 1.
(*c*) Le même, n. 2. *Mocenic.* l. c.
(*d*) *Guichardin* l. c. n. 3.
(*e*) Le même, n. 4. *Mocenic.* ubi ſup.

que la Diete d'Augsbourg n'avoit accordé à l'Empereur pour tout ſecours que trois-cens mille florins du Rhin, dont il avoit déja diſſipé une partie; & d'un autre côté le Roi d'Angleterre lui fit dire, qu'une des clauſes de ſon Traité avec la France portoit, qu'il ſeroit ſans effet, ſi la France attaquoit le Saint Siege (*a*). Jules fit alors une nouvelle querelle au Duc de Ferrare, ſur ce que ce Prince avoit mis ſans ſon conſentement de nouveaux droits ſur les marchandiſes qu'on tranſportoit par le Po à Veniſe. Il ordonna au Duc de les abolir, avec menace de lui déclarer la guerre en cas de refus. Il fit même avancer ſa Gendarmerie dans la Romagne & dans le Bolonois (*b*). Le Roi de France, qui ne pouvoit abandonner le Duc de Ferrare ſans ſe deshonorer, & qui ne vouloit pas rompre ouvertement avec le Pape, travailla à faire un accommodement, & négocia pour y réuſſir (*c*).

Entrepriſe ſur Vérone manquée.

Pendant tous ces divers mouvemens, les Vénitiens manquerent de ſurprendre Vérone. Les habitans, mécontens des Allemands qui les vexoient, faute de payement, traiterent ſecretement avec les Généraux Vénitiens & s'engagerent à leur livrer la porte de Saint George. Les Vénitiens partirent pendant la nuit de San-Bonifacio, entrerent par la porte en queſtion, & s'approcherent pour eſcalader le château de Saint Pierre; leurs échelles ſe trouvant trop courtes, ils les lioient enſemble pour achever leur entrepriſe, mais tout d'un coup la peur les ſaiſit, & s'imaginant entendre la garniſon crier aux armes, il ſe retirerent promptement, laiſſant leurs échelles & reprirent le chemin de San-Bonifacio. Ce complot aiant ainſi été découvert, pluſieurs des citoyens furent punis (*d*).

Priſe de Vicence & de Legnago par les François & les Impériaux.

Cependant Chaumont ſe mit en campagne avec quinze-cens hommes d'armes, & dix mille hommes d'infanterie; le Duc de Ferrare le joignit avec deux-cens hommes d'armes, cinq-cens chevaux légers & deux mille hommes de pied. Ils reprirent ſans beaucoup de peine le Poleſin, que les Vénitiens avoient abandonné & pénétrerent dans le Padouan, où les villes de Montagnana & d'Eſt ſe rendirent ſur une ſimple ſommation. Le Duc rappella alors une partie de ſes troupes, ſous prétexte que quelques galeres Vénitiennes remontoient le Po. Après leur retraite, le Prince d'Anhalt vint joindre Chaumont avec cinq-cens hommes d'armes, dont trois-cens étoient François, & trois mille hommes d'infanterie Allemande. Ils entrerent dans le Vicentin, & tout le pays ſe ſoumit à eux. Car l'armée Vénitienne fort inférieure à la leur, ſe retira de poſte en poſte, à meſure qu'ils avançoient, & après avoir laiſſé une bonne garniſon dans Tréviſe, elle alla camper à Brentelle à trois milles de Padoue, poſte couvert par des rivieres qui le rendent inattaquable. Les Vicentins ſe voyant abandonnés, envoyerent des députés aux Généraux ennemis, pour demander pardon de ce qui s'étoit paſſé l'année précédente, quand ils s'étoient rendus aux Vénitiens. Guichardin leur fait faire une harangue fort patétique. Le Prince d'Anhalt leur répondit fort durement, mais à la priere de Chaumont il leur

(*a*) *Guichardin* l. c. n. 6.
(*b*) Le même, n. 7.
(*c*) Le même, n. 8.
(*d*) Le même, n. 5. *Mocenic.* L. II. à la fin. *Bembe* L. X. p. 360, 361.

SECTION VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

accorda la vie, en ſe réſervant leurs biens, deſorte que la ville fut pillée & ſaccagée. Mocenigo aſſure qu'ils s'étoient rachetés du pillage, en payant cinquante mille écus, ce qui n'empêcha point les Allemands de les piller (*a*). Après le ſac de Vicence, la plus grande partie des ſoldats de l'Empereur mal payés, déſerta. Chaumont ne laiſſa pas d'aſſieger Legnago, qui fut obligé de ſe rendre. Monſelicé fut emporté d'aſſaut & réduit en cendres (*b*). Les Allemands demanderent, après la priſe de Monſelicé, que l'armée confédérée marchât à Tréviſe. Chaumont repréſenta la difficulté de l'entrepriſe, & aiant reçu de nouveaux ordres de France, il reprit la route du Milanés, & laiſſa aux Allemands quatre-cens Gendarmes François, & quinze-cens Fantaſſins Eſpagnols payés par le Roi (*c*).

Projets du Pape contre la France.

Le Pape amuſoit toujours la France par des négociations, tandis que ſon unique objet étoit de chaſſer les François d'Italie. En-vain Louis XII propoſa-t-il des accommodemens pour terminer le différend avec le Duc de Ferrare, le Pape ne voulut pas y entendre, & réſolut de faire la guerre au Duc, dont il refuſa de recevoir l'hommage. Il traita avec les Suiſſes pour attaquer le Milanés, forma le projet d'une entrepriſe contre Genes, & donna à Ferdinand l'inveſtiture du royaume de Naples aux conditions les plus favorables, moyennant qu'il entretint trois-cens hommes d'armes pour la défenſe des Etats de l'Egliſe. Les Vénitiens devoient aſſieger les villes occupées par l'Empereur. Enfin pour éclater contre la France, il refuſa aux Cardinaux François la permiſſion de ſe retirer, & fit arrêter & enfermer dans le château Saint-Ange le Cardinal d'Auch, parcequ'il étoit allé à la chaſſe (*d*).

Entrepriſes ſur Genes manquées.

Pour exécuter ces projets, le Duché de Ferrare & Genes furent attaqués en même tems. Onze galeres Vénitiennes, aux ordres de Jerôme Contarini, firent voile vers Genes, & Marc-Antoine Colonne s'avança avec ſoixante-dix hommes d'armes & ſix-cens Fantaſſins juſqu'à la vallée de Biſagna, à un mille de la Place. Les galeres de Veniſe ſe ſaiſirent du pont de Seſtri & de Chiaveri, & mouillerent à peu de diſtance du port de Genes. Les nouvelles des mouvemens des ennemis engagerent le Maréchal de Chaumont à faire entrer dans Genes un renfort de ſeize-cens hommes, & à faire filer des troupes vers cette Capitale, où Prégent de Bidoux aborda en même tems avec ſix galeres de France. Le peuple n'oſa remuer, non plus que les partiſans du Pape, & Contarini voyant l'entrepriſe manquée, ſe retira à Civita-Vecchia (*e*). Le mauvais ſuccès de cette tentative ne rebutta pas Jules II. Il engagea les Vénitiens à augmenter leur flotte de quatre groſſes galeres, & il y joignit deux vaiſſeaux, ſur leſquels Octavien & Jean Frégoſe s'embarquerent. Cette expédition n'étoit nullement du goût des Vénitiens, mais ils étoient obligés d'avoir de la complaiſance pour le Pape. Leur Flotte rencontra celle de France à la hauteur de Porto-Veneré. On ſe canonna quelque tems de part & d'autres; celle de France prit le

(*a*) *Guichardin* L. IX. n. 10. *Mocenic.* L. III. *Arlun.* L. III.

(*b*) *Guichardin* l. c. n. 10, 12. *Mocenic.* l. c. *Bembe* L. X.

(*c*) *Guichardin* n. 12. *Mocenic.* ubi ſup.

(*d*) *Guichardin* l. c. & n. 13.

(*e*) *Mocenic.* l. c. *Guichardin* n. 14. *Folieta* Hiſt. Genuenſ. L. XII. ann. 1510.

SECTION VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

le large en haute mer, & celle de Veniſe ſe préſenta devant le port de Genes. Jean Frégoſe y entra avec une galere, dans l'eſpérance que ſes amis ſe ſouléveroient contre les François, mais ſa préſence n'excita aucun mouvement. La Flotte ayant eſſuyé pendant quelques heures le canon d'un des Forts, fut obligée de ſe retirer (*a*). Bembe & Folieta parlent d'une troiſieme tentative, qui ne fut pas moins infructueuſe (*b*).

Guerre contre le Duc de Ferrare.

Tandis que cela ſe paſſoit du côté de Genes, les troupes du Pape, aux ordres du Duc d'Urbin ſon neveu, étoient entrées ſur les terres du Duc de Ferrare, où elles s'emparerent aiſément de tout ce qui lui appartenoit au delà du Po. Ce qu'il y eut de plus fâcheux pour ce Prince, c'eſt que le Cardinal de Pavie ſurprit Modene par une intelligence qu'il avoit avec quelques gentilshommes Modenois. Reggio même auroit couru riſque, ſi le Maréchal de Chaumont n'avoit envoyé du ſecours au Duc (*c*)

Les Suiſſes attaquent le Milanés.

En conſéquence de leurs conventions avec le Pape, les Suiſſes au nombre de douze mille hommes, entreprirent leur expédition contre le Milanés. Mais les habiles manœuvres du Maréchal de Chaumont, & ſurtout le ſoin qu'il eut de les empêcher d'avoir des vivres, les obligerent de reprendre bientôt le chemin de leur pays (*d*).

Opérations contre les Allemands.

Les Impériaux qui feſoient la guerre dans le Vicentin, furent très-affoiblis par le départ du Maréchal de Chaumont, dont nous avons parlé plus haut. Les Vénitiens ſortirent de Padoue & reprirent ſans peine Eſt, Monſelicé, Montagnana, Moroſtica & Baſſano, & avançant toujours à meſure que l'ennemi reculoit vers Vérone, ils entrerent dans Vicence, qui avoit été abandonnée. Les Allemands ſe retirerent alors à Vérone, & ſi l'on en croit les Hiſtoriens de Veniſe cette retraite auroit été périlleuſe, ſi Luce Malvezzi, devenu général de leurs troupes depuis que Baglioni avoit quitté leur ſervice, avoit agi avec plus de vigueur. Malvezzi avoit une belle armée avec laquelle il entreprit le ſiege de Vérone; mais il fut obligé de le lever, parceque ſon infanterie étoit mauvaiſe & que Chaumont s'avançoit au ſecours de la Place (*e*).

Le Marquis de Mantoue eſt mis en liberté.

Le Marquis de Mantoue étoit encore dans les priſons de Veniſe, & ſi l'on s'en rapporte aux Hiſtoriens de Veniſe (*f*), que M. Laugier a ſuivis, le Pape demanda qu'on lui rendît la liberté, & qu'on lui donnât le commandement des armées, répondant de ſa foi & de ſon zele. Il fallut avoir encore pour lui cette complaiſance. Le Sénat fit ſortir ce Prince de ſa priſon, lui donna le bâton de Capitaine-Général, & le fit conduire à Rimini, d'où il ſe rendit à la Cour du Pape pour le remercier du ſervice qu'il venoit de lui rendre, & pour concerter avec lui le plan des opérations (*g*). Mais Guichardin aſſure qu'il tenoit d'une perſonne digne de foi, qui avoit alors l'adminiſtration des affaires de Mantoue, que le Conſeil du Marquis agit auprès de Bajazet, auquel le Marquis avoit ſouvent envoyé de riches préſens. Le Sultan fit venir le Baile de Veniſe, & l'obligea de lui donner ſa

(*a*) *Mocenic.* & *Folieta* l. c.
(*b*) *Bembe* L. XI. *Folieta* ubi ſup.
(*c*) *Guichardin* & *Mocenic.* ubi ſup.
(*d*) *Guichardin* n. 15. *Mocenic.* l. c.
(*e*) *Bembe* L. X. à la fin. Hiſt. de la Ligue de Cambrai, L. II. p. 166-168. *Mocenic.* l. c. *Guichardin*, n. 16.
(*f*) *Bembe* L. X. p. 377. *Mocenic.* L. III.
(*g*) *Laugier* T. VIII. p. 304.

SECTION VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

parole que le Marquis ſeroit mis en liberté. Le Baile en écrivit au Sénat, qui n'oſa refuſer Bajazet, mais en même tems pour ſe faire honneur auprès du Pape, le Sénat feignit de ſe rendre à ſes inſtances (*a*).

Opérations dans le Ferrarois.

Jules toujours opiniâtre dans ſes deſſeins, réſolut d'aſſieger Ferrare à la tête de ſes forces & de celles des Vénitiens, & dans cette vue, il ſe rendit à Bologne. Mais cette entrepriſe fut entierement déconcertée par deux accidens qui arriverent preſque en même tems. L'armée Vénitienne commençoit de jetter un Pont ſur le Po pour paſſer ce fleuve & venir joindre près de Bologne les troupes du Pape. Le Duc de Ferrare brûla à la vue de cette armée tout l'attirail de ſon pont (*b*). Le ſecond accident fut, que Jules II tomba dangereuſement malade, & pendant pluſieurs jours on crut qu'il mourroit. Quand il fut mieux, la ſaiſon ſe trouva trop avancée pour tenter le ſiege de Ferrare, où Chaumont avoit fait entrer un renfort. Il menaçoit même d'attaquer Modene. Jules ordonna à ſes Généraux de livrer bataille à Chaumont; mais ſur leurs repréſentations, il leur permit de ſe retirer ſous Modene (*c*). Les affaires des Vénitiens n'alloient pas mieux que celles du Pape. Ils avoient fait avancer une Flotte dans l'Adige, à deſſein de faire une diverſion en ſaccageant le Ferrarois qui eſt à la gauche du Po. Une autre Flotte Vénitienne qui étoit ſur le Po voulut entreprendre d'aller joindre à Adria la Flotte de l'Adige. Mais les eaux ſe trouverent ſi baſſes dans un canal par lequel il fallut paſſer pour entrer d'un fleuve dans l'autre, qu'elle ſe trouva expoſée à tout le feu de l'artillerie du Duc de Ferrare, ce qui obligea ceux qui la montoient d'abandonner leurs vaiſſeaux & de ſe ſauver (*d*).

Meſures que prend Louis XII contre le Pape & les Vénitiens.

Ce fut vers ce tems-là que Louis XII conſulta le Clergé de ſon royaume ſur la maniere dont il devoit en agir avec le Pape. On ſait que la déciſion fut que le Roi pouvoit ſoutenir ſans ſcrupule ſa querelle avec la Cour de Rome par toutes les voies permiſes aux Souverains, & agir même offenſivement contre ſon ennemi (*e*). On arrêta auſſi que ſi le Pape ne vouloit pas entendre aux moyens de conciliation qui lui ſeroient propoſés, on aſſembleroit contre lui un Concile Général. Vers la fin de cette Aſſemblée, Matthieu Lang, Evêque de Gurk & Miniſtre de confiance de Maximilien, arriva à Tours. Il renouvella avec le Roi le Traité de Cambrai, & l'Empereur s'engagea de paſſer en Italie au Printems avec trois mille chevaux & dix mille hommes de pied, & à aider Louis de tout ſon pouvoir pour la convocation du Concile général, ſuppoſé que le Pape perſiſtât à rejetter les voies d'accommodement (*f*). Ce qui contribua à cette réſolution, c'eſt qu'on apprit que cinq Cardinaux mécontens du procédé de Jules II, l'avoient quitté ſur le chemin de Rome à Bologne, & s'étoient rendus à Milan, diſpoſés à tout faire contre lui (*g*).

Projet pour ſurprendre le Pape dans Bologne.

Le Maréchal de Chaumont avoit repris Carpi, mais n'avoit pu aſſieger Modene, que les troupes du Pape couvroient. Les Bentivoglio qui étoient

(*a*) *Guichardin* L. IX. n. 16.
(*b*) Le même, n. 20. *Mocenic.* ubi ſup.
(*c*) Les mêmes.
(*d*) Les mêmes & *Bembe* L. XI. p. 394.
(*e*) *Daniel* T. IX. p. 358-360. *Guichardin* l. c. n. 22.
(*f*) *Daniel* ubi ſup. *Guichardin* l. c. & n. 28.
(*g*) *Guichardin* n. 23. *Mocenic.* l. c.

venus joindre l'armée Françoiſe avec leurs amis, propoſerent au Maréchal de ſurprendre le Pape dans Bologne, où il n'avoit qu'une foible garniſon, & où ils avoient eux-mêmes un grand nombre d'amis & de partiſans. Chaumont agréa ce projet, & marcha en diligence, deſorte qu'il vint camper à Creſpolano à dix milles de Bologne. Le voiſinage de cette armée jetta une ſi grande terreur parmi les Cardinaux & les Prélats de la Cour de Jules, qu'ils coururent le trouver, pour le conjurer de prévenir par un prompt accommodement avec la France, le danger qui les menaçoit tous. Jules, qui n'étoit pas encore rétabli de ſa maladie, montra ſeul de la fermeté. Il fit venir Dominique Tréviſani & Léonard Mocénigo, Ambaſſadeurs de Veniſe, auxquels il fit de grands reproches de la lenteur de leurs Maîtres, les menaça d'abandonner les Vénitiens, & de s'accommoder avec les François, ſi les troupes de Veniſe ne paſſoient le lendemain, 15 d'Octobre, le Po & ne ſe rendoient à Bologne. Il aſſembla auſſi les habitans de la ville, à qui il fit de grandes promeſſes, à condition qu'ils prendroient les armes, mais ce fut inutilement. Enfin ſur les preſſantes inſtances de tous ceux qui étoient autour de lui, le Pape conſentit de traiter avec le Maréchal de Chaumont, & lui envoya Jean-François Pic, Comte de la Mirandole. Mais pendant qu'on négocioit ſur les conditions, que Chaumont propoſoit, & que le Pape regardoit comme trop dures, Chiappin Vitelli & Frederic Contarini arriverent à Bologne avec huit-cens hommes, annoncerent que toute l'armée Vénitienne approchoit, & qu'un ſecours de huit-cens lances, envoyé par le Roi d'Eſpagne, ne tarderoit pas d'arriver. D'ailleurs le peuple de Bologne prit les armes en faveur du Pape & Marc-Antoine Colonne mit ordre à la défenſe de la ville. Il n'en fallut pas davantage pour rendre à Jules ſa premiere fierté. Il fit dire au Maréchal de Chaumont, qu'il n'entendroit à aucun accommodement à moins que le Roi ne s'obligeât à abandonner entierement le Duc de Ferrare. Le Général François ſe détermina à la retraite, tant à cauſe que les vivres lui manquoient, que parceque l'approche de l'hiver rendoit la ſaiſon incommode (*a*).

Priſe de la Mirandole. 1511.

Le Pape reprit alors le deſſein d'aſſieger Ferrare, mais ſur les remontrances de ſes Généraux, il ſe borna à prendre la Concorde & Mirandole. Ses troupes & celles des Vénitiens marcherent conjointement pour cette expédition, elles prirent ſans peine Concordia & allerent former le ſiege de la Mirandole, qui ſe défendit vigoureuſement, mais fut obligée de ſe rendre dans le mois de Janvier 1511 au Pape, qui étoit venu en perſonne au Siege (*b*). Après la priſe de cette place, les meſures que prenoit le Maréchal de Chaumont obligerent Jules de retourner à Bologne, d'où il ſe rendit à Ravenne.

Accord au ſujet de Modene.

Le Maréchal de Chaumont ſe prépara à aſſieger Modene, mais le Pape ſe tira d'affaire, & par le conſeil du Roi d'Arragon, retira ſes troupes de cette ville, & la remit entre les mains de Witfruſt, Ambaſſadeur de Maximilien à la Cour de Rome; ce qui empêcha Chaumont de l'aſſieger. Peu de jours après que cela eut été reglé, le Maréchal tomba malade & mourut

(*a*) *Guichardin* l. c. n. 25. *Mocenic.* ubi ſup. p. 418. *Bembe* L. XI. p. 406. *Mocenic.* l. c. *Guichardin* l. c. n. 29, 30.

(*b*) Voy. Hiſt. Gen. d'Italie Sect. VIII,

SECTION VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

à Corregio, & le commandement de l'armée Françoiſe ſe trouva dévolu au Maréchal Jean-Jaques Trivulce (*a*).

Troupes du Pape & de Veniſe battues.

Le Pape, après avoir aſſuré le ſort de Modene, prit les meſures néceſſaires pour s'emparer de Ferrare. Les Vénitiens deſtinerent treize galeres à garder les bouches du Po, pour empêcher que rien n'entrât de ce côté-là dans la ville. Les troupes de terre occupoient ſur ce fleuve divers poſtes, qui bloquoient étroitement la place. Il reſtoit un ſeul paſſage par le plus petit bras du Po vers la Romagne, & ce paſſage étoit protégé par le Fort de Baſtia de Genivolo, qui appartenoit au Duc de Ferrare. Le Pape ordonna l'attaque de ce Fort, & les Généraux le firent inveſtir par un corps de ſept mille hommes. Comme ce Fort étoit d'une grande conſéquence au Duc, ce ſiege l'inquietta. Le Chevalier Bayard, témoin de ſon embarras & de ſes allarmes, lui conſeilla de faire un effort pour ſauver un poſte ſi important, & s'offrit d'aller le délivrer. On lui donna trois-cens Gendarmes, huit-cens-chevaux legers & trois mille hommes de pied, & il ſe mit en marche le jour même. Il arriva le lendemain de bonne heure à une demie lieue du camp ennemi. Son avantgarde chargea, en arrivant un des quartiers avec une vivacité extraordinaire. Les Généraux du Pape & de Veniſe, qui ne s'attendoient point à cette attaque imprévue, n'eurent pas le tems de raſſembler leurs quartiers. Les troupes de Ferrare chargerent ſi vigoureuſement, que le déſordre & la confuſion fut bientôt ſans remede. En moins d'une heure l'armée confédérée fut miſe en déroute & ſe débanda, laiſſant ſur le champ de bataille près de trois mille morts, ſix pieces de canon & tout le bagage (*b*). Cette victoire ſauva le Fort de Genivolo, rompit le blocus de Ferrare, & donna le tems d'y faire entrer des vivres & des renforts.

Négociations pour la paix infructueuſes.

Pendant les divers événemens de la guerre, l'Empereur toujours incertain & irréſolu, & ſecretement ennemi de la France, prit tout d'un coup la réſolution d'envoyer l'Evêque de Gurk en Italie pour négocier la paix. C'étoit l'effet des conſeils & des ſollicitations du Roi d'Arragon, qui ne ceſſoit de repréſenter à l'Empereur, combien la maiſon d'Autriche étoit intéreſſée à abaiſſer le pouvoir de la France. Maximilien écrivit au Pape de ſurſeoir les procédures contre les Cardinaux mécontens & de laiſſer le Duc de Ferrare tranquille, qu'il feroit partir l'Evêque de Gurck pour travailler à la paix. Cette réſolution fit beaucoup de plaiſir à Jules II; ce n'eſt pas qu'il voulut ſincérement la paix, mais il ſe flata de détacher l'Empereur de la France & de ménager un accommodement entre ce Prince & les Vénitiens. Maximilien écrivit auſſi à Louis XII pour lui faire part de ſon deſſein, & le Roi pour ne pas lui fournir un prétexte de rompre avec lui, conſentit à l'ouverture des Conférences, & Mantoue fut choiſi pour le lieu du Congrés (*c*). Il donna ordre en même tems à Trivulce de ne point attaquer

(*a*) *Guichardin* n. 35, 36.

(*b*) Le même, n. 36. *Mocenic.* l. c. *Laugier* l. c. p. 315, 316. *Auvigny* Homm. illuſt. de la France T. IX. p. 343-347. Il y a quelques légeres différences entre les récits de ces divers Auteurs; j'ai ſuivi celui de l'Abbé Laugier, qui m'a paru le mieux lié.

(*c*) *Guichardin* l. c. n. 37. *Mocenic.* l. c. Hiſt. de la Ligue de Cambrai L. II. p. 198-204.

SECTION VIII.

Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juqu'à l'an 1540.

l'Etat Eccléſiaſtique. Les Plénipotentiaires de l'Empereur, de France & d'Eſpagne ſe rendirent à Mantoue. Le Pape avant que d'envoyer ſes Nonces au Congrès exigea que l'Evêque de Gurck vint le trouver dans l'eſpérance de gagner ce Miniſtre. Le Prélat fit d'abord quelque difficulté, mais à la ſollicitation des Ambaſſadeurs d'Arragon, il ſe détermina à ſe rendre à la Cour du Pape, qui de ſon côté vint en quelque façon au devant de lui en paſſant de Ravenne à Bologne. Jules ſe flatoit de ſéduire ce Prélat par l'appas d'un chapeau de Cardinal, & de l'engager à faire une paix particuliere avec les Vénitiens. Il ſe trompa. L'Evêque de Gurck déclara, dès la premiere audience, qu'il n'y avoit point de paix à eſpérer, à moins que les Vénitiens ne rendiſſent tout ce qu'ils avoient uſurpé ſur l'Empire & ſur la maiſon d'Autriche, ce qui comprenoit le Véronois, le Vicentin, le Padouan & la Marche Tréviſane. Il parut enſuite modérer ces prétentions, & conſentit qu'on leur laiſſât Padoue & Tréviſe, qu'ils tiendroient en fief de l'Empereur, moyennant qu'ils lui payaſſent une groſſe ſomme pour cette ceſſion. Le Pape preſſa vivement le Sénat d'accepter cet accommodement, & il emploia les promeſſes & les menaces. Mais le Sénat ne voulut pas en entendre parler. Néanmoins après bien des conteſtations, l'Evêque de Gurck relâcha un peu de ſes demandes, & les Vénitiens de leur côté céderent plus qu'ils n'avoient réſolu d'abord. Il ſembloit que l'accord alloit être conclu, lorſque l'Evêque de Gurck déclara, qu'il avoit ordre de ne ſigner la paix avec les Vénitiens, que le Pape ne la ſignât en même tems avec le Roi de France & le Duc de Ferrare. Jules lui repréſenta, que l'Empereur n'auroit jamais une plus belle occaſion de ſe venger des affronts qu'il avoit reçus de la France, qu'en profitant des forces & de l'argent des Vénitiens. Il ajouta de grandes offres pour le Prélat même, lui promit le chapeau de Cardinal, le Patriarchat d'Aquilée, & d'augmenter ſes revenus juſqu'à cent mille ducats de rente, s'il vouloit entrer dans ſes vues. Mais l'Evêque répondit fiérement, que rien ne l'engageroit à trâhir ſon devoir. „ Et moi, repliqua le Pape, rien ne pourra me déterminer, à „ m'accommoder avec le Roi de France, m'en dût-il couter la Tiare & la „ vie (*a*)". L'Evêque partit de Bologne après y avoir demeuré quinze jours inutilement; il alla à Modene & delà à Milan, ſe plaignant beaucoup du procédé du Pape, mais ſurtout des hoſtilités qu'il avoit faites, dans le tems, où la négociation de la paix auroit dû les ſuſpendre, bien qu'elles ne lui euſſent pas réuſſi. Il avoit fait aſſieger une ſeconde fois Baſtia de Genivolo par Jean Vitelli. Mais en même tems la Flotte des Vénitiens, qui étoit auprès de San-Alberto pour favoriſer ce ſiege, fut attaquée par le Duc de Ferrare avec une Eſcadre de galeres & de brigantins. Les Vénitiens en aiant apperçu pendant le combat encore une autre, qui venoit de Comacchio, prirent la fuite & ſe refugierent dans le port de Ravenne, après avoir perdu, plus de quarante-cinq bâtimens, ce qui fit lever le ſiege de Genivolo (*b*). Cette action précéda l'armiſtice dont nous avons parlé. Pendant les négociations mêmes, le Pape tâcha d'exciter une révolte dans l'Etat de Genes (*c*).

(*a*) *Guichardin* L. IX. n. 42. *Mocenic.* l. c.

(*b*) *Guichardin* n. 40. *Mocenic.* ubi ſup.

(*c*) *Guichardin* n. 42.

SECTION VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

Suite de la guerre.

Après la rupture des conférences de Mantoue, les hoſtilités recommencerent. Trivulce ſe mit en campagne au commencement de Mai, emporta Concordia & la pilla. Delà il vint camper à Buon-Porto ſur le Panaro, dans le deſſein de couper les vivres aux ennemis, & de les chaſſer de leurs poſtes, ou de les forcer à une bataille. Il apprit en chemin que Jean-Paul Manfroné étoit campé à Maſſa auprès de Final, avec trois-cens chevaux Vénitiens, & le fit enlever (*a*). Il remonta enſuite plus haut les bords du Panaro, le paſſa à un gué, & s'avança vers Bologne, d'où le Pape étoit parti, au premier bruit de ſa marche & s'étoit rendu à Ravenne. A l'approche de l'armée Françoiſe, il y eut de grands mouvemens dans Bologne, le Légat ſe ſauva, & les Bolonois ouvrirent leurs portes aux François (*b*). Sur la nouvelle de la priſe de cette ville, l'armée du Pape & des Vénitiens décampa en déſordre, & fut pourſuivie. Le bagage & toute l'artillerie furent abandonnés ſans réſiſtance, & les efforts de quelques-uns des Généraux pour retenir leurs troupes n'aboutirent qu'à faire tuer ou prendre priſonniers ceux qui les firent (*c*). Le Duc de Ferrare reprit la plupart des places qui lui avoient été enlevées. La perte de Bologne fut très-ſenſible à Jules II, & l'avanture tragique du Cardinal de Pavie, que le Duc d'Urbin, neveu du Pape, aſſaſſina, le chagrina à un tel point, qu'il partit de Ravenne pour Rome. Pour comble d'affliction, il apprit en paſſant à Rimini, qu'on avoit affiché à Modene, à Bologne & dans pluſieurs autres villes, pour le premier de Septembre, la convocation du Concile, auquel il étoit ſommé de comparoitre (*d*).

Modération de Louis XII, & fierté du Pape.

Louis XII, qui ne ſouhaitoit que d'engager le Pape à faire la paix, & qui d'ailleurs ne vouloit pas donner d'ombrage aux Rois d'Eſpagne & d'Angleterre, en profitant de ſes avantages, ordonna au Maréchal de Trivulce d'évacuer Bologne, après y avoir rétabli les Bentivoglio, de ſe retirer dans le Milanés & de congédier une partie de ſon Infanterie (*e*). Il continua à négocier avec le Pape, par l'entremiſe de l'Ambaſſadeur d'Ecoſſe que Jules lui avoit envoyé. Mais ce Pontife propoſa les conditions les plus dures, qui ſembloient devoir révolter le Roi de France. Ce Prince ne laiſſa pas de les accepter, pourvu que l'Empereur y conſentît (*f*). Sur ces entrefaites le Pape apprit, que le Roi d'Eſpagne s'étoit enfin déterminé à donner tous ſes ſoins aux affaires d'Italie, & que Pierre Navarre, un de ſes meilleurs Généraux, étoit en route pour le royaume de Naples, avec une nombreuſe armée. Cette nouvelle rendit le Pape plus fier ; il fit dire à Louis XII, qu'il ne feroit point la paix ſéparément des Vénitiens, & qu'il n'entendroit à aucun accommodement, à moins que le Duc de Ferrare ne le rembourſât des fraix de la guerre, & que le Roi ne le laiſſât agir contre Bologne. Cette réponſe décida le Roi à continuer la guerre, & pour s'aſſurer de l'Empereur, il lui envoya du Duché de Milan les troupes qu'il lui avoit promiſes contre les Vénitiens ; ces troupes étoient commandées par la Paliſſe (*g*).

(*a*) Le même, n. 43. *Mocenic.* L. III. à la fin.
(*b*) *Guichardin* n. 44, 45. *Mocenic.* l. c.
(*c*) Les mêmes.
(*d*) *Guichardin* n. 47.
(*e*) Le même, L. X. n. 1. *Daniel* T. IX. p. 389.
(*f*) *Guichardin* l. c. n. 2. *Daniel* p. 390.
(*g*) *Guichardin* ubi ſup.

SECTION VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

Les troupes de l'Empereur & l'armée Vénitienne étoient reſtées depuis quelques mois dans l'inaction. Les Allemands réduits à un petit nombre & ſans argent ſe contentoient de conſerver Vérone, & les Vénitiens trop foibles pour aſſieger cette place, ſe tenoient poſtés entre Soavé & Lonigo, d'où ils allerent brûler pendant la nuit une grande partie des bleds du Véronois ; mais aiant été chargés à leur retour, ils perdirent trois-cens hommes de pied (*a*). Quand ils apprirent que la Paliſſe s'avançoit vers Vérone à la tête de douze-cens Gendarmes & de huit mille hommes d'infanterie, ils quitterent la campagne, & ſe jetterent dans Tréviſe & dans Padoue (*b*). Ainſi les troupes de l'Empereur rentrerent ſans peine dans Vicence, & le Duc de Ferrare dans toutes les villes du Poleſin. Les bornes que nous devons nous preſcrire, ne nous permettent pas de détailler toutes les opérations de cette guerre, qui dans le fond ne furent pas conſiderables le reſte de cette année. Maximilien étoit à Trente, où il perdoit ſon tems à chaſſer & à négocier avec les Ambaſſadeurs de Veniſe, ſans rien entreprendre de fort important, ſeulement ſes troupes entrerent dans le Frioul & ſoumirent cette Province. Mais après leur retraite, les Vénitiens reprirent tout ce qu'ils avoient perdu (*c*). Le Comte de Frangipani fit auſſi de grands ravages en Iſtrie, mais fut auſſi obligé de ſe retirer (*d*). La Paliſſe, rappellé dans le Milanés par la crainte d'une irruption de la part des Suiſſes, ſe préſenta avant ſon départ devant Tréviſe, mais ſans ſuccès.

Continuation de la guerre.

Traité entre le Pape l'Eſpagne & les Vénitiens.

Les troubles de la Chrétienté furent ſur le point de ſe terminer en ce tems-là par une maladie dont le Pape fut attaqué, il eut même une foibleſſe qui le fit croire mort pendant quelques heures. Mais il ſe rétablit encore, & continua ſes intrigues, négociant en même tems avec le Roi de France, & avec ceux d'Eſpagne & d'Angleterre. Enfin il conclut une Ligue avec le Roi d'Eſpagne & les Vénitiens; le Traité portoit, que cette confédération tendoit principalement à conſerver l'unité de l'Egliſe, à la garantir du Schiſme dont elle étoit menacée par le Conciliabule de Piſe, & à lui rendre la ville de Bologne & toutes les autres places, qui appartenoient au Saint Siege. On régla le contingent que chacune des Puiſſances contractantes devoient fournir, & il fut réſolu qu'on inviteroit l'Empereur & le Roi d'Angleterre d'entrer dans cette Ligue (*e*). Je ne parle point du Concile de Piſe, qui fut transféré à Milan, on peut voir ce que j'en ai dit ailleurs (*f*).

Irruption des Suiſſes dans le Milanés.

Cependant les Suiſſes excités par le Pape, déclarerent la guerre à la France & s'aſſemblerent ſur les frontieres du Milanés, les uns diſent au nombre de ſix mille, les autres en comptent dix mille, & d'autres ſeize mille (*g*). Gaſton de Foix, Duc de Nemours, étoit alors Gouverneur de

(*a*) Le même, n. 4. *Mocenic.* L. IV.
(*b*) Les mêmes, *Bembe* L. XI. p. 422, 423.
(*c*) Les mêmes.
(*d*) Les mêmes & *Bembe* L. XII. p. 431 & ſuiv.
(*e*) *Guichardin* l. c. n. 15. *Bembe* l. c. p. 438, 439. Voy. auſſi *Mocenic.* ubi ſup.
(*f*) Hiſt. Gener. d'Italie Sect. VIII.
(*g*) *Mocenic.* l. c. *Guichardin* n. 21. *Laugier* T. VIII. p. 327. on peut concilier ces différences, parceque leur nombre augmenta pendant leur marche.

SECTION VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

Milan. Il n'avoit avec lui que peu de troupes, n'aiant pas eu le tems de raſſembler le reſte. Il ſe porta vers Lignago avec cinq-cens Gendarmes & deux-cens Gentilshommes. Hors d'état d'attaquer & de combattre les Suiſſes, il les harcella dans leur marche juſqu'à Monza. Ils avoient compté que le Pape & les Vénitiens entreroient en action en même tems qu'eux. N'en aiant aucunes nouvelles, ils prirent le parti de traiter avec le Duc de Némours, & de lui offrir de ſe retirer pourvu qu'il leur donnât un mois de paye. On négocia deux jours de ſuite, & le troiſieme jour, les Suiſſes, qui n'avoient pu obtenir tout ce qu'ils demandoient, s'en retournerent dans leur pays (*a*).

Opérations de la guerre.

Les troupes Eſpagnoles n'arriverent qu'après la retraite des Suiſſes; elles ſe réunirent à celles du Pape & commencerent à défiler dans la Romagne. Dèsqu'elles parurent, toutes les villes que le Duc de Ferrare poſſedoit à la droite du Po ſe rendirent à la ſimple ſommation d'un trompette, à l'exception de Baſtia de Genivolo. Navarre vint y mettre le ſiege, & le troiſieme jour l'emporta d'aſſaut le 31 de Decembre, & fit paſſer la garniſon au fil de l'épée (*b*). Mais celle que Navarre y laiſſa fut traitée de même peu de jours après par le Duc de Ferrare, qui reprit ce Fort en peu d'heures (*c*).

Siege de Bologne. 1512.

L'armée combinée du Pape & d'Eſpagne entreprit dès le mois de Janvier le ſiege de Bologne, & vint camper devant cette ville le 26 du mois. Le feu du canon des aſſiegeans & de leurs mines eut bientôt ruiné une partie du rempart. Lorſqu'ils ſe préparoient à donner l'aſſaut, l'arrivée du Duc de Nemours, qui entra dans la ville avec treize-cens lances & quatorze mille hommes de pied, les força de lever le ſiege (*d*).

Les Vénitiens ſurprennent Breſce.

Pendant que les Troupes du Pape & celles d'Eſpagne aſſiegeoient Bologne, les Vénitiens avoient ſurpris Breſce. Sur les offres réitérées que Louis Avogaro Gentilhomme Breſſan fit au Sénat de lui livrer la ville, dont les habitans portoient impatiemment la domination Françoiſe, le Provéditeur André Gritti eut ordre de tenter cette entrepriſe. Il ſe mit en chemin avec trois-cens hommes d'armes, treize-cens chevaux légers & trois mille hommes de pied, traverſa l'Adige & le Mincio, & vint camper à Gaſtagnetolo à cinq milles de Breſce. Il envoya d'abord ſa cavalerie légere juſqu'aux portes de cette ville; mais malgré les ſoins d'Avogaro perſonne ne remua, & Gritti repaſſa l'Adige, en laiſſant une garde au pont qu'il avoit fait jetter ſur cette riviere. Avogaro ſe ſauva, ſans être découragé, ſouleva dans les lieux voiſins les peuples contre les François, & entre autres ceux des environs du Lac de Garde, enſorte qu'il raſſembla un aſſez grand nombre de gens de la campagne. Le Sénat en aiant eu avis, manda à Gritti de les appuier de tout ſon pouvoir, & de s'avancer avec eux, afin d'encourager les Bourgeois de Breſce bien intentionnés d'entreprendre quelque choſe. Cependant les circonſtances n'étoient plus ſi favorables: l'ardeur des partiſans d'Avogaro dans la ville, s'étoit un peu refroidie, parceque les Comman-

(*a*) *Guichardin* l. c. *Mocenic.* l. c.
(*b*) *Guichardin*, n. 23.
(*c*) Le même, *Bembe* l. c. p. 449.
(*d*) *Guichardin* l. c. n. 24, 25. *Bembe* p. 453, 454.

mandans François avoient fait arrêter & conduire à Milan quelques-uns des citoyens, qu'ils ſoupçonnoient de favoriſer les Vénitiens, enſorte qu'il y en avoit moins qui euſſent envie de tout riſquer pour livrer la ville. Gritti ne laiſſa pas d'obéir aux ordres du Sénat, il prit des meſures avec Avogaro, & la nuit du 2 de Fevrier, ils s'approcherent de Breſce; Gritti fit attaquer trois des portes, aiant deux Canons & quatre fauconneaux. L'attaque de la porte de la Torré ne réuſſit pas, & les Vénitiens y furent fort maltraités par l'artillerie des François; mais les deux autres furent forcées, les Vénitiens entrerent dans la Place, & les habitans prirent les armes contre les François, & Du Lude, Gouverneur de la ville, fut obligé de ſe retirer avec la garniſon dans le château (*a*) (*). Auſſitôt que la nouvelle de la priſe de Breſce fut répandue, Bergame & pluſieurs autres villes ſe déclarerent pour les Vénitiens (*b*). Crême & Crémone auroient ſuivi cet exemple, ſans un renfort venu de Milan, qui les contint. Gritti aſſiegea le château de Breſce, & ſi l'on en croit Guichardin (*c*), il s'en ſeroit rendu aiſément maître, ſi l'on avoit eu à Veniſe autant d'empreſſement à lui envoyer les troupes & l'artillerie néceſſaires pour ce ſiege, qu'on en eut à créer & dépêcher des Magiſtrats pour gouverner les villes reconquiſes.

Elle eſt reprise & ſaccagée par les François.

Le Duc de Némours venoit de délivrer Bologne quand il reçut la nouvelle de la ſurpriſe de Breſce. Il ne balança point à marcher ſur le champ au ſecours du château, paſſa le Po & le Mincio, & vint camper à Tréville. Ce fut-là qu'il apprit que Paul Baglioné étoit campé à l'Iſola della Scala avec un détachement conſiderable de l'armée Vénitienne. Gaſton ordonna à ſon armée de le ſuivre, & s'étant mis à la tête de trois-cens lances & de ſept-cens Archers, il prit les devants. Il trouva que l'ennemi étoit délogé une heure avant ſon arrivée, & le ſuivit ſur le champ. Baglioné avoit appris que celui qui gardoit le pont que Gritti avoit jetté ſur l'Adige l'avoit rompu, ſur l'avis de l'approche des François, deſorte qu'il alloit chercher un gué qu'on lui avoit découvert au deſſous de Vérone. Mais Gaſton l'atteignit, & l'attaqua avec tant de furie, que malgré la vigoureuſe réſiſtance qu'il fit, ſes troupes furent défaites, & un grand nombre de ſes gens ſe noyerent dans l'Adige, en voulant

(*a*) *Mocenic.* ubi ſup. *Bembe*, p. 450, 451.

(*b*) Les mêmes.

(*c*) *Guichardin* l. c. n. 27.

(*) M. Laugier dit (1) que tandis que le Commandant François ſoutenoit avec ſa garniſon l'attaque faite à une des portes, les Bourgeois ouvrirent les grilles de pluſieurs égouts, & introduiſirent par là les Vénitiens dans la Place. L'Auteur de l'Hiſtoire de la Ligue de Cambrai (2) aſſure que les Vénitiens entrerent par un des endroits que la garniſon ne gardoit pas & que les Breſſans indiquerent; que ce fut le lit du Garzo, petite riviere, qui paſſe par Breſce. Ces deux Hiſtoriens donnent ainſi pour certain, ce que Guichardin ne rapporte que comme un bruit qui avoit couru, que les ſoldats de Balthazar Scipioné ſe gliſſerent par deſſous la grille de fer, par laquelle le Garzo entre dans la ville. On voit que M. Laugier a amplifié ce récit. Il me ſemble qu'il eſt plus naturel de s'en tenir à celui de Bembe & de Mocénigo, & de ne pas changer un bruit en fait aſſuré.

(1) *Laugier* T. VIII. p. 331.

(2) Hiſt. de la Ligue de Cambrai T. II. L. III. p. 61.

SECTION VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

le traverſer à la nage; Baglioné eut le bonheur de ſe ſauver. Les François continuerent leur chemin vers Breſce, & le lendemain ils défirent encore un corps de cavalerie légere des Vénitiens. Gaſton arriva enfin à Breſce, le neuvieme jour après ſon départ de Bologne. Le lendemain il fit ſommer la ville de ſe rendre & ſur le mépris qu'on fit de ſa ſommation il ſe diſpoſa à l'attaquer. On peut voir dans les Hiſtoriens cités (*a*) le détail du combat. Nous nous contenterons de dire, que la ville fut emportée, livrée au pillage pendant ſept jours, & que les François y firent un butin conſiderable, Breſce étant la plus riche ville de Lombardie après Milan; on y commit tous les excès auxquels l'avarice & la brutalité du ſoldat ſont capables de porter. Il périt plus de ſept mille Vénitiens & le reſte fut fait priſonnier. André Gritti & Antoine Juſtiniani, que le Sénat avoit envoyé en qualité de Podeſta furent pris avec les autres officiers. Louis Avogaro avec ſes deux fils tomba auſſi entre les mains des François & eut la tête tranchée, & ſes deux fils furent exécutés quelques jours après, avec les principaux complices de la révolte de Breſce (*b*). Bergame & toutes les autres villes, qui s'étoient révoltées, rentrerent ſous l'obéiſſance des François.

Ligue du Pape des Rois d'Eſpagne & d'Angleterre, contre la France & embarras de Louis XII.

Malgré des ſuccès ſi brillans, les affaires de France n'étoient pas ſur un pied avantageux. Henri VIII, Roi d'Angleterre venoit de ſe liguer avec le Pape, le Roi d'Eſpagne & les Vénitiens. Il s'étoit engagé à mettre une puiſſante Flotte en mer pour croiſer ſur les côtes de Bretagne & de Normandie, & de joindre huit-mille Anglois à autant d'Eſpagnols pour reconquérir la Guyenne. On avoit arrêté dans le Parlement que les Evêques d'Angleterre iroient au Concile que le Pape avoit convoqué à Rome. L'Ambaſſadeur de France à Londres eut ordre de ſe retirer, ſous prétexte qu'il ne convenoit pas au Roi d'avoir à ſa Cour le Miniſtre d'un Prince ennemi déclaré du Saint Siege. L'Empereur de ſon côté, en proteſtant qu'il vouloit s'en tenir à la Ligue de Cambrai, feſoit des plaintes & des propoſitions très-injuſtes, & des demandes ſi contraires aux intérêts de la France, qu'il paroiſſoit viſiblement qu'il cherchoit des prétextes pour rompre. Les Suiſſes d'un autre côté témoignoient être diſpoſés à fournir aux Alliés ſix mille hommes. Les Florentins, juſques-là aſſez portés pour la France, différoient de renouveller leur alliance avec cette couronne, négocioient avec le Viceroi de Naples, & étoient en quelque façon reconciliés avec le Pape, qui leur avoit donné l'abſolution des cenſures lancées contre eux, au ſujet du Concile de Piſe, ſans qu'ils l'euſſent demandée. Il avoit même un Nonce à Florence pour cimenter leur parfaite reconciliation avec le Saint Siege. Ainſi Louis XII ſe voioit ſur le point d'être abandonné de tous ſes Alliés. Jules II, aſſuré de l'appui d'une ligue puiſſante, étoit plus fier que jamais, & rejettoit toutes les propoſitions du Roi, exigeant pour préalable que la ville de Bologne lui fût rendue, que le Duc de Ferrare ſe ſoumît, & que le Concile transféré à Milan fût diſſous. Enfin le Pape avoit

(*a*) Le même, n. 29. *Mocenic.* L. IV. *Arlun.* L. IV. Hiſt. de la Ligue de Cambrai l. c. p. 63-67. *Bembe* L. XII. p. 455, 456. *Laugier* ubi ſup. p. 332-335.

(*b*) Les mêmes.

ménagé une trêve de dix mois entre l'Empereur & les Vénitiens qui s'engagerent à payer à ce Prince cinquante mille écus (*a*).

Louis XII ſe voiant ſeul contre tant d'ennemis, envoya ordre au Duc de Nemours de paſſer dans la Romagne, & de combattre l'armée des Confédérés avant que toutes leurs forces fuſſent réunies. Gaſton avoit dixhuit mille hommes d'infanterie & ſeize-cens lances avec une belle artillerie. L'armée du Pape & des Eſpagnols n'étoit que de quatorze-cens Gendarmes, de mille chevaux légers & de dix mille hommes d'infanterie. Le Viceroi de Naples avoit ordre d'éviter une bataille, ce qu'il exécuta très-bien, malgré tous les efforts que le Duc de Nemours fit pour l'y engager. Ce Général prit alors la réſolution d'aſſiéger Ravenne, ne doutant pas que les Confédérés ne hazardaſſent tout pour ſauver cette place. Ils pénétrerent ſon deſſein, jetterent promptement du ſecours dans Ravenne, & ſe retirerent ſous Faënza. Gaſton vint camper devant la ville, la canonna & fit brêche. La difficulté d'avoir des vivres & du fourage, & la marche des ennemis pour venir au ſecours, le déterminerent à donner l'aſſaut. Il fut ſoutenu pendant trois heures avec tout le courage imaginable par Marc-Antoine Colonne, qui commandoit dans la place. Les François furent repouſſés avec perte de plus de trois-cens hommes. L'armée Alliée s'avança à deux milles des François pour les obliger à lever le ſiege. La riviere de Ronco ſéparoit les deux camps; les Alliés éleverent à la tête du leur un bon retranchement, bordé d'artillerie. Le Duc de Nemours fit reconnoitre leur poſition le Samedi Saint, & le lendemain onzieme d'Avril, jour de Pâques, il marcha pour les attaquer. Ceux qui ſont curieux de lire des deſcriptions de batailles peuvent conſulter les Hiſtoriens que nous citons (*b*). Il ſuffit pour notre but de dire, que la bataille fut des plus ſanglantes, qu'elle dura dix huit heures; que dix mille morts de l'un & de l'autre parti reſterent ſur la place, que les François remporterent une victoire complette, mais qui leur couta cher, par la perte d'un grand nombre d'Officiers de marque & ſurtout de leur général Gaſton de Foix, qui fut tué en voulant forcer un corps d'infanterie Eſpagnole qui ſe retiroit en bon ordre. Le Cardinal de Médicis Légat du Pape avec pluſieurs autres perſonnes de conſideration reſterent au nombre des priſonniers, & les François prirent tout le bagage & l'artillerie. Ravenne demanda à capituler; mais pendant la négociation, les Fantaſſins Allemans & Gaſcons entrerent dans la ville par la breche, & la mirent au pillage. Marc-Antoine Colonne rendit quatre jours après la Citadelle où il s'étoit réfugié. Rimini, Forli, Imola, Ceſene & toutes les Places de la Romagne ſe ſoumirent aux vainqueurs. On les remit au Cardinal de Saint-Severin Légat du Concile de Milan (*c*).

Siege & bataille de Ravenne.

Les Vénitiens furent fort conſternés de l'iſſue de la bataille de Ravenne, & ſe diſpoſerent à faire la paix avec la France. Cependant ils voulurent auparavant ſonder les diſpoſitions des Alliés. Le Pape fit faire des propo-

Le Pape perſiſte à vouloir continuer la guerre.

(*a*) *Guichardin* l. c. n. 30-34. *Mocenic.* l. c. *Bembe* l. c. p. 458.

(*b*) *Guichardin* n. 36. *Daniel* T. IX. p. 425-431. Hiſt. de la Ligue de Cambrai l. c. p. 79-85. *Laugier* ubi ſup. p. 349-351. Voy. auſſi *Mocenic.* l. c.

(*c*) *Guichardin* ubi ſup. *Bembe* l. c. p. 460. *Mocenic.* l. c.

SECTION VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

ſitions de paix au Roi de France, ou pour mieux dire, il témoigna être diſpoſé à accepter celles que Louis XII lui avoit fait faire ; mais il changea bientôt d'avis, bien que le Roi eût ratifié les articles propoſés. Diverſes circonſtances y contribuerent. Le Sieur la Paliſſe, qui avoit pris le commandement de l'armée Françoiſe, après la mort du Duc de Nemours, fut rappellé dans le Milanés, que les Suiſſes menaçoient d'une nouvelle invaſion. Le Cardinal d'York arriva à Rome avec la ratification de la Ligue, ſignée par le Roi d'Angleterre. Le Roi d'Eſpagne écrivit au Pape, qu'il alloit envoyer en Italie le fameux Gonſalve avec de nouvelles troupes, & qu'il eſpéroit fixer dans peu les irréſolutions de l'Empereur. Le Pape raſſuré par tous ces encouragemens, fit l'ouverture de ſon Concile de Latran, dreſſa un Monitoire contre le Roi de France, ordonna de nouvelles levées de troupes, rejetta ouvertement la paix, & obtint aux Vénitiens de la part de l'Empereur une prolongation de trêve pour ſix mois. A ſon inſtigation le Sénat envoya en Suiſſe Léonard Mocénigo & Nicolas Bernardo avec une bonne ſomme d'argent, pour hâter la marche des troupes de cette nation (*a*).

Les François abandonnent le Milanés.

Les Suiſſes ſe déterminerent à faire marcher dixhuit mille hommes, au lieu de ſix mille qu'ils avoient promis, pour chaſſer les François du Milanés. Cette armée prit ſa route par les Griſons & par le Trentin, où l'Empereur lui donna paſſage, pour aller joindre l'armée Vénitienne dans le Véronois. La Paliſſe avoit à peine ſix mille hommes de pied & mille gendarmes, aiant diſtribué la plus grande partie de ſes troupes dans les principales villes. Il alla ſe poſter avec ſa petite armée à Pontévico. Ce fut là que l'Empereur fit publier un ordre à tous les Allemands qui étoient dans l'armée de France, de la quitter, ce qu'ils firent le même jour. Les François ſe replierent ſur Pizzighitone, en apprenant que l'armée des Alliés avoit paſſé le Mincio à Vallegio, & marchoit droit à eux. La ville de Crémone ouvrit ſes portes, & ſe racheta du pillage moyennant quarante mille ducats ; la garniſon Françoiſe ſe retira dans le château. Les Vénitiens demandoient que Crémone fût rendue à la République, mais les Suiſſes & le Pape voulurent qu'elle fût remiſe à Maximilien Sforce, fils de Ludovic. Le même jour Bergame capitula auſſi. L'armée des Confédérés s'avança vers l'Adda, & la Paliſſe n'étant pas aſſez fort pour l'empêcher de paſſer cette riviere, ſe jetta dans Pavie. Le Maréchal de Trivulce, après avoir renforcé la garniſon du château de Milan ſe retira en Piémont avec les Prélats du Concile, emmenant le Cardinal de Médicis priſonnier, mais il ſe ſauva en chemin. Les Alliés ſe préſenterent devant Lodi, qui ſe rendit ſans coup férir. Ils marcherent à Pavie, & les Vénitiens dreſſerent leurs batteries contre la Place. Une partie des Suiſſes paſſa ſur des barques le Teſin, qui baigne les murs de la ville. Les François, craignant qu'ils ne s'emparaſſent du pont de Pierre, qui étoit le ſeul paſſage par où ils pouvoient ſe ſauver, marcherent vers ce pont pour ſortir de la place : mais avant que l'arriere-garde fût dehors, le reſte des Suiſſes entrant par le château qui avoit été abandonné, les chaſſerent devant eux tout le long de la ville & du pont.

(*a*) *Guichardin* l. c. n. 38-42. *Mocenic.* ubi ſup. *Bembe* p. 462.

On ſe défendit avec beaucoup de vigueur, & ſurtout quelques Allemands qui étoient reſtés à l'armée après la retraite des autres; mais quand ils vinrent à paſſer ſur le pont de bois du Gravaloné, il rompit ſous le poids de la cavalerie, & ceux des François & des Allemands qui n'étoient pas paſſés furent tous tués ou faits priſonniers. Les François aiant achevé de détruire leur pont, continuerent leur retraite juſqu'à Alexandrie, où s'étant joints au Maréchal de Trivulce; ils abandonnerent le Milanés, pour ſe retirer au delà des Alpes (*a*) (*). Alors toutes les villes ſe hâterent de ſe ſoumettre, & à la réſerve de Crême, de Breſce, de Legnago, de Peſchiera, des châteaux de Milan, de Crémone & de Novare, tout le reſte ſe rendit aux Alliés. Genes ſe ſouleva auſſi contre les François, & les Bentivoglio furent obligés d'abandonner Bologne (*b*).

Semences de diviſion entre les Alliés.

Après avoir chaſſé les François d'Italie, la diviſion ſe mit parmi les Alliés, qui avoient tous leurs vues particulieres. Les Vénitiens ſouhaitoient de recouvrer Breſce & Crême, qui devoient leur revenir ſuivant le Traité de la Ligue, & le Pape le ſouhaitoit auſſi. L'Empereur, dont le Roi d'Aragon ne pouvoit ſe ſéparer, vouloit non ſeulement avoir ces deux places mais encore ôter aux Vénitiens tout ce qui lui avoit été aſſigné par le Traité de Cambrai. D'ailleurs ces deux Princes auroient bien voulu faire tomber le Duché de Milan au Prince Charles leur héritier où à Ferdinand ſon frere: au lieu que le Pape & les Suiſſes demandoient hautement que ce Duché fût reſtitué à Maximilien Sforce fils de Ludovic. Le Pape ne perdoit pas de vue le deſſein de ſe rendre maître de Ferrare, comme il l'étoit déja de Parme, de Plaiſance & de Reggio. L'Empereur, ainſi que les Vénitiens & les Suiſſes, vouloit que ces trois derniers Etats fuſſent réunis au Duché de Milan dont ils avoient été démembrés (*c*). Ajoutons que le Pape avoit réſolu de rétablir les Médicis dans Florence, ce qu'il exécuta auſſi de concert avec les Eſpagnols (*d*). Pour fomenter la diviſion parmi les Alliés, les Commandans des Places qui reſtoient aux François eurent ordre de les remettre contradictoirement aux prétentions des intéreſſés. Les Vénitiens aſſiegerent, conjointement avec les autres Alliés, Legnago & Peſchiéra, & les Commandans les remirent entre les mains des Officiers de l'Empereur, ſans avoir égard aux offres avantageuſes des Vénitiens. Ils furent plus heureux à Crême, ils gagnerent Benoit Crivelli qui en étoit Gouverneur,

(*a*) *Guichardin* n. 44. *Mocenic.* ubi ſup. Hiſt. de la Ligue de Cambrai l. c. p. 104-112. *Laugier* T. VIII. p. 355-359.

(*b*) *Guichardin* l. c. n. 45. *Bembe* ubi ſup. *Mocenic.* l. c.

(*c*) *Guichardin* L. XI. n. 3.

(*d*) Le même, n. 4, 6. *Bembe* l. c. p. 467.

(*) Ce récit de Guichardin eſt tout différent de celui qu'on trouve dans la vie du Chevalier Bayard Ch. 55. Selon l'Auteur, la Paliſſe fit jetter un pont ſur le Teſin pour ſe ſauver, avant que les ennemis euſſent entierement inveſti la place. Ceux-ci ayant rompu la porte du côté de la campagne, entrerent dans la ville, avant que toutes les troupes Françoiſes fuſſent toutes ſorties. Le Chevalier Bayard avec trente hommes d'armes arrêta quelque tems leur impétuoſité, juſqu'à ce que toute la garniſon eût paſſé la riviere; il la paſſa lui-même laiſſant trois-cens Allemands pour faire feu ſur les ennemis qui le ſuivoient. Le pont ſe rompit & les trois-cens hommes furent tous tués ou faits priſonniers.

SECTION VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

qui leur livra la place (*a*). Ils aſſiegerent enſuite Breſce, mais d'Aubigni qui y commandoit la rendit au Viceroi de Naples (*b*). Bembe dit que les Eſpagnols pillerent cette ville, & partagerent le butin avec les François (*c*). M. Laugier rapporte à ce ſujet une particularité que je ne trouve point dans les autres Hiſtoriens que j'ai été à portée de conſulter, c'eſt que le Sénat qui ſe vit ainſi déchu de ſes plus belles eſpérances, implora la protection du Pape en lui rappellant que dès les premieres Conférences pour la concluſion de la Ligue, on étoit convenu que toutes les villes qui étoient du domaine de Veniſe avant la guerre, ſeroient rendues à la République. Jules II écrivit aux Suiſſes & au Viceroi de Naples, pour leur recommander de rendre aux Vénitiens la juſtice qu'ils demandoient, & qui étoit dûe à leurs ſervices, mais on n'eut aucun égard à ſa recommandation (*d*).

Négociation à Rome pour la paix.

Quoiqu'il en ſoit, l'Empereur envoya l'Evêque de Gurck en Italie; il ſe tint une eſpece de Congrès à Mantoue, où le rétabliſſement de Maximilien Sforce dans le Duché de Milan fut réſolu. On arrêta auſſi que l'Evêque de Gurck iroit à Rome pour convenir des conditions de l'inveſtiture & pour traiter en même tems de la paix avec les Vénitiens. Le Sénat avoit envoyé Pierre Lando pour conférer avec ce Prélat avant ſon départ pour Rome, mais ils n'avoient rien conclu (*e*). Lando accompagna l'Evêque à Rome, & conjointement avec François Foſcarini, Ambaſſadeur ordinaire de la République à la Cour du Pape, entama la négociation. Ces deux Plénipotentiaires propoſerent à l'Evêque de Gurck, de donner à l'Empereur ſix-cens mille écus, à condition qu'il reſtitueroit aux Vénitiens Vérone & tout ce qu'ils avoient perdu pendant la guerre, à la réſerve de Crémone & de la Ghiera d'Adda (*f*). L'Evêque de Gurck rejetta cette offre; il conſentoit que Padoue, Treviſe, Breſce, Bergame & Crême demeuraſſent aux Vénitiens, mais il exigeoit qu'ils rendiſſent Vicence à l'Empereur, qu'ils renonçaſſent à tous leurs droits ſur cette ville & ſur toutes les autres que l'Empereur vouloit garder; qu'ils lui payaſſent actuellement deux-cens mille écus d'or, & qu'ils s'obligeaſſent à lui en payer annuellement trente mille pour les villes qui relevoient de l'Empire (*g*). Les Vénitiens trouverent ces propoſitions fort dures, mais ſurtout ils ne pouvoient ſe réſoudre à céder Vicence. Le Pape qui ſouhaitoit réunir toutes les Puiſſances contre la France, employa auprès des Vénitiens les exhortations, les prieres les menaces mêmes pour les porter à terminer leurs différends avec l'Empereur. L'Ambaſſadeur des Suiſſes n'y travailloit pas avec moins d'ardeur, parceque les Suiſſes venoient de s'engager à défendre la République, moyennant une penſion annuelle de vingt-cinq mille ducats (*h*).

Traité du

Le Pape ne pouvant réuſſir à concilier l'Empereur avec les Vénitiens,

(*a*) *Bembe* l. c.
(*b*) *Guichardin* ubi ſup. n. 10.
(*c*) *Bembe* p. 469.
(*d*) *Laugier* l. c. p. 364.
(*e*) *Mocenic.* ubi ſup.
(*f*) *Laugier* p. 365. Bembe, Guichardin, Mocenico & Arlunus ne parlent point de ces offres.
(*g*) *Guichardin* l. c. n. 12. Il n'y a gueres de vraiſemblance dans ce que dit M. Laugier, qu'on ait exigé un tribut annuel de ſix-cens mille écus.
(*h*) *Guichardin* ubi ſup. n. 13.

déclara aux Ambaſſadeurs de ceux-ci, qu'il ſeroit obligé de tourner les armes ſpirituelles & temporelles contre leur République. Ces menaces n'aiant produit aucun effet, le Pape ſigna un nouveau Traité avec l'Empereur, donna ordre aux Ambaſſadeurs de Veniſe de ſe retirer, & renouvella les ſentences d'excommunication & d'interdit qu'il avoit lancées contre la République au commencement de la guerre; il fit remettre la ville de Breſce aux Officiers de l'Empereur & donna le chapeau de Cardinal à l'Evêque de Gurck (*a*).

Section VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

Pape avec l'Empereur contre les Vénitiens.

Ces démarches du Pape firent que le Sénat de Veniſe commença à écouter les conſeils que lui feſoit parvenir André Gritti. Après avoir été fait priſonnier à Breſce, il avoit été conduit en France, où par ſa prudence & par ſes manieres agréables, il s'étoit fait aimer de tout le monde & du Roi en particulier, enſorte qu'il étoit traité à la Cour plutôt en Ambaſſadeur de ſa République, qu'en priſonnier. Gritti ſouhaitoit de former une Ligue entre les Vénitiens & la France, & ménagea ſi adroitement les choſes, qu'on envoya à Veniſe, du conſentement du Roi, Conſtant Ferrerio Secretaire du Maréchal de Trivulce. Il étoit chargé d'une Lettre du Maréchal pour le Sénat, par laquelle il lui témoignoit ſon inclination pour la République, & marquoit que ſon envoyé avoit tous les pouvoirs néceſſaires pour traiter & conclure, afin de tenir l'affaire plus ſecrete. Le Sénat nomma Antoine Juſtiniani pour négocier avec Ferrerio ou Ferrier. Après bien des diſcuſſions, ils convinrent, qu'il falloit s'en tenir aux termes du Traité fait entre le Roi & la République en 1499, avec les changemens que la diverſité des circonſtances réquéroit. On en donna avis à Gritti, & on le chargea de travailler à obtenir du Roi qu'il ratifiât ce qui avoit été arrêté entre les deux Négociateurs. Louis XII témoigna qu'il étoit diſpoſé à confirmer tout ce qu'avoit fait Ferrier, à la réſerve de l'article de la ceſſion de Crémone & de la Ghiera-d'Adda. Les Vénitiens de leur côté ne pouvoient ſe réſoudre à renoncer à l'eſpérance de les réunir à leurs domaines (*b*). Cela prolongea la négociation.

Négociation entre les Vénitiens & la France. 1513.

Le Pape & d'autres s'efforcent de regagner les Vénitiens.

Le Pape, ſoupçonnant que les Vénitiens traitoient avec le Roi de France, envoya Jaques Stafileo en qualité de Nonce à Veniſe, & témoigna ſe relâcher beaucoup à leur égard. Il rejetta le Traité qu'il avoit conclu avec l'Empereur ſur la néceſſité des circonſtances, promettant qu'auſſitôt qu'il auroit mis ſes affaires ſur un pied ſûr, il ſe déclareroit ami de la République, contre laquelle il n'emploieroit point les armes temporelles, & leveroit les Cenſures prononcées contre elle. Les Suiſſes chargerent leurs Ambaſſadeurs à Veniſe de prévenir l'alliance des Vénitiens avec la France. Ces Ambaſſadeurs firent un grand étalage de leurs forces, & s'efforcerent de perſuader au Sénat, que toute autre amitié auroit pour lui moins de ſureté & d'avantage que la leur. Le Vicéroi de Naples, par le conſeil du Pape, envoya Pierre de Caſtro à Veniſe, qui déclara qu'il étoit au pouvoir du Viceroi de prolonger la trêve que les Vénitiens avoient obtenue de l'Empereur. L'Evêque de Gurck même s'étoit déterminé à leur abandon-

(*a*) *Mocenic.* l. c. *Laugier* ubi ſup. p. 367, 368. *Bembe* l. c. p. 470.

(*b*) *Paruta* dell' Hiſt. Venet. P. I. L. I. p. m. 13, 14. *Guichardin* l. c. n. 18.

SECTION VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

ner Vicence; mais le Sénat encouragé par la crainte des Alliés, déclara qu'il ne vouloit point de paix, ſi Vérone n'étoit auſſi rendue à la République, offrant en ce cas une ſomme plus conſiderable à l'Empereur (*a*).

Oppoſition de ſentimens dans le Sénat.

Cependant les ſentimens furent fort partagés dans le Sénat ſur le parti qu'on devoit prendre. Les uns, frappés des grands préparatifs du Roi d'Angleterre contre la France repréſenterent qu'il étoit à craindre que Louis XII, occupé à défendre ſes propres Etats, ne pût penſer aux affaires d'Italie, & y envoyer du ſecours. Ils rappellerent toutes les calamités des années dernieres, diſant, qu'il falloit céder au malheur des tems, & réſerver pour des circonſtances plus favorables le deſſein de recouvrer ce qu'on avoit perdu; qu'en voulant précipiter le rétabliſſement de l'ancienne grandeur de la République, on hâteroit peut-être ſa ruine. Que toute l'Italie avoit éprouvé que les François feſoient la guerre avec cruauté, & traitoient de la paix avec hauteur, ce qui rendoit cette nation auſſi incommode à ſes amis qu'à ſes ennemis. Que le plus ſûr étoient de faire la paix avec l'Empereur, parceque la légéreté de ſon caractere, & le déſordre habituel de ſes finances, fourniroient bientôt des occaſions de retirer de lui, à un prix médiocre, tout ce qu'on auroit été obligé de lui céder (*b*). Les autres Sénateurs ſoutenoient, qu'on devoit préférer une noble eſpérance, quoique incertaine, à des vues plus timides, quoique plus ſures; que la conſtance Vénitienne n'avoit jamais cédé à aucune crainte; & que puiſque la République avoit ſoutenu juſques-là le poids d'une guerre accablante, il ne falloit point qu'elle ſe deshonorât par une paix honteuſe; qu'elle devoit plutôt faire un nouvel effort pour aſſurer ce qui lui reſtoit, & recouvrer une partie de ce qu'elle avoit perdu; que depuis la déroute de la Ghiera-d'Adda, les malheurs qui étoient ſurvenus n'avoient point eu d'autre cauſe que le découragement de la Nation; qu'auſſitôt qu'elle avoit repris courage, la fortune avoit commencé de lui être favorable, que le retour des François en Italie, bien loin de conſommer l'eſclavage des Italiens, ſerviroit à les remettre en liberté, parcequ'étant en bute à l'ambition de pluſieurs Princes, cette concurrence les affoibliroit néceſſairement & les rendroit moins redoutables, & que l'un s'oppoſant avec émulation à la ſupériorité de l'autre, il pourroit arriver que la République trouvât dans cette rivalité l'occaſion de ſecouer le joug de toutes les nations étrangeres; qu'aſſurément ſi les Vénitiens ſouffroient des injures auſſi graves de la part des Alliés, ils s'expoſeroient à tomber dans un mépris général (*c*).

Il ſe détermine à ſe liguer avec la France.

Cette diverſité d'opinions tint pendant pluſieurs jours le Sénat dans l'incertitude, vu ſurtout le caractere de ceux avec qui on devoit traiter. Maximilien n'avoit point de façon de penſer décidée, ſes actions démentant preſque toujours ſes paroles, & il avoit, en ſa qualité d'Empereur, plus de grandeur apparente que de force réelle. Louis XII inſpiroit plus de confiance par l'étendue de ſon pouvoir, & par l'envie extrême qu'il avoit de faire la guerre, mais ſon ambition feſoit douter de ſa foi. Veniſe avoit éprou-

(*a*) *Paruta* l. c. p. 15. *Guichardin* ubi ſup. n. 19. *Mocenic.* L. IV. à la fin.

(*b*) *Paruta* ubi ſup. p. 16. Voy. auſſi *Guichardin* n. 29.

(*c*) *Paruta* ubi ſup. p. 17, 18.

éprouvé de sa part des variations fâcheuses; & si son alliance étoit desirable à bien des égards, on n'avoit pas moins de raisons de la regarder comme un parti dangereux & critique (*a*). Enfin presque d'une voix unanime on conclut de se liguer avec la France. Le Sénat fit partir Louis di Pietro, Secretaire du Conseil des Dix & le chargea de solliciter la liberté d'André Gritti, & aussitôt qu'il l'auroit obtenue de lui remettre des Lettres d'Ambassadeur Plénipotentiaire pour conclure le Traité & en jurer l'observation au nom de la République. Au cas qu'il trouvât de la difficulté à obtenir la liberté de Gritti, il devoit lui-même faire la fonction d'Ambassadeur, & mettre tout en œuvre pour engager le Roi à céder le Crémonois & la Ghiéra-d'Adda à la République; mais si le Roi le refusoit absolument, il avoit ordre de signer le Traité, pourvu qu'il y eût certitude que l'armée Françoise passeroit incessamment en Italie (*b*).

Section VIII. *Histoire de* Venise *depuis l'an* 1509 *jusqu'à l'an* 1540.

Sur ces entrefaites Jules II tomba malade & mourut le 21 de Fevrier 1521, dans le tems qu'il méditoit encore de grands projets. Le 11 de Mars, on lui donna pour successeur le Cardinal de Medicis, âgé de trente-sept ans, qui prit le nom de Léon X. Les Vénitiens en témoignerent beaucoup de joie, ne doutant pas qu'un Pape d'une Maison qu'ils avoient protégée dans sa disgrace, ne leur fût affectionné par un principe de reconnoissance. Léon X fut fort irrésolu sur le parti qu'il prendroit dans l'état où étoient les affaires; il crut qu'il ne pouvoit mieux faire que de détourner les Vénitiens de s'allier avec la France; il leur proposa de se liguer avec lui & le Duc de Milan, en leur fesant espérer que les Florentins & les Suisses les aideroient de tout leur pouvoir à maintenir la liberté de l'Italie. Mais le Sénat ne voulut pas sacrifier à cette espérance incertaine les avantages beaucoup plus assurés de son alliance avec la France, qui d'ailleurs étoit déja conclue (*c*). C'est ce qu'il faut à présent rapporter.

Mort de Jules II, *& élection de* Léon X.

Le Secretaire du Conseil des Dix, étoit arrivé en France, & Louis XII accorda sans peine la liberté à André Gritti, lequel signa le Traité à Blois le 25 de Mars, aux conditions suivantes. Que le Crémonois & la Ghiéra-d'Adda seroient réunis au Duché de Milan; que Bresce, Bergame & Crême seroient rendus aux Vénitiens, le Roi renonçant en leur faveur à tous les droits qu'il pouvoit prétendre sur ces trois villes & leurs dépendances, que les deux Puissances alliées demeureroient unies, & feroient agir leurs forces conjointement, jusqu'à ce que la France fût rentrée en possession de tout le Duché de Milan, & que la République eût recouvré tout ce qu'elle possédoit en terre ferme avant la guerre; qu'on se rendroit mutuellement tous les prisonniers; qu'on restitueroit les biens aux sujets de part & d'autre & qu'il y auroit un commerce libre entre les deux Etats; qu'on donneroit du tems aux Princes d'Italie pour accéder à ce Traité, & spécialement au Pape s'il vouloit s'y faire comprendre (*d*). En conséquence de cette alliance, Barthelemi Alviano & tous les autres Officiers Vénitiens furent élargis & partirent pour Venise.

Traité des Vénitiens avec Louis XII.

(*a*) Le même, p. 18, 19.
(*b*) Le même.
(*c*) Le même, p. 24, 25. *Mocenic.* L. V. au commencement.
(*d*) *Paruta* l. c. p. 20, 21. Voy. aussi *Guichardin* L. XI. n. 29.

SECTION VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

Le Sénat fit part de ce Traité au Roi d'Angleterre, qui juſques-là avoit paru prendre fort à cœur les intérêts de la République; il chargea ſon Ambaſſadeur à la Cour de Henri VIII de repréſenter à ce Prince, que les Vénitiens avoient voulu ſuivre le conſeil qu'il leur avoit donné de s'accommoder avec l'Empereur; mais que quand ils avoient parlé de paix, on leur avoit propoſé des conditions ſi dures & ſi ignominieuſes, qu'il n'avoit pas été en leur pouvoir de les accepter; qu'ils s'étoient vus dans la néceſſité de faire leur accord avec la France, & qu'ils prenoient le ciel & la terre à témoins, que la ſeule injuſtice de leurs ennemis les avoit conduits à ce parti extrême (*a*).

Les François rentrent en Italie.

Louis XII feſoit déja avancer ſes troupes pour paſſer en Italie, & afin de n'avoir point d'autre affaire ſur les bras, il venoit de conclure une trêve avec le Roi d'Eſpagne du côté de la Navarre, & avoit abandonné Jean d'Albret ſon parent & ſon allié. Il eſpéroit que les préparatifs du Roi d'Angleterre l'occuperoient encore longtems, & que la conquête du Milanés ſeroit achevée avant que la Flotte Angloiſe fût en état de mettre en mer. L'armée de France arriva à Suze, commandée par Louis de la Trimouille. Le Comte de Maſocco, fils du Maréchal Trivulce s'étoit déja rendu maître d'Aſt & d'Alexandrie (*b*), & les François ſe diſpoſoient à marcher à grandes journées vers Milan. L'armée de Veniſe, compoſée de huit mille hommes d'infanterie, de douze-cens hommes d'armes & de cinq-cens hommes de cavalerie légere, étoit campée ſur les bords de l'Adige avec une belle & nombreuſe artillerie. Dominique Contarini & André Lorédan en étoient les Provéditeurs, & la charge de Capitaine-Général venoit d'être donnée à Barthelemi Alviano, avec cinquante mille ducats d'appointement, ſurquoi il étoit obligé d'entretenir à ſa ſolde trois-cens hommes d'armes & cinq-cens Arbalêtriers. Il ſe rendit à l'armée, & écrivit au Sénat, qu'il croyoit qu'il falloit inceſſamment pénétrer dans le Milanés, tandis que les Confédérés ne pouvoient encore le ſécourir, qu'on ne pouvoit trop tôt ſe joindre aux François, parceque leur ſuccès décideroit du ſort de la République (*c*).

Opérations de l'armée Vénitienne.

Le Sénat, qui n'avoit point encore eu d'avis certain de l'arrivée des François, ne voulut point que ſon armée s'engageât trop avant, au riſque de laiſſer ſes frontieres à découvert, & il ordonna à ſon Général de ne point s'éloigner des rives du Po & de l'Adda: il lui permit d'entreprendre, en deça de ces deux fleuves, tout ce qu'il croiroit avantageux. Alviano, qui étoit actif & ardent s'avança vers Vérone. Pandolfe Malateſta, qui, dans la décadence des affaires de la République, avoit paſſé au ſervice de ſes ennemis commandoit dans un des Forts de Vérone; il avoit conſpiré avec quelques-uns des habitans, les plus attachés aux Vénitiens, de livrer à Alviano la porte de Saint-George. Mais l'intrigue aiant été découverte, l'entrepriſe échoua. Alviano, voiant que le ſiege de la ville & des châteaux demandoit trop de tems, marcha vers Crémone contre l'avis des Provéditeurs, chemin feſant il prit Valeggio & Peſchiéra & continua ſa

(*a*) *Paruta* l. c. p. 21.
(*b*) *Guichardin* l. c. n. 32.
(*c*) *Paruta* l. c. p. 28. *Mocenic.* ubi ſup.

route pour Crémone (*a*). L'approche de ſon armée fit déſerter tous ceux des habitans qui étoient de la faction ennemie, les autres lui ouvrirent leurs portes. Galéas Palavicin, qui avoit lié une intelligence avec quelques habitans, prévint Alviano, & entra dans la ville au nom du Roi de France avec quarante Gendarmes & deux mille hommes de pied. Mais le Général Vénitien, bien loin de vouloir partager la gloire de cette conquête, tomba ſur les troupes de Palavicin & les tailla en pieces (*b*). Il fit priſonniers mille Fantaſſins Eſpagnols & deux-cens hommes d'armes, & empêcha que ſes troupes ne fiſſent aucun tort aux habitans. Il remit la place à Théodore Trivulce, chargé de la recevoir au nom du Roi; la Citadelle étant reſtée au pouvoir des François (*c*). Un ſuccès ſi heureux & ſi prompt détermina les villes de Lodi, de Soncino & toutes celles de la Ghiéra-d'Adda à ſuivre l'exemple de Crémone (*d*).

Section VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

Les affaires des Vénitiens n'avoient pas pris un tour ſi favorable dans le Véronois & le Vicentin. Alviano avoit laiſſé ſur les frontieres de ces Provinces trois-cens chevaux légers & ſix-cens hommes de pied aux ordres de Sigismond Cavalli, Provéditeur Général des troupes Vénitiennes, qui avoit établi ſon camp à San-Bonifacio. Le Gouverneur de Vérone détacha deux mille hommes de pied & cinq-cens chevaux, qui fondirent inopinément ſur les Vénitiens; la plupart étant des gens ramaſſés & nullement aguerris tournerent le dos, auſſi bien que la cavalerie légere, enſorte que ſoldats & Généraux ſe ſauverent à Cologna. Les ennemis les pourſuivirent avec tant de diligence, qu'ils prirent cette ville d'aſſaut & la ſaccagerent, ſe rendirent maîtres du château & firent priſonniers le Provéditeur Cavalli, Victor Malipier Podeſta de Cologna & pluſieurs Gentilshommes; ils s'en retournerent à Vérone avec un grand butin. Encouragés par ce ſuccès, les ennemis formerent un corps de quatre mille fantaſſins & de cinq-cens chevaux, mirent tout à feu & à ſang dans le Vicentin, pillerent & brûlerent Arzignano, & auroient même peut-être ſurpris Vicence, ſi Jean Paul Manfrone, qui y commandoit, n'avoit pas renforcé ſa garniſon, en feſant entrer dans la Place un grand nombre de payſans & de gens de la campagne (*e*).

Déavantages des Vénitiens.

Les ſuccès des François dans le Milanés étoient cependant fort rapides; les peuples mécontens de Maximilien Sforce favoriſoient ouvertement ſes ennemis, deſorte que la défection fut générale, & qu'il ne reſta à Maximilien que les ſeules villes de Novare & de Côme. Alviano, avant que de partir de Crémone, avoit envoyé Renzo da Ceri, un de ſes meilleurs Officiers, avec un fort détachement pour s'aſſurer de Breſce, ce qu'il exécuta ſans peine, la garniſon Eſpagnole s'étant retirée dans le château (*f*).

Révolution dans le Milanés.

Cependant les Suiſſes, animés contre la France & déterminés à ſoutenir le Duc de Milan, feſoient marcher une armée à ſon ſecours. Ce Prince étoit à Novare avec quelques compagnies de Gendarmes, & de l'infan-

Siege de Novare.

(*a*) Les mêmes, & *Guichardin* l. c.
(*b*) *Mocenic. Guichardin* l. c.
(*c*) *Paruta* ubi ſup. p. 29, 30.
(*d*) Le même & *Guichardin* l. c.
(*e*) *Mocenic. Paruta* l. c.
(*f*) Les mêmes & *Guichardin* ubi ſup. *Arlunus* de Bello Venet. L. V.

SECTION VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

terie Suiſſe, en attendant l'armée qui venoit le maintenir. Les Généraux François apprirent qu'elle étoit en mouvement, & l'expérience qu'ils avoient faite en plus d'une occaſion de la bravoure de cette nation, leur donna quelque inquiétude; mais conſidérant enſuite que cette armée n'avoit ni cavalerie, ni artillerie, ni magaſins, ils ſe perſuaderent qu'elle ſe diſſiperoit bientôt d'elle même, & entreprirent d'aſſieger Novare, comptant ou d'engager les Suiſſes à leur livrer Maximilien Sforce, comme ils avoient autrefois livré Ludovic ſon pere, ou qu'ils n'auroient pas de peine à prendre une place comme Novare, & que cette ville rendue la guerre étoit finie (*a*). L'Hiſtorien obſerve, qu'on blâma beaucoup ce plan des Généraux François. Si au lieu de s'arrêter au ſiege de Novare qui pouvoit leur prendre beaucoup de tems, ils avoient marché avec toutes leurs forces contre les Eſpagnols, qui s'étoient avancés entre Parme & Plaiſance, ils auroient pu aiſément les vaincre; & cette armée une fois détruite, celle des Suiſſes, n'aiant plus d'eſpoir d'être ſoutenue, n'auroit pas été fort à craindre. André Gritti, que le Sénat avoit envoyé à l'armée Françoiſe, preſſa vivement la Trémouille de prendre ce dernier parti. Le Sénat, qui comptoit qu'on ne ſuivroit pas d'autre plan, avoit ordonné à ſon Capitaine-Général de jetter un pont ſur l'Adda, & de faire courir le bruit qu'il alloit paſſer cette riviere pour ſe joindre aux François, ne doutant point que la crainte de cette jonction n'empêchât les Eſpagnols d'envoyer du ſecours aux Suiſſes, & ne les déterminât à ſe retirer dans le royaume de Naples (*b*).

Ordres donnés par le Sénat.

Cardone, Viceroi de Naples, commandoit l'armée Eſpagnole, & étoit campé ſur la Trebia. Ses premiers mouvemens avoient marqué beaucoup d'incertitude dans ſes deſſeins; mais lorſqu'on vit qu'il s'étoit fixé, on ſe perſuada qu'il attendoit à ſe décider par les événemens, & qu'il feroit la paix ou la guerre, ſuivant le parti qui auroit l'avantage. Le Sénat attentif à la conduite du Viceroi, ordonna à Alviano, qu'au cas que les Eſpagnols vouluſſent paſſer le Po pour ſe joindre aux Suiſſes qui marchoient ſur Novare, il allât à leur rencontre avec toute ſon armée, & ſe mit en état de ſecourir les François & de ſe joindre à eux; que ſi au contraire les Eſpagnols entreprenoient de paſſer le Po plus bas, pour ſe joindre aux Allemands dans le Véronois, il eût à ſe porter dans les lieux d'où il pourroit aiſément envoyer du ſecours par tout où il en ſeroit beſoin. Alviano, en conſéquence de ces ordres, paſſa avec ſon armée dans le Crémonois, où il étoit à portée d'éclairer la marche des Eſpagnols & de juger de leurs deſſeins par les mouvemens qu'il leur verroit faire (*c*).

Bataille de Novare, où les François ſont défaits.

Les François continuoient le ſiege de Novare, & y trouvoient beaucoup plus de difficulté qu'ils n'avoient cru, par la vigoureuſe défenſe des Suiſſes. Quand ils apprirent que l'armée qui venoit au ſecours approchoit, les Généraux ſe trouverent fort embarraſſés, d'un côté c'étoit perdre de leur réputation que de ſe retirer, & de l'autre la continuation du ſiege paroiſſoit inutile & n'étoit pas ſans riſque. Les uns furent d'avis de lever le camp, d'aller au devant de cette infanterie Suiſſe, & de l'attaquer en raſe

(*a*) *Paruta* l. c. p. 38. *Guichardin* ubi ſup. n. 33.

(*b*) *Paruta* p. 39.

(*c*) Le même, p. 40. *Guichardin*, n. 32.

campagne, où la cavalerie pourroit agir, & rompre aisément, secondée du feu de l'artillerie, cette multitude de gens de pied sans canon. Mais le Maréchal de Trivulce s'y opposa, en disant qu'on ne devoit point commettre les affaires du Roi au sort incertain d'une bataille. Cet avis prévalut, & l'armée se retira à deux milles de Novare sur le bord de la petite riviere de Mora, avec dessein de s'y retrancher, & d'empêcher qu'il n'entrât des vivres dans la Place, afin de la réduire par famine (*a*). Les Suisses entrerent donc dans Novare sans opposition & animés par leurs Généraux (*b*), ils résolurent d'attaquer la nuit suivante le camp des François, avant qu'ils eussent eu le tems de se retrancher. En effet un peu après minuit dix mille Suisses sortirent de Novare, & se partagerent en trois corps; le premier devoit attaquer la tête du camp, & les deux autres devoient se tenir en bataille sur les ailes, pour empêcher la cavalerie de se porter à l'endroit de l'attaque. Les François, bien que surpris, eurent bientôt pris les armes; mais malgré leur résistance & le feu de leur artillerie, ils furent mis en déroute. Les Suisses remporterent une victoire complette, n'aiant perdu que quinze-cens hommes, tandis que les François laisserent cinq à six mille morts sur le champ de bataille, avec leur artillerie, leurs munitions & leurs bagages (*c*).

Ils abandonnent le Milanés.

Les vaincus se sauverent à Alexandrie, & ne s'y croiant pas encore en sureté, ils se retirerent dans le Piémont, pour retourner en France plus vite qu'ils n'étoient venus. André Gritti, qui n'avoit point quitté la Tremouille, fit tous ses efforts pour l'arrêter, le Maréchal de Trivulce & les autres Généraux le seconderent, mais inutilement; la Tremouille continua sa marche & sortit d'Italie, après y avoir perdu sa réputation & ruiné les affaires de son Maître. Gritti le quitta pour retourner à Venise (*d*). La bataille de Novare fut donnée le 13 de Juin & changea bien la face des affaires. Toutes les villes du Milanés rentrerent sous l'obéissance de Maximilien Sforce, & furent obligées de payer une somme d'argent, qui fut la recompense des Suisses (*e*).

Suite de la guerre contre les Vénitiens.

Le Viceroi de Naples, qui s'étoit tenu tranquille jusques-là passa le Po au dessus de Crémone, dans le dessein de livrer bataille aux Vénitiens. Le Sénat, aussitôt qu'il eut appris la déroute des François, manda à Alviano & à ses Provéditeurs de ramener l'armée à Vallegio, pour couvrir les frontieres de la République, & d'effectuer cette retraite de maniere qu'elle n'eût pas l'air d'une fuite. Alviano obéit & laissa Crémone à découvert: les Espagnols y entrerent & la saccagerent, en punition de ce qu'elle avoit ouvert ses portes aux Vénitiens (*f*). Guichardin & Mocénigo disent, que le Général Vénitien laissa Renzo da Ceri dans Crême, & abandonna Bresce parcequ'il n'avoit pas assez de troupes pour y mettre garnison. Le premier ajoute (*g*), qu'il marcha avec tant de précipitation & d'épouvante, ne s'arrêtant que quand la nécessité l'obligeoit de faire rafraichir ses troupes,

(*a*) *Paruta* ubi sup. *Guichardin* n. 33.
(*b*) Voy. les discours que leur attribuent *Guichardin* n. 34 & *Paruta* p. 41-43.
(*c*) *Mocenic. Guichardin* ubi sup. *Paruta* p. 43-45. *Daniel* T. IX, p. 466-468.
(*d*) *Paruta* p. 46, 47.
(*e*) *Guichardin* l. c. *Paruta* p. 47.
(*f*) Le même, p. 48. *Mocenic.* ubi sup.
(*g*) *Guichardin* n. 35.

SECTION VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

qu'il laiſſa en chemin quelques pieces de canon, qui ne pouvoient le ſuivre; ce qui eſt bien différent de ce que rapporte Paruta. Le Viceroi de Naples voyant qu'il avoit le champ libre, envoya Proſper Colonne avec trois mille hommes de pied & trois-cens chevaux au Duc de Milan à Novare; & le Marquis de Peſcaire avec le même nombre de Fantaſſins du côté de Genes, où les Adornes Chefs de la Faction Françoiſe avoient pris le deſſus, le Marquis avoit ordre d'y rétablir Octavien Frégoſe dans ſa dignité de Doge; Peſcaire exécuta cette commiſſion ſans grande difficulté, ainſi Genes fut de nouveau perdue pour la France (*a*). Cardone, avec le reſte de ſon armée, paſſa l'Adda, ſoumit Breſce, Bergame & pluſieurs autres places.

Priſe de Legnago par les Vénitiens, & Vérone inutilement aſſiegée.

Alviano étoit alors ſur les frontieres du Véronois; il réſolut à tout prix de tenter quelque entrepriſe importante. Il détacha Paul Baglioné pour ſe rendre maître de Legnago, & ſe porta avec le reſte de l'armée ſur Vérone. Paul Baglioné entra dans Legnago ſans oppoſition. parcequ'il n'y avoit point de garniſon; il fit dreſſer une batterie contre le château, où il eut bientôt fait breche; il fit donner l'aſſaut & emporta la place, malgré la courageuſe réſiſtance de la garniſon. Comme il falloit beaucoup de monde pour garder ce poſte, on fit enlever tout ce qu'il y avoit d'artillerie & de munitions, & ſauter les murs de la ville & du château (*b*), après quoi on l'abandonna. Alviano de ſon côté avoit mis le ſiege devant Vérone; ſon canon aiant ouvert une large breche, il mit toute ſon armée en bataille & en détacha trois mille hommes d'élite pour donner l'aſſaut. Ceux-ci monterent courageuſement à la breche & s'y établirent, après un rude combat. Mais quoique le mur fût ouvert, ſa hauteur du côté de la ville étoit encore ſi grande, que les aſſaillans ne purent tenter la deſcente. Expoſés au feu du rempart, & voyant devant eux la garniſon raſſemblée, qui menaçoit de les recevoir ſur la pointe des piques, s'ils avoient la témérité de ſauter dans la ville, ils ſe trouverent en un ſi grand danger, qu'Alviano fit ſonner la retraite. Il s'étoit flaté que les habitans feroient quelque mouvement en ſa faveur; déchu de cette eſpérance il leva le ſiege, & alla camper à la Tomba. Il fit fourrager tous les environs de Vérone, pour forcer les habitans de traiter avec lui, en leur coupant les vivres (*c*).

Les Vénitiens refuſent la paix qu'on leur propoſe.

Le Pape avoit déja pluſieurs fois tâché d'engager le Sénat à s'accommoder avec l'Empereur; il eſpéra que le malheur des circonſtances le rendroit plus flexible. D'un côté Louis XII, ménacé de toutes parts étoit hors d'état de rien entreprendre en Italie de toute cette année, de l'autre, l'Empereur engagé avec l'Angleterre à faire la guerre en Picardie, ſembloit naturellement devoir auſſi deſirer la paix. Léon X envoya un Nonce à Veniſe, & engagea le Roi d'Eſpagne à y envoyer le Comte de Carréto. Le Sénat écouta leurs propoſitions, mais comme c'étoient toujours les mêmes qu'il avoit rejetté pluſieurs fois, il déclara de nouveau que les malheurs de la guerre ne lui feroient jamais accepter des conditions, qu'il jugeroit con-

(*a*) Le même, n. 34. *Mocenic.* & *Paruta* l. c.

(*b*) *Mocenic.* l. c. *Guichardin* n. 35. *Paruta* p. 49.

(*c*) Les mêmes.

traires à l'honneur de la République (*a*). Cependant les Vénitiens redoutoient les insinuations de Ferdinand, le bruit couroit que ce Prince travailloit à faire la paix entre Louis XII, l'Empereur & l'Angleterre, pour détacher le premier de l'alliance des Vénitiens. Dandolo, Ambassadeur de Venise en France, eut ordre de représenter au Roi tout ce qu'il y avoit de plus propre à l'affermir dans l'alliance de la République, & de l'assurer que pour le maintien de ses droits sur l'Etat de Milan, il pouvoit compter sur le zele des Vénitiens, disposer de leur argent & de leurs troupes, & que tant qu'ils ne seroient point anéantis, il les trouveroit prêts à tout entreprendre & à tout souffrir pour sa gloire & pour la défense de la cause commune (*b*). Louis XII témoigna qu'il étoit très-sensible à l'attachement que la République lui marquoit & dit à l'Ambassadeur ; que ses sentimens étoient toujours les mêmes, qu'il étoit déterminé à continuer la guerre, qu'il seroit l'ami & l'allié constant des Vénitiens; que ce n'étoit point la coutume des Rois de France d'être à charge à leurs amis ; qu'au contraire, ils devoient être assurés, qu'il avoit tellement à cœur leurs intérêts, que dèsque ses affaires le permettroient, il iroit avec toutes forces procurer le recouvrement de tout ce qu'ils avoient perdu (*c*).

SECTION VIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.*

Ils tâchent de regagner le Pape.

Les ennemis que Louis XII avoit actuellement sur les bras, ne permettoient pas d'espérer qu'il pût faire passer cette année des troupes en Italie. Cependant les Vénitiens regardoient comme un grand bonheur, dans le délabrement de leurs affaires, de conserver l'amitié d'un Roi si puissant, & d'avoir l'espérance d'en être secourus, quand il seroit délivré de ses ennemis. Cependant pour tirer quelque avantage des dispositions favorables de ce Prince, ils lui firent insinuer par leur Ambassadeur, qu'en attendant qu'il pût faire marcher ses troupes en Italie, il seroit essentiel qu'il levât, en gagnant l'amitié du Pape, une des grandes difficultés qui s'opposoient à la conquête du Milanés. Louis XII, qui savoit d'ailleurs que ses sujets desiroient vivement sa reconciliation avec le Pape envoya à Rome l'Evêque de Marseille, & le chargea de déclarer à Léon X, qu'il avoit dissous le Concile de Lyon (*), qu'il adhéroit à celui de Latran; qu'à l'exemple de ses prédécesseurs, il auroit toujours les Papes en grande vénération, & qu'il emploieroit avec zele tout son pouvoir pour la défense de l'Eglise Romaine. Le Sénat de son côté, résolut d'envoyer à Rome une Ambassade extraordinaire de dix Sénateurs, pour témoigner solemnellement au Pape son respect & son attachement. François Foscari, Ambassadeur ordinaire de la République à la Cour du Pape, avoit déja eu ordre, de se trouver aux sessions du Concile de Latran, au nom de la République (*d*).

Le Pape se déclare contre eux.

Les Ambassadeurs extraordinaires ne partirent point, parceque Léon X, qui avoit gardé jusques-là une neutralité apparente, commença à se déclarer contre les Vénitiens, parceque depuis la déroute de Novare, il

(*a*) *Paruta* p. 51, 52. Voy. aussi *Guichardin* n. 38.
(*b*) *Paruta*, p. 53.
(*c*) Le même, p. 54.
(*d*) *Paruta* p. 54, 55.

(*) Ce Concile étoit la continuation de celui de Pise & de Milan. Le Concile de Latran avoit été assemblé par Jules II en 1512 & continué par Léon X.

SECTION VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

redoutoit moins les armes de la France. Il fit de grands reproches à la République de ſon alliance avec la France, & ſe rendit aux inſtances de l'Empereur, qui le ſollicitoit vivement de remplir les engagemens de ſon prédéceſſeur, dans leſquels il étoit entré. Il ordonna à Troïle Savelli & à Mutio Colonne de partir de Bologne avec deux-cens hommes, d'armes & d'aller joindre les Eſpagnols & les Impériaux en Lombardie (*a*). Les Vénitiens furent fort affligés de voir au nombre de leurs ennemis un Pape, de qui ils étoient en droit d'attendre de la reconnoiſſance. Ils ne perdirent pourtant pas courage, & travaillerent au contraire à mettre en bon état leurs forces de terre & de mer (*b*).

Progrès des Alliés.

Alviano étoit reſté campé ſur la rive droite de l'Adige; il apprit par ſes eſpions, que les Eſpagnols avoient pris poſſeſſion de Vicence, & que le Viceroi avoit rappellé tous ſes détachemens & marchoit à lui. Il jugea qu'il devoit paſſer promptement l'Adige pour couvrir Tréviſe & Padoue, & alla camper ſous Montagnana. Sa retraite fit perdre aux Vénitiens toutes les places qu'ils tenoient encore. Le ſeul Renzo da Ceri, qui étoit dans Crême ſoutint l'honneur des armes Vénitiennes. Il ne ceſſa de faire des courſes ſur l'ennemi, d'enlever ſes convois, de brûler ſes magaſins, de lui faire des priſonniers, il fit même enlever à Bergame un Commiſſaire Eſpagnol, qui y étoit venu recevoir vingt-cinq mille ducats (*c*). Cependant les Eſpagnols aſſiegerent Peſchiéra, qui ſe rendit bientôt, de même que le château, dont toute la garniſon fut faite priſonniere de guerre (*d*).

Ils projettent le ſiege de Padoue.

L'armée Eſpagnole s'avança enſuite vers Vérone, & fit ſa jonction avec les Impériaux. Juſques-là Cardone ne s'étoit point déterminé, s'il entreprendroit le ſiege de Tréviſe ou celui de Padoue, & il avoit voulu attendre l'arrivée de l'Evêque de Gurck pour ſe décider. Alviano, qui ne doutoit pas que les ennemis n'en vouluſſent à ces deux places, partagea ſon armée, donna ordre à Paul Baglioné de ſe jetter dans Tréviſe avec deux mille cinq-cens hommes de pied, deux-cens hommes d'armes & trois-cens chevaux légers, & il entra lui-même dans Padoue avec le reſte de l'armée. Le Sénat lui envoya pour renfort quelques compagnies levées à la hâte dans Veniſe & dans l'Iſtrie, avec un grand nombre de travailleurs, choiſis parmi une foule de gens de la campagne qui s'étoient réfugiés à Veniſe, pour ſe dérober aux violences des ennemis. Pluſieurs jeunes Nobles & Citadins ſe rendirent à Padoue pour avoir part à l'honneur de la défenſe de cette ville. Le Sénat y envoya auſſi André Gritti en qualité de Commiſſaire des Munitions. Alviano avoit fait perfectionner les fortifications, & finir celles qui n'étoient point achevées; il avoit encore fait abattre les arbres & les maiſons à une certaine diſtance, afin que l'ennemi ne pût approcher à couvert. D'ailleurs il y avoit des vivres en abondance dans la Place, & tout le rempart étoit bordé de gros canon (*e*). L'Evêque de Gurck étant arrivé au camp des Alliés, propoſa d'abord le ſiege de Padoue, parceque la priſe de

(*a*) Le même, p. 56. *Guichardin* n. 39. *Mocenic.* L. V.
(*b*) *Paruta* p. 56, 57.
(*c*) Le même, p. 58. *Guichardin* l. c.
(*d*) *Guichardin* n. 36. *Paruta* l. c. *Mocenic.* l. c.
(*e*) *Paruta* p. 59. *Mocenic.* *Guichardin* ubi ſup.

de cette place feroit tomber Tréviſe, renfermeroit les Vénitiens dans leurs Lagunes, & aſſureroit à l'Empereur la tranquille poſſeſſion de ſes conquêtes précédentes. Le Viceroi & les autres Généraux ne furent point de cet avis, parcequ'ils ſentoient toutes les difficultés du ſiege d'une ville telle que Padoue, déja ſi bien munie, tandis que l'armée n'étoit pas aſſez nombreuſe pour une telle entrepriſe; cependant ils furent obligés de céder à l'autorité du Prélat, qui étoit l'homme de confiance de l'Empereur (*a*).

Section VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

Siege de Padoue, promptement levé.

L'armée des Alliés arriva à Eſté, & après y avoir reſté quelques heures, elle vint camper ſur la rive droite du Bachiglioné, à deux milles de Padoue. Les Hiſtoriens varient fort ſur le nombre des troupes qui compoſoient cette armée. Paruta ne lui donne que huit mille hommes d'infanteraie, & mille Gendarmes ou chevaux légers (*b*). Guichardin (*c*) y compte mille hommes d'armes, peu de chevaux légers & dix mille hommes de pied. Mocénigo aſſure que les Eſpagnols avoient mille Gendarmes, quatre-cens chevaux légers avec ſept mille Fantaſſins, & les Impériaux trois-cens chevaux & cinq mille hommes d'infanterie (*d*). L'Auteur de l'Hiſtoire de la Ligue de Cambrai dit, qu'il n'y avoit dans cette armée que quatorze-cens Lances, ſept mille Lansquenets, & cinq mille hommes d'infanterie Eſpagnole (*e*). M. Laugier a adopté le calcul de Paruta. Tous conviennent, que l'artillerie étoit belle & nombreuſe, mais que les munitions manquoient, & que les Alliés avoient beaucoup de peine à s'en fournir. Les difficultés ſe trouverent telles que les Généraux les avoient prévues, les approches coutoient un travail infini & ne ſe feſoient que lentement par les fréquentes ſorties de la garniſon; d'ailleurs le mauvais air du terrein marécageux cauſa de grandes maladies dans l'armée; & la cavalerie légere des aſſiegés ne ceſſoit dans des ſorties journalieres, d'enlever les vivres aux ennemis, & rendoit les fourages fort dangereux. Les ſoldats murmuroient contre leurs Capitaines, & principalement contre le Cardinal de Gurck, qu'ils accuſoient de vouloir régler les affaires de la guerre, tandis qu'il n'y entendoit rien, & de les ſacrifier au deſir de faire ſa cour à l'Empereur. Il fallut donc lever le ſiege le 16 d'Août, après avoir été inutilement dix-huit ou vingt jours devant la place (*f*).

Opérations des ennemis après leur retraite.

L'armée des Alliés marcha vers Vicence, qui étoit abandonnée & preſque déſerte, les troupes y commirent toutes ſortes de brigandages, ſans épargner même les temples; le Viceroi envoya auſſi ſaccager Maroſtica & Baſſario; non pas que ces deux villes euſſent rien fait contre les loix de la guerre; mais il falloit faire ſubſiſter ſon armée aux dépens des peuples, parcequ'elle n'étoit point payée (*g*). Comme les vivres commençoient à manquer, les deux Généraux furent obligés de ſe ſéparer, le Cardinal de Gurck retourna à Vérone avec les Allemands; & le Viceroi alla avec les Eſpagnols camper à Alvaredo ſur l'Adige, pour tirer ſes ſubſiſtances du

(*a*) *Paruta* p. 61. *Guichardin* n. 39.
(*b*) *Paruta* l. c.
(*c*) *Guichardin* l. c.
(*d*) *Mocenic.* l. V.
(*e*) Hiſt. de la Ligue de Cambrai T. II. L. IV. p. 181.
(*f*) *Mocenic.* l. c. *Guichardin* ubi ſup. *Paruta* p. 62, 63 Hiſt. de la Ligue &c. l. c. p. 182, 183.
(*g*) *Guichardin* l. c. *Paruta* p. 64.

SECTION VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

Breſſan & du Bergamaſque (*a*). Les Vénitiens continuoient de ſe tenir renfermés dans Padoue & dans Tréviſe, parceque le Sénat ne jugeoit pas à-propos d'expoſer au ſort d'une bataille, une armée, qui étoit ſa derniere reſſource. Alviano ne laiſſa pas de faire courir le bruit que l'armée Vénitienne ſe diſpoſoit à marcher aux Eſpagnols, afin d'inſpirer à ceux-ci une crainte capable de reprimer leurs brigandages, & de les obliger à s'éloigner (*b*).

Ils rentrent dans le Padouan.

Le Viceroi voyant que les Vénitiens ne feſoient aucun mouvement, crut pouvoir tout entreprendre impunément. Comme il ne pouvoit faire ſubſiſter ſon armée que par le pillage il réſolut de rentrer dans le Padouan; ayant appris que tous les payſans y étoient revenus avec leurs effets, il compta qu'il y feroit un grand butin. Il manda donc l'infanterie Allemande qui étoit à Vérone. Quelques-uns prétendent que le Cardinal de Gurck déſapprouva ce deſſein du Viceroi; d'autres aſſurent que ce Prélat fut obligé de prendre le même parti, parcequ'il n'avoit pas dequoi payer ſes ſoldats, qui murmuroient hautement, & demandoient inſolemment de l'argent. La réſolution étant priſe de marcher, l'armée laiſſa ſur ſes derrieres ſes bagages & ſa groſſe artillerie & s'avança à Montagnana, d'où elle ſe porta ſur Bovolenta, où ſes ſoldats prirent un grand nombre de beſtiaux, après quoi ils brûlerent ce village. Le Viceroi paſſa alors le Bachiglioné, & ſaccageant tout ce qui ſe trouvoit ſur ſa route, il arriva ſur la Brente. Il la paſſa, pilla Meſtré & s'avança juſqu'à Marghera ſur le bord des Lagunes, d'où l'on découvre la ville de Veniſe qui n'en eſt qu'à cinq milles. Pour inſulter aux Vénitiens il fit tirer delà contre leur Capitale pluſieurs volées de canon (*c*).

Retraite des ennemis.

Cependant le Viceroi commençoit à ſentir qu'il s'étoit engagé trop avant & qu'il étoit tems de penſer à la retraite, mais il eut bien de la peine à raſſembler ſes ſoldats acharnés au pillage. Alviano, qui étoit retenu à Padoue par les ordres du Sénat, voioit avec la derniere impatience les ravages que feſoit l'ennemi, ſans oſer s'y oppoſer, il ſollicita ſi vivement la permiſſion de ſortir de Padoue, pour couper la retraite au Viceroi, que le Sénat céda à ſes inſtances & à celles des Provéditeurs, & permit à Alviano d'entreprendre l'expédition qu'il propoſoit, n'exigeant de lui qu'une ſeule précaution, c'étoit de choiſir une poſition où il ne pût être forcé de combattre, & de ſe contenter de couper le paſſage à l'ennemi, & de le tenir bloqué, ſans s'expoſer lui-même à l'événement d'une bataille (*d*). L'armée ſortit donc de Padoue, & alla camper à Limina ſur la Brente. Alviano jugeant que les ennemis ne pouvoient paſſer le fleuve plus bas, à cauſe de ſa grande profondeur. Dèsque le camp fut établi, André Lorédano aſſembla les Officiers & les encouragea à bien faire leur devoir (*e*). Le lendemain l'armée campa à Fontanina, à deux milles de Citadella, parcequ'il n'y avoit pas d'endroit où les ennemis puſſent paſſer plus commodément.

(*a*) Les mêmes.
(*b*) *Paruta* p. 65.
(*c*) Le même, p. 65-69. *Guichardin* n. 40. *Mocenic.* l. c.
(*d*) *Paruta* p. 70, 71.
(*e*) On peut voir ſon diſcours dans *Paruta* p. 72-74, & en abregé dans *Laugier* l. c. p. 415-417.

Section VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

Le Général fit planter du canon ſur les bords du fleuve, & poſta des troupes pour charger l'ennemi s'il entreprenoit de paſſer. Il envoya ordre à Baglioné, qui étoit à Tréviſe, de venir le joindre avec le plus de troupes qu'il pourroit. Le Viceroi s'étoit avancé en grande diligence, mais voyant le gué de Citadella occupé, de même que tous les autres au deſſous; il remonta plus haut, laiſſant toute ſa cavalerie vis-à-vis de Citadella, pour occuper l'attention des Vénitiens. Pendant ce tems-là ſon infanterie fit diligence, & à trois milles plus haut elle paſſa au gué de Novacroce, qui n'étoit pas gardé; le Viceroi rappella ſa cavalerie ſur le champ & marcha avec une extrême diligence vers Vicence (*a*). Alviano eut bien du chagrin de ce contretems, & ſe mit en devoir de prévenir l'ennemi, en allant occuper par le chemin le plus court les paſſages. Il détacha Nicolas Vendramino avec toute la cavalerie légere pour harceler l'arriere-garde du Viceroi & retarder ſa marche; il fit rompre tous les ponts qui étoient ſur les petites rivieres que l'ennemi avoit encore à paſſer; il fit embarraſſer tous les chemins par de grands abattis d'arbres, occuper les hauteurs par des payſans armés; il envoya à Vicence Gritti & Baglioné avec le tiers de l'armée, & Jean-Paul Manfroné ſe ſaiſit du paſſage de Montechio avec un corps de quatre ou cinq mille payſans & quelques pieces de canon. Il s'avança lui-même avec le reſte de ſon armée juſqu'à une plaine qui eſt entre Vicence & Vérone, & s'y retrancha (*b*). Le deſſein d'Alviano fut d'abord d'attendre là l'armée du Viceroi, qui trouvant tous les paſſages fermés, & n'aiant plus de vivres, devoit néceſſairement ſe rendre.

Les Vénitiens ſont défaits.

Cardone étoit arrivé à la Motta, à quatre milles du camp Vénitien, fort incertain du parti qu'il devoit prendre, & néanmoins le tems preſſoit. D'abord il réſolut avec ſes Capitaines de s'ouvrir un paſſage l'épée à la main. Il fit avancer ſon armée en ordre de bataille, & fit un détachement pour attaquer les gardes avancées des Vénitiens, mais le détachement fut repouſſé. La nuit étant ſurvenue, les Eſpagnols renoncerent au deſſein de combattre, & ſe déterminerent à prendre le chemin d'Allemagne pour ſe rendre à Vérone par Trente. Ils décamperent à la pointe du jour, & prirent par les montagnes de Schio la route de Baſſano, tournant ainſi le dos aux Vénitiens, manœuvre périlleuſe, & abandonnant une partie de leur butin pour faire plus de diligence. Ils ſe ſéparerent en trois corps, & un brouillard épais déroba leur retraite à Alviano, qui n'en fut averti que bien avant dans le jour. Il ne balança point à les pourſuivre, & fit marcher ſa cavalerie légere, avec ordre de fondre ſur les premiers bataillons, & d'entretenir l'eſcarmouche, juſqu'à ce que l'armée pût joindre. Les Hiſtoriens varient ſur le nombre des troupes qu'il avoit. Guichardin ne lui donne que mille hommes d'armes, autant de chevaux légers & ſix mille hommes d'infanterie. Paruta compte quinze-cens hommes d'armes, mille de cavalerie légere, & dix mille hommes d'infanterie, dont la moitié étoient des recrues. Il atteignit les Eſpagnols avant qu'ils euſſent fait deux milles, & marcha à eux, aiant ſon front garni de vingt pieces d'artillerie. Le Viceroi voiant qu'il falloit vaincre ou mourir, mit ſes troupes en bataille, &

(*a*) *Paruta* l. c. p. 75. *Guichardin* ubi ſup. n. 41. *Mocenic.* l. c. (*b*) Les mêmes.

SECTION VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

combattit ſi heureuſement, que les Vénitiens furent mis en déroute malgré tous les efforts d'Alviano; le bagage & l'artillerie demeurerent au pouvoir des ennemis; le Provéditeur André Lorédan fut tué, & quatre-cens hommes d'armes avec quatre mille hommes d'infanterie reſterent ſur la place. Les débris de l'armée ſe retirerent avec Alviano & Gritti à Padoue & à Tréviſe (*a*). Il périt pluſieurs perſonnes de diſtinction dans le combat, & pluſieurs autres, du nombre deſquels fut Baglioné, reſterent priſonniers. Cette action ſe paſſa le 9 d'Octobre de l'an 1513. L'armée Eſpagnole toute foible qu'elle étoit pour tenter de grandes entrepriſes, auroit néanmoins aſſiegé Tréviſe, ſi la force de la place, & la ſaiſon avancée n'avoient obligé le Viceroi à mettre ſes troupes en quartiers d'hiver (*b*).

Sage fermeté du Sénat.

Le Sénat de Veniſe fit paroitre une ſage fermeté à la nouvelle de la déroute de ſon armée, loin de faire des reproches à ſon Général, il en uſa envers lui, comme le Sénat de Rome en uſoit envers les ſiens dans les plus grandes disgraces. Ce qui eſt d'autant plus remarquable que c'étoit aſſez la coutume des Vénitiens de s'en prendre à leurs Généraux, dans les mauvais ſuccès. Le Sénat écrivit à Alviano une Lettre conſolante; il lui manda, qu'il ne lui diſſimuleroit point, que l'étrange événement qu'on venoit d'apprendre avoit affligé les Sénateurs, mais ſans les jetter dans l'abattement; que loin de ſuccomber ſous ce nouvel aſſaut, ils étoient réſolus de redoubler leurs efforts pour réparer leur infortune; qu'ils l'exhortoient & le prioient d'avoir bon courage, & de ne ſe point laiſſer abattre lui-même par ce malheur; qu'ayant eu le bonheur de le conſerver, lui dont la bravoure & les talens feſoient toute leur confiance, ils ne déſeſpéroient pas de vaincre bientôt l'opiniâtreté de leur mauvaiſe fortune; qu'il donnât tous ſes ſoins à bien défendre Padoue & Tréviſe, & qu'on lui enverroit pour cela les ſoldats, les munitions & tout l'argent dont il auroit beſoin (*c*). Le Sénat tint parole, & pourvut à la ſureté de ces deux places, en y envoyant des troupes & beaucoup de jeune Nobleſſe (*d*).

Négociation infructueuſe avec l'Empereur.

L'Evêque de Gurck s'étant rendu à Rome en ce tems-là, le Pape profita de ſon ſéjour pour remettre ſur le tapis le Traité entre l'Empereur & les Vénitiens. Comme les intérêts de Maximilien demandoient qu'il n'eût plus d'affaires en Italie, ce Prélat, de concert avec les Ambaſſadeurs de Veniſe, remit tous les différends de la République avec l'Empereur à la déciſion du Pape; mais ils ne ſignerent le compromis qu'après que Léon X eût ſecretement promis à chacun ſéparément, de ne rien décider que de leur conſentement. En conſéquence de cet acte le Pape ſuſpendit par un Bref tous les actes d'hoſtilité entre les Parties. Ce fut là auſſi le ſeul fruit de la négociation. L'Empereur vouloit garder une partie des places conquiſes & faire payer bien cher la reſtitution des autres. Les Vénitiens au contraire les redemandoient toutes & n'offroient qu'une médiocre ſomme. On ſoupçonnoit alors le Roi Catholique de traverſer ſecretement la négociation, quoiqu'il feignit toujours de deſirer la paix. Il venoit tout ré-

(*a*) *Paruta* l. c. p. 78-87. *Guichardin* & *Mocenic.* l. c.
(*b*) *Paruta* ubi ſup. p. 91, 92.
(*c*) Le même.
(*d*) Le même & *Guichardin* l. c.

cemment de remettre la ville de Breſce à l'Empereur, quoiqu'il l'eût gardée juſques-là, pour la rendre à la République, lorſqu'elle auroit fait la paix. Enfin il ſurvint tant de difficultés, que le Pape ſe déſiſta de l'arbitrage dont il s'étoit chargé (*a*).

Guerre dans le Frioul.

Pendant que les Vénitiens avoient à ſoutenir la guerre dans le Padouan, le Comte de Frangipani, qui les avoit abandonnés pour ſe jetter dans le parti de l'Empereur ravageoit cruellement le Frioul, où il étoit entré avec les milices de la Carinthie & de la Carniole. Il s'empara de la forteresſe de Marano, ville maritime dans le voiſinage d'Aquilée, par la trahiſon d'un Prêtre nommé Barthelemi. Ce Traitre avoit gagné la confiance d'Alexandre Marcello, Provéditeur du lieu, & lui demanda un jour de lui faire ouvrir de grand matin une des portes de la ville, ſous prétexte qu'il vouloit aller à la chaſſe. Barthelemi étoit en intelligence avec Frangipani, lequel par ſon moyen entra dans la place & s'en rendit maître (*b*). Le Traitre ne tarda pas à ſubir le châtiment de ſon crime; car aiant été pris quelques jours après par Nicolas Peſaro, Podeſta de Porto-Gruaro, on le conduiſit à Veniſe, où il fut pendu par les pieds & lapidé par le peuple (*c*). La perte de Marano étoit d'une grande conſéquence pour les Vénitiens à cauſe de ſa ſituation avantageuſe au fond du Golfe. Le Sénat ordonna à Balthazar Scipioné de marcher avec cinquante Gendarmes, cinq-cens chevaux légers, & quatre-cens hommes de pied; le Comte de Savorgnano le joignit avec deux mille hommes de milices de la Province, & ils s'avancerent pour aſſieger Marano par terre. D'autre part, on arma une petite Flotte aux ordres de Barthelemi da Moſto, l'un des Sages de terre ferme; elle entra dans les lagunes de Marano, & après avoir vainement ſommé la garniſon de ſe rendre, les équipages ſe préſenterent pour donner l'aſſaut, mais le canon de la place les maltraita ſi fort, qu'ils furent obligés de ſe retirer, après avoir perdu beaucoup de monde (*d*). L'armée de terre arriva ſur ces entrefaites & la Flotte reçut un renfort de quatre galeres. Les Généraux entreprirent alors de donner un aſſaut par mer & par terre. Pendant l'attaque, il ſurvint un violent orage, qui inonda les environs de la Place, ce qui obligea les troupes de terre de ſe retirer, & facilita aux aſſiegés le moyen de repouſſer les équipages de la Flotte. Le Comte de Frangipani marcha au ſecours de Marano avec deux mille hommes de pied & cinq-cens chevaux: la cavalerie Vénitienne refuſa de ſeconder Savorgnano pour retarder l'arrivée de l'ennemi, deſorte qu'il fut ſurpris dans ſon camp, battu, mis en déroute, & obligé de s'enfuir à Udiné, abandonnant à l'ennemi ſon artillerie & ſes bagages. Les Vénitiens perdirent auſſi une galere & quelques autres bâtimens (*e*). Frangipani profita de ſa victoire, prit & ſaccagea les villes de Straſoldo & de Monfalconé, & s'avança vers Udiné.

(*a*) *Guichardin* L. XI. n. 42. *Mocenio.* L. V.

(*b*) *Paruta* L. II. p. 102-104. *Mocenic.* l. c. *Guichardin* n. 43. & L. XII. n. 11. Ce dernier dit, que la ville fut ſurpriſe par le moyen de quelques bannis. Mais il eſt plus naturel de s'en rapporter à Paruta & à Mocénigo.

(*c*) *Paruta* l. c. p. 104.

(*d*) Le même, p. 104, 105. *Mocenic.* ubi ſup. *Guichardin* L. XII. n. 11.

(*e*) *Paruta* p. 106, 107. *Mocenic.* & *Guichardin* l. c.

SECTION VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

Dans le même tems un autre corps d'Allemands, aux ordres de deux Capitaines nommés Rifano & Calepin entrerent dans le Vicentin, ravagerent le pays & la ville de Vicence. S'étant après diviſés en deux corps, Calepin alla s'emparer de Feltré, dont il fut chaſſé au bout de trois jours par Jean Brandolini, que le Provéditeur Peſaro envoya pour y porter du ſecours. Calepin ſe retira du côté de Baſſano pour continuer ſes brigandages; mais François Duodo, Podeſta de Baſſano ne lui en donna pas le tems, il vint l'attaquer, & le mit en déroute, lui même fut fait priſonnier avec nombre de ſes gens, quantité d'autres furent tués & le reſte ſe diſſipa (*a*). Rifano avec huit-cens Fantaſſins & trois-cens chevaux s'étoit porté du côté de Gorice; il rencontra Frangipani, ſe joignit à lui, & ils réſolurent d'aller attaquer Udiné. Le Sénat en aiant eu avis y envoya Malateſta Malateſta & Jean Vitturi en qualité de Provéditeurs, mais malgré leurs efforts & les exhortations de Savorgnano ils ne purent engager les habitans à ſe défendre. Ainſi ils prirent le parti d'abandonner la ville, toutes les troupes paſſerent la Livenza, & Savorgnano ſe retira à ſon château d'Oſopo. L'ennemi arriva à Udiné, & les habitans ſe racheterent du pillage en payant mille ducats de rançon, Cividalé, Gruaro & d'autres places furent obligées d'imiter cet exemple.

Les Vénitiens abandonnent Udiné.

Le château d'Oſopo eſt aſſiegé.

Les ennemis ne trouvant plus dequoi ſubſiſter dans ces quartiers, parceque tout le pays étoit dévaſté, penſerent à ſe retirer du côté de Tréviſe, dans le deſſein de ſe joindre aux Eſpagnols, qui avoient leurs quartiers dans le Vicentin & le Padouan, afin de faire de plus grandes entrepriſes après cette jonction. Il n'y avoit qu'un ſeul obſtacle, c'eſt qu'il reſtoit aux Vénitiens le château d'Oſopo à l'entrée des montagnes, qui rendoit la communication très-difficile avec les terres de l'Empire, d'où ils tiroient leurs munitions & leurs recrues. Il y avoit encore le château de la Chiuſa, ſitué auſſi à l'entrée des montagnes, qui défendoit le paſſage ſur les terres de la République. Mais ce dernier ſe rendit preſque ſans réſiſtance par la lâcheté de la garniſon. Il n'en fut pas de même d'Oſopo. Cette place, ſituée ſur un rocher eſcarpé au bord du Tajamento, étoit en quelque façon inacceſſible & ne pouvoit être réduite que par la famine. Le Comte de Savorgnano s'y étoit renfermé, avec cent quatrevingts hommes de pied, & quatrevingt Arbalêtriers à cheval. Il s'étoit pourvu de vivres abondamment, & n'avoit à craindre que la diſette d'eau, n'aiant que celle d'une citerne, qui pouvoit s'épuiſer. Frangipani fit inveſtir la place, mais tous ſes efforts furent inutiles, enſorte qu'il prit le parti de la bloquer. L'eau commençoit à manquer, & les chevaux moururent de ſoif, mais le ciel aiant pourvu à ce beſoin par des pluies abondantes, les Impériaux furent obligés de ſe borner à tenir la place bloquée (*b*).

Exploits de Renzo da Céri.

Si Savorgnano ſe diſtinguoit dans le Frioul, Renzo da Céri, qui commandoit dans Crême, ne ſe ſignala pas moins en Lombardie. Non ſeulement il défendit vigoureuſement ſa place contre les Eſpagnols & les troupes du Duc de Milan, mais il fit diverſes entrepriſes ſur les quartiers des ennemis

(*a*) *Paruta* p. 108, 109. *Guichardin* & *Mocenic.* ubi ſup.

(*b*) *Guichardin* ubi ſup. *Paruta* l. c. p. 112-116. *Mocenic.* l. c.

& les incommoda extrémement. Il eut avis par ſes eſpions, que Ceſar Feramoſca, Capitaine Eſpagnol, étoit à Calcinato dans le Bergamaſque, à vingt milles de Crême, avec cinquante Gendarmes & cinquante chevaux-légers. Il envoya de nuit un détachement commandé par trois de ſes meilleurs Officiers, qui arriva à Calcinato avant le jour, eſcalada la Place, enleva toute cette troupe & l'emmena priſonniere à Crême. Il enleva de même à Quinzana dans le Breſſan, le Comte de Saint Severin avec ſa compagnie de Gendarmes. Silvio Savelli étoit campé à Umbriano, à deux milles de Crême, avec quarante Gendarmes & deux mille hommes d'infanterie. Renzo, à la faveur d'une nuit obſcure, le ſurprit, tailla une partie de l'infanterie en pieces & diſſipa le reſte. Les Bourgeois de Crême le ſecondoient en tout, étant fort affectionnés à la République ; enſorte que l'argent lui ayant manqué pour payer ſes troupes, & ne pouvant en recevoir de Veniſe parceque les paſſages n'étoient pas libres, les bourgeois lui fournirent dequoi les payer (*a*).

Les Vénitiens traitent avec Selim I, Empereur des Turcs.

Tandis que la guerre déſoloit l'Occident, l'Orient n'étoit gueres plus tranquille. Selim troiſieme fils de Bajazet II trouva moyen par intrigues & par force d'obliger ſon pere d'abdiquer l'Empire, & s'en empara. Achmet ſon frere aîné lui diſputa inutilement la couronne, vaincu plus d'une fois, il devint enfin la victime de l'ambition de ſon frere, & perdit la vie. Selim ſacrifia encore à ſa ſureté Corcut ſon autre frere & ſept fils d'Achmet (*b*). Les Vénitiens, qui ont toujours à redouter la puiſſance Ottomane, crurent devoir pour leur ſureté ſe concilier l'amitié d'un Prince également féroce & ambitieux. Le Sénat lui envoya, en qualité d'Ambaſſadeur, Antoine Juſtiniani, pour le féliciter ſur ſon avénement au trône, & pour renouveller avec lui l'ancienne alliance de la République avec la Maiſon Ottomane. Juſtiniani fut très-bien reçu de Selim, qui étoit alors avec ſon armée à Andrinople. Ce nouveau Sultan ſentoit qu'il étoit de ſon intérêt de maintenir la paix dans ſes Etats d'Europe, dans un tems où il étoit obligé de paſſer avec toutes ſes forces en Aſie pour affermir ſon trône. Achmet ſon frere vivoit encore alors; il s'étoit retiré en Arménie, avoit imploré l'aſſiſtance des Princes voiſins, & principalement celle d'Iſmaël Sophi de Perſe, qui lui avoit donné une armée, avec laquelle ce Prince ſe diſpoſoit de tenter encore fortune contre ſon frere. Selim reçut donc avec plaiſir la propoſition de l'Ambaſſadeur Vénitien, & renouvella les capitulations faites avec Bajazet ſon pere: le commerce entre les ſujets des deux Puiſſances fut ouvert plus que jamais. Selim voulut même qu'Alimbeg, qu'il nomma ſon Ambaſſadeur, accompagnât Juſtiniani à ſon retour à Veniſe, chargé des Lettres du Sultan au Sénat, par leſquelles il l'exhortoit en termes magnifiques à entretenir l'amitié avec lui, promettant de ſa part qu'il la maintiendroit toujours inviolablement (*c*). Selim paſſa en Aſie, triompha de ſon frere, le fit priſonnier, & lui fit trancher la tête. Se voyant maître de l'Empire Ottoman, il ſongea à étendre ſa domination, & regarda la conquête de

(*a*) *Paruta* l. c. p. 116-118. *Guichardin* l. c. n. 13. *Mocenic.* ubi ſup.

(*b*) *Sagredo* Hiſt. de l'Emp. Ottoman, T. I. p. 353-358.

(*c*) *Paruta* l. c. p. 95-97.

SECTION VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540*

l'Italie comme aiſée, parceque les Princes de ce pays, étoient affoiblis par leurs guerres mutuelles. Paruta (*a*) prétend qu'il fut confirmé dans ce deſſein par l'Empereur Maximilien; que ce Prince envoya des Ambaſſadeurs à Conſtantinople pour engager Selim à attaquer les Etats maritimes de la République, tandis qu'il occupoit les forces des Vénitiens d'un autre côté; qu'en conſéquence le Sultan fit faire de grands préparatifs pour armer une puiſſante Flotte; mais heureuſement pour les Vénitiens & pour la Chretienté en général, Amurat fils d'Achmet, qui avoit échapé à la cruauté de ſon oncle, s'étoit ſauvé en Perſe, & travailloit à relever ſon parti. Selim ne penſa plus qu'à ſe délivrer de ce fâcheux rival (*b*).

Grand incendie à Veniſe. 1514.

Le commencement de l'année 1514 fut fatal à la ville de Veniſe. Le 10 de Janvier, dans la nuit, le feu prit à une boutique de Rialte, ſe communiqua bientôt aux maiſons voiſines, & les réduiſit en cendres avec une grande quantité de toutes ſortes de marchandiſes Pour comble de malheur il s'eleva un violent vent de Nord qui porta le feu dans d'autres quartiers, tandis qu'il continuoit ſes ravages dans celui où il avoit pris. Les perſonnes de tout ordre accoururent, & malgré tous les efforts qu'on fit, l'incendie s'étendit depuis la Poiſſonnerie juſqu'à Saint Apollinaire, qui ſont à une grande diſtance. La perte fut immenſe; pluſieurs palais & un grand nombre de riches magaſins aiant été conſumés (*c*).

Sentence du Pape au ſujet de la paix.

On avoit repris à Rome la négociation de la paix entre l'Empereur & la République, & les Vénitiens conſentoient de laiſſer Vérone à l'Empereur, mais Maximilien prétendoit avoir auſſi Vicence. On parla alors d'une trêve d'un an, ſi les deux partis vouloient l'accepter dans l'eſpace de quarante jours. Maximilien devoit garder Bergame, Breſce & le Frioul, les Vénitiens Tréviſe & Padoue; Crême & Vicence devoient être dépoſées entre les mains du Pape, en attendant que l'on fût convenu des conditions de la paix. Cet arrangement déplut aux Vénitiens, & Lando, Ambaſſadeur de Veniſe, ne négligea rien pour en détourner le Pape. Mais Léon X, qui vouloit ménager l'Empereur pour ſes intérêts particuliers, rendit une ſentence (*), par laquelle il ordonna qu'il y auroit une paix durable entre l'Empereur & les Vénitiens, dont il ſe réſerva de déclarer les conditions

(*a*) Le même, p. 98, 99.
(*b*) Le même, p. 99.
(*c*) Le même, p. 121, 122.

(*) Il y a ici quelque difficulté à démêler les faits, dans la diverſité des récits des Hiſtoriens. Selon Guichardin le Pape s'étoit déſiſté de ſa qualité d'arbitre, & néanmoins il nomme la ſentence dont il s'agit ici *arbitrale*, ſans parler d'un nouveau Compromis. Paruta, qui ne dit rien du prémier Compromis, parle enſuite d'un autre, à l'occaſion d'une ligue projettée par Léon entre l'Empereur, le Roi d'Eſpagne & les Vénitiens, dont il devoit être le chef, contre Louis XII. Mais il met cette négociation après que le Roi de France eut fait la paix avec l'Angleterre, qui ne fut conclue qu'au mois d'Août de 1514, au lieu que la ſentence dont il eſt queſtion fut prononcée au mois de Fevrier. Mocénigo ne dit rien d'un Compromis en rapportant cette ſentence, & place de même que Guichardin la négociation avant la paix avec l'Angleterre. Comment ſe décider avec quelque certitude dans cette varieté? J'ai cru devoir ſuivre Guichardin & Mocénigo, & concilier leur récit autant qu'il eſt poſſible avec celui de Paruta, en ſuppoſant que la négociation fut encore repriſe dans la ſuite, ainſi que ce dernier Hiſtorien le dit lui-même, & comme je le rapporterai dans la ſuite.

ditions dans un an; qu'en attendant on ceſſeroit les hoſtilités, & que chacun garderoit ce dont il étoit actuellement en poſſeſſion; que Crême & Vicence ſeroient dépoſées entre les mains du Pape; que les Parties ſeroient tenues de ratifier cette ſentence dans un mois, que ſi elles l'acceptoient, les Vénitiens payeroient à l'Empereur vingt-cinq mille ducats, & trois mois après pareille ſomme. Que la ſentence ſeroit nulle ſi chacun ne l'acceptoit dans le terme préſcrit (*a*). Mais les Vénitiens refuſerent cette paix, dont les conditions étoient incertaines, & réſolurent de continuer plutôt la guerre (*b*).

Section VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

Continuation de la guerre dans le Frioul.

Le Comte de Frangipani continuoit de bloquer Oſopo, & il fut queſtion dans le Sénat du parti qu'on prendroit. Les avis furent partagés, mais celui des Sénateurs qui vouloient qu'on ſécourut cette place l'emporta (*c*). Le Sénat envoya ordre à Alviano de s'avancer avec une partie des troupes qui étoient dans Padoue vers la Livenza, avec défenſe de la paſſer, à moins qu'il n'eût pris toutes les précautions néceſſaires pour aſſurer ſa retraite, en obſervant ſoigneuſement les mouvemens des ennemis. Alviano ſe mit en campagne, les uns diſent avec quatre-cens chevaux & ſept-cens fantaſſins, d'autres lui donnent deux-cens Gendarmes & quatre-cens hommes de cavalerie légere (*d*). Il arriva en deux marches à Sacilé, où la garniſon d'Udiné s'étoit retirée. Là il apprit qu'une partie des Impériaux étoit à Porto-Gruaro, qui tous les jours envoyoient des partis dans la plaine pour eſcarmoucher avec ceux de Sacilé. Il fit donc avancer ſa cavalerie, qui rencontra Riſano, dont nous avons parlé, qui avoit avec lui deux-cens Gendarmes & trois-cens chevaux-légers. La cavalerie légere des Vénitiens eut d'abord du deſſous, mais la Gendarmerie rétablit le combat; cependant la victoire étoit encore indéciſe, quand Riſano aiant été bleſſé au viſage fut fait priſonnier: cet accident fit tourner le dos à ſes troupes, qui ſe retirerent en déſordre à Porto-Gruaro. Alviano les pourſuivit, quoiqu'il fît déja nuit, & qu'il tombât une groſſe pluie; il fit eſcalader la place, l'emporta & l'abandonna au pillage (*e*). Paruta dit, que les Vénitiens firent cent Gendarmes priſonniers, mais Guichardin & Mocénigo aſſurent, que les Impériaux abandonnerent la ville. Alviano marcha alors du côté d'Oſopo; Frangipani informé de ſon approche décampa; la cavalerie légere des Vénitiens le pourſuivit, & fit tant de diligence qu'elle atteignit à Venzoné la cavalerie ennemie, qu'elle tailla en pieces, ceux qui échaperent au fer furent faits priſonniers. Savorgnano qui avoit occupé les défilés des montagnes, mit toute l'infanterie Allemande en déroute & lui enleva ſon bagage & ſon artillerie (*f*). Ces avantages firent rentrer preſque toute la Province ſous l'obéiſſance des Vénitiens. Enſuite Alviano aiant tenté inutilement de forcer Gorice, retourna avec ſes troupes à

(*a*) *Guichardin* L. XII. n. 12. *Mocenic.* L. V.

(*b*) Les mêmes.

(*c*) *Paruta*, p. 122-125.

(*d*) Le premier nombre eſt marqué par *Paruta* p. 126, & l'autre par *Guichardin* l. c. n. 13, & par *Mocénigo* ubi ſup.

(*e*) *Paruta* p. 126, 127. *Guichardin* & *Mocenic.* ubi ſup.

(*f*) *Paruta* L. II. p. 128. *Guichardin* & *Mocenic.* ubi ſup.

SECTION VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

Padoue (*a*). Le Comte de Frangipani qui s'étoit ſauvé, fut fait priſonnier peu après dans une embuſcade, par Jean Vitturi & conduit à Veniſe (*b*).

Suite de ce qui ſe paſſa dans le Frioul.

Savorgnano, que le Sénat avoit créé Comte en recompenſe de ſes ſervices, obtint la permiſſion de faire le ſiege de Marano. Il joignit à deux mille hommes des milices du pays, quatre-cens hommes de pied de troupes reglées. Jean Vitturi & Jean-Paul Manfroné, eurent ordre de ſe porter au delà du Tajamento pour arrêter les ſecours de l'ennemi. On fit partir auſſi une Flotte pour inveſtir Marano du côté de la mer. Mais cette entrepriſe ne réuſſit pas. Les Impériaux aiant reçu de nouvelles troupes s'emparerent de Crémonio & de Monfalcone. Ils ſe mirent enſuite en devoir de ſécourir Marano; Savorgnano ne les attendit pas, décampa, & ſe retira vers Udiné & Cividal (*c*). Peu après la cavalerie légere des Vénitiens fut battue & Jean Vitturi reſta priſonnier avec cent chevaux (*d*). Alviano étoit retourné à Padoue, ainſi qu'on la vu, mais les Eſpagnols aiant envoyé des troupes dans le Frioul, pour ſoutenir les Impériaux, le Sénat lui permit de ſe mettre en campagne; il ſortit de Padoue avec ſept ou huit mille hommes de pied, ſix-cens hommes d'armes, ſix-cens Arbalêtriers à cheval, & quatre-cens cavaliers Albanois & alla établir ſon camp près de Breſegnana. Il avoit ordre d'obſerver les mouvemens des ennemis, mais d'éviter ſoigneuſement de hazarder une bataille. Le Viceroi qui étoit poſté dans le Vicentin, informé de ces ordres détacha le Marquis de Peſcaire pour attaquer Citadella; ce Général l'emporta d'aſſaut (*e*). Alviano reſta dans ſon camp, où il étoit bien retranché; ce qui n'empêcha pas les Eſpagnols de ravager le Padouan, en y feſant des courſes. Mais Alviano aiant fait ſurprendre la petite ville d'Eſt, où les ennemis raſſembloient leur butin, & taillé en pieces deux compagnies d'infanterie Eſpagnole, qui étoient dans Camiſano, les Eſpagnols ſe retirerent dans le Poleſin (*f*).

Exploits d'Alviano.

Après la retraite de l'armée Eſpagnole, Alviano envoya des détachemens dans le Véronois, qui coururent juſqu'aux portes de Vérone. Paruta dit, que le Viceroi craignant pour cette Place, laiſſa une partie de ſon armée à Rovigo & à Lendenara, & marcha avec le reſte en grande hâte, pour ſe mettre à portée d'y jetter du ſecours, & qu'il y fit entrer huit-cens hommes de pied, & cinq-cens chevaux, tant Gendarmes que cavalerie légere (*g*). Mais ſelon Guichardin & Mocénigo, le Viceroi ſe jetta avec toute ſon armée dans Vérone, & ne laiſſa dans le Poleſin que trois-cens Gendarmes & mille hommes d'infanterie (*h*). Quoiqu'il en ſoit le Général Vénitien, ſachant que l'ennemi avoit diviſé ſes forces, paſſa l'Adige, marcha à Rovigo, y ſurprit les trois-cens Gendarmes Eſpagnols, dont la plupart furent faits priſonniers. Les autres troupes de la même nation qui avoient

(*a*) *Guichardin* & *Mocenic.* l. c. Paruta dit p. 129, qu'Alviano envoya reconnoitre Gorice & Gradiſca, & que ſur le rapport qu'on lui fit, que pour ſoumettre ces deux Places il falloit s'engager à un long ſiege, il ne l'entreprit point, les différences entre les Hiſtoriens ſont fréquentes.

(*b*) *Paruta* & *Guichardin* l. c.

(*c*) *Paruta* 141-143. *Guichardin* & *Mocenic.* l. c.

(*d*) Les mêmes.

(*e*) *Paruta* p. 147, 148. *Guichardin* n. 19. *Mocenic.* ubi ſup.

(*f*) Les mêmes.

(*g*) *Paruta* p. 151.

(*h*) *Guichardin* & *Mocenic.* l. c.

Section VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

leurs quartiers à Lendenara, prirent l'épouvante, jetterent leurs magaſins dans la riviere, abandonnerent leur artillerie & leurs bagages & ſe retirerent du côté de Vérone, ſous la conduite du Marquis de Peſcaire (*a*).

Exploits de Renzo da Céri.

Renzo da Céri continuoit à ſe ſignaler dans Crême. Cette ville étoit preſque entierement bloquée par les troupes du Duc de Milan & ſouffroit beaucoup de la famine & de la peſte, ce qui n'empêchoit pas Renzo de faire des entrepriſes hardies. Aiant appris que Silvio Savelli étoit ſorti de Milan avec quatre-cens fantaſſins, cinquante hommes d'armes & un eſcadron de cavalerie légere (*b*), il envoya un détachement qui ſurprit Savelli, le mit en fuite, le pourſuivit juſqu'à Pandino, & tailla en pieces ſon arriere garde. Après cet échec, Savelli joignit Proſper Colonne, qui tenoit Crême bloquée, & qui avoit diviſé ſes troupes en deux corps qui campoient ſéparément. Le Gouverneur de Crême prit ſi bien ſes meſures, qu'il attaqua de nuit le camp de Proſper Colonne, y mit tout en deſordre, & en déroute, enſorte que de dixhuit-cens hommes de pied & de cinq-cens chevaux à peine s'en ſauva-t-il deux-cens, qui ſe noyerent preſque tous en voulant paſſer l'Adda (*c*). Quelque tems après Renzo ſurprit la ville de Bergame, & s'y enferma avec douze-cens hommes, pour la mettre en état de défenſe. Il envoya en même tems un détachement aux ordres de Barthelemi Martinengo vers Breſce, pour exciter les Bourgeois à ſe ſoulever contre les Impériaux. Ces mouvemens allarmerent le Viceroi, qui ſe réunit à Proſper Colonne, pour couvrir Breſce & reprendre Bergame. Il inveſtit cette derniere ville, & fit en peu de tems une ſi grande brêche, que Renzo da Céri fut obligé de capituler; il promit de ſe rendre, ſi dans huit jours la place n'étoit ſécourue, à condition qu'on ne feroit aucun tort aux habitans, & que la garniſon auroit la liberté de ſe rendre à Crême. Il évacua donc Bergame & retourna à Crême. Comme tout y manquoit, il prit ſur lui de faire une trêve de ſix mois entre cette ville & l'Etat de Milan (*d*). Après quoi il laiſſa le commandement de la Place à Jean-Antoine des Urſins, avec cinq-cens chevaux & cinq-cens hommes de pied, & prit la route de Padoue avec le reſte de ſes troupes, & delà il paſſa à Veniſe, où il fut accueilli avec tous les honneurs qu'il méritoit, & reçut des recompenſes de ſes ſervices (*e*).

Fin de la Campagne.

Alviano s'étoit avancé avec ſon armée du côté de Vérone, pour inquiéter cette place tout l'hiver, mais aiant appris que le Viceroi, après avoir ſoumis Bergame, ſe diſpoſoit à terminer la campagne par une bataille, il réſolut de l'éviter & ramena ſon armée à Padoue. Cardone prit alors le parti de diſtribuer ſes troupes en quartiers dans le Véronois & le Poleſin. Vicence étoit rentrée ſous l'obéiſſance de la République, & quoiqu'il n'y eût qu'une garniſon aſſez foible, le zele & la fidélité des principaux citoyens la conſerverent aux Vénitiens, malgré les armées ennemies dont elle étoit environnée. Ils y firent entrer un grand nombre de gens de la campagne,

(*a*) *Paruta* p. 152, 153. *Guichardin* & *Mocenic.* l. c.

(*b*) *Guichardin* dit deux-cens Gendarmes, mille chevaux légers & quinze-cens hommes de pied.

(*c*) *Paruta* p. 144-146. *Guichardin* ubi ſup.

(*d*) *Paruta* ubi ſup. p. 154, 155. *Guichardin* L. XII. n. 19.

(*e*) *Paruta* l. c. p. 155.

SECTION VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

qui travaillerent à la fortifier de façon, que le Podeſta Nicolas Paſqualigo ſe détermina à y reſter, aiant déja eu la penſée de l'abandonner (*a*).

Le Pape reprend la négociation de la paix.

Cependant le Pape avoit toujours négocié tantôt avec les uns, tantôt avec les autres. Après la paix conclue entre la France & l'Angleterre, il avoit exhorté Louis XII à paſſer en Italie; mais bientôt après il avoit changé de penſée, & tâché de détourner ce Prince de cette expédition. L'Empereur & le Roi Catholique le ſollicitoient de ſe joindre à eux contre la France, & l'Empereur lui donnoit de grandes eſpérances pour l'établiſſement de ſa famille. Mais il ne cherchoit pas à conclure, il ne ſongeoit qu'à profiter de la diviſion des Puiſſances pour l'agrandiſſement de ſa maiſon. Cependant les victoires de Selim I en Aſie, & les deſſeins ambitieux de ce Prince fournirent à Léon X un prétexte ſpécieux d'affecter un grand zele pour la réunion des Princes Chretiens, & il reprit la négociation de paix tant de fois entamée & rompue. Il réſolut d'envoyer à Veniſe Pierre Bembe, Noble Vénitien, dans la ſuite Cardinal, qui étoit au nombre de ſes Secretaires. Bembe arriva à Veniſe, & dans la premiere audience qu'il eut du College, il expoſa fort éloquemment tout ce qui pouvoit engager la Seigneurie à ſe départir de l'alliance de la France, à s'allier avec les Allemands & les Eſpagnols & à faire une Ligue commune contre la France (*b*). Les Sages Grands porterent au Sénat la propoſition du Pape; mais elle y fut mal reçue, & le Doge eut ordre de répondre en termes honnêtes à Bembe, & de lui déclarer en même tems, que l'uſage de la République ne lui permettoit pas de rompre avec un Allié qui ne lui avoit donné aucun ſujet de mécontentement, & qu'aucun motif ne pouvoit la détacher de l'alliance de la France (*c*). Les Sénateurs inſinuerent en particulier à Bembe, qu'ils ſoupçonnoient que les intentions du Pape n'étoient pas ſinceres; qu'il ne ſuivoit en cela que les impreſſions de l'Empereur & d'Eſpagne; que ces deux Puiſſances, en nouant cette négociation, ne cherchoient qu'à rendre les Vénitiens ſuſpects à la France, afin de faire plus aiſément leur accommodement avec cette couronne, & de ſe rendre maîtres de l'Italie après avoir fait perdre aux Vénitiens cet appui (*d*).

Mort de Louis XII. 1515.

Ce qui inſpiroit tant de fermeté au Sénat, c'étoit l'eſpérance que Louis XII paſſeroit l'année ſuivante en Italie, aiant fait la paix avec l'Angleterre. Pour rendre cette eſpérance plus certaine, le Sénat envoya en France deux Ambaſſadeurs Pierre Paſqualigo & Sebaſtien Juſtiniani; ils étoient chargés de complimenter le Roi ſur la paix qu'il venoit de conclure & ſur ſon mariage avec Marie d'Angleterre, ſœur de Henri VIII; de l'aſſurer de l'attachement des Vénitiens, & de la diſpoſition ſincere où ils étoient de préférer ſon amitié à toute autre, & de le preſſer enfin d'envoyer au plutôt une armée en Italie, en l'aſſurant que toutes les forces de la République ſeroient emploiées contre leurs ennemis communs. Les Ambaſſadeurs devoient s'acquiter d'une commiſſion à peu près pareille auprès du Roi d'Angleterre (*e*). Les deux Ambaſſadeurs étoient encore en chemin quand on

(*a*) *Guichardin* ubi ſup. *Paruta* l. c. p. 155, 156.

(*b*) *Paruta* p. 157-161; il rapporte au long le diſcours de Bembe.

(*c*) Le même, p. 162, 163.

(*d*) Le même, p. 163.

(*e*) Le même, p. 164, 165.

Section VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

apprit la nouvelle de la mort de Louis XII, arrivée le premier de Janvier 1515. On leur envoya ordre de continuer leur route, mais d'attendre de nouveaux ordres du Sénat quant au ſujet de leur miſſion (*a*).

François I ſuccéda à Louis ſon beaupere, & ſon premier ſoin fut de confirmer le Traité que ſon prédéceſſeur avoit fait avec l'Angleterre. Il traita auſſi avec l'Archiduc Charles & comme il prétendoit faire valoir les droits qu'il avoit ſur le Duché de Milan, il renouvella avec la République de Veniſe l'alliance que Louis XII avoit faite (*b*). Les Ambaſſadeurs de Veniſe paſſerent enſuite en Angleterre, pour engager le Roi Henri VIII à fortifier François I dans le deſſein de faire paſſer ſes forces en Italie & de ſoutenir les Vénitiens. Juſtiniani reſta à la Cour de Londres, & Paſqualigo vint à Paris réſider à celle de François I (*c*).

François I confirme le Traité avec les Vénitiens.

Les Vénitiens ne négligerent rien pour gagner le Pape; mais Léon X paroiſſoit toujours irréſolu. Le Sénat rappella de Rome Pierre Lando & y envoya Martin Giorgi avec de nouvelles inſtructions. Ce nouvel Ambaſſadeur ne réuſſit pas mieux que ſon prédéceſſeur, le Pape perſiſta dans ſes premiers engagemens, & entra dans la Ligue conclue entre l'Empereur, le Roi d'Eſpagne & les Suiſſes pour la défenſe de l'Italie. Il voulut même engager les Vénitiens à entrer dans cette Ligue, & voyant que la douceur ne ſervoit de rien, il eut recours aux voies de rigueur. Il défendit ſous les plus grieves peine à tous les ſujets de l'Egliſe de s'engager au ſervice des Vénitiens; il ordonna à ſes Généraux d'aller joindre l'armée Eſpagnole, & n'oublia rien de ce qui pouvoit intimider le Sénat, mais il demeura ferme à ne ſe point départir de l'alliance de la France (*d*). Cependant le Pape eut le chagrin de voir Octavien Frégoſe, Doge de Genes ſe déclarer ouvertement pour la France, & faire rentrer cette ville ſous l'obéiſſance de cette couronne (*e*).

Le Pape ſe déclare contre eux.

L'Empereur, qui manquoit toujours d'argent, ne ceſſoit de ſolliciter les Princes & les Etats de l'Empire de lui donner des ſecours. Il invita même les Rois de Pologne & de Hongrie à une Conference pour les exciter à faire la guerre aux Vénitiens. Mais au lieu de s'y trouver, il y envoya le Cardinal de Gurck, auquel ces deux Princes déclarerent que la République ne leur avoit donné aucun ſujet de rompre avec elle; que d'ailleurs il étoit de l'intérêt commun de la Chrétienté de ne pas affoiblir, mais d'augmenter s'il étoit poſſible la puiſſance de la République, pour être en état de réſiſter aux Turcs. Ils offrirent leurs bons offices pour procurer une paix générale; Ladiſlas Roi de Hongrie y employa l'Ambaſſadeur qu'il avoit à Veniſe, & Sigismond y en envoya deux pour le même ſujet. Ces Ambaſſadeurs exhorterent les Vénitiens à ſe reconcilier avec l'Empereur, à oublier le paſſé, & offrirent leur médiation. Le Sénat répondit, que les Vénitiens n'avoient pris les armes que pour ſe défendre contre l'Empereur,

Intrigues de l'Empereur contre les Vénitiens.

(*a*) Le même, p. 166.
(*b*) Le même, L. III. p. 171, 172. *Guichardin* l. c. n. 24. *Mocenic.* L. VI.
(*c*) *Parusa* l. c. p. 173, 174.
(*d*) Le même, p. 175-178. Voy. auſſi *Guichardin* n. 25.
(*e*) *Guichardin* n. 27.

SECTION VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

qui les attaquoit injuſtement ; qu'ils ne cherchoient point à envahir les Etats des autres, mais ſeulement à recouvrer ce qui leur appartenoit, & qu'ils ſeroient toujours diſpoſés à faire la paix, quand ils le pourroient à des conditions raiſonnables (*a*).

François I paſſe en Italie.

Cependant François I avoit achevé les préparatifs de ſon expédition, & feſoit marcher vers l'Italie la plus nombreuſe armée, qui depuis très-long-tems eût paſſé les Monts. Les bornes où nous devons nous renfermer ne nous permettent pas d'entrer dans tous les détails de cette expédition. Nous nous contenterons de dire, que malgré le ſoin que prirent les Suiſſes pour diſputer aux François le paſſage des Alpes, l'armée Françoiſe trouva moyen de paſſer la vallée de Barcelonette, & s'avança juſqu'à Marignano à quatre lieues de Milan (*b*).

Renzo da Céri quitte le ſervice des Vénitiens.

Renzo da Céri, par ordre du Sénat, étoit retourné à Crême avec un corps de troupes qu'il avoit tiré de Padoue, & qui étoit deſtiné à pénétrer dans le Milanés. Alviano étoit parti du Poleſin avec l'armée Vénitienne & étoit venu camper près de Crémone (*c*). Renzo da Céri entra dans le Milanés à la tête de deux mille hommes d'infanterie, de deux-cens Gendarmes & de cinq-cens chevaux Légers, s'empara, au nom du Roi, de Caſtel Léoné & de quelques autres petites places, dont il fit les garniſons priſonnieres. Mais ce Capitaine, qui s'étoit tant ſignalé, quitta le ſervice des Vénitiens, parcequ'il ne vouloit pas être ſubordonné à Alviano. Ces deux hommes étoient tellement jaloux l'un de l'autre, qu'ils ne pouvoient s'accorder. Le Sénat, qui les eſtimoit tous deux, envoya Dominique Triviſani & George Cornaro pour tâcher de les mettre d'accord ; mais ils ne purent jamais en venir à bout. Renzo da Céri demanda ſon congé, & on fut obligé de lui accorder ; il s'engagea au ſervice du Pape, mais il ne réuſſit pas dans ſes entrepriſes, comme par le paſſé & perdit beaucoup de ſa réputation (*d*).

Poſition des armées.

Cependant les armées étoient à portée. Les Suiſſes ſe trouvoient ſous Milan ; le Roi de France étoit campé dans la plaine de Marignano avec une belle & nombreuſe armée ; & Alviano avec douze mille Fantaſſins & trois mille chevaux, campoit à Lodi & pouvoit aiſément joindre l'armée Françoiſe. Ces deux armées empêchoient la jonction des troupes du Pape & des Eſpagnols avec les Suiſſes. Ceux-ci étoient d'abord irréſolus ſur le parti qu'ils devoient prendre, & délibérerent s'ils donneroient bataille ou non ; le Cardinal de Sion les harangua ſi vivement qu'ils réſolurent d'attaquer l'armée Françoiſe (*e*). Ils marcherent vers le camp des François le 13 de Septembre, & furent en préſence vers les quatre heures du ſoir. Le combat s'engagea & fut des plus furieux ; la nuit ſépara enfin les combattans, qui la paſſerent mêlés les uns parmi les autres. Le lendemain l'action recommença avec la plus grande animoſité ; pendant qu'une partie des Suiſſes avoit attaqué l'arriere garde des François, & y avoit déja mis bien du de-

(*a*) *Paruta* ubi ſup. p. 185, 186.
(*b*) Le même, p. 187 & ſuiv. *Guichardin* n. 30, 31.
(*c*) *Guichardin* n. 32. *Paruta* p. 191.
(*d*) *Guichardin* n. 33. *Paruta* p. 193.
(*e*) *Guichardin* l. c. *Paruta* l. c. p. 195-200. *De Thou* L. I. § 3. Edit. de la Haye de 1740 in 4to. *Mocenic.* L. VI.

ſordre, Alviano arriva à la tête de deux-cens hommes d'armes, aiant laiſſé ordre à toute ſon armée de le ſuivre en diligence. Il chargea en queue les Suiſſes, qui étoient aux priſes avec l'arriere-garde des François, & les rompit; ils ne laiſſerent pas de ſoutenir encore quelque tems le combat, vinrent à bout de ſe rallier, de rejoindre leurs camarades, & ne formant qu'un corps ils ſe retirerent en bon ordre vers Milan (*a*). Le nombre de ceux qui périrent dans cette action fut conſiderable mais fort incertain, les uns font monter la perte des Suiſſes juſqu'à quatorze mille hommes, d'autres à dix mille & d'autres ſeulement à trois mille. Les François y perdirent moins, mais pluſieurs perſonnes de diſtinction (*b*).

Suite de la victoire des François.

Les Suiſſes retirés à Milan & mécontens du Pape & du Roi d'Eſpagne, qui ne leur avoient pas fourni l'argent promis, abandonnerent le Milanés, laiſſant à Maximilien Sforce quinze-cens hommes pour défendre le château de Milan. Toutes les villes & la Capitale même envoyerent des Députés au Roi, pour lui faire leurs ſoumiſſions. Sforce rendit auſſi le château, & peu de jours après celui de Crémone fut rendu de même (*c*). François I fit ſon entrée dans Milan le 23 d'Octobre. La Seigneurie lui envoya une ambaſſade ſolemnelle de quatre des principaux Sénateurs, avant ce tems-là, pour le féliciter de ſa victoire & pour le prier de leur fournir les ſecours dont ils avoient beſoin pour rentrer dans les places qu'on leur avoit enlevées. François I répondit de la maniere la plus favorable, promit une partie de ſes troupes & l'exhorta à profiter ſans délai de la circonſtance pour enlever aux Eſpagnols conſternés les places qu'ils occupoient (*d*). Sur le compte que les Ambaſſadeurs rendirent au Sénat de l'accueil que le Roi leur avoit fait, ils eurent ordre de demeurer à ſa ſuite tout le tems que ce Prince reſteroit en Italie (*e*).

Opérations de l'armée Vénitienne, & mort d'Alviano.

Pendant que les François feſoient encore le ſiege du château de Milan, l'armée Vénitienne avoit déja marché vers Breſce. Alviano brûloit d'envie de venger ſur les Eſpagnols l'affront qu'il avoit reçu l'année précédente, mais Cardone avoit déja repris la route de Naples, & le Sénat ordonna à Alviano de ne point le pourſuivre, mais de s'attacher à reconquérir les Places de l'Etat Vénitien (*f*). Ce Général fit donc repaſſer ſon armée ſur la rive droite de l'Adda, & s'empara de Bergame ſans oppoſition. Il ſe détermina enſuite à aller mettre le ſiege devant Breſce, qui n'avoit alors qu'une foible garniſon & peu de vivres. Mais le Commandant Eſpagnol de cette ville ayant appris ou ſoupçonnant le deſſein d'Alviano, fit venir de Vérone mille Fantaſſins, avec un convoi & ſe mit en état de ſe bien défendre. Alviano n'en fut inſtruit, que dans l'inſtant qu'il vint inveſtir la Place. Le chagrin qu'il en eut, joint aux grandes fatigues qu'il avoit eſſuiées, le fit tomber malade, il fut pris d'une fievre ardente, enſorte qu'on fut obligé de le tranſporter à Ghédo, où il mourut le 7 d'Octobre, âgé de ſoixante ans. Cette perte fut très-ſenſible aux Vénitiens, & les troupes le

(*a*) *Paruta* p. 201-207. *Guichardin* L. XII. n. 34. *De Thou* & *Mocenic* ubi ſup.
(*b*) Les mêmes.
(*c*) *Guichardin* l. c. n. 35, 37. *Paruta* p. 209. *Mocenic.* l. c.
(*d*) *Paruta* p. 210-214. *Guichardin* l. c. n. 38.
(*e*) *Paruta*, p. 214.
(*f*) Le même, p. 215. *Guichardin* ubi ſup.

SECTION VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

regretterent encore plus. Son corps fut porté à Veniſe où on lui fit de magnifiques obſeques. Ce que nous ne devons pas paſſer ſous ſilence pour l'honneur de ce Grand Capitaine, c'eſt qu'il laiſſa une veuve, un fils & trois filles dans la plus grande pauvreté, parcequ'il avoit toujours préféré la gloire & l'amour de ſes ſoldats aux richeſſes. Le Sénat ſignala auſſi dans cette occaſion ſa reconnoiſſance; il fit donner à la famille d'Alviano une maiſon commode à Veniſe, l'exempta de tous droits ſur les choſes néceſſaires à ſa ſubſiſtance, aſſigna à la veuve & au fils une penſion alimentaire de ſoixante ducats par mois, & une dot de trois mille ducats à chacune des filles (*a*).

Siege de Breſce.

Le Sénat aiant à remplacer ſon Général, jetta les yeux ſur Jean-Jaques Trivulce, pour lui confier la conduite de ſes armées. On le demanda au Roi de France, & on l'obtint, & Trivulce accepta l'offre que le Sénat lui fit par Lettres de la charge de Capitaine-Général. Tandis qu'il étoit en chemin, l'armée, ſous le commandement du Provéditeur Emo, s'empara de Peſchiéra, après avoir défait quelques eſcadrons de cavalerie, & trois-cens fantaſſins Eſpagnols, qui marchoient au ſecours de cette Place; elle ſe ſaiſit auſſi d'Aſola & de Lonato, abandonnés par le Marquis de Mantoue (*b*). Trivulce s'étant rendu au camp, le ſiege de Breſce fut réſolu. Les batteries furent dreſſées, & en peu de jours la breche ſe trouva praticable, mais on fut obligé de différer l'aſſaut à cauſe des nouveaux ouvrages que la garniſon avoit élevés pour ſuppléer à la chute les murailles. Les aſſiegés profiterent de ce retardement pour faire une ſortie, & chaſſerent quelques compagnies qui étoient à la garde des batteries & les pourſuivirent dans le camp. Trivulce détacha à-propos des troupes fraiches qui pouſſerent l'ennemi à ſon tour, & le forcerent de rentrer dans la place. Avec cela les aſſiegés ne laiſſerent pas d'emmêner avec eux dix pieces de canon (*c*). Cet échec détermina Trivulce à ſuſpendre les opérations du ſiege, & à ſe retirer à deux milles de Breſce pour attendre le ſecours des François. L'arrivée du grand Bâtard de Savoye avec huit-cens chevaux & cinq mille Lansquenets (*d*), fit reprendre les opérations du ſiege; mais le ſuccès en fut retardé par la mutinerie des Lansquenets, qui refuſerent de ſervir, tantôt parceque la Place étoit poſſedée par l'Empereur, tantôt parcequ'on leur refuſoit une augmentation de ſolde qu'ils n'avoient pas encore méritée, & ils s'en dédommageoient en pillant les villages voiſins. On fut obligé de les renvoyer, & le Grand Bâtard étant tombé malade quitta auſſi le camp. A la ſollicitation des Ambaſſadeurs de la République le Roi envoya Pierre Navarre avec cinq mille Gaſcons ou François. On forma deux Camps autour de Breſce; l'un étoit celui des Vénitiens, au nombre de plus de deux mille chevaux & de neuf mille hommes de pied, commandés par Trivulce; l'autre étoit celui des François aux ordres

(*a*) *Paruta* p. 217-220. *Guichardin* l. c. *Mocenic.* ubi ſup.

(*b*) *Guichardin* & *Mocenic.* l. c. Paruta attribue à Trivulce la priſe de Peſchiéra, d'Aſola & de Lonato, & la défaite du ſecours pour la premiere de ces places; & il place ces actions dans l'intervalle de la ſuſpenſion & de la repriſe du ſiege de Breſce.

(*c*) *Paruta* L. III. p. 221, 222. *Guichardin* & *Mocenic.* ubi ſup.

(*d*) Mocénigo & Guichardin diſent ſix-cens chevaux & ſept mille fantaſſins.

dres de Navarre. Comme les assiegés avoient eu le tems de faire un grand nombre d'ouvrages derriere le rempart, il fallut avoir recours aux mines, mais les ennemis les éventerent: ainsi il ne resta d'autre espérance que de prendre la ville par famine, parceque les vivres y manquoient. Trivulce se détermina à rester campé tout l'hiver autour de la place pour empêcher qu'il n'y entrât des provisions (*a*).

Section VIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.*

Pendant ce tems-là le Pape, voiant le tour qu'avoient pris les affaires, proposa aux Vénitiens sa médiation pour terminer leurs différends avec l'Empereur. Mais le Sénat qui savoit par expérience le peu de fond qu'il y avoit à faire sur Léon, & ne voyant de sureté que dans son alliance avec les François, fit communiquer au Roi par ses Ambassadeurs la proposition du Pontife, en l'assurant que la République avoit mis en lui seul toutes ses espérances. L'Empereur lui-même, allarmé des grands succès des François, avoit cherché à entrer en accommodement avec le Roi. Mais François I avoit refusé d'entrer en traité, & avoit de son côté communiqué aux Vénitiens les propositions de l'Empereur (*b*). Le Pape n'aiant pu réussir auprès des Vénitiens, tenta une négociation particuliere avec le Roi, qui souhaitoit extrémement de se reconcilier avec ce Pontife. François I reçut dont très-favorablement le Nonce du Pape, & on convint que Parme & Plaisance seroient réunis au Duché de Milan, que le Roi prendroit sous sa protection l'Etat de Florence & la Maison de Medicis, & que le Roi & le Pape auroient une entrevue à Bologne. Léon X eut beaucoup de peine à ratifier le premier article, mais la nécessité l'y obligea (*c*). Le Pape & le Roi eurent ensuite une entrevue à Bologne, au mois de Décembre, dont nous ne dirons autre chose ici (*d*) que ce qui a trait aux Vénitiens. Leurs Ambassadeurs suivirent le Roi à Bologne, mais tout se borna à l'égard de la paix d'Italie, à l'envoi d'un Légat en Allemagne pour exhorter l'Empereur à la paix, & à des Brefs que le Pape écrivit au Sénat de Venise, pour l'engager à se rendre moins difficile sur les conditions de son accommodement avec l'Empereur.

Négociations du Pape.

Cependant la garnison de Bresce réduite aux dernieres extrémités par la disette de vivres & d'argent promit de se rendre, si dans vingt jours elle n'étoit sécourue. Le Roi de France étoit revenu à Milan, & se disposoit à repasser en France, aiant assuré l'état du Milanés par un Traité avec les Suisses. Les Ambassadeurs de Venise le solliciterent d'envoyer de nouveaux secours pour hâter la reddition de Bresce, il les leur promit, & chargea le Connétable de Bourbon, son Lieutenant Général dans le Milanés & le Maréchal de Lautrec de faire marcher promptement des troupes pour soutenir les Vénitiens. Après quoi il partit au commencement de Janvier de l'an 1516. Le secours des François arriva trop tard. Le Comte de Rocandolf entra dans Bresce avec huit mille Allemands, sans avoir trouvé d'opposition, parceque les soldats détachés pour garder les défilés des montagnes,

Les Vénitiens levent le siege de Bresce. 1516.

(*a*) *Paruta* l. c. p. 224-227. *Guichardin* & *Mocenic.* l. c.

(*b*) *Paruta* p. 227, 228.

(*c*) Le même, p. 229. *Guichardin* n. 35 place cette négociation peu après la bataille de Marignano.

(*d*) On peut voir ce que nous en avons dit, *Hist. Gen. d'Italie* Sect. VIII. p. 427, & consulter *Guichardin* ubi sup. *Paruta*, p. 230.

SECTION VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

avoient tous pris la fuite à ſon approche. La renommée groſſit les objets & multiplia le nombre des Impériaux : on apprit d'ailleurs que Marc-Antoine Colonne étoit parti de Vérone pour venir attaquer les Vénitiens. Les Généraux appréhenderent de ſe trouver entre deux feux, deſorte qu'ils envoyerent leur artillerie à Crême & à Crémone, & ſe retirerent à Caſtelnedulo, à ſix milles de Breſce (*a*). Cette retraite mortifia extrémement le Sénat, qui comptoit ſur la reddition de Breſce, à cauſe des précautions qu'on avoit priſes, pour empêcher l'entrée d'aucun ſecours, & que d'ailleurs le ſecours de France étoit en chemin. Ce qui chagrina encore davantage, c'eſt qu'on apprit que les troupes de Rocandolf n'étoient que des Milices levées à la hâte, qui n'avoient ni cavalerie ni canon. Ces circonſtances donnerent lieu à des diſcours fort deſavantageux à la réputation de Trivulce. Ce Général en fut ſi piqué, qu'il demanda ſon congé. Le Sénat ne négligea rien pour l'appaiſer & lui écrivit dans les termes les plus obligeans pour l'engager à garder le commandement de l'armée (*b*).

Trivulce quitte le ſervice des Vénitiens.

Les égards du Sénat ne purent rien ſur Trivulce, il s'obſtina à quitter le commandement, & on le donna à un de ſes parens nommé Théodore Trivulce. Le Maréchal de Lautrec arriva au camp avec le ſecours qu'on attendoit, & l'on ne douta plus qu'avec des forces ſi ſupérieures, on ne parvint enfin à ſe rendre maître de Breſce. Mais comme le renfort qui y étoit entré, rendoit les opérations encore difficiles, à cauſe de la rigueur de la ſaiſon, on ſe contenta de tenir la place bloquée (*c*). Cependant la cavalerie légere des Vénitiens déſoloit tout le pays par ſes courſes. Ces coureurs aiant un jour été attaqués par un détachement de la garniſon de Breſce, les Vénitiens & les Breſſans accoururent chacun de leur côté au ſecours de leurs troupes, & il y eut un combat aſſez opiniâtre ; mais la garniſon fut obligée de regagner la ville, après avoir fait une perte conſidérable ; le frere même du Gouverneur reſta priſonnier. Quelques jours après les Généraux aiant eu avis, qu'on envoyoit de l'argent à Breſce, deſtiné au payement des troupes, détacherent Janus Frégoſe & Jean-Conrad des Urſins avec des troupes d'élite pour fermer les paſſages. Ces deux Officiers ſe poſterent au château d'Anfo, & aiant attaqué les trois mille Lanſquenets qui eſcortoient le convoi, ils en tuerent huit-cens, le reſte ſe ſauva à Lodroné avec l'argent (*d*).

L'Empereur entre en Lombardie, & s'en retourne peu après.

Le danger qui menaçoit Breſce & la crainte que la garniſon vivement preſſée ne ſe rendit obligerent l'Empereur de hâter ſa marche pour l'Italie ; il entra de très-bonne heure dans le Trentin, à la tête de trente mille hommes, parmi leſquels il y avoit quinze mille Suiſſes, qui lui avoient été fournis par cinq Cantons, leſquels n'avoient pas accédé au Traité des autres avec la France. Il ſe rendit à Vérone ; mais les Vénitiens & les François, après avoir mis de bonnes garniſons dans Tréviſe, Vicence & Padoue, évacuerent le Breſſan, & ſe retirerent ſous Crémone, où le Connétable de Bourbon s'étoit avancé avec le reſte de ſes troupes. On atten-

(*a*) *Paruta* p. 232, 233.
(*b*) Le même, p. 234, 235.
(*c*) Le même, p. 242.
(*d*) Le même, p. 243. *Guichardin* n. 43. *Mocenic.* ubi ſup.

doit un corps de ſeize mille Suiſſes, qui devoient venir joindre les Confédérés. L'Empereur, enhardi par cette retraite paſſa l'Adige, & forma le ſiege d'Aſola, petite place, où il y avoit cent Gendarmes & quatre-cens hommes Vénitiens. Le Provéditeur François Contarini, & Antoine Martinengo ſe défendirent ſi vigoureuſement, qu'après s'être arrêtés pluſieurs jours, les Impériaux leverent le ſiege. Maximilien paſſa alors l'Oglio à Orcinovi, ce qui détermina les Confédérés à ſe retirer au delà de l'Adda, dans le deſſein de lui en diſputer le paſſage. Leur retraite le rendit maître de tout le pays entre l'Oglio, le Po & l'Adda, excepté de Crémone & de Crême. A meſure que l'armée Impériale avançoit, les Confédérés reculoient, & ils ſe retirerent enfin ſous le canon de Milan. L'Empereur aiant paſſé l'Adda ſans obſtacle, entra dans Lodi, qui lui ouvrit ſes portes, & s'étant approché de Milan, à la diſtance de ſix milles, il fit ſommer les habitans de cette Capitale de lui rendre l'obéiſſance qu'ils lui devoient comme au Chef ſuprême de l'Empire, en les menaçant, en cas de réſiſtance, du même traitement que Frederic Barberouſſe leur avoit fait éprouver autrefois. La préſence des Généraux François & Vénitiens fit donner une réponſe peu ſatisfaiſante à l'Empereur. Cependant les choſes auroient peut-être tourné mal, ſans l'arrivée des Suiſſes, qui rendit le courage aux Confédérés & cauſa une grande inquiétude à l'Empereur. On a vu qu'il avoit dans ſon armée un gros corps de cette nation, & comme ces troupes n'étoient point payées, il appréhenda qu'elles ne ſe laiſſaſſent corrompre par les François; le ſouvenir de ce qui étoit arrivé à Ludovic Sforce le fit trembler; ſurtout lorſque le Général des Suiſſes lui eut demandé de l'argent avec beaucoup de hauteur. Maximilien ſe détermina donc à repaſſer l'Adda, fit quelque ſéjour dans le territoire de Bergame, & après avoir tiré de cette ville ſeize mille ducats, & fait une marche inutile du côté de Crême, dont il eſpéroit s'emparer par une intelligence qu'il y avoit pratiquée, il revint dans le Bergamaſc, & prit enfin le parti de retourner à Trente avec une ſuite de deux-cens chevaux, ſous prétexte d'aller chercher de l'argent (*a*).

Son armée ſe diſſipe.

A peine fut-il parti, que ſes troupes ſongerent à prendre leur parti. Les Suiſſes, qu'il avoit laiſſés à Lodi pillerent cette ville & celle de S. Angelo & s'en retournerent dans leurs montagnes. Trois mille hommes de pied, tant Allemands qu'Eſpagnols paſſerent dans le camp des François. Les autres Eſpagnols & quelques Lanſquenets ſe retirerent à Vérone, tout le reſte ſe diſſipa (*b*).

Le ſiege de Breſce eſt repris, & la ville ſe rend.

Le diſſolution de l'armée Impériale fit que la ville de Breſce ſe trouva preſque ſans défenſe; les ſoldats de la garniſon n'eſpérant plus de ſecours, épuiſés par les fatigues du ſiege qu'ils avoient ſoutenu, & étant mal payés, déſerterent la plupart; les uns retournerent chez eux, & les autres paſſerent dans le camp des Vénitiens; deſorte qu'il ne reſtoit dans la Place que ſept-cens Eſpagnols. Les Généraux Vénitiens, ſe flatant que cette garniſon étoit trop foible pour leur réſiſter, n'attendirent pas les Fran-

(*a*) *Paruta* p. 247-251. *Guichardin* & *Mocenic.* l. c.

(*b*) *Paruta* ubi ſup. p. 252. *Guichardin* & *Mocenic.* l. c.

SECTION VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

çois, marcherent à Breſce, & arriverent devant la place pendant la nuit. Ils tenterent ſur le champ l'eſcalade, mais la vigoureuſe réſiſtance des Eſpagnols, jointe à ce que les échelles ſe trouverent trop courtes, fit manquer l'entrepriſe (*a*). Le Maréchal de Lautrec, venoit d'être fait Gouverneur de Milan, en la place du Duc de Bourbon, qui venoit d'être rappellé en France. Lautrec vint joindre les Vénitiens avec l'armée Françoiſe, & les batteries firent tant d'effet, que Sticcard, Capitaine Eſpagnol, qui commandoit dans Breſce demanda à capituler, & promit de ſe rendre dans trois jours, s'il n'étoit pas ſécouru, & ſi le ſecours n'étoit pas au moins de huit mille hommes; on convint à ces conditions, que la garniſon auroit la liberté de ſe retirer où elle voudroit, pourvu que ce ne fût pas à Vérone, que la ville ſeroit remiſe au Maréchal de Lautrec; qu'on n'y feroit aucun dégat, & que l'on pardonneroit à ceux des habitans qui avoient ſuivi le parti de l'Empereur, & ſpécialement au Comte de Gambara. Un corps d'Allemands de ſept mille hommes s'étoit avancé juſqu'au château d'Anſo pour tâcher de jetter du ſecours dans Breſce; mais il fut battu & mis en fuite par un détachement de l'armée des Confédérés. La capitulation fut exécutée, & la garniſon ſortit tambour battant & enſeignes déployées. Le Maréchal de Lautrec & les Provéditeurs Vénitiens entrerent dans la ville à cheval, & y furent reçus aux acclamations du peuple. Le Maréchal prit poſſeſſion de la place au nom du Roi, & la remit immédiatement après aux Provéditeurs, qui firent arborer l'étendard de la République (*b*). Le Sénat témoigna au Roi par Lettres ſa reconnoiſſance des ſecours qu'il avoit donnés à la Seigneurie; il écrivit auſſi au Maréchal de Lautrec & tâcha de le porter à faire le ſiege de Vérone.

Meſintelligence entre les François & les Vénitiens.

Lautrec parut d'abord diſpoſé à cette entrepriſe; il décampa avec Trivulce & prit la route du Véronois. Mais lorſqu'ils furent arrivés à Peſchiéra, & avant de paſſer le Mincio, il déclara aux Provéditeurs Vénitiens, qu'il étoit obligé de retourner dans le Milanés, parcequ'il avoit appris que les Cantons ennemis de la France ſe préparoient à y rentrer. On eut beau tâcher de diſſuader Lautrec, il perſiſta à vouloir ſe retirer, & allégua pluſieurs raiſons pour juſtifier ſa réſolution, entre autres, que l'on n'avoit pas payé dans le tems dont on étoit convenu les ſix mille Lanſquenets de ſon armée, que la République s'étoit engagée d'entretenir. Le Provéditeur André Gritti fit tous ſes efforts pour le gagner, Trivulce & les autres Capitaines ſeconderent Gritti, mais tout fut inutile. On a ſu depuis que l'obſtination du Maréchal venoit des ordres qu'il avoit reçus de France. François I étoit en négociation de paix avec Charles devenu Roi d'Eſpagne par la mort de Ferdinand le Catholique, & en attendant le ſuccès des Conférences qui devoient ſe tenir à Noyon pour ce ſujet, il avoit envoyé ordre à Lautrec d'agir mollement en Italie (*c*).

Siege de Vérone.

L'armée des Confédérés reſta donc dans l'inaction, ce qui fit beaucoup de peine au Sénat. Comme rien ne lui parut plus préjudiciable à ſes inté-

(*a*) *Paruta* p. 256. *Guichardin* & *Mocenic.* l. c.

(*b*) *Paruta* p. 256-258. *Guichardin* & *Mocenic.* ubi ſup.

(*c*) *Paruta* p. 260-263. *Guichardin* l. c. n. 46. *Mocenic.* ubi ſup.

Section VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

rêts que de laiſſer à la garniſon de Vérone la liberté de faire la moiſſon, il ordonna au Provéditeur Paul Gradenigo de tirer de la garniſon de Padoue quelques troupes choiſies, & de ſe porter ſur les confins du Véronois, de détruire les grains qui étoient dans les champs, & d'empêcher en toute maniere qu'on n'en fît entrer dans Vérone. Les ennemis en aiant eu avis, ſortirent de Vérone, & prenant un autre chemin, allerent faire le dégat dans le Vicentin & le Padouan (*a*). Le bruit de la marche des Suiſſes vers le Milanés aiant ceſſé, Lautrec ne put ſans ſe deshonorer refuſer d'entreprendre avec les Vénitiens le ſiege de Vérone; d'autant plus que les Provéditeurs, qui avoient reçu l'argent de la ſolde des Lansquenets, proteſterent qu'ils ne le délivreroient point, à moins qu'on n'entrât dans le Véronois. L'armée ſe mit donc en marche le premier d'Août & paſſa l'Adige à Gotolengo. Les Généraux firent occuper les défilés des montagnes, par où les ſecours pouvoient paſſer d'Allemagne à Vérone. Cela donna lieu à une grande déſertion parmi la garniſon de cette ville, la diſette de blé & le défaut de payement firent paſſer dans le camp des Vénitiens un grand nombre de ſoldats Allemands & Eſpagnols; & la plupart des Suiſſes ſe retirerent chez eux. On diviſa l'armée en deux camps, pour attaquer la Place par deux endroits à la fois, afin d'obliger les aſſiegés à diviſer auſſi leurs forces. Mais lorſqu'il fut queſtion d'en venir aux opérations du ſiege, les Lanſquenets, qui venoient de recevoir trois mois de paye, déclarerent qu'ils ne vouloient point porter les armes contre l'Empereur, ni ſervir au ſiege d'une ville, qui étoit en ſa poſſeſſion, & l'on ne put jamais vaincre leur obſtination. Les Vénitiens ne pouvant eſpérer de réuſſir ſeuls, Lautrec promit de ſuppléer aux Lanſquenets par l'infanterie Françoiſe; mais enſuite il changea d'avis, ſous prétexte que cela affoibliroit trop ſon armée, deſorte que ſans rien entreprendre, il s'éloigna à deux milles de Vérone, & les Vénitiens furent obligés de le ſuivre. Comme malgré la déſertion, la garniſon de cette Place étoit encore fort nombreuſe, Lautrec écrivit au Sénat pour demander du renfort. On lui envoya quatre mille hommes, avec un train de groſſe artillerie & des munitions de guerre & de bouche en abondance. Dès que ce ſecours fut arrivé, on inveſtit la place de nouveau, & le ſiege commença tout de bon. Le canon des François aiant abattu une vieille tour près d'une des portes, Lautrec fit donner l'aſſaut, mais les François furent obligés de ſe retirer, après s'être portés avec beaucoup de bravoure. Les Vénitiens avoient auſſi fait breche de leur côté, mais les aſſiegés y avoient porté leurs principales forces; Trivulce demanda du ſecours à Lautrec pour donner un nouvel aſſaut, mais ſans le refuſer, le Maréchal différa de l'envoyer. Le ſiege avoit déja duré quinze jours, & tout ſembloit en promettre un heureux ſuccès, lorſqu'on apprit qu'un corps de neuf mille Allemands avoit forcé le château de la Chiuſa, & qu'il étoit en marche pour jetter du ſecours dans la Place (*b*).

Il eſt levé.

A cette nouvelle, le Maréchal de Lautrec parut craindre & propoſa ouvertement de lever le ſiege, & malgré toutes les repréſentations des Pro-

(*a*) *Paruta*, p. 263, 264.

(*b*) *Paruta*, p. 264-269. *Guichardin* l. c. & n. 47. *Mocenic.* ubi ſup.

SECTION VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

véditeurs Vénitiens, il décampa pour ſe replier ſur Albaredo; les Vénitiens furent forcés de le ſuivre, & le lendemain toute l'armée alla camper à Villa franca. Rocandolf entra dans Vérone ſans oppoſition, & ravitailla la place (*a*). L'inaction de l'armée des Confédérés feſoit une extrême peine au Sénat de Veniſe, & lui cauſoit des inquiétudes & des ſoupçons. Quelque tems après, il reçut des Lettres de ſon Ambaſſadeur en France, par leſquelles il apprit le Traité conclu à Noyon entre les Rois de France & d'Eſpagne, & que ces Princes avoient laiſſé la liberté à leurs Alliés de s'y faire comprendre; que le Roi Catholique avoit nommé l'Empereur & le Roi de France les Vénitiens: que l'on étoit convenu d'aſſembler inceſſamment un Congrès à Bruxelles pour y traiter de la paix générale (*b*).

Négociation pour la paix, & ſa concluſion à Bruxelles.

Un des principaux points dont il étoit queſtion, c'étoit de procurer aux Vénitiens la reſtitution de Vérone, ſans laquelle le Roi de France, fidele aux engagemens qu'il avoit pris avec la République, ne vouloit point faire la paix avec l'Empereur. On fit à Bruxelles l'ouverture du Congrès au commencement de Décembre. L'Ambaſſadeur de Veniſe, qui étoit en France, s'y rendit. D'abord on rencontra aſſez de difficultés de la part des Miniſtres de l'Empereur, & les conteſtations entre eux & ceux du Roi de France furent ſi vives, que les derniers furent ſur le point de partir ſans rien conclure. Mais comme François I venoit d'engager tout le corps Helvétique dans ſon alliance, l'Empereur ſe rendit plus facile ſur les conditions de la paix, & il la conclut avec le Roi de France. On convint, que la ville de Vérone ſeroit inceſſamment remiſe aux Commiſſaires du Roi d'Eſpagne, leſquels la conſigneroient à ceux de France ſix ſemaines après; qu'auſſitôt que les Commiſſaires Eſpagnols en auroient pris poſſeſſion, la garniſon Allemande en ſortiroit, & que l'armée des Confédérés ſe retireroit du Véronois, ſans qu'on pût dans l'intervalle rien changer à l'état actuel des fortifications de la place; que les Allemands évacueroient tout le Véronois, à la réſerve de Riva & de Rovéredo qui reſteroient au pouvoir de l'Empereur; que dans le Frioul les choſes ſeroient rétablies ſur le même pied où elles étoient avant la guerre; & que les François & les Vénitiens payeroient en commun à l'Empereur, dans l'eſpace d'un an, la ſomme de deux-cens mille ducats (*c*). Du reſte François I n'obtint de l'Empereur qu'une trêve de dix huit mois avec les Vénitiens (*).

Vérone remiſe aux Vénitiens. 1517.

Le Sénat de Veniſe approuva le Traité, quoiqu'il ſe vît avec peine dépoſſédé de Riva & de Roverédo, qui avoient appartenu à la République depuis plus d'un ſiecle. L'Evêque de Trente ſe rendit à Vérone au commencement de Janvier 1517, pour recevoir cette place des mains des Impériaux, au nom du Roi d'Eſpagne. Le Maréchal de Lautrec s'y rendit auſſi & il s'éleva entre eux une grande conteſtation, l'Evêque prétendant

(*a*) *Paruta*, p. 269-272. *Guichardin* & *Mocenic.* l. c.

(*b*) *Paruta*, p. 273-275.

(*c*) Le même, p. 275-280. *Mocenic.* l. c.

(*) Guichardin s'eſt trompé en parlant de la reſtitution de Vérone; il prétend qu'elle ſe fit en conſéquence du Traité de Noyon, où il n'en fut pas ſeulement queſtion. L'Auteur de l'Hiſtoire de la Ligue de Cambrai eſt tombé dans la même erreur en ſuivant l'Auteur Italien.

que les ſix ſemaines ne devoient courir que du jour qu'il avoit pris poſſeſſion de la ville, & le Maréchal ſoutenant qu'elles couroient du jour de la ſignature du Traité. La garniſon termina la diſpute, comme elle n'étoit pas payée, elle s'ennuya de ces délais, & ménaça l'Evêque de Trente. Il s'engagea donc à remettre la Place le 23 de Janvier, moyennant le payement de la garniſon, ainſi qu'on en étoit convenu. La ville de Vérone envoya deux Députés au Maréchal de Lautrec & aux Provéditeurs Vénitiens, pour leur témoigner la joie que leurs concitoyens reſſentoient en apprenant qu'ils alloient être rendus à leurs anciens maîtres. Au jour marqué le Maréchal de Lautrec, Théodore Trivulce & les Provéditeurs Vénitiens entrerent dans la Place à la tête de quatre-cens hommes d'armes & de deux mille hommes de pied; ils furent reçus de tout le peuple avec la plus grande allegreſſe, & le concours des perſonnes de tout ordre fut ſi grand, qu'ils eurent de la peine à traverſer la foule pour ſe rendre à la Cathédrale. L'Evêque de Trente remit les clefs de la ville au Maréchal, qui les rendit tout de ſuite aux Provéditeurs, André Gritti & Jean-Paul Gradenigo. Le lendemain les Vénitiens donnerent à l'Evêque de Trente les uns diſent cinquante & les autres trente mille ducats, & quinze mille à la garniſon de Vérone (*a*). Le Sénat envoya de magnifiques préſens au Maréchal de Lautrec, & le Provéditeur André Gritti l'accompagna juſqu'à Lodi, où il prit congé de lui & revint à Vérone donner les ordres néceſſaires pour la ſureté & la tranquillité des habitans, & après avoir par ordre du Sénat viſité Crême, Bergame, Breſce, Padoue & Tréviſe il ſe rendit à Veniſe, où il fut reçu avec tous les honneurs que ſes ſervices lui avoient ſi juſtement mérités (*b*).

Réſultat de la Ligue de Cambrai.

C'eſt ainſi que ſe termina, au bout de huit-ans, la guerre de la fameuſe Ligue de Cambrai, qui avoit menacé la République de Veniſe d'une totale ruine. Elle eut à ſoutenir pendant ce tems-là les efforts des principales Puiſſances de l'Europe, & après avoir éprouvé tous les accidens de la mauvaiſe fortune, elle ſe vit à peu près dans ſon premier état, n'aiant perdu que Crémone, quelques villes de la Romagne & deux petites Places dans le Véronois. Les Vénitiens furent redevables de ce ſuccès à l'unanimité de leurs ſentimens courageux pour la défenſe de leur liberté, à leur conſtance inébranlable dans les revers, à leurs habiles négociations pour former & deſunir les Ligues, à l'art avec lequel ils ſçûrent emploier & ménager toutes les reſſources, & ſurtout à cet eſprit de Patriotiſme qui intéreſſe tous les cœurs à la proſpérité publique, & qui ne peut être que l'ouvrage d'un Gouvernement dont tout le monde eſt ſatisfait (*c*). Si l'on en croit quelques Hiſtoriens de la République, la dépenſe qu'elle fit dans cette guerre, à compter depuis la Ligue de Cambrai, monta à cinq millions de ducats, dont cinq-cens mille furent en huit mois de tems, le fruit de la vente des charges (*d*). Cela doit paroitre d'autant moins extraordi-

(*a*) *Guichardin* l. c. n. 50. *Mocenic.* ubi ſup. *Paruta* l. c. p. 280-282.

(*b*) *Paruta* & *Mocenic.* l. c.

(*c*) *Paruta* p. 283. *Laugier* T. IX. p. 93. 94.

(*d*) *Mocenic.* L. VI. à la fin.

SECTION VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

naire, que M. de Thou aſſure que dans le même intervalle de huit-ans, il en couta à la France cinq millions d'écus d'or (*a*).

Quand la Lombardie Vénitienne fut entierement délivrée des troupes ennemies, toutes les villes qui étoient retournées ſous l'obéiſſance de la République envoyerent des Ambaſſadeurs à Veniſe, pour témoigner la joie qu'elles avoient d'être rentrées ſous la domination Vénitienne, & pour aſſurer le Sénat que tout ce qu'elles avoient de facultés & de forces étoit au ſervice de la République. Le premier ſoin du Sénat fut enſuite de diminuer dans tous les Etats de la Seigneurie les impôts, que les néceſſités de la guerre avoient contraints de multiplier. On abolit auſſi l'uſage que le beſoin preſſant avoit introduit de ne conférer qu'à prix d'argent les Magiſtratures de la Capitale & des Provinces, & on fit revivre la ſage loi, qui veut que dans leur collation on n'ait égard qu'aux talens & au mérite. On rétablit en leur entier les appointemens des charges, dont on avoit retranché une partie pour fournir aux dépenſes de la guerre. On fit encore revivre l'étude des Sciences à Padoue, en y appellant les plus habiles Profeſſeurs, dont les leçons attirerent comme auparavant une grande multitude d'Etudians de toutes les parties de l'Europe (*b*).

Soins du Sénat pour l'Oeconomie intérieure.

Il fait fortifier ſes Places.

Le calme dont on jouiſſoit, ne fit pas oublier qu'on pouvoit être encore expoſé à la tempête; le Sénat s'occupa auſſi du ſoin de mettre l'état en défenſe pour la ſuite, & il penſa ſurtout à bien fortifier Padoue & Vérone, qu'il regardoit comme les deux boulevards des domaines de la République en terre ferme. André Gritti & George Cornaro eurent ordre de s'y rendre avec Théodore Trivulce, & pluſieurs habiles Ingénieurs. Après avoir bien examiné l'Etat des fortifications, ils firent réparer tout ce qui avoit été détruit, conſtruire de nouveaux ouvrages, & ſurtout des baſtions, nettoyer les foſſés & terraſſer les remparts, de maniere que ces deux villes devinrent des Places de la plus grande force, ſuivant l'uſage de ce tems-là (*c*).

Il renouvelle les Traités avec Selim I.

Mais comme pour rendre l'Etat floriſſant & pour rétablir le commerce, il importoit de vivre en bonne intelligence avec l'Empire Ottoman, le Sénat nomma deux Ambaſſadeurs Louis Mocénigo & Barthelemi Contarini, pour aller complimenter Selim I ſur les victoires qu'il avoit remportées. Cet Empereur, après avoir triomphé en Perſe, venoit de conquérir l'Egypte ſur les Mammelucs, & par là étoit devenu plus formidable qu'il n'étoit. D'ailleurs les Vénitiens feſoient un grand commerce en Syrie & à Alexandrie, & ils étoient intéreſſés à renouveller les capitulations qu'ils avoient obtenues des anciens Soudans. Il falloit de plus offrir à Selim le tribut de huit mille ducats qu'on avoit payé aux Rois d'Egypte pour le royaume de Chypre. Les Ambaſſadeurs ſe rendirent directement en Chypre, & delà ſe tranſporterent à Damas, où le Sultan hivernoit avec, ſon armée. Ils étoient chargés de démander à Selim la confirmation des privileges accordés aux négocians de Veniſe, qui réſidoient à Alexandrie, à Tripoli, à Baruth, à Damas & dans les autres lieux de ſa nouvelle conquête, qu'il fût

(*a*) *De Thou* L. I. § 3.
(*b*) *Paruta* L. IV. p. 286, 287.
(*c*) Le même, p. 287, 288.

fût permis à la République d'y tenir des Consuls avec l'autorité nécessaire pour protéger comme ci-devant le commerce & les sujets de la nation. Sélim reçut très-favorablement les deux Ambassadeurs Vénitiens, & leur accorda sans difficulté toutes leurs demandes, parcequ'il cherchoit à attirer par de bons traitemens dans ses nouveaux Etats des étrangers dont le commerce étoit avantageux (*a*).

Section VIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.*

Le Sénat trouva plus de difficulté pour un traité de commerce avec l'Espagne. Sous le regne de Ferdinand le Catholique, les vaisseaux de Venise avoient eu l'entrée libre dans les ports de ce royaume, en payant dix pour cent des marchandises qu'ils exportoient. Les Ministres de Charles, successeur de Ferdinand, entreprirent de transporter tout le commerce d'Afrique dans la seule ville d'Oran, qui appartenoit à leur maître & d'interdire le commerce d'Espagne à tous les vaisseaux Vénitiens, à moins qu'ils ne s'obligeassent à ne porter leurs marchandises destinées pour l'Afrique que dans ce seul Port. Les Espagnols comptoient d'obliger par là tous les Maures de venir se pourvoir à Oran de toutes les choses nécessaires à leur usage, & pour le riche commerce qu'ils fesoient en Ethiopie. Outre cela le Ministere d'Espagne voulut assujettir tous les vaisseaux Vénitiens, qui entreroient dans les Ports du royaume à un droit de vingt pour cent de toutes les marchandises d'entrée & de sortie. Toutes les représentations que les Vénitiens purent faire, furent inutiles, & bientôt l'expérience fit connoitre la fausseté des vues du Ministere d'Espagne. Depuis longtems, Venise envoyoit tous les ans quantité de gros navires, qui touchoient d'abord au port de Siracuse en Sicile, passoient à Tripoli, à l'isle de Gerbes & à Tunis. Delà ils parcouroient successivement les ports des royaumes de Tremecen, de Fez & de Maroc, & de toute la Barbarie; ils passoient ensuite en Espagne. Ils portoient en Afrique du drap, du cuivre, de l'étain & du fer, dont ils retiroient le prix en argent. Ils reportoient cet argent en Espagne, où ils achetoient des soies, des laines, du bled, & autres produits du pays, qu'ils portoient à Venise. Ce commerce très-avantageux aux Vénitiens, ne l'étoit pas moins pour les Espagnols, qui y trouvoient un heureux débouché pour la vente de leurs denrées. Ceux-ci par les nouvelles mesures qu'ils prirent rebuterent les Vénitiens, qui abandonnerent insensiblement le commerce d'Espagne, lequel fut perdu en peu de tems (*b*).

Difficultés pour le Commerce d'Espagne.

Au commencement de l'année 1518 la trêve entre l'Empereur & la République tendoit à sa fin, ce qui obligeoit le Sénat à penser à en venir à quelque nouvel accord avec ce Prince. Le Pape voulut attirer cette négociation à Rome, mais les Vénitiens se défioient de lui, & préférerent la médiation du Roi de France. Mais on ne put jamais parvenir à faire la paix, Maximilien aima mieux une prolongation de Trêve, dans l'espérance de tirer plus d'argent des Vénitiens. On convint donc, que la Trêve continueroit pendant cinq ans, durant lesquels toutes choses devoient se passer de part & d'autre comme en pleine paix; que chacun garderoit ce dont il étoit possesseur; qu'on rendroit de part & d'autre tous les prisonniers; que les Vénitiens payeroient tous les ans à l'Empereur vingt mille

Prolongation de la Trêve avec l'Empereur. 1518.

(*a*) Le même, p. 288, 289. (*b*) Le même, p. 289-293.

SECTION VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

ducats, pendant la trêve. On convint auſſi que les deux Puiſſances nommeroient des Commiſſaires pour régler à l'amiable les limites dans le Frioul (*a*). M. L'Abbé Laugier prétend que les Vénitiens auroient eu la paix en donnant une ſomme plus conſidérable à Maximilien, mais que François I, qui trouvoit ſon intérêt à laiſſer ſubſiſter entre l'Empereur & les Vénitiens une défiance réciproque, préféra la trêve à la paix, pour tenir en bride le premier, & pour ſe faire rechercher des ſeconds (*b*). N'eſt ce pas y entendre trop de fineſſe?

Projet d'une Ligue contre les Turcs.

Ce qui facilita la concluſion de la Trêve ou ſa prolongation, c'eſt que Léon X forma en ce tems-là le projet d'une Ligue entre les Princes Chrétiens contre les Turcs. Les conquêtes de Sélim & l'ambition de ce Prince firent redouter au Pape ſa puiſſance, il appréhenda qu'il ne voulut marcher ſur les traces de Mahomet II ſon ayeul & porter ſes armes en Occident. Pour prévenir l'orage qui ſembloit menacer la Chrétienté, le Pape entreprit d'armer tous les Princes Chrétiens contre l'Empereur Ottoman, & dans ce deſſein il envoya divers Légats aux Puiſſances de l'Europe, & demanda particulierement aux Vénitiens de concourir à cette entrepriſe. Le Sénat répondit aux exhortations du Pontife, que lorſque l'expédition qu'on projettoit contre le Turc ſeroit amenée au point d'en pouvoir eſpérer un heureux ſuccès, la République ſe porteroit avec plus d'ardeur que perſonne à ſeconder les pieuſes intentions du Pape ; mais que ſes Etats maritimes étant les plus expoſés aux hoſtilités des Turcs, dont ils étoient environnés, elle ne pouvoit ſe déclarer la premiere ; parceque tout armement qu'elle entreprendroit, avant que les autres Princes euſſent mis leurs armées en mouvement, ne ſerviroit qu'à mettre ſes Etats dans le cas d'être plus promptement envahis (*c*). D'ailleurs il y avoit une grande liaiſon entre Sélim & la République, & le Sultan l'eſtimoit beaucoup, ſi l'on s'en rapporte à un Hiſtorien (*d*) qui dit que Sélim deſſinoit lui-même ſes combats & ſes entrepriſes, & envoyoit ſes deſſeins à la République, comme un gage de ſa confiance & pour ſe réjouir avec elle de l'heureux ſuccès de ſes armes.

Mort de l'Empereur Maximilien, & élection de Charles V. 1519.

L'Empereur Maximilien mourut au commencement de l'année ſuivante, & les deux principaux prétendans à la couronne impériale furent François I, Roi de France & Charles Roi d'Eſpagne. Le Pape & les Vénitiens favoriſerent le parti du prémier, & témoignerent au Roi de France les diſpoſitions qu'il pouvoit ſouhaiter, mais ce fut inutilement, parceque Charles d'Autriche fut élu Roi des Romains le 28 ou 29 de Juin, & proclamé ſous le nom de Charles V (*e*). Ce choix fut une ſource de guerres qui déſolerent longtems l'Europe & l'Italie en particulier, par la jalouſie qu'il y eut toujours entre François I & Charlequint.

Soliman I ſuccede à Sélim I.

Dans le même tems que le Roi d'Eſpagne montoit ſur le trône de l'Empire d'Occident, Soliman I ſuccéda à ſon pere Sélim I en Orient. Soliman formé de bonne heure aux affaires, avoit l'ame grande, étoit ambitieux & guerrier, & une de ſes premieres vues fut d'attaquer la Hongrie. Ce Royau-

(*a*) Le même, p. 293-296.
(*b*) *Laugier* T. IX. p. 101, 102.
(*c*) *Paruta* ubi ſup. p. 294, 295.
(*d*) *Sagredo* Hiſt. de l'Emp. Ottom. T. I. p. 430.
(*e*) *Paruta* L. IV. p. 296-299. *Guichardin* L. XIII. n. 20, 22.

me étoit gouverné par Louis II, jeune Prince d'une médiocre capacité; Sélim lui avoit offert une trêve pendant qu'il étoit occupé à la conquête de l'Egypte & de la Syrie, mais par le conseil de l'Empereur Maximilien & du Roi de Pologne, il l'avoit refusée avec plus de générosité que de sagesse, dit Paruta. Il voulut renouer la négociation de la trêve avec Soliman, qui le refusa à son tour, & dès-là il prévit qu'il avoit tout à craindre. Il envoya des Ambassadeurs à divers Princes & particulierement au Pape & aux Vénitiens, pour leur demander du secours, en faisant représenter que sa perte pourroit entrainer celle des autres. Mais les Vénitiens lui répondirent, que la Puissance Ottomane, devenue formidable à tous les Princes, l'étoit surtout à la République par le voisinage de ses Etats à ceux des Turcs; qu'elle n'avoit jamais refusé de concourir avec les autres pour s'opposer à l'accroissement de la grandeur des Ottomans, qu'elle avoit au contraire plus d'une fois excité les Princes Chrétiens à cela par ses sollicitations & par son exemple; mais qu'elle ne pouvoit avec ses seules forces faire tête à une pareille puissance (*a*).

Section VIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.*

Bien loin de se brouiller avec la Porte, le Sénat chercha au contraire à se concilier l'amitié du nouveau Sultan, & à renouveller avec lui les Traités qui subsistoient entre l'Empire Ottoman & la République. Il envoya Marc Minio en Ambassade à Constantinople & le chargea de demander la confirmation des Capitulations anciennes pour toutes les Echelles de l'Archipel, & de celles qui venoient d'être renouvellées pour l'Egypte & la Syrie. Soliman accorda de fort bonne grace la confirmation qu'on lui demandoit; il offrit même de joindre ses galeres à celles de la République pour donner la chasse aux Corsaires, qui troubloient la navigation & le commerce des Vénitiens dans le Levant. Le Sultan étoit si favorablement disposé envers la République, qu'avant l'arrivée de Minio, il avoit fait partir pour Venise Achmet Ferrat, pour notifier au Sénat son avénement à l'Empire, & l'assurer qu'il étoit dans le dessein d'entretenir l'union & l'amitié, & d'observer fidelement les Traités, qui avoient été faits avec son pere (*b*). Ces assurances, jointes à la confirmation des Capitulations, calmerent les inquiétudes du Sénat. Car sur le bruit des grands préparatifs qu'on faisoit à Constantinople, il avoit cru devoir prendre ses précautions; il avoit renforcé les garnisons de toutes ses places maritimes, augmenté sa Flotte de cinquante galeres, & nommé André Gritti Généralissime de la mer. De plus il avoit ordonné dans l'isle de Candie l'établissement d'une Milice perpétuelle, comme on l'avoit pratiqué quelques années auparavant dans l'Etat de Terre-Ferme, & il avoit choisi Gabriel Martinengo, l'un de ses meilleurs Officiers, pour aller résider dans l'isle, avec la qualité de Gouverneur Général. Les dispositions favorables de Soliman aiant rendu ces préparatifs inutiles, on se contenta de mettre une escadre en mer pour protéger le commerce & donner la chasse aux Corsaires. Cette escadre en prit quelques-uns, & inspira tant de crainte aux autres, qu'ils furent quelque tems sans oser se montrer (*c*).

Les Vénitiens renouvellent les Traités avec lui.

(*a*) *Paruta* p. 299, 300. (*b*) Le même, p. 300, 301. (*c*) Le même, p. 301, 302.

SECTION VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

François I voyant Charles d'Autriche revêtu de la dignité impériale, & devenu par là extrémement puiſſant, appréhenda que ſi ce Prince paſſoit en Italie, il ne cherchât à lui enlever le Duché de Milan. Il fit repréſenter par ſes Ambaſſadeurs au Pape & aux Vénitiens, le danger qui les menaçoit, ſi le Roi des Romains entroit en Italie avec une armée, comme il en avoit le deſſein, pour aller recevoir la couronne Impériale à Rome. Il leur propoſa de faire une Ligue avec la France pour la ſureté commune de leurs Etats. Il feſoit dire en particulier au Pape; qu'il vaudroit mieux envoyer à Charles la couronne Impériale, que de lui laiſſer un prétexte ſi plauſible de venir en Italie. Les Vénitiens ne goutoient pas cette propoſition, ils crurent qu'elle pouvoit plutôt nuire que ſervir au deſſein qu'on avoit en vue; que bien loin d'éloigner par là de l'Italie le Roi des Romains, on ne feroit qu'avouer l'impuiſſance où l'on étoit de lui en fermer l'entrée. Du reſte ils témoignerent être fermement réſolus de ne jamais ſe départir de l'alliance de la France, avec laquelle ils ſentoient qu'il étoit plus que jamais de leur intérêt de reſter unis (*a*). Quant au Pape, il étoit fort irréſolu, & trainoit en temporiſant les affaires en longueur.

François I veut empêcher Charlequint de paſſer en Italie.

Négociation avec Charles V.

L'Empereur Charles V, qui comprenoit combien il lui importoit par rapport aux affaires d'Italie de gagner les Vénitiens témoigna deſirer avec ardeur de terminer par un Traité définitif les différends de ſon prédéceſſeur avec la République, qui étoient demeurés indécis. Il nomma pour ſes Commiſſaires quatre Conſeillers d'Inſpruck, qui ſe rendirent à Vérone. François Péſaro y vint de la part du Sénat, & l'Ambaſſadeur de France à Veniſe s'y tranſporta pour faire l'office de Médiateur. Les Vénitiens propoſerent de reſtituer de part & d'autre toutes les Places priſes pendant la derniere guerre, & de rétablir les choſes ſur le pied où elles avoient été auparavant, aſſurant que c'étoit le ſeul moyen de terminer tous les différends & de faire une paix durable. Les Commiſſaires Impériaux firent difficultés ſur difficultés, & après quelques mois emploiés inutilement à négocier, ils furent rappellés à Inſpruck. Dans le même tems, l'Empereur & ſes Miniſtres donnoient aux Ambaſſadeurs de Veniſe les plus fortes aſſurances du deſſein où il étoit de terminer cette affaire, il leur promit d'envoyer inceſſamment de nouveaux Commiſſaires mieux inſtruits, dans une des villes du Frioul, où ils ſeroient plus à portée d'examiner ce qui conviendroit le mieux aux deux Etats. Il étoit aiſé de voir, que Charles n'étoit pas éloigné de s'accommoder avec les Vénitiens, mais qu'il cherchoit à prolonger les affaires, pour les engager à ſe lier plus étroitement avec lui, & les détacher de la France. Le Sénat chargea ſes Ambaſſadeurs de déclarer nettement aux Miniſtres de l'Empereur, que quoique la République deſirât ardemment la paix, conformément aux maximes qu'elle avoit toujours ſuivies, ſon honneur & ſa dignité l'obligeoit à reſpecter la foi qu'elle avoit donnée, que par cette raiſon, elle ne vouloit ni ne pouvoit conſentir à rien qui fût contraire à l'alliance qu'elle avoit avec le Roi de France (*b*).

Guerre des Turcs en Hongrie. 1521.

Ce fut en 1521 que la guerre commença entre François I & l'Empereur, & que le premier attaqua la Navarre. Vers le même tems Soliman partit

(*a*) Le même, p. 303. (*b*) Le même, p. 305-307.

Section VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

de Conſtantinople avec une formidable armée pour attaquer la Hongrie. Le Roi Louis effrayé du péril qui le menaçoit envoya des Ambaſſadeurs à tous les Princes Chretiens pour implorer leur ſecours, puiſqu'il s'agiſſoit de l'intérêt de toute la Chrétienté. Philippe More, Evêque d'Agria vint à Veniſe, & dans l'audience qu'il eut du Doge & du College, il expoſa vivement la dangereuſe ſituation du Roi ſon Maître, & l'intérêt que les Princes Chrétiens & les Vénitiens en particulier avoient à ne point le laiſſer ſuccomber. Les Sénateurs furent frappés de ſes raiſons & les Ambaſſadeurs de la République dans les différentes Cours de l'Europe furent chargés de ſolliciter une ligue générale pour la défenſe de la Hongrie, en offrant d'y concourir avec toutes les forces de la République. Mais ces négociations furent infructueuſes, & le danger devenoit de jour en jour plus preſſant, parceque Soliman avoit formé le ſiege de Belgrade, le boulevard de la Hongrie. Louis demanda aux Vénitiens un ſecours d'argent pour augmenter ſes forces & ſe mettre en état de tenter le ſort d'une bataille. Ils lui envoyerent ſur le champ trente mille ducats, en lui en promettant davantage. Ce foible ſecours ne put empêcher Belgrade d'être priſe. Soliman retourna à Conſtantinople, dans le deſſein de reporter la guerre en Hongrie l'année ſuivante. Il envoya en partant un Chiaoux à Veniſe pour faire part au Sénat de l'avantage qu'il venoit de remporter; & il fallut témoigner de la joie d'un événement dont on étoit vivement affligé (*a*).

Mort du Doge Loredan.

Ce fut en ce tems-là que mourut le Doge Léonard Loredan, âgé de près de quatrevingt-dix ans, après avoir gouverné la République environ vingt ans. C'étoit un homme d'une grande capacité, qui avoit une grande expérience dans les affaires, & malgré les infirmités dont il étoit accablé, il conſerva juſqu'à la fin toute la vivacité de ſon eſprit (*b*).

Antoine Grimani, LXXVI. *Doge de Veniſe.*

Antoine Grimani fut élu le 6 de Juin pour ſucceder à Loredan. Il n'y avoit que peu de tems qu'il étoit de retour à Veniſe. On a vu ſous l'an 1499 qu'il avoit été proſcrit pour avoir mal fait ſon devoir au ſiege de Lépante, où il commandoit la Flotte de la République. Il s'étoit réfugié à Rome auprès du Cardinal Dominique Grimani ſon fils. Il eut occaſion de rendre ſervice à ſa patrie dans les fréquentes négociations du Sénat avec la Cour de Rome pendant la derniere guerre. On révoqua l'arrêt de ſon banniſſement; on lui rendit la dignité de Procurateur de Saint-Marc, & rappellé à Veniſe, il fut élevé au Dogat par tous les ſuffrages, étant alors âgé de quatrevingt-ſept ans (*c*).

Charles V ſollicite les Vénitiens de s'allier avec lui.

En prenant le timon des affaires, Antoine Grimani trouva la République en paix, mais il y avoit tout lieu de craindre qu'elle ne ſeroit pas de longue durée, à cauſe des ſemences de guerre qu'il y avoit entre deux des plus puiſſans Princes de l'Europe. L'Empereur, qui deſiroit toujours de paſſer en Italie, fit ſolliciter encore fortement la République de s'unir avec lui. Dans cette vue, il offrit au Sénat de lui donner dans la forme la plus favorable l'inveſtiture de tous les domaines poſſédés par les Vénitiens, qui étoient cenſés relever de l'Empire. Le Sénat, qui étoit depuis long-

(*a*) Le même, p. 308-313.
(*b*) Le même, p. 313.
(*c*) Là-même, & *Laugier* T. IX. p. 122, 123.

SECTION VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

tems en poſſeſſion de ces domaines, & qui croioit par bien des raiſons pouvoir s'en attribuer la Souveraineté, reçut froidement la propoſition, & différa d'y répondre. Il n'avoit pas encore envoyé, ſelon la coutume, d'Ambaſſadeur extraordinaire pour complimenter Charles V ſur ſon avénement à l'Empire. Il venoit de choiſir François Contarini, pour remplacer Gaſpard Contarini, Ambaſſadeur ordinaire à la Cour de l'Empereur; mais il retarda le départ du nouvel Ambaſſadeur, pour ne pas donner le moindre ombrage à la Cour de France (*a*).

Intrigues de Charlequint.

Charlequint déſeſpérant de détacher les Vénitiens de l'alliance de la France, envoya un Ambaſſadeur à François I. pour faire croire qu'il vouloit convenir avec lui par rapport aux affaires d'Italie, indépendamment des Vénitiens, afin de les obliger à le rechercher, pour éviter un plus grand mal. Il fit même faire par ſon Ambaſſadeur de vives plaintes contre eux au Roi d'Angleterre, qui étoit en ce tems-là comme l'arbitre des plus importantes affaires qui ſe traitoient entre les autres Princes, il accuſoit les Vénitiens de manquer aux engagemens qu'ils avoient pris avec Maximilien, & d'avoir refuſé la paix qu'il leur offroit. Mais ni le Roi de France, ni celui d'Angleterre ne ſe laiſſerent tromper, parceque dans le tems que Charlequint affectoit le plus grand deſir de la paix, il ne laiſſoit pas de faire de grands préparatifs de guerre. François I, non ſeulement ne prêta pas l'oreille aux propoſitions de l'Empereur, mais il en fit part aux Vénitiens (*b*).

Négociations à Rome.

On négocioit dans le même tems à Rome, mais je trouve que les Hiſtoriens ne ſont pas tout-à-fait d'accord ſur ce ſujet. Les uns diſent, que le Pape fit ſecretement avec le Roi de France un Traité d'alliance, par lequel il promit de refuſer l'inveſtiture du royaume de Naples à l'Empereur, & conſentit que le Roi attaquât ce royaume, à trois conditions. La premiere, qu'il céderoit au Saint Siege la ville de Gaëte, avec tout le pays qui eſt entre le Garigliano & l'Etat Eccléſiaſtique. La ſeconde, que le reſte du royaume de Naples ſeroit donné au ſecond fils du Roi, mais qu'il ſeroit gouverné juſqu'à la majorité de ce Prince par un Cardinal Légat, qui réſideroit à Naples. La troiſieme que le Roi lui donneroit du ſecours, quand il en auroit beſoin, contre les Feudataires rebelles de l'Egliſe. Cela regardoit principalement Alphonſe d'Eſt, Duc de Ferrare, qu'il vouloit dépouiller de ſes Etats. Ce Traité n'eut point d'effet; le Roi différa de le ratifier, parcequ'on lui inſpira des ſoupçons contre le Pape, ce qui fit prendre à celui-ci le parti de traiter avec l'Empereur, ainſi que nous le verrons bientôt (*c*). D'autres Hiſtoriens rapportent, qu'on négocioit à Rome une Ligue générale de tous les Etats d'Italie pour leur ſureté commune, & que les Ambaſſadeurs de France & de Veniſe étoient dans cette négociation les principaux Agens. Mais François I, qui d'abord avoit été porté à favoriſer une pareille Ligue, ſe refroidit, parcequ'il ſe flata de pouvoir s'oppoſer à l'agrandiſſement de Charlequint par la voie des armes. De ſon côté le Pape propoſa de nouvelles conditions, dont une étoit, qu'on l'aideroit à

(*a*) *Paruta* L. IV. p. 314.
(*b*) Le même, p. 314, 315.
(*c*) *Daniel* T. X. p. 10, 11. *Guichardin* L. XIV. n. 2, 5.

SECTION VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

reprimer les vaſſaux rebelles du Saint Siege; ce qui regardoit le Duc de Ferrare. Comme cette condition tendoit à allumer la guerre en Italie, on n'eut garde d'y acquieſcer. Le Sénat de Veniſe en particulier devint plus réſervé pour la concluſion de la Ligue, conſiderant qu'il n'y auroit pas de prudence à rompre alors la trêve de cinq ans conclue avec l'Empereur, & d'indiſpoſer le Roi d'Angleterre (*a*).

Le Pape ſe ligue avec l'Empereur.

Cependant le Pape traita ſecretement avec l'Empereur, & conclut avec lui une Ligue offenſive & défenſive, dont le but étoit de chaſſer les François du Milanés. L'Empereur promit de reſtituer Parme & Plaiſance au Saint Siege. Il accorda des penſions aux parens de Léon, & s'engagea à le ſécourir contre tous les Feudataires, qui lui refuſeroient obéiſſance. Le Pape ſtipula, que le Duché de Milan ſeroit rendu à François Sforce, frere de Maximilien, qui avoit cédé tous ſes droits à François I. La République de Florence, dont les Medicis étoient les maîtres, & le Marquis de Mantoue entrerent dans cette Ligue. Mais les Suiſſes, ſollicités par le Cardinal de Sion, refuſerent de ſe détacher de l'alliance de la France, ils conſentirent ſeulement que le Pape & l'Empereur fiſſent chez eux des levées de troupes, pourvu qu'on ne les emploiât point contre le Milanés (*b*). Le Traité entre le Pape & l'Empereur fut d'abord tenu ſecret, & Léon pendant ce tems-là chercha à ſurprendre Milan par le moyen de pluſieurs perſonnes de conſidération, qui avoient été bannies par les François. Mais l'intrigue aiant été découverte par Leſcun qui commandoit dans le Milanés en l'abſence du Maréchal de Lautrec ſon frere, les Bannis ſe ſauverent à Reggio, & Leſcun aſſembla quelques troupes, les pourſuivit, & étant arrivé devant Reggio, il demanda une entrevue à François Guichardin, qui étoit Gouverneur de la place, on fit réciproquement des plaintes, & pendant la conférence un des Officiers de Leſcun voulut ſurprendre une des portes de la ville. Les François furent repouſſés. Leſcun lui-même courut riſque, mais le Gouverneur le mit à couvert, & il ſe retira (*c*).

Il déclare le Traité.

Comme Leſcun craignit d'être blâmé, il envoya un Officier au Pape, pour l'aſſurer qu'il n'avoit eu aucun deſſein de rien entreprendre ſur l'Etat Eccléſiaſtique, mais ſeulement de donner la chaſſe aux Bannis de Milan, à qui ſa Sainteté ne pouvoit pas, ſelon les Traités, donner aſile ſur ſes terres. L'Ambaſſadeur de Veniſe repréſenta au Pape, qu'il ne devoit pas pour un ſujet ſi leger ſe brouiller avec le Roi de France, & le Sénat lui fit offrir d'écrire au Roi. Mais Léon avoit pris ſon parti, il ſaiſit avec chaleur cette occaſion de faire éclater ſes engagemens avec l'Empereur. Il déclama en plein Conſiſtoire contre la France, fit l'éloge de Charlequint, déclara qu'il ſe trouvoit dans la néceſſité de ſe liguer avec ce Prince pour ſe mettre en ſureté contre la France, & ſigna publiquement avec l'Ambaſſadeur de l'Empereur le Traité déja conclu entre eux (*d*). Les Vénitiens voyant qu'il n'y avoit plus d'accommodement à eſpérer réſolurent de ne

(*a*) *Paruta* p. 315-317. *Laugier* T. IX. p. 126. Ce dernier rejette toute la faute ſur le Pape.

(*b*) *Paruta* p. 317. *Guichardin* n. 7. *Daniel* ubi ſup. p. 30, 31.

(*c*) *Guichardin* l. c. n. 9.

(*d*) Le même, n. 10. *Paruta* p. 319.

SECTION VIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.*

manquer en rien aux engagemens qu'ils avoient pris avec le Roi de France pour la défense du Milanés.

Préparatifs de guerre.

Le Pape avoit choisi Prosper Colonne pour commander son armée; ce Général se rendit à Bologne pour la rassembler. D'autre part le Viceroi de Naples & le Marquis de Pescaire se porterent sur le Tronto avec leurs troupes, dans le dessein de se joindre à celles de l'Eglise. Colonne, sans les attendre, vint se poster sur la Lenza à cinq milles de Parme, où il fut bientôt joint par quatre-cens Lances, qu'Antoine de Leve amenoit de Naples & par le Marquis de Mantoue avec ses troupes (*a*). Les Vénitiens de leur côté rassemblerent promptement six mille Fantassins & toute leur cavalerie, dans le Bressan, sous les ordres de Théodore Trivulce; ils le chargerent de se porter sur l'Adda, & de le passer si les François avoient besoin de son secours. Le Maréchal de Lautrec étoit revenu à Milan, & comme il n'avoit pas des forces suffisantes pour se défendre contre une puissante armée, un de ses premiers soins fut d'empêcher les ennemis de recevoir les secours qu'ils attendoient. Ferdinand, frere de Charlequint, levoit actuellement six mille hommes dans les Provinces de l'Empire voisines du Milanés, & on vouloit les empêcher de passer en Italie. l'Empereur ne laissa pas de demander aux Vénitiens le libre passage pour ces troupes. Mais ils répondirent qu'ils ne pouvoient y consentir, à cause des engagemens qu'ils avoient avec le Roi de France, auxquels ils ne pouvoient manquer sans se deshonorer, & en même tems ils donnerent des ordres pour faire rompre les chemins, & pour faire garder les défilés des montagnes. Cependant comme il étoit difficile qu'ils fussent tous suffisamment gardés, le Sénat, résolut de faire camper son armée entre Peschiéra & Lonato, pour arrêter l'ennemi, au cas qu'il eût forcé quelqu'un des passages. Ce plan sembloit d'autant mieux conçu, qu'il y avoit lieu de croire que huit-cens Gendarmes, six-cens chevaux Légers avec six mille hommes d'infanterie, suffiroient pour arrêter six mille Lansquenets, qui n'avoient ni cavalerie, ni artillerie. Lautrec l'approuva d'abord & témoigna même vouloir joindre ses troupes à celles des Vénitiens; mais bientôt après il changea de sentiment, & écrivit au Sénat, qu'il étoit impossible de couper le passage aux troupes Allemandes, & qu'il étoit plus avantageux de se réunir ensemble dans le Crémonois. Les Vénitiens laisserent donc aux paysans le soin de garder les passages le mieux qu'ils pourroient, & marcherent vers Crémone. Lautrec demanda qu'on choisit parmi les Nobles Vénitiens quelque homme habile & expérimenté avec qui il pût concerter les opérations, & on lui envoya André Gritti. Le Sénat lui accorda encore de l'argent pour payer trois mille hommes, & s'engagea à contribuer de sa part à la solde d'un corps de cavalerie & d'infanterie que le Duc de Ferrare devoit fournir (*b*).

Tandis que les François sollicitoient si vivement les Vénitiens de remplir leurs engagemens, ils étoient fort tardifs à satisfaire aux leurs. Lautrec annonçoit un corps de six mille François, qui devoit incessamment passer les Monts, & un autre corps de dix mille Suisses qui étoit en marche, & cependen-

(*a*) *Guichardin* n. 13. (*b*) *Paruta* p. 319-322.

pendant on ne voyoit point arriver ces secours. En attendant les forces des ennemis augmentoient, les Allemands n'eurent pas de peine à forcer les passages, passerent dans le Mantouan & joignirent l'armée des Confédérés (*a*).

Section VIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.*

Ceux-ci après bien des délibérations entreprirent le siege de Parme. Lautrec y avoit fait entrer Lescun avec quatre-cens Lances & cinq mille Italiens, & il se défendoit bien. Lautrec ne laissa pas de marcher au secours de la Place, avec toute l'armée, d'autant plus qu'il avoit été joint par une grande partie des secours qu'il attendoit. D'abord il ne se hâta point, mais sur les instances de Lescun, qui commençoit à craindre de ne pouvoir tenir longtems, le Maréchal vint camper à deux lieues & demies de Parme. Le Duc de Ferrare venoit de forcer Final & San-Félicé, & s'avançoit pour attaquer Modene & Reggio. Ce double mouvement obligea les Généraux ennemis à lever le siege de Parme & à se retirer (*b*).

Siege de Parme entrepris & levé.

Le Pape n'apprit qu'avec beaucoup de chagrin la retraite des Confédérés, parceque le recouvrement de Parme étoit pour lui le principal objet de la guerre. D'ailleurs il étoit chargé de presque tous les fraix, puisqu'il étoit obligé de payer toutes les troupes, à l'exception de la Gendarmerie & de l'infanterie Espagnole. L'Empereur conclut de ce mécontentement du Pape, qu'il ne se trompoit point en soupçonnant, que si Léon se voioit une fois maître de Parme & de Plaisance, il ne se feroit aucune peine de renoncer à la Ligue avec aussi peu de difficulté, qu'il avoit rompu avec le Roi de France (*c*).

Les Confédérés se défient les uns des autres.

Charles se détermina donc à faire un dernier effort pour gagner les Vénitiens, persuadé qu'il retiendroit alors plus aisément le Pape, & convaincu que les secours de la République seroient bien plus prompts que celui de l'Eglise. Dans cette vue il envoya un Ambassadeur à Venise, pour exhorter le Sénat à s'unir à lui & au Pape, en lui représentant que c'étoit le seul moyen d'avoir promptement la paix, qu'il desiroit avec autant d'ardeur que les Vénitiens; qu'une preuve de la droiture de ses intentions, c'est que pouvant à juste titre s'emparer du Duché de Milan; il s'étoit engagé à en donner l'investiture à François Sforce, pour rétablir la paix en Italie. Mais le Sénat persista dans ses sentimens, tant parcequ'il se défioit de l'Empereur, que parcequ'il ne vouloit pas manquer à ce qu'il devoit à la France (*d*).

Charlequint recherche les Vénitiens inutilement.

Pendant ce tems-là les armées de part & d'autre aiant reçu leurs renforts, se trouvoient à peu près d'égale force. Prosper Colonne à la tête de celle de la Ligue passa le Po à Bersello, le premier jour d'Octobre. Laugier blâme Lautrec de n'avoir pas disputé le passage aux ennemis (*e*); mais selon la remarque d'un autre Historien, il est bien plus facile aux Historiens de marquer les fautes d'une campagne, qu'aux plus grands Capitaines de les éviter toutes; & souvent on leur en attribue, qui ne paroissent telles, que parcequ'on n'est pas assez instruit des circonstances où ils se trou-

Les Confédérés entrent dans le Milanés.

(*a*) *Guichardin* ubi sup. *Paruta* p. 322.
(*b*) *Guichardin* n. 14. *Paruta*. l. c.
(*c*) Les mêmes.
(*d*) *Paruta*, p. 323, 324.
(*e*) *Laugier*, T. IX. p. 142.

SECTION VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

vent (*a*). Quoiqu'il en ſoit, les ennemis aiant paſſé l'Oglio, Proſper Colonne entreprit de pénétrer dans le Milanés & de paſſer l'Adda. Lautrec quitta alors le Crémonois & vint camper à Caſſano pour lui diſputer le paſſage; mais Proſper Colonne trompa le Maréchal, & paſſa entre Riva & Caſſano. Il eſt vrai que quelques Hiſtoriens prétendent, que ſi Lautrec avoit uſé de diligence, il auroit taillé les Confédérés en pieces (*b*).

Ils ſe rendent maîtres de Milan & du Milanés.

Le Maréchal, qui étoit fort affoibli par la retraite des Suiſſes, qui l'avoient quitté par ordre des Cantons, ne laiſſa pas de ſuivre l'ennemi, dans le deſſein de hazarder une bataille, mais Colonne l'évita avec ſoin, deſorte que Lautrec n'eut d'autre reſſource que de ſe renfermer dans Milan avec les troupes qui lui reſtoient. Il laiſſa André Gritti dans Lodi, avec l'artillerie & une partie des troupes Vénitiennes, & Trivulce avec le reſte ſuivit Lautrec & entra dans Milan (*c*). Le 19 de Novembre l'armée des Alliés attaqua un des Fauxbourgs; les Vénitiens qui gardoient la porte, effrayés prirent lâchement la fuite, les ennemis pénétrerent dans le fauxbourg, on leur ouvrit une des portes de la ville, ils la ſurprirent, & Lautrec, aiant laiſſé une bonne garniſon dans le château, ſe retira avec toute la cavalerie à Côme; celle des Vénitiens ſe rendit à Bergame (*d*). Il paſſa enſuite l'Adda pour mettre ſes troupes en quartiers de rafraichiſſement ſur les terres de la République. La priſe de Milan rendit les Confédérés maîtres de tout le Duché, Lodi, Pavie, Parme, Plaiſance ſe rendirent d'abord, & Côme capitula au bout de quelques jours, Crêmone même penſa être rendue. Lautrec hiverna dans le Breſſan, avec cinq mille chevaux, & y cauſa beaucoup d'incommodité (*e*).

Mort de Léon X & ſes ſuites.

La face des affaires changea entierement par la mort imprévue du Pape Léon X, arrivée le premier de Décembre. Les Suiſſes, qui étoient dans l'armée des Confédérés, la quitterent d'abord & ſortirent du Milanés. On ne douta point que les Cardinaux ne rappellaſſent les troupes de l'Egliſe. D'ailleurs les Milanois étoient fort mécontens des vexations qu'exerçoient les Eſpagnols & les Allemands, & avoient pour eux plus de haine qu'ils n'en avoient eu pour les François; deſorte que tout feſoit eſpérer que l'on pourroit recouvrer le Duché de Milan. La Diete des Suiſſes aſſemblée à Lucerne avoit unanimement réſolu de faire les plus grands efforts de ce côté là en faveur des François. Elle envoya même des Ambaſſadeurs à Veniſe pour exhorter le Sénat à perſiſter dans l'alliance de la France, & pour l'aſſurer que les Cantons de leur côté le ſoutiendroient (*f*). Toutes ces circonſtances déterminerent le Maréchal de Lautrec à tenter quelque entrepriſe malgré l'incommodité de la ſaiſon. Il fit un détachement aux ordres du Prince de Boſſolo, qui ſe préſenta devant Parme, & entreprit d'eſcalader la Place, mais aiant été repouſſé, il vint rejoindre l'armée (*g*). L'élection d'Adrien VI, pour ſuccéder à Léon X, ranima les eſpérances de la Ligue, parceque ce Pape avoit été Précepteur de Charlequint.

(*a*) *Daniel* T. X. p. 47.
(*b*) *Guichardin* L. XIV. n. 16.
(*c*) *Paruta* p. 324, 325. *Guichardin* l. c.
(*d*) *Paruta*, p. 326. *Guichardin* n. 17.
(*e*) *Paruta*, p. 327.
(*f*) Le même, p. 329, 330.
(*g*) *Guichardin*, n. 19. *Paruta*, p. 330, 331.

Section VIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.*

Cependant le Maréchal de Lautrec, dont l'armée avoit été considerablement fortifiée par dix mille Suisses, & qui avoit à sa disposition l'armée des Vénitiens, qui étoit de six mille hommes de pied, de six-cens hommes d'armes & de huit-cens chevaux Légers, résolut de marcher vers Milan, & passa avec toute l'armée l'Adda, le premier de Mars de l'an 1522. Prosper Colonne avoit fait fortifier Milan pendant l'hiver, & avoit une nombreuse garnison, desorte que Lautrec ne put rien entreprendre avec succès, mais il tenta d'affamer cette Capitale, en ravageant le pays, & en ruinant les moulins. L'arrivée de François Sforce à Plaisance, avec six mille Allemands, le détermina à aller se poster à Cassano, tandis que les Vénitiens avoient leur camp à Binasco sur la route de Pavie à Milan, pour empêcher la jonction de François Sforce avec Prosper Colonne. Un des détachemens de Lautrec attaqua Novare, emporta la place d'assaut & la pilla. Vigevano se rendit aussi. Mais pendant qu'on remportoit ces avantages, Sforce trouva moyen de passer de Pavie, où il s'étoit rendu, à Milan (*a*).

Mouvemens des François & des Vénitiens. 1522.

Siege de Pavie.

On résolut alors le siege de Pavie, où il n'y avoit que douze-cens hommes d'infanterie, cinquante hommes d'armes & quelque cavalerie légere. On se flata que le Marquis de Mantoue, qui commandoit cette foible garnison, ne seroit pas en état de tenir contre l'armée combinée de France & de Venise, mais on se trompa. La ville aiant été investie, on dressa deux batteries, qui eurent bientôt fait une brêche assez grande; les Suisses demanderent à donner l'assaut; on crut devoir le différer pour en assurer mieux le succès, jusqu'à qu'on eut vu l'effet d'une mine, que Pierre Navarre fesoit creuser sous l'un des principaux bastions. On prit cependant des précautions pour empêcher qu'il n'entrât du secours dans la Place; ce qui n'empêcha pas que mille hommes de pied, sortis de Milan ne s'y jettassent. Le siege traina en longueur, parceque les travaux de Navarre avançoient lentement, & qu'on attendoit de Lodi & de Crême du gros canon. Prosper Colonne eut donc le tems de se mettre en campagne avec son armée, & de s'approcher de Pavie. Lautrec sentit alors qu'il couroit risque de se trouver entre deux feux, & André Gritti fut le premier à lui, conseiller de lever le siege, & de choisir quelque poste avantageux, où il pût attendre l'arrivée du Roi, dont la présence avec des renforts assureroit la victoire. Mais les Suisses s'y opposerent, demandant avec feu ou qu'on les menât à l'ennemi, ou qu'on leur permît de se retirer chez eux. Le débordement du Tesin augmenta l'embarras, en empêchant le transport des vivres, qu'on tiroit de Novare & de Vigevano (*b*).

Embarras causé par l'impatience des Suisses.

Prosper Colonne, qui avoit d'abord campé à Binasco, s'étoit approché jusqu'à la Chartreuse à cinq milles de Pavie. On résolut de s'approcher à deux mille de lui, & de recevoir la bataille s'il osoit la livrer. Mais Prosper Colonne, content d'avoir fait lever le siege, décampa & retourna à Binasco. L'impatience des Suisses fit naitre de nouvelles difficultés. L'argent destiné pour leur solde étoit arrivé à Arona, petite ville sur le Lac Majeur, au delà du Tesin. Ils déclarerent qu'ils ne marcheroient point, à

(*a*) *Guichardin*, n. 27. *Paruta* p. 331. (*b*) Le même, p. 333-335.

SECTION VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

moins qu'on ne leur fît prendre une route qui les rapprochât de leur argent, & ils demanderent que toute l'armée ſe portât vers Vigevano; que là on jettât un pont ſur le Teſin, & qu'on envoyât une eſcorte pour faire venir l'argent. Gritti s'y oppoſa avec fermeté, diſant qu'il ne convenoit point de s'éloigner ainſi des frontieres de la République, & de ſe rapprocher ſi fort des pays, qui pouvoient mettre les Suiſſes à portée de s'en retourner chez eux. On ſe détermina à marcher vers Monza; mais les Vénitiens mirent auparavant Lodi en état de défenſe, & jetterent à Trezzo un pont ſur l'Adda, afin de pouvoir à tout événement ſe retirer ſûrement. Quand on fut à Monza, les Suiſſes recommencerent à ſe plaindre, & demanderent réſolument de l'argent, leur congé ou le combat (*a*).

Combat de la Bicoque.

Lautrec réſolut donc d'attaquer le camp ennemi, quoiqu'il ne pût le faire ſans un grand deſavantage: l'armée impériale occupoit le vaſte parc de la Bicoque, Maiſon de plaiſance des Ducs de Milan, qui étoit entouré de murs & d'un foſſé plein d'eau, & auquel on n'arrivoit que par un pont de pierre, qui communiquoit du chemin de Milan à la cour du château. Nous n'entrerons pas dans le détail du combat. Il ſuffira de dire, que les Suiſſes furent extrémement mal-traités, qu'ils perdirent environ trois mille hommes, & firent leur retraite en bon ordre. Il fallut les ſuivre, Lautrec fut obligé de repaſſer l'Adda, & les Suiſſes ſe débanderent pour retourner dans leur pays (*b*).

Lautrec retourne en France.

L'embarras du Maréchal fut extrême, en perdant la moitié de ſon armée, dans le tems que les ennemis ſupérieurs en nombre étoient en état de tout entreprendre. Ils avoient profité de leur victoire, pour ſe rendre maîtres des places au delà de l'Adda, & il ne tenoit qu'à eux d'entrer ſur les terres de Veniſe. Les Hiſtoriens François diſent, que les Vénitiens voyant le parti de France ſuccomber en Italie, commençoient à penſer à leur ſûreté, qu'ils ſouffroient avec peine ſes troupes chez eux, & que Lautrec ſoupçonna que le Sénat penſoit à s'accommoder avec l'Empereur. Que pour parer ce coup il envoya à Veniſe Anne de Montmorenci (*c*), & qu'après avoir diſtribué ſes troupes dans les Places du Milanés qui reſtoient à la France, & recommandé particulierement Crémone à Leſcun ſon frere, il partit pour aller rendre compte au Roi du triſte état où il avoit laiſſé les affaires. Paruta raconte le fait tout autrement: cet Hiſtorien dit que Lautrec aiant ſouhaité de mener ſes troupes dans le Breſſan, le Sénat fit d'abord quelque difficulté à cauſe de l'épuiſement du pays, & du danger qu'il y avoit que l'ennemi n'en prit prétexte de commettre des hoſtilités; il ajoute, que néanmoins le Sénat conſentit à la demande du Maréchal; mais que celui-ci & les autres Généraux François frappés des raiſons, qu'on leur avoit alléguées d'abord, prirent le parti de mettre leurs troupes en garniſon dans les Places (*d*).

Priſe de Crémone.

Proſper Colonne ne tarda pas à paſſer l'Adda pour aller faire le ſiege de

(*a*) *Guichardin*, l. c. n. 28. *Paruta*. p. 336-338.

(*b*) *Guichardin*, ubi ſup. *Paruta* p. 338-343.

(*c*) *Daniel*, ubi ſup. p. 70. *Laugier* l. c. p. 160.

(*d*) *Paruta*, p. 344.

Crémone. Lescun qui commandoit dans la place fut obligé de capituler, & promit de la rendre, si dans le terme de quarante jours, disent les uns (*a*), & suivant d'autres dans trois mois, il n'étoit sécouru (*b*). Colonne tourna alors du côté de Genes, dont il se rendit maître sans beaucoup de peine; Pierre Navarre y fut fait prisonnier avec les François qu'il y avoit amenés (*c*).

SECTION VIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.*

Les Vénitiens désespérant de voir la France rétablir ses affaires en Italie, ne se pressèrent pas de renouveller la ligue avec le Roi; ils licencierent même une partie de leurs troupes. L'Empereur, qui sentoit combien leur alliance pouvoit lui être avantageuse, traita directement avec Gaspard Contarini, Ambassadeur de Venise à sa Cour. Il engagea même le Roi d'Angleterre à appuier cette négociation. Mais comme l'on n'étoit pas d'accord sur les conditions, elle traina en longueur. Pendant ce tems-là l'Empereur conclut une ligue avec Henri VIII, & on y réserva une place pour les Vénitiens, à qui l'on donnoit trois mois pour se déclarer, moyennant qu'ils accommodassent leurs différends avec Charlequint, soit par une trêve, soit par un traité définitif. On en donna connoissance au Sénat, qui ne se pressa point de s'expliquer (*d*).

Circonspection des Vénitiens.

Cependant le bruit des préparatifs de la France pour l'Italie & les délais des Vénitiens inquiétoient l'Empereur & le Roi d'Angleterre. Ces deux Princes envoyerent des Ambassadeurs à Venise: le premier chargea Jérôme Adorne, & le second Richard Pacé de presser le Sénat de se déclarer sur le parti qu'ils prendroient, si le Roi de France passoit en Italie avec une armée pour reconquerir le Milanés; l'Ambassadeur de l'Empereur alla plus loin & sollicita le Sénat de se détacher de l'alliance de la France & de s'accommoder avec son Maître. Après bien des délibérations, les Vénitiens éviterent de s'expliquer, se bornant à donner des réponses générales, sans prendre d'engagement avec aucun des partis (*e*).

Sur ces entrefaites, Soliman armoit puissamment, dans le dessein d'attaquer l'isle de Rhodes. Mais comme l'on ignoroit les projets du Sultan, le Sénat craignit pour ses Colonies de l'Archipel & particulierement pour l'isle de Chypre. Il mit en mer une nombreuse flotte, sous les ordres de Dominique Trivisani. Ses instructions portoient de sortir incessamment du Golfe, & d'aller à la hauteur du Cap Malio, pour observer la flotte de Soliman; s'il voyoit qu'elle tournât vers l'isle de Chypre, de tâcher de la prévenir, d'entrer dans le Port de Famagouste, & d'emploier tous les moyens possibles pour mettre ce royaume à couvert des entreprises des Turcs; si au contraire il appercevoit, que leurs forces étoient destinées à agir ailleurs, de se conduire de façon à convaincre Soliman, que la Flotte Vénitienne n'étoit nullement venue pour traverser ses desseins, mais uniquement pour la sureté de ses propres possessions. Le Sénat ne crut pas devoir exposer la République à de nouveaux dangers, dans un tems, où tous les Princes Chrétiens, occupés de leurs intérêts particuliers, négligeoient ceux de la Chrétienté en général (*f*).

Les Vénitiens prennent des précautions contre les Turcs.

(*a*) *Guichardin*, l. c.
(*b*) *Daniel*, l. c. p. 75.
(*c*) *Guichardin*, ubi sup.
(*d*) *Paruta*, L. V. p. 348, 349.
(*e*) Le même, p. 350 & suiv. *Guichardin*, L. XV. n. 2.
(*f*) *Paruta*, l. c. p. 353, 354.

SECTION VIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.*

Soliman destinoit le grand armement qu'il avoit fait contre l'isle de Rhodes. Le Grand Maître Villiers de L'Isle-Adam la défendit avec un courage invincible, mais enfin il fut obligé de capituler à la fin de l'année. Le Pape Adrien VI s'étoit rendu à Rome, & la nouvelle du siege de Rhodes le toucha vivement pour l'intérêt de toute la Chrétienté. Il écrivit des Brefs à tous les Princes Chrétiens pour les exhorter à terminer leurs querelles, afin de former une ligue générale contre les Turcs. Il pressa en particulier les Vénitiens; de concourir avec lui à accommoder les différends qu'ils avoient avec les autres Puissances. Après que Soliman eut soumis Rhodes, le Pape crut devoir agir avec plus de vigueur encore, il fit sommer les Princes par ses Légats, de se réunir pour la ligue générale dans trois mois au plus tard, sous peine d'encourir les censures Ecclésiastiques. Et comme la plus grande difficulté consistoit à accommoder les différends entre l'Empereur & les Vénitiens, il proposa qu'on s'en remit à sa décision, son dessein étant de faire une Ligue entre le Saint Siege, l'Empereur, la République de Venise, les Florentins & le Duc de Milan; pour assurer le repos de l'Italie. Sur ces entrefaites le Sénat fit partir six Ambassadeurs, qu'il avoit nommés pour aller faire à Adrien VI le serment ordinaire d'obédience. Le Pape les reçut honorablement, & témoigna être content des assurances qu'ils lui donnerent, que si la paix pouvoit se rétablir, & si tous les Princes concouroient à la guerre contre les Infideles, les Vénitiens ne manqueroient pas à la cause commune (*a*).

Soliman se rend maître de Rhodes.

Le Pape travaille à former une ligue contre lui.

Négociation des Vénitiens avec l'Empereur.

Jérôme Adorne continuoit de négocier à Venise l'accommodement avec l'Empereur. La grande difficulté qui arrêtoit, c'est que l'Empereur vouloit que la République s'engageât à défendre le Milanés & le royaume de Naples envers & contre tous; le Sénat trouvoit trop d'inconvénient, s'il arrivoit qu'on eût la guerre avec les Turcs. Les circonstances du tems & l'intérêt de la République demandoient, qu'elle eut de grands égards pour Soliman, & qu'elle évitât tout ce qui pouvoit indisposer un si puissant monarque, dont l'amitié lui étoit si avantageuse pour le commerce du Levant. Le Sénat avoit même envoyé à Constantinople Pierre Zeno pour complimenter Soliman sur la prise de Rhodes. Cet Ambassadeur avoit été très-favorablement accueilli du Sultan, & il avoit même obtenu des ordres aux Sangiacs des frontieres de Dalmatie, de ne pas permettre que les sujets des Vénitiens fussent molestés (*b*). Pour revenir à la négociation avec l'Empereur, le Ministre de ce Prince pressa si fortement le Sénat, qu'il promit quelques galeres pour la défense du royaume de Naples, pourvu que la République ne fût pas en guerre avec les Turcs. L'accommodement étoit sur le point de se conclure, quand il fut arrêté par l'arrivée des Ambassadeurs de l'Archiduc Ferdinand. Comme ce Prince étoit possesseur de l'Autriche & de ses dépendances, le démêlé touchant les limites, qu'il falloit terminer aussi, le regardoit directement. Ses Ambassadeurs déclarerent, que leur Maître étant tout nouveau dans le Gouvernement, n'avoit pas une connoissance assez précise de ses droits pour hazarder un traité définitif, & ils proposerent de renouveller la trêve pour cinq ans. Cette proposition,

(*a*) Le même, p. 355, 356. (*b*) Le même, p. 357.

Section VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

qui laiſſoit ſubſiſter les plus importans différends de la République avec la Maiſon d'Autriche, empêcha le Sénat de conclure avec l'Empereur (*a*). Ce qui retarda encore la concluſion de l'accord, c'eſt que Jérôme Adorne mourut au commencement de l'année ſuivante, & que Marin Caraccioli ſon ſucceſſeur fut moins habile à manier les eſprits (*b*).

Négociations de la France à Veniſe. 1523.

Le Roi de France ne négligeoit rien pour traverſer ces deſſeins de l'Empereur, & pour retenir les Vénitiens dans ſon alliance; il envoya ſucceſſivement divers Ambaſſadeurs à Veniſe, qui aſſuroient que ce Prince ſe diſpoſoit à paſſer inceſſamment en Italie avec une puiſſante armée. Ce qui contribuoit encore à l'indéciſion du Sénat, c'eſt que les avis étoient partagés. André Gritti ſoutint fortement le parti de la France, & George Cornaro plaida avec une égale force pour l'accommodement avec l'Empereur. On peut voir dans Guichardin (*c*) les diſcours que cet Hiſtorien fait tenir à ces deux Sénateurs. Les raiſons du dernier étoient appuyées par les dépêches de Jean Badoër, Ambaſſadeur de Veniſe à la Cour de François I (*d*).

Traité des Vénitiens avec l'Empereur.

Après pluſieurs mois de négociations & d'irréſolutions, les Ambaſſadeurs de l'Empereur & d'Angleterre déclarerent au Sénat, que ſi dans trois jours on ne leur donnoit une réponſe poſitive, ils romproient toute négociation (*e*). Le Sénat ſe détermina donc à conclure, & le Traité fut ſigné le 28 de Juin, les conditions furent; que la Seigneurie conſerveroit ſur ſes Etats de Terre-ferme l'abſolue & ſouveraine juriſdiction, dont elle avoit joui juſqu'alors: qu'elle payeroit à l'Empereur deux-cens mille ducats en huit années; que tous ceux des Sujets de Veniſe qui avoient ſuivi le parti de l'Empereur, ſeroient rétablis dans tous leurs biens, honneurs & prérogatives; qu'on ſe reſtitueroit mutuellement tous les lieux qui avoient été envahis pendant la derniere guerre; que pour aſſurer le Duché de Milan à François Sforce, chacune des Parties contractantes ſeroit obligée d'entretenir en tems de paix cinq-cens hommes d'armes, & en tems de guerre huit-cens hommes d'armes, cinq cens chevaux légers & ſix mille hommes d'infanterie, avec un train d'artillerie proportionné; que l'Empereur ſeroit tenu d'aſſiſter la République d'un pareil ſecours, ſi ſes Etats étoient attaqués; que les deux Puiſſances s'oppoſeroient de tout leur pouvoir au paſſage & à la ſubſiſtance des troupes ennemies, qui entreprendroient de porter la guerre dans leurs Etats; enfin que la République entretiendroit vingt-cinq galeres pour la défenſe du royaume de Naples en tems de guerre, bien entendu que ce ne ſeroit que contre les Princes Chretiens, & qu'elle n'eût pas la guerre avec les Turcs. On nomma dans le Traité pour Alliés, les Rois de Pologne, de Hongrie & de Portugal, le Duc de Savoye, la République de Florence, la Maiſon de Medicis, Antoine Adorne Doge de Genes & le Marquis de Montferrat. On trouva auſſi moyen de faire entrer le Pape dans cette Ligue, ſous prétexte de maintenir la paix en Italie & de défendre la Chrétienté contre les Turcs (*f*). Le Sénat envoya des Am-

(*a*) Le même, p. 358, 359.
(*b*) Le même, p. 359. *Guichardin*, L. XV. n. 5
(*c*) *Guichardin*, n. 6.
(*d*) Le même, n. 7.
(*e*) Le même, l. c.
(*f*) Le même, n. 7, 8. *Paruta* p. 360-362.

SECTION VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

baſſadeurs à l'Empereur & à l'Archiduc Ferdinand ſon frere pour donner une preuve du deſir qu'il avoit de vivre en bonne intelligence avec la Maiſon d'Autriche. Comme Théodore Trivulce étoit fort attaché à la France, on le congédia pour donner le commandement des troupes de la République à François-Marie de la Rovere, Duc d'Urbin (*a*). Le Sénat chargea auſſi ſon Ambaſſadeur à la Cour de France de communiquer le Traité à François I, & d'excuſer le procedé de la République par la néceſſité des circonſtances & par les ordres du Pape.

François I ſe diſpoſe à paſſer en Italie, où il envoye une armée, aux ordres de l'Amiral Bonnivet.

Cette Ligue qui ſembloit devoir rallentir l'ardeur de ce Prince, ne ſervit au contraire qu'à l'animer davantage à entreprendre l'expédition d'Italie. Mais dans le tems qu'il comptoit de partir, la révolte du Connétable de Bourbon l'obligea de reſter dans ſon royaume, & de confier le commandement de ſon armée à l'Amiral Bonnivet. Ce Général arriva à Verceil à la tête de vingt-quatre ou vingt-cinq mille hommes d'infanterie, tant François, que Lanſquenets & Suiſſes, & de quinze-cens hommes d'armes (*b*). Cette armée s'empara de Novare & de Vigevano ſans coup férir, de même que de tout le pays qui eſt à la rive droite du Teſin. Proſper Colonne entreprit de lui diſputer le paſſage de cette riviere, mais inutilement, deſorte qu'il ſe retira avec une partie de ſes troupes à Milan, diſtribua le reſte dans Pavie & Crémone, abandonnant Lodi pour renforcer les garniſons des places les plus importantes (*c*). Les Vénitiens avertis du danger où étoit le Milanés, & preſſés de ſatisfaire aux engagemens de leur nouvelle alliance, envoyerent leurs troupes ſur l'Oglio entre Crême & Bergame, afin d'être à portée de ſécourir Milan, & ils preſſerent le Duc d'Urbin de ſe rendre au plutôt à leur armée pour en prendre le commandement (*d*).

Opérations de la Campagne.

L'armée Françoiſe avoit paſſé le Teſin & campoit entre Binaſco & Biagraſſa à douze milles de Milan. On prétend que ſi l'Amiral avoit marché droit à cette Capitale, il s'en ſeroit rendu maître (*e*), mais il ſe contenta de la bloquer. Il fit occuper Monza & Lodi & détacha le Chevalier Bayard pour attaquer Crémone, dont les François avoient conſervé le château, mais cette entrepriſe ne réuſſit point, Bayard fut obligé de lever le ſiege (*f*), & alla rejoindre l'Amiral pour ſerrer davantage Milan. Les Vénitiens agiſſoient avec beaucoup de circonſpection: les Généraux des Confédérés ſolliciterent vivement le Sénat, d'ordonner à ſes troupes de paſſer l'Adda à Trezzo, pour être à portée de ſécourir Milan. Pour ne rien faire avec trop de précipitation, & ſatisfaire en même tems les Confédérés, le Sénat laiſſa au Duc d'Urbin la liberté d'agir ſuivant ſes lumieres, en aiant toujours égard à la conſervation d'une armée, dont dépendoit la ſureté des Etats de la République. Le Duc paſſa l'Oglio, & s'arrêta en deça de l'Adda entre Romano & Martinengo. Les Impériaux mécon-

tens

(*a*) Les mêmes.

(*b*) *Guichardin*, n. 12. lui donne plus de trente mille hommes de pied & dixhuit-cens lances. *Paruta*, p. 63. ne lui donne que douze mille fantaſſins mais deux mille Gendarmes. J'ai adopté le récit de *Daniel* T. X. p. 110.

(*c*) *Guichardin*, ubi ſup. *Paruta* l. c.

(*d*) *Paruta*, p. 364.

(*e*) *Guichardin*, ubi ſup.

(*f*) Le même, n. 14. *Paruta*, l. c. p. 365.

Section VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

tens de cette manœuvre, preſſerent le Duc d'Urbin de s'approcher davantage de Trezzo, & qu'au cas qu'il ne crût pas devoir paſſer l'Adda avec toute ſon armée, il détachât trois mille hommes d'infanterie, deux-cens Gendarmes, & cent chevaux légers. Mais comme cela ſouffroit bien des difficultés, le Duc d'Urbin envoya un officier à Milan, pour s'informer plus particulierement des deſſeins de Proſper Colonne & de la ſituation des ennemis. Les Confédéres attendoient divers ſecours, & le Sénat manda à ſes Provéditeurs, qu'auſſitôt que toutes les troupes ſeroient réunies, ils euſſent à paſſer l'Adda, après avoir laiſſé des garniſons ſuffiſantes dans les places de la République les plus expoſées; qu'au delà du fleuve, ils fuſſent attentifs à bien choiſir leurs poſitions, & que ſur toutes choſes ils évitaſſent de ſe laiſſer renfermer dans Milan. Après quelques délais, le Duc d'Urbin marcha avec toute ſon armée à Trezzo ſur l'Adda. Dèslors, les François ſe trouverent dans une grande diſette de vivres, ce qui joint à la rigueur du froid & aux neiges qui tomboient en abondance, obligea l'Amiral Bonnivet à décamper, il s'approcha du Teſin, & ſe campa à Biagraſſa (*a*).

Mort d'Adrien VI & élection de Clément VII.

Tandis que cela ſe paſſoit, le Pape Adrien VI étoit mort le 14 de Septembre, & après un aſſez long Conclave, les Cardinaux élurent pour lui ſucceder le Cardinal Jules de Medicis, qui prit le nom de Clément VII. Ce choix étoit très-avantageux pour les Confédérés; auſſi les Vénitiens lui envoyerent-ils une Ambaſſade ſolemnelle de huit Sénateurs pour le féliciter de ſon avénement au Pontificat (*b*).

André Gritti LXXVII. *Doge de Veniſe.*

Peu de tems après mourut le Doge Antoine Grimani (*), auquel on donna pour ſucceſſeur le célèbre André Gritti, dont nous avons eu fréquemment occaſion de parler, qui avoit rendu les plus importans ſervices à la République, & avoit eu part aux affaires les plus importantes. Ce choix étoit d'autant plus à-propos, qu'on avoit beſoin d'un Doge habile & expérimenté, dans un tems où la guerre étoit allumée ſur les frontieres de l'Etat entre les deux plus puiſſans Princes de l'Europe. Proſper

(*a*) *Guichardin*, l. c. p. 14-16. *Paruta*, p. 365-368. (*b*) *Paruta*, p. 368, 369.

(*) Je trouve une étrange diverſité entre les Hiſtoriens ſur le tems de la mort du Doge Grimani. Guichardin dit qu'il mourut avant la concluſion du Traité des Vénitiens avec l'Empereur (1). M. Laugier T. IX. p. 186, le fait mourir au commencement de Septembre, après avoir regné un peu moins de quatorze mois, dit-il. Paruta met ſa mort après l'élection de Clément VII, & lui donne un an & dix mois de regne. Mais cet Hiſtorien & M. Laugier ſont en contradiction avec eux-mêmes. Le dernier place l'élection de Grimani au 7 de Juillet 1521 (p. 124), & ſa mort au commencement de Septembre 1523, ainſi ſuivant ſon calcul, il a gouverné plus de deux ans. Paruta date ſon élection du 6 de Juin 1521, & met ſa mort après l'élection de Clément VII, élu le 19 de Novembre 1523; deſorte que ſuivant lui, il doit avoir gouverné deux ans & plus de cinq mois. Il ſemble qu'il eſt naturel de s'en rapporter à Paruta pour le tems de ſa mort, dont cet Hiſtorien a pu naturellement être mieux inſtruit que des Etrangers. On peut ſuppoſer qu'il s'eſt trompé pour le tems de la durée de ſon regne, faute d'attention & de réflexion.

(1) *Guichardin* L. XV. n. 7. Cet Hiſtorien ajoute même, en parlant de l'élection d'André Gritti, qu'elle fut plus contraire que favorable à la France parceque le nouveau Doge abandonna ſans réſerve la déciſion de l'affaire du Traité avec l'Empereur au Sénat.

SECTION VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

Colonne mourut le 30 de Décembre, & le Connétable de Bourbon, qui étoit paſſé au ſervice de l'Empereur, fut choiſi pour le remplacer (*a*).

Meſures que prennent les Confedérés. 1524.

Pendant l'hiver les Confédérés prirent des meſures pour la campagne ſuivante. L'Amiral Bonnivet étoit campé à Biagraſſa & avoit de gros magaſins, qu'il avoit formés dans la Lomelline & dans le Novarois. Les Confédérés vinrent camper à Binaſco, où le Duc d'Urbin vint les joindre avec les troupes Vénitiennes. Comme il n'étoit pas ſûr d'attaquer les François, poſtés très-avantageuſement, les Confédérés paſſerent le Teſin au deſſous de Pavie, le 2 de Mars (*b*), & établirent leur camp à Gambalo. L'Amiral repaſſa le Teſin, & ſe poſta à Vigevano, où il pouvoit recevoir des vivres en abondance. Le Duc d'Urbin emporta d'aſſaut Garlaſco entre Pavie & Gambalo, & enſuite les Confédérés prirent auſſi Santirano, place forte ſur le Po. L'Amiral préſenta la bataille aux Confédérés deux jours de ſuite, mais ils ne voulurent pas l'accepter, comptant qu'ils vaincroient l'ennemi à moins de fraix. Toutes les reſſources ſur leſquelles Bonnivet avoit compté lui manquerent, deſorte qu'il paſſa la Seſſia pour ſe retirer en France avec les débris de ſon armée, qui étoit fort affoiblie par la déſertion (*c*).

Retraite des François.

Les Confédérés ſuivirent Bonnivet, & attaquerent ſon arriere-garde; le fameux Chevalier Bayard y fut bleſſé d'un coup d'arquebuſe, dont il mourut le même jour. Les François furent obligés d'abandonner pluſieurs pieces de canon, & les Impériaux, voulant profiter de l'occaſion, ſollicíterent le Duc d'Urbin de paſſer avec eux la Seſſia, pour harceler les ennemis dans leur retraite. Mais ce Général, qui ſavoit que le Sénat n'avoit promis ſes troupes que pour la défenſe du Milanés, laiſſa ſon infanterie au Provéditeur Pierre Péſaro. Il paſſa la riviere avec ſa cavalerie, mais après avoir un peu marché avec les Impériaux, il leur déclara, que les engagemens de la République étoient remplis, qu'il n'entreroit point ſur les terres du Duc de Savoye, ſans de nouveaux ordres & ſe retira. Les Impériaux continuerent quelque tems à pourſuivre les François & enleverent leur artillerie (*d*). Les garniſons Françoiſes de Lodi & d'Alexandrie évacuerent ces deux Places, auſſitôt qu'elles furent aſſurées de la retraite de Bonnivet. Le château de Crémone s'étoit auſſi déja rendu. Ainſi il ne reſta plus rien aux François dans le Milanés (*e*).

Les Vénitiens ſe défient de Soliman.

Tandis que la guerre d'Italie occupoit les Vénitiens, le Sénat n'étoit pas ſans inquiétude d'un autre côté. L'humeur ambitieuſe & guerriere de Soliman I, les grands armemens de terre & de mer qu'il feſoit, donnoient toujours de l'ombrage. Le Sénat prit ſoin de mettre en état de défenſe toutes ſes Colonies, & particulierement l'iſle de Chypre, dont on craignoit que Soliman n'eût deſſein de faire la conquête. Pour ſubvenir aux dépenſes néceſſaires, on fut obligé d'avoir recours à de nouveaux impôts & à des emprunts; pluſieurs Citadins fournirent de l'argent, & les villes ſoumiſes à la République contribuerent avec empreſſement ſuivant leurs facultés (*f*).

Affaires des limites

Les différends de la République avec la Maiſon d'Autriche ſur les limi-

(*a*) *Guichardin*, n. 17.
(*b*) Le même, n. 19. *Paruta*, p. 370.
(*c*) Les mêmes.
(*d*) *Guichardin*, L. XV. n. 20. *Paruta*, L. V. p. 370, 371.
(*e*) *Guichardin*, l. c. *Paruta*, 372.
(*f*) *Paruta*, l. c.

tes n'étoient pas encore terminés. L'Archiduc Ferdinand envoya à Veniſe Gui della Torre, avec lequel on accommoda tout ce qui reſtoit à régler du côté du Frioul. On trouva plus de difficultés pour les limites du Véronois, & l'on convint d'envoyer de part & d'autre des Commiſſaires à Riva dans le Trentin. Ceux de l'Archiduc y arriverent les premiers, & n'y aiant pas trouvé ceux de Veniſe, ils ſe retirerent. On fit naitre de nouvelles difficultés touchant l'exécution de l'accord fait avec Della Torre pour le Frioul; enſorte qu'au grand regret des Vénitiens, cette ſource de diviſion entre la Maiſon d'Autriche & la République ſubſiſta (*a*).

avec Ferdinand.

Embarras du Sénat, & ſollicitations du Pape.

Le Sénat ſe trouva encore dans de nouveaux embarras. Le mauvais ſuccès du ſiege de Marſeille, entrepris par le Connétable de Bourbon, détermina François I à pourſuivre les Impériaux en Italie & à leur enlever le Milanés. La circonſtance étoit fâcheuſe pour les Vénitiens; d'un côté, leur ligue avec l'Empereur pour la défenſe du Milanés, les engageoit à de nouveaux efforts, & de l'autre ils craignoient le reſſentiment du Roi, non ſeulement pour s'être déclarés contre lui, mais pour avoir refuſé de renouer avec lui, en aiant été ſollicités par les trois Ligues Griſes (*b*). Le Sénat voyant que les François paſſoient les Monts, envoya ordre au Duc d'Urbin & au Provéditeur Péſaro de raſſembler toutes les troupes de la République dans le Véronois & d'y attendre de nouveaux ordres. Le Pape, dont les allarmes étoient encore plus vives, ne ceſſoit d'exhorter les Vénitiens à ſe tenir unis avec le Saint Siege, pour la défenſe mutuelle de leurs Etats & pour la liberté de l'Italie: que ſi l'on eſtimoit que le Milanés pût encore ſe défendre, il approuvoit fort qu'ils ſecondaſſent les Impériaux; mais que ſi l'on prévoyoit qu'on ne pût réſiſter à la puiſſance des François, il étoit de la prudence de ſe ménager de bonne heure un accommodement avec le Roi, & de ne pas attendre d'y être forcé aux plus dures conditions, que les vainqueurs ont coutume d'impoſer; que la Puiſſance Françoiſe étoit des plus redoutables; qu'outre la grande armée que le Roi menoit avec lui, il avoit une flotte conſiderable en mer pour attaquer le royaume de Naples; que tous les projets des Impériaux contre la France avoient échoué, & que les eſpérances fondées ſur la rebellion du Connétable s'étoient évanouies; que le Roi d'Angleterre, jaloux du trop grand pouvoir de l'Empereur, faiſoit déja connoitre qu'on ne devoit pas compter ſur lui; qu'ainſi dès que le Sénat jugeroit qu'il étoit de l'intérêt du Saint Siege & de la République de s'accommoder avec le Roi de France, il n'y avoit pas de tems à perdre, & qu'il devoit envoyer à Marc Foſcarini ſon Ambaſſadeur à Rome les pouvoirs, néceſſaires pour traiter de cet accommodement ſans délai (*c*). Le Pape avoit ſes vues particulieres, & ne penſoit qu'à mettre ſes Etats & ceux de Florence en ſureté, & dans ce deſſein il envoya à François I Matthieu Giberti, ſon Dataire, pour aſſurer par une convention particuliere le ſort des terres de l'Egliſe & de Florence, ſans s'embarraſſer des intérêts des Vénitiens (*d*).

(*a*) *Paruta*, l. c.
(*b*) Le même, p. 373.
(*c*) Le même, p. 374.
(*d*) Le même, p. 375. *Guichardin*, ubi ſup. n. 27. Ce dernier met l'envoi de Giberti après la réduction de Milan.

SECTION VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

Le Sénat ne jugea pas à propos de ſe départir ſi promptement de ſon alliance avec l'Empereur, pour ne pas témoigner une inconſtance honteuſe, & ſans avoir de certitude des diſpoſitions du Roi. Il envoya ordre au Duc d'Urbin d'aller joindre les Impériaux dans le Milanés. Ce Général ne crut pas devoir obéir ſur le champ; il repréſenta au Sénat, que c'étoit-là une démarche dangereuſe pour la République, parcequ'en défendant pour un tems le Milanés, il étoit à craindre que les ennemis ne ſe jettaſſent peut-être ſur les Etats de Veniſe, qu'ainſi il étoit d'avis d'attendre encore & de prendre conſeil des événemens (*a*).

Le Sénat perſiſte dans le parti de l'Empereur.

Politique du Pape & des Vénitiens.

Nous ne détaillerons pas tous les événemens de cette guerre, bornons-nous aux faits les plus eſſentiels. François I ſe rendit maître de Milan ſans peine, & alla enſuite au mois d'Octobre mettre le ſiege devant Pavie. L'incertitude du ſuccès de ce ſiege tint les Vénitiens & le Pape en ſuſpens. Les premiers garderent une eſpece de neutralité, ſans joindre leurs troupes aux Impériaux, & ſans faire d'accord avec le Roi de France. Le Pape entretenoit la négociation directe qu'il avoit entamée avec le Roi, & l'accord étoit déja ſur le point de ſe conclure, quand le Pape en ſuſpendit la concluſion ſur la nouvelle que ſeize mille Lanſquenets, que l'Empereur envoyoit au ſecours de Milan, étoient arrivés à Inſpruck, & qu'ils devoient paſſer en Italie ſous les ordres de l'Archiduc Ferdinand, que d'ailleurs on attendoit à Genes des troupes Eſpagnoles, qui étoient embarquées (*b*). Cependant pour faire croire que l'envoi de ſon Dataire à l'armée Françoiſe avoit pour objet la paix générale, il fit partir pour le camp du Viceroi de Naples Paul Vettori, avec ordre de lui témoigner le grand deſir qu'il avoit de ſe rendre Médiateur entre l'Empereur & le Roi afin que leur réunion pût ſauver la Chrétienté des maux dont elle étoit menacée par Soliman; que dans cette vue, il propoſoit, que le royaume de Naples fût garanti à l'Empereur, & que le Duché de Milan fût donné au Roi, avec promeſſe de ſa part de borner là ſes prétentions ſur l'Italie. Cette négociation dura pluſieurs jours, & ne ſervit qu'à inſpirer de la jalouſie aux François & aux Impériaux, enſorte que les uns & les autres firent des inſtances auprès des Vénitiens pour les engager dans leur parti. Le Roi de France les fit ſolliciter de renouveller leur alliance avec lui, ou au moins de reſter neutres. Le Viceroi les fit preſſer de joindre leurs troupes à celles de l'Empereur. Le Sénat répondit en termes généraux à l'Envoyé de France, en diſant qu'il s'étoit remis de tout au Pape; & il donna à celui du Viceroi des raiſons plauſibles de ſes délais (*c*).

Les Vénitiens ſe liguent avec la France. 1525.

L'irréſolution des Vénitiens dura encore quelque tems, mais le Pape aiant enfin traité avec le Roi de France, tant pour lui que pour la République, bien que le Traité fût encore ſecret, il fallut que le Sénat prit enfin un parti. Il y eut à ce ſujet une aſſemblée extraordinaire & George Cornaro ſoutint fortement, qu'il falloit encore temporiſer, & attendre à ſe décider, qu'on vît quel tour prendroient les affaires. Dominique Triviſano fut d'un avis différent, & allégua un grand nombre de raiſons pour prou-

(*a*) *Paruta*, ubi ſup. Voy. auſſi *Guicciardin*, n. 26.

(*b*) *Paruta*, p. 377.

(*c*) Le même, p. 378.

ver qu'il n'y avoit pas d'autre parti à prendre, que de ſigner au plutôt un Traité d'alliance avec le Roi de France (*a*). Cet avis l'emporta & le Traité fut conclu ſecretement par la médiation du Pape à Rome, & ratifié à Veniſe au commencement de l'année 1525. Par ce Traité, le Pape & les Vénitiens s'obligeoient à ne donner aucun ſecours à l'Empereur; les Vénitiens renouvelloient leurs anciens engagemens avec la France, avec cette réſerve, qu'ils ne ſeroient point tenus de fournir des troupes au Roi pour faire réuſſir le ſiege de Pavie (*b*).

Le traité reſte ſecret.

François I envoya à Veniſe le Bailli de Dijon, pour témoigner au Sénat ſa joie du renouvellement de l'alliance, l'exhorter à ſe défier des Impériaux & l'aſſurer de ſon amitié inviolable. Le Bailli fit de grandes inſtances pour qu'on rendit public le Traité, qui avoit été tenu juſques-là fort ſecret. Les Vénitiens y étoient aſſez portés, mais le Pape s'y oppoſa. Les Impériaux ſoupçonnerent que Clément VII étoit d'accord avec le Roi de France, & qu'il travailloit à engager les Vénitiens à s'accommoder avec ce Prince. Pour démêler la vraie façon de penſer du Sénat, ils lui propoſerent de dépoſer entre ſes mains l'acte d'inveſtiture de Milan en faveur de François Sforce, à condition que celui-ci dépoſeroit auſſi l'argent dont il étoit redevable pour cette inveſtiture. Mais le Sénat répondit, qu'il ne lui convenoit point de ſe charger d'un tel dépôt, & qu'il devoit être fait entre les mains du Pape (*c*).

La longueur du ſiege de Pavie, inquiétoit fort le Pape & les Vénitiens; ils appréhendoient que cela n'amenât à la fin une action déciſive, dont ils redoutoient les ſuites. Ils tâcherent donc de diſſuader le Roi d'en venir à une bataille, mais ce Prince répondit qu'il ne quitteroit point le ſiege de Pavie, & que ſi les ennemis approchoient, il iroit à eux pour les combattre (*d*). Cette réſolution détermina le Pape, les Vénitiens & les Florentins à s'unir plus étroitement entre eux, & à ſe précautionner contre les événemens, en augmentant leurs troupes, & en prenant à fraix communs dix mille Suiſſes à leur ſolde; mais ils tarderent trop à en venir à l'exécution de ce projet (*e*).

Bataille de Pavie. Embarras des Vénitiens.

Peu après, les Impériaux attaquerent, le 24 de Fevrier, le camp des François, & ſe donna la malheureuſe bataille de Pavie, où l'armée Françoiſe fut miſe entierement en déroute, & le Roi lui-même fait priſonnier. Ce fâcheux événement conſterna tous les Princes d'Italie, & particulierement le Pape & les Vénitiens. Ceux-ci avoient tout à craindre de l'Empereur à qui ils avoient manqué, & ils ne pouvoient ſe promettre gueres de ſecours de la part des autres Souverains d'Italie. Leurs forces conſiſtoient en mille hommes d'armes, ſix-cens chevaux légers & dix mille hommes d'infanterie. Si tous les Princes d'Italie les avoient appuiés, ces forces auroient été aſſez conſiderables. Le Sénat ne négligea rien pour les unir enſemble & travailla ſurtout à engager le Pape à montrer de la fermeté.

(*a*) Le même, p. 379-389. où il rapporte tout au long les diſcours des deux Sénateurs, dont on peut voir la ſubſtance dans *M. Laugier*, T. IX. p. 204-218.

(*b*) *Paruta*, p. 389, 390.

(*c*) Le même, p. 390, 391.

(*d*) Le même, p. 392, 393. *Guichardin.* l. c. n. 32

(*e*) Les mêmes.

SECTION VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

Il fit repréſenter à Clément tout ce qu'il y avoit de plus propre à le déterminer de ſe mettre à la tête des Etats d'Italie, pour s'oppoſer à l'Empereur. Mais tout ce qu'on put alléguer ne détourna point le Pape du deſſein de faire ſon accommodement avec Charlequint (*a*).

Ménagemens adroits des Vénitiens.

Les Vénitiens ſongerent alors à faire leur paix particuliere. Le Viceroi de Naples avoit envoyé à Veniſe Jean Sarmiento, pour porter au Sénat la nouvelle de la victoire de Pavie. Il fut très-bien accueilli, & les Vénitiens lui témoignerent qu'ils prenoient beaucoup d'intérêt au ſuccès des armes de l'Empereur. Ils envoyerent en Eſpagne Laurent Priuli & André Navagier, pour témoigner à Charlequint les mêmes ſentimens, & pour excuſer les délais qu'ils avoient apportés à la jonction de leurs troupes avec les Impériaux (*b*). Charlequint reçut la nouvelle de la victoire de Pavie, avec une grande modération apparente, & témoigna qu'il n'en vouloit profiter que pour le bien de la Chrétienté & pour procurer la paix. Il envoya à Rome le Duc de Seſſa, chargé d'offrir la paix au Pape, & de l'aſſurer de la diſpoſition où il étoit de pacifier l'Italie. Il envoya auſſi à Veniſe Alphonſe Sanchez, qui de concert avec Marin Carraccioli devoit donner les mêmes aſſurances au Sénat (*c*). Ces démarches parurent ſuſpectes, & plus l'Empereur paroiſſoit empreſſé à rechercher ceux dont il avoit lieu d'attendre d'être recherché lui-même, plus on ſe défioit de ſes deſſeins. Le Sénat entama la négociation, mais bien réſolu de n'en venir pas ſi promptement à la concluſion. Ce qui le tint encore indécis, c'eſt que la Régente de France, mere du Roi envoya en ce tems-là un Miniſtre à Veniſe, pour exhorter les Vénitiens à ne point abandonner la cauſe de ſon fils priſonnier, & à concourir avec toute la Nobleſſe Françoiſe, pour forcer l'Empereur à lui rendre la liberté. Le Sénat répondit, que les Vénitiens avoient appris avec un déplaiſir extrême le malheur arrivé au Roi, & qu'ils étoient toujours également bien diſpoſés pour la France, mais que l'union qu'on leur propoſoit, demandoit dans les circonſtances préſentes de longues & mures délibérations (*d*).

Traité du Pape avec l'Empereur.

Cependant le Pape avoit conclu ſon Traité avec l'Empereur, & ſtipulé que les Vénitiens pourroient y accéder dans l'eſpace de vingt-jours. Par là le Sénat fut comme néceſſité à prendre une réſolution déciſive; il envoya Pierre Péſaro à Milan pour traiter avec le Viceroi. Sur ces entrefaites la Régente de France fit faire de nouvelles inſtances pour engager la République à ſe joindre à la France, afin de s'oppoſer à l'ambition de l'Empereur; ce qui donna lieu à une nouvelle négociation (*e*).

Le Pape eſt trompé par les Impériaux.

Bientôt les choſes changerent de face. Une intrigue conduite par Moroné, Chancelier de Milan, pour chaſſer les Impériaux du Milanés, & pour mettre la couronne de Naples ſur la tête du Marquis de Peſcaire, fut découverte à l'Empereur par ce Seigneur lui-même. En conſéquence le Marquis fit arrêter Moroné, s'aſſura de pluſieurs places, & entra dans Milan à la tête de deux-cens hommes d'armes, d'un corps de cavalerie légere

(*a*) *Paruta*, l. c. p. 394-397. *Guichardin*. L. XVI. n. 1, 2.
(*b*) *Paruta*, p. 398.
(*c*) Le même.
(*d*) Le même, p. 398, 399.
(*e*) Le même.

& de trois mille Fantaſſins, & demanda au Duc Sforce de lui remettre les châteaux de Milan & de Crémone. Le Duc refuſa, & Peſcaire fit bloquer les deux châteaux. Il obligea les habitans de la Capitale & de toutes les autres villes de prêter ſerment de fidélité à l'Empereur, & s'empara en ſon nom de toute l'autorité du Gouvernement (*a*). D'ailleurs les Impériaux avoient manqué de parole au Pape, en ne retirant point leurs troupes des terres de l'Egliſe, & en ne lui feſant pas rendre Reggio & Rubiera, que le Duc de Ferrare tenoit (*b*).

Il ſe ligue avec les Vénitiens contre l'Empereur.

L'invaſion du Milanés fit connoître aux Vénitiens, qu'ils avoient eu raiſon de ſe défier des intentions de l'Empereur, malgré toutes les belles paroles qu'il donnoit à Gaſpard Contarini leur Ambaſſadeur. Ils multiplierent les difficultés pour rompre l'accommodement qui ſe négocioit. Celle ſur laquelle ils inſiſterent principalement, fut que François Sforce étant une des parties contractantes, on ne pouvoit rien conclure avant que ſon état ne fût aſſuré. Les Impériaux alléguoient les infidelités dont il s'étoit rendu coupable, & propoſoient de donner le Milanés au Connétable de Bourbon, ou à tout autre qui ſeroit au gré des Confédérés. Mais le Pape & les Vénitiens ne ſe laiſſerent pas ſurprendre à ces artifices, & le premier ſe détermina à conclure ſans délai une ligue particuliere avec les Vénitiens. Le Traité ſe fit entre le Pape & les Florentins d'une part, le Doge & le Sénat de Veniſe de l'autre. Ces trois Puiſſances s'engagerent à demeurer inviolablement unies, pour aſſurer la paix en Italie, à ſe garantir mutuellement leurs Etats, à courir tous la même fortune, & à ne traiter ſéparément avec aucun autre Prince. Le nombre des troupes que chacune des Parties devoit fournir pour la défenſe commune, fut fixé à quatre-cens hommes d'armes, trois-cens chevaux légers & quatre mille Fantaſſins ; avec l'obligation de les augmenter ſelon le beſoin. On convint auſſi par un article particulier, que les Vénitiens prendroient les Médicis ſous leur protection, contre les intrigues de leurs concitoyens, & qu'ils appuieroient ouvertement celui que le Pape donneroit pour chef à la République de Florence (*c*).

Négociation avec la France.

Ce Traité fit eſpérer aux Puiſſances contractantes, qu'elles pourroient d'autant plus aiſément s'allier avec la France. On continua de négocier, mais dans des vues bien différentes. Le Pape s'y porta aſſez froidement, parcequ'il compta, de gagner du tems & d'obtenir de meilleures conditions de l'Empereur. D'ailleurs le Duc de Seſſa l'aſſura que Charlequint étoit prêt à remettre le Milanés à François Sforce, s'il ſe lavoit des accuſations qu'on lui avoit intentées, & au cas qu'il fût reconnu coupable d'en donner l'inveſtiture à ſon frere Maximilien Sforce, diſent les uns (*d*), & d'autres au Connétable de Bourbon (*e*). Les Vénitiens au contraire travailloient avec ardeur à faire un Traité avec la France, & on étoit déja convenu, que la France feroit une diverſion du côté de l'Eſpagne, tandis que les Confédérés agiroient en Italie (*f*). Pendant toutes ces négociations le Marquis

(*a*) *Guichardin*, l. c. n. 14, 17. *Paruta* p. 400.
(*b*) *Guichardin*, l. c. n. 11.
(*c*) *Paruta*, L. V. p. 401.
(*d*) Le même, p. 402.
(*e*) *Guichardin*, l. c. n. 25.
(*f*) *Paruta*, p. 202, 203.

SECTION VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

de Peſcaire étoit mort, & l'Empereur deſtina le commandement de l'armée impériale en Italie au Connétable de Bourbon, avec promeſſe de l'inveſtir du Duché de Milan.

L'année ſuivante 1526 changea tout-à-fait la face des affaires. François I ſigna le 14 de Janvier le fameux Traité de Madrid, en vertu duquel il obtint ſa liberté, mais à des conditions très-onéreuſes. Le Pape & les Vénitiens furent d'autant plus ſurpris & allarmés de la nouvelle de ce Traité, que la Régente n'avoit ceſſé juſques-là de négocier avec eux la concluſion d'une ligue contre l'Empereur. Ce qui les raſſuroit néanmoins un peu, c'eſt que l'opinion générale étoit que le Roi de France ne tiendroit pas un Traité, auquel le deſir ſeul de ſa liberté l'avoit obligé de ſouſcrire, & qu'il ne ſe réſoudroit jamais à ſe déſaiſir de la Bourgogne, qu'il s'étoit engagé de céder à Charlequint.

Le Pape & les Vénitiens ſont allarmés du Traité de Madrid. 1526.

Le Roi de France les raſſure.

Le Sénat avoit déja nommé deux Ambaſſadeurs, pour aller témoigner à ce Prince la part que la République avoit priſe à ſes disgraces, & la joie qu'elle avoit de le voir en liberté. Mais pour ne point perdre de tems, on fit partir en diligence André Roſſo, Secretaire du Sénat, qui n'étant revêtu d'aucun caractere devoit donner moins de ſoupçon. Le Pape envoya de ſon côté, pour ſonder le Roi, Paul Vettori Florentin. Mais Vettori tomba malade à Florence & y mourut, deſorte que Clément fit partir Capino de Mantoue, chargé de la même commiſſion (*a*). Les Envoyés du Pape & des Vénitiens trouverent le Roi dans les diſpoſitions qu'ils pouvoient ſouhaiter : il les aſſura qu'il ne manqueroit point aux Princes d'Italie pourvû qu'ils ne ſe manquaſſent pas à eux-mêmes ; qu'il ratifieroit tout ce qui avoit été négocié auprès d'eux par la Régente ſa mere, & qu'ils le trouveroient auſſi prompt que conſtant à leur témoigner ſa bonne volonté (*b*). Le Sénat apprenant que les intentions du Roi étoient ſi conformes à ſes vues, envoya à Roſſo des plein pouvoirs pour conclure le Traité. Il chargea encore Gaſpard Spinelli, Secretaire de Laurent Orio, mort depuis peu Ambaſſadeur de la République en Angleterre, de ſolliciter vivement Henri VIII d'entrer dans la ligue de la France avec les Princes d'Italie, & de s'en déclarer le Chef & le protecteur (*c*).

Ligue du Pape & des Vénitiens avec ce Prince.

Le Pape ne témoigna pas la même ardeur que les Vénitiens, mais ils le déterminerent à la fin à conſentir à la concluſion de la Ligue. De ſon côté l'Empereur ne négligea rien pour diviſer & deſunir le Pape & les Vénitiens, mais ce fut inutilement (*d*). La négociation avec la France fut pouſſée, & enfin on conclut le Traité à Cognac, le 22 de Mai. Il portoit en ſubſtance. 1. Qu'il y auroit ligue & alliance perpétuelle entre le Pape, le Roi de France, les Vénitiens & le Duc de Milan pour la ſureté & la liberté de l'Italie. Qu'on inviteroit l'Empereur, le Roi d'Angleterre & l'Archiduc Ferdinand d'y accéder ; que le Roi d'Angleterre y ſeroit reçu comme protecteur de la Confédération ; que l'Empereur n'y ſeroit admis, qu'à condition qu'il rendroit les ôtages de France, moyennant une ſomme convenable pour

(*a*) *Guichardin*, ubi ſup. *Paruta*, p. 404.
(*b*) Le même.
(*c*) Le même, p. 405.
(*d*) Le même, *Guichardin*, L. XVII. n. 4, 6.

pour leur rançon qu'il laisseroit à François Sforce la paisible possession du Duché de Milan, que s'il venoit en Italie pour son couronnement, ce ne seroit qu'avec une suite, telle que le Pape, les Vénitiens & le Duc de Milan croiroient convenir à la sureté du pays. II. Que les Confédérés leveroient à fraix communs une armée de trente mille hommes de pied, de deux mille cinq-cens hommes d'armes & de trois mille de cavalerie légere, avec une artillerie proportionnée. Que le Roi attaqueroit l'Empereur d'un autre côté, & qu'on armeroit aussi une Flotte. III. Que le Roi de France n'inquiéteroit point François Sforce par rapport au Duché de Milan, & que pour dédommager le Roi de la cession de ses droits, le Duc lui payeroit un tribut annuel de cinquante mille ducats; qu'il épouseroit une Princesse du sang de France, & fourniroit à l'entretien de son frere Maximilien, retiré depuis plusieurs années en France. IV. Que le Comté d'Ast seroit restitué au Roi de France, comme un ancien domaine de sa maison, ainsi que la Souveraineté de Genes, en conservant pour Doge Antoine Adorne, s'il adhéroit à la ligue. V. Que si l'Empereur refusoit d'accorder la liberté aux deux fils de France, & à François Sforce la paisible possession du Milanés, & que les Confédérés chassassent les Impériaux du Milanés, on attaqueroit le royaume de Naples, pour le mettre à la disposition du Pape; que celui à qui le Pape en donneroit l'investiture payeroit tous les ans au Roi de France soixante mille ducats, faute dequoi ce Prince rentreroit dans tous ses droits (*a*).

SECTION VIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.*

Le Traité fut tenu secret jusqu'au mois de Juin, pour avoir le tems d'engager le Roi d'Angleterre d'y accéder: mais Henri VIII voulut auparavant agir auprès de l'Empereur pour le porter à entrer dans les vues des Confédérés. En attendant, l'extrémité où se trouvoit réduit le château de Milan détermina les Vénitiens à faire avancer leur armée dans le Bressan, & elle se campa à Chiari; le Pape ordonna à ses Généraux de marcher vers Parme. On attendoit un nombreux secours de Suisses, que le Pape, la France & la République soudoyoient en commun, & le Marquis de Saluces devoit pénétrer du côté de Novare & d'Alexandrie avec les troupes de France. La jonction des troupes du Pape avec celles de Venise devoit se faire à Casal-Maggior pour marcher ensuite à Milan. Le Duc d'Urbin s'approcha du Po, mais François Guichardin Lieutenant-Général du Pape refusa d'avancer sous prétexte qu'il ne pouvoit s'éloigner des Etats de l'Eglise. Sur ces entrefaites le Duc détacha Malatesta Baglioné, qui surprit Lodi & en prit possession au nom de François Sforce (*b*). Ensuite le Duc passa le Po & joignit l'armée du Pape. Il s'approcha de Milan, espérant que le peuple de cette ville se souleveroit, d'ailleurs il savoit que les Impériaux en avoient déja fait sortir leurs bagages, désespérant de pouvoir la conserver. Mais comme le Duc d'Urbin n'apperçut aucun mouvement en sa faveur, & que le Connétable de Bourbon parut avec un corps d'Infanterie, il jugea à-propos de se retirer en bon ordre à Marignano (*c*).

Le Pape & les Vénitiens mettent leurs troupes en campagne.

(*a*) *Daniel*, T. X. p. 236-240. *Guichardin*, ubi sup. n. 5 *Paruta*, p. 406.
(*b*) *Guichardin*, ubi sup. n. 5, 8. *Paruta*, p. 409, 410.
(*c*) *Guichardin*, l. c. n. 8. *Paruta*, p. 410, 411.

SECTION VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

Cependant les galeres de Veniſe aux ordres du Provéditeur Louis Armero, avoient joint celles du Pape commandées par André Doria, & attendoient de Marſeille celles de France, dont le Roi avoit donné le commandement à Pierre Navarre, qui devoit avoir en chef celui de toute la Flotte. Il tarda longtems à mettre à la voile, & d'ailleurs le ſecours des Suiſſes n'arrivoit point, ce qui inſpira de la défiance au Pape & aux Vénitiens. Le Roi envoya à Veniſe & à Rome le Sieur de Langei pour excuſer ces lenteurs: Clément & le Sénat pour enflammer le zele de François I, convinrent que ſi l'on feſoit la conquête du royaume de Naples, on le donneroit à un des fils de ce Prince, en cédant à la République quelques places à ſa bienſéance pour la dédommager de ſes fraix (*a*).

Lenteurs de la France.

Genes inutilement aſſiégée.

Louis Armero, avec treize galeres & André Doria avec huit du Pape partirent enſemble de Civita-Vecchia & rencontrerent à la hauteur de Livourne Pierre Navarre qui avoit ſeize galeres, on convint d'attaquer Genes, & l'on commença par s'emparer de Porto-Vénéré, de la Spécie & de toute la côte juſqu'à Monaco, qui ſe ſoumirent à la premiere ſommation. L'armée navale ſe ſépara alors en deux diviſions. Doria & Armero prirent Portofino, & Navarre ſoumit Savone. Enſuite pour empêcher Genes de recevoir par mer des vivres, qui y manquoient, on bloqua le port avec ſix galeres & quelques autres bâtimens. Les Génois ne laiſſerent pas de recevoir des ſecours, & on accuſa Doria d'avoir connivé à cette manœuvre par jalouſie contre Pierre Navarre. Quoiqu'il en ſoit la réſiſtance des Génois rendit inutiles tous les efforts des Confédérés, qui ne laiſſerent pas de cauſer de grandes pertes aux Génois (*b*).

Le château de Milan rendu aux Impériaux.

Le Duc d'Urbin avoit reçu un renfort de cinq mille Suiſſes, & le Sénat le ſollicita de réparer la honte de ſa premiere retraite. Il s'avança donc vers Milan, & fit occuper par des détachemens la ville de Monza & le Mont de Brianza, pour aſſurer ſes convois. Enſuite il fut queſtion de la maniere dont on ſécourroit le château de Milan. Les Impériaux avoient conſtruit tout autour de doubles lignes, flanquées de baſtions & de redoutes, & il falloit les attaquer & les forcer pour ſécourir les aſſiegés. Tandis qu'on délibéroit, le Duc de Milan fut contraint de capituler, il rendit le château le 24 de Juillet au Duc de Bourbon, à condition qu'il auroit la liberté de ſe retirer à Côme, en attendant qu'il pût ſe diſculper auprès de l'Empereur. Le lendemain, Sforce ſe rendit au camp des Confédérés avec le Comte de Gajazzo & une ſuite de deux-cens chevaux. On s'efforça de le diſſuader d'aller à Côme, en lui repréſentant le péril auquel il s'expoſoit, en ſe mettant à la diſcrétion de ſes ennemis. Le Duc perſiſta, en promettant que dèsqu'il ſeroit arrivé à Côme, il enverroit un Ambaſſadeur au Pape, & qu'il s'en tiendroit à ce qu'il lui conſeilleroit. Il connut bientôt la mauvaiſe foi des Impériaux, qui refuſerent de faire ſortir de Côme la garniſon Eſpagnole, comme ils s'y étoient engagés. Sforce craignit alors pour ſa liberté, & ſe rendit à Lodi, que les Confédérés lui céderent. Il ratifia la ligue que le Pape & les Vénitiens avoient conclue en ſon nom (*c*).

(*a*) *Paruta*, p. 412-414.
(*b*) Le même, p. 415, 416. *Folieta* 416, 417.
(*c*) *Guichardin*, l. c. n. 10. *Paruta*, p. Hiſt. Genuenſ L. XII. ann. 1526.

Section VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

Quelque conſidérable que fût la perte du château de Milan, les Confédérés ne perdirent pas l'eſpérance de ſe rendre maîtres de la ville où les vivres commençoient à manquer. En attendant les renforts qui devoient leur venir, on réſolut de ſe rendre maître de Crémone. Le Duc d'Urbin détacha Malateſta Baglioné avec trois-cens hommes d'armes, autant de chevaux légers & cinq mille hommes de pied, pour faire le ſiege de cette ville. Baglioné établit ſes batteries & donna deux aſſauts, où il fut repouſſé. On lui envoya conſécutivement deux renforts d'infanterie, avec leſquels il ne réuſſit pas mieux. Le Duc d'Urbin ſe détermina alors à marcher à Crémone avec toute l'infanterie Vénitienne, & la Place ſe rendit bientôt. On la remit à François Sforce, qui y fixa ſa réſidence, & le Sénat y envoya le Secretaire Louis Sabbadino pour réſider auprès de lui (*a*).

Siege & priſe de Crémone par les Confédérés.

Pendant ce tems-là, le Pape ſe trouva dans un fâcheux embarras. Il avoit fait la paix avec les Colonnes, mais ceux-ci abuſant de la ſécurité de Clément, ſurprirent Rome, pillerent pluſieurs palais, & en particulier celui du Pape, qui ſe ſauva dans le château Saint Ange. Ce Pontife fut obligé de ſigner avec l'Empereur une trêve de quatre mois par laquelle il s'engageoit à retirer ſes troupes du Milanés, & à rappeller ſes galeres (*b*). Auſſitôt qu'il ſe vit en liberté, il excuſa par ſes Nonces en France & à Veniſe la démarche qu'il avoit été forcé de faire, & demanda des conſeils & des ſecours. Cependant il étoit toujours obſédé de craintes, deſorte qu'il prêta l'oreille aux propoſitions du Général des Cordéliers, que Charlequint avoit envoyé à Rome pour traiter de la paix. Il écrivit même au Sénat, qu'il ne voyoit pas d'inconvénient à négocier la paix, puiſqu'on les y ſollicitoit, parcequ'il falloit toujours un jour en venir là. Le Sénat fit à Clément une réponſe propre à l'encourager, & à l'empêcher de précipiter une affaire de la derniere conſéquence. Ce qui contribua beaucoup à lui faire reprendre courage, ce fut l'arrivée d'un Envoyé du Roi d'Angleterre, qui lui remit vingt cinq mille écus, & le preſſa fortement de ne pas ſe départir de la Ligue, & de n'entendre à aucune négociation, qui n'auroit pas pour but la paix générale (*c*).

Trêve du Pape avec l'Empereur.

Le Pape reprit donc courage, rompit avec les Colonnes & fit marcher des troupes contre eux, qui s'emparerent de diverſes places de leur domaine. Il fit auſſi avancer huit ou dix mille hommes ſur les frontieres du royaume de Naples, commandés par le Comte de Vaudemont, de la Maiſon de Lorraine, héritiere des droits de la derniere maiſon d'Anjou (*d*). De ſon côté l'Empereur feſoit de grands préparatifs pour envoyer des ſecours en Italie. Il feſoit équipper à Carthagene une Flotte pour ſécourir Genes, & avoit chargé le Prince d'Orange d'entrer dans le Milanés par la Savoye avec un corps de Lanſquenets. De leur part les Confédérés travailloient à mettre obſtacle à ces ſecours. On armoit en France par mer pour s'oppoſer au paſſage de la Flotte Eſpagnole, & on agiſſoit fortement auprès du Duc de Savoye, pour l'engager à refuſer paſſage aux Impériaux.

Nouveaux changemens dans les affaires.

(*a*) *Guichardin*, ubi ſup. n. 16. *Paruta*, p. 418, 419.
(*b*) *Guichardin*, l. c. n. 17, 20. *Paruta*, p. 419.
(*c*) *Guichardin*, n. 21. *Paruta*, p. 420, 421.
(*d*) *Guichardin*, n. 22. *Paruta*, p. 422.

SECTION VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

Ce qui donnoit le plus d'inquiétude aux Confédérés, c'étoit la marche de George Fronsberg. Ce Capitaine, qui s'étoit acquis une grande réputation parmi les Impériaux, & qui étoit dévoué à la maiſon d'Autriche, avoit raſſemblé juſqu'à dix mille Lanſquenets, en leur repréſentant qu'ils avoient une occaſion favorable de s'enrichir en Italie. L'Archiduc Ferdinand lui avoit fourni de l'artillerie & des chevaux, & il étoit venu camper à Bolzano dans le Tirol (*a*). Malgré toutes les meſures qu'on prit pour empêcher Fronsberg de paſſer, il ne laiſſa pas d'entrer dans le Mantouan, & enſuite de paſſer le Po, pour aller joindre les autres troupes de l'Empereur (*b*).

Combat naval.

La Flotte d'Eſpagne avoit mis en mer pour venir au ſecours de Genes, qui étoit fort preſſée. Les Généraux qui commandoient celle des Confédérés réſolurent d'aller croiſer vers les iſles de Corſe & de Sardaigne pour la combattre, auſſitôt qu'elle paroitroit. Le Proéditeur Vénitien, qui étoit à Porto-Vénéré la découvrit le premier, qui voguoit à pleines voiles vers le port de Genes. Le vent contraire l'empêcha de pouvoir l'approcher; mais Navarre fondit ſur elle avec ſeize galeres, auxquelles s'en joignirent deux Vénitiennes; on ſe canonna pendant deux heures, & une des galeres ennemies fut coulée à fond. La groſſe mer fit ceſſer le combat; & la Flotte Eſpagnole ſe réfugia en différens ports, & ſe réunit enfin à Gaëte (*c*). Pendant ce tems-là Genes reçut des vivres & des munitions, & on fut obligé de lever le ſiege.

Entrepriſe du Viceroi de Naples.

L'arrivée du Viceroi Charles de Lanoi à Naples cauſa de nouvelles allarmes au Pape. Il entama de nouvelles négociations, mais le Viceroi ayant propoſé des conditions trop dures, Clément ne voulut pas y ſouſcrire. Ce qui l'encouragea ce fut l'arrivée de Renzo-da-Céri, qui avoit joint les troupes de l'Egliſe. Le Viceroi de ſon côté entreprit de pénétrer dans l'Etat Eccléſiaſtique, pour contraindre le Pape à ſe ſéparer des Confédérés. Mais Renzo-da-Ceri & Alexandre Vitelli l'obligerent de lever le ſiege de Froſſoloné qu'il avoit entrepris (*d*).

Le Pape s'accommode avec l'Empereur. 1527.

L'année ſuivante les Confédéres porterent la guerre dans le royaume de Naples par mer & par terre. Ils eurent d'abord de fort heureux ſuccès, & voulurent attaquer la Capitale; mais ils ne purent l'entreprendre n'ayant pas aſſez de troupes. D'ailleurs malgré leurs ſuccès, le Pape négocioit toujours la paix, & refroidiſſoit leurs opérations (*e*). Ce qui acheva de les déconcerter, & d'allarmer le Pape, c'eſt que le bruit couroit, que le Connétable de Bourbon, qui étoit parti de Milan avec ſon armée, avoit promis à ſes ſoldats le pillage de Florence & de Rome. Le Connétable étoit déja arrivé à Bologne, & fit ravager le territoire de cette ville pour intimider le Pape & les Florentins. Clément VII ſe détermina alors à conclure ſon accommodement avec l'Agent du Viceroi. On convint d'une trêve de huit mois;

(*a*) *Guichardin*, n. 21. *Paruta*, l. c.

(*b*) *Guichardin*, n. 24. *Paruta*, p. 423 426.

(*c*) *Guichardin*, n. 25. *Paruta*, p. 427, 428. *Folieta*, L. XII. ann. 1526 Ce dernier fait honneur du ſuccès du combat à André Doria, avec ſix galeres. Ce qui n'eſt gueres vraiſemblable.

(*d*) *Paruta*, p. 430. *Guichardin*, L. XVIII. n. 2, 4

(*e*) *Paruta*, p. 431 & ſuiv. *Guichardin*, l. c. n. 5.

Section VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

que le Pape payeroit à l'armée impériale ſoixante mille écus, dans le cours du mois de Mars, où l'on étoit, que toutes les Places priſes de part & d'autres ſeroient rendues; que ſi le Roi de France & les Vénitiens accédoient à la trêve, les Allemands ſortiroient d'Italie, & que s'ils ne l'acceptoient pas, les troupes impériales ſe retireroient ſeulement des terres du Pape & de Florence (*a*). Le Pape, comme entraîné à ſa perte par une force ſupérieure, rappella d'abord ſes troupes & les galeres, & fit évacuer les places que ſes troupes occupoient dans le royaume de Naples. Il eut même l'imprudence de licencier toutes les troupes qu'il avoit, excepté cent chevaux légers & deux mille hommes de pied pour ſa garde, tandis que les Colonnes & les Eſpagnols reſtoient armés (*b*). Le Sénat, touché de ſon aveuglement, le fit avertir, qu'il ne devoit pas compter ſur les promeſſes du Viceroi, puiſque, quand même elles ſeroient ſinceres, le Connétable de Bourbon, qui prétendoit être indépendant de lui, mépriſeroit infailliblement ſes ordres, & ne ratifieroit pas ce que le Viceroi avoit arrêté ſans ſa participation (*c*). Le Pape perſiſta dans le parti qu'il avoit pris, & regarda les conſeils des Vénitiens comme dictés par leur intérêt.

Meſures que prennent les Vénitiens.

N'aiant pu perſuader Clément, ils ordonnerent au Duc d'Urbin, qui campoit alors entre Modene & Reggio, de joindre l'armée du Marquis de Saluces dans le Bolonois, pour s'oppoſer aux deſſeins des Impériaux. Ils chargerent auſſi Sebaſtien Juſtiniani, leur Ambaſſadeur en France, d'aſſurer le Roi, de leur inviolable attachement, & que quoique le Pape les eût abandonnés, ils n'en reſteroient pas moins unis avec lui (*d*). Ils ne jugerent pourtant pas à-propos de reprendre l'expédition de Naples, ainſi que le Roi le leur propoſa, ſe bornant à défendre la Toſcane & l'Etat de l'Egliſe.

Mouvemens des armées.

Cependant le Connétable de Bourbon avançoit toujours, ſans déférer aux ordres du Viceroi, il paſſa l'Apennin, & entra en Toſcane. L'armée des Confédérés le ſuivit, & campa à Barberino, tandis que le Connétable étoit près d'Arezzo. Il y eut alors des mouvemens à Florence contre les Médicis, mais le Duc d'Urbin & les autres Généraux s'y rendirent, & les appaiſerent ſans effuſion de ſang (*e*).

Négociation du Pape avec les Vénitiens, qui le mépriſent.

Cependant le Pape, toujours inconſtant & guidé par la crainte négocia, & ſuivant Guichardin conclut un nouveau Traité à Rome avec l'Ambaſſadeur de Veniſe, par lequel les Vénitiens devoient lui fournir de grands ſecours d'argent, s'engager à ne point retirer leurs troupes de la Toſcane, ſans ſon conſentement, & à faire partir inceſſamment une Flotte pour les côtes de Naples. Le Sénat n'approuva pas la conduite de ſon Ambaſſadeur Dominique Venier, & comme il avoit paſſé ſes pouvoirs, il fut rappellé à Veniſe, privé de ſes charges, & on nomma François Péſaro pour le remplacer. Et afin que le Pape ne penſât pas que la République voulut manquer à la Ligue, on dépêcha à Rome le Secretaire André Roſſo, pour aſſurer Clément VII, de la diſpoſition où le Sénat étoit de main-

(*a*) *Guichardin*, L. XVIII. n. 7. *Paruta* p. 438.
(*b*) *Guichardin*, l. c. n. 3. *Paruta*, p. 439.
(*c*) *Paruta*, l. c.
(*d*) Le même, p. 441.
(*e*) *Guichardin*, ubi ſup. n. 8, 9. *Paruta*, p. 442-444.

SECTION VIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.*

tenir la Confédération, pourvû qu'on ne lui imposât pas des conditions trop onéreuses, ainsi qu'il vouloit faire, surtout dans un tems où il falloit renforcer l'armée en Lombardie (*a*).

Le Connétable de Bourbon marche à Rome; il est tué: la ville prise & pillée.

Le Connétable, désespérant de pouvoir rien entreprendre contre la ville de Florence, à cause de la présence des Confédérés, & ne pouvant plus faire subsister ses troupes prit la résolution de marcher à Rome. Il l'exécuta avec tant de diligence, qu'il arriva le 5 de Mai dans les campagnes voisines de cette ville, & envoya un trompette au Pape, pour lui demander passage par Rome, afin de conduire son armée dans le royaume de Naples. Le Pape le refusa avec fermeté. Le lendemain, il fit donner l'assaut au fauxbourg du Vatican, & dans la premiere chaleur de l'attaque le Connétable reçut un coup d'arquebuse dont il mourut une heure après, le fauxbourg fut emporté malgré cela; le Pape se sauva dans le château Saint-Ange; les Impériaux pénétrerent dans la ville, la saccagerent de la façon la plus horrible (*b*) & assiegerent le Pape dans le château.

Mouvemens des Vénitiens pour délivrer le Pape.

Les Vénitiens furent fort allarmés du sac de Rome & de la situation du Pape, dont ils craignoient de fâcheuses suites. Le Sénat envoya ordre au Duc d'Urbin & aux deux Provéditeurs de l'armée de marcher droit à Rome, & d'emploier tous les moyens possibles pour délivrer le Pape & le mettre en liberté. Il augmenta sa Flotte pour aller attaquer les Places maritimes de la Pouille; il engagea le Roi de France à remettre l'argent promis pour la levée de dix mille Suisses, & lui proposa une autre levée de dix mille hommes d'infanterie à fraix communs. Il envoya à François Sforce dix mille ducats pour lui aider à augmenter ses troupes, & il prit à sa solde les Officiers les plus renommés, entre autres le Comte de Gajazze & le Marquis de Palavicini. Les Vénitiens mirent aussi garnison dans Ravenne & Cervia, à la sollicitation des habitans, parceque tout l'Etat Ecclésiastique étoit au pillage (*c*).

Le Duc d'Urbin exécute mal les ordres du Sénat.

Le Duc d'Urbin ne se pressoit point d'exécuter les ordres du Sénat, ce que M. Laugier attribue, avec assez de vraisemblance, au desir de se venger des Médicis, auxquels il portoit une haine secrete, parceque Léon X l'avoit dépouillé de son Etat (*d*). Au lieu d'aller droit à Rome il alla à Perouse, & enleva cette place à Gentil Baglioné qu'il accusoit d'être d'intelligence avec les ennemis (*e*). Il joignit le 16 de Mai à Orviete les troupes du Pape & celles de France. Là on perdit le tems en délibérations sans rien entreprendre pour la délivrance du Pape. Guichardin en rejette principalement la faute sur le Duc d'Urbin, Paruta lui est plus favorable, & attribue l'inaction des Confédérés au Provéditeur Vitturi (*f*). Ce qu'il y a de certain, c'est que l'armée des Confédérés se retira le premier de Juin vers le Siennois, pour appuier la négociation entamée avec les Florentins. Sur la nouvelle de ce qui s'étoit passé à Rome, la Faction du peuple s'étoit révoltée contre les Médicis, les avoit chassés de la ville, & avoit rétabli

(*a*) *Guichardin*, l. c. n. 10. *Paruta*, p. 445.
(*b*) *Guichardin*, l. c. n. 12. *Paruta*, p. 446-451.
(*c*) *Paruta*, L. VI. p. 456, 457.
(*d*) *Laugier*, T. IX. p. 309.
(*e*) *Guichardin*, l. c. n. 13. *Paruta*, p. 458.
(*f*) Les mêmes.

le Gouvernement Républicain. Cela n'empêcha point que les Vénitiens ne travaillaſſent à engager les Florentins à ne pas ſe départir de la Ligue, & ils y réuſſirent (*a*).

Section VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

Cependant le Pape n'aiant plus d'eſpérance d'être ſécouru, ſe détermina enfin à traiter avec les Impériaux. Il deſira que le Viceroi de Naples vint à Rome, ſe flatant d'obtenir de ce Seigneur des conditions moins dures, que celles qu'on lui avoit propoſées. Il ſe trompa; le Viceroi, qui aſpiroit à la place de Capitaine-Général, voulut ménager les troupes, qui avoient donné ce titre au Prince d'Orange, & d'ailleurs il étoit ſi peu agréable aux ſoldats, qu'il n'eut aucune autorité dans la négociation avec le Pape. Clément conclut donc enfin ſon Traité le 6 de Juin, aux conditions ſuivantes: Qu'il payeroit aux Impériaux quatre-cens mille ducats; qu'il leur remettroit le château S. Ange, avec les citadelles d'Oſtie, de Civita-Vecchia, de Civita-Caſtellana, les villes de Parme, de Plaiſance & de Modene, pour les garder autant qu'il plairoit à l'Empereur; que le Pape & les treize Cardinaux qui étoient avec lui, ſeroient conduits à Gaëte, pour attendre ce qu'il plairoit à l'Empereur d'ordonner de leur ſort (*b*).

Le Pape traite avec les Impériaux.

Les Vénitiens prirent alors le parti de rappeller leur armée ſous Crémone pour couvrir cette ville, & être à portée de ravager le territoire de Milan & de Pavie. Elle étoit de dix mille hommes d'infanterie, de cinq-cens hommes d'armes & de ſept-cens chevaux légers. Le Duc de Milan la joignit avec trois mille cinq-cens hommes de pied. On attendoit le Maréchal de Lautrec, qui amenoit de France vingt-ſix mille hommes d'infanterie, près de mille Gendarmes, quelque cavalerie légere, avec une aſſez nombreuſe artillerie (*c*). Les avis furent partagés ſur les opérations de l'armée, & l'on jugea, après mûre délibération, que le parti le plus avantageux étoit de porter la guerre dans le Milanés, afin d'obliger les Impériaux, qui étoient à Rome, de venir au ſecours de cette Province (*d*).

Les Vénitiens veulent porter la guerre dans le Milanés.

Lautrec arriva le premier d'Août au territoire d'Alexandrie, avec une partie de ſon armée, & prit au bout de quelques jours la Forteresſe de Boſco, dont la garniſon ſe rendit à diſcrétion. Il ſoumit avec le même bonheur, Alexandrie, dont la priſe cauſa quelque mécontentement parmi les Confédérés, mais que les Hiſtoriens ne rapportent pas tous de la même maniere. Paruta dit que le Maréchal de Lautrec mit garniſon Françoiſe dans Alexandrie; ce qui déplut aux Vénitiens & au Duc de Milan, qui ſoupçonnerent la France de vouloir s'approprier les villes conquiſes, au lieu de les remettre au Duc de Milan (*e*) Guichardin rapporte que Lautrec voulut mettre garniſon Françoiſe dans Alexandrie, pour en faire une retraite pour ſon armée, & aſſurer ſes communications, mais que l'Ambaſſadeur du Duc de Milan, le Miniſtre des Vénitiens & même l'Ambaſſadeur d'Angleterre s'y oppoſerent ſi fortement, que Lautrec fut obligé de céder & de remettre la place au Duc de Milan (*f*). Quoiqu'il en ſoit, le Maréchal ſe ſaiſit enſuite de Vigevano, & conquit toute la Lomelline. Alors il

Succès de Lautrec.

(*a*) *Paruta*, p. 462.
(*b*) *Guichardin*, l. c. *Paruta*, p. 463.
(*c*) *Daniel*, T. X. p. 269.
(*d*) *Paruta*, p. 464, 465.
(*e*) Le même, p. 465, 466.
(*f*) *Guichardin*, ubi ſup. n. 21. Daniel a adopté le recit de Guichardin.

SECTION VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

déclara que ſon deſſein étoit de marcher inceſſamment vers Rome, pour procurer la délivrance du Pape. Mais ſur les repréſentations des Généraux Vénitiens, il ſe rendit devant Pavie, le 28 de Septembre; au bout de quatre jours la ville fut priſe, & cruellement ſaccagée par les François, par reſſentiment de la funeſte bataille ſous les murs de cette Place, où leur Roi avoit été fait priſonnier (*a*).

Priſe de Genes.

Pendant ces opérations ſur terre, on n'étoit pas oiſif ſur mer. André Doria, ſorti du port de Marſeille avec quatorze galeres, étoit à Savone, où il attendoit l'eſcadre de Veniſe, avec laquelle il devoit tenter une entrepriſe ſur Genes. Il apprit que ſix vaiſſeaux Génois chargés de blé étoient à la rade de Portofino, & qu'il étoit venu de Genes neuf galeres pour les eſcorter. Doria partit de Savone, arriva à la hauteur de Portofino, & débarqua des troupes pour attaquer la place. Auguſtin Spinola qui la défendoit, fit une ſortie ſur les gens de Doria, les mit en fuite & fit quelques priſonniers, du nombre deſquels fut Philippe Doria (*b*). Sur ces entrefaites on apprit à Genes, que Ceſar Frégoſe étoit arrivé à Saint Pierre d'Arena, à la tête de deux mille hommes de pied, & quelques Compagnies de cavalerie Vénitienne. La conſternation fut grande dans la ville, dont les principales forces de terre & de mer étoient alors à Portofino. On dépêcha ſur le champ un courier à Auguſtin Spinola avec ordre de tout abandonner pour venir au ſecours de la Capitale. Il obéit, & après ſon arrivée, les Adornes dont la faction étoit dominante, ſortirent pour combattre Frégoſe; il les mit en déroute, les pourſuivit juſqu'aux portes de Genes, & il alloit emporter la ville d'aſſaut, lorſque les habitans, affectionnés la plupart à la domination Françoiſe ſe rendirent à lui, & il prit poſſeſſion de Genes au nom du Roi de France. Peu de jours après le Roi en donna le Gouvernement à Théodore Trivulce (*c*).

Expédition de Sardaigne.

Après cette expédition Doria fit voile pour Livourne, où le Provéditeur Jean Moro le joignit avec ſeize galeres. Ils réſolurent d'attaquer la Sardaigne, la conquête de cette iſle n'étant pas difficile, & pouvant faciliter le ſuccès de la guerre qu'ils avoient deſſein de porter dans la Sicile. Ils parurent ſur les côtes de Sardaigne, & quelques places maritimes ſe ſoumirent volontairement. Mais lorſqu'il fut queſtion de pouſſer plus loin, une violente tempête diſperſa la Flotte. Les galeres de Veniſe ſe ſauverent, les unes à Livourne, les autres en Corſe, où celles de France s'étoient réunies, à la réſerve de deux qui avoient échoué ſur les côtes de Sardaigne. Ce deſaſtre, & les incommodités qui affligeoient la Flotte dans la ſaiſon la plus incommode de l'année, déterminerent le Provéditeur Moro à ramener ſon Eſcadre à Corfou (*d*).

Galere Turque priſe par les Venitiens.

Tandis que Moro étoit dans la mer de Genes, le Généraliſſime de mer, Pierre Lando avoit eu ordre de mettre en ſureté les Colonies de la République, de croiſer ſur les côtes de Sicile, & d'enlever tous les navires chargés de blé qu'il rencontreroit, pour les envoyer à Veniſe, où l'on ſouffroit

(*a*) *Guichardin* & *Paruta*, l. c.
(*b*) *Guichardin*, ubi ſup. *Paruta*, p. 466. *Folieta* L. XII. ann. 1527.
(*c*) Les mêmes.
(*d*) *Paruta*, p. 470. *Guichardin*, l. c. n. 26.

froit de la diſette. Lando pendant ſa croiſée détacha Auguſtin de Mula avec deux galeres, & Antoine Marcello avec quatre autres bâtimens pour aller viſiter les Colonies de l'Archipel. Ce dernier étant dans le port de Suda en Candie, vit paſſer une galere Turque, & crut que c'étoit celle de Curtegoli, fameux Corſaire, qui quelques jours auparavant avoit pillé & brûlé un vaiſſeau Vénitien, après en avoir maſſacré tout l'équipage. Animé du deſir de venger cette injure, & ſans faire d'autre reconnoiſſance, il la pourſuivit, la prit & rentra avec elle dans la Baye de la Bicorna. Cette galere feſoit partie d'une Eſcadre d'Alexandrie de ſept galeres, qui parut peu après à la hauteur de cette baye, y entra & attaqua Marcello. Celui-ci prit le parti de chercher à ſe ſauver, mais n'aiant pu faire aſſez de diligence, trois de ſes bâtimens reſterent au pouvoir des Turcs, qui les menerent à Alexandrie (*a*).

Section VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

Le Sénat apprit cette action avec inquiétude, & ordonna au Généraliſſime de faire arrêter Marcello & de l'envoyer priſonnier à Veniſe, mais cet officier mourut de chagrin en route. Soliman en agit dans cette occaſion d'une façon bien digne d'un grand Prince. Inſtruit de l'imprudence de Marcello & du déplaiſir qu'en avoit le Sénat, il fit rendre les navires que l'Eſcadre d'Alexandrie avoit enlevés, & permit aux Vénitiens de tirer de ſes Etats tout le ſalpetre & tout le blé, dont ils avoient un preſſant beſoin, à quoi il ajouta d'autres marques de ſa bonne volonté pour la République. Pour reconnoitre un procédé ſi honnête de la part d'un Prince, dont l'amitié lui importoit ſi fort, le Sénat envoya Thomas Contarini, Ambaſſadeur extraordinaire à Conſtantinople, pour remercier le Grand Seigneur de ſa bienveillance envers la République, & le chargea de riches préſens pour Soliman, les principaux Bachas de ſa Cour, & ſurtout pour Ibrahim ſon favori (*b*).

Cette action n'a point de fâcheuſes ſuites.

Après la priſe de Pavie, les Vénitiens & le Duc de Milan opinerent fortement pour que l'armée Françoiſe entreprit le ſiege de cette Capitale, fondés ſur la facilité qu'il y avoit de la prendre, & ſur les grands avantages que procureroit cette conquête pour l'expédition de Naples, en interceptant tous les ſecours que les Impériaux attendoient d'Allemagne. Mais Lautrec déclara que les ordres des Roi de France & d'Angleterre l'obligeoient de marcher du côté de Rome, pour remettre le Pape en liberté. On a attribué cette réſolution à divers motifs. On crut, qu'il ne prit ce parti, que parcequ'il appréhendoit que les Vénitiens ne ſe miſſent plus en peine de ſeconder les François dans le royaume de Naples, lorſque la conquête du Milanés auroit mis leurs Etats à couvert de l'armée impériale, & qu'il crut qu'il n'étoit pas de l'intérêt du Roi que François Sforce recouvrât ſi promptement le Duché de Milan, qui pouvoit ſervir à retirer les fils de France des mains de l'Empereur, en le lui laiſſant. Peut-être auſſi Lautrec conſervoit-il du reſſentiment de ce qui s'étoit paſſé à Alexandrie (*c*). Quoiqu'il en ſoit il perſiſta dans le deſſein de marcher à Rome; laiſſant aux Vénitiens & au Duc de Milan le ſoin de garder les conquêtes qu'on avoit faites dans le Milanés, il paſſa le Po le 18 d'Octobre, & alla camper à

Lautrec veut marcher à Rome.

(*a*) Le même, p. 471.
(*b*) Le même, p. 472.
(*c*) Le même & *Guichardin*, ubi ſup. n. 22.

SECTION VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

Plaiſance. Le long ſéjour qu'il fit aux environs de cette place devint ſuſpect, quoiqu'il s'excuſât ſur ce qu'il attendoit les Allemands, dont il n'étoit encore arrivé qu'une partie. Pendant ce tems-là, les Confédérés engagerent le Duc de Ferrare & le Marquis de Mantoue dans la ligue (*a*).

Inaction du Duc d'Urbin.

Cependant le Duc d'Urbin, campé à Montefalco, reſtoit dans l'inaction, bienque la foibleſſe des ennemis le mît en état de tout entreprendre. Ce procédé donna des ſoupçons au Sénat, qui crut que ce Général n'agiſſoit pas de bonne foi, & qu'il avoit des vues particulieres, deſorte qu'on donna des gardes à ſa femme & à ſon fils, qui demeuroient à Murano. Le Duc d'Urbin, apprenant leur détention, envoya un de ſes Gentilshommes à Veniſe pour demander qu'il lui fût permis de venir juſtifier ſa conduite. Mais le Sénat ou mieux informé, ou voulant s'accommoder aux circonſtances, ne lui permit pas de quitter l'armée. Il rendit la liberté à ſa femme & à ſon fils, & lui fit dire qu'il étoit ſatisfait de ſes ſervices (*b*).

Meſures que prennent les Vénitiens.

Les Vénitiens ſe voyant chargés ſeuls du ſoin de garder les places conquiſes dans le Milanés, parceque François Sforce n'avoit point d'argent pour ſoudoyer ſes troupes firent revenir leur armée en Lombardie, pour ne pas laiſſer leurs propres Etats ſans défenſe. Les préparatifs que feſoit Ferdinand Archiduc d'Autriche, les obligeoient à prendre des précautions. Ce Prince avoit mis fin aux troubles de Hongrie par la victoire qu'il avoit remportée ſur Jean Vaivode de Tranſilvanie, & il aſſembloit de nombreuſes troupes dans le Tirol, & feſoit des amas de munitions & d'artillerie à Trente, pour paſſer en Italie. Cette circonſtance obligea le Sénat d'augmenter ſes troupes juſqu'à vingt mille hommes de pied, & de ſolliciter le Roi d'Angleterre à contribuer à l'entretien d'une armée deſtinée à maintenir la liberté de l'Italie, dont il s'étoit déclaré le Protecteur. Mais Henri VIII. répondit, qu'il avoit beſoin de ſes fonds pour faire une diverſion en Flandres, enſorte que le Sénat fut obligé d'avoir recours à divers moyens extraordinaires pour trouver de l'argent (*c*).

Le Pape s'accommode avec l'Empereur. Il ſe ſauve enſuite.

Les négociations pour la paix continuoient toujours ; mais l'Empereur cherchoit à deſunir les Confédérés en feſant à chacun des propoſitions particulieres. Cet artifice aiant été découvert, les porta à lui déclarer directement la guerre. L'Empereur ſe voyant tant d'ennemis ſur les bras, & l'armée Françoiſe en marche vers l'Etat Eccléſiaſtique, ſe détermina enfin à mettre le Pape en liberté, il envoya ordre au Viceroi de Naples & à Hugue de Moncade de faire l'accommodement. Le Viceroi étant mort ſur ces entrefaites, Moncade ſe trouva ſeul chargé de l'affaire (*d*). Le Traité fut conclu le dernier d'Octobre, ſuivant les uns (*e*), & le dernier de No-

(*a*) *Paruta*, p. 476. *Guichardin*, l. c. n. 23, 24.

(*b*) *Paruta*, l. c. p. 473. *Guichardin*, ubi ſup. n. 24. Ce dernier dit, que le Duc quitta bruſquement l'armée, ſans la permiſſion du Sénat, & prit la poſte, pour aller ſe juſtifier. Mais qu'aiant eu avis en chemin que ſa femme & ſon fils étoient en liberté, & que le Sénat, content de lui, ne ſouhaitoit pas qu'il avançât plus loin, il revint à l'armée.

(*c*) *Paruta*, p 474.

(*d*) *Guichardin*, l. c. n. 25. *Giannone*, Hiſt. de Naples L. XXXI. Ch. 3. Paruta s'eſt trompé, en diſant que Moncade mourut, & que le Viceroi conclut l'accommodement.

(*e*) *Giannone*, ubi ſup.

vembre, ſuivant d'autres (*a*). Il portoit, que le Pape ne feroit rien contre les intérêts de l'Empereur, par rapport au Milanés & au royaume de Naples; que les villes d'Oſtie & de Civita-Vecchia reſteroient entre les mains de l'Empereur pour ſureté, & qu'on lui remettroit la citadelle de Forli, & de Civita-Caſtellana; que le Pape payeroit en ſortant du château S. Ange ſoixante-ſept mille ducats aux Allemands & trente-cinq mille aux Eſpagnols; que quinze jours après il payeroit aux Allemands une pareille ſomme de ſoixante-ſept mille ducats, & que pour le reſte il le payeroit dans l'eſpace de trois mois (*b*). On convint que moyennant ces conditions le Pape ſeroit mis en liberté & conduit à Orviete où à Pérouſe. Le 9 de Décembre fut fixé pour ſon élargiſſement. Mais le Pape; craignant qu'il ne ſurvint de nouvelles difficultés, ſortit la nuit du 8 de Décembre du château S. Ange, déguiſé en marchand, & ſe rendit à Orviete. Dès que Lautrec fut inſtruit que le Pape étoit en liberté, il remit le château de Parme aux Officiers de ce Pontife & conduiſit ſon armée à Bologne (*c*).

Il refuſe de renouveller la Ligue.

Auſſitôt qu'on ſçut à Veniſe que le Pape étoit à Orviete, le Sénat lui envoya Louis Piſani, pour lui témoigner combien la République avoit été affligée de ſes malheurs, & pour lui rendre compte de tout ce qu'on avoit fait pour procurer ſa délivrance. Piſani ne négligea rien auſſi pour l'engager à renouveller la ligue. Longueval, Ambaſſadeur de France fit de ſon côté des efforts pour le faire déclarer contre l'Empereur. Mais Clément ſe contenta de les aſſurer de ſa reconnoiſſance pour leurs Maîtres, & témoigna être dans le deſſein de reſter neutre (*d*).

Lautrec marche vers Naples. 1528.

Le Maréchal de Lautrec partit de Bologne avec ſes troupes le 9 de Janvier 1528: paſſant par la Romagne & par la Marche, il arriva le 10 de Fevrier ſur les bords du Tronto. Il avoit dans ſon armée un corps de Vénitiens, ſéparé en deux diviſions, deſorte qu'il avoit environ trente mille hommes de pied, un bon nombre de Gendarmes & de chevaux légers, avec une artillerie proportionnée. Lautrec n'eut pas de peine de s'emparer d'une bonne partie de l'Abruzze, la plupart des villes lui ouvrirent leurs portes, & Aquila, Capitale de la Province, ſuivit cet exemple (*e*). Cette invaſion détermina le Prince d'Orange à faire ſortir de Rome l'armée impériale, réduite par les maladies & les déſertions à quatorze mille hommes d'infanterie (*f*).

Demande que le Pape fait aux Vénitiens.

Le Pape ſe voyant délivré de ces dangereux hôtes, parut plus diſpoſé à traiter avec les Confédérés. Mais avant d'en venir là il envoya à Veniſe l'Archevêque de Siponto, pour redemander les villes de Cervia & de Ravenne, que les troupes de la République avoient occupées pendant ſa captivité. Cette demande parut déplacée au Sénat, & lui fit juger que les intentions du Pape n'étoient pas favorables à la ligue, d'autant plus que les Impériaux tenoient encore pluſieurs places dans l'Etat Eccléſiaſtique, & qu'il n'étoit pas de la prudence d'abandonner ces deux-là. L'affaire fut

(*a*) *Guichardin*, l. c.
(*b*) *Giannone* & *Guichardin*, ubi ſup.
(*c*) *Paruta*, p. 477-479. *Guichardin*, l. c.
(*d*) *Guichardin*, l. c.
(*e*) *Giannone*, ubi ſup. Ch. 4. *Guichardin*, l. c. n 28, 32. *Paruta*, p. 480.
(*f*) *Guichardin*, n. 32. *Paruta*, p. 481. *Giannone*, l. c.

SECTION VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

néanmoins miſe en délibération, & Dominique Tréviſani s'efforça de prouver qu'on devoit donner cette ſatisfaction au Pape. Le Chevalier Louis Mocénigo combattit l'opinion de Tréviſani avec force (*a*). Les ſuffrages ſe partagerent, & il fut réſolu de répondre au Pape, que Gaſpard Contarini, nommé Ambaſſadeur de la République auprès de ſa Sainteté, en conféreroit avec elle (*b*). Cette réponſe ne contenta pas le Pape, & il déclara que ſi on ne lui rendoit pas au plutôt Cervia & Ravenne, non ſeulement il ne rentreroit pas dans le parti de la Ligue, mais qu'il ſe joindroit contre elle aux Impériaux (*c*).

Guerre de Naples.

Cependant l'armée impériale étoit rentrée dans le royaume de Naples, pour s'oppoſer aux progrès de Lautrec. Nous n'entrerons pas dans le détail de tout ce qui s'y paſſa. Il ſuffira de rapporter ſuccintement les faits les plus eſſentiels. Les deux armées ſe trouverent en préſence près de Troja: on n'en vint cependant point aux mains, & il n'y eut que quelques eſcarmouches; & les Impériaux ſe retirerent pour tourner vers Naples. Lautrec prit le chemin de Melfi, & l'emporta d'aſſaut le 22 de Mars. Aſcoli, Barlette, Vénoſe & toutes les autres Places voiſines ſe ſoumirent enſuite aux François. Dans le même tems, une Flotte de ſeize galeres Vénitiennes, aux ordres du Provéditeur Jean Moro, prit Trani & Monopoli, qui devoient appartenir à la République, par ſes conventions avec la France. Elle ſoumit auſſi Polignano, Otrante & Brindes. Après quoi, ſur les ſollicitations de Lautrec, elle ſe prépara à ſe rendre devant Naples, dont Philippin Doria bloquoit déja le port avec huit galeres, & que Lautrec aſſiegeoit (*d*).

Le Duc de Brunſwick entre en Italie.

Tandis que les armes des Confédérés avoient tant de bonheur dans le royaume de Naples, les Vénitiens eurent de l'occupation d'un autre côté. Le Duc de Brunſwick, preſſé par Charlequint & Ferdinand de faire une diverſion, entra par le Trentin dans le Véronois avec douze mille hommes de pied, & Antoine de Léve devoit le joindre avec huit mille autres pour attaquer les domaines de la République. Le Duc lui déclara la guerre, & on dit qu'il appella ridiculement en duel le Doge André Gritti, âgé de quatrevingt ans (*e*). Le Sénat ſur le bruit de l'approche des ennemis, réſolut de former un corps de douze mille hommes d'infanterie, parmi leſquels il devoit y avoir quatre mille Suiſſes; il envoya d'abord de l'argent pour les lever, & pria le Roi de France d'interpoſer ſon crédit pour faire cette levée. Le Sénat tira auſſi de ſes Etats de Grece & de Dalmatie beaucoup de cavalerie légere, & rappella le Duc d'Urbin de la Marche d'Ancone, qui vint camper ſous Vérone. Le Comte de Saint Pol devoit marcher à la tête des François à la rencontre de l'ennemi, mais le Duc de Brunſwick étoit en Italie avant que le Comte fût en état de partir. Les Allemands s'avancerent vers le Lac de Garde & prirent Peſchiera, Rivoltella & Lunata, & maîtres de preſque tout le Lac, ils taxerent les places voiſines & brûlerent tout ce

(*a*) Voyez leurs diſcours dans Paruta, p. 482-491.

(*b*) Le même, p. 491, 492. *Guichardin*, n. 28. parle de ceci comme arrivé immédiatement après que le Pape fut en liberté.

(*c*) *Paruta*, p. 492.

(*d*) *Guichardin*, l. c. & n. 34. *Giannone*, l. c. *Paruta*, p. 493-498.

(*e*) *Paruta*, p. 498-499.

qui n'étoit pas en état de payer des contributions. Le Duc d'Urbin, campé ſous Vérone, obſervoit leurs mouvemens ; il ſe porta rapidement ſur Breſce, & après y avoir laiſſé une forte garniſon, il alla avec la même diligence à Bergame, dont il fit retrancher tous les dehors. Il ne négligea rien pour arrêter l'ennemi, afin d'avoir le tems de mettre les principales Places en état de défenſe. Sa cavalerie légere inquiétoit continuellement les Allemands & leur enlevoit les vivres (*a*).

Son armée ſe diſſipe.

Le Duc de Brunſwick déſeſpérant de réuſſir, & fatigué de cette petite guerre, ſortit des Etats de la République, après avoir tout brûlé ſur ſon paſſage, entra dans le Milanés & ayant joint Antoine de Léve, ils entreprirent conjointement le ſiege de Lodi, mais la place ſe défendit bien, & le Duc de Brunſwick ſe rebuta, tant à cauſe de la rareté des vivres, que parcequ'il manquoit d'argent pour payer ſes troupes, deſorte qu'il prit le parti de ſe retirer par le Lac de Côme en Allemagne (*b*).

Combat naval, où les Impériaux ſont battus.

La retraite du Duc privoit les Impériaux, enfermés dans Naples, de l'eſpérance qu'ils avoient conçue, qu'il obligeroit les Confédérés d'abandonner le ſiege de cette Capitale. Ils ne perdirent point courage ; le Viceroi Moncade & le Prince d'Orange réſolurent d'attaquer Philippin Doria, avant qu'il eût reçu des renforts, la Flotte Vénitienne ne l'aiant pas joint encore. Mais Doria, qui avoit été averti de leur entrepriſe prit ſi bien ſes meſures, qu'il remporta une victoire complette. Le Viceroi fut tué, & un grand nombre de Capitaines & de Seigneurs furent faits priſonniers (*c*).

Les François ſont chaſſés du royaume de Naples.

La Flotte Vénitienne parut peu après & acheva de bloquer Naples par mer, enſorte que la diſette y devint extrême, à quoi ſe joignit la peſte. Tout ſembloit promettre à Lautrec un heureux ſuccès de ſon entrepriſe, lorſque tout d'un coup les choſes changerent de face. L'exceſſive chaleur & les mauvaiſes eaux cauſerent des maladies dans ſon armée, où la peſte ſe mit bientôt. Ce malheur fut accompagné d'un autre ; André Doria, qui juſques-là avoit été au ſervice du Roi de France, aiant eu divers mécontentemens, le quitta, paſſa à celui de l'Empereur & envoya ordre à ſon neveu de laiſſer le port de Naples libre. Sur ces entrefaites les galeres de Veniſe allerent en Calabre chercher du biſcuit, & pendant leur abſence, il entra dans le port de Naples pluſieurs fregattes chargées de vivres. Les maladies & la peſte acheverent de ruiner l'armée Françoiſe, & Lautrec lui-même en mourut le 15 d'Août. Le Marquis de Saluces prit le commandement de l'armée, & fut obligé de lever le ſiege. Il ſe retira à Averſe, où les Impériaux l'inveſtirent, & comme il n'étoit pas poſſible de ſoutenir un ſiege, il capitula le 30 du même mois. On convint que le Marquis abandonneroit la ville & la Citadelle d'Averſe, l'artillerie & les munitions ; que ce Général & les autres Officiers ſeroient priſonniers de guerre, excepté le Comte de Rangone, qui avoit négocié la capitulation ; que le Marquis feroit tous ſes efforts pour engager les François & les Vénitiens à rendre les places dont ils étoient maîtres dans le royaume : que les troupes pour-

(*a*) *Guichardin*, L. XIX. n. 4. *Paruta*, p. 498-500.

(*b*) Les mêmes.

(*c*) *Guichardin*, n. 2. *Paruta*, p. 501, 502. *Giannone*, ubi ſup.

SECTION VIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.*

roient se retirer où il leur plairoit, après avoir été desarmées, & que les soldats Italiens ne pourroient servir de six mois contre l'Empereur (*a*).

Suite de la campagne.

On a vu plus haut, que le Comte de Saint Pol devoit venir en Italie pour aider à faire tête au Duc de Brunswick, mais il n'arriva que sur la fin de Juillet avec un corps de cinq mille hommes d'infanterie, cinq-cens lances & autant de chevaux légers. Le Duc d'Urbin eut une conférence avec lui, le onzieme d'Août, à Monticelli sur le Po, dans laquelle ils arrêterent que les deux armées se joindroient aux environs de Lodi, & qu'on agiroit en même tems en Lombardie & du côté de Naples (*b*). Le Sénat ordonna à ses Généraux de mer de passer sur les côtes de la Pouille, pour mettre en sureté les places que les François & les Vénitiens y occupoient & pour se rendre maîtres du château de Brindes. Il envoya encore huit galeres & d'autres bâtimens pour transporter dans cette Province Renzo-da-Céri & le Prince de Melfe avec cinq mille fantassins (*c*). Les Vénitiens promirent aussi au Roi de France de renforcer leur flotte de douze galeres, pour attaquer les Impériaux par plus d'un endroit. Guichardin assure, qu'ils les offrirent au Roi, mais qu'il ne fut plus question de ce secours, parceque le Roi déclara, qu'il n'accepteroit ces offres, qu'à condition que les Vénitiens feroient les fraix de l'armement, dont on leur tiendroit compte sur les quatrevingt mille ducats que la République s'étoit obligée de fournir à Lautrec pour la guerre (*d*). M. Laugier s'est donc trompé en disant, que la Flotte de la République fut renforcée de douze galeres (*e*). Le Comte de Saint Pol & le Duc d'Urbin, ayant effectué leur jonction, allerent assiéger Pavie, la prirent d'assaut, & la mirent au pillage. Le Duc d'Urbin se distingua particulierement dans cette occasion (*f*). Le château se rendit à composition, ce qui entraina la prise de Biagrassa & de toutes les petites places des environs.

Révolution à Genes.

Il étoit arrivé sur ces entrefaites une révolution à Genes. André Doria, après avoir abandonné le service de la France, surprit en quelque façon cette ville, la fit soulever contre la France & la mit en liberté. Théodore Trivulce qui y commandoit fut obligé de se retirer dans le château. Il demanda d'abord du secours au Comte de Saint-Pol; les Vénitiens refuserent de seconder le Comte dans cette entreprise, pour ne pas laisser leurs Etats sans défense, & parcequ'ils auroient voulu qu'on eût fait le siege de Milan. Le Comte marcha seul vers Genes, mais son expédition fut sans succès, & Trivulce rendit le château (*g*). Les Génois changerent alors la forme du gouvernement, & Doria fut mis à la tête des affaires. Ils chercherent à se maintenir en fesant demander au Sénat de Venise d'être neutre: mais il les refusa & leur déclara qu'il seconderoit contre eux le Roi de France, qu'ils avoient griévement offensé, en chassant ses troupes

(*a*) *Guichardin*, L. XIX. n. 3, 7, 10-12. *Giannone*, l. c. *Paruta*, 502-511.

(*b*) *Guichardin*, l. c. n. 13. *Paruta*, p. 513.

(*c*) *Paruta*, p. 514.

(*d*) *Guichardin*, l. c. n. 16.

(*e*) *Laugier*, T. IX. p. 354.

(*f*) *Paruta*, p. 15. *Guichardin*, n. 13. Le P. Daniel fait honneur de la prise de Pavie uniquement aux François, & M. Laugier s'est exprimé vaguement. On peut en croire Guichardin qui n'aimoit point le Duc d'Urbin

(*g*) *Guichardin*, ubi sup. *Paruta*, p. 516, 517.

& en recevant Doria son ennemi déclaré. Par cette démarche, le Sénat voulut donner quelque satisfaction au Roi, qui s'étoit plaint, de ce qu'il n'avoit pas voulu permettre au Duc d'Urbin de se joindre au Comte de Saint Pol pour sécourir Trivulce (*a*).

Section VIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.*

La campagne finit alors en Lombardie. Les François prirent leurs quartiers dans l'Alexandrin; les Milanois dans le Pavesan, & les Vénitiens en deça de l'Adda (*b*).

Fin de la campagne.

Le Pape ne négligeoit cependant rien pour rentrer en possession de Ravenne & de Cervia, il fit assurer le Roi de France qu'il rentreroit dans la ligue, si les Vénitiens lui rendoient ces deux Places. Le Roi envoya le Vicomte de Turenne à Venise, pour solliciter le Sénat de donner cette satisfaction au Pape. Mais le Sénat lui exposa avec tant de force les justes droits que la République avoit sur Ravenne & sur Cervia, & combien il importoit à l'intérêt même du Roi, qu'elle en demeurât maitresse pour contenir le Pape, que le Vicomte prit le parti d'aller trouver le Pape, & lui proposa deux moyens de conciliation; le premier étoit de donner les deux villes en fief à la République, comme le Saint Siege l'avoit pratiqué à l'égard de plusieurs autres; le second étoit de les mettre en dépôt entre les mains du Roi, pour en disposer à sa volonté. Le Sénat, à qui ces propositions furent communiquées, ne les accepta ni ne les rejetta, & répondit qu'il s'en rapportoit à la prudence du Pape, qui trouveroit sans doute quelque tempéramment raisonnable pour accommoder ce différend (*c*).

Le Pape intrigue encore au sujet de Ravenne & de Cervia.

L'année suivante commença par des dispositions à la paix de toutes les Parties. L'Empereur témoignoit desirer la paix générale & surtout avec les Princes d'Italie; il avoit envoyé le Général des Cordeliers, qui aiant obtenu le Chapeau portoit le nom de Cardinal de Santa Croce, & on publioit qu'il avoit commission de rendre Ostie & Civita-Vecchia au Pape, & de terminer avec lui tous les différends. Les Rois de France & d'Angleterre avoient exhorté le Pape à se charger de la négociation, & le premier avoit même donné des pouvoirs à son Ambassadeur de traiter de la paix générale. La République avoit ordonné à Gaspard Contarini son Ambassadeur à Rome, de concourir avec les autres à la paix générale. Mais la diversité des intérêts des Puissances ne permettoit gueres d'espérer qu'on pût en venir fort promptement à une conclusion (*d*).

Dispositions à la paix. 1529.

Cependant le bruit de la venue de l'Empereur en Italie augmentoit, & on savoit qu'il faisoit équipper dans ce dessein une Flotte à Barcelone. L'Archiduc Ferdinand étoit aussi venu à Inspruck, & levoit des troupes, pour attaquer, disoit-on, les Etats de la République. D'autre part André Doria & les autres Ministres de l'Empereur, proposoient au Sénat des projets d'accommodement, & offroient de négocier la paix. Mais les Vénitiens étoient fort sur leurs gardes, soupçonnant que ce n'étoit-là qu'un artifice pour rompre l'union de la République avec la France. Le Sénat jugea donc que le meilleur expédient pour obtenir la paix étoit de se tenir en état de faire la guerre. On renouvella au Duc d'Urbin pour trois ans la

Préparatifs pour la campagne.

(*a*) *Paruta*, p. 518.
(*b*) Le même, p. 519.
(*c*) Le même, p. 521. 522.
(*d*) Le même, p. 523, 524.

SECTION VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

commiſſion de Capitaine-Général, en augmentant ſes appointemens de dix mille ducats, & en portant ſa compagnie de Gendarmes à deux-cens hommes. On donna auſſi des commandemens au fils du Duc, & à Janus-Marie Fregoſe, & on choiſit pluſieurs autres Officiers Généraux. Le Proviteur Nani fut chargé de recruter les troupes. On équippa de nouvelles galeres, enſorte que la République en avoit plus de cinquante en état d'agir, & Jérôme Peſaro fut nommé Généraliſſime de mer. On accorda douze mille ducats au Comte de Saint Pol, & huit mille au Duc de Milan pour faire de nouvelles levées. Les Vénitiens ſolliciterent ſurtout le Roi de France de ne pas négliger le ſoin de ſes troupes en Italie, les mauvais ſuccès de l'année précédente aiant été principalement occaſionnés par la lenteur qu'on avoit apportée à les pourvoir des choſes néceſſaires; & actuellement le Comte de Saint Pol manquoit de tout pour faire la guerre (*a*). On tint à Veniſe pluſieurs Conférences pour regler le plan des opérations de la campagne prochaine, avec le Duc d'Urbin, les Ambaſſadeurs de France & du Duc de Milan & un Gentilhomme du Comte de Saint Pol. Il fut décidé, que l'on commenceroit par le ſiege de Milan, & que pour cela on auroit une armée de vingt mille fantaſſins, dont les François & les Vénitiens fourniroient chacun huit mille, le Duc de Milan deux mille, & deux mille Lanſquenets, ſoudoyés à fraix communs, qu'on attendoit de Lyon. On délibéra auſſi de renforcer autant qu'il ſeroit poſſible les Flottes Françoiſe & Vénitienne, ſurtout de gros vaiſſeaux, pour empêcher l'Empereur de paſſer de Barcelone en Italie. On propoſa de charger André Navagier, nommé pour réſider à la Cour de France, de ſolliciter le Roi ou de paſſer en perſonne en Italie, ou d'envoyer une armée vers les Pyrenées. Les avis furent partagés ſur cette alternative. Louis Mocénigo ſoutint fortement qu'on devoit engager le Roi à porter la guerre en Eſpagne, pour ne pas expoſer l'Italie aux ravages des deux partis. Marc-Antoine Cornaro prétendit au contraire, qu'il falloit engager le Roi à venir en perſonne dans le Milanés. Cet avis l'emporta, & André Navagier eut ordre de ſolliciter François I d'entreprendre cette expédition (*b*). Ce Prince entra d'abord avec chaleur dans les vues du Sénat, mais ſon ardeur ſe rallentit bientôt & il ſe borna à faire tenir quelques ſecours d'argent au Comte de Saint Pol, & de dix mille hommes qui devoient le renforcer à peine en eut-il la moitié. Cela inſpira de fâcheux ſoupçons aux Vénitiens, & ils virent avec chagrin que leur armée fût obligée de reſter campée ſur l'Adda ſans pouvoir rien entreprendre (*c*).

Affaires de Naples.

La guerre continuoit encore dans le royaume de Naples, mais avec peu d'avantage pour les Confédérés par la négligence du Roi de France à y envoyer des ſecours. Le Prince d'Orange ſe porta dans l'Abruzze, & s'empara d'Aquila & de Matricé, il tira auſſi de cette Province une contribution de cent mille ducats pour payer ſes troupes. Le Marquis du Guaſt ne fut pas tout-à-fait ſi heureux dans la Pouille; il voulut ſurprendre Barlette à la faveur d'une intelligence qu'il avoit ménagée avec un Officier, mais l'in-

(*a*) Le même, p. 525, 526. *Guichardin*, l. c. n. 17.

(*b*) *Paruta*, p. 527-539.

(*c*) Le même, p. 539-541.

Section VIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.*

l'intrigue fut découverte. Il assiegea inutilement Monopoli, & fut contraint de renoncer à son entreprise (*a*).

Le Prince d'Orange, voyant que les Confédérés n'étoient ni assez foibles pour qu'il fût aisé de les chasser entierement de royaume, ni assez forts pour qu'ils pussent entreprendre rien de considerable, résolut de pourvoir bien les principales Places, & de passer avec le reste de ses troupes dans l'Etat Ecclésiastique, d'enlever Pérouse à Malatesta Baglioné, d'entrer ensuite en Toscane & de rétablir les Médicis à Florence, pour engager le Pape dans les interêts de l'Empereur. Mais il changea bientôt de sentiment, pour ne pas laisser le champ libre aux Confédérés (*b*).

Mésintelligence entre les Confédérés.

Le Roi de France auroit souhaité que les François & les Vénitiens marchassent conjointement contre Genes, mais les derniers n'étoient point de cet avis. Le Duc d'Urbin & le Comte de Saint Pol eurent deux entrevues, & l'on résolut de faire conjointement le siege de Milan. Ce projet n'eut cependant point son effet; les François se plaignirent que les Vénitiens n'avoient pas la moitié des troupes, qu'ils devoient fournir, & les Vénitiens de leur côté prétendoient avoir bien mieux rempli leurs engagemens que les François. Les esprits s'aigrirent & on se sépara. Le Comte de Saint Pol alla camper à Landriano, le Duc d'Urbin mena son armée à Monza, & le Duc de Milan se retira à Pavie (*c*).

Les François sont battus par les Impériaux.

Le Comte de Saint Pol avoit en tête l'expédition de Genes à laquelle César Frégose le sollicitoit vivement, & qu'il lui fesoit fort aisée. Le Comte décampa le premier ou le 2 de Juin & prit la route de Pavie. Antoine de Léve, averti par ses espions, sortit de Milan durant la nuit avec ses meilleures troupes, & marcha en grand silence. Il surprit les François, les attaqua & les mit en déroute. Le Comte de Saint Pol & plusieurs Officiers furent faits prisonniers; toute l'artillerie & une grande partie du bagage tomberent entre les mains des ennemis (*d*). Le Duc d'Urbin, apprenant la défaite des François, prit le parti de se retirer en bon ordre à Cassano, où il pouvoit repasser l'Adda. Il se retrancha dans ce poste, qui le mettoit à portée de sécourir Lodi & Pavie, de tomber sur les Impériaux si l'occasion s'en présentoir, de couvrir les Etats de la République, & favoriser quelque entreprise sur Genes, si l'on en fesoit quelqu'une par mer. Il se détermina donc à s'y maintenir malgré le conseil de ses Capitaines, qui lui représentoient la supériorité de l'ennemi (*e*).

Les Vénitiens manquent de battre les Impériaux.

Antoine de Léve, enhardi par la victoire qu'il venoit de remporter, s'approcha de l'armée Vénitienne, & campa à Vauri ou Vavri à deux milles du camp du Duc d'Urbin. Il y eut diverses escarmouches entre les troupes des deux armées; mais comme la cavalerie légere du Duc étoit meilleure & plus nombreuse que celle des ennemis, elle leur enlevoit non seulement les vivres, mais les obligeoit de se tenir renfermés dans leur camp. Antoine de Léve entreprit néanmoins de tenter quelque chose de plus con-

(*a*) *Guichardin*, L. XIX. n. 16. *Paruta*, p. 541, 546. *Jovius* Hist. L. XXVI.

(*b*) *Guichardin*, l. c. n. 17. *Paruta*, p. 546, 547.

(*c*) *Guichardin*, l. c. n. 21. *Paruta*, p. 547, 548.

(*d*) *Guichardin*, ubi sup. *Paruta*, p. 549, 550. *Jovius* l. c. à la fin.

(*e*) *Paruta*, p. 550, 551.

SECTION VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

ſiderable, il forma le deſſein d'envoyer un détachement de trois mille hommes au delà de l'Adda pour ravager le Breſſan & le Bergamaſque. Le Duc d'Urbin en eut le vent, laiſſa la garde de ſon camp au Comte de Gajazzo, & s'embuſqua avec un gros corps d'infanterie ſur les bords du fleuve, près de l'endroit où les ennemis devoient effectuer leur paſſage. Il laiſſa paſſer une partie du détachement, fondit ſur l'autre à l'improviſte, & ſa cavalerie légere ayant occupé tous les paſſages, quinze-cens hommes qui reſtoient furent taillés en pieces ou fait priſonniers (*a*). Le Duc tâcha après cet exploit d'engager les Impériaux à une action générale, & il uſa de ruſe. Il laiſſa toute ſa groſſe artillerie dans ſon camp, & ſortit avec toute ſa cavalerie & ſon infanterie, ne prenant que trois pieces de Canon. Il compta que ce mouvement, qui avoit l'air d'une retraite, attireroit les ennemis pour piller ſon camp & s'emparer de l'artillerie, & que fondant ſur eux dans le deſordre, où ils ne manqueroient pas d'être, il en auroit bon marché. La trop grande ardeur du Comte de Gajazzo lui fit manquer ſon coup. Ce Seigneur qui commandoit ſon avant-garde attaqua imprudemment un corps d'Impériaux, & ne pouvant ſoutenir leur effort avec les troupes qu'il avoit, il fut obligé de reculer, & fut pourſuivi. Le Duc d'Urbin accourut pour le ſoutenir, pouſſa les Impériaux & les obligea de ſe retirer dans leur camp. Ils perdirent dans cette action quinze-cens hommes tués ou faits priſonniers. Antoine de Léve, qui outre la perte qu'il avoit faite ne pouvoit plus ſubſiſter dans ſon camp, ſe retira à Milan. Le Duc d'Urbin avoit deſſein de retourner à Monza, mais ſur le bruit de l'approche d'un corps de troupes Allemandes ſur les frontieres du Véronois, il reçut ordre du Sénat de diſtribuer ſon armée dans les places de la République. Il en conduiſit une partie à Breſce, & le Comte de Gajazzo mena l'autre à Bergame.

Négociation pour la paix.

On traitoit en attendant tout de bon de la paix entre l'Empereur & le Roi de France, & ce qu'il y a de ſingulier c'eſt que Madame la Régente, mere du Roi, & Marguerite d'Autriche, tante de Charlequint étoient chargées de cette importante négociation. Ces deux Princeſſes ſe rendirent à Cambrai au commencement du mois de Juillet. Le Roi de France ne communiqua au Sénat de Veniſe, qu'on alloit traiter de la paix, que lorſque le départ de Madame ſa mere, ne permit plus de tenir la choſe cachée; il aſſura même le Sénat, qu'il ne feroit point de Traité avec l'Empereur ſans le conſentement de la République & des autres Confédérés. Il demanda que le Sénat envoyât aux Ambaſſadeurs de la Seigneurie qui étoient à ſa Cour les plein-pouvoirs néceſſaires pour traiter de la paix (*b*). Quoique le Sénat eût ſujet d'être mécontent, il ne laiſſa pas d'envoyer ſes pouvoirs & ſes inſtructions à ſes Ambaſſadeurs. Mais Navagier étant mort ſur ces entrefaites, Juſtiniani ſe trouva ſeul chargé des affaires. Il avoit ordre d'inſiſter principalement ſur la reſtitution du Milanés à François Sforce, & de ne conſentir à rien à l'excluſion de cet article, mais l'Ambaſſadeur ne fut pas en peine de faire valoir ſes inſtructions, parcequ'on lui cacha ce qui ſe traitoit. Cette conduite donna de nouveaux ſoupçons aux Vénitiens, ils crurent que le Roi ne penſoit qu'à faire ſon Traité, ſans aucun égard à

(*a*) Le même, p. 553-555. (*b*) Le même, p. 555, 556. *Guichardin*, n. 24.

leurs intérêts & à ceux des autres Confédérés, & que la promeſſe de ne rien conclure ſans eux n'avoit eu pour but, que de les empêcher de traiter eux-mêmes avec l'Empereur. Ce qui confirmoit les ſoupçons à cet égard, c'eſt que le Roi envoya l'Evêque de Tarbes à Veniſe, au Duc de Milan, à Ferrare & à Florence, chargé de dire qu'on ne pouvoit compter ſur la paix, d'exhorter en même tems les Confédérés à faire leurs préparatifs pour la campagne prochaine, les aſſurant que ſi l'Empereur paſſoit en Italie, le Roi ne manqueroit pas d'y aller en perſonne avec une nombreuſe armée (*a*). Mais le Sénat ne ſe laiſſa pas tromper, & étoit dans une grande inquiétude de l'iſſue des Conférences de Cambrai. Il chargea même Louis Falier ſon Ambaſſadeur en Angleterre, d'implorer la protection de Henri VIII, & de le prier par l'affection qu'il avoit toujours témoignée à la République, de veiller à ce qu'il ne fût rien conclu à Cambrai à ſon préjudice (*b*).

Traité de Cambrai.

Cela n'empêcha point que le Traité ne fût conclu le 3 d'Août, & la paix publiée le 5 dans la Cathédrale de Cambrai. Le Roi avoit fait ſa paix particuliere, & avoit ſeulement ſtipulé, qu'il ſeroit libre aux Vénitiens de ſe faire comprendre dans le Traité, en terminant leurs différends avec l'Empereur dans un certain eſpace de tems. De plus, le Roi s'étoit engagé d'obliger les Vénitiens à reſtituer les Places, qu'ils occupoient dans le royaume de Naples, & à leur déclarer la guerre en cas de refus. On attribue à ce ſujet un mot au Doge André Gritti, il dit, *que la ville de Cambrai étoit le Purgatoire des Vénitiens, où les Empereurs & les Rois de France leur feſoient expier les fautes qu'ils avoient faites en s'alliant avec eux* (*c*), feſant alluſion à la Ligue conclue auſſi dans cette ville. François I chargea ſes Ambaſſadeurs à Veniſe de ſolliciter le Sénat de rendre les places en queſtion, diſant, qu'il avoit tant de confiance en l'amitié de la Seigneurie, qu'il ſe perſuadoit qu'elle feroit volontiers ce ſacrifice, pour procurer la délivrance de ſes deux fils. Le Sénat répondit, qu'il étoit toujours dans la même diſpoſition d'entretenir l'union qui regnoit depuis tant d'années entre la Couronne de France & la République; qu'il ne diſſimuloit point qu'il auroit fort ſouhaité, que le Roi eût donné des preuves de cette bonne intelligence, en comprenant la République dans ſon accord avec l'Empereur; que quant à la reſtitution des places de la Pouille, il ne s'y croyoit point obligé, parceque le Roi, en feſant ſa paix particuliere, avoit laiſſé les Vénitiens libres de tout engagement à ſon égard; que cependant ils lui donneroient volontiers cette ſatisfaction, mais qu'il falloit attendre qu'ils le puſſent faire ſûrement; que les fils de France ne devoient être rendus que dans deux mois; que dans cet intervalle on pourroit peut-être en venir à quelque accommodement définitif avec l'Empereur, & qu'alors ils ſe feroient un devoir de contenter le Roi (*d*).

Arrivée de l'Empereur en Italie.

Pendant que l'on concluoit la paix à Cambrai, Charlequint paſſa avec une nombreuſe Flotte à Genes, où il arriva le 12 d'Août. Il avoit avec

(*a*) *Guichardin*, l. c. *Paruta*, p. 557.
(*b*) *Paruta*, p. 558.
(*c*) *Daniel*, T. X. p. 330.
(*d*) *Paruta*, p. 562, 563.

SECTION VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

lui un gros corps de troupes, auquel devoient s'en joindre pluſieurs autres, & tous enſemble devoient former une armée de quarante mille hommes de pied, & de plus de dix mille chevaux (*a*). L'arrivée de l'Empereur en Italie avec de ſi grandes forces, allarma toutes les Puiſſances; toutes lui envoyerent des Ambaſſadeurs à Genes pour rechercher ſon amitié, les Vénitiens furent les ſeuls qui n'en dépêcherent point, & qui perſiſterent dans la réſolution de n'entendre à aucun accommodement avec ce Prince qu'à la derniere extrémité: non qu'ils ne fuſſent portés à la paix autant que les autres, mais parcequ'ils penſoient que l'Empereur avoit des vues dangereuſes pour la liberté de l'Italie. Cependant ils ne laiſſoient pas de ſe trouver dans un très-grand embarras. L'Empereur avoit de grandes forces; le Pape étoit reconcilié avec lui; la crainte retenoit tous les autres Souverains: la France s'étoit engagée à ne plus ſe mêler des affaires d'Italie. Cela n'empêcha pas le Sénat d'être fermement déterminé à s'oppoſer aux entrepriſes de Charlequint, s'il vouloit demeurer maître du Milanés, ainſi qu'on le ſoupçonnoit (*b*).

Paix conclue à Bologne.

Heureuſement pour les Vénitiens l'Empereur ſe trouvoit dans des circonſtances qui lui feſoient ſouhaiter la paix. Soliman avoit porté la guerre en Hongrie, & menaçoit Vienne, d'ailleurs les troubles de Religion en Allemagne, y rendoient la préſence de Charlequint néceſſaire. Il ſe ſervit de l'entremiſe d'André Doria & du Marquis de Mantoue pour faire des propoſitions d'accommodement. Mais le Sénat ſe décida à traiter à Bologne, où l'Empereur devoit avoir une entrevue avec le Pape. Ce fut-là en effet qu'on négocia la paix, à laquelle le Pape travailla de tout ſon pouvoir; elle fut enfin ſignée le 23 de Décembre aux conditions ſuivantes. Que les Vénitiens rendroient au Pape Ravenne & Cervia; à l'Empereur Monopoli, Trani & les autres Places qu'ils occupoient ſur les côtes de la Pouille. Que les Vénitiens conſerveroient toutes les autres Places & Terres dont ils étoient en poſſeſſion en toute Souveraineté. Qu'il y auroit une pleine amniſtie pour tous les citoyens de la Romagne, qui avoient ſuivi le parti de la République. Que tous les ſujets de Veniſe qui avoient des terres dans les pays de la domination de l'Empereur, en conſerveroient la jouiſſance, & en pourroient porter le revenu là où ils voudroient. L'Empereur confirma toutes les franchiſes & libertés que les Vénitiens avoient eues ci-devant pour leur commerce dans le royaume de Naples. Que la République payeroit à l'Empereur le reſte des deux-cens mille ducats ſtipulés par le Traité du 28 de Juin 1523, & que l'Empereur reſtitueroit les Places mentionnées au dit Traité, ou qu'on s'en rapporteroit à des arbitres, dont on conviendroit de part & d'autre, pour terminer les difficultés qu'il pourroit y avoir à ce ſujet. Que de plus la République payeroit encore cent mille ducats à l'Empereur en deux termes. A l'égard du Duché de Milan on convint, que l'Empereur en donneroit l'inveſtiture à François Sforce, moyennant cinq-cens mille ducats, outre trois-cens mille pour les fraix de la guerre. Il fut ſtipulé encore, qu'il y auroit alliance perpétuelle entre la

(*a*) Le même, p. 558, 559. *Guichardin*, n. 26.

(*b*) *Paruta*, p. 564. *Guichardin*, L. XIX. n. 31, 32.

Section VIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.*

République & l'Etat de Milan, pour le maintien de leurs droits respectifs & la tranquillité de l'Italie; que chacune des Puissances seroit tenue d'entretenir cinq-cens hommes d'armes en tems de paix, & d'y joindre trois-cens hommes d'armes, cinq-cens chevaux légers & six mille hommes d'infanterie en tems de guerre. Les deux Puissances s'engageoient encore à garantir le royaume de Naples à l'Empereur, & à en prendre la défense contre ceux des Princes Chrétiens qui voudroient l'attaquer (*a*). Le Sénat envoya des Ambassadeurs à l'Empereur, qui assistèrent à son couronnement qui se fit à Bologne le 24 de Fevrier 1530, & Charlequint envoya aussi trois Ambassadeurs à Venise, ensorte que la paix fut rétablie. Les Florentins furent les seuls qui ne profiterent pas de ses avantages, aiant été obligés de rentrer sous la domination des Medicis. Mais nous en parlerons ailleurs, cette affaire n'étant pas ici directement de notre sujet.

Ombrages de Soliman contre les Vénitiens, qui sont dissipés. 1530.

La conclusion de la paix à Bologne donna des ombrages à Soliman. Le bruit s'étoit répandu à Constantinople, que l'objet principal de cette pacification étoit de réunir les forces des Chrétiens contre les Turcs. Louis Gritti, fils naturel du Doge, que Jean nouveau Roi de Hongrie établi par Soliman, avoit envoyé en Ambassade à la Porte, donna avis au Sénat des soupçons de la Cour Ottomanne. Le Sénat jugea qu'il ne pouvoit trop tôt dissiper ces soupçons, & qu'il devoit d'autant plus se hâter, que Soliman l'avoit prévenu, lui ayant fait part par un Ambassadeur de ses succès en Hongrie, & de l'élevation du Roi Jean, ami de la République, sur le trône, il avoit aussi invité la République d'envoyer ses Ambassadeurs pour assister à la cérémonie de la circoncision de deux de ses fils, & pour témoigner encore plus son amitié à la Seigneurie, il lui avoit fait présent d'une grande quantité de salpetre, dans le tems qu'elle en avoit le plus de besoin. Le Sénat envoya à Constantinople Thomas Mocénigo, chargé de communiquer au Sultan le Traité de paix fait avec l'Empereur, & les raisons qui y avoient déterminé, il devoit assurer Soliman de la ferme résolution du Sénat d'entretenir la bonne amitié avec la Porte, & il avoit le pouvoir de renouveller les anciennes capitulations, s'il voyoit que les Turcs le desiraſſent. Mocénigo eut pour compagnon de voyage François Barbaro, nommé Baile à Constantinople, & à qui on donna aussi la qualité d'Ambassadeur. L'arrivée de Mocénigo dissipa les soupçons de Soliman & de ses Ministres; les capitulations furent renouvellées, & les Ambassadeurs eurent des places distinguées aux fêtes magnifiques que le Sultan donna à l'occasion de la circoncision de ses fils. Ils lui firent aussi de riches présens au nom de la République (*b*). La bonne intelligence fut si bien rétablie, que les Vénitiens eurent assez de crédit pour faire renoncer Soliman au projet qu'il avoit formé de transporter tout le commerce d'Alexandrie à Constantinople, ce qui auroit été fort desavantageux aux marchands de la République (*c*).

Faits particuliers.

En ce tems-là, l'Empereur étoit fort occupé à pacifier l'Allemagne, où

(*a*) *Paruta*, p. 564-580.
(*b*) Le même, L. VII. p. 586-589.
(*c*) Le même, p. 590.

SECTION VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

les différends de Religion cauſoient beaucoup de troubles. Les Proteſtans demandoient un Concile, & l'Empereur en fit la propoſition à Clément VII, qui ne la goûta nullement, & qui vouloit au contraire qu'on leur fit la guerre. Il en écrivit à l'Empereur, & envoya un Nonce à Veniſe, pour faire entrer la République dans ſes vues. Mais le Sénat fit ſi bien ſentir les inconvéniens d'une priſe d'armes, que le Pape renonça à ſon deſſein (*a*).

Charlequint voulut auſſi terminer les différends qui étoient reſtés indécis entre l'Archiduc Ferdinand & les Vénitiens. On nomma des arbitres, mais il y eut partage entre eux: il fut queſtion de choiſir un Sur-arbitre, & l'on ne put convenir du choix, deſorte qu'il n'y eut rien de décidé (*b*).

Les Vénitiens fournirent au Duc de Milan les moyens d'acquitter une partie de l'argent qu'il devoit payer à l'Empereur pour obliger ce Prince à rendre au Duc le château de Milan & la ville de Côme (*c*).

Démêlé des Vénitiens avec le Pape.

La paix dont la République jouiſſoit, donna lieu au Sénat de s'appliquer à réparer toutes les atteintes que ſes prérogatives avoient reçues durant les troubles des guerres. Un des privileges dont il étoit le plus jaloux, conſiſtoit dans le droit de nommer aux Evêchés de ſa dépendance. Le Pape n'avoit pas laiſſé de nommer d'autorité à pluſieurs de ces Evêchés vacans. Le Sénat lui avoit fait ſur ce ſujet des repréſentations inutiles, & s'étoit oppoſé là à priſe de poſſeſſion des Pourvus. Clément VII en témoignoit beaucoup de reſſentiment, & menaçoit de rompre avec les Vénitiens. Les avis des Sénateurs furent partagés. Les uns vouloient qu'on cédât, ou du moins qu'on différât la diſcuſſion juſqu'à un tems plus favorable. Les autres en plus grand nombre, ſoutinrent qu'il falloit marquer de la fermeté, & forcer le Pape à ſe déſiſter de ſa prétention. Le Sénat prit un milieu entre ces deux opinions, & réſolut d'accorder, pour cette fois & ſans conſéquence, la poſſeſſion des Evêchés à ceux qui en avoient été pourvus par le Pape, en lui déclarant que la République n'avoit eu cette complaiſance que pour lui donner perſonnellement une marque de ſon reſpect, ſans préjudice de ſes droits, dont elle n'avoit pas deſſein de ſe départir. Cela ne ſatisfit point Clément VII, qui demandoit un acte d'obéiſſance, mais il ne put l'obtenir, & l'affaire en reſta-là (*d*).

Inquiétudes du côté des Turcs. 1531.

Des objets plus importans attirerent l'attention du Sénat au commencement de l'année ſuivante. Soliman, aiant fait la paix avec le Sophi de Perſe, ſembloit être dans le deſſein d'emploier ſes armes contre la Chretienté, non ſeulement par terre, mais encore par mer. Il reçut au nombre de ſes Capitaines de mer le fameux Corſaire Chéredin Barberouſſe, & fit dire aux Vénitiens qu'ils ne devoient plus le traiter comme Corſaire, mais comme Officier de la Porte. Le Grand Viſir accompagna cette déclaration d'aſſurances de la continuation de l'amitié du Sultan pour la République. Le Sénat ne jugea pas devoir s'y fier entierement, & réſolut d'augmenter ſes forces de mer, pour éviter toute ſurpriſe. Il ſollicita inutilement le Pape de lui accorder la levée d'une décime ſur le Clergé, à cauſe de l'épuiſement

(*a*) Le même, p. 591-593.
(*b*) Le même, p. 593, 594.
(*c*) Le même, p. 594, 595.
(*d*) Le même, p. 596-599.

Section VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

des finances. Sur ſon refus, on trouva d'autres reſſources pour équipper cinquante galeres. Cette Flotte mit en mer, mais Soliman n'entreprit rien cette année deſorte que les galeres Vénitiennes ſe bornerent à donner la chaſſe aux Corſaires, qui troubloient la navigation & le commerce (*a*).

Jean, à qui Soliman avoit donné la couronne de Hongrie, aiant tenté vainement de s'accommoder avec Charlequint & Ferdinand ſon frere, implora le ſecours des Turcs, & le bruit courut que Soliman ſe préparoit à venir en Hongrie, pour reprendre Strigonie, dont Ferdinand s'étoit rendu maître. Le Pape envoya alors l'Evêque de Vérone en qualité de Nonce à Veniſe, chargé de demander au Sénat, quelles étoient ſes intentions, au cas que le Sultan entrât en Hongrie, & que tous les autres Princes Chretiens ſe réuniſſent contre l'ennemi commun. Le Sénat ſe trouva très-embarraſſé, d'un côté l'intérêt de la Chrétienté, & le danger auquel l'aggrandiſſement des Turcs expoſoit la République, l'invitoient à ne pas demeurer dans l'inaction, & d'autre part, il ne pouvoit gueres compter ſur une ligue générale, projettée ſi ſouvent ſans ſuccès. Il prit donc le parti de répondre au Pape, que les circonſtances ne lui permettoient pas de donner des preuves du zele dont les Vénitiens avoient toujours été animés pour le bien de la Chretienté, que les diviſions des Princes Chrétiens ne laiſſoit aucun lieu d'eſpérer, qu'on pût les faire agir de concert contre l'ennemi commun; que les ſeules forces de la République étoient inſuffiſantes contre les Turcs, que les Etats des Vénitiens étoient limitrophes de l'Empire Ottoman, & qu'il étoit du devoir & de l'intérêt de la République de ne pas donner lieu aux Turcs de l'attaquer (*b*). Les Vénitiens firent auſſi des efforts pour porter Ferdinand, élu depuis peu Roi des Romains, à ne point s'engager à une guerre contre les Turcs (*c*).

Le Pape recherche les Vénitiens contre eux.

C'étoit en-vain qu'ils cherchoient à détourner l'orage. Soliman, déterminé à protéger efficacement le Roi qu'il avoit donné à la Hongrie, partit pour Andrinople au commencement de l'année 1532. Mais avant ſon départ, il déclara à l'Ambaſſadeur de Veniſe que la République pouvoit compter toujours ſur ſon amitié, & pour en donner des preuves, il fit de nouveaux réglemens pour la ſureté & la commodité du commerce des Vénitiens dans tous les Ports de ſa domination, & permit en leur faveur la ſortie des bleds & du ſalpetre (*d*). Comme la guerre entre l'Empereur & Soliman n'eſt pas proprement de notre ſujet, nous nous contenterons de dire, que les deux Princes aiant mis leurs Flottes en mer, les Vénitiens porterent la leur à ſoixante galeres, dont-ils donnerent le commandement à Vincent Capello, & au Provéditeur Canale. Ils avoient commiſſion de veiller à la ſûreté des côtes & des iſles de la République, d'obſerver une exacte neutralité entre les Impériaux & les Turcs, & de permettre aux uns & aux autres la libre entrée des Ports pour s'y pourvoir de tout excepté d'armes & de munitions de guerre. Il ne ſe paſſa rien ſur mer & les Flottes rentrerent dans leurs ports reſpectifs (*e*).

Guerre des Turcs contre l'Empereur. 1532.

(*a*) Le même, p. 599-601.
(*b*) Le même, p. 601-603.
(*c*) Le même, p. 604.
(*d*) Le même, p. 605.
(*e*) Le même, p. 607.

SECTION VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

L'Empereur ne laiſſoit pas de chercher de l'appui contre les Turcs, il demanda au Pape une ſeconde entrevue à Bologne, & d'y appeller les Ambaſſadeurs de tous les Princes d'Italie, pour faire ligue avec eux contre les ennemis de l'Egliſe & de l'Empire. Charlequint arriva en Italie au mois de Décembre, & ſe rendit à Bologne, où le Pape l'attendoit. Tous les Ambaſſadeurs des Etats d'Italie s'y trouverent au commencement de Janvier 1533, on propoſa d'abord une ligue pour leur défenſe commune. Le Sénat, qui ne vouloit point donner d'ombrage aux Turcs, répondit, qu'il n'entreroit dans aucune ligue nouvelle, & que le dernier Traité ſuffiſoit pour aſſurer la paix de l'Italie. Au boût de deux mois on publia une Ligue entre l'Empereur, le Roi des Romains & toutes les Puiſſances d'Italie, à l'exception des Vénitiens (*a*). Cependant pour les rendre ſuſpects aux Turcs, on mit à la tête des Articles, que la Ligue conclue en 1529 entre le Pape, les autres Confédérés & la République de Veniſe, étoit confirmée & renouvellée (*b*). Ce Traité rendu public eut l'effet que l'Empereur s'en étoit promis. Soliman s'en plaignit aux Vénitiens comme d'un manque de foi de leur part, & rappella à cette occaſion que pluſieurs ſujets de leurs Colonies s'étoient trouvés ſur la Flotte Impériale, qui avoit pris Coron l'année précédente (*c*). Le Sénat ſe juſtifia & calma les ſoupçons du Sultan.

Ligue des Etats d'Italie. 1533.

Deux galeres Vénitiennes priſes par des Corſaires.

Soliman avoit armé une puiſſante Flotte pour reprendre Coron, & André Doria raſſembloit la ſienne pour défendre cette Place. Capello eut ordre de mettre en mer, & d'obſerver la même conduite que l'année précédente. Il détacha François Dandolo, Général du Golfe, avec ſix galeres, pour donner la chaſſe aux Corſaires, qui l'infeſtoient. Dandolo étant à la hauteur de Vallone, découvrit douze galiottes Barbaresques, qu'il prit d'abord pour les galeres du Provéditeur Canale. Mais quand il eut reconnu que c'étoient des Corſaires, il allargua en mer pour ſe mettre en état de les combattre avec plus de ſuccès. Comme il n'avoit pas informé de ſon deſſein les Capitaines de ſon Eſcadre, ils crurent qu'il prenoit la fuite, & il ne fut ſuivi que de la galere de Marc Cornaro. Les Barbaresques voyant l'Eſcadre Vénitienne ſéparée fondirent ſur les deux galeres, qui avoient pris le large, s'en rendirent maîtres, & les emmenerent avec tous les équipages en Barbarie. D'abord les Vénitiens ſe propoſerent d'envoyer un Eſcadre à Alger pour ſe venger de l'affront qu'ils avoient reçu. Mais ils ſe calmerent, en conſidérant qu'il n'étoit pas convenable de provoquer contre ſoi tous les habitans d'un pays, où l'on avoit un commerce établi. On reconnut que la ſeule mauvaiſe conduite de François Dandolo avoit occaſionné ce déſaſtre, deſorte qu'on en fit retomber le châtiment ſur lui, auſſitôt qu'il fut de retour à Veniſe. Il avoit été envoyé à Conſtantinople, Louis Gritti obtint ſa liberté, il revint à Veniſe, & fut relegué à Zara (*d*).

Galeres Turques attaquées par Canale.

Cet accident fut ſuivi d'un autre, qui penſa avoir des ſuites plus fâcheuſes. Jerôme Canale, Provéditeur de la Flotte, étoit ſorti de Corfou avec douze galeres pour eſcorter les navires marchands, qui alloient en Syrie & à

(*a*) Le même, p. 613-615. *Guichardin*, L. XX. n. 15.
(*b*) *Paruta*, p. 616.
(*c*) Là-même.
(*d*) *Paruta*, p. 618, 619.

Section VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

à Alexandrie. Une violente tempête qui le ſurprit l'obligea de relâcher en Candie; & à l'entrée de la nuit ſes ſentinelles l'avertirent, qu'on voyoit des galeres de loin qui venoient à lui. Il ne douta point que ce ne fuſſent des Corſaires, & s'avança pour les combattre; il ſe trouva avec ſept galeres, les autres n'aiant pu ſuivre. Pour cacher le petit nombre de celles qu'il avoit, il fit allumer deux fanaux ſur chaque galere. Il attendit l'ennemi, & le laiſſa paſſer afin d'avoir le vent ſur lui. C'étoient douze galeres Turques, commandées par le jeune Moro d'Alexandrie, un des principaux Chefs de la Flotte Ottomane, qui retournoient en Afrique. Le combat fut cruel & fort opiniâtré, enfin les Vénitiens furent vainqueurs, prirent la Capitane & quatre autres galeres, deux coulerent à fond, & il périt un grand nombre de Turcs. Mais quand les Vénitiens reconnurent qu'ils avoient combattu contre les galeres du Grand Seigneur, ils tâcherent de réparer leur mépriſe, & renvoyerent en Afrique les galeres dont on s'étoit emparé (*a*).

Le Sénat prévient les ſuites de cette affaire.

Cet événement donna beaucoup de chagrin au Sénat qui en craignit les ſuites, d'autant plus, que la recolte aiant été mauvaiſe, on n'avoit pour prévenir la diſette d'autre reſſource que le retour des bâtimens qui avoient été charger du bled dans les ports du Grand Seigneur. Ces bâtimens avoient été arrêtés déja par les Officiers Turcs, après le combat de Candie, ſans attendre d'ordre de la Porte. Quelques Sénateurs propoſerent de rappeller Canale, pour rendre compte de ſa conduite, afin de donner une eſpece de ſatisfaction à Soliman. Mais d'autres repréſenterent, qu'il avoit fait ſon devoir, & qu'il étoit plutôt digne de louange que de blâme. On dépêcha à Conſtantinople Daniel de Frederici, Secretaire du Sénat, qui expoſa l'affaire telle qu'elle s'étoit paſſée au Grand Viſir Ibrahim, & lui fit goûter les excuſes du Sénat. Ce Miniſtre, de concert avec Louis Gritti, les fit agréer au Sultan. Cependant Soliman diſſimuloit plutôt, qu'il n'oublioit ſon reſſentiment (*b*).

Armémens dans tous les Ports. 1534.

Toutes les Puiſſances feſoient de grands armemens; Soliman à Conſtantinople, l'Empereur à Genes & en Eſpagne, le Roi de France feſoit équipper trente galeres à Marſeille, & le Pape en avoit douze, dont on ignoroit la deſtination. Tous ces préparatifs mettoient les Vénitiens dans la néceſſité d'armer auſſi, & d'avoir une Flotte, qui les fît reſpecter. Pour fournir à cette dépenſe extraordinaire, on mit en délibération dans le Sénat de demander au Pape une levée de cent mille ducats ſur tout le Clergé de l'Etat Vénitien; Clément VII, après bien des difficultés, accorda ce ſubſide (*c*). Les Flottes Chretiennes furent tout l'Eté dans l'inaction; & celle de Veniſe n'eut affaire qu'à un Corſaire Maltois, qu'elle prit, & châtia ainſi qu'il le méritoit (*d*).

Mort de Clement VII & élection de Paul III.

Clement VII mourut au mois de Septembre de cette année, après dix ans de Pontificat, & les Vénitiens ne le regretterent gueres, parcequ'ils n'avoient aucune confiance en lui. Il eut pour ſucceſſeur le Cardinal Alexan-

(*a*) Le même, p. 620-622. *Sagredo*, ſup. p. 64-66. T. II. p. 61-64.
(*b*) *Paruta*, p. 622, 623. *Sagredo* ubi
(*c*) *Paruta*, p. 627-630.
(*d*) Le même, p. 632.

SECTION VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

dre Farneſe, qui prit le nom de Paul III. Le Sénat lui envoya une Ambaſſade de huit Sénateurs, pour prêter le ſerment ordinaire d'obédience. L'Empereur qui craignoit toujours quelque mouvement en Italie de la part des François, tâcha d'engager les Vénitiens à renouveller promptement avec le nouveau Pape, la ligue qu'ils avoient faite avec ſon prédéceſſeur. Mais le Sénat ne jugea pas à propos de prendre de nouveaux engagemens (*a*).

Démêlé de Paul III avec le Duc d'Urbin. 1535.

Paul III parut d'abord n'avoir que des vues pacifiques, & ſurtout vouloir maintenir la paix en Italie. Il aſſura d'une façon particuliere la République de ſa bienveillance & de ſa protection. Mais il ſe démentit bientôt & penſa exciter de nouveaux troubles. Pendant la vacance du Siege, le Duc d'Urbin avoit marié ſon fils aîné avec Julie, fille unique de Jean-Marie Varano, Duc de Camerino, & ce mariage devoit faire paſſer le Duché de Camerino dans la maiſon de la Rovere. Paul III avoit d'abord approuvé cette alliance; mais enſuite l'ambition d'élever ſa famille, lui fit naître l'idée de profiter de la circonſtance pour procurer le Duché de Camerino à un fils qu'il avoit eu d'un mariage ſecret avant d'entrer dans les ordres ſacrés. Il prétendit, que le Duché de Camerino étant un fief de l'Egliſe, il étoit dévolu au Saint Siege par le défaut d'hoirs mâles, & que c'étoit à lui d'en diſpoſer. Le Duc d'Urbin voulut ſoutenir ſon droit; le Pape l'excommunia, & arma. Les Vénitiens, qui s'intéreſſoient pour le Duc d'Urbin, emploierent leurs bons offices pour accommoder ce différend; mais le Pape ne voulut rien entendre. Les Vénitiens engagerent alors l'Empereur à agir de concert avec eux dans cette affaire. Leurs Ambaſſadeurs furent chargés de négocier un accommodement, & celui de Veniſe s'y prit ſi adroitement que le Pape conſentit à remettre à un autre tems la déciſion de l'affaire de Camerino (*b*).

Les Vénitiens renouvellent la ligue avec l'Empereur.

Charlequint communiqua aux Vénitiens le projet de ſon expédition d'Afrique, pour rétablir le Roi de Tunis ſur le trône, dont Barberouſſe l'avoit chaſſé. Le Sénat qui ne vit rien dans ce projet qui ne fût très-avantageux au bien de la Chretienté, ne balança pas à renouveller avec l'Empereur la Ligue, à laquelle il s'étoit engagé en 1529. Il donna ordre à Marc-Antoine Contarini, ſon Ambaſſadeur à la Cour de Charlequint, de ſuivre ce Prince dans ſon expédition d'Afrique, & il fit faire des prieres publiques à Veniſe, pour en obtenir de Dieu l'heureux ſuccès (*c*).

Intrigues de la France contre eux.

Le Roi de France fut très-mécontent de l'empreſſement des Vénitiens à rentrer dans l'alliance de l'Empereur & chercha à s'en reſſentir. Tandis que ſon Ambaſſadeur à Veniſe donnoit au Sénat les plus fortes aſſurances de ſon amitié & de la confiance qu'il avoit en la République; celui qu'il avoit à Conſtantinople accuſoit ouvertement les Vénitiens d'exciter l'Empereur à attaquer l'Empire Ottoman. Ces inſinuations n'eurent pas l'effet qu'ils en devoient craindre; car le Sultan leur envoya un courier pour leur faire part des glorieux ſuccès de ſes troupes en Perſe, les aſſurant en même tems de la continuation de ſon amitié (*d*).

Mort du Duc de Milan.

L'Empereur après avoir fait heureuſement ſon expédition d'Afrique,

(*a*) Le même, p. 632-634.
(*b*) Le même, p. 635, 636.
(*c*) Le même, p. 636, 637.
(*d*) Le même, p. 638, 639.

Section VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

vint paſſer l'hiver à Naples. A peine y étoit-il arrivé, que François Sforce Duc de Milan mourut ſans laiſſer de poſtérité. Le Conſeil de Milan confia l'adminiſtration de l'Etat à Antoine de Leve, juſqu'à ce qu'on eût reçu les ordres de l'Empereur. Cette mort devenoit une ſource de nouveaux embarras pour les Princes d'Italie & ſurtout pour les Vénitiens. Ils avoient ſoutenu le poids d'une longue guerre pour que le Milanés n'appartînt point à la Maiſon d'Autriche, & qu'il eut ſon Souverain particulier. La mort de Sforce laiſſoit le Duché à la diſpoſition de l'Empereur, comme étant un Fief, de l'Empire. Le Sénat, ignorant les vues de Charlequint, demanda en termes généraux que l'inveſtiture du Milanés fût donnée à un Sujet qu'on reconnoitroit le plus propre à maintenir la paix en Italie (*a*).

Les Vénitiens renouvellent la ligue avec l'Empereur.

L'Empereur ne doutoit pas que la France ne renouvellât ſes anciennes prétentions ſur le Duché de Milan; il profita de la circonſtance pour propoſer aux Vénitiens de renouveller la ligue contre tous ceux qui entreprendroient de troubler le repos de l'Italie. Le Sénat y conſentit d'abord & ſigna un nouveau Traité d'alliance avec l'Empereur, réſervant au Pape & au futur Duc de Milan le droit de s'y faire comprendre. Les Vénitiens voulurent par cette promptitude gagner l'Empereur, & éviter que l'affaire ſe traitât à Rome, pour ne pas donner de nouveaux ombrages à la Porte Ottomane, qui ſe défioit toujours de tout ce qui ſe traitoit à Rome. Le Pape n'approuva point la précipitation du Sénat, parcequ'il auroit voulu intervenir dans le Traité comme partie principale (*b*).

Négociations de la France au ſujet du Milanés.

François I ne manqua pas de penſer à s'aſſurer du Milanés. Il jugea à-propos de ſonder d'abord les Vénitiens, & envoya à Veniſe le Sieur de Beauvais Gentilhomme de ſa chambre, pour ſavoir qu'elle pouvoit être l'intention du Sénat, dans l'occaſion qui ſe préſentoit d'accroitre les Domaines de la République. Il lui fit offrir, de partager ſes conquêtes, s'il vouloit le ſeconder dans ſon entrepriſe. Le Sénat répondit honnêtement, ſans s'engager à rien (*c*). Le Roi négocioit auſſi directement avec l'Empereur pour l'affaire du Milanés, dont il demandoit l'inveſtiture pour le Duc d'Orléans, ſon ſecond fils. Charlequint propoſa de la donner au Duc d'Angoulême, troiſieme fils de France, à condition que les deux couronnes feroient une ligue ſolide & efficace, contre le Turc & contre les Hérétiques. La négociation traina en longueur, parceque Charlequint ne cherchoit qu'à amuſer le Roi (*d*). Auſſi François I prit-il le parti d'avoir recours à la voie des armes. Nous nous bornerons à indiquer les faits, qui n'ont qu'indirectement trait à l'Hiſtoire de Veniſe.

Guerre entre François I, le Duc de Savoye & l'Empereur. 1536.

Le Roi avoit déja commencé les hoſtilités contre le Duc de Savoye, avec lequel il avoit de grands démêlés au ſujet des droits de Louiſe de Savoye ſa mere, ſur une partie de la ſucceſſion de Philippe, pere de cette Princeſſe. Au mois de Mars l'armée de France s'empara de pluſieurs Places dans le Piémont. L'Empereur, qui étoit à Rome en témoigna un vif reſſentiment; malgré les ſoins du Pape, on n'en put venir à un accommodement, & Charlequint ſe mit à la tête d'une armée de plus de quarante

(*a*) Le même, p. 642, 643.
(*b*) Le même, p. 643.
(*c*) Le même, p. 644.
(*d*) *Daniel*, T. X. p. 387-392.

SECTION VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

mille hommes. Il entra en Provence, mais bien loin d'y faire des rpogrès, il fut obligé de s'en retourner, & perdit beaucoup de monde dans ſa retraite. Il ne négligea rien pour animer le Pape contre la France, mais n'y réuſſit point; enſorte que les approches de l'hiver ne lui permettant plus de rien entreprendre, il alla s'embarquer à Genes pour l'Eſpagne (*a*).

Charlequint propoſe aux Vénitiens ſes vues pour le Duché de Milan.

La République lui envoya à Genes quatre nouveaux Ambaſſadeurs. Il leur communiqua, qu'il avoit accordé au Roi de France trois mois, pour ſe déclarer s'il vouloit accepter le Milanés pour le Duc d'Angoulême, moyennant qu'il épouſât la veuve de François Sforce; que ſi le Roi ne ſe déterminoit point dans cet intervalle, il avoit en vue pour le Duché de Milan, Don Louis Infant de Portugal, ou Emanuel fils du Duc de Savoye. Il les chargea de ſavoir le ſentiment du Sénat ſur cette diſpoſition, & ajouta, qu'à moins que tous les Princes d'Italie ne fiſſent avec lui une nouvelle alliance, il ne pouvoit garantir que l'affaire du Milanés fût terminée à leur entiere ſatisfaction. Le Sénat perſiſta à ne point s'expliquer ſur l'article du Duché de Milan, juſqu'à ce que l'Empereur eût fait connoitre plus clairement ſes intentions; & déclara quant à la Ligue que la République la jugeoit inutile, & propre ſeulement à rendre les Vénitiens ſuſpects au Grand Seigneur (*b*).

La France excite les Turcs contre l'Empereur.

Le Roi de France, qui prévoyoit qu'il ne pourroit ſe rendre maître du Milanés, tant que les forces de l'Empereur & des Vénitiens ſeroient réunies, tenta une autre voie pour réuſſir dans ſes deſſeins. Il fit agir à la Porte, pour exciter Soliman à attaquer le royaume de Naples. Ajax & Luſti-Bei, deux des principaux Bachas, qui étoient grands ennemis des Chrétiens, appuierent les inſinuations des Ambaſſadeurs de France, & citerent l'exemple de Mahomet II, qui s'étoit rendu maître d'Otrante, & que la mort ſeule avoit empêché de pouſſer ſes conquêtes. Le Sultan ſe laiſſa gagner, flaté de ſe voir recherché par un grand Roi, contre le plus puiſſant de ſes ennemis. Il promit donc aux Ambaſſadeurs de France, d'emploier la campagne ſuivante toutes ſes forces de terre & de mer contre l'Empereur (*c*).

Soliman recherche les Vénitiens.

Il jugea néanmoins, qu'il ſeroit avantageux pour ſes deſſeins de détacher les Vénitiens de l'alliance de Charlequint. Il fit partir pour Veniſe Janusbei, un de ſes Dragomans, pour communiquer ſes deſſeins au Sénat, l'exhorter à s'unir à lui, & l'aſſurer que la République pouvoit compter ſur ſon amitié, & ſur le deſir qu'il avoit d'entretenir inviolablement la paix. Le Sénat, après mûre délibération, répondit, que la République avoit toujours eu à cœur de vivre en paix avec tous les Princes, & ſpécialement avec les Empereurs Ottomans; que ſes diſpoſitions à cet égard étoient toujours les mêmes, & qu'elle n'avoit point deſſein de s'en départir (*d*).

Avanies faites aux Vénitiens.

Cette réponſe ne déplut pas d'abord à Soliman, qui étoit naturellement équitable; mais pluſieurs de ſes Miniſtres, qui vouloient la guerre, lui rap-

(*a*) Le même, p. 393-442. *Paruta*, p. 645-649. *Jovius*, L. XXXIV.
(*b*) *Paruta*, p. 649, 650.
(*c*) *Sagredo*, T. III. p. 4. *Paruta*, L. VIII. p. 654-656.
(*d*) *Paruta*, p. 656.

porterent faussement beaucoup d'intrigues faites par les Ambassadeurs de la République en différentes Cours au préjudice de l'Empire Ottoman, & lui persuaderent de donner aux Vénitiens des marques de son ressentiment. Plusieurs Négocians de Venise furent arrêtés sous divers prétextes à Constantinople, & dans d'autres villes de ses Etats, & tous leurs effets furent confisqués. Un vaisseau d'Alexandre Contarini fut saisi dans la mer de Chypre, comme Corsaire, & un autre fut arrêté à Alexandrie. On imposa un nouveau droit de dix pour cent sur les marchandises de Syrie exportées par les Vénitiens. On intercepta plusieurs Lettres adressées au Baile de la Seigneurie; & Mustapha, un des principaux Bachas, ne dissimula plus que la République, par son étroite union avec l'Empereur, s'étoit attiré l'inimitié du Sultan (*a*).

SECTION VIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.*

Ils envoyent un Ambassadeur à Constantinople.

Sur ces entrefaites, Thomas Mocénigo arriva à Constantinople; le Sénat l'y avoit envoyé pour complimenter Soliman sur le succès de ses armes en Perse. Le Sultan lui fit un accueil fort favorable, & le Grand Visir lui déclara que sa Hautesse étoit remplie de bonne volonté pour la République, & qu'il desiroit d'entretenir l'ancienne amitié, pourvu que la République fût disposée à lui marquer un attachement réciproque. Il excusa les différentes avanies que les Vénitiens venoient d'essuier, en protestant que le Grand Seigneur n'y avoit aucune part, & qu'il les feroit réparer (*b*).

Préparatifs des Vénitiens.

Bien que les Turcs tâchassent de cacher leurs desseins, les Vénitiens ne s'endormirent point, & jugerent devoir prendre leurs précautions. Ils leverent huit mille hommes de pied pour renforcer les garnisons de leurs Places maritimes, & équipperent une Flotte de cent galeres, dont ils donnerent le commandement à Jérôme Pésaro, qui fut nommé Généralissime de la mer (*c*).

Soliman se rend à la Vallone. 1537.

Soliman partit pour Andrinople au commencement de Mars 1537, arriva à Sophie vers la fin de Juin, & passa avec toute son armée à la Vallone. Sa Flotte, composée de trois-cens voiles sortit en même tems du Détroit & parut dans l'Archipel. Le Généralissime Pésaro étoit à Corfou avec environ soixante-dix galeres, & n'avoit reçu jusques-là que l'ordre général d'observer une exacte neutralité entre les Impériaux & les Turcs. Il demanda des ordres plus précis, au cas de quelque entrepriſe de la part des Turcs. Les avis furent partagés dans le Sénat, & l'on résolut enfin que la Flotte se tiendroit à portée de joindre la Flotte Impériale, si la nécessité y obligeoit. Mais comme l'on craignoit pour les Places de Dalmatie, on nomma Jean Vitturi, Général du Golfe, qu'on y envoya avec quelques galeres, d'autres vinrent l'y joindre, & il se trouva sous ses ordres quarante-six galeres & six Fustes. Il resta à Pesaro, cinquante quatre galeres, un gros galion & un navire armé (*d*).

La nouvelle, que la Flotte des Turcs avoit paru à la hauteur de l'isle de Zante, & qu'elle sembloit en vouloir à celle de Corfou, occasionna de nouveaux débats, & on décida à la pluralité des voix, que Pesaro seroit autorisé à se faire joindre par Vitturi, s'il le jugeoit nécessaire.

(*a*) Le même, p. 657. *Sagredo*, ubi sup. p. 8, 9.

(*b*) *Paruta*, p. 657-659.

(*c*) Le même, p. 660, 661. *Sagredo*, l. c. p. 9.

(*d*) *Paruta*, p. 664-667.

SECTION VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

La France s'efforce de gagner les Vénitiens.

Le Roi de France crut que les circonſtances critiques où ſe trouvoient les Vénitiens pourroient les déterminer en ſa faveur. Il envoya à Veniſe le Comte Gui Rangoné, qui dans l'audience qu'il eut au College, fit à la République les offres les plus avantageuſes, ſi les Vénitiens vouloient aider au Roi à recouvrer le Milanés. Le Sénat en délibéra, & les ſentimens ſe trouverent encore fort partagés. Marc-Antoine Cornaro, un des Sages de Terre-ferme, fit un long diſcours pour prouver qu'on ne devoit point ſe départir de l'alliance de l'Empereur, & qu'il n'y avoit que peu ou point de fond à faire ſur les promeſſes de la France. Léonard Emo, l'un des Sages Grands, fit un autre diſcours, pour faire voir qu'on devoit temporiſer avec le Roi de France, ſans ſe déclarer trop ouvertement pour l'Empereur. Le Sénat adopta l'avis de Cornaro, & congédia honnêtement Rangoné (*a*).

Incidens malheureux.

Cependant la ſituation de la République avoit quelque choſe de ſingulier par ſon incertitude; les Vénitiens n'étoient ouvertement en guerre avec perſonne, & néanmoins ils n'étoient pas parfaitement en paix. Divers incidens déciderent bientôt pour la guerre. Simeon Nazzi de Zara, Commandant d'une galere, rencontra un bâtiment Turc, qui portoit des vivres à Vallone, & voulut ſuivant l'uſage lui faire baiſſer pavillon, le Turc n'aiant point obéi aux ſignaux, Nazzi lui lâcha un coup de canon, qui le coula à fond. Soliman en fit porter des plaintes par le Dragoman Janusbei au Général Péſaro, demanda que Nazzi fût châtié & qu'on réparât le dommage qu'il feſoit monter à trente mille ducats. Deux galeres & une fuſte furent détachées pour conduire Janusbei à Corfou; quatre galeres Vénitiennes qui gardoient l'entrée du canal de Corfou, voiant approcher les bâtimens Turcs, les prirent pour des Corſaires & leur donnerent la chaſſe, les Turcs prirent la fuite, & furent jettés ſur les côtes de la Chimere, dont les habitans les firent priſonniers. Péſaro voulut raccommoder cette affaire, & envoya demander la liberté de Janusbei aux Cimériots, qui l'accorderent fort honnêtement. Soliman ne laiſſa pas de témoigner ſon reſſentiment à Jaques Canale, Baile de la République, & lui dit, qu'il déclareroit la guerre aux Vénitiens, ſi l'on ne puniſſoit pas les coupables, & notamment le Général de la Flotte, qui étoit l'auteur du deſordre (*b*). Pendant que Soliman feſoit attaquer les Places de la Pouille, André Doria croiſoit avec vingt-huit galeres bien armées à la hauteur des iſles de Zante & de Céfalonie; il tomba ſur une eſcadre de Saïques chargées de proviſions de bouche pour l'armée Ottomane, & s'en rendit maître: s'étant avancé dans le Golfe de Corfou, il enleva les bâtimens Turcs, qui étoient ſur la côte de la Chimere. Les Turcs ſoupçonnerent alors les Vénitiens d'être d'intelligence avec les Impériaux. Sur ces entrefaites Barberouſſe vint avec quatrevingt galeres dans les mers de Corfou; Péſaro jugea alors à-propos de profiter de la liberté que le Sénat lui avoit laiſſée de réunir l'eſcadre de Vitturi à ſa Flotte, & d'éviter ſurtout de ſe commettre avec les Turcs. Le vent contraire l'aiant obligé de louvoyer

(*a*) Le même, p. 667-683.

(*b*) *Sagredo*, ubi ſup. p. 11, 12. *Paruta*, p. 684, 685.

Section VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

pendant toute la journée, il ſe trouva à l'entrée de la nuit ſi près de terre, qu'on lui conſeilla de jetter l'ancre, pour donner du repos à ſes Chiourmes. Son avant-garde, compoſée de quinze galeres, aux ordres du Provéditeur Alexandre Contarini, rencontra dans les ténebres la Galere Impériale, richement parée & deſtinée pour la perſonne du Sultan. Elle étoit commandée par Ruſtan Rais. L'obſcurité de la nuit aiant empêché qu'on ne pût bien reconnoitre ce bâtiment, on le prit pour un Corſaire; Contarini l'attaqua, tua le Commandant avec trois-cens Turcs qui étoient deſſus, & s'en rendit maître (*a*). Il y eut beaucoup de gens qui accuſerent le Provéditeur d'avoir commis cette violence, non pas par hazard, mais pour contenter ſa paſſion particuliere, parceque ce vaiſſeau lui appartenoit en propre, & que les Turcs le lui avoient enlevé, comme nous l'avons dit, avec une très-riche charge (*b*). Le Provéditeur n'étoit pas néanmoins blâmable, ſi l'on s'en rapporte à Paruta; ſelon lui, le Capitaine de la galere Turque demanda en Italien aux premiers bâtimens de l'avant-garde Vénitienne, qui ils étoient; ils répondirent qu'ils étoient Vénitiens. L'équipage de la galere de Contarini demanda à ſon tour aux Turcs qui ils étoient, & ceux-ci pour toute réponſe lui lâcherent une bordée de canons chargés à balle (*c*).

Péſaro mit à la voile dès le point du jour, pour effectuer ſon premier deſſein. En paſſant au deſſus d'Otrante, il ſe vit bientôt pourſuivi par la Flotte Turque, pour venger l'affront fait au pavillon du Grand Seigneur. Le Généraliſſime ſe trouva fort embarraſſé; il ne pouvoit fuir ſans deshonneur & ſans danger, & il ne pouvoit combattre ſans contrevenir aux ordres du Sénat. Il ſe détermina néanmoins à donner le ſignal de la retraite, qui ne put s'exécuter ſans quelque deſordre. Quatre de ſes galeres, moins légeres que les autres furent priſes par les Turcs, une cinquieme ſe ſauva à Otrante, & le reſte de la Flotte arriva à Corfou (*d*).

Ce qui acheva d'irriter Soliman, ce fut une Lettre de Doria au Général Péſaro, dans laquelle il donnoit avis à ce Général, que la Flotte Ottomane ſe trouvant ſéparée, l'occaſion étoit favorable pour l'attaquer. Doria envoya cette Lettre par une petite Fregate, à deſſein de la faire tomber entre les mains des Turcs, ce qui ne manqua pas d'arriver. Il vouloit par là hâter la rupture entre la Porte & la République, afin d'obliger les Vénitiens de joindre leurs forces à celles de l'Empereur (*e*).

Le Sénat prend des meſures pour ſatisfaire Soliman.

Ces divers événemens donnerent de grandes allarmes au Sénat parcequ'ils tendoient à une rupture. Le Baile avoit envoyé à Veniſe Alexandre Orſino, qui avoit rapporté, que le Grand Viſir avoit déclaré en termes exprès, que la paix ſeroit maintenue, pourvu que ceux qui l'avoient violée fuſſent ſévérement punis, & que la République montrât par là qu'ils avoient agi ſans ſon aveu & contre ſa volonté. Pluſieurs Sénateurs furent d'avis qu'il ne falloit point ſe priver des plus braves Officiers de leur armée, qui n'avoient fait que leur devoir; ils diſoient que les accidens ne dépendoient

(*a*) *Sagredo*, l. c. p. 12, 13.
(*b*) Le même.
(*c*) *Paruta*, p. 687.
(*d*) *Sagredo*, l. c. p. 13, 14. *Paruta* p. 688, 689.
(*e*) *Sagredo*, l. c. p. 7, 8. *Paruta*, p. 689, 690.

SECTION VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

pas de la prudence, mais du hazard. D'autres ſoutinrent que les accuſés devoient être punis, & qu'on devoit tout ſacrifier pour conſerver la paix avec les Turcs. Le Sénat envoya donc ordre à Péſaro de faire mettre aux fers Juſte Gradenigo qui commandoit les galeres de garde, qui avoient donné l'épouvante à Janusbei, & Nazzi qui avoit coulé à fond le bâtiment chargé de vivres. Quant au Provéditeur Contarini, il fut ordonné qu'on le rameneroit avec ſa galere à Zara, que delà on le conduiroit priſonnier à Veniſe, où à la requête des Avogadors on lui feroit ſon procès. On renvoya Orſino au Baile, avec ordre de témoigner au Sultan le deſir ſincere que la République avoit de conſerver la paix, ſans néanmoins faire mention de la réſolution du Sénat à l'égard des Officiers; ſe réſervant d'envoyer un Ambaſſadeur exprès pour en inſtruire Soliman (*a*).

Soliman fait la guerre aux Vénitiens & attaque Corfou.

Mais avant l'arrivée d'Orſino à la Vallone, Soliman avoit déja pris ſon parti, & s'étoit déterminé à faire la guerre aux Vénitiens. Barberouſſe avoit principalement contribué à lui faire prendre cette réſolution, contre l'avis du Grand Viſir, qui lui déconſeilloit de multiplier le nombre de ſes ennemis (*b*). On expédia l'ordre d'arrêter tous les marchands Vénitiens, qui ſe trouvoient dans les Etats du Grand Seigneur & de ſaiſir leurs effets, on ſaiſit entre autres trois galeres qui étoient dans le port d'Alexandrie. Soliman rappella ſes galeres & ſes troupes qui aſſiegeoient Otrante; il décampa de la Vallone & ſe rendit à Butrinto, vis-à-vis de Corfou, qu'il avoit deſſein d'aſſiéger. Barberouſſe arriva le 26 d'Août à la hauteur de cette iſle, avec une partie de la Flotte & des bâtimens de tranſport, ſur leſquels on avoit embarqué environ mille cavaliers, qu'il fit mettre à terre, pour ravager la campagne (*c*).

Etat de cette Iſle.

L'iſle de Corfou eſt à l'entrée du Golfe Adriatique. Elle eſt ſéparée au Nord de l'Albanie par un canal, qui n'a pas deux milles de largeur. La Capitale, qui donne ſon nom à toute l'iſle eſt au milieu au pied d'une montagne. La Fortereſſe étoit compoſée de deux châteaux bâtis ſur deux rochers eſcarpés, qui découvroient la mer, & commandoient les vallons au deſſous, deſorte qu'avec leur artillerie, ils pouvoient incommoder les armées de terre & de mer qui vouloient en approcher. Dans le reſte de l'iſle, il n'y a que des villages & des Bourgs tout ouverts (*d*). Simon Léone & Louis de Riva commandoient dans la Place, & avoient deux mille ſoldats Italiens, autant d'Inſulaires, & les équipages de quatre galeres, prépoſées à la garde du Port. L'artillerie étoit en bon état on avoit des vivres & des munitions pour longtems.

Doria refuſe de ſe joindre aux Vénitiens.

Le Sénat mit en délibération, ſi on donneroit ordre à Péſaro de livrer bataille à la Flotte Ottomane; & on réſolut de ſolliciter le Pape & l'Empereur de joindre leurs forces à celles de la République pour combattre les Infideles. Paul III s'y porta avec ardeur, mais malgré ſes ſollicitations & ſes ordres, & quoiqu'il fût ſecondé par l'Ambaſſadeur de l'Empereur André

(*a*) *Sagredo*, p. 14-16 *Paruta*, p. 690-693.
(*b*) *Sagredo*, l. c. p. 16 *Paruta*, p. 693, 694.
(*c*) *Paruta*, p. 694.
(*d*) Le même, p. 695, 696. *Sagredo*, l. c. p. 16, 17.

André Doria ne voulut jamais aller joindre la Flotte Vénitienne, & fit au contraire voile pour Genes (*a*).

Section VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

Cependant les Turcs avoient fait paſſer dans l'iſle de Corfou un corps de vingt-cinq mille hommes, avec trente pieces de canon. Leurs partis dévaſtoient la campagne, abattant les arbres, brûlant les maiſons, & réduiſant les habitans en eſclavage. Ils éleverent quatre Cavalliers ſur leſquels ils dreſſerent leurs batteries, mais comme elles étoient à une trop grande diſtance de la Place, leurs coups ne portoient point, tandis que l'artillerie de la Forteresſe leur tuoit beaucoup de monde. Elle coula cinq de leurs galeres à fond, & endommagea, même celle de Barberouſſe. Le Grand Viſir avoit traverſé deux fois le canal pour reconnoitre l'état du ſiege, & conſeilla à Soliman de le lever, & de s'accommoder avec les Vénitiens, pour n'avoir à combattre l'année ſuivante que l'Empereur ſeul. Le Grand Viſir étoit porté à donner ce conſeil, par ſa rivalité contre Barberouſſe, qu'il vouloit empêcher d'acquérir de la gloire & du crédit. Il fit venir le Baile de Veniſe, qui étoit encore dans le camp de Soliman, & lui dit, qu'on leveroit le ſiége, ſi les Vénitiens conſentoient à réparer les injures faites aux galeres & aux Officiers du Grand Seigneur. On lui permit même d'envoyer à Veniſe un courier, qui fut eſcorté par deux Chiaoux juſqu'à Castel-Nuovo. Les Turcs n'attendirent pas le retour du courier, ils leverent le ſiege, & emmenerent quinze mille eſclaves (*b*).

Le ſiege de Corfou levé.

La levée du ſiege de Corfou, donna une joie extrême à la République, qui fut augmentée par le peu de ſuccès des Turcs d'un autre côté. Tandis qu'ils aſſiegeoient encore Corfou, Soliman avoit donné ordre à Caſſin, Sangiac de la Morée, d'aſſieger Napoli de Romanie & Malvaſie, les deux ſeules Places que les Vénitiens euſſent conſervées dans cette Province. Mais le Sangiac fut obligé de lever le ſiege, n'aiant pas des forces ſuffiſantes pour réduire ces deux Places (*c*). Une partie de la Flotte Ottomane ſous la conduite de Luſtembei, paſſa le détroit, mais Barberouſſe avec ſoixante-dix galeres & trente galiotes ou fuſtes, ſe porta vers les iſles de l'Archipel, qui appartenoient aux Vénitiens. Il s'empara de celles de Sciro, de Patmos & de Légina; cette derniere étoit fort peuplée, & les Turcs y enleverent ſix mille eſclaves. Barberouſſe ſaccagea auſſi les iſles de Nio, de Stampalea, & de Paros, qui appartenoient à des familles Vénitiennes. Celle de Tine, qui étoit très-forte, ſubit d'abord le joug du vainqueur, mais elle ſe révolta & rentra ſous la domination Vénitienne. Jean Criſpo, Seigneur de Naxe & de quelques autres petites iſles, n'évita la perte de ſon petit Etat, qu'en s'obligeant de payer au Grand Seigneur un tribut annuel de cinq mille ducats. Il fut même obligé d'en payer la premiere année d'avance à Barberouſſe; & cela n'empêcha pas encore que les Turcs ne pillaſſent ſes ſujets, de façon qu'ils emporterent d'une ſeule petite iſle, vingt-cinq mille ducats (*d*).

Exploits de Barberouſſe.

(*a*) *Paruta*, p. 698. *Sagredo*, l. c. p. 18-21.

(*b*) *Sagredo*, ubi ſup. *Paruta*, p. 703, 704.

(*c*) *Sagredo*, p. 22-24. *Paruta*, p. 706-708.

(*d*) *Sagredo*, p. 24-26. *Paruta*, p. 708, 709.

SECTION VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

Le Généraliſſime Péſaro ne ſuivit pas Barberouſſe, pour ne pas contrevenir aux ordres du Sénat, il ſe porta ſur les côtes de Dalmatie, & fit aſſieger Scardone & Obrevazzo, deux places qui appartenoient aux Turcs. La premiere ſe rendit à diſcrétion, & malgré le deſſein que Péſaro avoit d'uſer de ſa victoire avec modération, il ne put arrêter la fureur des ſoldats qui ſaccagerent la Place. Obrevazzo ſe défendit bien, & on leva le ſiege du château, où la garniſon s'étoit retirée, parceque le Sénat envoya ordre au Général de ſe rendre avec ſa flotte à Corfou, pour porter des ſecours aux malheureux habitans. Comme les Vénitiens s'intéreſſoient extrémement à la conſervation d'une place ſi importante, on y envoya des Ingénieurs, des ouvriers & de l'argent, pour réparer les fortifications & y ajouter tous les ouvrages qu'ils jugeroient néceſſaires (*a*).

Péſaro aſſiege deux Places de Dalmatie.

Toutes les Puiſſances recherchent les Vénitiens. 1538.

Au commencement de l'année ſuivante les Puiſſances intéreſſées à la guerre rechercherent les Vénitiens, pour les engager dans leur parti. Le Grand Viſir témoigna à Canale, Baile de la République, que Soliman étoit diſpoſé à terminer les démêlés qu'il avoit avec la République, & à vivre en paix avec elle, que le Sénat n'avoit qu'à envoyer un Ambaſſadeur à Conſtantinople, qu'il recevroit partout le meilleur traitement. Ces avances, ſi contraires à l'humeur des Turcs, furent ſuſpectes, & on ſoupçonna que le deſſein de la Porte n'étoit pas tant de faire la paix, que de détacher les Vénitiens de l'alliance de l'Empereur. Charlequint témoignoit en apparence qu'il ſouhaitoit la continuation de la guerre contre le Turc, il offroit d'aller en perſonne contre eux, & d'abandonner à la République toutes les conquêtes qu'on feroit ſur eux en commun. Ses Miniſtres ſe montroient empreſſés à faire des préparatifs de guerre. André Doria promettoit que ſes galeres ſeroient prêtes au beſoin, & qu'il les joindroit volontiers à celles de Veniſe, ſouhaitant fort de rendre dans cette occaſion ſervice à la Chretienté & à la République. Le Marquis du Guaſt, Gouverneur de Milan, ſaiſiſſoit toutes les occaſions d'aſſurer le Réſident de Veniſe, des bonnes intentions de l'Empereur. Mais on ſoupçonna Charlequint d'avoir de toutes autres vues, & de chercher à engager la République dans la guerre avec les Turcs, pour ſon intérêt particulier. Ce qui donnoit lieu de penſer ainſi, c'eſt que l'Empereur délibéroit avec lenteur, lorſqu'il falloit rendre réponſe, & qu'il paroiſſoit chercher plutôt à gagner du tems, qu'à prendre promptement ſes réſolutions. D'ailleurs on eut avis, que l'Empereur négocioit avec Barberouſſe par le moyen d'un Eſpagnol, parent du Viceroi de Sicile, qui étoit eſclave ſur la Flotte des Infideles; Charlequint avoit fait à Barberouſſe des offres conſiderables, s'il vouloit empêcher que le royaume de Naples & la Pouille ne fuſſent plus inſultés par la Flotte Ottomane. Ce qu'il y avoit de certain, c'eſt qu'en paſſant le Phare de Meſſine, Barberouſſe avoit défendu de faire aucun tort aux vaiſſeaux & aux ſujets des Eſpagnols. Le Roi de France ſouhaitoit que les Vénitiens fiſſent la paix avec les Turcs, pour les deſunir d'avec l'Empereur. Il auroit voulu auſſi faire la paix avec l'Empereur dans l'eſpérance d'obtenir le Milanés pour le Duc d'Orléans. Mais on ne doutoit pas que François I ne

(*a*) *Sagredo*, l. c. p. 26. *Paruta*, p. 710, 711.

changeât, suivant que son intérêt particulier le demandoit. Le Pape sollicitoit toutes les Puissances à s'unir contre l'ennemi commun, & il agissoit de bonne foi. Ferdinand, Roi des Romains montroit beaucoup d'ardeur pour chasser les Turcs de la Hongrie. Les Ambassadeurs de la République en Espagne, y avoient de fréquentes conférences pour conclure une ligue contre les Turcs (*a*).

Délibérations du Sénat.

On n'avoit pas encore répondu aux Lettres du Baile sur les propositions du Grand Visir, & il fut question d'en délibérer. Les avis furent partagés. Les uns opinerent fortement, pour qu'on profitât de l'occasion de négocier directement avec la Porte, & de faire la paix avec un Prince aussi puissant que l'étoit Soliman. Les autres soutenoient qu'on ne pouvoit espérer mieux de faire une bonne paix, qu'en formant une Ligue, & qu'on ne devoit pas se hâter de répondre à la proposition du Grand Visir, pour ne pas donner des soupçons aux Alliés de la République & refroidir leur ardeur. Après avoir discuté ces deux opinions, on proposa d'ordonner au Baile de répondre au Grand Visir; „ Que la République avoit un juste sujet „ de se plaindre du Sultan, qui sans légitime raison, avoit violé la paix, „ & fait attaquer l'isle de Corfou, sans attendre le retour d'Orsino, envoyé à Venise de son consentement; & avec promesse de ne rien entreprendre, jusqu'à ce qu'on eût éclairci les faits; que les Vénitiens „ avoient toujours observé inviolablement, les Capitulations faites avec „ l'Empire Ottoman, & gardé la plus exacte neutralité dans les démêlés „ de Soliman avec l'Empereur. Qu'il avoit paru par la conduite de Pésaro, „ que la République n'avoit jamais eu intention de rompre avec la Porte. „ Que les Vénitiens ne doutoient pas des sentimens pacifiques du Sultan, „ & de sa bonne volonté envers la République; que connoissant sa sagesse „ & son équité, ils ne pensoient pas qu'il voulut renoncer à l'ancienne „ amitié, à cause des vues particulieres de quelques Ministres; qu'ils espéroient donc qu'il rendroit la liberté à des négocians, qui étoient venus „ commercer dans ses Etats sur la foi publique". Le Sénat donna un délai de trois jours pour peser murement cette proposition, & quand on se fut rassemblé pour délibérer de nouveau, la proposition ne passa point, & la question demeura indécise (*b*).

Sollicitations de l'Empereur.

Don Lopez, Ambassadeur de l'Empereur, informé de cette irrésolution du Sénat, fit tous ses efforts pour obtenir la conclusion d'une Ligue offensive & défensive avec son Maître. Le Sénat, qui ne vouloit proceder dans une affaire si importante qu'avec prudence répondit en termes généraux, qu'il étoit reconnoissant des bonnes intentions de l'Empereur, mais que des raisons graves ne lui permettoient pas encore de prendre de parti; qu'il ne pouvoit rejetter les avances qui lui étoient faites par le Roi de France d'une part, & de l'autre par la Porte; que la République resteroit armée, & que sa conduite prouveroit qu'elle n'avoit pas moins à cœur l'avantage de la Chretienté que son intérêt particulier (*c*).

(*a*) *Sagredo*, p. 26-29. *Paruta*, p. 712-719. 31-39.
(*b*) *Paruta*, p. 720-723. *Sagredo*, p. (*c*) *Paruta*, p. 724, 725.

SECTION VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

L'Ambaſſadeur demanda alors, qu'au moins la République, fit avancer ſes troupes pour la défenſe du Milanés, que les François menaçoient, & qu'elle ſatisfît au dernier Traité. Cette demande fut accordée d'abord, & on ordonna aux troupes de la République de ſe porter ſur la frontiere. Mais le Duc d'Urbin repréſenta que les François étoient retenus dans le Piémont, & que les Vénitiens n'étoient obligés à donner du ſecours, que lorſqu'ils auroient paſſé la Seſſia; ce qui empêcha les troupes d'avancer juſqu'à nouvel ordre (*a*).

Préparatifs des Vénitiens.

Les Vénitiens s'étant déterminés à ſoutenir la guerre, s'il étoit néceſſaire, firent des préparatifs pour ſe mettre en défenſe. Napoli de Romanie & Malvaſie demandoient des troupes & ſurtout des vivres & des munitions; on y en envoya. Il s'étoit formé des cabales dans l'iſle de Candie pour ſe rendre aux Turcs, auſſitôt qu'ils paroîtroient, afin d'éviter d'être ſaccagés comme les autres iſles de l'Archipel. Les plus ſages de cette iſle envoyerent à Veniſe des Députés, pour aſſurer le Sénat que c'étoit plutôt la terreur, qu'aucune mauvaiſe intention, qui avoit cauſé cette erreur de quelques gens du commun, promettant qu'ils donneroient des preuves de leur fidelité pour la République s'ils étoient ſécourus. Le Sénat reçut favorablement les Députés, les congédia en leur promettant du ſecours & ordonna au Généraliſſime de faire paſſer inceſſamment à Candie vingt-cinq galeres aux ordres du Provéditeur Paſqualigo, & d'en envoyer quatre à Napoli de Romanie. On renforça de mille hommes la garniſon de Corfou, & la Place fut abondamment pourvue de vivres & de munitions. On envoya en Dalmatie de bonne cavalerie légere pour défendre le pays des courſes des ennemis, & l'on donna le commandement de la Flotte à Vincent Capello, parcequ'on n'étoit pas à tous égards content de Péſaro (*b*).

Ouvertures de paix faites par les Turcs.

On négocioit cependant à Rome une ligue entre le Pape, l'Empereur & les Vénitiens, mais diverſes difficultés firent trainer cette affaire pendant quelques mois. Dans cet intervalle arriva à Veniſe le Dragoman de la République à Conſtantinople, chargé de Lettres du Baile, du Grand Viſir & du Capitan Bacha, par leſquelles ils invitoient le Sénat à traiter de la paix; le Dragoman rapporta que le Grand Viſir étoit fort ſurpris qu'on n'eût pas répondu à ſes premieres propoſitions, que cependant il avoit encore la même bonne volonté pour la République, & que les choſes pourroient s'accommoder pourvu qu'on envoyât à la Porte un Ambaſſadeur, chargé de faire des excuſes de ce qui s'étoit paſſé, & d'offrir la réparation des dommages, ſans quoi Soliman étoit réſolu de faire ſentir aux Vénitiens tout le poids de ſa vengeance (*c*). On propoſa donc au Sénat d'autoriſer le Baile à traiter avec les Miniſtres de la Porte. Marc-Antoine Cornaro ſoutint vivement, que les mêmes raiſons qui avoient fait rejetter les premieres avances du Grand Viſir, ſubſiſtoient contre ces nouvelles propoſitions, & inſiſta fortement ſur la néceſſité de conclure la ligue & de déclarer la guerre aux Turcs. Marc Foſcari, un des Sages Grands, parla avec non moins de

(*a*) *Paruta*, p. 726.
(*b*) Le même, L. IX. p. 5-7. du Tome IV du Recueil des Hiſtoriens de Veniſe, imprimé à Veniſe en 1718 in 4to.
(*c*) Le même, p. 8, 9.

Section VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

force pour l'opinion contraire, & s'efforça de prouver la néceſſité de profiter de l'occaſion d'éviter une guerre diſpendieuſe ſur mer, qui en ruinant le commerce ôtoit à l'Etat toute ſa force (*a*). On admira la prudence & l'éloquence de Foſcari, mais elles ne purent triompher du penchant fatal, qu'un grand nombre de Sénateurs avoient pour la guerre. La propoſition de répondre au Grand Viſir ne paſſa point & reſta indéciſe, ce qui étoit dans le fond décider pour la guerre. L'avis de Foſcari fut appuié par le Doge Gritti, Prince d'une expérience conſommée, qui avoit paſſé les plus belles années de ſa vie à Conſtantinople, & qui avoit une connoiſſance particuliere des maximes, des forces & des deſſeins des Turcs. Mais ni ſon autorité, ni la raiſon ne purent empêcher qu'on ne ſuivit l'avis de ceux qui vouloient la ligue, dont l'iſſue fut funeſte à la République, qui fut forcée dans la ſuite d'acheter chéremant la paix (*b*).

Ligue du Pape, de l'Empereur & des Vénitiens contre les Turcs.

Le Sénat envoya à ſon Ambaſſadeur à Rome les pouvoirs néceſſaires pour conclure la Ligue avec le Pape & l'Empereur, dont les principaux articles furent. 1. Que les Confédérés feroient la guerre aux Turcs avec deux-cens galeres, cent vaiſſeaux de guerre, cinquante mille hommes de pied, quatre mille, cinq-cens hommes d'armes, & un train proportionné d'artillerie, de munitions & de tout ce qui pouvoit être néceſſaire; le tout devoit être prêt au 15 de Mars de la préſente année. 2. Que le Pape armeroit trente-ſix galeres, dont les corps ſeroient fournis par la République, qui en équipperoit à ſes dépens quatrevingt-deux & l'Empereur un pareil nombre. Que ce Prince armeroit les vaiſſeaux, & que la République l'en rembourſeroit pour ſa part. 3. Que le Pape payeroit un ſixieme de toute la dépenſe, l'Empereur la moitié, & la République le tiers. 4. Que Ferdinand Roi des Romains ſeroit compris dans ce Traité, & que l'Empereur promettoit en ſon nom de faire marcher ſéparément une armée en Hongrie contre les Turcs. 5. Que ſi le Roi de France & les Princes d'Italie vouloient entrer dans la Ligue, le Pape régleroit quelle portion ils devroient contribuer à la dépenſe commune. 6. Que le Pape agiroit auprès du Roi de Pologne & des autres Princes Chrétiens, pour les faire accéder à cette Confédération. 7. Qu'André Doria commanderoit ſur mer en qualité de Généraliſſime, & le Duc d'Urbin ſur terre. 8. Que le Pape jugeroit définitivement tous les différends, qui pourroient ſurvenir entre les Confédérés. On régla auſſi le partage des conquêtes que l'on feroit ſur les Turcs (*c*). On ne fit aucune mention du Roi d'Angleterre dans le Traité, mais le Sénat le fit ſolliciter en particulier de ſeconder la ligue, & de contribuer à la guerre contre les Infideles; mais ce Prince piqué de ce qu'on n'avoit pas eu pour lui la conſidération, qui lui étoit due, refuſa de prendre aucune part à la Confédération. Le Roi de France témoigna ouvertement qu'il ne l'approuvoit pas, parcequ'elle tendoit à l'accroiſſement de la puiſſance de l'Empereur (*d*). Cependant le Pape parvint à l'engager à faire

(*a*) Le même, p. 10-23.
(*b*) Le même, p. 24. *Sagredo*, ubi ſup. p. 39, 40.
(*c*) *Paruta*, l. c. p. 24-26. *Sagredo*, p. 40, 41. *Jovius*, Hiſt. L. XXXVII. au Commenc.
(*d*) *Paruta*, p. 26.

SECTION VIII.

Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.

une trêve avec Charlequint, ce qui donnoit le tems à la Ligue d'agir contre les Turcs.

Les Turcs ouvrent la Campagne.

Cependant les Turcs ſe mirent en campagne. Soliman partit de Conſtantinople au commencement du mois de Mars à la tête de ſon armée, & en attendant que le reſte de la Flotte fût prêt, Barberouſſe avec cent-vingt voiles entra dans l'Archipel, pilla pluſieurs petites iſles qui appartenoient aux Vénitiens & s'en empara. Enſuite il fit voile vers Candie; le Sénat avoit eu ſoin d'envoyer dans cette importante Colonie des troupes, de l'argent, des munitions de guerre & de bouche, & avoit nommé Jean Moro Provéditeur Général, avec des pouvoirs fort étendus. Barberouſſe vint mouiller au port de Suda près de la Canée; il voulut tenter l'attaque de cette Place, mais fut repouſſé avec perte. Les troupes qu'il avoit débarquées pour ravager la campagne ne réuſſirent pas mieux; les Candiots les attaquerent, en tuerent beaucoup, en firent d'autres priſonniers, & obligerent le reſte à ſe rembarquer. Barberouſſe s'avança alors vers la ville de Scittia, qu'il trouva abandonnée; il en enleva quelques pieces de canon & les munitions, dévaſta tous les environs, & enſuite fit voile vers Négrepont (*a*).

Leurs entrepriſes en Morée & en Dalmatie.

Cependant le Sangiac de la Morée avoit aſſiegé de nouveau Malvaſie & Napoli de Romanie; le Généraliſſime Capello y jetta du ſecours, ce qui obligea les Turcs d'abandonner cette entrepriſe. Mais ils avoient répandu la terreur dans la Dalmatie Vénitienne par les plus cruels ravages; enſorte que Camille des Urſins, Gouverneur Général de cette Province propoſa au Sénat de ſe borner à ſauver la ſeule ville de Zara, & d'abandonner toutes les autres Places, qu'on ne pouvoit défendre ſans danger contre un ennemi ſupérieur. Le Sénat ne goûta point cette propoſition; il fit lever promptement douze mille hommes de pied & quinze-cens chevaux, & envoya en attendant quinze Nobles avec de petits renforts, chargés de la défenſe des Places les plus expoſées, & pour encourager les peuples, il leur fit offrir à Veniſe un aſile pour leurs femmes & leurs enfans. Les Turcs entrerent dans le Comté de Zara, où ils prirent ſans peine les châteaux de Nadino & de Laurana. Mais le Sangiac de Scutari fut obligé de décamper de devant Antivari, Dulcigno & Sébénigo, qu'il bloquoit à la fois; il prit la route de Boſnie pour paſſer en Hongrie (*b*). L'éloignement de l'armée Turque, fit naitre à ceux qui commandoient en Dalmatie le deſir de chaſſer les Turcs des châteaux qu'ils avoient occupés, & même de pénétrer dans la Boſnie. Ils communiquerent ce projet au Conſeil de Dix, qui l'approuva. En conſéquence, Camille des Urſins alla mettre le ſiege devant Obrevaſſo, qui ſervoit de rendez-vous aux Turcs pour faire des incurſions ſur les terres de la République. Ce château n'étoit ni fort, ni bien pourvu, auſſi fut-il emporté d'aſſaut le troiſieme jour; Camille des Urſins jugea à-propos de le faire raſer. Les Turcs, en aiant eu avis, s'avancerent avant que le travail fût achevé; les Vénitiens effrayés de leur apparition imprévue, abandonnerent l'ouvrage, & prirent la fuite en deſordre. Camille da

(*a*) Le même, p. 41-43. *Sagredo*, p. 43-45.

(*b*) *Paruta*, p. 43-48. *Sagredo*, p. 45.

Monté arrêta la pourſuite des ennemis, & donna le tems aux fuyards de ſe rembarquer. Ce mauvais ſuccès fit renoncer au deſſein d'attaquer les autres châteaux occupés par les Turcs, & au projet d'entrer ſur leurs terres, pour ne pas les attirer davantage de ce côté-là. Les Turcs continuerent leur retraite vers la Hongrie, & la tranquillité fut rétablie dans la Dalmatie (*a*).

Section VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

On ſe flatoit que la Flotte feroit de plus grands exploits. Barberouſſe continuoit de croiſer à la hauteur de Négrepont, ſans rien entreprendre. Capello avoit raſſemblé ſa Flotte à Corfou, Grimani Patriarche d'Aquilée l'y vint joindre avec les galeres du Pape, & on n'attendoit plus que l'arrivée de la Flotte Impériale pour commencer les opérations. L'Empereur annonçoit l'envoi de grandes forces, mais les effets ne répondoient pas aux promeſſes. On conçut des ſoupçons contre la ſincérité de ce Prince, qui étoient fortifiés par les mauvais procédés de la Régence de Naples, qui avoit empêché la levée des ſoldats que Camille des Urſins avoit voulu faire pour la défenſe de la Dalmatie, & défendu la ſortie des grains que Capello demandoit pour la ſubſiſtance de ſes équipages. A la fin Ferdinand de Gonzague arriva avec trente galeres de Naples, en attendant cinquante vaiſſeaux qui étoient en Sicile pour recevoir trois mille Eſpagnols. Le Généraliſſime Capello & Grimani propoſerent de mettre d'abord à la voile & de commencer les hoſtilités contre les Turcs, mais Ferdinand de Gonzague s'y oppoſa, ſous prétexte qu'il falloit attendre les renforts. Grimani s'impatienta & voulut tenter une entrepriſe ſur le château de Prévéſa qui eſt à l'entrée du Golfe de Larta, mais elle ne lui réuſſit point (*b*).

Fonction tardive des Flottes Chrétiennes.

Enfin le 7 de Septembre Doria joignit la Flotte; il n'amena avec les vaiſſeaux de Sicile qu'une partie des galeres d'Eſpagne, en aiant laiſſé une partie pour garder les côtes d'Eſpagne, & détaché d'autres du côté de Tunis & de la Goulette, pour couvrir ces deux Places. La Flotte Chretienne ne laiſſa pas de ſe trouver forte de cent-trente-ſix galeres, deux galions, & de trente vaiſſeaux, & elle fit voile vers l'iſle de Sainte-Maure. Barberouſſe étoit alors avec la ſienne dans le Golfe de Larta. Les plus ſages de ſes Capitaines étoient d'avis de ſe tenir renfermés dans le Golfe, & de laiſſer les Confédérés ſe fatiguer inutilement. Les autres ſoutenoient qu'il falloit aller à leur rencontre. Barberouſſe qui avoit beaucoup d'ennemis à la Porte, appréhenda qu'on ne l'accuſât de lâcheté, s'il demeuroit dans l'inaction. D'ailleurs il avoit quelque eſpérance que les Généraux Chretiens n'étoient pas bien déterminés à combattre, & que Doria l'éviteroit même à cauſe des intelligences ſecretes qu'il y avoit entre eux. Il réſolut donc de ſortir du Golfe, ſans chercher & ſans éviter le combat. Mais avant que de ſortir, il détacha cinquante galeres pour reconnoitre les mouvemens & les diſpoſitions des Confédérés. La Flotte de ceux-ci étoit en route vers Sainte Maure; auſſitôt elle revira de bord, & par ce mouvement Capello ſe trouva à l'avant-garde. Ce Général alla fondre ſur les ennemis, les foudroya avec ſon artillerie & les pouſſa ſi vigoureuſement, qu'ils ſe preſſerent de regagner le Golfe, mais comme ils ne pouvoient y entrer que lentement, à cauſe de ſon embouchure étroite, le deſordre ſe mit parmi leurs

Opérations de la Flotte combinée. Mauvaiſe manœuvre de Doria.

(*a*) *Paruta*, p. 48-51. *Sagredo*, p. 48. (*b*) *Paruta*, p. 52-55. *Sagredo*, p. 78, 79.

SECTION VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

galeres. Doria s'avança alors avec le corps de bataille, & on crut d'abord que c'étoit dans le deſſein de leur fermer l'entrée du Golfe, & de les envelopper; mais à peine fut-il proche des ennemis qu'il fit ſonner la retraite, & ſe retira à Sainte Maure. Une conduite ſi extraordinaire excita les murmures & les plaintes de toute l'armée (*a*).

Autre mauvaiſe manœuvre de Doria.

Après avoir manqué une ſi belle occaſion, on délibéra de nouveau, & il fut réſolu de retourner à l'ennemi. Le 28 de Septembre, la Flotte remit à la voile, mais le vent aiant changé, on fut obligé de remorquer les gros vaiſſeaux, ce qui donna à l'ennemi le tems de ſortir du Golfe & de ſe ranger en bataille. Doria repréſenta alors, combien il étoit dangereux de riſquer la bataille, qu'il falloit conſidérer qu'un combat de quelques heures alloit décider du ſort des Princes que les Confédérés ſervoient, & peut-être du ſalut de toute la Chrétienté; que ſi l'on avoit le malheur d'être vaincus, les Etats de tous les Confédérés ſeroient expoſés aux inſultes des Turcs: s'adreſſant enſuite à Capello, il dit que ceux des Vénitiens ſeroient les premiers en danger. Ce Général & le Patriarche témoignerent tant de fermeté, que Doria céda, diſant qu'il ſeroit le premier à engager l'action avec ſon Eſcadre. Bien loin de tenir parole, il fit divers mouvemens avec ſon Eſcadre, qui ne ſervirent qu'à faire perdre du tems, & Barberouſſe ſe rapprocha de la côte, afin de ne pouvoir être tourné, & ſe tint en ligne dans cette poſition. Enfin Doria donna l'ordre de combattre; on s'approcha de l'ennemi, & on fit ſur lui un grand feu d'artillerie. Doria s'étoit flaté que, ſans en venir à l'abordage, le ſeul fracas de ſon canon, effrayeroit les Turcs, & les obligeroit d'abandonner leurs navires & de ſe ſauver à terre. Quand il vit qu'ils tenoient ferme, il commença à ſe retirer, & Barberouſſe détacha pluſieurs galeres à la pourſuite des Confedérés. Le feu prit à deux vaiſſeaux de Veniſe, qui ſauterent & périrent avec tous leurs équipages. Deux galeres Eſpagnoles furent priſes après s'être bien défendues. Une galere du Pape & une de Veniſe eurent le même ſort. Le reſte de la Flotte ſe retira, à la faveur du vent & de la nuit, à Corfou (*b*).

Plaintes contre ce Général.

Tout le monde murmura hautement contre Doria, les uns l'accuſoient de lâcheté, d'autres de trahiſon. On rappelloit ſes liaiſons avec Barberouſſe; on aſſuroit, qu'avant que les deux Flottes euſſent été en préſence, il étoit ſorti de la Préveſa deux galiottes Turques, dont l'une étant paſſée en Sicile étoit entrée dans le Port de Palerme, & l'autre s'étant approchée de la galere de Doria, étoit retournée à la Préveſa; & comme il avoit fait peindre de noir toutes les antennes de ſes galeres, on ſoupçonna que c'étoit une eſpece de marque dont il étoit convenu avec les Turcs. Les Eſpagnols mêmes ne l'épargnoient point, & le Marquis d'Aguilar, Ambaſſadeur de Charlequint à Rome, ne put s'empêcher de parler de ſa conduite avec indignation. Le Sénat de Veniſe, qui agiſſoit avec plus de réflexion ne voulant pas avoir pour ennemi déclaré un homme qui avoit tant de crédit auprès de ſon Maître, lui écrivit une Lettre fort honnête, en lui diſant qu'il étoit perſuadé, qu'il avoit pris le parti qui lui avoit paru le plus avantageux pour le bien de la Chrétienté (*c*).

Ce-

(*a*) *Paruta*, p. 55-60. *Sagredo*, T. III. p. 80-83.

(*b*) *Paruta*, p. 61-69. *Sagredo*, p. 83-88.

(*c*) *Paruta*, p. 70, 71. *Sagredo*, p. 89, 90.

Section VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

Cependant Doria fut affligé ſenſiblement de ces diſcours, dont il fut inſtruit; il n'oſoit preſque plus ſe montrer en public. Le Généraliſſime Capello lui propoſa de ne pas finir la campagne, ſans former quelque entrepriſe, pour rabattre l'orgueil des Turcs. Il propoſa de faire voile vers l'Archipel; Doria repréſenta que la ſaiſon étoit trop avancée pour s'y engager, & qu'on ne pouvoit eſpérer de garder les conquêtes que l'on y feroit. Il propoſa le ſiege de Durazzo, mais Capello y trouva des difficultés, & l'on s'accorda enfin à aſſiéger Caſtel-Nuovo dans le Golfe de Veniſe, parceque cette Place incommodoit la garniſon voiſine de Cattaro. Dom Ferdinand de Gonzague commença les attaques du côté de terre, pendant que Capello en feſoit autant par mer. Ses matelots eſcaladerent les murailles, & ouvrirent les portes de la ville aux ſoldats. La garniſon Turque ſe réfugia dans le château ſitué ſur la cime d'une montagne, & ſe rendit peu après à diſcrétion. Les Eſpagnols ſaccagerent la ville, & pillerent non ſeulement les ennemis, mais enleverent même aux Chiourmes Vénitiennes le butin qu'elles avoient fait, quoiqu'elles euſſent partagé le péril (*a*).

Les Confédérés prennent Caſtel-Nuovo.

Sur la nouvelle du ſiege de Caſtel-Nuovo, Barberouſſe avoit mis à la voile pour venir au ſecours de cette Place; mais il fut accueilli par une ſi violente tempête, qu'il perdit trente galeres, en eut pluſieurs autres fort maltraitées, & fut contraint de ſe retirer dans le port de Vallone. Capello tâcha de perſuader Doria de profiter du malheur de la flotte ennemie & de l'aller attaquer dans le port même de Vallone, pendant que la perte qu'elle avoit faite la mettoit hors d'état de réſiſter. Doria s'excuſa, & dit qu'il étoit obligé de ramener ſa diviſion en Sicile. Ferdinand de Gonzague le ſollicita de vouloir au moins hiverner à Corfou, pour ſe mettre de bonne heure en mer & prévenir les Infideles. Il n'y voulut jamais conſentir & avant ſon départ il mit quatre mille Eſpagnols en garniſon à Caſtel-Nuovo, malgré les repréſentations de Capello; il fit même diſtribuer encore ſix mille Eſpagnols dans les villes de Budua, d'Antivari & de Dulcigno, ſous prétexte d'aſſurer mieux ces Places aux Vénitiens, & d'avoir dans cette partie des ſoldats tout prêts pour l'ouverture de la campagne prochaine. Après ces diſpoſitions les forces des Confédérés ſe ſéparerent, & Capello reſta ſeul dans le Golfe, où il prit le petit château de Rizano. Peu de tems après ce Général tomba malade de fatigue & de chagrin, & il obtint la permiſſion de quitter le commandement & de retourner à Veniſe (*b*).

La Flotte Turque diſſipée par la tempête.

Le peu de ſuccès de la campagne & la garniſon Eſpagnole miſe dans Caſtel-Nuovo, augmenterent les ſoupçons qu'on avoit à Veniſe du peu de bonne foi de Doria, & de la ſincérité de l'Empereur lui-même. Ce Prince ſe conduiſit d'ailleurs d'une façon ſi équivoque, que les Vénitiens perſuadés qu'il ne penſoit qu'à ſes intérêts particuliers, ſongerent à faire la paix avec les Turcs, d'autant plus qu'ils avoient lieu d'eſpérer de l'obtenir à des conditions raiſonnables. Soliman avoit fait ſortir le Baile du château des ſept Tours, il avoit fait rendre la liberté à tous les marchands de Veniſe, en donnant caution qu'ils reſteroient avec leurs effets dans ſes Etats. Un particulier de Modon, habitué à Zante étoit venu à Veniſe, & montra des

Les Vénitiens négocient la paix avec les Turcs.

(*a*) *Paruta*, p. 71-74. *Sagredo*, p. 90, 91. (*b*) *Paruta*, p. 75, 76. *Sagredo*, p. 91, 92.

SECTION VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

Lettres qu'il avoit reçues de Janusbei, qui lui mandoit que Soliman & le Grand Viſir étoient très-diſpoſés à faire la paix avec les Vénitiens & que ſi la République vouloit envoyer un Ambaſſadeur à Conſtantinople, cette affaire ſeroit bientôt terminée. Le Sénat, pour que la négociation fût plus ſecrette, n'envoya point de perſonne publique, mais en chargea Laurent Gritti, fils naturel du Doge. Il partit ſous prétexte des affaires particulieres qu'il avoit à Conſtantinople à l'occaſion de la mort d'un de ſes freres dans cette ville. Ses Inſtructions portoient, de négocier s'il étoit poſſible une trêve générale, mais que ſi la Porte inſiſtoit abſolument à faire la paix avec les Vénitiens ſeuls, de la conclure, en renouvellant les anciennes capitulations, & en rétabliſſant les choſes comme elles étoient avant la guerre (*a*). L'Ambaſſadeur de l'Empereur à Veniſe ne fut pas trompé ſur l'objet de la miſſion de Gritti, & dans une audience ſecrette qu'il eut au College, il s'efforça de détourner les Vénitiens du deſſein de faire une paix ſéparée. Mais comme l'Empereur continuoit toujours, à en agir avec peu de candeur, le Sénat ſuivit avec ardeur ſa négociation pour la paix (*b*).

Mort du Duc d'Urbin & du Doge Gritti.

Le Duc d'Urbin mourut à Péſaro vers la fin de cette année, & fut fort regretté des Vénitiens, dont il commandoit les armées depuis quinze ans avec beaucoup de diſtinction. Ils ne furent pas moins ſenſibles à la perte qu'ils firent du Doge André Gritti, qui mourut le 27 de Décembre, âgé de quatrevingt-quatre ans. Nous avons eu occaſion de parler fréquemment de ce grand-homme, & on peut le compter au nombre des plus illuſtres Chefs qui ayent été à la tête de la République.

PIERRE LANDO, LXXVIII. *Doge de Veniſe.* 1539.

PIERRE LANDO, âgé de ſoixante-dix-huit ans, lui ſucceda. L'eſpérance qu'on avoit d'obtenir bientôt la paix, n'empêcha que la République ne prît des meſures pour ſoutenir la guerre. On renforça les garniſons des places, on augmenta la Flotte à Veniſe, & Alexandre Contarini Provéditeur de Candie eut ordre d'y équipper vingt-cinq galeres. Le Sénat inſtitua auſſi une Milice de quatre mille hommes pour la Marine. On donna la place de Capitaine-Général à Gui Ubaldo de la Rovere, fils de François Duc d'Urbin, après avoir accommodé le démêlé qu'il avoit avec le Pape pour le Duché de Camerino, & on nomma pour Généraliſſime de Mer Thomas Mocénigo (*c*).

Hoſtilités des Turcs.

Dragut qui avoit hiverné à Lépante, en ſortit avec trente Galiottes ou Fuſtes bien armées, & vint ſe poſter à l'iſle de Paxu, à peu de diſtance de Corfou, & là il incommodoit fort la navigation des Vénitiens. Le Provéditeur Paſqualigo ſortit de Corfou avec douze de ſes meilleures galeres pour tomber ſur quelques bâtimens ennemis, qui étoient proches de terre. Ils prirent la fuite vers le Golfe de Larta, pour faire croire qu'il n'y en avoit point d'autres à Paxu. Paſqualigo les pourſuivit; mais Dragut le voyant paſſé, allargua en mer pour prendre l'avantage du vent, & venir l'inveſtir. Le Provéditeur connut le danger & fit force de voiles pour regagner le port de Corfou. Dragut le pourſuivit ſi vivement, qu'il enleva une de ſes galeres, & que trois autres ſe firent échouer ſur la côte. Dragut

(*a*) *Paruta*, L. X. p. 79-82.
(*b*) Le même, p. 82-84.
(*c*) Le même, p. 84-87.

Section VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

prit alors la route de Candie, débarqua près de la Canée des troupes, qui ravagerent tout le pays; mais elles s'en trouverent mal, car les Inſulaires, ſoutenus de la cavalerie légere, tomberent ſur ces pillards, & en tuerent un grand nombre, & le reſte ſe rembarqua (*a*).

Laurent Gritti revint de Conſtantinople dans le mois d'Avril. Il rapporta, qu'il avoit trouvé les eſprits ſi aigris, qu'il n'avoit pas jugé l'occaſion favorable pour traiter de la paix, mais qu'il avoit obtenu une trêve de trois mois, pendant leſquels on pourroit négocier la paix. Après bien des débats ſur ce ſujet dans le Sénat, on réſolut à la pluralité de deux voix d'envoyer un Ambaſſadeur extraordinaire à Conſtantinople, & le choix tomba ſur Pierre Zeno. En attendant qu'il pût partir, & pour lui préparer les voies, on donna ordre à Laurent Gritti de retourner à Conſtantinople, chargé de ſolliciter une prolongation de la Trêve, & de profiter des circonſtances favorables pour entamer la négociation de la paix. Zeno partit quelque tems après, mais il tomba malade en chemin & mourut. Son Secretaire en donna avis au Sénat. Il manda qu'il avoit eu pluſieurs entretiens avec divers Bachas, qui tous lui avoient paru deſirer la paix avec ardeur. Le Sénat nomma pour Ambaſſadeur Thomas Contarini, âgé de quatrevingt-quatre ans, homme d'une grande expérience, qui avoit une connoiſſance particuliere du caractere des Turcs, avec leſquels il avoit converſé longtems. On ne lui donna que quatre jours pour ſe préparer au départ, & on renvoya le courier au Secretaire pour lui en donner avis (*b*).

Trêve de trois mois avec les Turcs.

Laurent Gritti étoit arrivé à Conſtantinople, où il travailla inutilement à obtenir une trêve générale, mais on lui accorda la prolongation de celle qu'il avoit conclue pour les Vénitiens, juſqu'au 20 de Septembre. Il découvrit que l'Ambaſſadeur de France le traverſoit ſecretement, qu'il ne cherchoit qu'à embaraſſer la négociation, afin d'en faire dépendre le ſuccès de la ſeule influence de ſon Maître, & de forcer par là les Vénitiens à ſe détacher de l'Empereur (*c*). La concluſion de la Trêve avec les Turcs donna lieu à bien des raiſonnemens. Les uns louoient, les autres blâmoient les Vénitiens. Le Pape loua la ſageſſe du Sénat, & l'Empereur ne deſapprouva point ſa conduite (*d*).

Prorogation de la trêve.

Pendant ces négociations, Barberouſſe mit en mer avec une Flotte de cent-cinquante voiles, ſur laquelle il avoit une nombreuſe artillerie, pour reprendre Caſtel-Nuovo; & Ulamane Beglerbei de la Grece, marcha avec une bonne armée pour attaquer la Place par terre. Le Sénat délibéra ſur la conduite qu'on devoit tenir dans une circonſtance ſi critique, & on réſolut, qu'un des Provéditeurs rentreroit dans le Golfe avec vingt-cinq galeres, & que le reſte de la Flotte ſe tiendroit à Corfou (*e*). Barberouſſe en entrant dans le Golfe déclara, qu'il obſerveroit exactement la trêve avec les Vénitiens, mais que l'Empereur n'y étant pas compris, elle ne devoit pas l'empêcher d'aſſiéger Caſtel-Nuovo, où il y avoit garniſon impériale.

Les Turcs reprennent Caſtel-nuovo.

(*a*) Le même, p. 87, 88.
(*b*) Le même, p. 89-91. *Andr. Mauroceni*, Hiſt. Venet. L. VI. p. 547-549. du T. V. des Hiſtoriens de Veniſe.
(*c*) *Maurocen.* l. c. p. 549, 550. *Paruta*, l. c. p. 90.
(*d*) *Maurocen.* l. c. p. 547.
(*e*) Le même, p. 551-557. *Paruta*, p. 92, 93.

SECTION VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

Au commencement du mois d'Août, il entra dans le Golfe de Cattaro avec quatrevingt-dix galeres, & trente fuſtes commandées par Dragut, & dans le même tems Ulamane parut avec trente mille hommes, tant cavalerie qu'infanterie. La place fut attaquée de trois côtés; malgré la vigoureuſe réſiſtance des aſſiegés les Turcs ſe logerent ſur un des baſtions; les aſſiegés creuſerent une mine deſſous, pour en chaſſer les ennemis, mais lorſqu'on y mit le feu, la poudre prit ſi lentement, que les Turcs eurent le tems de ſe dérober au péril, & elle ſauta du côté de la place, & enſévelit nombre d'Eſpagnols ſous ſes ruines. Les autres épuiſés de fatigues ſe retirerent au nombre de huit-cens dans le Fort avec le Capitaine Ario Maceno. Sarmento, préférant une mort honorable à l'eſpérance incertaine de ſe ſauver, reſta avec quelques compagnies dans la ville; elle fut emportée d'aſſaut, & les défenſeurs furent taillés en pieces. Ceux qui s'étoient retirés dans le Fort ſe rendirent, à condition qu'ils auroient la vie & la liberté, mais Barberouſſe les mit tous à la chaine (*a*). Il ſe préſenta enſuite devant le château de Riſano, que Louis Zane lui rendit, n'étant pas en état de le défendre. Barberouſſe, ſans reſpecter la trêve, chercha alors querelle à Jean Mathieu Bembe, Gouverneur de Cattaro, & le ſomma de lui rendre cette place, avec menace d'emploier la force contre lui. Bembe lui répondit avec fermeté; Barberouſſe fit avancer quelques galeres, mais une décharge de toute l'artillerie de la Place les obligea bientôt de s'éloigner. Le lendemain le Général Turc s'approcha avec toute ſa Flotte, débarqua des troupes & voulut prendre poſte autour de la place, mais le feu continuel du canon, & une ſortie que firent les aſſiegés, lui firent perdre tant de monde & maltraiterent tellement le reſte, qu'il renonça à ſon entrepriſe, & après avoir demeuré encore un jour dans l'inaction, il ſe retira vers l'embouchure du Golfe & fit demander à Bembe de lui envoyer un de ſes Officiers pour s'aboucher avec lui. Le Gouverneur donna cette commiſſion à Jérôme Cocco, Capitaine de galere; Barberouſſe le reçut fort civilement, & témoigna beaucoup de bonne volonté pour la République, diſant qu'il ſeroit exact à obſerver la trêve, à moins qu'il ne reçut des ordres contraires de Conſtantinople, où il venoit de dépêcher un courier. Il partit le 17 d'Août & conduiſit ſa Flotte à la Vallone, après avoir mis une forte garniſon dans Caſtel-Nuovo. En paſſant devant Corfou, il fut ſalué par les châteaux, & les Recteurs de l'iſle lui envoyerent des rafraichiſſemens, qu'il reçut fort agréablement, en déclarant qu'il avoit conſeillé la guerre, mais qu'il travailleroit de tout ſon pouvoir à procurer la paix (*b*).

Négociation pour la paix.

Sur ces entrefaites Thomas Contarini étoit arrivé à Conſtantinople, il avoit eu audience de Soliman, ce Prince ne lui préſenta point la main, comme c'étoit la coutume, mais il la tint toujours ſerrée contre ſa poitrine, ce qui fut interprété par les Bachas pour un ſigne du chagrin & du trouble que cette guerre lui avoit cauſé. Contarini lui expoſa en peu de mots le ſujet de ſa miſſion. Le Sultan lui répondit qu'il le voyoit avec plaiſir, & le renvoya à ſes Miniſtres pour l'inſtruire de ſes intentions. Dans

(*a*) *Sagredo*, ubi ſup. p. 94-96. *Paruta*, p. 94, 95. *Maurocen.* l. c. p. 558-560.

(*b*) *Sagredo*, p. 97. *Maurocen.* l. c. p. 560-562. *Paruta*, p. 95-98.

les conférences qu'il eut avec eux, il dit que le Sénat l'avoit envoyé pour renouveller les anciennes capitulations, moyennant qu'on se restituât de part & d'autre ce qui avoit été pris pendant la guerre. Les Ministres de la Porte répondirent, qu'on ne pouvoit traiter sur ce pied-là, que le Grand Seigneur étoit extraordinairement irrité contre les Vénitiens, surtout à cause de la derniere ligue faite contre lui avec l'Empereur, ensorte que non seulement la restitution qu'ils demandoient étoit impossible, mais qu'ils ne devoient pas espérer d'obtenir la paix, à moins que la République ne rendit à la Porte Malvasie & Napoli de Romanie, avec tout ce qu'elle possédoit sur les côtes de l'Empire, depuis Constantinople jusqu'à Castel-Nuovo, afin de faire cesser à l'avenir tout sujet de contestation entre les deux Etats; qu'il falloit de plus indemniser sa Hautesse des fraix de la guerre qu'il n'avoit entreprise qu'après y avoir été provoqué par plusieurs injures; que ce n'étoit point par un principe de cupidité qu'il exigeoit ce dédommagement, mais pour maintenir sa dignité, d'autant plus, que la République avoit accordé un pareil dédommagement à l'Empereur, Prince bien moins grand & moins puissant que Soliman. Contarini répondit qu'il étoit venu pour faire la paix & non pour céder les Etats de la République; que l'on feroit plutôt éternellement la guerre, & s'exposeroit aux dernieres extrémités. Il ajouta, que n'étant que simple Ministre du Sénat, tout ce qu'il pouvoit faire étoit de lui rendre compte des propositions de la Porte (*a*). Morosini dit, que les Ministres lui repliquerent, que s'il n'avoit pas d'autres propositions à faire, il pouvoit partir; que l'Ambassadeur demanda de pouvoir rester à Constantinople, jusqu'à ce qu'il eût reçu réponse de Venise; mais qu'il ne put obtenir la permission de rester (*b*). Paruta & Sagredo rapportent, que les Ministres de la Porte l'exhorterent à concevoir de meilleures espérances, l'assurant que le Grand Seigneur seroit content, pourvu qu'on lui accordât la moindre de ses demandes, l'usage étant parmi eux de demander beaucoup d'abord. Ils lui conseillerent de retourner à Venise rendre compte de ses négociations au Sénat, & de revenir avec de nouveaux pouvoirs dans le tems de la cérémonie des noces de la fille du Sultan, & de la circoncision de ses fils, circonstance qui pourroit lui être favorable. Contarini se disposa à partir, & dépêcha un courier au Sénat pour l'informer de ce qui venoit de se passer. Il prit congé de Soliman, mais on ne lui fit aucun des honneurs accoutumés (*c*).

Irrésolution du Sénat.

Les Vénitiens furent fort irrésolus, quand ils apprirent les difficultés que la négociation de la paix rencontroit. Sur ces entrefaites, Cesar Cantelmi que le Roi de France envoyoit en Ambassade à Constantinople, arriva à Venise. Il déclara au College, qu'il avoit ordre du Roi son Maître, d'interposer ses bons offices pour procurer la paix à la République & offrit de se charger des commissions que la République voudroit lui donner sur ce sujet. Mais diverses raisons augmenterent l'incertitude du Sénat, desorte qu'on ne donna aucune commission à Cantelmi. L'arrivée du Marquis du Guast de la part de l'Empereur, & du

(*a*) *Maurocen.* l. c. p. 562, 563. *Sagredo*, p. 97-100. *Paruta*, p. 98, 99.

(*b*) *Maurocen.* ubi sup.

(*c*) *Paruta*, p. 99, 100. *Sagredo*, p. 101.

SECTION VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

Maréchal d'Annebaut de la part du Roi de France, ne ſervit qu'à multiplier les ſujets d'irréſolution. L'un & l'autre parlerent d'une Ligue générale contre les Turcs. Le Sénat ſe contenta de repréſenter le danger où ſe trouvoit la Chrétienté, ſi l'on ne ſe hâtoit d'oppoſer promptement des forces ſuffiſantes à celles des Turcs, qui étoient toutes prêtes (*a*).

Il envoye un nouvel Ambaſſadeur.

En ce tems-là, on reçut des Lettres du Baile Canale, qui mandoit, qu'on préparoit des fêtes à Conſtantinople pour la célébration du mariage de la fille de Soliman, & pour la circonciſion de deux de ſes fils, & que tous les Miniſtres de la Porte deſiroient, que la République profitât de la circonſtance, pour y envoyer un Ambaſſadeur chargé de reprendre la négociation de la paix. Le Sénat ne délibera pas longtems & nomma Louis Badouer. On lui ordonna de ſolliciter d'abord la trêve générale de tous les Etats Chretiens, & s'il ne pouvoit l'obtenir de conclure la paix particuliere des Vénitiens, moyennant la reſtitution mutuelle de tout ce qui avoit été envahi pendant la guerre. Que s'il ne pouvoit obtenir ces conditions, il devoit offrir un tribut annuel de cinq ou ſix mille ducats pour Malvaſie & Napoli de Romanie, avec trois-cens mille ducats pour le dédommagement des fraix de la guerre. Le Conſeil des Dix lui permit par une inſtruction ſecrete, de céder Napoli & Malvaſie, s'il étoit abſolument néceſſaire pour obtenir la paix (*b*).

Paix conclue avec les Turcs. 1540.

Badouer arriva à Conſtantinople le 15 d'Avril, & après avoir eu audience du Sultan, il entra en conférence avec les Miniſtres de la Porte. Il les trouva d'abord fort difficiles, non qu'ils euſſent de l'éloignement pour la paix, mais parcequ'ils avoient connoiſſance des inſtructions ſecretes de l'Ambaſſadeur, & qu'ils comptoient d'obtenir tout ce qu'ils demanderoient. Ils prétendirent que la République cédât toutes les iſles qu'elle poſſédoit dans l'Archipel, entre Napoli & Malvaſie. Badouer ſurpris de ces demandes ſuſpendit la négociation pendant quelques jours, réſolu de tout tenter avant que d'en venir à l'exécution de ſes derniers ordres; il emploia l'Ambaſſadeur de France, qui ne put rien gagner ſur l'eſprit des Miniſtres de la Porte. Enfin Badouer reprit la négociation par le conſeil de Barberouſſe, & conclut enfin le Traité, par lequel il céda les deux villes de Morée, & la République s'engagea à payer en trois ans une ſomme de trois-cens mille ducats pour les fraix de la guerre. Les anciennes capitulations furent renouvellées, & on y ajouta même pluſieurs articles pour aſſurer pleinement la liberté du commerce & de la navigation dans les Etats reſpectifs (*c*).

(*a*) *Maurocen.* l. c. p. 564-575. *Paruta*, p. 100-108. *Sagredo*, p. 103-112.

(*b*) *Paruta*, l. c. p. 110, 111. *Maurocen.* p. 576.

(*c*) *Paruta*, p. 113, 114. *Maurocen.* p. 577, 578. *Sagredo*, p. 113, 114.

SECTION IX.

Trahiſon découverte à Veniſe. Les Vénitiens obſervent une neutralité conſtante entre les autres Puiſſances. Divers événemens particuliers. Nouvelle guerre avec les Turcs, qui envahiſſent l'iſle de Chypre. *Bataille de* Lépante. *Paix avec les Turcs. Evénemens divers. Démêlé de la République avec le Pape* Paul V. *terminé en* 1607. *Quelques Faits des deux années ſuivantes.*

Section IX. *Hiſtoire de* Veniſe *depuis l'an* 1540 *juſqu'à l'an* 1609.

On deſiroit ardemment la paix à Veniſe, mais quand on apprit à quelles conditions Badouer l'avoit conclue, on jugea que la République la payoit bien cher, on blâma l'Ambaſſadeur, & on le taxa de précipitation. Mais bientôt on lui rendit juſtice; outre l'ordre ſecret qu'il avoit du Conſeil des Dix, il informa le Sénat que la République avoit été trahie, & que les Miniſtres de la Porte avoient été inſtruits de ſes pouvoirs, enſorte qu'il n'avoit pu obtenir d'autres conditions, que celles qu'ils ſavoient qu'il avoit ordre d'accorder. Bientôt on découvrit les auteurs de cette trahiſon. Conſtantin & Nicolas Cavazza, le premier Secretaire du Conſeil des Dix, & l'autre du Sénat, & Maffée Léone l'un des Sages de Terre-Ferme, recevoient penſion du Roi de France, pour lui revéler les plus ſecretes délibérations du Gouvernement, & lui en rendoient compte par le moyen d'Auguſtin Abondio, & de Jean François Valerio. Un Citadin nommé Jérôme Marteloſſo, qui entretenoit un commerce de galanterie avec la femme d'Abondio, découvrit cette intrigue d'une façon aſſez ſinguliere. Se trouvant un jour chez elle, il entra par hazard dans le Cabinet du mari, & y apperçut quelques Lettres de Nicolas Cavazza qui parloient d'affaires d'Etat; il les prit & les porta aux Chefs du Conſeil des Dix.

Trahiſon découverte à Veniſe.

Nicolas Cavazza, Abondio & Valerio furent bientôt informés de ce qui ſe paſſoit, & ſe réfugierent dans le Palais de l'Ambaſſadeur de France. On envoya des miniſtres de la Juſtice pour s'aſſurer d'eux, mais on y trouva de la réſiſtance. On fit avancer un vaiſſeau avec deux pieces de canon pour battre le Palais de l'Ambaſſadeur, qui fut obligé de céder à la force, & de livrer les coupables, qui furent pendus auſſitôt entre les deux colonnes de la petite Place de Saint-Marc. Conſtantin Cavazza & Maffée Léone ſe ſauverent & leur tête fut miſe à prix, mais on ne put jamais découvrir ce que le premier étoit devenu. Le ſecond ſe retira en France, où il ne trouva ni appui ni protection & fut réduit à enſeigner la Grammaire pour ſubſiſter (*a*).

Les Traîtres ſont punis.

François I témoigna d'abord beaucoup de reſſentiment de la violence faite au Palais de ſon Ambaſſadeur, & fut plus de deux mois ſans vouloir voir Jean Antoine Venier, Ambaſſadeur de Veniſe à ſa Cour. Mais s'étant calmé, il le fit venir un jour, & lui parla de cette affaire avec plus de modération; „ Qu'auriez-vous fait, lui dit-il, ſi on en avoit uſé de la ſorte à „ votre égard? Ah! Sire, lui répondit Venier, ſi les rebelles à votre

Reſſentiment du Roi de France.

(*a*) *Paruta*, p. 115, 116. *Sagredo*, p. 114, 115.

SECTION IX. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1540 juſqu'à l'an 1609.*

„ Majeſté, oſoient ſe réfugier dans ma maiſon, je les ſaiſirois moi-même „ & les remettrois entre vos mains; & ſi j'en uſois autrement, j'en ſerois „ ſévérement puni par la Seigneurie". Cette ſage réponſe acheva d'appaiſer le Roi (*a*).

La concluſion de la paix diſpenſoit la République d'entretenir une nombreuſe Flotte. Le Généraliſſime Thomas Mocénigo, avant que de paſſer en Dalmatie pour déſarmer, ſe rendit à Malvaſie & à Napoli de Romanie, pour informer les habitans de ces deux villes du Traité par lequel la Seigneurie les cédoit à l'Empire Ottoman. Ils furent vivement affligés de cette nouvelle & Mocénigo tâcha de les conſoler, & leur offrit un aſile dans les autres Etats de la République. La plupart prirent le parti de l'accepter, & au mois de Novembre, le Provéditeur Alexandre Contarini ſe rendit avec vingt galeres & quantité d'autres bâtimens, où ils s'embarquerent avec leurs effets, il enleva auſſi les munitions & l'artillerie, & prit les troupes qui y étoient; après quoi il remit ces deux Places à Caſſin, Bacha de Morée (*b*).

Alexandre Contarini juſtifié. 1541.

Le Provéditeur s'étant rendu à Veniſe, Pierre Mocénigo, l'un des Avogadors, lui ordonna de ſe préſenter pour rendre compte de ſa conduite. Il s'agiſſoit de ce qui s'étoit paſſé, lorſque les deux flottes étoient en préſence, avant que la guerre fût déclarée, & qu'il avoit attaqué la galere Impériale. L'affaire fut portée au Sénat, & Contarini y trouva de zélés défenſeurs. Nicolas da Ponté en particulier plaida ſa cauſe avec tant de force & d'éloquence, qu'il entraina tous les ſuffrages, de façon que Contarini fut déchargé de l'accuſation, & rétabli dans ſes droits (*c*).

Le paix que la République venoit de conclure dura trente ans ſans interruption; les Vénitiens aiant pendant tout cet intervalle ménagé avec ſoin les Turcs, & été attentifs à garder une exacte neutralité dans les querelles des autres Princes. Ainſi nous ne parlerons de ce qui ſe paſſa, qu'autant qu'il ſera néceſſaire pour l'intelligence de l'Hiſtoire de Veniſe.

Nouvelles ſemences de guerre entre les Turcs & les Princes Chretiens.

On ſe flatoit de voir la paix devenir générale; Soliman paroiſſoit diſpoſé à faire une longue trêve avec les Princes Chretiens, & l'Ambaſſadeur de France avoit travaillé avec tant de ſuccès à l'accommodement du Sultan avec l'Empereur, qu'il étoit ſur le point de ſe conclure. D'ailleurs Charlequint, en paſſant à Paris pour aller en Flandre, ſembloit avoir donné lieu d'eſpérer la concluſion de la paix entre la France & l'Eſpagne. La mort de Jean Roi de Hongrie fit évanouir toutes ces eſpérances, & attira les armes des Turcs en Hongrie. Jean laiſſoit un fils au berceau ſous la tutelle de ſa veuve Iſabelle fille de Sigismond Roi de Pologne. Ferdinand, Roi des Romains, prétendit qu'en vertu d'un dernier Traité avec le Roi Jean, la Hongrie devoit lui appartenir. Il fit ſommer la Reine de la lui céder offrant certains avantages pour ſon fils; il envoya auſſi Jérôme Laſco à Conſtantinople pour demander à Soliman la libre poſſeſſion de la Hongrie, aux mêmes conditions que le feu Roi Jean en avoit joui. Mais en même tems, il fit entrer une armée en Hongrie, & ſoumit Strigonie, Vicegrade, Peſt, Albe Royale & d'autres Places. La Reine veuve avoit de ſon côté imploré par

(*a*) *Paruta*, p. 116, 117. *Sagredo*, p. 116.
(*b*) *Paruta*, p. 117-120. *Maurocen.* p. 579.
(*c*) *Paruta*, p. 120. *Maurocen.* p. 579-580.

par une Ambaſſade ſolemnelle l'appui de Soliman en faveur de ſon fils (*a*). Le Sultan fut très-irrité de ce que Ferdinand avoit attaqué un royaume qui étoit ſous ſa protection. Il ne voulut plus entendre parler de paix avec la maiſon d'Autriche, & porta la guerre en Hongrie. Dans le même tems, il fit partir Antoine Rincon, Ambaſſadeur de France à la Porte, pour informer le Roi ſon Maître, qu'il n'étoit plus queſtion de paix avec l'Empereur & Ferdinand ſon frere. Charlequint venoit d'étouffer la rebellion des Gantois, & ſe voiant tranquille de ce côté-là, il chercha des prétextes pour ne point remplir l'engagement qu'il avoit pris de reſtituer le Milanés à François I. Celui-ci réſolut de profiter du mécontentement de Soliman contre la Maiſon d'Autriche, pour ſe venger.

SECTION IX. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1540 juſqu'à l'an 1609.*

Ambaſſadeur de France aſſaſſiné par les Eſpagnols.

Rincon, venant de Conſtantinople, paſſa à Veniſe; il informa le Sénat des grands préparatifs du Grand Seigneur pour attaquer la Hongrie, & fit tous ſes efforts pour engager la République à s'unir plus étroitement avec le Roi ſon Maître. S'étant rendu à Paris, & aiant fait part au Roi de la ſituation des affaires, François I le renvoya avec Céſar Frégoſe, avec ordre de paſſer à Veniſe, & de s'y embarquer pour l'Albanie. Ces deux Envoyés s'embarquerent à Pavie pour aller par eau à Veniſe, & ils furent attaqués à l'embouchure du Teſin par une troupe de ſoldats Eſpagnols, qu'on accuſa le Marquis du Guaſt d'avoir apoſtés, & furent tués tous deux (*b*). Le Roi de France fit faire les plus vives plaintes de ce lâche aſſaſſinat dans toutes les Cours de l'Europe. Pendant ce tems-là Charlequint ſe préparoit à ſon expédition d'Afrique.

Sage conduite des Vénitiens.

Telle étoit la face des affaires; les Vénitiens ſe bornerent à obſerver avec beaucoup d'attention les mouvemens qui alloient agiter l'Europe, afin de ſe maintenir dans la neutralité. Ils s'appliquerent ſurtout à ne donner aucun ombrage aux Turcs, & à les convaincre du deſir ſincere qu'ils avoient d'entretenir la paix avec eux (*c*).

Charlequint paſſe en Italie pour ſon expédition d'Afrique. 1542.

La République ſuivit conſtamment les mêmes maximes d'une ſage politique. Charlequint, entêté de ſon expédition d'Afrique, ſe mit en chemin pour l'Italie, & fit propoſer au Sénat une ligue particuliere, dont l'objet ſeroit d'aſſurer l'Italie contre l'invaſion des Infideles. Ce Prince ſe flatoit d'engager par là les Vénitiens tôt ou tard à rompre la neutralité; mais ils n'eurent garde de donner dans le piege, & refuſerent d'entrer dans de nouveaux engagemens. Le Pape ne voulut pas non plus ſe départir de la neutralité, par des raiſons particulieres (*d*). Cependant l'Empereur paſſa du Trentin dans le Véronois; le Sénat envoya quatre Ambaſſadeurs pour lui rendre les honneurs accoutumés, & ils l'accompagnerent pendant deux jours ſur les terres de la République. De Peſchiéra il alla par Mantoue à Milan, delà à Genes & à Luques. Il eut dans cette derniere ville une entrevue avec le Pape, & il convint avec Paul III d'aſſembler, l'année ſuivante, un Concile Général à Vicence, pour

(*a*) *Sagredo*, p. 119 & ſuiv. *Paruta*, L. XI. p. 123, 124. *Maurocen.* p. 581, 582.

(*b*) *Paruta*, p. 125, 126. *Maurocen.* p. 582. *Sagredo*, p. 131-133.

(*c*) *Paruta*, p. 127, 128.

(*d*) *Paruta*, p. 131, 132. *Maurocen.* p. 583, 584.

SECTION XI.

Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1540 juſqu'à l'an 1609.

décider les Controverſes entre les Catholiques & les Proteſtans. Le Sénat, qui y avoit d'abord conſenti, changea d'avis après mûre réflexion, & repréſenta au Pape, que la paix conclue avec la Porte l'obligeoit à des ménagemens, qui n'auroient pas eu lieu pendant la guerre, que l'aſſemblée d'un Concile dans une ville de l'Etat Vénitien, perſuaderoit à Soliman, que les Vénitiens tramoient une ligue contre lui avec tous les autres Princes Chretiens, ce qui ſeroit très-préjudiciable à la République (*a*).

Un accident indiſpoſe les Turcs contre les Vénitiens

Ces ménagemens étoient d'autant plus néceſſaires, qu'on feſoit courir le bruit à Conſtantinople que les Vénitiens n'obſerveroient le Traité de paix, qu'auſſi longtems qu'ils croiroient ne pouvoir le rompre ſans danger. Ce qui contribua à rendre leurs diſpoſitions ſuſpectes, c'eſt ce qui arriva à l'égard de deux Galiotes Turques, qui paſſoient des côtes de Barbarie à Conſtantinople. Le Capitaine du Golfe, qui croiſoit avec ſon eſcadre les voyant fuir, crut que c'étoient des Corſaires; il les pourſuivit, & s'en empara après avoir maſſacré la plus grande partie des équipages, & rendu la liberté à tous les Eſclaves Chretiens. Barberouſſe, à qui ces galiotes appartenoient, en témoigna beaucoup de reſſentiment. Le Sénat travailla d'abord à accommoder cette affaire, & y réuſſit en dédommageant Barberouſſe par une ſomme d'argent, conformément aux Traités (*b*).

Soliman envoye un Ambaſſadeur à Veniſe.

Quelque tems après, Soliman envoya Janusbei, en qualité d'Ambaſſadeur à Veniſe, pour y porter la ratification du Traité de paix. Il avoit commiſſion de preſſer le Sénat de s'allier plus étroitement avec la France. Janusbei fut reçu avec de grands honneurs, & le Doge au nom du Sénat jura l'obſervation des articles dont Badouer étoit convenu. Mais quant à la ligue propoſée avec la France, il répondit à l'Ambaſſadeur, „ Que la Republi„ que étoit en paix & en bonne intelligence avec le Roi de France, & „ qu'elle perſiſteroit à la cultiver; mais qu'elle ne pouvoit entrer dans de „ nouveaux engagemens, qui la miſſent dans la néceſſité de prendre les ar„ mes contre d'autres Puiſſances; que Soliman étoit trop ſage & trop équi„ table pour ne pas approuver ſon procédé". Janusbei retourna à Conſtantinople, & rapporta à ſon Maître cette réponſe; le Sultan loua la prudence des Vénitiens (*c*).

François I ſollicite les Vénitiens contre l'Empereur.

François I avoit continué ſes négociations à la Porte, après l'aſſaſſinat de Rincon & de Frégoſe. Il avoit envoyé à Conſtantinople Antoine Polin, & c'étoit à la ſollicitation de celui-ci que Janusbei avoit été chargé de preſſer les Vénitiens de ſe liguer avec la France. Polin étoit revenu de Conſtantinople rendre compte au Roi de ſa négociation, & François I le fit partir auſſitôt pour y retourner; il lui ordonna en paſſant à Veniſe, de faire un nouvel effort auprès du Sénat pour le faire déclarer contre l'Empereur. Polin eut une audience ſecrete au College, & n'oublia rien pour faire valoir les griefs du Roi contre Charlequint, la puiſſance de ſon Maître, ſon alliance avec les Turcs, & les avantages que la République devoit attendre de ſon union avec lui. Le Sénat répondit, que les Vénitiens feſoient tout le cas poſſible de l'amitié du Roi de France, qu'ils étoient réſolus de la

(*a*) *Paruta*, p. 128, 129. *Maurocen.* p. 585.

(*b*) Les mêmes.

(*c*) *Paruta*, p. 130. *Maurocen.* ubi ſup.

cultiver toujours avec tout le soin possible; mais qu'ils étoient dans le dessein de ne rien entreprendre qui pût troubler la bonne intelligence entre eux & les autres Princes. Les galeres de la République conduisirent Polin en Albanie, & delà il passa à Constantinople (*a*).

Section IX. *Histoire de Venise depuis l'an 1540 jusqu'à l'an 1609.*

Malgré toute l'attention du Sénat à ne point s'engager à des démarches qui pussent allumer la guerre, il faillit à l'avoir avec le Roi des Romains. La ville de Marano dans le Frioul étoit demeurée à Ferdinand. Bertrand Sacchia d'Udiné, conjointement avec Turchetti Capitaine de Bresce, surprit cette Place. Ils appellerent à leur secours Pierre Strozzi banni de Florence; Strozzi leva à la hâte quelques troupes dans l'Etat de Venise, se rendit à Marano, y arbora le drapeau de France, & déclara qu'il tenoit cette Place au nom du Roi. Rien ne pouvoit arriver de plus fâcheux pour la République; d'une part Ferdinand pouvoit soupçonner les Vénitiens d'être les premiers moteurs de cette intrigue; de l'autre, il étoit dangereux de laisser une place si importante entre les mains des François, qui pouvoient delà faire des courses sur les terres voisines. Outre cela Strozzi & Sacchia disoient hautement, qu'ils livreroient Marano aux Turcs, plutôt que de la rendre à Ferdinand. C'étoit ce qu'il y avoit le plus à craindre, puisqu'alors tout l'Etat de Venise, & le Golfe Adriatique auroient été exposés aux déprédations des Turcs (*b*). Le Sénat prit d'abord des mesures pour prévenir les suites de cette affaire; il défendit sous les peines les plus séveres à tous les sujets de la République d'entrer dans Marano, & d'y porter des vivres, ni aucune espece de secours. Il fit arrêter le pere & la femme de Sacchia, qui étoient à Udiné, afin d'avoir en eux des ôtages propres à reprimer ses pernicieux desseins, & il amusa ce brouillon & ceux qui étoient avec lui par des propositions avantageuses d'un accommodement, pour les empêcher de recevoir garnison Turque, en cas d'attaque de la part de Ferdinand. Ce Prince envoya à Venise l'Evêque de Trente, & fit demander au Sénat un secours de troupes & de vaisseaux pour reprendre Marano. Comme l'on avoit la France à ménager, on répondit, que le Sénat desiroit sincérement que le Roi des Romains recouvrât Marano, qui lui avoit été enlevée par fraude & par violence; que le passage sur les terres de la République seroit ouvert à ses troupes, & qu'on leur fourniroit les subsistances nécessaires; mais qu'on espéroit encore de terminer cette affaire par un accommodement.

Affaires de Marano dans le Frioul.

L'Ambassadeur de France déclara dans une audience, que le Roi son Maître étoit résolu de ne rien décider touchant Marano, qui ne fût agréable au Sénat, & qu'il le prioit de lui donner ses conseils sur cette affaire. On lui répondit, que la prudence du Roi étoit si connue, qu'il n'avoit pas besoin du conseil des autres, & que tout ce que le Sénat pouvoit desirer, étoit que le parti que Sa Majesté prendroit, contribuât à maintenir l'union & la paix (*c*). Pendant ce tems-là, la femme du Gouverneur Allemand eut permission de sortir de Marano, pour aller chercher dequoi

(*a*) *Paruta*, p. 135-137. *Maurocen.* p. 586, 587.

(*b*) *Paruta*, p. 140, 141. *Maurocen* p. 588, 589.

(*c*) *Paruta*, p. 142. *Maurocen.* l. c.

SECTION IX. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1540 juſqu'à l'an 1609.*

payer la rançon de ſon mari; Sacchia l'accompagna; mais quand il revint, les autres rebelles ne voulurent point le recevoir. Ils entreprirent de bâtir un Fort à Lignano, qui eſt un port à cinq milles de Marano, afin d'avoir une retraite pour les bâtimens qu'ils avoient deſſein d'armer en courſe. Le Sénat ne jugea pas à-propos de leur laiſſer le tems de s'établir dans cet endroit, il y envoya deux galeres ſous les ordres de Bernard Sagredo & de Philippe Bragadino, avec un bon nombre de ſoldats commandés par Jules da Monté, qui mirent en fuite les travailleurs, raſerent le Fort, & emporterent les matériaux. Ferdinand, fit équipper quelques galeres pour attaquer Marano, & le Roi de ſon côté ſe diſpoſa à ſecourir la Place. Les Vénitiens, qui appréhendoient de voir la guerre s'allumer dans leur voiſinage, entamerent une négociation pour accommoder ce différend, mais elle fut ſuſpendue par d'autres affaires plus importantes, qui attirerent l'attention de ces Princes (*a*).

Ligue propoſée par le Pape, refuſée. 1543.

L'année ſuivante 1543 toute l'Europe fut allarmée par les grands préparatifs de guerre qui ſe feſoient de toutes parts. Soliman ſe diſpoſoit à faire entrer une grande armée en Hongrie, & à envoyer ſa Flotte dans la Méditerranée pour agir avec celle de France contre les Etats de l'Empereur. François I avoit raſſemblé de grandes forces & l'Empereur avoit engagé le Roi d'Angleterre à lui déclarer la guerre. Le Pape, qui étoit mécontent de Charlequint, auroit bien voulu ſe déclarer contre lui. Il chercha à gagner les Vénitiens, & leur propoſa une ligue particuliere avec lui pour leur ſureté commune. Le Sénat ne jugea pas à propos d'accepter cette propoſition, & répondit au Pape, qu'il ne voyoit aucune néceſſité à la ligue qu'il lui propoſoit, qui ne pouvoit que les rendre ſuſpects aux Puiſſances belligérantes, & leur attirer des maux qui étoient encore éloignés (*b*).

Précautions des Vénitiens.

La Flotte Turque, cauſoit plus d'inquiétude aux Vénitiens; bien que les Turcs aſſuraſſent qu'ils n'entreprendroient rien au préjudice des Traités, & que Polin donnât les mêmes aſſurances, le Sénat crut devoir prendre des précautions & fit armer juſqu'à ſoixante galeres. Etienne Tiépolo fut nommé pour les commander en qualité de Généraliſſime de mer. Ses ordres portoient de viſiter exactement les côtes & les Colonies de la République, de les pourvoir de toutes les choſes néceſſaires à leur défenſe; de ſe tenir à portée de donner la main à Paul Juſtiniani Provéditeur de mer, qui devoit ſe rendre avec une eſcadre à Zara, & d'éviter ſoigneuſement de donner le moindre ombrage aux Turcs. On donna ce même ordre à Alexandre Bondolmier, qui fut envoyé à Corfou avec quinze galeres (*c*). Il ne ſe paſſa rien qui pût altérer la bonne intelligence entre la Porte & la République; au contraire, Soliman envoya ſucceſſivement deux Ambaſſadeurs à Veniſe, pour faire part au Sénat de ſes ſuccès en Hongrie. Le Sénat répondit à ces avances en feſant partir un Ambaſſadeur pour complimenter le Sultan ſur l'heureux ſuccès de ſes armes, & pour l'aſſurer de l'intention où étoit la République d'entretenir conſtamment la paix (*d*).

(*a*) *Paruta*, p. 143, 144. *Maurocen.* p. 589, 590.
(*b*) *Paruta*, p. 144-146. *Maurocen.* p. 592, 593.
(*c*) *Paruta*, p. 147, 148. *Maurocen.* p. 593, 594.
(*d*) *Paruta*, p. 154, 155. *Maurocen.* p. 596, 597.

SECTION IX. *Histoire de Venise depuis l'an 1540 jusqu'à l'an 1609.*

L'affaire de Marano n'étoit rien moins que terminée. Le Roi de France y avoit envoyé des troupes, & Ferdinand fesoit rassembler un corps de troupes aux ordres de Jean-Baptiste Savelli, pour assieger cette Place par terre, tandis que quelques bâtimens, qu'il fesoit équipper à Trieste, l'assiegeroient par mer. Ces divers mouvemens embarrassoient les Vénitiens; ils sortirent heureusement d'intrigue par un nouvel incident. Pierre Strozzi, à qui le Roi de France avoit fait don de Marano, pour le recompenser de ses services, envoya à Venise Jean François Pazzi, pour offrir au Sénat de lui céder la place, moyennant une somme d'argent; déclarant que si la République refusoit de traiter avec lui, il trouveroit d'autres Princes puissans, qui ne laisseroient pas échapper l'occasion d'acquérir Marano; le bruit couroit même que Strozzi pourroit bien la vendre aux Turcs. Quelque envie qu'eût le Sénat de ne point donner lieu au Roi des Romains de soupçonner que les Vénitiens avoient été d'intelligence avec Strozzi, la crainte de voir les Turcs maîtres d'une Place si voisine de la Capitale, & au centre de l'Etat Vénitien, le détermina à prêter l'oreille à la proposition de Strozzi. On nomma Antoine Capello & François Contarini pour traiter avec Pazzi, & Marano fut vendu à la République pour trente-cinq mille ducats payés comptant. Alexandre Bondolmier alla avec quelques troupes prendre possession de la place; les habitans en témoignerent une grande joie & prêterent serment de fidelité à la Seigneurie. Le Sénat en fit donner avis à l'Empereur & à Ferdinand par Bernard Navagier & Marin Cavalli Ambassadeurs de la République à la Cour de ces deux Princes; & ces deux Ministres firent si bien valoir les raisons qui avoient porté le Sénat à acheter Marano, que Charlequint & Ferdinand, qui avoient des affaires plus graves sur les bras parurent peu affectés de cet événement (*a*).

Suite de l'affaire de Marano.

La France sollicite encore la République qui persiste dans la neutralité. 1544.

La guerre entre l'Empereur & le Roi de France s'allumoit de plus en plus. Charlequint engagea le Corps Germanique à le seconder, & François I se proposa d'attaquer les Etats que ce Prince avoit en Italie. Dans cette vue, il chercha à engager les Vénitiens dans ses intérêts, & chargea de cette commission Hippolyte d'Este, Cardinal de Ferrare, qui se rendit à Venise. Dans l'audience secrete qu'il eut au College, il ne négligea rien pour engager les Vénitiens à se liguer avec le Roi de France contre l'Empereur, pour leur propre sureté & leur avantage, en fesant valoir le danger auquel l'ambition de Charlequint exposoit la République. Le Sénat, qui avoit déja plusieurs fois pesé tous ces motifs, ne crut pas devoir changer de sentiment, & persista dans la neutralité qu'il avoit embrassée (*b*).

Paix entre l'Empereur & la France.

Au mois de Septembre de cette même année, la paix se conclut entre l'Empereur & le Roi de France, dans le tems qu'on s'y attendoit le moins. La Flotte Ottomane s'en retourna, & l'Empereur, de même que le Roi des Romains envoyerent des Ambassadeurs à Constantinople pour y négocier la paix. Le Baile de la République eut ordre d'appuier cette négociation (*c*).

(*a*) *Paruta*, p. 155-158. *Maurocen.* p. 599-607.
(*b*) *Paruta*, p. 158-165. *Maurocen.* p. 598, 599.
(*c*) *Paruta*, p. 165-172. *Maurocen.* p. 608-612.

SECTION IX. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1540 juſqu'à l'an 1609.*

On en entama alors une nouvelle entre le Roi des Romains & la République au ſujet de Marano & des limites du Véronois & du Frioul qui étoient reſtées indéciſes. Les Commiſſaires de Ferdinand demanderent pour Marano ſoixante-quinze mille ducats, payables en trois ans, & ceux de Veniſe y acquieſcerent à condition que le différend ſur les limites ſeroit terminé définitivement. Mais les Commiſſaires Autrichiens, qui avoient ordre de laiſſer ce point indécis, firent naitre des difficultés, enſorte que l'accommodement ne ſe fit point, & l'on ſe ſépara ſans convenir de rien (*a*).

Négociation infructueuſe avec le Roi des Romains. 1545.

Les Ambaſſadeurs de l'Empereur & du Roi des Romains, qui étoient à Conſtantinople, tâcherent de faire ſervir cette négociation à mettre la méſintelligence entre la Porte & la République, ils firent courir le bruit, que l'argent promis pour Marano avoit été accordé pour pouſſer la guerre contre les Turcs. Pour ne pas accréditer ces bruits, le Baile rompit tout commerce avec les Ambaſſadeurs Autrichiens. Il ne laiſſa pas de continuer ſecretement ſes bons offices pour procurer une Trêve, au défaut de la paix, en demandant qu'il fût ſtipulé, que l'Empereur & le Roi des Romains ne pourroient porter la guerre en Italie pendant la durée de la Trêve. Le Grand Viſir Ruſtan fut ſi convaincu de la droiture des intentions de la République, qu'il déclara, que Sa Hauteſſe entendoit que les Vénitiens fuſſent compris dans la Trêve, & que toute hoſtilité commiſe contre eux ſeroit regardée comme une infraction au Traité. L'Empereur fut obligé de faire ſolliciter le Sénat d'appuier la négociation, & enfin la trêve fut conclue proviſionnellement pour un an (*b*).

Efforts inutiles pour brouiller les Vénitiens avec les Turcs.

Différend entre eux terminé.

L'ambition & l'avidité des Sangiacs de Boſnie & de Cliſſa penſerent néanmoins occaſionner une brouillerie entre la République & les Turcs. Ces deux Gouverneurs entreprirent de s'emparer d'une partie du territoire de Zara, qui comprenoit quarante-neuf villages, prétendant qu'ils étoient de la dépendance de Nadino & de Laurana, qui par le dernier Traité avoient été cédées au Grand Seigneur; ils défendirent aux habitans ſous les plus rigoureuſes peines d'obéir à d'autres qu'à Soliman. Il importoit trop à la conſervation de la ville de Zara de ſe maintenir en poſſeſſion de ce territoire, pour que le Sénat ne s'oppoſât point à de pareilles prétentions. L'affaire fut portée à la Porte, & Soliman nomma le Sangiac de Cherſego avec deux Cadis pour l'examiner & la décider conjointement avec les Commiſſaires de Veniſe. Louis Reniero, choiſi par le Sénat pour traiter de cette affaire, la ménagea ſi bien, qu'il obtint que la République fût maintenue dans la paiſible poſſeſſion du territoire conteſté. Il eſt vrai que les Turcs firent depuis naitre de nouvelles difficultés, & que Reniero, qu'on envoya à Conſtantinople, ne put obtenir qu'on rendit quelques lieux que les Turcs avoient occupés, outre les quarante-neuf villages (*c*).

Mort du Doge.

Le Doge Pierre Lando mourut vers la fin de cette année, âgé de quatrevingt-cinq ans, après avoir gouverné la République ſix ans & dix mois. Il laiſſa une grande réputation de ſageſſe & de bienfaiſance (*d*).

(*a*) *Paruta*, p. 173, 174. *Maurocen.* p. 612, 613.
(*b*) *Paruta*, p. 174-176. *Maurocen.* p. 613.
(*c*) *Paruta*, p. 176, 177. *Maurocen.* p. 614, 615.
(*d*) Les mêmes.

Section IX. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1540 juſqu'à l'an 1609.*

François Donato, LXXIX *Doge de Veniſe.* 1546.

François Donato Chevalier & Procurateur de Saint-Marc fut élu pour lui ſucceder, & les qualités de ce nouveau Prince firent que ſon élection fut généralement applaudie. La mort du Duc d'Orléans, ſecond fils du Roi de France, jetta de nouvelles ſemences de diviſion entre l'Empereur & François I, par des raiſons qu'on peut voir ailleurs. Le Pape de ſon côté, qui vouloit travailler à l'agrandiſſement de ſa Maiſon, donna Parme & Plaiſance en fiefs à ſon fils Pierre Louis Farneſe, & ſollicita vivement l'alliance des Vénitiens pour maintenir cet arrangement, que l'Empereur deſapprouvoit. Le Sénat ne voulut pas s'engager & ſe borna à répondre en termes généraux. Paul III ſe ligua alors avec l'Empereur contre les Proteſtans, malgré toutes les repréſentations que lui firent les Vénitiens. Les Princes Proteſtans d'Allemagne formerent une puiſſante armée pour faire tête à celle de l'Empereur & du Pape. Ils écrivirent au Sénat pour l'engager à refuſer le paſſage à l'armée du Pape. Le Sénat leur répondit, que quelque cas qu'il fît de leur amitié, il ne pouvoit refuſer le paſſage aux troupes d'une Puiſſance avec laquelle, il n'étoit point en guerre; il s'excuſa auſſi de prêter à ces Princes cent mille ducats qu'ils lui demanderent (*a*). La ville d'Augsbourg en ſon particulier envoya des Députés à Veniſe, chargés de Lettres pour le Sénat par leſquelles elle demandoit la protection de la République pour ſes Négocians qui ſe trouvoient à Veniſe, & qui s'y réfugioient en grand nombre à l'occaſion de la guerre. On répondit, que les Négocians d'Augsbourg & tous ceux d'Allemagne avoient toujours été bien reçus à Veniſe, & traités comme les Vénitiens mêmes, & que l'on continueroit à en agir envers eux ſuivant les loix de la juſtice & de l'humanité. Veniſe feſoit alors un grand commerce avec les Etats d'Allemagne; elle y portoit toutes les marchandiſes du Levant, & en tiroit beaucoup de marchandiſes pour ſes manufactures. Il y avoit même à Rialte un quartier pour les Allemands où les marchands de tous les Etats de l'Empire pouvoient s'établir & trafiquer, & pluſieurs y demeuroient toute leur vie (*b*).

Evénemens de l'année. 1547.

La guerre d'Allemagne n'eſt point de notre ſujet. On ſait que Charlequint triompha des Princes Proteſtans, & ſa victoire cauſa des allarmes à tous les Etats d'Italie, parcequ'il parut que ce Prince vouloit y étendre ſa domination. François I mourut cette année & le Sénat réſolut d'entretenir la bonne intelligence avec Henri II ſon ſucceſſeur, auquel il envoya deux Ambaſſadeurs. Henri VIII, Roi d'Angleterre, étoit mort quelque tems avant François I; & les Vénitiens le regretterent principalement pour l'intérêt de leur commerce, qui étoit alors conſiderable en Angleterre. Edouard VI ſon fils lui ſucceda étant mineur, & le Sénat envoya Dominique Bolani en qualité d'Ambaſſadeur à ce Prince. Les Seigneurs qui gouvernoient reçurent très-bien Bolani, & l'aſſurerent que le commerce entre les deux Etats ſeroit maintenu ſur le même pied qu'auparavant (*c*).

Les Vénitiens perſiſtent dans la neutralité.

Le Pape, qui appréhendoit toujours l'Empereur, ſe lia avec le Roi de France, & tous deux de concert ſolliciterent les Vénitiens d'entrer dans une ligue commune pour maintenir la liberté d'Italie. Ce qui donna du poids

(*a*) *Paruta*, p. 178-183. *Maurocen.* p. 615-619.

(*b*) Les mêmes.

(*c*) *Paruta*, p. 194, 195. *Maurocen.* p. 625, 626.

SECTION IX. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1540 juſqu'à l'an 1609.*

à leurs ſollicitations, ce fut la ſaiſie de Plaiſance par le Gouverneur de Milan, après l'aſſaſſinat du Duc Pierre Louis Farneſe. Les Vénitiens en prirent ombrage, & prirent des précautions pour mettre en ſureté les Places de la Lombardie Vénitienne. Mais cela ne les fit pas renoncer à leur ſyſtême de neutralité, deſorte que le Sénat répondit aux Ambaſſadeurs du Pape & de Henri II, qu'il ne pouvoit que louer leurs ſoins pour la ſûreté commune & pour leur défenſe particuliere; qu'il vouloit les imiter en ce point; qu'il alloit veiller avec plus d'attention que jamais à la ſureté de ſes frontieres, & que cette précaution lui paroiſſoit ſuffiſante, ſans en venir à une ligue, qui pourroit contribuer à troubler la paix. Bien que le Pape & le Roi fuſſent mécontens de cette réponſe, ils diſſimulerent, pour ne pas aliéner tout-à-fait les Vénitiens (*a*).

Trêve du Roi des Romains avec les Turcs. 1548.

Il ne ſe paſſa rien d'important l'année ſuivante, ſinon qu'il y eut beaucoup de négociations & d'intrigues. Le Roi des Romains obtint de Soliman, qui vouloit porter la guerre en Perſe, une prolongation de la trêve pour cinq ans, à condition de lui payer un tribut annuel de trente mille ducats pour la Hongrie. L'Empereur, le Roi de France & les Vénitiens furent compris dans la prolongation de la Trêve (*b*).

Mort de Paul III, *& élection de* Jules III. 1549-1551.

L'année 1549 n'offre rien de mémorable que la mort du Pape Paul III. arrivée le 10 de Novembre. On lui donna pour ſucceſſeur Jules III, dont la promotion fut très-agréable aux Vénitiens, parcequ'ils ne lui connoiſſoient aucune partialité, ni pour l'Empereur, ni pour la France. Cependant les eſpérances que l'on avoit conçues de ce Pontife furent trompées. Octave Farneſe s'étoit emparé de Parme pendant la vacance du Siege, & pour ſe maintenir il ſe mit ſous la protection de la France. Le Pape ſe lia avec l'Empereur contre lui, ce qui alluma le feu de la guerre en Italie, parceque le Roi de France ſoutint Farneſe. Les Vénitiens perſiſterent toujours dans la neutralité. Je ne fais qu'indiquer ces faits, qui ne ſont pas directement de mon ſujet, & il en eſt de même de ceux qui ſuivent.

Evénemens divers. 1552.

Le Roi de France ſe ligua avec les Proteſtans d'Allemagne. De ſon côté il fit des conquêtes en Lorraine & pénétra en Alſace. Les Princes Proteſtans de leur côté remporterent des avantages ſur Charlequint & ſur Ferdinand, deſorte que tout ſe diſpoſoit à une révolution dans l'Empire. L'Empereur la prévint par la paix de Paſſau. Les Vénitiens ne prirent aucune part à tous ces mouvemens & perſiſterent à ſuivre le plan qu'ils s'étoient fait de ne ſe déclarer pour aucun parti. Ce fut par un effet de cette ſage politique qu'ils ne voulurent point entrer dans le projet qu'avoit formé le Prince de Salerne d'opérer une révolution dans le royaume de Naples: bien qu'il ſollicitât fortement le Sénat, conjointement avec l'Ambaſſadeur de France, il ne put rien gagner (*c*).

Mort du Doge Donato. 1553.

Le Doge François Donato mourut vers la fin de Mai de l'an 1553, après avoir occupé le trône Ducal ſept ans & demi. De ſon tems, on conſtruiſit à Veniſe divers édifices publics & particuliers, qui contribuerent beaucoup à

(*a*) *Paruta*, p. 199-202.
(*b*) *Maurocen.* p. 632, 633. *Paruta*, p. 209.
(*c*) *Paruta*, L. XII. p. 238-240. *Maurocen.* L. VII, p. 48-50, du T. VI. des Hiſtoriens de Veniſe.

à l'embellir. Le Palais Ducal fut richement orné de peintures & de ſculptures des meilleurs Maîtres. On bâtit l'Hôtel de la Monnoie, & on commença le beau bâtiment de la Bibliotheque. Veniſe avoit alors en tout genre des Artiſtes du premier ordre, & tous les arts qui ſont le fruit de la paix & de l'abondance, y étoient recueillis, protégés, encouragés & floriſſans (*a*). Section IX. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1540 juſqu'à l'an 1609.*

Marc-Antoine Trévisani fut nommé pour ſuccéder à Donato. C'étoit un homme d'une rare piété, extrémement charitable & d'une ſinguliere modeſtie. M. Laugier en rapporte un trait, qui mérite de n'être pas paſſé ſous ſilence. Trévisani fut du nombre des quarante & un Electeurs après la mort de Donato. Avant le premier Scrutin, un des Electeurs, nommé Frederic Valareſſo, harangua l'aſſemblée, & parlant des divers Candidats, il dit de Trévisani, que c'étoit un bon & ſaint homme, mais qu'il n'avoit pas les qualités requiſes pour le Dogat. Trévisani non ſeulement ne lui en ſçut point mauvais gré, mais il dit en ſouriant, que Valareſſo avoit raiſon, & il pria inſtamment les Electeurs de ne pas penſer à lui. Cette extrême modeſtie réunit tous les ſuffrages en ſa faveur, & il fut élu. On eut beaucoup de peine à lui faire accepter cette dignité éminente. Il fallut que toute ſa famille ſe mît à genoux, & lui fît regarder ſon élevation comme un décret de la Providence, auquel il devoit ſe ſoumettre. Il accepta, mais avec des marques d'humilité ſi touchantes, que tout le monde en fut attendri (*b*). Marc-Antoine Trévisani, LXXX *Doge de Veniſe.*

Sous ſon adminiſtration la République perſiſta toujours dans ſon ſyſtême de neutralité, malgré la guerre qui agitoit une partie de l'Italie. Trévisani ne gouverna qu'un an, & mourut d'apoplexie en entendant la Meſſe, le 31 de Mai l'an 1554 (*c*). On prétend que les jeûnes & les macérations avoient épuiſé ſes forces. *Sa mort.* 1554.

François Venier lui ſucceda. Il étoit âgé de ſoixante-quatre ans, & il gouverna avec tant de ſageſſe, qu'il maintint la République en paix, au milieu des troubles de la guerre, comme avoient fait ſes prédéceſſeurs. Le Pape Jules III mourut au mois de Mars de l'an 1555, & Michel Cervin, Cardinal de Sainte Croix fut élu & prit le nom de Marcel II; étant mort après vingt-un jours de Pontificat, on élut pour lui ſuccéder le Cardinal Jean-Pierre Caraffe, qui prit le nom de Paul IV. Ce Pontife ennemi des Eſpagnols, ſe lia avec la France, ce qui ralluma la guerre en Italie. Malgré toutes les ſollicitations des Puiſſances intéreſſées, qui tâcherent d'engager les Vénitiens dans leurs intérêts, ils ne voulurent jamais ſe départir de la neutralité (*d*). Dès la fin de l'année 1555 Charlequint avoit cédé à Philippe II ſon fils les Etats de Flandres & toute la ſucceſſion de Bourgogne, & peu après le reſte de la Monarchie d'Eſpagne, pour mener une vie privée. Il abdiqua auſſi en 1556 l'Empire en faveur de Ferdinand ſon frere. François Venier, LXXXI *Doge de Veniſe.*

Le Doge François Venier n'occupa le trône Ducal qu'un an & onze mois; il mourut au commencement du mois de Juin de l'an 1556 (*e*). *Sa mort.* 1556.

(*a*) *Laugier*, T. X. p. 94, 95.
(*b*) Le même, p. 95, 96.
(*c*) *Maurocen.* l. c. p. 71, 72.
(*d*) Voyez le même ſous les années 1555, 1556.
(*e*) Le même, p. 103.

SECTION IX. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1540 juſqu'à l'an 1609.*

LAURENT PRIULI, LXXXII *Doge de Veniſe.*

LAURENT PRIULI, fut élu pour le remplacer. Sa ſageſſe, ſon expérience & ſa grande capacité firent qu'il l'emporta ſur Philippe Trono, Etienne Tiépolo & Thomas Contarini, tous trois Procurateurs de Saint Marc, tandis qu'il ne l'étoit point encore (*a*). La peſte fit cette année de grands ravages à Veniſe, principalement parmi le petit peuple. Les ſages précautions des Magiſtrats contribuerent néanmoins à arrêter les funeſtes effets de la contagion. La famine, compagne aſſez ordinaire de la peſte, ſe fit auſſi ſentir, la crainte de ce dernier fléau empêchant l'importation des grains & des autres choſes néceſſaires à la vie.

Loi pour le défrichement des terres.

Cette diſette donna lieu à une loi très-ſalutaire, qui fut propoſée par Nicolas Zeno. Le Sénat ordonna le défrichement de toutes les terres incultes de ſon Etat de Terre-Ferme, & il nomma Nicolas Zeno, François Barbaro & Antoine Erizzo, qui ſe rendirent ſur les lieux pour préſider à l'exécution de ce projet. Ces Sénateurs trouverent quantité de marais, qui pouvoient être cultivés, & ils firent travailler à creuſer des canaux pour y réunir les eaux croupiſſantes, & leur donner un cours & une iſſue dans les lagunes. On avoit d'abord dirigé la décharge des eaux ſur Brondolo à deux milles de Chiozza; mais les habitans de cette ville, la voiant en danger d'être ſubmergée par cette quantité d'eaux, firent leurs repréſentations au Sénat; il ordonna de changer la direction, & la décharge des eaux fut portée à Foſſano à l'embouchure de l'Adige (*b*). Une quantité conſidérable de terres fut défrichée, le pays fut peuplé & enrichi, & les Vénitiens eurent chez eux des reſſources de ſubſiſtance, qu'ils alloient auparavant chercher chez l'étranger à grands fraix (*c*).

Précautions des Vénitiens.

Pendant que la guerre cauſoit tant de mouvemens en Italie, le Sénat, ſans s'écarter de ſon ſyſtême, jugea à-propos en 1557, d'augmenter ſes troupes, de faire fortifier ſes places, & d'envoyer Thomas Contarini, en qualité de Provéditeur, pour veiller à la ſureté de ſes Etats de Terre-Ferme (*d*).

Couronnement de la femme du Doge. 1557.

Cette même année on vit à Veniſe un ſpectacle qui ne s'y étoit pas vu depuis un ſiecle, je veux dire le couronnement ſolemnel de Zilia Dandolo, femme du Doge Laurent Priuli, qui ſe fit en grande cérémonie; le Sénat alla la prendre ſur le Bucentaure, la conduiſit à l'Egliſe de Saint-Marc; le peuple l'accueillit avec de grands applaudiſſemens ſur la place où elle débarqua, elle marcha entre Marc Centano & Antoine Juſtiniani, les deux plus anciens Conſeillers, qui enſuite la conduiſirent au Palais Ducal, toutes les rues étant magnifiquement décorées (*e*).

Mouvement de la part des Turcs. 1558.

L'année ſuivante, Henri II, qui avoit deſſein de pouſſer la guerre contre l'Eſpagne avec vigueur, fit ſolliciter Soliman d'envoyer une Flotte en Occident. Le Sultan fit faire de grands préparatifs, & le bruit courut qu'il alloit mettre une Flotte de trois-cens voiles en mer. Les Vénitiens appréhenderent que le royaume de Chypre ne fût l'objet de cet armement, ce que les Lettres du Roi des Romains & de Philippe confirmoient. Le Sénat crut de-

(*a*) Là-même.
(*b*) Le même, p. 103, 104.
(*c*) *Laugier*, l. c. p. 107.
(*d*) *Maurocen.* p. 106.
(*e*) Le même, L. VIII. p. 121.

voir prendre des précautions, & mettre ſes Colonies en ſureté; il fit équipper cent galeres, dont il donna le commandement à Thomas Contarini, en qualité de Généraliſſime de mer. Il envoya un renfort de dix galeres à Chriſtophle Canale, qui commandoit une autre Flotte, & fit partir pour commander à Corfou Melchior Michéli. On renforça les garniſons de Chypre de huit cens hommes d'infanterie. On prit auſſi des meſures pour la défenſe de l'iſle de Candie. Ces préparatifs donnerent de l'inquiétude à la Porte, qui craignit que la République n'eût deſſein de ſe liguer avec le Roi d'Eſpagne. Le Grand Viſir Ruſtan fit venir Antoine Barbadigo, Baile de Veniſe & lui dit; „ qu'il étoit étonné que la République augmentât ſa „ flotte, renforçât les garniſons de ſes places, & ſe mît ſi fort en fraix. „ Pourquoi elle appréhendoit quelque choſe de la part d'un Prince ami tel „ que Soliman, qui n'étoit pas capable de violer la foi qu'il avoit donnée?". Le Baile lui répondit; „ Qu'il n'étoit pas ſurprenant, ſi les mers étant couvertes de puiſſantes Flottes la République, ſuivant ſa coûtume, augmentoit la ſienne, prenoit ſoin de pourvoir ſes places, pour mettre ſes domaines en ſureté. Que ce n'étoit qu'une ſage précaution que la prudence dictoit, & non le deſſein d'entreprendre rien au préjudice de perſonne". La Flotte Ottomane paſſa tranquillement devant Corfou, ſe porta ſur la côte de Naples, débarqua des troupes près de Sorrento, prit cette ville & la ſaccagea. Mais les maladies qui ſe mirent parmi les équipages, obligerent bientôt les Turcs de s'en retourner (*a*). Cependant quoique les bruits qui avoient couru touchant l'iſle de Chypre fuſſent diſſipés, le Sénat ne laiſſa pas de prendre de nouvelles meſures pour la mettre en état de défenſe (*b*).

Paix générale. 1559.

La paix entre l'Empire, la France, l'Eſpagne & l'Angleterre s'étant faite, le Sénat en fit rendre publiquement des actions de graces à Dieu, & ordonna de grandes réjouiſſances & des fêtes qui furent célébrées avec beaucoup de magnificence. Il envoya Jean Capello & Antoine Amulio, en qualité d'Ambaſſadeurs extraordinaires, le premier en France, & le ſecond en Eſpagne, pour complimenter les deux Rois à ce ſujet (*c*).

Troubles dans l'Empire Ottoman.

Il arriva cette année une affaire, qui auroit pu aiſément allumer la guerre entre les Turcs & la République, ſi les troubles qui agitoient l'Empire Ottoman n'avoient obligé Soliman à uſer de ménagement. Diſons un mot de ces troubles avant que de parler de l'affaire en queſtion. Selim & Bajazet, tous deux fils de Soliman, voiant leur pere âgé, ſe diſputerent le droit de lui ſucceder. Soliman favoriſoit le premier, & pluſieurs Bachas étoient dans les intérêts du ſecond. Aiant aſſemblé des troupes de part & d'autre ils ſe livrerent bataille près d'Iconie & Bajazet ſuccomba. Il ſe ſauva avec ſes quatre fils en Perſe, & ſe diſpoſoit à tenter encore fortune quand l'affaire dont nous avons à parler arriva.

Affaire de Durazzo.

Les Pirates s'étoient multipliés pendant la guerre, & troubloient extrémement la navigation du Golfe & des mers du Levant. Pandolfe Contarini eut ordre de leur donner la chaſſe avec une eſcadre de dix galeres. Quatre

(*a*) Le même, p. 123-126.
(*b*) Le même, p. 126.
(*c*) Le même, p. 141.

SECTION IX. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1540 juſqu'à l'an 1609.*

de leurs bâtimens venoient d'enlever un navire Vénitien chargé d'huile, & le menerent à Durazzo. Contarini les pourſuivit, & les bâtimens Corſaires ſe retirerent, au nombre de ſix ſous le canon de la ville. Le Général Vénitien attendit tout un jour, pour voir quel parti ils prendroient, & comme ils ne feſoient aucun mouvement, il ſe diſpoſoit à remettre à la voile, quand Antoine Canale, un de ſes Capitaines, lui repréſenta vivement, combien il ſeroit honteux de ſe laiſſer braver impunément par d'infâmes Pirates. Cette remontrance eut ſon effet; Contarini entra dans le Port de Durazzo, & ſalua la ville, d'où on tira ſur lui quatre canons à boulets. Il s'approcha, & les habitans ſecondant les Corſaires, il y eut un combat opiniâtre, & deux de leurs bâtimens furent coulés à fond. Contarini fit canonner la place & ruina une partie des murailles. Les habitans épouvantés ſe ſauverent dans les montagnes, & envoyerent deux Députés à Contarini pour le prier de faire ceſſer le feu, alléguant que l'abſence des Commandans avoit été cauſe de ce qui étoit arrivé. Contarini ſe retira alors, emmenant avec lui le vaiſſeau Vénitien qui avoit été pris. Les ſentimens furent partagés à Veniſe ſur cette action; les uns la louoient comme un exploit digne d'éloge; mais les plus ſages craignirent les ſuites d'une pareille hoſtilité, commiſe en pleine paix contre une ville Turque. On ſe rappella, qu'en 1537, Alexandre Contarini, frere de Pandolfe, avoit occaſionné par ſon imprudence une guerre onéreuſe. Le Sénat envoya ordre à Contarini de revenir à Veniſe pour rendre compte de ſa conduite, & écrivit à Marin Cavalli, Baile de la République à Conſtantinople, le chargeant de faire de grandes plaintes à la Porte contre ceux de Durazzo, qui donnoient retraite à des Pirates, ce qui étoit la cauſe de tout le mal & de demander qu'ils fuſſent ſévérement punis, le Sénat s'engageant de ſon côté à punir ſon Général s'il étoit en faute. Soliman, qui comme on l'a vu étoit fort occupé par la guerre civile entre ſes fils, écouta les juſtifications de Cavalli, & l'affaire ſe termina ſans aucune ſuite fâcheuſe, les Vénitiens en furent quitte pour mille ducats qu'ils donnerent pour réparer les dommages que Contarini avoit faits (*a*).

Mort de Henri II.

On ſait de quelle maniere Henri II perdit la vie, aiant été bleſſé dans un tournois. Le Sénat envoya deux Ambaſſadeurs à ſon fils François II, pour le féliciter ſur ſon avénement à la couronne, & pour lui donner des aſſurances de ſon attachement (*b*).

Mort du Pape Paul IV, *& élection de* Pie IV.

Le Pape Paul IV mourut auſſi au mois d'Août, & quatre mois après les Cardinaux lui donnerent pour ſucceſſeur le Cardinal Jean Ange de Medicis, qui prit le nom de Pie IV. Le Sénat lui envoya l'Ambaſſade ordinaire d'obédience. Philippe Mocénigo alla en qualité d'Ambaſſadeur à la Cour de Savoye, pour complimenter le Duc Emanuel Philibert, qui étoit venu d'Eſpagne reprendre poſſeſſion de ſes Etats. Hercule Duc de Ferrare étant mort, le Sénat envoya deux Ambaſſadeurs pour féliciter Alphonſe ſon ſucceſſeur (*c*).

Mort du Doge.

La République perdit auſſi cette année le Doge Laurent Priuli, après un

(*a*) Le même, p. 142-145.
(*b*) Le même, p. 148.
(*c*) Le même, p. 148-150.

regne de trois ans. On lui donna pour successeur Jérôme Priuli son frere. Ce qui doit être regardé comme une distinction bien honorable dans une République, dont la constitution s'oppose non seulement à toute hérédité dans les charges, mais même à toute espece de crédit trop permanent dans une même famille. Il n'y avoit eu depuis l'établissement de l'Aristocratie qu'un seul exemple de deux freres qui se fussent succédés dans le Dogat, savoir les deux Barbarigo sur la fin du quinzieme siecle.

Section IX. *Histoire de Venise depuis l'an 1540 jusqu'à l'an 1609.*

Jérôme Priuli LXXXIII *Doge de Venise.*

Les commencemens du Dogat de Jérôme Priuli furent signalés par une réforme dans l'intérieur de l'Etat. J'en parle sur l'autorité de M. Laugier, n'en trouvant rien dans les Historiens que j'ai en main. La longue paix dont les Vénitiens jouissoient, avoit introduit parmi eux l'abondance & l'amour du luxe. La rigueur des anciennes loix somptuaires se relâchoit insensiblement. Marc Foscolo, l'un des Sénateurs, dénonça une multitude d'excès qui se commettoient en ce genre fort ouvertement, & fit sentir que la République, fondée sur l'égalité des citoyens, ne pouvoit subsister, si la simplicité des anciennes mœurs étoit anéantie. Il prouva que la République avoit besoin d'ames fortes & généreuses, & que le luxe qui amollit les cœurs, étoit le vice le plus propre à corrompre sa constitution. Le Sénat comprit qu'il étoit nécessaire, & qu'il étoit encore tems d'y mettre des bornes. Il ordonna que les anciennes loix somptuaires fussent observées. Il porta une nouvelle loi, qui modéroit la dépense des Nobles dans les Magistratures Provinciales, & qui interdisoit toute superfluité contraire aux bienséances. Marc Foscolo & Louis Amulio furent chargés de veiller à l'exécution du décret du Sénat, & ils rétablirent l'ordre & la regle partout (*a*).

Zèle du Sénat pour le maintien des loix. 1560.

Pie IV avoit une considération particuliere pour les Vénitiens, & leur en donna diverses preuves; on peut mettre de ce nombre son procédé dans une affaire qui sous un autre Pape auroit causé un grand démêlé. L'Evêché de Vérone étant venu à vaquer, le Pape pensa à le conférer à Marc Antoine Amulio, Ambassadeur de Venise à sa Cour, pour lequel il avoit une grande estime. Pour ne rien faire que de l'aveu du Sénat, Pie IV chargea son neveu Charles Borromée, d'écrire au Nonce qui résidoit à Venise, & de lui ordonner de communiquer au Sénat les intentions du Pape envers Amulio, de savoir le sentiment du Sénat, & d'assurer solemnellement qu'Amulio n'avoit aucune connoissance de ce qui se passoit. Ces précautions n'empêcherent pas les Sénateurs & tous les citoyens de se recrier contre la violation des loix, qui défendent aux Ambassadeurs de la République de recevoir aucune dignité & aucun bienfait des Princes près desquels ils résident. On fit partir en poste un Secretaire pour Rome, qui avoit ordre de témoigner au Pape toute la reconnoissance du Sénat pour la bienveillance qu'il marquoit à la République, & de lui exposer qu'Amulio étoit exclus de l'Evêché de Vérone par une Loi, qui avoit toujours été sacrée; il devoit aussi intimer à Amulio l'ordre de revenir sur le champ à Venise. Sur ces entrefaites l'Ambassadeur, qui avoit eu quelque connoissance des Lettres de Borromée, écrivit au Sénat. „ Qu'il avoit ignoré absolument le des-

(*a*) *Laugier*, T. X. p. 114, 115.

SECTION IX. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1540 juſqu'à l'an 1609.*

„ ſein du Pape, & les lettres qu'il avoit fait écrire; qu'aiant appris la choſe
„ il en avoit eu un vif chagrin; qu'il n'avoit jamais ambitionné les digni-
„ tés Eccléſiaſtiques, bien moins tandis qu'il occupoit un poſte, où il re-
„ préſentoit la République: qu'il étoit inſtruit des loix, & qu'il ſavoit ſon
„ devoir: que quand même les loix lui permettroient d'accepter l'Evêché
„ de Vérone, il le refuſeroit". Le Secretaire du Sénat, arrivé à Rome, exécuta d'abord les ordres dont il étoit chargé. Le Pape ſe plaignit de la rigueur du Sénat envers Amulio, qui n'avoit point mérité l'affront qu'on lui feſoit de le rappeller, puiſqu'il avoit abſolument ignoré ſes intentions, ce qu'il aſſura pluſieurs fois avec ſerment, deſorte que s'il y avoit quelque faute en cela, elle étoit entierement ſur ſon compte à lui. Pie IV ajouta qu'il en écriroit à Veniſe & y enverroit quelqu'un. Le Secretaire l'engagea adroitement de ſe contenter d'écrire. Le Pape écrivit en conformité, proteſta devant Dieu & devant tous les Saints qu'Amulio étoit innocent, demandant avec inſtance que le Sénat le rétablit dans ſa fonction d'Ambaſſadeur. Le plus grand nombre des Sénateurs fut d'avis, qu'il étoit évident qu'Amulio n'avoit péché en rien, & qu'on ne devoit pas ſe refuſer aux prieres d'un Pape, fort ami de la République, deſorte qu'il fut réſolu qu'Amulio reſteroit à Rome, & qu'au cas qu'il en fût parti, il y retourneroit. Amulio étoit effectivement en chemin pour revenir à Veniſe, aiant reçu le nouvel ordre du Sénat, il retourna à Rome. Le Pape en témoigna beaucoup de joie, remercia le Sénat, aſſura le Secretaire qu'il feroit toujours tout ce qui dépendroit de lui pour l'honneur & le bien de la République, & profeſſa les mêmes ſentimens en préſence de tous les Cardinaux. Le Sénat fit un préſent de cinq-cens ducats à Amulio, & en même tems il fit une nomination de quatre ſujets, pour que le Pape en choiſit un pour l'Evêché de Vérone. Amulio ne fut pas du nombre, malgré tout ce que le Nonce put faire par ordre de Pie IV; il nomma Jerôme Tréviſani, de l'ordre des Dominicains (*a*). J'ai rapporté cette affaire avec quelque étendue, parceque M. Laugier (*b*) l'a expoſée d'une façon toute différente, & qui fait moins d'honneur au Pape, qui marqua dans cette occaſion de grands égards pour la République.

Autre exemple de la même fermeté. 1561.

Le Sénat n'eut pas moins de fermeté à maintenir les loix l'année ſuivante, & ce fut encore au ſujet du même Amulio. Le Pape aiant fait une promotion de Cardinaux y comprit deux Nobles Vénitiens, Bernard Navagier, qui étoit Sénateur & Chevalier, & l'Ambaſſadeur Marc-Antoine Amulio. La promotion de ce dernier excita un grand mouvement à Veniſe, comme contraire à la loi. En-vain le nouveau Cardinal s'excuſa-t-il ſur ce que le Pape lui avoit ordonné d'accepter le chapeau, ce qu'il avoit fait malgré lui; en-vain le Pape lui-même atteſta-t-il la même choſe, le Sénat reſta inflexible, il défendit toute réjouiſſance publique ou particuliere au ſujet de cette promotion, & à tous les parens & alliés d'Amulio de porter la robe Sénatoriale. Il envoya encore en poſte à Rome le même Secretaire, qui y avoit déja été, qui eut commiſſion de remercier le Pape de la promotion de Navagier, & de lui déclarer, que quant à Amulio, le

(*a*) *Maurocen.* p. 162-164. (*b*) *Laugier*, l. c. p. 116-118.

Sénat ne vouloit point s'oppoſer à la volonté de Sa Sainteté, mais que cet Ambaſſadeur avoit manqué à ſon devoir, en agiſſant contre les loix de ſa Patrie. Jérôme Soranzo fut nommé pour le remplacer en qualité d'Ambaſſadeur (*a*).

Section IX. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1540 juſqu'à l'an 1609.*

Le Pape Pie IV aiant de nouveau convoqué le Concile de Trente, le Sénat y envoya deux Ambaſſadeurs Nicolas da Ponté & Matthieu Dandolo. L'Ambaſſadeur de Baviere y étant arrivé auſſi leur diſputa la préſéance. Les Légats prirent du tems pour informer le Pape de cette diſpute. Le Pape leur répondit par une Lettre, dans laquelle après avoir exalté la puiſſance de la République, qui joignoit à un vaſte domaine ſur terre & ſur mer, les deux royaumes de Candie & de Chypre, il les chargeoit d'exhorter l'Ambaſſadeur de Baviere de céder aux repréſentans d'une République, qui étoit à l'égal des plus-grands Rois. Baumgartner, c'étoit le nom de cet Ambaſſadeur, céda par ordre de ſon Maître, après avoir proteſté qu'il ne cédoit que pour ce tems, afin de ne pas arrêter les progrès du Concile, ſans renoncer d'ailleurs en aucune façon à ſes prétentions. Nicolas Da Ponté; répondit par une autre proteſtation, que la République étoit juſtement en poſſeſſion de la préſéance, & que le Duc de Baviere lui devoit céder en tout autre lieu, comme il lui cédoit dans le Concile (*b*).

La préſéance au Concile de Trente accordée aux Vénitiens. 1562.

Une multitude de Pirates infeſtoit alors les mers, ils entroient même dans le Golfe, & ravageoient les côtes de Dalmatie & d'Illyrie. Le Sénat fit armer dix galeres pour leur donner la chaſſe, qui eurent ordre d'aller joindre Chriſtophle Canale, Généraliſſime de la mer. Antoine Canale, Général du Golfe eut ordre de veiller avec ſoin, ce qu'il executa heureuſement, car aiant pourſuivi deux bâtimens Corſaires, il les obligea de ſe faire échouer ſur la côte d'Ancone, où les équipages furent faits priſonniers. Chriſtophle Canale prit huit autres bâtimens en deux combats, dans le dernier deſquels il reçut une bleſſure, qui lui couta la vie (*c*). L'année ſuivante, Philippe Bragadino en ſurprit trois ſur les côtes de la Pouille, dont il ſe rendit maître (*d*).

Ils donnent la chaſſe aux Corſaires.

Le Cardinal Amulio deſiroit ardemment de ſe raccommoder avec la République, & le Pape ne le ſouhaitoit pas moins. Il venoit de nommer le Cardinal Navagier un de ſes Légats au Concile de Trente, & comme il devoit paſſer à Veniſe le Pape lui donna pour le Sénat des Lettres très preſſantes, par leſquelles il ſollicitoit le Sénat d'uſer d'indulgence envers un homme d'un mérite diſtingué, témoignant que rien ne pourroit lui être plus agréable. Navagier appuia ces lettres par un diſcours très-preſſant. L'affaire fut miſe en délibération dans le Sénat, & la plupart des Sénateurs étoient d'avis qu'il falloit temporiſer, ou répondre honnêtement au Pape. Mais Louis Mocénigo & Jules Contarini, Sages Grands, s'éleverent avec feu contre la conduite d'Amulio; ils la taxerent de rebellion & de perfidie, parcequ'il avoit eu l'ambition d'aſpirer à des dignités étrangeres, au mépris des loix, & contre le devoir le plus ſacré d'un Ambaſſadeur

Le Sénat eſt inflexible à l'égard du Cardinal Amulio. 1563.

(*a*) *Maurocen.* p. 169, 170.
(*b*) *Fra-Paolo*, Hiſt. du Conc. de Trente L. VI. n. 18 & note 61, n. 34. Edit. de le Courayer. *Maurocen.* p. 180, 181.
(*c*) *Maurocen.* p. 193, 194.
(*d*) Le même, p. 202.

SECTION IX. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1540 juſqu'à l'an 1609.*

de la République, qui devoit non ſeulement être exempt de crime, mais même de ſoupçon. Il fut donc arrêté de répondre au Pape; que les Vénitiens ne pouvoient acquieſcer à ſa demande, ſans s'écarter des anciennes loix, ſur leſquelles étoit fondée la conſtitution de leur Gouvernement, depuis tant de ſiecles, que la République ne s'étoit maintenue & n'avoit été floriſſante juſqu'à ce jour, que parceque les loix y avoient été obſervées inviolablement. Qu'Amulio s'étoit rendu indigne de toute grace, en violant pour ſatisfaire ſon ambition les loix de ſa patrie (*a*).

Tremblement de terre en Dalmatie.

Cette même année la ville de Cataro en Dalmatie fut preſque entierement ruinée par un violent tremblement de terre. Cent-ſoixante maiſons furent renverſées, & toutes les autres furent tellement ébranlées, que cette ville ne fut en un inſtant qu'un amas de ruines. Plus de cent cinquante perſonnes furent écraſées ſous la chûte des bâtimens, parmi leſquelles il ſe trouva bien des gens de la campagne qu'une Foire célebre avoit attirés ce jour-là à Cataro. Le Podeſta François Priuli périt avec ſa femme & ſes enfans ſous les débris de ſa maiſon, qui fut renverſée. Le rempart de la Citadelle fut entr'ouvert en pluſieurs endroits & les foſſés furent comblés. Le Sénat envoya d'abord ordre à Philippe Bragadino, Général du Golfe de ſe rendre avec ſon eſcadre à Cataro & de pourvoir à la ſureté de la place afin que les Turcs du voiſinage n'entrepriſſent pas de s'en emparer. On envoya enſuite toutes ſortes de ſecours aux malheureux habitans, & André Duodo, qui fut nommé pour remplacer Priuli, contribua beaucoup à ranimer leur courage; il fit promptement rebâtir la ville, & y fit faire de nouveaux ouvrages (*b*).

Commiſſaires Impériaux & Vénitiens pour terminer les affaires du Frioul.

Les habitans du Frioul, qui étoient ſous la domination de l'Empereur Ferdinand, attaquerent en ce tems-là ceux de Grado, d'Udiné & d'autres endroits ſoumis aux Vénitiens, & leur cauſerent de grands dommages. Pour prévenir les ſuites de cette inſolence, le Sénat envoya un Secretaire à l'Empereur, pour lui porter des plaintes, demander réparation des dommages, & le prier de contenir à l'avenir ſes ſujets. L'Empereur ordonna d'abord la reſtitution de ce qui avoit été enlevé à ceux de Grado, & défendit qu'on les troublât davantage. Et comme l'affaire des limites n'étoit point encore terminée on nomma des Commiſſaires, qui devoient ſe transporter ſur les lieux & régler de concert les démêlés qui ſubſiſtoient à cet égard entre la Maiſon d'Autriche & la République. Ils terminerent effectivement l'année ſuivante ces démêlés, mais il falloit encore accommoder ceux qui regardoient les ſujets reſpectifs, faute dequoi il étoit à craindre que leurs anciennes quérelles ne ſe réveillaſſent. Les Commiſſaires Autrichiens firent beaucoup de difficultés & à la fin ſe retirerent. Ceux de Veniſe eurent ordre de reſter, parcequ'on ſe flatta, que l'Empereur renverroit les ſiens, quand il ſeroit informé de ce qui s'étoit paſſé; la mort de ce Prince y mit obſtacle, & les Commiſſaires de la République furent rappellés (*c*).

Galere Turque priſe

Le Sénat eut une autre affaire en 1564, qui lui cauſa de l'inquiétude. Pierre

(*a*) Le même, p. 198.
(*b*) Le même, p. 203.
(*c*) Le même, p. 203, 204, 206.

Section IX. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1540 juſqu'à l'an 1609.*

Pierre Trono avoit été envoyé avec une eſcadre dans l'Archipel contre les Pirates. Il rencontra une galere Turque, commandée par Caſſan, & l'aborda; les Turcs l'avertirent qu'ils n'étoient point des Pirates, mais des ſoldats de Soliman, & poſerent les armes. Trono ne laiſſa pas de les faire tous paſſer au fil de l'épée. Soliman fut extrémement irrité de cette hoſtilité, & menaça les Vénitiens de leur déclarer la guerre, s'ils ne lui donnoient ſatisfaction. Auſſitôt que le Sénat fut informé de l'affaire, comme il étoit évident que Trono avoit violé la paix, il fut cité devant les Avogadors, & relegué pour dix ans dans une iſle de Dalmatie. On chargea en même tems le Baile Daniel Barbadigo de tâcher d'appaiſer le Sultan; il ſe ſervit habilement de la reſſource des préſens auprès des Miniſtres de la Porte, & l'affaire fut accommodée, moyennant vingt-cinq mille ducats (*a*).

par les Vénitiens. 1564.

College de Marine.

En ce tems-là, la République ſentant combien il importoit d'avoir une Marine floriſſante, établit un College de douze membres, chargé du ſoin de faire équipper une Flotte de cent galeres, qui fût toujours en état de mettre en mer, quand l'occaſion le requerroit. Cette précaution parut d'autant plus néceſſaire, que le bruit couroit que les Turcs feſoient un grand armement par mer, pour l'année ſuivante (*b*). Le fait étoit vrai, & la ſuite fit voir que Soliman en vouloit à l'iſle de Malte.

Mort de Pie IV. 1565.

L'année ſuivante, le Pape Pie IV mourut au mois de Decembre. Comme il aimoit extrémement les Vénitiens, & qu'il favoriſoit en tout la République, il concourut avec elle à maintenir la paix en Italie; ce qui fit qu'on le regreta fort à Veniſe (*c*).

Fauſſeté d'une Conſpiration découverte à Veniſe.

Cette même année, il arriva une affaire ſinguliere, qui cauſa d'abord beaucoup d'inquiétude. Un Noble nommé Alexandre Bona, avide d'argent, s'imagina de ſuppoſer une conſpiration tramée contre l'Etat, d'en être le délateur, & d'obtenir la recompenſe attachée à ces ſortes de découverres. Il s'adreſſa aux Chefs du Conſeil des Dix, & leur déclara, qu'un inconnu l'avoit averti qu'il y avoit une conjuration prête à éclater contre la République; que les Conjurés avoient fait des amas d'armes dans leurs maiſons; qu'ils avoient des lieux où ils s'aſſembloient, & que la République étoit perdue, ſi l'on n'y remédioit. Le Conſeil des Dix prit des précautions, mit en jeu des eſpions, & pendant pluſieurs jours; toute la ville fut dans les plus cruelles allarmes. Mais enfin comme l'on ne découvroit rien, & que tous les eſprits étoient en ſuſpens, Nicolas da Ponté, homme d'une grande pénétration ſoupçonna Alexandre Bona d'avoir inventé lui-même cette fable. Le Conſeil des Dix le fit arrêter, & il avoua qu'il n'avoit imaginé cette conjuration que pour obtenir une recompenſe. On jugea ſon crime digne de mort, & il eut la tête tranchée entre les deux Colonnes (*d*).

Election de Pie V. 1566.

Au commencement de l'an 1566, le Cardinal Alexandrin Michel Ghiſleri fut élu Pape, & prit le nom de Pie V. Le Sénat lui envoya l'Ambaſſade ordinaire d'obédience, compoſée de quatre Sénateurs. Le nouveau Pape fit aſſurer la République de ſa bienveillance.

(*a*) Le même, p. 209. *Laugier*, l. c. p. 131.
(*b*) *Maurocen.* l. c.
(*c*) Le même, p. 217.
(*d*) Le même, p. 217, 218.

SECTION IX. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1540 juſqu'à l'an 1609.*

Les Turcs mirent cette année en mer une Flotte de cent-quarante galeres, ſous les ordres de Piali, qui enleva aux Genois l'iſle de Chio. Il vint enſuite à la Vallone, delà entra dans la Mer Adriatique, & alla mouiller à Raguſe. Le Sénat, bien qu'il fût en paix avec Soliman, jugea à-propos de ſe mettre en état de s'oppoſer à Piali, au cas qu'il eût deſſein d'entreprendre quelque choſe contre les Etats de la République. Il fit promptement tirer de l'Arſenal trente galeres, qui furent équippées en peu de jours, & on tira du corps des Nobles les plus habiles Capitaines pour les commander; on leur donna ordre d'aller joindre Antoine Canale, qui en avoit quarante-trois ſur les côtes de Dalmatie. Jérôme Zané fut nommé Généraliſſime de mer, avec ordre d'obſerver la Flotte Ottomane, & d'éviter tout ce qui pourroit occaſionner une rupture, mais auſſi de ne pas ſouffrir que les Infideles commiſſent quelque hoſtilité contre les terres de la République. Piali ne reſta pas longtems à Raguſe, & cotoia avec ſa Flotte les iſles de Liſſa & de Lezina. Son ſéjour dans le Golfe devenant ſuſpect, on arma vingt autres galeres, & pour rendre plus redoutable la Flotte, compoſée alors de quatrevingt-treize galeres, on y fit embarquer ſix mille hommes de milice. Piali, qui avoit peut-être d'autres deſſeins, prit le parti de ſe jetter ſur les côtes de Pouille & de Calabre, qu'il ravagea, après quoi il reprit la route du Détroit, & Zané ramena ſa Flotte à Veniſe (*a*).

Flotte Turque dans le Golfe.

Mort de Soliman, à qui Selim II ſuccede.

Soliman feſoit alors la guerre en Hongrie, & aſſiegeoit Zigeth, qui fut vaillamment défendue par le Comte de Serin. Trois jours avant que la Place ſe rendit Soliman mourut âgé ſuivant les uns de ſoixante-dix ans (*b*), ſuivant d'autres de ſoixante-quatorze (*c*) & ſelon d'autres de ſoixante-ſeize (*d*). Selim II ſon fils lui ſucceda, & après qu'il eut pris poſſeſſion du trône, il ſe rendit à l'armée de Hongrie, & la trouva ſi affoiblie, qu'il la ramena à Conſtantinople.

Ambaſſadeur Turc à Veniſe.

Selim envoya un Chiaoux à Veniſe, pour notifier au Sénat ſon avénement à l'Empire, & la ferme réſolution où il étoit de maintenir la paix avec la République, à l'exemple de Soliman ſon pere. Dans une audience ſecrete, l'Ambaſſadeur Turc ſe plaignit vivement au nom du Sultan des pirateries que les Uſcoques exerçoient depuis longtems contre ſes ſujets, & de ce que l'ardeur que les Vénitiens avoient toujours témoignée pour reprimer ces barbares étoit non ſeulement rallentie, mais preſque abſolument éteinte; ajoutant que ſi l'on n'y mettoit ordre, le Sultan ſeroit obligé d'envoyer une Flotte dans la Mer Adriatique pour punir ces ennemis communs des violences qu'ils commettoient & pour détruire les villes de Segna & de Buccari & les autres lieux qui ſervoient de retraite à ces Corſaires. Le Sénat répondit, que la République n'omettoit rien de ce qui pouvoit ſervir à la garde & à la défenſe du Golfe, que ſans ménager la dépenſe elle entretenoit de nombreuſes Eſcadres de galeres pour donner la chaſſe aux Pirates; que lorſqu'on trouvoit leurs vaiſſeaux, on les combattoit, & que tous ceux qui les montoient étoient condamnés au dernier ſupplice, quand

(*a*) Le même, p. 220-222.
(*b*) *Sagredo*, T. III. p. 291.
(*c*) Voy. Hiſt. Univ. L. XVII. Ch. XI.
(*d*) *Maurocen.* p. 223.

ils étoient pris. Que la République n'avoit pas moins d'intérêt que le Sultan à la sureté du commerce, & que le Sénat donneroit encore de nouveaux ordres de reprimer les Pirates & de les poursuivre à toute rigueur. On fit ensuite à l'Ambassadeur les présens ordinaires & il reprit la route de Constantinople. On fit partir en même tems Marin Cavalli, nommé Ambassadeur extraordinaire, pour aller complimenter de la part du Sénat Selim II, & renouveller avec lui les anciens Traités (*a*). Comme nous aurons occasion de parler plus d'une fois des Uscoques & de leurs brigandages, il est à-propos de les faire connoitre.

Section IX. *Histoire de Venise depuis l'an 1540 jusqu'à l'an 1609.*

Origine & Caractere des Uscoques.

Entre l'Istrie & la Dalmatie, il y a un Golfe qu'on appelle le Golfe de Carnero, où est une côte de difficile accès à cause d'une multitude de petites isles & d'écueils, qui forment un grand nombre de détroits, ce qui cause souvent des naufrages, parcequ'il y a des bas fonds, & que les vents y varient. C'est sur cette côte que les Uscoques avoient leur retraite. Ils prétendoient être un reste de ces anciens Albanois, qui aiant vu leur patrie conquise par les Turcs, & ne pouvant se résoudre à subir le joug des Infideles, s'étoient sauvés dans les montagnes. Mais leur stérilité les aiant empêché d'y trouver dequoi subsister, ils avoient mené une vie errante & vagabonde, jusqu'à ce que l'Empereur Ferdinand les avoit rassemblés dans Segna & dans les lieux d'alentour, à condition de défendre cette frontiere contre les Turcs. Leur nombre n'étoit pas considerable dans les commencemens, mais il fut bientôt grossi par beaucoup de scélérats bannis des Etats voisins, par des soldats & des galeriens qui avoient déserté de la Flotte de la République. Ce mêlange augmenta la férocité des Uscoques, & non contens de faire des irruptions dans le pays Ottoman, ils armerent de petites barques pour aller ravager les côtes de la Dalmatie Turque. La République, sur les plaintes de la Porte, entreprit de les reprimer, & bientôt ils firent des courses sur les terres des Vénitiens, & pillerent également les Chretiens & les Infideles (*b*).

Les Vénitiens fortifient leurs frontieres & embellissent Venise.

Les Vénitiens profiterent des avantages d'une longue paix pour fortifier leurs Places frontieres & pour embellir leur Capitale. Le Sénat fit fortifier Bergame en 1561 de façon à rendre cette Place imprenable, & y employa les plus habiles Ingénieurs de ce tems-là (*c*), cette année, il envoya trois Sénateurs pour visiter Udiné, afin de la fortifier de la même maniere (*d*). L'Architecture & les autres Arts étoient alors à Venise dans l'état le plus florissant, & le Sénat ne négligeoit rien pour embellir la ville par de magnifiques édifices. Le grand escalier du Palais Ducal fut orné cette année de deux statues colossales, de la main de Jaques Sansovino, célebre Sculpteur Florentin; l'une étoit la statue de Mars, & l'autre celle de Neptune, pour exprimer les forces de la République, principalement sur mer (*e*).

Nouvel Ambassa-

Au commencement de l'année 1567, le Grand Seigneur envoya un autre Ambassadeur à Venise. Dans l'audience que ce Ministre eut du College,

(*a*) *Sagredo*, T. IV. p. 38-41. *Maurocen.* p. 224, 225.
(*b*) *Sagredo*, l. c. p. 41-44. *Laugier*, T. X. p. 123-125.
(*c*) *Maurocen.* p. 170.
(*d*) Le même, p. 229.
(*e*) Là-même.

SECTION IX. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1540 juſqu'à l'an 1609.*

il vanta les conquêtes de Soliman, la grandeur & la puiſſance des Ottomans, & ſe plaignit enſuite de ce qu'Alphonſe Duc de Ferrare avoit donné du ſecours à l'Empereur Maximilien, le plus grand ennemi de ſon Maître. Il déclara que le Sultan prétendoit en tirer vengeance, & qu'il eſpéroit que la République ne donneroit pas de ſecours à ce Prince, quoiqu'il fût ſon voiſin. Il renouvella enſuite les plaintes ſur les pirateries des Uſcoques. Le Sénat répondit que la République n'avoit jamais violé en rien la paix qu'elle avoit avec la Porte, & qu'elle en avoit fidelement obſervé tous les articles. Qu'elle avoit donné les ordres les plus précis pour reprimer l'inſolence des Uſcoques, & qu'on les traitoit ainſi qu'ils le méritoient. Que le Duc de Ferrare étoit un Prince libre & indépendant, parent & allié de l'Empereur, auquel il avoit donné du ſecours en cette qualité (*a*). Cependant ces plaintes ſi fréquentes inſpiroient de juſtes ſoupçons, & donnoient lieu de penſer que Selim ne cherchoit qu'un prétexte de rompre avec la République.

deur Turc à Veniſe. 1567.

Avanie faite à l'Ambaſſadeur de Veniſe.

Marin Cavalli s'étoit rendu à Conſtantinople; le Sultan le reçut très-honorablement, & renouvella les capitulations faites avec ſon prédéceſſeur. Etant prêt à partir pour revenir à Veniſe, il alla avec le Baile Jaques Soranzo prendre congé du Grand Viſir. Il trouva chez ce Miniſtre des Juifs qui demandoient qu'on leur rendit des marchandiſes qu'ils avoient portées à Veniſe, ou que les Ambaſſadeurs de la République s'engageaſſent au nom du Sénat de payer ce qui étoit dû au Fiſc Impérial pour ces marchandiſes. Le Grand Viſir ſe mit en colere, Cavalli & Soranzo tâcherent en-vain de lui faire entendre raiſon, & demanderent d'aller à Galata pour conférer avec les Juifs ſur cette affaire. Le Viſir ordonna de les conduire devant le Cadi, & ils ne purent éviter cet affront, qu'en ſe laiſſant mener chez le Dragoman, en promettant de faire tout ce qui dépendroit d'eux pour contenter les Juifs. Ceux-ci commençoient à ſe calmer, mais le Viſir ordonna au Baile de s'engager par un écrit, que ſi après le retour de l'Ambaſſadeur à Veniſe les Juifs n'étoient pas ſatisfaits, il ſe préſenteroit devant le Cadi, & en paſſeroit par ce que ce Juge décideroit. Les Ambaſſadeurs furent donc contraints de ſigner cet Ecrit. Le Sénat aiant appris ce qui s'étoit paſſé, jugea qu'on ne devoit pas ſouffrir une pareille inſulte, qui pouvoit être d'une dangereuſe conſéquence. Il nomma Jérôme Zané pour aller à Conſtantinople en demander raiſon. Cavalli étoit parti de Conſtantinople, & Soranzo avoit agi ſi efficacement, que le Grand Viſir avoit conſenti à l'anéantiſſement de l'écrit en queſtion. Zané en aiant eu avis, s'arrêta en chemin & fut rappellé. Le Viſir envoya un Chiaoux à Veniſe, pour demander aux débiteurs des Juifs le payement de ce qui étoit dû. Le Sénat chargea Louis Grimani d'aider le Chiaoux à faire le recouvrement des deniers, il fut payé & ſe retira fort content. Cependant des lettres interceptées & écrites par les Juifs firent naitre des ſoupçons ſur la conduite de Cavalli, & Jean Donato fit un diſcours très-véhément contre lui. En conſéquence, on envoya ordre à Antoine Canale Provéditeur de la Flotte, de faire arrêter Cavalli & de l'envoyer priſonnier à Veniſe. Après le dé-

(*a*) Le même, p. 229, 230. *Sagredo*, ubi ſup. p. 44, 45.

part du Chiaoux, les Avogadors l'accuſerent d'avoir fait faire l'écrit dont nous avons parlé, & d'avoir reçu de l'argent des Juifs pour les favoriſer. Il plaida ſa propre cauſe en préſence du Sénat, & il ſe juſtifia avec tant de force des crimes dont ou l'accuſoit, qu'il fut pleinement abſous (*a*).

Section IX. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1540 juſqu'à l'an 1609.*

Le Doge Jérôme Priuli mourut cette année dans la quatrevingt-unieme année de ſon âge, après avoir gouverné la République huit ans. Les Prétendans à la premiere dignité furent en plus grand nombre qu'à l'ordinaire, & ce qui étoit ſans exemple, les Electeurs reſterent treize jours dans le Conclave, ſans pouvoir s'accorder ſur le choix d'un ſujet.

Mort du Doge Priuli.

Enfin ils ſe réunirent unanimement en faveur de Pierre Lorédan, vieillard âgé de quatrevingt-cinq ans, qui n'avoit jamais témoigné la moindre ambition de monter à ce haut rang. Il y penſoit ſi peu alors, qu'à la ſortie du Sénat il s'en retournoit tranquillement chez lui, lorſqu'on lui dépêcha un Secretaire pour l'avertir, qu'il venoit d'être élu Doge, & qui le conduiſit au Palais (*b*).

Pierre Lorédan, LXXXIV. *Doge de Veniſe.*

Les grands préparatifs qu'on feſoit à Conſtantinople, où l'on armoit une puiſſante Flotte cauſoient de l'inquiétude à toutes les Puiſſances. Quoique la République eût renouvellé les anciens Traités avec Selim, le Sénat ſe défioit toujours des Turcs, & ce qui étoit arrivé en 1566 à l'égard de l'iſle de Chio, feſoit craindre quelque entrepriſe imprévue contre celle de Chypre, d'autant plus que le bruit couroit à Conſtantinople que la Porte méditoit une expédition pour la conquête de ce royaume. Ce qui augmentoit les ſoupçons, c'eſt que le Conſeil des Dix eut des avis ſecrets, que quelques ſcélérats avoient creuſé une grande mine à Famagouſte, où l'on devoit mettre le feu, quand la Flotte Ottomane paroitroit, pour faciliter aux Turcs l'entrée de la ville. Il y en avoit même qui débitoient que les Turcs en vouloient à Cataro. Le Sénat jugea à-propos, d'augmenter la Flotte de trente galeres, & on nomma une ſeconde fois Jérôme Zané Généraliſſime de mer. On renforça les garniſons des places, & on prit toutes les meſures néceſſaires pour la défenſe des Etats de la République (*c*). Le Pape craignit auſſi, que la Flotte Turque n'entrât dans le Golfe & ne vint attaquer Ancone, pour piller enſuite Lorette; il fit entrer un renfort de mille ſoldats dans Ancone. Il fit même demander au Sénat des galeres, ſe chargeant de fournir les équipages néceſſaires, mais les Vénitiens ne jugerent pas à-propos de faire aucune démarche qui pût ſervir de prétexte aux Turcs de leur faire la guerre. Ce fut ſans doute ce qui occaſionna le refus que le Pape leur fit de conſentir à la lévée d'une décime ſur le Clergé, qu'ils lui firent demander par leur Ambaſſadeur Paul Tiépolo (*d*). Cependant Selim ne pût rien entreprendre cette année contre les Chretiens, aiant été obligé d'emploier ſes forces en Egypte, où il y eut une grande révolte.

Précautions des Vénitiens contre les Turcs. 1568.

L'année ſuivante fut très-malheureuſe pour Veniſe. Il eſt vrai que ſes Eſcadres donnerent avec ſuccès la chaſſe aux Pirates qui infeſtoient les mers, & en prirent pluſieurs. Mais d'un autre côté, il y eut une grande

Calamités à Veniſe. 1569.

(*a*) *Manrocen.* p. 232-234.
(*b*) Le même, p. 239, 240.
(*c*) Le même, p. 240, 241.
(*d*) Le même, p. 241, 242.

SECTION IX. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1540 juſqu'à l'an 1609.*

diſette de bled, & de vivres en général à Veniſe & dans tout l'Etat Vénitien; on eut recours aux alimens les plus extraordinaires juſqu'à ſe nourrir d'herbe, & on voioit tomber morts des pauvres dans les rues. Le Gouvernement ne négligea rien pour remédier autant qu'il fut poſſible aux beſoins du peuple (*a*).

Ce malheur fut ſuivi de l'accident le plus funeſte. Le 13 de Septembre, le feu prit à trois tours de l'Arſenal, où l'on gardoit la poudre, ſans qu'avec les recherches les plus exactes, on ait jamais pu découvrir la cauſe & les circonſtances de ce terrible accident. Les trois tours ſauterent avec un fracas épouvantable, toute la ville trembla, les portes des maiſons furent arrachées & les fenêtres briſées, le couvent des Céleſtins & trois Egliſes furent ruinées de fond en comble. La ville de Murano fut très-endommagée. Tout le monde ſe réveilla, & pluſieurs crurent qu'on étoit à la fin du Monde. Les Nobles & nombre de Citadins coururent aux armes, ignorant dequoi il étoit queſtion, & ſe rendirent ſur la place de Saint Marc; Bientôt l'on apprit que le feu étoit à l'Arſenal, & l'on y courut, mais on n'y trouva que des monceaux de ruines. Cependant le dommage fut moins grand qu'on n'avoit ſujet de le craindre. Il n'y eut que quatre galeres de brûlées, & il ne périt que peu de perſonnes. On travailla avec toute la diligence poſſible à réparer le dommage cauſé par cet accident (*b*).

Deſſeins de Selim II contre l'iſle de Chypre.

Les Vénitiens avoient beſoin de toutes leurs forces pour ſoutenir la guerre qu'ils alloient avoir ſur les bras pour l'iſle de Chypre. Soliman, occupé à d'autres entrepriſes, & d'ailleurs fidele obſervateur des Traités avec les Vénitiens, n'avoit jamais voulu prêter l'oreille aux conſeils de ceux qui vouloient l'engager à entreprendre la conquête de cette iſle. Il n'en fut pas de même de Selim. Dans le tems qu'il étoit Gouverneur de Caramanie, du vivant de ſon pere, il avoit eu occaſion de prendre connoiſſance de l'étendue, de la fertilité & du commerce de cette iſle, & avoit conçu le deſſein d'en faire la conquête auſſitôt qu'il ſeroit ſur le trône. Comme ce Prince aimoit extraordinairement le vin & que l'iſle de Chypre en produit d'excellent, c'étoit pour lui une raiſon de ſouhaiter d'en être le maître. D'ailleurs il s'étoit plaint que les Gouverneurs Vénitiens de Chypre ne lui rendoient pas les honneurs qui lui étoient dus par leurs Maîtres, qui ne tenoient cette iſle que comme un fief de l'Empire Ottoman. Outre cela les Navigateurs Turcs & les Pélerins de la Mecque s'étoient plaints ſouvent des inſultes des Corſaires Chretiens, qui étoient ou natifs de Chypre, ou avoient une retraite aſſurée dans ſes ports. A tous ces motifs ſe joignoient les diſcours preſſans de ceux qui l'approchoient le plus, & ſurtout de Jean Michez. C'étoit un Portugais, Juif d'origine, qui comme d'autres avoit feint d'être Chretien. Cet homme aiant été banni de ſon pays, parcourut divers lieux de l'Europe, alla à Veniſe, & n'y fut pas mieux traité qu'en Portugal, deſorte qu'il paſſa à Conſtantinople, où il épouſa une femme fort riche, nommée Mendez. L'envie de pouſſer ſa fortune l'engagea

(*a*) Le même, p. 248. *De Thou*, L. XLIX. Paruta dell' Hiſt. della guerra di Cipro L. I. p. 21, 22.

(*b*) *De Thou*, l. c. *Paruta*, ubi ſup. *Maurocen.* p. 249, 250.

Section IX. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1540 juſqu'à l'an 1609.*

à ſe rendre en Caramanie auprès de Selim, & comme il étoit ſouple & flateur, il s'inſinua dans l'eſprit de ce Prince, & devint le compagnon de ſes plaiſirs & de ſes débauches. Voyant le deſir que Selim avoit d'être maître de Chypre, Michez le ſollicitoit vivement à cette entrepriſe, d'autant plus, qu'on prétend, qu'un jour ce Prince échauffé par le vin, lui avoit promis de le faire Roi de cette iſle, promeſſe qu'il retracta néanmoins dans la ſuite (*a*).

Il diſſimule.

Selim étant parvenu à l'Empire, entreprit de faire bâtir à Andrinople un Caravanſerai avec une Moſquée & des Ecoles pour la jeuneſſe. Le Mufti l'avertit que, ſuivant les loix Muſulmanes, il n'étoit permis aux Sultans d'emploier à ces ſortes d'ouvrages, que les dépouilles des peuples vaincus, & lui dit que l'iſle de Chypre étoit la Province la plus capable de fournir à l'entretien de ce magnifique bâtiment; que d'ailleurs cette conquête contribueroit à la ſureté de la navigation, & que les Pélerins de la Mecque ne ſeroient plus expoſés à tomber entre les mains des Corſaires Chretiens (*b*). Ce conſeil, qui flatoit la paſſion de Selim, lui fit grand plaiſir, & les nouvelles que Michez lui communiqua de la diſette qui regnoit à Veniſe & de l'incendie de l'arſenal, acheverent de le déterminer à l'expédition de Chypre (*c*). Il avoit toujours diſſimulé juſqu'alors ſes vues, & affecté tous les dehors d'un Prince pacifique; aiant fait une trêve de huit ans avec l'Empereur Maximilien, & renouvellé les Capitulations avec les Vénitiens. Ceux-ci y furent trompés d'abord, d'autant plus que le Grand Viſir Mehemet, qui avoit rendu à Selim d'importans ſervices, & qui avoit beaucoup de crédit, les favoriſoit, à cauſe du commerce.

Sélim ſe détermine à l'expédition de Chypre.

Cependant le Sultan voulut conſulter ſes principaux Miniſtres, avant que de ſe déterminer déciſivement. Il ordonna une grande chaſſe & tint ce qu'on appelle le Divan à cheval, & là il communiqua ſon deſſein aux Bachas. Le Grand Viſir s'oppoſa fortement à une rupture avec la République, après avoir tout récemment renouvellé la paix avec elle. Il remontra au Sultan „ que les Empereurs Ottomans avoient conquis des Empires & vaincu les „ Rois à force ouverte, & n'y avoient point emploié la ruſe & l'artifice; „ que la conquête de Chypre ne ſeroit pas auſſi facile, que quelques-uns „ le prétendoient que cette iſle étoit fortifiée par l'art & par la nature, „ pourvue abondamment de tout pour une vigoureuſe défenſe, qu'ainſi „ cette conquête couteroit beaucoup de tems, de monde & d'argent. Qu'il „ y avoit peu d'années que Soliman avoit attaqué l'iſle de Malthe, qui „ n'étoit pas comparable à celle de Chypre à aucun égard, & qu'il avoit „ échoué dans cette entrepriſe". Il inſiſta fortement ſur l'amitié qui avoit toujours regné entre Soliman & les Vénitiens, & conſeilla au Sultan de ſecourir les Moriſques d'Eſpagne qui imploroient ſon aſſiſtance. Piali & Muſtapha deux des principaux Bachas, rivaux & ennemis de Mehemet, opinerent avec beaucoup de force pour la conquête de Chypre, & comme

(*a*) *De Thou*, ubi ſup. *Paruta*, l. c. *Ubert. Folieta* de ſacro Fœdere in Selimum L. I.

(*b*) *Paruta*, l. c. p. 12, 13. *Folieta* & *de Thou*, l. c. *Joann. Pet. Contareni* Hiſt. de bello Turcico nuper à Selymo Venetis illato, Liber, p. 3. Dans le T. II. Chronic. Turcic. de *Lonicer*, Francfort 1584. in 12vo.

(*c*) *Contaren.* l. c.

SECTION IX. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1540 juſqu'à l'an 1609.*

leur avis flatoit l'inclination de Selim, ils n'eurent pas de peine à l'emporter, deſorte que l'entrepriſe fut réſolue (*a*), & le Sultan fit faire de grands préparatifs.

Marc Antoine Barbaro, Baile de Veniſe à Conſtantinople avoit déja pénétré les vues de la Porte, & en avoit donné avis au Sénat; mais on ne put ſe perſuader, que Selim qui venoit de renouveller la paix, voulût d'abord la rompre. Les Sénateurs les plus conſommés dans les affaires furent d'avis, que d'armer, ce ſeroit montrer de la défiance au Sultan, & lui faire naitre des idées qu'il n'avoit pas (*b*).

Sécurité du Sénat.

Meſures qu'il prend pour ſa défenſe. 1570.

Au commencement de l'année ſuivante, de nouvelles lettres du Baile ne permirent plus de douter des deſſeins de la Porte. On délibéra d'envoyer des troupes dans l'iſle de Chypre, & d'avertir les Gouverneurs des Places de ſe préparer à ſoutenir la guerre. On envoya des avis pareils en Candie & à Corfou, & on pourvut à la ſureté de ces Colonies. On fit en Lombardie de grandes levées de ſoldats. On mit un embargo général ſur tous les navires qui ſe trouvoient dans le Port de Veniſe. On arma quatrevingt-onze galeres, un gros Galion & un grand nombre de bâtimens de toute grandeur; Jerôme Zané, nommé deux ans auparavant Généraliſſime de mer, eut le commandement de la Flotte en Chef. Comme il s'agiſſoit principalement de mettre l'iſle de Chypre en état de défenſe, on s'occupa du ſoin d'y envoyer des troupes & des Chefs. Eugene Singlitico, Comte de Rocas, Noble Cypriot, qui étoit Lieutenant Général au ſervice de la République, s'offrit d'aller au ſecours de ſa patrie, & on le fit embarquer avec mille hommes d'infanterie, en lui donnant le commandement de toute la cavalerie qui étoit en Chypre. Jerôme Martinengo, Commandant de la Gendarmerie Vénitienne, offrit auſſi de lever en peu de jours deux mille hommes, de les conduire à Famagouſte, & de ſe charger de la défenſe de cette Place. Son offre fut acceptée. Il raſſembla promptement deux mille hommes d'élite, les amena à Veniſe & s'embarqua avec eux, mais il mourut des fatigues de la mer, avant que d'arriver en Chypre (*c*).

Il ſollicite l'aſſiſtance des Princes Chretiens.

Le Sénat ne ſe borna pas à prendre ainſi des meſures pour ſa défenſe, il chargea ſes Ambaſſadeurs de ſolliciter tous les Princes Chretiens de lui donner du ſecours. Le Pape Pie V ne manquoit pas de zele, mais ſon pouvoir ne répondoit pas à ſa bonne volonté. Il accorda au Sénat une levée de cent mille ducats ſur le Clergé Vénitien, & ſe chargea d'engager le Roi d'Eſpagne à joindre ſes galeres à celles de la République. Philippe II ſe rendit aux ſollicitations du Pape. Il promit de donner ordre à ſoixante-cinq galeres de ſe rendre inceſſamment à Meſſine, & à Jean Doria qui devoit les commander, d'obéir au Pape pour le tems & la maniere de ſe joindre à la Flotte Vénitienne. Il envoya ordre aux Vicerois de Naples & de Sicile de faire fournir aux Vénitiens tous les grains dont ils auroient beſoin. Il donna auſſi à Don Juan de Zuniga, ſon Ambaſſadeur à Rome & aux

(*a*) *Paruta*, l. c. p. 17-20. *Maurocen.* L. IX. p. 261-263. *De Thou*, L. XLIX. *Folieta*, l. c. *Contaren.* p. 4, 5. *Sagredo*, T. IV. p. 50, 53, 54, 61, 62.

(*b*) *Paruta*, l. c. p. 23. *Sagredo*, l. c. p. 67.

(*c*) *Maurocen.* l. c. p. 263-265. *Paruta*, p. 24-28.

aux Cardinaux de Granvelle & Pacheco les pouvoirs néceſſaires pour traiter avec le Pape d'une ligue générale contre les Turcs (*a*). Le Pape fit auſſi ſolliciter le Roi de Portugal, mais ce Prince s'excuſa d'agir ſur ſon impuiſſance dans les circonſtances où il ſe trouvoit. L'Empereur Maximilien II, preſſé par l'Ambaſſadeur de Veniſe de faire une ligue offenſive avec la République, lui déclara qu'il ne pouvoit rien faire, qu'il ne fût inſtruit des diſpoſitions des autres Souverains & principalement du Roi d'Eſpagne. Charles IX allégua les troubles de ſon royaume & offrit ſa médiation auprès du Sultan. Le Sénat dépêcha de plus un Envoyé en Perſe pour engager le Sophi de déclarer la guerre aux Turcs, mais cette négociation fut infructueuſe (*b*). Les Ducs de Savoye & d'Urbin & le Grand-Duc de Toſcane promirent du ſecours à la République (*c*).

SECTION IX. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1540 juſqu'à l'an 1609.*

Hoſtilités réciproques.

On apprit bientôt que les Turcs avoient commencé à donner des preuves de leur mauvaiſe volonté, qu'ils avoient fait arrêter les négocians Vénitiens en divers endroits, & que le Sultan avoit fait ſaiſir deux vaiſſeaux de Veniſe dans le port de Conſtantinople (*d*). Le Sénat uſa de repréſailles, fit arrêter les marchands Turcs qui étoient dans ſes Etats, & ſaiſir leurs effets. On arrêta auſſi par ſon ordre un Chiaoux nommé Manusbey, qui étoit arrivé à Veniſe, pour paſſer en France, & malgré les plaintes de l'Ambaſſadeur de France, on ne laiſſa pas de l'envoyer priſonnier à Vérone (*e*).

Le Grand Viſir demande l'iſle de Chypre au Baile.

Cependant on équippoit la Flotte à Conſtantinople avec une diligence extraordinaire & Selim ſe rendoit ſouvent à l'Arſenal pour preſſer par ſa préſence l'armement. Comme il n'étoit plus poſſible de déguiſer les deſſeins du Sultan, le Grand Viſir fit venir le Baile Marc-Antoine Barbaro, & lui déclara, que Selim demandoit l'iſle de Chypre à la République, que ce Prince avoit de juſtes raiſons de rompre avec les Vénitiens, que les Pirates Chretiens étoient reçus & protégés en Chypre, d'où ils feſoient des courſes ſur les Turcs, dont ils enlevoient les navires, & qu'au lieu d'envoyer à Conſtantinople les Corſaires Turcs qu'on prenoit, on les maſſacroit inhumainement. Que par ces raiſons les Docteurs de la Loi diſoient que ſa Hauteſſe étoit déliée de ſon ſerment, & qu'il étoit obligé en conſcience de ne pas laiſſer en des mains étrangeres l'iſle de Chypre, qui avoit été ſoumiſe aux Muſulmans, & où il y avoit eu des Moſquées là où étoient à préſent les Egliſes des Chretiens. Le Baile lui répondit, que les Vénitiens n'avoient donné au Sultan aucun légitime ſujet de leur faire la guerre, qu'il étoit de notorieté publique, qu'on avoit toujours chaſſé de Chypre les Pirates qui y abordoient, que les navires Turcs y avoient été bien accueillis; que les Corſaires qu'on avoit envoyés à Conſtantinople, n'avoient jamais été punis. Que l'iſle de Chypre n'avoit jamais obéi aux Turcs, & que c'étoit bien mal recompenſer la République de la fidelité avec laquelle elle avoit obſervé les Traités avec la Porte, malgré les preſſantes

(*a*) *Maurocen.* p. 266-271. *Paruta*, p. 29-34.
(*b*) *Maurocen.* p. 271-275. *Paruta*, p. 35-38.
(*c*) *Maurocen.* p. 274. *Paruta*, p. 38, 39.
(*d*) *Maurocen.* p. 275. *Paruta*, p. 42. *De Thou*, ubi ſup. *Contaren.* p. 6.
(*e*) *Paruta*, l. c. *Maurocen.* p. 275, 276.

SECTION IX. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1540 juſqu'à l'an 1609.*

ſollicitations des autres Puiſſances Chretiennes. Le Viſir repliqua, que Selim étoit réſolu d'avoir Chypre à tout prix; que ſi la République lui cédoit de bon gré cette iſle, elle auroit la paix: que quant à lui, il n'étoit point porté à la guerre, & qu'il avoit diſſuadé le Sultan de ſon deſſein, autant qu'il avoit pu. Barbaro, qui étoit homme d'eſprit, penſa à trainer les affaires en longueur pour donner à la République le tems de ſe mettre en défenſe. Il ſe plaignit qu'on avoit arrêté ſes couriers, au lieu de leur faciliter leur paſſage, & qu'il auroit convenu, que Selim eût envoyé quelqu'un de ſa part, pour notifier au Sénat ſes intentions; qu'il étoit contraire à la dignité d'un ſi grand Prince d'attaquer inopinément une nation, à qui il avoit promis ſon amitié, & qui ſe confioit à ſa parole (*a*).

Envoi d'un Chiaoux à Veniſe.

Mehemet rendit compte au Sultan de la converſation qu'il avoit eue avec le Baile, & le détermina à envoyer un de ſes Officiers à Veniſe, pour ſommer le Sénat de lui rendre le royaume de Chypre, avec ordre en cas de refus de lui déclarer la guerre. On choiſit pour cette commiſſion, le Chiaoux Cubat, & on convint de ſuſpendre les hoſtilités juſqu'à ſon retour. Le Baile, ſous prétexte de procurer à l'Ambaſſadeur une entiere ſureté dans ſon paſſage ſur les terres de la République, le fit accompagner par Louis Buonrizzo ſon Secretaire, chargé d'informer le Sénat de l'état préſent des choſes. Il profita de la même occaſion pour renvoyer ſon fils à Veniſe, & le mettre en ſûreté (*b*).

Réception & réponſe qu'on lui fait.

Dèsqu'ils furent arrivés à Raguſe, le Secretaire Buonrizzo informa le Sénat de l'envoi du Chiaoux & du ſujet de ſa miſſion. Le Sénat s'aſſembla pour délibérer ſur cette affaire, & on conclut de répondre à l'Ambaſſadeur que la République ne céderoit rien, & qu'elle acceptoit la guerre. On envoya ordre que le Chiaoux n'eût communication avec perſonne. Il arriva à Veniſe ſur une galere. On le fit débarquer de grand matin, & conduire avec une eſcorte, n'aiant à ſa ſuite que le Secretaire Buonrizzo & deux Dragomans. On ne lui rendit aucun des honneurs qu'on a coutume de faire aux Miniſtres des Puiſſances amies. Cependant quand il fut introduit au College, on lui laiſſa occuper la place ordinaire à la droite du Doge. Les Hiſtoriens ont du reſte accommodé chacun ſelon ſon goût cette audience, les diſcours qui ſe firent, & la réponſe du Sénat (*c*). Contarenus eſt le ſeul qui ſe ſoit contenté de dire en deux mots, que le Sénat refuſa la demande que Selim feſoit par ſes lettres, qu'on lui cédât le royaume de Chypre, & qu'il congédia le Chiaoux. Nous ajouterons ſeulement que le bruit de la réception qu'on avoit faite au Chiaoux à Veniſe, & de la fierté avec laquelle on lui avoit répondu, étant parvenu à Conſtantinople avant ſon retour, Selim voulut en être inſtruit par la bouche de cet Envoyé lui-même. Il en conçut tant d'indignation, qu'il fit inveſtir la maiſon du Baile, ſans qu'il eût la permiſſion de ſortir, & de communiquer avec perſonne. Il envoya ordre aux Bachas du Caire & d'Alep

(*a*) *Maurocen.* p. 277, 278. *Folieta* ubi ſup.

(*b*) *Paruta*, l. c. p. 45, 46. *Maurocen.* p. 279. *Folieta*, l. c. *Contaren.* p. 7. *De Thou*, ubi ſup.

(*c*) *Paruta*, p. 50-52. *Maurocen.* p. 280-283. *De Thou*, l. c. *Folieta*, l. c. *Sagredo*, p. 73-76.

de faire arrêter les Conſuls Vénitiens d'Egypte & de Syrie, & fit hâter l'équippement de la Flotte (*a*).

SECTION IX. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1540 juſqu'à l'an 1609.*

Sur ces entrefaites, le Doge Pierre Lorédan mourut le 5 de Mai, après avoir occupé le trône Ducal environ trois ans, dans des circonſtances à tous égards fâcheuſes. Pour que l'élection d'un nouveau Doge n'arrêtât pas le cours des affaires, le Grand Conſeil ſtatua que tous ceux qui avoient des Commiſſions rélatives à la guerre ne pourroient alors être du nombre des Electeurs & qu'on ne créeroit point pour cette fois des Correcteurs, ni des Inquiſiteurs de la conduite du Doge défunt (*b*).

Mort du Doge.

Quatre jours après on lui donna pour ſucceſſeur Louis Mocenigo, Chevalier & Procurateur de Saint-Marc, diſtingué par une grande expérience dans les affaires, dont on eſtimoit la vertu, & qui avoit beaucoup de courage & de grandeur d'ame, & qui par ſes qualités parut propre à porter le poids du Gouvernement dans ces tems difficiles (*c*). Nous n'entrerons pas dans le détail circonſtancié de tout ce qui ſe paſſa enſuite pendant la guerre, parcequ'on le trouve ſuffiſamment dans un autre endroit de cette Hiſtoire Univerſelle (*d*), nous nous contenterons d'indiquer rapidement les faits pour ne pas rompre le fil de la narration.

Louis Mocenigo, LXXXV. *Doge de Veniſe.*

Les Vénitiens agiſſoient avec chaleur auprès des Princes, dont ils ſe flatoient d'obtenir du ſecours. Ils eurent peu de ſuccès auprès de l'Empereur: le Roi d'Eſpagne leur fut plus favorable, & en attendant que la Ligue fût conclue, il donna ordre à André Doria de joindre la Flotte Vénitienne. Mais cette jonction ne s'effectua que vers la fin du mois d'Août, & les galeres du Pape arriverent auſſi alors. Cependant les Turcs avoient profité du long retardement des Flottes Chretiennes, ils étoient paſſés en Chypre, & avoient aſſiegé Nicoſie, Capitale de l'iſle, qui fut priſe d'aſſaut le 9 de Septembre 1570. La Flotte Chretienne partit de Candie le 18 de Septembre, pour ſecourir cette Place, on apprit ſa priſe & Doria refuſa de continuer ſa route. Il fallut s'en retourner ſans avoir rien fait, & il ne reſtoit plus à la République dans l'iſle de Chypre que la ville de Famagouſte, que les Turcs aſſiegeoient actuellement. Cependant le bruit de la Ligue qui ſe négocioit à Rome porta le Grand Viſir Mehemet à faire des ouvertures de paix au Baile de Veniſe, qui déterminerent le Sénat à envoyer Jaques Ragazzoni à Conſtantinople. Cette négociation hâta la concluſion de la Ligue entre le Pape, le Roi d'Eſpagne & la République. La réunion des forces de ces Puiſſances ne ſauva point Famagouſte qui fut obligée de ſe rendre le premier d'Août, & les Turcs violerent la capitulation de la façon la plus lâche. Cependant toute la Flotte Chretienne s'étoit réunie à Meſſine, d'où elle partit le 17 Septembre en ordre de bataille, & le 6 ou le 7 d'Octobre elle rencontra la Flotte Turque à la hauteur de Lépante, & là ſe donna cette bataille ſi fameuſe, où toutes les forces navales de l'Empire Ottoman furent défaites, & où les Chretiens remporterent une des victoires les plus ſignalées, ſous le commandement de Don

Recit abregé de ce qui regarde la guerre de Chypre.

1571.

(*a*) *Paruta*, p. 57.
(*b*) *Maurocen.* p. 284.
(*c*) *Paruta*, p. 58. *Maurocen.* p. 284.
(*d*) L. XVIII. Ch. XII. Tom. XXIII ou T. IX. de l'Hiſt. Moderne.

SECTION IX. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1540 juſqu'à l'an 1609.*

Juan d'Autriche. Cette victoire n'eut pas néanmoins les ſuites auxquelles on devoit naturellement s'attendre. Les difficultés que Don Juan oppoſa, à de nouvelles opérations, furent cauſe, que les divers Confédérés ſe ſéparerent des Vénitiens. Ceux-ci ne laiſſerent pas de remporter quelques légers avantages avec leurs propres forces.

1572. L'année ſuivante 1572 ne fut pas plus favorable à bien des égards aux affaires des Vénitiens. Le Pape Pie V mourut & Grégoire XIII lui ſuccéda. Ce nouveau Pape ratifia les engagemens de ſon prédéceſſeur. Mais les Eſpagnols ne ſeconderent pas ſes bonnes intentions. Sous prétexte qu'ils craignoient la France, Don Juan ne voulut d'abord accorder à Jaques Foſcarini, Généraliſſime de la Flotte Vénitienne, que vingt-deux galeres. Cependant les Turcs avoient équippé une nouvelle Flotte, avec laquelle ils déſoloient les côtes des Colonies Vénitiennes dans l'Archipel. Foſcarini ſe diſpoſa à aller chercher l'ennemi. Les deux Flottes ſe trouverent en préſence, mais n'en vinrent point à un action générale. Enſuite ſur la nouvelle que Don Juan venoit joindre la Flotte on retourna à Corfou, où ſe fit la jonction. On retourna enſuite chercher l'ennemi ſur les côtes de la Morée, qui évita toujours le combat. On tenta ſans ſuccès le ſiege de Modon & de Navarino & les Eſpagnols voulurent s'en retourner. La Flotte revint à Corfou, & les Eſcadres ſe ſéparerent.

Les Vénitiens ſongent à faire la paix. 1573. Il fut queſtion à Rome pendant l'hiver de régler les opérations de la campagne prochaine, mais on ne put jamais en venir à une concluſion ſur les diverſes propoſitions qui furent miſes ſur le tapis. Les Eſpagnols conſentoient à la vérité de joindre leurs galeres à celles de Veniſe, mais ils demandoient que la jonction ne ſe fit qu'après le mois d'Avril. Ce délai expoſoit les Etats de la République & ſpécialement l'iſle de Candie aux attaques de la Flotte Turque. Le Sénat, engagé à des dépenſes immenſes ſollicita le Pape de lui accorder un ſecours d'argent, ou la permiſſion de vendre une partie des biens eccléſiaſtiques de l'Etat Vénitien. Grégoire XIII ne voulut conſentir qu'à une levée de cent mille ducats en Décimes ſur le Clergé de Veniſe (*a*). Le Sénat, qui ſe voyoit chargé du poids énorme d'une guerre onéreuſe, s'appercevant du peu de fonds qu'il pouvoit faire ſur ſes Alliés, ſongea à ſe tirer d'affaire en feſant la paix. On ſe flatoit qu'il ne ſeroit pas difficile de l'obtenir parcequ'on apprit par les lettres du Baile de la République à Conſtantinople, que les affaires y avoient changé de face. Le Grand Viſir Mehemet las de la guerre, dont il craignoit les événemens, & appréhendant les efforts de la Ligue, dont la renommée exaggéroit les préparatifs, avoit fait inſinuer au Baile par le premier Dragoman & par un Medecin Juif, qu'on pourroit bien parvenir à faire la paix. Cependant les Sénateurs n'étoient pas entierement d'accord, d'autant plus que le Roi d'Eſpagne & l'Empereur ſembloient vouloir agir plus efficacement & feſoient de grandes promeſſes (*b*). Le Doge Mocénigo fit bientôt ceſſer l'irréſolution où l'on étoit encore. S'étant rendu au conſeil des Dix, il fit un diſcours des plus graves & des plus preſſans, pour

(*a*) *Maurocen.* L. XI. p. 570. *Paruta*, L. III. p. 348, 349.

(*b*) *Paruta*, l. c. p. 351, 352.

prouver la néceſſité de travailler à faire la paix (*a*). Son éloquence fit tant d'impreſſion ſur les eſprits, qu'on réſolut de ſuivre ſon avis.

Section IX. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1540 juſqu'à l'an 1609.*

On envoya au Baile des plein-pouvoirs pour négocier & conclure la paix; le Sénat communiqua cette négociation à l'Ambaſſadeur de France, qui retournoit à Conſtantinople, afin qu'il l'appuiât, & on ordonna au Baile de conférer avec lui. Les Turcs apprenant que cet Ambaſſadeur revenoit, ſe flaterent d'obtenir des conditions plus avantageuſes, & ſe montrerent plus difficiles; ils en vinrent même juſqu'à interdire au Baile toute correſpondance avec l'Ambaſſadeur. Mais voiant que cela ne ſervoit de rien, le Grand Viſir renoua la négociation avec le Baile, & enfin le Traité fut conclu vers la mi-Mars. Les Vénitiens s'engagerent à céder à Selim tous leurs droits ſur le royaume de Chypre, à lui rendre la ville de Sopoto, qu'ils avoient conquiſe ſur les côtes d'Albanie, & à lui payer cent mille ducats pendant trois ans. Les anciennes Capitulations furent renouvellées, & la République devoit jouir comme auparavant de tous les privileges & franchiſes accoutumées dans toute l'étendue de l'Empire Ottoman, & les limites des deux Etats en Albanie & en Dalmatie devoient être rétablies, comme elles étoient avant la guerre (*b*).

Elle eſt conclue.

François Barbaro, fils du Baile, porta la copie de ce Traité à Veniſe, qui fut bientôt rendu public. Il ſurprit tout le monde, parceque la négociation avoit été tenue fort ſecrete, & chacun en jugea ſelon ſes vues. Paul Tiépolo, Ambaſſadeur de la République à Rome eut ordre d'en faire part au Pape. Grégoire en témoigna beaucoup de colere, ordonna à l'Ambaſſadeur de ſe retirer & pendant pluſieurs jours ne voulut pas le voir. Les Cardinaux, les Courtiſans & même tout le peuple à Rome déclamerent contre les Vénitiens; on fut même obligé de donner des gardes à Tiépolo, pour empêcher que la populace ne fît quelque violence à ſon Hotel (*c*). Le Roi d'Eſpagne témoigna une grande modération, quand il reçut la nouvelle du Traité, il dit que les Vénitiens avoient eu ſans doute de fortes raiſons de le conclure, & que comme il s'étoit porté avec empreſſement à ſoutenir les intérêts de la Chretienté & ceux de la République en particulier, il ſe flatoit qu'elle en agiroit envers lui de la même façon, lorſque les conjonctures le mettroient dans le cas d'avoir beſoin de ſecours (*d*).

Le Pape en eſt mécontent.

L'Ambaſſadeur de Veniſe à Rome ne négligea rien pour convaincre le Cardinal neveu, que la République avoit eu de fortes raiſons de faire la paix, & fit tant d'impreſſion ſur lui, que le Cardinal lui inſinua, que le moyen d'appaiſer le Pape, ce ſeroit de lui envoyer un Ambaſſadeur. Tiépolo en donna avis à Veniſe, & le Sénat nomma le Procurateur Nicolas da Ponté Ambaſſadeur extraordinaire. Da Ponté expoſa avec tant de force les motifs qui avoient déterminé la République à faire la paix avec les Turcs, que le Pape en parut ſatisfait & rendit ſes bonnes graces aux Vénitiens (*e*).

Il s'appaiſe.

(*a*) *Paruta*, p. 352-358. *Sagredo*, p. 207-210.

(*b*) *Paruta*, p. 359-361. *Maurocen.* p. 571, 572. *Sagredo*, p. 211. *Folieta* l. c. L. IV. *De Thou*, L. LVI.

(*c*) *Maurocen.* p. 573. *Paruta*, p. 362. *Sagredo*, p. 214. *Folieta*, l. c.

(*d*) *Paruta*, p. 363. *Maurocen.* p. 574. *De Thou*, l. c.

(*e*) *Maurocen.* p. 574-576. *Paruta*, p. 364-366.

SECTION IX. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1540 juſqu'à l'an 1609.*

François Barbaro avoit été renvoyé à Conſtantinople pour y porter la ratification du Traité, en attendant l'arrivée d'André Badouer, nommé Ambaſſadeur à la Porte, pour faire l'échange des ratifications & porter les préſens ordinaires. Barbaro fit le voyage en quatorze jours, & arriva fort à-propos. Car ſur le bruit qui s'étoit répandu, qu'on feſoit de grands préparatifs à Meſſine, les Turcs ſoupçonnerent les Vénitiens d'avoir voulu les tromper par une feinte négociation, afin de retarder la ſortie de la Flotte Ottomane. Le ſoupçon alla ſi loin, que la Flotte des Turcs partit, elle étoit de cent-cinquante galeres, trente fuſtes & dix Mahones, elle fit voile vers Negrepont, juſqu'à ce qu'on ſçût poſitivement à quoi s'en tenir. Les Vénitiens de leur côté apprenant que la Flotte Ottomane avoit mis à la voile, conçurent les mêmes ſoupçons des Turcs, que ceux-ci avoient pris d'eux, & donnerent ordre au Généraliſſime Foſcarini de ſe tenir en état d'agir avec quatre-vingt-douze galeres, qui lui reſtoient. Ces ombrages ſe diſſiperent bientôt. Badouer arriva à Conſtantinople, eut audience du Grand Seigneur, fut bien reçu, les ratifications furent échangées & la paix entierement rétablie. Antoine Tiépolo qui étoit venu à la ſuite de Badouer, reſta à Conſtantinople en qualité de Baile (*a*).

Ratification de la Paix.

Ambaſſadeur Turc à Veniſe. 1574.

Selim aiant fait la paix avec les Vénitiens, nourriſſoit le deſir de ſe venger du Roi d'Eſpagne, qu'il haïſſoit doublement depuis la victoire que les Chretiens avoient remportée à Lépante ſous les auſpices de Don Juan d'Autriche frere de Philippe II. Il réſolut de ſonder les diſpoſitions des Vénitiens envers Philippe, & de tâcher de jetter des ſemences de diviſion entre la République & l'Eſpagne, qui puſſent avec le tems lui frayer le chemin à de nouvelles conquêtes. Dans cette vue Selim envoya à Veniſe Salomon, ce même Medecin Juif, qui avoit eu tant de part aux négociations de la paix. Cet Ambaſſadeur demanda une audience ſecrete au College. Après avoir felicité la République, au nom du Sultan, du rétabliſſement de la paix, il dit qu'il étoit venu par ordre de Selim pour offrir ſes forces à la République, qu'il étoit prêt à mettre une puiſſante Flotte en mer, & qu'elle étoit à la diſpoſition de la République pour s'en ſervir contre Philippe Roi d'Eſpagne; il s'étendit ſur l'ambition & ſur les artifices de ce Prince; & repréſenta, que certainement les Vénitiens auroient eu plus de ſuccès dans la derniere guerre contre l'Empire Ottoman, ſi les Eſpagnols avoient donné les ſecours qu'ils devoient à tems, que leurs délais & leur mauvaiſe foi avoient forcé la République à faire la paix; que ſi elle vouloit réparer ſes anciennes pertes, & celles qu'elle venoient de faire, il lui offroit toutes les forces de l'Empire Ottoman. L'affaire fut portée au Sénat pour en délibérer, & il fut réſolu de répondre à l'Envoyé. Que la République n'avoit aucun ſujet de rompre avec le Roi d'Eſpagne, qu'elle remercioit le Sultan de la confiance qu'il lui témoignoit, & que pour y répondre de ſon côté, elle entretiendroit inviolablement la paix qui venoit d'être conclue. Une réponſe ſi ſage & ſi judicieuſe ne plut pas à Salomon: il répéta une partie de ce qu'il avoit dit pour tâcher d'ébranler le Sénat, & ajouta que la réponſe qu'on lui avoit faite ne ſeroit pas agréable à Se-

(*a*) *Maurocen.* p. 577 & L. XII. p. 583. *Paruta*, p. 366-368.

lim. Mais il ne put rien gagner, & le Sénat le congédia, après lui avoir fait un préſent de mille écus (*a*). SECTION IX.

Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1540 juſqu'à l'an 1609.

L'affaire du réglement des limites en Dalmatie rencontra des difficultés. Louis Grimani étoit paſſé en Dalmatie; il trouva que Zara, Zebenico & Spalato étoient dépouillées des terres de leur dépendance, parceque les Turcs qui s'en étoient mis en poſſeſſion pendant la guerre ne vouloient pas les reſtituer (*b*). Sur ces entrefaites Selim II mourut en 1575, & ſon fils Amurath III lui ſucceda. Le Sénat nomma Jaques Soranzo Ambaſſadeur extraordinaire pour aller complimenter ce Prince ſur ſon avénement à l'Empire, on lui joignit Jean Corrario, qui devoit ſuccéder à Antoine Tiépolo dans la fonction de Baile. Ils furent reçus honorablement, eurent audience d'Amurath, & entrerent en négociation avec les Miniſtres de la Porte ſur l'article des limites. Ils trouverent de grandes difficultés de la part des Turcs, & enfin jugerent à-propos de donner avis au Sénat de l'état des affaires & d'attendre de nouveaux ordres. Amurath donna commiſſion à Ferat Bacha de la Boſnie de régler cette affaire avec Jaques Soranzo, qui ſe rendit en 1576 en Dalmatie. Ce Miniſtre fit tous ſes efforts pour faire rendre aux Vénitiens les châteaux dépendans de Zara, mais il ne put rien obtenir. Il y eut de vives conteſtations pour celui de Zemonich; les Turcs n'alléguoient que le droit de la guerre & une poſſeſſion de trois ans; & les Vénitiens ſe fondoient ſur le Traité; l'opiniâtreté des Turcs l'emporta, parceque la République crut qu'il valoit mieux perdre quelque choſe dans ce réglement des limites, que de s'engager dans une nouvelle guerre. On obtint cependant cinquante villages des dépendances de Zara. Il n'y eut pas moins de difficultés pour le territoire de Sebenico. Soranzo obtint néanmoins deux châteaux avec trente-un villages fort peuplés. On rendit encore à la République le Comté de Poſſidaria, qui par ſa ſituation importoit à la ville de Zara (*c*). Nous avons cru devoir rapporter tout de ſuite, ce qui regarde cette affaire.

Difficultés ſur les limites en Dalmatie terminées.

Ce fut en 1574 que Henri III, revenant de Pologne pour aller prendre poſſeſſion du trône de France, paſſa à Veniſe, & y fut reçu avec des honneurs qu'on n'avoit jamais fait à aucun Prince. On en peut voir le détail dans les Auteurs cités (*d*).

Henri III à Veniſe.

La même année il y eut deux incendies à Veniſe. Le premier conſuma une partie du Palais, & arriva le jour où le Doge célebroit l'anniverſaire de ſon avénement au trône Ducal. Le ſecond prit dans la nuit, pendant la Foire qui ſe tient à la fête de l'Aſcenſion; un grand nombre de tentes furent brûlées avec beaucoup de marchandiſes de prix (*e*).

Incendies à Veniſe.

En 1575, le Sénat envoya en Candie Jaques Foſcarini, en qualité de Gouverneur Général avec des pouvoirs fort etendus. Ce Sénateur s'appliqua avec tout le ſoin poſſible à y rétablir l'ordre. Il pourvut à l'adminiſtration exacte de la Juſtice, fit revivre la Diſcipline militaire, renouvella la

Loix de Foſcarini en Candie. 1575.

(*a*) *Sagredo*, T. IV. p. 226-228. *Maurocen* p. 583-585.

(*b*) *Sagredo*, p. 213. *Maurocen.* p. 597.

(*c*) *Maurocen.* p. 606, 607, 635. *Sagredo*, p. 213, 214.

(*d*) *Maurocen.* p. 589-595. *Laugier*, T. X. p. 190-307.

(*e*) *Maurocen.* p. 599.

SECTION IX. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1540 juſqu'à l'an 1609.*

Milice de l'iſle, & ſurtout la cavalerie qu'on devoit entretenir ; diſperſa dans les villes les troupes qu'on y entretenoit, qu'il réduiſit par ordre du Sénat à quatre mille ſix-cens hommes. Il enrôla des rameurs pour la Flotte, en cas de beſoin ; accorda de la protection aux petits contre l'oppreſſion des Grands, en un mot il ne négligea rien de ce qui pouvoit contribuer à la ſureté & à la proſpérité de l'iſle. Il recueillit les loix qu'il publia en un volume, & le Sénat les ratifia & en ordonna l'obſervation à perpétuité pour le Gouvernement de Candie (*a*).

Attention du Sénat pour la ſureté du Commerce.

Cette même année les Vénitiens eurent quelques affaires pour maintenir la ſureté de la navigation & du commerce. Deux galeres Eſpagnoles prirent à la hauteur de l'iſle de Cephalonie un vaiſſeau Vénitien richement chargé, qui alloit au Levant. Pour couvrir leur avarice d'un prétexte ſpécieux les Eſpagnols dirent qu'il y avoit quantité de marchandiſes qui appartenoient à des Juifs & d'autres qu'il étoit deffendu par les loix de l'Egliſe de porter aux Infideles. Cette violence piqua fort le Sénat ; il écrivit à Don Juan d'Autriche, qui étoit alors à Naples, pour demander la reſtitution de tout ce qui avoit été pris, la punition des coupables, & qu'on prit des meſures pour que rien de ſemblable n'arrivât dans la ſuite. Il envoya auſſi à ce Prince en qualité d'Ambaſſadeur Jérôme Lippomano, pour le complimenter ſur ſon arrivée en Italie, & demander ſatisfaction ſur ce qui s'étoit paſſé. L'affaire fut examinée à Naples & en Eſpagne, & Albert Badouer, Ambaſſadeur de la République à Madrid, agit ſi efficacement, que le Roi ordonna de rendre le navire avec toute ſa charge. Et pour prévenir dans la ſuite de pareilles avantures, qui pouvoient occaſionner de la méſintelligence entre les Puiſſances, Philippe défendit, qu'on laiſſât ſortir des Armateurs des Ports de Naples & de Sicile. Les Vénitiens eurent des affaires de la même nature avec François de Medicis Grand Duc de Toſcane, & avec les Chevaliers de Malte. Les galeres du premier couroient auſſi la mer, & prirent un galion Vénitien, mais François le fit rendre d'abord. Le démêlé avec les Chevaliers de Malte fut plus ſérieux. Ils s'emparerent d'un vaiſſeau qui venoit de Syrie, parcequ'ils y trouverent des marchandiſes qui appartenoient à des Turcs & à des Juifs. Le Sénat en fut tellement irrité qu'il donna ordre au Commandant de la Flotte, au Général du Golfe, & à ceux qui commandoient en Candie de deſarmer les galeres de Malte partout où ils les trouveroient, il fit auſſi ſaiſir les grands revenus que l'Ordre avoit dans les Etats Vénitiens, pour réparation des dommages. Le Sénat porta de plus des plaintes au Pape du tort que les Chevaliers feſoient à la Chretienté pour contenter leur avidité, en ce qu'ils infeſtoient les mers, indiſpoſoient les Turcs contre les Vénitiens & troubloient la navigation & le commerce. Le Pape écrivit au Grand-Maître, lui enjoignit de contenir deſormais les Chevaliers dans le devoir, & de faire rendre abſolument tout ce qui avoit été pillé ſur le navire Vénitien ; & comme le Chevalier qui avoit préſidé au pillage étoit d'Ancone, Grégoire XIII le bannit à perpétuité des terres de l'Egliſe, le priva de l'habit de l'Ordre & l'excommunia (*b*).

On

(*a*) Le même, p. 611, 612. (*b*) Le même, p. 612, 613.

SECTION IX. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1540 juſqu'à l'an 1609.*

On a vu plus haut les deſordres que feſoient fréquemment les Uſcoques. Après la paix ils continuerent à faire des courſes ſur les terres des Turcs, d'où ils emmenoient les beſtiaux, & réduiſoient les habitans en eſclavage. Ils infeſtoient auſſi le Golfe & en troubloient la navigation, attaquant même les navires Vénitiens. Cela joint aux plaintes qu'on feſoit à la Porte, qui ſembloit ſoupçonner les Vénitiens de conniver à ces deſordres, détermina le Sénat à emploier la force pour reprimer ces Pirates, & il nomma Hermolas Tiépolo Général contre les Uſcoques, lui donna commiſſion de ſe porter avec cinq galeres du côté de Segna, retraite de ces Pirates, de leur donner la chaſſe, de ne faire aucun quartier à ceux qu'il rencontreroit, de bloquer le port de Segna de façon qu'aucun bâtiment ne pût y entrer, ni en ſortir, afin de dompter ces Pirates par la famine. Le Sénat chargea auſſi Vincent Trono, ſon Ambaſſadeur à la Cour de Maximilien, de ſe plaindre des violences des Uſcoques, & de ſolliciter ce Prince d'emploier ſon autorité contre eux, & de ne pas ſouffrir davantage dans ſes Etats des gens qui étoient à charge à ſes Alliés, & qui un jour le lui ſeroient auſſi. L'Empereur nomma quatre Commiſſaires, qui devoient aller à Segna, chargés de faire rendre tout ce qui avoit été pris, & de punir ſévérement les auteurs & les fauteurs du deſordre. Sur ces entrefaites Tiépolo avoit mis en mer avec une Eſcadre, & tenoit Segna & les autres retraites des Uſcoques bloquées. Les Commiſſaires de Maximilien ſe rendirent à Segna, & trouverent plus de difficulté à exécuter leur commiſſion qu'ils ne penſoient, tout le butin étoit diſſipé, & ils avoient à faire à des gens, qui ne reſpectoient plus ni les loix, ni leur Souverain, deſorte que craignant une ſédition, ils ſe retirerent. L'Empereur fit encore de grandes promeſſes, qui n'aboutirent à rien (*a*).

Pirateries des Uſcoques. 1576.

Cette année, la peſte fit de terribles ravages à Veniſe & dans les Provinces. On ne peut lire ſans émotion la deſcription que Moroſini fait (*b*) de ce formidable fléau, qui dans l'eſpace de quelques mois emporta plus de quarante mille perſonnes dans Veniſe ſeule. Le Doge & le Sénat emploierent avec zele tous les moyens poſſibles pour remédier à cette calamité. Ils firent venir de Padoue les plus habiles Médecins pour conſulter avec ceux de Veniſe, mais tous leurs ſoins furent inutiles; enſorte qu'après avoir épuiſé toutes les reſſources de la prudence humaine, ils firent vœu de dédier à Jeſus-Chriſt un magnifique Temple. La contagion ſe rallentit vers le commencement de Novembre, & ceſſa enfin au commencement de l'année ſuivante. Le Temple fut bâti dans l'iſle de la Giudecca, & on choiſit les Capucins pour le deſſervir. André Palladio en donna les deſſeins, & le troiſieme de Mai 1577, après une Proceſſion générale, le Doge & le Patriarche mirent la premiere pierre. Le troiſieme Dimanche de Juillet, on ſe rendit dans le même lieu pour y rendre au Sauveur de ſolemnelles actions de graces de ce que la peſte avoit ceſſé & tous les ans le Doge & les Sénateurs vont viſiter le même jour cette Egliſe (*c*).

Peſte à Veniſe.

(*a*) Le même, p. 617-620.
(*b*) Le même, p. 624-634.
(*c*) Le même, p. 643. Voyez auſſi *Voyage d'un François en Italie* en 1765 & 1766. T. VIII. p. 133, 134.

SECTION IX. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1540 juſqu'à l'an 1609.*

On apprit à Veniſe par les lettres du Baile de la République à Conſtantinople, qu'Amurath III feſoit de grands préparatifs de guerre, & comme on ignoroit quels étoient ſes deſſeins, on crut devoir prendre des précautions. L'iſle de Corfou étoit d'une grande conſéquence pour la République & pour toute l'Italie, le Sénat délibéra de la fortifier, & conſulta les plus habiles Ingénieurs, & entre autres Ferdinand Vitelli, qu'il demanda au Duc de Savoye, au ſervice duquel il étoit actuellement. Cet habile homme paſſa à Corfou, & perfectionna les fortifications des deux châteaux (*a*).

Précautions contre les Turcs. 1577.

On envoya ordre à Jaques Foſcarini en Candie, d'équipper ſix galeres, outre les quatre qui étoient ordinairement armées, & au cas qu'il apprit du Baile, qu'on armoit par mer à Conſtantinople, d'équipper les dix-huit autres galeres qui étoient en Candie, & de les envoyer à Corfou, avant que la Flotte Ottomane fût partie. On ordonna auſſi une levée de trois mille quatre-cens hommes de pied. Mais les allarmes qu'on avoit priſes ſe diſſiperent par la nouvelle que le Sultan tournoit ſes armes contre la Perſe (*b*).

Mort du Doge.

Le Doge Pierre Mocénigo mourut au commencement de Juin de cette année 1577, après avoir occupé le trône Ducal ſept ans, pendant leſquels la République avoit éprouvé la bonne & la mauvaiſe fortune, en différentes manieres.

SEBASTIEN VENIER, LXXXVI *Doge de Veniſe.*

Les vœux unanimes de tout le peuple & les ſuffrages de tous les Electeurs lui donnerent pour ſucceſſeur SEBASTIEN VENIER, qui avoit commandé les forces de la République à la bataille de Lépante. Ce fut au commencement de ſon regne, que le Pape Grégoire XIII envoya la roſe d'or à la République, & la fit remettre au Doge par l'Archevêque de Capoue ſon Nonce à Veniſe (*c*).

Réforme de divers abus.

Quelques jours après la cérémonie de ſon couronnement, le Sénat s'occupa de divers objets qui intéreſſoient la félicité publique. Il s'étoit introduit divers abus dans l'adminiſtration de la Juſtice; on nomma cinq Correcteurs pour y remédier, & les procédés de la Juſtice furent réduits à leur premiere ſimplicité. La guerre & la peſte avoient auſſi hauſſé conſidérablement le prix des denrées & des marchandiſes; cinq autres Nobles furent chargés de remédier à cet abus (*d*).

Payement des Dettes publiques.

M. Laugier parle auſſi des meſures qu'on prit pour acquitter les dettes publiques; il dit que l'on commit trois Sénateurs pour aviſer aux moyens de les acquitter; & qu'on les trouva dans le retranchement de toutes les dépenſes ſuperflues, & dans une adminiſtration plus œconomique des deniers de l'Etat (*e*). Sagredo rapporte auſſi quelque choſe qui a trait à cette affaire, mais qui eſt bien différent. Voici en ſubſtance ſon récit. Auſſitôt que la paix fut affermie, le premier ſoin du Sénat fut de ſonger à payer les dettes que l'on avoit contractées, qui montoient à douze millions de livres, pour leſquels on payoit des intérêts exorbitans. François Priuli, Sénateur d'une expérience conſommée, préſenta un projet au Sénat, & lui propoſa d'emploier deux-cens mille ducats que l'on avoit d'argent comptant pour

(*a*) *Maurocen.* p. 635, 636.
(*b*) Le même, p. 637.
(*c*) Le même, p. 642, 643.
(*d*) *Laugier*, T. X. p. 311, 312.
(*e*) Le même.

Section IX. *Histoire de Venise depuis l'an 1540 jusqu'à l'an 1609.*

commencer à payer les dettes de la République. Que l'on prît de tems en tems les sommes que produiroient les intérêts de ce qu'on auroit de profit, & qu'on les donnât à ceux à qui il étoit dû, en déduction de leur capital. Il fit voir qu'en suivant cette méthode à mesure qu'on éteindroit les fonds, la République feroit un profit assez considérable pour acquitter en vingt ans tout ce qu'elle devoit. Ce calcul étoit extrémement subtil, on eut d'abord de la peine à l'entendre, & comme plusieurs particuliers s'y trouvoient intéressés, on y fit de grandes difficultés. Mais Priuli les combattoit avec tant de fermeté, & les éclarcit si nettement par la plume, de vive voix & par le témoignage des plus habiles Arithmeticiens, que le Sénat connut clairement l'utilité du projet de Priuli. On tira au sort les noms de ceux à qui il étoit dû, & l'on commença les payemens à raison de quatorze pour cent. L'affaire se trouva plus facile dans l'exécution, qu'elle n'avoit paru dans la théorie. On retrancha d'ailleurs les dépenses, on régla l'œconomie, desorte qu'après avoir entierement acquitté les dettes la République eut de reste en 1584, annuellement un million & demi d'or (*a*).

Incendie du Palais Ducal

Un nouvel incendie causa une grande consternation à Venise en 1577. Le feu prit à la salle du Grand Conseil, le 20 de Décembre, elle fut réduite en cendres avec celle du Sénat, & tout le Palais courut risque d'être dévoré par les flammes, de même que l'Eglise de Saint Marc & la Bibliotheque. Les prompts secours que tous les citoiens y apporterent prévinrent les progrès du feu, qu'on eut beaucoup de peine à éteindre. Le dommage fut très-considérable, il y périt entre autres quantité d'excellens tableaux de la main des meilleurs Maîtres, où les principaux traits de l'Histoire de la République étoient représentés. Le Sénat en fesant rebâtir ce que les flammes avoient consumé, emploia les plus habiles peintres pour réparer la perte qu'on avoit faite (*b*).

Mort du Doge Venier.

Le Doge Venier conçut tant de chagrin de cet accident, qu'il ne fit plus que languir, épuisé d'ailleurs par ses travaux & déja âgé, il succomba & mourut le 3 de Mars de l'an 1578.

Nicolas Da Ponté, LXXXVII *Doge de Venise.* 1578.

Jaques Soranzo & Paul Tiépolo, aspirerent au Dogat, & pouvoient y prétendre par les services qu'ils avoient rendus à la République, & par l'estime qu'on fesoit de l'un & de l'autre, cependant Nicolas Da Ponté l'emporta sur eux. Il s'étoit frayé le chemin aux honneurs par son mérite; après avoir enseigné la Philosophie & les Belles-Lettres, il étoit entré dans les charges, & avoit passé successivement par toutes les dignités. M. Laugier dit qu'il étoit âgé de quatrevingt-huit ans (*c*). La République eut encore sujet de se plaindre des Chevaliers de Malte, qui arrêtoient les navires Vénitiens, & en enlevoient les marchandises qui appartenoient aux Turcs & aux Juifs. On en fit des plaintes ameres, & le Grand Maître fit rendre les navires & les marchandises, & fit assurer le Sénat qu'à l'avenir il auroit soin d'empêcher tout ce qui pourroit faire de la peine à la République (*d*).

(*a*) *Sagredo*, T. IV. p. 216-218.
(*b*) *Maurocen.* p. 643, 644.
(*c*) *Laugier*, ubi sup. p. 313.
(*d*) *Maurocen.* p. 646, 647.

SECTION IX. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1540 juſqu'à l'an 1609.*

Les Uſcoques continuoient toujours leurs pirateries, & n'épargnoient ni les Turcs, ni les Vénitiens. On recevoit ſur ce ſujet de fréquentes plaintes de la Porte, & il étoit à craindre que cette étincelle n'allumât un grand feu. Le Sénat agit auprès de l'Empereur Rodolphe II, qui avoit ſuccedé depuis peu à ſon pere Maximilien II; il donna des ordres, qui furent foiblement exécutés par ſes Miniſtres. Les Vénitiens ne ſe bornerent pas à ces ſollicitations, ils envoyerent Louis Balbo avec une Eſcadre qui bloqua Segna, & empêcha qu'on ne pût y faire entrer des vivres. Cependant on ne put encore venir à bout d'exterminer ces Corſaires, qui cauſerent longtems de l'inquiétude à la République (*a*).

Pirateries des Uſcoques.

Le Grand Duc de Toſcane épouſe Blanche Capello. 1579.

L'année ſuivante François de Medicis, Grand Duc de Toſcane, épouſa Blanche Capello, fille de Barthelemi Capello, Noble Vénitien. Il en fit faire la demande par Marius Sforce, ſon Ambaſſadeur, qui notifia au Sénat que ſon Maître, pour ſerrer plus étroitement les nœuds de l'amitié entre la République & lui, avoit deſſein d'épouſer une Gentildone Vénitienne, & qu'il penſoit épouſer moins la fille d'un particulier que celle de la République. Le Sénat témoigna la plus grande joie de ce mariage, adopta Blanche Capello & créa Barthelemi Capello ſon pere & Victor ſon frere Chevaliers. Le Grand Duc envoya à Veniſe Joannin de Medicis ſon frere pour célebrer le mariage en ſon nom, & le Sénat envoya à Florence deux Ambaſſadeurs, Jean Michiéli & Antoine Tiépolo, accompagnés d'une nombreuſe & brillante ſuite, qui aſſiſterent à la cérémonie du couronnement de la Grande Ducheſſe (*b*).

Démêlé entre les Vénitiens & le Duc de Mantoue. 1580.

L'an 1580 il y eut quelques démêlés entre le Duc de Mantoue & les Vénitiens. On apprit à Veniſe, que le Duc feſoit creuſer un Canal pour conduire les eaux du Lac formé par le Mincio, où la ville de Mantoue eſt ſituée, dans la Tione, de là dans le Tapſaro & par là dans l'Adige; cette opération déchargeoit les terres du Mantouan d'une grande quantité d'eaux pour les jetter dans le Véronois. Le Sénat jugea qu'il devoit s'y oppoſer, & envoya un de ſes Secretaires à Mantoue, pour demander au Duc d'arrêter ce travail. En même tems on envoya ordre aux Magiſtrats de Verone de commander un nombre ſuffiſant d'ouvriers pour arrêter le cours des eaux du Mantouan, & à Sforce Pallavicin, Capitaine-Général de la République, de prendre trois-cens chevaux & autant d'infanterie qu'il jugeroit à-propos pour maintenir les droits de la République. Le Secretaire étant arrivé à Mantoue s'acquitta de la commiſſion dont il étoit chargé. Le Duc répondit, qu'il n'avoit jamais eu deſſein de faire aucun tort à la République, qu'il ſe propoſoit ſeulement de rendre la pêche plus aiſée, & nullement de décharger les eaux dans le Véronois. Cette réponſe ne ſatisfit point, & la querelle devint plus ſérieuſe. Le Pape, qui appréhendoit que cette affaire ne troublât la paix de l'Italie, écrivit fortement au Duc de Mantoue, & même d'un ton menaçant. Le Duc en fut offenſé, & envoya Pompée Strozzi à Veniſe, pour aſſurer le Sénat, qu'il avoit toujours eu pour la République des ſentimens de conſidération & d'affection, & qu'il s'étoit flaté auſſi qu'elle le regardoit comme un fils, mais que les lettres

(*a*) Le même, p. 647-649. (*b*) Le même, p. 660, 661.

menaçantes du Pape lui feſoient craindre qu'on ne doutât de ſes ſentimens. Le Sénat répondit, qu'il n'avoit aucune part à ce que le Pape avoit écrit, qui n'agiſſoit que par l'amour pour la paix, que du reſte la République avoit toujours eu toute la conſidération & toute l'eſtime poſſible pour le Duc, qu'elle l'avoit toujours regardé & le regarderoit toujours comme un fils. Le Duc étoit inſcrit au Livre d'or, comme Noble Vénitien. Cependant comme les bruits augmentoient que le Véronois avoit à craindre de l'accroiſſement des eaux, & que le Duc feſoit continuer l'ouvrage commencé le Sénat envoya Jérôme Capello avec des Experts pour examiner les lieux, & pour niveller exactement les eaux, & ſur le rapport de Capello, le Sénat exigea, que le Duc fît faire un ouvrage qui diviſât le cours des eaux & en garantit les terres de la République, & ce fut par ce moyen que le différend ſe termina (*a*). Nous avons parlé ailleurs (*b*) du démêlé qu'il y eut cette année entre le Pape, & les Vénitiens au ſujet de la viſite générale des Eccléſiaſtiques & des Religieux.

Grand démêlé entre les Vénitiens & le Patriarche d'Aquilée.

Cette même année commença un grand différend entre Jean Grimani Patriarche d'Aquilée & la République, qui brouilla celle-ci avec la Cour de Rome, & ne ſe termina qu'au commencement du Pontificat de Sixte V. Ce Patriarche étoit Jean Grimani, qui prétendoit être maître d'un petit fief, qui appartenoit aux Vénitiens par les conventions faites en 1445 entre le Sénat & le Patriarche d'Aquilée. L'affaire aiant été diſcutée, comme il étoit évident que les prétentions de Grimani étoient mal fondées, il prit le parti d'aller à Rome, & de s'adreſſer à Grégoire XIII, en ſe plaignant que les Vénitiens uſurpoient ſes droits. Le Pape demanda que le Sénat lui remit un Mémoire de ſes droits, & s'en rapportât à ſon jugement, à quoi on ne voulut point entendre. Le Sénat jugea que ce ſeroit compromettre ſa dignité & celle de toutes les Puiſſances, que de prendre pour Juge, celui-la même qui étoit intéreſſé à l'affaire, & d'étendre la juriſdiction du Pape ſur le temporel. On donna connoiſſance du différend à l'Empereur, aux Rois de France & d'Eſpagne & aux autres Princes. Cependant le Pape fit remettre par ſon Nonce à Veniſe une lettre au Sénat, par laquelle il l'exhortoit de rendre au Patriarche le fief en queſtion, ajoutant qu'il ſe promettoit de la ſageſſe & de la pieté des Sénateurs cet acte de juſtice; qu'en cas de refus, il ſeroit obligé malgré lui & à ſon extrême regret de ſe ſervir de l'autorité, que Dieu lui avoit donnée. Le Sénat répondit avec fermeté, qu'il n'avoit rien négligé pour faire entendre raiſon au Patriarche, qu'il ne lui avoit point ôté le fief en queſtion, puiſque la République en avoit toujours été en poſſeſſion. Le Pape ſachant que les Vénitiens avoient donné connoiſſance de l'affaire aux autres Princes, en fit autant par ſes Nonces, mais les Rois de France & d'Eſpagne & le Duc de Savoye déſapprouverent nettement le procedé du Pape. Grégoire XIII ne laiſſa pas de s'opiniâtrer dans ſon deſſein. Le Sénat envoya Jean Soranzo Ambaſſadeur extraordinaire à Rome pour engager le Pape à ſe déſiſter de ſes prétentions. Le Roi de France fit agir ſon Ambaſſadeur, &

1581.

(*a*) Le même, p. 663, 664.

(*b*) Hiſt. Univ. T. XXXII. p. 510. ou Hiſt. Mod. T. XVIII. p. 510.

SECTION IX. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1540 juſqu'à l'an 1609.*

le Roi d'Eſpagne écrivit à Grégoire pour lui repréſenter les fâcheuſes ſuites de ſon procedé envers la République, qui ne ſouffriroit jamais qu'on donnât atteinte à ſes droits. Le Pape demeura inflexible, porta l'affaire dans le Conſiſtoire, & s'appercevant que la plupart des Cardinaux, ſoit par intérêt, ſoit pour lui plaire, ſembloient approuver ſa conduite, il dit ouvertement, qu'il ne lui reſtoit d'autre moyen pour maintenir ſa dignité & celle du Siege Apoſtolique, que d'avoir recours aux armes ſpirituelles. Quelques Cardinaux, amis de la République, conſeillerent au Sénat de tâcher de calmer par quelque voie la colere du Pape, ne doutant point qu'il ne donnât ſatisfaction à la République. On déféra à leurs conſeils, & on chargea les Ambaſſadeurs à Rome, de communiquer en particulier au Pape les Mémoires qui expoſoient les juſtes droits de la Seigneurie. Grégoire parut d'abord fort content, mais continua enſuite à ſoutenir ſes prétentions. 1582. Le Sénat rappella Soranzo de Rome, & en feſant rapport au Sénat de ſa geſtion, il dit, que Grégoire ſouhaitoit fort, qu'on pût trouver quelque voie d'accommodement. Enfin le Sénat aiant appris, qu'on pourroit terminer l'affaire, en donnant le Fief en queſtion au Pape, on fit un décret, par lequel on donnoit ce Fief au Pape, ſans préjudice des droits de la République ſur tous les Fiefs du Frioul. Grégoire ne fut pas content & prétendit qu'il devoit avoir le pouvoir de diſpoſer de tous les droits de la Seigneurie; & comme le Sénat ne jugea pas à propos d'acquieſcer à une pareille prétention, Grégoire s'emporta, & parla fort durement à Léonard Donato, Ambaſſadeur ordinaire de Veniſe à Rome. Donato lui répondit avec autant de ſageſſe que de fermeté & lui fit comprendre que la République ſauroit maintenir ſa dignité. Le Pape s'obſtina toujours & continua à vouloir forcer le Sénat de ſe ſoumettre à ſon jugement. Le Sénat ne fut pas moins conſtant à maintenir ſes droits, pendant le reſte du Pontificat de Grégoire XIII, qui mourut au commencement d'Avril 1585. Sixte V, qui lui ſuccéda termina d'abord ce démêlé, en acceptant le fief, que le Sénat avoit offert à ſon prédéceſſeur (*a*). Nous avons cru devoir réunir tout ce qui a trait à ce différend, depuis ſon origine juſqu'à ſa fin. Il faut à préſent rapporter quelques autres événemens arrivés pendant cet intervalle.

Réforme du Conſeil des Dix. 1582.

Un des plus importans au moins par rapport à l'intérieur de l'Etat, ce fut la réforme qui ſe fit en 1582 dans le Conſeil des Dix. Le Grand Conſeil avoit coutume d'élire tous les ans quinze Sénateurs, qui feſoient partie de ce Conſeil, & qui depuis l'an 1468 y avoient voix comme les autres. deſorte qu'en y joignant le Doge & ſes ſix Conſeillers, ce Conſeil étoit compoſé de trente-deux perſonnes. Inſenſiblement il avoit tellement étendu les bornes de ſon autorité, que la plupart des Sénateurs en murmuroient intérieurement, ſans oſer dire ce qu'ils en penſoient. On ne laiſſoit pas de cenſurer couvertement les procedés de ce corps; on prétendoit que cette année 1582, il avoit fait diverſes choſes contraires aux Loix; qu'il avoit prodigué les deniers publics en faveur de quelques particuliers, qu'il avoit fait entrer dans le Grand Conſeil de jeunes gens avant-qu'ils euſſent l'âge re-

(*a*) *Maurocen.* p. 671, 672-674, 681, 683 & L. XIII. p. 21, 22, 28-30, 41. du T. VII. des Hiſtoriens de Veniſe.

quis par les loix, qu'il avoit admis à de nouvelles Magiſtratures des Nobles, qui n'avoient pas encore achevé le tems de celles qu'ils géroient, en un mot qu'il s'étoit emparé de toutes les affaires. Au premier d'Octobre, jour de l'élection des quinze Adjoints, il n'y eut que douze Sénateurs qui eurent le nombre de voix requis. Trois jours après un ſeul fut encore élu. Les jours ſuivans on balotta inutilement, & bientôt on dit tout haut, qu'on mettoit obſtacle à la réunion des ſuffrages, & qu'on en vouloit, non tant à ceux qui avoient violé les loix, qu'au Conſeil des Dix même. Les Sénateurs & les Sages Grands appréhenderent de fâcheuſes ſuites pour la République, ils ſentoient que l'autorité du Conſeil étoit devenue exceſſive; mais en même tems qu'en la renfermant dans de juſtes bornes, ce corps étoit très-utile à l'Etat. Après bien des délibérations, les Conſeillers propoſerent dans le Grand Conſeil une Loi, par laquelle on modifioit celle de l'an 1468, en renfermant l'autorité des Dix & des quinze Adjoints dans de certaines bornes, & le droit de diſpoſer des deniers publics; de plus on ſtatuoit, qu'ils feroient rapport des affaires importantes & ſecretes au Sénat, ſans l'avis duquel on ne pourroit en décider. François Gradonigo, Chef de la Quarantie criminelle, attaqua vivement cette Loi, & Albert Badouer, Sage de Terre Ferme, aiant demandé permiſſion de parler au Doge & aux Conſeillers, appuia au contraire la nouvelle Loi par des raiſons fortes & graves, qui furent goutées des plus habiles Sénateurs. L'aſſemblée ſe ſépara, ſelon la coutume, parceque le Soleil ſe couchoit. Pendant pluſieurs jours, il ne fut queſtion que de cette affaire & les ſentimens étoient fort partagés. Cependant Jérôme Priuli, & Jaques Soranzo, & ſurtout le dernier parlerent avec tant de force, que preſque tous les ſuffrages ſe réunirent en faveur de la Loi propoſée, & tous les articles furent arrêtés. On ne doutoit point après cela, que l'élection des quinze Sénateurs ne ſe fît le lendemain. Mais le Grand Conſeil ne s'étant raſſemblé que huit-jours après, on recommença de nouveau à agiter la queſtion pendant ce tems-là, & ceux qui s'oppoſoient à la Loi intriguerent ſi bien, que le Grand Conſeil s'étant aſſemblé le Dimanche ſuivant, ſuivant la coutume, aucun de ceux qui avoient été nommés auparavant n'eut la moitié des ſuffrages; enſorte, qu'après tant de délibérations & malgré une Loi formelle déja arrêtée, on vit par un exemple des plus rares abolir cette Junte de quinze Sénateurs, qui avoit ſubſiſté cent-quatorze ans, & la ſuite a fait voir que ce changement n'a apporté aucun préjudice à la République (*a*).

Ambaſſadeur envoyé à Conſtantinople.

Amurath III témoigna en ce tems-là la conſidération qu'il avoit pour les Vénitiens, en leur envoyant un de ſes Officiers, pour les inviter aux fêtes qu'il avoit deſſein de donner à l'occaſion de la circonciſion de Mahomet ſon fils. Le Sénat nomma Ambaſſadeur extraordinaire Jaques Soranzo (*b*), qui fut reçu avec beaucoup de diſtinction. Il fut admis à l'audience du Sultan, & après avoir aſſiſté aux fêtes pendant dix-neuf jours, il reprit la route de Veniſe. Ce Sénateur, qui avoit ſoutenu cette

(*a*) Le même, L. XIII. p. 6-15. Voyez auſſi *Amelot* Hiſt. du Gouvern. de Veniſe, p. m. 241, 242.

(*b*) *Maurocen.* L. XII. p. 680. du T. VI des Hiſtoriens de Veniſe. *Sagredo*, l. c. p. 292 & ſuiv.

SECTION IX. *Histoire de Venise depuis l'an 1540 jusqu'à l'an 1609.*

Ambassade & plusieurs autres dans les principales Cours de l'Europe avec éclat, & s'étoit acquis l'estime générale, ne se contenta pas après son retour des honneurs dont il jouissoit, il aspira à ceux de l'Eglise. On l'accusa d'avoir sacrifié les secrets de l'Etat à son ambition, & de les avoir découverts aux Ministres des Princes étrangers. L'affaire fut examinée & discutée pendant plusieurs mois dans le Conseil des Dix, enfin au mois d'Août de l'an 1584, ce Conseil le priva de la dignité de Procurateur de Saint Marc, & le relegua à Capo d'Istria, où il passa plusieurs années, aiant soutenu sa disgrace avec une constance extraordinaire. Il obtint enfin la liberté de revenir à Venise, & y mena une vie privée jusqu'à un âge extrémement avancé (*a*).

Démêlés des Vénitiens avec les Chevaliers de Malthe. 1583.

En 1583 la République eut de nouveaux différends avec les Chevaliers de Malte, qui troubloient tout le commerce du Levant. Jean-Baptiste Contarini, Provéditeur de Candie, parcourant avec son Escadre l'Archipel, rencontra à l'isle de Cerigo une galere de Malte, qui avoit commis des pirateries sans nombre, il la prit & arrêta le Chevalier qui la commandoit. Le Grand Maître se plaignit hautement de cette violence, & demanda qu'on rendit la galere, & qu'on mit le Commandant en liberté, alléguant qu'il n'avoit fait aucun tort aux Vénitiens. Le Pape s'en mêla, & pressa fort Donato Ambassadeur de la République à Rome sur cette affaire. Les Sages Grands l'aiant portée au Sénat, il fut résolu que le bâtiment seroit désarmé, que les matelots qui le montoient seroient mis à la rame, & que le Commandant resteroit en prison. Et pour reprimer davantage l'insolence de ceux qui piratoient, on donna ordre à tous ceux qui commandoient sur mer, que s'ils rencontroient dans les mers voisines des Colonies de la République des bâtimens d'Armateurs, ils les pillassent, & en cas de résistance les attaquassent. Le bruit de ce Décret tint pendant quelque tems en respect les Maltois, & les Florentins, qui se mêloient aussi de pirater (*b*). Sans doute que les Maltois recommencerent; car cette même année, Philippe Pascaligo, qui avoit succedé en Candie à Contarini, rencontra dans le voisinage de cette isle quatre galeres de Malte, chargées de butin, les poursuivit, les prit & fit plusieurs Chevaliers prisonniers. Cette affaire fit grand bruit dans toutes les Cours de l'Europe, Philippe II & le Pape blâmerent fort les Vénitiens, & Grégoire XIII en parla fort vivement à Laurent Priuli, Ambassadeur de la République. Le Sénat chargea ses Ambassadeurs dans toutes les Cours de justifier sa conduite, & de représenter, qu'on n'avoit rien négligé pour engager les Chevaliers de Malte à faire leurs courses loin des Colonies de la République, & qu'on n'avoit rien gagné, que le Pape y avoit vainement interposé son autorité. Qu'ils troubloient la navigation du Lévant, désoloient toutes les isles de l'Archipel, où les sujets de la République n'étoient point en sureté, & ne pouvoient plus faire venir du blé des Provinces voisines pour leur subsistance. Outre que la République se voioit à tout moment en danger d'avoir la guerre avec les Turcs, qui s'en prenoient à elle de toutes les violences des Maltois. Ce-

(*a*) *Maurocen.* l. c. p. 33. *Sagredo* l. c. p. 300, 301.

(*b*) *Maurocen.* ubi sup. p. 17.

Section IX. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1540 juſqu'à l'an 1609.*

Cependant à la priere du Pape & du Roi d'Eſpagne, le Sénat relacha les galeres & les priſonniers, à condition que les Chevaliers s'abſtiendroient de courir les mers des Vénitiens & de viſiter leurs vaiſſeaux (*a*). Cela n'empêcha pas que l'année ſuivante, les Chevaliers n'arrêtaſſent à Malte un navire Vénitien. Le Sénat en fut ſi irrité, qu'il fit mettre en ſequeſtre tous les biens de l'Ordre, qui étoient dans les Etats de la République, & il porta ſes plaintes au Pape & à Philippe II, en déclarant qu'il ne ſouffriroit plus de pareilles inſultes. Sixte V termina ce différend par ſon autorité (*b*).

1584. *Galere Turque priſe.*

Ce fut auſſi en 1584 dans l'Automne, que l'imprudence de Gabriel Emo, Capitaine des quatre galeres qu'on appelle *de Condennata* (*c*), penſa brouiller la République avec la Porte. Il rencontra à la hauteur de Céfalonie une galere Turque ſur laquelle le fils du Baſſa Ramadan avec ſa femme & ſon fils paſſoient d'Afrique à Conſtantinople avec quantité de richeſſes, & de domeſtiques; il l'attaqua, la prenant pour un bâtiment de Corſaires, s'en rendit maître & maſſacra tous les Turcs. On apprit à Veniſe cette action par les lettres du Général de la Flotte, qui pour excuſer la faute d'Emo, marquoit, que le Capitaine avoit fait un ſignal, en tirant un coup de canon, auquel ou n'avoit point répondu, ce qui lui aiant fait croire que c'étoit un Pirate, il l'avoit attaqué, que lorſqu'il avoit reconnu ſon erreur, il n'avoit pu faire ceſſer le combat, ni en prévenir les ſuites, & qu'il avoit emmené la galere à Corfou. Cette nouvelle cauſa un grand trouble dans le Sénat, qui ſe voioit expoſé à avoir la guerre par l'imprudence d'un ſeul homme. On envoya ordre au Général de ſe porter inceſſamment à Corfou, de faire arrêter Emo & de l'envoyer priſonnier à Veniſe. En même tems on donna avis de tout à Jean François Moriſini, Baile de la République à la Porte. Avant qu'il eût reçu les lettres du Sénat, on avoit appris à Conſtantinople la nouvelle de ce qui s'étoit paſſé. Le Baſſa Ramadan tranſporté de douleur & de colere fit retentir toute la ville de ſes cris, le Sultan & le Grand Viſir furent informés de l'affaire, & Amurath frémit de fureur, ſurtout parcequ'on rapportoit quantité d'inhumanités qu'on accuſoit les Vénitiens d'avoir commiſes dans cette occaſion. Le Grand Viſir fit venir le Baile, & lui demanda ſi les Vénitiens en agiſſoient ainſi? Moroſini répondit qu'il n'avoit pas encore de nouvelles de Veniſe. Quelques-uns des Miniſtres de la Porte vouloient qu'on le fit arrêter; mais d'autres repréſenterent qu'il ne falloit rien précipiter, ni provoquer les Vénitiens; qu'il étoit arrivé d'autres cas de cette nature, & que les différends avoient été terminés par la reſtitution de ce qui avoit été pris & par la punition des coupables, parceque la République n'avoit point de part à ce qui s'étoit paſſé. Qu'il falloit donc voir ce que feroit le Sénat. Cet avis fut ſuivi, & ſur ces entrefaites Moroſini reçut les dépêches du Sénat, qui calmerent un peu les eſprits. Le Grand Viſir ſe borna à demander la reſtitution de ce qui avoit été pris & que les coupables fuſſent ſévérement punis. Amurath écrivit auſſi au Sénat pour demander la même cho-

(*a*) Le même, p. 26, 27. *Amelot*, ubi ſup. p. 148, 149.

(*b*) *Maurocen.* p. 30. *Amelot*, l. c.

(*c*) Voyez ſur ces Galeres notre Section I.

SECTION IX. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1540 juſqu'à l'an 1609.*

ſe. On ordonna auſſitôt que la galere fût rendue ; on inſtruiſit le procès d'Emo, qui avoit été conduit priſonnier à Veniſe, les Avogadors porterent l'affaire au Sénat, & il fut condamné d'une voix unanime à avoir la tête tranchée entre les deux colonnes, comme infracteur des Traités (*a*).

Au mois de Juillet de l'an 1585 mourut le Doge Nicolas Da Ponté, après avoir occupé le trône Ducal ſept ans. Moroſini dit qu'il étoit nonagenaire, deſorte qu'il ne devoit avoir que quatrevingt-trois ans à ſon avénement au Dogat, au lieu de quatrevingt-huit que lui donne M. Laugier, ainſi qu'on l'a vu.

Mort du Doge Da Ponté. 1585.

PASCHAL CIGOGNA, LXXXVIII *Doge de Veniſe.*

PASCHAL CIGOGNA lui ſuccéda. La République goutoit toujours les douceurs de la paix, & elle n'avoit alors proprement d'autres ennemis que les Uſcoques, qui continuoient toujours leurs pirateries, malgré tous les ſoins & les efforts du Sénat. Bien que l'Empereur Rodolphe II eût une forte envie de faire ceſſer ces deſordres, l'avarice ou les artifices de ceux qui commandoient dans ces quartiers-là, étoient cauſe que ſes ordres étoient fort peu reſpectés. Charles Archiduc d'Autriche favoriſoit d'ailleurs les Uſcoques, parcequ'il craignoit, que ſi on les chaſſoit, le pays, où Segna étoit ſituée, ne fût expoſé aux incurſions des Turcs, & qu'ils ne pénétraſſent juſqu'à la Mer Adriatique. Comme l'inſolence de ces Pirates augmentoit tous les jours, le Sénat envoya Frederic Nani, en qualité de Provéditeur en Dalmatie, avec ordre de les reſerrer, & de punir de mort tous ceux qui tomberoient entre ſes mains, Nani ſe rendit ſur les lieux en 1586, bloqua tout ce diſtrict, enleva pluſieurs navires, & réduiſit les habitans de Segna & de toute la Province à une extrême diſette (*b*). Avec tout cela, il ne put les exterminer.

Etabliſſement de la Banque. 1587.

L'année ſuivante, le Sénat penſa à procurer aux négocians un moyen de mettre leur argent en ſureté. Juſques-là ils le dépoſoient entre les mains de Banquiers particuliers, & ſouvent ils ſe trouvoient expoſés à le perdre. Le Sénat porta donc une Loi pour l'établiſſement d'une Banque publique, dont on donna la direction à un Sénateur, pour que les négocians y puſſent dépoſer leur or & leur argent (*c*).

Henri IV reconnu par les Véniciens. 1589.

Tandis que la République ne négligeoit rien pour faire fleurir ſes Etats, la France étoit en proie aux fureurs de la Ligue. Henri III fut aſſaſſiné par le Jacobin Clément le premier d'Août 1589, & Henri IV fut proclamé Roi de France & malgré tous les efforts du Pape, de l'Empereur, du Roi d'Eſpagne & du Duc de Savoye, ce Prince fut reconnu par le Sénat (*d*).

Diſette à Veniſe. 1590.

En 1590 il y eut une grande diſette de grains en Italie, & Veniſe s'en reſſentit particulierement. Le Sénat emploia tous ſes ſoins pour ſoulager le peuple & fit venir à grands fraix des bleds du Levant, de Baviere, de Danzic & d'autres lieux (*e*).

Mort de Sixte V. Election d'Urbain

Vers la fin du mois d'Août de cette année mourut le Pape Sixte V. Le 15 de Septembre les Cardinaux élurent le Cardinal Caſtagna, qui prit le nom d'Urbain VII ; mais il mourut le 27 du même mois ſans avoir été

(*a*) *Maurocen.* p. 34-36.
(*b*) Le même, p. 52.
(*c*) Le même, p. 61.
(*d*) Le même, p. 83-99.
(*e*) Le même, p. 108, 109.

couronné. Le Cardinal Nicolas Sfondrate fut élu le 5 de Décembre, sous le nom de Grégoire XIV. Ce nouveau Pape se déclara pour les Ligueurs en France, & ne manqua pas de publier des Monitoires contre le Roi, ce qui prolongea les troubles. Je ne fais qu'indiquer ces faits, pour me borner à ce qui a principalement trait aux Vénitiens.

Section IX. *Histoire de Venise depuis l'an 1540 jusqu'à l'an 1609.*

Amurath III aiant fait la paix avec les Persans, le Sénat crut devoir prendre des précautions, surtout pour l'isle de Candie, y envoya des renforts, & ordonna d'y mettre tout en état de défense. Ces mesures furent inutiles parceque la guerre se ralluma entre les Turcs & la Perse. Cependant la peste fit de grands ravages en Candie depuis la fin d'Avril jusqu'à la fin de Septembre, & emporta bien seize mille personnes (*a*).

VII *& de Grégoire XIV.*

Peste en Candie. 1591.

Le Pape Grégoire XIV ne tint le siege qu'un peu plus de dix mois & mourut le 15 d'Octre 1591; il eut pour successeur Innocent IX, qui ne siegea que deux mois, & qui fut remplacé le 14 de Janvier 1592 par le Cardinal Aldobrandin, qui prit le nom de Clément VIII.

Succession des Papes.

On avoit commencé dès l'an 1587 à bâtir en pierre le Pont de Rialte, & il fut achevé en 1591. Ce Pont est formé d'un seul arc, qui a quatrevingt-neuf pieds de largeur, & est composé de gros blocs de marbre ou de pierre d'Istrie qui ressemble beaucoup à du marbre (*b*). M. Laugier dit qu'on acheva aussi dans le même tems les bâtimens de la Place de Saint-Marc (*c*).

Pont de Rialte.

En 1592 le Sénat prit des mesures pour agir plus vigoureusement que jamais contre les Uscoques, qui continuoient leurs pirateries. On vouloit d'un côté assurer la navigation du Golfe & de l'autre prévenir les entreprises des Turcs, qui menaçoient de venir attaquer Segna. Le Sénat nomma Hermolas Tiépolo Provéditeur du Golfe & de Dalmatie; ses instructions portoient de bloquer les Uscoques, de les poursuivre & de les exterminer, de débarquer des troupes, d'attaquer les lieux où ils se retiroient avec leur butin, & de les raser. Tiépolo exécuta les ordres qu'il avoit, referra les Pirates dans leurs ports de maniere qu'ils n'en pouvoient sortir & leur coupa les vivres; il prit & rasa plusieurs Forts, qui leur servoient de retraite, & menaçoit de mettre tout le pays à feu & à sang, lorsque quelques mouvemens des Turcs, l'obligerent de se porter du côté de Cataro, pour les observer (*d*).

Mesures prises contre les Uscoques, 1592.

Amurath III avoit porté, l'année suivante, la guerre en Hongrie, les Partis Turcs s'avancerent jusqu'aux frontieres du Frioul; & comme cette Province avoit été plusieurs fois exposée à leurs ravages, on délibéra de bâtir une Forteresse capable de les arrêter. Cette précaution étoit d'autant plus nécessaire, que les Vénitiens avoient eu autrefois deux postes importans sur les bords du Lisonzo, Foglianico & Gradisca. Le premier avoit été ruiné, & ils avoient été obligés de sacrifier l'autre dans la guerre de Cambrai. Les avis furent partagés sur le projet de bâtir une Forteresse; ceux qui s'y opposoient alléguoient que cela couteroit des sommes immenses, que l'entreprise étoit difficile, le succès douteux, & qu'il ne répon-

Palma nuova bâtie. 1593.

(*a*) Le même, p. 127, 128, 131, 132.
(*b*) Le même, p. 144, 145. Voyage d'un François &c. T. VIII. p. 72, 73.
(*c*) *Laugier*, T. X. p. 327.
(*d*) *Maurocen.* p. 150, 151, 155, 156.

SECTION IX. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1540 juſqu'à l'an 1609.*

droit peut-être pas aux eſpérances que l'on en avoit conçues. Léonard Donato plaida fortement pour l'avis contraire, & fit ſentir combien il importoit de mettre le Frioul à couvert. Cette diverſité de ſentimens fit qu'on ne décida rien ce jour-là. Mais l'affaire aiant été remiſe ſur le tapis, on nomma cinq Sénateurs pour aller ſur les lieux choiſir le poſte le plus avantageux. Ils furent accompagnés par ordre du Sénat, de Baptiſte Monti, Général de l'infanterie, de Jaques Malateſta, de Marie Savorgnano, & d'autres Officiers, qui entendoient parfaitement les fortifications. Ils choiſirent la plaine de Palma, à l'endroit où étoit l'Egliſe de Saint Laurent de Ronchi, à dix milles d'Udiné & à huit de Marano, afin que la nouvelle place ne fût point dominée, & qu'elle pût aiſément recevoir des ſecours par terre & par mer. Jules Savorgnano, habile Ingénieur donna le plan des fortifications, & on en jetta les fondemens le 7 d'Octobre, jour célebre par la victoire de Lépante. On donna la conduite de l'ouvrage à Marc-Antoine Barbaro, qui y fit travailler avec tant de diligence, que la Forteresſe fut achevée en peu de tems, & on l'appella Palma-nuova (*a*).

Projets des Turcs pour entrer dans le Golfe. 1594.

Au commencement de l'année ſuivante, Venier, Baile à Conſtantinople, manda à Veniſe, que pour ſeconder leur armée en Hongrie, les Turcs armoient une Flotte deſtinée à attaquer Segna, ville de la dépendance du royaume de Hongrie, pour ſe venger des pirateries des Uſcoques en même tems, & avoir là comme une place d'armes, d'où ils puſſent infeſter la Dalmatie, & même l'Italie. Le Sénat délibéra murement ſur ce qu'on feroit, au cas que les Turcs vouluſſent pénétrer dans le Golfe Adriatique; on appréhendoit que cela ne troublât la paix qu'on avoit depuis ſi longtems avec Amurath. Comme il étoit dangereux néanmoins de permettre aux Turcs l'entrée du Golfe, on réſolut de prendre les meſures néceſſaires pour les en empêcher. D'abord on chargea le Baile de faire tous ſes efforts pour diſſuader les Miniſtres de la Porte de cette entrepriſe, & de leur repréſenter que ce ſeroit le moyen d'allumer la guerre entre les deux Etats; que le Golfe Adriatique étoit comme la réſidence de la République, & qu'elle ne pourroit regarder que comme ennemi quiconque prétendroit y entrer. Venier n'aiant rien pu gagner, en donna avis au Sénat, qui fit armer vingt-cinq galeres pour renforcer la Flotte, qui par là devoit être de ſoixante galeres; Jaques Foſcarini fut nommé Généraliſſime de Mer. Mais dans le tems qu'il n'attendoit qu'un vent favorable pour partir, on reçut des lettres du Baile, qui donnoit avis qu'il avoit enfin réuſſi à détourner les Turcs de cette expédition, en leur feſant comprendre que les Vénitiens ne ſouffriroient jamais qu'ils pénétraſſent dans le Golfe. Les préparatifs qu'on feſoit à Veniſe donnerent du poids à ſes raiſons, & Amurath ne jugea pas à-propos de ſe brouiller avec la République dans la ſituation préſente des affaires. La Flotte Ottomane, forte de ſoixante galeres, ſortit du détroit & ſe borna à aller faire le dégat ſur les côtes de Sicile (*b*).

Mahomet III. ſuccede

Amurath III étant mort en 1595 (*c*). Mahomet III ſon fils lui ſuccéda.

(*a*) Le même, p. 159-171. *Sagredo* T. IV, p. 387-394.

(*b*) *Maurocen.* L. XV. p. 179-181.

(*c*) Le même, p. 188. *Sagredo*, T. V. p. 1. D'autres placent ſa mort au mois de Janvier 1596.

Section IX. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1540 juſqu'à l'an 1609.*

à Amurath III. 1595.

Ce nouveau Sultan envoya Uſſain, qui avoit été élevé à la Cour de Soliman, pour faire part à la République de ſon avénement à l'Empire. Cet Ambaſſadeur dit au Sénat, que Mahomet étoit dans le deſſein de confirmer la paix avec la Seigneurie, & de renouveller les anciennes capitulations. Le Sénat nomma Léonard Donato Ambaſſadeur extraordinaire pour aller complimenter le Sultan, & renouveller les Traités (*a*). Il fut reçu avec beaucoup d'honneur & de grandes marques de diſtinction. Cependant il trouva dans ſa négociation plus d'obſtacles qu'il ne s'attendoit. Le Grand Viſir Sinan ne voulut point confirmer les capitulations, qu'à condition que l'on démoliroit en Candie & dans les iſles de Zante & de Céfalonie les Fortereſſes qui empêchoient la Flotte Ottomane de faire de l'eau. Il joignit à cela de grandes plaintes contre les Uſcoques, exigeant que la République ſatisfit pour les deſordres qu'ils feſoient. Donato répondit à l'égard des Fortereſſes que le Sénat ne dépendoit de perſonne dans les pays de ſa domination, qu'il en uſoit toujours fort honnêtement envers ſes amis, & qu'il leur envoyoit des rafraichiſſemens, ainſi que les Turcs eux-mêmes pouvoient l'atteſter. Que pour les Uſcoques, c'étoit à leur Souverain à empêcher leur brigandage; que la République n'épargnoit ni ſoin, ni argent, ni armemens pour en garantir ſes ſujets, mais qu'il étoit plus aiſé de leur donner la chaſſe que de les joindre, à cauſe de la légéreté de leurs bâtimens (*b*). Sinan ne ſe contenta pas de cette réponſe, & menaça. Cependant malgré toutes ces difficultés Donato réuſſit enfin à renouveller les capitulations, & revint à Veniſe (*c*).

Mort du Doge Cigogna.

Le Doge Paſchal Cigogna mourut cette année, après neuf ans de regne. Trois prétendans à la premiere dignité ſe mirent ſur les rangs, Jaques Foſcarini, Marin Grimani, & Léonard Donato. Tous trois étoient diſtingués par leur naiſſance & leur mérite, & avoient paſſé par tous les premiers emplois. Cette concurrence fit trainer l'élection & il y eut un interregne de dix ſept jours, ce qui étoit ſans exemple. Le College fit ſolliciter les Electeurs d'en venir à une concluſion à cauſe des affaires importantes qui étoient ſur le tapis & qu'on ne pouvoit expédier, parceque l'uſage ne permettoit pas d'aſſembler le Sénat. Enfin le 22 d'Avril les ſuffrages ſe réunirent en faveur de Marin Grimani (*d*).

Marin Grimani, LXXXIX *Doge de Veniſe.*

Cette élection fut très-agréable aux Vénitiens, à cauſe de l'affabilité du nouveau Doge & de la douceur de ſon caractere. Le peuple ſe livra à des démonſtrations de joie les plus extravagantes. Pour prévenir dans la ſuite des inconvéniens qu'on venoit d'éprouver, le Grand Conſeil porta une Loi, qui reſtreignoit la liberté des Prétendans, on ſtatua encore que les Electeurs feroient un ſerment plus étroit; on modifia auſſi la Loi qui défendoit d'aſſembler les Conſeils pendant l'interregne, en ordonnant que pour des affaires importantes, qui intéreſſoient le corps de la République, on pourroit aſſembler le Conſeil des Dix & le Sénat (*e*).

Affaires des Uſcoques. 1596.

Les Uſcoques étoient tels que l'Hydre, à meſure qu'on coupoit des tê-

(*a*) *Maurocen.* p. 195. *Sagredo*, l. c. p. 3.
(*b*) *Sagredo*, p. 4, 5.
(*c*) Le même, p. 11, 12. *Maurocen.* p. 196.
(*d*) Le même, p. 188, 189.
(*e*) Le même, p. 189.

SECTION IX. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1540 juſqu'à l'an 1609.*

tes elles renaiſſoient. Chaque année fournit des exemples de l'occupation qu'ils donnoient à la République. En 1595, ils avoient cauſé de grands dommages dans les iſles de Léſina, de Brezza & de Curſola & pillé les côtes, auſſi bien que les vaiſſeaux Turcs & Chretiens : ils avoient même enlevé un bâtiment qui portoit les lettres de Cataro à Veniſe, & où il y avoit vingt mille ducats, appartenant à des négocians. Le Sénat renouvella les ordres de les pourſuivre, de ne faire aucun quartier à ceux qu'on prendroit, & de bloquer Segna & tous les lieux voiſins. On fit auſſi de graves plaintes à l'Ambaſſadeur de l'Empereur à Veniſe, de même qu'à la Cour Impériale, mais tout fut inutile (*a*). L'année ſuivante ils firent une entrepriſe bien plus importante. Jean Albert de Spalato & quelques autres ſe joignirent à un corps de plus de cinq-cens Uſcoques, ſurprirent Cliſſa, tuerent les ſentinelles, maſſacrerent les autres Turcs qui voulurent réſiſter & ſe rendirent maîtres de la ville. Seize de leurs barques arriverent le lendemain, firent entrer dans la Place quatre-cens hommes, & y arborerent l'étendard de l'Empereur. Le Pape fut ſoupçonné d'avoir favoriſé cette entrepriſe, & il témoigna enſuite ouvertement qu'il s'intéreſſoit à la conſervation de Cliſſa. Le Sénat prit toutes les meſures poſſibles pour empêcher que les Turcs ne puſſent penſer que les Vénitiens avoient la moindre part à cette affaire. Les Turcs vinrent mettre le ſiege devant Cliſſa, & malgré tous les ſecours que les Gouverneurs des Places Autrichiennes donnerent aux aſſiegés, ils furent obligés de ſe rendre (*b*).

1597. Cet échec ne ſervit qu'à animer davantage ces Pirates. Au commencement de l'année ſuivante, ils entrerent avec leurs barques dans le Port de Rovigno ville d'Iſtrie, s'y emparerent de quelques vaiſſeaux marchands, s'avancerent enſuite dans le pays & y commirent toutes ſortes de deſordres. Le Sénat fut indigné de cette témérité, & nomma pour la ſeconde fois Hermolas Tiépolo, Provéditeur de Dalmatie. Deux ans auparavant il avoit entierement détruit quelques lieux qui ſervoient de retraite à ces brigands, & en avoit exterminé un bon nombre. Ce choix leur inſpira de la terreur, & les engagea à fortifier leurs côtes & Segna. Mais pendant que Tiépolo feſoit les diſpoſitions néceſſaires, il tomba malade & mourut (*c*). Le Sénat lui ſubſtitua Jean Bembo, qui partit d'abord, & agit contre les Pirates avec tout la vigueur poſſible, il bloqua Segna ſi étroitement qu'elle fut réduite à la derniere extrémité. L'Empereur & le Pape s'interpoſerent auprès du Sénat, ils le ſolliciterent de ne pas pouſſer trop loin ſon juſte reſſentiment, & le premier fit de grandes promeſſes de reprimer les Uſcoques. Le Sénat eut la complaiſance d'ordonner à Bembo d'agir avec moins de vivacité. Mais toutes les promeſſes de l'Empereur aiant été encore ſans effet, Bembo continua ſes opérations pendant tout l'Eté (*d*).

Mort du Duc de Ferrare. Alphonſe Duc de Ferrare mourut cette année le 17 d'Octobre. Il ne laiſſa point d'enfans, & inſtitua ſon héritier Céſar d'Eſt. Le Pape prétendit que ce Duché étoit dévolu au Saint Siege. Les Vénitiens appuie-

(*a*) Le même, p. 186, 187.
(*b*) Le même, p. 201-208. *Sagredo*, p. 50-61.
(*c*) *Maurocen.* p. 213, 214.
(*d*) Le même, p. 214-216.

rent César, qui fut enfin obligé de s'accommoder avec le Pape. Nous avons parlé ailleurs de cette affaire (*a*).

Section IX. *Histoire de Venise depuis l'an 1540 jusqu'à l'an 1609.*

Nous retrouvons encore les Uscoques en action l'année suivante. Ils recommencerent leurs courses & vinrent aborder à l'isle de Veglia au nombre de cinq-cens, auxquels se joignirent trois-cens autres, qui s'y trouvoient déja; ils attaquerent cinq bâtimens Albanois, qui étoient dans le Port, avec deux galeres dont les Commandans étoient à terre, firent main basse sur les équipages, & commirent les plus grandes violences. Sur la nouvelle de ce nouveau trait, on envoya quinze-cens hommes pour renforcer les troupes de l'Escadre. Bembo alla dévaster les endroits qui servoient de retraite à ces brigans, en prit plusieurs, & les fit pendre sur le champ. Il attaqua le château de Novino dans le voisinage de Segna, & malgré la résistance opiniâtre des Uscoques l'emporta, & fit une grande boucherie de ces pirates. Les Autrichiens firent grand bruit de cette hostilité, mais le Sénat eu peu d'égard à leurs plaintes, la nécessité le forçant à ne rien négliger pour reprimer des gens dont la férocité étoit indomptable (*b*).

Nouvelles pirateries des Uscoques. 1598.

En effet dès le mois de Janvier de l'année suivante, ils vinrent de nuit sur leurs barques au nombre de six-cens à Albona, & attaquerent la place, comptant de la surprendre. Mais les habitans & la garnison du château, réveillés par le bruit, accoururent & les repousserent. Ils prirent alors le parti d'aller à quelques milles delà tenter fortune contre Fianona, ils surprirent la place, la pillerent & arborerent les armes de l'Empereur, & contraignirent tous les habitans à lui jurer fidélité. Le Sénat indigné de l'audace des Uscoques, qui osoient attenter à la souveraineté de la République, résolut de les pousser à bout, & de finir une bonne fois une guerre qui épuisoit le trésor par des dépenses continuelles & infructueuses. Il donna ordre à Nicolas Donato, qui avoit succedé à Bembo dans le commandement de l'Escadre destinée à agir contre eux, d'assieger non seulement Segna, mais aussi Trieste, afin d'ôter aux Pirates toute ressource du côté de la mer: ses instructions portoient encore, de mettre des troupes à terre, de poursuivre les Uscoques, de raser tous les lieux où on leur donneroit retraite, & d'user de représailles contre les habitans de ces quartiers-là, qui prendroient parti contre les Vénitiens. On ordonna une levée de quatre mille hommes, pour les faire passer incessamment en Dalmatie. L'Archiduc Ferdinand, apprenant ces préparatifs, craignit que le Sénat ne se portât à la fin à lui déclarer la guerre, ses Etats étant comme la pépiniere d'où sortoient tant de scélérats. Il envoya à Venise Joseph Rebata, pour négocier, & tâcher de calmer les esprits, en retardant les préparatifs. Mais le Sénat lui déclara qu'il ne pouvoit ni ne vouloit changer la résolution prise de remédier efficacement à un mal qui duroit depuis si longtems. Le Pape agit aussi tant auprès des Vénitiens que de l'Empereur, & l'Ambassadeur d'Espagne tâcha de son côté de porter le Sénat à mettre l'affaire en négociation. Cependant les Espagnols, qui étoient dans les intérêts de Ferdinand intriguerent si bien, que tous les Princes d'Italie défendirent de faire des levées

1599.

(*a*) *Hist. Univ.* T. XXXII ou *Hist. Mod.* T. XVIII. p. 536, 537.

(*b*) *Maurocen.* p. 237, 238. *Sagredo*, l. c. p. 9.

SECTION IX. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1540 juſqu'à l'an 1609.*

dans leurs Etats pour les Vénitiens. Le ſeul Duc de Parme leur en accorda la liberté. Cela ne fit que retarder un peu les levées; on ne laiſſa pas de tirer des troupes de divers endroits, qu'on envoyoit ſucceſſivement en Dalmatie, où Donato ſerroit de plus en plus Segna, pour obliger l'Archiduc à faire paſſer les Uſcoques ailleurs. Il pourſuivoit les Pirates, & ne leur feſoit aucun quartier, il éleva même deux petits Forts, qui leur fermoient un paſſage néceſſaire (*a*).

Convention avec l'Archiduc Ferdinand. 1600.

Philippe Paſcaligo, aiant ſuccedé à Donato, dans le commandement en Dalmatie, reſerra tellement les Uſcoques, qu'ils ne pouvoient faire un pas hors de Segna, ni n'oſoient ſortir avec leurs barques. Preſſés par la faim, ils prirent le parti de ſe ſauver dans les montagnes & de pénétrer par des chemins preſque impraticables dans l'Iſtrie, où ils commirent leurs deſordres ordinaires pour avoir du pain. Le Sénat ſe détermina alors à agir avec plus de vigueur que jamais, & envoya François Cornaro avec des troupes, chargé de pourſuivre les Uſcoques par tout où il les trouveroit, & de ne point ménager même les terres de l'Archiduc Ferdinand. Cet ordre fut exécuté à la rigueur, Cornaro pilla & brûla divers villages Autrichiens & répandit la terreur dans tout ce diſtrict. L'Empereur & l'Archiduc ſentirent alors qu'il falloit prendre ſérieuſement des meſures, & firent dire au Sénat, qu'ils vouloient tout de bon arrêter le cours du mal. L'Archiduc envoya à Segna Joſeph Rebata avec commiſſion de punir les coupables. Rebata en fit pendre pluſieurs, en bannit d'autres, & fit publier défenſe de recevoir à Segna ou dans les autres lieux de la côte les bannis de Veniſe. Il ſigna un Traité avec le Provéditeur Philippe Paſcaligo, dans lequel il fut ſtipulé que les Uſcoques n'auroient plus la liberté, ſans la permiſſion des Vénitiens, de ſortir de leurs détroits; ce qui aſſuroit la navigation du Golfe, & retranchoit tout ſujet de plainte aux Turcs. Par là la tranquillité fut rétablie en Iſtrie, & les Uſcoques furent, ſinon exterminés, au moins obligés de ſe tenir en repos. Ils s'en vengerent ſur Rebata, ils murmurerent d'abord contre lui, du murmure, ils paſſerent aux injures & aux invectives, & enfin l'attaquerent dans ſa maiſon, & le percerent de coups (*b*).

Henri IV mis au nombre des Nobles Vénitiens

Henri IV, aiant témoigné à François Contarini Ambaſſadeur ordinaire de la République à ſa Cour, & à François Vendramino Ambaſſadeur extraordinaire au ſujet de l'accord avec le Duc de Savoye touchant le Marquiſat de Saluces, qu'il ſeroit bien aiſe d'être mis au nombre des Nobles Vénitiens. Les Conſeillers & les Chefs de la Quarantie propoſerent au Grand Conſeil de porter un Decret par lequel Henri IV Roi de France & de Navarre étoit déclaré Noble Vénitien, avec toute ſa poſtérité. L'Aſſemblée ſe trouva compoſée de quatorze-cens trente-neuf Nobles, & ce qui ne s'étoit jamais vu tous les ſuffrages furent unanimes, à deux près, & on jugea que deux balotes étoient tombées par hazard dans l'urne verte, qui eſt celle d'excluſion (*c*).

Pirateries des Eſpa-

L'année ſuivante la République vit le commerce de ſes ſujets troublé par les Vicerois Eſpagnols de Naples & de Sicile, ces deux Seigneurs armérent

(*a*) *Maurocen.* p. 251-255. *Sagredo*, l. c.
(*b*) *Maurocen.* p. 278-279.
(*c*) Le même, p. 275.

rent au nom de leurs femmes des vaiſſeaux qui infeſtoient les mers. Ils attaquerent les navires Vénitiens ſous prétexte qu'il y avoit des marchandiſes qui appartenoient aux Juifs & aux Turcs, & pillerent tout ce qui s'y trouvoit. La perte fut conſidérable pour la ville de Veniſe ; la douane s'y trouva intéreſſée pour ſes droits & les particuliers pour leurs marchandiſes. On prétend que la perte montoit à huit millions (*a*). Le Sénat chargea François Soranzo, ſon Ambaſſadeur à la Cour de Philippe III, d'en porter des plaintes à ce Prince. Les intentions de Philippe étoient excellentes, mais ſes Miniſtres n'agiſſoient pas de bonne foi, comme il parut par la teneur des ordres qu'ils envoyerent aux deux Vicerois; ils portoient à la vérité défenſe d'inſulter les navires Vénitiens, de les viſiter, d'envoyer des vaiſſeaux en courſe, mais en même tems on renvoyoit aux Tribunaux ordinaires à décider ce qui regardoit les marchandiſes priſes. Auſſi les ordres du Roi furent-ils éludés, on ne déſarma point les Armateurs & on ne reſtitua rien. Le Sénat envoya alors en Eſpagne Octavien Bono, en qualité d'Ambaſſadeur extraordinaire; il reſta quelques mois à Madrid, ne ceſſant de ſolliciter, & de preſſer la ſatisfaction que les Vénitiens demandoient. Tout ce qu'il put obtenir fut un réglement qui revenoit à ce que nous avons dit que le Roi avoit déja ordonné, & les auteurs des violences demeurerent impunis. Le Sénat réſolut alors d'embarquer des troupes ſur les navires marchands pour les mettre en état de réſiſter aux inſultes des Corſaires; on arma auſſi deux Galéaſſes pour protéger la navigation, & on en donna le commandement à Antoine Juſtiniani avec ordre de partir inceſſamment (*b*).

Section IX. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1540 juſqu'à l'an 1609.*

Démêlés des Vénitiens avec les Eſpagnols contre les Vénitiens. 1601.

Ce fut cette même année, que le Sénat eut un grand démêlé avec le Pape Clément VIII au ſujet du Patriarche de Veniſe. On avoit nommé à cette dignité Matthieu Zané pour remplacer Laurent Priuli. Le Pape voulut qu'il vint à Rome, pour ſe ſoumettre à l'examen comme les autres Prélats d'Italie, avant que de le confirmer. Le Sénat prétendit que cela étoit contraire aux droits de la République, qui étoit en poſſeſſion de tout tems du privilege de nommer le Patriarche. Il ſentoit que l'examen affoibliroit le droit de ſa nomination, & donneroit aux Papes le moyen de l'abolir, s'il leur étoit libre d'admettre ou de rejetter les ſujets propoſés. Que d'ailleurs ceux qui obtiendroient la confirmation de cette dignité, leur en auroient plus d'obligation qu'à la République. D'ailleurs le Sénat ſoutenoit qu'il étoit mieux en état que perſonne de juger de la capacité des ſujets, qui lui étoient connus. Cette diſpute dura à peu près deux ans, & le Pape ſe borna alors à demander que la République donnât cette marque de reſpect pour le Saint Siege, que d'envoyer le Patriarche élu à Rome, promettant de le recevoir avec toute ſorte de diſtinction, & de ne plus parler de l'examen. Matthieu Zané avec la permiſſion du Sénat, ſe rendit à Rome; Jean Mocénigo, Ambaſſadeur à Rome le préſenta au Pape, qui le reçut très-favorablement. On fixa le jour de la confirmation, il ſe rendit alors dans la chambre de Clément, où il n'y avoit que quelques Cardi-

Démêlé des Vénitiens avec le Pape.

(*a*) *Sagredo*, l. c. p. 147.

(*b*) Le même, p. 152, 153. *Maurocen.* L. XVI. p. 288 & ſuiv.

SECTION IX. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1540 juſqu'à l'an 1609.*

naux, avec un ou deux des Membres de la Congrégation pour l'examen. Le Pape après un petit diſcours, fit à Zané quelques queſtions ſur les devoirs de l'Epiſcopat, après quoi il confirma ſon élection. Enſuite il le ſacra ſolemnellement & lui fit les honneurs les plus diſtingués (*a*).

Les Albanois offrent de ſe donner aux Vénitiens. 1602.

En 1602, les Albanois, qui gémiſſoient ſous la domination des Turcs, envoyerent deux Députés à Veniſe, pour ſolliciter la République de les aſſiſter dans le deſſein qu'ils avoient formé de ſe mettre en liberté & de s'affranchir du joug des Turcs; ils ſe ſouvenoient encore, diſoient-ils des tems heureux où ils avoient vécu ſous le gouvernement doux & équitable de la Seigneurie, & n'aſpiroient qu'à les voir renaitre, offrant de ſe rendre vaſſaux de la République. Les Sénateurs furent touchés, mais ne jugerent pas que les circonſtances fuſſent propres à rompre avec un puiſſant Prince: d'ailleurs ils ne crurent pas qu'on pût compter ſur un peuple, qui paſſe ſouvent d'une extrémité à l'autre. Le Sénat répondit donc aux Députés; que la République étoit très-ſenſible à leur bonne volonté, & qu'elle s'intéreſſoit véritablement à leur ſort; mais qu'elle ne croioit pas que les circonſtances fuſſent favorables, & qu'ils ne devoient pas ſe laiſſer entrainer par l'eſpoir de la liberté à une entrepriſe téméraire, qui ne ſerviroit qu'à agraver leur ſervitude; que s'il ſe préſentoit quelque occaſion favorable, la République ne leur manqueroit pas au beſoin. On congédia les deux députés, & on fit préſent à l'un de cinq-cens ducats & à l'autre de quatre-cens. On leur en donna ſix-cens pour diſtribuer, parmi ceux de leur nation, qui avoient le plus de zele pour la Chretienté (*b*).

Les Inſulaires d'Aguſta veulent auſſi ſe ſoumettre à la République.

Vers le même tems les Inſulaires d'Aguſta ou Auguſta, ſujets de la République de Raguſe voulurent auſſi ſe donner aux Vénitiens. Aguſta eſt une petite iſle, ou un rocher de trois lieues de circuit, à peu de diſtance de celle de Curzola; elle abonde en vins & en bois; les habitans ſont environ au nombre de mille parmi leſquels il y en a trois-cens capables de porter les armes. Il n'y a aucune place forte, ſinon un Fort ou une tour ſituée ſur une montagne, où ils ſe mettent à couvert avec leurs troupeaux, dans le beſoin. Ces Inſulaires mécontens des Raguſiens, & attirés par la douceur du Gouvernement Vénitien, envoyerent un Député, né ſujet de la République, au Provéditeur Paſcaligo, pour lui offrir de chaſſer le Magiſtrat Raguſien auſſitôt qu'il paroitroit avec ſes galeres, & d'arborer l'étendard de Saint Marc. Paſcaligo en écrivit au Sénat, & fit ſentir que cette iſle quoique petite, pouvoit être de conſéquence à la République. Le Sénat ne jugea pas à-propos d'accepter l'offre qu'on lui feſoit, tant parcequ'il lui paroiſſoit injuſte de s'emparer ſans ſujet de ce qui appartenoit à ſes voiſins, que parcequ'il n'en pouvoit revenir que peu d'avantage à la République, qui au contraire réveilleroit par là la jalouſie des autres Puiſſances; que d'ailleurs Raguſe étoit tributaire du Grand Seigneur. On écrivit au Provéditeur d'aſſurer les Inſulaires d'Aguſta de la bienveillance de la République, de les remercier de leur zele pour elle, & de les

(*a*) *Maurocen.* p. 263-265. Ces chiffres ſe préſentent pour la ſeconde fois après la p. 288. *Amelot* Gouvern. de Veniſe, p. 283.

(*b*) *Maurocen.* p. 268, 269. *Sagredo*, l. c. p. 210-216.

exhorter à souffrir patiemment la domination de Raguse, jusqu'à des tems plus favorables. Sur ces entrefaites le Sénat reçut d'autres lettres de Pascaligo, qui portoient, que les Insulaires lui avoient envoyé un Député accompagné de trente-deux des principaux, pour le prier de se porter incessamment dans leur isle, & de les recevoir sous l'obéissance de la République, étant dans la ferme résolution de se soustraire au joug des Raguséens, qui avoient violé toutes les conditions, sous lesquelles, ils s'étoient soumis à eux en 1310; que si le Provéditeur vouloit les recevoir ils étoient prêts de sacrifier leurs biens & leurs vies pour le service de la République, sinon qu'ils se donneroient au Pape ou au Roi d'Espagne. Pascaligo ajoutoit, que pour empêcher ces gens, disposés à tout oser & réduits au désespoir, de prendre un parti préjudiciable à la République, il avoit résolu de les arrêter auprès de lui, & d'attendre les ordres du Sénat. Sur ces entrefaites on apprit à Lesina que les Raguséens avoient armé quelques bâtimens, étoient allés faire descente dans l'isle d'Agusta, & qu'ils assiegeoient la Tour ou le Fort où les Insulaires s'étoient retirés. Le Provéditeur, surpris de ce que les Raguséens étoient entrés à main armée dans le Golfe sans sa permission, résolut de se porter de ce côté-là, pour arrêter par son autorité & par sa présence leurs entreprises, en attendant qu'il fût instruit des intentions du Sénat. Celui-ci aiant reçu les lettres de Pascaligo persista dans la résolution qu'il avoit prise, jugeant qu'il seroit plus conforme à l'équité de ménager quelque accommodement entre les Raguséens & les Insulaires d'Agusta. On écrivit en conséquence au Provéditeur, de consoler ceux qui étoient auprès de lui, de les assurer que le Sénat s'intéresseroit à leur sureté; qu'ils ne pouvoient prendre de parti plus sage que de se reconcilier avec les Raguséens, & que le Sénat travailleroit à leur faire obtenir satisfaction sur leurs griefs. Tandis que l'on attendoit à Venise des nouvelles de ce que Pascaligo auroit fait, on reçut de lui de nouvelles dépêches, où il marquoit, que dans le tems qu'il se disposoit à partir, il avoit appris que les Insulaires d'Agusta, à l'arrivée des Raguséens, leur avoient apporté les clefs du Fort, & envoyé trois députés; & qu'au moment de son départ, il étoit venu trois Députés de Raguse, pour faire des excuses de ce qu'ils étoient entrés dans le Golfe avec des bâtimens armés, mais qu'ils y avoient été contraints pour réduire des rebelles. Le Provéditeur les avoit vivement repris d'avoir entrepris contre les traités & l'usage d'entrer ainsi dans le Golfe, & les avoit congediés après cette rude censure (*a*).

Section IX. *Histoire de Venise depuis l'an 1540 jusqu'à l'an 1609.*

Au commencement de l'année suivante, dans le tems qu'on croioit les Insulaires d'Agusta calmés, ils se souleverent tout à coup & arborerent les armes de Venise, & en firent donner avis au Sénat. Celui-ci fut surpris de cette nouvelle, qui lui fit de la peine. Cependant voulant calmer ces troubles, il donna ordre à Bernard Venier, Général du Golfe, de se rendre incessamment avec une escadre de galeres à Agusta, de mettre quarante soldats dans le Fort, de prévenir de plus grands troubles & de rendre compte au Sénat de l'état des choses. Cependant pour qu'une légere étincelle n'allumât pas un grand incendie, on jugea qu'il valoit mieux tenter les voies

Suite de ces mouvemens. 1603.

(*a*) *Maurocen.* p. 272-276.

SECTION IX. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1540 juſqu'à l'an 1609.*

de la conciliation, que d'emploier la force. En effet les Raguſiens irrités au plus haut point, avoient fait mourir deux Eccléſiaſtiques, complices des Inſulaires d'Aguſta ce qui leur avoit attiré l'excommunication de la part du Pape, dont ils avoient obtenu l'abſolution avec bien de la peine. Dautre côté, on trouvoit qu'il y auroit de l'injuſtice de laiſſer à leur diſcrétion & de livrer à leur vengeance des gens, qui s'étoient mis ſous la protection de la République. Cependant les Raguſiens envoyerent un Ambaſſadeur à Veniſe, qui eut audience dans le College; il ſe plaignit de l'inſolence & de l'opiniâtreté des Inſulaires d'Aguſta, qui inſenſibles à tout ce qu'on avoit pu faire pour les gagner, avoient ouvertement levé l'étendard de la révolte, & reçu garniſon Vénitienne; il dit, qu'il ſavoit que la République, qui poſſédoit de ſi vaſtes domaines, n'avoit pas beſoin de ce rocher; mais qu'il paroiſſoit dur aux Raguſiens, qu'on favoriſât des ſujets rebelles & qu'on les encourageât, ce qui pouvoit être d'une dangereuſe conſéquence pour toutes les Puiſſances & pour les Vénitiens eux-mêmes, qu'il demandoit donc au nom d'une République amie, que le Sénat retirât la garniſon qui étoit dans l'iſle, & laiſſât aux Raguſiens la liberté d'en agir avec leurs ſujets comme ils le jugeroient à-propos. Le Sénat répondit; que la République n'avoit jamais aſpiré à s'emparer d'Aguſta, qu'elle avoit fortement exhorté les Inſulaires à s'accommoder avec Raguſe; qu'elle étoit encore dans les mêmes diſpoſitions; que le Sénat n'avoit pas envoyé Venier pour ſoumettre Aguſta, dont l'acquiſition n'étoit pas un objet pour la République, mais pour arrêter des troubles qui pouvoient avoir de fâcheuſes ſuites, que du reſte il étoit prêt à évacuer l'iſle, moyennant que les Inſulaires fuſſent à couvert de toute pourſuite. On congédia l'Ambaſſadeur avec cette réponſe, mais il demanda la permiſſion de reſter à Veniſe, juſqu'à ce que l'affaire fût terminée; & le Sénat ordonna aux Inſulaires d'Aguſta d'y envoyer quatre d'entre eux pour traiter. Cependant les Raguſiens agiſſoient auprès du Pape, du Roi d'Eſpagne & du Grand Seigneur, pour qu'ils engageaſſent les Vénitiens à leur rendre inceſſamment l'iſle. Les Ambaſſadeurs de la République à la Cour de ces Puiſſances, expoſerent les raiſons que le Sénat avoit eu de prendre les Inſulaires d'Aguſta ſous ſa protection, & déclarerent qu'il étoit prêt à évacuer cette iſle, pourvû que l'on aſſurât la vie & les biens des Inſulaires, & qu'il l'auroit déja fait, s'il n'avoit étoit inſtruit, que ce peuple innocent ſeroit la victime de la vengeance de Maîtres fiers & cruels (*a*).

Alliance des Vénitiens avec les Griſons.

Cette année les Vénitiens terminerent une négociation importante au repos de l'Italie, je parle de celle qui concernoit leur alliance avec les Griſons. Il y avoit déja quelque tems que le Sénat recherchoit les Ligues Griſes, il y avoit toujours eu quelques difficultés qui avoient empêché la concluſion de la négociation, & le Comte de Fuentes, Gouverneur du Milanés, ne négligeoit rien pour la traverſer. A la fin Jean-Baptiſte Padavino, Ambaſſadeur de la République auprès des Griſons, réuſſit à conclure un Traité avec les ligues Griſes, dont les principaux articles étoient: Qu'il ſeroit permis en tout tems aux Vénitiens de lever ſix mille Griſons, à con-

(*a*) Le même, p. 276-283.

dition qu'ils ne ſerviroient que ſur terre, & ne ſeroient point emploiés à des ſieges; qu'au cas que les Ligues fuſſent dans le cas de fournir ſeize mille hommes au Roi de France, ainſi qu'elles s'y étoient engagées par leur Traité avec ce Prince, les Vénitiens ne pourroient en demander que quatre mille. Que la République payeroit dix-ſept mille ducats par mois à chaque Compagnie de trois-cens hommes; Que les troupes demandées par les Vénitiens ſeroient au bout de dix jours ſur les terres de Veniſe. Que lorſqu'on les renverroit, on leur donneroit la paye de trois mois pour ſe rendre chez eux. Que la République donneroit du ſecours aux Ligues, en cas de guerre. Que les Griſons pourroient tirer des Etats de Veniſe le ſel, au même prix que ceux du Breſſan. Que ceux qui ſeroient au ſervice de la République auroient liberté de conſcience, moyennant qu'ils s'abſtinſſent de toute diſpute ou raillerie contre la Religion Romaine, qu'ils n'euſſent point de Livres défendus, & qu'ils n'euſſent aucun exercice public. Que les Parties contractantes donneroient paſſage ſur leurs terres à leurs troupes reſpectives, le fermeroient aux ennemis, & ſe ſécoureroient mutuellement. Que les Vénitiens donneroient annuellement ſept mille ducats aux Ligues, & enverroient tous les ans à chacune ſoixante mouſquets. Cette alliance devoit durer dix ans, à moins qu'on n'avertit un an d'avance qu'on ne s'y tenoit plus. Les Griſons envoyerent à Veniſe ſept Députés pour jurer ce Traité, ils furent reçus avec beaucoup de diſtinction, & on leur fit des préſens conſiderables (*a*).

Section IX. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1540 juſqu'à l'an 1609.*

Le Sénat ne ſe bornoit pas aux affaires du déhors, il veilloit avec ſoin au bien de l'intérieur de l'Etat, & cette année il fut obligé de remedier à un déſordre, qui pouvoit avoir les plus fâcheuſes ſuites pour le commerce. Depuis quelques années, on avoit frappé à la Monnoye de petites pieces de cuivre de la valeur de quatre deniers, qui étoient fort commodes au peuple pour acheter en détail. Inſenſiblement cette monnoie s'étoit multipliée, & des gens avides l'avoient contrefaite, deſorte que toutes les Provinces Vénitiennes en étoient inondées; le prix de l'or & de l'argent augmenta à un tel point, que le commerce en ſouffroit, & couroit riſque d'être entierement ruiné. Le Sénat voulut arrêter le cours du mal, & publia d'abord un Edit pour défendre ſous les peines les plus ſéveres les pieces contrefaites, & il envoya deux Commiſſaires en Terre-Ferme pour tenir la main à ſon exécution. Mais le mal étoit tellement invétéré, que ne pouvant y remedier autrement, le Sénat réſolut d'abolir entierement ces quatrins, & ordonna que dans un tems limité, on les portât à la Monnoie, pour en recevoir la valeur en or ou en argent. Cette opération couta cinq-cens mille ducats au Tréſor Public (*b*).

Monnoie de cuivre abolie.

Au commencement de l'année ſuivante, on apprit par les lettres du Baile que Mahomet III étoit mort ſubitement, & qu'Achmet I ſon fils, âgé de treize ans lui avoit ſuccedé. Ce Prince envoya Muſtapha Aga à Veniſe, pour faire part à la République de la mort de ſon pere & de ſon avénement au trône, & pour demander qu'elle envoyât des Ambaſſadeurs à Conſtantinople afin de renouveller les anciennes Capitulations.

Renouvellement des Capitulations avec les Turcs. 1604.

(*a*) Le même, p. 283-291. (*b*) Le même, p. 294, 295.

SECTION IX. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1540 juſqu'à l'an 1609.*

Dans le même tems, il vint un autre Aga avec des lettres du Grand Seigneur, par leſquelles il demandoit, que la République rendit l'iſle d'Aguſta aux Raguſiens, qui étoient ſes vaſſaux. Le Sénat répondit, qu'il avoit déja offert aux Raguſiens cette reſtitution, à condition qu'ils ne feroient aucun tort aux Inſulaires, & qu'il étoit encore prêt à leur remettre l'iſle à cette condition. On nomma le Chevalier Jean Mocénigo Ambaſſadeur extraordinaire à la Porte, où il fut reçu avec de grands honneurs & renouvella les Capitulations (*a*).

Mort de Clement VIII, & élection de Paul V. 1605.

Le Pape Clément VIII étant mort au commencement du mois de Mars 1605, on élut en ſa place le Cardinal Alexandre de Medicis, qui prit le nom de Léon XI; ſon élection fut univerſellement applaudie, & on ſe promettoit tout de lui. Malheureuſement, il mourut trois ſemaines après ſon exaltation au Pontificat. On lui donna pour ſucceſſeur le Cardinal Camille Borgheſe, qui prit le nom de Paul V.

Démêlé de ce Pape avec la République. 1605-1607.

Ce Pontife fortement prévenu en faveur des privileges de l'Ordre Eccléſiaſtique, ne fut pas ſitôt aſſis ſur le Siege de Rome, qu'il conçut le deſſein de rétablir l'autorité Eccléſiaſtique & de la rendre indépendante des Puiſſances ſéculieres. Après avoir fait un eſſai de ſon pouvoir ſur les Républiques de Luques & de Genes, qui lui avoit réuſſi, il ſe flata de réduire auſſi les Vénitiens. C'eſt ce qui donna occaſion au fameux démêlé qu'il eut avec la République. Nous en avons parlé ailleurs (*b*) ainſi nous ne répéterons point ce que nous en avons rapporté ſuccintement. Ceux qui ſeront curieux de voir les détails de toute cette affaire, peuvent conſulter les Auteurs que nous indiquons (*c*). Nous nous contenterons de dire que la fermeté des Vénitiens les fit triompher, & le Pape fut obligé d'en venir à un accommodement, qui fut ménagé par le Cardinal de Joyeuſe, que le Roi Henri IV envoya en Italie.

Mort du Doge Grimani.

Le Doge Marin Grimani mourut au commencement de ce démêlé, & lorſque le Pape en venoit déja aux dernieres extrémités, en envoyant des Brefs, qui portoient que tous ceux qui avoient concouru à porter les loix dont le Pape demandoit la révocation, avoient encouru les cenſures eccléſiaſtiques &c. Ces brefs ne furent point ouverts, & on renvoya ſuivant l'uſage à les ouvrir après l'élection du nouveau Doge. Le Pape, informé de cet accident par ſon Nonce, lui donna ordre de s'oppoſer à l'élection, & de proteſter contre elle de nullité, comme étant faite par des perſonnes excommuniées. Mais le Nonce ne put avoir audience du College, en vertu de la loi qui défend d'y admettre les Miniſtres étrangers pour aucune affaire particuliere durant l'Interregne (*d*). Si ce furent les circonſtances qui le prolongerent, ou ſi ce fut quelque autre raiſon, il dura quinze jours.

LÉONARD DONATO,

LÉONARD DONATO, déſigné Ambaſſadeur extraordinaire à Rome, fut élu le 10 de Janvier 1606, avec l'applaudiſſement de tout le monde.

(*a*) Le même, p. 297, 298.

(*b*) *Hiſt. Univ.* T. XXXII. ou *Hiſt. Mod.* T. XVIII. p. 244-247.

(*c*) *Amelot*, Hiſt. du Gouv. de Veniſe, P. IV. *Maurocen.* L. XV. *De Thou*, L. CXXXVII. *Laugier*, T. X. p. 349-576. Ce dernier a réuni parfaitement tout ce qui ſe trouve dans les autres, & on peut prendre dans ſon récit une juſte idée de cette grande affaire.

(*d*) *Maurocen.* L. XVII. p. 331.

Tous les Ambaſſadeurs & les Miniſtres étrangers vinrent le complimenter, à l'exception du Nonce. Donato ne laiſſa pas de donner part de ſon élection au Pape, qui reçut ſa lettre, lui écrivit un bref de félicitation, & ordonna à ſon Nonce d'aller à l'audience comme à l'ordinaire (*a*). Ce fut pendant la premiere année de l'adminiſtration de ce nouveau Doge que le grand démêlé avec Paul V fut à ſon plus haut point, & que ce Pontife altier fit tant de démarches injurieuſes à l'autorité des Souverains.

SECTION IX. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1540 juſqu'à l'an 1609.*

L'accommodement s'étant fait au mois d'Avril, le Sénat jugea à-propos de mettre ſa flotte en mer, parceque le bruit couroit que les Eſpagnols & les Turcs y paroitroient avec de grandes forces. Jean Bembo fut déclaré Généraliſſime de Mer, ſes inſtructions portoient, qu'il ſe rendroit avec la Flotte à Corfou, qu'il donneroit la chaſſe aux Corſaires, protégeroit les ſujets de la République & ne négligeroit rien pour en ſoutenir l'honneur & la dignité. Quand il fut arrivé à Corfou, vingt galeres équippées en Candie vinrent le joindre, deſorte que la Flotte ſe trouva forte de ſoixante galeres, de quatre Galéaſſes, & de cinquante moindres bâtimens, la République n'en aiant pas eu de ſi nombreuſe depuis l'an 1571. Les Eſpagnols & les Turcs mirent auſſi de puiſſantes Flottes en mer, qui n'oſerent rien entreprendre (*b*).

XC. *Doge de Veniſe.* 1606. *Les Vénitiens arment une Flotte.* 1607.

Cependant une multitude de Pirates, qui étoient un mêlange d'Anglois, de Hollandois & de Turcs, infeſtoient les mers du Levant, & attaquoient principalement les navires Vénitiens. Ils en avoient pris entre autres deux richement chargés. Les marchands firent entendre leurs plaintes & implorerent la protection de la République. Le Sénat voulant pourvoir, autant qu'il étoit poſſible à la ſureté du commerce, écrivit aux Rois d'Eſpagne & d'Angleterre, pour les ſolliciter de remedier à un ſi grand deſordre, & de défendre l'entrée de leurs Ports aux Pirates. Le Baile Octavien Bono agit auſſi auprès des Miniſtres de la Porte, pour que le Sultan reprimât les Corſaires de Barbarie, conformément aux Capitulations. On arrêta de plus d'équipper en guerre les quatre navires deſtinés pour le commerce de Syrie & d'Egypte, & d'y mettre cent Arquebuſiers (*c*).

Ils protégent le commerce contre les Pirates.

L'année ſuivante pour reprimer plus efficacement l'inſolente audace des Pirates, le Sénat jugea à-propos de faire tirer de l'Arſenal un Galion d'une grandeur extraordinaire, qu'il avoit fait conſtruire, qui paſſoit pour un Chef d'œuvre en ſon genre. On l'équippa de quatrevingt pieces de canon, & on y mit au delà de trois-cens ſoldats, outre les canoniers. Le Sénat en donna le commandement à Juſte-Antoine Belleno, accoutumé à la mer dès ſa jeuneſſe; François Moroſini fut fait Général des Galéaſſes, & tous deux eurent ordre de donner par tout la chaſſe aux Corſaires; ils firent voile vers le Levant & exécuterent parfaitement leur commiſſion. Moroſini rencontra entre autres un Corſaire de la Rochelle, qui avoit pris un vaiſſeau Vénitien; le Pirate ſe ſauva, mais Moroſini reprit le navire enlevé, & huit des Pirates qui le montoient, qu'il fit pendre (*d*).

1608.

(*a*) *Amelot*, ubi ſup. p. 364, 365.
(*b*) *Maurocen.* L. XVIII. p. 393, 399.
(*c*) Le même, p. 399, 400.
(*d*) Le même, p. 404, 405.

SECTION IX. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1540 juſqu'à l'an 1609.*

Le démêlé de la République avec Paul V avoit empêché que François Vendramino, nommé Patriarche en 1605 n'eût été confirmé. Après l'accommodement, l'affaire de l'examen fut de nouveau miſe ſur le tapis; à la fin le Sénat permit que Vendramino allât à Rome, ſans que cela tirât à conſéquence pour la ſuite. Le Pape reçut très-bien le Patriarche, & après lui avoir fait quelques queſtions, il le confirma ſuivant la coutume & le ſacra lui-même. D'abord après, il envoya des lettres au Sénat, par leſquelles il déclaroit que le décret de Clément VIII touchant l'examen des Evêques, n'obligeroit point à l'avenir les Patriarches de Veniſe (*a*).

Le Patriarche Vendramino va à Rome. 160

Galere Turque priſe par les Vénitiens.

Il arriva cette année une affaire qui donna du chagrin au Sénat, à cauſe des conſéquences qu'elle pouvoit avoir. Silveſtre Quirini, chargé de donner la chaſſe aux Corſaires, rencontra à la hauteur de l'iſle de Paxu deux galeres Turques, qu'il prit pour des Pirates, l'une ſe ſauva par la fuite; il attaqua l'autre & la prit après avoir tué tout l'équipage, à trente hommes près. Cette affaire fit grand bruit à Conſtantinople, & les Turcs demanderent ſatisfaction avec beaucoup de hauteur. Le Baile Siméon Contarini tâcha de les calmer, en attendant qu'il eût reçu des lettres de Veniſe. Le Sénat lui écrivit & lui envoya les certificats des témoins de l'action, on repréſenta que le Commandant de la galere Turque s'étoit tenu comme en embuſcade, à la façon des Pirates & qu'il ne s'étoit point fait connoitre, que du reſte le Sénat mettroit en liberté les Turcs qui avoient été pris. Contarini ménagea l'affaire avec tant de dextérité, qu'au bout de quelques mois il calma les eſprits, & qu'il ne fut plus queſtion que de rendre les priſonniers (*b*).

Démêlé avec la ville de Trieſte.

Le Sénat eut une autre affaire avec la ville de Trieſte, qui tâchoit d'attirer chez elle le commerce de Capo d'Iſtria & avoit entrepris d'introduire ſon ſel dans l'Iſtrie. Ceux de Capo d'Iſtria ſe plaignirent, & comme d'ailleurs cela feſoit tort à la Douane, le Sénat fit partir Louis Géorgi, un des Surintendans du ſel pour ſe porter de ce côté là-avec une galere & quelques autres bâtimens pour reprimer les Trieſtins, & empêcher qu'ils ne fiſſent entrer leur ſel ſur les terres de la République. Géorgi s'acquitta de ſa commiſſion, enleva quelques navires chargés de ſel, en coula d'autres à fond, obligea les Trieſtins à renoncer à leurs entrepriſes, & rétablit ceux de Capo d'Iſtria dans leurs premiers droits (*c*).

Troubles dans le Frioul appaiſés.

Il fallut auſſi mettre ordre aux troubles qui agitoient le Frioul. Des querelles entre quelques-unes des principales familles de Cividal, avoient tellement allumé le feu de la diviſion, que tout le monde avoit pris parti; on ſe cantonnoit & ſe retranchoit dans les maiſons, on s'attaquoit, delà des meurtres & tous les deſordres que la diſcorde & l'eſprit de faction enfantent ordinairement. Inſenſiblement le trouble s'étoit mis dans toute la Province & les Partis étoient acharnés les uns contre les autres. En-vain les Magiſtrats ordinaires avoient-ils tenté d'arrêter le cours du mal, ils n'y avoient pu réuſſir, n'aiant pas la force en main; on y avoit même envoyé cent Corſes, qui n'avoient pu reprimer l'audace des ſéditieux. Le Sénat prit

(*a*) Le même, p. 412, 413. *Amelot* l. c. p. 283, 284.

(*b*) *Maurocen.* p. 413, 414.

(*c*) Le même, p. 414, 415.

prit alors des mesures plus vigoureuses il envoya dans le Frioul Philippe Pascaligo, dont la venue inspira tant de terreur, que les esprits se calmerent, & que le trouble cessa; il emploia tour à tour la sévérité & la douceur, & rétablit la paix dans la ville de Cividal & dans la Province (*a*). SECTION IX. *Histoire de Venise depuis l'an 1540 jusqu'à l'an 1609.*

Un nouveau démêlé avec le Pape donna de l'occupation au Sénat. La riche Abbaye de la Vangadizza, près de Rovigo dans le Polesin, étant venue à vaquer, Paul V la donna à Paul Scipion Borghese son neveu, à l'insu du Sénat & sans le consulter. C'étoit donner atteinte à deux loix de la République, dont l'une assuroit les bénéfices de l'Etat à des Vénitiens, & l'autre établissoit en sa faveur le droit de présentation pour tous les Bénéfices Consistoriaux. Il fut résolu dans le Sénat de tâcher de faire renoncer le Pape à sa nomination, & si l'on n'y réussissoit point, de s'opposer à la prise de possession de l'Elu. On eut soin que le Pape fût informé de cette résolution, dans l'espérance qu'il craindroit un affront, & que cela donneroit lieu à quelque accommodement. Jean Mocénigo, Ambassadeur de la République à Rome, trouva moyen d'inspirer à Paul V des sentimens modérés, & à la fin on convint, que l'Abbaye seroit donnée à Matthieu Priuli, fils d'Antoine Priuli Procurateur de Saint-Marc, en réservant une pension de cinq mille écus pour le neveu du Pape (*b*). *Nouveau démêlé avec le Pape, accommodé.*

Je terminerai cette Section par le récit d'un fait tout singulier, que rapporte M. l'Abbé Laugier (*c*). J'ignore dans quelle source il la puisé, & il seroit à souhaiter qu'il l'eût indiquée. J'ai en-vain consulté divers Historiens, & je n'ai pu en trouver aucune trace. Quoiqu'il en soit voici le récit de l'Historien Moderne de Venise. Les ennemis que la République s'étoit faits par sa fermeté contre les entreprises de la Cour de Rome, travailloient contre elle sourdement. On remit à M. de Villeroi, Ministre du Roi de France, une lettre écrite par un Ministre de Geneve à un Huguenot de Paris. L'Auteur de la lettre exposoit à son correspondant, qu'il avoit séjourné quelque tems à Venise, qu'il y avoit introduit la Religion Réformée, & que dans quelques années on en verroit le fruit; que Fra-Fulgence, de l'ordre des Servites, de concert avec son Confrere Fra-Paolo, travailloit infatigablement dans cette vigne; que plusieurs Sénateurs & en particulier le Doge avoient ouvert les yeux à la vérité; qu'ils avoient résolu de ne pas se déclarer sitôt, & d'attendre que le nombre de leurs partisans fût augmenté, qu'il ne restoit desormais qu'à prier Dieu, que le Pape suscitât quelque nouvelle querelle aux Vénitiens pour avoir lieu d'introduire chez eux la Religion Réformée. M. de Villeroi montra la lettre à Henri IV, qui lui ordonna de la communiquer au Nonce du Pape. Le Nonce témoigna presqu'autant de joie que de surprise de cette découverte. Il pria M. de Villeroi d'assurer sa Majesté de toute la reconnoissance du Pape, & de l'engager à emploier tout ce qu'il avoit de crédit sur les Vénitiens pour empêcher que l'héresie n'insinuât chez eux son venin. Rien ne pouvoit être plus agréable à Paul V & à ses adhérans, qu'une négociation directement établie par un Monarque tel que Henri IV pour empêcher les *Imposture des ennemis des Vénitiens.*

(*a*) Le même, p. 415.
(*b*) Le même, p. 416-418.
(*c*) *Laugier*, T. X. p. 579-584.

SECTION IX. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1540 juſqu'à l'an 1609.*

Vénitiens d'embraſſer la Religion des Proteſtans. Le Roi envoya à M de Champigni, ſon Ambaſſadeur à Veniſe, copie de la lettre du Miniſtre de Geneve. Il la montra en particulier à quelques Sénateurs, qui ne ſçurent d'abord qu'en penſer, & qui le preſſerent d'en faire part à la Seigneurie, ſans quoi ils ne pourroient eux-mêmes ſe diſpenſer de dénoncer la choſe aux Inquiſiteurs d'Etat & au Conſeil des Dix. Les mêmes Sénateurs, après y avoir bien réfléchi, engagerent M. de Champigni à faire quelques changemens à la copie de la lettre, en ſupprimant les noms des perſonnes & particulierement celui du Doge. Lorſque cet Ambaſſadeur fut introduit à l'audience & qu'il préſenta la copie de cette ſinguliere lettre, l'étonnement du Doge & de tous les membres du College fut extrême. Ils ne balancerent pas à la regarder comme une ſuppoſition & une calomnie artificieuſe de leurs ennemis. Quelques-uns même dirent, que c'étoit-là évidemment un tour de la façon des Jéſuites, qui par le moyen de leur Pere Cotton vouloient décrier la République dans l'eſprit du Roi. L'Ambaſſadeur proteſta que la lettre étoit véritable & que Sa Majeſté s'en étoit aſſurée. On ne put éviter de donner une attention *apparente* à un avertiſſement de cette nature, donné par un Roi ami, & qu'on avoit intérêt de ménager. Le Sénat en délibéra, & comme il ne vit en tout cela que des allégations ſans preuves, il ſe contenta d'ordonner aux Inquiſiteurs d'Etat de veiller avec une attention particuliere à ce qu'il ne fût rien innové ſur le fait de la Religion. Fra-Fulgence & Fra-Paolo furent avertis d'être extrémement circonſpects dans leurs diſcours & dans leurs écrits, & le Sénat remercia le Roi de ſes bons offices. M. Laugier ajoute; on n'a jamais bien ſçu la vérité de cette affaire. Il eſt plus que vraiſemblable, que la prétendue lettre du Miniſtre de Geneve ne fut qu'un de ces ſtratagêmes, dont on a vu tant d'exemples, & dont certaines gens ont toujours cru pouvoir uſer pour nuire à leurs ennemis; que le ſtratagême réuſſit auprès de Henri IV à l'inſtigation de quelques-uns de ſes Miniſtres, ou trop faciles à adopter le ſoupçon d'héreſie, ou vendus au parti contraire, & par un concours de vraiſemblances que les perſonnes intéreſſées ſavent toujours réunir pour accréditer la calomnie. En ſuppoſant les faits que l'Hiſtorien rapporte, je ne ſai s'il n'y auroit pas eu du vrai dans cette affaire. Fra-Paolo & Fra-Fulgence n'étoient pas ſi éloignés de goûter la doctrine des Proteſtans (*a*). que M. Laugier ſemble le croire. Il n'eſt nullement improbable que des perſonnes éclairées à Veniſe fuſſent entrés dans les mêmes ſentimens. Pourquoi ſupprimer les noms dans la copie de la lettre? Pourquoi ſi peu de recherches? Pourquoi l'avis aux deux Théologiens? Il ne fut rien découvert & rien ſtatué contre aucun des Sénateurs, dont on prétendoit que pluſieurs étoient gagnés au parti Réformé. Et comment les auroit-on découverts, puiſque la lettre portoit qu'ils avoient réſolu de ne pas ſe déclarer ſitôt?

(*a*) Voyez la vie de Fra Paolo, à la tête de l'Edition du Concile de Trente par le *Courayer*, p. LXIV-LXVII.

SECTION X.

Etat de l'Italie à la mort de Henri IV, *Roi de France. Les Corſaires de Barbarie battus. Guerre contre les Uſcoques. Affaires de Mantoue. Diverſes guerres des Vénitiens. Conjuration de Veniſe. Affaires de la Valteline. Brouillerie avec Amurath* IV, *& paix avec lui. Divers Evénemens juſqu'au commencement de la guerre de Candie en* 1645.

Section X. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an* 1610 *juſqu'à l'an* 1645.

Etat de l'Italie à la mort de Henri IV.

Les Miniſtres de Philippe III, Roi d'Eſpagne avoient ſuivi les maximes de Philippe II en ne troublant point la tranquillité de l'Italie, ſurtout pendant le regne de Henri IV, Prince redoutable & vigilant. Cependant les Eſpagnols y étoient devenus fort puiſſans, & n'attendoient que l'occaſion d'en opprimer la liberté. Pluſieurs Princes de ce pays étoient dépendans d'eux, parcequ'ils en recevoient de l'argent, d'autres par la proximité du ſang & de l'alliance, & d'autres à cauſe de leurs différentes prétentions. Le Pape ne penſoit qu'à jouir tranquillement des douceurs du Pontificat & à l'agrandiſſement de ſa Maiſon. Il n'y avoit que les Vénitiens qui ſe ſoutenoient avec dignité, & Charles Emanuel Duc de Savoye, qui auroit voulu chaſſer les Eſpagnols du Milanés, & qui étoit entré dans le projet que Henri IV avoit formé pour l'abaiſſement de la Maiſon d'Autriche. La mort tragique de ce grand Prince arrivée le 14 de Mai 1610, ſuivie d'une minorité, & des liaiſons que Marie de Medicis prit avec la Cour de Madrid changerent entierement la face des affaires, & laiſſerent les Eſpagnols maîtres de travailler à l'exécution de leurs ambitieux deſſeins.

Le Duc de Savoye propoſe une ligue Vénitiens. 1610.

Le Duc de Savoye ſe trouva dans un extrême embarras. D'un côté il s'apperçut bientôt qu'il ne pouvoit compter ſur la France, & de l'autre il avoit tout à craindre de la part des Eſpagnols. Le Comte de Fuentes, Gouverneur du Milanés, feſoit de grands préparatifs, qui ne pouvoient que le regarder, & on le menaçoit aſſez ouvertement. Preſſé ainſi de tous côtés, Charles Emanuel chargea l'Abbé Manta, ſon Ambaſſadeur à Veniſe d'expoſer au Sénat la ſituation où il ſe trouvoit, & de lui repréſenter que ſa chute pourroit être ſuivie de celle de la République; que le ſeul moyen de prévenir l'accroiſſement exceſſif de la puiſſance des Eſpagnols en Italie, étoit la prompte concluſion d'une ligue offenſive & défenſive. Le Sénat répondit, qu'il s'intéreſſoit véritablement à ce qui concernoit le Duc, mais qu'il ne croyoit pas qu'une ligue convint à ſes intérêts & à ceux de la République dans les circonſtances préſentes; qu'il étoit à craindre que de nouvelles ligues ne ſerviſſent qu'à irriter davantage les Eſpagnols, & à redoubler la défiance & la jalouſie d'une Couronne, qui avoit autant beſoin de la paix que perſonne (*a*). Le Duc fut contraint de s'accommoder avec l'Eſpagne, & d'envoyer ſon fils aîné à Madrid faire des excuſes à Philippe III.

(*a*) *Maurocen.* L. XVIII. p. 447-450. *Le Vaſſor*, Hiſt. de Louis XIII. T. I. p. 136-139.

SECTION X. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1610 juſqu'à l'an 1645.*

Les Eſcadres Vénitiennes eurent beaucoup de bonheur contre les Corſaires de Barbarie cette année. Cinq de leurs galeres aiant pris quelques navires Vénitiens aux environs de Corfou; Auguſtin Canale, Provéditeur de la Flotte, ſe concerta avec François Molino, Général du Golfe; ils partagerent leurs galeres en deux Eſcadres, afin de croiſer dans les mers voiſines. Canale au bout de quelques jours, eſſuia une tempête, & dans le tems qu'il alloit entrer dans le port de Saint Baſile, il apperçut en haute mer ſix galeres Barbareſques & ſe mit auſſitôt à leur pourſuite. Les Pirates ſe mirent à fuir, les Vénitiens en atteignirent une; Canale fit dire aux Capitaines de ne pas s'y arrêter, mais de le ſuivre pour atteindre les cinq autres. Cependant Luc Piſaro emporté par l'ardeur du combat, attaqua cette galere; les Corſaires allerent eux-mêmes à l'abordage, & l'on combattit ſi vivement, que deux autres galeres Vénitiennes furent obligées de venir au ſecours de Piſaro, deſorte que le Provéditeur ſe trouva avec deux galeres, à pourſuivre les ennemis à force de rames. Les trois autres l'eurent bientôt joint, & les Vénitiens arriverent enfin ſur les Corſaires. Comme, il y avoit ſur chacune de leurs galeres plus de cent-quarante hommes, le combat fut des plus opiniâtres, cependant les unes furent criblées de coups, les autres coulées à fond, & un grand nombre de Corſaires périrent. Dans le même tems, François Moroſini parcourut les côtes de Syrie & les mers de Chypre, & mit en ſureté les navires Vénitiens, qui partoient de cette iſle & de Syrie. Antoine Civrano, Capitaine des Galeres *dé Condemnati*, apprit que deux galeres des Corſaires avoient enlevé à l'iſle de Milo, un navire qui venoit de Conſtantinople, dont l'équipage étoit à terre, à cauſe d'une querelle qui s'y étoit élevée. Civrano ſe mit à la pourſuite des Corſaires, les joignit, les maltraita & leur reprit le navire dont ils s'étoient emparés (*a*).

Les Corſaires de Barbarie ſont battus.

Différends avec les Ferrarois & les Turcs. 1612.

La néceſſité de nous reſerrer, ne nous permet pas d'entrer dans les détails dont l'Hiſtoire de Veniſe eſt ſuſceptible, indépendamment même des affaires étrangeres, dont nous ne parlons qu'autant qu'il eſt abſolument néceſſaire pour l'intelligence du reſte. Nous dirons donc ſeulement en deux mots, qu'en l'année 1612 il y eut un démêle entre la République & les Ferrarois. Ceux-ci avoient entrepris ſur les droits des Vénitiens par rapport à la navigation du Po & aux limites des deux Etats. Le Sénat envoya François Molino avec quatre galeres pour s'oppoſer aux innovations des Ferrarois. Le Pape s'en plaignit, on nomma des Commiſſaires de part & d'autre, qui ne purent convenir de rien & ſe ſéparerent ſans pouvoir s'accorder (*b*). Il y eut auſſi quelques démêlés en Dalmatie entre les ſujets de la République & les Turcs. Des querelles entre des particuliers, où il y avoit eu quelques Turcs de tués, faillirent à allumer la guerre. Mais le Baile de la République à Conſtantinople agit ſi efficacement auprès du Grand Viſir, que ce premier Miniſtre envoya des ordres aux Commandans Turcs de ces quartiers-là qui calmerent les eſprits, au moins empêcherent qu'on n'en vint à de nouvelles hoſtilités (*c*).

(*a*) *Maurocen.* p. 452, 453.
(*b*) Le même, p. 459-61.
(*c*) Le même, p. 461, 462.

Section X. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1610 juſqu'à l'an 1645.*

Le Doge Léonard Donato mourut ſubitement le 16 de Juillet, après avoir vaqué le matin aux affaires & aſſiſté au College. Il fut univerſellement regretté à cauſe de ſes excellentes qualités. Moroſini en fait un grand éloge, & à écrit même ſa vie (*a*). Quatre Procurateurs de Saint Marc, diſtingués par leur naiſſance & par les dignités dont ils avoient été revêtus, ſe mirent ſur les rangs pour le Dogat ; Marc-Antoine Memo, Antoine Priuli, Jean Bembo, & Jean Mocénigo.

Mort du Doge Donato.

Au bout de ſept jours Marc-Antoine Memo l'emporta, & fut élu Doge le 28 de Juillet. Il étoit âgé de ſoixante-ſeize ans & avoit un port majeſtueux qui inſpiroit du reſpect, d'ailleurs honnête & affable, il gagnoit les cœurs. Auſſi ſon élection fut-elle fort applaudie, & jamais, dit Moroſini, on ne vit une plus grande concorde, & tant de concert pour le bien public qu'alors.

Marc-Antoine Memo, XCI. Doge de Veniſe.

Le commencement de ſon adminiſtration fut ſignalé par une nouvelle guerre contre les Uſcoques, ou pour mieux dire, par un redoublement d'efforts contre ce peuple féroce. On a vu qu'en 1600 ils avoient aſſaſſiné Rébata, Commiſſaire de l'Archiduc Ferdinand. Cet attentat demeura impuni, deſorte qu'ils recommencerent bientôt leur métier ordinaire, pillant ſur mer & ſur terre les Turcs & les Chretiens. Enſuite, l'Empereur aiant fait des trêves avec les Turcs en Hongrie, les Miniſtres Autrichiens empêcherent les Uſcoques d'attaquer les Infideles, ils tournerent tous leurs efforts contre les Vénitiens, & pillerent en pleine mer toutes ſortes de navires. Le Pape même ſe plaignit du dommage que le commerce d'Ancone en ſouffroit, & ſur ſes plaintes l'Archiduc envoya des Commiſſaires, qui condamnerent au feu les barques des Uſcoques, mais ceux-ci les enleverent par force, ravagerent quelques iſles, & pénétrerent même dans les pays de la domination Ottomane. Comme ils s'en retournoient, quelques galeres Vénitiennes les rencontrerent, & leur enleverent leur butin qui étoit conſiderable, en tuerent pluſieurs, & ceux qui furent pris furent pendus ſur le champ (*b*). Quelque châtiment qu'on en fît, il ne ſervoit qu'à les irriter davantage, & quoique l'Archiduc envoyât inceſſamment de nouveaux Commiſſaires, la connivence de ces Miniſtres avec les Pirates, empêchoit qu'ils ne remédiaſſent au mal. Aiant appris que Jérôme Marcello, Gouverneur de l'iſle de Veglia étoit à Beſca, ville de cette iſle, avec peu de monde, trois-cens Uſcoques vinrent l'y enlever avec ſon Secretaire, l'emmenerent à Segna, & lui firent tous les outrages imaginables. Le Sénat vivement piqué de l'inſolence de ces Pirates, leva des troupes & chargea Auguſtin Canale, Provéditeur Général de Dalmatie de les pourſuivre à toute rigueur. Canale alla aſſieger le château de Moſchenizza, une des retraites des Pirates, ſitué ſur une montagne. La difficulté d'y faire monter du canon, l'obligea de renoncer à cette entrepriſe, & il attaqua dans le voiſinage la petite ville de Laurana, qui fut emportée & ſaccagée. Les Uſcoques s'en vengerent en pillant & ravageant pluſieurs villages du Comté de

Guerre contre les Uſcoques.

(*a*) Le même, p. 465.

(*b*) *Nani*, delle Hiſt. Venet. P. I. L. I. p. 33. du Tome VIII. des Hiſtoriens de Veniſe. *Gratiani*, Hiſtor. Venet. T. I. L. I. p. 6.

SECTION X.

Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1610 juſqu'à l'an 1645.

Raſpo. Priuli qui y commandoit détacha trois-cens Corſes arrivés depuis peu, qui porterent le fer & le feu ſur les terres Autrichiennes (*a*). Le Sénat fit porter des plaintes très-vives à l'Empereur Mathias par Jérôme Soranzo Ambaſſadeur de la République à la Cour de ce Prince. L'Empereur fit dire à l'Archiduc qu'il eût à reprimer l'inſolence des Uſcoques. Ferdinand fit remettre Marcello en liberté, & envoya à Veniſe le Commandant de Fiume, qui conjointement avec le Marquis de Cueva Ambaſſadeur d'Eſpagne, témoigna au Sénat combien il avoit de chagrin de ce qui s'étoit paſſé, & en même tems ſe plaignit du ravage fait ſur ſes terres, demandant que le dommage fût réparé. Le Sénat fit répondre, que c'étoit aux Vénitiens à ſe plaindre, de ce que malgré tant de promeſſes, les Uſcoques demeuroient impunis. Cependant on négocioit ſur cette affaire à la Cour de Mathias, & l'on conclut enfin au commencement de l'année ſuivante un Traité qui portoit, que l'Empereur enverroit des ordres pour que les Uſcoques fuſſent punis; qu'on les chaſſeroit de Segna & des autres lieux de la côte; que les ſujets de la République ne ſeroient plus inquiétés par ces brigands. Les Vénitiens promirent de leur côté de lever le ſiege de Segna, & de relâcher trois des principaux priſonniers (*b*). Le Sénat exécuta de ſa part les conditions par conſidération pour l'Empereur, mais l'Archiduc ſe contenta de chaſſer de Segna un petit nombre des Uſcoques deſorte qu'on vit bientôt ces brigands ſe porter à des excès plus crians, que nous allons rapporter tout de ſuite.

Continuation de cette guerre. 1613.

La garniſon Allemande qu'on avoit miſe dans Segna, pour contenir les Uſcoques, ſe diſſipa parcequ'elle étoit mal payée, deſorte que ceux qui en avoient été chaſſés y revinrent, reprirent leurs barques, & recommencerent leurs courſes. Il arriva que retournant chez eux comme en triomphe avec douze barques, après avoir pillé Trévigno, bourg qui appartenoit aux Turcs, & ſitué au deſſus de Caſtelnuovo, ils furent attaqués par Félix Dobrovick qui commandoit douze barques Vénitiennes, il en prit trois des leurs en coula une à fond & mit les autres en fuite demeurant maître de beaucoup de butin & d'un grand nombre de priſonniers. Cela ne les empêcha pas d'entrer encore ſur les Terres des Turcs par le territoire de Sébénico, & d'en emmener quantité de bétail. La Porte s'en plaignit à la République & menaça. La République elle-même en porta ſes plaintes à la Cour Impériale, par le miniſtere d'Auguſtin Nani & de François Contarini, envoyés pour complimenter Mathias ſur ſon avénement à l'Empire. Pendant ce tems-là, les Uſcoques avec ſix barques entrerent dans le port de Mandra dans l'iſle de Pago, où ſe trouvoit la galere de Chriſtophe Venier, la ſurprirent, maſſacrerent l'équipage endormi, emmenerent la galere à Segna, & dechargerent toute leur rage ſur Venier. Ils lui firent ſouffrir la mort la plus cruelle pendant un feſtin; ils l'égorgerent, lui ouvrirent l'eſtomac, en arracherent le cœur, le firent rôtir & le mangerent avec du pain trempé dans ſon ſang. Ils placerent ſa tête au bout de la ta-

(*a*) *Maurocen.* p. 466, 467. ubi ſup. p. 7. *Maurocen.* p. 467-469.
(*b*) *Nani*, l. c. p. 33, 34. *Gratiani*,

ble, lui firent mille insultes, & vomirent contre elle les plus outrageantes injures (*a*). SECTION X.

Histoire de Venise depuis l'an 1610 jusqu'à l'an 1645.

La nouvelle de cette horrible inhumanité émut toute la ville de Venise. Les uns frémissoient d'horreur, d'autres de colere, les parens de Venier crioient vengeance, & tout le peuple en général la demandoit. Le Sénat s'assembla; un des Sénateurs harangua fortement contre les Uscoques, & insista sur une vengeance éclatante. Un autre exhorta à la modération, & conseilla de dissimuler dans les circonstances présentes pour ne pas s'attirer sur les bras la Maison d'Autriche (*b*). Le Sénat ne voulut pourtant pas laisser l'attentat des Uscoques impuni, il ordonna à Philippe Pasqualigo Provéditeur général de Dalmatie d'embarquer mille Albanois, cinq-cens Croates, d'augmenter sa Flotte de vingt barques armées, de bloquer la ville de Segna, & d'exterminer tous les Uscoques qui tomberoient entre ses mains; avec défense de commettre aucune hostilité sur les terres Autrichiennes. On porta en même tems de grandes plaintes à l'Empereur & à l'Archiduc Ferdinand, demandant que les coupables fussent rigoureusement punis, & la restitution de la galere, des canons & de tout ce qui avoit été pris. Ces deux Princes reconnurent la justice de cette demande, & néanmoins on ne restitua rien. L'Empereur se contenta de nommer trois Commissaires, pour s'aboucher à Fiume avec ceux que la République y enverroit. Mais le Sénat répondit, qu'il n'y avoit aucun nouvel accord à faire, & qu'il s'en tenoit à la derniere convention qui avoit été faite à Vienne. Les Commissaires de l'Empereur partirent de Fiume, & le siege de Segna continua (*c*). Ensuite il arriva des choses qui aigrirent les esprits & qui troublerent bientôt la paix. Mais il faut auparavant jetter un coup d'œil sur ce qui se passoit en attendant en Italie, où les affaires s'étoient fort brouillées par l'ambition du Duc de Savoye & des Espagnols. Nous ne ferons qu'indiquer les événemens pour l'intelligence de l'Histoire, parceque nous en avons parlé dans un autre endroit (*d*).

Affaires de Mantoue. 1613. 1615.

François de Gonzague Duc de Mantoue mourut à la fin de l'an 1612, & ne laissa qu'une fille au berceau, de Marguerite de Savoye, fille de Charles Emanuel. Le Cardinal Ferdinand de Gonzague, frere de François lui succeda, & eut d'abord des différends avec le Duc de Savoye pour la garde de sa niece. Les Espagnols sembloient d'abord favoriser ce dernier, & le Sénat de Venise s'intéressoit pour le nouveau Duc de Mantoue. Charles Emanuel fit revivre des prétentions qu'il avoit sur le Montferrat, y entra & se rendit maître de quelques places. Les Vénitiens lui firent inutilement des représentations sur cette invasion, desorte qu'ils prirent le parti d'envoyer de l'argent au Duc Ferdinand pour soudoyer trois mille hommes dont il renforça la garnison de Casal. Les intrigues du Duc de Savoye pour se maintenir dans son usurpation, déterminerent les Vénitiens à lever cinq mille hommes d'infanterie; ils renforcerent les garnisons de leurs places, &

(*a*) *Nani*, l. c. p. 34, 35. *Gratiani*, ubi sup. p. 9. *Maurocen.* p. 480, 481.

(*b*) Voyez ces Discours dans *Nani*, p. 35-38.

(*c*) *Maurocen.* p. 481. *Nani*, p. 38. *Gratiani*, l. c.

(*d*) *Hist. Univ.* T. XXXII, ou *Hist. Mod.* T. XVIII. p. 551, 552, 555-557.

SECTION X. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1610 juſqu'à l'an 1645.*

nommerent Antoine Priuli Provéditeur général de l'Etat de Terre-ferme. Charles Emanuel n'oublia rien pour gagner les Eſpagnols, mais ce fut en-vain, la Cour de Madrid ſe déclara ouvertement contre lui, ce qui l'obligea d'évacuer le Montferrat. Il ne laiſſa pas d'augmenter le nombre de ſes troupes, & le Gouverneur Eſpagnol de Milan de ſon côté fit de nouvelles levées. Les Vénitiens continuerent au Duc de Mantoue la ſolde de trois mille hommes, & réſolurent de prendre à leur ſervice un corps de ſix mille Suiſſes. Cependant le Duc de Savoye fut contraint de licencier une partie de ſes troupes. Les Vénitiens agiſſoient de tous côtés pour prévenir les ſuites de cette affaire. La hauteur du Roi d'Eſpagne révolta Charles Emanuel, qui ne pouvoit ſe réſoudre à plier ſous les ordres d'une Puiſſance qui lui donnoit la loi; il rechercha les Vénitiens; le Sénat répondit qu'il pouvoit compter ſur l'amitié de la République, pourvû qu'il s'accommodât avec le Duc de Mantoue. Comme on ſe défioit à Veniſe du Gouverneur de Milan, les Vénitiens prirent à leur ſervice le Prince Louis d'Eſt avec deux mille hommes d'infanterie, & firent négocier une nouvelle levée chez les Suiſſes. Cependant le Duc de Savoye déterminé à tout tenter pour ne pas ſubir le joug que l'Eſpagne vouloit lui impoſer, fit une irruption dans le Milanés, qui irrita à un tel point la Cour de Madrid qu'elle réſolut la perte de Charles Emanuel. Heureuſement pour lui, le Gouverneur de Milan n'agit pas avec vigueur. En-vain la Cour de France, le Nonce du Pape & les Vénitiens firent-ils des efforts pour ménager un accommodement. Le Duc chercha au contraire à engager les Vénitiens à ſe liguer avec lui; n'y aiant pu réuſſir, il conſentit à la paix aux conditions que lui propoſerent le Nonce du Pape & l'Ambaſſadeur de France, mais le Roi d'Eſpagne ne voulut point y acquieſcer. C'eſt ce qui obligea les Vénitiens à augmenter leur infanterie de trois mille hommes; ils obtinrent auſſi des Cantons de Berne & de Zurich la permiſſion de lever chez eux encore quatre mille hommes; mais les Griſons, gagnés par la France & l'Eſpagne, refuſerent paſſage à ces troupes. Enfin le Duc de Savoye fut contraint par l'état de ſes affaires à faire la paix; le Traité fut conclu à Aſt le 21 de Juin 1615, ſous la garantie de la République de Veniſe (*a*).

Suite de la guerre contre les Uſcoques. 1614.

Pendant que la guerre de Mantoue donnoit de l'occupation aux Vénitiens, ils n'en avoient pas moins du côté des Uſcoques. Laurent Venier avoit ſuccedé à Philippe Paſqualigo dans le commandement contre ces Pirates. Il continua le ſiege de Segna, & bloqua la place ſi étroitement, que les Uſcoques ne purent plus faire de pillages que ſur terre. Ils enleverent quantité de beſtiaux qui appartenoient aux Vénitiens, qui les reclamerent en-vain. Venier mit des troupes à terre & uſa de repréſailles ſur les terres de l'Archiduc Ferdinand. D'un autre côté les Uſcoques, outre une nouvelle incurſion qu'ils firent dans l'Iſtrie, ſaccagerent la ville de Lucino dans l'iſle d'Oſſero, & dans celle de Pago les villes de Mandre & de Provecchio. L'Empereur, pour prévenir une rupture entre l'Archiduc & les Vénitiens, envoya à Segna le Comte d'Echemberg, Gouverneur de Croatie, chargé de

(*a*) Voyez les détails de cette guerre dans *Nani*, p. 15-29, 38, 55, 57-75. *Maurocen.* p. 473-479, 482-493, 98, 500-503, 507-521. *Gratiani*, p. 19-41.

de punir les coupables & d'empêcher que les Pirates n'inquiétaſſent plus les Vénitiens. Le Comte étant arrivé à Segna, fit demander à Venier ce que la République exigeoit. Le Provéditeur lui répondit, qu'elle demandoit le châtiment des coupables, la reſtitution des choſes volées, & l'exécution de la convention de Vienne. Le Comte de ſon côté demanda qu'on levât le ſiege de Segna, à quoi Venier n'eut garde de conſentir. Echemberg ſe contenta de punir quelques miſerables, pour d'autres mauvaiſes actions, laiſſa impunis ceux qui s'étoient ſaiſi de la galere Vénitienne, s'appropria le butin qui s'étoit fait dans les iſles & s'en retourna. Sur ces entrefaites, Antoine Civrano, Général du Golfe débarqua des troupes entre Laurana & Veloſque, fit des courſes dans le pays Autrichien, brûla quelques villages, & enleva quantité de beſtiaux. D'autre part il arrivoit des ſoldats Allemands à Fiume & ailleurs, qui aſſiſtoient les Uſcoques dans leurs entrepriſes, & arboroient les étendards d'Autriche. L'Empereur, qui prévoyoit que ſi l'on ne tranſportoit les Uſcoques ailleurs, ils ſeroient cauſe d'une guerre, envoya Jean Prainer, en qualité de Commiſſaire, pour punir leurs inſolences, & exécuter ce dont on étoit convenu à Vienne. Mais les Miniſtres de Ferdinand trouverent moyen de trainer les affaires en longueur, tandis que de part & d'autre on commettoit des hoſtilités, qui dégénérerent l'année ſuivante en guerre ouverte (*a*).

SECTION X. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1610 juſqu'à l'an 1645.*

Au commencement de cette année 1615, Antoine Giorgio, Gouverneur de l'iſle de Pago ſe laiſſa perſuader de tenter la ſurpriſe de Scriſa, petite forteresſe, qui ſervoit de retraite aux Pirates les plus infâmes. Il y alla avec ſix barques, ſans la participation du Provéditeur Venier; mais à peine fut-il débarqué, qu'il ſe vit enveloppé & attaqué par les Uſcoques qui étoient en embuſcade, enſorte qu'il fut tué avec quatrevingt-hommes; une de ſes barques avec ſon étendard demeurerent au pouvoir des ennemis. On ſe plaignit des deux côtés. Cependant par ordre de l'Empereur le commandant de Piſino propoſa une entrevue de Commiſſaires pour terminer les différends. Le Sénat n'y voulut pas entendre, & fit faire par George Juſtiniani, Ambaſſadeur de la République à la Cour de l'Empereur de fortes repréſentations, en déclarant que ſi l'on ne remédioit au mal, la République étoit réſolue de ne plus ſouffrir ni dommages, ni inſultes. Les Miniſtres de l'Empereur reconnurent la juſtice des plaintes des Vénitiens, mais l'Archiduc ne cherchoit qu'à prolonger les négociations, & ces retardemens donnerent lieu à la guerre. Laurent Venier, qui avoit ſur le cœur la mort d'Antoine Giorgio, & l'affaire de la galere ſurpriſe & enlevée, réſolut de s'en venger, il attaqua la ville de Novi, où le Commandant de Segna avoit fait tranſporter les canons de la galere ſurpriſe. La place fut emportée, miſe au pillage, on y mit le feu & à pluſieurs barques des Uſcoques, les ſalines du voiſinage furent détruites, les canons enlevés, & le Commandant reſta priſonnier (*b*). L'Archiduc Ferdinand fit grand bruit de cette hoſtilité, il s'en plaignit comme d'une déclaration de guerre, & fit ſaiſir dans tous ſes Etats les effets des Vénitiens;

Elle brouille les Vénitiens avec l'Archiduc. 1615.

(*a*) *Nani*, p. 55, 56, & L. II. p. 77, 78. *Gratiani*, p. 10-12.

(*b*) *Nani*, p. 79. *Gratiani*, p. 14.

SECTION X. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1610 juſqu'à l'an 1645.*

ce qui obligea ceux-ci à en faire autant chez eux à l'égard des ſujets de l'Archiduc. Il y eut diverſes actions ſur les confins de l'Iſtrie & de la Dalmatie. Le Pape Paul V travailla de tout ſon pouvoir à prévenir les ſuites de cette querelle. On propoſa une ſuſpenſion d'armes, les Vénitiens y conſentirent pour deux mois, à condition que les Uſcoques ne feroient plus de courſes ſur mer, & ſeroient obligés de ſe retirer des côtes. L'Archiduc fit difficulté ſur le tems, & enſuite demanda d'autres conditions; il vouloit qu'on levât le ſiege de Segna & des autres lieux & refuſoit de donner des cautions que les Uſcoques reſteroient en repos. Les hoſtilités continuerent de part & d'autre. Les Vénitiens firent une entrepriſe pour détruire les ſalines de Trieſte, qui ne leur réuſſit point, & en ſe retirant ils furent attaqués & eurent du deſſous. D'autre côté Laurent Venier alla avec huit galeres tenter l'attaque de Moſchenizza, mais la ſaiſon avancée l'obligea d'y renoncer, & il ſe contenta de faire le dégat dans l'étendue de quinze milles, il pilla auſſi Cherſano. Cependant le Sénat prit des meſures pour pouſſer la guerre avec vigueur (*a*).

Mort du Doge.

Vers le fin de cette année mourut le Doge Marc-Antoine Memo, après avoir occupé le trône Ducal environ quatre ans, d'une maniere digne de ſa naiſſance.

JEAN BEMBO, XCII. *Doge de Veniſe.* 1616.

JEAN-BEMBO, Procurateur de Saint Marc, fut élu pour lui ſucceder. Il étoit fort âgé & avoit paſſé par les principales charges. Le Sénat avoit informé toutes les Cours de l'Europe du différend des Vénitiens avec l'Archiduc Ferdinand. Les Ambaſſadeurs de la République diſoient par tout, que les Vénitiens avoient été contraints de prendre les armes, qu'ils ne penſoient nullement à faire des conquêtes, & ne demandoient que l'exécution de ce qui avoit été ſtipulé contre les Uſcoques dans le Traité de Vienne, & que l'Archiduc n'avoit qu'à chaſſer ces brigands, qu'ils étoient prêts à maintenir la paix. L'Archiduc de ſon côté ne manquoit pas de ſe plaindre des hoſtilités qu'on avoit commiſes ſur ſes terres. Le Pape & la France offrirent leur médiation avec zele. Les Eſpagnols chercherent à profiter de cette diviſion. L'Empereur & l'Archiduc Maximilien garderent la neutralité; & le Grand Duc de Toſcane ſe borna aux bons offices. On négocia pendant tout l'hiver, mais l'Archiduc Ferdinand fit des propoſitions ſi déraiſonnables, que l'Empereur lui-même en fut irrité & refuſa tout ſecours à ce Prince. Les Vénitiens ſe déterminerent de leur part à continuer la guerre (*b*).

Guerre des Vénitiens contre l'Archiduc.

Ils firent avancer leurs troupes dans le Frioul, & celles de l'Archiduc s'avançoient auſſi de toutes parts. Les Trieſtins ſe mirent en devoir de faire quelques hoſtilités avec trente barques ramaſſées à la hâte, mais Jean-Jaques Zané, qui avoit ſuccedé à Laurent Venier, les attaqua avec quatre galeres, & leur donna la chaſſe, après avoir pris ou coulé à fond pluſieurs de leurs barques. Les Vénitiens remporterent divers autres petits avantages ſur les ennemis. Le Général Loredan étoit entré dans l'Iſtrie avec deux mille trois-cens hommes de pied, quinze-cens chevaux & deux canons, il

(*a*) *Gratiani*, l. c. p. 16-19. *Nani*, l. c. p. 81 & ſuiv.

(*b*) *Nani*, p. 88, 89. *Gratiani*, p. 41, 42.

s'empara d'Antignana, gros bourg du Comté de Piſino, & y laiſſa une forte garniſon. Jean-Jaques Zané s'approcha de Moſchenizza, qu'Auguſtin Canale & Laurent Venier avoient inutilement attaqué, & s'en rendit maître au bout de deux jours, & enſuite il emporta Barzech, gros bourg fort peuplé (*a*).

Pompée Juſtiniani, qui commandoit dans le Frioul, avec le titre de Maître de Camp-Général, réſolut d'entreprendre le ſiege de Gradiſca, qu'il ſe flatoit de prendre aiſément. Il l'inveſtit avec une armée de douze mille hommes, ouvrit la tranchée, & fit dreſſer quatre batteries de ſix canons chacune. L'artillerie fit plus de bruit que d'effet, deſorte que les Vénitiens eſſayerent de miner une demie-lune & avancerent aſſez pour que les ennemis, craignant l'effet de la mine, fiſſent une vigoureuſe ſortie, où les Vénitiens furent maltraités. Ceux-ci, pour réparer leur perte, tenterent de prendre la ville par eſcalade, mais ils furent repouſſés (*b*).

Ils ſuſpendent les opérations par égard pour l'Eſpagne.

Au premier bruit du ſiege de Gradiſca, l'Archiduc Ferdinand implora le ſecours de l'Empereur, mais Mathias ne voulut pas renoncer à la qualité de Médiateur, & ſe contenta de nommer le Grand Duc de Toſcane & le Duc de Mantoue pour travailler à procurer un accommodement. Les Miniſtres d'Eſpagne déclarerent ouvertement qu'ils ne pouvoient ſe diſpenſer de ſécourir l'Archiduc. Le Gouverneur de Milan envoya le Marquis de Lara à Veniſe, qui preſſa fortement le Sénat de faire lever le ſiege de Gradiſca, en promettant de la part du Roi d'Eſpagne, qu'il détermineroit l'Archiduc à une ſuſpenſion d'armes, & que pendant l'Armiſtice, il ne ſeroit rien changé à l'état de la Place. Le Nonce du Pape, & quelques autres Ambaſſadeurs ſe joignirent au Miniſtre d'Eſpagne pour engager la République à accepter cette voie d'accommodement. Le Sénat, conſidérant que les Eſpagnols pouvoient aiſément attaquer la Lombardie Vénitienne, répondit au Marquis de Lara & aux autres Miniſtres; que la République avoit été forcée à la guerre, & qu'elle étoit tellement portée à la paix, que pour en donner une preuve convaincante, le Sénat conſentoit à faire lever le ſiege de Gradiſca, pour donner le tems aux Médiateurs de porter l'Archiduc à tarir la ſource de la diviſion, en exécutant ce dont on étoit convenu au ſujet des Uſcoques. Le Marquis de Lara s'en retourna à Milan & le Sénat envoya ordre à Juſtiniani de ſe retirer à Meriano à trois lieues de Gradiſca (*c*).

Les procédés des Eſpagnols aigriſſent les Vénitiens.

Quelque tems après le Marquis de Lara revint à Veniſe, & propoſa au Sénat, que ſur la parole que l'Archiduc donneroit au Gouverneur de Milan, de chaſſer les Chefs & les plus coupables des Uſcoques, la République reſtituât les places qu'elle avoit occupées dans l'Iſtrie & dans le Frioul, & que dans un tems fixé on ajuſteroit tous les différends. Le Sénat ſe plaignit du procédé du Gouverneur de Milan, qui bien loin d'améliorer les conditions, les aggravoit. Il déclara qu'il ne pouvoit conſentir à la reſtitution qu'on lui propoſoit, dans l'attente incertaine de ce qu'on lui accorderoit enſuite, & que l'exil d'un petit nombre d'Uſcoques ne ſuffiſoit pas

(*a*) *Nani*, p. 90. *Gratiani*, p. 43.
(*b*) *Nani*, p. 91, 92. *Gratiani*, p. 45.
(*c*) *Nani*, p. 93, 94. *Gratiani*, p. 46.

SECTION X. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1610 juſqu'à l'an 1645.*

pour faire ceſſer des brigandages, qui étoient deſormais inſupportables. Le Marquis de Lara s'en retourna à Milan peu ſatisfait de cette réponſe, laiſſant le ſoin de cette négociation à Alphonſe de la Cueva, Marquis de Bedmar. Ce Miniſtre s'en acquitta d'une façon qui aigrit les Sénateurs, deſorte que le Sénat rejetta ouvertement la propoſition dont il s'agiſſoit (*a*).

Et le Duc de Savoye.

Le Duc de Savoye n'étoit pas plus tranquille que les Vénitiens, & il arriva que la hauteur des Eſpagnols fut cauſe que ſes intérêts ſe mêlerent tellement avec ceux de la République, qu'il fallut ſe réunir contre un ennemi commun. La Cour de Madrid avoit été mécontente du Traité d'Aſt, & n'y avoit conſenti que pour ne pas retarder le double mariage conclu avec la Cour de France. Après que les deux Princeſſes eurent été échangées, les Miniſtres d'Eſpagne firent éclater leur mécontentement du Traité d'Aſt, & envoyerent pour Gouverneur à Milan Pierre, de Tolede. Le Duc de Savoye ſonda les diſpoſitions de ce nouveau Gouverneur, & lui fit inſinuer qu'il convenoit d'exécuter le Traité d'Aſt, de reſtituer les Places & de deſarmer. Pierre de Tolede répondit, „ Qu'il ignoroit à quoi pouvoit „ avoir été obligé un Roi ſi puiſſant, qu'un ſi grand Prince ne reconnois- „ ſoit d'autres loix, que celles que ſa modération & ſa clémence lui pre- „ ſcrivoient; que le Duc de Savoye n'avoit point de meilleur parti à pren- „ dre que de ſe ſoumettre aux ordres de Philippe; que la bonté d'un grand „ Prince eſt le ſeul frein qui puiſſe arrêter ſes forces". Quant à la réforme des Troupes Milanoiſes, il déclara, que la dignité de ſon Roi, l'état de l'Italie, & la guerre entre les Vénitiens & l'Archiduc, s'y oppoſoient (*b*). Ce langage étoit aſſez clair pour faire comprendre que les Eſpagnols vouloient rompre le Traité d'Aſt. Charles Emanuel en ſollicita de nouveau l'exécution, mais inutilement. Les eſprits s'aigrirent, on en vint aux reproches, & il falloit ou plier ſous le joug de l'Eſpagne ou trouver de l'appui. Le Duc ſe détermina à rechercher celui des Vénitiens, dont la ſituation lui donnoit lieu d'eſpérer qu'ils ſe lieroient avec lui.

Celui-ci négocie avec les Vénitiens.

Son Ambaſſadeur Scaglia rendit compte au College de tout ce que le Duc avoit fait pour obtenir l'exécution du Traité d'Aſt; & repréſenta que l'Eſpagne n'avoit d'autre but que d'aſſujettir l'Italie. Il ſollicita en même tems la République à s'unir avec ſon Maître. Le Sénat s'aſſembla pour delibérer ſur une affaire ſi grave. Quelques Sénateurs timides furent d'avis de ſe borner à rendre au Duc des offices d'amitié, autant qu'il ſeroit poſſible, ſans ſe déclarer pour lui, & à exhorter les autres Princes à concourir à la paix; ils inſiſtoient ſur les inconvéniens & les incertitudes de la guerre, & ſur le danger de s'attirer un ennemi puiſſant, ſans autre appui qu'un Allié, qui pouvoit changer. Mais Nicolas Contarini parla avec tant de force contre les Eſpagnols & en faveur du Duc de Savoye, que le Sénat réſolut d'accorder à celui-ci un ſecours de quatre mille hommes; on y joignit des ſubſides conſiderables, avec leſquels Charles-Emanuel attira un grand nombre de François à ſon ſervice. Le Sénat obtint quatre mille hommes des Cantons de Zurich & de Berne, mais les Griſons, intimidés encore par les Eſpagnols, leur refuſerent le paſſage. Le Gouverneur de Milan tira des Cantons

(*a*) *Nani*, l. c. p. 94. *Gratiani*, p. 47. (*b*) *Nani*, p. 95. *Gratiani*, p. 49.

Catholiques un gros corps de Troupes & menaça les Etats de Veniſe, aiant appris les conventions du Duc avec la République. Il fit preſſer le Pape de ſe déclarer contre les Vénitiens, mais inutilement. Mais le Viceroi de Naples arma une Flotte, pour attaquer le Duc de Savoye d'un côté, & pour faire de l'autre des courſes dans la Mer Adriatique (*a*).

Section X. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1610 juſqu'à l'an 1645.*

Le Sénat envoya le Provéditeur de la Flotte à Corfou, avec ordre de l'y réunir toute. Il fit marcher des troupes vers les frontieres, & le Gouverneur de Milan fut obligé de rappeller les ſiennes, parceque le Duc de Savoye feſoit des mouvemens qui lui donnoient lieu de craindre. Les Vénitiens envoyerent donc leurs principales forces dans le Frioul, & comme on paroiſſoit mécontent à Veniſe de ceux qui y commandoient, on choiſit Antoine Priuli, pour y commander en chef, aiant pour Provéditeurs Jean Baptiſte Foſcarini & François Erizzo. Le Comte de Trauſmanſtorf s'étoit campé avec l'armée Autrichienne ſur la rive droite du Liſonzo, pour couvrir Gradiſca & diſputer le terrein aux Vénitiens. Les Généraux Vénitiens voyant que le deſſein du Comte étoit de faire des terres de la République le théatre de la guerre réſolurent de le déloger de ce poſte. Ils l'attaquerent pendant la nuit, & eurent d'abord aſſez de ſuccès, mais les Allemans s'étant mis en défenſe, Juſtiniani fut obligé de faire ſonner la retraite après deux heures de combat (*b*).

Opérations de la guerre dans le Frioul.

Les deux armées reſterent campées à peu de diſtance l'une de l'autre, ſans oſer entreprendre rien de conſiderable. Les chaleurs de l'Eté furent ſi exceſſives qu'elles y cauſerent des maladies, qui emporterent beaucoup de ſoldats & de chevaux, enſorte que de part & d'autre on ne s'appliqua qu'à élever quelques Forts. On tâchoit auſſi de s'enlever mutuellement des postes. A l'endroit où le Frioul confine à la Carinthie eſt un gros bourg nommé Ponteba, où il ſe fait un grand commerce. Il eſt ſéparé en deux parties avec un pont de communication. La partie au delà de la riviere dépend de la Carinthie & eſt ſous la juriſdiction de l'Evêque de Bamberg, & celle en deça appartient au Frioul. Les Autrichiens ſurprirent celle-ci, & comme elle leur ouvroit le paſſage dans les terres Vénitiennes, les Généraux de la République détacherent le Provéditeur Foſcarini & François Martinengo, Général de la cavalerie légere, auxquels ſe joignit le Gouverneur d'Udiné, pour reprendre cet important poſte. Ils s'acquitterent ſi heureuſement de leur commiſſion, qu'ils s'emparerent même de la partie Autrichienne de Ponteba, entrerent dans la Carinthie, & ſaccagerent Malberghetto, de même qu'un gros village nommé la Tréviſa. Ils rejoignirent l'armée après avoir fortifié Ponteba. Dans le même tems, le Provéditeur Erizzo tenta l'attaque de Chiavoretto, où il y avoit huit-cent Autrichiens; l'entrepriſe réuſſit, les ennemis furent mis en fuite, & le Provéditeur mit ce poſte en état de défenſe (*c*).

Trausmanſtorf, craignant que les Vénitiens, ne paſſaſſent le Liſonzo, & qu'il ne fût enveloppé, abandonna ſon poſte, & alla camper dans la

(*a*) *Nani*, p. 96-104. *Gratiani*, p. 57, 58.
(*b*) *Nani*, p. 104-106. *Gratiani*, p. 59, 60.
(*c*) *Nani*, p. 106-108. *Gratiani*, p. 50 56.

SECTION X.

Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1610 juſqu'à l'an 1645.

plaine de Gorice. Après ſa retraite les Vénitiens ſe rendirent maîtres des châteaux de Licinis, de Fara & de Vipulzano, & ſe diſpoſoient à paſſer le Liſonzo, lorſque leur Général Pompée Juſtiniani fut tué d'un coup de mouſquet dans les reins, en allant reconnoitre les gués du Liſonzo. Le reſte de la campagne il ne ſe paſſa rien de fort important. Les Vénitiens bâtirent pluſieurs Forts pour couvrir le pays, & il y eut quelques légeres eſcarmouches (*a*).

Dans la Dalmatie & l'Iſtrie.

En Dalmatie, le Général Zané prit Scriſa, l'une des principales retraites des Pirates. La garniſon, compoſée d'Allemands, de gens de Segna & d'Uſcoques, ſe rendit à diſcrétion. Zané donna la vie & la liberté à tous, excepté aux Uſcoques, à qui il fit couper la tête par la main du boureau, & il fit détruire la place de fond en comble. Dans l'Iſtrie Louis Giorgio pilla Vermé, brûla les bourgs d'Umber & de Lindar, & tua quelques Uſcoques (*b*).

Guerre en Piemont.

Malgré tous les efforts du Marquis de Béthune Miniſtre de France, la guerre s'alluma auſſi en Piémont entre le Duc de Savoye & le Gouverneur de Milan. Mais il ne ſe paſſa rien de fort important durant cette campagne.

Les Vénitiens font ſonder les diſpoſitions de la Cour d'Eſpagne. 1617.

Le caractere équitable de Philippe III, & celui du Duc de Lerme ſon premier Miniſtre porté naturellement au repos, feſoit ſoupçonner que les troubles d'Italie venoient moins de la Cour d'Eſpagne, que de l'ambition & de l'humeur turbulente de trois hommes qui avoient formé une eſpece de Triumvirat, Don Pedre de Giron, Duc d'Oſſune & Viceroi de Naples, Don Pedre de Tolede Gouverneur de Milan, & Don Alphonſe de la Cueva, Marquis de Bedmar, Ambaſſadeur d'Eſpagne à Veniſe. Le Sénat voulut s'éclaircir des diſpoſitions du Roi & de ſon Miniſtre, & chargea de cette commiſſion Pierre Gritti, Ambaſſadeur de la République à Madrid, dont le phlegme & la patience égaloient le phlegme & la patience des Eſpagnols. Ce Miniſtre rappella à ceux de Philippe, les anciennes liaiſons entre la République & l'Eſpagne, qui avoient été ſi avantageuſes contre les Turcs & à l'Italie. Il leur repréſenta, que les Vénitiens n'avoient pris les armes contre l'Archiduc Ferdinand, que pour l'obliger à exécuter les conventions faites au ſujet des Uſcoques, & que le Duc de Savoye ne demandoit que l'accompliſſement du Traité d'Aſt. Qu'il étoit donc bien inutile d'allumer une guerre pour des intérêts, qui étoient aſſurés par des Traités. Gritti ajouta, que la République étoit fort portée à la paix, mais auſſi fermement réſolue de ne point manquer à ſon honneur & à ſes amis. Les Miniſtres d'Eſpagne furent d'abord partagés ſur la réponſe qu'on devoit faire. Mais le Duc de Lerme pour ſe rendre arbitre de la guerre & de la paix, fut d'avis qu'on entrât en négociation, & qu'elle ſe fît en Eſpagne; enſorte que le Conſeil de Madrid répondit à l'Ambaſſadeur, que le Roi étoit diſpoſé à maintenir la paix avec la République & le Duc de Savoye. Sur cette réponſe, on réſolut à Veniſe & à Turin d'envoyer des pouvoirs à Gritti, de traiter &

(*a*) *Nani*, p. 108-111. *Gratiani*, p. 61, 62.

(*b*) *Nani*, p. 111, 112. *Gratiani*, p. 63, 64.

SECTION X.
Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1610 juſqu'à l'an 1645.

de conclure la paix. Mais la lenteur ordinaire de la Cour d'Eſpagne fut cauſe que les choſes tirerent en longueur, & que les armées ouvrirent la campagne dans le tems ordinaire (*a*).

Le Sénat avoit nommé, pour remplacer Pompée Juſtiniani, Laurent de Medicis, fils naturel de Coſme I, Grand Duc de Toſcane, qui s'étoit acquis beaucoup de réputation dans les guerres de France & de Hongrie. Ce Général entreprit d'aſſieger Gradiſca, & il y eut diverſes petites actions avant qu'on pût achever la circonvallation, on y réuſſit enfin par le moyen de divers Forts, qu'on éleva. Ce fut en ce tems-là que l'armée Vénitienne fut renforcée par trois mille Hollandois ſous le Comte de Naſſau, & de mille ſous le Colonel Waſſenhoven. Le Comte de Trauſmanſtorf diſputoit le terrein aux Vénitiens avec beaucoup d'activité, mais tandis qu'il aſſiſtoit à la conſtruction d'un ravelin, il fut tué d'un coup de canon. Le Comte de Marradas prit le commandement, mais les vivres commençoient à manquer dans Gradiſca, ce qui détermina les Vénitiens à la ſerrer plus étroitement pour la réduire par la famine (*b*).

Continuation de la guerre dans le Frioul.

Cependant le Viceroi de Naples travailloit à troubler le commerce des Vénitiens; il fit ſaiſir un navire, qui ſur la foi publique étoit venu dans un de ſes ports, & refuſa de le relâcher, malgré les ordres du Roi, ce qui fit ſoupçonner qu'il avoit une permiſſion ſecrete des Miniſtres d'Eſpagne d'inquiéter les Vénitiens. Il offrit une retraite aux Uſcoques, & leur permit de vendre publiquement les marchandiſes qu'ils enleverent ſur quelques bâtimens de Veniſe. Il ne parloit que de ſurprendre les ports de l'Iſtrie & de ſaccager les iſles. Il envoya ſous François Rivera douze vaiſſeaux dans la mer Adriatique, quoique dans le tems qu'ils mettoient à la voile, il eut reçu ordre de la Cour d'Eſpagne de ſuſpendre toutes les hoſtilités. Ces vaiſſeaux ne portoient point le pavillon d'Eſpagne, mais celui du Duc d'Oſſune (*c*).

Hoſtilités du Viceroi de Naples.

Rivera étant venu avec ſon eſcadre à la Calamota, port des Raguſiens y fut reçu avec beaucoup de joie. Comme leur commerce ſouffroit beaucoup de l'empire que les Vénitiens exerçoient dans le Golfe, ils donnerent toute ſorte de ſecours à Rivera, & permirent à pluſieurs de leurs ſujets de ſervir ſur ſes vaiſſeaux. Antoine Belegno, Général du Golfe, avoit raſſemblé ſept vaiſſeaux, dixſept galeres & quinze barques armées, il alla chercher Rivera, qui profita d'un vent favorable pour ſe retirer à Brindes: d'où les Vénitiens tenterent en-vain de l'attirer au combat; ils ſe contenterent donc de ravager les côtes de la Pouille. Le Viceroi envoya à Rivera un renfort de dix-neuf galeres; cette Flotte paſſa ſur les côtes de Dalmatie, & trouva les Vénitiens à Léſina; comme toute leur Flotte n'étoit pas encore raſſemblée, ils étoient inférieurs en forces, deſorte qu'ils ſe retirerent ſous l'iſle, débarquerent de l'artillerie, & dreſſerent des batteries ſur des endroits avantageux. Ainſi les deux armées ſe canonnerent pendant tout un jour, ſans

Les Vénitiens arment contre lui.

(*a*) *Nani*, L. III. p. 123-125. *Gratiani*, 75-79.
L. II. p. 73-75.
(*b*) *Nani*, p. 125-132. *Gratiani*, p. 79-81.
(*c*) *Nani*, p. 133, 134. *Gratiani*, p.

SECTION X. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1610 juſqu'à l'an 1645.*

grand effet. La nuit finit le combat, & la Flotte Eſpagnole reprit la route de Brindes (*a*).

Le Sénat renforça ſa Flotte & nomma Jean Jaques Zané Généraliſſime de mer. Les Turcs, à qui tous ces mouvemens donnoient de l'ombrage, avoient mis en mer trente-ſept galeres & deux Mahones pour veiller à la ſureté de leurs côtes. Le Duc d'Oſſune envoya au Capitan Bacha une fuſte, qui lui ramenoit ſon beaufrere priſonnier des Eſpagnols avec cent autres eſclaves, en lui inſinuant d'attaquer les Etats des Vénitiens, & en particulier l'iſle de Candie. Les Turcs, bien loin de ſe rendre à ſes inſinuations, firent des courſes le long des côtes de Calabre, menacerent de ſe venger des Raguſiens, qui avoient donné retraite aux vaiſſeaux du Viceroi, & inviterent les Vénitiens à joindre leurs forces aux leurs, pour reprimer leurs ennemis communs. Mais la République refuſa cette propoſition, pour ne pas faire tort à la juſtice de ſa cauſe.

Cependant la Flotte du Viceroi forte de dix-huit vaiſſeaux & de trente-trois galeres reparut à la hauteur de Leſina & défia celle de Veniſe; mais elle évita cependant le combat & tourna vers Trau, où elle pilla cinq barques & brûla quelques cabanes. Le Général Eſpagnol fit voile enſuite en toute diligence vers Zara, où il prit deux galeres marchandes richement chargées, & où il y avoit des marchandiſes qui appartenoient aux Turcs, après quoi il retourna à Brindes. On fut très-mécontent à Veniſe de la conduite de Zané dans cette occaſion, & on envoya Pierre Foſcarini pour informer ſur ce ſujet, on ſubſtitua Venier Commandant des vaiſſeaux à Zané, & François Moroſini remplaça Venier (*b*).

Plaintes des Vénitiens & ſuite de la guerre en Piémont.

Les Vénitiens feſoient dans toutes les Cours de vives plaintes contre les Miniſtres Eſpagnols, qui tandis qu'on traitoit de la paix à Madrid, attaquoient la République. Ils chercherent à exciter contre eux les Princes d'Italie, mais ils étoient tous ſi fort dans la dépendance de l'Eſpagne, qu'il ne leur reſtoit que la liberté de faire des vœux pour voir des tems plus favorables. Le Sénat ne vit pas de meilleure reſſource que de mettre le Duc de Savoye en état de pouſſer vivement la guerre en Piémont. Il lui augmenta les ſubſides, & engagea le Maréchal de Lesdiguiéres à deſcendre de nouveau en Piémont avec des troupes. Charles Emanuel ſe mit en campagne, attaqua San-Damiano, prit cette place, la ſaccagea & la démolit. Il fit le dégat dans le pays, & obligea les Eſpagnols de ſortir d'Albe, faute de vivres. Il fit inveſtir San-Germano, & s'empara de Montiglio (*c*).

Le Gouverneur de Milan, pour ménager ſes troupes n'entra en campagne qu'au mois de Mai, & alla mettre le ſiege devant Verceil. Le Duc de Savoye ſe diſpoſa à ſécourir la place, il le tenta même, mais malgré tout ce qu'il put faire, la ville fut obligée de ſe rendre. La révolution arrivée en France par la mort du Maréchal d'Ancre, fit eſpérer au Duc, que les affaires changeroient en ſa faveur. Cependant il n'en profita pas autant qu'il s'en étoit flaté. Lesdiguieres vint néanmoins à ſon ſecours avec quelques trou-

(*a*) *Nani*, p. 134, 135. *Gratiani*, p. 82-85.

(*b*) *Nani*, p. 135-139. *Gratiani*, p. 85-87.

(*c*) *Nani*, p. 139, 140. *Gratiani*, p. 81, 82.

troupes, du consentement du Roi son Maître. Charles Emanuel pour se dédommager de la perte de Verceil, fit une irruption dans le Milanés. Il emporta d'assaut Felissano, où il y eut quinze-cens Allemands taillés en pieces. Il s'empara aussi de quelques châteaux. Le Sénat piqué des hostilités du Viceroi de Naples, & de la prise de Verceil, revoqua du consentement du Duc de Savoye, les pouvoirs envoyés à Gritti pour traiter de la paix en Espagne (*a*). Cependant il se préparoit un événement, qui applanit les plus grandes difficultés.

Section X. *Histoire de Venise depuis l'an 1610 jusqu'à l'an 1645.*

L'Archiduc Ferdinand devient Roi de Bohême.

L'Archiduc Ferdinand s'étoit rendu à Vienne, sous prétexte de concerter avec l'Empereur les pouvoirs qu'il devoit envoyer à Madrid, mais il avoit de plus grandes vues. Il cherchoit à s'assurer la succession des Etats héréditaires de la Maison d'Autriche en Allemagne. L'Empereur Mathias & les Archiducs Albert & Maximilien ses freres n'avoient point d'enfans. Ces deux derniers céderent leurs prétentions à Ferdinand, & Mathias se détermina aussi à la fin de lui céder la couronne de Bohême, pour ne pas en laisser la succession incertaine, parcequ'il n'étoit pas bien décidé, si elle étoit élective ou héréditaire. Ferdinand obtint aussi de Philippe III de lui céder ses droits sur les Etats héréditaires d'Allemagne pour lui & pour toute sa postérité masculine; & Ferdinand s'engagea à donner l'Alsace aux Espagnols, promesse qui resta sans effet dans la suite, pour ne pas irriter les Princes de l'Empire, & donner trop de jalousie à toute l'Europe (*b*).

La paix se négocie à Madrid & ensuite à Paris.

Cependant le nouveau Roi de Bohême, de concert avec l'Empereur, envoya un Plenipotentiaire à Madrid, avec ordre de conclure la paix à quelque prix que ce fût. Les Ministres Espagnols y apportoient beaucoup de difficultés, & proposoient des conditions insidieuses, pour rendre l'Espagne dominante en Italie. Gritti ne se laissoit point tromper: mais dans le tems qu'on sembloit de part & d'autre commencer à s'entendre, Gritti reçut la révocation de ses pouvoirs. Le Sénat & le Duc de Savoye aigris contre les Ministres Espagnols transporterent la négociation à Paris, l'Empereur & le Roi de Bohême aiant accepté la médiation de la France (*c*).

Traité de paix.

La ville de Gradisca étoit réduite à l'extrémité, malgré tous les efforts des Généraux Autrichiens, & le Gouverneur de Milan fesoit des préparatifs, qui sembloient menacer la Lombardie Vénitienne, lorsqu'un courier d'Espagne apporta la nouvelle de la paix. Elle avoit été signée à Paris le 6 de Septembre, & ratifiée à Madrid le 26 du même mois. Le Traité portoit en substance 1. Que Ferdinand mettroit une garnison Allemande dans Segna, & qu'alors la République rendroit une place dans l'Istrie au choix de l'Empereur & de Ferdinand. Qu'ensuite on nommeroit deux Commissaires de chaque côté, qui dans l'espace de vingt jours régleroient en quel tems les Uscoques seroient obligés de sortir de Segna & des autres lieux maritimes, en distinguant ceux qui par leurs pirateries avoient mérité le bannissement, de ceux qui avoient eu une conduite pacifique, ou qui depuis cette guerre seulement auroient commis quelque acte d'hostilité. 2.

(*a*) *Nani*, p. 140-146. *Gratiani*, p. 92, 93.
87-92.
(*b*) *Nani*, p. 147, 148. *Gratiani*, p. 93-95.
(*c*) *Nani*, p. 148-150. *Gratiani*, p.

SECTION X.

Histoire de Venise depuis l'an 1610 jusqu'à l'an 1645.

Que toutes les barques des Corsaires seroient brûlées ; & qu'alors les Vénitiens retireroient leurs troupes de tous les lieux dont ils s'étoient emparés. 3. Qu'il y auroit une suspension d'armes de deux mois, pendant lesquels on travailleroit à l'exécution de ce dont on étoit convenu, après quoi on rétabliroit la liberté du commerce, comme il étoit avant la guerre. 4. Que tous les prisonniers seroient rendus de part & d'autre, & qu'il y auroit amnistie pour tous ceux qui durant la guerre auroient pris le parti de l'Archiduc ou des Vénitiens. Le Traité particulier de Vienne fut inséré mot à mot dans le Traité général. 5. Le Roi d'Espagne recevoit la parole des Vénitiens pour l'accomplissement des articles de leur part, & engageoit la sienne pour ce qui devoit être effectué du côté de Ferdinand. Il consentoit à l'armistice & que les hostilités fussent suspendues partout. A l'égard du Duc de Savoye, on convint que le Traité d'Ast auroit son effet. Pour ce qui est de la restitution des prises que le Duc d'Ossune avoit faites, le Duc de Lerme ne voulut pas qu'il en fût parlé dans le Traité, mais il donna ordre au Marquis de Bedmar de la promettre au Sénat, & de lui en donner parole au nom du Roi son maître (*a*). On nomma ce Traité le Traité de Madrid, parcequ'on y fit des changemens assez considerables aux articles redigés en France, & qu'il ne fut censé conclu que par la signature de Philippe III.

Conduite du Gouverneur de Milan.

Le Gouverneur de Milan, informé par un courier de la conclusion du Traité, & sachant d'ailleurs que Gradisca étoit sur le point de se rendre aux Vénitiens, résolut sur les instances de l'Evêque de Trieste, de sauver cette place en fesant une diversion. Il se rendit à Lodi, & envoya un corps de troupes dans le Crémasque, qui courut le pays, & pénétra même dans le Bergamasque. Il demanda aussi passage au Duc de Mantoue pour entrer plus avant de ce côté-là dans le pays des Vénitiens. Ceux-ci se plaignirent hautement d'un procédé si contraire à la bonne-foi. Le Duc de Savoye rappella les troupes qu'il avoit déja congédiées & fait sortir d'Italie, & on fit des préparatifs pour recommencer la guerre. Mais le Marquis de Bedmar, obtint du Sénat une suspension d'armes générale, ce qui sauva Gradisca. Alors Pierre de Tolede aiant obtenu ce qu'il prétendoit, retourna à Milan & fit publier la paix (*b*).

Le Duc d'Ossune continue la guerre.

Le Duc d'Ossune au contraire se mettoit en fureur au seul nom de paix. En-vain le Pape & le Roi de France le solliciterent-ils de s'accommoder avec les Vénitiens, en-vain le Roi d'Espagne lui ordonna-t-il de se tenir en repos & de rendre à la République ses vaisseaux & ses marchandises, il mépriſa tout, & envoya dans le Golfe François Rivera avec dix-neuf vaisseaux. Les Vénitiens allerent à sa rencontre, & on se canonna vivement ; mais la nuit étant survenue les Espagnols tournerent vers les côtes de Naples. Venier les poursuivit, & se mit en devoir de les attaquer, mais une tempête qui survint y mit obstacle ; cinq galeres Vénitiennes furent jettées sur les côtes de Dalmatie & y firent naufrage (*c*). Le Gouverneur de Mi-

(*a*) *Nani*, p. 150-154. *Gratiani*, p. 96-100. *Mercure François*, ann. 1617. p. 208 & suiv.

(*b*) *Nani*, p. 154-157. *Gratiani*, p. 100-102.

(*c*) *Nani*, p. 157, 158. *Gratiani*, p. 102, 103.

lan de son côté fesoit naitre le plus de difficultés qu'il lui étoit possible à l'exécution des articles de la paix, & refusoit de licencier ses troupes. SECTION X.

Les ratifications du Traité de Madrid, pour ce qui concernoit les différends entre les Vénitiens & le Roi de Bohême, furent échangées solemnellement à Vienne, le premier de Fevrier 1618. On convint que les Commissaires des deux Puissances s'assembleroient dans l'isle de Veglia. Ceux du Roi de Bohême furent les Barons de Harrach & d'Elding, & la République y envoya Jérôme Justiniani & Antoine Priuli, tous deux Procurateurs de Saint Marc. Plusieurs incidens prolongerent la négociation, ce qui n'empêcha pas que le Traité ne fût exécuté exactement de part & d'autre. Cent-trente-trois des Chefs les plus scélérats des Uscoques furent chassés avec leurs familles, on fit brûler leurs barques, & la République se vit délivrée d'une vexation qu'elle avoit soufferte depuis tant d'années. Le nom des Uscoques fut en quelque façon éteint (*a*). *Histoire de Venise depuis l'an 1610 jusqu'à l'an 1645.* *Affaire des Uscoques terminée.* 1618.

Pendant le congrès de Veglia le Doge Jean Bembo mourut, après avoir gouverné deux ans, pendant lesquels il fit paroitre autant de sagesse & de prudence dans le maniment des affaires qu'il avoit fait éclater de courage & de valeur à la guerre (*b*). *Mort du Doge Bembo.*

Nicolas Donato, âgé de quatrevingts ans lui succeda. Cette élection déplut au peuple, parcequ'il regardoit Donato comme le principal auteur des impôts qu'on avoit mis sur les vivres, & particulierement sur le bled. Il y eut même une espece d'émeute, quand on le porta à l'Eglise de Saint-Marc. Le peuple donna plusieurs autres marques de mécontentement, mais le Doge l'appaisa, en fesant publier une ordonnance pour le prix des vivres. Il n'occupa la premiere dignité qu'un mois (*c*). Nicolas Donato, XCIII. *Doge de Venise. Sa mort.*

On lui donna pour successeur Antoine Priuli, l'un des Commissaires à Veglia. Il en partit secretement, & lorsqu'il approcha de Venise douze Sénateurs allerent à sa rencontre & le conduisirent au Palais, où il prit le gouvernement de la République avec les cérémonies ordinaires. Il sembloit que desormais rien ne devoit troubler la paix, mais le Duc d'Ossune persistoit à ne pas la vouloir. La Cour d'Espagne sembloit condamner sa conduite, mais ce qui fesoit juger qu'elle ne lui déplaisoit point, c'est que le Duc fut continué dans sa Viceroyauté pour trois ans (*d*). Antoine Priuli, XCIV. *Doge de Venise.*

Le Pape le sollicitoit avec beaucoup d'instance de ne point troubler davantage la paix, il répondit, qu'il étoit prêt d'exécuter ce dont on étoit convenu, moyennant que la République congédiât les Hollandois. Cependant il tâchoit de se pourvoir lui-même de vaisseaux en Angleterre & en Hollande. Mais la République agit si efficacement par ses Ministres dans ces deux Etats, qu'elle loua un bon nombre de vaisseaux en Angleterre, & douze autres en Hollande, qui malgré les menaces & l'opposition des Espagnols passerent le détroit, & vinrent renforcer la Flotte de Venise. Le Duc renonça alors au dessein de faire la guerre, & tenta de négocier avec *Conduite extraordinaire du Duc d'Ossune.*

(*a*) *Nani*, p. 159-162. *Gratiani*, p. 105, 106.

(*b*) *Mercure François*, ubi sup. ann. 1618, p. 34, 35.

(*c*) Le même, p. 35-37. *Nani*, p. 162. *Gratiani*, p. 106.

(*d*) *Nani*, p. 163. *Gratiani*, p. 107.

SECTION X. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1610 juſqu'à l'an 1645.*

les Turcs. Mais ceux-ci avoient trop d'affaires chez eux pour ſe mêler de celles des Chretiens. Ils avoient une guerre avec la Perſe ſur les bras, & n'étoient pas tranquilles chez eux. Achmet I étoit mort en 1617; on avoit mis ſur le trône Muſtapha I, qui fut dépoſé au bout de trois mois, & on l'avoit remplacé par Oſman fils d'Achmet, âgé de douze ans (*a*).

Les Vénitiens le reprîment.

Le Viceroi de Naples perſiſta néanmoins à inquiéter les Vénitiens. Il tenoit ſa Flotte à Brindes, & delà envoyoit des vaiſſeaux faire des courſes juſqu'à Trieſte. Le Sénat donna ordre à Laurent Venier, Généraliſſime de mer, de reprimer ces vexations. Venier alla avec une nombreuſe Flotte ſe préſenter devant Brindes, mais les Eſpagnols ſe retirerent dans le fond du Port, où ils étoient protegés par le canon de la ville & des châteaux. Le Général Vénitien fit alors des courſes le long des côtes de Naples, & prit divers bâtimens chargés de marchandiſes & de proviſions pour la Capitale. Les Napolitains repréſenterent à la Cour d'Eſpagne que l'interruption du commerce étoit capable d'affamer la ville. Ces remontrances engagerent les Miniſtres Eſpagnols à charger le Cardinal Borgia, de concerter avec l'Ambaſſadeur de Veniſe à Rome, l'exécution du Traité de Madrid (*b*). Le Duc d'Oſſune crut avoir trouvé un nouveau prétexte d'envoyer ſes vaiſſeaux dans le Golfe, c'étoit de tranſporter à Trieſte le ſecours que demandoit le Roi de Bohême, à cauſe des troubles de ce royaume. Le Sénat fit faire de ſi fortes repréſentations à ce Prince, qu'il menaça le Duc d'Oſſune de ſa vengeance, s'il ne choiſiſſoit pas une autre voie pour lui envoyer ce ſecours. Le Viceroi renonça alors à ſon deſſein.

Nouveau Traité des Vénitiens avec le Duc de Savoye.

Les Vénitiens s'appercevoient que le Gouverneur de Milan n'étoit pas mieux intentionné pour la paix que le Duc d'Oſſune; le Sénat chargea Renier Zeno, qui réſidoit à Turin en qualité d'Ambaſſadeur, de faire un nouveau Traité avec le Duc de Savoye. La République s'engagea à lui donner un ſubſide de quatrevingt-dix mille ducats par mois, en cas que les Eſpagnols manquaſſent aux conventions faites avec eux, & le Duc s'obligeoit à faire diverſion, avec vingt mille hommes de pied & trois mille chevaux. On tint ce Traité ſecret, tant qu'on vit quelque apparence de paix. Après bien des difficultés encore, le Duc de Savoye pour ôter tout prétexte au Gouverneur de Milan, évacua le Montferrat au commencement d'Avril & remit les priſonniers qu'il avoit entre les mains des Miniſtres de France. On aſſure que Pierre de Tolede dit en frémiſſant de dépit, qu'il falloit donc exécuter le Traité de paix, puiſque par quelque fatalité, le ciel & la terre conſpiroient à ſon accompliſſement. Il rendit San-Germano & mit en liberté les priſonniers, mais il fit des difficultés encore pour différer la reſtitution de Verceil, quoiqu'il reçût ordre de Madrid de la faire, & qu'il apprît que le Duc de Feria étoit nommé pour le remplacer, parceque Philippe III étoit mécontent de ſa conduite (*c*).

Conjuration de Veniſe.

Tout le monde étoit étonné du procédé de Tolede & du Duc d'Oſſune, qui refuſoient ouvertement d'obéir aux ordres de leur Maître. Bientôt on

(*a*) *Nani*, p. 163, 164. *Gratiani*, p. 107, 108.

(*b*) *Nani*, p. 165. *Gratiani*, p. 108, 109.

(*c*) *Nani*, p. 166-168. *Gratiani*, p. 110-112. *Mercure François*, t. c. p. 40, 41.

découvrit le principe secret qui les faisoit agir, qui étoit l'espérance de voir réussir la conjuration trâmée de concert avec eux par le Marquis de Bedmar à Venise. L'Abbé de Saint-Réal a fait l'histoire de cette conjuration dans le plus grand détail (*a*). On l'accuse d'avoir orné un peu son récit. Cela se peut, cependant le fond des faits est confirmé par les Historiens de Venise, & on en trouve quelque chose dans un Auteur contemporain (*b*). Ce qui suffit pour dissiper tous les doutes qu'on a voulu suggérer sur la vérité de ce fait. Nous rapporterons en substance ce qu'il y a de plus essentiel. Le projet se réduisoit à ceci. Le Viceroi de Naples devoit envoyer sous les ordres d'un Anglois nommé Hellot quelques brigantins & quelques barques armées, qui devoient entrer dans les lagunes, dont on avoit mesuré la largeur & la profondeur. Les gros vaisseaux devoient suivre, & aller mouiller sur les côtes du Frioul, en attendant l'événement. A la faveur de la confusion que l'arrivée des brigantins devoit causer, on devoit mettre le feu à l'Arsenal & au Palais, se saisir des postes les plus avantageux, faire main basse sur les principaux Nobles & s'emparer de la Capitale. Tolede devoit surprendre Crême, où il avoit des intelligences. Le Marquis de Bedmar, homme intrigant s'il en fut jamais, fut le principal moteur de cette conjuration. Il commença à s'insinuer dans les esprits, & de tâcher de corrompre ceux qui se prêtoient à ses insinuations, & n'épargnoit ni les accusations ni les calomnies contre ceux qu'il ne pouvoit gagner. Il fomenta quelque légere division entre les soldats Hollandois & leurs Officiers, il en débaucha quelques-uns, & en introduisit d'autres en leur place, qui étoient à sa dévotion. Pour lui aider à faire agir ces divers ressorts, le Duc d'Ossune lui envoya un certain Normand, nommé Jaques Pierre, Corsaire de profession, homme de courage, mais nourri dans le crime & capable des actions les plus noires, qui amena avec lui un autre François nommé Langlat, qui s'entendoit fort bien aux feux d'artifice.

SECTION X. *Histoire de Venise depuis l'an 1610 jusqu'à l'an 1645.*

Ces deux scelérats feignirent d'être mécontens du Viceroi, & passerent à Venise, où ils furent reçus au service de la République. Cependant Siméon Contarini, Ambassadeur à Rome, avertit le Sénat, de ne pas trop se fier à ces gens-là, & qu'il pouvoit bien y avoir là dessous quelque artifice de la part du Viceroi. On négligea cet avis, parceque pour effacer tout soupçon le Duc d'Ossune témoignoit être fort en colere de la fuite de Jaques Pierre, dont il avoit fait arrêter la femme; il lui écrivoit aussi des lettres pour le rappeller à son service, lui faisant de grandes promesses. Jaques Pierre montroit ces lettres à Venise, & feignoit de découvrir les desseins du Viceroi, indiquant les moyens de les faire échouer. Ce procedé lui attira la confiance, & il obtint avec Langlat de l'emploi dans l'Arsenal. Ils avoient des conférences secretes avec le Marquis de Bedmar, qui avoit des espions partout, envoyoit fréquemment des couriers à Naples & en recevoit. Le Capitaine & Langlat s'étoient assurés de plusieurs autres gens de leur sorte. Tout étoit prêt pour l'exécution de cette grande entreprise, & l'on n'attendoit plus que l'arrivée des brigantins. Les Con-

(*a*) Voyez. *Oeuvres de St. Réal*, T. IV. p. 135. La Haye 1722.

(*b*) *Mercure François*, ubi sup. p. 38-40.

SECTION X. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1610 juſqu'à l'an 1645.*

jurés montoient tous les jours ſur les plus hautes tours de la ville, pour les découvrir. Mais heureuſement pour Veniſe, quelques-uns de ces bâtimens furent pris par des Corſaires, & les autres diſſipés par la tempête, ce qui obligea les conjurés de remettre l'exécution de leur projet. Jaques Pierre & Langlat reçurent ordre de s'embarquer & ne purent ſe diſpenſer de partir avec la Flotte. Ceux qui reſterent à Veniſe ne laiſſerent pas de travailler toujours à hâter l'exécution de leur entrepriſe, en s'aſſociant de nouveaux complices, deſorte que leur ſecret fut communiqué à un grand nombre de gens.

Elle eſt découverte.

Parmi ceux qui en eurent connoiſſance ſe trouvoient Gabriel de Montcaſſin, Gentilhomme de Normandie, & Balthaſar Juven, que d'autres nomment Jaffier, Gentilhomme du Dauphiné. Ces deux hommes ſaiſis de remords, ou aiant horreur de cet affreux complot, le dénoncerent au Conſeil des Dix. Les Chefs de ce Conſeil trouverent moyen d'introduire des eſpions parmi les conjurés. On en arrêta quelques-uns, & la conjuration fut prouvée, tant par les papiers qu'on trouva chez eux, que par la confeſſion des coupables, qui furent appliqués à la queſtion. Les uns furent pendus publiquement, & d'autres étranglés dans la priſon & jettés de nuit dans la mer. Quelques-uns eurent le tems de ſe ſauver, & allerent chercher un aſile auprès du Duc d'Oſſune. On envoya ordre au Général de la Flotte de ſe ſaiſir de Jaques Pierre & de Langlat, & de les faire jetter dans la mer. Erard Lieutenant d'une compagnie Françoiſe, qui devoit livrer Crême à Tolede, fut arrêté avec ſes complices, & ils périrent par la main du Bourreau.

Le Marquis de Bedmar ſe ſauve à Milan.

Le Sénat fit rendre graces à Dieu par des prieres publiques de la découverte de la conjuration. Le Marquis de Bedmar, qu'on regardoit comme le principal auteur de cette horrible trame, couroit grand riſque d'être ſacrifié à la haine publique & à la fureur du peuple; il prit le parti de ſortir ſecretement de Veniſe & de ſe retirer à Milan. Le Sénat avoit envoyé un courier à Madrid pour demander ſon rappel. On condamna hautement en Eſpagne la conduite du Marquis, & l'on déclara à l'Ambaſſadeur de Veniſe, qu'il devoit paſſer en Flandres auprès de l'Archiduc Albert. Le Duc d'Oſſune proteſta qu'il n'avoit aucune part à la conjuration, ce qui n'empêcha pas qu'on ne l'en crût complice, outre les preuves qu'on en avoit, l'aſile qu'il accordoit aux coupables, la liberté rendue à la veuve de Jaques Pierre, qu'il fit conduire honorablement à Malte contrediſoient ſon deſaveu. Mais le Sénat ne voulant pas mettre obſtacle à l'exécution du Traité de paix, jugea à-propos de diſſimuler ſes ſujets de plainte. Il ſemble que la découverte de la conjuration produiſit au moins ce bon effet, que le Viceroi rappella ſes vaiſſeaux du Golfe, Verceil fut rendu au Duc de Savoye, & le Duc de Feria, arrivé à Milan, licencia les troupes, enſorte que la paix fut rétablie en Italie (*a*).

Meſures des Vénitiens contre l'Eſpagne. 1619.

L'Empereur Mathias étant mort au mois de Mai de l'année ſuivante, Ferdinand fut élu Roi des Romains ou Empereur. Ce fut en ce tems-là que s'éleverent les troubles en Bohême, dont l'Electeur Palatin accepta la

(*a*) Voyez *Nani*, p. 168-171. *Gratiani*, p. 112-116.

couronne, ce qui occaſionna une guerre, qui n'eſt point de notre ſujet. La République ne voulut point ſe mêler de ce qui ſe paſſoit en Allemagne, & ſon grand objet étoit de ſe précautionner en Italie contre les mauvais deſſeins des Miniſtres d'Eſpagne, dont elle ne pouvoit douter, tant par la conjuration tramée contre elle, que par les intrigues du Duc de Feria, pour détourner les Griſons de l'alliance des Vénitiens. Comme les troubles domeſtiques de la France ne permettoient pas de compter ſur l'appui de cette couronne, le Sénat renouvella ſon alliance avec le Duc de Savoye, & fit inviter les Ducs de Mantoue, de Parme, de Modene & d'Urbin à y entrer, pour aſſurer la liberté de l'Italie. Mais aucun de ces Princes n'eut le courage de concourir à une entrepriſe, qu'ils ne pouvoient s'empêcher d'approuver. Le Pape prétendit que ſa qualité de pere commun l'obligeoit à reſter neutre (*a*).

Ils puniſſent l'infidelité d'Antoine Donato.

Pendant qu'on négocioit avec le Duc de Savoye, on trouva en réglant le compte des ſubſides accordés à ce Prince, un mécompte d'un mois, & comme l'argent avoit été fourni, on ſoupçonna Antoine Donato, alors Ambaſſadeur à Turin, de l'avoir détourné à ſon uſage particulier. Cependant on étoit en doute à cauſe de la réputation dont il jouiſſoit; & que d'ailleurs il avoit devant les yeux les exemples du Doge Léonard Donato, ſon oncle & de Nicolas Donato ſon pere, qui avoient donné des preuves de la plus grande intégrité & du plus parfait deſintéreſſement dans les emplois qu'ils avoient exercés tant au dedans qu'au dehors. Antoine étoit pour lors Ambaſſadeur en Angleterre, & on lui permit de venir à Veniſe pour ſe juſtifier. Il harangua avec beaucoup d'éloquence & rappella les ſervices de ſes ancêtres & les ſiens pour adoucir les eſprits en ſa faveur. Mais cela ne put contrebalancer ce que la Juſtice exigeoit dans une République où le Péculat eſt auſſi odieux que la trâhiſon. Il fut mis en priſon, & enſuite banni, ſes biens furent confiſqués, ſon nom fut effacé du livre d'or, & ſa poſtérité dégradée de Nobleſſe. Il ſe retira en Angleterre; mais Jérôme Lando ſon ſucceſſeur, demanda au Roi Jaques I de le faire ſortir de ſon royaume (*b*).

Traité avec les Provinces-Unies.

L'alliance que le Sénat avoit faite avec le Duc de Savoye, & avec les Cantons de Berne & de Zurich, aſſuroit en quelque façon ſes Etats de Terre-Ferme, il chercha auſſi à ſe procurer des auxiliaires ſur mer. Chriſtophe Suriano, Ambaſſadeur de la République à la Haye, avoit gagné la confiance du Prince Maurice & des principaux de l'Etat. Il profita habilement des diſpoſitions où il les trouva, parceque la Trêve avec l'Eſpagne étoit prête à expirer, pour négocier avec lui, & on dreſſa le projet d'une ligue défenſive. Suriano l'envoya au Sénat, qui mit l'affaire en délibération. Jean Nani, un des Conſeillers du College fut d'avis de ne point entrer dans une convention, qui engageroit la République dans une guerre éternelle, & en de grandes dépenſes, & de ſe borner à ce qui regardoit l'Italie. Sebaſtien Venier, autre Conſeiller, réfuta l'opinion de Nani, &

(*a*) *Nani*, L. IV. p. 193, 194. *Gratiani*, p. 132. (*b*) *Nani*, p. 194, 195.

SECTION X. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1610 juſqu'à l'an 1645.*

s'attacha à repréſenter les avantages que la République retireroit de ſon alliance avec celle des Provinces-Unies (*a*).

L'avis de Venier l'emporta, & on envoya les ordres & les pouvoirs néceſſaires à Suriano pour ſigner une ligue défenſive pour quinze ans. Les Articles de cette ligue étoient en ſubſtance; que lorſqu'une des deux Républiques ſeroit attaquée par mer ou par terre, l'autre lui fourniroit un ſecours de cinquante mille florins par mois. Qu'on regarderoit comme guerre ouverte toute invaſion à main armée par mer ou par terre, & à l'égard de la République de Veniſe, l'entrée de vaiſſeaux de guerre dans le Golfe Adriatique. Qu'on laiſſeroit au choix de celle-ci de demander le ſecours en argent, en hommes ou en vaiſſeaux. Que ſi la République, qui ſeroit en guerre, avoit beſoin d'un plus grand ſecours elle pourroit le demander, & qu'elle le recevroit au cas que l'autre République fût en état de le fournir, & rembourſeroit ces ſubſides extraordinaires à la fin de la guerre. Que ſi les deux Républiques étoient attaquées en même tems, elles ne ſeroient pas tenues à s'entre-ſecourir, mais que ſi l'une feſoit la paix plutôt que l'autre, elle ſeroit obligée de donner du ſecours à celle qui ſeroit encore en guerre. Que ces ſecours ne ſeroient point emploiés contre aucun des Alliés de l'une ou de l'autre République. Qu'elles déclareroient toutes deux n'avoir aucune alliance avec la Maiſon d'Autriche, ſoit en Allemagne, ſoit en Eſpagne (*b*). Ce Traité fut ſigné le 31 de Décembre 1619, & ratifié par les Etats Généraux le 18 d'Avril de l'année ſuivante. Ils envoyerent à Veniſe M. Aarſſens pour en jurer l'obſervation, & le Sénat envoya à la Haye Jérôme Tréviſani pour la même fonction, l'un & l'autre avoient la qualité d'Ambaſſadeurs extraordinaires (*c*).

Nouveaux projets du Duc d'Oſſane rendus inutiles.

Les Miniſtres Eſpagnols parurent fort offenſés de ce Traité quand il fut rendu public. Le Duc d'Oſſune continua à vouloir inquiéter les Vénitiens, il tenoit prête une eſcadre de galeres, pour faire une nouvelle expédition dans le Golfe Adriatique, mais on ne ſavoit s'il avoit deſſein d'agir contre les Turcs en Albanie, ou dans la Dalmatie contre les Vénitiens. Laurent Venier, Généraliſſime de mer, eut ordre de ne point laiſſer entrer de vaiſſeaux armés dans le Golfe. Il partit de Curſola avec dix-ſept galéres des plus légeres & des mieux équippées, & fit une courſe ſur les côtes de la Pouille; il prit quatre Fuſtes de Corſaires, & un vaiſſeau chargé de bled pour Naples. Il alla enſuite à Corfou pour aſſurer le paſſage de dix galeres, qui venoient de Candie joindre la Flotte. Enſuite s'étant joint à trente quatre vaiſſeaux à la hauteur de Meleda, il prit encore divers bâtimens chargés de grains pour Naples. Le Viceroi voyant qu'il ne pouvoit rien entreprendre contre les Vénitiens, laiſſa aller ſes galeres avec celles du Pape, de Malte, de Genes & de Toſcane pour tenter une deſcente en Afrique, qui ne réuſſit point (*d*).

Diſgrace de ce Duc. 1620.

Le Duc d'Oſſune touchoit au moment de ſa disgrace. Depuis longtems le

(*a*) *Nani*, p. 195-201. *Gratiani*, p. 133-136.

(*b*) *Aitzema*, T. I. p. 8 & ſuiv. *Nani*, p. 201. *Gratiani*, p. 136.

(*c*) *Nani* & *Gratiani*, l. c.

(*d*) *Nani*, p. 201-203. *Gratiani*, p. 136-138.

le royaume de Naples gémissoit sous sa tirannie. Sur les plaintes des Napolitains, Philippe III se détermina à le rappeller. Lorsqu'il vit que les protecteurs qu'il s'étoit fait à Madrid à force d'argent ne pouvoient plus le soutenir, il tenta de se rendre absolu à Naples, en gagnant la populace. Il essaya même de gagner le Duc de Savoye & les Vénitiens, mais ils refuserent d'entrer dans ses projets, qui ne firent que hâter sa chute. Le Cardinal Borgia se rendit par ordre de la Cour à Naples, prit possession du Gouvernement & obligea le Duc de partir pour l'Espagne. En y arrivant, il fut mis en prison, & mourut quelque tems après (*a*).

Combat dans la mer de Candie.

Avant cette révolution, Rivera qui commandoit les vaisseaux que le Duc d'Ossune avoit envoyés au Levant, fit voile vers Candie, & tandis que ses autres vaisseaux parcouroient l'Archipel, il aborda avec trois dans quelques ports éloignés & peu gardés, où il fit quelque dommage. Frederic Nani, qui commandoit huit vaisseaux pour veiller de ce côté-là à la sureté de la navigation, se trouva avec son seul vaisseau, éloigné de son escadre & Rivera l'ayant découvert vint fondre sur lui. Nani fit un feu si vif, que l'ennemi fit retraite; Rivera suivi d'un de ses vaisseaux fit force de voiles vers l'Italie. Le Général Vénitien attaqua alors le troisieme, qui étoit l'Amiral de Naples; après un combat fort opiniâtre, il s'en rendit maître, & fit deux-cens prisonniers, tout le reste aiant été tué. On y trouva quelques canons que le Duc avoit enlevés sur les galeres Vénitiennes qu'il avoit prises. Nani, en se retirant rencontra le reste de l'escadre Espagnole, qui fit des signes d'amitié, auxquels il répondit de la même façon. L'action du Général Vénitien fut louée & approuvée. Le Sénat, satisfait de ce qu'on s'étoit vengé du Duc d'Ossune, fit rendre les prisonniers & le vaisseau, à la requisition du Cardinal Borgia (*b*).

Les Vénitiens menacés d'avoir la guerre avec les Turcs.

Au commencement de l'année 1620 les Vénitiens furent sur le point d'avoir la guerre avec les Turcs, par un effet de la haine que leur portoit Ali Bacha, devenu Grand Visir. Ce Ministre, qui avoit été Armateur, conservoit beaucoup de ressentiment de la prise de deux de ses galiotes par les Vénitiens. Quand il se vit maître pour ainsi dire de l'autorité souveraine, il chercha à se venger, & commença par faire étrangler Buonricci, Interprete de George Justiniani Baile de Venise, qui avoit autrefois agi contre lui dans l'affaire des deux galiotes. Il réveilla aussi tous les différends au sujet des limites de la Bosnie & de la Dalmatie, & les plaintes de ceux qui avoient souffert des pertes par la prise des navires où il y avoit des marchandises. Le Sénat envoya Antoine Barbaro avec ce qu'il y avoit de galeres prêtes, pour garder la mer, & défendre la Dalmatie contre les invasions des Turcs. Mais avant qu'il fût en état de partir soixante galeres Turques entrerent dans le Golfe, assiegerent & prirent Manfredonia dans la Pouille, d'où ils emmenerent un grand butin & beaucoup de prisonniers. Le Baile se plaignit aux Ministres de la Porte, de ce que les Turcs étoient entrés dans le Golfe; on leur répondit que les hostilités des Espagnols en étoient la cause. Ces mouvemens n'eurent pas de suite, parceque le Grand

(*a*) *Nani*, p. 203-205. *Gratiani*, p. 139 141.

(*b*) *Nani*, p. 205. *Gratiani*, p. 141.

SECTION X.

Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1610 juſqu'à l'an 1645.

Viſir Ali mourut. Son ſucceſſeur eut d'autres deſſeins, & conſentit, moyennant quelques préſens, à ne plus parler des prétendus ſujets de plainte contre les Vénitiens (*a*).

Ce fut au mois de Juillet de cette même année qu'éclata la révolte des Valtelins contre les Griſons, qui cauſa bien du trouble en Italie. Nous n'entrerons point dans le détail des événemens auxquels elle donna lieu, parceque nous en avons parlé aſſez amplement dans l'Hiſtoire Générale d'Italie (*b*). Les Vénitiens & la France ſoutinrent les Griſons, & les Eſpagnols les Valtelins. Cette affaire ne ſe termina qu'en 1626, par le Traité de Monçon entre la France & d'Eſpagne.

Affaires de la Valteline.

Succeſſion des Papes.

Le Pape Paul V ne voulut prendre aucune part à cette affaire, & mourut le 28 de Janvier 1621. Le Cardinal Ludoviſio lui ſucceda ſous le nom de Grégoire XV. Ce Pape ſe chargea, en 1623, de prendre en dépôt les Forts de la Valteline, à la ſollicitation des Eſpagnols, allarmés de la ligue conclue entre la France, la République de Veniſe & le Duc de Savoye, pour dépoſſeder les Eſpagnols de ce qu'ils avoient uſurpé dans ce pays-là. Grégoire mourut peu après, au mois de Juillet de la même année. Le Cardinal Maffée Barberini fut élu pour le remplacer & prit le nom d'Urbain VIII. Ce fut ſous ſon Pontificat que l'affaire de la Valteline ſe termina. Réuniſſons à préſent quelques faits particuliers qui regardent Veniſe.

Faits particuliers. 1622.

André Ferletich, un des Chefs des Uſcoques, s'étoit retiré auprès du Duc d'Oſſune, & ſous ſa protection, il avoit commis quantité de brigandages contre les Vénitiens. Après la disgrace de ce Viceroi, le Cardinal Borgia le congédia du ſervice d'Eſpagne, pour reconnoitre la complaiſance que le Sénat avoit eue de rendre les priſonniers & la galere que Nani avoit pris. Ferletich ſe retira à Livourne & entra au ſervice du Grand Duc de Toſcane. Accoutumé à la Piraterie & avide de butin, il entra avec quelques barques dans le Golfe Adriatique pour piller dans celui de Quarnero les iſles & les vaiſſeaux des Vénitiens. Mais ayant été pris par des Galiotes Vénitiennes, il paya de ſa tête ſa témérité, & pluſieurs de ſes compagnons eurent le même ſort (*c*).

On vit cette même année un exemple du reſpect que les Vénitiens ont pour les loix de leur patrie. Il eſt défendu par ces loix aux fils du Doge de recevoir aucun bénéfice du Pape pendant la vie de leur pere. Grégoire XV conféra au Cardinal Matthieu Priuli, fils du Doge regnant, l'Evêché de Bergame. Mais ce Prélat, fidele aux obligations de ſa naiſſance, le refuſa; ce qui lui attira l'applaudiſſement de ſes Concitoyens (*d*).

Un autre événement cauſa une grande conſternation dans Veniſe. Quelques Scélérats avoient conjuré contre la vie de pluſieurs des principaux Nobles. Ils entreprirent de les accuſer par devant les Inquiſiteurs d'Etat, les uns feſoient la fonction de délateurs, & les autres celle de témoins. Le ſouvenir de la conjuration de 1618 feſoit que les ſoupçons paſſoient pour

(*a*) *Nani*, p. 207, 208. *Gratiani*, p. 142, 143. *Mercure François*, T. VI. ann. 1620. p. 469.

(*b*) *Hiſt. Univ.* T. XXXII. ou *Hiſt. Mod.* T. XVIII. p. 561-563, 565-567.

(*c*) *Nani*, L. V. p. 247, 248. *Gratiani*, L. III. p. 174.

(*d*) Les mêmes.

des crimes. Antoine Foscarini, Chevalier & Sénateur, fut dénoncé par ces Scélérats comme entretenant des intelligences secretes avec les Etrangers, il fut étranglé & son corps pendu, sur la déposition des faux témoins. Cette dangereuse cabale ne put néanmoins subsister longtems. Quelques-uns aiant été arrêtés & condamnés pour d'autres crimes, il s'en trouva un qui révéla le complot & l'innocence de Foscarini. Ils furent punis du dernier supplice. La mémoire de l'infortuné Foscarini fut réhabilitée, sa famille rétablie en son honneur, & même élevée à de plus grands emplois (*a*).

Section X. *Histoire de Venise depuis l'an 1610 jusqu'à l'an 1645.*

Le Doge Antoine Priuli mourut au mois d'Août 1623, âgé de soixante quinze ans, après avoir gouverné un peu plus de cinq ans.

François Contarini, illustre par ses Ambassades à la plupart des Cours de l'Europe, lui succeda. Au commencement de son Dogat, le Sénat envoya quatre Ambassadeurs extraordinaires à Rome, pour rendre à Urbain VIII l'obédience ordinaire & pour traiter des affaires de la Valteline, qui donnerent de l'occupation aux Vénitiens jusqu'en l'année 1626, qu'elles se terminerent, ainsi que nous l'avons dit. Je ne trouve d'ailleurs rien de particulier, qui ait trait aux Vénitiens dans cet intervalle, si ce n'est que le Doge François Contarini mourut en 1625.

François Contarini, XCV. *Doge de Venise.* 1623.

Jean Cornaro, lui succeda. Ce fut sous son regne qu'on vit deux exemples de l'attention de la République à veiller au maintien de ses loix. Ils sont de l'an 1626.

Jean Cornaro, XCVI. *Doge de Venise.* 1625.

Urbain VIII, en fesant une promotion de Cardinaux, donna le chapeau à Frederic Cornaro, Evêque de Bergame. Comme ce Prélat étoit fils du Doge regnant, on agita la question, si la Loi qui défend aux fils des Doges de recevoir du Pape aucun bénéfice pendant la vie de leur pere, avoit lieu dans le cas présent. Le Sénat décida que la dignité de Cardinal n'étoit point compriſe dans cette Loi, & permit à Cornaro de l'accepter. Il n'eut pas la même indulgence pour Charles Quirini, élu Evêque de Zebenico. On refusa de lui en laisser prendre possession, parceque le Conseil des Dix découvrit qu'il avoit obtenu cet Evêché par la faveur d'autres Princes & par des moyens défendus par les loix. Le Sénat le bannit à perpétuité, & l'Evêché fut conféré à un autre (*c*).

Attention au maintien des loix. 1626.

Vincent Duc de Mantoue mourut à la fin de l'année 1627. La succession au Duché appartenoit au Duc de Nevers, établi en France. Elle occasionna une guerre, où les Vénitiens prirent le parti de ce Prince. Nous ne nous y étendrons point, parce que nous l'avons rapportée dans un autre endroit (*d*). Cette guerre se termina par le Traité de Queraſque en 1631.

Affaires de Mantoue.

En 1628 un événement particulier causa du trouble dans la ville de Venise. Il y avoit une ancienne haine entre la famille des Zeno & celle des Cornaro, dont étoit le Doge regnant. Renier Zeno, d'un caractere fort bouillant, s'étoit emporté en plusieurs occasions à parler avec aigreur contre les Cornaro. Comme il étoit un des Chefs du Conseil des Dix, il se prévalut de l'autorité que lui donnoit sa place pour avertir le Doge de ne

Assassinat commis par le fils du Doge. 1628.

(*a*) *Nani*, p. 248. *Gratiani*, p. 175.
(*b*) *Nani*, L. VI. p. 343. *Gratiani*, L. IV. p. 243.
(*c*) Les mêmes.
(*d*) *Hist. Univ.* T. XXXII, ou *Hist. Mod.* T. XVIII. p. 567-570.

SECTION X. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1610 juſqu'à l'an 1645.*

pas permettre à ſes fils certaines libertés qu'ils prenoient. George Cornaro, qui étoit l'aîné, ſur qui ce reproche ſembloit tomber principalement, en fut vivement piqué. Un ſoir, accompagné de quelques gens, il rencontra Renier Zeno à la ſortie du Palais, où il avoit aſſiſté au Conſeil des Dix, il ſe jetta ſur lui & lui porta pluſieurs coups de hache, le laiſſant pour mort. Cet attentat révolta tout le monde, parceque la dignité publique, la liberté du Gouvernement & l'autorité d'un Conſeil eſtimé ſacré, étoient violées. Malgré l'eſtime qu'on avoit pour le Doge, dont la modération étoit rare, on en agit à toute rigueur. George Cornaro avoit pris la fuite. Le Conſeil des Dix prononça un arrêt de banniſſement contre lui, ſon nom fut effacé du Livre d'or, on fit ériger dans le lieu où le crime avoit été commis, un monument de marbre ſur lequel on grava une inſcription pour transmettre à la poſtérité la mémoire de la punition d'un attentat ſi criminel. Par ce moyen la Juſtice fut ſatisfaite, mais il ne calma pas les eſprits. Renier Zeno, guéri de ſes bleſſures, ſe livra plus que jamais à ſa paſſion, & continua de parler dans les aſſemblées publiques contre la Maiſon des Cornaro. Les Nobles ſe diviſerent & prirent parti, & des querelles particulieres on paſſoit à des diſſenſions générales. Ceux du parti des Cornaro entreprirent de faire réformer le Conſeil des Dix, & de renfermer ſon autorité dans de plus étroites bornes.

Projet de réformer le Conſeil des Dix.

Ce n'étoit pas la premiere fois qu'on l'avoit tenté. Nous avons vu qu'en 1582, on avoit même déja porté une Loi à ce ſujet, qui étoit tombée par l'adreſſe de ceux qui s'y oppoſoient. L'autorité du Conſeil étoit même devenue plus grande, par la ſuppreſſion des quinze Sénateurs adjoints. Quand il fut queſtion au mois d'Août de renouveller les Membres de ce Tribunal, tous les ſujets propoſés furent exclus à la pluralité des ſuffrages. Les plus anciens Sénateurs craignant les ſuites de cette nouveauté propoſerent, pour contenter les oppoſans, de nommer cinq Correcteurs pour dreſſer un plan de réformation, & l'on choiſit Nicolas Contarini, Antoine da Ponté, Pierre Bondamieri, Baptiſte Nani & Zacharie Sagredo. Ces Cinq Correcteurs tinrent pluſieurs Conférences, & propoſerent enfin dans le Grand Conſeil, d'ôter au Conſeil des Dix le pouvoir que les anciennes Loix lui avoient donné, d'annuller les décrets du Grand Conſeil lui-même. Mais ils jugerent qu'on ne devoit point ôter aux Dix ce droit excluſif qu'il avoit de juger les Nobles. C'étoit préciſément ce droit qui déplaiſoit à un grand nombre, à qui il paroiſſoit dur, que les ſeuls Nobles pour les cauſes les plus légeres fuſſent aſſujettis aux procédures ſecretes & rigoureuſes de ce Conſeil. Lorſque les Correcteurs propoſerent au Grand Conſeil leur décret de réformation, la premiere partie qui ôtoit au Conſeil des Dix le droit d'annuller les décrets du Grand Conſeil paſſa ſans peine. Mais quant au point de lui conſerver le droit excluſif de juger les Nobles, il y eut tant d'oppoſition, qu'on ne put rien décider à la premiere ſéance. On ſe raſſembla le lendemain, & Nicolas Contarini appuia cet article du décret avec une grande force; mais François Contarini, l'un des Chefs de la Quarantie criminelle, le combattit avec tant d'éloquence, qu'il alloit entrainer tous les ſuffrages, lorſque Baptiſte Nani repréſenta ſi vivement les ſuites fatales de la réſolution d'affoiblir l'autorité du Conſeil des Dix, & les avantages

qui revenoient à la République de son maintien, pour la conservation de la constitution de l'Etat que le Décret passa à la grande pluralité des voix. Deux jours après on procéda à l'élection des membres du Conseil des Dix, Nani fut du nombre, & on consigna dans les régistres publics la mémoire du service important qu'il avoit rendu à l'Etat (*a*).

Section X. *Histoire de Venise depuis l'an 1610 jusqu'à l'an 1645.*

Nous avons parlé ailleurs de deux démêlés que la République eut en 1629 & l'année suivante avec le Pape Urbain VIII. Le Doge Jean Cornaro mourut pendant ces contestations, dont l'une intéressoit le Cardinal son fils, à qui le Pape avoit conféré l'Evêché de Padoue, que les loix de la République ne lui permettoient pas d'accepter (*b*).

Mort du Doge Cornaro.

Nicolas Contarini, fut élu Doge au commencement de l'année 1630. La guerre allumée à l'occasion du Duché de Mantoue continua toujours, & donnoit bien des embarras à la République. Cette année la peste qui regnoit en Lombardie pénétra dans l'Etat de Venise & dans la ville même, & augmenta par sa violence les soins du Sénat. Il n'épargna ni attentions ni dépenses pour soulager les peuples, & après avoir épuisé tous les secours humains, il fit vœu de bâtir un Temple à la Vierge, & envoya une lampe d'or à l'Eglise de Lorette. La contagion cessa à la fin, après avoir emporté un nombre incroyable de personnes, tant dans Venise que dans les Provinces (*c*).

Nicolas Contarini, XCVII. *Doge de Venise.* 1630.

Une nouvelle inquiétude vint troubler le Sénat. Marie, sœur du Roi d'Espagne, promise à Ferdinand Roi de Hongrie, fils de l'Empereur, étoit arrivée à Naples avec un grand nombre de galeres d'Espagne, sur lesquelles elle avoit dessein de passer à Trieste, parce que le chemin, de terre par Genes & par Milan étoit dangereux à cause de la peste. L'entrée d'un si grand armement dans le Golfe Adriatique étoit contraire aux droits que la République s'attribue sur cette mer. L'Ambassadeur d'Espagne communiqua au Sénat le dessein de la Reine, & demanda, que s'il arrivoit qu'elle fût obligée d'entrer dans quelque port de la République, elle y fût reçue honorablement. Le Sénat lui déclara qu'il ne pouvoit permettre que les galeres d'Espagne entrassent dans le Golfe, & offrit la Flotte de la République pour transporter la Reine à Trieste. L'Ambassadeur refusa cette offre, sous prétexte que la peste avoit été sur les vaisseaux Vénitiens. Les Espagnols menacerent même de passer malgré la République, & le Sénat ordonna à Antoine Pisani, Général des isles, d'assembler sa Flotte, d'y joindre les galeres de Dalmatie & de Candie & dix vaisseaux, & d'aller s'opposer à l'entrée de la Flotte d'Espagne dans le Golfe, & de la combattre même, s'il étoit nécessaire. Dans le même tems, le Sénat fit encore offrir à la Reine de la conduire sur les galeres de la République, & fit déclarer par Jean Pesaro, son Ambassadeur à Rome, & par Marc Antoine Padavino, son Résident à Naples, que si les Espagnols, au lieu d'accepter les offres qu'on leur fesoit, entreprenoient d'emploier la force, la Reine

Les Vénitiens maintiennent leurs droits sur le Golfe Adriatique.

(*a*) *Nani*, L. VII. p. 399-403. *Gratiani*, L. V. p. 274, 275. *Amelot*, Gouv. de Venise, p. 224-226.

(*b*) *Hist. Univ.* T. XXXII. ou *Hist. Mod.* T. XVIII. p. 568, 569.

(*c*) *Nani*, L. VIII. p. 456, 457. *Gratiani*, p. 323.

SECTION X. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1610 juſqu'à l'an 1645.*

ſeroit obligée de paſſer au travers d'une grêle de coups de mouſquets & de canons. Cette fermeté des Vénitiens obligea les Eſpagnols à changer de meſures. On pria la République avec toutes les formalités requiſes de donner paſſage à la Reine, & de prêter ſa Flotte. Peſaro alla la prendre à Ancone avec treize galeres, la traita avec toute la magnificence poſſible & la tranſporta à Trieſte (*a*).

FRANÇOIS ERIZZO, XCVIII. *Doge de Veniſe.* 1632.

Le Doge Nicolas Contarini mourut à la fin de l'année 1631, & on élut en ſa place au commencement de l'année ſuivante FRANÇOIS ERIZZO, qui avoit commandé les armées de la République avec honneur, & ſon élection fut généralement applaudie. Il y eut ſous ſon gouvernement divers démêlés entre le Pape & la République, dont nous avons parlé dans l'Hiſtoire Générale d'Italie (*b*), ainſi nous ne répéterons point ce que nous en avons dit. Nous ne parlerons point auſſi de la guerre qu'il y eut en Italie entre la France, les Impériaux & les Eſpagnols, parceque les Vénitiens garderent conſtamment la neutralité, & que par conſéquent cela n'a pas un rapport direct à l'Hiſtoire de la République.

Abus réformé à Veniſe.

Au commencement de l'année 1636, il arriva une choſe, qui ne mériteroit peut-être pas qu'on la rapportât, ainſi que l'obſerve Nani, ſi elle n'avoit ſervi d'entretien au Public plus qu'elle ne le méritoit. L'habit des Nobles étoit une longue robe noire à manches étroites, & ceux qui exerçoient les principales Magiſtratures portoient une robe rouge ou violette, à manches larges. Une ancienne coutume avoit introduit l'uſage, que ceux qui avoient exercé ces Magiſtratures, ou qui étoient revenus d'Ambaſſade avec la qualité de Chevaliers, portoient la robe noire à grandes manches toute leur vie. Le nombre de ceux qui jouiſſoient de ce privilege s'étoit fort multiplié & ſe multiplioit de jour en jour, parceque le deſir de s'aſſurer cette diſtinction en pouſſoit pluſieurs à prétendre aux principales dignités de la ville & pour les mériter les portoit à prendre les emplois de dehors les plus onéreux & les plus difficiles. On commença à blâmer d'abord tout bas & enſuite hautement un uſage, qui n'étoit autoriſé par aucune loi, & qui ſembloit déroger à l'égalité qui doit regner dans une République, un uſage par lequel on prétendoit ſe faire honneur des Magiſtratures par où l'on avoit paſſé, ne pouvant par les loix les occuper qu'un certain tems. D'autres au contraire ſoutenoient, qu'on ne devoit pas priver de cette diſtinction ceux qui l'avoient méritée par les ſervices rendus à la République. Antoine Venier & André Moroſini, Conſeillers du College avec Jean Baptiſte Foſcarini & Jean Corrovich deux Chefs des Quarante, propoſerent au Grand Conſeil de borner l'uſage de la robe à grandes manches, la vie durant, aux Procurateurs de Saint-Marc, au fils aîné, aux freres du Doge & au Grand Chancelier, auxquels les loix donnoient le droit de la porter; & d'accorder ſeulement aux Chevaliers de porter ſous leur robe des veſtes rouges, avec l'étole & la ceinture d'or. Ce décret paſſa à la pluralité des voix; à la vérité le Doge, trois des Conſeillers du College & un des Chefs des Quarante vouloient qu'on ſe contentât de réformer l'uſage,

(*a*) *Nani*, p. 457, 458. *Gratiani*, p. 323, 324.

(*b*) *Hiſt. Univ.* ou *Hiſt. Mod.* l. c. p. 571-573, 575.

& qu'on accordât la robe à grandes manches, leur vie durant, à ceux qui auroient rempli deux fois la charge de Conſeiller, ou quatre fois celle de Sage Grand, en y comprenant auſſi ceux qui avoient été dans les Ambaſſades & dans les Gouvernemens. Mais cette reſtriction ne paſſa point. Tous les Nobles, qui étoient dans le cas de dépoſer la robe à grandes manches, obéirent d'abord. Quelque tems après les Avogadors tâcherent de faire modérer la rigueur de ce décret, mais il fut confirmé & on n'en parla plus (*a*).

Courſes des Corſaires de Barbarie dans le Golfe. 1638.

En 1638 il arriva une choſe, qui penſa cauſer une rupture entre la République & les Turcs. Amurath IV s'étoit mis en marche avec une armée de trois-cens mille hommes pour aſſieger Bagdad. Afin d'aſſurer pendant ſon abſence les côtes de l'Empire, il avoit ordonné aux Corſaires de Barbarie d'entrer dans l'Archipel & de ſe joindre aux Eſcadres Ottomanes. Ceux d'Alger & de Tunis envoyerent ſeize Galiotes, qui égaloient en grandeur des galeres, bien armées, & pourvues de toutes les munitions néceſſaires. Ali Piccinin commandoit en Chef cette eſpece de Flotte. Les Corſaires aiant appris que l'armée navale des Vénitiens étoit en Candie, entrerent dans le Golfe Adriatique, & le bruit courut qu'ils avoient deſſein de piller Lorette. Les vents contraires les aiant empêché de monter ſi haut dans le Golfe, ils firent une deſcente dans la Pouille, ſaccagerent Nicotra & le pays des environs, paſſerent enſuite ſur la côte de Dalmatie, ſe ſaiſirent d'un bâtiment à la vue de Cataro, & firent tant de priſes, que toute l'Italie allarmée murmura, de ce qu'on la laiſſoit en proie à un petit nombre de Pirates. En effet les galeres de Malte & de Toſcane étoient ſéparées, & feſoient des courſes dans l'Archipel. Les Eſpagnols armoient avec lenteur, à leur ordinaire, deſorte qu'il n'y avoit que les Vénitiens ſeuls en état de s'oppoſer aux Corſaires. Marin Capello avoit une Flotte de vingt-huit galeres & de deux galéaſſes; ſur la nouvelle qu'il y avoit des Corſaires dans le Golfe, il partit promptement de Candie, & ſe rendit à Corfou. Sur ces autrefaites le Capitan Bacha avoit envoyé ordre aux Corſaires de venir à ſon ſecours, à cauſe des ravages que feſoient les galeres de Malte & de Florence. Avant que de ſe retirer ces Corſaires entreprirent de piller l'iſle de Leſina; mais Capello avoit mis en mer, & les joignit à la hauteur de Vallonne; ils ſe jetterent dans ce port pour ſe mettre en ſureté; quelques-uns diſent qu'ils furent forcés par la tempête d'y chercher un aſile (*b*).

Capello les attaque dans le Port de Vallone.

Marin Capello avoit ordre de pourſuivre les Pirates ſans quartier, & de les attaquer même dans les Ports du Grand Seigneur, parcequ'il étoit engagé par les capitulations à n'accorder ſa protection à aucuns Pirates, & à leur refuſer l'entrée de tous ſes ports. Capello ſalua le château de la Vallonne ſelon l'uſage, & demanda que les Corſaires fuſſent obligés de ſortir du

(*a*) *Nani*, L. X. p. 561, 562. *Gratiani*, L. VI. p. 398, 399 M. *Laugier*, T. XI. p. 288, dit que la pluralité jugeant la réforme trop ſévere, accorda la reſtriction propoſée. Mais cela eſt contraire au témoinage de Nani & de Gratiani, qui aſſurent qu'elle ne paſſa point.

(*a*) *Nani*, L. XI. p. 600, 601. *Gratiani*, L. VII. p. 421, 422. *Sagredo*, T. VI. p. 315-318. *Ricaut*, Hiſt. de l'Emp. Ottoman, Vol. I. p. 130, 131.

SECTION X. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1610 juſqu'à l'an 1645.*

Port. Les Turcs n'aiant répondu que par un coup de canon à balle, qui marquoit qu'ils prétendoient protéger les Pirates. Le Général Vénitien prit le large, & jetta l'ancre dans le deſſein de les bloquer. Peu de jours après, ils entreprirent de ſe ſauver, en ſortant du port un peu avant le jour. Capello s'en apperçut, leva l'ancre, diviſa ſa Flotte en deux eſcadres, & alla fondre courageuſement ſur eux. Le combat dura deux heures. Les Pirates furent ſecondés continuellement du canon de la ville, dont une volée briſa le mats d'une galéaſſe, dont un éclat bleſſa Laurent Marcello qui la commandoit. A la fin cinq galeres de Barbarie aiant été fort maltraitées, les Pirates rentrerent dans le Port, & Capello reprit ſon premier poſte. Il envoya au Sénat une relation exacte de ce qui s'étoit paſſé, & le Sénat lui répondit, de ſe ſouvenir des égards que la République avoit pour la Porte, de ne rien entreprendre contre la Place; que du reſte il ne perdit point l'occaſion de combattre les Corſaires, quand ils ſeroient en mer. D'autre part, le Duc de Medina-las-Torres, Viceroi de Naples, écrivit à Capello pour lui offrir des munitions & des rafraichiſſemens, & pour l'encourager à attaquer les Corſaires dans le Port même de la Vallone. De leur côté, le Gouverneur & le Cadi de cette ville écrivirent au Général Vénitien de ſe ſouvenir qu'il étoit dans l'étendue de la domination du Grand Seigneur, & que la moindre démarche qu'il feroit contre le reſpect dû à ſa Hauteſſe, ſeroit regardée comme une rupture.

Il y avoit déja un mois entier que Capello bloquoit le port; les Corſaires ſe flatoient que quelque gros tems l'obligeroit de s'éloigner, mais le tems reſta conſtamment beau. Enfin le Général Vénitien ſe détermina à les attaquer dans le Port. Nani & Gratiani diſent qu'il prit cette réſolution, parcequ'il apprit que le Capitan Bacha s'avançoit avec vingt-deux galeres, deux Mahones & quelques vaiſſeaux, pour faciliter la retraite des Corſaires. Sagredo prétend que c'étoit un bruit qu'ils feſoient courir, & que le Capitan Bacha n'avoit pas aſſez de forces pour ſe commettre avec les Vénitiens. Ricaut aſſure, que Capello ne vouloit pas manquer une priſe ſi importante. Quoiqu'il en ſoit, il entra dans le Port, ſe rendit maître des ſeize galiotes, dont les équipages s'étoient ſauvés à terre. Quoiqu'ils euſſent enlevé ce qu'il y avoit de plus précieux, on y prit du canon & des armes, & entre autres douze pieces de canon de fonte d'un fort gros calibre (*a*). Capello emmena les priſes à Corfou.

Sentimens à Veniſe ſur cette action.

Marin Molino fut dépêché avec une galere légere pour porter à Veniſe la nouvelle de ce qui s'étoit paſſé. Les ſentimens furent d'abord partagés. Les uns louoient l'action de Capello, comme glorieuſe à la République, & comme une preuve du zele de ce Général. Les autres la regardoient comme téméraire & dangereuſe, entrepriſe contre les ordres du Sénat, ils ajoutoient qu'il n'étoit pas permis à un ſimple particulier d'engager de ſon propre chef la République dans une guerre auſſi contraire à ſes intérêts qu'aux intentions du Sénat (*b*). Cependant le Sénat approuva la conduite de Capello; ce qui y contribua, ſuivant les apparences, c'eſt que les Ambaſſadeurs

(*a*) *Nani*, p. 602-604. *Gratiani*, p. 422, 423. *Sagredo*, p. 318-324. *Ricaut*, p. 131-133.

(*b*) *Sagredo*, p. 324-326. *Ricaut*, p. 133.

deurs étrangers, qui étoient à Veniſe, en firent des complimens de félicitation au Sénat, & le Pape envoya un Bref, dans lequel, en feſant mention de ce que la République avoit fait pour les progrès de la Foi, il mettoit cette derniere action entre les plus remarquables & les plus avantageuſes à la Chretienté, & offroit à la République toutes ſes forces pour tout ce qui pouvoit en arriver. On ne permit pourtant point d'autres marques de réjouiſſance que de rendre graces à Dieu par une Meſſe ſolemnelle. Le Sénat donna à Molino une chaine d'or. Capello fut honoré de la dignité de Conſeiller, & Marcello de celle de Cenſeur (*a*). On arrêta auſſi, que les galeres priſes ſeroient coulées à fond devant la ville de Corfou, pour la conſtruction du Mole, à l'exception de la Capitane d'Alger, qui ſeroit placée dans l'Arſenal de Veniſe, en mémoire d'une ſi glorieuſe action (*b*).

Section X. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1610 juſqu'à l'an 1645.*

Quand on en apprit à Conſtantinople la nouvelle, les Miniſtres de la Porte parurent fort irrités, ſurtout quand quelques-uns des Corſaires arriverent, entre autres le fils de Piccinin. Celui-ci avec un air triſte, un habit déchiré, & les yeux baignés de larmes, feſoit retentir le Divan & les maiſons des principaux Miniſtres de ſes cris & de ſes plaintes. Louis Contarini, réſidoit alors à Conſtantinople en qualité de Baile. C'étoit un Gentilhomme qui avoit été emploié en diverſes négociations dans la plupart des Cours de l'Europe, où il avoit acquis une haute réputation, ſoutenue d'un mérite extraordinaire. Le Caïmacan le manda, & ſe plaignit avec hauteur du procédé violent des Vénitiens, menaça du reſſentiment d'Amurath, & demanda la reſtitution des galeres. Le Baile lui allégua d'abord le droit commun, qui veut qu'on puniſſe celui qui entre furtivement dans la maiſon d'autrui, il fit valoir les capitulations auxquelles on avoit contrevenu, & prouva que la faute étoit entierement du côté des Commandans Turcs, qui contre les Traités avoient donné retraite aux Corſaires. Il demanda que les Corſaires fuſſent punis exemplairement, pour avoir, contre les ordres d'Amurath, changé de route, & violé le domaine d'un Etat ami de la Porte. Les Miniſtres de France, d'Angleterre & de Hollande préſenterent un Mémoire au Caïmacan, qui contenoit de fortes plaintes contre les Corſaires, à cauſe des dommages qu'ils cauſoient à chaque nation, parloient du traitement qu'ils avoient reçu comme d'une juſte punition, & offroient leur médiation pour accommoder l'affaire (*c*).

Procédé des Turcs.

Lorſqu'Amurath reçut la nouvelle de ce qui s'étoit paſſé à la Vallone, il ſe livra tellement à ſa colere, qu'il condamna à mort tous les Vénitiens qui étoient dans ſes Etats, ſans en excepter le Baile. Son Favori & le Grand Viſir arrêterent pendant treize jours le courier, qui devoit porter cet ordre barbare, & obtinrent enfin, que le Baile ſeul ſeroit arrêté. Le Caïmacan aiant reçu l'ordre du Grand Seigneur, fit prier le Baile de ſe rendre chez lui, & quoique Contarini eût la goutte, il fut obligé de s'y faire porter. Le Caïmacan le fit attendre quelque tems, afin de donner lieu à quatre Officiers Turcs de le preſſentir ſur

Colere d'Amurath.

(*a*) *Nani*, p. 604. *Gratiani*, p. 423. 424.
(*b*) Les mêmes, *Ricaut*, l. c. *Sagredo*, p. 331.
(*c*) *Nani*, p. 605, 606. *Gratiani*, p. 425, 426. *Sagredo*, p. 327-335. *Ricaut*, p. 134, 135.

SECTION X. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1610 juſqu'à l'an 1645.*

la reſtitution des galeres. Mais quand il apprit qu'elles étoient coulées à fond, & que le Sénat n'en offroit aucun dédommagement, il lut l'ordre du Sultan d'arrêter le Baile. Contarini répondit, qu'il étoit prêt de ſe ſoumettre pour l'intérêt de ſa Patrie, non ſeulement à la priſon, mais à la mort la plus cruelle. Le Caïmacan le fit conduire à Galata dans une maiſon, où il fut gardé, aiant cependant la permiſſion de recevoir des viſites. Il fit mettre auſſi des gardes au Palais de Veniſe. Ce fut envain que le Baile reclama le droit des gens, violé en ſa perſonne, & que les autres Miniſtres étrangers firent des plaintes. Les Turcs ne reſpectent point le caractere public, en de pareilles occaſions (*a*). Amurath envoya ordre auſſi de donner dix galeres aux Corſaires, à condition qu'ils paſſeroient l'hiver à Conſtantinople, pour ſe mettre en mer au Printems avec la Flotte Ottomane. Cette condition leur déplut, & ils refuſerent l'offre (*b*).

Fermeté des Vénitiens.

La nouvelle de la détention du Baile ne fut pas plutôt arrivée à Veniſe, qu'on en fit part aux Ambaſſadeurs de tous les Princes, on repréſenta combien il étoit néceſſaire que les Puiſſances Chrétiennes ſe réuniſſent contre l'ennemi commun. Mais tous ſe contenterent de plaindre la République ſans lui offrir de ſecours. Le Pape fit aſſurer le Sénat de ſon zele, offrit de l'aſſiſter de ſes forces, & d'exhorter les autres Princes à ne point abandonner les Vénitiens; dans le fond il ne fit rien. Cependant le Sénat ne négligea rien pour ſe précautionner à tout événement. On envoya ordre aux Généraux qui étoient dans le Levant de ſe tenir ſur leurs gardes; on arma ſeize galeres en Candie; on augmenta le nombre ordinaire des galéaſſes, ſous les ordres d'Antoine Piſani & de Sebaſtien Venier; on leva des troupes; on pourvut les places de vivres & de munitions, & on renforça les garniſons (*c*).

Lettre à Amurath, & ſa réponſe. 1639.

Cependant au milieu de ces préparatifs, auxquels on travailloit avec beaucoup de chaleur, on n'oublia rien de ce qui pouvoit appaiſer le Sultan. Le Sénat lui écrivit une lettre ſage & honnête, de même qu'au Grand Viſir, où l'on expoſoit l'inſolence des Corſaires, on juſtifioit leur punition par la teneur des Capitulations, & la République proteſtoit être dans l'intention de vivre toujours en bonne intelligence avec l'Empire Ottoman. Quand cette lettre fut rendue à Amurath, il venoit de prendre Bagdat d'aſſaut, & avoit fait paſſer la garniſon & les habitans au fil de l'épée. Enivré de ſa victoire, il reçut la lettre du Sénat avec mépris, & y fit une réponſe foudroyante; mais comme il l'envoya par un de ſes propres Officiers à Veniſe, & qu'au travers des termes pleins d'orgueil où elle étoit conçue, on ne laiſſoit pas d'entrevoir quelques ouvertures qui donnoient lieu de croire, qu'on pourroit entrer en négociation, les Vénitiens connurent qu'ils pourroient obtenir la paix par de l'argent (*d*). Malgré cela le Sultan envoya ordre au Caïmacan d'interdire tout commerce avec les États de la République, de ſaiſir & de mettre en ſequeſtre tous les navires & tous les effets des Vénitiens, & de faire tous les préparatifs néceſſaires pour un armement de mer conſidérable (*e*).

(*a*) *Nani*, p. 607. *Gratiani*, p. 426, 427. *Sagredo*, p. 336-342. *Ricaut*, p. 136, 137.
(*b*) Les mêmes.
(*c*) *Sagredo*, p. 346, 347. *Ricaut*, p. 137, 138. *Nani*, p. 609. *Gratiani*, p. 428.
(*d*) *Sagredo*, p. 347, 348. *Ricaut*, p. 138.
(*e*) *Nani*, p. 612, 613.

Section X.

Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1610 juſqu'à l'an 1645.

Cependant Amurath, après avoir mis ordre aux affaires de Perſe, reprit le chemin de Conſtantinople avec ſon armée. Elle diminua beaucoup par la peſte; Amurath lui-même tomba malade par les excès, qu'il feſoit dans le vin, & cette maladie en l'affoibliſſant, calma les mouvemens impétueux de ſon reſſentiment contre les Vénitiens. Quand il fut de retour à Conſtantinople, il ordonna au nouveau Caïmacan d'entrer en négociation avec le Baile. Celui-ci étoit un homme rompu dans les affaires, & le Caïmacan n'avoit pas moins d'expérience que lui, aiant eu longtems des Gouvernemens ſur les frontieres des Chrétiens. Le détail de la conférence que ces deux Miniſtres eurent enſemble eſt curieux; on peut le voir dans les deux Hiſtoriens que nous citons (*a*). Nous nous contenterons de dire que le Caïmacan conclut en conſeillant au Baile, d'offrir au nom de la République trois-cens mille ſequins, & lui promit d'emploier ſon crédit pour terminer l'affaire à ce prix-là.

Le Sénat négocie avec lui.

Le Sénat ne pouvoit eſpérer aucun ſecours des Princes Chretiens, alors fort diviſés entre eux, & ne devoit compter que ſur les forces de la République pour ſoutenir une guerre onéreuſe. Il ſe détermina donc à faire la paix à tout prix, & envoya au Baile les pouvoirs néceſſaires pour conclure. Ce Miniſtre ménagea ſi bien les choſes qu'il fit que la ſomme fut modérée à deux-cens cinquante mille ſequins. On conclut le Traité, dont les Articles portoient. 1. Que le Baile ſeroit remis en liberté, & qu'il reprendroit poſſeſſion de l'Hotel de Veniſe. 2. Que le commerce ſeroit rétabli ſans délai, ſur le même pied qu'auparavant. 3. Que les différends arrivés à l'occaſion de ce qui s'étoit paſſé à Vallone, ſeroient oubliés. 4. Que quand les Corſaires de Barbarie voudroient entrer dans un port de l'Empire Ottoman, ils ſeroient obligés de donner caution pour la ſureté des ſujets de la République. Que s'ils avoient déja fait quelque priſe ſur les Vénitiens, ils ne pourroient être ni reçus, ni protegés dans aucun des ports du Grand Seigneur, & que s'ils y étoient reçus, les Vénitiens pourroient les y attaquer ſans rompre la paix; qu'ils pourroient auſſi les attaquer en pleine mer, ſans que la Porte s'y intéreſſât. 5. Que les Agas & les autres Officiers du Grand Seigneur, qui violeroient ces articles, ſeroient privés de leurs charges. 6. Que le Baile payeroit au Grand Seigneur la ſomme de cinq-cens mille piaſtres, ou de deux-cens cinquante mille ſequins d'or. Ces Articles furent ratifiés au mois de Septembre 1639 (*b*). Le Sénat reçut la nouvelle de ce Traité avec beaucoup de plaiſir. Après avoir ainſi terminé ſes différends avec les Vénitiens, Amurath médita d'autres deſſeins & penſa à porter la guerre en Hongrie ou en Pologne. Mais ce Prince aiant fait une débauche exceſſive avec deux de ſes Favoris, fut attaqué d'une fievre ardente dont il mourut le 7 de Fevrier 1640, laiſſant l'Empire à ſon frere Ibrahim, Prince foible, ce qui diſſipa les allarmes de la Chretienté pour ce tems-là.

Il s'accommode. Conditions de l'Accord.

(*a*) *Sagredo*, p. 392-398. *Ricaut*, p. 154-156.

(*b*) *Sagredo*, p. 399-402. *Ricaut*, p. 157, 158. *Nani*, p. 629. *Gratiani*, p. 442, 443.

SECTION XI. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1645 juſqu'à l'an 1671.*

En 1641 commencerent les grands démêlés entre le Pape & le Duc de Parme, au ſujet du Duché de Caſtro. Les Vénitiens ſe déclarerent pour le Duc. Cette affaire donna lieu à une guerre, dont les événemens ne furent pas fort conſidérables. Elle ſe termina en 1644 par un Traité. Nous avons parlé ailleurs de ces démêlés ainſi il ſuffit de les indiquer ici (*a*).

Affaire de Caſtro. 1641-1644.

Peu après la concluſion du Traité qui finit l'affaire de Caſtro, le Pape Urbain VIII mourut, le 29 de Juillet 1644. On élut le 14 de Septembre pour lui ſucceder le Cardinal Pamphile, qui prit le nom d'Innocent X. Ce nouveau Pontife ſatisfit d'abord au deſir que les Vénitiens avoient de voir rétablir dans la ſalle des Ambaſſadeurs à Rome l'ancienne inſcription, que ſon prédéceſſeur en avoit fait ôter (*b*). On venoit d'ouvrir à Munſter & à Oſnabruch un Congrés pour la paix générale, qui étoit l'objet des vœux de toute l'Europe depuis longtems.

Mort d'Urbain VIII & élection d'Innocent X.

SECTION XI.

Hiſtoire de la Guerre de Candie, *depuis ſon origine juſqu'à la conquête de cette iſle par les Turcs, & l'entiere concluſion de leurs différends avec la République de Veniſe.*

Guerre de Candie Célebre.

PENDANT qu'on travailloit à rétablir la paix dans la Chretienté, il ſe préparoit d'un autre côté une guerre, qui peut être comparée aux plus fameuſes de l'Antiquité pour ſa durée, la varieté des événemens, le nombre des combats ſur mer, & l'opiniâtreté des ſieges. Je parle de la guerre des Turcs contre la République de Veniſe, pour l'iſle de Candie. Ce qu'il y a de plus étonnant c'eſt que le projet de cette guerre ſe forma ſous un Prince livré ſans réſerve à la molleſſe & à la volupté, qui étoit Ibrahim, ſucceſſeur d'Amurath IV. Mais avant que d'entrer dans l'hiſtoire de cette guerre, il faut en indiquer la ſource ou ce qui ſervit de prétexte aux Turcs pour l'entreprendre, & d'abord, il eſt néceſſaire de donner en peu de mots une idée de l'état de la Cour Ottomane.

Etat de la Cour Ottomane.

Ibrahim étoit un Prince qui ne ſe mettoit nullement en peine de la conduite de l'Empire. La Sultane ſa mere étoit fiere, ambitieuſe, & avoit un grand crédit. Le Grand Viſir Muſtapha étoit habile & zélé pour la gloire & les intérêts de ſon Maître. Mais ce Miniſtre n'aiant pas eu autant d'égards pour la Sultane, quelle demandoit, & s'étant rendu redoutable par ſon autorité & par l'affection des ſoldats, cette Princeſſe le fit étrangler, & le Capitan Bacha eut le même ſort pour s'être expliqué trop librement ſur quelques extravagances d'Ibrahim. La charge de Grand Viſir fut donnée à Mahomet, Bacha de Damas, homme dur & ennemi juré des Chretiens. Bechir Bacha de Rhodes fut déclaré Capitan Bacha (*c*).

(*a*) *Hiſt. Univ.* T. XXXII, ou *Hiſt. Mod.* T. XVIII. p. 578-582.

(*b*) Là-même, p. 584.

(*c*) *Nani*, P. II. L. I. p. 25 du T. IX. des Hiſtoriens de Veniſe. *Gratiani*, L. IX. p. 556. *Ricaut*, p. 185, 186.

Section XI. *Histoire de Venise depuis l'an 1645 jusqu'à l'an 1671.*

Le Chef des Eunuques du Serrail nommé Zambul, aiant des raisons de craindre pour sa tête (*a*), demanda & obtint la permission de faire le voyage de la Mecque, & de vivre ensuite en Egypte. Il s'embarqua avec les immenses trésors qu'il avoit amassés sous trois Empereurs, sur la flotte d'Alexandrie. Cette flotte étoit composée d'un gros galion, de deux navires moins considérables & de sept saïques. Dans le même tems le Général Boisbaudrand avoit mis en mer avec six galeres de Malte, dans le dessein de chercher cette Flotte. Il la rencontra entre les isles de Scarpandro & de Rhodes, l'attaqua & malgré la force du galion s'en rendit maître. L'Eunuque Zambul se défendit courageusement & fut tué, le Général de Malte y perdit aussi la vie (*b*). On publia, qu'une esclave qui fut prise étoit une des maitresses d'Ibrahim, & qu'un enfant qu'elle avoit avec elle étoit un fils du Sultan. Mais quand on est instruit des usages des Turcs, il est aisé de sentir que ce n'est là qu'un conte. L'Ordre de Malte ne laissa pas de faire élever cet enfant en Prince pendant plusieurs années, mais voiant que les Turcs ne se mettoient point en peine de le racheter, il entra dans l'ordre de St. Dominique, & a été connu sous le nom de Pere Ottoman. Les galeres de Malthe, après la fin du combat, allerent jetter l'ancre pour faire de l'eau à Calismene, port de l'isle de Candie au Sud, éloigné des garnisons Vénitiennes & tout ouvert, & delà cette Flotte se rendit à Malte (*c*).

Cause de la guerre de Candie.

Ibrahim ressentit vivement ce coup, jura la ruine de Malte, & témoigna un emportement extrême contre les Vénitiens. D'abord il en couta la vie au Capitan Bacha. Le Grand Visir étoit charmé d'avoir une occasion d'attaquer les Chretiens; mais celui qui animoit le plus le Sultan, étoit le Cadilesquer de Natolie, qui avoit été son Précepteur, & avoit un grand pouvoir sur son esprit. Il obtint la permission de mander les Ambassadeurs Chretiens qui étoient à Constantinople, & quoiqu'il fût au dessous de leur caractere d'avoir à faire avec lui, ils s'y prêterent pour ne pas aigrir les esprits. Assisté du Cadilesquer de la Grece, il leur demanda fiérement, pourquoi ils tardoient tant à donner satisfaction pour les vaisseaux, les marchandises, & les équipages, que les Corsaires de Malte avoient si indignement pris, pillés & tués? Les Ambassadeurs répondirent unanimement, que les Maltois ne regardoient point leurs Maîtres, qu'ils étoient indépendans & se gouvernoient par leurs propres loix. Le Cadilesquer repliqua durement; qu'il y avoit de l'impudence à nier un fait évident, que tout le monde savoit, que les Maltois étoient un corps composé de toutes les nations Chretiennes, qui fesoient gloire d'exercer toutes sortes de brigandages; & que les Princes Chretiens favorisoient ces pestes publiques, & les combloient de bienfaits, que par conséquent ils étoient tous en faute & avoient part à ce qui s'étoit passé. Se tournant ensuite vers Jean Soranzo, Baile de Venise, il lui dit encore plus rudement, que les Vénitiens avoient reçu les Pirates dans leurs ports, & leur avoient permis de mettre pied à terre en Candie & d'y prendre des rafraichissemens. Soranzo répondit; Que les Vénitiens n'avoient rien de commun avec les Maltois, & que pour

Les Turcs veulent envahir l'isle de Candie. 1645.

(*a*) Voyez *Ricaut*, p. 187, 188.
(*b*) *Nani*, p. 26-28. *Gratiani*, p. 556, 557. *Ricaut*, p. 189, 190.
(*c*) Les mêmes.

SECTION XI. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1645 juſqu'à l'an 1671.*

prévénir tout ſujet de plainte ils les empêchoient d'entrer dans leurs ports; que celui où les Maltois étoient entrés étoit un lieu tout ouvert, ſans fortifications. Que par la même raiſon, le Sénat ne ſe plaignoit point que d'autres Corſaires, dont les Vénitiens ſouffroient beaucoup, entraſſent dans les ports du Grand Seigneur, malgré les défenſes qu'il avoit faites à cet égard. Enfin les Ambaſſadeurs demanderent du tems pour mettre leurs raiſons par écrit, & trois jours après ils remirent des Mémoires ſur ce ſujet (*a*).

Les Turcs parurent s'adoucir, & diſſimulerent. Dans un Divan ſecret, on repréſenta que la conquête de Malte n'offroit pas une acquiſition proportionnée aux difficultés qu'il y auroit à s'en rendre maître; au lieu que la conquête de l'iſle de Candie étoit d'une grande importance, que cette iſle étoit la clef de l'Archipel, qu'elle étoit preſque au centre de l'Empire, qu'une fois ſoumiſe, elle ſeroit le rempart des Provinces maritimes de Turquie, & que delà on pourroit aiſément porter la guerre en Sicile ou en Italie, quand on le jugeroit à-propos, que d'ailleurs cette conquête ne ſeroit pas difficile, les Vénitiens n'étant point ſur leurs gardes, n'aiant que peu de ſecours à eſpérer des Princes Chretiens, & les Candiots étant peu affectionnés à la République. On réſolut donc d'attaquer l'iſle de Candie, mais de tenir ce deſſein ſecret, & de déclarer la guerre à Malte (*b*).

Leur diſſimulation. Meſures des Vénitiens.

Les Turcs firent équipper une nombreuſe Flotte, & toutes les forces navales de Barbarie eurent ordre de la joindre, le rendez-vous fut marqué, & on prit jour pour le départ. Le bruit de ces grands préparatifs, détermina les Chevaliers de Malte à prendre des meſures pour leur défenſe. Le Baile ne négligea rien pour découvrir les deſſeins des Turcs, il vit le Grand Viſir le Capitan Bacha & les principaux Officiers, qui lui jurerent tous qu'on n'en vouloit point aux Vénitiens, & qu'ils ſe flatoient même, que s'ils étoient obligés d'aborder à quelqu'un des ports de la République, ils y ſeroient reçus avec amitié. Cependant diverſes circonſtances concouroient à augmenter les ſoupçons du Sénat, entre autres la défenſe faite en Turquie de laiſſer ſortir des grains pour Candie, ſous prétexte d'approviſionner la Flotte deſtinée contre Malte. On ordonna d'armer en Candie vingt galeres, trente & deux galéaſſes à Veniſe, & d'envoyer des troupes en Dalmatie & en Candie. Ce qui fit connoitre que ce n'étoit pas ſans ſujet que le Sénat prenoit des précautions, c'eſt qu'il reçut avis de Baptiſte Nani, Ambaſſadeur de la République à la Cour de France, qu'il étoit bien certain que la Porte en vouloit à la République, & avoit deſſein d'attaquer l'iſle de Candie. Auſſitôt on nomma François Molino Provéditeur Général de Mer; Antoine Capello, connu par l'affaire de la Vallone, partit pour Candie avec treize gros vaiſſeaux, & on envoya ordre à André Cornaro, qui commandoit en Candie de fortifier les places & de les munir, d'aſſembler & d'exercer les milices, qui en avoient grand beſoin (*c*).

Départ de la Flotte Turque.

La Flotte Ottomane leva l'ancre le 10 de Mai 1645. Elle étoit compoſée de quatrevingt-une galeres, en comptant huit galeres de Barbarie, de deux

(*a*) *Nani*, p. 30, 31. *Gratiani*, p. 559, 560. *Ricaut*, p. 191, 192.

(*b*) *Nani*, l. c. *Gratiani*, p. 560, 561.

Ricaut, p. 193, 194.

(*c*) *Nani*, p. 32-40. *Gratiani*, p. 561-564. Voy. auſſi *Ricaut*, p. 194-196.

galéaſſes, d'un grand galion, nommé la Sultane, de dix vaiſſeaux d'Alexandrie, de deux vaiſſeaux de Tunis, de dix navires Anglois ou Hollandois, que l'on avoit forcés à ſervir, & de trois-cens ſaïques, chargés de ſoldats, de proviſions & de munitions. Cette Flotte portoit ſept mille Janiſſaires, quatorze mille Spahis, environ cinquante mille autres ſoldats, trois mille Pionniers, d'autres diſent vingt-mille, & ſoixante-dix gros canons de batterie (*a*). Juſuf Capitan Bacha s'arrêta dix jours à Chio, delà ſa Flotte paſſa à la hauteur de l'iſle de Tine, qui appartient aux Vénitiens, dont les habitans lui envoyerent des rafraichiſſemens. Elle cotoya la Morée & parut faire voile vers Malte. Cette manœuvre raſſura d'abord un peu les eſprits en Candie. Molino étoit à Corfou avec vingt-ſix galeres, quatre galéaſſes, & quelques gros vaiſſeaux, pour obſerver les Turcs. Il fut incertain ſur le parti qu'il prendroit s'il devoit faire voile pour Candie afin d'y joindre la Flotte de Capello, où s'il reſteroit à Corfou. Comme il parut dangereux de prendre le premier parti, parcequ'on s'expoſoit à tomber dans la Flotte Turque, & que d'ailleurs on laiſſoit à découvert la mer du côté de Corfou, on réſolut de ſe porter à l'iſle de Zante. Molino ſe trouvant malade, Laurent Marcello s'y rendit avec la Flotte (*b*).

Le Baile eſt arrêté.

Cependant Juſuf étant arrivé à une certaine hauteur, dépêcha un brigantin à Conſtantinople, pour donner avis qu'il alloit paſſer en Candie. Les Turcs leverent alors le maſque, & le Grand Viſir chargea le Vaivode de Péra, d'aller avec cinquante hommes inveſtir la maiſon du Baile, & de le retenir priſonnier. Soranzo ſe plaignit de la perfidie des Turcs; les Ambaſſadeurs de France & d'Angleterre firent des repréſentations au Viſir, qui leur répondit, que le Sultan étoit ſi irrité contre les Vénitiens, qu'il avoit ordonné de faire mourir le Baile ſur le champ, & que lui-même au péril de ſa tête, avoit obtenu avec bien de la peine, qu'il ſe contentât que ce Miniſtre fût arrêté (*c*). Pour juſtifier la perfidie dont on avoit uſé, on imputa aux Vénitiens pluſieurs choſes ſans fondement, ce qui n'empêcha pas qu'en général les Turcs ne déſapprouvaſſent la conduite du Sultan. Le Mufti & l'Aga des Janiſſaires furent de ce nombre : Ibrahim les dépoſa, & il leur en auroit coûté la vie, s'il n'avoit craint quelque tumulte (*d*).

Les Turcs debarquent en Candie.

La Flotte Ottomane parut le 24 de Juin à la hauteur de l'iſle de Candie, & les Turcs débarquerent ſans oppoſition à deux milles de la Canée. Juſuf fit d'abord attaquer le Fort Saint Théodore, place ſans défenſe. Blaiſe Juſtiniani, qui y commandoit ſoixante-cinq ſoldats, voyant les Turcs entrer de tous côtés, préféra la mort à l'eſclavage, mit le feu aux mines, & ſauta en l'air avec deux-cens Turcs. Le Capitan Bacha fit couper la tête ſur ſa galere à dix ou douze ſoldats Vénitiens, qu'on avoit tirés de deſſous les ruines, encore en vie. Le Bacha qui commandoit les troupes, fit ravager la campagne, & établit ſon quartier à Caſal Galata, à quatre milles de la Canée (*e*).

(*a*) *Ricaut*, p. 202. *Gratiani*, p. 567. *Nani*, p 40, 41.

(*b*) *Gratiani*, p. 567, 568. *Nani*, ubi ſup. *Ricaut*, p. 202, 203.

(*c*) *Nani*, p. 42. *Gratiani*, p. 568. *Ricaut*, p. 204.

(*d*) *Gratiani*, p. 569. *Nani*, l. c.

(*e*) *Gratiani*, p. 570 *Nani*, p. 43.

SECTION XI. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1645 juſqu'à l'an 1671.*

Etat de la Canée.

Cette ville eſt ſituée au fond d'un Golfe entre le Cap Spada & le Cap Melica, & elle a un port ſpacieux. C'eſt un quarré long dont les trois côtés vers la terre ont deux mille ſoixante pas, tandis que le quatrieme du côté de la mer en a cinq-cens ſoixante. La place étoit munie de cinq baſtions avec des courtines; mais il n'y avoit point d'ouvrages extérieurs, d'ailleurs les fortifications avoient été négligées, & étoient en mauvais ordre, & il y avoit pour toute garniſon mille ſoldats. Antoine Navagier, qui les commandoit, envoya, d'abord qu'on découvrit la Flotte Turque, demander du ſecours à Cornaro, occupé alors à raſſembler les milices de l'Ile, & à Capello qui étoit dans le Port de Suda avec ſa Flotte. Ce dernier ne jugea pas à-propos de quitter ſon poſte; mais Cornaro envoya d'abord un petit corps de cavalerie raſſemblé à la hâte, & ſuivit bientôt avec quatre-cens hommes de pied. Il ne put raſſembler que très-peu d'Inſulaires Miliciens, & encore la plupart ſe diſſiperent, & gâterent leurs armes pour ne pas être dans la néceſſité de combattre. Cornaro trouva encore moyen d'introduire dans la Place le Chef des Ingénieurs avec trois-cens hommes (*a*).

Ardeur des Vénitiens à ſe mettre en défenſe.

Dès qu'on eut reçu à Veniſe la nouvelle de l'empriſonnement du Baile & de l'invaſion de l'iſle de Candie, on ſe porta avec toute l'ardeur poſſible à faire des préparatifs pour ſe défendre. On fit armer dix nouvelles galeres & deux galéaſſes; on ſoudoya douze gros vaiſſeaux en Hollande, & un grand nombre d'autres dans tous les ports d'Italie. Tout le monde à Veniſe s'empreſſa à offrir ſes biens pour le ſervice de la Patrie, le Clergé, les Ordres Religieux, les Nobles & le Citadins fournirent à l'envi de l'argent, & on n'épargna rien pour lever des troupes. Le Sénat s'adreſſa auſſi à toutes les Puiſſances Chretiennes pour obtenir du ſecours. Le Pape publia un jubilé, accorda une levée extraordinaire de cent mille ducats ſur le Clergé, & donna cinq galeres; le Roi d'Eſpagne & le Grand Duc de Toſcane en fournirent auſſi chacun cinq, & l'Ordre de Malte en donna ſix. On en forma une eſcadre ſous les ordres de Nicolas Ludoviſio, Prince de Venoſe, neveu du Pape. La France donna cent mille écus & quatre brûlots. Les Génois n'accorderent rien, parcequ'ils formerent des prétentions, auxquelles on ne put acquieſcer. L'Empereur excuſa ſon impuiſſance, par la guerre qu'il avoit alors à ſoutenir (*b*).

Opérations de la Flotte Vénitienne.

La Flotte Vénitienne étoit à Zante, & les Généraux n'étoient nullement d'accord ſur ce qu'ils feroient. Jérome Moroſini, qui commandoit les Galéaſſes, vouloit qu'on tentât à tout prix le ſecours de la Canée, ſe perſuadant qu'on pourroit paſſer au milieu des ennemis. Les autres prétendoient, qu'il y auroit de la témérité à expoſer ainſi la Flotte, & qu'il falloit attendre que les auxiliaires fuſſent arrivés. Enfin on réſolut d'envoyer quatre des meilleurs vaiſſeaux avec des vivres, des munitions & douze-cens ſoldats à la Canée, & pour ne pas perdre le tems inutilement, la Flotte entreprit de faire une diverſion dans la Morée. Elle alla attaquer Patras, prit la ville & la ſaccagea mais n'entreprit point le ſiege de la Citadelle, parcequ'on prévoyoit qu'il tireroit en longueur. Cette expédition ne laiſſa pas

(*a*) Les mêmes.
(*b*) *Nani*, l. c. p. 48-50. *Gratiani*, p. 572, 575. *Ricaut*, p. 207-209.

pas de repandre la terreur dans la Morée, & le Grand Visir y fit passer quatre mille hommes, qui étoient destinés pour Candie (*a*). SECTION XI.

Histoire de Venise depuis l'an 1645 jusqu'à l'an 1671.

Les Capitaines des quatre vaisseaux, destinés à porter du secours aux assiégés firent mal leur devoir, & n'oserent affronter le danger. Ils firent le tour de l'isle, gagnerent la côte au Sud, débarquerent les soldats à Girapetra, & allerent mouiller à Sittia. Les soldats se rendirent par terre auprès de Cornaro, lorsque la Place étoit déja rendue. Cornaro, aiant attendu inutilement l'arrivée de la Flotte, sollicita fortement Capello d'attaquer la Flotte ennemie, qui étoit devant Saint Théodore, sans ordre, & sans soldats. Mais Capello ne voulut jamais quitter le port de Suda, qu'il regardoit comme le poste dont la conservation importoit le plus. Cornaro tenta alors à diverses reprises de jetter du secours dans la Place, & réussit à y en faire entrer quelques-uns (*b*).

Siege de la Canée.

Les Turcs poussoient le siege avec fureur, & les assiégés leur opposoient une résistance intrépide. Les travaux & les combats de part & d'autre étoient continuels. On creusoit des mines & on les éventoit. Les assiégés en avoient déja éventé trois, lorsqu'une quatrieme aiant ouvert une assez grande brêche, les Turcs donnerent un assaut, qu'ils reprirent jusqu'à trois fois sans succès, ensorte que le Bacha fut obligé de faire sonner la retraite. Le 10 d'Août, il fit donner un assaut général par quatre endroits; les habitans & l'Evêque avec le Clergé craignant d'être emportés d'assaut, secondérent si courageusement la garnison, que les ennemis furent repoussés. Mais de leur côté les assiegés s'affoiblissoient, ils eurent ce jour-là plus de trois-cens hommes morts ou blessés. Cependant les Turcs en avoient déja perdu plus de vingt mille par les assauts, les maladies & la désertion, & ils appréhendoient l'arrivée de la Flotte Chretienne. Le Bacha pressa ses travaux, & fit creuser une mine, qui fit son effet le 17 d'Août, & ouvrit une large brêche. Les Turcs monterent d'abord à l'assaut, qui fut des plus furieux: il dura sept heures, & les ennemis y perdirent beaucoup de monde, les assiégés les repousserent enfin, mais ils eurent un grand nombre de morts & de blessés (*c*).

La Place capitule.

On proposa alors de capituler, & François Wert, qui avoit la direction des ouvrages, insista fortement sur l'impuissance où l'on étoit de tenir plus longtems, sans exposer les habitans à la boucherie. Ceux qui vouloient prolonger le siege ne se rendirent point. Wert sortit du Conseil, & publia hautement son avis. Le peuple s'émeut, courut à la maison de Navagier, demandant avec menaces, qu'on prévint sa perte, en capitulant. Il fut obligé de rassembler le Conseil, & la crainte détermina le grand nombre à traiter, il n'y eut que George Morosini, Barbaro Badouer, & Cornaro qui s'y opposerent. Le Bacha, qui avoit perdu dans les combats plus de dix-huit mille hommes, & qui craignoit l'arrivée de la Flotte Chretienne, ne se montra pas difficile sur les conditions. La Capitulation fut signée le 19 d'Août. On convint, que les Vénitiens rendroient la place dans six jours,

(*a*) *Gratiani*, p. 573, 574. *Nani*, p. 50, 51.

(*b*) *Gratiani*, p. 574-576. *Nani*, p. 51-53.

(*c*) *Nani*, p. 54-56. *Gratiani*, p. 577-579.

SECTION XI. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1645 juſqu'à l'an 1671.*

que les Magiſtrats, les Officiers & les ſoldats ſortiroient avec armes & bagage, & qu'ils pourroient emmener les galeres & les autres bâtimens qui étoient dans le Port. Que ceux des habitans qui voudroient ſe retirer, en auroient la liberté, & celle d'emporter leurs biens, qu'on leur fourniroit s'il étoit néceſſaire des vaiſſeaux pour les tranſporter à la Suda. Que ceux qui reſteroient ſeroient maintenus dans la jouiſſance de leurs biens, de leurs loix, & de leur Religion, qu'on ne toucheroit ni aux Egliſes, ni aux Monaſteres. On donna de part & d'autre des ôtages. Les Vénitiens rendirent la place le 22 d'Août, trois jours plutôt que l'on n'étoit convenu, à cauſe des deſordres auxquels les habitans ſe porterent; foulant aux pieds les loix & le reſpect dû aux Magiſtrats, ils pillerent non ſeulement les magaſins publics, mais les maiſons particulieres, comme dans une ville priſe d'aſſaut, ce qui obligea les Chefs des Vénitiens de hâter leur départ. Le Bacha n'eut pas ſitôt pris poſſeſſion de la ville, qu'il viola la capitulation, & exerça la plus cruelle tirannie. Il chaſſa d'abord tous les Eccléſiaſtiques ſéculiers & réguliers, changea en Moſquées les deux principales Egliſes, & fit ſervir les autres avec les couvens d'écuries & de caſernes. Il obligea non ſeulement le peuple, mais les Nobles mêmes à travailler à la réparation des brêches. Il choiſit les plus belles filles & les plus beaux garçons, qu'il envoya à Conſtantinople pour le ſervice du Serrail. Bientôt après ſous le faux prétexte de trahiſon, il en fit mourir un grand nombre, les uns furent mis en croix, d'autres empâlés & pluſieurs bannis, deſorte que la ville fut preſque déſerte (*a*).

Mauvaiſe conduite de Capello.

La priſe de la Canée jetta l'épouvante dans Retimo & dans Candie. Dans la premiere de ces villes, il y eut même un tumulte, & l'on étoit prêt à porter les clefs aux Turcs, ſi François Mula, Général de la cavalerie n'étoit ſurvenu avec deux compagnies. Candie n'avoit pas une garniſon proportionnée à l'étendue de la ville, ni des proviſions ſuffiſantes pour un peuple nombreux. Cornaro ſe rendit à cette Capitale pour raſſurer les eſprits chancelans, & recommanda à Capello de garder ſoigneuſement le port de Suda. Mais à peine Cornaro fut-il parti, que ce Général prétexta la néceſſité de renouveller ſa proviſion d'eau, pour ſortir de la Suda, & conduiſit ſon eſcadre à Sittia, vers l'extrémité Occidentale de l'iſle, où étoient encore les quatre vaiſſeaux, qui avoient débarqué des troupes dans l'iſle. Le Capitan Bacha aiant appris ſon départ, envoya pluſieurs galeres à Suda, ſe flatant que la garniſon & les habitans intimidés ſe rendroient ſans peine. Voiant qu'il s'étoit trompé il ſe ſervit de Jaques Prémarino, un des ôtages que Navagier lui avoit donnés, qui avoit pris lâchement le parti de reſter à la Canée parmi les Infideles. Il l'envoya pour perſuader à ceux qui commandoient à Suda de rendre la Place. Jérôme Minoto & Michel Malipier, répondirent qu'ils aimoient mieux s'enſévelir ſous les ruines de Suda, que de trâhir leur honneur & leur patrie, & après avoir reproché à Prémarino ſa trahiſon, ils firent même tirer ſur la galere, qui l'avoit amené (*b*). Le Capitan Bacha réſolut alors d'attaquer cette Place & de la réduire par force, mais l'arrivée de la Flotte Chretienne l'en empêcha.

(*a*) *Nani*, p. 57-60. *Gratiani*, p. 579-582. (*b*) *Nani*, p. 60, 61. *Gratiani*, p. 582, 583.

Section XI. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1645 juſqu'à l'an 1671.*

Ludoviſio avec ſon eſcadre avoit joint la Flotte Vénitienne à Zante, le 29 d'Août, & l'on ſe diſpoſoit à paſſer en Candie, quand on reçut la nouvelle de la reddition de la Canée. La douleur qu'on en eut fut aggravée & par la honte de n'avoir pas porté du ſecours à la Place, & par le chagrin d'avoir perdu l'occaſion de combattre la Flotte ennemie avec avantage, tandis que les Turcs étoient encore occupés au ſiege. Ludoviſio vouloit s'en retourner, mais Louis Verazzano, Commandant des galeres de Toſcane, repréſenta ſi fortement la lâcheté qu'il y auroit d'abandonner les Vénitiens, que toute la Flotte mit à la voile. Quand elle fut à la hauteur du Cap de Spada, on délibéra ſi l'on iroit tout droit attaquer la Flotte ennemie, ou ſi l'on gagneroit le port de Suda, pour s'y joindre avec les vaiſſeaux de Capello & les galeres de Moroſini. Verazzano étoit du premier, avis, parceque s'étant avancé avec deux galeres, il avoit remarqué que la Flotte des Turcs étoient fort en déſordre & nullement préparée pour combattre. Malheureuſement l'avis de différer prévalut, & la Flotte entra dans le port de Suda, le 4 de Septembre. On n'y trouva ni Cornaro, ni Capello, & il fallut encore perdre du tems pour leur envoyer ordre de venir joindre la Flotte. Après leur arrivée, on tint Conſeil de guerre. Ludoviſio & les Commandans des galeres d'Eſpagne & de Malte ne vouloient point qu'on hazardât une bataille; les Vénitiens & Verazzano étoit au contraire d'avis qu'il falloit combattre; les Vénitiens déclarerent même qu'ils s'y porteroient ſeuls, ſi les auxiliaires refuſoient de les ſeconder. La crainte du deshonneur triompha de l'opiniâtreté ou de la frayeur de Ludoviſio. Il fut réſolu qu'on ſortiroit le ſoir du 15 de Septembre, pour attaquer les Turcs à la pointe du jour. La Flotte étoit des plus belles, compoſée de ſoixante-une galeres, quatre galéaſſes, trente-ſix vaiſſeaux, dix galiotes, & d'un grand nombre de moindres bâtimens. A peine étoit-elle ſortie du port, qu'un vent violent la diſperſa, & qu'il fallut rentrer dans le port pour réparer quelque dommage que les bâtimens avoient reçu. Le tems s'étant calmé, la Flotte ſortit de nouveau; Capello & Verazzano, qui avoient l'avant-garde commencerent à canonner les Turcs, ceux-ci étoient à l'ancre aux environs de Saint-Théodore, & leurs vaiſſeaux reſerrés dans un endroit étroit ne pouvoient manœuvrer aiſément, enſorte que les Vénitiens avoient lieu d'eſpérer la victoire. Dans le tems que les autres commandans ſe mettoient en devoir de ſeconder l'avant-garde, il s'éleva une tempête, qui mit la Flotte des Alliés en deſordre, la diſperſa, & l'obligea de regagner le port de Suda (*a*).

Arrivée de la Flotte Chretienne.

Ces contretems découragerent les auxiliaires; croiant avoir fait leur devoir, ils prirent le parti de retourner en Italie, au commencement d'Octobre, après avoir paſſé un mois avec les Vénitiens. Les Généraux de ceux-ci délibérerent ſur ce qu'ils feroient, les avis furent fort oppoſés, par la jalouſie de quelques-uns des chefs les uns contre les autres. Enfin on ſe détermina à tâcher d'empêcher les Turcs de recevoir des vivres par mer, pour les affamer en Candie. On apprit ſur ces entrefaites qu'il y avoit à Milo trois Sultanes, chargées de munitions & de pro-

Inutilité de cette Flotte.

(*a*) *Nani*, p. 61, 62. *Gratiani*, p. 583-586.

SECTION XI. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1645 juſqu'à l'an 1671.*

viſions, qui n'attendoient qu'un vent favorable pour paſſer à la Canée. On fit voile vers cette iſle, mais les Turcs, voyant venir la Flotte, étoient ſortis pour ſe ſauver. Malgré la groſſe mer & un vent violent, on les pourſuivit; deux de ces vaiſſeaux ſe ſauverent à la faveur des ténebres, & le troiſieme fut pris par les Vénitiens. La ſaiſon devenant de plus en plus orageuſe, les Vénitiens entrerent dans les différens ports de l'iſle. Cornaro s'occupa pendant l'hiver à augmenter les fortifications de la Capitale, & le Sénat y fit paſſer divers renforts. Le Capitan Bacha, après avoir un peu ravitaillé la Canée, retourna avec ſa Flotte à Conſtantinople (*a*).

Meſures qu'on prend à Veniſe. Le Doge élu Capitaine Général. Sa mort.

On travailla à Veniſe à prendre les meſures néceſſaires pour ſoutenir la guerre contre un ennemi formidable. Le Sénat ne borna pas ſes ſoins à l'iſle de Candie, on pourvut à la ſureté des autres iſles; on envoya auſſi des troupes en Dalmatie pour garder les frontieres. Pour animer le courage de ceux qui ſervoient, & prévenir les ſuites de la mauvaiſe conduite de ceux qui manqueroient à leur devoir; on décerna des honneurs & des recompenſes à quelques-uns des Chefs, qui s'étoient diſtingués par leurs ſervices en Candie; & d'autre part Navagier & Marin Capello furent appellés à rendre compte de leur conduite. Le premier qui n'avoit rien à ſe reprocher, ſe conſtitua volontairement priſonnier, & fut abſous. Capello, qui par ſon opiniâtreté avoit cauſé en partie la perte de la Canée, fit naître divers incidens pour trainer l'affaire en longueur, & mourut avant le jugement prononcé. Un autre objet occupa le Sénat. La diviſion qui avoit regné entre les Généraux, fit réſoudre de créer un Capitaine Général avec pouvoir abſolu de décider des opérations, ainſi que cela s'étoit pratiqué dans certaines conjonctures difficiles. L'élection ſe fit par ſcrutin, & l'on trouva un grand nombre de ſuffrages qui nommoient le Doge François Erizzo, qui avant que de parvenir à la premiere dignité avoit donné de grandes preuves de valeur & de capacité à la guerre. On ſuſpendit alors le ſcrutin, & ſur la propoſition des Conſeillers, tous d'une voix unanime ſupplierent le Doge, de vouloir accepter la charge de Capitaine Général pour le ſervice de la Patrie. Ce vieillard, âgé de quatrevingt ans, témoigna qu'il étoit prêt à conſacrer au ſervice de la République les derniers momens d'une vie, qui lui avoit toujours été dévouée, & animé d'une généreuſe ardeur, qui brilloit dans ſes yeux, il ajouta, qu'il partiroit avec d'autant plus de joie, parcequ'il prévoyoit qu'il auroit le bonheur de mourir pour la patrie. Le diſcours de cet illuſtre vieillard arracha des larmes à toute l'aſſemblée. On nomma Jean Capello & Nicolas Delfino, deux des Conſeillers pour accompagner le Doge & pour lui ſervir de Conſeil, & on régla tous les fraix de ſon embarquement. Le Chevalier Jean Peſaro, Procurateur de Saint Marc, fut le ſeul qui s'oppoſa à ces réſolutions, il repréſenta que la commiſſion donnée au Doge étoit contraire aux ſages coutumes de la République, & occaſionnoit une dépenſe, dont on pouvoit faire un meilleur emploi. Que le grand âge du Doge offroit plus de reſſource pour le conſeil que pour l'action; qu'il réſiſteroit difficilement aux fatigues

(*a*) *Nani*, p. 63, 64. *Gratiani*, p. 586-588.

de la guerre, & que le moins qui en pouvoit réſulter étoit de la lenteur & de l'embarras dans les opérations. Qu'il étoit même à craindre, que le bruit de ſon embarquement ne portât Ibrahim à s'arracher aux délices du Serrail, pour ſe mettre à la tête de ſes armées, ce qui rendroit le poids de la guerre plus difficile à ſoutenir. Ces conſiderations ne firent aucune impreſſion, & l'on confirma la réſolution qui avoit été priſe (*a*). Le Doge ſe prépara courageuſement au départ, & un grand nombre de Nobles ſe diſpoſoient à le ſuivre. Les ſoins qu'il ſe donna, épuiſerent ſes forces, & il ſuccomba, étant mort univerſellement regretté, à la fin de l'année (*b*).

François Molino, Procurateur de Saint-Marc, lui ſuccéda, & le commandement en chef de la guerre de Candie fut donné à Jean Capello, l'un des Conſeillers, que l'on nomma en même tems Procurateur de Saint Marc. La République continuoit de ſolliciter le ſecours des Princes Chretiens; mais leurs diviſions & les difficultés du Congrès de Munſter mirent obſtacle au ſuccès de ſes ſollicitations. Uladiſlas Roi de Pologne parut ſeul diſpoſé à faire une diverſion, moyennant de gros ſubſides, que la République lui auroit donné. Mais le ſuccès de cette négociation dépendoit de celui de la Diette de Pologne, qui ne tourna pas au gré du Roi. Le Cardinal Mazarin avoit envoyé M. de Varenne Ambaſſadeur extraordinaire à Conſtantinople, pour tâcher de ménager la paix pour les Vénitiens. Le Cardinal & cet Ambaſſadeur conſeillerent au Sénat d'écrire au Sultan & au Grand Viſir; il s'y détermina pour n'avoir rien à ſe reprocher, mais ſans en rien eſpérer. Ibrahim avoit d'abord eu beaucoup de joie de la priſe de la Canée, mais enſuite il fit réflexion qu'une ſeule ville lui avoit couté un nombre de ſoldats ſuffiſant à ſon avis pour conquérir toute l'iſle, dont le Grand Viſir lui avoit fait eſpérer de le rendre maître dans une ſeule campagne. Mécontent auſſi de ce que Juſuf avoit donné la liberté aux Magiſtrats & aux autres Vénitiens de ſe retirer, tandis qu'il s'imaginoit, qu'on auroit rendu toutes les places de l'iſle pour les racheter, Ibrahim avoit dépoſé le Viſir, & fait étrangler le Capitan Bacha. Le Baile Soranzo avoit dans le même tems couru grand riſque de la vie. Ibrahim ayant été informé de la priſe de la Sultane à la hauteur de l'iſle de Milo, ce Prince cruel condamna le Baile à la mort, & ſes Miniſtres eurent bien de la peine à obtenir la révocation de cet arrêt, en lui repréſentant que les Vénitiens s'en vengeroient ſur les priſonniers & ſur les Marchands Turcs, qu'ils avoient en leur pouvoir. Alors Ibrahim ordonna qu'on enfermât Soranzo dans le château des ſept tours; s'étant calmé enſuite, il permit qu'il reſtât dans le lieu de ſon arrêt ordinaire. Soranzo aiant reçu les lettres du Sénat, & n'aiant pas la permiſſion de ſortir pour les remettre au Grand Viſir, M. de Varenne s'en chargea & les rendit. Le Viſir les aiant lues, lui dit, que la raiſon & la juſtice n'avoient aucun pouvoir ſur l'eſprit d'Ibrahim, qu'il n'oſeroit jamais lui propoſer la paix, à moins que les Vénitiens ne lui cédaſſent le royaume de Candie & ne lui rembourſaſſent les fraix de la guerre. Il ajouta, que ſi on l'obligeoit d'emploier la force, il ne ſe borneroit pas à la conquête de Candie, & qu'il faudroit ou lui céder encore d'autres terres,

François Molino, XCIX. *Doge de Veniſe.* 1646.

(*a*) *Nani*, p. 65-67. *Gratiani*, p. 588-590. (*b*) Les mêmes.

SECTION XI.

Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1645 juſqu'à l'an 1671.

ou donner des ſommes immenſes pour acheter la paix. M. de Varenne, voiant qu'il n'y avoit rien à faire, partit & en paſſant à Veniſe avertit le Sénat, qu'il n'y avoit aucune eſpérance de paix; qu'il auroit une cruelle & ſanglante guerre à ſoutenir, & qu'il n'avoit qu'à redoubler ſes efforts pour ſa défenſe (*a*).

Moyens extraordinaires pour avoir de l'argent.

Les Vénitiens réduits à la néceſſité de faire la guerre, & ne pouvant compter que ſur leurs propres forces, il fallut chercher des reſſources pour avoir de l'argent. Les impoſitions ordinaires & les emprunts avoient ſervi à faire les préparatifs de guerre, & on avoit tiré du tréſor ſecret de quoi mettre le Capitaine-Général en état de partir. Tout cela ne ſuffiſant point, on ordonna à tous les Citoyens de porter à la Monnoie les trois quarts de leur vaiſſelle d'argent. On créa trois nouvelles places de Procurateurs, pour être données au concours à ceux des Nobles qui en offriroient plus de vingt mille Ducats. On renouvella pendant la guerre pluſieurs fois ce concours, & il y eut juſqu'à quarante-trois nouveaux Procurateurs, dont deux nouveaux Nobles donnerent cent mille ducats pour parvenir à cette dignité (*b*). Les Conſeillers propoſerent auſſi d'admettre au rang des Nobles quatre familles d'une condition honnête, qui offroient cent mille ducats pour entrer dans le Grand Conſeil. Cette propoſition fut fortement combattue par Ange Michieli, l'un des Avogadors, qui ſoutint que les exemples du paſſé ne concluoient rien dans le cas préſent. Jaques Marcello, l'un des Conſeillers, repréſenta ſi vivement combien il étoit convenable & utile d'élever au rang des Nobles des Citadins qui ſe montreroient généreux envers la Patrie que ſon avis prévalut, deſorte que quatrevingt familles furent aggregées au corps de la Nobleſſe pendant le cours de la guerre de Candie. Elles furent toutes tirées de l'ordre des Secretaires & des Citadins de la Capitale, ou de celui des Nobles des Provinces. On admit même quelques Etrangers, & la République en tira huit millions de Ducats (*c*).

Etat de la guerre en Candie.

L'hiver n'avoit pas empêché de continuer la guerre en Candie. Cornaro étoit ſans ceſſe en action pour tâcher de reprendre la Canée, mais la jalouſie & la diviſion qui regnoient entre Camille Gonzague & le Chevalier la Valette deux des Chefs, l'obligerent enfin à renoncer à cette entrepriſe; il s'en retourna à Candie pour continuer à fortifier cette Capitale. D'autre part Jérôme Moroſini, qui bloquoit la Canée par mer, aiant beſoin de recruter ſes chiourmes, alla avec une partie de ſes gros vaiſſeaux & de ſes galeres dans les iſles de l'Archipel, où il recruta ſes équipages, & ſoumit outre cela celles de Paros, de Sifante & de Milo, auxquelles il impoſa un tribut annuel. Deli Cuſſein, Bacha de Bude, à qui Ibrahim avoit donné le commandement en Candie, s'étoit rendu à Malvaſie dans la Morée, où il avoit aſſemblé des ſoldats & des proviſions pour la Canée. Il profita d'un eſcadre de vingt-trois galeres, venue de Conſtantinople, & de l'éloigne-

(*a*) *Nani*, L. III. p. 84-86. *Gratiani*, p. 600-602.

(*b*) *Nani*, p. 88. *Amelot*, Hiſt. du Gouv. de Veniſe, p. 214. Voyez auſſi, *Gratiani*, p. 602.

(*c*) *Nani*, p. 89-91. *Gratiani*, p. 603, 604. *Amelot*, l. c. p. 92 & ſuiv.

ment de Morosini, pour transporter à la Canée quatre mille soldats avec des vivres & des munitions. Ce Bacha, cherchant alors à se signaler, entreprit de se rendre maître de Suda, & dans cette vue il attaqua les Citernes, c'est le nom d'un château qui fournit à cette ville l'eau dont elle a besoin. Philippe Polani, qui y commandoit, se défendit si courageusement, qu'on eut le tems de lui envoyer du secours; ce qui contraignit Cussein de se retirer (*a*).

Section XI. *Histoire de Venise depuis l'an 1645 jusqu'à l'an 1671.*

Morosini étant revenu en Candie, trouva la Canée ravitaillée, & n'espéra plus de la réduire par la famine. On délibéra alors sur le parti qu'il falloit prendre, le bruit courant qu'une grande Flotte des Turcs devoit s'y rendre bientôt. Thomas Morosini, parent du Général, proposa d'aller barrer le détroit des Dardanelles, pour empêcher la Flotte Ottomane de sortir, affamer Constantinople, & empêcher les Turcs d'envoyer du secours à la Canée, qui céderoit enfin ou à la force, ou par défaut de vivres. Thomas Morosini s'offrit lui-même pour cette entreprise. Le Général agréa la proposition. Thomas partit avec vingt quatre vaisseaux, entra dans le détroit, & y jetta l'ancre au commencement de Mars. Cette entreprise jetta la terreur dans Constantinople, & Ibrahim, furieux de la hardiesse des Vénitiens, ordonna de faire main basse sur tous les Chretiens. Mais la crainte aiant succedé à son emportement, il révoqua cet ordre barbare. Il fit prendre les armes aux Janissaires pour prévenir tout tumulte dans la ville, envoya des troupes & des munitions dans les châteaux, & commanda à Mahomet Bacha de sortir avec sa Flotte. Sur ces entrefaites une partie des vaisseaux de Morosini étoit allée à l'isle de Tenedos, pour prendre de l'eau. Le Comte de Polcenigo descendit à terre avec six-cens soldats pour couvrir ceux qui devoient faire aiguade. Les Turcs du bourg effrayés, se sauverent dans le château. Le Comte, après avoir pillé le bourg, entreprit de réduire le château. Mahomet l'aiant appris se porta d'abord avec une division de ses galeres à Tenedos surprit les Vénitiens qui n'étoient point sur leurs gardes. Ils furent obligés de se rembarquer avec précipitation, quelques-uns & une piece de canon resterent au pouvoir de l'ennemi, qui les emmena en triomphe à Constantinople; le feu qui prit à un des vaisseaux de Morosini, leur facilita le retour (*b*).

Détroit des Dardanelles bloqué par les Vénitiens.

Ce courageux Officier reprit sa croisiere pour fermer le passage à la Flotte Turque. Il attendoit un renfort de galeres, qu'on lui avoit promis, & dont il avoit besoin pour tenir les Turcs enfermés dans le détroit. Il fut privé de ce secours d'abord par la maladie & la mort du Général Morosini, & ensuite par la trop grande circonspection de Laurent Marcello & de Dominique Tiépolo, qui appréhenderent de diminuer leurs forces, & qui voulurent attendre le Généralissime Capello. Le Capitan Bacha, après avoir fait diverses tentatives inutiles pour franchir le Détroit, fut obligé de redoubler ses efforts parcequ'Ibrahim en lui envoyant de riches présens, lui fit dire que s'il ne sortoit avec sa Flotte, sa tête en répondroit, Heureusement pour lui, le jour qu'il entreprit de forcer le passage, il regnoit un si

La Flotte Turque trouve le moyen de sortir.

(*a*) *Nani*, p. 92-94. *Gratiani*, p. 605-608.

(*b*) *Nani*, p. 95, 96. *Gratiani*, p. 608-610. Voy. *Ricaut*, p. 210.

SECTION XI. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1645 juſqu'à l'an 1671.*

profond calme que les vaiſſeaux des Vénitiens ne purent agir & il ſortit à force de rames, & ſe rendit à l'iſle de Metelin & delà à Chio, où il fut joint par vingt-cinq gros vaiſſeaux & autant de galeres de Barbarie, outre plus de deux-cens moindres bâtimens, qui portoient vingt mille hommes. Thomas Moroſini le ſuivit, auſſitôt que le vent le lui permit; mais les grandes forces de l'ennemi ne lui permirent pas de rien tenter, deſorte qu'il vint joindre le Capitaine-Général (*a*).

Mauvais état de l'iſle de Candie.

Jean Capello étoit parti avec vingt-ſept galeres, & pluſieurs gros vaiſſeaux. D'abord il fut retardé par les vents contraires, & enſuite il s'amuſa aſſez inutilement à viſiter les Colonies Vénitiennes, & s'étant rendu à l'iſle de Cerigo, il y fut joint par cinq galeres du Pape & par ſix autres de Malte. Delà il paſſa en Candie & entra dans le port de Suda. Il trouva les affaires en aſſez mauvais état. On avoit perdu beaucoup de monde en divers petits combats, dont le mauvais ſuccès avoit été occaſionné par la méſintelligence des Commandans, ce qui avoit produit le découragement des troupes. La peſte fit en même tems de grands ravages; elle emporta non ſeulement un grand nombre de ſoldats, & de gens de mer, mais pluſieurs des principaux Officiers, Pierre Badouer & Dominique Tiépolo, Capitaines des galéaſſes, le Commiſſaire Pierre Loredan, François Mula Général de la cavalerie, Jérôme Minotto Provéditeur de Suda, & quantité d'autres Nobles (*b*).

Lenteur de Capello.

Malgré ces pertes, la Flotte de la République étoit aſſez puiſſante pour attaquer celle des Turcs, car elle étoit compoſée de cinquante-deux galeres, de ſix galéaſſes, de trente-cinq vaiſſeaux de guerre, de cinq brûlots, & de vingt brigantins. Moroſini vouloit qu'on allât au devant de la Flotte Ottomane, pour l'empêcher de paſſer à la Canée. Mais Capello, vieillard ſeptuagénaire, & ſans expérience, mettoit une égale lenteur à agir & à réſoudre. Il laiſſa le tems au Capitan Bacha de ſe rendre à la Canée, & de ſe retrancher dans ce port. Lorſqu'il ſe détermina à le combattre, il voulut tenter d'abord de faire agir ſes brûlots, mais le vent étant tombé, & ceux qui les montoient s'étant trop preſſés d'y mettre le feu, ils brûlerent avant que d'être à portée de l'ennemi. Capello ordonna alors aux galeres de remorquer les vaiſſeaux, mais les Capitaines refuſerent de ſe prêter à une manœuvre qui leur parut dangereuſe; deſorte que le vent aiant tourné, on prit le parti de rentrer dans le port de Suda (*c*).

Progrès des Turcs.

Ce mauvais ſuccès enhardit Cuſſein, qui ſe mit en marche pour attaquer Suda, comptant qu'il ſe rendroit aiſément maître de ce port. Capello n'avoit pas aſſez de troupes pour lui réſiſter, deſorte qu'il retira toutes celles qui étoient dans les poſtes autour de la place, & l'ennemi s'en empara, & inveſtit Suda. Capello paſſa à l'iſle de Cerigo, pour intercepter un convoi de quarante bâtimens Turcs chargés de biſcuit. Le convoi lui échapa, & les Eſcadres auxiliaires repartirent pour l'Italie au commencement de Septembre. Capello, après avoir couru quelque tems l'Archipel, où la tempête

(*a*) *Nani*, p. 99, 100. *Gratiani*, p. 612, 613.

(*b*) Les mêmes.

(*c*) *Nani*, p. 100, 101. *Gratiani*, p. 613, 614.

pête dispersa une partie de sa flotte, retourna en Candie pour sécourir Rétimo, que les Turcs assiégeoient. Mais comme la violence des vents ne lui permettoit pas de rester longtems dans un port peu sûr, il débarqua des troupes, qui entrerent dans la ville, & conjointement avec la garnison firent une sortie, qui ne réussit point, parceque les troupes étrangeres firent mal leur devoir. Le 20 d'Octobre, Cussein fit donner l'assaut au bastion du côté de la mer. Pierre Cesarini, qui y commandoit, animoit ses soldats de la voix & par son exemple, & le Bacha voyant leur opiniâtre résistance, alloit faire sonner la retraite, lorsque le feu prit à deux barils de poudre. Un soldat s'étant écrié que les Turcs mettoient le feu à une mine, tous les autres prirent lâchement la fuite. Les ennemis entrerent dans la Place, & firent main basse sur tout ce qu'ils rencontrerent. Quinze-cens soldats, quatrevingt-huit Officiers & une grande multitude d'habitans périrent dans cette occasion. Le brave André Cornaro fut tué d'un coup de mousquet, & le Provéditeur Philippe Molino mourut d'une blessure qu'il avoit reçue d'une fléche empoisonnée. Le château capitula le 13 de Novembre. La garnison sortit avec les honneurs de la guerre, & ce qui restoit d'habitans eut la liberté de se retirer à Candie & ailleurs (*a*). Cussein renvoya la Flotte Turque à Constantinople, & retint seulement les troupes, qu'il mit en quartiers de rafraichissemens. Les Vénitiens s'appliquerent principalement à fortifier de toutes manieres la ville de Candie (*b*).

Section XI. *Histoire de Venise depuis l'an 1645 jusqu'à l'an 1671.*

Guerre en Dalmatie.

La guerre s'étoit aussi allumée en Dalmatie. Le Bacha de Bosnie entra dans cette Province avec vingt mille hommes, & attaqua Novigrade, petite ville à quelques lieues de Zara, & s'en rendit maître. Il ravagea ensuite le plat pays de Zara, & alla tenter le siege de Zébénico. Mais Léonard Foscolo, qui commandoit dans la Province, s'y porta d'abord avec la Flotte, qu'il avoit. Le Bacha, après avoir fait une ou deux attaques, où il fut repoussé, s'en retourna. Foscolo à son tour attaqua Scardone, la prit & la pilla, mais n'osa entreprendre le siege de la Citadelle. Il y eut encore quelques autres actions peu importantes (*c*).

Les Vénitiens ne peuvent obtenir de secours des autres Puissances. 1647.

Les négociations à Munster & à Osnabrug alloient fort lentement, & ne permettoient pas aux Vénitiens d'espérer beaucoup de secours des Puissances Chretiennes, qui continuoient la guerre. Au commencement de l'année 1647, le Sénat ne laissa pas de les solliciter de lui donner du secours; il se borna même à demander que la France & l'Espagne convinssent d'une suspension d'armes dans la Mediterranée, afin de faciliter l'envoi des secours en Candie, mais il ne put l'obtenir. Le Pape accorda la jonction de ses galeres, & envoya mille hommes en Dalmatie. Le Cardinal Mazarin, qui vouloit pousser la guerre en Italie contre les Espagnols, proposa aux Vénitiens de seconder les François, en leur offrant de les dédommager des pertes qu'ils feroient en Orient, en partageant avec eux les conquêtes que l'on feroit sur l'Espagne; mais le Sénat n'eut garde d'acquiescer à cette proposition (*d*).

(*a*) *Nani*, p. 101, 107-110. *Gratiani*, p. 615-620.
(*b*) *Nani*, p. 111. *Gratiani*, p. 620.
(*c*) *Nani*, p. 112, 113. *Gratiani*, L. X. p. 622-624.
(*d*) *Nani*, p. 120-123. *Gratiani*, p. 631-633.

SECTION XI.

Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1645 juſqu'à l'an 1671.

La République réduite à agir avec ſes propres forces réſolut de ſe roidir contre les difficultés. La conduite de Capello, qu'on attribuoit à ſon âge, avoit fait ſentir qu'il n'étoit point propre à l'emploi qu'on lui avoit donné, de ſorte qu'il avoit été rappellé, & on avoit nommé pour le remplacer Jean Baptiſte Grimani, homme vif, hardi & extraordinairement actif. La Flotte Turque, après avoir perdu quelques galeres par la tempête, avoit hiverné à Chio & à Negrepont, afin de ne pas être bloquée dans le détroit, comme l'année précédente. On aſſembloit là des troupes, des vivres & des munitions, pour mettre Cuſſein en état d'entreprendre de bonne heure le ſiege de la ville de Candie. Grimani avoit couru l'Archipel avec vingt galeres, trois galéaſſes & quinze vaiſſeaux, pour empêcher les Turcs de faire paſſer des ſecours en Candie, & il étoit à Milo pour obſerver les ennemis. Il envoyoit les galéaſſes & quelques galeres continuellement à la découverte. Deux vaiſſeaux d'Alger furent rencontrés par les galéaſſes entre les iſles de Citno & de Zia; tant qu'on les canonna, ils ſe défendirent bien, mais les Vénitiens les aiant abordés, ils prirent la fuite, ſe ſauverent à Zia, & les équipages abandonnerent leurs vaiſſeaux. Thomas Moroſini ſurvint, les pourſuivit & les obligea de ſe rendre à diſcrétion. Quelques jours après on avertit Grimani qu'on découvroit quelques vaiſſeaux ennemis, il ordonna d'abord qu'on mît à la voile pour aller fondre ſur eux. Thomas Moroſini toujours ardent fut le premier en mer, mais un coup de vent l'emporta & le pouſſa ſur les côtes de Négrepont. Le Capitan Bacha, l'aiant appris, s'avança à force de rames avec quarante-cinq galeres pour l'envelopper. Moroſini fit un ſi terrible feu, que les galeres Turques plierent. Le Capitan Bacha réſolut d'en venir à l'abordage. Une galere Turque aborda celle de Moroſini, & dans le moment qu'il combattoit vaillamment, il fut tué d'un coup de mouſquet qu'il reçut dans la tête. Sa mort anima encore davantage ſes gens, qui continuerent à ſe défendre vigoureuſement, & vengerent la mort de leur Capitaine par celle du Capitan Bacha, qui fut emporté d'un coup de canon. Les Turcs entourerent le vaiſſeau, l'aborderent par pluſieurs endroits; le nombre des défenſeurs diminuoit par les morts & les bleſſés, deſorte qu'un grand nombre de Turcs y étoient entrés, & que quelques-uns étoient montés au haut des mâts, & y avoient arboré leur pavillon. Le combat duroit encore, lorſque Grimani, averti par le bruit du canon, vint au ſecours avec deux galéaſſes & un gros vaiſſeau. Les galeres Turques s'éloignerent, & ſe retirerent dans le canal de Négrepont. Une avoit été brûlée, & quatre autres criblées de coups coulerent à fond. Outre le Capitan Bacha, ſon fils & deux Bachas, les Turcs perdirent près de quinze-cens hommes dans ce combat. Grimani ramena le vaiſſeau qui avoit combattu, ſur lequel il trouva nombre de Turcs, qui n'avoient pas eu le tems de ſe ſauver (*a*).

Exploits de Grimani & de Moroſini.

Colere du Sultan.

La nouvelle de ce combat glorieux parvenue à Veniſe fit concevoir de grandes eſpérances pour la ſuite, & inſpira les plus vifs regrets de la perte de Thomas Moroſini. Le Sénat lui fit faire des obſeques magnifiques, & recompenſa ceux de ſon équipage qui étoient reſtés en vie. Le contraſte

(*a*) *Nani*, p. 124-126. *Gratiani*, p 634 *Ricaut*, p. 212, 213.

d'un tel exploit avec l'inaction de Capello, fit procéder contre celui-ci; il fut condamné à un an de priſon, mais ſon âge fut cauſe qu'on le déchargea pleinement (*a*). Ibrahim devenu furieux à la nouvelle qu'un ſeul vaiſſeau avoit réſiſté à quarante-cinq galeres, & qu'il en avoit perdu pluſieurs, ne pouvant ſe venger ſur le Capitan Bacha, s'en vengea ſur ſa famille, en confiſquant tous ſes biens, & nomma un autre Capitan Bacha.

Exploits de Grimani.

Les Turcs continuoient le ſiege de Suda, malgré l'hiver. La peſte feſoit toujours des ravages dans l'iſle, & autant parmi les Turcs que parmi les Chretiens, enſorte qu'il ne reſtoit gueres plus de douze mille hommes à Cuſſein. Cela n'empêcha pas qu'il ne ſe donnât nombre de petits combats, où tantôt les uns, tantôt les autres avoient l'avantage. Le nouveau Capitan Bacha s'étoit rendu promptement à Négrepont, & y avoit raſſemblé cinquante galeres & douze vaiſſeaux de Barbarie. Grimani, dont le but principal étoit d'arrêter les ſecours deſtinés aux Turcs de Candie, ſépara ſa flotte en pluſieurs diviſions, & aſſigna à chacune les poſtes convenables. Il prit lui-même la route de Négrepont avec vingt-quatre galeres, quatorze vaiſſeaux & trois galéaſſes: Louis Mocénigo le joignit avec autant de galéaſſes & quatre vaiſſeaux. Le Capitan Bacha, laiſſant les vaiſſeaux Barbareſques, paſſa par l'autre côté du Canal & ſe porta avec ſes galeres à Volo, où il devoit charger ſon biſcuit. Grimani l'y ſuivit, & s'empara de trois Saïques, tandis que le Capitan Bacha ſe ſauvoit à toutes voiles vers l'iſle de Chio. A peine étoit-il entré dans le port de la ville principale, que Grimani parut. Le Bacha ſe tint à couvert, & Grimani, qui ne pouvoit ſans s'expoſer l'attaquer, ſe contenta de croiſer à l'entrée de le rade. Le Capitan Bacha ne trouvant pas ſa poſition bien ſûre, déſarma quelques-unes de ſes galeres, & avec quarante des plus légeres, il ſortit de nuit, & ſe rendit à Metelin, pour y joindre dixhuit autres galeres, & embarquer cinq mille hommes ſur trente Saïques, qu'on avoit raſſemblées dans le port de Ciſmes. Grimani le ſuivit à Metelin, & ne pouvant le forcer au combat, il alla ſe préſenter devant le port de Ciſmes, fit attaquer & emporta d'aſſaut un Fort récemment conſtruit à l'entrée, entra dans le port, & malgré le feu continuel des ennemis s'empara de vingt-cinq Saïques, où il trouva, outre des proviſions pour la Canée, quantité de canons & trente drapeaux. Le Capitan Bacha, outré de cette perte, & n'oſant aller à Ciſmes, donna ordre de faire aller les troupes par terre à Smyrne, pour les y embarquer. Enſuite il s'avança comme pour préſenter la bataille, mais voyant les Vénitiens prêts à la recevoir, il fit ſur eux une décharge, revira de bord, & perdit quatre Saïques & retourna à Metelin. La nuit ſuivante il s'évada encore & ſe rendit à Malvaſie en Morée. Il y trouva les douze vaiſſeaux Barbareſques qu'il avoit laiſſés à Négrepont, mais les troupes qui y étoient toutes fondues par la déſertion & par la peſte. Il ſe contenta donc de paſſer à la Canée avec quelques proviſions & quinze ou ſeize-cens ſoldats (*b*).

Grimani laiſſa avec quelques gros vaiſſeaux Bernard Moroſini, frere

(*a*) *Nani*, p. 126. *Gratiani*, p. 637.

(*b*) *Nani*, p. 130, 131. *Gratiani*, p. 642-644.

SECTION XI. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1645 juſqu'à l'an 1671.*

de Thomas, à la hauteur de Chio, & ſuivit le Capitan Bacha en Candie; mais à peine eut-on découvert la Flotte Vénitienne, que cet Amiral prit la fuite & ſe ſauva à Napoli de Romanie, en Morée. Grimani le ſuivit encore, & ne put l'atteindre, mais le bloqua dans ce port (*a*).

Nouvelles meſures priſes à Conſtantinople.

Les grands ſuccès des Vénitiens cauſerent à Conſtantinople un tumulte, qui approchoit de la ſédition. Ibrahim fit diſtribuer quelque argent aux ſoldats & ordonna au Grand Viſir d'aſſembler une armée, & de la conduire lui-même en Candie. Ce premier Miniſtre, qui n'étoit rien moins que guerrier, trouva moyen par ſes intrigues de faire donner cette commiſſion à deux de ſes envieux, Faſli & Giaffer, qui devoient épouſer des filles du Sultan. Sur ces entrefaites, Cuſſein & le Capitan Bacha écrivirent au Sultan contre le Viſir, imputant les disgraces de cette campagne à la faute qu'il avoit faite de laiſſer hiverner la Flotte dans l'Archipel, & d'avoir malicieuſement négligé d'envoyer les ſecours néceſſaires. Ses ennemis l'accuſerent en même tems d'avoir conſpiré pour détrôner Ibrahim. Le Sultan, ſans autre examen, manda le Grand Viſir, lui donna un coup de poignard, & ordonna à ceux qui étoient préſens de l'achever. Il donna le ſceau de l'Empire au Tefterdar Achmet, & le fiança à une fille qui lui étoit née depuis deux jours (*b*).

Suite des Opérations de Grimani.

Pendant ce tems-là, Grimani, dont la Flotte avoit été renforcée par les galeres du Pape, de Malte, & par quatre galeres & cinq gros vaiſſeaux nouvellement conſtruits à Veniſe, tenoit toujours le Capitan Bacha bloqué à Napoli de Romanie. L'Amiral Turc n'oſa jamais hazarder le combat, & tenta vainement pluſieurs fois de ſortir. Cependant Faſli étoit parti de Conſtantinople avec quinze galeres & neuf vaiſſeaux pour Smyrne, où il avoit pris de force vingt-cinq bâtimens, la plupart Anglois & Hollandois & trois d'Alexandrie qu'il avoit chargés de troupes de débarquement. Cette Flotte cingla vers Chio, & Faſli fit réparer les galeres qui étoient reſtées dans ce port. Moroſini qui croiſoit à cette hauteur n'avoit pas aſſez de forces pour s'oppoſer à l'ennemi. Grimani détacha le Provéditeur Mocénigo avec une forte diviſion, pour bloquer Faſli dans le port de Chio, où s'il ne pouvoit arriver à tems, de le combattre dans le canal d'Andro. Mocénigo fut retardé par les vents contraires, cependant il trouva encore la Flotte Turque dans le port, & voyant qu'elle n'avoit pas envie de combattre, il la canonna quelque tems, maltraita pluſieurs galeres & en coula deux à fond. Il ſe retira à l'iſle de Pſara dans le voiſinage de Chio, pour prendre conſeil des événemens (*c*).

Grimani voyant qu'on étoit au mois d'Octobre, & qu'il n'étoit pas poſſible de continuer le blocus de Napoli, ſans expoſer les galeres, jugea à-propos de réunir toute ſa Flotte, & d'eſſayer s'il ne pourroit pas engager l'ennemi à une action. Les Turcs profiterent de l'occaſion pour raſſembler auſſi leurs diviſions. Le Capitan Bacha joignit Faſli, & ils trouverent moyen de ſe derober aux pourſuites de Grimani. Ils paſſerent à la Canée,

(*a*) Les mêmes.

(*b*) *Nani*, p. 132, 133. *Gratiani*, p. 646, 647.

(*c*) *Nani*, p. 134, 135. *Gratiani*, p. 644-646.

y débarquerent neuf mille hommes avec des proviſions, & reprirent avec la même célérité le chemin de Conſtantinople, regardant comme une victoire d'avoir ſécouru la place & d'avoir évité le combat. Grimani ſe conſola du déplaiſir de n'avoir pu combattre, par le bonheur qu'il avoit eu de rendre inutiles tous les préparatifs des Turcs. Après avoir congédié les auxiliaires, il parcourut l'Archipel, mit à contribution la plupart des iſles Turques, & alla hiverner en Candie (*a*).

Succès en Dalmatie.

Les Vénitiens ne furent pas moins heureux cette année en Dalmatie. Foſcolo voulant enlever aux Turcs Novigrade, d'où ils infeſtoient l'Iſtrie & les iſles du Golfe de Quarnero, jugea à propos de commencer par Zemonico petite ville à deux lieues de Zara. Il y envoya Marc-Antoine Piſani avec cinq mille hommes, qui ſe rendit maître de la place, y mit le feu & fit emporter tout le canon. Foſcolo & Piſani reprirent enſuite Novigrade, & la raſerent. Pluſieurs châteaux, de même que les villes de Scardone & de Salone, eurent le même ſort. Les Morlaques, qui ſouffroient impatiemment le joug des Turcs, ſaiſirent cette occaſion de ſe ſoumettre à la République; ils prirent les armes & furent d'un grand ſecours aux Vénitiens. Mahomet Téchiéli, Bacha de Boſnie ſe porta avec trois mille Janiſſaires & mille Spahis de ce côté-là & châtia ſévérement la rébellion des Morlaques. Aiant enſuite raſſemblé des Provinces voiſines quarante mille hommes, il alla mettre le ſiege devant Zébénico; mais la garniſon & les habitans repouſſerent vivement toutes ſes attaques. Le 9 de Septembre, il fit donner un aſſaut général, qui lui réuſſit auſſi peu, enſorte qu'il leva le ſiege, après avoir perdu la fleur de ſon armée (*b*).

Les Vénitiens délibérent de faire la paix avec les Turcs. 1648.

La ſituation des affaires de l'Europe ne permettoit pas aux Vénitiens d'eſpérer du ſecours des autres Puiſſances, les Finances étoient épuiſées, des inondations avoient ruiné en partie les moiſſons & l'on étoit obligé de faire venir des grains de dehors. Tout cela enſemble fit que quelques-uns ſongerent à la paix, & propoſerent d'autoriſer Soranzo à céder l'iſle de Candie au Sultan, afin d'obtenir à ce prix la confirmation des anciennes Capitulations. Le Procurateur Jean Peſaro, alors Sage grand, repréſenta fortement que c'étoit le vrai moyen de rendre les Turcs plus inſolens, & d'augmenter en eux le deſir inſatiable de faire de nouvelles acquiſitions; que ſi les Vénitiens ſuccomboient dans la guerre, ils ne perdroient que ce qu'on vouloit abandonner honteuſement. Il fut appuié par Louis Contarini, Louis Valareſſo, & François Quirini, & l'on réſolut de ſoutenir la guerre juſqu'à la derniere extrémité. On envoya pourtant à Conſtantinople Jean-Baptiſte Balarini, Secretaire du Conſeil des Dix, pour conſoler & aſſiſter Soranzo, priſonnier depuis trois ans (*c*).

Guerre en Dalmatie.

L'Hiver n'empêcha point les opérations en Dalmatie. Les Morlaques continuerent à faire des courſes ſur les terres des Turcs, dévaſtant tout, & emmenant le bétail. Foſcolo réſolut de profiter de la terreur qui s'étoit répandue parmi les ennemis, & marcha avec cinq mille hommes contre le

(*a*) *Nani*, p. 135. *Gratiani*, p. 148.
(*b*) *Nani*, p. 135-143. *Gratiani*, p. 648-656. *Ricaut*, p. 213, 214.
(*c*) *Nani*, L. IV, p 169-171. *Gratiani*, p. 669-671. *Amelot*, Hiſt. du Gouv. de Veniſe, p. 546-548.

SECTION XI. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1645 juſqu'à l'an 1671.*

château de Dernis, où les Turcs avoient leurs principaux magaſins. A ſon approche la garniſon prit la fuite, Foſcolo en fit enlever tout le canon, le pilla & le démolit. Le château de Knin eut le même ſort, & les Chretiens de ces quartiers ſe ſoumirent avec empreſſement aux Vénitiens. On en tranſporta une partie en Iſtrie, & les autres paſſerent en Italie & prirent ſervice. Encouragé par ces ſuccès Foſcolo entreprit d'attaquer la fameuſe Forteresſe de Cliſſa. Cette place eſt ſituée ſur les frontieres de la Dalmatie & de la Boſnie, ſur une montagne eſcarpée, qu'environne une chaine de rochers, qui la rendent en quelque façon inacceſſible, ſi ce n'eſt d'un côté par un chemin rude & étroit. La place a d'ailleurs trois enceintes, qui mettent ceux qui la défendent en état de réſiſter en ſe retirant de l'une dans l'autre. Foſcolo emporta d'aſſaut les deux premieres. Comme on ſe préparoit à attaquer la troiſieme, on apprit que Téchiéli s'avançoit au ſecours de la Place à la tête de cinq mille hommes. Foſcolo détacha contre lui ſa cavalerie & une partie des Morlaques, le Bacha fut battu & mis en fuite, & la ville ſe rendit quelques jours après. L'importance de la Place détermina le Sénat à la conſerver, contre l'avis de quelques-uns, qui propoſoient de la raſer. On en fit réparer les fortifications, & on envoya Marc Bembo pour y commander (*a*).

Malheur arrivé à la Flotte de Veniſe.

Pendant ce tems-là le Capitaine-Général Grimani travailloit à fortifier la ville de Candie & à mettre ſa Flotte en état d'agir. Après s'être rendu maître d'une petite place nommée Mirabello, il penſa à de plus grandes entrepriſes. Il laiſſa une eſcadre de galeres à Candie, pour la défenſe de la place, en envoya une autre croiſer à la hauteur de la Canée, pour intercepter les ſecours, & partit avec vingt-quatre galeres, cinq galéaſſes & vingt-ſept vaiſſeaux pour aller occuper le détroit des Dardanelles. D'abord un vent orageux diſperſa la Flotte; le vent s'étant rallenti, Grimani ſe rendit avec une partie à Pſara, pour y raſſembler le reſte. La nuit du 17 de Mars, il s'éleva une des plus affreuſes tempêtes, les cables rompirent, pluſieurs galeres échouerent, d'autres ſe briſerent ou s'endommagerent en ſe heurtant les unes contre les autres. Celle de Grimani, ayant perdu ſon gouvernail & ſes mâts, erra quelque tems au milieu des flots; tandis que ce Héros conſoloit & encourageoit ſes gens, un coup de mer l'emporta, & un moment après un autre entr'ouvrit ſa galere, & elle coula à fond. Neuf vaiſſeaux & dix huit galeres périrent de la même maniere. Lorſque la tempête eut ceſſé, George Moroſini prit le commandement des triſtes débris de la Flotte. Antoine Bernardo vint la rejoindre avec les galéaſſes, & Bernard Moroſini avec les vaiſſeaux, qui s'étoient trouvés éloignés de terre, & avoient échapé à la fureur des vents & des flots. On réſolut que Bernard Moroſini ſeroit détaché vers le détroit avec les vaiſſeaux en état d'agir & que le reſte retourneroit à Candie pour s'y radouber. L'eſcadre de Bernard Moroſini paſſant à Sdille, anciennement Delos, y trouva Jaques Riva, qui portoit du ſecours en Candie avec une eſcadre. On reçut d'elle les proviſions néceſſaires, & on jugea à-propos de joindre les galéaſſes à la diviſion qui devoit occuper le détroit. George Moroſini ſe rendit promp-

(*a*) *Nani*, p. 171-176. *Gratiani*, L. XI. p. 688-693. *Ricaut*, p. 215.

tement en Candie, arma en diligence seize galeres avec six vaisseaux, & alla joindre Bernard, & bientôt ils occuperent le détroit (*a*).

Section XI. *Histoire de Venise depuis l'an 1645 jusqu'à l'an 1671.*

La nouvelle du malheur arrivé à la Flotte Vénitienne causa une joie extrême à Constantinople, & on s'y livra aux plus grands transports. Mais ils cesserent bientôt, lorsqu'on apprit l'arrivée des Vénitiens aux Dardanelles. Le Capitan Bacha, qui avoit l'année précédente conduit du secours en Candie, malgré l'activité de Grimani, avoit été dépose, pour avoir demandé au Sultan de l'argent pour les réparations de sa Flotte. Son successeur, qui avoit fourni lui-même les sommes nécessaires, étoit un homme également vain & ignorant. Il donna d'abord le démenti à ceux qui assuroient l'arrivée des Vénitiens; mais enfin il fallut se rendre, & tandis qu'on assembloit les milices de l'Asie & de la Grece, le Capitan Bacha sortit avec quarante galeres, & cinq gros vaisseaux, chargés de cinq mille soldats, & entreprit de passer le détroit. Les Vénitiens vinrent à sa rencontre, & le maltraiterent tellement qu'il fut obligé de se retirer. Ibrahim irrité de l'insolent orgueil de cet homme, lui fit couper la tête & confisqua ses biens (*b*).

Les Vénitiens bloquent encore le détroit.

Le Secretaire Bellarini étoit cependant arrivé à Constantinople incognito; mais les Ministres de la Porte en furent bientôt informés, & ne douterent pas qu'il ne fût chargé de faire des propositions de paix. Il déclara qu'il n'avoit aucun ordre de traiter, & ils lui permirent de se retirer dans la maison du Baile, où il eut aussi des gardes. Comme les Ministres soupçonnoient néanmoins qu'il pouvoit avoir porté des ordres secrets au Baile, & que diverses raisons leur faisoient souhaiter la paix, ils firent insinuer sous main à Soranzo, que si les Vénitiens vouloient céder l'isle de Candie au Grand Seigneur, ils pourroient obtenir la paix à des conditions raisonnables. Le Baile au contraire dit, que si les Turcs restituoient la Canée & Retimo, comme il étoit juste, on pourroit satisfaire aux autres desirs de la Porte. Ainsi cette espece de négociation n'aboutit à rien (*c*).

Négociation infructueuse à Constantinople.

Quand on apprit à Venise le desastre arrivé à la Flotte, le Sénat prit des mesures pour réparer la perte qu'on avoit faite, & sollicita les Puissances Chretiennes de lui donner du secours. Le Pape envoya ses galeres avec celles de Malte, & accorda une décime de cent mille écus sur le Clergé Vénitien. Ce fut tout ce que la République obtint.

On nomma Louis-Léonard Mocénigo pour remplacer Grimani. Ce nouveau Capitaine-Général passa en Candie, & fit travailler à fortifier de plus en plus la Capitale. Cussein Bacha, qui avoit reçu de tems en tems des secours, investit la ville de Candie avec une armée d'environ trente mille hommes. Nous n'entrerons pas dans le détail de ce siege, qu'on peut voir dans les Auteurs cités (*d*), nous nous contenterons de dire que les Turcs donnerent plusieurs assauts, qui furent soutenus courageusement par les assiégés, & enfin au bout de six mois, Cussein, après avoir perdu vingt

Siege de Candie.

(*a*) *Nani*, p. 178-180. *Gratiani*, p. L. X. p. 671-673. *Ricaut*, p. 214.

(*b*) *Nani*, p. 180, 181. *Gratiani*, p. 673, 674.

(*c*) *Nani*, p. 182. *Gratiani*, p. 675.

(*d*) *Nani*, p. 183-195. *Gratiani*, p. 676-686. *Laugier*, T. XI. p. 378-384.

SECTION XI. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1645 juſqu'à l'an 1671.*

mille hommes, ſe retira avec dix mille qui lui reſtoient dans un camp retranché, qu'il avoit occupé & y paſſa l'hiver. On profita de ſon éloignement pour nettoyer le foſſé, combler les tranchées, réparer les breches, & rétablir avec ſoin les ouvrages.

On propoſe dans le Sénat de céder Candie.

Tandis que le ſiege duroit encore, & que l'on apprit à Veniſe avec quelle vigueur les Turcs le pouſſoient, on parla dans le College d'autoriſer le Baile de Conſtantinople à demander la paix, en cédant à la Porte l'iſle de Candie, & s'il le falloit toutes les conquêtes que l'on avoit faites en Dalmatie. Le Chevalier Vincent Cuſſoni en porta la propoſition au Sénat, & l'appuia par les raiſons les plus propres à faire impreſſion. Il repréſenta le danger où ſe trouvoit la République, dénuée de tout ſecours étranger, les pertes qu'elle avoit faites, les ſommes immenſes qu'il en avoit couté, l'épuiſement des finances, la dépopulation des terres. Le Chevalier Peſaro, que nous avons vu déja combattre des conſeils timides, parla encore avec une grande vigueur pour ranimer le courage & les eſpérances du Sénat (*a*). Les avis furent fort partagés, & la délibération occupa pluſieurs ſéances.

Révolution à Conſtantinople.

Pendant que cette affaire s'agitoit à Veniſe, il arriva une grande révolution à Conſtantinople. Le Sultan Ibrahim s'étoit tellement rendu odieux par ſa cruauté, ſon avarice, & ſes honteux déréglemens, que les principaux de l'Etat conſpirerent contre lui. Les Janiſſaires ſe ſouleverent, Ibrahim fut dépoſé & étranglé le 17 d'Août; ſon fils aîné Mahomet IV, âgé de ſept ans, fut mis ſur le trône (*b*).

Meſures priſes par le Sénat.

La nouvelle de cette révolution détermina le Sénat à rendre un décret, par lequel il déclaroit qu'il n'entendroit à aucune propoſition de paix de la part des Turcs, à moins qu'ils ne reſtituaſſent tout ce qu'ils avoient envahi (*c*). Pour ſoutenir ce décret, on commença par chercher des fonds pour continuer la guerre, & envoyer des ſecours en Candie. On mit en vente la plupart des charges; on accorda la liberté aux bannis, moyennant qu'ils payaſſent une certaine ſomme, ou qu'ils ſerviſſent en perſonne; on prit des fonds des Procuraties de Saint-Marc, à ſix pour cent d'intérêt; on accorda auſſi pour de l'argent aux jeunes Nobles l'entrée au Grand Conſeil, & l'éligibilité aux charges publiques, avant l'âge preſcrit par les loix (*d*). D'autre part, pour ne pas perdre l'occaſion de parvenir à la paix, on délibéra d'envoyer au nouveau Sultan un Ambaſſadeur, pour le féliciter de ſon avénement à l'Empire, & on choiſit Louis Contarini, qui avoit ci-devant négocié à la Porte. Le Sénat écrivit au Baile, pour qu'il en donnât avis au Grand Viſir, & qu'il demandât les paſſeports néceſſaires.

Négociation du Baile à Conſtantinople. 1649.

Soranzo aiant reçu les ordres du Sénat, fit demander audience au Grand Viſir & l'obtint. Il lui préſenta les lettres de félicitation au ſujet de l'avément de Mahomet IV à l'Empire, & ajouta en même tems, que la République, malgré l'injuſte guerre qu'on lui avoit faite, étoit diſpoſée à rétablir l'ancienne harmonie entre les deux Etats; que la paix, pour être durable, devoit avoir la juſtice pour fondement, & qu'on pourroit s'accorder

(*a*) *Nani*, p. 196-204. *Gratiani*, p. 693.
(*b*) *Ricaut*, p. 218-222. *Nani*, p. 205-208. *Gratiani*, p. 694-697.
(*c*) *Nani*, p. 209.
(*d*) Le même, p. 195. *Gratiani*, p. 693, 694.

der aiſément en reſtituant de part & d'autre ce qui avoit été pris. Que dans la vue de marquer ſes ſentimens la République ſe propoſoit d'envoyer au Sultan un Ambaſſadeur extraordinaire, ſi on lui donnoit les ſuretés néceſſaires. Le Grand Viſir l'écouta tranquillement, & dit qu'il en délibéreroit avec le Divan. L'Empire étoit gouverné par ceux qui avoient procuré la derniere révolution, & des raiſons d'intérêt & de politique ne leur permettoient pas de faire la paix aux conditions que le Baile propoſoit. Ils lui firent déclarer, que l'Ambaſſadeur ſeroit bien reçu, pourvu qu'il vint avec le pouvoit de céder l'iſle de Candie & de reſtituer Cliſſa, ſans inſiſter ſur le rembourſement des fraix de la guerre. Le Viſir écrivit lui-même au Sénat en termes honnêtes, & envoya ſa lettre par un exprès accompagné du premier Dragoman ou Interprete de la République. Le Sénat rejetta unanimement ces conditions, & renvoya les deux couriers, en répondant au Grand Viſir, qu'il accepteroit la paix moyennant la reſtitution réciproque de ce qui avoit été pris. Soranzo eut ordre de porter lui-même cette réponſe au Grand Viſir. Il ſe rendit à ſon audience, accompagné du Secretaire Bellarini, de trois Interpretes & de vingt-quatre autres perſonnes. A peine le Baile eut-il commencé à expoſer ſa commiſſion, que le Viſir comprit qu'on ne vouloit point céder Candie, enſorte que tranſporté de colere, il fit fermer les portes, ordonna qu'on mit le Baile aux fers avec toute ſa ſuite, les fit conduire au château des ſept Tours au milieu des inſultes de la populace, & enfermer dans des cachots. Le lendemain Grillo, premier Interprete de la République, fut étranglé par ordre du Viſir. Le Baile & Bellarini, s'attendoient au même ſort, mais l'Ambaſſadeur de France parla au Viſir ſi fortement d'une violence ſi contraire au droit des gens, qu'il obtint avec peine que le Baile fût mis dans une priſon moins incommode, & que deux de ſes gens auroient la permiſſion de ſortir pour lui procurer les choſes dont il auroit beſoin (*a*).

Flotte des Turcs brûlée par les Vénitiens.

Jaques Riva avoit paſſé tout l'hiver dans le détroit avec ſon eſcadre, malgré les mauvais tems & la difficulté de ſe procurer de l'eau & des vivres. Il avoit tellement fermé le paſſage, que la diſette ſe feſoit ſentir à Conſtantinople, deſorte que le Grand Viſir, appréhendant quelque ſédition ne négligeoit rien pour mettre la Flotte Ottomanne en état de ſortir. Le Capitan Bacha mit à la voile avec ſoixante-dix galeres & treize gros vaiſſeaux, pour franchir le détroit, afin de ſe joindre à vingt galeres de Barbarie, & à un nombre de vaiſſeaux, dont les Nations Chretiennes en avoient fourni pluſieurs par crainte ou par intérêt. Riva avoit envoyé une partie de ſon eſcadre pour renouveller ſa proviſion d'eau. L'Amiral Turc profita de cette occaſion, le 6 de Mai, & ſortit du détroit ſans combat, ſinon qu'il eſſuia quelques volées de canon. Riva le pourſuivit juſques à la rade de Foſchia ſur les côtes de Natolie, & ayant raſſemblé dix-neuf vaiſſeaux, il propoſa à ſes Capitaines d'entrer courageuſement dans le port & d'y brûler la Flotte ennemie. Ils approuverent tous ſon deſſein & lui montrerent une ardeur pareille à la ſienne. Bientôt ſon Eſcadre s'avança vers le port, malgré le feu du château, dont il démonta les batte-

(*a*) *Nani*, L. V. p. 239-241. *Gratiani*, p. 706-708. *Ricaut*, p. 229.

SECTION XI. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1645 juſqu'à l'an 1671.*

ries. Le combat fut terrible, les navires Turcs foudroyés ne pouvoient agir dans un lieu étroit. Le Capitan Bacha tenta avec quelques galeres d'aborder les vaiſſeaux Vénitiens, mais la ſienne fut ſi maltraitée par le terrible feu des Vénitiens, qu'il ne ſongea plus qu'à ſe ſauver à terre; les ſoldats & les matelots le ſuivirent, abandonnant leurs vaiſſeaux. Les Vénitiens y mirent le feu, les flammes gagnoient tellement que toute la Flotte ne pouvoit marquer d'être réduite en cendres. Malheureuſement le vent changea, & Riva fut obligé de ſortir du port pour ſauver ſon eſcadre de l'incendie. Neuf vaiſſeaux, une galere & trois galéaſſes furent brûlées, tous les autres bâtimens des Turcs furent fracaſſés ou deſemparés, cinq-cens Chretiens recouvrerent leur liberté, & les Infideles eurent ſept mille morts, tandis que les Vénitiens n'eurent que quinze morts & quatrevingt-dix bleſſés (*a*).

Riva, comptant la Flotte Ottomanne ruinée, fit voile vers Smyrne, où ſe trouvoient ces vaiſſeaux Chretiens, que les Turcs avoient pris à leur ſervice. Il parla aux Capitaines & par ſes menaces les obligea de renoncer à leur engagement; mais à peine fut-il parti, qu'ils s'engagerent de nouveau par intérêt ou par force (*b*).

Le Grand Viſir dépoſé.

Le Sénat recompenſa Riva & tous les Officiers, qui avoient eu part à l'affaire de Foſchia. Chez les Turcs, le Grand Viſir fut dépoſé, & Amurath Aga des Janiſſaires lui ſucceda. Ce nouveau Viſir, pour donner une idée avantageuſe de ſa modération, tira du château des ſept Turcs le Baile de Veniſe & ſe contenta de le faire garder dans ſa maiſon, comme auparavant (*c*).

Opérations des Flottes.

Le Capitan Bacha avoit réparé les navires qui lui reſtoient & ayant reçu de Smyrne & d'ailleurs tous ſes renforts, il ſe trouva quatrevingt-trois galeres, ſoixante-quatre gros vaiſſeaux, outre un grand nombre d'autres bâtimens. Le Capitaine-Général Mocénigo étoit venu joindre Riva dans l'Archipel avec vingt-une galeres, ſix galéaſſes & quatre vaiſſeaux de guerre. Mais ne ſe trouvant pas aſſez forts pour faire tête à la nombreuſe Flotte des Turcs, qu'ils ne doutoient pas qui ne fut deſtinée pour Candie, ils réſolurent de ſéparer leur Flotte. Mocénigo retourna à Candie, pour veiller à ſa défenſe. Bernardo & Riva, dont l'eſcadre fut renforcée, eurent ordre d'obſerver l'ennemi & de le retarder autant qu'ils pourroient. Ils rencontrerent la Flotte Turque à la hauteur de Milo, ſe mirent en ordre de bataille, & provoquerent les Turcs au combat, en canonnant, le calme ne leur permettant pas d'avancer. Le Capitan Bacha, par une habile manœuvre leur donna le change, & prit la route de Candie. Cela donna lieu à une grande conteſtation entre Bernardo & Riva, que le Sénat eut bien de la peine à terminer (*d*).

Le Capitan Bacha s'avança juſqu'à l'iſle de Standia, & fit craindre à ceux de Candie, qu'il n'occupât cette iſle pour empêcher les ſecours par

(*a*) *Nani*, p. 242-244. *Gratiani*, p. 709-711.
(*b*) Les mêmes.
(*c*) *Nani*, p. 245. *Gratiani*, p. 712.
(*d*) *Nani*, p. 246. *Gratiani*, p. 712, 713. M. *Laugier*, T. XI. p. 409. s'eſt trompé en diſant que la conteſtation fut entre Mocenigo & Riva. Nani & Gratiani diſent le contraire.

mer. Mais il ſe contenta de ſe montrer à l'entrée de la rade de Candie & de tirer de loin quelques volées de canon; après quoi il alla aſſieger le fort de Paléo-Caſtro, qu'il prit ſans beaucoup de peine, ceux qui le gardoient l'aiant rendu par compoſition; mais un Grec, qui crut que les Turcs vouloient violer la capitulation, mit le feu aux poudres, & fit ſauter le château avec tous ceux qui y étoient. L'Amiral Turc débarqua ſept mille hommes, avec de l'artillerie & des munitions de guerre & de bouche. Riva arriva ſur ces entrefaites avec les galeres de Malte, qui l'avoient joint. Le Capitan Bacha voulant éviter le combat, ſe retira à la Canée; les Vénitiens le pourſuivirent, & brûlerent un de ſes vaiſſeaux que l'équipage avoit fait échouer pour ſe ſauver. Riva, qui avoit ordre de ne pas perdre l'ennemi de vue, établit ſa croiſiere entre la Canée & l'iſle de Cérigo. Le Capitan Bacha profita de ſon éloignement, ſortit avec quarante galeres pour aſſieger Suda. Mais dans le tems qu'il feſoit ſes diſpoſitions, il eut la tête emportée d'un coup de canon. Cet accident mit la terreur parmi ſes troupes, qui ſe rembarquerent & retournerent à la Canée. Les vaiſſeaux Chretiens, parmi leſquels il y en avoit treize Anglois abandonnerent la Flotte Turque, qui n'oſa le reſte de la campagne ſortir du port (*a*).

La ſiege de Candie repris & levé.

Le Bacha Cuſſein, aiant reçu les renforts qu'il attendoit & appaiſé une ſédition parmi ſes troupes reprit le ſiege de la ville de Candie, & donna encore pluſieurs aſſauts, qui furent repouſſés courageuſement. Les mines & les fourneaux, qu'il fit préparer furent éventés; enſorte qu'après avoir perdu bien du monde, & conſumé inutilement bien des munitions, il ſe retira le 9 d'Octobre dans ſon camp (*b*). Il ne laiſſa pas de continuer à inquiéter les Vénitiens, en feſant de tems en tems quelques attaques. Ceux de Candie envoyoient auſſi quelquefois des partis, ce qui donnoit occaſion à de petits combats, où les Chretiens avoient généralement l'avantage (*c*).

Les Vénitiens bloquent encore le détroit.

Pendant ce tems-là Riva couroit l'Archipel, mettant à contribution les iſles Turques, & n'aſpirant qu'à trouver l'occaſion de combattre la Flotte Ottomane. Ceux qui la commandoient tromperent ſon eſpérance; aiant appris qu'il avoit relâché à l'Argentiere pour faire eau, ils ſortirent & prirent la route de Conſtantinople. Ils perdirent en chemin par la tempête cinq galeres, & la Capitane de Tunis perit auſſi à la hauteur de l'iſle de Cérigo. On compte que les Turcs perdirent cette année vingt-deux galeres, quelques galéaſſes & un grand nombre d'autres bâtimens Les Vénitiens perdirent auſſi par les mauvais tems une galere & une galéaſſe. Riva continua ſes courſes dans l'Archipel, prit ou coula à fond pluſieurs barques ennemies, qui portoient des grains à la Canée. Enſuite il eut ordre d'aller encore bloquer le détroit avec vingt-quatre vaiſſeaux, tandis que Jérôme Battaglia reſta avec une autre eſcadre dans les mers de Candie (*d*).

Guerre en Dalmatie.

Il ne ſe paſſa cette année rien de fort important en Dalmatie. Foſcolo tenta une entrepriſe ſur Aleſſio & Scutari, qui ne lui réuſſit point, par la

(*a*) *Nani*, p. 248, 249. *Gratiani*, p. 713-715.
(*b*) *Nani*, p. 249-251. *Gratiani*, p. 715-718.
(*c*) *Nani*, p. 252. *Gratiani*, p. 719.
(*d*) *Nani*, p. 252, 253. *Gratiani*, p. 719, 720.

SECTION XI. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1645 juſqu'à l'an 1671.*

vigilance du Bacha. Il fut plus heureux à l'attaque de Riſano, qui ſe rendit par compoſition après onze jours de ſiege. Les Aiducs, nation féroce & belliqueuſe, ſe déclarerent pour les Vénitiens, & ne ceſſerent de faire la guerre aux Turcs, étant accoutumés à vivre de rapine & de brigandage. La peſte fit en ce tems-là de grands ravages dans cette Province, & emporta quantité d'Officiers & de ſoldats (*a*).

Intrigues de la Porte en Eſpagne.

Le Grand Viſir Amurath, voyant qu'il y avoit des troubles dans l'Empire, & que la guerre de Candie tiroit en longueur, ſongea à ôter aux Vénitiens l'appui des Puiſſances dont ils pouvoient eſpérer du ſecours. Il avoit ſigné une trêve de vingt ans avec l'Empereur. Il ſavoit que la France étoit déſolée par la guerre civile. Il n'y avoit donc que l'Eſpagne qui pût armer puiſſamment par mer, & qui fût intéreſſée à arrêter les progrès des Turcs. Amurath envoya à Madrid un Portugais renégat, qui y fut bien reçu. Le Miniſtere Eſpagnol envoya à Conſtantinople un Prêtre Raguſien, nommé Allegretti. Ce Miniſtre avoit ordre de ſonder le terrein au ſujet des offres faites par l'Ambaſſadeur Turc à Madrid. La Cour de Madrid aſſura l'Ambaſſadeur de la République, qu'il n'étoit queſtion que de ſimples civilités (*b*).

Secours envoyé en Candie. 1650.

Le Sénat le crut ou feignit de le croire, mais cela n'empêcha point qu'il ne prit des meſures pour pouſſer la guerre avec vigueur. Il engagea à ſon ſervice ſept mille Allemands qui avoient été licenciés, & les fit paſſer en Candie, où il ſe donna divers combats entre le camp des Turcs & la ville. Les Vénitiens haraſſerent tellement Cuſſein, qu'il fut obligé de s'éloigner. Il alla camper ſur les hauteurs d'Ambruſſa, où il fit conſtruire un Fort, qu'il appella la nouvelle Candie (*c*).

Projet de Riva.

Mocénigo, ne craignant plus pour Candie, envoya deux galéaſſes & huit galeres pour renforcer l'eſcadre de Riva, qui bloquoit toujours le détroit des Dardanelles. Avant que de s'y rendre, il avoit paſſé à Volo, où les Turcs avoient leurs fours & leurs magaſins de vivres, il avoit ruiné les uns & les autres, & s'étoit emparé de cinq vaiſſeaux chargés de biſcuit pour la Canée. Il attendoit tranquillement à l'entrée du Détroit les ordres du Sénat. Il y avoit déja du tems, qu'il avoit dit, que ſi le Sénat le jugeoit à-propos, il entreroit dans le détroit avec ſon eſcadre, iroit bombarder Conſtantinople, mettre le feu à l'Arſenal & brûler la Flotte Turque. Quelques Sénateurs propoſerent de lui en envoyer l'ordre, & Jaques Badouer appuia fortement cette propoſition. Mais le plus grand nombre ne fut pas d'avis d'expoſer l'eſcadre aux dangers & à l'incertitude d'une pareille entrepriſe. On ſe contenta donc d'ordonner à Riva d'empêcher la ſortie de la Flotte Turque (*d*).

Les Turcs ne peuvent ſortir.

Ali Mazzamamma, nouveau Capitan Bacha, entreprit de forcer le paſſage; il s'avança avec quarante-deux galeres & deux galéaſſes juſqu'à la hauteur des châteaux, tandis que trente galeres Barbareſques venoient de Tenedos pour mettre les Vénitiens entre deux feux. Riva mit ſon eſcadre

(*a*) *Nani*, p. 254-257. *Gratiani*, p. 720-723.
(*b*) *Nani*, p. 260. *Gratiani*, p. 730.
(*c*) *Nani*, p. 261. *Gratiani*, p. 731, 732.
(*d*) *Nani*, p. 261-264. *Gratiani*, p. 732, 733.

Section XI. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1645 juſqu'à l'an 1671.*

en bataille de façon qu'il ne pouvoit être enveloppé. Au bout de quelques heures le Capitan Bacha rentra dans le port, & l'autre eſcadre reprit la route de Tenedos. Les murmures du peuple, les reproches du Grand Viſir, & les ordres qu'il reçut de ſortir du détroit à quelque prix que ce fût furent inutiles, parceque ſes Capitaines s'excuſerent ſur la foibleſſe de leurs équipages. Voyant qu'il ne pouvoit faire autrement, il débarqua à Landramit huit cens ſoldats avec des munitions & de l'argent, s'embarqua ſur les galeres Barbaresques, mena ce ſecours en Candie, & revint à bord de ſa Flotte (*a*).

Opérations de la Flotte Vénitienne.

Les Vénitiens étant ainſi maîtres de la Mer, le Capitaine-Général ſépara ſa Flotte en deux diviſions. Il parcourut l'Archipel avec la principale, mit toutes les iſles Turques à contribution & donna la chaſſe aux Barbaresques. Louis Mocénigo, ſon neveu, prit la route de la Morée avec huit galeres & deux galéaſſes. Aiant appris qu'il y avoit un grand nombre de bâtimens de tranſport à Malvaſie, pour tranſporter des munitions & deux mille hommes en Candie, il s'y porta, rompit le pont qui joignoit cette Place au continent, débarqua des troupes, mit les Turcs en fuite, brûla ou coula à fond pluſieurs bâtimens, & emmena dixſept frégattes ou Saïques (*b*). Il repaſſa en Candie ſur les ſollicitations des habitans du territoire de la Canée qui accablés ſous la tirannie des Turcs, le ſollicitoient de venir à leur ſecours; entre autres deux des principaux de Chiſamo lui avoient promis qu'auſſitôt qu'il paroitroit, on feroit main baſſe ſur la garniſon, & lui ouvriroit les portes. Les Turcs ſoupçonnerent ou découvrirent l'affaire enſorte qu'ils prirent leurs précautions. Mocénigo s'en apperçut, alla attaquer le Fort Théodore, & s'en rendit maître. Le Capitaine-Général, l'ayant appris, s'y rendit avec ſa diviſion, parceque ce poſte facilitoit beaucoup le moyen d'arrêter les ſecours qui alloient à la Canée. Mais cela n'empêcha point, qu'il n'abordât ici & là quelque navire Turc, qui amenoit des ſoldats. Ainſi après avoir occupé ce poſte pendant le reſte de la campagne, il retourna à Candie (*c*).

Ce qui ſe paſſa en Candie.

Il ne ſe paſſa rien d'important à l'égard du ſiege de cette Capitale. On découvrit à Suda une trahiſon pour livrer cette place aux Turcs, dont les auteurs furent punis du dernier ſupplice. Comme il n'y avoit qu'une foible garniſon à Scittia, les Turcs déſoloient le pays des environs, & mettoient tout à feu & à ſang. Les Inſulaires implorerent le ſecours des Vénitiens, & on y envoya Jaques Barbaro & Marin Badouer avec ſept-cens hommes de pied, & George Cornaro avec quatre-cens chevaux. Sur le bruit de leur approche, les Turcs abandonnerent Girapetra. Ils avancerent enſuite vers des défilés qu'il falloit paſſer, & ſe trouverent enveloppés par les Turcs, enſorte que preſque toute l'infanterie périt, Badouer perdit la vie en combattant, & Barbaro mourut quelques heures après de ſes bleſſures. La cavalerie franchit le défilé & ſe ſauva (*d*).

Négociation de l'Eſpagne avec la Porte.

Nous avons parlé de l'envoi d'Allegretti à Conſtantinople. L'arrivée de ce Miniſtre de la part de l'Eſpagne excita la curioſité de tout le monde. Il s'agiſſoit de s'aſſurer de la ſolidité des offres de l'Ambaſſadeur Turc à Ma-

(*a*) *Nani*, p. 265. *Gratiani*, p. 734.
(*b*) *Nani & Gratiani*, l. c.
(*c*) *Nani*, p. 265, 266. *Gratiani*, p. 736, 737.
(*d*) *Nani*, p. 267, 268. *Gratiani*, p. 734-736.

SECTION XI. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1645 juſqu'à l'an 1671.*

drid. Ces offres conſiſtoient en un traité de commerce entre les deux Etats, la délivrance des l'Eſclaves de part & d'autre, la permiſſion à l'Eſpagne d'envoyer un Ambaſſadeur à la Porte, qui auroit la protection des Saints Lieux, & la préſéance ſur tous les Ambaſſadeurs Chretiens. Auſſitôt que ce projet fut public, l'Ambaſſadeur de France déclara hautement, que ſi le dernier article avoit lieu, il romproit avec la Porte, comme étant injurieux au Roi ſon Maître. Les Sultanes & le Mufti reprocherent durement au Grand Viſir, qu'il avoit avili la majeſté de l'Empire, en demandant la paix aux Eſpagnols. Ce Miniſtre congédia alors Allegretti, & la Cour d'Eſpagne renvoya l'Ambaſſadeur Turc (*a*).

Le Baile renvoyé.

L'arrivée d'Allegretti à Conſtantinople avoit été favorable au Baile de Veniſe. Peu de jours après, le Grand Viſir fit dire à Soranzo, qu'il eut à partir dans trois jours avec toute ſa ſuite, ne trouvant pas convenable de ſouffrir à Conſtantinople le Miniſtre d'une Puiſſance, qui feſoit les plus cruelles inſultes au Grand Seigneur. Le Baile fut conduit à Corfou par une eſcorte de vingt-cinq hommes, d'où il ſe rendit à Veniſe; aiant recommandé les intérêts de la Nation à l'Ambaſſadeur de France (*b*).

L'Eſcadre de Riva eſt rappellée.

Le Grand Viſir Amurath fut peu après dépoſé par les intrigues de la Sultane Validé, & Melec Achmet fut mis en ſa place. Ce nouveau Miniſtre fit de grands préparatifs de guerre pour la campagne ſuivante. D'abord il arriva une choſe qui favoriſa ſes projets. Le long ſéjour de l'eſcadre de Riva dans le détroit des Dardanelles, en avoit beaucoup endommagé les vaiſſeaux, deſorte qu'on fut obligé de la rappeller pour donner du repos aux équipages, & pour radouber les bâtimens (*c*). Le Capitan Bacha profita de l'occaſion pour tranſporter dans l'iſle de Candie trois mille ſoldats avec des munitions & de l'argent, après quoi il retourna à Conſtantinople.

Opérations des Flottes. 1651.

On travailla dans cette Capitale à armer une nouvelle Flotte, & on y réuſſit par le ſecours d'un Renégat Vénitien, qui apprit aux Turcs à conſtruire des vaiſſeaux depuis quarante juſqu'à ſoixante pieces. A la fin du Printems, le Capitan Bacha ſe trouva une flotte de ſoixante-quatre galeres, de ſix galéaſſes, de vingt-quatre vaiſſeaux, & d'un grand nombre de Saïques, & il y embarqua dix mille ſoldats, paſſa le détroit & alla à Chio, où il fut joint par ſeize autres vaiſſeaux (*d*).

Le Capitaine-Général Mocénigo avoit raſſemblé ſa Flotte à Cérigo, d'où il pouvoit intercepter les ſecours qui alloient à la Canée, Il avoit vingt-quatre galeres, ſix galéaſſes, & vingt-ſept vaiſſeaux. Il mit en mer, auſſitôt qu'il apprit que le Capitan Bacha avoit paſſé le détroit; mais ni l'un ni l'autre n'avoit envie de riſquer le combat. Le Capitan Bacha ſe bornoit à intimider les Vénitiens par ſa nombreuſe flotte, afin d'avoir la mer libre pour paſſer en Candie. Mocénigo, aiant des forces inférieures, ne cherchoit qu'à retarder les entrepriſes de l'ennemi. Le 7 de Juillet, les deux flottes ſe rencontrerent à la hauteur de l'iſle de Santorin; le Capitan Bacha qui étoit en avant avec ſes galeres, revira de bord pour ſe rap-

(*a*) *Nani*, p. 268, 269. *Gratiani*, p. 737, 738.
(*b*) Les mêmes.
(*c*) *Nani*, p. 276, 277. *Gratiani*, p. 743.
(*d*) *Nani*, p. 278. *Gratiani*, p. 745, 746.

procher de ſes vaiſſeaux. La nuit ſurvint, pendant laquelle les deux Flottes ſe raſſemblerent. Le lendemain Mocénigo détacha Jérôme Battaglia avec quatre vaiſſeaux pour aller reconnoitre l'ennemi. Battaglia, l'aiant aperçu entre les iſles de Sifanto & de Policandro, pénétra dans la ligne des Turcs, maltraita pluſieurs de leurs vaiſſeaux, leur tua nombre de gens, parmi leſquels ſe trouva Mahomet Bacha de Natolie, qui devoit remplacer Cuſſein au ſiege de Candie, & revint rapporter au Capitaine-Général que la Flotte des Turcs étoit fort nombreuſe, mais que ceux qui la montoient étoient des gens ſans cœur (*a*).

Victoire des Vénitiens.

Le Capitaine-Général ſe détermina au combat, & le 10 de Juillet les deux Flottes ſe trouverent en ordre de bataille, entre les iſles de Paros & de Naxe. Nous n'entrerons pas dans le détail du combat; il ſuffira de dire que les Vénitiens remporterent une victoire ſignalée. Cinq vaiſſeaux ennemis furent obligés de ſe brûler, on prit une galéaſſe, & onze ou douze vaiſſeaux. De ce nombre fut celui que commandoit le Renégat Vénitien dont nous avons parlé, qui fut fait priſonnier, & envoyé à Veniſe, où il reçut la juſte peine qu'il avoit méritée. Sans la nuit qui ſurvint il ne ſe ſeroit pas ſauvé un ſeul bâtiment. Les Turcs eurent trois mille hommes de tués ou de noyés, quinze-cens furent faits priſonniers. Trois mille qui s'étoient ſauvés dans l'iſle de Naxe furent forcés à capituler, on leur permit de ſe retirer, à condition de ne pas ſervir le reſte de la campagne (*b*). Si l'on en croit un Hiſtorien (*c*), il en couta aux Turcs trente-neuf galeres, vingt-trois vaiſſeaux, trois galéaſſes, outre les trois mille hommes dont nous avons parlé. Cela paroit exaggeré.

Suite des opérations navales.

Mocénigo retourna à Candie, pour y mettre ſes priſes en ſureté, & faire donner le radoub à quelques-unes de ſes galeres. Là il reçut un renfort de huit galeres du Pape & de Malte. Il mit dix huit vaiſſeaux en croiſiere à la hauteur de Scittia, pour empêcher le débarquement des ſecours ennemis; & retourna enſuite dans l'Archipel donner la chaſſe aux navires Turcs & mettre leurs iſles à contribution.

Le Capitan Bacha s'étoit réfugié avec les débris de ſa Flotte à Rhodes, & malgré les précautions de Mocénigo, il trouva moyen de paſſer à la Canée, & d'y débarquer du monde & de l'argent, après quoi il retourna à Rhodes (*d*).

Léonard Foſcolo Capitaine-Général.

Sur ces entrefaites Léonard Foſcolo arriva avec huit vaiſſeaux à Candie. Il étoit nommé pour remplacer Mocénigo en qualité de Capitaine-Général. Ce n'eſt pas qu'on fût mécontent de Mocénigo, mais ce changement ſe fit par reſpect pour les loix, qui bornent à un an d'exercice cette charge. Mocénigo l'avoit déja remplie pluſieurs années, & avoit demandé ſon rappel. Foſcolo, aiant pris le commandement de la Flotte, voulut ſe ſignaler par quelque exploit, quoique l'on fût dans l'arriere-ſaiſon. Il pilla l'iſle de Samos, prit ou brûla dans le port de Stanchio quantité de bâtimens

(*a*) *Nani*, p. 279, 280. *Gratiani*, p. 746, 747.

(*b*) *Nani*, p. 280-283. *Gratiani*, p. 747-750. *Ricaut*, p. 239, 240.

(*c*) *Ricaut*, p. 241.

(*d*) *Nani*, p. 284, 285. *Gratiani*, p. 751, 752.

SECTION XI. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1645 juſqu'à l'an 1671.*

chargés pour la Canée. Il ſoumit l'iſle de Léro, & démantela la ville. Ne pouvant plus tenir la mer à cauſe du mauvais tems, il alla hiverner à l'iſle de Standia près de Candie (*a*). Le Capitan Bacha retourna à Conſtantinople, où il y avoit en ce tems-là de grands troubles, tant par les intrigues du Serrail, que par la rivalité des Spahis & des Janiſſaires. La guerre en Dalmatie ſe réduiſit cette année à des courſes, des pillages ; il y eut quelques châteaux pris & repris.

Révolte à Candie. 1652.

L'année ſuivante, il y eut dans la ville de Candie une ſédition d'une troupe de ſoldats Albanois, qui demandoient une augmentation de paye. Mais le reſte de la garniſon & les habitans, les obligerent de mettre bas les armes ; on en pendit quelques-uns & on fit grace aux autres. Cuſſein inſtruit de ce tumulte en voulut profiter. Il fit avancer un corps de troupes juſques au foſſé, mais on repouſſa les Turcs à coups de canon. Il y eut enſuite diverſes rencontres entre eux & la garniſon, dans une desquelles les Vénitiens mirent les ennemis en fuite, les pourſuivirent juſques dans leur camp, & leur enleverent trois étendards, avec nombre de priſonniers (*b*).

Opérations navalles.

Sur mer, il ne ſe paſſa rien, qui pût influer beaucoup ſur le ſuccès de la guerre. On avoit envoyé François Barbaro avec dix ſept vaiſſeaux pour fermer encore le détroit des Dardanelles. Le Capitan Bacha, qui auroit voulu ſe venger de l'affront qu'il avoit reçu à Paros, s'avança à la hauteur des châteaux, avec trente-cinq galeres & quinze vaiſſeaux, mal armés, mais il n'oſa riſquer le combat. Le Capitaine-Général Foſcolo s'étoit mis en mer avec ſa Flotte pour venir joindre Barbaro. Les habitans de l'iſle de Sciro, où il aborda, aiant refuſé de lui payer contribution, il brûla le bourg ou la ville, ſe diſpoſa à attaquer le château ; mais les Inſulaires ſe rendirent à diſcrétion. Il démolit la Place, dont il fit emporter onze canons de fonte, & emmena cent ſoixante hommes pour recruter ſes chiourmes. Quelques jours après, il eſſuia une violente tempête, qui ſubmergea une de ſes barques, & lui fit perdre une galere. Il fut obligé de retourner à Candie pour réparer ſes vaiſſeaux. Aiant remis à la voile, il trouva à Cérigo ſept galeres de Malte, qui groſſirent ſa Flotte. A la hauteur de Negrepont, il prit quatre Fregates chargées pour la Canée, delà il ſe rendit au détroit, où le Capitan Bacha n'étoit plus (*c*).

Cet Amiral, déſeſpérant de s'ouvrir un paſſage par le détroit, paſſa avec des troupes & de l'argent par terre juſques vis-à-vis de Ténédos, & s'embarqua ſur vingt-cinq galeres Barbareſques. Foſcolo apprenant ſon départ, renforça l'eſcadre de Barbaro de huit galeres & de deux galéaſſes, & avec le reſte de ſa Flotte ſe mit à la pourſuite du Capitan Bacha, qu'il atteignit à Tine. Les Turcs y avoient fait deſcente, & ſaccageoient l'iſle. A l'approche des Vénitiens, ils ſe rembarquerent & mirent à la voile avec tant de précipitation, qu'ils laiſſerent une partie de leurs ſoldats, & leur butin ſur le rivage. Foſcolo les pourſuivit, & la Capitane de Malthe prit une

(*a*) *Nani*, p. 285, 286. *Gratiani*, p. 752, 753.

(*b*) *Nani*, p. 298. *Gratiani*, L. XII. p. 765, 766.

(*c*) *Nani*, p. 299. *Gratiani*, p. 766, 767.

une de leurs galeres. Le Capitan Bacha se sauva à Rhodes. Le Capitaine Général divisa alors sa Flotte en deux Escadres, dont il garda l'une & donna l'autre à François Morosini, ils coururent l'Archipel, firent plusieurs prises, & leverent des contributions. Après quoi la mauvaise saison les obligea d'aller hiverner à Candie. Barbaro à qui les vivres manquerent, fut aussi contraint de s'éloigner du détroit. Le Capitan Bacha profita de l'occasion pour retourner à Constantinople (*a*). Il ne se passa rien de considerable en Dalmatie.

Section XI. *Histoire de Venise depuis l'an 1645 jusqu'à l'an 1671.*

Ambassadeur de Venise à la Porte mal reçu. 1653.

La guerre épuisoit la République, & les glorieux succès de ses flottes ne la dédommageoient pas des dépenses excessives qu'elle étoit obligée de faire. L'Ambassadeur de France à Constantinople avoit tenté plus d'une fois, depuis le renvoi du Baile, de porter les Ministres de la Porte à la paix. Quoiqu'ils parussent fermement résolus à ne rien céder, ils laisserent entrevoir qu'ils verroient avec plaisir qu'on envoyât de Venise un Ambassadeur à Constantinople. Le Sénat jetta d'abord les yeux sur Bellarini pour aller sonder le terrein, & négocier si l'occasion étoit favorable. Son départ fut retardé par la nouvelle qu'on reçut, que les Dragomans de la République avoient été empriſonnés & maltraités. On écrivit à l'Ambassadeur de France & on le pria de savoir des Ministres de la Porte, si dans le cas que la République voulût envoyer un Ambassadeur, ils lui accorderoient les passeports & les suretés nécessaires. La réponse fut aussi favorable qu'on pouvoit la desirer. Le Sénat nomma le Chevalier Jean Capello, qui avoit déja fait la fonction de Baile à Constantinople. On lui donna le caractere d'Ambassadeur extraordinaire, & Bellarini l'accompagna en qualité de Secretaire. Capello étant arrivé à Constantinople, Achmet nouveau Grand Visir se hâta de l'appeller à son audience, où l'Ambassadeur fut reçu avec les honneurs ordinaires. Mais le Visir, aiant compris par son discours, qu'il n'étoit pas question de la cession de Candie, donna des marques d'impatience & de colere. Capello s'en apperçut, & pour ménager ce Ministre féroce, il se borna à parler des avantages de la paix en termes généraux, & demanda du tems pour mettre les propositions du Sénat par écrit. Le Visir ne lui accorda que le tems d'aller dans sa maison, d'écrire ses propositions, & de les lui rapporter le même jour. L'Ambassadeur lui porta son projet d'accommodement, qui consistoit à restituer de part & d'autre ce qui avoit été pris. Le Visir l'aiant lu, fut si transporté de colere, qu'il lui ordonna de sortir le lendemain de Constantinople. Capello partit.

Les autres Ministres n'approuverent pas le procédé du Grand Visir, tant à cause des passeports & des sûretés qu'on avoit données, que parcequ'ils comprenoient, qu'il étoit de leur intérêt d'avoir à Constantinople un Ministre de Venise, avec lequel on pût négocier, en cas de besoin. Ils le représenterent au Visir, qui pour réparer sa faute, en commit une plus grande. Il envoya ordre au Bacha d'Andrinople d'arrêter Capello, & de le retenir prisonnier. Pour couvrir cette violence, il écrivit au Sénat, que les propositions insolentes de l'Ambassadeur avoient irrité le Grand Sei-

(*a*) *Nani*, p. 299, 300. *Gratiani*, p. 767-769.

SECTION XI. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1645 juſqu'à l'an 1671.*

gneur, & il exhortoit le Sénat, à céder l'iſle de Candie, pour appaiſer le Sultan & obtenir de lui la paix. Le Sénat ne daigna pas répondre, mais fit des inſtances auprès du Roi de France pour qu'il agit à la Porte, & fit mettre Capello en liberté. Mais les ſollicitations furent alors inutiles, par les changemens perpétuels de Miniſtres à la Porte. Le Grand Viſir Achmet fut dépoſé & étranglé, & on lui donna pour ſucceſſeur un Dervis nommé Mehemet. Le Sénat lui écrivit pour demander l'élargiſſement de ſon Ambaſſadeur mais ce fut inutilement pour lors (*a*).

Opérations navales.

La Porte nomma auſſi un nouveau Capitan Bacha, nommé Mehemet, jeune, mais qui paſſoit pour actif & hardi. Il n'attendit pas que les Vénitiens vinſſent bloquer le Détroit, il en ſortit avec ſoixante-dix galeres, cinq galéaſſes, & trente-quatre vaiſſeaux, & prit ſon cours vers Chio. Foſcolo avoit mis auſſi en mer, avec des forces fort inférieures pour les galeres. Il ne laiſſa pas de chercher l'ennemi, qui ſe retira à Rhodes. Le Général Vénitien parut devant le port, le défiant au combat, mais Mehemet ſe tint clos & couvert, & paſſa la ſaiſon propre à agir à Rhodes. Foſcolo détacha François Moroſini avec une partie des galeres, qui prit pluſieurs navires Turcs, fit des deſcentes ſur les côtes de Natolie, & ravagea le pays. Cela excita de grands murmures à Conſtantinople contre le Capitan Bacha, & le Grand Viſir lui envoya ordre de paſſer en Candie, ſous peine de perdre la tête. Mehemet ſortit de nuit du port de Rhodes, & trompa la vigilance des Vénitiens, ſe rendit à la Canée & y débarqua des munitions de guerre & de bouche avec trois mille ſoldats. Il fit enſuite attaquer le château de Selin, où il n'y avoit que ſoixante-dix hommes. Après s'être bien défendus, ils ſe rendirent par compoſition; mais le Capitan Bacha, contre la foi de la capitulation, les envoya avec cinq-cens inſulaires à Conſtantinople chargés de fers. Aprés cet exploit, il trouva moyen d'échaper aux Vénitiens & de retourner à Conſtantinople. Les Vénitiens continuerent à lever des contributions dans l'Archipel & Foſcolo détruiſit près de Malvaſie un château, qui protégeoit les ſecours deſtinés pour la Canée (*b*). Il ne ſe paſſa cette année rien de fort important ni dans l'iſle de Candie ni en Dalmatie. Tout ſe réduiſit dans la premiere à de fréquentes rencontres entre les deux Partis, & dans l'autre à des courſes & à des pillages. De part & d'autre on changea les Généraux de mer. Mehemet fut dépoſé à Conſtantinople, & Amurath, Bacha de Bude, fut déclaré Capitan Bacha. A Veniſe, on fut mécontent de Foſcolo, & on nomma pour le remplacer Louis-Léonard Mocénigo, qui avoit déja exercé la charge de Capitaine-Général avec tant d'honneur (*c*).

Démêlé des Vénitiens avec le Pape.

Innocent X bien loin de donner du ſecours à la République, ſembla chercher des prétextes pour s'en diſpenſer. Le Sénat laiſſoit au Pape le droit de nommer aux Evêchés de l'Etat de Veniſe, pour ne pas le mécontenter dans des circonſtances fâcheuſes, mais il exigeoit que les ſujets fus-

(*a*) *Nani*, L. VI. p. 310-313. *Gratiani*, p. 769, 770, 777-779.

(*b*) *Nani*, p. 314, 315. *Gratiani*, p. 779-781.

(*c*) *Nani*, p. 315, 316. *Gratiani*, p. 782.

Section XI. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1645 juſqu'à l'an 1671.*

ſent propoſés dans le Conſiſtoire par les Cardinaux Vénitiens. Le Pape avoit depuis peu chargé de cette propoſition pour quatre Egliſes, des Cardinaux étrangers, & le Sénat s'y étoit oppoſé avec fermeté. Scipion Elci, Archevêque de Piſe, Nonce du Pape, engagea le Sénat de céder, en faſant eſpérer que le Pape accorderoit de puiſſans ſecours. Ces promeſſes reſterent ſans effet, & deux autres Evêchés étant venus à vaquer, Innocent X fit encore faire la propoſition par des Cardinaux étrangers. Le Sénat réſiſta, & le Pape n'eut aucun égard aux repréſentations de pluſieurs membres du Sacré College. Heureuſement le Cardinal Barberin ménagea un accommodement. Le Sénat prit le parti de s'en rapporter au bon plaiſir du Pape. Innocent propoſa lui-même le ſujet pour l'Evêché de Vérone, & laiſſa la propoſition des autres au Cardinal Ottoboni Vénitien de naiſſance. Du reſte tout le ſecours qu'on put obtenir de lui ſe borna à accorder une Décime extraordinaire ſur le Clergé Vénitien, & une levée de deux mille hommes dans ſes propres Etats (*a*).

Luxe réformé à Veniſe.

La République eut en ce tems-là à reprimer un ennemi domeſtique. Le luxe, contre lequel les loix de l'Etat avoient veillé avec tant de ſoin, s'étoit inſenſiblement introduit à Veniſe, & les modes étrangeres en avoient banni l'ancienne ſimplicité, ſurtout parmi les femmes. L'uſage des étoffes d'or & des diamans étoit devenu commun, on cherchoit déja à briller par les ameublemens, & par la délicateſſe & le choix des mets dans les feſtins. On éludoit le jugement des Magiſtrats des Pompes, en appellant à d'autres Tribunaux, où l'on trouvoit de la faveur. Le Grand Conſeil jugea à-propos d'arréter le cours d'un mal ſi dangereux, pour l'Etat, les fortunes des particuliers & les mœurs. On propoſa, conformément à la loi, de former un College de ſept Sénateurs, à qui ſeuls on pourroit en appeller des décrets des Magiſtrats des Pompes. André Tréviſani, & Jean André Pasqualigo s'oppoſerent fortement à cet arrangement, propoſerent de modérer les loix ſomptuaires, & d'en faire qui tinſſent le milieu entre la rigueur ancienne & la licence actuelle. Mais Jaques Badouer, & Louis Molino plaiderent avec tant de chaleur contre le luxe, que la loi paſſa. Ce qui n'a pas empêché, qu'on n'ait depuis ce tems-là été obligé pluſieurs fois de renouveller les loix contre les abus (*b*).

Opérations navales. 1654.

Joſeph Delfino avoit croiſé pendant l'hiver à la hauteur de la Canée pour intercepter les ſecours, & avoit fait diverſes priſes. Au commencement du Printems, il eut ordre d'aller bloquer le détroit des Dardanelles, avec ſeize vaiſſeaux, deux galéaſſes & huit galeres. Il s'y rendit après avoir eſſuié une violente tempête. Le nouveau Capitan Bacha voyoit avec peine la néceſſité de combattre, s'il vouloit ſortir du détroit. Il s'y trouva contraint par le jeune Sultan, qui lui ordonna ſous peine de la vie de forcer le paſſage. Amurath s'avança le 16 de Juillet juſqu'aux châteaux, & fut encouragé à tenter le paſſage par un transfuge Vénitien, qui l'inſtruiſit exactement de l'état de l'eſcadre de Delfino. D'ailleurs vingt-deux galeres

(*a*) *Nani*, p. 319-322. *Gratiani*, p. 775, 776.

(*b*) *Nani*, p. 322-326. *Gratiani*, p. 782-788.

SECTION XI. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1645 juſqu'à l'an 1671.*

Barbareſques étoient à l'ancre en déça du détroit, & n'attendoient que le ſignal pour attaquer les Vénitiens en queue.

Combat naval dans le détroit.

Delfino donna de très-bons ordres pour ſoutenir le combat, mais ils furent mal exécutés. Une de ſes galeres fut priſe par les Turcs, après un combat opiniâtre & ſanglant. Une autre ſauta en l'air, après avoir pris une Sultane, à laquelle les ennemis mirent le feu, qui ſe communiqua à la galere Vénitienne. Delfino ſoutint un terrible combat avec ſon vaiſſeau & une ſeule galere, contre ſix bâtimens Turcs, il fut obligé de retirer l'équipage de la galere, qui étoit criblée de coups & y mit le feu. Après quoi il ſe fit jour au travers des ennemis, & s'étant radoubé à la hâte, il attaqua & prit la Capitane des Turcs, mais il fut obligé de la deſarmer & de l'abandonner. Il paſſa encore au travers des ennemis & alla joindre ſon eſcadre (*a*).

Le Capitan Bacha s'étoit retiré ſur la côte de Natolie, avec trois mille hommes de perte, deux de ſes vaiſſeaux brûlés, une de ſes galéaſſes échouée & briſée, treize de ſes galeres miſes hors de combat, de même que la Capitane. La perte des Vénitiens ne fut pas médiocre non plus, & néanmoins dès le lendemain Delfino voulut recommencer la bataille, mais le vent contraire s'y oppoſa. Les deux Partis s'attribuerent la victoire: mais ſi l'on conſidere la diſproportion des forces, & la perte de part & d'autre, outre le tems que la Flotte Turque fut obligée de perdre pour ſe radouber, on conviendra ſans peine, que cette action fut des plus glorieuſes pour Delfino (*b*).

Les Turcs évitent un autre combat.

Amurath, aiant reçu de puiſſans renforts à Metelin, mit à la voile avec une Flotte très-nombreuſe pour l'iſle de Chio, & delà il paſſa à celle de Tine qu'il voulut ravager, mais où il fut repouſſé. Il remit à la voile, & rencontra la Flotte Vénitienne, dont Mocénigo avoit pris le commandement. Mais après avoir fait mine de vouloir combattre, le Capitan Bacha prit la fuite à force de rames & de voiles, & ſe retira à Metelin. Enſuite après bien des mouvemens, par leſquels il parvint à donner le change à l'Amiral Vénitien, il paſſa rapidement à Paleo-Caſtro dans l'iſle de Candie, y debarqua des ſoldats, de l'argent & des proviſions, & s'en retourna avec la même diligence à Conſtantinople (*c*). Le Capitaine-Général Mocénigo tomba malade, ſoit de chagrin, ſoit des fatigues de la mer; on le tranſporta à Candie, où il mourut dans ſa ſoixante-onzieme année, univerſellement regretté (*d*).

Mort d'Innocent X, & élection d'Alexandre VII. 1655.

Le Pape Innocent X mourut auſſi au commencement de l'année ſuivante, & le 7 d'Avril les Cardinaux élurent le Cardinal Fabio Chigi, qui prit le nom d'Alexandre VII. On peut voir ce que nous avons rapporté de ce Pape ailleurs (*e*). Nous nous contenterons de dire, qu'il ne répondit nullement à l'opinion avantageuſe qu'on avoit de lui.

La mort du Doge François Molino ſuivit de près celle du Pape Innocent

(*a*) *Nani*, p. 329-332. *Gratiani*, p. 796-798.
(*b*) *Nani*, p. 332. *Gratiani*, p. 799.
(*c*) *Nani*, p. 333, 334. *Gratiani*, p. 800.
(*d*) Les mêmes.
(*e*) *Hiſt. Univ.* T. XXXII, ou *Hiſt. Mod.* T. XVIII. p. 595-597.

X. On loue ſon application aux affaires, ſa ſageſſe & ſa modération, mais on lui reproche de la dureté dans ſes manieres, qu'il avoit contractée dans les emplois militaires qu'il avoit exercés (*a*).

Section XI.

Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1645 juſqu'à l'an 1671.

Charles Contarini, C. *Doge de Veniſe.*

Charles Contarini lui ſucceda. On nomma Capitaine-Général Jérôme Foſcarini Procurateur de Saint Marc, qui avoit commandé en Dalmatie, homme actif & ſévere obſervateur de la diſcipline. Il partit de Veniſe, au mois de Fevrier, avec un bon nombre de vaiſſeaux, des troupes, des munitions & de l'argent. La Flotte de la République étoit reſtée aux ordres du Provéditeur François Moroſini. Auſſitôt que la ſaiſon le permit, il alla attaquer l'iſle d'Egene, qui ſervoit de retraite à tous les petits bâtimens deſtinés pour la Canée. Les habitans ſe rendirent d'abord à diſcretion, Moroſini, fit démolir le château après l'avoir pillé, brûla plus de quarante barques, tira des contributions des habitans, & en prit trois-cens pour recruter ſes Chiourmes. Delà, il cotoya la Macédoine, enleva tous les bâtimens qu'il trouva dans ſon chemin, & alla ſe préſenter devant Volo, où les Turcs avoient leurs fours & de gros magaſins de vivres. Il la prit par eſcalade & en feſant ſauter une des portes par le pétard. Tout ce qui n'eut pas le tems de ſe ſauver fut tué ou fait eſclave. Moroſini trouva dans les magaſins quatre millions de livres de biſcuit, dont il embarqua une partie & brûla le reſte. Il fit enlever toutes les poudres avec vingt-ſept-pieces de canon de fonte, détruiſit les fours, les magaſins, la Moſquée, une partie des maiſons & les fortifications du port. Aiant remis à la voile, il força en paſſant l'iſle de Schialto à payer contribution, & ſe rendit aux Dardanelles au commencement d'Avril (*b*). Il y trouva Lazare Mocénigo avec une forte eſcadre, ce qui le détermina à reprendre la route de l'Archipel, pour aller au devant du nouveau Capitaine-Général. Il le trouva près de l'iſle d'Andro, dangereuſement malade d'une fievre maligne, dont il mourut le 5 de Mai. La Flotte reſta ainſi ſans Chef, ce qui fit languir les opérations (*c*).

Victoire des Vénitiens dans le détroit.

Du côté des Turcs, les affaires ſouffroient par les changemens perpétuels de Miniſtres. Le Grand Viſir Mehemet étant mort, Ipſir Bacha d'Alep lui avoit ſuccédé, mais peu après ce Miniſtre fut étranglé dans le Serrail, & on lui ſubſtitua le Capitan Bacha Amurath. Le commandement de la Flotte fut donné à Muſtapha Bacha de Metelin, qui preſſé par les ordres du Sultan & du nouveau Viſir parut au commencement de Juin avec une Flotte de plus de cent voiles aux Dardanelles. Lazare Mocénigo, chargé de lui diſputer le paſſage, avoit ſix galeres, quatre galéaſſes & trente vaiſſeaux. Le Capitan Bacha entra courageuſement dans le canal, & les Vénitiens fondirent ſur lui. Le combat dura ſix heures & ne finit qu'à la nuit. Les Vénitiens remporterent une victoire complette. Muſtapha ſe ſauva avec une partie de ſes galeres dans le port de Foſchia. La perte des Turcs fut conſiderable, une galéaſſe fut coulée à fond, deux autres furent miſes hors de combat, trois grands vaiſſeaux ſe rendirent aux Vénitiens, onze périrent par les flammes, neuf autres bâtimens à demi brûlés coule-

(*a*) *Nani*, p. 342. 805-807.
(*b*) *Nani*, p. 343, 344. *Gratiani*, p. (*c*) Les mêmes.

SECTION XI. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1645 juſqu'à l'an 1671.*

rent à fond, & pluſieurs échouerent. Cette victoire ne couta aux Vénitiens qu'un ſeul vaiſſeau, où le feu s'étoit mis, & ils n'eurent en tout que deux-cens morts & autant de bleſſés (*a*). Léonard Mocénigo alla dès le lendemain ſe préſenter devant le port de Foſchia, où Muſtapha ſe tint à couvert de deux châteaux qui en défendoient l'entrée. Mocénigo ſe contenta de l'y tenir bloqué, pour l'empêcher de porter du ſecours à Malvaſie, attaquée par le Provéditeur François Moroſini. Il réuſſit effectivement dans ce deſſein, & tout ce que le Capitan Bacha put faire, fut d'envoyer quelques troupes & quelque argent à la Canée, que les galeres de Barbarie y tranſporterent furtivement, & de ſe retirer lui-même à Conſtantinople lorſque l'hiver fut venu. Moroſini fut obligé par la mauvaiſe ſaiſon de lever le blocus de Malvaſie, & de ramener ſa Flotte à Candie (*b*).

Négociation à Conſtantinople infructueuſe.

Les murmures du peuple à Conſtantinople, & les inſtances de l'Ambaſſadeur de France pour obtenir la liberté de Capello & de Bellarini, donnerent lieu à une négociation. Le premier ſe trouvant malade à Andrinople, le Viſir permit à Bellarini de venir à Conſtantinople & lui donna audience. Le Secretaire Vénitien propoſa une reſtitution réciproque, qui fut rejettée, mais Amurath laiſſa entrevoir qu'on pourroit s'accommoder, en laiſſant les poſſeſſions reſpectives dans leur état actuel. Ce commencement de négociation n'eut point de ſuite, à cauſe des nouveaux troubles qui ſurvinrent & qui occaſionnerent la dépoſition du Grand Viſir. On donna ſa place à Soliman, homme foible, & qui n'avoit d'autre mérite que de laiſſer gouverner les Sultanes (*c*).

FRANÇOIS CORNARO, CI. *Doge de Veniſe.* 1656.

Au commencement de l'année ſuivante mourut le Doge Charles Contarini, au bout d'un an de regne. On lui donna pour ſucceſſeur FRANÇOIS CORNARO, dont le pere Jean Cornaro avoit été revêtu de la dignité Ducale, il y avoit trente ans. Mais on n'eut pas le tems de profiter de ſon adminiſtration, étant mort environ trois ſemaines après ſon élection (*d*).

BERTUCCE VALIER, CII. *Doge de Veniſe.*

BERTUCCE VALIER, fut élu pour le remplacer. On venoit de nommer Laurent Marcello Capitaine-Général des armées navales. Il paſſa d'abord à Candie, & après y avoir fait la revue des troupes, & mis ordre à tout, il ſe rendit à la fin de Mai aux Dardanelles avec vingt-cinq gros vaiſſeaux, vingt-quatre galeres & ſept galéaſſes. Sur ces entrefaites il y eut de grands troubles à Conſtantinople. Les Janiſſaires ſe ſouleverent, & il fallut les appaiſer par le ſacrifice de pluſieurs victimes. Deux ou trois Grands Viſirs ſe ſuccéderent rapidement, & enfin le Grand Seigneur nomma Mahomet Kupruli ou Kiuperli, Bacha de Damas, ſous lequel nous verrons les affaires changer de face (*e*). Sinan Bacha de Siliſtrie, fut fait Amiral, & les troubles aiant ceſſé, Sinan ſe diſpoſa à partir avec la Flotte.

Les Turcs ſont entierement défaits dans le détroit.

Il avoit ſoixante galeres, neuf galéaſſes & vingt-neuf vaiſſeaux, & il fit dreſſer deux batteries, l'une ſur la côte d'Europe, & l'autre ſur la côte de Natolie, qui cannonnerent continuellement les Vénitiens, ſans pouvoir

(*a*) *Ricaut*, Vol. I. p. 248, 249. *Nani*, p. 345-348. *Gratiani*, p. 807-809.

(*b*) *Nani*, p. 348, 349. *Gratiani*, p. 809, 810.

(*c*) *Nani*, p. 350, 351. *Gratiani*, p. 811, 812.

(*d*) *Nani*, L. VII. p. 361. *Gratiani*, T. II. L. XIII. p. 3.

(*e*) *Voyez* Nouveau Dict. Hiſt. & Critiq. par *De Chaufepié*, Art. KUPRULI (MAHOMET).

Section XI. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1645 juſqu'à l'an 1671.*

en trois jours de tems les chaſſer du poſte qu'ils occupoient. Le 26 de Juin, le vent, qui tenoit du Nord, étant favorable aux Turcs, ils réſolurent de ſortir du détroit. Les Vénitiens leverent les ancres & s'avancerent avec ardeur pour combattre; le vent leur devint favorable, & ils attaquerent vivement les ennemis. Le Capitaine-Général Marcello, engagé dans le plus fort de la mêlée, avoit déja pris un des plus gros vaiſſeaux & étoit ſur le point d'en prendre un autre lorſqu'il reçut un coup de canon, qui le mit en pieces. Ce funeſte accident n'empêcha point que les Turcs ne fuſſent vivement pouſſés. De toute leur flotte, il n'y eut point de bâtiment qui ne fût pris, brûlé, ou coulé à fond, ſi l'on en excepte quatorze galeres qui ſe ſauverent avec le Capitan Bacha. Les Vénitiens prirent treize galeres, cinq galéaſſes & ſix gros vaiſſeaux; tous les autres échouerent ſur la côte, ou reſterent deſemparés au milieu des flots. Les Vénitiens enleverent de leurs priſes tout le canon & toutes les munitions & en brûlerent une partie. Les Turcs perdirent plus de dix mille hommes, tués ou noyés; on ne fit gueres plus de quatre-cens priſonniers, mais on procura la liberté à cinq mille eſclaves Chretiens. Les Vénitiens eurent environ ſept-cens hommes de tués ou bleſſés; du nombre des derniers fut Lazare Mocénigo qui perdit un œil. Deux vaiſſeaux furent brûlés pendant le combat, mais on avoit eu le tems d'en retirer les équipages. On fut obligé auſſi de brûler le vaiſſeau de Lazare Mocénigo, qui avoit échoué ſur un rocher, après l'avoir deſarmé (*a*).

Joie à Veniſe & terreur à Conſtantinople.

On donna à Mocénigo la Capitane de Rhodes, avec laquelle il porta à Veniſe la nouvelle de cette grande victoire. Le Sénat en fit rendre à Dieu de ſolemnelles actions de graces. On fit des obſeques magnifiques à Laurent Marcello, & on donna diverſes recompenſes à ſes freres & à ſes neveux, ainſi qu'aux autres Officiers (*b*). La terreur fut extrême à Conſtantinople. On crut que les Vénitiens ne tarderoient pas à venir attaquer cette Capitale; & l'on prit à la hâte des meſures pour ſa défenſe; on penſa même à emmener le jeune Sultan à Andrinople, mais la Flotte Vénitienne n'étoit pas en état de tenter une entrepriſe de cette conſéquence.

Conquêtes des Vénitiens.

Elle ne reſta pas cependant dans l'inaction. Après avoir délibéré ſur ce qu'on entreprendroit, la Flotte ſe porta ſur l'iſle de Tenedos, qu'on ſoumit en ſix jours. Celle de Stalimene fut conquiſe enſuite en moins de tems, & celle de Samothrace conſentit à payer tribut. La ſaiſon qui s'avançoit, obligea les Généraux Vénitiens à retourner à Candie pour hiverner (*c*).

Habileté du Grand Viſir Kupruli. 1657.

Cependant Mahomet Kupruli avoit pris poſſeſſion de la dignité de Grand Viſir. Pour ne ſe pas rendre ſuſpect, il renvoya à Andrinople le Secretaire Bellarini, qui ne put exécuter la commiſſion que le Sénat lui avoit donnée, d'offrir les iſles de Tenedos & de Stalimene, en échange de la Canée & de Rétimo (*d*). Kupruli fit faire de grands préparatifs de guerre, & prit toutes les meſures les plus propres à rétablir l'honneur de l'Empire Ottoman. Il nomma pour Amiral le Bacha Topal, & le fit ſortir du détroit

(*a*) *Ricaut*, p. 253, 254. *Nani*, p. 364-367. *Gratiani*, p. 6-9.
(*b*) *Nani*, p. 368. *Gratiani*, p. 9, 10.
(*c*) *Ricaut*, p. 254, 255. *Nani*, p. 369-371. *Gratiani*, p. 11, 12.
(*d*) *Nani*, p. 373. *Gratiani*, p. 15.

SECTION XI. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1645 juſqu'à l'an 1671.*

avec trente galeres, pour reprendre l'iſle de Tenedos. Les vents contraires ne permirent pas à Topal d'aller à Tenedos; il prit la route de Chio & de là ſe rendit à Rhodes pour tâcher d'effectuer ſa jonction avec les Barbaresques.

Opérations navales.

Lazare Mocénigo avoit été déclaré Capitaine-Général. Il arriva ſur ces entrefaites au détroit, & aiant appris la ſortie de Topal, il laiſſa une partie de la Flotte pour bloquer le détroit & protéger Ténedos, & ſe porta avec dixhuit galeres & ſix galéaſſes ſur l'iſle de Chio, aiant ordonné à vincent Quirini de le ſuivre avec ſes vaiſſeaux. N'aiant pas trouvé l'ennemi à Chio, il fit voile pour Samos, rencontra un grand nombre de vaiſſeaux d'Egypte, qui alloient à Smyrne, chargés de marchandiſes, les attaqua, en prit ſept, en brûla un, & en coula deux à fond; le reſte ſe ſauva dans les ports les plus proches. Peu après, il rencontra quatorze vaiſſeaux de Barbarie, dont huit qui précédoient les ſix autres, trainoient à leur ſuite un navire Vénitien, qu'ils avoient pris auprès de l'iſle de Cérigo. Il reprit bientôt ce navire, attaqua les Barbareſques, les combattit pendant trois heures, ſe rendit maître de quatre de leurs navires, & brûla les autres qui avoient échoué ſur la côte (*a*).

Les ſix autres vaiſſeaux de Barbarie s'étoient ſauvés, ſans combattre, Mocénigo réſolut de les pourſuivre, Quirini l'aiant joint avec onze vaiſſeaux, il tourna du côté de Suazich, où il apprit qu'il y avoit un des vaiſſeaux Barbaresques, avec quatorze d'Alexandrie, outre un grand nombre de Saïques. Quoique l'entrée du port fût étroite & défendue par deux fortes batteries, il y pénétra, & les Turcs avec les habitans s'étant ſauvés par la fuite, il pilla la ville & les Saïques, & y mit le feu (*b*).

Combat dans le détroit.

Le Capitaine-Général ſe propoſoit de ſe porter vers Chio, pour chercher le Capitan Bacha, mais Marc Bembe lui donna avis, que la Flotte des Turcs étoit partie de Conſtantinople & à la hauteur des Dardanelles, & que Kupruli s'étoit avancé de ce côté là à la tête de cinquante mille hommes. Mocénigo, qui venoit d'être joint par ſix galeres de Malte & par quatre du Pape, fit voile d'abord vers le détroit & tint Conſeil de guerre en arrivant. Il y fit prendre la réſolution, d'attaquer de nuit les deux châteaux & la Flotte ennemie, & de pouſſer enſuite juſqu'à Conſtantinople, où la terreur d'une attaque imprévue pouvoit cauſer un grand effet, dans l'abſence du Grand Seigneur, qui étoit parti pour Andrinople & du Grand Viſir. Ce projet échoua. Le Capitaine Général manquoit d'eau, il ſe détacha avec pluſieurs galeres pour renouveller ſa proviſion à l'iſle d'Imbro ou Lembro. Un vent violent & contraire retarda ſon retour de huit jours, & diſperſa en même tems les vaiſſeaux de Bembe. Les Turcs jugerent l'occaſion favorable pour franchir le détroit, & le 17 de Juillet à la pointe du jour, ils commencerent l'attaque. Nous n'entrerons pas dans le détail de ce combat, qui fut des plus furieux & qui fut repris trois jours conſécutivement. Nous dirons ſeulement que les Vénitiens furent encore victorieux, ils

(*a*) *Nani*, p. 380-383. *Gratiani*, p. 19-21. *Ricaut*, p. 256, rapporte cette action un peu autrement.

(*b*) *Nani*, p. 383, 384. *Gratiani*, p. 21, 22.

ils prirent une sultane, une galere & une galéasse, les Turcs perdirent outre cela six vaisseaux, quatre galéasses, ou coulées à fond, ou desemparées, & plusieurs galeres qui se briserent sur la côte. Mais la victoire couta cher aux Vénitiens par la perte qu'ils firent de l'intrépide Lazare Mocénigo. Vers le soir du troisieme jour, ce grand homme entreprit avec douze galeres d'attaquer celles des ennemis, qui étoient sur la côte; au moment qu'il étoit prêt à fondre sur elles, le feu prit à la sienne, on ignore par quel accident, & se communiqua aux poudres; sa grande vergue fut emportée, & lui écrasa la tête en retombant. Plus de cinq-cens hommes périrent par cet accident, parmi lesquels se trouverent quatre Nobles. On eut cependant encore le tems de sauver le corps de Mocénigo, avec l'argent & les papiers (*a*).

Section XI. *Histoire de Venise depuis l'an 1645 jusqu'à l'an 1671.*

La mort du Capitaine-Général fit perdre le fruit de la victoire. Les escadres de Malte & du Pape quitterent la Flotte pour retourner en Italie. Le commandement échut par droit d'ancienneté à Laurent Renier, Commandant des galéasses, qui n'avoit ni la fermeté ni l'expérience requises. Il se retira avec la Flotte vers Tenedos. Cependant les Turcs aiant rassemblé la leur, se porterent de Metelin sur cette isle; Topal y débarqua pendant la nuit trois mille hommes, & le Grand Visir y fit passer encore d'autres troupes, ensorte, qu'il se trouva neuf mille hommes dans l'isle. Les signaux qu'on avoit faits avoient fait approcher la Flotte Vénitienne. On tint Conseil de guerre; la frayeur avoit tellement saisi les deux Provéditeurs Jean Contarini & Jérôme Lorédan, qu'ils persuaderent à Renier, qu'il falloit se retirer; ils embarquerent leur monde, leur artillerie & leurs munitions. On devoit mettre le feu aux mines, mais la précipitation avec laquelle se fit la retraite, fut cause que les ordres donnés furent mal exécutés, desorte que les Turcs furent maîtres de la place sans coup férir. Ce succès les encouragea, & ils passerent à l'isle de Stalimene, où Topal débarqua d'abord trois mille hommes, qui porterent le fer & le feu de tous côtés. La Flotte Vénitienne étoit à portée, mais la saison ne permettoit pas aux galeres de tenir longtems la mer. Plusieurs furent d'avis d'abandonner l'isle comme l'on avoit fait celle de Tenedos. Renier ne le jugea pas à-propos, parcequ'il se persuadoit, que les Turcs n'oseroient entreprendre le siege du château, pendant la mauvaise saison. Il laissa donc Bembo avec seize vaisseaux & retourna avec le reste de la Flotte hiverner à Candie. Après son départ les Turcs firent passer encore sept mille hommes dans l'isle, & formerent quatre attaques contre le château. Les assiegés se défendirent pendant deux mois très-courageusement, & repousserent plusieurs assauts; mais désespérant d'être secourus, ils capitulerent le 12 de Novembre, & sortirent avec les honneurs de la guerre (*b*). Il ne se passa rien de fort considerable en Dalmatie, & les entreprises des Turcs leur réussirent mal (*c*).

Les Turcs reprennent les isles de Tenedos & de Stalimene.

La nouvelle de la mort de Lazare Mocénigo affligea extrémement à Venise, & celle de la perte des isles de Tenedos & de Stalimene surprit ex-

Condamnation de ceux qui avoient

(*a*) *Nani*, p. 385-389. *Gratiani*, p. 259. *Gratiani*, p. 28-31.
23-27. *Ricaut*, p. 256-258.
(*b*) *Nani*, p. 390-392. *Ricaut*, p. 258, 31-33.
(*c*) *Nani*, p. 393, 394. *Gratiani*, p.

SECTION XI. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1645 juſqu'à l'an 1671.*

traordinairement. On ſoupçonna ceux qui y avoient commandé de trahiſon, ou de lâcheté. Ces ſoupçons tomboient principalement ſur Jean Contarini & Jérôme Lorédan, qui commandoient à Tenedos. Ils furent appellés à rendre compte de leur conduite, mais ils n'oſerent ſe préſenter & prirent la fuite. Ils furent dégradés de nobleſſe & proſcrits, & on mit dans le Broglio une inſcription en marbre pour perpétuer l'infâmie & le châtiment de leur conduite (*a*). Le Grand Conſeil nomma en même tems pour Capitaine-Général François Moroſini, qui étoit en Candie, & qu'on ne connoiſſoit que de réputation, étant ſorti de Veniſe fort jeune pour aller ſervir ſur la Flotte, & n'y étant pas revenu depuis (*b*).

abandonné Tenedos.

Le Grand Viſir propoſe la paix. 1658.

Au commencement de l'année ſuivante, le Grand Viſir penſa à finir la guerre contre les Vénitiens, pour ſe venger de George Ragotzki, Prince de Tranſilvanie. Celui-ci avoit travaillé à perdre Kupruli, & depuis peu il avoit, ſans la permiſſion du Sultan, porté la guerre en Pologne, d'où il venoit d'être chaſſé, deſorte que le Viſir avoit un ſpécieux prétexte de le pourſuivre. Il fit venir à Andrinople le Secretaire Bellarini, & lui inſinua, que la Porte étoit diſpoſée à accorder la paix aux Vénitiens, ſi ceux-ci conſentoient à lui céder la Capitale & les autres Places de l'iſle. Il preſſa d'envoyer au plutôt un courier à Veniſe, & déclara que ſi dans deux mois le Sénat ne prenoit ſa réſolution, on n'entendroit plus à aucune propoſition. Bellarini dépêcha un Dragoman, dont l'arrivée cauſa une grande agitation dans le Sénat. Un des Sages-Grands opina fortement pour accepter la propoſition, s'étendit fort ſur le peu de fruit qu'on avoit recueilli d'une guerre de quatorze ans, & ſur la néceſſité de préférer une paix, quoique honteuſe, à une guerre qui acheveroit d'épuiſer la République. Le Doge Valier appuia cet avis de toutes ſes forces. Mais le Procurateur Jean Peſaro, qui dix ans auparavant s'étoit déja oppoſé à la ceſſion de Candie, para encore le coup par ſon crédit & par ſes raiſons, exhorta tous les citoyens à n'épargner ni leur ſang, ni leur bourſe, pour le maintien de la République, & offrit ſix mille ducats pour ſa part. Sa généroſité entraina tous les ſuffrages; le Doge donna dix mille ducats, chaque Noble & un grand nombre de Citadins offrirent à l'envi de l'argent. On renvoya donc le Dragoman à la Porte, avec la réponſe du Sénat, qui portoit qu'il étoit prêt à faire la paix, mais non en cédant Candie (*c*).

JEAN PÉSARO, CIII. *Doge de Veniſe.*

Le Doge Bertucce Valier mourut peu après, & le généreux JEAN PÉSARO, fut élu pour lui ſuccéder. Le Viſir Kupruli fut fort indigné de la réponſe des Vénitiens, & malgré tout l'art avec lequel Bellarini tâcha de la rendre, Kupruli redoubla la garde, qu'il avoit & ſe détermina à agir en même tems contre Ragotzki & contre les Vénitiens, en ſe bornant d'abord à prolonger la guerre contre ces derniers pour les affoiblir & les épuiſer (*d*).

Politique de Kupruli.

Le grand but du Viſir étoit de s'aſſurer de la faveur excluſive du Sultan, en le flatant de l'eſpérance de le rendre plus puiſſant & plus redoutable qu'aucun de ſes prédéceſſeurs. Il obtint de lui de n'être point aſſujetti à

(*a*) *Nani*, p. 391. *Gratiani*, p. 34.
(*b*) *Gratiani*, l. c.
(*c*) *Nani*, p. 398-407. *Gratiani*, p. 37-44. *Amelot*, Hiſt. du Gouv. de Veniſe, p. 548, 549.
(*d*) *Nani*, p. 407, 408. *Gratiani*, p. 44.

communiquer au Divan le secret des affaires, & la liberté de se défaire de tous les rivaux qui lui faisoient ombrage. Un de ceux qui lui étoient le plus suspects, étoit Cussein Bacha de la Canée, dont il envioit le crédit, la réputation & les richesses. Il trouva moyen à force d'artifices d'attirer ce Bacha à la Porte, où il fut reçu avec distinction. On le consulta sur les moyens de réduire Candie, & Cussein rejetta la faute du retardement de la prise de cette Capitale sur la lâcheté des Capitans Bachas, qui n'avoient fait que fuir ou se laisser battre, & n'avoient fait passer à la Canée que des secours ou tardifs ou peu considerables. Kupruli lui proposa de prendre lui-même le commandement de la Flotte & de réparer les fautes de ceux qui l'avoient précédé dans cet emploi. Cussein accepta d'abord, soit qu'il n'apperçût pas le piege qu'on lui tendoit, soit plutôt qu'il jugeât à-propos de dissimuler (*a*).

Section XI. *Histoire de Venise depuis l'an 1645 jusqu'à l'an 1671.*

Opérations navales.

Le Capitaine-Général Morosini mit à la voile au commencement du Printems. Il détacha Jérôme Contarini avec une escadre de vaisseaux pour aller bloquer le détroit des Dardanelles, & résolut de parcourir les isles Turques pour recruter ses Chiourmes, qui étoient foibles. Il commença par l'isle de Charci près de Rhodes, d'où il emmena une partie des habitans pour les mettre à la rame. De là prenant sa route vers l'isle de Scarpanto, il fut assailli d'une furieuse tempête, qui lui emporta son gouvernail, & fit périr trois de ses galeres avec une galéasse. Aiant gagné avec peine le port de Scarpanto, il s'y radouba, retourna à Stampalia, & y rassembla ses galeres dispersées par la tempête. Là il apprit que la Flotte des Turcs étoit sortie du détroit avant que Contarini, retenu par les vents contraires, eût pu s'y rendre. Sur cette nouvelle, il fit voile vers Cérigo, pour aller au devant de l'ennemi, s'il entreprenoit de passer à la Canée. Il y fut joint par cinq galeres de Venise, & par les escadres auxiliaires d'Italie, qui par le zele du Pape, consistoient en douze galeres & dix vaisseaux. Il avoit conçu l'espérance de surprendre la Canée, à la faveur de quelques intelligences qu'il y avoit, mais avant que de le tenter, il se porta vers Chio pour combattre Cussein, ne doutant point de la victoire, & se réservant ensuite de surprendre la Canée. A la hauteur de l'isle de Pario ou Paros, il rencontra la Flotte ennemie, mais Cussein prit la fuite, & lui donna jusqu'à deux fois le change. Morosini relâcha alors à l'isle de Sdille, pour donner quelque repos à ses Chiourmes fatiguées. Ce fut là, que dans un Conseil de guerre, il communiqua à ses Officiers le projet de surprendre la Canée, & la maniere dont on s'y prendroit pour l'exécuter. Les deux Capitaines, qui commandoient les troupes de débarquement avec une égale autorité se disputerent l'honneur de les conduire & eurent l'imprudence de faire connoitre par leurs discours le secret de l'entreprise. Deux Felouques Napolitaines, qui avoit touché à Sdille, dans l'espérance d'être recompensées, se hâterent d'en donner avis à Cussein. Ce Général alla prendre des soldats à Napoli de Romanie, & passa avec trente-deux galeres à la Canée, où l'on prit des mesures qui firent échouer le projet. Morosini vivement touché de ce contretems, proposa d'aller attaquer l'en-

(*a*) *Nani*, p. 408, 409. *Gratiani*, ubi sup.

SECTION XI. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1645 juſqu'à l'an 1671.*

nemi dans le port, mais le Prieur Bichi, qui commandoit l'eſcadre auxiliaire, d'Italie, s'y oppoſa non ſeulement, mais deux jours après partit pour s'en retourner. Moroſini ne laiſſa pas d'aller ſe préſenter devant le port de la Canée, & défia Cuſſein au combat, mais cet Amiral ſe tint à couvert. La tempête obligea le Capitaine-Général de ſe retirer & après avoir pillé l'iſle de Samos, ſoumis celle de Calamo, & fait diverſes priſes, il alla hiverner à Candie (*a*).

Diſgrace & mort de Cuſſein.

Cuſſein aiant ravitaillé la Canée, reprit la route de Conſtantinople. En paſſant il voulut ſurprendre l'iſle de Tine, par un coup de main, mais George Cornaro, qui y commandoit, le reçut ſi vigoureuſement, qu'il continua ſa route. Il ſe flatoit, qu'aiant ſauvé la Canée, il ſeroit bien reçu à la Porte. Il trouva qu'on l'avoit nommé Bacha de Boſnie, poſte fort au deſſous de ceux qu'il avoit occupés. Ce commencement de disgrace fut le préſage de ſa perte. Dans le tems qu'il ſe préparoit à aller prendre poſſeſſion de ſon Gouvernement, le Grand Viſir l'envoya aux ſept Tours, l'y fit étrangler, & confiſqua tous ſes biens, qui montoient à quatre millions de piaſtres, laiſſant a peine à ſes enfans dequoi ſubſiſter (*b*).

Exploits de Moroſini. 1659.

Cependant Kupruli eut bien des affaires ſur les bras. Il y eut diverſes révoltes dans l'Empire, qu'il eut le bonheur d'étouffer, & qui lui donnerent occaſion de ſe défaire de ſes principaux ennemis. Ces occupations firent qu'il ne pouſſa que mollement la guerre contre les Vénitiens. Hali, nouveau Capitan Bacha, ſortit du détroit avec une Flotte médiocre, chargé d'amuſer les Vénitiens. Les Maniottes, peuple de la Morée, avoient ſouvent fait connoitre aux Généraux de la République, qu'ils prendroient les armes contre les Turcs, auſſitôt que la Flotte Vénitienne s'approcheroit de leurs côtes, & l'année précédente, ils avoient promis à Moroſini, qu'auſſitôt qu'il paroitroit, ils fourniroient ſix mille hommes. Le Capitaine-Général réſolut de tenter l'avanture. Mais les Maniottes ne firent aucun mouvement, deſorte que Moroſini, après avoir pillé & ruiné la ville & le Fort de Calamata, jugea à-propos de ſe retirer (*c*). Il détacha Jérôme Contarini avec une eſcadre pour aller occuper le détroit des Dardanelles, fit voile lui-même du côté de Chio, & trouva à la hauteur de cette iſle le Capitan Bacha, Hali prit d'abord la fuite; Moroſini le pourſuivit & atteignit ſon arriere-garde, dont deux galeres furent priſes. Le Capitaine-Général, qui avoit avancé avec quatre galeres plus vite que le reſte de ſa flotte, ſe diſpoſoit à fondre ſur cinq autres; lorſque Hali, voyant qu'il n'avoit à faire qu'à quelques galeres, revira de bord pour les combattre avec toutes ſes forces. Moroſini n'évita pas le combat, comptant de le pouvoir ſoutenir juſqu'à ce que le reſte de ſa Flotte l'eut joint. On ſe battit vivement juſqu'à la nuit, qui fit ceſſer le combat. Le vent ne permit pas de le reprendre le lendemain, & le Capitan Bacha en profita pour ſe retirer à Rhodes, Moroſini alla attaquer Toron, ville de Macedoine; les Turcs abandonnerent la place, qui fut pillée & démolie. Enſuite il ſe

(*a*) *Nani*, p. 409. 411. *Gratiani*, p. 45. 48.
(*b*) *Nani*, p. 411. *Gratiani*, p. 47.
(*c*) *Nani*, L. VIII, p. 429, 430. *Gratiani*, p. 60, 61.

Section XI. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1645 juſqu'à l'an 1671.*

porta ſur les côtes de Natolie, qu'il ravagea. Il prit, contre ſon attente Ciſme, la plus forte place du pays, & la ruina; il enleva ou brûla pluſieurs bâtimens Turcs, & termina ſa glorieuſe campagne, par la priſe de Castelroſſo, qui eſt un fameux entrepôt pour les vaiſſeaux d'Egypte. Il ſoumit la ville & le château, condamna les ſoldats les plus robuſtes à la rame, pilla tous les magaſins, enleva plus de cinquante pieces de canon & raſa les fortifications (*a*).

Dominique Contarini, CIV. *Doge de Veniſe.* 1660.

Le Doge Jean Peſaro mourut vers la fin de l'année, univerſellement regretté. On élut pour lui ſucceder Dominique Contarini, diſtingué par ſes grandes qualités & ſes vertus, qui ſe montra d'autant plus digne de la premiere place, qu'il employa pour ſe défendre d'y monter, tous les mouvemens que d'autres ſe donnent pour l'obtenir (*b*).

La ſituation des affaires de l'Europe, après la concluſion de la paix des Pyrenées, ſembla promettre aux Vénitiens des ſecours pour ſoutenir une guerre, qui duroit depuis ſeize ans. Le Roi de France promit à Nani, Ambaſſadeur de la République, d'envoyer ſur ſes propres vaiſſeaux quatre mille deux-cens hommes, avec d'habiles Officiers. Le Cardinal Mazarin tâcha auſſi de procurer aux Vénitiens, le ſecours des autres Puiſſances. Ses ſollicitations auprès du Pape furent infructueuſes, ce Pontife étant mécontent de lui. Le Duc de Savoye accorda mille hommes de pied (*c*).

Préparatifs à Veniſe.

Cependant on feſoit à Veniſe de grands préparatifs pour la campagne. Outre les vaiſſeaux qu'on radouba, on arma neuf nouvelles galeres & quatre vaiſſeaux du premier rang; on loua auſſi quantité de bâtimens, pour tranſporter des munitions de guerre & de bouche à Candie. Le Sénat fit lever cinq mille hommes en Italie, & l'Empereur Léopold accorda deux mille Allemands, qui devoient être à la ſolde de la République. Mais ces ſecours arriverent en Candie plus tard qu'il ne convenoit, principalement par les contretems qu'ils eurent ſur mer (*d*).

Opérations de Moroſini.

François Moroſini mit en mer, dèsque la ſaiſon le permit, & fit voile vers l'iſle d'Andro. Il méditoit un coup important, qui étoit de ſurprendre la ville de Négrepont, où il n'y avoit qu'une foible garniſon, qui n'étoit point ſur ſes gardes. Mais les vents contraires ne lui permirent pas de faire diligence, deſorte que le Gouverneur de la place eut le tems de ſe préparer à la défenſe. Renonçant donc à ſon projet, le Capitaine Général alla attaquer l'iſle de Schiato, qui refuſoit le tribut. Moroſini força la ville & les châteaux, les démolit, & condamna les habitans à payer un plus gros tribut. Il paſſa enſuite à Cérigo, & au bout de quelques ſemaines, il reçut les troupes de France au nombre de plus de quatre mille hommes. Enſuite il fut joint par les galeres de Malte & du Pape, auxquelles le Grand Duc de Toſcane en avoit ajouté deux. Le Prince Aimeri d'Eſt, Général des troupes Françoiſes n'arriva que le 8 d'Août à Cérigo, ce qui retarda les opérations de la Flotte. On tint Conſeil de guerre, & le ſiege de la Canée y fut réſolu (*e*).

(*a*) *Nani*, p. 431, 432. *Gratiani*, p. 61-63.
(*b*) *Nani*, p. 434. *Gratiani*, p. 63.
(*c*) *Nani*, p. 436, 437. *Gratiani*, L. XIV. p. 64, 65.
(*d*) *Nani*, p. 443. *Gratiani*, p. 66.
(*e*) *Nani*, p. 444, 445. *Gratiani*, p. 67, 68.

SECTION XI. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1645 juſqu'à l'an 1671.*

La Flotte fit voile pour Candie, & mouilla au port de Suda vers la fin d'Août. Le ſiege de la Canée parut alors plus difficile qu'on ne l'avoit penſé. Les Turcs avoient eu le tems d'y porter des ſecours. Les habitans des environs, ſur leſquels on avoit compté, ſe déterminerent à attendre l'événement, & l'on ne pût tirer de la garniſon de Candie le ſecours qu'on en eſperoit, à cauſe des maladies, qui avoient emporté un grand nombre de ſoldats & d'habitans. Les Généraux ne laiſſerent pas d'occuper divers poſtes autour de la Canée, ils emporterent le Fort de Sainte Venerande, & trois autres, qui, incommodoient le port de Suda. Ils s'établirent enſuite auprès d'un village nomme Cicalaria dans un Camp bien retranché. Les Turcs au nombre de ſept mille hommes de pied & de cinq-cens chevaux, entreprirent de le forcer, mais ils furent repouſſés avec perte de douze-cens hommes. Moroſini voyant qu'il n'étoit pas poſſible d'aſſieger une place où les ennemis pouvoient à toute heure jetter du ſecours, perſuada aux autres Généraux de ſe rembarquer pour aller attaquer Candie la neuve. Il arriva ſans être découvert, & le lendemain, 17 de Septembre, il fit marcher en deux diviſions un corps de cinq mille cinq-cens hommes de pied & de trois-cens cinquante chevaux. Les Turcs étoient ſortis pour aller au devant d'eux. Le corps des Vénitiens, qui étoit à la droite, les mit en fuite. Celui de la gauche avoit ordre de paſſer une hauteur pour prendre les Turcs en queue; il rencontra un large ravin, ce qui mit un peu de deſordre parmi les troupes; cependant animées par le ſuccès des autres, elles franchirent le ravin, & ſans attendre l'ordre, fondirent ſur un gros de Turcs, qu'elles mirent en fuite. Les Généraux donnerent ordre de marcher droit au Fort, mais les ſoldats voyant le camp ennemi abandonné, s'y jetterent, s'emparerent d'une batterie de huit pieces de canon, & ſe livrerent à l'ardeur du pillage. Trente cavaliers Turcs, qui d'une hauteur apperçurent le deſordre, vinrent fondre ſur les pillards, qui croiant avoir tous les Turcs ſur les bras, jetterent leurs armes & leur butin & prirent la fuite avec tant de précipitation, que les Turcs qui ſe rallierent, en tuerent dans la pourſuite treize-cens. Les ſoldats eurent tant de honte, qu'ils demanderent à réparer l'affront qu'ils avoit reçu. On ſe diſpoſoit à les ſatisfaire, mais on apprit le lendemain, qu'il étoit entré trois mille hommes dans la nouvelle Candie, & qu'il étoit arrivé dixhuit galeres à la Canée. Les troupes ſe retirerent à Candie, pour ſe repoſer, mais les maladies qui y regnoient obligerent de paſſer à l'iſle de Pario ou Paros. Ce fut-là qu'on reçut le ſecours des deux mille Allemands, dont nous avons parlé, & quelques autres renforts, mais il étoit trop tard pour rien entreprendre, & ce qui y mit encore obſtacle, c'eſt que le Prince d'Eſt mourut le 16 de Novembre, d'une fievre violente (*a*).

Siege de la Canée entrepris ſans ſuccès.

Antoine Barbaro accuſé & abſous.

Les Officiers François après s'être plaints tout bas de ce qui s'étoit paſſé, ſe plaignirent tout haut, qu'à la journée du 17 de Septembre, Antoine Barbaro, Provéditeur extraordinaire de l'armée, avoit été la cauſe de la déroute, en ordonnant mal-à-propos un mouvement. Barbaro fut cité; aiant refuſé de comparoitre, le Capitaine Général le fit condamner par

(*a*) *Nani*, p. 448-450. *Gratiani*, p. 71-73.

contumace à perdre la tête. Le Provéditeur ſe rendit en diligence à Veniſe, où la Quarantie Criminelle le déclara abſous de l'accuſation. François Moroſini dont la ſanté étoit altérée par les fatigues d'un ſervice de vingt-trois ans démanda ſa démiſſion au Sénat, qui nomma pour lui ſucceder Géorge Moroſini ſon parent (*a*). Il lui remit le commandement à Cérigo, & ſe rendit à Veniſe, où on oſa l'accuſer lui-même de s'être mal conduit. Mais les informations que le Sénat fit faire, furent tellement à ſon avantage, qu'il fut abſous pleinement, & ſes accuſateurs furent déclarés atteints & convaincus de calomnie (*b*).

Opérations navales. 1661.

Le nouveau Capitaine-Général, aiant été renforcé par les galeres de Malte, apprit que le Capitan Bacha Hali, étoit ſorti des Dardanelles avec cinquante-huit galeres, & que douze de Barbarie l'avoient joint à Tenedos. Il réſolut d'aller le chercher pour l'empêcher de paſſer à la Canée. Une tempête le retarda, & l'obligea d'entrer dans le golfe de Suda. Aiant remis à la voile, Hali l'évita & ſe mit à couvert dans le port de Chio. Moroſini l'y bloqua; & la peſte s'étant miſe parmi les Turcs, emporta une partie des ſoldats & des équipages, & Hali lui-même en mourut. Son fils trouva moyen pendant la nuit de ſortir du port avec trente galeres, ſe rendit à Conſtantinople, obtint la place de Capitan-Bacha, & revint avec un renfort de ſix galeres. George Moroſini laiſſa une eſcadre pour tenir le port de Chio bloqué, & alla avec le reſte de ſa Flotte chercher le nouvel Amiral Ottoman. En paſſant près de l'iſle de Tine, il entendit un grand bruit de canon. C'étoit le Capitan Bacha qui avoit fait une deſcente dans l'iſle, où François Gritti ſe défendoit courageuſement. L'approche de la Flotte Vénitienne obligea l'Amiral Turc de faire rembarquer ſes gens, ce qu'il fit avec tant de précipitation, qu'il en abandonna pluſieurs ſur le rivage, qui furent enveloppés & pris. Moroſini pourſuivit l'ennemi, mais dans le tems qu'il l'avoit atteint, la violence du vent & de la tempête permettoit à peine de gouverner. Il ne laiſſa pas de donner le ſignal du combat, qui malgré la tempête dura pluſieurs heures; les deux flottes mêlées enſemble furent emportées vers l'iſle de Milo; & les Vénitiens étant vainqueurs pouſſerent ſept galeres ennemies ſur les côtes de l'iſle, où elles ſe briſerent, quatre autres furent priſes, & les autres ſe ſauverent. Le Capitan Bacha ſe ſauva à la Canée, mais il perdit en route une de ſes galeres, qui coula à fond, pluſieurs autres échouerent en divers endroits, & cinq entrerent à Rhodes toutes deſemparées. Les équipages des galeres briſées à la côte de Milo, ſe ſauverent à terre, & s'y retrancherent. Moroſini débarqua des troupes, les fit inveſtir, & les contraignit, faute de vivres, de ſe rendre à diſcrétion, au nombre de neuf-cens ſoldats, & quelques Officiers. Un démêlé fort vif, qui ſurvint entre les Vénitiens & les Maltois, fut cauſe que le Général des galeres de Malte, partit bruſquement ſans prendre congé du Capitaine-Général (*c*). Après cette victoire, il ne ſe paſſa rien de fort important le reſte de la campagne, ſinon qu'Antoine Priuli, Commandant des vaiſſeaux, rencontra à la hauteur du Cap Salomon ſept

(*a*) *Nani*, p. 453. *Gratiani*, p. 73, 74.
(*b*) Les mêmes.
(*c*) *Nani*, p. 454-456. *Gratiani*, p. 61-63.

SECTION XI. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1645 juſqu'à l'an 1671.*

Saïques, chargéens de munitions pour Candie, il en prit trois & brûla les quatre autres, qui avoient échoué. Il prit auſſi près de Rhodes deux vaiſſeaux Turcs l'un de trente-ſix & l'autre de vingt-quatre pieces de canon ; une galéaſſe, où il y avoit quatre-cens ſoldats, lui échapa & ſe ſauva dans le port de Rhodes. D'autre part, deux vaiſſeaux Vénitiens, où il y avoit cent cavaliers & deux-cens hommes d'infanterie, deſtinés pour Candie, furent attaqués par cinq vaiſſeaux Tripolitains, & forcés de ſe rendre après un rude combat (*a*).

Mort de Mahomet Kupruli. Son fils Achmet lui ſuccede.

Le Grand Viſir Mahomet Kupruli, mourut le 19 d'Octobre, accablé de vieilleſſe, dans le tems qu'il ſe diſpoſoit à porter la guerre en Hongrie, & contre l'uſage des Turcs Achmet ſon fils aîné lui ſucceda dans le poſte de Grand Viſir (*b*). Achmet fut d'abord occupé à affermir ſa fortune, & à ſe défaire de ſes ennemis, deſorte qu'il n'agit ni en Tranſilvanie ni contre les Vénitiens que fort foiblement, & qu'il paſſa l'année 1662 toute entiere à négocier avec l'Empereur.

Moroſini enleve la Caravane d'Alexandrie. 1662.

L'action la plus importante qui ſe paſſa cette année de la part des Vénitiens fut la priſe de la Caravane, qui alloit de Conſtantinople à Alexandrie. Cette flotte étoit compoſée de dix ſept gros navires, & de trente-ſix Saïques, ſous l'eſcorte de cinq galeres. Elle étoit richement chargée, tant d'argent que de marchandiſes, & il y avoit un grand nombre de pélerins qui alloient à la Mecque. George Moroſini, aiant eu nouvelle du départ de cette Flotte, l'attaqua, & prit dixhuit Saïques & trois vaiſſeaux ; un vaiſſeau & dix Saïques furent brûlés ou coulés à fond (*c*).

Accommodement de la Cour de Turin avec les Vénitiens.

Il y avoit plus de trente ans qu'il y avoit de la froideur entre la République & la Cour de Turin, depuis que Victor Amédée I avoit pris le titre de Roi de Chypre. La Ducheſſe mere de Charles Emanuel II, voulut faire ceſſer cette deſunion. Elle envoya à Veniſe l'Abbé Dini, qui ſonda d'abord quelques Sénateurs en particulier, & enſuite aiant pris un caractere public, témoigna au Sénat, le deſir que la Ducheſſe avoit de voir rétablir la bonne intelligence entre la République & ſon fils devenu majeur. L'affaire ſouffrit peu de difficulté, & l'accommodement ſe fit à des conditions très-honorables pour Veniſe (*d*).

Propoſitions du Grand Viſir aux Vénitiens. 1663.

Le Grand Viſir Achmet n'avoit amuſé la Cour de Vienne d'une eſpérance de paix, que pour avoir le tems de faire ſes préparatifs contre la Hongrie. Quand les Vénitiens virent que les plus grands efforts des Turcs ſe feroient du côté de terre, ils commencerent à ne plus tant craindre pour l'iſle de Candie, & tournerent leurs ſoins à pourvoir à la ſureté de la Dalmatie & du Frioul. Le Viſir chercha à les amuſer, comme il avoit fait l'Empereur. L'Ambaſſadeur Capello étoit mort accablé de chagrins & d'infirmités, & le Secretaire Bellarini étoit demeuré chargé du ſoin des affaires. Achmet le manda, & lui dit, que le Grand Seigneur vouloit bien ſe relâcher d'une partie de ſes prétentions ; que l'iſle de Candie ſéparée en deux

(*a*) *Nani*, p. 456. *Gratiani*, p. 83, 84. *Ricaut*, p. 299, 300.
(*b*) *Ricaut*, p. 294-296.
(*c*) Le même, p. 326, 327. *Gratiani*, p. 94, 95. *Nani*, p. 473.
(*d*) *Gratiani*, p. 95, 96. *Nani*, p. 474, 475. *Amelot*, Hiſt. du Gouv. de Veniſe, p. 116, 117.

deux par une chaine de montagnes pouvoit aiſément ſe partager entre les Turcs & les Vénitiens; qu'on laiſſeroit à la République toute la partie Occidentale, où étoient Candie & Sittia, pourvu qu'elle cédât à ſa Hauteſſe toute la partie Orientale, en joignant aux villes de la Canée & de Rétimo, déja conquiſes, celles de Suda & d'Eſgrabuſes. Bellarini manda cette propoſition au Sénat, qui ſe fit une peine de céder deux Fortereſſes, qui par leur ſituation étoient preſque imprénables, & qui protégeoient deux ports, à la faveur deſquels on pouvoit eſpérer de rentrer un jour en poſſeſſion de ce qu'on avoit perdu. On manda à Bellarini de tâcher de faire renoncer le Viſir à cette prétention. Le Viſir ſembla quelquefois s'approcher, mais tout d'un coup il renvoya la ſuite de cette négociation à ſon retour de Hongrie, & partit pour entrer en campagne (*a*). Elle fut très-heureuſe, & Achmet ſoumit pluſieurs places importantes. Vers la fin de l'année, on nomma André Cornaro Capitaine-Général, en la place de George Moroſini, qui avoit déja occupé ce poſte trois ans (*b*).

Section XI. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1645 juſqu'à l'an 1671.*

La guerre de Hongrie empêcha les Turcs d'agir ſur mer en 1664. Ils firent à la vérité ſortir du détroit trente-quatre galeres, mais qui évitérent le combat, en ſe retirant dans le port de Metelin. André Cornaro n'aiant point occaſion de ſe ſignaler contre cette Flotte, enleva quatorze navires marchands qui alloient de Conſtantinople à Alexandrie (*c*). Il n'y eut en Dalmatie que quelques courſes & il ne ſe paſſa rien dans le Frioul.

Opérations peu importantes ſur mer. 1664.

Le Sénat ſe flata qu'on pourroit entreprendre quelque choſe en Candie, pendant que les Turcs étoient occupés en Hongrie, & dans cette vue il réſolut d'y envoyer quatre galeres avec des troupes, & de renforcer la cavalerie de mille chevaux. Pour fournir à la dépenſe, le Sénat fit vendre quelques biens de l'Etat, prit de l'argent à interêt, & accorda la liberté à des priſonniers & aux exilés moyennant une certaine ſomme. Outre cela pluſieurs particuliers contribuerent volontairement (*d*).

Les meſures du Sénat ſe trouverent d'autant plus juſtes, qu'il ſe vit bientôt ſeul encore à ſoutenir tout le poids des forces Ottomanes. L'Empereur, après avoir remporté une grande victoire ſur les Turcs en Hongrie, fit la paix avec eux pour vingt ans, par des vues politiques. On appréhenda alors à Veniſe, que le Grand Viſir n'eût deſſein d'attaquer au Printems, les Etats de la République d'Albanie & de Dalmatie. Louis de Moſto, Procurateur de Saint Marc & le Chevalier Louis Molino propoſerent d'ordonner à Bellarini, de ſe rendre auprès du Grand Viſir, & de tenter d'obtenir la paix à des conditions honnêtes; & au cas que ce Miniſtre parut vouloir attaquer la Dalmatie, de conſentir à la ceſſion de Candie, pour ne pas riſquer d'avoir l'ennemi à la porte. Louis Contarini & Nicolas Sagredo, Chevaliers & Procurateurs de Saint Marc s'oppoſerent vivement à cette propoſition, en obſervant qu'il n'y avoit aucune néceſſité à faire une ceſſion ſi importante; que les Turcs n'avoient actuellement point de Flotte, & que le danger n'étoit pas ſi grand du côté de la Dalmatie, leurs meilleures troupes aiant péri en Hongrie. Le Sénat ſe déterми-

Délibération à Veniſe.

(*a*) *Nani*, p. 475, 476. *Gratiani*, p. 97.
(*b*) *Nani*, p. 488. *Gratiani*, p. 106.
(*c*) *Nani*, p. 496. *Gratiani*, l. c.
(*d*) *Gratiani*, p. 107. *Nani*, ubi ſup.

SECTION XI. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1645 juſqu'à l'an 1671.*

na en faveur de l'opinion des derniers, & envoya en Dalmatie des troupes & des munitions avec de bons Généraux. Sur ces entrefaites le Grand Viſir ramena ſon armée à Andrinople, & delà retourna avec le Sultan à Conſtantinople. Les Vénitiens, raſſurés alors du côté de la Dalmatie, firent paſſer à Candie trois mille hommes de pied, quatre-cens cuiraſſiers, huit-cens chevaux legers, de l'argent & des munitions de toute eſpece (*a*).

Suite de la negociation des Vénitiens avec les Turcs. 1665.

Quelques jours après l'arrivée du Grand Viſir à Conſtantinople, Bellarini alla le féliciter ſur ſon retour, & prit occuſion de lui dire, que les Vénitiens n'étoient pas éloignés de faire la paix, pourvû que ce fût à des conditions honnêtes. Ce premier Miniſtre la deſiroit, mais il ne vouloit la conclure qu'à des conditions agréables au Sultan & au Peuple. Il propoſa donc de laiſſer la ville de Candie aux Vénitiens, pourvû qu'ils rendiſſent Cliſſa & tout ce qu'ils avoient conquis en Dalmatie, & qu'ils conſentiſſent à démolir les fortifications de la Suda, des Grabuſes, de Spina-Longa & de l'iſle de Tine. Le Sénat, à qui Bellarini fit part de cette propoſition, démêla aiſément les vues du Viſir, & qu'il ne demandoit la démolition de tant de places importantes, que pour s'emparer enſuite plus aiſément de Candie, qui ſeroit ſans défenſe. Il écrivit à Bellarini, de tâcher de porter le Viſir à ſe relâcher. Mais il ne put y réuſſir. Le deſſein d'Achmet étoit de ſe repoſer cette année, & d'aſſembler des troupes, pour aller enſuite aſſieger Candie, ſi les Vénitiens perſiſtoient dans leurs refus (*b*).

Opérations ſur mer.

Il ſe borna à conſerver pour le préſent les places conquiſes. Memin, Lieutenant du Capitan Bacha partit des Dardanelles avec quarante galeres & dix ſept vaiſſeaux, la plupart loués des Chretiens, pour porter des renforts & des munitions à la Canée, mais avec ordre d'éviter de combattre. Memin exécuta heureuſement ſa commiſſion, & trompa juſqu'à deux fois la vigilance de Marc Lorédan, qui croiſoit à la hauteur du Cap de Spada. Les Vénitiens n'entreprirent rien, ſi non qu'ils envoyerent des ſecours à Candie. Zacharie Mocénigo y mena un convoi. A ſon retour, un vent violent ſépara ſon vaiſſeau des autres qui compoſoient l'eſcorte, & fut rencontré par cinq vaiſſeaux de Barbarie, qui l'envelopperent. Il ſe défendit pluſieurs heures avec intrépidité, mais dans le tems que la victoire étoit encore incertaine, le feu prit à ſon vaiſſeau, & il ſauta en l'air. Les ennemis eurent un vaiſſeau de brûlé & trois autres très-maltraités. Les Vénitiens furent dédommagés de cette perte, par l'acquiſition de deux galeres Turques, dont les eſclaves ſe révolterent, & les amenerent au Capitaine-Général. Ils prirent auſſi en divers endroits juſqu'à treize navires; après quoi ils ſe retirerent de bonne heure pour travailler à l'exécution de quelques projets qu'ils avoient formés (*c*).

Entrepriſe infructueuſe contre la Canée. 1666.

Le Sénat avoit obtenu du Duc de Savoye le Marquis de Ville, Capitaine également brave & expérimenté, à qui on donna le titre de Général de l'infanterie Vénitienne. Le Marquis étoit d'abord paſſé en Dalmatie, dont il viſita toutes les places (*d*). Le Sénat le rappella à Veniſe pour délibérer avec lui ſur les opérations de la campagne prochaine. On jugea à-propos

(*a*) *Nani*, L. X. p. 499, 500. *Gratiani*, p. 112, 113.

(*b*) *Nani*, p. 502. *Gratiani*, p. 113, 114.

(*c*) *Nani*, p. 503, 504. *Gratiani*, p. 114-116.

(*d*) *Nani*, p. 501. *Gratiani*, p. 113. *Ricaut*, Vol. II. p. 140, 159, 161.

de l'envoyer à Candie pour y commander, & au mois de Décembre 1665 le Marquis joignit le Capitaine-Général à l'iſle de Paros; ce fut là qu'ils tinrent Conſeil & réſolurent d'aſſieger la Canée. Pendant ce tems-là les Turcs avoient embarqué près de deux mille Janiſſaires ſur trente-cinq galeres, pour la Canée. Elles rencontrerent à la hauteur de Chio un vaiſſeau François, commandé par le Chevalier d'Hocquincourt, & l'attaquerent; mais il fit un feu ſi terrible, qu'il endommagea pluſieurs galeres ennemies, & en fit échouer deux à la côte. Cela ne les empêcha pas de continuer leur route, & de débarquer dix-huit cens Janiſſaires à la Canée. Les Généraux Vénitiens perſiſterent néanmoins dans leur projet, comptant ſur les forces qu'ils avoient, qui montoient à dix mille hommes de pied, mille chevaux, outre trois mille hommes qu'ils devoient tirer de la ville de Candie. Ces troupes s'embarquerent ſur ſeize galeres, cinq galéaſſes, trente-cinq vaiſſeaux & un grand nombre de moindres bâtimens. La Flotte partit à la fin de Janvier, mais elle fut retenue un mois entier par les vents contraires, & n'entra que le 26 de Fevrier dans le port de Suda (*a*). Le Marquis de Ville débarqua les troupes, & marcha vers la Canée. Il fit avancer un détachement de ſix-cens hommes pour les ſoutenir. Un parti de Turcs fort ſupérieur attaqua le détachement, le Marquis fit ſonner la retraite, qui ſe fit en bon ordre en combattant, ce qui n'empêcha pas que les Vénitiens ne perdiſſent près de quatre-cens hommes. Ce commencement n'étoit pas heureux, & la ſuite ne fut pas plus favorable. Des pluies continuelles avoient rendu les chemins impraticables; les maladies ſe mirent parmi les troupes, & emportoient beaucoup de ſoldats; d'ailleurs la garniſon de la Canée fut renforcée des troupes qu'on lui envoya de Rétimo & des lieux voiſins. Tant d'obſtacles déterminerent à renoncer à l'entrepriſe. Au bout de huit jours le Marquis ſe rembarqua, & toute la Flotte paſſa à Candie. On délibéra ſur ce qu'il y avoit à faire; l'attaque du camp des Turcs étoit trop dangereuſe pour l'entreprendre; on convint pour ne pas demeurer dans l'inaction, de conſtruire ſous le canon de Candie un camp retranché, où l'on fit entrer les troupes de débarquement. Les Turcs y firent deux attaques ſans ſuccès, & qui leur couterent beaucoup de monde. Les nouvelles qu'on eut des recrues fréquentes qui leur venoient, & de pluſieurs autres préparatifs, obligerent enfin les Vénitiens de décamper, & de ſe retirer dans la ville. Comme il étoit important d'empêcher les ſecours qui paſſoient ſans ceſſe à la Canée, on diviſa la Flotte en pluſieurs eſcadres pour intercepter les convois des Turcs; mais leurs courſes eurent peu de ſuccès, & leurs exploits ſe bornerent à brûler quelques Saïques, & à enlever à Volo dix vaiſſeaux chargés de biſcuit. Toute la Flotte ſe réunit à l'iſle d'Andro pour s'y radouber (*b*). Le peu de ſuccès de cette campagne, détermina le Sénat à accorder ſa démiſſion à André Cornaro, qui la demandoit, & à déclarer encore François Moroſini Capitaine-Général.

Nouvelle négociation avec le Grand Viſir.

Bellarini n'avoit pas cependant perdu l'occaſion de renouveller la négociation avec le Grand Viſir, à qui de nouveaux embarras inſpiroient des diſpoſitions favorables, il ſe borna même à demander que la ſeule place

(*a*) *Gratiani*, p. 119-121. *Nani*, p. 508-510. *Ricaut*, p. 213, 214.

(*b*) *Nani*, p. 510-514. *Gratiani*, p. 121-124. *Ricaut*, p. 214-219, 221.

SECTION XI. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1645 juſqu'à l'an 1671.*

de Suda fût démolie, en s'en tenant d'ailleurs au partage qu'on a vu plus haut. Bellarini manda ces propoſitions au Sénat, mais dans le tems qu'il attendoit la réponſe, on reçut à Conſtantinople la nouvelle de l'entrepriſe faite contre la Canée. Elle y excita une grande indignation, les Grands & le peuple murmurerent hautement, le Sultan fut informé des plaintes qu'on feſoit, deſorte qu'il ordonna au Viſir de raſſembler au plutôt des troupes, de paſſer lui-même dans l'iſle de Candie & d'aſſieger la Capitale (*a*).

Le Grand Viſir charge de commander en Candie.

Cet ordre étoit très-fâcheux pour Achmet; il connoiſſoit toute la difficulté de l'entrepriſe, dont le mauvais ſuccès cauſeroit infailliblement ſa perte. Voyant qu'il ne pouvoit faire changer de ſentiment au Sultan, il prit adroitement ſes précautions. Il perſuada à Mahomet IV d'aller à Andrinople, afin de le diſtraire par le plaiſir de la chaſſe, que ce Prince aimoit paſſionnément. Il chaſſa de la Cour ceux qui lui feſoient ombrage, mit à leur place des gens de confiance, & fit nommer ſon beaufrere Caïmacan. Il marqua le rendez-vous des troupes à Thebes, où il ſe rendit. Delà il envoya ordre à Bellarini de venir le trouver, dans le deſſein de lui faire de nouvelles propoſitions, avant que de s'engager dans une entrepriſe périlleuſe. Bellarini partit de Conſtantinople le 25 d'Août, il tomba malade en chemin, & ne laiſſa pas de vouloir continuer ſa route, arrivé à Isdin, village à deux journées de Thebes, ſon mal augmenté par la fatigue, le mit au tombeau le 29 de Septembre. On nomma pour le remplacer Jérôme Giavarina, Secretaire du Conſeil des Dix, & on écrivit à Jean-Baptiſte Padavino, Secretaire de Bellarini, de demander les paſſeports néceſſaires pour Giavarina. Le Grand Viſir avoit déja fait la revue de ſon armée à Thebes & fait filer ſes troupes vers la Morée; il étoit paſſé enſuite à Négrepont & delà il revint en poſte à Malvaſie, où il fit embarquer quatre mille Janiſſaires pour la Canée afin de tenter ſi le paſſage étoit ſûr. Les galeres étant revenues ſans obſtacle, il s'embarqua lui-même, le 28 d'Octobre avec quatre mille autres Janiſſaires, de l'argent & du métal pour fondre des canons, & arriva heureuſement à la Canée (*b*).

Les Puiſſances Chretiennes ne donnent que de médiocres ſecours aux Vénitiens. 1667.

Les Vénitiens comprirent bien que la guerre alloit être plus vive que jamais, deſorte qu'ils ſolliciterent les Puiſſances Chretiennes de leur accorder leur aſſiſtance, mais les guerres qui étoient allumées rendirent leurs ſollicitations inutiles. Ils obtinrent ſeulement quelques petits ſecours de l'Empereur, du Grand Duc de Toſcane & du Duc de Savoye. Le Pape leur accorda une levée de cinq-cens hommes dans ſes Etats, & un ſubſide extraordinaire ſur le Clergé Vénitien. Il joignit auſſi ſes galeres à celles de Malte, qu'une diſpute pour le rang avoit empêché de joindre la Flotte de Veniſe & qui ne purent ſe diſpenſer de ſervir ſous le pavillon de l'Egliſe (*c*).

Clement IX Pape.

Alexandre VII ne ſurvécut par longtems, étant mort le 22 de Mai. Le Cardinal Jules Roſpigliosi lui ſucceda & prit le nom de Clément IX. Ce nouveau Pape confirma ce que ſon prédéceſſeur avoit fait pour les Vénitiens, & leur accorda de nouveaux ſecours (*d*).

(*a*) *Gratiani*, p. 125-127. *Nani*, p. 515-517.
(*b*) *Nani*, p. 517, 518. *Gratiani*, p. 127, 128. *Ricaut*, p. 221-223.
(*c*) *Nani*, p. 519, 520. *Gratiani*, p. 129, 130. *Ricaut*, p. 223, 224.
(*d*) *Nani*, p. 521, 522. *Gratiani*, p. 130, 131.

SECTION XI. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1645 juſqu'à l'an 1671.*

Le Grand Viſir avoit paſſé tout l'hiver à la Canée à faire ſes préparatifs. Il avoit raſſemblé des troupes nombreuſes de toutes les Provinces de l'Empire, & fait fondre des canons d'une groſſeur extraordinaire. Le dernier jour de l'an 1666, il s'étoit avancé pour reconnoitre la Capitale. L'étendue de ſon enceinte la régularité & la force de ſes fortifications, couvertes par une multitude d'ouvrages extérieurs, ſon port défendu par de bons châteaux, & acceſſible par ſa ſituation à tous les ſecours l'étonnerent, & lui firent comprendre la difficulté de ſon entrepriſe. En effet le Sénat de Veniſe avoit épuiſé tous ſes ſoins, & les plus célebres Ingénieurs de l'Europe tous les ſecrets de leur art, pour rendre Candie une des plus fortes places du monde, & durant vingt années, on n'avoit ceſſé d'y travailler (*a*). Achmet revint à la Canée tout penſif, & ſe détermina à tenter encore de ſe diſpenſer d'en faire le ſiege. Il manda le Secretaire Padavino pour renouer la négociation avec lui, & peut-être ſe ſeroit-il relâché à bien des égards ſans les repréſentations du Teſterdar. Il propoſa donc à Padavino, que la République cédât à la Porte toute l'iſle de Candie, à la réſerve de la Capitale & de ſon territoire, qu'il borna à quatre lieues autour de la place, & que la Suda fût livrée aux Turcs, dans l'état où elle ſe trouvoit actuellement. Il accorda ſoixante-dix jours pour avoir la réponſe du Sénat. Ces propoſitions ne furent nullement du goût des Sénateurs, cependant pour ne pas renoncer à tout accommodement, on écrivit à Padavino, de prolonger la négociation, en demandant un territoire plus étendu. On fit partir en même tems Giavarina, auquel on recommanda de tâcher de s'inſinuer auprès du Viſir & de profiter de toutes les circonſtances pour en obtenir de meilleures conditions (*b*).

Nouvelles propoſitions du Grand Viſir.

Cependant le Provéditeur Antoine Barbaro & le Marquis de Ville travailloient à augmenter les fortifications de Candie & ils firent miner tout le terrein autour de la place. Il y avoit dans la ville ſix mille hommes de bonnes troupes, ſans compter les habitans en état de porter les armes. Les Officiers & les Ingénieurs ne manquoient pas. On comptoit plus de quatre-cens canons de bronze, la plupart de gros calibre. On avoit des vivres & des munitions en abondance, & une partie de la Flotte gardoit le port, pour pouvoir recevoir les ſecours (*c*).

Etat de la ville de Candie.

Alexandre Molino croiſoit avec une eſcadre entre le Cap de Spada & celui de Melechia, pour intercepter les navires Turcs qui vouloient paſſer à la Canée, vingt navires de charge vinrent donner dans ſon eſcadre, il en prit onze. Aiant appris des priſonniers, que Ramadan, Bei du Caire, étoit en mer avec vingt-trois vaiſſeaux où il y avoit deux mille hommes & des munitions pour paſſer à la Canée, Molino alla à ſa rencontre. Il découvrit d'abord cinq vaiſſeaux, qui prirent la fuite ; le reſte de cette Flotte ſe préſenta, mais comme c'étoit le ſoir, Molino ſe contenta de l'obſerver & de la canonner toute la nuit. A la pointe du jour, il prit ſans beaucoup de peine deux bâtimens. Le combat devint alors fort vif, & comme il ſe donnoit à la vue de la Canée, le Grand Viſir détacha

Exploits de Molino.

(*a*) *Ricaut*, p. 223, 234. *Nani*, p. 523. *Gratiani*, L. XV. p. 133.

(*b*) *Nani*, p. 524. *Gratiani*, p. 133, 134.

(*c*) Les mêmes.

SECTION XI. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1645 juſqu'à l'an 1671.*

quatorze galères pour ſoutenir les vaiſſeaux de Ramadan, mais deux vaiſſeaux détachés par Molino les reçurent avec un feu ſi violent, qu'elles rentrerent dans le port. Sur ces entrefaites, les Vénitiens s'étoient rendus maîtres de deux autres vaiſſeaux. Molino étoit aux priſes avec la Capitane de Tunis, où étoit Ramadan avec trois-cens hommes & la caiſſe militaire. Le feu prit à cette Capitane, qui ſauta en l'air, on ſauva ceux qui étoient encore en vie, & de ce nombre furent Ramadan & ſon fils. Tous les autres vaiſſeaux ſe ſauverent de côté & d'autre ; deux qui étoient criblés de coups coulerent à fond ; il y en eut cinq qui tromperent pendant la nuit la vigilance des Vénitiens & qui entrerent dans le port de la Canée. Molino ne perdit que cent hommes, & ſe retira à l'Argentiere, pour donner le radoub à quelques-uns de ſes vaiſſeaux (*a*).

Arrivée du Capitaine-Général.

En ce tems-là le Capitaine-Général François Moroſini arriva à l'iſle de Zante ; il y trouva le Marquis de Ville, qui s'en retournoit en Italie, ſous prétexte que le Duc de Savoye le rappelloit, mais au fond à cauſe des démêlés que la jalouſie du commandement avoit occaſionnés entre le Prové-diteur Barbaro & lui. Moroſini, qui connoiſſoit combien la préſence du Marquis étoit avantageuſe pour la défenſe de Candie, l'engagea à force de ſollicitations & de prieres à retourner avec lui. Le Capitaine-Général, après avoir fait la revue des troupes & viſité les fortifications, penſa à empêcher les ſecours qui pouvoient venir aux Turcs. Malgré toutes ſes précautions, Caplan Capitan Bacha paſſa de Chio à la Canée avec quarante-ſix galeres, & y débarqua des munitions & quelques compagnies de Janiſſaires. Il reprit enſuite la route de l'Archipel ; dans le deſſein de ravager les Colonies Vénitiennes, pour qu'elles ne puſſent envoyer du ſecours à Candie. Il pilla l'iſle de Paros, & ſe diſpoſoit à en faire autant à celle de Milo, mais la crainte d'être ſurpris par la Flotte de Veniſe l'en empêcha (*b*).

Commencement du ſiege de Candie.

Le 22 de Mai, le Grand Viſir vint camper devant Candie, & commença un des plus fameux ſieges, dont il ſoit fait mention dans l'Hiſtoire. Les bornes que nous devons nous preſcrire ne nous permettent pas d'entrer dans un détail circonſtancié de ce qui s'y paſſa. On en peut voir une relation aſſez étendue dans l'Auteur que nous citons (*c*). Nous nous contenterons d'indiquer ſommairement les faits les plus eſſentiels. Le Grand Viſir fit dreſſer des batteries contre pluſieurs endroits à la fois, & fit un feu terrible. Les aſſiegés firent pluſieurs ſorties, & ruinerent plus d'une fois les travaux des Turcs. On fit jouer des mines, qui effrayerent d'abord les Turcs, mais enſuite ils minerent de leur côté ce qui donna occaſion à des combats ſanglans ſous terre. Cependant de part & d'autre on fit ſauter pluſieurs fourneaux, qui coutoient la vie à bien des gens (*d*).

Opérations de la Flotte.

Les choſes étoient dans cet état, lorſque François Moroſini entra dans le port de Candie pour concerter les opérations de la Flotte avec les Commandans de la place. Les avis furent partagés. Barbaro vouloit, qu'on

(*a*) *Nani*, p 525, 526. *Gratiani*, p. 134, 135. *Ricaut*, p. 232.

(*b*) *Nani*, p. 527. *Gratiani*, dit p. 137. qu'il pilla Milo, & qu'il en vouloit auſſi à l'iſle de Paros, mais qu'il en fut empêché par la raiſon alleguée dans le texte.

(*c*) *Ricaut*, p. 234-274, 288-308.

(*d*) *Nani*, p. 531-534. *Gratiani*, p. 137-139. *Ricaut*, p. 235-238.

tirât de la Flotte des ſoldats & des pionniers, & qu'elle ſe portât ailleurs, pour intercepter les ſecours aux ennemis, & faire quelque diverſion importante. Le Marquis de Ville ſoutenoit que la préſence du Capitaine-Général étoit très-néceſſaire, pour la conſervation de la place, en encourageant tout le monde à faire ſon devoir. D'autres opinoient à retenir les galéaſſes, pour en emploier les Chiourmes aux travaux du ſiege, & que Moroſini allât avec le reſte de la Flotte dans l'Archipel (*a*).

Secours inutile aux aſſiegés.

Pendant qu'on étoit dans cette irréſolution, il arriva un puiſſant ſecours, dont on conçut de grandes eſpérances; c'étoient cinq galeres du Pape aux ordres du Prieur Bichi, ſept de Malte commandées par le Bailli d'Elbene, quatre de Naples ſous Jannetin Doria & quatre de Sicile aux ordres du Marquis de Ferrandina. Le Capitaine-Général preſſa les Chefs de débarquer quelques troupes; ils s'en excuſerent ſur ce qu'ils étoient mal fournis de ſoldats. Ils ſe contenterent de faire mine de croiſer, & après avoir pris quelques bâtimens, ils remirent à la voile pour l'Italie, le 20 de Septembre. Le Capitaine-Général Moroſini reſta dans le port de Candie & débarqua deux mille hommes choiſis dans toutes les chiourmes (*b*).

Il en vient aux Turcs.

Le Grand Viſir avoit été obligé de rallentir ſes attaques, non ſeulement parcequ'il avoit perdu beaucoup de monde mais encore parceque pluſieurs de ſes canons ne pouvoient plus ſervir, & qu'il manquoit de poudre & de boulets. Le départ des Auxiliaires laiſſa le paſſage libre au Capitan Bacha, qui paſſa à la Canée avec cinquante-quatre galeres & lui fournit ce dont il avoit beſoin. Achmet fit entreprendre alors un travail immenſe pour étendre ſes tranchées ſur le foſſé, mais le feu des fournaux ſouterains y mit obſtacle. Il y avoit perpétuellement des rencontres ſous terre & ſur terre, où les aſſiégeans perdoient beaucoup de monde, & où les principaux Capitaines des Vénitiens s'expoſoient, pluſieurs furent même bleſſés (*c*).

Artifice du Viſir pour prévenir une ſédition.

Les fatigues exceſſives, & le grand nombre de leurs morts, firent à la fin murmurer les ſoldats Turcs, qui diſoient qu'on les expoſoit à périr tous devant une place imprenable. Le Grand Viſir, appréhendant une ſédition, les calma, en leur perſuadant, que les Vénitiens penſoient à terminer la guerre, en cédant Candie. Pour donner du crédit à cette eſpérance, il fit ſavoir à Giavarina qui étoit arrivé à Zante, qu'il le verroit volontiers dans ſon camp pour traiter avec lui. Giavarina ſe hâta de paſſer en Candie, & aiant débarqué à l'embouchure du Gioffiro, les Turcs l'accueillirent avec beaucoup de joie, croiant qu'il venoit traiter de la reddition de la place. Le Grand Viſir évita de le voir, & l'envoya à une Caſſine à trois mille du camp, où il fit venir auſſi Padavino, qui étoit à la Canée & les fit garder ſûrement. Il fit en même tems jetter avec des fleches des billets dans la ville, par leſquelles il feſoit de grandes promeſſes aux ſoldats s'ils ſe rendoient, & les menaçoit des dernieres extrémités, s'ils s'opiniâtroient à réſiſter (*d*).

Fin de la campagne.

Cette ruſe fut inutile. Les attaques continuerent; les Turcs parvinrent à la contreſcarpe, qu'ils furent obligés d'abandonner enſuite, le 18 de No-

(*a*) *Nani*, p. 534. *Gratiani*, p. 139.

(*b*) *Nani*, p. 534. *Gratiani*, p. 139, 140. *Ricaut*, p. 238-240.

(*c*) *Nani*, p. 535, 536. *Gratiani*, p. 140-142.

(*d*) *Nani*, p. 536, 537. *Gratiani*, p. 142, 143. *Ricaut*, rapporte p. 241. l'arrivée de Giavarina autrement, mais au fond cela ne fait rien à l'eſſentiel.

SECTION XI. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1645 juſqu'à l'an 1671.*

vembre. Le Grand Viſir ne leva pourtant point le ſiege ; il prit ſoin de défendre ſes ſoldats de la rigueur de l'hiver. On fit des conduits pour détourner les eaux, tant des débordemens que des pluies, & on fit faire des baraques pour les ſoldats. Ainſi finit une campagne, qui couta aux Turcs vingt mille hommes. Les aſſiegés perdirent trois mille deux-cens ſoldats, près de quatre-cens Officiers, & cinq-cens hommes des Chiourmes. Il y eut trente-deux aſſauts & dixſept ſorties. Les aſſiegés firent jouer trois-cens quatrevingt-dix huit mines ou fourneaux, & les Turcs deux-cens trente (*a*).

Le Sénat délibere ſur l'envoi d'un Miniſtre au Grand Viſir. 1668.

Vers la fin de l'année Giavarina & Padavino, que les Turcs traitoient aſſez durement, tomberent malades de chagrin, & par le mauvais air ; ils moururent tous deux en peu de tems. Le Grand Viſir écrivit au Capitaine-Général Moroſini pour lui mander leur mort, & lui inſinua qu'il verroit avec plaiſir, qu'on envoyât un autre Miniſtre, avec lequel il pût traiter de la paix. On en délibéra dans le Sénat, & les avis furent partagés ; on conclut néanmoins d'envoyer un Secretaire à Zante, d'où il ſe rendroit au camp ou à la Porte, ſuivant les avis qu'il recevroit. Mais on ne put s'accorder ſur le choix du ſujet, deſorte qu'une partie de l'année 1668 ſe paſſa ſans qu'il fût queſtion d'aucune négociation (*b*).

Le Marquis de Ville rétourne en Italie.

Le Duc de Savoye redemanda le Marquis de Ville, avec les troupes auxiliaires qu'il avoit à Candie, ſous prétexte qu'il en avoit beſoin, mais au fond pour obliger les Vénitiens à lui accorder les prérogatives, dont il avoit été obligé de ſe deſiſter. Le Sénat aima mieux conſentir au retour du Marquis, qui revint à Veniſe, où on lui fit un préſent de ſix mille ducats, & on le renvoya à Turin avec les témoignages les plus honorables de ſatisfaction que la République avoit de ſes ſervices. Marc-Antoine Juſtiniani, Ambaſſadeur de la République en France, traita avec le Marquis de Saint-André Montbrun, Capitaine expérimenté (*c*).

Secours accordés aux Vénitiens.

La paix d'Aix-la-Chapelle fut favorable à la République, parceque pluſieurs Puiſſances lui accorderent du ſecours, entre autres le Roi de France, l'Empereur, & les Etats d'Italie. Le Pape en particulier donna de l'argent & des munitions, fit armer toutes ſes galeres, & commanda à celles de Malte de ſe tenir prêtes (*d*). Le Capitaine-Général s'occupa tout l'hiver à réparer les fortifications de Candie, & au commencement de l'année, le Provéditeur Bernard Nani arriva avec un ſecours de troupes & d'argent. D'autre part, le Grand Viſir recevoit fréquemment des convois, ſans que les Vénitiens puſſent y mettre obſtacle.

Combat naval & victoire des Vénitiens.

Le Grand Viſir avoit repris le ſiege de Candie, & fait dreſſer de nouvelles batteries principalement contre les baſtions de Panigra & de Bethlehem. Il avoit auſſi entrepris divers ouvrages pour ſerrer davantage la ville. Achmet voulut auſſi au mois de Mars chaſſer les Vénitiens de la petite iſle de Standia, qui leur étoit fort commode pour faciliter l'arrivée & le départ de leurs navires & pour faire aiguade. Il y avoit alors ſeulement quel-

(*a*) *Nani*, p. 537-543. *Gratiani*, p. 144-148. *Ricaut*, p. 241-250.
(*b*) *Nani*, L. XI. p. 546-548. *Gratiani*, p. 148, 149.
(*c*) *Nani*, p. 548, 549. *Gratiani*, p. 151.
(*d*) *Nani*, p. 552. *Gratiani*, p. 154.

quelques vaiſſeaux de garde, & Laurent Cornaro croiſoit dans le canal avec ſept galeres. Le Grand Viſir donna à Durach Bey douze galeres, ſur leſquelles il fit embarquer deux mille Janiſſaires. Durach avoit ordre d'attaquer Cornaro de nuit, & après l'avoir défait de faire une deſcente dans l'iſle de Standia. Le Capitaine-Général Moroſini eut avis de ce projet par ſes eſpions, & le ſept de Mars il ſortit de Candie avec vingt galeres, alla joindre Cornaro, & ſur la minuit ils attaquerent les galeres Turques. Le combat fut des plus furieux & dura pluſieurs heures. A la fin la victoire demeura aux Vénitiens, qui prirent cinq galeres, entre leſquelles étoit la Capitane, que montoit Durach Bei, qui fut tué. Les autres ſe ſauverent fort maltraitées (*a*).

Suite du ſiege de Candie.

Le Marquis de Saint-André Montbrun arriva à Candie le 22 de Juin avec un ſecours conſidérable, & après avoir viſité la place, il ſe chargea de la défenſe du baſtion de Saint André. Les Turcs feſoient un feu continuel & ne ceſſoient de donner des aſſauts, & l'on perdoit de part & d'autre beaucoup de monde. Le feu de l'ennemi avoit ouvert une large breche au baſtion de Saint André; pour prévenir les ſuites d'un aſſaut, on creuſa avec beaucoup de peine une mine ſous le ravelin, qui flanquoit ce baſtion, & l'on demanda des travailleurs au Capitaine-Général Moroſini. Il avoit été joint au commencement de Juillet par les galeres du Pape & de Malte, & croiſoit à la hauteur de la Canée, pour empêcher la flotte Turque d'y aborder. Il laiſſa à cette hauteur une groſſe eſcadre avec les auxiliaires d'Italie, & vint débarquer à Candie, mille ſoldats & douze-cens hommes de ſes équipages. Les galeres de l'Egliſe & de Malte ne furent pas d'une grande utilité, car dès le mois de Septembre elles ſe retirerent, malgré les preſſantes inſtances de Moroſini (*b*).

Les Aſſiegés travailloient ſans relâche à prévenir la perte du baſtion Saint André. Le 26 d'Août les Turcs mirent le feu à une mine, qui fit une grande breche. Enſuite ils monterent à l'aſſaut, qui dura deux heures, & fut des plus ſanglans, les Turcs y perdirent deux mille hommes. Dans la ſuite les eſcarmouches devinrent plus ſanglantes & plus fréquentes; dans une rencontre le Marquis de Montbrun fut bleſſé à la gorge; le Provéditeur Nani fut tué dans une autre. Le Grand Viſir qui voyoit périr ſes ſoldats par milliers, entreprit d'ébranler la fidélité de Moroſini, en lui promettant de grandes richeſſes, & de le faire Prince de Valachie & de Moldavie; mais Moroſini rejetta ſes offres avec mépris (*c*).

Secours qui arrivent aux Vénitiens.

Le premier de Novembre, il arriva de France un ſecours de Volontaires, au nombre de ſix-cens Gentils-hommes, qui avoient à leur tête le Duc de la Feuillade. Le Grand Maître de Malte envoya preſque en même tems un ſecours de trois-cens ſoldats, & de ſoixante Chevaliers. Ces deux troupes de volontaires choiſirent le poſte le plus périlleux près des ruines du baſtion Saint André (*d*). Trois jours après, le Duc de la Feuillade oſa

(*a*) *Ricaut*, p. 255, 256. *Nani*, p. 555, 556. *Gratiani*, p. 157-159.

(*b*) *Nani*, p. 559-563. *Gratiani*, p. 161-168.

(*c*) *Nani*, p. 563-569. *Gratiani*, p. 168-171.

(*d*) *Nani*, p. 570-572. *Gratiani*, p. 172, 173. *Ricaut*, p. 266, 267.

SECTION XI
Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1645 juſqu'à l'an 1671.

ſe loger en avant de la contreſcarpe ſous le feu de l'ennemi. Il perdit & regagna ce poſte à pluſieurs repriſes. Le Capitaine-Général fut obligé de ſe ſervir de ſon autorité pour les faire retirer. Quelques François tentérent une ſortie par le baſtion Sabionetta, qui couta la vie au neveu du Marquis de Montbrun. Ils s'expoſoient tellement que la moitié avoient été tués ou étoient bleſſés. Les autres demanderent abſolument de faire une ſortie plus nombreuſe; en-vain les Commandans Vénitiens les en voulurent-ils diſſuader, il fallut céder à leur impatiente ardeur. Le 16 de Décembre, au nombre de trois-cens cinquante, auxquels ſe joignirent cent hommes du Régiment de Savoye, ils ſortirent du baſtion Sabionetta à la pointe du jour, diviſés en quatre pelotons. Secondés par le feu de la place, & marchant ſans bruit, ils fondirent ſur l'ennemi, & mirent en déroute plus de deux mille Turcs. Pendant qu'ils combattoient, ils ne firent pas attention au nombre des Turcs qui ſe multiplioit; à la fin le Duc de la Feuillade s'apperçut qu'ils couroient riſque d'être enveloppés, il fit ſonner la retraite, & ramena ſa troupe dans la ville, n'aiant eu que trente-cinq hommes de tués & ſoixante-ſeize de bleſſés. Les Turcs perdirent plus de mille hommes (*a*). Après cet exploit, les François, réduits au nombre de deux-cens trente ſe rembarquerent & retournerent en France (*b*).

Le Sénat envoye un Ambaſſadeur.

Sur ces entrefaites, le Sénat réſolut d'envoyer au Grand Viſir le Chevalier Louis Molino pour négocier, s'il étoit poſſible la paix. Mais ſur quelques inſinuations indirectes des Miniſtres de la Porte, il eut ordre de ſe rendre à la Cour du Sultan, qui étoit alors à Lariſſe, où il s'étoit rendu pour preſſer le ſiege de Candie. Molino y arriva au commencement de Novembre, & eut audience du Caimacan & de pluſieurs des principaux du Divan, il leur repréſenta en termes généraux les malheurs d'une guerre à laquelle les Vénitiens avoient été forcés, & qui n'avoit été allumée que par quelques méchans, qui l'avoient conſeillée à Ibrahim, & qui avoient déja ſubi la peine de leur perfidie. Que le Sultan Mahomet IV en montant ſur le trône avoit trouvé la guerre allumée, mais que le Sénat lui ſuppoſoit les bonnes intentions que ſon pere auroit eues, s'il avoit découvert la tromperie des méchans qui avoient voulu le brouiller avec ſes anciens alliés, que cette confiance avoit déterminé le Sénat à l'envoyer, afin que le Sultan mieux informé de l'état des choſes, fit ceſſer tant de maux & l'effuſion de tant de ſang. Qu'il ne doutoit pas que les ſages Conſeillers de Mahomet ne lui ſuggéraſſent les expédiens convenables pour procurer la paix, qui ne pouvoit être ſolide & durable, qu'autant qu'elle ſeroit fondée ſur la juſtice (*c*). Ce diſcours prononcé d'un ton grave & d'un air majeſtueux, fut écouté des Miniſtres de la Porte ſans mécontentement. Mais lorſqu'ils comprirent enſuite que la République ne vouloit point céder Candie, ils en témoignerent beaucoup de déplaiſir. Ils ſouhaitoient ſincerement la paix, de même que le peuple & les Grands. Mais Mahomet vouloit abſolument avoir

(*a*) *Gratiani*, p. 172-174. *Nani*, p. 572-574. *Ricaut*, dit p. 268-270, qu'ils ſe retirerent un peu en deſordre, laiſſant ſur la place 120 Gentilshommes.

(*b*) Les mêmes.

(*c*) *Nani*, p. 576, 577. *Gratiani*, p. 175, 176.

Candie, & penſa encore à paſſer la mer, & à aller lui-même commander le ſiege. Le Grand Viſir para le coup & obtint du Sultan de lui envoyer Molino. L'Ambaſſadeur fut conduit à Negrepont, & de là tranſporté à la Canée; le Viſir ordonna qu'on l'y retint, en lui procurant toutes les commodités convenables, mais ſous bonne & ſûre garde (*a*).

Le ſiege de Candie couta cette année aux Vénitiens cinq mille, trois-cens quarante ſoldats, cinq-cens quatrevingt Officiers, & deux mille quatre-cens pionniers, ou mariniers; les Turcs perdirent vingt-trois mille ſoldats, outre un grand nombre d'eſclaves & de travailleurs. Du côté des Vénitiens on fit ſauter deux-cens quarante mines, fournaux & fougades, & quatrevingt-huit du côté des Turcs: ceux-ci donnerent dix ſept aſſauts, les aſſiegés firent quarante-ſept ſorties, & il y eut plus de vingt rencontres dans les galeries ſouterraines (*b*). Cette énumération donne une idée du ſiege, & ſupplée en quelque façon aux détails.

Secours accordés aux Vénitiens. 1669.

Quoique le Sénat comprît qu'il ne devoit pas eſpérer de paix à moins que de céder Candie, il perſiſta à faire les derniers efforts pour ſauver cette place. Il prépara de puiſſans ſecours de ſoldats, de munitions & d'argent pour y envoyer. Il ſollicita les Puiſſances Chretiennes de l'aſſiſter, & ce ne fut pas envain. Le Pape ſupprima trois Congrégations religieuſes, dont les biens furent vendus au profit de la République; il accorda un ſubſide extraordinaire ſur le Clergé Vénitien, & permit l'aliénation d'une partie des biens de l'Egliſe de Saint-Marc. Pluſieurs Princes d'Allemagne fournirent les uns des troupes les autres de l'argent & des munitions. Le Duc de Mantoue donna cinq-cens hommes, & le Grand Duc de Toſcane recruta le Régiment qu'il avoit déja à Candie. Louis XIV déclara à Jean Moroſini, Ambaſſadeur de la République, qu'il avoit donné ordre d'armer une Flotte ſous le commandement du Duc de Beaufort, Grand Amiral de France, qui conduiroit à Candie douze Régimens François, avec un détachement de trois-cens ſoldats & de deux-cens mouſquetaires de ſa garde, auxquels nombre d'Officiers & de Volontaires devoient ſe joindre, & qui ſeroient commandés par le Duc de Navailles (*c*).

Secours qui arrive à Candie.

En attendant l'arrivée de ces ſecours, les aſſiegés s'animoient les uns les autres. Pendant l'hiver l'argent manqua pour la ſolde des troupes. François Moroſini Capitaine-Général encouragea les ſoldats, donna ce qu'il avoit, de même que les autres Officiers, en attendant le ſecours retardé par les vents contraires. Enfin Thaddée Moroſini arriva avec trente trois gros vaiſſeaux, & debarqua de l'argent & des munitions avec quatre mille Allemands, ce qui cauſa une grande joie dans la ville (*d*).

Suite du ſiege.

Le Grand Viſir pouſſoit toujours ſes travaux contre le baſtion Saint André, & avoit déja élevé des ouvrages plus hauts que les murs. Les aſſiegés, travailloient depuis pluſieurs mois à creuſer avec un travail infini une mine ſous la partie du baſtion que les Turcs occupoient. Enfin elle ſe trouva

(*a*) *Nani*, p. 577-579. *Gratiani*, p. 176, 177.

(*b*) *Nani*, p. 579. *Gratiani*, p. 178.

(*c*) *Nani*, p. 579-581. *Gratiani*, p. 179, 180.

(*d*) *Nani*, p. 581, 582. *Gratiani*, p. 181, 182.

SECTION XI. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1645 juſqu'à l'an 1671.*

prête, on y mit le feu, & elle fit ſauter les ouvrages, les batteries & les Turcs qui ſe trouvoient ſur ce terrein (*a*). Cela inſpira tant de terreur aux ennemis, que le Viſir eut bien de la peine à les en faire revenir. Il rétablit ſes ouvrages, fit creuſer des mines, renouvella les attaques ; mais il trouva partout une ſi opiniâtre réſiſtance qu'il ſe détermina à ruiner le baſtion par une opération preſque inouie, & qui devoit couter la vie à bien du monde. Il commanda de le démolir à la main, & à force de ſacrifier du monde, il en vint à bout. Il ne reſtoit plus qu'une légere épaiſſeur de terre à la gorge du baſtion. Les Turcs pouſſerent de fortes tranchées de ce côté-là, & les aſſiegés élevoient des retranchemens propres à les arrêter. On ſe livroit des combats continuels, ce fut en ce tems-là, que le Général Caterin Cornaro fut frappé d'un éclat de bombe le 13 de Mai, dont il mourut (*b*).

Le Viſir négocie avec Molino.

Quoique le Grand Viſir eût reçu un renfort conſiderable, que le Capitan Bacha lui avoit amené ſur quarante-huit galeres, le bruit du puiſſant ſecours qu'on attendoit de France à Candie, le feſoit craindre pour le ſuccès du ſiege. Il fit donc venir le Chevalier Molino, & le reçut avec les honneurs qui ſont d'uſage pour les Ambaſſadeurs. L'Ambaſſadeur lui tint à peu près le même langage qu'aux autres Miniſtres de la Porte. Le Viſir, après l'avoir écouté, ſe ſeroit volontiers prêté à un accommodement, mais le Teſterdar & Ibrahim Bacha lui repréſenterent ſi fortement, que la gloire de l'Empire Ottoman étoit intéreſſée à la priſe de Candie, qu'il n'oſa ſe relâcher, parcequ'il redoutoit ces deux hommes. Cependant il chargea Panajotti un de ſes Dragomans, de ſavoir de Molino, s'il étoit autoriſé à céder la place ; l'Ambaſſadeur répondit toujours négativement. Le Viſir ordonna alors à ſon Confident de propoſer, comme de lui-même, de démolir Candie, avec la liberté aux Vénitiens de conſtruire un Fort dans un autre endroit, au choix de la République. Molino répondit qu'il n'avoit point le pouvoir d'accorder rien de ſemblable, enſorte qu'il fut renvoyé à la Canée (*c*).

Des troubles ſurvenus à la Cour Ottomane par la mauvaiſe ſanté du Sultan, épuiſé par les fatigues de la chaſſe & par ſes débauches, firent reprendre la négociation. Mahomet appréhendant les factions qui s'étoient formées, avoit envoyé ordre à Conſtantinople d'étrangler ſes freres, mais la Sultane mere avoit ſoulevé les milices, & mit obſtacle à l'exécution de cet ordre. Le Sultan ſe détermina alors à envoyer au Viſir des inſtructions propres à accélérer la paix avec les Vénitiens, afin de pouvoir remédier aux troubles domeſtiques. Achmet fit donc écrire à Molino, pour lui propoſer d'accepter le partage de l'iſle de Candie, dont il avoit été queſtion quelques années auparavant, en cédant outre cela au grand Seigneur la Suda, Grabuſe & l'iſle de Tine. Les diſpoſitions du Viſir permettoient même d'eſpérer, qu'il pourroit ſe relâcher à quelque égard, mais Molino ne put profiter d'une circonſtance ſi favorable, parceque le Sénat avoit reſtreint ſes pouvoirs, & qu'il n'avoit point celui de conclure (*d*).

(*a*) *Nani*, p. 582. *Gratiani*, p. 183.
(*b*) *Gratiani*, p. 184-186. *Nani*, p. 583-586.
(*c*) *Nani*, p. 588, 589. *Gratiani*, p. 190, 191.
(*d*) *Nani*, p. 590, 591. *Gratiani*, p. 192, 193.

Arrivée de la Flotte de France.

La flotte de France partagée en deux eſcadres partit de Provence au commencement de Juin. L'une aux ordres du Comte de Vivonne étoit de treize galeres & de quelques galiotes, il aborda à l'iſle de Zante, où il trouva les galeres de l'Egliſe & de Malte. L'autre eſcadre commandée par le Duc de Beaufort, arriva devant Candie le 19 de Juin avec quatorze vaiſſeaux Vénitiens, qui l'avoient joint, chargés de chevaux pour monter un certain nombre de François. Les Ducs de Beaufort & de Navailles débarquerent le même jour pour reconnoitre l'état de la Place. Après l'avoir bien examiné, ils conclurent que la ville couroit riſque d'être emportée, ſi les Turcs donnoient un aſſaut général, avant que le ſecours fût débarqué. On tint Conſeil de guerre avec le Capitaine-Général Moroſini. Les Généraux François, pleins d'ardeur, opinerent à faire une vigoureuſe ſortie. Moroſini étoit d'avis de prolonger le ſiege juſqu'à la ſaiſon des pluies, au moins qu'on attendit l'arrivée des eſcadres de Veniſe & des Auxiliaires, mais il fallut céder à l'impatience des François (*a*).

Sortie des François malheureuſe.

Les troupes débarquerent le 24 de Juin, malgré le feu continuel des ennemis. La nuit ſuivante, les François ſéparés en deux corps le premier commandé par le Duc de Beaufort, & l'autre par le Duc de Navailles ſortirent par le baſtion Sabioneta, malgré les repréſentations du Marquis de Montbrun. D'abord ils eurent du ſuccès, ils firent main baſſe ſur tout ce qui ſe préſenta, ſe rendirent maîtres de trois redoutes & s'emparerent des batteries. Tout leur promettoit la victoire, lorſque le feu prit à deux barils de poudre, ce qui fit ſauter une trentaine de ſoldats. Les autres crurent que c'étoit une mine à laquelle les Turcs avoient mis le feu; la terreur les ſaiſit, ils tournent le dos, ſe renverſent les uns ſur les autres, & malgré tous les efforts du Duc de Navailles fuient vers la ville. Pluſieurs périrent avant que d'y arriver, & un plus grand nombre auroient été tués, ſi Moroſini n'avoit fait avancer un détachement pour favoriſer leur retraite, tandis que le canon & la mouſqueterie de la place, écartoit les ennemis. Les François perdirent plus de cinq-cens hommes, parmi leſquels ſe trouverent pluſieurs perſonnes de marque, & entre autres le Duc de Beaufort, dont on n'a jamais trouvé le corps, bien que les Janiſſaires préſentaſſent au Viſir une tête qu'ils diſoient être la ſienne. Les Turcs perdirent treize-cens hommes (*b*).

Derniers efforts des Vénitiens.

Quatre jours après les Eſcadres auxiliaires arriverent & l'on propoſa une nouvelle ſortie, mais la terreur s'étoit tellement emparée des François, que le Duc de Navailles ne put jamais venir à bout de les bien raſſurer, quoiqu'ils promiſſent de réparer leur lâcheté. Le 24 de Juillet on fit battre le camp des Turcs par les galeres & les vaiſſeaux, mais cette canonnade, qui dura plus de deux heures, ne fit pas grand mal à l'ennemi. Au contraire les batteries des Turcs maltraiterent pluſieurs galeres, & mirent le feu à un vaiſſeau François, qui ſauta en l'air avec trois-cens hommes (*c*). Peu après le Duc de Navailles déclara qu'il étoit réſolu de partir; malgré toutes

(*a*) *Ricaut*, p. 291, 292 *Nani*, p 593, 594. *Gratiani*, p. 194-196.

(*b*) *Nani*, p. 594-597. *Gratiani*, p. 196 199 *Ricaut*, p. 292-295.

(*c*) *Gratiani*, p. 199, 200. *Ricaut*, p. 296. *Nani*, p. 597, 598.

SECTION XI. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1645 juſqu'à l'an 1671.*

les ſollicitations & toutes les prieres, il perſiſta dans ſon deſſein. Les eſcadres de l'Egliſe & de Malte ſe diſpoſerent auſſi à partir ; les troupes de Malte & les troupes Allemandes demanderent à s'embarquer. Avant leur départ, la garniſon ſoutint encore un aſſaut & le repouſſa. Le 27 d'Août le Capitaine-Général aſſembla un Conſeil de guerre, où l'on conclut, qu'il ne reſtoit plus d'autre parti à prendre que de rendre la place à des conditions honorables (*a*).

La Place capitule.

Les auxiliaires aiant mis à la voile le 29, le Capitaine-Général François Moroſini ſe détermina enfin à capituler, mais pour ne pas trop donner d'avantage aux Turcs, il envoya d'abord le Colonel Anand, avec Etienne Cordili au camp du Grand Viſir pour ſonder ſa diſpoſition. Ils y allerent avec un drapeau blanc, & le Viſir envoya un Aga & Panajotti pour les entendre. Ils dirent, qu'ils venoient renouveller le Traité, que Molino avoit commencé. Le Viſir fit répondre, que les choſes avoient changé de face, & qu'ils ne devoient point ſonger à traiter, s'ils n'avoient deſſein de ſe rendre. Le Capitaine-Général fit alors arborer le drapeau blanc. On convint d'un lieu pour conférer, trois des principaux Turcs s'y rendirent, & Anand avec Cordili y vinrent auſſi. D'abord les Turcs firent des demandes exorbitantes & il fallut diſputer pendant pluſieurs jours. Pendant ce tems-là les hoſtilités continuoient. Une nouvelle batterie, dreſſée par les Turcs contre la paliſſade du dernier retranchement, aiant fait breche, le Capitaine-Général fit mettre le feu à trois mines, qui renverſerent pluſieurs ouvrages des ennemis, ruinerent des batteries, & firent périr un grand nombre de Turcs. Cette hardieſſe facilita la négociation. Le Grand Viſir craignit que le ſiege ne fût pas prêt à finir, & qu'il n'arrivât quelque nouveau ſecours, deſorte qu'il chargea ſes Commiſſaires de ſe relâcher ſur les autres articles, pourvu qu'on rendit la place. Le 6 de Septembre on convint des articles ſuivans. 1. Que pour établir une bonne paix entre le Sultan & les Vénitiens, la ville de Candie ſeroit rendue au Viſir, avec l'artillerie qui s'y trouvoit avant le ſiege. 2. Qu'on leur accorderoit douze jours d'un tems ſerein & calme, pour embarquer la garniſon, & ceux des habitans qui voudroient la ſuivre, avec tous leurs effets. 3. Que Spinalonga, Suda, Grabuſe avec les iſles adjacentes reſteroient à la République, de même que Cliſſa & tout ce qu'elle avoit conquis ſur la frontiere de Boſnie. 4. Que toutes les hoſtilités ceſſeroient de part & d'autre. 5. Que toutes les commiſſions données des deux côtés ſeroient révoquées, & les capitulations anciennes rétablies en leur entier. 6. Qu'il y auroit amniſtie générale pour les ſujets reſpectifs, qui avoient ſuivi le parti contraire. 7. Qu'auſſitôt que l'Ambaſſadeur de la République ſeroit arrivé à Conſtantinople, tous les priſonniers & tous les eſclaves faits ſous le pavillon de Veniſe ſeroient mis en liberté. Ces Articles aiant été ſignés, on donna de part & d'autre des ôtages (*b*).

Ce que cette guerre a coûté.

Ainſi ſe termina au bout de deux ans & quatre mois le plus meurtrier de tous les ſieges & une guerre qui duroit depuis vingt-cinq ans. La derniere

(*a*) *Nani*, p. 599-608. *Gratiani*, p. 201-206. L. XVI. p. 207-214.

(*b*) *Nani*, p. 609, 610. *Gratiani*, p. 214-216. *Ricaut*, p. 307-312.

année les Vénitiens avoient perdu près de douze mille hommes, tant soldats que pionniers & autres, sans compter la perte de leurs auxiliaires. Plus de trente mille Turcs avoient perdu la vie. Les assiegés firent jouer quatre-cens quatrevingt-quatre mines, fournaux ou fougasses, ils soutinrent vingt assauts & firent seize sorties. En un mot, ce siege le plus mémorable de ceux dont il soit fait mention dans l'Histoire, couta la vie à près de trente mille Chretiens de toute condition, & cent huit mille aux Turcs. Les dépenses que la République fit furent immenses. Elle envoya à Candie pendant le siege, quatre millions, deux-cens cinquante-quatre mille ducats, outre les fraix pour les munitions de toute espece (*a*). Un Auteur accrédité assure qu'à la fin de cette guerre la République se trouvoit endettée de plus de soixante-quatre millions de livres (*b*).

Candie évacuée.

Dèsque la paix fut publiée, les soldats des deux partis se donnerent des marques de bonne intelligence. Les Généraux se firent mutuellement des civilités & des présens. Morosini ne perdit point de tems pour faire transporter sur ses vaisseaux tout ce qui lui étoit permis d'emporter. Les habitans, réduits à quatre mille personnes de tout âge & de tout sexe, témoignerent au Capitaine-Général qu'ils vouloient le suivre, le suppliant de leur procurer une retraite. Morosini les consola, leur fit distribuer des vivres & de l'argent, & leur accorda divers privileges, que le Sénat confirma dans la suite en leur donnant des maisons & des terres dans l'Istrie. Il ne resta dans la ville que deux Prêtres Grecs, trois Juifs, une femme, & un Enseigne avec dix ou douze soldats. L'embarquement ne fut achevé que le 26 de Septembre; Morosini ravitailla les places de l'isle, qui devoient rester à la République, laissa à Suda Daniel Morosini pour Gouverneur, & se rendit à Zante (*c*).

Les Turcs en prennent possession.

Le 27 de Septembre l'Aga des Janissaires prit possession de Candie, accompagné du Tefterdar. Quand ils virent que la Place n'étoit plus qu'un monceau de ruines, & que toutes les défenses étoient ruinées, & que le moindre effort auroit suffi sembloit-il pour la prendre, ils déclamerent contre le Grand Visir, qui non seulement avoit sacrifié l'honneur de l'armée, mais avoit accordé aux Vénitiens la paix, à des conditions qu'ils n'auroient pu espérer si la fortune les avoit favorisés, uniquement par le desir de terminer la guerre. Achmet mépriſa leurs déclamations, fit son entrée dans Candie le 4 d'Octobre & dépêcha un courier au Sultan pour lui porter la nouvelle de la reddition de la Place. Mahomet IV en fut transporté de joie & ordonna des réjouissances publiques (*d*).

Le Sénat confirme le Traité.

Quand on reçut à Venise la même nouvelle, elle donna lieu à bien des jugemens différens. Quelques-uns n'approuvoient pas que le Capitaine-Général eût conclu la paix, sans permission de la République. Mais quand le Sénat vint à examiner les conditions du Traité, il trouva que Morosini avoit si bien ménagé la dignité & les intérêts de la République, dans les

(*a*) *Nani*, p. 610, 611. *Gratiani*, p. 216.
(*b*) *Amelot*, Hist. du Gouv. de Venise, p 89.
(*c*) *Gratiani*, p. 217. *Nani*, L. XII. p. 613-615. *Ricaut*, p. 313, 314.
(*d*) *Nani*, p. 616, 617. *Gratiani*, p. 217, 218. *Ricaut*, p. 314-317. *Foscarini*, dell' Hist. Venet. L. I. p. 3-6 du T. XX. des Historiens de Venise.

SECTION XI.

Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1645 juſqu'à l'an 1671.

circonſtances préſentes, que d'une voix unanime on approuva la conduite du Capitaine-Général, envoya la ratification du Traité au Chevalier Molino, qu'on nomma Ambaſſadeur extraordinaire; il fut chargé de la porter au Grand Viſir à Candie, & enſuite à la Cour du Sultan. Le Capitaine-Général eut ordre de s'arrêter à Zante juſqu'à ce que l'échange des ratifications eût été fait à la Porte (*a*).

Mort de Clement IX.

Le Pape Clément IX, qui avoit témoigné tant de zele pour les intérêts des Vénitiens, mourut le 9 de Décembre. Ce ne fut que plus de quatre mois après, qu'on lui donna pour ſucceſſeur le Cardinal Emile Altieri, vieillard Octogénaire, qui prit le nom de Clément X.

Ratifications échangées.

Au commencement de l'année ſuivante Louis Molino ſe rendit à Candie, où le Grand Viſir le reçut avec des honneurs extraordinaires. Ils échangerent les ratifications, & redigerent plus clairement les articles qui regardoient la navigation & le commerce. Comme l'affaire des limites de la Dalmatie demandoit plus d'examen, on convint, que l'on enverroit des Commiſſaires ſur les lieux pour les régler définitivement, quand le Sultan auroit ratifié la paix. Le Grand Viſir, qui vouloit avoir le tems de s'aſſurer des diſpoſitions de Mahomet à ſon égard, retint finement l'Ambaſſadeur à Candie, ſous prétexte qu'il devoit mettre ordre à la réparation des fortifications, & à ce qui concernoit l'iſle (*b*).

Molino à audience du Sultan.

Il partit au mois de Mai, avec Molino, & débarqua aux Dardanelles pour ſe rendre par terre à Andrinople, où étoit le Sultan. Mahomet reçut ce premier Miniſtre avec autant de diſtinction que de témoignages de ſatisfaction. Molino s'étoit rendu à Conſtantinople, où le Caïmacan lui fit les mêmes honneurs qu'à l'Ambaſſadeur de l'Empereur. Quelques jours après, il partit pour Andrinople, où il eut ſolemnellement audience du Sultan, qui l'accueillit très-favorablement, & lui accorda la permiſſion de faire rebâtir à Galata l'Egliſe de Saint François, qui avoit été brûlée par accident. On tira des galeres & des priſons tous les eſclaves Vénitiens, qui furent échangés avec un pareil nombre d'eſclaves Turcs. Après quoi Molino retourna à Conſtantinople (*c*).

Réglement des limites en Dalmatie.

Il reſtoit à regler les limites en Dalmatie, ce qui n'étoit pas aiſé. Il y eut même des hoſtilités de part & d'autre. On nomma des Commiſſaires qui ne purent rien faire. Il en fallut ſubſtituer d'autres, & après bien des conférences & des viſites ſur les lieux, on détermina avec préciſion l'étendue de terrein cédé par les Turcs à la République. On fit une convention particuliere, dans laquelle on rappella tous les articles du Traité de paix, & on ajouta qu'il ſeroit libre aux habitans de choiſir la domination qui leur plairoit, & qu'en changeant de pays chacun conſerveroit la jouiſſance de ſes biens en quelque endroit qu'ils fuſſent ſitués. Cette convention fut ſignée le trois d'Octobre, & ratifiée à la Porte & à Veniſe, ce qui conſomma pleinement l'ouvrage de la paix (*d*).

SEC-

(*a*) *Nani* & *Foſcarini*, l. c. *Gratiani*, p. 219.

(*b*) *Nani*, p. 622, 623. *Gratiani*, p. 221. *Foſcarini*, p. 6.

(*c*) *Nani*, p. 624. *Foſcarini*, p. 7, 8. *Gratiani*, p. 222, 223.

(*d*) *Nani*, p. 628-637. *Gratiani*, p. 224-226, 233-237. *Foſcarini*, p. 15-25.

SECTION XII.

Affaires domeſtiques. La République jouit de la paix pendant pluſieurs années. Brouilleries avec les Turcs. Les Vénitiens leur déclarent la guerre en 1684. Divers événemens de cette guerre juſqu'à la paix conclue à Carlowitz en 1699.

Section XII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1671 juſqu'à l'an 1699.*

PENDANT qu'on travailloit au réglement des limites en Dalmatie, il ſurvint une affaire qui penſa allumer une guerre civile à Veniſe. Au mois de Septembre de l'an 1670, le Grand Conſeil étant aſſemblé pour l'élection des Magiſtrats, un Noble nommé Antoine Corrario, qui avoit quelque réputation de ſavoir, s'aviſa d'attaquer par un diſcours véhément le Capitaine-Général François Moroſini, qu'on avoit créé Procurateur extraordinaire de Saint Marc. Il déplora la perte de Candie, le ſang répandu, les tréſors employés pour la conſervation de cette Place. Il déclama contre Moroſini, qui non ſeulement avoit rendu cette place à l'ennemi, mais avoit oſé conclure la paix ſans y être autoriſé, ce qui étoit d'un dangereux exemple dans une République. Il dit qu'au lieu de le décorer de nouveaux honneurs, on devoit l'appeller à rendre compte de ſa conduite, l'obliger à rendre raiſon de la reddition d'une place qui lui avoit été confiée, d'une paix conclue de ſon autorité privée, de l'emploi des deniers qu'on avoit envoyés, des préſens qu'on pouvoit préſumer qu'il avoit reçus du Grand Viſir (*a*). Ce diſcours déplut aux gens ſages, qui prévoyoient les ſuites fâcheuſes de cette affaire, & voyoient à regret, qu'on voulût ternir la gloire d'un Général, qui s'étoit diſtingué à tant d'égards par ſes actions & par ſon zele pour la République. Mais le plus grand nombre des Membres vit avec un ſecret plaiſir, qu'on ſoumît à ſon jugement un homme célebre; quelques-uns mêmes jugeoient, qu'il y alloit du bien public. Ce qui donna du poids au diſcours de Corrario c'eſt que perſonne n'entreprit ce jour là d'y répondre. Il eut d'autant plus de ſujet de s'en applaudir, que le lendemain, il fut élu Avogador, par le Grand Conſeil, quoique le Sénat eût propoſé François Foſcari (*b*).

Antoine Corrario accuſe ſe Capitaine Général François Moroſini.

Le Sénat, voyant de quel côté le Grand Conſeil penchoit, jugea à propos de faire prendre des informations de ce qui s'étoit paſſé en Candie, & nomma pour Inquiſiteur François Erizzo. Mais Corrario ſe ſervant du droit de ſa charge, s'oppoſa au décret du Sénat, pour ne pas laiſſer ôter au Grand Conſeil le jugement de l'affaire. Peu après il propoſa de dépouiller Moroſini de la dignité de Procurateur de Saint-Marc, ſur deux raiſons. La premiere, que ſon élection étoit contraire aux loix & à l'uſage n'y aiant point eu de place ouverte. La ſeconde, qu'on lui avoit conféré cette dignité, dans la ſuppoſition, qu'il défendoit Candie, tandis qu'il livroit cette place à l'ennemi. Le Chevalier Jean Sagredo, Procurateur de Saint-Marc combattit cette propoſition vivement. Il s'étendit ſur le mérite

Suite de cette affaire.

(*a*) *Gratiani*, p. 226-228. *Foſcarini*, p. 10. (*b*) *Gratiani*, p. 229. *Foſcarini*, p. 11.

SECTION XII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1671 juſqu'à l'an 1699.*

de Moroſini & ſur les ſervices ſignalés qu'il avoit rendus à la République, diſant qu'on ne pouvoit ſans injuſtice & ſans ingratitude lui ôter une dignité qu'il avoit ſi bien méritée. Il ajouta des traits contre Corrario & ſes partiſans, les exhortant à laiſſer un libre cours aux informations, & à porter alors un jugement conforme aux loix, en condamnant le prévenu, s'il ſe trouvoit coupable, ou s'il paroiſſoit qu'on accuſoit injuſtement un innocent, qu'on fit voir publiquement que la calomnie retomboit ſur ceux qui en étoient les auteurs. Il ne ſe décida rien ce jour-là, parceque les voix furent égales. Deux jours après Corrario revint à la charge, & lâcha contre Sagredo des expreſſions choquantes, ce qui cauſa un tel deſordre dans l'aſſemblée, qu'on fut ſur le point d'en venir aux mains. Mais Michel Foſcarini, l'Hiſtorien que nous citons, s'avança & fit faire ſilence. Il repréſenta, qu'il n'y avoit eu rien de contraire aux loix dans l'élection de Moroſini, qu'on avoit conféré la dignité de Procurateur pendant la guerre de Candie à des perſonnes qui avoient ſécouru la République de leur bourſe; qu'on avoit cru devoir accorder le même honneur à celui qui défendoit Candie avec tant de courage depuis trois ans. Que c'étoit donner atteinte à la liberté de la République de lui conteſter le droit d'accorder des recompenſes à ceux qu'elle en trouvoit dignes. Il ajouta, qu'il ne prétendoit point ravir à Corrario ſes juſtes droits. Qu'il avoit été fondé d'abord, à demander que Moroſini rendit compte de ce qui s'étoit paſſé à Candie, mais qu'il y avoit de l'injuſtice à vouloir dégrader un homme ſans l'avoir entendu. Il repréſenta les funeſtes ſuites de la diviſion, qui avoit ſouvent cauſé la ruine des Etats les plus floriſſans, & finit en conjurant les aſſiſtans à n'avoir égard qu'au bien public, & à rejetter la propoſition de Corrario, injuſte en elle même, comme une ſource pernicieuſe d'animoſités & de haines. Ce ſage diſcours fit tant d'impreſſion, que le Grand Conſeil rejetta abſolument la propoſition. Corrario leva alors ſon oppoſition aux informations (*a*).

Moroſini pleinement juſtifié.

Erizzo commença à faire ſes fonctions, & réduiſit la queſtion à deux points, l'un regardoit la défenſe de Candie, & l'autre le maniement des deniers. Sur le premier, il entendit la dépoſition des Officiers, des ſoldats, des citoyens, des étrangers qui s'étoient trouvés dans Candie & ſur la Flotte; par laquelle il parut que le Capitaine-Général avoit fait humainement tout ce qu'on pouvoit faire pour la défenſe de la place. Il y eut quelque difficulté ſur le ſecond article par l'infidelité du Commis du Commiſſaire ou Tréſorier, qui avoit falſifié en quelques endroits les livres des comptes. Il ſembloit qu'on pouvoit accuſer de péculat le Commiſſaire Ange Moroſini, le Provéditeur Général Jérôme Battaglia, & le Capitaine-Général François Moroſini. Mais on découvrit bientôt la fraude, & ils furent tous trois abſous d'une voix unanime. Cette affaire ne ſervit qu'à mettre la gloire de Moroſini dans tout ſon jour (*b*). Il ne fut pas queſtion de l'article de la concluſion de la paix, ſans qu'il y fût autoriſé, ſur lequel le Capitaine-Général auroit eu peut-être plus de peine à ſe juſtifier. Il y a de l'apparence que les circonſtances où il s'étoit trouvé, le ſoin qu'il avoit

(*a*) *Foſcarini*, p. 12-14. *Gratiani*, p. 229-231.

(*b*) *Foſcarini*, p. 14, 15. *Gratiani*, p. 231, 232.

Section XII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1671 juſqu'à l'an 1699.*

eu de ménager l'honneur & les intérêts de la République, firent qu'on crut ne devoir pas examiner ce point à toute rigueur.

Après que le réglement des limites en Dalmatie eut été arrêté, le Sénat penſa aux moyens de faire des arrangemens dans les Finances de la République. Pour fournir aux immenſes dépenſes de la guerre, on avoit été obligé de prendre de groſſes ſommes à intérêt, d'abord à quatre & cinq pour cent, enſuite à ſix & ſept, & à quatorze pour les rentes viageres. D'ailleurs, comme les revenus ordinaires de l'Etat n'avoient pas ſuffi pour payer les intérêts, ces intérêts s'étoient accumulés & avoient prodigieuſement groſſi les Capitaux. Les reſſources qu'on avoit eues en d'autres tems manquoient. Le diſcrédit étoit venu à un tel point, que bien des perſonnes avoient vendu les fonds qu'ils avoient à vil prix. Le Sénat chercha à rétablir les finances, ſans que le crédit de l'Etat en ſouffrit, & il nomma trois Magiſtrats pour examiner par quelle voie on pourroit acquitter les dettes publiques. Ces Commiſſaires propoſerent de diminuer les intérêts, en ne les payant à ceux qui avoient les fonds, que ſur le pied du prix qu'ils en avoient donné. Le Sénat ne gouta point cet expédient, parcequ'il ne jugea pas qu'il convint de profiter d'un diſcrédit, dont l'Etat même étoit la cauſe. Les Commiſſaires, après avoir murement examiné divers projets, s'en tinrent au ſuivant; qu'on incorporeroit les intérêts dus, aux Capitaux, en payant du tout trois pour cent; que les rentes à vie ſeroient converties en rentes ordinaires à trois pour cent, & qu'on donneroit deux pour cent des intérêts, qui n'avoient point été payés. Cet arrangement fut approuvé, parceque l'on calcula que les revenus ordinaires, non ſeulement ſuffiroient pour payer les intérêts, mais fourniroient avec le tems dequoi acquitter les Capitaux (*a*).

Le Sénat met ordre aux finances.

On penſa enſuite aux affaires de Terre-ferme, & à renouveller l'ancien uſage d'y envoyer des Inquiſiteurs pour faire des recherches ſur la conduite des Magiſtrats tant à l'égard de l'adminiſtration de la juſtice, que de l'emploi des deniers publics. On chargea de cette importante commiſſion le Chevalier Marc-Antoine Juſtiniani, Michel Foſcarini, & le Chevalier Jérôme Cornaro. Ce dernier aiant été depuis nommé au Gouvernement du Frioul on lui ſubſtitua Antoine Barbarigo. Ces Inquiſiteurs emploierent quatre ans à mettre ordre à tout, & à leur retour rapporterent dans le Tréſor des ſommes conſiderables, provenues des arrérages, qui étoient dus à la République (*b*).

Commiſſaires envoyés en Terre-ferme. 1672.

L'année ſuivante la peſte regna dans l'iſle de Corfou, & le Sénat prit toutes les meſures poſſibles pour empêcher que la contagion ne ſe répandit ſur la Flotte, en Dalmatie & en Iſtrie (*c*). Cette même année, il vint à Veniſe un Ambaſſadeur du Grand Duc de Moſcovie, pour ſolliciter la République de ſe liguer avec lui contre les Turcs, en faveur des Polonois. Le Sénat n'eut garde d'entrer dans aucun engagement; il répondit honnêtement & en termes généraux, traita bien l'Ambaſſadeur & le congédia (*d*).

Ambaſſadeur de Moſcovie à Veniſe. 1673.

(*a*) *Foſcarini*, p. 25-27. *Gratiani*, p. 238, 239.
(*b*) *Foſcarini*, p. 27, 28. *Gratiani*, p. 237, 238.
(*c*) Les mêmes.
(*d*) *Gratiani*, p. 239. *Foſcarini*, p. 28, 29.

SECTION XII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1671 juſqu'à l'an 1699.*

Depuis longtems les Pirates de Dalmatie & d'Albanie infeſtoient toutes les côtes d'Italie, malgré la vigilance des Vénitiens, auxquels ils échappoient par la légereté de leurs bâtimens. En 1674, Jaques Quirini, Baile de la République à Conſtantinople, en porta des plaintes à la Cour Ottomane. Le Grand Viſir Achmet, qui vouloit entretenir la paix avec les Vénitiens, fit expédier un ordre du Sultan de brûler tous les bâtimens Corſaires qui ſe trouvoient dans les ports du Grand Seigneur, ce qui fut exécuté partout. Pierre Civrano, Provéditeur de Dalmatie eut ſoin en particulier qu'on brûlât à Dulcigno, dix Galiotes nouvellement conſtruites (*a*).

Bâtimens des Pirates brûlés. 1674.

La République perdit cette année le Doge Dominique Contarini, diſtingué par ſa prudence, ſon zele pour le bien public, & par la ſimplicité de ſes mœurs, malgré les progrès du luxe.

Mort du Doge.

On lui donna pour ſucceſſeur NICOLAS SAGREDO, Chevalier & Procurateur de Saint Marc, qui avoit rempli avec diſtinction pluſieurs Ambaſſades dans les premieres Cours de l'Europe, & les principales Magiſtratures. On renouvella à ſon élection une ancienne coutume, qui avoit été interrompue pendant la guerre; les principales villes de Terre-ferme envoyerent des Ambaſſadeurs pour le féliciter ſur ſon avénement à la dignité Ducale (*b*).

NICOLAS SAGREDO, CV. *Doge de Veniſe.*

Les Vénitiens goutoient les douceurs & recueilloient les fruits de la paix, pendant que le reſte de l'Europe étoit agité par la guerre, à l'occaſion de l'invaſion de Louis XIV dans les Provinces-Unies, en 1672. La République ne prit aucune part à tous ces troubles & ſe borna à en profiter pour faire fleurir ſon commerce, afin de réparer les pertes qu'elle avoit faites & de rétablir ſes finances.

Démêlé des Vénitiens avec l'Eſpagne. 1675.

L'année ſuivante, elle eut cependant un démêlé avec la Cour d'Eſpagne, où elle fit paroitre ſa fermeté ordinaire. La ville de Meſſine s'étoit révoltée contre les Eſpagnols, & avoit appellé les François à ſon ſecours. La Cour de Madrid, appréhendant les progrès de la révolte, fit lever promptement ſix mille hommes en Allemagne, qu'on fit filer en Iſtrie, pour les tranſporter à Naples, & de là en Sicile. D'abord, on en fit paſſer de Trieſte & des lieux voiſins à Peſcara dans le royaume de Naples, ſans qu'on y fit attention. Le Marquis de Fuentes, Ambaſſadeur du Roi Catholique, à Veniſe, gâta tout par trop de précipitation. Il s'empreſſa à louer des bâtimens à Veniſe, & par là découvrit le fond de l'affaire. Le Secretaire de l'Ambaſſadeur de France, en l'abſence de ſon Maître, s'adreſſa au Sénat, & ſe plaignit, qu'on laiſſât libre le paſſage du Golfe Adriatique aux ennemis du Roi, demandant en vertu de l'amitié qui ſubſiſtoit entre lui & la République qu'on l'empêchât. Le Marquis de Fuentes en eut avis, & requit inſtamment, qu'on ne mit point obſtacle au paſſage des troupes, qui n'avoient pas de voie plus courte pour ſe rendre dans le royaume de Naples. Le Sénat, qui appréhendoit que les troubles de Sicile n'allumaſſent le feu de la guerre en Italie, ſouhaitoit que l'Eſpagne pût les calmer. D'autre part, il regardoit comme une atteinte à ſes droits ſur le Golfe, d'y laiſſer paſſer des troupes étrangeres, ſurtout ſi les François y envoyoient une

(*a*) *Foſcarini*, p. 43. *Gratiani*, p. 242. (*b*) Les mêmes.

Flotte, comme le Secretaire en avoit menacé. On conclut donc de répondre à l'Ambaſſadeur d'Eſpagne; que la République s'étant chargée de travailler par ſa médiation à procurer la paix entre les couronnes, il ne lui convenoit pas de favoriſer un des Partis, au préjudice de l'autre. Le Sénat donna ordre en même tems à Jérôme Navagier, Général du Golfe, de joindre à ſes galeres quelques galiotes & de veiller ſur les bâtimens qui tranſporteroient des troupes d'Iſtrie en Italie, & s'il en rencontroit de les obliger de s'en retourner. L'Ambaſſadeur d'Eſpagne, après avoir fait inutilement de nouvelles inſtances, prit la réſolution d'aller lui-même à Trieſte pour hâter l'embarquement, & donna avis de ſon départ au Sénat. Arrivé à Trieſte, il publia qu'il avoit obtenu du Sénat la liberté du paſſage, enſorte que quatre-cens hommes s'embarquerent ſur trois bâtimens. Navagier les rencontra bientôt & les obligea d'aller débarquer ſur la côte d'Iſtrie. Le Marquis de Fuentes, tranſporté de colere écrivit à l'Empereur & au Roi d'Eſpagne pour ſe plaindre du procédé des Vénitiens, & ajouta des circonſtances odieuſes. Mais les Ambaſſadeurs de la République à Vienne & à Madrid expoſerent ſi clairement la vérité du fait & les raiſons de la conduite de la République, que l'Empereur & le Roi d'Eſpagne témoignerent être contens (*a*).

Mort du Doge Sagredo.

Le Doge Nicolas Sagredo mourut, après une adminiſtration de moins de deux ans, Foſcarini en fait un grand éloge (*b*). Quatre ſujets, diſtingués par leur mérite perſonnel & par la nobleſſe de leur naiſſance, ſe mirent ſur les rangs, Baptiſte Nani, Jean Sagredo, frere du feu Doge, Antoine Grimani & Louis Mocénigo. Les quarante-un Electeurs aiant été choiſis, il s'en trouva vingt-huit qui étoient portés pour Sagredo, enſorte qu'on regarda ſon élection comme certaine, ce qui fit que bien des gens allerent chez lui pour le feliciter. Le peuple fut mécontent de cette élection, ſi on peut la nommer ainſi, n'étant pas encore conſommée, parceque ſuivant la coutume le Grand Conſeil devoit confirmer les Electeurs nommés. Une grande foule de populace, & ſurtout de Gondoliers s'aſſembla ſur la place de Saint Marc, & fit éclater ſon mécontentement par des invectives contre Sagredo, à qui ils en vouloient parcequ'en prenant poſſeſſion de la charge de Procurateur, il n'avoit pas fait autant de libéralités qu'ils attendoient. Ce mouvement populaire auroit pu être mépriſé, mais les amis des autres prétendans en profiterent, enſorte que lorſqu'on vint à baloter dans le Grand-Conſeil les Electeurs, tous ceux qui avoient été nommés furent exclus, & il fallut en choiſir d'autres (*c*).

Louis Contarini, CVI. Doge de Veniſe.

Les nouveaux Electeurs ſe réunirent en faveur de Louis Contarini un des ſix Conſeillers, dont l'élection contenta tout le monde. Immédiatement après, quand les eſprits furent calmés, on ſentit l'injuſtice faite à Sagredo, illuſtre par un grand nombre d'Ambaſſades, & par les autres emplois, dont il s'étoit acquitté avec gloire. Pour le dédommager & réparer en quelque façon l'affront qu'on lui avoit fait, on le combla d'honneurs,

(*a*) *Foſcarini*, L. II. p. 54-57. *Gratiani*, p. 246-248.

(*b*) *Foſcarini*, p. 58.

(*c*) Le même, p. 61, 62. *Gratiani*, p. 250. Voy. *Amelot*, Hiſt. du Gouv. de Veniſe, p. 14.

SECTION XII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1671 juſqu'à l'an 1699.*

& il s'en montra digne par la modération & la fermeté avec laquelle il ſoutint la disgrace qui lui étoit arrivée (*a*).

Mort du Pape & d'Achmet Kupruli. 1676.

Le Pape Clément X mourut en 1676, & eut pour ſucceſſeur le Cardinal Benoit Odeſcalchi, qui prit le nom d'Innocent XI. Au mois d'Octobre de la même année mourut auſſi le fameux Achmet Kupruli, qui poſſeda juſqu'à la fin de ſa vie les bonnes graces de ſon Maître & la charge de Grand Viſir. La République perdit en lui un ami, pour ainſi dire, parcequ'il avoit à cœur de maintenir la bonne intelligence avec elle, ce que ſon ſucceſſeur ne chercha point, ainſi que nous le verrons bientôt.

Inondation de l'Adige. 1677.

L'année ſuivante, il y eut de grandes inondations, cauſées par le débordement des rivieres. L'Adige en particulier fit de grands deſordres, rompit ſes digues, & inonda une partie du Véronois, du Padouan, & du Poleſin. Le Sénat nomma trois Commiſſaires pour faire réparer les digues, & examiner la cauſe du deſordre. Sur leur rapport, on établit une Junte de neuf Sénateurs pour obvier à l'avenir à de pareilles inondations, cauſées principalement parcequ'on avoit trop reſerré le lit du fleuve, en deſſechant des terres ſur ſes bords (*b*).

Nouveau réglement touchant le Conſeil des Dix.

Cette même année, il y eut encore des mouvemens au ſujet du Conſeil des Dix. On a vu qu'en l'année 1582 on avoit déja tenté de l'abolir, & qu'on ſupprima alors la Junte de quinze Sénateurs, qui en feſoient partie. En 1628 il y eut encore des efforts contre ce tribunal, qui étoit odieux. Depuis ce tems-là, il y avoit eu quelque variation dans la forme de l'élection des membres de ce Conſeil, & il s'étoit gliſſé quelques abus auxquels on crut remédier par un Décret du Grand Conſeil en 1671, qui ſtatuoit, qu'on ne pourroit balotter deſormais que ceux qui y avoient déja eu ſéance. Le premier d'Août 1676, jour ordinaire de l'élection, tous ceux qui furent propoſés eurent l'excluſion, à la réſerve d'un ſeul. La même choſe arriva à une ſeconde balotation, d'où l'on conclut, qu'on vouloit quelque réforme; ce que confirma le diſcours que fit à cette occaſion Léonard Bernardo, qui repréſenta que le Conſeil des Dix étoit néceſſaire, mais qu'il falloit réformer la maniere d'en élire les membres. Qu'il étoit dangereux de ſe borner dans l'élection à ceux qui y avoient déja ſiegé, parcequ'étant éligibles, après un an de repos, ils ſe perpétuoient en quelque façon. Le Chevalier Pierre Mocénigo, pour lors un des Conſeillers, prit la parole, & dit qu'il comprenoit que c'étoit-là ce qu'on deſiroit en général, & promit, que ſi l'on vouloit nommer des Correcteurs des Loix, ſelon l'uſage de la République, pour hâter l'expédition de l'affaire; on pourroit remédier à l'abus, dont on ſe plaignoit. Ce projet calma les eſprits, & on fit l'élection. Enſuite on procéda à celle des Correcteurs. Ceux-ci propoſerent d'augmenter le nombre de ceux qu'on baloteroit, & de joindre à ceux qui avoient déja été membres du Conſeil des Dix, les Conſeillers, les Généraux, les Recteurs de Padoue & de Breſce, avec tous ceux qui n'avoient pas eu encore entrée dans ce Conſeil. Le Chevalier Jean Sagredo, un des Correcteurs fut le ſeul qui s'oppoſa à la propoſition de ſes Collegues, &

(*a*) *Foſcarini*, p. 62. *Gratiani*, p. 250, 251.

(*b*) *Foſcarini*, p. 63, 64. *Gratiani*, p. 251, 252.

demanda que tous les membres du Sénat fussent admis au concours. L'affaire fut débattue contradictoirement, & ce jour-là on ne put en venir à une conclusion. Les Correcteurs firent alors de concert une autre proposition, qu'il n'y eût que les seuls Sénateurs ordinaires admissibles pour entrer dans le Conseil des Dix. Que ceux qui auroient été élus, fussent ensuite trois ans, sans être éligibles, & que l'on n'admit point à baloter, non seulement les sujets proposés, mais leurs parens au premier & au second degré. Le Grand Conseil adopta la proposition, en fit un décret, qui s'observoit encore du tems de Foscarini (a).

Section XII. *Histoire de Venise depuis l'an 1671 jusqu'à l'an 1699.*

Précautions prises contre la peste. 1679.

Le Sénat de Venise, n'ayant point pris de part aux guerres qui avoient troublé en ce tems-là l'Europe, ne s'occupoit qu'à ce qui pouvoit contribuer à faire fleurir l'Etat, & à rendre les peules heureux. Il eut occasion en 1679 de donner des preuves de sa vigilance à cet égard. La peste désoloit l'Allemagne, & en particulier l'Autriche, desorte que l'Empereur sortit de Vienne, & alla de ville en ville pour éviter la contagion. La proximité des Etats de la République avec ceux de l'Empereur, engagea le Sénat à prendre des précautions pour empêcher que la peste ne s'y communiquât; il nomma trois Sénateurs pour veiller sur les frontieres du Frioul, de l'Istrie & du Véronois, & par leurs soins ils préserverent l'Italie de la contagion (b).

Démêlé du Baile avec les Turcs. 1680.

L'année suivante un démêlé avec les Turcs donna quelque inquiétude au Sénat. Cara Mustapha, beaufrere d'Achmet Kupruli, lui avoit succedé dans la dignité de Grand Visir. Bien loin de marcher sur les traces de son prédécesseur on vit regner sous son ministere l'oppression, l'avarice, l'injustice & la cruauté, avec une licence effrénée & sans exemple même sous les regnes les plus tirranniques (c). Un des moyens dont il se servoit pour trouver de l'argent étoit de faire des avanies & des demandes injustes aux Ambassadeurs & aux Résidens des Princes Chretiens. Ceux de France d'Angleterre, de Hollande & de Genes furent exposés à ses injustices (d). Le Baile de Venise eut son tour. Il est vrai qu'à peser impartialement les choses, le Baile ne fut pas tout à-fait hors de blâme. Ce Baile étoit Pierre Civrani, que le Sénat envoya à Constantinople au commencement de l'année 1680, avec deux vaisseaux de guerre, pour succéder à Jean Morosini. D'abord il fit une chose pour attraper les Turcs, qui ne prévenoit pas en sa faveur. Il s'étoit chargé de beaucoup de drap d'or, qu'il vouloit négocier à son profit particulier. Lorsqu'il mit pied à terre, il prétendit que c'étoient des présens pour le Grand Seigneur & pour sa Cour, afin d'en frauder les droits d'entrée; mais l'affaire aiant été découverte, il lui en couta trente mille écus pour l'accommoder (e). A peine fut-il sorti de cet embarras, qu'il retomba dans un autre de plus fâcheuse conséquence. Plusieurs Esclaves de diverses nations s'étoient sauvés à bord des vaisseaux de guerre qui avoient amené le Baile. Le mauvais tems retarda leur départ,

(a) *Foscarini*, p. 71-73. *Amelot*, dit, p. 244, qu'on peut revenir aux mêmes sujets au bout de deux ans; mais il semble naturel de s'en rapporter plutôt à Foscarini.

(b) *Foscarini*, L. III. p. 82. *Gratiani*, p. 257.

(c) *Ricaut*, Vol. III. p. 2.

(d) Le même, p. 8-12.

(e) Le même, p. 10.

SECTION XII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1671 juſqu'à l'an 699.*

& les Maîtres des fugitifs, ſoupçonnant ce qui en étoit, porterent leurs plaintes au Caimacan, demandant qu'on viſitât les vaiſſeaux Vénitiens. Ils allerent auſſi à l'hotel du Baile, où ils firent grand bruit, avec des menaces. L'affaire fut portée devant le Viſir, qui réſolut de faire viſiter les vaiſſeaux. Les deux Bailes y conſentirent. On viſita juſqu'à deux fois, mais ceux qu'on y envoya, aiant été gagnés à force d'argent, déclarerent qu'ils n'avoient rien trouvé. Cependant un Eſclave Napolitain avoit été ſurpris par les Turcs, & avoua où étoient ſes compagnons. On renouvella la viſite avec le Napolitain, mais les préſens firent encore leur effet. Il y eut cependant quelque déſordre, parceque les Matelots, irrités de la maniere dont les Turcs s'y prenoient d'abord, prirent les armes, fondirent ſur eux & en bleſſerent quelques-uns. Heureuſement un des Bailes ſurvint, qui calma l'émeute. Le féroce & avare Viſir, qui avoit compté de faire ſon profit de cette affaire, déclara qu'il voyoit bien qu'on le trompoit, & menaça de faire enlever les équipages des vaiſſeaux & de leur arracher par les tourmens l'aveu de la vérité, & de faire conduire les vaiſſeaux mêmes dans l'Arſenal pour les défaire piece à piece, afin de trouver les eſclaves cachés. Il lui étoit aiſé d'exécuter ſes menaces; outre que les vaiſſeaux étoient expoſés au feu des batteries de la ville, il y avoit quarante-huit galeres dans le port. Les Bailes donnerent ordre aux Capitaines Vénitiens de préparer tout pour leur départ, & de mettre à la voile pendant la nuit, à un ſignal donné. Sur ces entrefaites, le Viſir fit entamer une négociation par un homme affidé & l'affaire s'accommoda enfin pour cinquante mille écus. Sur les premieres nouvelles qu'on eut à Veniſe du riſque que couroient les vaiſſeaux, on blâma les Bailes, de n'avoir pas d'abord ſatisfait les Turcs; on regarda comme un affront, que ceux-ci euſſent viſité les vaiſſeaux de la République. Quand on apprit de quelle façon l'affaire s'étoit terminée, le Sénat déclara, que les Bailes aiant manqué d'abord, la ſomme qu'ils avoient débourſée étoit pour leur compte (*a*).

Le Sénat fait fortifier pluſieurs places.

Le Sénat jugea auſſi à-propos de profiter de la paix, pour faire réparer & mettre en meilleur état les fortifications de Peſchiera, de Legnago, d'Urci-nuovi, & de Crême; cette derniere n'aiant que de vieilles murailles pour toute défenſe. On chargea de cette commiſſion Barthelemi Grimaldi, le premier Officier des troupes de la République. Il fit commencer les travaux: mais il ſe trouva des perſonnes qui n'approuverent point les ouvrages qu'il avoit entrepris. Le Sénat envoya trois Commiſſaires pour les viſiter; ils ne les improuverent point mais rapporterent qu'ils ſeroient fort diſpendieux. On réſolut alors de conſulter Philippe Verneda, habile Ingénieur, qui avoit fait preuve de ſa capacité dans Candie, & qui étoit alors Gouverneur de Corfou. Verneda viſita ſoigneuſement les places & donna ſon avis ſur ce qu'il y avoit à faire. Mais les ſentimens furent ſi partagés, qu'on ne prit point de réſolution; la guerre ſe ralluma contre les Turcs, & l'on abandonna les ouvrages commencés, après y avoir dépenſé inutilement bien de l'argent (*b*).

En

(*a*) *Foſcarini*, p. 82-86. *Gratiani*, p. 257-279. *Ricaut*, l. c. p. 10, 11.

(*b*) *Foſcarini*, p. 86, 87. *Gratiani*, p. 259, 260.

SECTION XII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1671 juſqu'à l'an 1699.*

Démêlé ſurvenu avec les Turcs. 1682.

En l'année 1682, la République fut ſur le point d'en venir à une rupture avec les Turcs à l'occaſion de quelques conteſtations en Dalmatie. Par la maniere dont on avoit réglé les limites dans cette Province, les Morlaques, ſujets de la République, ſe trouvoient n'avoir pas aſſez de terres à cultiver, ils en avoient loué des Turcs aux environs de Zémonico, petite ville qui avoit été ruinée dans la derniere guerre, & payoient annuellement pour ces terres une certaine ſomme au Tréſorier de Boſnie. Durach Segovich, un des principaux de ces quartiers, homme d'un caractere féroce & inquiet, & ennemi des Vénitiens, prétendoit avoir d'anciens droits ſur Zémonico & ſur les terres voiſines, & avoit formé le deſſein de rebâtir cette ville, & d'y établir des familles qui relevoient de lui. Mais étant paſſé en Hongrie, Caſſan ſon frere entreprit d'exécuter ce projet. Il raſſembla cent-cinquante Turcs, ſe rendit avec cette troupe vers Zémonico, au mois de Septembre, abattit les huttes des Morlaques, & les hayes qu'ils avoient dreſſées pour ſéparer leurs terres, entra dans Zémonico & y arbora les enſeignes Turques, au bruit de la mouſqueterie & au ſon des tambours. Les Morlaques à ce bruit, s'aſſemblerent au nombre de quatre-cens & accoururent pour s'informer du ſujet de cette nouveauté. Les Turcs les reçurent avec hauteur & mépris; ils repréſenterent paiſiblement l'injuſtice qu'on leur feſoit, demandant qu'au moins on les laiſſât en poſſeſſion des terres juſqu'au mois d'Avril ſuivant, qui étoit le tems que leur bail finiſſoit, aiant déja payé leur redevance. Au lieu de les contenter, les Turcs ajouterent la violence aux injures, & tuerent un Morlaque. Les autres irrités, & animés par l'intérêt fondirent ſur les Infideles & les taillerent tous en pieces avec Caſſan, n'aiant perdu que quatre des leurs, & eu ſeulement quinze bleſſés. Le Sénat, appréhendant les ſuites de cette affaire, chargea Laurent Donato, Provéditeur Général de Dalmatie, de contenir les Morlaques, de faire arrêter quelques-uns des principaux, & de les punir, pour faire voir que la République n'avoit aucune part à cette violence. Il eut ordre encore de s'emploier auprès du Bacha de Boſnie, & des autres Commandans Turcs du voiſinage, pour qu'ils ne groſſiſſent pas les objets, en donnant avis à la Porte de ce qui s'étoit paſſé. On écrivit auſſi au nouveau Baile Jean Baptiſte Donato, de ne pas perdre de tems pour expoſer aux Miniſtres de la Porte la vérité du fait, de les aſſurer que le Sénat ne laiſſeroit pas les Morlaques impunis, & de demander en même tems, qu'il plût à Sa Hauteſſe d'empêcher ſes ſujets des frontieres de faire des entrepriſes, qui donnaſſent occaſion à de pareils combats; il eut ordre en même tems de diſtribuer, s'il étoit néceſſaire, des préſens parmi les Miniſtres; mais la nouvelle de ce qui s'étoit paſſé étoit déja parvenue à Andrinople, où ſe trouvoit la Cour, & y avoit fort animé les eſprits, par le ſoin qu'avoient eu les parens de ceux qui avoient été tués d'ajouter des circonſtances odieuſes. Donato envoya ſon Dragoman au Grand Viſir, qu'il trouva fort en colere, & dont il obtint avec peine qu'il ſuſpendit ſes réſolutions juſqu'à ce que le nouveau Bacha de Boſnie eût pris ſur les lieux des informations exactes. Malgré tous les ſoins du Provéditeur pour convaincre ce Bacha de la vérité, il ne laiſſa pas d'envoyer à la Porte une relation qui aigrit encore davantage les eſprits. Le Caimacan eut ordre de mander le Baile, & de lui déclarer,

1683.

SECTION XII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1671 juſqu'à l'an 1699.*

qu'il falloit qu'on livrât autant de Vénitiens, qu'il y avoit eu de Turcs tués à Zémonico, afin que le ſang fût payé de ſang, & qu'on dédommageât les parens des morts, par un équivalent en argent, de la perte qu'ils avoient faite. Le Baile aiant voulu juſtifier les ſiens, le Caimacan le menaça de la priſon, de faire piller tous les effets des Vénitiens qui ſe trouvoient dans l'Empire, & le ſomma de comparoître le lendemain devant le Divan, pour y apprendre à quelle ſomme il ſeroit condamné. La guerre que les Turcs alloient entreprendre contre l'Empereur, étoit cauſe que dans le fond, on ne vouloit pas rompre avec les Vénitiens, mais on en vouloit à leur bourſe. Le Grand Viſir ſe ſervit de Cuſſein, Grand Douanier, le miniſtre ordinaire de ſon avarice, pour négocier avec le Baile, & après bien des diſcuſſions & des menaces, ils convinrent, qu'on payeroit au Grand Seigneur cent-ſoixante-quinze mille écus, vingt-cinq mille au Grand Viſir, & vingt-cinq mille aux autres Miniſtres, moyennant quoi on ne parleroit plus de l'affaire. Quand on reçut à Veniſe la nouvelle de cet accord, un grand nombre de Sénateurs en furent fort mécontens, on taxa le Baile d'avoir excédé ſes ordres; on repréſenta qu'il étoit d'une dangereuſe conſéquence d'engager la République à payer de groſſes ſommes pour des querelles de cette nature, qui pouvoient renaitre continuellement. On rappella Jean Baptiſte Donato pour rendre compte de ſa conduite, & on envoya Jean Capello, Secretaire du Conſeil des Dix avec la ſomme dont on étoit convenu, & on le chargea du ſoin des affaires, juſqu'à ce qu'il y eût un autre Baile. Après le départ de Capello, on apprit la défaite des Turcs devant Vienne, & deux Sages de Terre-ferme propoſerent de rappeller Capello. Mais deux raiſons empêcherent le Sénat de changer de réſolution, d'un côté la foi publique engagée, & de l'autre le danger, auquel on expoſeroit les marchands Vénitiens, qui ſe trouvoient en Turquie, ſur leſquels la Porte ne manqueroit pas de ſe venger, ſi on lui manquoit de parole. Donato revint à Veniſe & n'eut pas de peine à ſe juſtifier, deſorte qu'il fut abſous d'une voix unanime & rétabli dans la dignité de Sage-Grand (*a*).

Le Sénat délibere de déclarer la guerre aux Turcs.

La défaite de l'armée Turque devant Vienne & les ſuites qu'elle eut coûterent la tête à Cara Muſtapha, & le Caimacan Ibrahim fut fait Grand Viſir. Ce Miniſtre fit de grands préparatifs pour pouſſer la guerre contre l'Empereur & la Pologne; mais il craignoit que les Vénitiens ne profitaſſent de l'occaſion pour ſe venger des avanies que leur avoit faites ſon prédéceſſeur. Ce qui lui fit ſoupçonner ſurtout que c'étoit leur deſſein, c'eſt que les Morlaques, aiant appris le déſaſtre des Turcs devant Vienne, prirent tous les armes, entrerent ſur les terres des Turcs, s'emparerent de pluſieurs châteaux & de tout le pays qu'on leur avoit ôté, portant le feu & le fer par tout. Le Bacha de Boſnie s'en plaignit hautement au Provéditeur Donato, & le Grand Viſir à Capello. On offrit toutes les ſatisfactions raiſonnables que les Turcs pouvoient deſirer, mais on s'apperçut qu'ils diſſimuloient leur reſſentiment, & n'attendoient qu'une occaſion favorable de le faire éclater (*b*). Pluſieurs Sénateurs étoient d'avis de profiter des circon-

(*a*) *Foſcarini*, p. 93-97. *Gratiani*, p. 263-267.

(*b*) *Foſcarini*, L. IV, p. 127, 128. *Gratiani*, L. XVII. p. 291, 292.

Section XII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1671 juſqu'à l'an 1699.*

ſtances pour ſe liguer avec l'Empereur & le Roi de Pologne contre les Turcs, ces Princes ſollicitant la République à ſe joindre à eux. Après s'être aſſuré de la réſolution de l'Empereur de continuer la guerre juſques à ce qu'il eût recouvré toute la Hongrie, on propoſa d'autoriſer Dominique Contarini, Ambaſſadeur de la République à Vienne, à ſigner la ligue. Michel Foſcarini, alors Sage Grand, combattit vivement le deſſein de faire la guerre, mais Pierre Valier & Frederic Marcello, tous deux auſſi Sages-Grands, repréſenterent avec tant de force la néceſſité de profiter de la proſpérité des armes Chretiennes pour entreprendre une guerre, à laquelle on ſeroit contraint de venir ſuivant les apparences dans des conjonctures moins heureuſes, que la grande pluralité des ſuffrages ſe déclara pour l'avis de ces derniers (*a*).

Marc-Antoine Justiniani, CVII. *Doge de Veniſe.*

Pendant que cette affaire étoit ſur le tapis, le Doge Louis Contarini mourut. Les Electeurs ſembloient portés à nommer pour ſon ſucceſſeur François Moroſini, le généreux défenſeur de Candie. Mais la Providence qui le deſtinoit à cueillir de nouveaux lauriers, les fit changer de ſentiment, & ils ſe réunirent en faveur de Marc-Antoine Justiniani.

Conditions de la ligue Sainte. 1684.

Peu après, la Ligue entre l'Empereur, le Roi de Pologne & la République fut ſignée, & on convint des articles ſuivans. 1. Que le Pape ſeroit le protecteur de la Sainte Ligue, & qu'on jureroit l'obſervation des conditions entre ſes mains. 2. Qu'on ne feroit de paix avec les Turcs que du conſentement de tous les Alliés. 3. Que la Ligue ne ſeroit que contre les Turcs, ſans s'étendre contre d'autres Puiſſances, ſous quelque prétexte que ce fût. 4. Que les Alliés agiroient chacun de ſon côté avec le plus de forces qu'il ſeroit poſſible. 5. Que ſi l'un des Alliés ſe trouvoit dans le cas d'avoir beſoin de ſecours, les autres ſeroient tenus de l'aſſiſter de tout leur pouvoir. 6. Enfin que les conquêtes appartiendroient à celui qui les auroit faites (*b*). Le Pape s'engagea ſeulement à joindre ſes galeres & celles de Malte à la Flotte Vénitienne, & d'emploier ſes bons offices pour que le Grand Duc de Toſcane en fit autant.

Préparatifs des Vénitiens. Ils déclarent la guerre aux Turcs.

Le Sénat, fit d'abord travailler à un armement de vingt-quatre vaiſſeaux de ligne, de vingt-huit galeres & de ſix galéaſſes; il fit faire des levées en Italie & dans les iſles de Corfou, de Céphalonie & de Zante. On ne balança point ſur le choix d'un Capitaine-Général, & François Moroſini fut nommé d'une voix unanime. Jaques Cornaro fut déclaré Capitaine extraordinaire des galéaſſes, Alexandre Molino Capitaine extraordinaire des vaiſſeaux, Pierre Baſadonna, Marc Piſani, & Jean Moroſini Commandeurs extraordinaires des galéaſſes. On nomma pour Général des troupes de débarquement le Comte Nicolas Straſoldo, né dans le Frioul, qui ſervoit en Hongrie. On nomma Provéditeur Général & extraordinaire en Dalmatie Dominique Mocénigo, avec une autorité ſupérieure à celle de Louis Paſcaligo, qui y avoit ſuccedé à Laurent Donato, & on envoya Antoine Zeno en qualité de Provéditeur extraordinaire à Cataro. On donna ordre à Jean Capello à Conſtantinople, de déclarer la guerre au Grand

(*a*) *Foſcarini*, p. 128-131. *Gratiani*, p. 292-298.

(*b*) *Foſcarini*, p. 131. *Gratiani*, p. 298, 299.

SECTION XII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1671 juſqu'à l'an 1699.*

Seigneur, à cauſe de la violation des Traités à tant d'égards, des injuſtices & des avanies qu'on avoit faites ſi fréquemment aux Bailes de la République. On lui ordonnoit en même tems de partir, & en cas de violence de déclarer qu'il n'avoit plus de caractere public. Capello n'oſa s'acquitter de ſa commiſſion, ſachant que les Turcs ne ſe feſoient aucun ſcrupule de violer le droit des gens, envers les Miniſtres étrangers. Il prit le parti de ſe ſauver en habit de matelot, à bord d'un vaiſſeau de guerre François, qui étoit prêt à mettre à la voile. Sa fuite fut regardée par la Porte comme une déclaration de guerre, & allarma beaucoup. Les Miniſtres firent venir le Dragoman de Veniſe, & tenterent de lui faire comprendre, qu'on pouvoit encore s'accommoder, mais n'aiant aucune commiſſion, cela fut inutile (*a*).

Conquête de l'iſle de Sainte-Maure.

Tout étant prêt à Veniſe pour le départ de la Flotte, on fit prendre les devants à Alexandre Molino avec une eſcadre de vaiſſeaux, pour aller commencer la guerre dans l'Archipel. Le Capitaine-Général s'embarqua le 8 de Juin & arriva le dernier du mois à Corfou, où il trouva ſept galeres de Malte, cinq de l'Egliſe, auxquelles vinrent ſe joindre quatre de Toſcane. Après avoir emploié quelques jours à faire la revue des troupes, le Capitaine-Général mit à la voile pour aller attaquer l'iſle de Sainte-Maure, proche de la Morée, à l'entrée du Golfe de Lépante. Il effectua la deſcente ſans oppoſition, & fit ſommer la ville, mais le Bacha répondit négativement. On eut beaucoup de peine à dreſſer des batteries à cauſe du terrein marécageux, on vint cependant à bout d'en élever une de trois pieces de cinquante livres de balle, & une de ſix canons, dont trois étoient de trente & trois de vingt. Le Capitaine-Général fit approcher auſſi les galeres, deſorte que la place fut canonnée par mer & par terre. On endommagea fort les maiſons & les fortifications, & l'on fit breche au rempart. Parvenus juſqu'au foſſé, les aſſiegeans ſe diſpoſoient à le combler & à donner l'aſſaut lorſque le Bacha demanda à capituler le 6 d'Août; on accorda aux Turcs la liberté de ſe retirer avec leurs familles & d'emporter ce qu'ils pourroient charger ſur leur dos. La garniſon & les habitans, au nombre de trois mille ſept-cens hommes en ſortirent, & cent-trente eſclaves, la plupart Napolitains recouvrerent leur liberté. On trouva dans la place cent-vingt-ſix pieces de canon de différent calibre (*b*).

Autres opérations de la Flotte.

Les habitans du Continent voiſin ſe ſoumirent volontairement; mais comme les Turcs s'avançoient de ce côté-là, Moroſini débarqua environ cinq mille hommes aux ordres du Comte de Straſoldo pour mettre cette Province en ſureté. Le Comte battit les Turs, fit une irruption ſur leurs terres, où ſes ſoldats firent un butin conſiderable avec lequel ils vinrent ſe rembarquer. Comme il importoit à la ſureté de l'iſle de Sainte Maure d'être maître du château de la Prévéſa, ſitué à l'embouchure du Golfe de l'Arta, le Capitaine-Général réſolut de l'attaquer. Les Turcs qui s'en doutoient, avoient raſſemblé des troupes, & s'étoient retranchés ſur le rivage hors du Golfe, ſe perſuadant que les Vénitiens ne débarqueroient pas dans le Golfe

(*a*) *Foſcarini*, p. 133-136. *Gratiani*, p. 300-302. *Ricaut*, p. 88, 93.

(*b*) *Foſcarini*, p. 138-140. *Gratiani*, p. 305-307. *Ricaut*, p. 93, 94.

même, dont l'entrée étroite étoit défendue par le château. Moroſini eut recours à un ſtratagême qui lui réuſſit. Il fit embarquer tous les malades ſur les galéaſſes & ſur ſix galeres, qu'il donna à Cornaro pour les mener à Corfou, & le chargea de paroitte à la hauteur de Prévéſa, & de faire mine de vouloir tenter la deſcente. En même tems Straſoldo avec trois mille hommes, embarqués ſur onze Galiotes ou Brigantins, eut ordre d'entrer pendant la nuit dans le Golfe, & de deſcendre à quelque diſtance du château. Lui-même s'approcha avec ſes galeres de la côte avant le jour, feſant grand bruit. Par là il attira l'attention des ennemis de ce côté-là, & Straſoldo fit débarquer ſes gens ſans oppoſition, qui attaquerent les Turcs & les mirent en fuite. Moroſini mit alors le reſte des troupes à terre. Elles s'emparerent des fauxbourgs de la Place & d'une colline, qui la dominoit, & on dreſſa les batteries; mais les murs étoient ſi épais que les boulets de cinquante livres n'y feſoient aucun mal. Le Capitaine-Général y attacha le Mineur, & les aſſiegés voyant que le travail avançoit, demanderent à capituler aux mêmes conditions qu'on avoit accordées à ceux de Sainte-Maure. On le refuſa, & on n'accorda qu'à trente des principaux, de ſortir avec leurs armes & leur bagage, les autres, au nombre de dix ſept-cens eurent permiſſion de ſe retirer ſans rien emporter. Tous les Eſclaves Chretiens furent mis en liberté. On trouva quarante-ſix pieces de canon dans la Place, dont il y en avoit dixhuit de fonte de quarante-cinq livres de balle. Après cette conquête les Eſcadres auxiliaires partirent, le premier d'Octobre pour s'en retourner. La mauvaiſe ſaiſon empêcha Moroſini de tenter l'attaque de la ville de l'Arta, au fond du Golfe. Mais il ſe porta avec quatre galeres ſur la côte voiſine pour proteger les habitans, qui s'étoient donnés aux Vénitiens, contre les Turcs qui les attaquoient. Il débarqua d'abord quelques troupes, avec les ſecours desquelles les Grecs mirent d'abord les ennemis en fuite. Mais ceux-ci étant revenus en plus grand nombre, mirent les Grecs en déroute, & les pourſuivirent juſqu'à la vue des galeres. Moroſini s'appercevant que pluſieurs endroits étoient expoſés aux incurſions des Turcs, tranſporta un grand nombre de familles dans l'iſle de Sainte-Maure & leur y donna des établiſſemens. Il fit auſſi occuper les défilés par où les ennemis avoient paſſé. Après quoi il retourna hiverner à Corfou (*a*).

Le Capitan Bacha étoit ſorti des Dardanelles avec trente galeres, auxquelles s'étoient joints quelques vaiſſeaux de Barbarie. Il s'occupa principalement à bien munir les iſles de Tenedos, de Chio, de Metelin & ſurtout celle de Candie, où il envoya dix galeres chargées de troupes & de munitions. Il tenta l'attaque de l'iſle de Tine, mais fut repouſſé. Enſuite il pilla quelques iſles de l'Archipel; mais il n'oſa ſe commettre avec Molino. Ce Capitaine s'étoit porté avec ſon eſcadre dans l'Archipel, & y avoit répandu la terreur; il avoit mis la plupart des iſles Turques à contribution, & empêché les navires marchands de porter des grains à Conſtantinople. Il chercha le Capitan Bacha pour lui livrer combat, & fut ſur le point de l'atteindre à la hauteur de Metelin; mais l'Amiral Turc ſe ſauva dans le port de

(*a*) *Foſcarini*, p. 140-142. *Gratiani*, p. 307-310.

SECTION XII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1671 juſqu'à l'an 1699.*

Chio ou Scio, & enſuite retourna à Conſtantinople. Molino prit la route de Corfou; une violente tempête dont il fut accueilli fit périr deux de ſes vaiſſeaux, avec preſque tous les équipages (*a*).

Guerre en Dalmatie.

La guerre en Dalmatie ne ſe fit pas auſſi heureuſement pour les Vénitiens, par la négligence ou la lenteur du Provéditeur Général Mocénigo. Avant ſon arrivée, les Morlaques des environs de Trau & de Spalato avoient ravagé les terres des Turcs, & ſurpris le château de Riſano, enſorte qu'on ſe flatoit qu'avec des troupes reg'ées, il ne ſeroit pas difficile de ſe rendre maître de Caſtelnuovo pendant cette campagne. Mocénigo s'arrêta à Zara où il s'occupoit à augmenter & à exercer ſes troupes. Le Sénat lui écrivit pour l'animer à agir. Cependant l'Eté ſe paſſoit ſans rien faire. Pierre Valier, qui avoit été Provéditeur de Dalmatie, déclama dans le Sénat contre Mocénigo, & ſe vanta qu'il pourroit encore prendre Caſtelnuovo, bien que l'on fût déja au mois de Septembre. Mocénigo fut rappellé, & Valier nommé pour le remplacer. On lui accorda un renfort de huit-cens ſoldats Italiens, on donna ordre au Général du Golfe de lui envoyer deux vaiſſeaux de ligne. On écrivit au Capitaine-Général Moroſini, de paſſer avec toute la Flotte ſur les côtes de Dalmatie, ſi la ſituation des affaires le permettoit, ſinon d'y envoyer au moins quelques galeres. Moroſini étoit alors occupé au ſiege de Prévéſa, cependant il dépêcha quatre galeres. Avec tout cela Valier vit échouer ſes grands projets. Il avoit marqué le rendez-vous des troupes à l'iſle de Leſina, & pour cacher aux ennemis ſon véritable deſſein, il envoya ſix mille Morlaques avec quelques compagnies de ſoldats ſous les ordres de Louis Marcello, qui ſervoit en qualité de volontaire, pour attaquer le château de Sing, qui eſt à quinze milles de Cliſſa. Mais cette expédition ne réuſſit point, parceque les Morlaques s'étant débandés pour piller, les Turcs fondirent ſur eux, & en tuerent un grand nombre, enſorte que Marcello fut obligé de ſe retirer à Cliſſa. Valier s'étoit rendu à Leſina, pour faire le ſiege de Caſtelnuovo; mais il fut retenu par les vents contraires pendant deux mois, & alors la rigueur de la ſaiſon, & les maladies qui s'étoient miſes parmi ſes troupes, & lui avoient emporté plus de cinq-cens hommes, l'obligerent de renoncer à ſon entrepriſe, & d'aller paſſer l'hiver à Zara (*b*).

Meſures que prend le Sénat pour pouſſer la guerre. 1685.

Le Sénat, déterminé à pouſſer la guerre avec vigueur, délibéra ſur les moyens de trouver des fonds pour ſubvenir aux dépenſes néceſſaires. On réſolut, comme durant la guerre de Candie, d'accorder la dignité de Procurateur de Saint-Marc à ceux des Nobles, qui donneroient vingt-cinq mille ducats. On propoſa auſſi d'admettre dans le corps de la Nobleſſe les familles citadines, qui payeroient cent mille ducats. Cette propoſition fut fort débattue dans le Sénat. Michel Foſcarini l'appuia par les raiſons les plus ſages & les plus fortes, & finit en obſervant que depuis un demi ſiecle, un quart des familles nobles étoit éteint, parmi leſquelles il s'en trouvoit pluſieurs qui avoient été aggrégées pendant la guerre de Candie; que pluſieurs étoient ſur le point de manquer, faute de mâles; enſorte que ſi

(*a*) *Foſcarini*, p. 142, 143. *Gratiani*, p. 312. *Ricaut*, p. 94.

(*b*) *Foſcarini*, p. 143-145. *Gratiani*, p. 310-312.

l'on n'avoit ſoin d'y pourvoir, on n'auroit pas avec le tems aſſez de Nobles pour remplir les Magiſtratures & gouverner la République. Cet avis l'emporta, & trente-huit familles furent inſcrites dans le livre d'or, cette année & les ſuivantes. On exigea auſſi des contributions des villes de Terre-ferme, à proportion de leur pouvoir. On accorda aux bannis la liberté du retour, moyennant qu'ils ſerviſſent en perſonne en Dalmatie ou en Grece à leurs dépens, ou qu'ils donnaſſent une certaine ſomme pour lever des ſoldats. Divers particuliers ſignalerent leur zele en contribuant volontairement. Louis Sagredo Patriarche de Veniſe, donna trois mille ducats, & Daniel Juſtiniani Evêque de Bergame, frere du Doge, en donna mille. Mais les autres Prélats n'imiterent pas un ſi bel exemple. On fit auſſi des levées. Erneſt Auguſte Duc de Brunſwick & George Electeur de Saxe, ſe trouvant à Veniſe pendant le Carnaval, on contracta avec ces Princes, qui s'engagerent à fournir chacun deux-mille quatre-cens hommes de pied. Le Comte de Straſoldo étant mort, le Sénat engagea à ſon ſervice le Comte de Saint-Pol, qui avoit ſervi avec diſtinction dans les Pays-bas. On choiſit quatre Nobles, Marin Gritti, André Navagier, George Benzone, & Laurent Venier, pour être emploiés par le Capitaine-Général de la maniere qu'il le jugeroit à-propos, lui laiſſant du reſte la liberté de régler les opérations de la guerre, de la façon qu'il trouvoit la plus avantageuſe à la République (*a*).

Les Turcs attaquent les Cimariots & les Mainotes.

Les Turcs ouvrirent la campagne en attaquant les Cimariots & les Mainottes de Morée. Les Cimariots habitent les montagnes les plus rudes de l'Albanie du côté de la mer Adriatique; ils payoient un léger tribut aux Turcs, pour avoir la liberté du commerce ſur leurs terres. Mais d'autre part ils étoient en liaiſon avec les Vénitiens, qui en avoient toujours un corps à leur ſervice, & ils trafiquoient avec l'iſle de Corfou; ſouvent ils refuſoient aux Turcs le tribut. Le Bacha de Delvino ſe mit en campagne avec deux mille hommes, pour les contraindre de payer ce qu'ils devoient. Mais ces peuples, naturellement guerriers, fondirent ſur leurs ennemis, les mirent en fuite, & en tuerent un grand nombre, dont ils porterent les têtes au Capitaine-Général, qui les leur paya. Il envoya auſſi de ce côté-là deux galéaſſes & deux galeres, qui tinrent les Turcs en reſpect (*b*). Les Mainotes habitent autour des ruines de l'ancienne Lacédemone, dans des lieux de difficile accès, ce qui fait que les Turcs n'ont jamais pu les ſoumettre. On a vu, que pendant la guerre de Candie, ils s'étoient ſouvent engagés à prendre les armes en faveur des Vénitiens, ſi ceux-ci leur envoyoient du ſecours, mais que ces projets avoient toujours échoué, ou parceque les Généraux Vénitiens n'avoient pu diviſer leurs forces, ou par l'inconſtance de ce peuple. Moroſini, aiant deſſein de porter la guerre en Morée, renouvella les négociations avec les Mainotes, & convint avec eux, de leur fournir des armes & des vivres, & qu'ils ſe mettroient en campagne au nombre d'onze mille. Iſraël Bacha de la Morée, aiant eu le vent de ce Traité, réſolut d'en prévénir l'exécution. Il raſſembla un corps

(*a*) *Foſcarini*, L. V. p. 158-163. *Gratiani*, L. XVIII. p. 320, 321.

(*b*) *Gratiani*, p. 323. *Foſcarini*, p. 163, 164.

SECTION XII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1671 juſqu'à l'an 1699.*

de dix mille hommes & entra ſur les terres des Mainotes. Ils l'arrêterent à un défilé fort étroit, & après avoir combattu un jour entier, il fut contraint de ſe retirer honteuſement avec perte. Il eut recours alors à la douceur, publia une amniſtie, promit des recompenſes à ceux qui ſeroient fideles & intrigua avec quelques-uns des principaux; l'inconſtance naturelle de ces peuples fit, qu'il calma pour ce tems-là leurs mouvemens (*a*).

Guerre en Morée.

Le Capitaine-Général aiant été joint par treize vaiſſeaux arrivés de Veniſe, qui avoient à bord les troupes du Duc de Brunſwick, commandées par le fils de ce Prince, & par les galeres de Malte, du Pape & de Toſcane, au nombre de dix-ſept, ſe prépara à mettre à la voile. Il détacha Molino & Delfino avec quinze vaiſſeaux & trois brûlots pour l'Archipel, afin d'empêcher la jonction du Capitan Bacha avec les Barbaresques, de troubler la navigation, & de profiter de toutes les occaſions favorables de faire du mal à l'ennemi. Moroſini mit en mer avec ſoixante-ſeize voiles, où il y avoit près de dix mille hommes de troupes de débarquement. Quand il fut ſur les côtes de la Morée, il penſa d'abord à attaquer Modon, mais le Général de Saint-Pol déconſeilla le ſiege de cette place, après en avoir reconnu les fortifications. On ſe détermina à faire celui de Coron. Le Capitaine-Général débarqua les troupes, inveſtit la place, & fit faire de fortes lignes de circonvallation. Il forma trois attaques, éleva des batteries, qui conjointement avec les galeres & les galéaſſes canonnerent la place vigoureuſement. Le Bacha Muſtapha s'étoit avancé avec plus de quatre mille hommes pour ſecourir les aſſiégés, & un autre Bacha l'avoit joint avec deux mille hommes, ils s'étoient campés à peu de diſtance des lignes des Vénitiens, dans le deſſein de les attaquer, quand ils verroient l'occaſion favorable. Elle ſe préſenta bientôt. On avoit creuſé trois mines ſous la Tour principale, dont deux ne prirent point feu, & la troiſieme fit peu d'effet à cauſe du roc ſur lequel la Tour étoit bâtie. Mais les Bachas croiant qu'on ne manqueroit pas de donnet l'aſſaut, attaquerent les lignes du côté où il y avoit le moins de monde; ils mirent d'abord en fuite les Dalmates qui les gardoient; mais les troupes de Malte & quelque cavalerie légere, étant accourues, les Dalmates ſe rallierent, les ennemis furent repouſſés, & pourſuivis. Ils perdirent trois-cens hommes & eurent autant de bleſſés. On leur enleva onze drapeaux qu'ils avoient arborés ſur le retranchement. Les Vénitiens n'eurent que deux-cens hommes de tués ou bleſſés; mais cette action couta la vie au Commandeur de la Tour, qui perdit la vie par un baril de poudre qui ſauta. Le ſiege continua avec vigueur, & les aſſiegés ſe défendoient toujours courageuſement. Les Bachas, qui vouloient introduire du ſecours dans la place, réſolurent de tenter une nouvelle attaque, & principalement de ſe rendre maîtres d'une redoute que le Capitaine-Général avoit fait élever ſur une hauteur, laquelle formoit le plus grand obſtacle à l'entrée du ſecours. Ils avoient reçu un renfort de deux mille hommes, & renouvellerent l'attaque, mais Moroſini avoit pris des meſures pour les bien recevoir, deſorte qu'ils furent encore repouſſés avec grande perte. Cependant l'armée Chretienne s'affoibliſſoit, tant par les pertes

(*a*) *Gratiani*, p. 323, 324. *Foſcarini*, p. 164.

pertes qu'elle avoit faites, que par les maladies causées par la chaleur & la fatigue. Les Turcs au contraire étoient renforcés jusqu'au nombre de onze mille, & tenoient les Vénitiens comme assiegés. Le Capitaine-Général se détermina à les attaquer dans leur camp, & laissant les troupes nécessaires à la garde des tranchées, il se mit en marche avec le gros de son armée pendant la nuit, tandis que quinze-cens hommes, qu'il avoit tirés de la Flotte s'avançoient d'un autre côté. Les Turcs furent surpris, & la terreur s'empara tellement d'eux, qu'ils s'enfuirent sans livrer de combat, abandonnant artillerie, drapeaux, tentes, bagage & deux-cens chevaux. Morosini rentré victorieux dans ses lignes fit sommer la ville de se rendre, mais les assiegés n'y voulurent point entendre. On fit jouer une mine de deux-cens barils de poudre, qui ouvrit une large breche. Les troupes monterent à l'assaut, & furent repoussées avec perte de quatre-cens hommes. Le Capitaine-Général se disposoit à en donner un second, lorsque le Bacha fit arborer le drapeau blanc. Pendant qu'on disputoit sur les articles de la capitulation, un coup de canon de la place tua quelques soldats. Aussitôt la fureur s'empara des troupes Vénitiennes, elles se précipitent par la breche, font main basse sur tout ce qui se présente, & pillent la ville, qui étoit fort riche par le commerce. Plus de trois mille personnes périrent. On trouva dans la place cent-vingt-huit pieces de canon de toute sorte de calibre, & quantité de munitions. Ainsi finit le siege de Coron, le 11 d'Août, après quarante-sept-jours de tranchée ouverte (*a*).

Section XII. *Histoire de Venise depuis l'an 1671 jusqu'à l'an 1699.*

Après avoir mis ordre à la réparation des fortifications de Coron, le Capitaine-Général, qui avoit reçu un renfort de troupes Saxonnes, passa à la côte de Maina. Trois mille Mainotes vinrent le joindre. Il se rendit maître de Zarnate sans coup férir; les Turcs qui y étoient s'étant rendus d'abord. Ensuite il se mit en devoir d'attaquer le Capitan Bacha, qui étoit campé du côté de Calamata, avec dix mille hommes. Le combat fut d'abord assez vif, mais bientôt les Turcs prirent la fuite, se sauverent, à Calamata, d'où ils se retirerent après avoir mis le feu aux magasins & encloué le canon. Les vainqueurs démolirent la place, de même que Chiélafa & Passava, qui se rendirent sans coup férir. Après quoi Morosini alla hiverner à Corfou (*b*).

Pendant le siege de Coron, le Capitan Bacha étoit sorti du Détroit avec quarante-cinq galeres, & dixhuit vaisseaux, dont quelques-uns étoient de Tripoli & de Tunis. Il visita les isles de Tenedos & de Metelin, fit construire deux Forts à Foschies, pour défendre ce poste, de là il passa à Scio, & redoutant la rencontre de l'Escadre Vénitienne, il entra dans le port de Rhodes. Molino & Delfino vinrent se présenter devant le port & défierent le Capitan Bacha au combat, mais il n'osa sortir, & les Généraux Vénitiens tenterent envain, de faire entrer leurs brûlots. Sur ces entrefaites parurent dix vaisseaux d'Alger, qui venoient joindre l'Amiral Turc. Les Vénitiens revirerent de bord pour fondre sur eux, les Barbaresques se sauverent à toutes voiles; on les poursuivit, & par là le

Opérations du Capitan Bacha.

(*a*) *Foscarini*, p. 165-174. *Gratiani*, p. 326-334. *Ricaut*, p. 104-106.

(*b*) *Foscarini*, p. 175-177. *Gratiani*, p. 335-337. *Ricaut*, p. 106.

SECTION XII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1671 juſqu'à l'an 1699.*

Capitan Bacha eut le champ libre. Il eſcorta la Caravane de Syrie, chargée de proviſions pour Conſtantinople, juſqu'à Scio. Delà il ſe porta à Napoli de Romanie, où il débarqua des troupes, pour renforcer les Bachas qui tentoient le ſecours de Coron. Depuis il s'étoit avancé vers la province de Maina, pour prévenir la défection des Mainotes, & avoit recueilli les débris des troupes, qui avoient été battues devant Coron (*a*).

Guerre en Dalmatie.

En Dalmatie, Valier ne fut gueres plus heureux que l'année précédente. Il entreprit le ſiege de Sing; mais il n'y avoit que ſept jours qu'il étoit devant la place, quand les Bachas de Boſnie & d'Erzégovine s'avancerent avec les troupes qu'ils avoient raſſemblées & vinrent camper ſur les bords de la Zetina. Valier craignit, que s'ils paſſoient la riviere, ils n'attaquaſſent ſes retranchemens, qu'il ne pouvoit défendre, tandis qu'il aſſiegeoit Sing. Il ſe détermina à les prévenir, & détacha trois mille hommes, qui paſſerent la riviere ſur un pont, attaquerent les Turcs & les mirent d'abord en déſordre, mais bientôt revenus de leur ſurpriſe, ils répouſſerent les aſſaillans, qui ſaiſis à leur tour de terreur prirent la fuite, ſe ſauverent dans leur camp & communiquerent leur frayeur au reſte des troupes. Les Bachas s'en douterent, paſſerent la riviere le lendemain & attaquerent les lignes des Vénitiens. La terreur s'empara tellement de toutes les troupes, que tous les efforts de Valier ne purent les retenir, elles ſe débanderent, ſe diſperſerent de tous côtés, le Général eut bien de la peine à ſe ſauver. Il perdit trois-cens hommes pris ou tués, avec ſon artillerie, ſon bagage & ſes munitions. Les Bachas entreprirent l'attaque des châteaux de Trau, & furent repouſſés. Ils formerent après cela le ſiege du château de Duare; la garniſon ſe défendit ſi bien, qu'elle donna le tems à Valier de venir à ſon ſecours, ce qui obligea les Bachas de ſe retirer, en abandonnant deux mortiers, & avec perte de trois-cens hommes. Valier ſe rendit maître du château de Norin par ſurpriſe, & pour s'aſſurer du pays des environs, il fit élever un Fort, dans une iſle que la Narente forme à deux milles au deſſous de Norin (*b*).

Préparatifs des Vénitiens. 1686.

Le Sénat attentif à pouſſer la guerre, continua à multiplier les fonds néceſſaires par les voies qu'il avoit emploiées, il vendit auſſi quelques revenus publics, certains offices, & prit de l'argent des particuliers à cinq pour cent. Le Pape aiant refuſé la levée des Décimes ſur le Clergé, on exigea des Eccléſiaſtiques à titre de prêt deux-cens mille ducats, payables en quatre ans. On eut ſoin auſſi d'augmenter les troupes; le Duc de Brunſwick accorda ſeize-cens hommes pour recruter celles qu'il avoit au ſervice de la République, & on engagea deux mille hommes de pied & huit-cens chevaux, que les Eſpagnols avoit réformés dans le Milanés & à Naples. La République prit à ſon ſervice le Comte de Konigsmark, en qualité de Général en chef ſans dépendre que du Capitaine-Général, auquel le Sénat laiſſa encore la direction abſolue des opérations de la campagne (*c*).

Les Turcs chaſſés de devant Chiélafa.

Le Capitan Bacha, voulant réparer les pertes qu'il avoit faites dans la Morée, entra de bonne heure en campagne, & dès le mois de Mars vint

(*a*) *Foſcarini*, p. 170, 171. *Gratiani*, p. 337-340. *Ricaut*, ubi ſup.

(*b*) *Foſcarini*, p. 177-179. *Gratiani*, p. 330.

(*c*) *Gratiani*, p. 351, 352. *Foſcarini*, p. p. 194, 195.

inveſtir Chiélafa avec une armée de dix mille fantaſſins & de quinze-cens chevaux. Il fit canonner la place avec ſix pieces de canon, mais la mer étant libre, Laurent Venier y introduiſit quelques troupes & des munitions. Marin Gritti, qui commandoit dans la place ſe défendit vigoureuſement. Le Capitaine-Général Moroſini, ayant appris la nouvelle de ce ſiege, fit voile de Corfou avec toute la diligence poſſible, & ſe rendit en quatre jours dans le port de Vitulo. Il débarqua d'abord quatre mille cinq-cens hommes, & fit occuper les défilés derriere le camp ennemi par deux mille Mainotes. Les Turcs n'attendirent pas l'attaque, & ſe retirerent pendant la nuit, abandonnant leur artillerie & leurs munitions. Les Mainotes les pourſuivirent, firent nombre de priſonniers & tuerent trois-cens des fuyards (*a*).

Progrès des Vénitiens.

Après cette expédition le Capitaine-Général ſe rendit à Sainte-Maure, où ſe fit la jonction de toutes ſes forces, les galeres de l'Egliſe & de Malte y étant arrivées en même nombre & avec autant de troupes que l'année précédente. On tint Conſeil de guerre, & le ſiege de Navarin fut réſolu. On débarqua dix mille hommes ſans oppoſition, & tandis que le Comte de Konigsmark régloit les poſtes on fit ſommer le Commandant, qui demanda la nuit pour délibérer, & le lendemain rendit la place, à condition que la garniſon ſortiroit avec armes & bagages & ſeroit tranſportée à Alexandrie en Egypte. On trouva dans la place quarante-trois pieces de canon de fonte, & beaucoup de munitions de guerre & de bouche. Il reſtoit à l'embouchure du port une Fortereſſe bien plus importante, nommée le nouveau Navarin, qui en rendoit l'entrée très-périlleuſe. On fit jouer contre elle dix-huit mortiers, & vingt pieces & canon de cinquante livres de balle. Le Bacha ſommé de ſe rendre, n'y voulut point entendre, comptant que le Seraskier viendroit à ſon ſecours. En effet, avant qu'il y eût breche, on apprit qu'il étoit campé à peu de diſtance avec huit mille hommes de pied & deux mille chevaux. Le Comte de Konigsmark marcha à lui avec ſept mille Fantaſſins & ſept-cens chevaux. Ils en vinrent aux mains, & le combat fut fort opiniâtré, & aſſez douteux pendant quelque tems, mais à la fin la victoire ſe déclara pour les Vénitiens. Les Turcs perdirent cinq-cens hommes avec toutes leurs tentes & leur bagage. Cela rallentit tellement l'ardeur des aſſiegés, qu'ils demanderent à capituler, & ſe rendirent aux mêmes conditions que la garniſon du vieux Navarin, le 14 de Juin. Ils ſortirent au nombre de trois mille, & on trouva dans la place ſoixante-quinze canons, dont cinquante-trois étoient de bronze, avec quantité de munitions de guerre & de bouche (*b*). On ne balança pas à ſe porter contre Modon. Le 22 de Juin on ouvrit la tranchée; les aſſiegés ſe défendirent d'abord aſſez bien, mais les bombes aiant ruiné quantité de maiſons, & le canon fait breche, ils capitulerent le 7 de Juillet aux mêmes conditions que ceux de Navarin. Il en ſortit quatre mille perſonnes, dont mille étoient de la garniſon. On y trouva quatrevingt-onze pieces de canon de fonte (*c*).

(*a*) *Ricaut*, p. 136, 137. *Foſcarini*, p. 196, 197. *Gratiani*, p. 352, 353.

(*b*) *Ricaut*, p. 137. *Gratiani*, p. 354-358. *Foſcarini*, p. 109-201.

(*c*) *Ricaut*, l. c. *Foſcarini*, p. 202, 203. *Gratiani*, p. 359-361.

SECTION XII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1671 juſqu'à l'an 1699.*

Conquête de Napoli de Romanie.

Le Capitaine-Général encouragé par des ſuccès ſi heureux réſolut de faire le ſiege de Napoli de Romanie, Capitale de la Morée, bien que cette place fût bien fortifiée par l'art & par la nature, aiant une triple enceinte. Il y avoit d'ailleurs une nombreuſe garniſon aux ordres de Muſtapha Bacha. Les Vénitiens ouvrirent la tranchée, dreſſerent des batteries, & canonnerent de tous côtés la ville. Le Seraskier Iſmaël, aiant appris la nouvelle de l'approche de la Flotte Vénitienne, s'étoit campé dans la plaine d'Argos à ſept milles de Napoli, & avoit trouvé moyen d'y introduire ſur de petits bâtimens trois-cens Janiſſaires. Moroſini, apprenant qu'il devoit lui venir un renfort de trois mille hommes, ſe détermina à l'attaquer. Le Comte de Konigsmark, ſe mit en marche avec une partie de l'armée, Moroſini ſe porta avec les galeres vers la côte d'Argos, debarqua deux mille hommes de ſes équipages, qu'il fit marcher par un autre chemin vers le camp ennemi. Iſmaël s'étoit avancé à la tête de quatre mille chevaux & de trois mille hommes de pied, au devant de Konigsmark. Le combat s'engagea, & ſe ſoutint vivement de part & d'autre, mais les deux mille mariniers aiant pris les Turcs par derriere, ils furent bientôt mis en déroute. Konigsmark ne put les pourſuivre à cauſe que ſa cavalerie étoit trop fatiguée, ce qui donna le tems aux ennemis de rentrer dans leur camp de plier bagage & de ſe retirer. Iſmaël abandonna Argos & ſe retira à Corinthe. Moroſini fit ſommer Muſtapha de ſe rendre, mais il perſiſta à vouloir ſe défendre. Le ſiege continua, on feſoit des breches, & les aſſiegés les réparoient. Les Vénitiens perdoient beaucoup de ſoldats & d'Officiers, la fatigue, les chaleurs, & l'uſage immodéré des fruits avoient auſſi cauſé beaucoup de maladies parmi les troupes. Sur ces entrefaites, le Seraskier aiant raſſemblé un corps de dix mille hommes vint camper à peu de diſtance des lignes des Vénitiens. Les aſſiegés comptant qu'il les attaqueroit, firent une ſortie, mais ils furent repouſſés avec perte, Iſmaël n'aiant fait aucun mouvement. Ce ne fut que le 29 d'Août qu'il attaqua les lignes avec beaucoup d'impétuoſité, le combat dura trois heures avec furie, enfin les Turcs furent mis en fuite, avec perte de quatorze-cens hommes tués ou bleſſés. Muſtapha demanda alors à capituler. On lui accorda les honneurs de la guerre, & la garniſon fut tranſportée ſur la côte de Natolie, au nombre de deux mille hommes, outre deux mille autres Turcs. Deux mille Grecs reſterent dans la place & quatre-cens eſclaves Chretiens recouvrerent la liberté. On trouva tant dans la ville que dans la citadelle ſoixante-dixſept pieces de canon de bronze. Le Bacha Muſtapha, craignant pour ſa tête, demanda au Capitaine-Général la permiſſion de paſſer à Veniſe, avec Haſſan ſon frere. Après y avoir été quelque tems, la différence de mœurs & de religion les détermina à ſe rendre à Livourne, d'où ils paſſerent en Barbarie (*a*). La conquête de Napoli cauſa une grande joie à Veniſe, le Sénat recompenſa Moroſini en donnant à ſon neveu le titre de Chevalier, & en rendant ce titre héréditaire dans ſa famille. Il envoya auſſi au Comte de Konigsmark un baſſin d'or de la valeur de ſix mille ducats (*b*).

(*a*) *Ricaut*, p. 138. *Gratiani*, p. 363-368. *Foſcarini*, p. 203-208.

(*b*) *Foſcarini*, p. 209.

Section XII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1671 juſqu'à l'an 1699.*

Les eſcadres auxiliaires s'en retournerent, après la priſe de Napoli. Moroſini entreprit de faire une courſe dans l'Archipel pour chercher la Flotte Turque; il laiſſa les galéaſſes à Napoli & partit avec ſes galeres, mais les vents contraires l'arrêterent à la hauteur de Négrepont juſqu'à la fin du mois d'Octobre, ce qui le détermina à retourner hiverner à Napoli (*a*). Laurent Venier avoit tranſporté la garniſon de cette place ſur la côte de Natolie. A ſon retour le calme le ſurprit à la hauteur de l'iſle de Sdille. Le Capitan Bacha, qui étoit à Metelin avec ſes galeres & qui avoit été renforcé de dix vaiſſeaux, fit remorquer ſes galeres par les vaiſſeaux & vint inveſtir Venier. Pendant pluſieurs heures le combat fut fort deſavantageux aux Vénitiens, dont les vaiſſeaux étoient immobiles. Vers le ſoir il ſe leva un petit vent, à la faveur duquel Venier ſe vit en état d'agir. Mais la nuit fit ceſſer le combat & les Turcs s'éloignerent. Le lendemain on ne les vit plus, & le Général Vénitien ſe rendit en Morée (*b*).

Succès en Dalmatie.

La guerre ne ſe fit pas moins heureuſement en Dalmatie. Le Sénat avoit rappellé le Général Valier, & le Provéditeur Marin Micheli, auxquels avoient ſuccédé Jérôme Cornaro & Antoine Molino. Le Bacha d'Erzégovine attaqua au commencement du Printems le château de Norin, afin de ſe rendre maître enſuite du Fort que Valier avoit fait conſtruire dans une iſle, qui incommodoit fort les Turcs du voiſinage. La garniſon de Norin, après s'être bien défendue, ſe retira en feſant ſauter le château par les mines auxquelles elle mit le feu. Le Bacha n'oſa tenter l'attaque du Fort. Cornaro l'aiant examiné jugea néanmoins qu'il ſeroit difficile de le conſerver, & propoſa par lettres au Sénat de le démolir, d'autant plus que le mauvais air y feſoit périr la plupart des ſoldats. Valier s'oppoſa vivement à cette propoſition, & entraina les ſuffrages pour la faire rejetter. Cependant un corps de trois mille cinq-cens Turcs s'étoit avancé du côté de Salone, portant par tout le fer & le feu. Cornaro envoya de ce côté-là quelques compagnies de ſoldats par mer, avec deux galeres; ce ſecours mit les Morlaques en état de battre les Turcs, qui perdirent quatre-cens hommes, tant tués que faits priſonniers. Le Bacha d'Antivari entreprit enſuite le ſiege de Budua, mais Cornaro ſe porta d'abord de ce côté-là avec ſes galeres & d'autres bâtimens, & obligea le Bacha de décamper avec perte. Le Général Vénitien alla alors attaquer Sing, & l'emporta d'aſſaut au bout de cinq jours, tous les Turcs furent paſſés au fil de l'épée. Cornaro ſe porta d'abord du côté de Scardona, pour empêcher le Bacha de Boſnie de ravager le territoire de Zara, à quoi il ſe préparoit avec dix mille hommes. Le Général Vénitien ſe poſta ſi avantageuſement que le Bacha prit le parti de ſe retirer (*c*).

Le Grand Viſir fait des propoſitions de paix.

Les Impériaux & les Polonois avoient fait auſſi la guerre avec le plus grand ſuccès, & la Cour Ottomane ſe trouvoit dans une grande perplexité. Le Grand Viſir Soliman, qui avoit ſuccédé à Ibrahim, tenta les voies de pacification. Il écrivit au Prince de Bade, Préſident du Conſeil de guerre de l'Empereur pour lui propoſer un Congrès. Quelque tems auparavant, il avoit écrit à Jean-Baptiſte Donato, avec lequel il avoit fait amitié pen-

(*a*) Les mêmes.
(*b*) *Foſcarini*, l. c. *Gratiani*, p. 370.
(*c*) *Foſcarini*, p. 210-212. *Gratiani*, p. 370-374.

SECTION XII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1671 juſqu'à l'an 1699.*

dant que Donato étoit Baile à Conſtantinople. Le Viſir lui marquoit, que ſi les Vénitiens vouloient faire la paix, ils pourroient obtenir des conditions, qu'ils préféreroient infailliblement à la guerre. Le Sénat défendit à Donato de répondre, parcequ'il ne vouloit point manquer à ſes Alliés. Il fit part à l'Empereur des propoſitions du Viſir, en montrant en même tems que ce n'étoit là qu'un artifice pour rompre la ligue. L'Empereur ordonna alors au Prince de Bade de répondre à Soliman, qu'il ne pouvoit traiter que conjointement avec les Vénitiens & les Polonois (*a*).

Les Vénitiens ſe diſpoſent à continuer la guerre. 1687.

Le Sénat déterminé à continuer vigoureuſement la guerre, augmenta ſes troupes. Il en fit lever en Italie, & prit à ſa ſolde ſix-mille cinq-cens Allemands, que divers Princes d'Allemagne lui fournirent. Il multiplia auſſi les fonds néceſſaires, on augmenta les impôts à Veniſe & dans les autres villes, & on prit de l'argent à gros intérêts. Sur ces entrefaites, la peſte ſe mit ſur la Flotte qui hivernoit à Napoli de Romanie, ce qui penſa rendre inutiles les grands préparatifs qu'on feſoit. Le Capitaine-Général Moroſini fit embarquer les malades ſur quelques vaiſſeaux, qu'il envoya dans les iſles voiſines, avec ordre de n'avoir aucune communication avec le reſte de la Flotte, & paſſa avec les troupes à Navarin. Ces précautions lui réuſſirent par la bénédiction de Dieu, & au Printems la plupart des malades ſe trouverent rétablis (*b*).

Leurs progrès dans la Morée.

Moroſini ſe propoſoit d'achever la conquête de la Morée, & dans cette vue, il voulut commencer par la ville de Patras. Le Seraskier étoit campé à peu de diſtance de la place, & avoit fait élever le long du rivage des retranchemens, pour empecher la deſcente aux Vénitiens. Ceux-ci l'effectuerent néanmoins dans un endroit aſſez éloigné de la ville, que le Seraskier n'avoit point fait garder, parcequ'il étoit bas & marécageux. Konigsmark eut le tems de mettre ſes troupes en ordre, & repouſſa trois-cens chevaux Turcs qui vinrent l'attaquer. Moroſini ſentit, qu'il ne pouvoit réuſſir dans ſon entrepriſe, à moins que de battre l'armée qui couvroit la place. Le Seraskier étoit poſté très-avantageuſement & recevoit de la terre ferme voiſine par de petits bâtimens les vivres dont il avoit beſoin. Le Capitaine-Général pour lui ôter cette communication, détacha quelques galeres, qui malgré le feu des châteaux entrerent dans le Golfe de Lépante. Il s'agiſſoit d'aller à l'ennemi. Un homme du pays indiqua au Capitaine-Général un chemin détourné, long & difficile, mais par lequel on pourroit ſurprendre les Turcs, qui ne s'attendoient pas à être attaqués de ce côté-là. Moroſini chargea Konigsmark de prendre cette route, & fit en même tems débarquer quinze-cens Mariniers, pour attaquer les ennemis par derriere. Le Comte marcha toute la nuit, & le matin du 24 de Juillet, il ſe trouva à trois milles du camp des Turcs. Le Seraskier vint à ſa rencontre; la cavalerie Turque fondit avec tant d'impétuoſité ſur les Chretiens, qu'elle fit plier les premiers rangs. Le Comte les arrêta bientôt en feſant placer des chevaux de Friſe devant le front, le combat s'engagea & étoit diſputé, quand les Mariniers attaquerent les Turcs en queue. Bientôt le deſordre s'y

(*a*) *Foſcarini*, p. 236. *Gratiani*, p. 387, 388.

(*b*) *Foſcarini*, p. 237, & L. VI. p. 241. *Gratiani*, L. XIX. p. 391, 392.

mit, ils tournerent le dos, & abandonnerent leur camp, leur artillerie & leur bagage, laiſſant plus de ſept-cens hommes ſur le champ de bataille. Le Bacha qui commandoit à Patras, ſe ſauva avec ſa garniſon à Corinthe, & ceux qui étoient dans le château du côté de la Morée en firent autant, deſorte que l'on fut maître de ces deux places ſans coup férir. L'autre château ſur la rive droite du Golfe, & la ville de Lépante furent abandonnés de même, enſorte que le Capitaine-Général ſe vit en deux jours de tems maître de quatre places, qui auroient pu tenir pluſieurs mois. On y trouva cent-ſoixante pieces de canon la plupart de bronze, avec quantité de munitions (*a*).

Le Séraskier s'étoit retiré à Corinthe, avec les débris de ſes troupes; mais il n'y attendit pas les Vénitiens, après avoir mis le feu aux magaſins, & encloué le canon, il avoit pris le chemin de Thebes, abandonnant la Morée aux vainqueurs. Ils n'eurent d'autre peine que de prendre poſſeſſion de Corinthe. La plupart des autres places ſe ſoumirent, il n'y eut que Malvaſie qui réſiſta, & on ne jugea pas à-propos de s'y arrêter. La Flotte s'avança enſuite vers Athenes; Moroſini fit débarquer les troupes à cinq ou ſix milles de la ville. Comme elle eſt ſans murailles, les Turcs l'abandonnerent & ſe retirerent dans le château. Après l'avoir ſommé infructueuſement, les aſſiegeans dreſſerent deux batteries, l'une de huit pieces de canon & l'autre de quatre Mortiers. Une bombe tomba dans le fameux temple de Minerve, ou étoient les poudres & le fit ſauter. La garniſon jugea alors à-propos de capituler, rendit la place le 28 de Septembre, & fut tranſportée à Smyrne (*b*).

Récompenſes données par le Sénat.

Quand on apprit à Veniſe, par les lettres du Capitaine-Général, la nouvelle de ces glorieux ſuccès, le Sénat crut devoir témoigner ſa reconnoiſſance à ce grand homme, il ordonna que dans la ſalle d'armes du Conſeil des dix, on placeroit ſon buſte en bronze avec cette inſcription, *Franciſco Mauroceno Peloponeſiaco viventi Senatus.* Le Sénat augmenta de ſix mille ducats les appointemens du Comte de Konigsmark, & recompenſa les autres Officiers à proportion (*c*).

Avantages remportés en Dalmatie.

Les Vénitiens ne furent pas moins heureux en Dalmatie, qu'en Morée. Le Bacha de Boſnie inveſtit à l'improviſte Sing, & l'attaqua avec beaucoup de vigueur. Aiant fait breche, il fit donner l'aſſaut, que les aſſiegés ſoutinrent avec tant de valeur, que le Bacha fut obligé de faire ſonner la retraite. Ils continuerent à ſe défendre avec courage & donnerent le tems à Cornaro de marcher à leur ſecours. Les Turcs n'eurent pas ſitôt appris ſon approche, qu'ils leverent le ſiege, & ſe retirerent avec précipitation (*d*). Cornaro méditoit le ſiege de Caſtel-Nuovo, & avoit obtenu du Sénat la permiſſion de l'entreprendre. Les galeres de l'Egliſe & de Malte, qui n'avoient pas joint la Flotte de Moroſini, à cauſe de la peſte, paſſerent en Dalmatie du conſentement du Pape, au nombre de treize, aux quelles les Génois en joignirent deux, & il y avoit ſur cette eſcadre, quinze-cens

(*a*) *Foſcarini*, p. 244-247. *Gratiani*, p. 392-395. *Ricaut*, p. 168, 169.

(*b*) *Foſcarini*, p. 248-250. *Gratiani*, p. 395, 397-400 *Ricaut*, p. 171.

(*c*) *Foſcarini*, p. 247. *Gratiani*, p. 396.

(*d*) *Ricaut*, p. 172. *Foſcarini*, p. 251, 252. *Gratiani*, p 401, 402.

SECTION XII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1671 juſqu'à l'an 1699.*

hommes de débarquement; on en envoya de Veniſe deux mille cinq-cens, & on permit à Cornaro de lever trois mille Albanois; le Grand Duc avoit envoyé trois-cens hommes, que les vaiſſeaux Vénitiens avoient tranſportés. Le Provéditeur Général entra dans le Golfe de Cataro, le 3 de Septembre, avec dixneuf galeres, vingthuit galiotes, & une centaine de bâtimens de tranſport. Il fit débarquer ſes troupes dans un lieu nommé Cambur, & chaſſa les Turcs des retranchemens qu'ils avoient faits pour s'oppoſer à la deſcente. On dreſſa des batteries & on foudroya la place. Les aſſiegés firent des ſorties vigoureuſes, mais furent repouſſés. Le Bacha de Boſnie marcha au ſecours de la place avec quatre mille hommes, & attaqua les lignes des Vénitiens avec tant d'impétuoſité, qu'il mit en fuite ceux qui étoient de garde, qui mirent la terreur dans le camp, qui étoit ſur le point d'être forcé. François Grimani, neveu du Général accourut & fut ſoutenu par Bernard Barbaro, qui ſervoit en qualité de Volontaire, & ſe mit à la tête des Morlaques, Cornaro lui-même s'avança avec un corps de cavalerie; les Turcs furent repouſſés, prirent la fuite, & laiſſerent trois-cens morts ſur la place & perdirent ſept drapeaux. Cette déroute ne découragea pas les aſſiegés, ils continuerent à ſe défendre. Une mine qu'on fit jouer, aiant fait breche, les Vénitiens donnerent deux aſſauts conſécutifs ſans ſuccès. Mais des Albanois, qui gardoient une tour du côté de la mer, l'aiant rendue aux Vénitiens, qui les avoient gagnés, les aſſiegés prirent le parti de capituler le 30 de Septembre, à condition qu'ils ſortiroient avec leurs armes & ce qu'ils pourroient emporter ſur leur dos. Ils ſe retirerent au nombre de deux mille deux-cens, y compris ſept-cens hommes de la garniſon, qui avoit été de quinze-cens. On trouva dans la place cinquante-ſept pieces de canon de bronze avec une grande quantité d'autres armes & de munitions (*a*).

Mahomet IV dépoſé.

Les Turcs ne furent pas plus heureux en Hongrie. Tant de mauvais ſuccès exciterent une révolte dans l'armée, qui marcha à Conſtantinople, y arriva à la fin d'Octobre, dépoſa Mahomet IV & mit ſur le trône Soliman ſon frere (*b*).

Préparatifs des Vénitiens. 1688.

Le Sénat s'occupa pendant l'hiver à faire les préparatifs néceſſaires pour la campagne prochaine. Il prit à ſon ſervice trois mille hommes du Prince de Wirtemberg, obtint des Cantons Suiſſes Catholiques une levée de deux mille, & tira des garniſons de Dalmatie quinze-cens hommes de vieilles troupes pour le Lévant. On regla enſuite tout ce qui étoit néceſſaire pour le gouvernement & la conſervation de la Morée (*c*).

FRANÇOIS MOROSINI, CVIII. *Doge de Veniſe.*

Vers ce tems-là le Doge Marc-Antoine Juſtiniani mourut. Il ne ſe préſenta point de prétendans à la ſuprême dignité, tout le monde rendoit ſi généralement juſtice au mérite ſupérieur & aux grands ſervices qu'avoit rendus le Capitaine-Général FRANÇOIS MOROSINI, qu'il fut élu d'une voix unanime. Pour ne pas priver la République du fruit des talens militaires du nouveau Doge, le Sénat lui prorogea le commandement en qualité de

(*a*) *Foſcarini*, p. 253-259. *Gratiani*, p. 402-408. *Ricaut*, p. 171, 172.
(*b*) *Foſcarini*, p. 275, 276. *Gratiani*, p. 413-416. *Ricaut*, p. 146-152.
(*c*) *Foſcarini*, p. 278, 279. *Gratiani*, p. 424, 425.

de Capitaine-Général. Le bonnet Ducal lui fut envoyé par le Secretaire Zuccato, les soldats & les mariniers célebrerent son élection pendant quatre jours avec de grands transports de joie (a). Pendant qu'il se disposoit à se signaler par le siege de Négrepont, il reçut des avis réiterés d'une sédition furieuse qui avoit éclaté dans la ville de Candie, le 12 de Mai, dans laquelle les soldats avoient massacré le Bacha avec les principaux Officiers. Les Grecs le sollicitoient de venir au plutôt avec la Flotte, ne doutant point qu'il ne se rendît maître de la place. Morosini mit à la voile avec vingt-deux galeres, & fut joint en chemin par huit galeres de Malte & vint se présenter devant Candie. Mais à la vue de sa Flotte, les séditieux se calmerent, élurent pour Commandant un Aga des Janissaires, & se préparerent à se bien défendre. Le Doge prit alors le parti de retourner dans le Golfe d'Egene. On tint Conseil de guerre. Quelques-uns étoient d'avis de retourner à Candie avec toutes les forces, mais le danger auquel la Morée seroit exposée, & la difficulté de cette entreprise, firent renoncer à ce projet. On se détermina pour le siege de Négrepont, contre le sentiment du Comte de Konigsmark, qui en prévoyoit les difficultés.

Section XII. *Histoire de Venise depuis l'an 1671 jusqu'à l'an 1699.*

Morosini se porta avec sa Flotte à la hauteur de Négrepont, & débarqua ses troupes sans opposition. Elles étoient au nombre de quinze mille hommes, & la garnison de la ville étoit de six mille. Malgré le feu des assiegés, & leurs fréquentes sorties, la circonvallation fut achevée le 30 de Juillet, & l'on commença à faire jouer cinq batteries de canons & de mortiers, qui firent un desordre horrible dans la ville. Cependant les travaux des assiegeans avançoient lentement; les chaleurs jointes au mauvais air du terrein marécageux où ils étoient campés causerent des maladies contagieuses, plus de cinq mille soldats en furent attaqués, de même que plusieurs des principaux Officiers, & entre autres le Comte de Konigsmark. Les assiegés se défendoient vigoureusement & fesoient de fréquentes sorties, le Séraskier de la Province étoit campé avec six mille hommes à Thebes, à quatre lieues de Négrepont, & delà fesoit entrer pendant la nuit du secours dans la place. Le 17 d'Août, il détacha deux mille hommes de pied & quatre-cens chevaux, qui vinrent attaquer les lignes, & renverserent du premier choc tout ce qui se présenta devant eux, mais les troupes de Brunswick & de Malte s'avancerent au secours, & firent tête aux ennemis, qui furent enfin repoussés hors des lignes avec perte de cinq-cens hommes, tant morts que blessés. La partie de la ville qui avoisine le rivage étoit défendue par un bon retranchement garni de quatre batteries de canon. Le Doge résolut d'y donner l'assaut, & le 20 d'Août il le fit attaquer par cinq endroits différens, les Vénitiens furent repoussés trois fois, étant revenus à la charge, ils emporterent enfin le retranchement. Les Turcs prirent la fuite du côté de la ville, mais le Marquis de Courbon à la tête d'un corps de cavalerie, leur coupa le chemin, les uns furent tués, d'autres se jetterent dans la mer. De ceux qui parvinrent jusqu'à la ville, il y en eut aussi bon nombre de massacrés, parcequ'on ferma les portes, de peur que les vainqueurs n'y entrassent pêle mêle avec les vaincus. Le Comte de Konigs-

Siege de Négrepont.

(a) *Foscarini*, p. 279. *Gratiani*, p. 426. *Ricaut*, p. 201.

SECTION XII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1671 juſqu'à l'an 1699.*

mark envoya féliciter le Doge, & revint peu après au camp, mais ſes forces n'égalant pas ſon courage, il retomba malade & mourut. Moroſini forma deux attaques contre le corps de la place, que l'on continuoit de foudroyer. Malgré les efforts continuels des aſſiegés, les travaux avoient fort avancé quinze jours après, & l'on abattit une partie du mur d'une tour à la gauche. Un Capitaine Allemand entreprit avec cinquante hommes de s'en rendre maître, il parvint au haut, mais il ne put s'y maintenir. Les maladies augmentoient dans le camp, & à peine y avoit-il ſix mille hommes en état d'agir. On tenta cependant la deſcente du foſſé, mais on y trouva des difficultés preſque inſurmontables. La mauvaiſe ſaiſon qui approchoit, détermina les auxiliaires de Toſcane & de Malte à partir. Les aſſiegés, qui recevoient continuellement du ſecours, ne ceſſoient de fatiguer les troupes par des ſorties; dans un même jour, ils en firent deux, & dans la premiere enclouerent le canon d'une batterie, & dans l'autre furent ſur le point de ſe rendre maîtres des retranchemens. On réſolut dans un Conſeil de guerre de donner un aſſaut général, ſi l'on pouvoit faire une breche ſuffiſante. On fit ſauter une mine, qui renverſa la contreſcarpe dans le foſſé, qu'on acheva de combler, & le 12 d'Octobre on donna l'aſſaut, mais après avoir bien combattu, il fallut le diſcontinuer, avec perte de mille hommes & de ſix-cens bleſſés. Moroſini étoit réſolu de paſſer l'hiver devant la place, mais les Allemands refuſerent de ſervir pendant la rigueur de la ſaiſon, enſorte que le Doge ordonna le rembarquement, qui s'effectua avec quelque deſordre, parceque cinq ou ſix mille habitans du pays, qui s'étoient déclarés pour les Vénitiens, voulurent les ſuivre. Moroſini ſe retira à Napoli pour y hiverner (*a*).

Succès en Dalmatie.

Le Provéditeur-Général Cornaro eut plus de bonheur en Dalmatie. Aiant raſſemblé environ dix mille hommes, entreprit le ſiege de Knin, place défendue par une triple enceinte & par un bon château. Les bateries aiant fait breche à la premiere muraille, on ſe préparoit à l'aſſaut, quand les Turcs l'abandonnerent & ſe retirerent dans la ſeconde enceinte. On les en chaſſa encore, & on leur coupa l'eau. Enſuite une bombe fit ſauter le magaſin à poudre, ce qui obligéa les aſſiegés de ſe rendre à diſcretion, le 12 de Septembre. Pluſieurs châteaux ſe rendirent enſuite. Cornaro aſſiegea celui de Norin; la place aiant été battue quelque tems, les Turcs l'abandonnerent, & en ſortirent au nombre de cent-cinquante hommes. La cavalerie légere les pourſuivit, & les tailla en pieces ou les fit priſonniers. Le Provéditeur méditoit de plus grandes conquêtes, mais la Flotte, commandée par le Général de Saint Pol, n'aiant pu le joindre à cauſe des vents contraires, il s'en retourna à Spalato, où il mit ſes troupes en quartier d'hiver (*b*).

Négociation infructueuſe pour la paix. 1689.

Dès l'année précédente, le nouveau Sultan Soliman avoit envoyé Sulficar Effendi & Maurocordato, en qualité d'Ambaſſadeurs à Vienne, pour faire part à l'Empereur de ſon avénement au trône, & pour demander la paix. Au commencement de 1669, ils eurent audience, remi-

(*a*) *Foſcarini*, p. 289-300. *Gratiani*, p. 427-442.

(*b*) *Ricaut*, p. 202, 203. *Gratiani*, p. 443-445. *Foſcarini*, p. 302, 303.

rent leurs lettres de créance, tant à l'Empereur, qu'aux Ambaſſadeurs de Pologne & de Veniſe. Quelques jours après on s'aſſembla pour traiter, mais les prétentions des parties intéreſſées ſe trouverent ſi oppoſées, que la négociation ſe rompit (*a*).

Nous avons laiſſé le Doge Moroſini à Napoli. Les fatigues & le chagrin de la levée du ſiege de Négrepont le firent tomber malade. Le Sénat choiſit Jérôme Cornaro pour commander pendant que ſa maladie dureroit. Charles-Félix de Galléans, Duc de Gadagne, fut nommé pour remplacer le Comte de Konigsmark. Au commencement du Printems, la ſanté du Doge ſe rétablit, & aiant été joint par les galeres de Malte, on délibéra de reprendre le ſiege de Négrepont. Mais on renonça à ce projet, en conſidérant, que les Turcs avoient renforcé la garniſon de la place, qu'ils en avoient réparé les fortifications, & qu'on n'avoit pas des forces ſuffiſantes pour cette entrepriſe. Le Doge ſe détermina à faire le ſiege de Malvaſie, pour achever la conquête de la Morée. Cette place eſt ſituée ſur une montagne fort eſcarpée, environnée de la mer; elle eſt jointe au continent par un pont de pierre de vingt-trois arches. Moroſini comprit que le meilleur expédient ſeroit de réduire les aſſiegés par la famine. Il fit conſtruire deux Forts, l'un contre le Pont, dont la tête étoit défendue par un retranchement, & l'autre du côté gauche de l'iſle, où il y a un bourg au pied de la montagne. Le retranchement du pont aiant été ruiné, on dreſſa dans cet endroit une batterie de mortiers, & l'on jetta tant de bombes & de carcaſſes dans la place, avec ſuccès, que les Vénitiens ſe flaterent qu'elle ne ſe défendroit pas longtems. Cependant comme le ſiege trainoit en longueur, & que le Doge ne vouloit pas le preſſer, pour ménager ſes ſoldats, il réſolut de mettre le tems à profit, & d'aller dans l'Archipel chercher les Turcs. Mais il fut obligé de renoncer à ce projet, parcequ'il fut attaqué d'une violente fievre, qui mit ſa vie en danger. Le mal aiant diminué, il ſentit qu'il n'étoit pas en état de ſoutenir les fatigues de la guerre, deſorte qu'il remit le commandement de la Flotte à Jérôme Cornaro, & partit avec quatre galeres, le 15 de Septembre pour Veniſe, les galeres de Malte l'eſcorterent juſqu'à l'entrée du Golfe. Il arriva à Spalato le premier d'Octobre, où il fit quarantaine, & prit un peu de repos, étant fort affoibli par ſa maladie & par la fatigue du voyage. Lorſqu'il ſe trouva mieux, il partit pour Veniſe, où il arriva à la fin de Décembre. Au Lido, le Sénat le reçut ſur le Bucentaure, qui le conduiſit à la Place de Saint-Marc aux acclamations de tout le peuple (*b*).

Opérations de la campagne.

Cette année, il ne ſe paſſa rien de fort important en Dalmatie. Alexandre Molino y avoit ſuccedé à Cornaro. Il entreprit d'aſſieger le château de Calut ſur la Narente, mais fut obligé de renoncer à ce deſſein. Enſuite il ſe rendit maître de quelques châteaux qui mettoient en ſa puiſſance le val de Trebigné du côté de Caſtelnuovo. Les Turcs les reprirent bientôt après, enſorte que les Vénitiens n'eurent proprement aucun avantage de ce côté-là (*c*).

Affaires de Dalmatie.

(*a*) *Ricaut*, p. 203, 210, 211. *Foſcarini*, p. 320-324. *Gratiani*, L. XX. p. 462-464.

(*b*) *Foſcarini*, p. 327-330. *Gratiani*, p. 466-469. *Ricaut*, p. 215, 216, 218, 219.

(*c*) *Foſcarini*, p. 330, 331. *Gratiani*, p. 370, 371.

SECTION XII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1671 juſqu'à l'an 1699.*

Le Pape Innocent XI mourut au mois d'Août, & eut pour ſucceſſeur le Cardinal Pierre Ottoboni, Vénitien de naiſſance, qui prit le nom d'Alexandre VIII.

Les grands ſuccès des Impériaux en Hongrie, ne manquerent pas de cauſer du changement à la Cour Ottomane. Le Séraskier fut étranglé & le Grand Viſir dépoſé. Le Sultan donna le ſceau à Kupruli Oglu, eſtimé le plus prudent & le plus habile ſujet de l'Empire, auquel ſon pere & ſon frere avoient rendu de ſi grands ſervices (*). Il fit bientôt voir par les effets, combien il méritoit la bonne opinion que l'on avoit conçue de lui (*a*).

Mort d'Innocent XI.

Kupruli Oglu Grand Viſir.

Perte de deux vaiſſeaux Vénitiens. 1690.

Le Capitaine-Général Cornaro avoit continué le blocus de Malvaſie pendant l'hiver, & s'étoit fait au commencement du Printems une affaire d'empêcher que la Flotte Turque, qu'il ſavoit avoir paſſé le détroit, ne portât du ſecours aux aſſiegés. Dans cette vue il avoit diſpoſé ſes vaiſſeaux ſur les avenues pour garder les paſſages. Alexandre Valier ſe trouva à la hauteur de l'iſle de Milo, avec deux vaiſſeaux, le Saint Joſeph & le Saint Marc; & il y rencontra dix vaiſſeaux Turcs la nuit du 26 de Mars. Le lendemain matin, le Saint Joſeph que Valier montoit, ſe trouva environné de ſix vaiſſeaux Turcs, & le Saint Marc des quatre autres. Après un combat de quatre heures, le feu prit malheureuſement aux poudres du Saint Marc & le fit ſauter en l'air, ſans qu'il s'en ſauvât perſonne, deſorte que le Saint Joſeph eut à ſoutenir ſeul l'effort de tous les Turcs. Il ne laiſſa pas de ſe défendre toute la journée; mais alors Valier fut emporté d'un coup de canon, Petrina ſon Capitaine-Lieutenant mortellement bleſſé, le grand mât du vaiſſeaux briſé, & le vaiſſeau même ſe trouva ſi criblé de coups, que les Turcs ſe hazarderent de l'aborder, Pendant qu'ils étoient occupés au pillage, le vaiſſeau coula à fond, ſur les quatre heures du matin, tous ceux qui y étoient périrent, à l'exception de quelques ſoldats & de quelques matelots, qui ſe ſauverent dans la chaloupe pendant l'obſcurité de la nuit, & ſe rendirent à Milo (*b*).

Malvaſie capitule.

Sur ces entrefaites, l'armée fut conſidérablement renforcée, auſſi bien que la Flotte, d'hommes, de munitions & d'argent, qu'on avoit envoyé de Veniſe & les galeres du Pape, auxquelles les Génois en avoient joint deux, avec celles de Malte, étant auſſi arrivées, on réſolut de convertir le blocus en ſiege. On éleva avec beaucoup de peine une batterie, qui battoit les murs de la place. D'ailleurs les aſſiegés ſouffroient beaucoup de la diſette des vivres, & Cornaro leur ôta l'eſpérance d'en recevoir par la priſe de deux vaiſſeaux qui leur en apportoient. Ils ſe déterminerent donc, après quatorze mois de défenſe, à capituler le 16 d'Août. On leur accorda la liberté de ſortir avec tout ce qu'ils pourroient emporter ſur leur dos, & d'être tranſportés dans l'iſle de Candie. Ils ſortirent au nombre de douze-

(*a*) *Ricaut*, p. 220. *Foſcarini*, p. 339. *Gratiani*, p. 480.

(*b*) *Ricaut*, p. 237-239. *Foſcarini*, p. 341, 342. *Gratiani*, p. 481, 482.

(*) M. L'Abbé Laugier, T. XII. p. 173 l'appelle *Muſtapha Kiuperli*, & le fait *fils & petit-fils* des deux autres Kiuperlis. Ce Grand Viſir eſt nommé *Kiupruli Oglu*; ſon prédéceſſeur s'appelloit Muſtapha. Il étoit frere & non pas fils d'Achmet Kupruli.

cens, & laiſſerent dans la place ſoixante-dixhuit pieces de canon, la plupart de bronze, & deux mortiers (*a*).

Toute la Morée étant ſoumiſe aux Vénitiens, Cornaro réſolut de mettre à profit le reſte de la campagne, & d'enlever aux Turcs l'importante place de Vallonne ſur la côte d'Albanie. Avant que de partir pour cette expédition, il détacha Jérôme Delfino avec douze vaiſſeaux de ligne pour chercher la Flotte Turque & la combattre. Delfino étant à la hauteur de l'iſle de Citno, il apprit que la Flotte Turque, forte de trente-deux vaiſſeaux de ligne & de vingt-ſix galeres étoit à l'iſle de Sdille. La grande ſupériorité de l'ennemi n'empêcha point l'intrépide Vénitien d'aller le chercher, & auſſitôt qu'il fut en vue de ſe préparer au combat. Il ſe mit à la tête de ſon eſcadre, & s'avança vers les Turcs, mais lorſqu'il fut à la portée du canon, le vent tomba, ce qui facilita aux vaiſſeaux ennemis, remorqués par les galeres, de venir à l'abordage, un grand nombre de Turcs ſe jetterent ſur ſon bord, le combat devint furieux & Delfino eut la main gauche emportée; il ne laiſſa pas d'encourager ſes gens de la voix & de l'exemple, enſorte qu'ils chaſſerent les Turcs. Cependant ſon vaiſſeau ne pouvant manœuvrer à cauſe du calme, étoit expoſé aux coups. Au bout de trois heures le vent fraichit, & il fit un feu terrible, qui joint à deux de ſes vaiſſeaux qui vinrent à ſon ſecours, intimida tellement les ennemis qu'ils prirent la fuite, & ſe ſauverent aux Dardanelles avec pluſieurs de leurs navires maltraités (*b*). M. Laugier s'eſt trompé en feſant honneur de ce combat au Capitaine-Général Cornaro.

Combat naval & priſe de la Vallonne.

Celui-ci avoit fait voile vers le Golfe, & il arriva le onzieme de Septembre à la vue de la Vallone. Les Turcs avoient eu le tems d'aſſembler un corps de ſept mille fantaſſins & de quinze-cens chevaux pour s'oppoſer à la deſcente. Mais Cornaro prit ſi bien ſes meſures, qu'il chaſſa les Turcs, & effectua le débarquement de ſes troupes. Il réſolut de commencer à ſe rendre maître de Canina, ſituée ſur une montagne à trois milles de la Vallone, d'où les Turcs pouvoient envoyer du ſecours à cette derniere place. Le lendemain de la deſcente les troupes marcherent à Canina, les fuyards du jour précédent s'étoient ſauvés ſur la montagne ils ne firent gueres de réſiſtance, & les uns ſe retirerent dans le bourg qui eſt au pied de la montagne, & les autres ſe retrancherent pour le couvrir. Les batteries aiant fait breche aux murs du bourg, on donna l'aſſaut au retranchement, pour delà pénétrer dans le bourg. Le retranchement fut emporté ſans peine, mais le combat fut ſanglant à l'entrée du bourg, dont les Vénitiens ſe rendirent enfin maîtres, mais ils y perdirent le Général Bori, qui fut tué d'un coup de mouſquet. On attaqua alors la Forteresſe, mais les aſſiegés, effrayés d'entendre le bruit des Mineurs qui travailloient, capitulerent, & ſortirent au nombre de trois mille, outre cinq-cens hommes de la garniſon. Cornaro fit alors ſommer la Vallonne; les Turcs demanderent le tems de délibérer juſqu'au lendemain. Mais pendant la nuit, ils abandonnerent la ville, enſorte que le 18 de Septembre les Vénitiens y en-

Priſe de la Vallone.

(*a*) *Ricaut*, p. 234, 235. *Foſcarini*, p. 342, 343. *Gratiani*, p. 482, 483.

(*b*) *Foſcarini*, p. 346, 347. *Gratiani*, p. 484, 485.

SECTION XII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1671 juſqu'à l'an 1699.*

trerent ſans oppoſition (*a*). Après y avoir mis garniſon, le Capitaine-Général fit voile vers Durazzo, mais un violent vent contraire ne lui permit pas d'approcher du rivage; d'ailleurs les Turcs étoient accourus de toute la Province, & s'étoient poſtés avantageuſement pour diſputer la deſcente. Outre cela la mer étoit fort orageuſe, & les auxiliaires ſe préparoient à partir. Cornaro reprit donc le chemin de la Vallone; une fievre violente le prit, qui le mit au bout de huit jours au tombeau (*b*).

Succès en Dalmatie.

Les armes Vénitiennes n'eurent pas moins de ſuccès en Dalmatie, ſous la conduite du Général Molino. Hali Bacha d'Erzégovine avoit formé le deſſein d'attaquer les nouveaux ſujets de la République, avec un corps de trois mille hommes, tant cavalerie qu'infanterie. Ceux à qui il en vouloit eurent le vent de ſon deſſein, ils allerent s'embuſquer dans un chemin étroit, par où il devoit paſſer, l'attaquerent à l'improviſte, le mirent en fuite, lui tuerent dans la pourſuite plus de cinq-cens hommes, & le firent lui-même priſonnier. Il fut envoyé à Veniſe. Molino profita de la conſternation des Turcs, & alla attaquer Vergoraz, qui ſe rendit par compoſition (*c*).

Cette année fut plus heureuſe pour les Turcs en Hongrie que les précédentes, ils reprirent Niſſa, Widdin, Belgrade, & remporterent quelques autres avantages.

Canina & la Vallone abandonnées. 1691.

Le Sénat avoit nommé Dominique Mocénigo pour remplacer Cornaro, en qualité de Capitaine-Général. Il ſe rendit à Corfou, où étoit la Flotte, & en prit le commandement. On l'avoit chargé de fortifier Canina & la Vallonne, & d'informer le Sénat de l'état de ces deux places. Les Turcs ne lui en donnerent pas le tems. Le Grand Viſir avoit donné ordre d'aſſembler de nombreuſes troupes pour les attaquer, même au cœur de l'hiver. Comme Canina n'avoit aucunes fortifications, Mocénigo après mûre délibération, envoya ordre à Charles Piſani, qui étoit à la hauteur de la Vallonne avec quatre galeres, d'en tirer la garniſon & l'artillerie, & de faire ſauter la place; ce qui fut exécuté. Il fallut en venir là auſſi à l'égard de la Vallone, que les Turcs avoient commencé d'aſſieger; on enleva tout le canon & on embarqua la garniſon, la nuit du 13 Mars, après quoi on mit le feu aux mines, dont l'effet ruina preſque entierement la ville (*d*).

Opérations de la Flotte.

Le Capitaine-Général fit voile pour la Morée; il viſita toutes les places, pourvut à leur défenſe & au maintien du bon ordre dans le Gouvernement. Aiant été joint par huit galeres de Malte, où il y avoit mille fantaſſins, & quatrevingt Chevaliers, il tint Conſeil de guerre, & il fut réſolu de ſe porter au détroit des Dardanelles, pour tenter d'en venir à un engagement avec la Flotte Turque. Celle de Veniſe y arriva promptement, & trouva qu'il y avoit plus de trente galeres & un grand nombre de vaiſſeaux. Mocénigo ſe préſenta en ordre de bataille, mais les Turcs ne jugerent pas à-propos de ſortir. Ne pouvant les attaquer ſans riſque à cauſe du feu des châteaux, il reprit au bout de quelques jours le chemin de la Morée. Il y arriva fort à-propos pour empêcher les Turcs d'exécuter le

(*a*) *Ricaut*, p. 235, 236. *Foſcarini*, p. 343, 344. *Gratiani*, p. 485-487.

(*b*) *Foſcarini*, p. 345. *Gratiani*, p. 487. *Ricaut*, p. 236, 237. rapporte ce fait avec des circonſtances un peu différentes.

(*c*) *Foſcartni* & *Gratiani*, l. c.

(*d*) *Gratiani*, p. 500-504.

projet qu'ils avoient formé de forcer les paſſages de l'Iſthme de Corinthe (*a*).

Section XII.

Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1671 juſqu'à l'an 1699.

Sur ces entrefaites, le Sultan Soliman mourut à Andrinople le 12 de Juin V. St. & Achmet II ſon frere lui ſucceda. Le Grand Viſir ne laiſſa pas d'aller ſe mettre à la tête de ſon armée en Hongrie, mais il ne fut pas auſſi heureux que l'année précédente. Il s'étoit avancé à Salankemen ſur les bords du Danube. Le Prince Louis de Bade oſa l'attaquer le 19 d'Août, & après un combat des plus opiniâtrés & des plus ſanglans, il remporta la victoire. Le Grand Viſir Kupruli & pluſieurs des principaux Officiers moururent de leurs bleſſures (*b*).

Bataille de Salankemen

Vers la fin de cette année les Vénitiens perdirent la forte place de Grabuſes dans l'iſle de Candie, par la trahiſon de Luc de Rocca Officier Napolitain, qu'ils avoient à leur ſervice. Ce Traitre, qui commandoit la garniſon, gagna une partie des ſoldats, ſe rendit maître de la perſonne du Gouverneur François Donato & des principaux, & livra la place au Bacha de la Canée. Le ſuccès de cette trahiſon fit eſpérer aux Turcs qu'ils pourroient par la même voie s'emparer de Spinalonga & de Suda. Ils travaillerent à s'y ménager des intelligences, & ils avoient déja gagné dans Suda un François & un Eſpagnol; mais les Vénitiens firent échouer leurs projets, en changeant les garniſons, & en chargeant les Commandans de veiller ſoigneuſement à tout. Peu après un ſoldat révéla le complot & les coupables furent pendus (*c*).

Trahiſon en Candie.

Le Capitaine-Général Mocénigo, aiant reçu de Veniſe des renforts & de l'argent, & été joint par les galeres de Malte & de l'Egliſe, aſſembla le Conſeil de guerre, & y expoſa la volonté du Sénat, qui étoit qu'on profitât de la conſternation des Turcs, pour faire quelque entrepriſe importante. On en propoſa quatre. On convint qu'il ſeroit aiſé de s'emparer de Scio ou de Metelin, mais qu'il ſeroit difficile de s'y maintenir à cauſe de l'éloignement de ces iſles. On jugea qu'on n'avoit pas des forces ſuffiſantes pour attaquer Négrepont, enſorte que l'on ſe détermina pour le ſiege de la Canée. Cette place ſituée dans une plaine, médiocrement fortifiée, n'aiant qu'une garniſon peu nombreuſe, & où commandoit Haſſan, homme aſſez peu courageux, ſembloit ne devoir pas préſenter de grandes difficultés à vaincre, & on ſe flatoit que ſa priſe faciliteroit la réduction de toute l'iſle. Mocénigo, pour mettre la Morée à couvert des entrepriſes des Turcs, laiſſa deux mille hommes à la garde de l'Iſthme de Corinthe. Il mit à la voile avec ſa Flotte, qui portoit douze mille hommes de pied, huit-cens chevaux & un grand nombre de volontaires. Il comptoit beaucoup ſur le ſuccès, en ſurprenant les Turcs. Malheureuſement un vaiſſeau François, qui paſſoit, apprit le deſſein des Vénitiens, & en donna avis au Bacha de la Canée, deux jours avant leur arrivée. Haſſan eut le tems de faire des préparatifs pour ſa défenſe, & de donner avis au Divan de ce qui ſe paſſoit.

Les Vénitiens aſſiegent la Canée. 1692.

La Flotte parut le 16 de Juillet, & le débarquement ſe fit ſans oppoſi-

(*a*) *Gratiani*, p. 505, 506.
(*b*) Le même, p. 510-512. *Ricaut*, p. 246-248.
(*c*) *Gratiani*, p. 521.

SECTION XII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1671 juſqu'à l'an 1699.*

tion à la pointe de Saint Théodore. Les troupes occuperent un village à deux milles de la place. Il y eut enſuite quelques légeres eſcarmouches. On ouvrit la tranchée & pour fermer la voie aux ſecours, le Capitaine-Général fit élever onze redoutes autour des lignes, & détacha huit vaiſſeaux ou galeres pour croiſer entre le Cap Spada & celui de Sainte-Croix. Les bombes & les carcaſſes ruinerent grand nombre de maiſons dans la ville, y mirent le feu, & brûlerent une galere & un navire qui étoient dans le port; ce qui jetta la terreur parmi les aſſiegés. Mais ils reprirent courage, en découvrant ſur les hauteurs les drapeaux Turcs. C'étoient effectivement quelques troupes que le Bacha de Candie envoyoit au ſecours. Mocénigo fit avancer un corps, qui mit les ennemis en fuite. Peu de jours après, ils revinrent en plus grand nombre, & à la faveur d'une ſortie que fit la garniſon, une centaine de chevaux pénétra dans la place du côté de la mer. Le Général Turc fit enſuite attaquer les lignes des Vénitiens, mais il fut repouſſé, auſſi bien que les aſſiegés, qui avoient fait une ſortie en même tems. La principale attaque étoit dirigée contre le baſtion de San Dimitri, qui étoit couvert par une demie-lune & par quelques autres ouvrages extérieurs. Après y avoir fait breche, on donna l'aſſaut & la demi-lune fut emportée. Ce ſuccès fit eſpérer que le ſiege ne dureroit pas longtems, ce qui encouragea les gens du pays à venir offrir leurs ſervices aux Vénitiens. On redoubla les travaux, & on ſe diſpoſa à foudroyer le baſtion. Les aſſiegés firent une ſortie & furent repouſſés. On ſe flattoit néanmoins de les réduire bientôt, lorſque Mocénigo reçut des lettres de Marin Michieli, qui commandoit en Morée, par leſquelles il lui demandoit du ſecours contre dix mille Turcs qui avoient forcé le paſſage de l'Iſthme de Corinthe. Le Capitaine-Général fit partir Priuli, Général des vaiſſeaux avec une partie de la Flotte, promettant de le ſuivre après la priſe de la Canée. Sur ces entrefaites les Turcs trouverent moyen de faire entrer deux-cens hommes dans la place, ce qui releva tellement le courage des aſſiegés, qu'ils firent le lendemain une ſortie & tenterent de reprendre la demi-lune, ce qui donna lieu à un combat fort vif; cependant ils furent repouſſés, de même que deux jours après qu'ils firent encore une ſortie. Il ſembloit que deſormais la place ne pouvoit plus gueres tenir; il y avoit une grande breche, & on ſe préparoit à combler le foſſé pour donner l'aſſaut. Mais ſur des bruits que le Capitan Bacha étoit en mer avec trente-deux galeres chargées de troupes pour Candie, & que les Turcs mettoient tout à feu & à ſang dans la Morée & aſſiegeoient Corinthe, le Capitaine Général aſſembla le Conſeil de guerre.

Le ſiege eſt levé.

Il y expoſa la longue durée du ſiege, la diminution de l'armée par les maladies & la déſertion, l'opiniâtre réſiſtance des aſſiegés, les ſecours qu'on leur préparoit, & enfin le danger qui menaçoit la Morée laquelle ne devoit pas être abandonnée dans l'eſpérance incertaine de prendre la Canée, il propoſa d'examiner s'il ne convenoit pas de ſe rembarquer pour aller au ſecours de cette Province. Quirini général des Galeres & Contarini qui commandoit les vaiſſeaux, repréſenterent, que le danger qui menaçoit la Morée ne pouvoit être ſi preſſant, qu'il obligeât de renoncer à une conquête certaine, qu'un ſeul aſſaut décideroit l'affaire. Le Gé-

Section XII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1671 juſqu'à l'an 1699.*

Général Trautmansdorf, qui avoit la conduite du ſiege, appuia cet avis, & ajouta que ſi on vouloit le lever, il craignoit qu'on ne pût ſauver l'artillerie. Les voix ſe trouvant égales, Mocénigo décida pour la levée du ſiege. Il fit embarquer tout ce qui ſervoit à l'attaque, avec les malades, & quatre jours après les troupes défilerent en ordre; les aſſiegés firent une ſortie ſur eux & furent repouſſés. Le vent contraire arrêta les Vénitiens pendant trois jours; on apprit en ce tems-là que les Turcs avoient quitté la Morée, & qu'on s'étoit livré à une vaine terreur. Deux mille des habitans du pays s'embarquerent ſur la flotte, pour ſe dérober à la vengeance des Turcs. Quand Mocénigo fut arrivé à Napoli de Romanie, il écrivit au Sénat pour ſe juſtifier, rejetta la faute de la levée du ſiege ſur la déſertion des ſoldats, & ne parla que fort ſobrement de Trautmansdorf. Ce Général de ſon côté écrivit, & dit hardiment que Mocénigo avoit levé le ſiege par une terreur panique, & qu'on auroit pris la Canée dans peu de jours. Le Sénat fit bien comprendre qu'il improuvoit la conduite du Capitaine-Général, car il le nomma Podeſta de Vicence, emploi fort au deſſous de ceux dont il avoit déja été revêtu (*a*).

Les Turcs chaſſés de devant Lépante.

Les Turcs encouragés, voulurent tenter une entrepriſe contre la ville de Lépante. Calil neveu du Bacha de Janina vint ſe préſenter devant cette place avec ſix mille hommes, ſans artillerie, le 5 d'Octobre. Il fit ſommer Marc Venier qui y commandoit, qui ſe moqua de ſes menaces. Calil fit attaquer la ville par deux endroits; les aſſiegés auroient eu de la peine à réſiſter, ſi Vincent Vendramino n'étoit ſurvenu avec une eſcadre de galeres; il jetta trois-cens hommes dans la place, & canonna ſi vivement la cavalerie Turque, qu'elle fut obligée de s'éloigner de la côte. Les Turcs ne laiſſerent pas de travailler nuit & jour, & étoient prêts à en venir à la ſappe. Sur ces entrefaites il arriva un ſecours de Morée de douze-cens hommes, outre trois-cens que le Gouverneur de Patras avoit envoyés. Venier fit alors une ſortie ſi vigoureuſe, qu'il mit Calil en fuite, ſe rendit maître de ſon camp, lui enleva neuf drapeaux, & lui tua plus de cinq-cens hommes (*b*).

Deſſein des Turcs ſur Spinalonga.

Vers le même tems, le Bacha de Candie chercha à corrompre le Commandant Vénitien de Spinalonga, & à l'engager à lui livrer la place. Il ſe ſervit du Conſul de France qui étoit à Candie, lequel écrivit à Vincent Paſta, c'étoit le nom du Commandant, lui feſant de grandes promeſſes & des menaces. Paſta répondit en homme d'honneur. Le Bacha envoya ſix-cens hommes devant la place; mais ils décamperent bientôt, parceque Barthelemi Contarini entra dans le port avec huit vaiſſeaux & renforça la garniſon. Le Sénat ſe plaignit du Conſul tant à Veniſe à l'Ambaſſadeur de France, qu'à Paris par l'Ambaſſadeur de la République. Celui de France à Veniſe demanda la Lettre originale du Conſul pour avérer ſon crime. Le Sénat répondit, qu'il n'avoit reçu qu'une copie, que Paſta avoit l'original, & qu'on ne hazardoit pas aiſément de pareilles pieces à ſe perdre. Il ne fut plus parlé de l'affaire alors, cependant peu après le Roi nomma un autre Conſul (*c*).

(*a*) *Gratiani*, L. XXI. p. 527-536.
(*b*) Le même, p. 538-540. Lett. Hiſt. T. II. Decemb. 1692, p. 624.
(*c*) *Gratiani*, p. 540, 541.

SECTION XII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1671 juſqu'à l'an 1699.*

Il ne ſe paſſa rien de fort conſiderable en Dalmatie, tout ſe borna principalement à des courſes & à des pillages. Le Bacha d'Erzégovine voulut ſe venger des brigandages des Morlaques, aſſembla trois mille hommes, & fit prendre les devants à ſa cavalerie aux ordres de Hali-Bei. Nicolas Erizzo, Provéditeur de Cataro, détacha ſix-cens Morlaques, qui ſurprirent la cavalerie Turque, la battirent, firent Hali Bey priſonnier, & après avoir ruiné quatre châteaux & fait quelque butin, revinrent à Cataro. Quelque tems après, Soliman Bacha de Boſnie ſe mit en campagne avec environ neuf mille hommes, pour ſe rendre maître d'un Monaſtere de Grecs à dixhuit milles de Cataro, qu'Erizzo avoit fait fortifier pour protéger les peuples des environs, qui s'étoient donnés aux Vénitiens. Le Provéditeur s'étoit avancé de ce côté-là, & détacha deux mille Morlaques pour diſputer aux ennemis le paſſage des défilés, mais ils prirent la fuite ſans preſque livrer de combat. Soliman attaqua les lignes d'Erizzo & fut repouſſé. Il prit le parti de ſe tourner contre le Monaſtere; ce n'étoit pas une place de défenſe, deſorte que la garniſon capitula à condition de ſortir avec les honneurs de la guerre, & qu'on démoliroit les fortifications, en ne touchant point au Monaſtere. Les Turcs ne tinrent pas parole ſur ce dernier article & raſerent le Monaſtere & l'Egliſe (*a*).

Ce qui ſe paſſa en Dalmatie.

Le Doge élu Capitaine-Général. 1693.

La République avoit beſoin d'un Capitaine-Général, à la place de Mocénigo. Le ſouvenir des grandes actions du Doge François Moroſini, fit tourner tous les vœux de ſon côté. Il s'en excuſa d'abord ſur ſon âge avancé & ſur ſes infirmités, mais ſur les inſtances réitérées qu'on lui fit, il promit de reprendre le commandement de la Flotte, déclarant qu'il ſacrifioit avec plaiſir ce qui lui reſtoit de vie pour le ſervice de la République. On fit les préparatifs de ſon départ avec la magnificence convenable à ſa dignité. On travailla à augmenter les troupes de terre & de mer, on confia au Doge une groſſe ſomme d'argent pour s'en ſervir, comme il le jugeroit à-propos. On fit armer une galere magnifique pour lui, & on nomma d'habiles Officiers pour ſervir ſous lui. Il s'embarqua le 24 de Mai, & arriva à la fin de Juin à Malvaſie, où il prit le commandement de la Flotte. Delà il fit voile pour Porto-Porro, où les galeres de l'Egliſe & de Malte le joignirent (*b*).

Opérations peu importantes de la Flotte.

Le ſoin que les Turcs avoient pris de fortifier la Canée & Négrepont, & de les pourvoir d'hommes & de munitions, ne permettoit gueres de penſer à attaquer l'une ou l'autre de ces places. Le Doge emploia une partie de l'Eté, à mettre celles de la Morée en bon état. Il mit à la voile au commencement de Septembre pour Smyrne, dans le deſſein de ſurprendre les vaiſſeaux de Barbarie, qui devoient s'y rendre pour eſcorter la Flotte d'Egypte. Les vents contraires l'arrêterent, & étant parvenu avec beaucoup de peine à la hauteur de Scio, il apprit que les Turcs avoient pris la route des Dardanelles, & avoient congédié les Barbaresques. Moroſini penſa à ſe poſter de ce côté-là pour tâcher de combattre les ennemis avant qu'ils euſſent paſſé le détroit. Il lui parvint alors, que la plupart des Officiers ſouhaitoient qu'on tentât l'attaque de Scio. Le Doge, qui n'étoit

(*a*) Le même, p. 541-543. (*b*) Le même, p. 550-552.

point de cet avis, ne laiſſa pas d'aſſembler le Conſeil de guerre, où tous les avis ſe réunirent à faire deſcente. Moroſini expoſa les difficultés de cette entrepriſe avec tant de force, qu'on y renonça. On ſentit auſſi qu'il étoit inutile de faire voile vers les Dardanelles, parceque les ennemis avoient eu le tems de paſſer le détroit. D'ailleurs il y avoit beaucoup de malades ſur la Flotte, & les galeres de Malte ſe préparoient au retour. Le Doge reprit donc le chemin de la Morée, où ſon arrivée détermina les Turcs à ſe retirer. Ils s'étoient aſſemblés au nombre d'onze mille aux environs de Thebes, & trois mille étoient venus camper près de Mégare dans le deſſein de forcer l'Iſthme de Corinthe. A la vue de la Flotte Vénitienne, ils décamperent. Avant que de ſe retirer à Napoli pour y paſſer l'hiver, Moroſini fit fortifier l'iſle d'Egene, & s'empara de quelques petites iſles, qui couvroient la Morée (*a*).

Section XII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1671 juſqu'à l'an 1699.*

La Dalmatie n'offre pas des événemens plus intéreſſans. Il y eut comme l'année précédente des courſes, pour piller & dévaſter le pays. Les Turcs eurent du deſavantage en deux rencontres (*b*).

Mort du Doge Moroſini. 1694.

Les fatigues de la derniere campagne avoient achevé de ruiner la ſanté de François Moroſini. Il tomba malade vers la fin de Decembre, & mourut le 6 de Janvier 1695 univerſellement regretté, comme un des plus grands hommes, que la République eut jamais eu. Il occupoit pour la quatrieme fois la place de Capitaine-Général de la mer. Ce que nous avons eu occaſion de dire de ſes exploits ſuffit pour donner une idée de ſa capacité pour la guerre; on loue d'ailleurs ſa modération, ſa douceur & ſon déſintéreſſement. Il fut regretté non ſeulement des Vénitiens, mais des nations étrangeres (*c*). Le Sénat pour témoigner ſon reſpect pour la mémoire d'un homme ſi illuſtre, fit mettre dans la ſalle du Scrutin, un marbre avec cette inſcription, *Franciſco Mauroceno Peloponeſiaco Senatus* (*d*).

Nouvelle Loi.

Les Correcteurs élus pendant l'interregne jugerent devoir propoſer qu'à l'avenir on ne ſe portât pas facilement à nommer le Doge Capitaine-Général. Pour cet effet on fit une Loi qui portoit, que quand on propoſeroit le Doge pour cette charge, les noms des autres qui ſeroient propoſés ſeroient auſſi balottés, à moins que des ſix Conſeillers & des trois Chefs de la Quarantie criminelle, ſix jugeaſſent à-propos de ſuſpendre à cet égard l'ancien uſage; auquel cas le Sénat jugeroit, ſi les circonſtances & les finances de la République permettoient que la conduite de la guerre fût donnée au Doge. S'il décidoit l'affirmative, on propoſeroit le Doge au Grand Conſeil dans une Aſſemblée, où il ſe trouveroit au moins huit-cens Nobles, & qu'il ne ſeroit cenſé élu que par la réunion des deux tiers des ſuffrages (*e*).

Sylvestre Valier, CIX. *Doge de Veniſe.*

On procéda enſuite à l'élection d'un Doge, & le 23 de Fevrier Sylvestre Valier fut élu. Il fit de grandes libéralités au peuple, aux pauvres & aux Monaſteres. Il fut couronné le 27 du même mois, & ce

(*a*) Le même, p. 552-556.
(*b*) Le même, p. 558-560.
(*c*) Le même, p. 556. *Garzoni*, L. XI. p. 511.
(*d*) Le même, p. 557.
(*e*) Le même, p. 557, 558. *Garzon* p. 512, 513.

SECTION XII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1671 juſqu'à l'an 1699.*

que je dois remarquer, pour corriger une erreur où la plupart des Auteurs ſont tombés, & où je ſuis tombé moi-même dans ma I Section, c'eſt que Elizabeth Quirini ſa femme fut couronnée le 4 de Mars (*). Il eſt vrai que cette cérémonie ne ſe fit que ſur le ſoir dans une des ſalles du Palais Ducal, pour la rendre moins ſolemnelle. Mais comme elle étoit toute nouvelle; y ayant près d'un ſiecle qu'on ne l'avoit faite, l'affluence du monde y fut extraordinaire. La Princeſſe ſe rendit enſuite dans la ſalle des banquets, revêtue du Manteau Ducal & du bonnet d'or, où elle reçut les principales Dames. Il y eut le ſoir un grand bal, & toutes les Dames y furent regalées de toutes ſortes de rafraichiſſemens, & l'on donna à chacune une corbeille de confitures & une médaille d'or, où étoit d'un côté la tête du Doge, & au revers celle de la Princeſſe ſa femme. Il ſe fit en même tems une diſtribution de pain & de vin au peuple dans la grande cour du Palais (*a*).

Guerre en Dalmatie.

Le Grand Viſir Ali, qui vouloit avoir une nombreuſe armée en Hongrie, où il devoit commander en perſonne, envoya ordre dans les Provinces de l'Empire, de lever des troupes pour les garniſons des places, & de faire défiler les vieilles troupes vers Belgrade. Il en fit venir auſſi de Dalmatie & d'Albanie, n'appréhendant rien des Vénitiens de ce côté-là. Jérôme Delfino, Provéditeur Général de Dalmatie réſolut de profiter de l'occaſion pour enlever aux Turcs la forte place de Ciclut. Il aſſembla ſes vaiſſeaux & ſes troupes à Spalato & feignit d'avoir deſſein de donner la chaſſe aux Pirates, aiant fait courir le bruit qu'ils étoient ſur le point d'entrer dans le Golfe. Il feignit auſſi de vouloir entrer dans l'Albanie. Cependant il fit marcher Etienne Capello par terre avec la cavalerie & quelques mille Mor-

(*a*) Lett. Hiſt. Avril 1694. p. 392. *Gratiani*, ubi ſup.

(*) Amelot de la Houſſaye, p. 181, 182, dit que Moroſina Moroſini femme de Marin Grimani, quatrevingt-neuvieme Doge, fut couronnée avec une dépenſe exceſſive, en 1595, & que dans l'interregne ſuivant, on abolit par un décret la coutume de ce couronnement, deſorte que depuis ce tems-là on n'en avoit point couronné. M. L'Abbé Laugier (1) répete la même choſe, & je l'ai répété ſur l'autorité de ces deux Auteurs. Amelot pouvoit dire qu'il n'y avoit point eu de Dogareſſe couronnée depuis 1595, parceque cela étoit vrai dans le tems qu'il écrivoit. Mais quant au décret il me paroit fort douteux. Moroſini n'en dit pas un mot dans ſon Hiſtoire, & M. Laugier n'en a point parlé non plus dans la ſienne. D'ailleurs qu'elle apparence, que ſi ce décret avoit ſubſiſté, on y eût dérogé en faveur d'Elizabeth Quirini. Il y a bien plus d'apparence dans ce que dit un Auteur du tems (2), que ce couronnement ne s'étoit point fait, parceque depuis 1595 les Doges avoient été veufs, ou ne s'étoient jamais mariés. Ce qu'il y a de certain c'eſt que Gratiani (3) dit en termes exprès, en parlant de l'élection de Valier, *Uxorem etiam Eliſabetham Quirinam, matronam lectiſſimam*, ornatam inſignibus dignitatis, ritu ſolemni Venetis Ducibus, *produxit in publicum*. A quoi il faut ajouter le témoignage de Garzoni (4) & celui de l'Auteur des Lettres Hiſtoriques, qui écrivoit dans le tems que les choſes ſe paſſoient, qui certainement n'a pas inventé les circonſtances que j'ai rapportées dans le Texte. Cet exemple fait voir juſqu'à quel point on doit être circonſpect à adopter ce que diſent les Auteurs les plus accrédités.

(1) Diſcours ſur les Doges de Veniſe, à la tête du T. III. de ſon Hiſtoire.
(2) Lett. Hiſt. Avril 1694. p. 491.
(3) *Gratiani*, L. XXI. p. 558.
(4) *Garzoni*, Hiſt. della Rep. di Venezia in tempo della ſacra Lega contra Mahometto IV &c. L. XI. p. 513, 514.

laques vers la Narente, & aiant embarqué l'infanterie & l'artillerie néceſſaire ſe rendit par mer, & alla joindre Capello; après leur jonction, Delfino marcha à Ciclut. Avant que de rien entreprendre, il détacha le Colonel Canagetti avec trois mille hommes pour ſe ſaiſir des avenues, des gués & du pont du Trébiſat, par où les ennemis pouvoient ſécourir la place. Il fit abattre la moitié du pont, & les Turcs s'étant avancés avec un corps d'infanterie & cinq-cens chevaux, tenterent de paſſer la riviere ſur des barques, mais ils furent chargés avec tant de vigueur, qu'ils furent obligés de ſe retirer. Delfino fit attaquer alors ſucceſſivement les Forts de Saint Etienne & de Saint Antoine, qui couvroient la place, la garniſon de ces forts ſe ſauva dans la ville. Canagetti prit auſſi ſans peine le Fort de Strughe, bâti dans une iſle pour défendre le port de Trébiſat. On commença enſuite à canonner la ville & à y jetter des bombes, qui mirent le feu en divers endroits. Le canon aiant fait une breche aſſez large les Turcs capitulerent, & ſortirent le 20 de Juin ſans armes & ſans chevaux, emportant ſeulement leur bagage. On prit encore deux autres Forts, qui étoient vis-à-vis de Ciclut de l'autre côté de la riviere. Les peuples des environs ſe ſoumirent aux Vénitiens, qui ſe virent maîtres par là d'un pays extrémement fertile (*a*).

Les Turcs irrités de la perte de Ciclut, ſe hâterent de venir l'attaquer pour ne pas donner aux Vénitiens le tems de réparer les breches. Les Bachas d'Erzégovine, de Boſnie & d'Albanie, aiant raſſemblé douze mille hommes de pied & quatre mille chevaux, marcherent vers Ciclut. Le Général Delfino, qui avoit pénétré leur deſſein, ramaſſa autant de troupes qu'il lui fut poſſible, & vint ſe camper entre Norin & Ciclut, poſte d'où il pouvoit jetter du ſecours dans la place. Les Turcs commencerent à la battre le 24 de Juillet, & continuerent juſqu'au 2 d'Août. Toutes les attaques qu'ils firent durant tout ce tems-là pour s'emparer de divers retranchemens, leur réuſſirent mal. Delfino fit cependant entrer ſept-cens hommes dans la place, & la garniſon encouragée par ce ſecours, haraſſoit jour & nuit l'ennemi. Soliman Bacha d'Albanie, qui commandoit le ſiege, fit donner l'aſſaut, mais il fut repouſſé avec grande perte. Cet échec joint au peu de progrès qu'il avoit fait, le détermina à décamper ſecretement la nuit du 3 au 4 d'Août. On s'apperçut de cette retraite le matin, & Delfino ſe préparoit à pourſuivre les ennemis, quand il apprit qu'ils avoient déja paſſé le Trébiſat. On trouva dans leur camp leur artillerie, leurs munitions & leurs bagages (*b*). Marcello Provéditeur de Cataro, profitant de l'abſence des trois Bachas fit des courſes ſur leurs terres, ravagea le pays, & remporta un butin conſiderable. Les villes voiſines Papava, Zaſchia & Trébigné ſe ſoumirent. Marcello aſſiegea la Forteresſe de Clobuch, empêcha le Bacha d'Erzégovine d'y porter du ſecours, & força la garniſon à ſe rendre; enſorte que tout le pays juſqu'auprès de Raguſe reſta ſoumis à la République (*c*).

(*a*) Le même, p. 572-575. *Garzoni*, L. XII. p. 549-556.
(*b*) Le même, p. 579-581. *Garzoni*, p. 559, 560
(*c*) Le même, p. 581-583. *Garzoni*, p. 562-564.

SECTION XII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1671 juſqu'à l'an 1699.*

Le Grand Viſir voulant abſolument reprendre Ciclut, chargea de cette entrepriſe Mahomet-Bacha de Boſnie, qui aſſembla toutes les milices des Provinces voiſines, qui jointes à quatre mille hommes détachés de l'armée de Hongrie, formerent une armée de vingt mille hommes. Mais Delfino avoit bien pris ſes précautions, & s'étoit retranché ſous le canon de Ciclut avec huit ou dix mille hommes. Le Bacha ne laiſſa pas de faire ſes approches, fit ſommer fierement le Général Vénitien, qui lui répondit ſur le même ton. Mahomet ouvrit la tranchée, & fit un feu conſiderable. Voyant que ſon artillerie ne feſoit pas grand effet, il entreprit de pouſſer ſes lignes de façon qu'il rompit la communication entre les Forts & la ville. Delfino jugea à-propos de faire une ſortie ſur lui, elle ſe fit avec tant de ſuccès, que les Infideles furent battus & obligés de ſe ſauver dans leur camp, on combla les tranchées & ruina tous leurs travaux. Le Bacha craignant quelque choſe de plus fâcheux, décampa pendant la nuit avec précipitation, & paſſa le Trébiſat, abandonnant une partie de ſes bagages (*a*). Voyons ce qui ſe paſſa au Levant.

Conquête de Scio.

La République avoit nommé Antoine Zeno Capitaine-Général, qui réſolut d'entreprendre la conquête de l'iſle de Scio. Aiant reçu de Veniſe des renforts & été joint par les galeres de l'Egliſe & de Malte, il laiſſa le commandement de la Morée à Marin Michieli, avec plus de trois mille hommes de pied & ſeize-cens chevaux, pour garder l'iſthme de Corinthe. Il laiſſa auſſi quelques galeres pour garder les côtes, & mit à la voile le 31 de Juillet, avec huit ou neuf mille hommes de débarquement. Il eſſuia d'abord une violente tempête qui diſperſa la Flotte; s'étant réunie à l'iſle d'Andro, elle parut à la hauteur de Scio le ſeptieme de Septembre. Cette iſle n'eſt qu'à dix-huit milles du Continent de la Natolie; elle a cent milles de circuit; elle abonde en vins, en ſoie, en laine, & produit beaucoup de maſtic. Elle étoit fort peuplée de Chretiens Latins & Grecs. Zeno fit débarquer les troupes le 8; les Turcs voulurent s'oppoſer au débarquement, mais le feu des galeres les obligea de ſe retirer. Zeno pour ſe concilier les habitans fit défendre ſous peine de la vie de les moleſter, ce qui fit qu'ils ſe ſoumirent ſans peine. Le Capitaine-Général diſtribua la Flotte autour de l'iſle, pour empêcher le paſſage aux ſecours. On canonna vivement le château qui défendoit l'entrée du port, la garniſon le rendit après que le Commandant eut été tué. On s'empara de l'arſenal, où l'on trouva trois galeres, & vingt-ſept autres bâtimens. Zeno preſſoit le ſiege, parceque le bruit couroit que la Flotte Turque étoit déja en mer pour venir au ſecours de l'iſle. Une mine, qu'on fit jouer le 14 renverſa la contreſcarpe dans le foſſé, & les bombes avoient bouleverſé tout l'intérieur de la place. On ſomma alors les aſſiegés, qui demanderent deux jours & enſuite un jour pour délibérer, dans l'eſpérance que le ſecours arriveroit; cela leur fut refuſé & les attaques recommencerent ſi vivement, qu'ils craignirent d'être emportés d'aſſaut, deſorte qu'ils demanderent à capituler. On leur accorda, que la garniſon avec ceux des habitans qui voudroient ſe retirer ſortiroient le 18 de Septembre, avec armes & bagage, & ſeroient tranſportés ſur le

(*a*) Le même, p. 583-585. *Garzoni*, p. 564-567.

continent voiſin; mais que toute l'artillerie, les munitions de guerre, les galeres, les Renégats, les Juifs & les Eſclaves reſteroient au pouvoir des Vainqueurs. On trouva dans la place deux-cens trente-ſix pieces de canon, dont il y en avoit deux-cens de fonte, & des munitions de guerre & de bouche (*a*). Barthelemi Contarini, qui étoit à dix-huit milles en avant, avec quelques vaiſſeaux, donna avis au Capitaine-Général, que les Turcs étoient partis de Metelin avec vingt vaiſſeaux & vingt-ſept galeres: Zeno ſe prépara à l'aller joindre.

La Flotte Turque évite le combat.

La jonction faite, on rencontra la Flotte ennemie; à la vue des Vénitiens, les vaiſſeaux Turcs rallentirent leur courſe, & les galeres, retournerent à Metelin. La force du vent & l'agitation de la mer obligerent Zeno à ſe mettre à couvert ſous les iſles de Cenuſes. Le lendemain, il ſortit & n'étoit qu'à quinze milles des ennemis; comme le vent étoit tombé leurs vaiſſeaux ne pouvoient manœuvrer. Les galeres de Veniſe prirent les vaiſſeaux de la flotte à la remorque, & ils ne pouvoient manquer de joindre ceux de l'ennemi. Aſſan Mezzemorto qui les commandoit, ſe ſervit de ſes chaloupes pour les remorquer, cependant au bout de quelques heures Contarini avec ſix vaiſſeaux joignit leur arriere-garde. Mais le Capitaine-Général ordonna de brouiller les voiles & d'arrêter, ſous prétexte que le jour étoit trop avancé pour engager le combat, & qu'il falloit attendre une partie de ſon arriere-garde. Ici je trouve une grande oppoſition entre le récit de Gratiani & celui de Garzoni, amplifié & orné par M. l'Abbé Laugier (*b*). Le premier prétend que les vents contraires empêcherent d'atteindre l'ennemi, & que Zeno voyant qu'il ne pouvoit avancer, aborda à l'iſle de Metelin pour prendre de l'eau. Le ſecond raconte, que le Capitaine-Général aiant été joint par les bâtimens qui manquoient, tous les Officiers & les équipages demanderent à grands cris qu'on les menât à l'ennemi, & qu'on profitât du calme, qui pouvoit ceſſer d'un moment à l'autre. Zeno défendit avec ſévérité de ſe porter en avant, & conduiſit la flotte vers le rivage Occidental de l'iſle de Metelin, pour y faire eau.

Il n'y a pas moins de contradiction entre les deux Hiſtoriens pour la ſuite. Gratiani dit que le vent s'étant rallenti, les Vénitiens pourſuivirent les ennemis ſi vivement, que ſans la nuit qui ſurvint ils auroient pu les atteindre. Ils profiterent de l'obſcurité pour ſe dérober à la vue des Vénitiens. Zeno croyant qu'ils avoient fait voile vers Foſchies, donna ordre de porter de ce côté-là. Cependant les Turcs étoient entrés dans le canal de Smyrne, & quand le jour parut, ils avoient déja gagné la hauteur de Clazomene. On les apperçut au lever du ſoleil, & comme on ne doutoit pas qu'ils n'euſſent deſſein de ſe réfugier dans le port de Smyrne, Zeno les pourſuivit pour les atteindre avant qu'ils y entraſſent; mais dans le tems qu'il étoit prêt à les joindre, ils entrerent dans le port. Le Capitaine-Général fit ceſſer alors la pourſuite, & délibéra avec les Commandans de la Flotte, ſi l'on attaqueroit le port. Les Turcs profiterent de ce tems pour dreſſer des batteries ſur le rivage, & pour poſter leurs vaiſſeaux de maniere qu'ils bat-

(*a*) *Gratiani*, L. XXII. p. 589-594. *Garzoni*, p. 574-584. Lett. Hiſt. Decembre, 1694. p. 600-605.

(*b*) *Laugier*, T. XII. p. 195 & ſuiv.

SECTION XII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1671 juſqu'à l'an 1699.*

toient l'entrée. Pendant qu'on délibéroit, les Conſuls de France, d'Angleterre & de Hollande, arriverent, pour détourner Zeno de l'attaque, parcequ'ils craignoient pour les navires marchands de leurs nations qui étoient dans le port. On les renvoya ſans réponſe déciſive. Quant à l'attaque du port, on convint que ſi l'on pouvoit y entrer on ne manqueroit pas de détruire la Flotte ennemie; mais en même tems qu'il y avoit beaucoup de danger à l'entreprendre, à moins que de ſe rendre maître du château. Or on n'avoit ni aſſez de troupes, ni l'artillerie néceſſaire pour l'attaquer, ainſi, quoiqu'il fut très-chagrinant de laiſſer échaper une proie, qu'on pourſuivoit depuis quatre jours, il fut réſolu de ramener la Flotte à Scio (*a*). Voyons le récit de M. Laugier, à la ſuite de ce qu'on a vu plus haut.

Un vent frais ſe leva, & délivra les Sultanes du péril extrême qu'elles avoient couru. Elles mirent à la voile pour ſe réfugier à Smyrne : on auroit pu encore les pourſuivre & les battre dans leur retraite, ſi Zeno, dont l'opiniâtreté augmentoit par les contradictions, ne l'eût encore défendu, en diſant, qu'il ne vouloit point s'engager de nuit dans le canal de Smyrne, qui étoit très-dangereux. Le lendemain, il ſe préſenta une nouvelle occaſion de combattre les Sultanes. Elles étoient arrêtées hors du canal de Smyrne par le vent contraire, & n'auroient pu éviter le combat, quand elles l'auroient voulu; mais le Capitaine-Général ou ne voulut point, ou ne ſçut pas arriver à tems, & lorſqu'il ſe détermina enfin à chaſſer ſur l'ennemi, les Sultanes étoient déja entrées dans le port de Smyrne. La flotte entre dans le canal après elles, mouille à peu de diſtance du château, menace de bombarder la ville. Les équipages des Sultanes s'épouvantent, & ſans écouter la voix de leurs Commandans, ils les abandonnent pour chercher à terre leur ſalut. Les Conſuls de France, d'Angleterre & de Hollande, demandent & obtiennent audience de Zeno. Ils lui perſuadent de renoncer au bombardement de Smyrne, pour ne pas ruiner le commerce des Nations amies de la République, les ordres ſont donnés en conſéquence, & la flotte retourne à Scio. On ne peut ſe figurer le déſeſpoir de tous les braves gens qui étoient aux ordres de ce Commandant imbécille. Ils porterent contre lui les plus vives plaintes au Sénat. Comment concilier des récits ſi diamétralement oppoſés? Zeno réſolut de paſſer l'hiver à Scio pour faire fortifier cette iſle.

Combat naval. 1695.

Cependant les Turcs feſoient de grands préparatifs pour la reconquérir, & aſſemblerent toutes leurs forces à Smyrne. Le Capitan Bacha étoit parti des Dardanelles au commencement de Novembre avec vingt Sultanes & vingt-quatre galeres. Le Capitaine-Général en avoit eu avis, & s'étoit avancé avec ſa flotte juſqu'à Spalmadori, où il avoit appris que l'ennemi avoit fait voile vers Smyrne. Il reſta dans ce poſte expoſé à des tems fort orageux pendant plus de ſix ſemaines, & y laiſſa Jerôme Priuli avec les vaiſſeaux, trois galeres & pluſieurs moindres bâtimens. Il retourna à Scio pour rafraichir ſes équipages. Les renforts qu'il attendoit de Veniſe n'arrivoient point, la mauvaiſe ſaiſon les retarda. Zeno prit toutes les meſures que

(*a*) *Gratiani*, p. 596-599.

que les circonſtances lui permettoient pour réſiſter à l'ennemi. Les Grecs de Scio n'étoient nullement affectionnés aux Vénitiens, & donnoient ſous main avis au Capitan Bacha de ce qui ſe paſſoit. Ce Général, aiant fait tous ſes préparatifs à Smyrne, mit à la voile le 8 de Fevrier, & s'avança juſqu'à la pointe de Catabruno, à dixhuit milles de Spalmadori. Priuli en donna auſſitôt avis au Capitaine-Général, qui ſortit du port de Scio avec ſa Flotte pour aller à la rencontre de l'ennemi. Priuli ſe trouva en avant avec ſix vaiſſeaux, que les galeres remorquoient faute de vent, ou parceque le vent étoit contraire; les autres vaiſſeaux ne ſuivirent point. Priuli fut attaqué par ſeize Sultanes; il combattit courageuſement, mais le feu aiant pris à ſon vaiſſeau, il paſſa ſur celui de Gaſpar Bragadino, nommé le Lion couronné, le feu ſe communiqua encore à celui-ci, & enſuite au Dragon volant, & ils ſauterent tous trois en l'air avec tous ceux qui y étoient. Cependant quatre Sultanes vinrent attaquer les galéaſſes, qui ſoutinrent l'attaque pluſieurs heures avec une vigueur extraordinaire. Le Capitaine-Général aiant voulu changer l'ordre de bataille, il en réſulta de la confuſion, la galere de Marin Giorgio fut enveloppée par quatre galeres ennemies: il repouſſa les Turcs courageuſement, mais aiant été tué avec preſque tous les ſiens, les ennemis s'emparerent de ſa galere, mais les Vénitiens la reprirent. Les Turcs plierent enfin & ſe retirerent à la pointe de Catabruno, & la Flotte Vénitienne retourna à Spalmadori. Les Vénitiens eurent ſeize-cens hommes tués ou bleſſés, & trois de leurs vaiſſeaux brûlés. La perte des Turcs fut beaucoup plus conſiderable, outre deux de leurs galeres qui avoient coulé à fonds (*a*).

Autre combat naval.

Le voiſinage de leurs ports leur fournit le moyen de réparer leurs pertes; le 19 du même mois de Fevrier, les Sultanes leverent l'ancre avec un vent de Nord aſſez violent, qui ne permettoit pas aux galeres & aux galéaſſes de tenir la mer, & vinrent attaquer les vaiſſeaux de la République. Barthelemi Contarini, qui avoit ſuccedé à Priuli, les reçut courageuſement, & il auroit eu de l'avantage, ſi tous ſes vaiſſeaux avoient pu ſuivre, mais la plupart étant maltraités ne purent réſiſter à la violence des flots, il fut contraint de combattre avec deſavantage durant trois heures. Après quoi le vent s'étant renforcé, les flottes ſe ſéparerent (*b*).

Les Vénitiens abandonnent Scio.

Le Capitaine-Général, qui craignoit d'être enfermé dans le port de Spalmadori, profita de la nuit pour ſe retirer avec les galeres & les galéaſſes à Scio, & envoya ordre à Contarini de venir le joindre. On délibéra alors ſur le parti qu'on devoit prendre, on propoſa d'abandonner Scio, qu'il n'étoit pas poſſible de défendre avec une Flotte délabrée, & avec le peu de forces qu'on avoit, d'autant plus qu'il importoit bien davantage de conſerver la Morée. Tous les avis ſe réunirent, & la réſolution fut priſe d'abandonner Scio, on brûla les munitions, on encloua le canon, & on fit charger les mines pour faire ſauter les fortifications. Pluſieurs familles de Chretiens du Rit Latin s'embarquerent ſur la Flotte; les Grecs au contraire

(*a*) Le même, p. 617-625. *Garzoni*, L. XIII. p. 620-628.

(*b*) *Gratiani*, p. 625, 626. *Garzoni*, p. 628, 629. Voyez auſſi Lett. Hiſt. Mai, 1695, p. 491-493.

SECTION XII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1671 juſqu'à l'an 1699.*

accoururent & éteignirent le feu qui devoit allumer les mines, auſſitôt que la Flotte eut mis à la voile. Ils donnerent avis aux Turcs du départ des Vénitiens, & le Capitan Bacha envoya des troupes pour reprendre poſſeſſion de l'iſle. Les Chretiens du Rit Latin furent les victimes de la vengeance des Infideles, parcequ'ils avoient favoriſé les Vénitiens. Quatre des principaux furent pendus, d'autres furent mis à la chaine, tous perdirent les privileges dont ils avoient joui, la Cathédrale fut changée en Moſquée, & on leur ordonna de ſe conformer au Rit des Grecs (*a*). La Flotte Vénitienne ſe rendit à Napoli de Romanie.

Trois jours avant le premier combat naval, dont nous avons parlé, le Sultan Achmet II étoit mort à Andrinople, & Muſtapha II; fils aîné de Mahomet IV lui avoit ſuccédé.

Procès fait au Capitaine-Général.

La nouvelle de l'abandon de l'iſle de Scio excita un grand mécontentement à Veniſe. Après une longue délibération, où il y eut de la chaleur & du débat, les uns plaidant en faveur du Capitaine-Général, les autres l'attaquant avec beaucoup de vivacité, il fut conclu de le faire arrêter avec les deux Provéditeurs Quirini & Piſani, & dix Capitaines de vaiſſeaux. Ils furent conduits à Veniſe: Zeno & Quirini moururent en priſon avant la fin du procès, tous les autres furent abſous (*b*).

Opérations en Morée.

On avoit choiſi pour Capitaine-Général Alexandre Molino, qui arriva à Napoli le 12 de Mai fort à-propos. Le Sultan Muſtapha avoit donné ordre à Ibrahim, Séraskier de Livadie, d'attaquer la Morée. Ce Général étoit venu camper près de l'Iſthme de Corinthe, avec quinze mille hommes de pied, & un gros corps de cavalerie. Il avoit en même tems envoyé deux Grecs, pour ſoulever les habitans, en leur montrant une lettre du Grand Viſir, par laquelle il leur promettoit une amniſtie générale, s'ils rentroient ſous l'obéiſſance du Grand Seigneur, l'exemption de tout tribut, & aux ſoldats le double de la paye qu'ils recevoient des Vénitiens. Molino fit la revue des troupes, & trouva qu'il avoit dix mille hommes de pied & douze-cens chevaux. Il renforça la garniſon de Corinthe, envoya le Colonel Laſcaris avec quatre mille hommes de milices de la Morée garder l'Iſthme, il manda à Antoine Molino, Provéditeur des iſles, d'embarquer les troupes ſur les galeres & de ſe porter dans le Golfe de Corinthe; il fit marcher ſa cavalerie par terre à Porto-Porro, & s'embarqua avec l'infanterie ſur ſa flotte pour s'y rendre par mer. Le Séraskier Ibrahim aiant appris par des déſerteurs le départ de Molino, fit attaquer le paſſage de l'Iſthme, le força, & vint camper près d'Argos. Le Capitaine-Général revint à Napoli, débarqua ſes troupes, qui marcherent à l'ennemi ſous les ordres du Général Stenau & du Provéditeur Général Auguſtin Sagredo. Quelques déſerteurs perſuaderent à Ibrahim, que l'armée Vénitienne étoit foible, que les Généraux étoient irréſolus, les ſoldats découragés, & que s'il les attaquoit il ne pouvoit manquer de remporter la victoire. Le Séraskier ſortit donc de ſes retranchemens, & fondit ſur les Vénitiens, le combat fut vif, & dura juſqu'à la nuit, la valeur & l'habileté des manœu-

(*a*) *Gratiani*, p. 627-629. *Garzoni*, p. 629-632.

(*b*) *Gratiani*, p. 630-632. *Garzoni*, p. 632-639.

vres du Général Stenau déciderent l'affaire en faveur des Vénitiens. Le Séraskier ſe retira, & profita des tenebres pour fuir du côté de Corinthe. Il abandonna neuf coleuvrines, deux pieces de campagne, deux mortiers, avec quantité de munitions. Il avoit eu plus de quatre-cens hommes de tués, & ſix-cens de bleſſés. Quand on s'apperçut le matin de la fuite des Turcs, la cavalerie Albanoiſe les pourſuivit, leur tua plus de deux-cens hommes & fit autant de priſonniers. Cette victoire ne couta aux Vénitiens que deux-cens-cinquante hommes tués ou bleſſés (*a*).

Combat naval.

Molino aiant ainſi mis la Morée en ſureté, laiſſa quatre mille hommes de troupes réglées & deux mille hommes de Milices au Provéditeur Général Sagredo, pour défendre l'Iſthme de Corinthe, & réſolut de ſe ſignaler auſſi ſur mer. Il fit voile avec vingt-trois vaiſſeaux de ligne, quatre brûlots, vingt galeres & ſix galéaſſes, & alla mouiller à l'iſle d'Andros; ce fut là qu'il fut joint par deux vaiſſeaux de Veniſe, cinq galeres de l'Egliſe, & ſept de Malte. S'étant porté à l'iſle de Samos, il apprit que le Capitan Bacha étoit à Scio avec la Flotte Turque, compoſée de trente-trois vaiſſeaux, & dixhuit galeres. Molino mit auſſitôt à la voile, & le 15 de Septembre il entra dans le canal de Spalmadori, & la Flotte ennemie s'avança avec un vent favorable. Le combat commença avec les vaiſſeaux Vénitiens; les galeres & les galéaſſes, aiant été obligées par le vent contraire de relâcher à une pointe de l'iſle de Scio. Le feu fut fort vif de part & d'autre juſqu'à la nuit qui ſépara les combattans, les Turcs aiant perdu plus de monde que les Vénitiens. Le lendemain matin, Contarini Général des vaiſſeaux, aiant joint le reſte de la Flotte, s'avança pour attirer les Turcs hors du port de Scio, mais ils refuſerent le combat. Contarini jetta l'ancre pour être prêt à tout événement. Le 18, le Capitan Bacha ſortit, & l'action recommença avec plus de furie qu'auparavant. Contarini auroit gagné le vent aux ennemis, ſi les galeres & les galéaſſes avoient pu ſuivre, mais pour ne pas les abandonner, il fut encore obligé de combattre avec le deſavantage du vent. La bataille fut longue & ſanglante. Contarini preſſa tellement l'ennemi, que le Capitan Bacha ſongea à faire changer de face au combat; il détacha ſix Sultanes pour aller attaquer les galeres Vénitiennes, que la violence du vent avoit obligées de ſe retirer à Metelin; mais Contarini les ſuivit de ſi près, que Mezzomorto craignant qu'elles ne fuſſent coupées, changea d'avis, & voulut partager ſa flotte en trois eſcadres. Mais la Capitane de Tripoli avoit pris la fuite avec deux autres galeres; deux vaiſſeaux Turcs étoient tellement déſemparés qu'ils étoient prêts à couler à fond, le reſte de la Flotte Turque étoit fort en deſordre, & l'Amiral Ottoman avoit déja donné le ſignal de la retraite, lorſque le feu prit à un vaiſſeau Vénitien, qui ſauta en l'air, & mit le feu à deux autres, où on vint à bout de l'éteindre. Mezzomorto reprit courage, & le combat recommença mais il ne fut pas plus favorable aux Turcs; leur flotte prit le large après avoir perdu deux vaiſſeaux, & beaucoup de monde. Le Capitan Bacha compta ſur ſon bord ſeul trois-cens morts, il avoit eu la poupe de ſon vaiſſeau briſée, & ſes mats endommagés; les autres vaiſſeaux

(*a*) *Gratiani*, p. 633-637. *Garzoni*, p. 639-643.

SECTION XII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1671 juſqu'à l'an 1699.*

avoient été maltraités à proportion. L'Amiral Turc ſe retira à Foſchies (*a*). Molino voyant qu'il n'étoit pas poſſible de tenir plus longtems la mer, congédia les Eſcadres auxiliaires & fit voile vers Napoli de Romanie.

Les Vénitiens fortifient l'Iſthme de Corinthe. 1696.

Le Capitaine-Général emploia l'hiver à radouber ſes vaiſſeaux & à faire les préparatifs néceſſaires pour la campagne prochaine. Il s'occupa auſſi, conformément aux ordres du Sénat, à faire fortifier l'Iſthme de Corinthe, pour mettre la Morée à couvert des incurſions des Turcs. L'Ingénieur Albergotti vouloit qu'on bâtit une citadelle dans les formes, & le Général Stenau propoſoit de conſtruire dans la largeur de l'Iſthme une ligne de fortins & de redoutes. Le Sénat, conſulté ſur ce ſujet, adopta le plan de Stenau, qui fut exécuté (*b*). Les Eſcadres du Pape & de Malte aiant joint la Flotte de Veniſe, on tint Conſeil de guerre, & on délibéra, ſi l'on iroit avec toute la Flotte chercher le Capitan Bacha, où ſi l'on ſe contenteroit de détacher tous les vaiſſeaux aux ordres de Contarini, tandis qu'on entreprendroit le ſiege de Thebes. Molino, qui étoit de ce dernier avis, trouva moyen de le faire paſſer. Contarini ſe rendit d'abord à Andros.

Combat naval.

Tandis que le Capitaine-Général ſe diſpoſoit à marcher à Thebes, il reçut avis de Contarini, que le Capitan Bacha Mezzomorto avoit paru à la hauteur du Cap d'Or près de Négrepont avec trente-ſix vaiſſeaux, deux brûlots, & vingt-cinq galiotes. Sur cet avis, Molino remit à un autre tems l'expédition de terre; il laiſſa au Provéditeur Sagredo cinq mille hommes avec quelques milices, pour défendre les lignes de l'Iſthme, & ſortit du Golfe d'Egene avec ſix galéaſſes, trente-quatre galeres, & pluſieurs moindres bâtimens pour aller joindre Contarini. Les vents contraires le retarderent, & les Turcs en profiterent pour venir paſſer devant Andros & aller ſe poſter au deſſous de cette iſle pour attendre les galeres Vénitiennes. Le vent étant calmé, le Capitaine-Général fit faire force de rames & entra le 21 d'Août, dans le port d'Andros à la vue des ennemis, dont les vaiſſeaux étoient immobiles à cauſe du calme. Il n'y trouva point Contarini, qui avoit fait voile le même jour vers l'iſle de Tine. Le lendemain, il alla le joindre, & auſſitôt ils réſolurent d'attaquer l'ennemi. Un petit vent les favoriſa d'abord; s'étant apperçus que les Turcs ſembloient vouloir éviter le combat, & feſoient remorquer leurs vaiſſeaux par les Galiotes, ils firent remorquer auſſi les leurs par les galeres. Contarini ſe trouva le premier à portée avec ſept vaiſſeaux, avec leſquels il en avoit trente-ſix à combattre. Jaques Moſto, qui commandoit trois galéaſſes, fit un mouvement vers la gauche, & attira quatre vaiſſeaux Turcs de ce côté-là. Contarini fut bientôt joint par Louis Mocénigo avec trois autres galéaſſes, & par Pierre Duedo avec les autres vaiſſeaux. Molino de ſon côté s'avança avec les galeres, deſorte que les ennemis étoient preſſés de tous côtés. Mezzomorto ſe battoit en retraite; on ſe canonna pendant trois heures, & ſur le ſoir les Turcs ſe retirerent vers le Cap d'Or, & les Vénitiens à l'iſle d'Andros. La Capitane des Infideles & ſept autres galeres furent fort maltraitées, quelques galiotes coulées à fonds, & ils eurent deux mille

(*a*) *Gratiani*, p. 637-640. *Garzoni*, p. 644-648.

(*b*) *Gratiani*, L. XXIII. p. 656-658. *Garzoni*, L. XIX. 687-689.

Section XII.

hommes tués ou bleſſés. Les Vénitiens n'eurent que cent quatrevingt deux morts ou bleſſés (*a*).

Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1671 juſqu'à l'an 1699.

Le Capitaine-Général brûloit d'envie de renouveller le combat, mais le Capitan Bacha qui ſe ſentoit le plus foible, l'évitoit avec ſoin. Pour ne point abandonner l'Archipel il vogua entre les iſles de cette mer, qui forment un labyrinthe, où l'on peut aiſément ſe mettre à couvert, & où on ne pouvoit le forcer à combattre malgré lui. Les Vénitiens eurent beau le pourſuivre, il leur échapa toujours. A la fin il entra dans le canal de Négrepont & Molino crut avoir trouvé le moment de l'attaquer, il propoſa de faire entrer les vaiſſeaux dans le canal. Contarini s'y oppoſa, & repréſenta que le vent étoit contraire, que d'ailleurs on ne pouvoit y attaquer l'ennemi ſans riſque, à cauſe que l'entrée étant étroite, les vaiſſeaux ne pouvoient y entrer qu'à la file. Pendant qu'on délibéroit, le Capitan Bacha profita de la nuit pour ſortir & ſe porta ſur l'iſle de Tine, dans le deſſein de la ſurprendre. Mais Barthelemi Moro, qui y commandoit, l'empêcha de faire deſcente; & comme il apprit en même tems que Contarini venoit à lui, il prit la route du détroit. Comme la ſaiſon s'avançoit le Capitaine Général congédia les eſcadres auxiliaires & ramena ſa Flotte à Napoli en Morée (*b*).

Les Turcs ſe retirent.

Opérations en Dalmatie.

Le Provéditeur Général de la Dalmatie Delfino avoit formé le projet de s'emparer de Dulcigno, qui ſervoit de retraite à tous les Corſaires, qui troubloient la navigation & le commerce du Golfe. Il conſulta le Sénat, qui lui envoya des renforts. Il fixa le rendez-vous des troupes à Caſtelnuovo, & s'y étant rendu, il s'embarqua & mit à la voile le 8 d'Août pour Dulcigno. Il auroit aiſément emporté cette place, s'il y étoit arrivé à l'improviſte; mais les Raguſins, qui voyoient avec chagrin les Vénitiens s'aggrandir dans leur voiſinage, & obſervoient avec ſoin leurs mouvemens, donnerent avis à Dulcigno de ce qui ſe paſſoit, huit jours avant l'arrivée de la Flotte: les Turcs eurent le tems de faire entrer des munitions dans la place, & d'envoyer de côté & d'autre pour aſſembler des troupes. Delfino fit débarquer ſes troupes à quatre milles de Dulcigno, & chaſſa un corps de mille Turcs, qui avoient occupé quelques collines. Il s'avança enſuite devant la place, fit brûler les fauxbourgs, & fit dreſſer ſix batteries. Les aſſiegés ſe défendirent vigoureuſement, & étoient favoriſés par la ſituation de la place, & ſurtout du château, qui eſt ſur une roche vive, de difficile accès. Un gros de mille Turcs s'avança pour tâcher de pénétrer dans la ville, mais Delfino détacha quelques troupes qui les mirent en fuite. Deux jours après cinq mille hommes vinrent attaquer les lignes par deux côtés, mais la réſiſtance qu'ils trouverent, leur fit prendre la fuite. Le Provéditeur preſſa alors les opérations du ſiege, les bombes cauſerent beaucoup de dommage dans la ville; le canon fit auſſi une breche à la muraille. Quoiqu'elle ne fût gueres praticable, on ne laiſſa pas de donner l'aſſaut par deux endroits, mais il ne réuſſit point. On prit le parti d'attacher le mineur à un angle du mur près du château. Pendant qu'on travailloit à la mine,

(*a*) *Gratiani*, p. 658-660. *Garzoni*, p. 690-694.

(*b*) *Gratiani*, p. 660, 661. *Garzoni*, p. 694, 695.

SECTION XII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1671 juſqu'à l'an 1699.*

Omer, fils de Soliman Bacha, attaqua les lignes par deux endroits, ce qu'il fit avec plus de courage que de ſuccès, aiant été vivement repouſſé avec perte. Delfino ſachant que le Bacha de Scutari approchoit avec un corps de près de douze mille hommes, fit mettre le feu à la mine, qui fit ſauter à la vérité la muraille, mais ſans que la breche fût encore praticable. Sur ces entrefaites le Bacha parut, & attaqua les lignes des Vénitiens par trois endroits, tandis que les aſſiegés feſoient un grand feu. Le combat fut des plus opiniâtres, & le Bacha fut ſur le point de forcer le camp à l'attaque où il commandoit, mais ayant été enfin repouſſé, Delfino fit une ſortie ſi vive, que les Turcs tournerent le dos & ſe débanderent, le Bacha lui-même fut tué avec un grand nombre d'autre fuyards, & on prit douze drapeaux. Les aſſiegés ne perdirent pourtant pas courage & ne voulurent point entendre à ſe rendre. Delfino voyoit que le ſiege trainoit en longueur, & il craignoit l'approche de l'équinoxe, parceque le mauvais tems ne permettoit pas alors aux vaiſſeaux de reſter ſur une côte qui eſt ſans port. Il ſe détermina à donner un aſſaut général, malgré la difficulté de la breche, mais les troupes s'y porterent avec ſi peu d'ardeur, que ce Général fit ſonner la retraite, & ordonna l'embarquement, qui ſe fit en bon ordre, ſans que les Turcs ſe miſſent en état d'y faire aucune oppoſition. Delfino retourna en Dalmatie, où il trouva tout tranquille. Pendant ſon abſence, le Bacha d'Erzégovine, s'étoit préſenté devant Ciclut avec deux mille hommes, mais le Provéditeur George Barbaro l'avoit obligé de ſe retirer après lui avoir tué bien du monde (*a*).

Opérations des Flottes. 1697.

Pendant qu'on travailloit à Ryswyck à la paix générale de l'Europe, & que le Prince Eugene gagnoit en Hongrie la fameuſe bataille de Zenta contre les Turcs, les Vénitiens continuoient de leur côté à pouſſer la guerre contre les Infideles. Le Sénat avoit envoyé des renforts au Capitaine-Général en Morée, avec ordre de ne rien négliger pour en venir avec les Turcs à une action déciſive. Pendant qu'il ſe préparoit à mettre en mer, il apprit que les ennemis avoient encore tenté de ſurprendre l'iſle de Tine, qu'ils y avoient débarqué quelques troupes, mais avoient été chaſſés avec perte. Cet heureux commencement encouragea Molino; il laiſſa des troupes au Général Stenau pour garder l'Iſthme de Corinthe, fit prendre les devants à Contarini avec vingt-cinq vaiſſeaux de ligne & deux brûlots, & peu de jours après alla le joindre avec vingt galeres & ſix galéaſſes. Leur jonction s'effectua entre l'iſle de Stalimene & Monte ſanto, & ils firent voile aux Dardanelles pour empêcher le Capitan Bacha de ſortir du détroit. L'Amiral Ottoman avoit prévenu les Vénitiens & étoit paſſé à Foſchies pour y armer ſes vaiſſeaux & pourvoir ſes galiotes de rameurs. Delà il avoit deſſein de paſſer à Négrepont pour appuier par mer les opérations du Séraskier, qui aſſembloit des troupes à Thebes, pour attaquer l'Iſthme de Corinthe. Sur la nouvelle que les Vénitiens étoient au détroit, il fit voile de ce côté-là le 5 de Juillet avec vingt Sultanes, autant de galeres, ſix vaiſſeaux de Tripoli, deux brûlots & nombre de galiotes. Il avoit déja paſſé le canal qui eſt entre l'iſle de Tenedos & le continent, quand les

(*a*) *Gratiani*, p. 662-669. *Garzoni*, p. 679-687.

Vénitiens le découvrirent. Molino & Contarini leverent l'ancre pour aller à ſa rencontre, mais comme il étoit déja tard, ils s'arrêterent à quelque diſtance de l'ennemi, pour l'attaquer le lendemain avec un vent favorable, qui ſouffloit doucement. Il feſoit toute la nuit clair de Lune, deſorte qu'on découvroit ſans peine tout ce qui ſe paſſoit.

A deux heures après minuit, le vent força tellement que les galeres & les galéaſſes Vénitiennes furent pouſſées vers la Flotte ennemie. Contarini fut obligé alors de quitter ſon poſte, pour aller au ſecours du Capitaine-Général, ſur lequel les vaiſſeaux Turcs ſe portoient. Contarini ſécondé d'un autre vaiſſeau commença l'attaque, & bientôt aiant été joint par quatre autres vaiſſeaux, ils donnerent le tems aux galeres & aux galéaſſes de ſe retirer du côté de l'iſle de Metelin. La galéaſſe que montoit Antoine Nani courut riſque, deux galeres qui la remorquoient s'étant écartées du gros de la Flotte, trois Sultanes ennemies la pourſuivirent longtems. Enſuite la galere de Pierre Antoine Bembo aiant été emportée plus loin, fut tellement deſemparée qu'elle fut jettée ſur la côte de l'iſle de Metelin. Contarini détacha un vaiſſeau pour aller à ſon ſecours, mais les ſoldats, les rameurs & les eſclaves Turcs ne voulurent pas travailler, & le vaiſſeau ſe retira à la vue de ſix Sultanes, qui venoient fondre ſur lui. Cependant le combat continuoit avec beaucoup de furie, principalement entre Contarini & le Capitan Bacha, enfin l'ennemi ſe trouva tellement preſſé qu'il ſe retira à toutes voiles vers l'iſle de Tenedos. Contarini alla joindre Molino, qui étoit avec le reſte de la Flotte à l'iſle de Sciro, & après leur jonction, ils paſſerent à l'iſle d'Andro (*a*).

Combat naval.

Pendant que l'on travailloit à réparer le dommage que les vaiſſeaux avoient ſouffert, le Capitaine-Général jugea à-propos de paſſer en Morée avec les galeres, pour viſiter les fortifications de l'Iſthme de Corinthe. Aiant appris que le Séraskier de Livadie étoit aux environs de Thebes avec dix mille hommes, pour attaquer l'Iſthme, Molino fit venir les galéaſſes à Napoli, & en tira deux mille hommes pour renforcer la garniſon des lignes. Il ſe porta enſuite avec le reſte de la Flotte dans le golfe d'Egene, pour incommoder la marche des Turcs. Le Séraskier ne s'avança juſqu'à Mégare, que quand il apprit que le Capitan Bacha avoit paru à la hauteur du Cap d'Or. Aiant fait épier le paſſage de l'Iſthme par un petit détachement, il envoya trois mille hommes pour l'attaquer, mais ils furent ſi vigoureuſement repouſſés, que le Séraskier, ne voyant pas paroitre la Flotte Ottomane, qui devoit le ſoutenir, ramena ſes troupes à Thebes, ſans oſer faire de nouvelle tentative (*b*).

Les Turcs attaquent ſans ſuccès l'Iſthme de Corinthe.

Le Capitan Bacha cherchoit à attaquer Contarini dans le port d'Andros, où il avoit été joint par deux vaiſſeaux de ligne, arrivés de Veniſe. Le premier de Septembre Mezzomorto vint mouiller devant le port. Il y a deux embouchures, l'une aſſez ſpacieuſe, par laquelle les vaiſſeaux peuvent paſſer commodément, l'autre plus étroite & où il y des bas-fonds. Le Capitan Bacha comptoit donc de tenir ſon ennemi enfermé. Mais l'habile

Autre combat naval.

(*a*) *Gratiani*, p. 684-687. *Garzoni*, L. XV. p. 749-753.

(*b*) *Gratiani*, p. 787. *Garzoni*, p. 753-755.

SECTION XII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1671 juſqu'à l'an 1699.*

Vénitien trouva un paſſage au milieu des bas-fonds, ſortit par le canal le plus étroit, gagna le vent au Capitan Bacha & vint fondre ſur lui; le combat dura trois heures fort au deſavantage des Turcs, Mezzomorto lui-même fut bleſſé légérement, & il couroit riſque d'être entierement défait, mais un calme qui ſurvint lui donna le tems de ſe ſauver, en ſe feſant remorquer par ſes galiotes, & il ſe retira ſous Capo-Roſſo dans l'iſle de Négrepont. La nuit après le combat, le feu prit à un vaiſſeau Vénitien, qui ſauta avec tout l'équipage, dont il ne ſe ſauva que trois hommes (*a*).

Troiſieme Combat.

Les deux Chefs également animés ne cherchoient qu'à en venir à une bataille déciſive. Ils furent longtems à s'obſerver entre l'iſle d'Andro, celle de Négrepont & la côte de l'Attique. Le matin du 19 de Septembre, le Capitan Bacha ſe trouva à la hauteur de Rafti à l'embouchure du Canal de Négrepont. Contarini, qui étoit à l'iſle de Zia, ſe porta ſur lui avec un vent favorable. Mezzomorto ne pouvant éviter le combat, mit ſes vaiſſeux ſur une ligne, à l'aide de ſes galiotes. L'action s'engagea avec beaucoup de feu, & le vent aiant calmé, la partie devint à peu près égale. Contarini voulut profiter de la poſition des vaiſſeaux Turcs, qui étoient fort preſſés les uns contre les autres; il détâcha un brûlot, mais le calme l'empêcha d'arriver, deſorte que ceux qui le conduiſoient furent obligés d'y mettre le feu & de l'abandonner, vers le ſoir le vent s'étant de nouveau levé, les Vénitiens revinrent à la charge, & attaquerent les ennemis de tous côtés; les Turcs ſe défendirent courageuſement, mais avec deſavantage à cauſe qu'ils avoient le vent contre eux. La nuit qui ſurvint empêcha les Vénitiens de remporter une victoire complette. Le Capitan Bacha ſe retira du côté de Négrepont, & de là prit à pleines voiles la route de Scio. Dans ces trois combats les Turcs perdirent trois mille hommes, & en eurent bien autant de bleſſés. Leurs vaiſſeaux furent ſi maltraités, que les Grecs de Scio envoyerent à Conſtantinople demander du ſecours. Les Vénitiens eurent deux-cens-cinquante huit morts, & huit-cens cinquante-cinq bleſſés. Le lendemain de la bataille Molino vint-joindre Contarini avec les galeres, & comme la ſaiſon ne permettoit pas de tenter de nouvelles entrepriſes, la Flotte alla hiverner à Napoli de Romanie (*b*). Au fond la République ne tira aucun avantage de ces divers combats, ſi non d'avoir la ſupériorité ſur mer, & d'empêcher le Capitan Bacha de lever le tribut des iſles de l'Archipel (*c*). Ce qu'il y a à obſerver, c'eſt qu'il ne paroit pas que le Capitaine-Général Molino ait eu grande part à toutes ces actions, & que la gloire en appartient à Contarini ſeul.

Négociations rélatives à la paix.

La paix conclue à Ryswick mettoit l'Empereur en état de tourner toutes ſes forces contre les Turcs, qui perdoient de leur côté l'avantage d'une puiſſante diverſion. Les Vénitiens ſe flaterent que l'Empereur profiteroit des circonſtances. Ils chargerent le Chevalier Ruzini, leur Ambaſſadeur à Vienne, de féliciter l'Empereur de la victoire remportée à Zenta, & de le ſolliciter de pouſſer la guerre avec vigueur, promettant, d'agir de leur côté avec

(*a*) *Gratiani*, p. 687, 688. *Garzoni*, p. 755, 756.

(*b*) *Gratiani*, p. 688-690. *Garzoni*, p. 758-759. Ce dernier fait la perte des Vénitiens moins conſidérable.

(*c*) Les mêmes.

avec de plus grandes forces, qu'ils n'avoient encore fait. Léopold répondit d'abord favorablement, mais enſuite la ſucceſſion au trône d'Eſpagne prête à s'ouvrir, qui l'intéreſſoit fort, le fit changer de vues, & le Comte de Kinski lui fit ſentir, qu'il ſeroit avantageux de faire la paix avec les Turcs, afin de pouvoir agir plus librement quand il ſeroit queſtion de la ſucceſſion d'Eſpagne. Il y avoit quatre ans que le Roi Guillaume III avoit fait offrir au Grand Viſir ſa médiation & celle des Etats Généraux pour la paix, mais juſques-là les Ambaſſadeurs de ces deux Puiſſances n'avoient pas eu de réponſe. Le Comte de Kinski fut chargé d'écrire à Mylord Paget, Ambaſſadeur d'Angleterre à la Porte, pour le prier de ſonder les Turcs ſur la paix. Mylord Paget s'adreſſa au Grand Viſir & lui dit, que le Roi de la Grande Bretagne perſiſtoit encore à offrir ſa médiation, qu'il étoit ſurpris qu'on ne lui eût pas fait de réponſe, & qu'il prioit le Viſir de réparer la négligence de ſes prédéceſſeurs. Cuſſein ou Chuſain, c'étoit le nom du Grand Viſir, jugea qu'il falloit profiter de l'occaſion, & avec le conſentement du Sultan, on tint un Divan, où le Chan des Tartares aſſiſta, & il y fut conclu de travailler à faire la paix. Le Grand Viſir remit à Mylord Paget une lettre pour le Roi Guillaume, dans laquelle il lui feſoit des excuſes du retardement de réponſe, & lui déclaroit que le Grand Seigneur acceptoit ſa médiation & celle des Etats-Généraux. Il lui remit en même tems un écrit qui contenoit les conditions qu'il propoſoit. Cet Ecrit fut envoyé à Londres & de là à Vienne. Les Alliés y trouverent bien des choſes à dire; après bien des écritures de part & d'autre, les Ambaſſadeurs des Puiſſances médiatrices, convinrent avec les Turcs que l'on établiroit pour baſe du Traité, la regle de *l'uti poſſidetis, ita porro poſſideatis*, c'eſt-à-dire que chacune des Puiſſances intéreſſées conſerveroit tout ce qu'elle avoit occupé juſqu'à ce moment ſans reſtriction. On convint auſſi que le Roi de Pologne & le Czar Pierre I, qui s'étoient ligué l'année précédente avec les confédéres, auroient auſſi ſatisfaction, & envoyeroient leurs Plénipotentiaires au Congrès qui ſe tiendroit. On choiſit pour le tenir Carlowitz, bourg ſitué ſur le Danube entre Peterwaradin & Salankemen (*a*).

Section XII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1671 juſqu'à l'an 1699.*

Pendant toutes ces négociations, on ne laiſſa pas que de continuer la guerre. Il ne ſe paſſa rien d'important en Hongrie, où les Turcs ſe tinrent ſur la défenſive. Il y eut un peu plus de chaleur dans les opérations des Vénitiens. Ils venoient de rappeller ſuivant l'uſage, leur Capitaine-Général Alexandre Molino, ſa commiſſion n'étant que pour trois ans. On avoit nommé pour le remplacer Jaques Cornaro, homme d'âge, qui avoit acquis de l'expérience à la guerre, pendant celle de Candie. Ce nouveau Général ſe rendit à Napoli de Romanie, & prit le commandement de la Flotte, forte de vingt galeres, de ſix galéaſſes, de vingt-quatre vaiſſeaux de ligne, de deux brûlots, & de bon nombre de moindres bâtimens. Il fit la revue des troupes, & trouva douze mille hommes de pied, deux mille chevaux, & deux mille Grecs. Il confia la garde de l'Iſthme de Corinthe à François Grimani, Provéditeur de la Morée, à qui il laiſſa trois Régimens d'infanterie Allemande, & onze Compagnies de Milices du pays. On

Opérations navales. 1693.

(*a*) *Gratiani*, L. XXIV. p. 707-712. *Garzoni*, L. XVI. p. 767-774.

SECTION XII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1671 juſqu'à l'an 1699.*

réſolut dans le Conſeil de guerre d'agir principalement ſur mer. Jérôme Delfino, qui s'étoit ſi fort diſtingué en Dalmatie, avoit ſuccedé dans le commandement des vaiſſeaux à Barthelemi Contarini nommé Provéditeur Général des iſles. Le Capitaine-Général détacha Delfino avec les vaiſſeaux & vingt-trois galiotes, pour aller fermer le détroit des Dardanelles. Peu après il ſe porta avec le reſte de la Flotte à Sciro, pour joindre Delfino, ſi l'occaſion ſe préſentoit de combattre l'ennemi. Delfino étant à la hauteur de l'iſle de Stalimene, fut retenu par le calme, & voulant mettre ce retardement à profit, il tenta de s'emparer de cette iſle. Il débarqua des troupes, qui ſe répandirent de tous côtés ſaccageant les Bourgs & les villages, & mettant le feu par tout, ſans que les Turcs, enfermés dans le château, oſaſſent faire le moindre mouvement. Le Capitan Bacha, qui étoit aux Dardanelles avec trente vaiſſeaux & deux brûlots, vit tranquillement les flammes, ſans oſer ſortir. Delfino fit avancer ſes vaiſſeaux juſqu'à l'iſle d'Imbro, pour l'attirer plus efficacement au combat. L'Amiral Turc aiant reçu ordre de ſortir du détroit, prit le parti d'entrer dans le canal de Tenedos, raſant de fort près la côte d'Aſie. Vers ce tems-là le Capitaine-Général joignit Delfino. Celui-ci brûloit d'envie de combattre, ſe poſta à l'embouchure du détroit, & ſes galiotes ſaiſiſſoient tous les bâtimens chargés de proviſions pour Conſtantinople. L'ennemi reſta immobile, & Delfino s'avança avec ſix galeres pour l'attirer au combat. Rien de tout cela ne pût engager le Capitan Bacha à le hazarder. Cornaro profita d'un vent favorable pour entrer dans le canal de Tenedos, mais l'Amiral Turc en ſortit par l'autre embouchure & ſe porta de l'autre côté de l'iſle. Voyant que l'ennemi fuioit, la Flotte de la République reprit ſon poſte à l'embouchure du détroit, & y reſta pendant un mois, ce qui excita de grandes clameurs contre le Capitan Bacha à Conſtantinople, où le prix des denrées hauſſoit conſidérablement. Mezzomorto partagé entre la crainte & la honte, fit divers nouvemens pour faire quitter aux Vénitiens leur poſte, & en même tems s'éloignoit au plus vite pour ne pas combattre. Il penſa être forcé au combat, le 16 d'Août; s'étant approché plus près de la Flotte Vénitienne, le vent ceſſa tout d'un coup, ce qui lui ôtoit le moyen de ſe retirer. Les deux Flottes furent en préſence depuis le matin juſques dans l'après midi, & il ſembloit qu'on n'attendit que le vent pour en venir aux mains. Il ſe leva vers le ſoir, & les Vénitiens ſe diſpoſoient à l'attaque, quand l'Amiral Ottoman prit la fuite vers le détroit, ſi fort en deſordre, que quatre de ſes vaiſſeaux, appréhendant d'être coupés, ſe ſauverent à Tenedos, & la Capitane de Tunis, qui prit la même route, alla s'engager dans des bas fonds, d'où on ne put jamais la tirer.

Combat naval.

Après bien des efforts inutiles pour attirer l'ennemi au combat, la Flotte Vénitienne l'atteignit le 21 de Septembre, à une heure après midi, à la hauteur de l'iſle de Metelin. Delfino avec deux autres vaiſſeaux attaqua l'avant-garde des Turcs, & la mit en deſordre, aiant été ſoutenu par d'autres vaiſſeaux, il pouſſa tellement vers la ligne des ennemis, qu'il ne pouvoit manquer de remporter la victoire, quand un accident imprévu la lui arracha des mains. Un des vaiſſeaux, par la mauvaiſe manœuvre du Pilote, vint donner contre la proue de la Capitane de Delfino, & l'endommagea

Section XII. *Hiſtoire de Veniſe puis l'an 1671 juſqu'à l'an 1699.*

tellement, qu'elle fut obligée de ſe tirer à l'écart; quatre Sultanes ennemies l'environnerent, & pendant deux heures firent un feu terrible ſur elle, & tuerent beaucoup de monde, l'équipage ne pouvoit faire manœuvrer le vaiſſeau, les mâts étant briſés & les voiles déchirées. Delfino lui-même fut bleſſé en divers endroits par les éclats. Cependant il continua à ſe défendre avec tant de vigueur, qu'il donna le tems à un vaiſſeau de l'arriere-garde de venir à ſon ſecours. Le combat fut fort vif de l'autre côté, & les Vénitiens avoient viſiblement l'avantage. La nuit ſurvint, qui finit la bataille ſans que la victoire fût décidée. La galere du Capitaine-Général Cornaro courut grand riſque: aiant perdu une grande partie de ſes agrets, elle n'avoit pu ſuivre, l'Amiral Turc la fit attaquer par quelques Sultanes, les Turcs vinrent même à l'abordage, mais Cornaro fit une ſi vigoureuſe réſiſtance, qu'il les obligea de ſe retirer. Les Vénitiens eurent trois-cens morts & ſix-cens bleſſés. La perte des Turcs fut beaucoup plus conſiderable; d'ailleurs pluſieurs de leurs vaiſſeaux furent tellement deſemparés, qu'ils gagnerent avec beaucoup de peine les ports de Smyrne, de Foſchies & de Scio. Le Capitan Bacha étoit entré dans le détroit. Delfino aiant réparé les dommages qu'il avoit reçus, retourna ſe poſter à l'entrée du détroit, & après y avoir incommodé longtems l'ennemi, la mauvaiſe ſaiſon l'obligea de ſe retirer. Mais avant que de ſe rendre en Morée, il leva de groſſes contributions dans les iſles Turques (*a*), après quoi il ſe rendit à Porto-Porro, où le Capitaine-Général Cornaro étoit déja arrivé avec les galeres. Le retour de la Flotte mit la Morée à couvert d'une attaque dont elle étoit menacée, un nouveau Séraskier de Livadie avoit par ordre du Sultan aſſemblé des troupes pour tenter une entrepriſe ſur l'Iſthme de Corinthe. Il étoit même déja en marche vers Mégare; mais ſur la nouvelle de l'arrivée de la Flotte, il renonça à ſon deſſein (*b*).

Opérations en Dalmatie.

Sebaſtien Mocénigo, Provéditeur Général de Dalmatie entreprit de ſe rendre maître par ſurpriſe de Stolaz. Cette Place eſt dans l'Erzegovine, ſur le bord du Bragova, dans une ſituation fort propre à couvrir les terres que la République avoit conquiſes de ce côté-là. Il y avoit peu de garniſon, & on la gardoit fort négligemment, parcequ'étant au milieu de la Province, les Turcs ne craignoient rien. D'ailleurs un Turc vint offrir au Provéditeur de lui faciliter l'entrée de la place, ce qui fut accepté, en lui promettant une recompenſe, & l'on régla avec lui le tems & la maniere. Mocénigo chargea de l'exécution du projet Nuncovich un des Chefs des Morlaques. Nuncovich ſe mit en marche avec un corps d'élite, vers la fin de Fevrier, il s'avança à la faveur de la nuit & ſe tint caché dans un bois pendant le jour, la nuit ſuivante il ſe préſenta devant Stolaz. Le Traitre ouvrit une porte & deux-cens hommes entrerent dans la place, forcerent la maiſon du Commandant, & y tuerent deux ou trois gardes. L'avidité du pillage entraina les Morlaques, qui ſe répandirent de tous côtés. Les ſoldats de la garniſon, éveillés par le bruit, tirerent ſur les pillards du haut des fenêtres, un ou deux furent tués, ce qui inſpira tant de terreur aux

(*a*) *Gratiani*, p. 712-716. *Garzoni*, p. 774-779.

(*b*) *Gratiani*, p. 716. *Garzoni*, p. 779.

SECTION XII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1671 juſqu'à l'an 1699.*

autres, qu'ils prirent la fuite & ſortirent par la porte, par laquelle ils étoient entrés. Ainſi cette entrepriſe échoua. Mocénigo eut plus de bonheur dans les incurſions qu'il fit faire dans la Boſnie & la Servie. Divers détachemens de Morlaques & des peuples voiſins pénétrerent dans ces deux Provinces, y porterent le fer & le feu, les pillerent & enleverent un butin conſidérable (*a*). Les Commandans Turcs de ces quartiers chercherent à ſe venger, & firent des courſes ſur les terres de la République du côté de Verlicca & de Ciclut; mais ils furent battus. Le Bacha d'Erzegovine tenta auſſi une irruption vers Papava & Trébigné, & il fut fort maltraité dans une rencontre avec les gens du pays. Le Séraskier de ces contrées aſſembla alors quinze mille hommes dans le deſſein d'attaquer le château de Sing & fit tranſporter du canon & des mortiers ſur le bord de la Cettina. Il y avoit ſur le bord oppoſé un petit Fort, gardé par quelques ſoldats pour défendre le paſſage. Le Bacha ordonna à ſes cavaliers de prendre chacun un ſoldat en croupe, de paſſer la riviere un peu plus bas, & d'attaquer le Fort. Ils ne l'emporterent qu'avec peine, ceux qui le gardoient s'étant tous fait tuer en le défendant. Le Bacha aiant fait paſſer alors toute ſon infanterie, fit ravager les environs, vint camper à une portée de canon de Sing & fit dreſſer ſes batteries. Le Provéditeur Général, qui avoit preſſenti ſon deſſein, avoit fait entrer du ſecours dans la place, & aiant aſſemblé à Cliſſa le reſte de ſes troupes, il s'avança pour combattre le Bacha. Celui-ci en eut avis & n'oſa attendre Mocénigo; il décampa promptement repaſſa la riviere, & rompit le pont pour n'être pas pourſuivi (*b*).

Congrès de Carlovitz.

Cependant les Plénipotentiaires des Puiſſances Médiatrices & des Puiſſances belligérantes s'étoient rendus à Carlovitz: le Chevalier Charles Ruzini y étoit de la part de Veniſe. Il s'apperçut bientôt que les Impériaux ne cherchoient qu'à terminer pour eux en particulier, & ne penſoient gueres aux intérêts de la République. Il inſiſta fortement ſur l'obligation où l'on étoit de procurer une égale ſatisfaction à toutes les parties intéreſſées; enfin il demanda aux Miniſtres de l'Empereur, que s'ils convenoient avec les Turcs des conditions qui les regardoient, ils ne remiſſent point les conditions entre les mains des Médiateurs, qu'il n'eût auſſi fait les ſiennes. Ils le promirent. Mais Ruzini, qui s'apperçut de leur empreſſement à conclure, craignit qu'ils ne lui tinſſent pas parole, & écrivit au Sénat l'état des choſes, & demanda de nouvelles inſtructions, pour ſavoir ce qu'il devoit faire, au cas que les Turcs, en voulant mettre des reſtrictions à la regle de *l'uti poſſidetis*, trainaſſent tellement les affaires en longueur, qu'il courût riſque, en demeurant le dernier à conclure, de ſe trouver obligé de le faire à des conditions moins avantageuſes; Sur ces entrefaites les Rois de France & d'Angleterre avec les Etats Généraux des Provinces-Unies avoient fait le premier Traité de partage, de la Monarchie d'Eſpagne, qui devoit naturellement porter l'Empereur à hâter la paix avec les Turcs. Le Sénat crut devoir agir auprès de ce Prince, & chargea François Loredan, Ambaſſadeur de la République à Vienne, de lui repréſenter avec quelle ardeur

(*a*) *Gratiani*, p. 716, 717. *Garzoni*, p. 780, 781.

(*b*) *Gratiani*, p. 717, 718. *Garzoni*, p. 781, 782.

& quelle conſtance les Vénitiens avoient ſoutenu la guerre pendant pluſieurs années, & avec quelle promptitude ils s'étoient portés à traiter de la paix auſſitôt qu'il avoit paru la ſouhaiter, qu'ils le prioient en conſéquence d'agir en fidele allié, vu qu'il paroiſſoit que les Turcs n'agiſſoient pas de bonne foi & ne s'en tenoient pas à la regle de *l'uti poſſidetis*, & de ne pas ſouffrir que ſes Alliés fuſſent léſés dans le Traité. L'Empereur avoit dans ce tems-là la fievre. Le Comte de Kinski lui fit rapport des demandes du Sénat de Veniſe, & il fit répondre à Loredan; que l'Empereur rempliroit avec plaiſir les devoirs d'un fidele Allié; qu'il avoit envoyé ordre à ſes Plénipotentiaires de déclarer à ceux du Sultan, qu'il ne falloit point eſpérer de paix, à moins qu'ils ne s'en tinſſent rigoureuſement à la regle de *l'uti poſſidetis*, poſée pour baſe du Traité, qu'il avoit auſſi ordonné à ſes Plénipotentiaires de ne rien conclure que de concert avec celui de Veniſe. Tandis que cela ſe paſſoit à Vienne, les Miniſtres Impériaux avoient conféré avec ceux de Turquie, & après bien des débats, avoient cédé ſur certains articles, ce qui feſoit eſpérer aux derniers, qu'ils trouveroient la même facilité dans les Miniſtres des autres Puiſſances. Ils eurent enſuite des conférences avec Ruzini, où ils demanderent que les Vénitiens évacuaſſent Lepante & les châteaux de Romelie & de Préveſa. Ruzini n'étoit nullement autoriſé à y conſentir. Cependant il voyoit clairement que les autres Miniſtres étoient à peu près contens, & qu'il couroit riſque de reſter ſeul à conclure avec les Turcs. Il ſe plaignit aux Plénipotentiaires de l'Empereur, & aux Médiateurs; on le paya de belles paroles, & Mylord Paget lui repréſenta, qu'il arrivoit ſouvent, qu'on s'écartoit en traitant, de ce dont on étoit convenu, que les Impériaux, les Polonois & les Moſcovites s'étoient départis de certains articles pour le bien de la paix; qu'il craignoit fort que, ſi Ruzini ne s'accommodoit aux circonſtances, il ne ſe trouvât réduit à traiter ſeul. Les choſes en étoient-là, quand les lettres du Comte de Kinski arriverent. Loredan avoit donné avis à Ruzini de leur teneur; enſorte que ce Miniſtre alla trouver d'abord ceux de l'Empereur, & requit d'eux, que ſi les Turcs vouloient enfraindre la regle de *l'uti poſſidetis*, ils leur déclaraſſent que toute négociation étoit rompue. Mais ils lui répondirent, qu'ils n'avoient d'autre ordre, que de conclure conjointement avec lui, & que ſi les Turcs s'obſtinoient à vouloir quelque reſtriction, de l'exhorter pour le bien commun de céder quelque choſe (*a*).

Ruzini s'apperçut alors ce qu'il devoit attendre d'eux, & donna avis au 1699.
Sénat de l'embarras où il ſe trouvoit, & le riſque qu'il couroit de voir conclure la paix, à l'excluſion de la République. On lui envoya de nouvelles inſtructions, qui l'autoriſoient à céder peu à peu ſur certains articles. Ruzini entra de nouveau en conférence avec les Miniſtres Turcs; il y eut de vives conteſtations & ils ne purent jamais convenir des conditions. Cependant les Miniſtres des autres Puiſſances avoient conclu, & ſignerent la paix ſéparément le 26 de Janvier 1699. Cependant la honte d'abandonner les Vénitiens, qui pendant quinze ans avoient ſi courageuſement fait la guerre par mer & par terre, pour les ſéconder, les obligea à traiter pour

(*a*) *Gratiani*, p. 721-726. *Garzoni*, p. 786-798.

SECTION XII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1671 juſqu'à l'an 1699.*

eux, conjointement avec les Médiateurs, & à régler les conditions de leur accord avec les Turcs, en laiſſant au Sénat trente jours pour les accepter ou de les rejetter, & ils en remirent une copie à Ruzini, qui l'envoya à Veniſe. Les ſentimens furent partagés dans le Sénat. Quelques Sénateurs firent ſentir l'injuſtice de la conduite qu'on tenoit à Carlowitz, & voulurent prouver qu'il y auroit moins de riſque à continuer la guerre, qu'il ne réſulteroit de deshonneur des dures conditions de paix qu'on leur preſcrivoit. Les plus ſages furent d'un avis contraire; tout bien examiné, ils jugerent que les ſuccès obtenus ayant été l'effet du concours des Puiſſances liguées, on s'expoſeroit à tout perdre, ſi l'on ſe déterminoit à continuer la guerre ſéparément. Ils ſoutinrent qu'une paix avec de moindres avantages, méritoit la préférence, n'y aiant aucun lieu d'eſpérer que l'Empereur, qui avoit beſoin de la paix pour d'autres deſſeins, en arrêtât la concluſion pour le ſeul intérêt des Vénitiens. Cet avis l'emporta, le Doge ratifia le Traité, & on le renvoya à Ruzini, qui le fit parvenir aux Médiateurs à Belgrade par ſon Secretaire. Peu de jours après, ils reçurent la ratification du Sultan, qui fut envoyée à Ruzini & il la fit parvenir à Veniſe (*a*). Les Traités conclus avec l'Empereur, les Polonois & les Moſcovites ne ſont pas de notre ſujet; nous nous bornons à celui des Vénitiens.

Traité de Carlowitz.

Ce Traité contenoit les Articles ſuivans. I. Que toute la Morée juſques à l'Iſthme de Corinthe reſteroit à la République, en y comprenant l'iſle d'Egene avec ſa Fortereſſe. II. Que les Vénitiens évacueroient Lépante, & que les châteaux de Romelie & de Prévéſa ſeroient démolis. III. Que la navigation des Golfes d'Egene & de Lépante ſeroit libre aux deux nations, qui s'obligeoient de les défendre contre tous Corſaires. IV. Que l'iſle de Sainte Maure reſteroit en toute ſouveraineté à la République. V. Que les iſles de l'Archipel ſoumiſes au Sultan ſeroient exemptes de tout tribut, à l'égard des Vénitiens, & que le Grand Seigneur n'en exigeroit aucun pour l'iſle de Zante. VI. Que la République conſerveroit en Dalmatie Knin, Sing, & Ciclut avec leurs territoires & dépendances, & que pour prévenir toute conteſtation à l'avenir, les limites ſeroient fixées par une ligne droite, tirée de Knin juſqu'à Verlicca, & prolongée par Duaré & Vergoraz ſur Ciclut, deſorte que toutes les terres & cantons ſitués entre cette ligne & les côtes de la mer ſeroient ſous la domination de la République. Et afin que les Fortereſſes qui devoient reſter aux Vénitiens euſſent un terrein ſuffiſant, on leur aſſigneroit un terrein d'une grande lieue ou d'une heure de chemin, que celui de Knin s'étendroit du côté de la Croatie juſqu'aux confins des Etats de l'Empereur, ſans préjudice aux deux Puiſſances dont les confins ſe terminoient-là. VII. Que les villes de Caſtelnuovo & de Riſano reſteroient aux Vénitiens. VIII. Qu'on envoyeroit de part & d'autre des Commiſſaires pour régler les limites, qui commenceroient leurs conférences au jour de l'Equinoxe (*b*).

Tel fut en ſubſtance le Traité de Carlowitz. Naturellement la République auroit pu aſpirer à de plus grands avantages, ſi l'on s'en étoit tenu à la

(*a*) *Gratiani*, p. 726-735. *Garzoni*, p. 798-813.

(*b*) *Gratiani*, p. 733, 734. *Garzoni*, p. 811, 812. *Ricaut*, p. 290-295.

regle poſée d'abord pour baſe du Traité. Mais les intérêts particuliers de ſes Alliés, & principalement de l'Empereur l'emporterent ſur les égards qu'on devoit à la République. Elle ne laiſſa pas de gagner conſidérablement à ce Traité. La Morée ſeule valoit pour elle le triple de Candie, & ce royaume ajouté à ſes autres poſſeſſions lui donnoit un relief & une puiſſance qu'elle n'avoit pas eus depuis longtems. Si elle avoit pu le conſerver toujours, les ſuites de cette paix auroient été infiniment utiles & glorieuſes (*a*).

Réglement des limites en Dalmatie.

Il reſtoit à régler les limites en Dalmatie, & cette affaire donna plus de peine au Sénat qu'on ne devoit naturellement s'y attendre. Jean Grimani de la part de la République, & Oſman Aga de celle du Grand Seigneur ſe rendirent en Dalmatie au tems marqué, le Comte de Marſigli & Ibrahim ſe trouvoient dans le voiſinage de la part de l'Empereur, & du Sultan pour fixer avec eux les limites de la Croatie, de la Dalmatie & de la Boſnie. On jugea qu'il étoit bon d'avoir quelques troupes pour contenir les peuples des frontieres, au cas qu'ils remuaſſent à l'occaſion du réglement des limites. Le Comte Antoine Coronini, qui commandoit, au nom de l'Empereur, dans le Comté de Liſca, qui fait partie de la Croatie, aſſembla quinze-cens hommes, tant infanterie que cavalerie, ſans donner le moindre ſoupçon. Il s'avança ſecretement vers Zuonigrad, château que Cornaro avoit enlevé aux Turcs, il y avoit onze ans. Le Commandant Vénitien fut ſurpris de ce mouvement, ſans s'attendre néanmoins à aucune hoſtilité. Mais quand il vit le Général Allemand s'approcher, il ſe défia de lui; mais n'oſant avoir recours à la force, il fit tirer trois coups de canon pour ſavoir ſi Coronini venoit en qualité d'ami ou d'ennemi. Le Comte feignit de n'avoir aucun mauvais deſſein, envoya quelques-uns des ſiens, ſous prétexte de parler au Gouverneur; mais ceux-ci furent ſuivis d'autres, qui s'emparerent de la porte de la place, & bientôt, le Commandant fut obligé de céder au nombre & d'abandonner le château à Coronini, qui prétendit qu'il agiſſoit par ordre de l'Empereur. Il n'auroit pas été difficile à Mocénigo de chaſſer les Impériaux, mais il n'oſa l'entreprendre, ſans ordre du Sénat. Celui-ci fut extrémement piqué d'un procedé de cette nature, & en fit faire des plaintes par Loredan, Ambaſſadeur de la République à Vienne. Les Miniſtres de l'Empereur prétendirent que les Vénitiens n'avoient pas été en droit de s'emparer de Zuonigrad, & que cette place devoit appartenir à leur Maître. L'Empereur prit la choſe ſur un ton plus doux, témoigna qu'il n'approuvoit point ce qui c'étoit paſſé, mais en même tems déclara qu'il feroit examiner l'affaire dans ſon Conſeil. On amuſa les Vénitiens, & enfin le Comte de Marſigli déclara à Grimani, qu'il avoit ordre d'aſſurer Zuonigrad à l'Empereur, avec un terrein convenable. Malgré les oppoſitions du Commiſſaire Vénitien, le Comte régla avec Ibrahim la choſe comme il l'entendoit, deſorte que Zuonigrad fut enlevé à la République dont la Cour de Vienne, éluda toutes les ſollicitations (*b*). Le Comte de Marſigli & Ibrahim allerent après cela d'un autre côté pour fixer les limites.

(*a*) *Laugier*, T. XII. p. 228. (*b*) *Gratiani*, p. 738-741. *Garzoni*, p. 820, 821.

SECTION XII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1671 juſqu'à l'an 1699.*

Grimani travailla avec Oſman Aga, & eut bien des chicanes à eſſuier avec ce Commiſſaire Turc. Les lignes de ſéparation entre les deux Etats avoient été déterminées à Carlowitz avec toute la préciſion poſſible, & néanmoins Oſman incidenta longtems ſur les moindres articles. Il prétendit particulierement reſſerrer extrémement le territoire de Caſtelnuovo, & inſiſta ſur la reſtitution de Clobuch. Le Sénat conſentit enfin à ce qu'il demandoit pour finir ces épineuſes diſcuſſions, & terminer le réglement des limites (*a*). Jérôme Delfino eut moins de peine à régler les limites de la Morée. Les châteaux de Prévéſa & de Romelie furent démolis, & Lépante évacuée. Les habitans ſe retirerent, & on leur donna des établiſſemens dans la Morée (*b*).

Soranzo Ambaſſadeur extraordinaire à Conſtantinople.

D'abord après la ſignature du Traité de Carlowitz, le Sénat avoit nommé Laurent Soranzo Ambaſſadeur extraordinaire à Conſtantinople. Il y arriva au mois de Novembre, & fut reçu avec beaucoup de diſtinction. Le Grand Viſir nomma Reis Effendi, Grand Chancelier pour traiter avec lui du renouvellement des anciennes capitulations. Cette négociation rencontra de la part du Commiſſaire Turc bien des difficultés, & ne ſe termina qu'au bout de ſeize mois. Enfin Soranzo obtint que les anciennes capitulations ſeroient inſérées avec les articles dont on étoit convenu à Carlowitz. Les ratifications de la paix furent échangées, & dans l'acte de Muſtapha II, ce Prince jura que la paix ſeroit établie à perpétuité entre l'Empire Ottoman, le Doge & la Seigneurie de Veniſe. Ainſi la grande affaire de la paix fut conſommée, & la liberté du commerce entre les deux Etats entierement rétablie (*c*).

Loi renouvellée à Veniſe.

Les affaires du dehors n'occupoient pas tellement l'attention des Sénateurs, qu'ils ne penſaſſent au maintien des loix dans l'intérieur de l'Etat. On renouvella cette année une ancienne Loi & on lui donna plus d'étendue. Cette Loi excluoit des Magiſtratures ceux qui avoient de proches parens dans le College des Cardinaux, ou des Evêques qui ne réſidoient point dans leur Egliſe. Pour l'intelligence de cette affaire, il faut en développer l'occaſion. En 1690, Victor Amedée II, Duc de Savoye ſe ligua avec l'Empereur & les autres Alliés contre la France. Il emploia pour ménager les conditions du Traité l'Abbé Vincent Grimani, Noble Vénitien. On ſait que Louis XIV fit entrer une armée dans le Piémont. L'Ambaſſadeur de France à Veniſe informa le Sénat des raiſons de cette démarche, & ſe plaignit en même tems de ce que Grimani avoit prêté ſon miniſtere dans une affaire contraire aux intérêts du Roi ſon Maître. Le Sénat fut très-mécontent de ce qu'un de ſes Nobles ſe fût mêlé des affaires d'un Prince étranger, au mépris des loix de ſa patrie. Le Conſeil des Dix cita Grimani à rendre compte de ſa conduite. Il ne comparut point; le Sénat le condamna au banniſſement & ſon nom fut rayé du Livre d'or (*d*). Sept ans après, le Pape Innocent XII aiant fait une promotion de Cardinaux, ſur la nomination des

(*a*) *Gratiani*, p. 741, 742. *Garzoni*, p. 824, 825.
(*b*) *Gratiani*, p. 742. *Garzoni*, p. 825, 826.
(*c*) *Gratiani*, l. c. *Garzoni*, p. 827.
(*d*) *Gratiani*, L. XX. p. 496, 497. *Garzoni*, L. VIII. p. 387, 388.

Section XII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1671 juſqu'à l'an 1699.*

des Couronnes, au mois d'Août 1697, donna le chapeau à l'Abbé Grimani, nommé par l'Empereur, & à George Cornaro nommé par la République. L'Abbé, à qui ſa proſcription avoit cauſé beaucoup de chagrin, ne négligea rien pour faire révoquer l'arrêt porté contre lui. L'Empereur s'intéreſſa en ſa faveur. Le Comte de Mansfelt en parla pluſieurs fois à Ruzini, Ambaſſadeur de la République à Vienne, & lui témoigna qu'elle feroit plaiſir à l'Empereur de faire grace à Grimani. Le Sénat répondit à Ruzini, qui en avoit écrit à Veniſe, qu'il travaillât à faire tomber cette demande. L'Empereur ne ſe rebuta point, en parla lui-même à Ruzini, & enfin écrivit au Sénat pour ſolliciter vivement le rétabliſſement du Cardinal. L'affaire fut portée au Sénat, & les ſentimens furent partagés. Nicolas Michieli parla fortement pour le maintien des loix, & inſiſta ſur les dangereuſes conſéquences de la condeſcendance que l'on exigeoit. Benoit Capello, un des Sages de Terre-Ferme, repréſenta au contraire, qu'il falloit avoir égard aux circonſtances, & ne pas indiſpoſer l'Empereur, dont on avoit beſoin, en traitant de la paix avec les Turcs. Cet avis l'emporta; le Cardinal Grimani fut rétabli par un décret, à la conſidération de l'Empereur (*a*). Après la concluſion de la paix de Carlowitz, le Chevalier François Michieli, ſoit qu'il appréhendât les ſuites de la grace accordée au Cardinal Grimani, ſoit qu'il eût en vue de remedier à d'autres abus, parla vivement dans le Sénat contre la dangereuſe coutume qui s'introduiſoit, que des Vénitiens recherchaſſent de l'emploi dans les Cours étrangeres, ce qui ne pouvoit que refroidir en eux & dans leurs parens l'amour de la patrie. Il ajouta qu'il ſavoit qu'il y avoit d'anciennes loix contre cet abus; qu'il propoſoit que les Sages Grands euſſent à les chercher & à les produire; que ſi elles étoient ſuffiſantes, on prît ſoin de les faire obſerver, ſinon qu'on y ajoutât ce qui ſeroit néceſſaire pour arrêter un abus pernicieux. Au bout de quelques jours, il parut à Michieli, que les Sages-Grands ne feſoient pas la diligence requiſe, il renouvella ſes inſtances, & fit nommer les trois Avogadors en charge avec les trois qui avoient les derniers exercés cette charge pour examiner ce que leurs ancêtres avoient ſtatué ſur le ſujet en queſtion. Sur le rapport qu'ils firent, il y eut bien des débats tant dans le Sénat que dans le Grand Conſeil, & enfin preſque tous les ſuffrages ſe réunirent pour ſtatuer par une Loi, que les parens de tous ceux qui poſſederoient des bénéfices ne ſeroient point admis aux délibérations, où il ſeroit queſtion du Pape; qu'aucun Citadin, dont le grand pere paternel, le frere de celui-ci, le pere, le frere, le fils, le petit-fils, l'oncle ou le neveu, ſeroit Eccléſiaſtique, ne pourroit être Secretaire du Sénat ou du Doge. Qu'aucun Noble Vénitien ne pourroit être Miniſtre d'un Prince étranger, ni impétrer par ſon entremiſe aucun bénéfice du Pape, que ceux qui occuperoient certaines Magiſtratures ne pourroient ni eux, ni leurs parens au premier & au ſecond degré, accepter des bénéfices ou des titres de la main du Pape, qu'un an après être ſortis de charge; que les parens de ceux qui auroient des bénéfices, ne pourroient être créés ni Sages Grands, ni Sages de Terre Ferme, ni Avogadors, ni avoir la ſurintendance des eaux; que ſi quelque Noble

(*a*) *Gratiani*, L. XXIV. p. 719-721. *Garzoni*, L. XVI. p. 784-786.

Vénitien se chargeoit de la part du Pape d'une Ambassade à quelque Cour étrangere, son grand pere paternel, son pere, son oncle, ses fils, ses freres, ses petit-fils, ses neveux seroient exclus des Conseils secrets, non seulement pendant le tems de l'Ambassade mais pendant trois ans après qu'elle seroit finie. Le Pape Innocent XII se plaignit de cette loi au Cardinal Ottoboni & à Nicolas Erizzo, Ambassadeur de la Republique à Rome, mais l'un & l'autre lui représenterent, que l'on n'avoit fait que remettre en vigueur les anciennes loix; qu'elles n'empêchoient point les Vénitiens de se consacrer à l'Eglise, qu'elles obligeoient seulement ceux qui étoient appellés au Gouvernement de la République à se conformer aux loix de leur patrie, & principalement à celles qui servoient à maintenir la liberté. Le Pape s'adoucit & il n'en fut plus parlé (*a*).

SECTION XIII.

La République reste neutre dans la guerre pour la Succession d'Espagne. Elle est attaquée par les Turcs en 1715, *cette guerre est terminée en* 1718 *par le Traité de Passarowitz. Situation peu favorable des Vénitiens. Arrangemens du Sénat. Allarmes du côté des Turcs, qui tiennent la République en inquiétude, & autres événemens jusqu'à l'année* 1750.

SECTION XIII. *Histoire de Venise depuis l'an* 1700 *jusqu'à l'an* 1750.

CHARLES II, Roi d'Espagne étant mort le premier de Novembre de l'année 1700, avoit appellé par son Testament à la couronne d'Espagne Philippe Duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, à l'exclusion de l'Archiduc Charles, fils de l'Empereur Léopold. Cet événement ne pouvoit qu'intéresser toutes les Puissances de l'Europe, parcequ'il étoit aisé de prévoir que la Maison d'Autriche ne souffriroit pas tranquillement de se voir exclue d'une aussi riche succession. Le Sénat de Venise délibéra sur le parti qu'il devoit prendre dans une conjoncture si critique. Il comprit que la neutralité étoit le plus avantageux, pour se donner de la considération dans les deux partis, & pour faire fleurir son commerce, la source de ses richesses. Il prit en même tems les mesures nécessaires pour défendre ses frontieres & les mettre en sureté (*b*).

Les Vénitiens embrassent la neutralité au sujet de la succession d'Espagne. 1700.

Le Doge Silvestre Valier mourut, après avoir gouverné un peu plus de six ans, & il eut pour successeur LOUIS MOCÉNIGO. Immédiatement après son élection, le Sénat envoya des Ingénieurs dans toutes les places de la Lombardie Vénitienne, pour en examiner & réparer les fortifications. Il soudoya des troupes pour mettre par tout des garnisons suffisantes (*c*).

LOUIS MOCÉNIGO, CX. *Doge de Venise.*

Cependant le Duc d'Anjou, sous le nom de Philippe V, étoit passé en Espagne & avoit pris possession de cette monarchie. Il fut reconnu de toutes les Puissances de l'Europe, à la réserve de l'Empereur, qui se préparoit à lui faire la guerre. La République avoit fait complimenter le nou-

Le Sénat persiste dans la neutralité. 1701.

(*a*) Les mêmes. (*b*) *Laugier*, T. XII. p. 241, 242. (*c*) Le même, p. 242.

veau Roi; mais avec cela le Sénat persista à n'embrasser aucun parti. Ce n'est pas qu'il ne fût sollicité des deux côtés, Louis XIV lui envoya le Cardinal d'Estrées, pour le presser de se déclarer en faveur de Philippe V, & l'Empereur Léopold fit agir son Ambassadeur. Mais rien ne fut capable d'ébranler la fermeté du Sénat, qui fit déclarer aux Cours de Vienne, de Versailles & de Madrid, qu'il étoit résolu de demeurer neutre. Les trois Cours reçurent cette déclaration avec une satisfaction apparente. Elles promirent qu'on respecteroit les Etats de la République, & que si la nécessité obligeoit de passer sur ses terres, on observeroit la plus exacte discipline, & qu'on n'y prendroit rien qu'en payant. Ces assurances n'empêcherent pas le Sénat d'assembler une armée de vingt-quatre mille hommes pour faire respecter sa neutralité (*a*). Il ne paroit pas néanmoins que cette précaution servît beaucoup, & la suite des événemens feroit douter du fait.

Section XIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1700 jusqu'à l'an 1750.*

L'Empereur avoit fait marcher une armée de trente mille hommes dans le Trentin, & le Prince Eugene s'y rendit le 20 de Mai. Le lendemain il en fit la revue & tint Conseil de guerre. Il y fut résolu qu'on entreroit dans le Véronois, & qu'on tâcheroit de passer l'Adige, pour pénétrer dans le Milanés par le Bressan. Le Maréchal de Catinat, qui commandoit l'armée des deux Couronnes, avoit ordre de sa Cour de ne point commencer les hostilités, & craignant d'indisposer les Vénitiens, s'il alloit dans le Véronois pour en disputer l'entrée au Prince Eugene, il resta tranquille dans son camp sur la rive Orientale du Lac de Garde. Le Prince prit les mesures nécessaires pour passer les montagnes, & pour entrer sur les terres de la République. Un Historien assure (*b*), que ce Général savoit que les Vénitiens feroient seulement semblant d'en être fâchés, & que le Comte de Berka, Ambassadeur de Vienne à Venise, avoit le consentement tacite du Sénat. Le Prince se contenta d'envoyer un Major de cavalerie au Provéditeur Général Molino, pour lui dire, qu'il seroit obligé de passer avec son armée sur les terres de la République, mais qu'il auroit soin que ses troupes n'y commissent aucun desordre (*c*). Que si elle y consentoit, elle pouvoit lui envoyer tel Commissaire qu'elle jugeroit à-propos. Il en arriva un dans le Veronois, où l'armée étoit entrée le 27 de Mai (*d*). Le Maréchal de Catinat s'avança pour disputer aux Impériaux le passage de l'Adige, car le Duc de Savoye ne l'avoit pas encore joint. Le Prince Eugene surprit & força le poste de Carpi, occupé par les François, & par là se facilita le passage de l'Adige (*e*). Le Maréchal de Catinat passa le Mincio pour éviter le combat, & le 28 de Juillet le Prince passa aussi cette riviere, & par la retraite des François, il se vit maître de tout le pays entre l'Adige & l'Adda, excepté Mantoue, où les ennemis avoient laissé une forte garnison. Nous ne suivrons pas les deux armées dans leurs opérations. Il suffira de dire, que le Maréchal de Catinat fut rappellé, & que la Cour de France lui donna pour successeur le Maréchal de Villeroi, qui lui étoit à tous égards

Le Prince Eugene entre sur les terres de Venise.

(*a*) Le même, p. 245, 246.
(*b*) Vie du Prince Eugene, T. I. p. 314. Edit. de 1750.
(*c*) La même, p. 314, 315.
(*d*) Vie du Prince Eugene par D. C... T. I. p. 84. Ed. de 1743.
(*e*) Vie du P. Eugene T. I. p. 317-324.

SECTION XIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1700 juſqu'à l'an 1750.*

inférieur pour la capacité. Ce nouveau Général étant arrivé à l'armée, le 22 d'Août, fit réſoudre dans le Conſeil de guerre de paſſer l'Oglio, pour attaquer le Prince Eugene, avant qu'il eût reçu les ſecours qu'il attendoit d'Allemagne. Le Prince, averti de ce deſſein, prit le parti de ſe poſter ſi avantageuſement, qu'il n'eût rien à craindre. Il fit marquer un camp aux environs de Chiari petite ville du Breſſan. Et comme il jugea que Chiari lui étoit néceſſaire pour aſſurer la tête de ſon camp, ils y envoya quelque infanterie pour l'occuper. Il y avoit deux-cens hommes Vénitiens, & le Commandant refuſa d'y admettre les Impériaux, ſous prétexte de neutralité. Le Prince Eugene vint lui-même à Chiari, & fit entendre à l'Officier Vénitien, que cette ville n'étant point une place de guerre, il ne devoit pas prétendre qu'on la reſpectât comme telle, il le menaça d'uſer de force pour faire entrer ſes troupes. Le Commandant, voiant qu'il n'étoit pas en état de refuſer le Prince, conſentit à ce qu'il vouloit, moyennant qu'il lui donnât acte du refus qu'il avoit fait de laiſſer entrer les Impériaux, ce que le Prince lui accorda (*a*). Les François paſſerent l'Oglio, & le premier de Septembre attaquerent l'armée Impériale. Ils perdirent beaucoup de monde & furent obligés de faire retraite. Les deux armées reſterent en préſence juſqu'au mois de Novembre, & enfin les François repaſſerent l'Oglio, pour entrer en quartier d'hiver. Le Prince Eugene auroit bien voulu y mettre ſes troupes en deça de l'Adige, mais les Vénitiens ne vouloient pas lui permettre d'hiverner dans le Breſſan, & le ſollicitoient vivement d'en ſortir. Il prit le parti d'entrer dans le Mantouan, & y fit la guerre ſi heureuſement, qu'il s'empara de tout ce pays, & qu'il ne reſta aux ennemis que la Capitale & Goyto.

Les Vénitiens font reſpecter la neutralité du Golfe.

Nous ne parlons des événemens de cette guerre, qu'autant que les Vénitiens y ſont intéreſſés, ainſi nous ne dirons rien de ce qui ſe paſſa en 1702, ſinon que le Sénat trouva moyen de faire reſpecter ſon empire ſur le Golfe. Un des plus beaux privileges de cet empire, c'eſt qu'aucune nation ne peut naviger dans l'intérieur, ſans le conſentement de la République, qui n'y ſouffre point d'autre marine militaire que la ſienne. Les Impériaux en Lombardie manquoient de munitions. On en avoit formé un magaſin dans la ville de Trieſte, qui appartenoit à l'Empereur. On équippa dans ce port pluſieurs bâtimens, que l'on chargea des proviſions néceſſaires, & qui les porterent au Prince Eugene, ſans avoir pris aucunes meſures du côté des Vénitiens. Quelque tems après, une petite Eſcadre Françoiſe, ſortie du port de Naples, entra dans le Golfe pour intercepter les convois des Impériaux. Le Sénat craignit les conſéquences de ces atteintes données à ſes droits; il fit faire les plus fortes repréſentations aux deux Cours, en proteſtant que, ſi on n'y avoit pas égard, il ſe verroit obligé d'emploier la force. Elles furent efficaces, parceque les Impériaux & les François avoient intérêt de ménager les Vénitiens, rélativement aux affaires d'Italie. L'empire du Golfe fut reſpecté, & le commerce de la République ne fut troublé que par les pirateries des Uſcoques (*b*).

(*a*) Vie du P. Eugene, l. c. p. 336, 337. (*b*) *Laugier*, l. c. p. 253-255.

Section XIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1700 juſqu'à l'an 1750.*

Depuis longtems ils avoient ceſſé d'infeſter les mers de Dalmatie. Ils recommencerent leurs brigandages, quand ils virent la guerre allumée dans toute l'Europe. On pourroit peut-être ſoupçonner, qu'ils furent excités par les Gouverneurs de la Dalmatie Impériale, pour donner de l'inquiétude aux Vénitiens, dont on étoit mécontent à cauſe de l'affaire des convois de Trieſte. Quoiqu'il en ſoit le Capitaine du Golfe eut ordre de donner la claſſe aux Uſcoques; il exécuta cette commiſſion avec tant de rigueur, qu'ils furent bientôt hors d'état de troubler la navigation & le commerce (*a*).

Ils reprîment les Uſcoques.

L'année ſuivante fut très-favorable aux deux Couronnes, mais les Vénitiens ſouffrirent beaucoup du paſſage des troupes étrangeres ſur leurs terres. Ils perſiſterent néanmoins toujours dans la neutralité. En 1704 ils prirent quelque ombrage de ce que le Bacha de Boſnie avoit aſſemblé douze mille hommes ſur la frontiere. Les Turcs publioient que c'étoit pour châtier les peuples de Montenegro, qui avoient refuſé de payer le tribut ordinaire au Grand Seigneur. Cependant le Sénat donna les ordres néceſſaires pour mettre ſes places de Dalmatie hors d'inſulte, & il forma une Tontine d'un million de ducats (*b*).

Ils prennent des précautions contre les Turcs. 1704.

Démêlé avec la France.

Cette même année, deux incidens penſerent brouiller la République avec la France. Le Grand Prieur de Vendôme, qui commandoit l'armée des deux Couronnes, détacha le Comte d'Eſtrades avec un Regiment de cavalerie & trois de Dragons, pour aller obſerver les Impériaux du côté de Carpi & de Ponte-Molino. Le Comte trouva qu'on avoit fermé le paſſage avec des barrieres à Sanguineto; & comme on ſe mit en devoir de les ouvrir, la garniſon Vénitienne du château fit une décharge ſur les Troupes Françoiſes, & bleſſa quelques perſonnes. Les François forcerent alors les barrieres & s'emparerent du château. Le Grand Prieur envoya demander ſatisfaction de cette hoſtilité au Général Molino (*c*). Cet incident fut ſuivi d'un autre, qui pouvoit donner lieu à des ſuites ſérieuſes. Le Général Molino permit aux Impériaux, qui s'étoient retirés ſur les frontieres du Trentin, de paſſer ſur les terres de la République pour rentrer dans le Mantouan, où ils pillerent & brûlerent deux villages. Le Grand Prieur uſa de repréſailles ſur quelques paroiſſes des dépendances de la République. Les Vénitiens s'en plaignirent, & on leur répondit, que puiſqu'ils donnoient paſſage aux ennemis des deux Couronnes, pour venir inſulter les Etats de leurs Alliés, ils pouvoient compter de voir piller & brûler dix villages de leur dépendance, pour un que les Impériaux brûleroient dans le Mantouan (*d*). Un langage ſi fier obligea le Sénat de donner au Grand Prieur de France des aſſurances, qu'il ne permettroit pas aux Impériaux de paſſer ſur ſes terres pour retourner en Lombardie. Les Troupes Françoiſes évacuerent alors le château de Sanguineto & quelques autres poſtes des dépendances de la République (*e*).

Traité des Vénitiens

La neutralité des Vénitiens n'empêchoit point, qu'une partie de leurs Etats ne fût ravagée & ruinée par les armées. Vers la fin de l'année 1705

(*a*) Le même, p. 255.
(*b*) *Clef du Cabinet des Princes*, Juillet 1704. p. 51, 52.
(*c*) La même, Août, p. 101.
(*d*) La même, Sept. p. 187, 188.
(*e*) La même, Octob. p. 263, 264.

SECTION XIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1700 juſqu'à l'an 1750.*

ils parurent vouloir prendre une réſolution vigoureuſe, de ne ſouffrir plus que les troupes ni de l'un, ni de l'autre parti priſſent des quartiers d'hiver ſur les terres de leur dépendance. Ce fut dans cette vue, qu'ils firent un Traité avec les Cantons de Berne & de Zurich, par leſquels ces Cantons s'engageoient, ſous certaines conditions, de fournir deux Régimens d'infanterie (*a*).

avec Berne & Zurich. 1705.

Les grands ſuccès des François en Italie, & le ſiege de Turin, par lequel ils prétendoient achever de dépouiller le Duc de Savoye, donnerent de l'ombrage au Sénat de Veniſe, qui commença à craindre que la Maiſon de Bourbon ne donnât la loi à toute l'Italie. On délibéra ſecretement, & l'on agita ſi, dans les circonſtances préſentes, la République ne devoit pas ſe départir de la neutralité. Les plus ſages furent d'avis, que le bien de l'Etat demandoit qu'on arrêtât les progrès des deux Couronnes. Avant que de ſe déclarer, on jugea qu'il convenoit de ſonder les diſpoſitions du Pape, du Grand Duc de Toſcane, du Duc de Parme, & de tous ceux qui avoient à craindre pour leur liberté, étant tous intéreſſés à agir de concert pour la défendre. Les inſinuations des Vénitiens furent par tout reçues favorablement, & déja il ſe préparoit ſourdement une ligue pour aſſurer la liberté de l'Italie, lors que tout d'un coup les affaires changerent de face (*b*).

Meſures qu'ils prennent. 1706.

Le Prince Eugene entre dans Labadia.

La bataille de Ramillies, où le Duc de Marlborough battit les François, & celle de Turin, où le Prince Eugene les mit en déroute & ſauva le Duc de Savoye d'une entiere ruine, firent perdre l'Italie à la France. Pendant que le Prince ſe mettoit en devoir d'aller au ſecours de Turin, en paſſant l'Adige, il arriva un incident où les Vénitiens étoient intéreſſés. Labadia, poſte avantageux dans le Poleſin, avoit été occupé par les François, mais ils s'étoient retirés, ſur les aſſurances que le Sénat avoit données à M. de Vendôme, qu'il y mettroit des troupes, pour empêcher que les Impériaux ne s'en emparaſſent. En effet on y fit entrer garniſon Vénitienne, ſous les ordres du Général de bataille Soardo. Le Prince Eugene donna ordre au Colonel Hoffman de paſſer l'Adige & d'aller occuper Labadia. Hoffman s'y rendit avec un Régiment d'infanterie, accompagné du Comte Jerger avec un détachement de deux-cens chevaux. Le Commandant Vénitien refuſa de leur ouvrir les portes. Le Prince, qui s'y étoit rendu ſur ces entrefaites, lui fit dire que ſa place n'étant qu'une miſérable bicoque, fortifiée par l'ennemi, il ne devoit pas attendre qu'on la reſpectât comme une ville de guerre; que d'ailleurs y aiant reçu les François, il ne comprenoit pas pourquoi il ne vouloit pas accorder le même privilege aux Impériaux. Ces remontrances aiant été inutiles, le Prince fut obligé d'en venir à la force. Il ne le fit, qu'après avoir proteſté contre le Commandant Vénitien, & l'avoir chargé des ſuites de cette affaire, qui pouvoit altérer la bonne intelligence qu'il y avoit eu juſqu'alors entre la République & ſa Majeſté Impériale. Il ordonna en même tems aux Grenadiers de s'avancer & de rompre les portes avec leurs haches, ce qui fut exécuté en un inſtant, & les troupes entrerent dans la ville, malgré les cris & les plaintes du Com-

(*a*) La même, Janvier 1706. p. 27. (*b*) *Laugier*, T. XII. p. 362-364.

mandant Vénitien (*a*). Un Ecrivain du tems dit, que Soardo fut arrêté par ordre du Sénat, parcequ'il s'étoit laiſſé ſurprendre ; & que le Sénat chargea ſon Ambaſſadeur à Vienne de demander ſatisfaction de cette violence & l'évacuation de la place (*b*). Peut-être fit-on du bruit pour empêcher la Cour de France de ſe plaindre.

Si la République ſe trouvoit obligée, par ſon ſyſtême de neutralité, de ſouffrir quelques avanies de la part des Puiſſances belligérantes, elle étoit attentive à maintenir ſa dignité en d'autres choſes. En 1707, les Cardinaux prirent la réſolution de ne rendre aucune viſite aux Miniſtres des Puiſſances étrangeres, que premierement ceux-ci ne les euſſent viſités, au lieu qu'auparavant ces Miniſtres n'étoient tenus que de viſiter le Doyen du ſacré College, & en ſon abſence le Sous-Doyen. Le Sénat de Veniſe, apprenant que ſon Ambaſſadeur à Rome, étoit le premier contre lequel on vouloit exécuter cette réſolution, fit un décret, qui portoit, que ſi les Cardinaux Vénitiens manquoient à ce qu'ils doivent aux Miniſtres de la République, elle s'en prendroit à leurs parens, & les en puniroit de la maniere la plus convenable. Le Sénat fit ſignifier ce décret aux Cardinaux Ottoboni, Rubini & Priolo. Ces Prélats ne manquerent pas de rendre viſite à l'Ambaſſadeur, aimant mieux s'expoſer à la cenſure de leur Congrégation, que de s'attirer & à leurs familles l'indignation de la République (*c*).

Fermeté du Sénat envers les Cardinaux. 1707.

Le Sénat n'eut pas autant de ſatisfaction du Traité conclu à Milan au mois de Mars de cette année, par lequel les François s'engagerent à évacuer toute l'Italie. En conſéquence de ce Traité les Impériaux prirent poſſeſſion du Milanés & du Duché de Mantoue. L'Ambaſſadeur de la République à Vienne proteſta contre l'article du Traité qui regardoit Mantoue, parcequ'au commencement de la négociation avec l'Ambaſſadeur de l'Empereur à Veniſe, on étoit convenu que la garde de la ville de Mantoue ſeroit donnée aux Vénitiens juſqu'à la paix générale, ſans quoi la République auroit pris d'autres meſures. Le Prince Eugene avoit rejetté cette condition, & le Traité avoit été ſigné avant que le Sénat en fût informé. On renvoya l'Ambaſſadeur au Prince, qui de ſon côté répondit, qu'il ne pouvoit rien changer aux conditions d'un Traité ſigné & exécuté, ſans des ordres précis, & que le Sénat pouvoit faire ſolliciter l'expédition de ces ordres, aſſurant que de ſa part il ne ſouhaitoit que de trouver l'occaſion de lui faire plaiſir (*d*). On voit clairement que les Puiſſances qui avoient le deſſus ne ménageoient gueres la République, & qu'elle avoit perdu beaucoup de ſa conſideration.

Il eſt mécontent du Traité de Milan.

C'eſt ce qui parut encore l'année ſuivante, à l'occaſion d'un démêlé qu'elle eut avec la Cour de Londres. Voici le fait. Les Gondoles du Comte de Mancheſter, Ambaſſadeur d'Angleterre à Veniſe, aiant mené pluſieurs de ſes domeſtiques à bord d'un vaiſſeau Anglois, qui avoit mouillé à la rade de Veniſe, on ſe ſervit de ces gondoles pour introduire dans la ville quelques ballots de draps & d'autres marchandiſes, ſans payer les droits.

Différend de la République avec la Cour d'Angleterre. 1708.

(*a*) Vie du P. Eugene, T. II. p. 401, 402.
(*b*) Clef du Cabinet des Princes, 1706. Sept. p. 167, 168.
(*c*) La même, Avril 1707, p. 266. Mai, p. 332.
(*d*) Juin, p. 406, 407.

SECTION XIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1700 juſqu'à l'an 1750.*

Les Douaniers en aiant été avertis, les viſiterent & enleverent les marchandiſes. L'Ambaſſadeur fit des plaintes, tant à Veniſe, qu'à Londres, prétendant qu'on avoit violé le droit des gens, en ne reſpectant pas ſa livrée; que ces ballots aiant été mis dans ces gondoles à l'inſu de ſes domeſtiques, les Douaniers auroient dû s'en plaindre & en demander juſtice à l'Ambaſſadeur, ſeul juge compétent d'une pareille contravention. Le Comte demanda que le Sénat fît châtier ſévérement les Commis, & réparât l'affront fait à ſon caractere. Le Sénat de ſon côté ſoutenoit qu'on n'avoit pu embarquer ces ballots ſans la participation des domeſtiques, puiſqu'ils étoient aſſis deſſus, lorſqu'on les arrêta, qu'ils avoient dit d'abord que ces effets appartenoient à l'Ambaſſadeur, & que les Douaniers aiant ſeulement voulu examiner les plombs & les autres marques de ce qui doit entrer en franchiſe, les domeſtiques avoient avoué que ces ballots n'étoient pas pour l'hotel du Comte de Mancheſter; que ce Miniſtre aiant été averti de cette fraude, au lieu de punir ceux qui ſe ſervoient mal à-propos de ſon nom & de ſon caractere, & d'en faire donner ſatisfaction au Sénat, prétendoit au contraire que c'étoit lui qui étoit léſé. Ce qu'il y eut de ſingulier, c'eſt qu'un Marchand Anglois reclama les draps comme lui appartenant; diſant qu'ils avoient été mis par mégarde & à ſon inſu dans la Gondole de l'Ambaſſadeur, & offrit même d'en payer les droits d'entrée, ſi on les lui reſtituoit. Tout cela n'empêcha point que le Sénat ne ſe vît obligé, non ſeulement de faire reſtituer les marchandiſes, que les domeſtiques de l'Ambaſſadeur feſoient entrer en fraude, mais encore de condamner aux galeres les Commis & les Gardes de la Douane, qui les avoient arrêtées. On ſe flatoit que la Reine Anne ſe contenteroit de la ſentence, & qu'elle auroit la généroſité de faire grace à des malheureux, qui n'avoient fait que leur devoir. Mais au contraire elle envoya ordre au Comte de Mancheſter de demander la prompte exécution de l'arrêt, enſorte qu'onze perſonnes furent miſes à la chaine, après avoir été promenés dans les principales rues de Veniſe, avec des écritaux par devant & par derriere, qui marquoient le ſujet de leur condamnation (*a*).

Froid exceſſif. 1709.

Pendant l'hiver de 1709 le froid fut ſi vif à Veniſe, que toutes les lagunes furent gelées à pluſieurs pouces d'épaiſſeur, ce dont on n'avoit jamais vu d'exemple.

Le Roi de Danemarc à Veniſe.

Cette même année, Frederic IV Roi de Danemarc vint à Veniſe dans le tems du Carnaval, ſous le nom de Comte d'Oldembourg. Le Sénat ne laiſſa pas de lui rendre tous les honneurs qui lui étoient dus. Cependant, comme on ſoupçonnoit que ce voyage cachoit quelque myſtere, le Sénat nomma les Chevaliers Nicolas Erizzo, Jean Delfino, Jean François Moroſini, & Jean-Baptiſte Nani, pour tenir compagnie à ce Prince, & ils ſervoient d'eſpions auprès de lui. Ils examinoient ſes démarches, l'accompagnoient par tout, & obſervoient juſqu'aux étrangers qui entroient au Palais où il étoit logé, ou qui en ſortoient (*b*).

Le

(*a*) La même, Juin 1708, p. 422, 423. Novemb. p. 348-350.

(*b*) La même, Fevrier 1709, p. 106. Mars, p. 188.

Section XIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1700 juſqu'à l'an 1750.*

Le 6 de Mai mourut le Doge Mocénigo, âgé de quatre vingt-trois ans, & le 21 du mois on élut en ſa place Jean Cornaro, d'une illuſtre famille qui avoit déja donné trois Doges à la République. Il fut couronné le 23 dans l'Egliſe de Saint Marc avec les cérémonies accoutumées.

L'année ſuivante, on vit à Veniſe deux exemples très-ſinguliers, l'un d'indulgence & l'autre de ſévérité. Il y avoit quelques années que le Sieur Fontana avoit été condamné à mort par contumace, étant accuſé de crime d'Etat. On avoit gravé ſon crime & ſa condamnation ſur un marbre dans la ſalle du Palais Ducal. Aiant enſuite donné des preuves de ſon innocence, la Quarantie Criminelle rendit un décret par lequel il étoit abſous, & qui ordonnoit d'ôter l'inſcription. Cet exemple d'indulgence eſt d'autant plus remarquable, que la grande maxime des Vénitiens eſt, qu'il vaut mieux faire périr vingt innocens, que d'épargner un coupable. L'exemple de ſévérité paroitra peut-être auſſi ſingulier. Deux marchands Vénitiens, aiant fait mettre à terre quelques ballots de marchandiſes, venus ſur un vaiſſeau du Levant, avant qu'il eut fait ſa quarantaine, le Tribunal de la ſanté les condamna à mort. S'étant ſauvés, on mit mille ducats ſur leur tête, pour ceux qui les livreroient vifs ou morts, & on promit deux mille ducats à ceux qui les tueroient en pays étranger, avec la faculté d'obtenir la liberté d'un bandit, de ceux qui pourroient être dans les priſons de la République (*a*).

Jean Cornaro, CXI. *Doge de Veniſe.*

Exemple d'indulgence & de ſévérité à Veniſe. 1710.

En 1711 le Sénat s'appliqua à remettre en vigueur les loix ſomptuaires; il fit un décret très-ſévere contre le luxe des femmes, par lequel il leur étoit défendu de porter ni diamans, ni perles, ni galons d'or ou d'argent, ni aucune broderie, ordonnant que les femmes des Nobles, de même que les Citadines, ne ſeroient habillées que de noir (*b*). Il paroit par les voyageurs de notre tems, que cette Loi eſt encore en vigueur, & que les Dames Vénitiennes ſont fort gênées par les loix ſomptuaires (*c*).

Loi contre le luxe des femmes. 1711.

Cette même année ſe termina un différend ſurvenu entre la Cour de Rome & la République pour le cérémonial, il y avoit plus de trois ans. Le 15 d'Août 1707, Fête de l'Aſſomption de la Vierge, le Pape ſe rendit à Sainte-Marie Majeure, accompagné des Cardinaux, & où les Miniſtres étrangers avoient été invités, pour aſſiſter à la meſſe ſolemnelle qu'on y célebra. Mocénigo, Ambaſſadeur de Veniſe, ſe trouva à cette cérémonie, & refuſa de donner *la Paix* au Connétable Colonne, qui étoit aſſis auprès de lui, c'eſt-à-dire le baiſer de paix, qui eſt un Cérémonial Romain, inſtitué par le Pape Innocent I, qu'on pratique aux meſſes ſolemnelles, après le *Pax Domini*. Le Connétable regarda ce refus comme un affront, & le Pape s'en trouva offenſé. Ce dernier en fit dreſſer un Procès verbal dans la Sacriſtie, en préſence de deux Cardinaux & de deux Maîtres des Cérémonies, qui eurent ordre d'en charger leurs Régiſtres. La République approuva la conduite de ſon Miniſtre, bien loin de donner au Pape la ſatisfaction qu'il demandoit. La Cour de Rome prit alors la réſolution

Démêlé avec la Cour de Rome.

(*a*) La même, Sept. 1710, p. 182, 183.
(*b*) La même, Mai 1711, p. 314.
(*c*) *La Lande*, Voy. d'Italie, T. VIII. p. 181. Voyage en France, en Italie, & aux iſles de l'Archipel en 1750. T. II. p. 211.

SECTION XIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1700 jusqu'à l'an 1750.*

de ne point inviter l'Ambassadeur de Venise à aucune cérémonie publique. Le Sénat en fut si irrité, que son Ambassadeur eut ordre de partir de Rome sans prendre congé du Pape. On lui dépêcha un courier du Palais, qui le joignit à quelques lieues de Rome, pour l'inviter à venir reprendre les fonctions de son Ambassade, avec promesse qu'on lui donneroit satisfaction. Mocénigo s'arrêta à Spolete, pour y attendre les ordres du Sénat, & prescrivit en même tems les conditions de satisfaction qu'il prétendoit. Mais comme elles n'étoient pas du goût de la Cour de Rome, elles furent rejettées, & l'Ambassadeur continua sa route pour Venise (*a*). Cette affaire traina plus de trois ans, & enfin s'accommoda en 1711, & la République envoya le Chevalier Laurent Thiépolo, en qualité d'Ambassadeur à Rome (*b*).

Violence sévérement punie. 1712.

L'année suivante nous fournit une preuve de la sévérité du Conseil des Dix. Le Noble Jean-Baptiste Venier, prétendant que le Chevalier Nicolas Gabrieli, lui avoit fait quelque injustice dans le tems qu'il étoit Inquisiteur d'Etat, l'insulta sur la Place de Saint Marc, jusqu'à lui arracher l'Etole, qu'il lui jetta au visage, & en même tems tira un stilet, arme sévérement défendue par les loix. Le Conseil des Dix, informé de cette violence, s'assembla, & au bout de quatre jours prononça une sentence, par laquelle Venier étoit dégradé de noblesse & banni à perpétuité, & au cas qu'il ne gardât pas son ban, sa tête étoit mise à prix; ses biens furent confisqués; défense fut faite aux Nobles d'avoir aucun commerce avec lui, même par lettres, sous les plus rigoureuses peines. On ordonna de mettre une inscription au Broglio, pour y rester pendant la vie du criminel, conçue en ces termes; *Jean-Baptiste Venier est banni par le Conseil des Dix pour fautes énormes au préjudice de la liberté publique* (*c*). Il semble qu'il n'y avoit pas de retour à esperer, cependant au bout de deux ans. Venier fit présenter une requête au Conseil des Dix, par laquelle il demandoit grace & l'abolition de la sentence prononcée contre lui; le Conseil entérina sa requête (*d*). Il y a beaucoup d'apparence qu'il y eut dans cette affaire, ou des intrigues, ou des circonstances, qui ont été inconnues à l'Auteur qui nous fournit ces faits.

Les Turcs se préparent à faire la guerre aux Vénitiens. 1714.

La paix conclue à Utrecht en 1713, & celle de Rastadt en 1714 avoient rétabli la tranquillité en Europe. On a vu que les Vénitiens avoient pris peu ou point de part à la guerre qu'on venoit de terminer. Ils se virent à leur tour attaqués dans le tems qu'ils s'y attendoient le moins. Il y avoit déja quelque tems que la Porte Ottomane cherchoit une occasion de leur faire la guerre, dans le dessein de reconquérir la Morée, qu'elle avoit perdue dans la guerre précédente. Elle commença en 1714 à armer par mer & par terre d'une maniere formidable. Ces préparatifs donnerent de l'ombrage aux Puissances, qui étoient dans le cas de pouvoir en être l'objet. Ce qui augmenta les soupçons, c'est que le Capitan Bacha se transporta à Négrepont, pour en réparer & augmenter les fortifications, & qu'on apprit que

(*a*) Clef du Cab. des Princes, Nov. 1707, p. 334. Decemb. p. 405.
(*b*) La même, Octob. 1711. p. 251.
(*c*) La même, Decemb. 1712, p. 400, 401.
(*d*) La même, Juin, 1714, p. 431.

le Bacha de Lépante vouloit rétablir le château de Romelie, contre la foi du Traité de Carlowitz. D'ailleurs le Bacha de Boſnie aſſembla les milices de ſa Province, pour reſſerrer & tenir bloqués les habitans de Monténéro, ſur les confins de la Dalmatie & de l'Albanie (*a*). Le Grand Maître de Malte, ſoupçonna que les Turcs en vouloient à ſon iſle, & cita tous les Commandeurs & les Chevaliers de ſe rendre auprès de lui (*b*).

Bientôt on eut plus de lumieres ſur les deſſeins de la Porte. Le Sénat reçut des lettres du Baile André Memo, par leſquelles il donnoit avis que le Sultan ſe plaignoit, que les Vénitiens avoient fourni des armes & des munitions aux habitans de Monténéro. Qu'il demandoit auſſi que la République reſtituât à la Porte les fonds que le Hoſpodar de Valachie avoit fait paſſer à Veniſe. Enfin qu'il prétendoit, que la République, ſans attendre l'expiration du terme de la Treve, qui avoit précédé la paix de Carlowitz, avoit déclaré la guerre à la Porte, dans un tems où l'on ſavoit que ſe repoſant ſur la foi des Traités, elle étoit ſans défenſe, que cette ſurpriſe facilita aux Vénitiens la conquête de la Morée & de ſes dépendances, dont ſa Hauteſſe demandoit la reſtitution, avec les revenus depuis ce tems-là, à raiſon d'un million de ducats par an (*c*).

Le 8 de Décembre, le Grand Viſir manda le Baile, lui déclara que les armes Ottomanes iroient inceſſamment récouvrer la Morée, & lui donna vingt jours de tems pour vuider les Etats du Grand Seigneur, lui & tous les ſujets de la République. Memo ſe prépara au départ; mais au moment qu'il avoit commencé à faire embarquer ſes équipages, un Aga vint par ordre de la Porte, s'aſſurer de ſa perſonne & des gens de ſa ſuite, & les mit en arrêt dans la maiſon d'un Turc, ſous la garde d'une compagnie de Janiſſaires. Le Grand Viſir lui fit dire, qu'il reſteroit en ôtage, pour répondre des ſujets de la Porte, qui pouvoient ſe trouver dans les pays de la domination Vénitienne (*d*). Les Miniſtres de l'Empereur, de France, d'Angleterre, & de Hollande s'unirent pour demander, au Grand Viſir, que le droit des gens fût reſpecté en la perſonne du Baile. Ces repréſentations firent, que Memo ne fut plus ſi étroitement gardé, & que ſes domeſtiques eurent la liberté d'aller par la ville pour ſes affaires, accompagnés d'un ſoldat de la garde. Le Baile eut auſſi la permiſſion de faire charger ſur les vaiſſeaux de ſa nation une partie de ſes effets, & on les laiſſa faire voile pour l'Italie. On permit auſſi de partir à tous les bâtimens Vénitiens, qui avoient été arrêtés à Smyrne, en Chypre, & dans les autres ports de l'Empire Ottoman, ſur leſquels les Négocians Vénitiens eurent la liberté de s'embarquer avec leurs effets (*e*) cela n'empêcha pas que Memo ne fût enſuite transféré au château des Dardanelles, avec un de ſes pages, un valet de Chambre, un Laquais & un Cuiſinier (*f*). Tous ſes autres domeſtiques furent mis aux ſept Tours. Nous ajouterons, que dans la ſuite, par les bons offices de M. Des Alleurs, Ambaſſadeur de France à la Porte,

Ils la déclarent.

(*a*) *Laugier*, l. c. p. 283.
(*b*) Le même, p. 284. Clef du Cab. Janvier 1715, p. 58, 59.
(*c*) La même, Fevrier, p. 93, 96.
(*d*) *Laugier*, l. c. p. 284, 285. Clef du Cabinet &c. Mars 1715, p. 191.
(*e*) La même, Mai, p. 349, 350.
(*f*) La même, Juillet, p. 43.

SECTION XIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1700 juſqu'à l'an 1750.*

le Baile fut mis en liberté, & ſes domeſtiques relâchés; que tous ſes équipages furent embarqués ſur un vaiſſeau François, qui les conduiſit à Veniſe (*a*).

La déclaration de guerre publiée à Conſtantinople, mit la République dans la néceſſité de ſe mettre en état de défenſe. Elle ſe hâta de lever des troupes & arma des vaiſſeaux; elle envoya pluſieurs convois en Morée, pour augmenter les garniſons des places. Elle fit partir pour Vienne les Chevaliers Zane & Michel Moroſini, en qualité d'Ambaſſadeurs extraordinaires, & Jean Delfino pour la Pologne. Elle fit ſolliciter l'Angleterre & la Hollande de lui donner du ſecours. Le Pape Clément XI envoya des brefs, fit publier une eſpece de Jubilé en Italie, & accorda au Sénat une Décime extraordinaire ſur le Clergé Vénitien (*b*). Toutes les démarches auprès des autres Puiſſances eurent en ce tems-là peu de ſuccès.

Meſures des Vénitiens pour leur défenſe. 1715.

L'Empereur ſe contenta de faire offrir par le Sieur Fleiſchmann, ſon Réſident à la Porte, ſa médiation, pour prévenir l'exécution de la déclaration de guerre contre les Vénitiens, mais le Grand Viſir la rejetta avec fierté. Le Réſident lui déclara, que ſi la Porte feſoit la guerre aux Vénitiens, S. M. I. ne pourroit ſe diſpenſer comme garante du Traité de Carlowitz, de donner du ſecours à la République. Le Viſir ſe contenta de lui répondre, que le Sultan avoit de juſtes ſujets de ſe plaindre des Vénitiens, dont il avoit réſolu de tirer vengeance: que ſa Hauteſſe n'avoit rien à démêler avec l'Empereur d'Occident; mais que s'il étoit las de vivre en bonne intelligence avec la Porte; il étoit le maître de prendre tel parti qu'il voudroit, & qu'en attendant ſa Hauteſſe ſe précautionneroit à tout événement (*c*). En effet le Grand Seigneur fit filer des troupes en Hongrie, & ordonna qu'on travaillât à mettre les principales places en état de défenſe.

L'Empereur offre inutilement ſa médiation.

Hoſtilités en Dalmatie.

Les hoſtilités commencerent en Dalmatie. Le corps d'armée que les Turcs y avoient forma le ſiege de Sing; après avoir ruiné une partie des fortifications par le feu de leur artillerie, les ennemis donnerent un aſſaut, qui dura pluſieurs heures, mais les aſſiegés, ſous le commandement du Provéditeur George Balbi, ſe défendirent ſi vaillamment qu'ils repouſſerent les infideles, & les obligerent de lever le ſiege avec une perte conſidérable (*d*). Les Gouverneurs Vénitiens firent alors agir les Morlaques, qui ſe jetterent dans les Provinces voiſines, où ils mirent tout à feu & à ſang. Les Milices de Zara & de Verlicca ſe ſaiſirent de pluſieurs poſtes avancés, juſques aux montagnes de Prolok, & firent un ſi horrible dégat ſur les terres qui avoiſinoient les frontieres des Vénitiens, qu'il n'y eut plus de ſubſiſtance à eſpérer pour l'ennemi. Les habitans de ces contrées malheureuſes, la plupart Chretiens, ſe réfugierent en foule ſur les terres de la République, & la déſertion devenoit ſi générale, que les Bachas des Provinces voiſines pour en arrêter les progrès, enleverent les femmes & les enfans de tous ceux qui n'avoient pas eu le tems de ſe ſauver (*e*).

(*a*) La même, Octob. p. 279. Janvier, 1716, p. 43.
(*b*) La même, Avril 1715, p. 271.
(*c*) La même, Mai, p. 349. Vie du P. Eugene, T. V. p. 5. *Laugier*, p. 285, 286.
(*d*) Clef du Cabinet, Novemb. 1715, p. 349.
(*e*) *Laugier*, l. c. p. 287, 288.

Cependant Jérôme Delfino, Provéditeur-Général de la Morée, parcouroit les places de ſon département, & n'aiant pas encore reçu les ſecours néceſſaires, il prenoit toutes les meſures poſſibles contre le danger qui le menaçoit. Il apprit qu'on attendoit dans peu ſix mille Janiſſaires à Thebes, & que les Turcs regardoient la conquête de la Morée, comme une affaire de peu de jours, à cauſe du peu de troupes que les Vénitiens avoient dans ce royaume, & du deſir que les Grecs du pays avoient de changer de domination, par animoſité contre les Latins. Delfino tint à Napoli de Romanie un Conſeil de guerre avec les principaux Officiers, & on réſolut, qu'en attendant les ſecours de Veniſe, on repartiroit dans les places les huit mille hommes qu'on avoit pour toute reſſource; que les vaiſſaux & les galeres ſe tiendroient dans la partie méridionale, pour entretenir la communication avec le Golfe; qu'à l'approche des ennemis, on retireroit les garniſons & les habitans de Miſiſtra, Calamata, Calawica, Gaſtani, Arcadie, Patras, & qu'on ſe borneroit à défendre Corinthe, Napoli de Romanie, Malvaſie, Modon, le château de Morée, & les Forts de Chielafa & de Zarmata. Le Provéditeur n'avoit que huit vaiſſeaux & onze galeres mal équippées, mais il comptoit ſur l'armement qu'on préparoit à Veniſe & ſur les promeſſes du Sénat (*a*).

Embarras du Gouverneur de la Morée.

En effet on lui envoya des ſecours à diverſes repriſes, & on le déclara Capitaine-Général. Il ſe trouva avoir vingt-deux vaiſſeaux de ligne, deux galéaſſes, quinze galeres, avec un bon nombre de galiotes & de bâtimens de tranſport; à quoi il faut ajouter ſix galeres de Malte, quatre du Pape & deux de Toſcane. Delfino renforça les garniſons de toutes les places, & entra avec ſa flotte dans le port de Climino, pour être à portée d'augmenter la défenſe par tout ſuivant le beſoin (*b*).

Forces des Venitiens.

La Flotte Ottomane étoit commandée par Dianun-Cogia, l'un des plus grands hommes de mer qu'aient eu les Turcs. Cet Amiral, après avoir relâché à Négrepont, ſe préſenta le 5 de Juin devant l'iſle de Tine. Il débarqua ſans beaucoup d'oppoſition ſes troupes, qui marcherent d'abord contre le château, que Dianun-Cogia fit ſommer, en lui offrant une capitulation honorable. Ce château étoit aſſez fort par ſa ſituation ſur un rocher près du rivage, expoſé aux vents les plus dangereux. La garniſon étoit ſuffiſante, & les Inſulaires, réfugiés en foule dans le château, ne demandoient qu'à défendre leur liberté; mais ils ne purent jamais déterminer Bernard Balbi à réſiſter. Il jugea fauſſement que la place ne pourroit ſoutenir l'effort des grandes forces de l'ennemi, au lieu de tâcher de gagner du tems pour l'arrivée du ſecours. Il capitula donc à la premiere ſommation, obtint tous les honneurs de la guerre & crut avoir fait un coup d'habile homme. La République perdit par la faute de ce Commandant une iſle, qu'elle poſſédoit depuis pluſieurs ſiecles, & un de ſes plus forts avant-murs. Le Capitan Bacha fit démanteler la place ſur le champ, & pour ôter aux habitans toute eſpérance de rentrer ſous l'obéiſſance des Vénitiens, il fit tranſporter deux-cens familles ſur les côtes d'Afrique. La lâcheté de

L'iſle de Tine ſe rend aux Turcs.

(*a*) Le même, p. 288-290.

(*b*) Le même, p. 291. Voy. la Clef du Cabin. Nov. 1715, p. 354.

SECTION XIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1700 juſqu'à l'an 1750.*

Balbi ne demeura pas impunie, parcequ'elle étoit d'un dangereux exemple. Le Sénat le rappella à Veniſe & le condamna à une priſon perpétuelle (*a*).

Priſe de Corinthe.

Le Grand Viſir entra dans l'Iſthme de Corinthe le 20 de Juin, & ſembla menacer tout à la fois Corinthe, Napoli de Romanie, & le château de Morée. Le Provéditeur-Général Alexandre Bono envoya à ces trois places tous les ſecours qu'il pouvoit, & qu'il recevoit ſucceſſivement de Veniſe en petite quantité. Le Grand Viſir entreprit en perſonne le ſiege de Corinthe, dont le Gouverneur Jaques Minotto paroiſſoit réſolu de ſe bien défendre. Les Turcs dreſſerent une batterie contre la porte principale, & ils y eurent bientôt fait breche. Ils y jetterent outre cela tant de bombes, qu'en peu de jours cette partie du rempart fut ruinée. Le Gouverneur voyant la place en danger d'être emportée d'aſſaut, arbora le drapeau blanc, & capitula au bout de cinq jours de tranchée ouverte. Au moment qu'on exécutoit les articles de la capitulation, le feu prit à un baril de poudre dans le palais du Gouverneur, où l'on étoit convenu que la garniſon dépoſeroit les armes. Les Janiſſaires prirent cet accident pour une trahiſon. Ils mirent le ſabre à la main, fondirent ſur les ſoldats & ſur les habitans, dont ils firent un horrible carnage. Le peu qui en reſta fut embarqué ſur les vaiſſeaux du Capitan Bacha, qui conduiſit ces malheureux devant Napoli de Romanie, & leur fit couper la tête ſous les murs de cette ville, pour intimider ceux qui la défendoient. L'avarice d'un Janiſſaire ſauva la vie à Minotto, qui fut transféré en Natolie, où il obtint la liberté en payant une groſſe rançon. La garniſon d'Égene ſe rendit ſur la premiere ſommation & fut tranſportée à Malvaſie (*b*).

Embarras de Delfino.

Pendant que le Grand Viſir agiſſoit en Morée, le Bacha de Candie tenoit bloquées Suda & Spinalonga, les deux ſeules places de l'iſle qui reſtoient aux Vénitiens. Louis Magno qui commandoit dans la premiere, & François Juſtiniani qui défendoit la ſeconde, demanderent au Capitaine-Général des ſecours d'hommes & de munitions, en l'aſſurant qu'ils ſauveroient ces deux places, ou qu'il en couteroit cher à l'ennemi. Delfino n'étoit pas en état de fournir les ſecours qu'on lui demandoit, & il ne pouvoit s'ouvrir un paſſage au travers des vaiſſeaux ennemis, qui étoient en nombre ſupérieur, d'ailleurs les auxiliaires d'Italie refuſoient de s'expoſer au ſort d'une bataille (*c*).

Le Capitaine-Général apprit que le Grand Viſir feſoit courir dans la Morée des commandemens du Grand Seigneur, qui invitoit les peuples à ſe ſoumettre à leur ancien Souverain, menaçant de la mort tous ceux qui entreprendroient de lui réſiſter. Comme la crainte ou l'amour du changement ébranloit la fidelité des habitans, & qu'il y avoit apparence que la défection deviendroit générale, Delfino réſolut de leur ôter au moins les moyens de ſervir l'ennemi. Il envoya un corps nombreux de Dalmates & d'Albanois, avec ordre de brûler toutes les récoltes, & de ne rien laiſſer dont l'ennemi pût profiter. Ils exécuterent fidelement leur commiſſion, & dévaſterent le pays à plus de dix lieues (*d*).

(*a*) *Laugier*, l. c. p. 292, 293.
(*b*) Le même, p. 293, 294.
(*c*) Le même, p. 294, 295.
(*d*) Le même, p. 296.

Section XIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1700 jusqu'à l'an 1750.*

Le Grand Visir marcha à Napoli de Romanie, & investit cette Capitale au mois de Juillet. Le Sénat n'avoit rien épargné pour fortifier bien cette place; mais les travaux ne venoient que d'être finis, & en beaucoup d'endroits l'ouvrage n'avoit pas encore acquis toute sa solidité. D'ailleurs la ville étoit abondamment pouvue de munitions, & d'une artillerie nombreuse. Le Grand Visir fit ouvrir la tranchée en face des deux principaux bastions & élever des batteries contre leurs deux angles saillans. Les Turcs attaquerent une redoute qui étoit en avant & l'emporterent après quelques assauts. Une mine, qu'ils firent jouer, renversa la contrescarpe vis-à-vis de la porte de Terre-ferme. Les Janissaires accoururent pour s'emparer de cette porte, mais les assiegés se défendirent si bien, qu'après un sanglant combat l'avantage leur resta. Les Turcs s'apperçurent que du côté de la mer le rempart étoit mal gardé. Ils y firent passer de nuit deux compagnies de Janissaires, qui traverserent le fossé aiant de l'eau jusqu'au col, escaladerent le mur sans obstacle, descendirent dans l'intérieur de la place, firent sauter la porte & introduisirent plusieurs bataillons envoyés pour les soutenir. Le Provéditeur-Général Bono, qui s'étoit renfermé dans la place, la voiant surprise, se sauva avec une partie de la garnison dans le vieux château, ordonna à la ville d'arborer le drapeau blanc, & défendit de tirer du château. Mais les Turcs n'eurent aucun égard à ces marques de soumission, massacrerent tout sans exception, & n'épargnerent que les femmes & les enfans. Le Provéditeur Général fut obligé de se rendre prisonnier de guerre avec tous ceux qui l'avoient suivi dans le château (*a*).

Napoli de Romanie assiégée & prise.

Le Capitaine-Général avoit alors toutes ses forces réunies près de l'isle de Sapienza. Quand il apprit le triste sort de la Capitale, il s'efforça de venger cet affront, en cherchant le Capitan Bacha pour le combattre. Il laissa une forte garnison dans Modon, & se porta sur la flotte Ottomane, qui croisoit entre le canal de Vatica & le Cap de Matapan. Mais le Capitan Bacha n'eut garde de hazarder une bataille dans des circonstances, où il ne pouvoit en retirer aucun avantage; il manœuvra de maniere à fatiguer seulement Delfino (*b*).

Le Capitan Bacha évite le combat.

Pendant cette inutile tentative le Grand Visir s'approcha de Modon, & envoya un détachement de son armée pour faire le siege du Château de Morée, qui ne fit qu'une foible résistance. Pierre Marcello, qui y commandoit, capitula & obtint les honneurs de la guerre, après cinq jours de tranchée ouverte. Les Janissaires violerent la capitulation; dans l'intervalle de la signature des articles à leur exécution, ils entrerent tumultuairement dans la place, firent main basse sur les soldats & sur les habitans, & auroient tout massacré, si le Seraskier qui les commandoit, n'eût accouru pour faire cesser le désordre (*c*). La garnison de Modon montra d'abord quelque courage, mais bientôt se laissa intimider par les menaces du Grand Visir. Les soldats quitterent leurs armes, & malgré les ordres, les représentations & les prieres de leurs Officiers, ils refuserent de se défendre. Marc Venier, qui commandoit dans la place, & Vincent Pasta, Provédi-

Prise du Château de Morée & de Modon.

(*a*) Le même, p. 297, 298.
(*b*) Le même, p. 298, 299.
(*c*) Le même, p. 299.

SECTION XIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1700 juſqu'à l'an 1750.*

teur-Général du royaume, furent forcés d'arborer le drapeau blanc. Pendant la ſuſpenſion d'armes pour régler les articles de la Capitulation, preſque tous les ſoldats s'enfuirent par la porte du Mole, & ſe réfugierent ſur les galiotes que le Capitan Bacha avoit fait avancer pour les recevoir. Paſta, Venier & les autres Officiers, effrayés de cette déſertion, prirent le parti de ſe rendre eux-mêmes au Capitan Bacha, qui paſſoit pour avoir plus d'humanité que le Grand Viſir. A peine furent-ils à bord des galeres, que le Grand Viſir envoya ordre à Dianun-Cogia de les faire tous tranſporter à ſon quartier général. Le Capitan Bacha obéit, après avoir tiré parole qu'ils auroient la vie ſauve. Lorſqu'ils furent arrivés au camp, le Grand Viſir demanda fierement au Provéditeur Paſta, pourquoi il ne s'étoit pas rendu à la premiere ſommation ? Paſta lui répondit d'un air courageux: „ J'ai fait mon devoir. J'aurois trahi la confiance du Sénat, en cédant lâ„ chement à vos menaces; & ſi mes ſoldats m'avoient obéi, vous n'auriez „ jamais eu Modon". Le Grand Viſir le ſomma de lui donner un détail exact des magaſins de la place, au moment qu'il avoit été queſtion de la rendre, pour être aſſuré qu'il n'en avoit été rien ſouſtrait. Le Provéditeur refuſa hardiment de ſatisfaire à cette curioſité du Viſir, qui de colere le fit mettre aux fers. Paſta reçut tranquillement des chaines honorables, en diſant que ni l'eſclavage, ni la crainte de la mort, n'obtiendroient jamais de lui une déclaration, qu'on n'étoit pas en droit d'exiger. Il reprocha au Viſir l'indignité du traitement qu'il feſoit à des gens d'honneur, qu'il devoit reſpecter & plaindre. Sa fermeté étonna les Turcs; le Viſir eut honte, & le renvoya avec tous ſes compagnons au Capitan Bacha, qui ſe fit un devoir d'adoucir leur captivité, par reconnoiſſance du bon traitement qu'il avoit reçu de Paſta, dans le tems qu'il étoit eſclave ſur les galeres de Veniſe (*a*).

Reddition de Malvaſie.

Malvaſie eut bientôt le même ſort que les autres Places. Celle-ci forte par ſa ſituation, pourvue abondamment de munitions de guerre & de bouche, avoit une garniſon nombreuſe, & pouvoit arrêter longtems les Turcs. Mais à peine le Capitan Bacha ſe fut-il préſenté, que Frederic Badouer, qui y commandoit, demanda vingt jours, au bout deſquels il promettoit de ſe rendre, s'il n'étoit pas ſecouru. L'ennemi rendit le ſecours impoſſible, en tenant toute ſa flotte réunie dans la rade de Malvaſie. Le Capitaine-Général Delfino, avec des forces inférieures, n'oſa hazarder le combat, & au bout de vingt jours la place fut rendue ſans coup férir. La lâcheté de Badouer révolta tout le monde. Il fut arrêté par ordre du Sénat, transféré à Veniſe & condamné à une priſon perpétuelle (*b*).

Progrès des Turcs.

Non contens d'avoir conquis toute la Morée, les Turcs ſe diſpoſoient à s'emparer des iſles adjacentes. Ils en vouloient particulierement à celle de Sainte-Maure, & le Seraskier Cara-Muſtapha avoit déja reçu ordre de ſe tenir prêt pour y paſſer avec trente mille hommes. Delfino informé de ce deſſein jetta dans cette iſle une partie des renforts qu'il venoit de recevoir de Veniſe. Il viſita & fit réparer à la hâte les fortifications des châteaux, & y mit l'artillerie & les munitions néceſſaires. Mais enſuite il fit réflexion que

(*a*) Le même, p. 302-304. (*b*) Le même, p. 304, 305.

Section XIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1700 juſqu'à l'an 1750.*

que cette iſle n'étoit pas en état de réſiſter longtems; deſorte qu'il ſe détermina à en faire ſauter les fortifications, embarqua les garniſons, l'artillerie & les munitions, avec ceux des habitans qui voulurent ſe retirer, & abandonna l'iſle. On ne peut s'empêcher d'être frappé du peu de courage qu'on remarque dans les chefs & les ſoldats de la République. On n'apperçoit plus aucune trace de cet eſprit qui avoit animé autrefois les Vénitiens dans les circonſtances les plus fâcheuſes. Par tout ils cedent lâchement, & eur Capitaine-Général n'oſe rien tenter ſemble-t-il pour arrêter le torrent. Ce qui augmente l'étonnement, c'eſt qu'on ne voit point que le Sénat ait fait de ſon côté ces grands & nobles efforts, dont on trouve des exemples dans les tems qui avoient précédé. Ce fut dans la ſeule iſle de Candie, qu'on vit encore des reſtes de l'ancienne valeur. Les Commandans de Suda & de Spinalonga firent une longue & belle défenſe, mais enfin, denués de ſecours, ils furent obligés de capituler au commencement de Novembre (*a*).

André Piſani élu Capitaine-Général. 1716.

On imputa au Capitaine-Général Delfino les pertes qu'on avoit faites; on prétendit même que c'étoit de ſon chef & ſans ordre du Sénat qu'il avoit fait raſer la Fortereſſe de Sainte Maure. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'on procéda à l'élection d'un nouveau Capitaine-Général, & le choix tomba ſur François Grimani (*b*). Mais étant tombé malade, il demanda d'être déchargé du commandement de la Flotte. Les ſuffrages tomberent enſuite ſur ----- Moroſini, qui trouva moyen auſſi de ſe diſpenſer d'accepter le Généralat. Enfin le 13 de Janvier 1716, on élut André Piſani, Général des iſles (*c*).

Négociation avec l'Empereur.

La République feſoit agir Pierre Grimani, ſon Ambaſſadeur à la Cour de Vienne, & ſollicitoit l'Empereur Charles VI de déclarer la guerre aux Turcs & de faire une diverſion du côté de la Hongrie. Ce Prince, qui craignoit pour ſes Etats d'Italie, que l'Eſpagne gouvernée par Alberoni ſembloit menacer, entra en négociation, & le Traité fut conclu. L'Empereur s'engagea d'envoyer une armée en Hongrie aux ordres du Prince Eugene, & la République prit ſur ſoi la garantie des Etats de Charles VI en Italie. Un Hiſtorien de notre tems (*d*) prétend, que le Prince Eugene contribua beaucoup à déterminer l'Empereur à déclarer la guerre aux Turcs. Quoiqu'il en ſoit l'Empereur fit faire les préparatifs néceſſaires pour attaquer les Infideles.

Deſſeins des Turcs & meſures que prend le Sénat.

On travailloit cependant à Veniſe à pouſſer la guerre. La République engagea à ſon ſervice, le Comte de Schulembourg, Saxon de naiſſance, & un des meilleurs Officiers généraux d'Allemagne, en qualité de Général des troupes de terre. On ſavoit à Veniſe que les Turcs en vouloient à l'iſle de Corfou; qu'ils avoient trouvé moyen de faire reconnoitre juſques dans les plus petits détails, le fort & le foible de ſes défenſes; qu'ils feſoient réparer les chemins de Lariſſe à Tricala & à Janina, dont ils vouloient faire leur place d'armes pour cette expédition, & que le Grand Viſir y viendroit

(*a*) Le même, p. 306. Clef du Cabin. Fevr. 1716, p. 120.
(*b*) Clef du Cabin. Janvier 1716. p. 42.
(*c*) La même, Mars, p. 188.
(*d*) Vie du P. Eugene, T. V. p. 13-15.

SECTION XIII. *Histoire de Veniſe depuis l'an 1700 juſqu'à l'an 1750.*

en perſonne. Ces avis firent hâter les levées de ſoldats, les armemens de vaiſſeaux, & les meſures priſes pour perfectionner les fortifications de Corfou. Le Général Schulembourg voulut être inſtruit par lui-même de l'état & des forces de l'iſle; il s'embarqua le 2 de Fevrier, accompagné de pluſieurs Officiers expérimentés, pour l'aller viſiter, avec les places & les magaſins qui en dépendoient. Il trouva en arrivant les ſoldats, les Chiourmes & les Inſulaires occupés à travailler aux ouvrages ordonnés. Ils furent achevés ſous ſa direction & ſous celle de Piſani, à qui Delfino remit le commandement de la Flotte le 20 de Mars, en lui ſouhaitant plus de ſuccès qu'il n'en avoit eu; ajoutant qu'il auroit pu être plus heureux, ſi on lui eût fourni les vaiſſeaux, les hommes & les autres choſes néceſſaires, pour faire tête à des forces auſſi formidables, que celles dont les Turcs avoient inondé des Provinces preſque ſans défenſe; que s'il n'avoit pu défendre tant de fortes places mal pourvues, il avoit eu au moins le bonheur de ſauver la flotte de la République (*a*).

Ligue en faveur des Vénitiens.

Auſſitôt que la ligue entre l'Empereur & les Vénitiens fut publique, le Pape y adhéra, & promit la jonction de ſes galeres & de celles de Malte. Tous les Princes d'Italie concoururent au ſecours de la République, & la Cour de Madrid même s'engagea à joindre ſes forces maritimes à celles des auxiliaires pour ſauver Corfou. C'étoit un trait de politique d'Alberoni, qui ménageoit le Pape pour obtenir le Cardinalat (*b*).

Arrivée de la Flotte Turque devant Corfou.

La flotte Ottomane ſortit de bonne heure des Dardanelles, & s'avança à la hauteur du Cap de Matapan, tandis que celle de Veniſe mouilloit encore près de Zante. On remit au Capitaine-Général Piſani une lettre, adreſſée par le Capitan Bacha aux Sindics de la Colonie de Zante, dans laquelle il invitoit les Inſulaires de ſe ſoumettre au Grand Seigneur, offrant d'interpoſer ſa médiation pour la conſervation de leurs privileges, & les menaçant de punir ſévérement leur refus. Le véritable but de cette lettre étoit de donner le change à Piſani, & pour le tromper encore mieux, Dianun-Cogia s'éloigna tout-à-coup, feignant de faire voile vers les côtes d'Afrique. Il reparut ſubitement à la hauteur d'Otrante & paſſa rapidement à la Vallone, où il devoit ſe pourvoir de beaucoup de choſes. Le 5 de Juillet, il entra avec ſa flotte dans le canal de Corfou. L'épouvante fut générale parmi les Grecs de l'iſle, qui s'empreſſerent à cacher leurs meilleurs effets & à ſe mettre eux-mêmes en ſureté. Leur terreur augmenta lorſqu'ils virent Piſani, qui s'étoit rapproché d'eux, regagner le large. Son deſſein en ſe retirant étoit de hâter la jonction de tous les vaiſſeaux, qui devoient renforcer ſa flotte, & de protéger les convois qui étoient partis de Veniſe (*c*).

Combat naval.

Le Provéditeur Cornaro apprit à Otrante, que la flotte ennemie étoit dans le canal de Corfou. Il mit à la voile avec l'eſcadre qu'il commandoit, réſolu d'aller combattre la Flotte Ottomane. Le Capitan Bacha avoit laiſſé ſes ſultanes & ſes galeres mouillées à deux milles de la place, & il étoit

(*a*) *Laugier*, p. 308, 309. Clef du Cabin. Janvier 1716, p. 43. Avril, p. 273. Juin, p. 408.

(*b*) *Laugier*, p. 309. Clef du Cabin, Août 1716, p. 124, 125.

(*c*) *Laugier*, p. 311, 312.

allé à terre afin de prendre les meſures néceſſaires pour le tranſport des troupes de débarquement. Averti de l'approche de Cornaro, il ſe rembarqua promptement & ſe mit en ordre de bataille. L'Eſcadre Vénitienne entra à pleines voiles dans le canal, approcha des ſultanes, & leur lâcha de terribles bordées. On ſe canonna juſqu'à la nuit, les Turcs perdirent beaucoup de monde, & vers le déclin du jour ils ſe retirerent ſous le canon de Butrinto. Cette retraite laiſſa à Cornaro la liberté de jetter l'ancre au pied du vieux château de Corfou. L'ennemi n'oſa l'y attaquer & ſe borna à mettre trente mille hommes à terre dans la partie ſeptentrionale de l'iſle; & cette armée établit ſon camp aux Salines de Potamo (*a*).

Attaques des Turcs.

Un détachement, qui oſa s'avancer juſqu'aux paliſſades de la place, fut repouſſé avec perte. On avoit établi deux poſtes retranchés ſur les montagnes d'Abraham & de Saint Sauveur, que les Turcs attaquerent en même tems. Le premier étoit défendu par des ſoldats Eſclavons, qui ſe firent tous tuer. Le ſecond fut lâchement abandonné par les ſoldats Allemands, à qui l'on en avoit confié la défenſe. L'ennemi, maître de ces deux poſtes, éleva une batterie de canons contre le château neuf, & une de mortiers pour bombarder la ville. Le Provéditeur Antoine Lorédan & le Général de Schulembourg ne négligeoient rien pour rendre les attaques de l'ennemi inutiles. Ce qui étoit le plus avantageux, c'eſt que le côté de la mer étant libre, ils recevoient continuellement du ſecours.

Les Eſcadres auxiliaires d'Italie avoient joint la flotte de Piſani, & le 5 d'Août il fut réſolu de livrer bataille au Capitan Bacha. Mais au moment qu'on alloit à lui, un gros vent ſuivi d'une tempête, mit obſtacle à l'exécution de ce deſſein. Dianun-Cogia évita de ſe commettre au ſort d'une bataille, ſe contentant de ſe tenir à portée pour ſoutenir les troupes du ſiege. Cependant les Turcs furent preſque toujours repouſſés aux divers aſſauts qu'ils donnerent aux ouvrages extérieurs de la place. Ils dirigerent leur tranchée ſur le ravelin qui couvroit le château-neuf & la porte de Rimanda. Ils attaquerent pluſieurs fois un Fortin à la pointe du chemin couvert, ſans pouvoir l'emporter. Ils voulurent arracher la paliſſade; mais le Général Schulembourg avoit fait placer ſur le glacis des madriers garnis de clouds aigus, couverts d'un peu de ſable, enſorte que les ſoldats Turcs ſe trouverent arrêtés par ces pointes qui perçoient leur chauſſure, & on en tua un grand nombre à coups de mouſquet (*b*).

Sortie de la garniſon.

Comme toutes ces attaques fatiguoient la garniſon, on réſolut de faire une vigoureuſe ſortie pour rallentir l'ardeur des ennemis. Deux gros bataillons d'Allemands & de ſoldats d'outremer ſortirent de nuit par deux différentes portes. Deux eſcadres de galeres, poſtées dans le voiſinage, foudroyoient le camp ennemi, & en même tems tout le canon de la place & des poſtes avancés, feſoit des décharges. Les ſoldats d'outremer entrerent dans la tranchée le ſabre à la main, tuerent tous ceux qui les gardoient, & ſe diſpoſoient à bien recevoir quelques brigades Turques qui s'avançoient, lorſque les Allemands arrivant d'un autre côté, ſans les reconnoitre, firent

(*a*) La même, p. 312, 313.

(*b*) *Laugier*, p. 313-315. Clef du Cabin. Novemb. 1716, p. 337.

SECTION XIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1700 juſqu'à l'an 1750.*

feu ſur eux à bout portant, & en tuerent près de la moitié : ce qui empêcha le ſuccès de la ſortie & obligea de faire retraite.

Les Turcs donnent un aſſaut général.

Le 18 d'Août les Turcs donnerent un aſſaut général. Il commença avec tant de fureur au ravelin qui couvroit l'ouvrage à corne du baſtion St. Antoine, que les Allemands qui le gardoient plierent, prirent la fuite & ſe ſauverent dans le château neuf. Les Turcs dreſſerent ſur le ravelin une forte batterie, & feſoient leurs diſpoſitions pour eſcalader le château. La garniſon commençoit à perdre cœur, mais Lorédan & Schulembourg couroient partout & ranimerent le courage des ſoldats. On fit un feu terrible ſur les ennemis, dont l'acharnement n'étoit point rallenti, quoique l'aſſaut eût déja duré ſix heures. Le Général Schulembourg ſe mit à la tête de huit-cens hommes, ſortit & prit les Turcs en flanc. Ils ne purent ſoutenir cette charge impétueuſe, ſe renverſerent les uns ſur les autres & abandonnerent le ravelin. On y trouva vingt étendards & deux mille morts (*a*).

Ils levent le ſiege.

Le lendemain les Turcs apperçurent en mer un grand nombre de voiles, c'étoit l'Eſcadre Eſpagnole. Ils déſeſpererent alors du ſuccès du ſiege, & craignant que la Flotte Chretienne, devenue ſupérieure à la leur, n'entreprit un combat, dont ils appréhendoient l'iſſue, ils prirent la réſolution de lever le ſiege. Ils s'embarquerent, abandonnant cinquante-ſix pieces de canon, huit mortiers, avec leurs tentes & une grande quantité de vivres & de munitions, outre deux mille bleſſés ou malades (*b*). Le ſiege avoit duré quarante-deux jours, & on prétend qu'il couta quinze mille hommes aux Turcs, & près de trois mille aux Vénitiens. Les vents & les courans favoriſerent le Capitan Bacha pour ſortir du canal de Corfou, & il alla ſe réfugier dans le Golfe de Coron. La Flotte Vénitienne ſe mit en état de le ſuivre, mais elle s'y prit trop tard pour le joindre. Les Turcs étoient déja à l'ancre dans le Golfe de Coron, avant que le Capitaine-Général Piſani fût arrivé à l'iſle de Zante (*c*).

Les Vénitiens s'emparent de Butrinto.

Le Général Schulembourg apprit que les Turcs n'avoient pas eu le tems d'embarquer toutes les proviſions qu'ils avoient aſſemblées ſur la côte d'Albanie, dont le principal magazin étoit à Butrinto, à l'oppoſite de Corfou. Il fit embarquer huit-cens hommes pour paſſer dans le Continent. Il n'y avoit gueres que cent Turcs en garniſon à Butrinto pour la garde du magaſin, ils offrirent d'abord de ſe rendre, moyennant qu'on leur donnât la vie & la liberté, ce qui leur fut accordé. On y trouva du grain, des farines & d'autres proviſions. Le Général y laiſſa cent-trente hommes, en attendant les ordres du Sénat pour conſerver ou démolir la place (*d*). Les Vénitiens allerent auſſi ſe préſenter devant Modon, où ils avoient des intelligences; mais n'aiant apperçu aucun mouvement dans la place, ils ſe rabattirent ſur l'iſle de Sainte-Maure, que les Turcs avoient abandonnée. On y laiſſa une garniſon de trois mille hommes, avec du canon & des munitions, pour en reſter maîtres, juſques à ce qu'on eût mis la place hors d'inſulte (*e*).

(*a*) *Laugier*, p. 315-317.
(*b*) Le même, p. 317. Clef du Cabin. l. c. p. 338. Decemb. p. 394.
(*c*) *Laugier*, ubi ſub. Clef du Cabin. l. c. p. 395.
(*d*) Les mêmes.
(*e*) Clef du Cabin. Mars 1717, p. 202.

La levée du ſiege de Corfou cauſa une grande joie à Veniſe. Le Sénat fit faire une groſſe & magnifique lampe d'argent, aux armes de la République, pour l'Egliſe de Saint Spiridion à Corfou. Il témoigna auſſi ſa reconnoiſſance au Comte de Schulembourg, qui après avoir fait ſa quarantaine, fut conduit le 3 de Janvier 1717, au Sénat, où il fut reçu avec tous les honneurs que ſes ſervices méritoient. Le Doge, au nom du Sénat, lui fit préſent d'une épée enrichie de diamans, de la valeur de cinq mille ducats environ. On fit auſſi travailler à la ſtatue de ce Général en marbre, pour la placer dans la principale place de la ville de Corfou, pour éterniſer ſa mémoire & ſa gloire (*a*).

Reconnoiſſance du Sénat.

Cette campagne fut plus malheureuſe encore pour les Turcs en Hongrie, où ils perdirent la bataille de Peter-Waradin, le 5 d'Août, de même que la ville de Témeſwar, dont le Prince Eugene ſe rendit maître.

Malgré les deſavantages & les pertes de la campagne, le Divan réſolut de continuer la guerre, & donna des ordres pour augmenter conſidérablement les forces de terre & de mer. De leur côté les Vénitiens firent auſſi de grands préparatifs pour tâcher de mettre les avantages de la campagne précédente à profit. Les habitans de Montenero, envoyerent des députés à Veniſe pour recourir à la protection de la République. On conclut avec eux un Traité, par lequel ces peuples s'engagerent à mettre un corps conſidérable de troupes en campagne, à condition qu'on leur fourniroit les choſes néceſſaires pour leur entretien. Ils commencerent bientôt à tenir parole; car cinq mille Turcs s'étant préſentés pour entrer dans leur pays, les paſſages ſe trouverent ſi bien gardés, que les Infideles furent obligés de ſe retirer avec perte de ſix-cens hommes tués, deux cens faits priſonniers, & plus de mille chevaux enlevés. Après quoi les Montenégrains firent une courſe dans le pays ennemi, & revinrent avec un gros butin (*b*).

Préparatifs de guerre. 1717.

La Flotte des Vénitiens s'aſſembla à Corfou. Le Capitaine-Général Piſani y reſta avec la moindre partie, pour attendre les vaiſſeaux & les galeres auxiliaires. Le Capitaine extraordinaire Louis Flangini mit à la voile avec vingt-ſept vaiſſeaux de ligne, & ſe porta vers les Dardanelles pour obſerver la Flotte des Turcs. Celle-ci forte de quarante-deux vaiſſeaux, mouilloit auprès des châteaux. Flangini s'avança le 12 de Juin pour la combattre, & comme il vouloit gagner le vent, les Turcs détacherent huit vaiſſeaux pour en attaquer trois de ſon arriere-garde, qui ſoutinrent le choc avec beaucoup de fermeté. Le Capitan Bacha attaqua le vaiſſeau de Flangini, l'action devint générale, fut ſanglante & dura juſqu'à trois heures après minuit à la clarté de la Lune, ſans que la victoire ſe déclarât pour aucun des partis. Flangini fit route vers l'iſle de Stalimene, & le lendemain matin arrivé à la pointe de Limno, il apperçut l'ennemi à quinze milles de diſtance. Un vent frais ſuccéda à quelques heures de calme; il en profita pour tenter de renouveller le combat, mais le Capitan Bacha voyant que les Vénitiens avoient le vent ſur lui, ſe retira après quelques décharges. Les deux Flottes furent deux jours entiers à courir la mer. Le 16, les Turcs, aiant l'avantage du vent ſur les Vénitiens, revinrent à la

Combat naval.

(*a*) La même, p. 200. (*b*) La même, Juillet, p. 23, 24.

SECTION XIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1700 juſqu'à l'an 1750.*

charge. Le combat dura deux heures avec un ſuccès très-favorable pour Flangini, qui rompit la ligne ennemie, fracaſſa le navire du Capitan Bacha, & lui coula à fond trois gros vaiſſeaux & un brûlot. Mais ce brave homme fut mortellement bleſſé, & le trouble occaſionné par cet accident donna le tems à l'ennemi de ſe retirer dans le port de Stalimene. Flangini mourant ne voulut point qu'on ſuſpendit la pourſuite, qui fut inutile, l'ennemi n'aiant plus paru. Ce Capitaine mourut le 22 (*a*).

Autre combat.

Le Capitaine-Général Piſani étoit parti de Corfou avec toutes les galeres, renforcées des eſcadres auxiliaires de l'Egliſe, de Malte, de Florence, & de ſept vaiſſeaux Portugais. Il joignit à la hauteur du Cap Matapan les vingt ſept vaiſſeaux qui venoient de combattre. Peu de tems après, la Flotte Ottomane, à laquelle s'étoient joints les vaiſſeaux de Barbarie, parut ſur les côtes de Morée. On fut pluſieurs jours à s'obſerver, & comme on avoit envie de combattre des deux côtés, on ne tarda gueres à en venir à une action. Le 19 de Juillet les deux Flottes s'approcherent, ſe mêlerent, & après huit heures de combat, l'ennemi extrémement maltraité s'enfuit vers l'iſle de Cérigo. Piſani ſe rapprocha de Corfou, ſur l'avis qu'il reçut que le Seraskier de la Morée menaçoit les iſles de Sainte Maure, de Zante & de Céfalonie. Il prit avec le Général de Schulembourg les meſures néceſſaires pour la ſureté de ces iſles. Il reſta à Sainte-Maure avec toutes les galeres, & détacha tous ſes vaiſſeaux aux ordres de Diedo contre le Capitan Bacha, qui étoit entré dans le Golfe de Coron, pour ſe radouber & pour recruter ſes équipages. Diedo vint le chercher dans le Golfe, mais il apprit en y arrivant, que toute la Flotte Ottomane venoit d'être rappellée à Conſtantinople, à cauſe des mauvaiſes nouvelles que la Porte avoit reçues de Hongrie (*b*).

Succès des Vénitiens.

Les Vénitiens étant maîtres de la mer, on tint un Conſeil de guerre dans le mois d'Octobre, où il fut réſolu d'attaquer Preveza & Venizza, villes de l'Epire. Le Général de Schulembourg fut chargé de cette expédition. Il débarqua avec ſix mille hommes & établit ſon camp ſur une hauteur qui commandoit Preveza. La garniſon voulut le chaſſer de ce poſte, mais elle n'y réuſſit pas. Il ouvrit la tranchée, & lorſque ſes batteries furent prêtes, les Turcs arborerent le drapeau blanc. Ils demanderent la liberté de ſortir avec armes & bagage, mais on ne voulut les recevoir qu'à diſcretion. On leur accorda deux heures pour ſe décider, & l'inſtant après, ils ſortirent le ſabre à la main, ſe firent jour au travers des quartiers des Vénitiens & ſe retirerent à Larta, laiſſant dans la place trente canons, & des magaſins bien pourvus (*c*). Le Comte de Schulembourg marcha à Venizza. Cette place, ſituée ſur une hauteur, avoit la mer au Sud, des marais à l'Oueſt & au Nord, & la partie de l'Eſt, la ſeule acceſſible, étoit défendue par une triple enceinte de murs non terraſſés. M. Laugier (*d*) dit que la garniſon n'attendit pas qu'on entreprît de l'inveſtir. Elle lâcha deux ou trois bordées de canon, & abandonna la place. Suivant une autre

(*a*) La même, Septemb. p. 200, 201. *Laugier*, p. 318-320.
(*b*) *Laugier*, p. 320, 321.
(*c*) Le même, p. 321, 322. Clef du Cabin. Janvier 1718, p. 46, 47.
(*d*) *Laugier*, p. 322.

relation (*a*), le Comte fit inveſtir Venizza, & le 27 d'Octobre, on commença à battre la Fortereſſe avec pluſieurs pieces de canon. La garniſon, compoſée de dixhuit-cens Janiſſaires & de quatre-cens Spahis, y répondit avec beaucoup de vigueur. Le 2 de Novembre, elle fit une ſortie pour tâcher d'empêcher le débarquement de quelques troupes, qu'on mettoit encore à terre. Mais le Capitaine-Général Piſani aiant fait poſter ſur une hauteur voiſine deux-cens ſoldats & mille Grecs, les Infideles furent chargés ſi à-propos en front & en queue, qu'ils ſe retirerent dans la place en deſordre. La même nuit, craignant d'être forcés ils ſe ſauverent & ſe retirerent ſur la hauteur voiſine. Le 3, les Vénitiens s'appercevant que la ville étoit abandonnée, y entrerent & s'emparerent des poſtes. On y trouva trente-deux pieces de canon de bronze, ſix mortiers, huit galiotes & un grand nombre de petits bâtimens, avec deux magaſins remplis de toutes ſortes de munitions de guerre & de bouche. La ſaiſon trop avancée ne permit point d'entreprendre le ſiege de Larta; mais cette ville qui ſe vit menacée, ſe racheta du danger, moyennant un tribut de deux mille ſequins qu'elle offrit de payer aux Vénitiens (*b*).

Opérations en Dalmatie.

Le Provéditeur-Général Mocénigo remporta auſſi divers avantages en Dalmatie. Il ſoumit les fertiles contrées de Munſtar, de Scablat & de Goranze, déſola le pays ennemi juſqu'à la Narenta, & entreprit le ſiege du fort château d'Imoſchi dans l'Erzégovine. Ayant ſommé inutilement la garniſon de ſe rendre, il commença les attaques. Quelques troupes ennemies aiant paru du côté de Gliubigné, il les chargea & les mit en fuite. Les Morlaques emporterent d'aſſaut la premiere enceinte, ce qui détermina la garniſon à capituler; on lui accorda les honneurs de la guerre (*c*).

Mocénigo marcha alors à Antivari dans l'Albanie. Dèsqu'il parut tout le pays prit les armes en ſa faveur, & l'aida à repouſſer les ſorties de la garniſon. Malheureuſement les vents contraires retarderent les bâtimens, qui devoient lui apporter ſa poudre & ſon canon; le Seraskier de la Province eut le tems de raſſembler trente mille hommes, & vint ſe retrancher à peu de diſtance de la place. Mocénigo ne s'opiniâtra point à une entrepriſe qui ne pouvoit plus réuſſir, il fit ſa retraite en bon ordre, après avoir ruiné les fauxbourgs d'Antivari & ravagé le plat pays (*d*).

L'Eſpagne oblige l'Empereur de penſer à la paix. 1718.

La bataille de Belgrade, où le Prince Eugene remporta une victoire complette ſur les Turcs, ſuivie de la reddition de cette importante place, ſembloit promettre pour la ſuite les plus grands ſuccès aux Vénitiens, de même qu'à l'Empereur, ou une paix des plus honorables, lorſque les projets ambitieux du Cardinal Alberoni forcerent l'Empereur de changer de meſures. Une Flotte conſiderable ſortit des ports d'Eſpagne, aborda en Sardaigne & conquit cette iſle en peu de jours. Sur ces entrefaites le Sultan Achmet fit faire des ouvertures de paix à l'Empereur, qui d'abord fit des propoſitions très-hautes, mais ſe relâcha enſuite. Tous les efforts des Vénitiens pour engager Charles VI à continuer la guerre, & la Cour de Madrid à ne point attaquer les Etats d'Italie de ce Prince, furent inutiles. L'Angleterre &

(*a*) Clef du Cabin. l. c. p. 47, 48.
(*b*) *Laugier*, ubi ſup
(*c*) Le même, p. 322, 323.
(*d*) Le même, p. 323. Clef du Cabin. l. c. p. 48.

SECTION XIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1700 juſqu'à l'an 1750.*

les Etats Généraux offrirent leur médiation pour faire la paix avec les Turcs & on réſolut de tenir un Congrès à Paſſarowitz, petite ville de Servie, ſituée ſur la Morave. L'Empereur en donna avis au Sénat, qui envoya en qualité de Plénipotentiaire M. Charles Ruzzini, qui avoit aſſiſté au Congrès de Carlowitz; Vendramin Bianchi, Secretaire du Conſeil des Dix l'accompagna pour faire les fonctions de Secretaire d'Ambaſſade (*a*).

Combats ſur mer.

Pendant qu'on traitoit de la paix à Paſſarowitz, la Flotte Ottomane ſortit du détroit des Dardanelles, & vint relâcher à l'iſle de Négrepont. Celle de Veniſe ne tarda point à ſe préſenter. Les deux Flottes ſe canonnerent un jour entier en louvoyant, pour gagner l'une ſur l'autre l'avantage du vent. Les Turcs prirent leur cours vers la Morée, & les Vénitiens vers l'iſle de Cérigo. Là les deux flottes ſe canonnerent une ſeconde fois, & ſe ſéparerent au bout de deux heures. Quelques jours après il y eut une action générale. Les Turcs attaquerent l'arriere-garde des Vénitiens, & bientôt les deux Flottes prirent part au combat, qui fut des plus furieux, mais ſur le ſoir elles ſe ſéparerent aiant beaucoup ſouffert. Celles des Turcs avoit été le plus maltraitée, & ils furent obligés de remorquer pluſieurs de leurs vaiſſeaux (*b*).

Dulcigno aſſiegée par les Vénitiens.

Le Comte de Schulembourg, d'un autre côté, ſe rendit à Zebenico avec deux vaiſſeaux de guerre & pluſieurs bâtimens de tranſport, ſur leſquels on avoit embarqué un gros train d'artillerie. Le Général Mocénigo fit auſſi embarquer des troupes à Spalato, avec des munitions. On paſſa en Albanie, pour faire le ſiege de Dulcigno. Le Comte de Schulembourg fit les approches, la tranchée fut ouverte, & deux batteries qu'on éleva, eurent bientôt ruiné les défenſes de la place. Un gros corps de Turcs, qui campoit à peu de diſtance des lignes des Vénitiens, les attaqua; mais après ſept heures d'un combat très-meurtrier, les Infideles furent repouſſés, avec perte de plus de mille hommes, qui furent tués. Dulcigno étoit ſur le point de ſe rendre, lorſqu'on reçut ordre du Sénat de ſuſpendre les hoſtilités, en conſéquence de la paix qui venoit de ſe conclure à Paſſarowitz. Le Comte de Schulembourg fit arborer le drapeau blanc à la tête de la tranchée; mais la garniſon, craignant ou feignant de craindre, que ce ne fût un piege qu'on lui tendoit, continua de faire feu ſur le camp des Vénitiens. Le Comte fit avertir les Turcs par un Trompette que la paix étoit faite. Ils ne voulurent jamais le croire. Le lendemain il ſurvint une tempête, qui briſa ou diſperſa tous les bâtimens de Veniſe, qui étoient à la côte. Le Comte de Schulembourg ſe trouva alors dans un embarras extrême, aiant perdu par cet accident tous les moyens de ſe rembarquer & d'avoir des vivres. La tempête ceſſa au bout de quelques heures, & les bâtimens qui avoient été diſperſés, ſe rapprocherent de la côte avant la fin du jour. Il décampa la nuit ſuivante & fut vivement pourſuivi par les Turcs. Il eut beſoin de toute ſon intrépidité & de toute ſon expérience, pour effectuer une marche ſi difficile au milieu de cent pelotons d'ennemis, qui ne ceſſoient de le harceler. A la pointe du jour, il ſe vit environné d'Infideles

(*a*) *Laugier*, p. 324-328. Vie du P. Eugene, T. V. p. 197-206. Clef du Cabin. Avril 1718, p. 376.

(*b*) *Laugier*, p. 328, 329.

deles de toutes parts. Il rangea ſes troupes en un corps très-ſerré, fit face de tous côtés, & eut le bonheur de s'ouvrir un paſſage vers la mer, où il s'embarqua avec ſon bagage & ſon artillerie pour ſe rendre à Cataro (*a*).

Section XIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1700 juſqu'à l'an 1750.*

La paix avoit été conclue à Paſſarowitz, le 21 de Juillet, l'Empereur céda à la néceſſité de défendre ſes Etats d'Italie, attaqués par les Eſpagnols. Il ne laiſſa pas de garder toutes ſes conquêtes. Le Traité fut moins avantageux aux Vénitiens, parcequ'ils furent obligés de renoncer à la Morée. On leur céda Imoſchi dans l'Erzégovine, & cinq places avec leurs dépendances, en Dalmatie & en Albanie. En vertu de la regle de *l'uti poſſidetis*, ils reſterent maîtres de Butrinto, Prevezа & Venizza. On leur rendit l'iſle de Cérigo & celle de Cérigoto. Du reſte on régla bien des articles ſur le pied du Traité de Carlowitz. Les Vénitiens obtinrent auſſi diverſes conditions avantageuſes pour leur commerce: que leurs négocians ne pourroient être arrêtés en Turquie pour les dettes d'autrui; on leur accorda les plus grandes ſuretés pour leurs perſonnes & leurs effets, & on réduiſit les droits de Douane de cinq à trois pour cent, dans toutes les échelles du Levant (*b*).

Paix de Paſſarowitz.

Le rétabliſſement de la paix fut ſuivi peu de tems après d'un accident bien funeſte pour la République. Le Capitaine-Général Piſani avoit ramené ſa flotte à Corfou, & donnoit ſes ſoins aux réparations néceſſaires de cette partie de l'Etat Vénitien, qui avoit le plus ſouffert. Le 21 Septembre, ſelon M. Laugier (*c*), & ſuivant un Ecrivain du tems (*d*), le 21 de Novembre, la foudre tomba à Corfou, & mit le feu à trois gros magaſins à poudre. La ſecouſſe fut ſi terrible que toutes les maiſons furent renverſées; Piſani fut écraſé ſous les ruines du palais, ainſi que Jean Moroſini, l'un de ſes Lieutenans-Généraux. Louis & Marc Buono, Vincent Georgi, Charles Minio, avec quatre-cens tant Officiers que ſoldats ſauterent en l'air & furent mis en pieces. Quatre galiotes & une galere coulerent à fond, & tous les autres vaiſſeaux furent fort endommagés par la chute des pierres & par l'ébranlement du terrein. Toutes les fortifications de la place ſe trouverent ruinées, & il en couta des ſommes immenſes pour les rétablir. Le Sénat y envoya des Ingénieurs, & le Comte de Schulembourg s'y tranſporta, pour faire réparer le dommage.

Accident terrible arrivé à Corfou.

La République nomma le Chevalier Charles Ruzzini, pour aller à Conſtantinople, en qualité d'Ambaſſadeur extraordinaire, & il partit au commencement de Juin de 1719 avec deux vaiſſeaux de guerre pour s'y rendre. Cette année & les deux ſuivantes, on fut occupé à régler les limites en Dalmatie & en Albanie. Sebaſtien Mocénigo y travailla avec un Commiſſaire Turc & cette affaire dura fort longtems, par les lenteurs affectées & les conteſtations minucieuſes du dernier. Il fallut pluſieurs fois avoir recours à la Porte, pour des objets peu importans, qui devenoient le ſujet d'une négociation entre le Grand Viſir & le Chevalier Ruzzini. Enfin le réglement fut achevé en 1721, & Mocénigo, aiant achevé ſon terme, revint

Réglement des limites en Dalmatie & en Albanie. 1719, 1720.

(*a*) Le même, p. 329, 330.

(*b*) Voyez le Traité dans *Rouſſet*, Recueil Hiſt. d'Actes, de Négociations, de Mémoires & de Traités, depuis la paix d'Utrecht &c. T. II. p. 437-455.

(*c*) *Laugier*, p. 334.

(*d*) Clef du Cabin. Fevrier 1719, p. 156.

SECTION XIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1700 juſqu'à l'an 1750.*

à Veniſe & fut remplacé en qualité de Provéditeur-Général de Dalmatie, par M. Charles Diedo (*a*).

Les grands différends, qui avoient agité les principales Puiſſances de l'Europe, par les intrigues & les projets du Cardinal Alberoni, devoient ſe terminer au Congrès qu'on étoit convenu d'aſſembler à Cambrai. La puiſſance de l'Empereur en Italie, & l'indéciſion où il laiſſoit la ſucceſſion aux Etats de Toſcane, donnoient beaucoup d'ombrage aux Vénitiens, & ils ſentoient que ſi la puiſſance de Charles VI augmentoit, ils avoient tout à craindre pour leur liberté, mais ils n'avoient plus le même aſcendant, qui les rendoit autrefois les arbitres de l'Italie. Leur puiſſance affoiblie par la perte de leurs plus riches Colonies, leur commerce au Levant conſidérablement diminué par celui des François, des Anglois & des Hollandois, & ſur tout leur neutralité entre les maiſons d'Autriche & de France dans les circonſtances critiques auxquelles la ſucceſſion d'Eſpagne avoit donné lieu, leur avoit fait perdre leur ancienne conſidération au dehors, & ils ne pouvoient deſormais influer pour beaucoup dans la balance de l'Europe. Comme ils n'avoient pris aucune part à la guerre de la ſucceſſion, on commença à les regarder d'un œil indifférent, & leur République, en ne perdant aucun des honneurs dont elle jouiſſoit au dehors, n'y a plus obtenu d'influence dans les affaires. Auſſi eut-on très-peu d'égard en ce tems-là à leurs repréſentations (*b*).

Situation peu favorable des Vénitiens. 1721.

Mort de Clément XI. Election d'Innocent XIII.

Le 19 Mars de cette année mourut le Pape Clément XI, & le 8 de Mai les Cardinaux élurent le Cardinal Michel Ange Conti, qui prit le nom d'Innocent XIII. Le Sénat envoya quatre Ambaſſadeurs pour féliciter le nouveau Pape ſur ſon avénement au Pontificat, & aggregea toute ſa famille au rang de Nobles Vénitiens (*c*).

Démêlé des Vénitiens avec la Porte.

Les Vénitiens eurent un différend avec la Porte, au ſujet des Corſaires de Dulcigno. Un des petits bâtimens de ceux-ci aiant été brûlé par les premiers, le Grand Viſir en demanda prompte ſatisfaction à Jean Emo, Baile de la République à Conſtantinople. En-vain Emo lui fit-il connoitre combien l'objet étoit peu important, ce premier Miniſtre lui fit ſavoir, que le Sultan ne demandoit pas une moindre ſatisfaction à la République, que l'évacuation de Preveza & de Venizza, avec menace de lui déclarer autrement la guerre. Le Baile répondit que cela ne dépendoit pas de lui. On le menaça, & il témoigna tant de fermeté, que les Miniſtres de la Porte ſe bornerent à reclamer cinq-cens Eſclaves Turcs. Le Baile s'engagea à prier le Sénat de remettre en liberté tous les Eſclaves qui étoient en ſon pouvoir, au nombre de deux-cens. Ceux de Dulcigno demandoient un dédommagement de trente mille écus, & le Baile offrit le tiers de cette ſomme (*d*). Ce différend s'accommoda. Cependant, les armemens que feſoient les Turcs, inſpiroient de la défiance au Sénat, qui de ſon côté fit travailler à un armement conſiderable, pour ne point être ſurpris (*e*).

(*a*) La même, Novemb. 1720. p. 511. Décemb. p. 572.

(*b*) *Laugier*, p. 337-339.

(*c*) Clef du Cabin. Juillet 1721, p. 43. Août, p. 117.

(*d*) La même, Décemb. p. 426-428.

(*e*) La même, Mars 1722, p. 181, 182.

Section XIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1700 juſqu'à l'an 1750.*

Il prit encore d'autres arrangemens bien ſages. Il fit fortifier avec ſoin les iſles du Levant, deſtinées à ſervir de barriere contre les Turcs, Sainte Maure, Zante, Céfalonie, Cérigo & ſurtout Corfou. Le Comte de Schulembourg préſida à la plupart de ces travaux. Les Turcs aſſuroient toujours qu'ils ne vouloient donner aucune atteinte au Traité de paix de Paſſarowitz, mais on ne laiſſa pas de continuer à ſe mettre en état de n'avoir point de ſurpriſe à craindre. Pour fournir à ces dépenſes extraordinaires, le Sénat ouvrit une caiſſe d'emprunt de trois-cens mille ducats, avec la liberté aux étrangers d'y placer leurs fonds (*a*). Pluſieurs Provinces de l'Etat de Terre-ferme étoient en arriere pour le payement des taxes publiques. Le Sénat nomma des Commiſſaires, qui ſe tranſporterent à Breſce & à Bergame. Ils fixerent à tous les débiteurs un terme, & pour leur donner une plus grande facilité de s'acquitter, ils offrirent à pluſieurs de recevoir leurs denrées au défaut d'argent. Tous les arrérages furent exactement payés, ce qui fit entrer des ſommes conſidérables dans le tréſor public. Les Commiſſaires étoient auſſi chargés de réformer divers abus qui s'étoient gliſſés dans les Provinces. Ils firent afficher dans les villes des placards, pour inviter tous les ſujets qui avoient à ſe plaindre, à ſe préſenter devant leur tribunal, & à expoſer hardiment leurs griefs contre les perſonnes de tout ordre ſans diſtinction. Cette liberté donnée aux foibles contre les Puiſſans, mit un frein à l'injuſtice, & augmenta l'attachement des peuples pour un Gouvernement, ſi attentif à prévenir les malverſations (*b*).

Sages arrangemens du Sénat. 1722.

Sebastien Mocénigo, CXII. *Doge de Veniſe.*

Le 12 d'Août, le Doge Jean Cornaro mourut, âgé de ſoixante-quinze ans & le 24 du même mois, les Electeurs élurent d'une voix unanime Sebastien Mocénigo. Les ſervices qu'il avoit rendus dans la derniere guerre, les preuves qu'il avoit données en pluſieurs occaſions de ſon amour & de ſon zele pour la patrie, la grande intégrité de ſes mœurs, & la parfaite modération de ſon caractere, réunirent tous les ſuffrages en ſa faveur.

Allarmes du côté des Turcs. 1723, 1724.

Pendant cette année la Flotte Ottomane avoit paru deux fois dans le canal de Malte, & l'on apprit, qu'on travailloit toujours ſans relâche dans toutes les Provinces de l'Empire Ottoman à de grands armemens, tant par mer, que par terre. On eut avis auſſi, que le Grand Seigneur avoit donné ordre aux Régences de Barbarie de rappeller tous leurs Corſaires, d'équiper tous leurs bâtimens, & de les envoyer au Printems en Morée, pour ſe joindre à ſa flotte. Ces avis obligerent le Sénat à continuer de ſon côté à faire de grands préparatifs, & à envoyer des ſecours dans ſes Colonies & principalement à Corfou. Le Baile Emo ne négligeoit rien pour pénétrer les vues des Turcs. Le Grand Viſir lui renouvella les aſſurances qu'on n'en vouloit point aux Vénitiens; mais le ſouvenir de ce qui avoit précédé les guerres de Chypre, de Candie & de Morée, ne permettoit pas de compter beaucoup ſur cette déclaration. Le Sénat eut recours à l'Empereur pour lui demander ſon appui, au cas que la République fût attaquée. Le Pape, & le Grand Maître de Malte joignirent leurs ſollicitations à celles des Vénitiens. Charles VI promit d'envoyer des troupes à leur ſecours, & fit

(*a*) La même, Mai, p. 348. *Laugier*, p. 349. (*b*) *Laugier*, p. 350.

SECTION XIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1700 juſqu'à l'an 1750.*

déclarer au Grand Viſir, que la République avoit de juſtes défiances de ſes deſſeins; que ſes anciens Traités avec elle l'obligeoient à la défendre, & qu'on ne devoit pas douter qu'il ne fût exact à remplir ſes engagemens. Le Grand Viſir répondit que les ombrages qu'on prenoit à Veniſe & à Vienne n'étoient pas fondés, que la République n'avoit rien à craindre, & que le Sultan étoit réſolu d'obſerver ſcrupuleuſement le traité de Paſſarowitz. Lorſque ce Miniſtre feſoit cette réponſe, on agitoit dans le Divan le projet d'envahir l'Albanie Vénitienne. Les affaires de Perſe mirent obſtacle à l'exécution de ce deſſein. Les Turcs voulurent profiter des troubles de ce royaume pour réunir à leur Empire les Provinces, qui en avoient été démembrées (*a*). Mais les Vénitiens étoient toujours dans l'inquiétude, en voiant les Turcs armés; ils ne ceſſerent de prendre des précautions. Le Comte de Schulembourg paſſa à Corfou. On mit des Eſcadres en mer, pour obſerver les mouvemens des Infideles. On envoya de l'argent, des munitions & des troupes en Dalmatie, à Corfou & dans les autres iſles. Les Turcs agirent effectivement en Perſe, mais aiant perdu une bataille, ils firent la paix. Comme ils reſterent armés, les allarmes continuerent à Veniſe. L'Empereur renouvella les repréſentations qu'il avoit déja fait faire, & le Grand Viſir répondit, que par égard pour la Cour de Vienne, on n'entreprendroit rien contre l'Albanie Vénitienne.

Réglemens domeſtiques.

L'attention que la République donnoit aux mouvemens des Turcs, n'empêchoit pas qu'elle ne penſât aux affaires domeſtiques. En 1723, le Sénat publia un Edit par lequel il permettoit à tous les Juifs, tant étrangers que ſujets de l'Etat de s'établir à Veniſe dans le quartier nommé *Il Ghetto*, moyennant une certaine taxe annuelle, avec la liberté de ſe retirer au bout de dix ans là où bon leur ſembleroit (*b*). Au commencement de l'année 1724, il parut un Edit pour prévenir les vols des meubles, par lequel tous ceux qui en acheteroient à l'avenir, ſeroient tenus ſous de très-rigoureuſes peines, de notifier au Gouvernement dans le terme de trois jours, le nom, le ſurnom & la demeure du vendeur, de même que le prix & la qualité de ce qu'ils auroient acheté (*c*).

Election de Benoit XIII.

Le Pape Innocent XIII mourut le 7 Mars 1724, & le 28 de Mai les Cardinaux élurent pour lui ſucceder le Cardinal Vincent-Marie des Urſins, qui prit le nom de Benoit XIII. Ce nouveau Pape écrivit de ſa propre main au Sénat pour lui notifier ſon élection. Le Sénat y répondit en termes convenables, confera le titre de Chevalier au Duc de Gravina des Urſins, neveu de Benoit, pour lui & pour l'aîné de ſa famille à perpétuité, en conſidération de ce que cette Maiſon avoit mérité d'être aggregée à la Nobleſſe Vénitienne dès l'an 1426, & nomma quatre Ambaſſadeurs extraordinaires pour aller complimenter le Pape ſur ſon avénement au Pontificat (*d*).

Les années ſuivantes n'offrent rien de particulier, qui ait trait à la République de Veniſe. Elle n'eut aucune part aux Traités de Vienne & de Hanovre, qui formerent comme deux ligues entre les Puiſſances de l'Europe. Outre que les Vénitiens avoient perdu la plus grande partie de leur influence

(*a*) Le même, p. 353-355.
(*b*) Clef du Cabin. Août 1723, p. 106.
(*c*) La même, Mars 1724, p. 179.
(*d*) La même, Août, p. 172. Sept. p. 191-194.

Section XIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1700 juſqu'à l'an 1750.*

dans les affaires générales, ils étoient occupés à garantir leurs Etats de la peſte qui ravageoit la Capitale & les Provinces de l'Empire Ottoman, à protéger leur commerce contre une multitude de Corſaires, & à ſe tenir en garde contre les Turcs, qui armoient toujours. En pleine paix ils étoient obligés d'uſer de toutes les précautions requiſes quand on eſt à la veille d'avoir la guerre.

Voyage de l'Empereur à Trieſte. 1728.

Tandis qu'on aſſembloit à Soiſſons un Congrès pour aſſurer la paix de l'Europe, l'Empereur fit un voyage à Trieſte, dans la vue de mettre cette place en état de défenſe & d'y établir une Marine, pour le commerce du Levant. C'étoit là un projet qui ne pouvoit que faire de la peine aux Vénitiens, juſques là ſeuls maîtres de la navigation du Golfe Adriatique. Ils ne négligerent rien pour détourner l'Empereur de faire cet établiſſement, auquel ils ne pouvoient s'oppoſer par la force, parceque leurs inquiétudes du côté des Turcs duroient toujours. Mais, comme on ne les redoutoit plus, Charles VI perſiſta dans ſon deſſein, & ſe rendit à Trieſte. Le Sénat, réduit à diſſimuler, lui envoya André Cornaro & Pierre Capello, en qualité d'Ambaſſadeurs extraordinaires, pour le complimenter (*a*).

Révolution à Conſtantinople. 1730.

La révolution arrivée en 1730 à Conſtantinople, délivra les Vénitiens de leurs allarmes. Achmet III fut dépoſé, & ſon neveu Mahomet mis ſur le trône. Le nouveau Sultan & ſes Miniſtres parurent diſpoſés à entretenir la bonne intelligence avec la République.

Cette même année mourut le Pape Benoit XIII, qui eut pour ſucceſſeur le Cardinal Laurent Corſini ſous le nom de Clément XII.

Intrigues de l'Eſpagne. 1731, 1732.

Antoine Farneſe Duc de Parme, étant mort en 1731, l'Infant Don Carlos prit poſſeſſion des Etats qui lui échéoient par là. L'Empereur fit difficulté d'accorder à ce Prince la diſpenſe d'âge, ce qui indiſpoſa fort la Cour de Madrid. Elle forma le projet de faire la guerre à l'Empereur. La Cour de Turin parut diſpoſée à entrer dans les vues de l'Eſpagne, & les autres Etats d'Italie n'avoient garde d'y mettre obſtacle, à cauſe du procédé tirannique des Allemands. Les Vénitiens crurent que leur intérêt demandoit de ne prendre point parti. Ils ſe bornerent à la réſolution de bien munir leurs places de Terre-ferme, d'entretenir ſur la frontiere une armée d'obſervation, & d'éviter ſoigneuſement toute démarche capable d'offenſer l'un ou l'autre parti (*b*). Cette neutralité, qu'ils avoient auſſi embraſſée au commencement du ſiecle dans la guerre de la ſucceſſion d'Eſpagne, ne ſervit qu'à leur faire perdre tout crédit par rapport aux affaires générales.

Charles Ruzzini, CXIII. *Doge de Veniſe.*

Le Doge Sebaſtien Mocénigo mourut au mois de Mai 1732, & les ſuffrages de tous les Electeurs ſe réunirent en faveur de Charles Ruzzini, qui s'étoit acquis une haute réputation de capacité dans pluſieurs Ambaſſades, & dans les négociations dont il avoit été chargé. Ce fut en ce tems-là que la République eut un grand démêlé avec le Pape au ſujet de l'immunité du Palais de l'Ambaſſadeur de Veniſe à Rome; nous en avons parlé ailleurs (*c*).

Paix en Italie.

Les Vénitiens ne prirent aucune part à la guerre qui s'alluma en Italie en 1733 entre l'Empereur d'une part, & la France, l'Eſpagne & le Roi de Sardaigne de l'autre. Les grands ſuccès des Alliés donnerent lieu au Traité

(*a*) La même, Octob. 1728, p. 292. Novemb. p. 352. *Laugier*, T. XII. p. 367-369.

(*b*) *Laugier*, p. 377, 378.

(*c*) Hiſt Univ. T. XXXII ou Hiſt. Mod. T. XVIII. p. 657.

SECTION XIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1700 juſqu'à l'an 1750.*

de Vienne en 1735, par lequel on prit de nouveaux arrangemens pour les Etats d'Italie où la paix fut rétablie.

Le 6 de Janvier de la même année, la République perdit le Doge Charles Ruzzini, qui mourut âgé de quatrevingt-un ans. On élut d'une voix unanime pour lui ſucceder le Procurateur LOUIS PISANI. L'état des affaires de l'Empire Ottoman, depuis la révolution de 1730, & les troubles de Perſe, aſſuroient la tranquillité des Vénitiens du côté des Turcs. Le Sultan Mahomet V confirma les anciennes Capitulations de la République avec la Porte; & comme les Vénitiens ſe plaignirent à lui des fréquentes inſultes qu'ils recevoient des Corſaires de Barbarie, il leur permit de les pourſuivre & de les combattre ſur toutes les côtes de Turquie, pourvû que ce fût hors de la portée du canon des Places (*a*).

LOUIS PISANI, CXIV. *Doge de Veniſe.* 1735.

Soins des Vénitiens pour les intérêts de leur Commerce. 1736.

Le rétabliſſement de la paix en Europe, permit aux Vénitiens de s'occuper avec plus d'application des intérêts de leur commerce. L'Empereur avoit déclaré Trieſte Port franc, & le Pape avoit fait la même choſe de celui d'Ancone. Les Négocians de Veniſe repréſenterent au Sénat, que cette double franchiſe attirant les Etrangers à Ancone & à Trieſte, le commerce des Vénitiens en recevoit un grand préjudice, & demanderent que le Port de Veniſe fût rendu franc comme les deux autres. L'affaire fut miſe en délibération dans le Sénat. Comme il s'agiſſoit d'accorder l'entrée exempte de tous droits aux marchandiſes apportées par les Etrangers, on privoit l'Etat d'un gros revenu. L'affaire rencontra donc bien des difficultés, & il y eut de grands débats. Le Chevalier Trono harangua ſix heures contre la franchiſe du Port, & entraina nombre de Sénateurs dans ſon ſentiment. D'autres cependant répondirent à ſes raiſons, & enfin la réſolution de rendre Veniſe un Port franc paſſa, & fut publiée le 10 de Mai 1736 (*b*).

Un Armateur de Malte s'empara, ſur les côtes d'Aſie d'un vaiſſeau portant pavillon Vénitien, & qui étoit chargé pour des marchands Turcs. Ceux-ci porterent leurs plaintes à la Porte, & le Grand Seigneur demanda que la République les dédommageât. Le Sénat, qui ne vouloit pas rompre avec la Porte, écrivit au Grand Maître pour l'obliger à reſtituer le vaiſſeau & les marchandiſes, avec menace en cas de refus, de faire ſaiſir les revenus de toutes les Commanderies que l'ordre poſſédoit dans les Etats de la République. Cette menace détermina le Grand Maître à faire reſtituer le vaiſſeau & les marchandiſes (*c*).

Les Corſaires de Barbarie & de Dulcigno continuoient à troubler la navigation & le commerce. Le Sénat publia un décret en faveur des Négocians qui feroient conſtruire des vaiſſeaux aſſez forts pour faire tête aux Corſaires. Le Gouvernement s'engagea à leur fournir gratuitement du canon & des ſoldats, à leur vendre à un prix modique les munitions de guerre, à leur accorder une diminution conſiderable ſur les droits d'entrée & de ſortie des marchandiſes, & à contribuer à une partie des fraix de la conſtruction (*d*).

L'Empereur les ſollicite à ſe

L'Empereur, aiant formé le deſſein de faire la guerre aux Turcs, chercha à engager les Vénitiens à ſe joindre à lui. Le Prince Pio, ſon Ambaſſadeur à Veniſe, préſenta un Mémoire où il expoſoit fort au long les avantages que la

(*a*) *Laugier*, p. 385, 386.
(*b*) Le même, p. 389, 390. Clef du Cabin. Juin 1736, p. 413. Juillet, p. 39.
(*c*) *Laugier*, p. 390, 391.
(*d*) Le même, p. 391. Clef du Cabin. Sept. p. 181.

République pouvoit retirer de cette union. Le Sénat lui fit répondre, qu'avant que de contracter de nouveaux engagemens, elle ſouhaitoit d'être informée des ſentimens de l'Empereur, tant ſur les opérations de l'armée Vénitienne, que ſur les conquêtes que la République ſe réſerveroit pour ſe dédommager des dépenſes de la guerre, comme auſſi ſur les ſurétés, qu'on lui donneroit, afin de n'être pas expoſée aux inconvéniens de la précédente guerre avec les Turcs (*a*).

liguer avec lui contre les Turcs. 1737.

La Cour de Vienne ne ſe rebuta point. Son Ambaſſadeur eut ordre de faire de nouvelles inſtances; & comme le Sénat avoit repréſenté que la République n'étoit point en état cette année de mettre une flotte en mer, le Prince Pio ſe borna à demander, que les Troupes Vénitiennes attaquaſſent les Turcs du côté de la Dalmatie, tandis que les Impériaux agiroient contre eux en Boſnie. Dans le même tems, les Miniſtres de la Porte avoient de fréquentes Conférences avec le Baile de la République, & inſiſtoient auprès de lui, pour qu'elle refuſât de ſe joindre à l'Empereur. Les Vénitiens, recherchés ainſi des deux côtés, prirent le ſage parti de ne point prendre part à la guerre (*b*).

Ils eurent cependant à ſe plaindre d'une violence commiſe contre eux par les Turcs. Une felouque Vénitienne aiant mouillé ſur la côte de Dalmatie près d'Antivari, les Turcs tirerent ſur le bâtiment & bleſſerent quelques hommes de l'équipage. Le Sénat en demanda raiſon au Bacha d'Antivari, qui répondit qu'il n'avoit eu aucune part à cette action, & qu'apparemment ceux qui l'avoient commiſe, avoient cru que la felouque étoit un bâtiment de Trieſte ou de Fiumé, parceque les Armateurs de ces deux ports arboroient ſouvent le pavillon Vénitien, pour inſulter impunément les ſujets du Grand Seigneur. On ſe contenta de cette excuſe, ſans en approfondir davantage la ſolidité.

Quelque tems après un navire Vénitien, qui étoit allé ſur les côtes d'Albanie pour y charger du grain, fut attaqué par un bâtiment Turc de Dulcigno, qui avoit arboré pavillon de Tripoli. Le navire ſe défendit longtems mais il étoit enfin ſur le point de ſe rendre, lorſque le Capitaine du Golfe, attiré par le bruit du canon, vint à ſon ſecours, & coula à fond le bâtiment de Dulcigno (*c*).

Ils perſiſtent dans la neutralité. 1739.

Les opérations de la guerre en Hongrie ne furent point favorables aux Impériaux, & les Turcs les pouſſerent juſques ſous les murs de Belgrade. La Cour de Vienne renouvella ſes efforts pour engager les Vénitiens à une rupture avec la Porte; mais le Sénat perſiſta dans la réſolution de garder la neutralité, & le Baile de la République à Conſtantinople en donna les plus fortes aſſurances au Grand Viſir (*d*). La paix ſe fit par la médiation de la France, & l'Empereur fut obligé de céder Belgrade, la Servie, la Valachie Impériale & une partie du Bannat de Temeſwar.

Leur ſoins pour leur Commerce. 1740.

La guerre qui s'alluma entre l'Eſpagne & l'Angleterre n'intéreſſa en rien les Vénitiens. Ils s'occuperent des intérêts de leur commerce, & renouvellerent avec l'Empereur les Traités à cet égard. Ils firent auſſi un Traité de même nature avec le Roi des deux Siciles. Comme ils avoient perdu depuis longtems leurs droits excluſifs à cet égard, ils cherchoient au moins à ſe concilier la faveur des Puiſſances, dont ils ne pouvoient empêcher la concurrence. Ils eurent moins de ménagement pour la Cour de Rome. Clément XII avoit cher-

(*a*) *Laugier*, p. 394. Clef du Cabin. Mai 1737, p. 371.

(*b*) *Laugier*, p. 395.

(*c*) Clef du Cabin. Décemb. p. 432. *Laugier*, p. 396, 397.

(*d*) *Laugier*, p. 398, 399.

SECTION XIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1700 juſqu'à l'an 1750*

ché à attirer le commerce par la franchiſe du Port d'Ancone, & pour le favoriſer encore il établit une foire franche à Sinigaglia. Les Vénitiens appréhenderent que cette nouveauté ne leur fût préjudiciable, & le Sénat défendit à tous les ſujets de la République d'aller à la foire de Sinigaglia, ſous prétexte qu'il craignoit que la contagion n'y fût apportée par des marchandiſes étrangeres (*a*). Clément XII de ſon côté interdit tout commerce des ſujets de l'Egliſe avec l'Etat de Veniſe.

Benoit XIV Pape.

Cette affaire n'eut pas de ſuites par la mort de ce Pontife, auquel ſucceda le Cardinal Lambertini ſous le nom de Benoit XIV. Les Vénitiens aggregerent d'abord le Marquis Lambertini ſon frere au nombre de leur Nobles.

Tentative inutile pour avoir la paix avec les Barbareſques.

Pour aſſurer davantage leur commerce & leur navigation, ils auroient ſouhaité de faire la paix avec les Régences de Barbarie. Ils engagerent le Grand Seigneur à emploier ſes bons offices pour l'obtenir. Mais ces Régences repréſenterent, qu'étant en paix avec la plupart des Puiſſances de l'Europe, leurs Corſaires n'auroient plus occaſion de faire des priſes, ſi on rendoit la paix générale. Ainſi les tentatives des Vénitiens à cet égard furent inutiles (*b*).

Mort de Charles VI.

La mort de l'Empereur Charles VI, arrivée le 20 d'Octobre cauſa de nouveaux mouvemens en Europe. L'Ambaſſadeur de la République à Vienne eut ordre d'aſſurer la Reine de Hongrie, que la République ſe feroit un devoir de cultiver ſoigneuſement ſon amitié, qu'elle continueroit d'obſerver avec la derniere exactitude les traités conclus avec le feu Empereur, & qu'elle feroit ſes efforts pour prévenir tout ce qui pourroit troubler la paix entre les deux Puiſſances (*c*). Nous ne rapporterons point les événemens de la guerre, à laquelle la ſucceſſion de l'Empereur donna lieu. Bornons nous à ce qui regarde Veniſe.

Situation des Vénitiens. 1741.

Les Vénitiens étoient intéreſſés à ſoutenir la Reine de Hongrie, contre la Maiſon de Bourbon, devenue puiſſante en Italie. Mais ils furent retenus d'abord par les grands mouvemens des Turcs dans les Provinces voiſines de leur Etat. On apprit à Veniſe que vingt-cinq mille Turcs étoient en marche pour l'Albanie; que le Bacha d'Erzerum feſoit préparer des quartiers pour quinze mille hommes; qu'on formoit de gros magaſins à Albanopolis, à Trebegna, à Butintro & à Antivari, & que pluſieurs Armateurs de Dulcigno équipoient des bâtimens pour aller en courſe. Le Sénat jugea à-propos d'envoyer un contr'ordre à douze mille hommes, qui devoient revenir de Dalmatie (*d*). Le Baile de la République repréſenta aux Miniſtres de la Porte, les juſtes inquiétudes des Vénitiens. Le Grand Seigneur lui fit répondre, qu'il pouvoit aſſurer le Doge & le Sénat, que les mouvemens des troupes Turques ne devoient leur donner aucun ombrage, & que l'intelligence entre les deux Etats ne recevroit de ſa part aucune atteinte. Cependant le Bacha de la Dalmatie Turque prétendant que les habitans de la Dalmatie Vénitienne avoient cauſé de grands dommages aux ſujets du Sultan, demanda au Sénat huit-cens mille ſequins en indemnité, & menaça en cas de refus de faire entrer vingt-cinq mille hommes ſur les terres de la République. Les Vénitiens crurent que les Turcs cherchoient un prétexte pour rompre, mirent l'affaire en négociation, & en furent quittes pour cent-ſoixante mille ſequins (*e*). Rien ne prouve mieux combien ils étoient déchus de leur ancienne fierté, que la facilité avec laquelle ils ſouffrirent cette avanie.

Le

(*a*) Le même, p. 401, 402. Clef du Cabin. Sept. 1739. p. 207.
(*b*) *Laugier*, p. 403.
(*c*) Clef du Cabin. Janvier 1741, p. 34.
(*d*) La même, Mars, p. 203.
(*e*) *Laugier*, p. 410, 411.

Le Doge Louis Piſani mourut le 17 de Juin, âgé de ſoixante-dixhuit ans & quelques mois, & on lui donna pour ſucceſſeur Pierre Grimani. Les troupes Autrichiennes, qui étoient dans le Mantouan donnerent des ſujets de plainte aux Vénitiens, aiant démoli les écluſes que la République avoit fait conſtruire ſur le Tartaro. Le Sénat chargea ſon Ambaſſadeur à Vienne d'en porter des plaintes à la Reine de Hongrie, & de lui repréſenter que cette violence étoit une infraction manifeſte des engagemens que le feu Empereur avoit contractés avec la République. La Reine de Hongrie, qui étoit obligée de ménager ſes Alliés, répondit d'une maniere ſatisfaiſante, & le Sénat en fut ſi content qu'il prêta à cette Princeſſe une ſomme conſiderable, dont le recouvrement fut aſſigné ſur les revenus de l'Iſtrie Autrichienne (*a*).

Pierre Grimani, CXV. *Doge de Veniſe.*

Les Cours de Madrid & de Naples ſolliciterent fortement la République de reſter neutre à l'égard des affaires d'Italie. Il y eut de grandes délibérations ſur les ſuites que pourroit avoir cette neutralité, on conclut qu'il ne falloit pas prendre ce parti, ſans être en état de faire reſpecter la neutralité par les Puiſſances qui la demandoient, ſi elles venoient à manquer à leurs engagemens; deſorte qu'il fut réſolu de former une armée d'obſervation, dans les environs de Vérone, réſolution qui eut ſon effet l'année 1742 (*b*). Les Napolitains s'étant joints aux Eſpagnols, on propoſa d'augmenter les troupes de la République de ſix mille hommes. Quelques Sénateurs s'oppoſerent à cette propoſition, en repréſentant qu'une augmentation de troupes dans les circonſtances préſentes donneroit de l'ombrage aux Cours de Madrid & de Naples, qui ſoupçonneroient la République de vouloir agir pour les intérêts de la Reine de Hongrie. Le plus grand nombre ſoutint, que les principes de la République, déterminée à ne ſonger qu'à ſa propre défenſe, étant connus des deux Cours, on ne devoit point préſumer que des meſures priſes uniquement pour ſa ſureté, leur cauſaſſent aucune inquiétude. Ce ſentiment prévalut. L'armée de la République portée à vingt-quatre mille hommes, s'aſſembla ſur les bords de l'Adige, & l'on en diſtribua quelques détachemens dans les principaux poſtes ſur la frontiere du Mantouan, depuis Valeggio juſqu'à Ponté-Molino. On réſolut de ne fournir aucun ſecours, ni aux Alliés, ni à la Reine de Hongrie, que les troupes de l'un & de l'autre parti pourroient acheter ſur les terres de la République toutes les proviſions dont elles auroient beſoin, à condition de les payer argent comptant, & que la République auroit ſoin qu'on les leur fournît à un prix raiſonnable (*c*).

Meſures des Vénitiens. 1742.

Les Vénitiens eurent cependant le chagrin de voir les droits de leur empire ſur la mer Adriatique peu reſpectés. On y vit paroitre nombre de vaiſſeaux Anglois & d'Armateurs Autrichiens, pour déſoler les côtes de Naples. Le Sénat fit repréſenter à la Cour de Vienne, que ſes Armateurs, non contens d'arrêter & d'enlever les bâtimens Napolitains, avoient auſſi entrepris de viſiter ceux des Vénitiens. La Reine de Hongrie promit de donner toute ſatisfaction à la République à cet égard, mais que les circonſtances qui l'avoient contrainte à faire ſortir les Armateurs, ſubſiſtant tou-

(*a*) Le même, p. 411.
(*b*) Clef du Cabin. Oct. 1741. p. 266.
(*c*) *Laugier*, p. 415-417.

SECTION XIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1700 juſqu'à l'an 1750.*

jours, il n'étoit pas tems de les faire rentrer dans leurs ports. Cette déclaration, & le deſſein de la Cour de Naples de faire armer quelques barques pour reprimer les Armateurs, déterminerent les Vénitiens à partager les vaiſſeaux prépoſés à la garde du Golfe en pluſieurs eſcadres pour protéger leur navigation (*a*).

1743.

L'Etat de Veniſe éprouva, comme tous les autres Etats neutres d'Italie, l'incommodité du paſſage des troupes. Cependant l'armée d'obſervation que la République entretenoit, mit ſes Provinces à couvert des vexations que les Autrichiens commettoient ſur les terres du Pape. Un corps de Croates voulut ſe retirer, malgré les preſſantes inſtances & les offres qu'on leur fit pour les faire reſter. Ils marcherent ſur deux colonnes par le Mantouan, où ils commirent divers excès, pillant & ſaccageant tous les lieux qu'ils rencontroient ſur leur route. Comme ils devoient paſſer ſur les terres de la République, le Sénat ordonna à pluſieurs détachemens de ſes troupes de cotoier les Croates & de les obliger de ſe contenter des étapes établies ſur la route pour leur ſubſiſtance. Cette précaution prévint les deſordres (*b*).

Ils perſiſtent dans la neutralité.

1745.

La neutralité que les Vénitiens gardoient conſtamment nous diſpenſe de rapporter les événemens d'une guerre à laquelle ils ne prirent point de part. Ils ne laiſſerent pas d'être vivement ſollicités par les Anglois. La Cour de Londres envoya à Veniſe le Comte de Holderneſs, en qualité d'Ambaſſadeur extraordinaire. Il étoit chargé d'engager le Sénat à faire marcher au ſecours de la Reine de Hongrie, un corps de dixhuit mille hommes que la Grande Bretagne prendroit à ſa ſolde. Il en conféra pluſieurs fois avec les Sénateurs, nommés pour faire rapport de ſes propoſitions. Il repréſenta que la Reine de Hongrie étant obligée de faire face en plus d'un endroit, les forces qu'elle pouvoit conſerver en Italie, jointes à toutes celles du Roi de Sardaigne, ſeroient trop inférieures pour ſauver ſes Etats de l'invaſion dont les Rois de Naples, d'Eſpagne & de France les menaçoient, qu'il n'étoit pas de l'intérêt des Vénitiens que ces trois Couronnes réuſſiſſent dans leur projet; que la République regretteroit longtems d'avoir négligé l'occaſion de mettre un frein aux vues ambitieuſes de la Maiſon de Bourbon; qu'on ne lui demandoit qu'un ſecours d'hommes dont l'entretien ne ſeroit pas à ſes fraix; & qu'on auroit lieu de méconnoitre la ſageſſe de la Politique Vénitienne, ſi elle refuſoit cette foible marque de zele pour une cauſe, qui l'intéreſſoit ſi eſſentiellement.

La propoſition du Miniſtre Anglois fut miſe en délibération dans le Sénat. Mais toutes les voix ſe réunirent pour perſiſter dans la neutralité la plus exacte. Les Sénateurs jugerent, qu'ils ne pouvoient faire agir leurs ſoldats, même avec une ſolde étrangere, ſans ſe départir de cette neutralité. Ils ne voulurent point expoſer leurs Provinces aux hoſtilités des trois Couronnes, & ſentirent que ce premier pas les ameneroit par degrès à une rupture qu'ils vouloient abſolument éviter. Ils répondirent au Comte de Holderneſs, qu'ils feſoient les vœux les plus ſinceres pour que la guerre fût favorable à la Reine de Hongrie; mais que leur ſûreté particuliere ne leur permettoit pas d'acquieſcer à la demande qu'on leur feſoit.

(*a*) Clef du Cabin. Octob. 1742. p. 277. (*b*) La même, Mars 1743, p. 188, 189. *Laugier*, p. 422, 423.

Section XIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1700 juſqu'à l'an 1750.*

Les Vénitiens eurent d'autant plus de ſujet de ſe féliciter d'avoir pris ce parti, que la Porte paroiſſoit prendre quelque ombrage de l'augmentation faite dans les troupes de la République. Dans une conférence que le Grand Viſir eut avec le Baile de Veniſe, ce Miniſtre lui déclara que le Grand Seigneur avoit été informé de cette augmentation, qu'on devoit la regarder comme une précaution convenable, ſi elle avoit pour unique objet la ſûreté de l'Etat; que le Sultan ne pouvoit croire que la République ſe propoſât d'autres vues, puiſqu'elle avoit toujours paru diſpoſée à maintenir la paix générale; qu'une pareille diſpoſition étoit conforme aux véritables intérêts de la République, & que ſa Hauteſſe exhortoit le Sénat à y perſévérer. En conſéquence le Baile eut ordre d'aſſurer le Grand Viſir, que ſi la République avoit augmenté ſes troupes, ce n'étoit qu'à l'imitation des autres Puiſſances d'Italie, qui avoient jugé cette démarche néceſſaire à leur ſûreté, dans un tems où cette partie de l'Europe étoit expoſée aux calamités de la guerre, par le ſéjour des armées étrangeres (*a*).

Ils refuſent un échange propoſé par la Cour de Vienne. 1749.

Après la concluſion de la paix d'Aix-la-Chapelle en 1748, par laquelle la Cour de Vienne avoit été obligée de faire de grandes ceſſions au Roi de Sardaigne & à Don Philippe, la Reine de Hongrie fit propoſer aux Vénitiens un échange de quelques terres ſur la frontiere du Trentin & du Milanés, pour un équivalent en Iſtrie. Cette propoſition donna de l'ombrage au Sénat. Il ſoupçonna que la Cour de Vienne avoit deſſein de regagner ſur la Lombardie Vénitienne, l'étendue du territoire qu'elle avoit perdu dans le Milanés. Le Sénat refuſa donc l'échange qu'on lui propoſoit, & montra à cet égard une répugnance ſi décidée, que l'Impératrice Reine laiſſa tomber ſa propoſition (*b*).

Réglement des limites du Ferrarois.

La République termina auſſi les conteſtations, qui ſubſiſtoient depuis longtems entre elle & la Cour de Rome, au ſujet des limites du Ferrarois. Le Pape Benoit XIV fit paroître dans cette occaſion ce caractere modéré & pacifique, qui regnoit dans toute ſa conduite. On nomma des Commiſſaires de part & d'autre, & les limites furent réglées à la ſatisfaction des deux Parties (*c*).

Ligue des Puiſſances d'Italie contre les Corſaires.

Les Corſaires Mahométans troubloient la tranquillité dont les Vénitiens auroient pu jouir. Ceux de Dulcigno ſurprirent le château de Prévéſa, qui appartenoit à la République & en enleverent toute l'artillerie. Ceux d'Alger & de Tunis infeſtoient toutes les côtes de la Méditerranée. Le Pape engagea le Roi des deux Siciles, le Grand Maître de Malte, & les Républiques de Veniſe & de Genes à ſe liguer avec lui. Le Traité fut ſigné à Rome, & on y ſpecifia le nombre de galeres & d'autres vaiſſeaux que chaque Puiſſance devoit fournir, & on ſtipula que le Roi d'Eſpagne ſeroit invité d'accéder à cette convention.

Ferdinand VI avoit déja reçu beaucoup de plaintes de la part des négocians Eſpagnols, contre l'inſolence des Corſaires. Il ſaiſit avec plaiſir l'occaſion de les reprimer, & prit la réſolution de concert avec les Puiſſances d'Italie, d'attaquer & de bombarder Alger. La Régence de cette ville envoya des Députés à Conſtantinople, pour demander du ſecours au

(*a*) *Laugier*, p. 432-435. (*b*) Le même, p. 454, 455. (*c*) Le même, p. 455.

SECTION XIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1700 juſqu'à l'an 1750.*

Grand Seigneur. Mais Mahomet V, qui ne vouloit point ſe brouiller avec les Princes Chretiens, leur fit reprocher par le Grand Viſir les excès auxquels ils ſe portoient tous les jours, ſans égard même à la foi des Traités, avec menace de les priver de ſa protection s'ils ne changeoient de conduite. Cette menace conſterna les Algériens, & la Régence ſe hâta de donner des ordres pour retenir dans ſes ports tous les Corſaires qui étoient ſur le point de partir pour aller croiſer.

Guerre contre les Corſaires.

Pendant qu'on feſoit en Eſpagne les préparatifs du bombardement d'Alger; un vaiſſeau de guerre de Malte, & quelques galeres du Pape & de Naples avoient déja mis en mer pour donner la chaſſe aux Pirates. Ceux-ci tenterent une deſcente dans l'iſle de Cérigo; mais le Gouverneur Vénitien, averti à tems de leur deſſein, prit de ſi juſtes meſures & fit faire un ſi grand feu ſur eux, qu'ils ſe retirerent avec précipitation. Une Eſcadre de Genes leur enleva quatre galiotes. La République de Veniſe envoya ſept vaiſſeaux de guerre pour croiſer dans la Méditerranée, & une Eſcadre de pluſieurs fregates à l'entrée du Golfe Adriatique. Une Tartane de Tripoli, qui avoit pénétré bien avant dans ce golfe, attaqua un navire Vénitien. Le Provéditeur Général détacha ſur le champ deux de ſes galeres, avec ordre de pourſuivre le Pirate & de ne lui faire aucun quartier. Les deux galeres le joignirent, & s'en emparerent après quatre heures de combat. Tout l'équipage fut paſſé au fil de l'épée, & on coula à fond la Tartane, conformément à un article du Traité de Paſſarowitz, par lequel la République & la Porte étoient convenues d'uſer de cette rigueur en pareil cas (*a*).

Cependant les Algeriens, les Tuniſiens & les Tripolitains firent de grands préparatifs pour ſe mettre en défenſe. L'Eſpagne n'avoit voulu que les intimider, en feſant courir le bruit qu'elle avoit deſſein de bombarder Alger. Dèsqu'ils virent que cette menace ne s'effectuoit point, ils lâcherent la bride à leurs Corſaires. Ils inſulterent les côtes de Naples & de Sicile, malgré l'attention qu'on avoit de leur donner la chaſſe. Ce fut à cela que ſe borna l'effet de la ligue, dont nous avons parlé. Faute de concert entre les Puiſſances intéreſſées à exterminer ces Corſaires, ils continuerent leurs brigandages, & eurent preſque toujours le bonheur d'échapper à ceux qui les pourſuivoient (*b*).

En l'année 1750 la République ſe brouilla avec le Pape au ſujet de la partie du Patriarchat d'Aquilée ſoumiſe à la domination Autrichienne. Nous ne dirons rien de cette affaire, en aiant parlé ailleurs (*c*).

Nous terminons ici l'Hiſtoire de la République de Veniſe, qui vu ſa ſituation préſente ne fournira pas à l'avenir aux Hiſtoriens autant de matiere, qu'elle l'a fait dans les ſiecles qui ont précédé.

(*a*) Le même, p. 457-458.
(*b*) Le même, p. 459-461.
(*c*) Hiſt. Univ. T. XXXII. ou Hiſt. Mod. T. XVIII. p. 667, 668.

FIN DU TRENTE-TROISIEME VOLUME.